





JAN 23 1968

Universitas  
BIBLIOTHECA  
Ottaviana

DICTIONNAIRE  
DE  
LA NOBLESSE.

---

---

*TOME SEIZIÈME.*

---

---





DICTIONNAIRE

DE LA

# NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie  
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes  
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés  
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création  
héritages, alliances, donations, substitutions  
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE  
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE  
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES,  
LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIÉ

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs  
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms  
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL  
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises  
dans cette édition.

TOME SEIZIÈME.

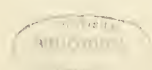


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12.

M DCCC LXX



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

No-Loan

CS

587

.L2

1863

v. 16

<http://www.archive.org/details/dictionnairede16aube>





## DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.

---



**P**OISSON DE MARI-GNY. JEAN-FRANÇOIS POISSON DE VANDIÈRES, Marquis de Marigny, Secrétaire & Commandeur des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils, Directeur & Ordonnateur Général de ses Bâtimens & Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales de France, Gouverneur du Palais du Luxembourg, Académicien honoraire de l'Académie de Florence, en Tofcane, &c., s'est marié, contrat signé le 28 Décembre 1766, avec Madame *Filleul*, qui fut présentée le 22 Février 1767 par la Comtesse de Bafchi. Il a pour sœur JEANNE-ANTOINETTE, qui suit.

Tome XVI.

JEANNE-ANTOINETTE POISSON, Duchesse, Marquise de *Pompadour* & de Ménars, près de Blois, Dame de Saint-Ouen, près de Paris, &c., Dame du Palais de la Reine, & ayant le Tabouret, fut présentée par la Duchesse de Luynes le 8 Février 1756. Elle naquit le 30 Décembre 1721, & s'est mariée, le 9 Mars 1741, à *Charles-Guillaume le Normand*, Ecuyer, né le 8 Mai 1717, Seigneur d'Etiolles, près de Choisy-le-Roi, & autres Terres, qui a été pourvu de l'Office de Chevalier d'honneur au Présidial de Blois, sur preuves de noblesse, en Mars 1733. Il s'est marié en secondes noces. Voyez NORMAND, ou NORMANT d'ETIOLLES (LE).

Ils ont pour cousin issu de germain N... POISSON DE MALVOISIN, Brigadier des Armées du

A.

Roi, Chef de Brigade des Carabiniers & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 3 Janvier 1770.

Les armes : *de gueules, à 2 bars ou barbeaux adossés d'or.*

POISSON du MESNIL. N.... POISSON, Marquis du Mesnil, Lieutenant Général en Dauphiné, ferment prêté le 1<sup>er</sup> Novembre 1761, est Commandant en cette Province.

Les armes : *de gueules, à 3 coquilles d'argent, surmontées d'un dauphin du même.*

POISSY, ancienne Noblesse de Normandie, dont il est parlé dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, par de la Roque, & l'Echiquier de Normandie.

HUGUES, fils de GAUTIER DE POISSY, confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069, par Hugues, Comte de Meullent, fils de Valeran ; — SIMON DE POISSY est nommé avec Agnès, sa femme, dans une Charte de l'an 1109 ; — AMAURY DE POISSY est dit fondateur de l'Abbaye d'Abbecourt en 1215, pour des Chanoines Réguliers. — Il est parlé dans les Chartes de l'Abbaye de Saint-Denis en France, sous l'année 1248, de SIMON DE POISSY, dit *le Jeune*, & d'*Isabelle de Meullent*, sa femme ; — Monseigneur MACÉ DE POISSY, Chevalier, se trouva à l'Ost de Wironfosse en 1339 ; — JEAN DE POISSY, Chevalier, étoit Maître d'Hôtel du Roi en 1382 ; — ET RICHARD DE POISSY, Seigneur de Gouy, en 1419 & 1454.

La Charge de Panetier héréditaire de Normandie étoit entrée dans cette Maison par l'alliance de Luce, fille de Robert du Pleffis, dit *le Chambellan*, avec ROBERT DE POISSY, fils de ROBERT, & d'*Isabeau de Neufbourg*, Dame de Pont-Saint-Pierre. — On trouve, dans un titre de l'an 1408, PIERRE DE POISSY, Chevalier, Seigneur de Gouy, *Panetier de Normandie.*

On lit dans le *Mercur de France* d'Octobre 1727, p. 2349, que N... DE POISSY, Marquis de Cléry, Chevalier de Saint-Louis, ancien Commissaire Provincial d'Artillerie, mourut au mois de Juillet de la même année 1727, âgé d'environ 80 ans, sans laisser d'enfants des deux femmes qu'il avoit épousées, & qu'il avoit eu un frère mort, quelques années avant lui, sans alliance, lequel s'étoit trouvé à la bataille de Rocroy, en

1643, où il fut estropié. Le même *Mercur* marque que le Marquis de Cléry étoit resté seul de nom & armes de GAZ DE POISSY, fils naturel de PHILIPPE-AUGUSTE : il étoit donc d'une Famille différente de celle de HUGUES, fils de GAUTIER DE POISSY, qui confirma une donation faite à l'Abbaye du Bec en 1069.

Quoi qu'il en soit, la Famille DE POISSY DE CLÉRY, dont il est ici question, a été maintenue dans sa noblesse le 6 Juin 1668, & leurs armes, suivant Chevillard, sont : *d'or, au chef de sable.*

POITIERS, Comtes de *Valentinois*, Maison, qui a été la plus illustre & la plus puissante de tout le Dauphiné, après celle des Dauphins de Viennois. Guy Allard, Préfident en l'Élection de Grenoble, mort en 1705, a laissé une *Généalogie* manuscrite de la Maison DE POITIERS, depuis le X<sup>e</sup> siècle ; une autre a été dressée, par ordre de DIANE DE POITIERS, Duchesse de *Valentinois*, par Jacques Vincent, laquelle est à la Bibliothèque du Roi ; le P. Pierre-François Chifflet a aussi traité de l'origine des Comtes de *Valentinois* & de la Maison DE POITIERS, dans un Opuscule imprim. en 1679, & enfin André du Chesne a aussi écrit sur cette Maison, dans son *Hist. des Ducs de Bourgogne*. On en trouve la Généalogie dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 186 & suiv., qui commence à GUILLAUME DE POITIERS, Comte de *Valentinois*, qui vivoit en 1178. Elle a donné trois Evêques & Ducs de Langres, Pairs de France : l'un dans LOUIS DE POITIERS peu après le 25 Avril 1319 ; l'autre dans GUILLAUME DE POITIERS, qui fit la fonction de Pair au sacre du Roi CHARLES V en 1364, & mourut en 1374, & le troisième, dans CHARLES DE POITIERS, avant Evêque de Châlons, qui mourut en 1433.

DIANE DE POITIERS, née en 1499, qui fut en grand crédit auprès du Roi HENRI II, étoit de cette Maison, illustre tant par son origine que par son ancienneté. Elle a tenu en souveraineté les Comtés de *Diois* & de *Valentinois* ; celui-ci par le mariage de PHILIPPE DE POITIERS, avec l'héritière du Comté de *Valentinois* ; l'autre, par inféodation de l'an 1189, faite à AYMAR DE POITIERS, par Raymond, Duc de Narbonne, Comte de Toulouse & Marquis de Provence.

LOUIS, II<sup>e</sup> du nom, dernier mâle de la bran-

che aînée de la Maison de POITIERS, fit donation des Comtés de *Diois* & de *Valentinois* au Roi CHARLES VI, en 1404, à la charge qu'ils demeureroient unis à la Couronne avec le Dauphiné, & sous les mêmes conditions.

CHARLES de POITIERS, oncle de LOUIS (dernier Comte de Diois & de Valentinois), eut de son mariage avec *Simonne de Mery* :

1. LOUIS, tige de la branche des Comtes de *Saint-Vallier*, qui finit, en 1546, par la mort de GUILLAUME, qui en fut le dernier mâle, & frère de DIANE de POITIERS, la célèbre Duchesse de *Valentinois* ;
2. Et PHILIPPE, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de *Vadans*.

VIII. PHILIPPE de POITIERS eut de son père, en faveur de son mariage, les Terres d'*Arcis-sur-Aube*, *Fontaines & Collaverdè*, en Champagne, & se fixa dans ce Comté, où ses descendants ont continué de demeurer (voyez en la suite dans la *Généalogie* de la Maison de POITIERS, par André du Chefne). Il avoit épousé *Catherine Paillard*, seconde fille de *Philibert*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans*. Ils eurent pour arrière-petit-fils,

XI. CHARLES de POITIERS, qui a épousé *Jeanne de Carondelet*. Ils furent enterrés dans l'Eglise des Carmes Déchauffés à Malines, sous un Mausolée, avec leurs 16 quartiers & l'inscription suivante : *Ci-gissent Messieur CHARLES de POITIERS, Chevalier & Seigneur de Vadans, Dormans, Souvans, & Conseiller & Chambellan de l'Empereur CHARLES V ; & Dame Jehanne de Carondelet, son épouse, Dame desdits lieux, qui trespasant à Sœur, ledit Messieur CHARLES le 8 Mai 1539 & ladite Dame le 13 Juillet 1537*. Ils eurent 17 enfants (voyez le P. Anselme, t. II), entr'autres :

1. JEAN, Doyen du Chapitre de Strasbourg ;
2. GUILLAUME, Prévôt de celui de Liège en 1568 ;
3. Et CHARLES, qui fuit.

XII. CHARLES de POITIERS, III<sup>e</sup> du nom, épousa *Dorothee de Hébert*, aliàs *d'Ambrich*. Ils eurent, entr'autres enfants,

XIII. GUILLAUME de POITIERS, qui eut de *Sabine-Lamurale de Rye*, sa seconde femme, & fille de *Charles de Rye*, entr'autres enfants,

XIV. CLAUDE-ANTOINE de POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, qui s'est marié, en 1613, avec *Louise*, fille de *Philibert de Rye*. De leur mariage ils eurent, entr'autres enfants,

XV. FERDINAND-LÉONOR de POITIERS, Baron de Vadans, Chevalier d'honneur au même Parlement, qui prit le titre de *Comte de St.-Vallier*, & fut substitué, par *Ferdinand de Rye-Longwy*, Archevêque de Befançon, son grand-oncle maternel, à défaut des mâles de sa Maison, aux Terres & Baronnies de Villafans, l'Isle, Balançon, &c., & mourut le 10 Novembre 1664, Maître de Camp d'une Terce Bourguignonne. Il avoit épousé, par dispense du Pape, en 1647, *Jeanne-Philippine de Rye*, fille de *François*, Marquis de Varambon, & de *Catherine-Marie d'Ost-Frise*, Comtesse de Rietberg, sa première femme. Elle avoit trois frères, savoir : *Ferdinand de Rye*, Marquis de Varambon, institué héritier de l'Archevêque de Befançon, grand-oncle de son père, mort des blessures qu'il reçut au combat d'Aras en 1640, sans avoir été marié ; *François de Rye*, Marquis de Varambon, premier substitué par l'Archevêque de Befançon, & mort aussi sans alliance ; & *Ferdinand-Just de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de la Roche & de Varax, né du second lit de son père, & second substitué par le testament de l'Archevêque de Befançon. Il est mort le 5 Août 1657, & ne laissa point d'enfants de son mariage avec *Marie-Henriette de Cufance de Beauvoir*, remariée avec *Charles-Eugène de Ligne*, Prince d'Arenberg. Par ces trois morts, *Jeanne-Philippine de Rye*, leur sœur unique, & femme de FERDINAND-LÉONOR de POITIERS, la troisième substitué, hérita de tous les biens de la Maison de *Rye*, à condition de faire porter à ses enfants le nom de *Rye* (a). Elle eut de son mariage :

1. FERDINAND-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. FRÉDÉRIC-LÉONOR, dit le *Marquis* de POITIERS, né en 1654, Colonel de Dragons, puis Brigadier des Armées du Roi en 1694, qui mourut sans enfants de son mariage

(a) Il fut, par son mariage, le plus riche Seigneur du Comté de Bourgogne, & il l'aurait été encore davantage, s'il avoit pu conserver les biens que la Maison de la *Palm* avoit possédés en cette Province, & auxquels il prétendoit être aussi appelé. (Note des Editeurs.)



- avec *Catherine de Grammont de la Roche* ;  
 3. DOROTHÉE-FERDINANDE, Chanoinesse de Remiremont ;  
 4. MARGUERITE, Chanoinesse d'Epinal ;  
 5. & 6. MARIE-ALBERTINE & DIANE-CLAIRE-FRANÇOISE-PAULINE ;  
 7. Et DOROTHÉE, mariée à *Claude-Jacques de Saint-Mauris*, mort le 7 Janvier 1677.

XVI. FERDINAND-FRANÇOIS DE POITIERS DE RYE, dit le *Comte de Poitiers*, né en 1652, épousa 1<sup>o</sup> *Marguerite-Françoise d'Achey* ; & 2<sup>o</sup> *Françoise d'Anglure*, héritière de la branche de *Coublans*, fille d'*Arnon*, dit *Saladin d'Anglure*, Marquis de *Coublans*, & de *Christine du Châtelet*. Du premier lit vinrent :

- MARIE-FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Charles-Antoine de la Baume*, Marquis de *St.-Martin*, &c., dont elle a eu deux garçons. Voy. *BAUME-MONTREVEL* (DE LA) ;
- LOUISE-JEANNE-PHILIPPE, Chanoinesse de Remiremont, puis qui s'est mariée à *Gabriel-Philippe de Joux de Binans*, dit de *Gramont*, Baron de *Châtillon*, dont elle a eu une fille unique. Voyez *GRAMONT*, *GRAMMONT*, &c. ;
- Et MARIE-EMMANUELE, aussi Chanoinesse de Remiremont, puis qui s'est mariée, en 1712, à *Ferdinand-Florent*, Marquis du *Châtelet*, Seigneur de *Lomont*, &c., Colonel d'Infanterie en 1771, mort sans postérité. Voy. *CHATELET* (DU).

Et du second lit sortirent :

- FERDINAND-JOSEPH, qui fuit ;
  - CHARLES-FRÉDÉRIC-ÉLÉONOR, Marquis d'*Anglure*, mort ;
- Et trois filles, Chanoinesse de Remiremont.

XVII. FERDINAND-JOSEPH DE POITIERS DE RYE D'ANGLURE, Comte de Poitiers, de Neufchâtel, Marquis de Coublans, Baron & Seigneur de Vadans, mourut à Paris, de la petite vérole, le 29 Octobre 1715, âgé de 19 ans. Il avoit épousé, le 31 Janvier de la même année, *MARIE-HENRIETTE-GERTRUDE DE BOURBON-MALAUSE*, fille unique de *GUY-HENRI DE BOURBON*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Malause*, & de *Marie-Hyacinthe Miite de Chevières*, une des Dames de la Duchesse Douairière d'ORLÉANS. De cette alliance est sortie

XVIII. ELISABETH-PHILIPPINE DE POITIERS DE RYE, née posthume le 22 Décembre 1715, & qui s'est mariée, le 13 Juillet 1728, à *Guy-Michel de Durfort*, Duc de *Lorges* & de

*Randan*, mort Maréchal de France le 6 Juin 1773, & auquel elle avoit porté en dot les biens des Maisons de *Poitiers*, de *Rye* & d'*Anglure-Coublans* (a). Elle est morte à Paris, le 13 Août 1773, & n'a eu qu'une fille unique, *Marie-Geneviève de Durfort*, qui est morte sans enfants de son mariage contracté, le 18 Février 1751, avec *Jean-Bretagne-Charles-Godefroy*, Duc de la *Trémouille*, &c. Voy. *DURFORT & TRÉMOILLE* (DE LA).

Les armes : d'azur, à 6 besants d'argent, 3, 2 & 1 ; au chef d'or.

\* POITOU, Province de France, avec titre de *Comté*, dont *Poitiers* est la Capitale. Le *Poitou* passa des mains des Romains dans celles des Visigoths, sur lesquels *Clovis* le prit vers l'an 510. Depuis *CHARLEMAGNE*, cette Province eut ses Comtes particuliers, qui devinrent Ducs de Guyenne : *GUILLAUME*, X<sup>e</sup> du nom, dernier de ces Ducs, étant mort sans enfants mâles, & fa fille *ALIÈNORE*, femme de *LOUIS le Jeune*, ayant été répudiée, le *Poitou* vint, par le mariage de cette Princesse avec *HENRI II*, Roi d'Angleterre, en la possession des Anglais, qui le gardèrent jusqu'à ce que *JEAN sans Terre* le perdit pour crime de félonie. Depuis, cette Province fut donnée en apanage à *ALPHONSE DE FRANCE*, fils du Roi *LOUIS VIII* & frère de *SAINT LOUIS*, & fut érigée en *Comté-Pairie* au mois d'Août 1315, en faveur de *PHILIPPE DE FRANCE*, fils de *PHILIPPE le Bel*, & de ses successeurs. Ce Prince étant devenu Roi en 1316, cette *Pairie* fut éteinte. Elle fut donnée par *CHARLES DE FRANCE*, Duc de Normandie, Régent du Royaume, à *JEAN DE FRANCE*, son frère, au mois de Juin 1357. Le Roi *JEAN*, par le traité de Bretagne, le 8 Mai 1360, céda le Comté

(a) Les biens de la Maison de *Rye* lui ont été contestés par *Charles-Ferdinand-François de la Baume*, Marquis de *Montrevel*, fils de *MARIE-FRANÇOISE DE POITIERS*, lequel prétendoit que, suivant le testament de *Ferdinand de Rye*, Archevêque de *Befançon*, ils étoient substitués à l'infini, & qu'ils devoient passer aux mâles descendants par les filles, au lieu des mâles descendants par les mâles. Le Parlement de Paris, où le procès a été renvoyé, a jugé que la substitution avoit pris fin par le défaut des mâles de la Maison de *POITIERS*, & que les biens étoient libres dans la personne du dernier de ces mâles. (Voy. M. *Dunod, Hist. du Comté de Bourgogne*, tom. II, liv. 7, pag. 223 & suiv.)

de *Poitou* à *EDOUARD III*, Roi d'Angleterre; *CHARLES V*, son fils, ayant retiré le *Poitou* des mains des Anglais, le redonna, au mois de Novembre 1369, à son même frère *JEAN*, pour lors Duc de Berry; ce Prince étant mort sans enfants mâles, le Comté de *Poitou* revint à la Couronne, & il fut donné, le 17 Mai 1417, à *CHARLES DE FRANCE*, Dauphin de Viennois, depuis Roi sous le nom de *CHARLES VII*, qui le réunit à la Couronne, dont il n'a point été démembré depuis.

Les armes: parti au 1 *semé DE FRANCE*; au 2 *échiqueté de gueules & d'or*; l'échiqueté de gueules chargé de châteaux d'or.

**POITTEVIN** (LE), Ecuvers, Sieurs de *Launay*, en Normandie, Election de Valognes; Famille dont les armes sont: de gueules, à 3 grappes de raisin d'or; au croissant d'argent en cœur.

**POIX** (DE) : de gueules, à la bande d'argent, accostée de 6 croix recroisettées d'or.

\* **POIX-CRÉQUY**, Ville & Terre considérable, avec titre de *Principauté*, située dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, dont les premiers Seigneurs, du nom de *Tyrel*, se qualifièrent *Princes de Poix*. Le plus ancien titre que l'on trouve, avec cette qualité, est de l'an 1159. Par un autre titre de l'an 1256, *Vautier Tyrel* se qualifie par la grâce de Dieu, Seigneur de *Poix*. Elle a été possédée, par ceux de ce nom, jusqu'en 1415, que périt, à la bataille d'Azincourt, *Jean Tyrel*, dernier Seigneur de *Poix*, qui eut pour héritier son neveu, *Valeran de Soiffons*, fils de *Marguerite de Poix*. *Jean de Soiffons*, 11<sup>e</sup> du nom, Prince de *Poix*, petit-fils de *Valeran de Soiffons* & de *Marguerite de Poix*, vivoit en 1494, & eut pour héritière *Joffine de Soiffons*, la fille, qui s'est mariée avec *Jean, Sire de Créquy*, 71<sup>e</sup> du nom, qualifié *Prince de Poix*, dont le petit-fils, *Jean de Créquy*, fut tué le 10 Août 1557. La sœur de celui-ci, *Marie de Créquy*, épousa *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, dont la postérité prit le nom de *Créquy*. Leur fils aîné, *Antoine*, fut père de *Charles 1<sup>er</sup>*, Duc de Lefdiguières, tué le 17 Mars 1638, ayant eu *Charles*, mort dès le 15 Mai 1630. C'est en faveur de *Charles*, 11<sup>e</sup> du nom, arrière-petit-fils d'*Antoine*, que la Seigneurie de *Poix* fut érigée en *Duché-Pairie*, sous le

nom de *Créquy*, par Lettres du mois de Juin 1652, vérifiées au Parlement le 15 Décembre 1663 : ce Duc mourut le 13 Février 1687; *Madeleine*, sa fille unique & héritière, morte le 12 Août 1707, avoit épousé, le 3 Avril 1675, *Charles-Belgique-Hollande de la Trémoille*, Duc de Thouars, &c., & eut postérité. Voy. **TRÉMOÏLLE** (DE LA). Dans la suite, la Seigneurie de *Poix*, qui avoit repris son premier titre, fut acquise par *Adrien-Maurice*, Duc de Noailles, qui la donna à son second fils *Philippe*, Comte de Noailles, aujourd'hui Maréchal de France, sous le nom de *Maréchal de Mouchy*; & depuis le 9 Septembre 1767, son fils aîné, *Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles*, Chevalier né de l'Ordre de Malte, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Versailles, Marly & dépendances, est nommé *Prince de Poix*. Voyez **NOAILLES**.

**POLASTRE**, en Lauragais : Famille noble, recommandable par ses alliances, & par les fujets qu'elle a fournis, tant dans l'Épée que dans la Robe.

**JEAN DE POLASTRE DE VIGNONET**, qui vivoit dans le XVI<sup>e</sup> siècle, épousa *Jeanne du Bofc*, fille de *Jean*, & de *Bérendère de Cairès*, & sœur utérine de *Mathurin III de Calouyn*, Seigneur de la Calouynière, Commandant des Volontaires du Marquis de Mirpoix. Voy. **PATRY-CALOUIN**. De ce mariage vint

**GRÉGOIRE DE POLASTRE**, qui prit le parti de la Robe & fut Président en la Sénéchaussée du Lauragais. Il avoit épousé *Anne de Bonal*, dont il eut plusieurs enfants, entr'autres :

1. **FRANÇOIS**, Conseiller au Parlement de Toulouse, dont la postérité s'est éteinte dans ce siècle. Il n'en reste que Madame de *Varioleri*, mère de Madame de la Motte, femme d'un Conseiller au Parlement de Toulouse; & Madame d'*Aiguevives*, femme d'un Président aux Enquêtes au même Parlement;
2. **VITALIS**, qui s'est marié à *Laurence d'Olmières*, dont la postérité est entièrement éteinte;
3. **JEAN**, qui fut Président en la Sénéchaussée du Lauragais, & n'eut point d'enfants de son mariage avec *Marguerite de Villedo*, Vicomtesse d'Andrezel;
4. Et **MARIE DE POLASTRE DE PLAGNE**, qui s'est mariée à N... *Bertrand de Molleville*, dont descend directement *M. Bertrand*, Conseiller au Parlement de Toulouse, &

par les femmes, les *Serve*, de Pamiers, les *Cambon*, Conseillers audit Parlement, &c.

Les Seigneurs de *Peyrefite* font aussi de la Famille de *Polaftre*, mais d'une branche séparée de la précédente depuis deux siècles.

**POLASTRON.** C'est une des bonnes & anciennes Noblesses du Languedoc, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & nous ne pouvons en rapporter qu'une *Notice*, qu'on lit dans le *Mercur* de France de Juillet 1742, p. 1666.

**JEAN-DENIS, Comte de POLASTRON,** Seigneur de Laurac & de Villeneuve, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1696, Commandant pour S. M. dans les trois Evêchés de Saint-Malo, Dol & Saint-Brieuc, Gouverneur de Mont-Dauphin, en Dauphiné, de Castillon & de Castillonés, mourut le 28 Février 1706, âgé de 64 ans. Il avoit épousé *Henriette de Foucaud*, Vicomtesse de Saint-Girons, Baronne d'Aubiet, &c., dont, entr'autres enfants, pour fils aîné,

**JEAN-BAPTISTE, Comte de POLASTRON,** Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Neuf-Brisach, ci-devant Sous-Gouverneur de M. le Dauphin, qui mourut à Volin, en Bohême, le 4 Mai 1742, âgé de 56 ans. Il avoit épousé, le 27 Novembre 1715, *Françoise-Jeanne-Yolande de Mirmand*, Comtesse de Plaisfan, veuve de *François d'Arennes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur des Ville & Province d'Ivrée, en Piémont, & fille de *Jean-François de Mirmand*, Comte de Plaisfan, & de *Marie-Yolande de Portalès*. Il en a eu :

**JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL**, qui fut ;

Et une fille, qui s'est mariée, le 17 Septembre 1736, avec *Eléonor-François*, Comte d'*Andlau*, en Alsace, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant Châtellerault, par Commission du 24 Février 1738.

**JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL, Comte de POLASTRON,** Gouverneur de Castillon & de Castillonés, Grand Sénéchal du Comté d'Armagnac, ci-devant Colonel du Régiment de la Couronne, dont il s'est démis en 1758, avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 18 Janvier 1746, *Jeanne-Charlotte Hérault*, morte le 14 Avril 1753, âgée de 27 ans, seconde fille de *René Hérault*,

Seigneur de Fontaine-l'Abbé, &c., Intendant de la Généralité de Paris, décédé le 2 Août 1740, & de *Marie-Marguerite Durey*, sa première femme ; & 2<sup>o</sup> en 1767, *Anne-Charlotte de Noé*, fille de *Louis*, dit le Comte de *Noé*, & de *Marie-Anne-Elisabeth de Bréda*. Du premier lit est issu

**GABRIELLE-YOLANDE-CLAUDE-MARTINE**, qui a épousé, le 7 Juillet 1767, *Armand-Jules-François*, Comte de *Polignac*, Mestre de Camp du Régiment du Roi, Cavalerie, qui a été nommé, le 23 Août 1776, premier Ecuyer de la Reine, en survivance & dont S. M. a bien voulu lui accorder l'agrément. Voy. **POLIGNAC**, en Auvergne.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

**POLE de SUFFOLK (DE LA),** Maison d'Angleterre, dont Imhof parle dans son *Histoire général. des Rois & Pairs d'Angleterre*, dern. part., tab. 19.

I. **GUILLAUME DE LA POLE**, dit-il, étoit Marchand à Dun-le-Roi, en Berry, & s'enrichit dans le Commerce, lui & son fils,

II. **GUILLAUME DE LA POLE**, II<sup>e</sup> du nom, qui fournit des vivres à l'Armée du Roi **EDOUARD**, en Ecosse. Il eut, entr'autres enfants,

III. **MICHEL DE LA POLE**, Comte de Suffolk, qui servit dans les guerres de France sous **Henri**, Comte de Lancastre, & sous le Prince de Galles. Il fut père, entr'autres enfants, de

IV. **MICHEL DE LA POLE**, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Suffolk, Chevalier en 1391, qui mourut, au siège d'Harfleur le 14 Novembre 1415. De son mariage il eut plusieurs enfants, entr'autres,

V. **GUILLAUME DE LA POLE**, Chevalier Anglais, successivement Comte, Marquis, puis Duc de Suffolk, qui servoit, en 1416, **HENRI V**, Roi d'Angleterre, dans les guerres de France : on prétend qu'il a pris la qualité d'Amiral de France ; il étoit au siège de Rouen en 1417 ; au couronnement de **HENRI VI**, Roi d'Angleterre, à Paris. La fortune, qui lui fut d'abord favorable, lui devint contraire : le Parlement d'Angleterre le fit arrêter & le bannit ensuite ; comme il se retiroit en France, il fut attaqué par un Vaïlleau du Duc d'Exeter, son ennemi, qui le prit & le mena à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le 2 Mai 1451. Son petit-fils,

VII. **EDMOND DE LA POLE**, Comte de Suffolk, le dernier de sa Maison, ne fut pas plus

heureux que son grand-père; après avoir servi le Roi HENRI VII, dans les guerres qu'il eut en France & au siège de Boulogne, il fut mis dans la Tour de Londres, où il demeura jusqu'au 5 Avril 1513, que le Roi HENRI VIII lui fit trancher la tête, de crainte qu'en son absence le peuple ne le fit Roi.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 têtes de léopard du même; & aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 vols de sable.*

Les Ducs de *Suffolk* d'aujourd'hui ne font pas de cette Maison.

POLEINS, en Bresse; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.*

POLIER (DE), ancienne Noblesse originaire du Rouergue & aujourd'hui établie à Lausanne, Canton de Berne, en Suisse. Suivant des recherches qui ont été faites dans les Archives de la Maison de Ville & ailleurs, par les Consuls de Villefranche, en Rouergue, dont ils ont donné leur certificat le 2 Novembre 1644, collationné par deux Notaires le 27 Avril 1768, & légalisé par le Licutenant principal en la Sénéchaussée & Présidial de ladite Ville, on voit que cette Famille est très-ancienne. Ces Consuls attestent qu'il y a une tour du nom de *Polier*, bâtie en 1091; que dans la banlieue de cette Ville est un terroir appelé *la Ribe de Polier*, à l'extrémité duquel est planté une fort ancienne Croix, qu'on nomme *la Croix de Polier*, ce qui prouve, avec d'anciens titres, que cette Famille y possédoit tout ce terrain, d'autant plus que sur la Croix, élevée & bâtie en grand relief, au milieu du carrefour & terroir de *Polier*, & sur une grande tombe de ceux de ce nom, comme dans beaucoup d'autres endroits, on y voit leurs armes, ainsi que sur une médaille d'or fondée à perpétuité, par les POLIER, au Collège des Pères de la Doctrine Chrétienne de Villefranche, pour être donnée annuellement à celui des Ecoliers de la Classe de Rhétorique qui seroit jugé avoir remporté le prix de la Poésie. On lit dans le même certificat qu'après la mort du Roi JEAN, EDOUARD, Roi d'Angleterre en 1364, étant maître du Pays de Rouergue & de la Guyenne, fit sommer les Consuls de Villefranche, de venir lui prêter serment dans la Ville de Rignac, & que

PIERRE DE POLIER, premier Consul, à qui ce Prince enjoignit sous peine de la vie, de lui prêter serment, le refusa généralement, & auroit péri sans le Seigneur d'Arpajon, qui obtint sa délivrance & la permission de retourner vers les compatriotes, pour les engager à se soumettre. Encouragés par fa générale réponse & suivant son exemple, ils se défendirent contre les Anglais, & restèrent fidèles à leur légitime Souverain. — Ceux de ce nom, qui ont été premiers Consuls de Villefranche, font : noble JEAN DE POLIER, es-années 1440 & 1456; noble GUILLAUME DE POLIER en 1504; noble VEZIAN DE POLIER en 1525; noble GUILLAUME DE POLIER en 1553; noble FRANÇOIS DE POLIER en 1604 & 1614, qui, cette même année, fut député pour l'Assemblée des Etats Généraux tenue à Paris. — Celui qui quitta la France pour passer en Allemagne, durant les troubles de Religion, étoit JEAN DE POLIER, alors Conseiller du Roi de France & son Secrétaire aux Lignes, petits-fils de GUILLAUME, & descendant de PIERRE DE POLIER, qui fut député en 1364, vers EDOUARD, Roi d'Angleterre.

Cette Famille est illustrée dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, par CLAUDE DE POLIER, qui, dans une bataille contre les Anglais, où commandoit Louis, Comte de Toulouse, XI<sup>e</sup> du nom, sous le règne de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, délivra le Dauphin d'un grand péril, c'est pourquoi ce Prince, en reconnaissance de ce bienfait, institua l'Ordre *du Coq*, & en fit premier Chevalier CLAUDE DE POLIER, Gentilhomme du Rouergue : ce fait est rapporté dans Moréri, au mot *Coq*, & tiré des *Antiquités Gauloises & Françaises*, par Borel.

JEAN DE POLIER, Seigneur de plusieurs Tetres & Fiefs, situés dans le territoire de Villefranche, Conseiller, Secrétaire du Roi de France, vint en Suisse, en 1553, comme Chargé d'Affaires auprès des Grisons & Lignes Suisses, emploi qu'il exerça jusqu'à la mort, arrivée en 1610. Les guerres civiles l'avoient empêché de retourner dans sa Patrie, & après avoir séjourné à Soleure, Berne, Bâle, Genève, il se fixa enfin à Lausanne, au Canton de Berne, où ses descendants tiennent un rang distingué parmi les Familles nobles du Pays. Il avoit épousé, en 1554, à Genève, *Catherine de la Bothière*, fille de *Paul*, Gentilhomme du Pays de Bresse. Ses

descendants se trouvent à présent divisés en trois branches subsistantes :

I. La première, qui est celle de POLIER-BOTTENS, avoit pour chef JEAN-JACQUES DE POLIER, né en Juin 1670, premier Gentilhomme de S. A. Electorale de Brandebourg, déclaré son Ecuyer lorsque cette Princesse devint première Reine de Prusse. Il se retira à Laufanne, fut premier Banneret de cette Ville, Colonel du premier Régiment du Pays, & est mort le 11 Mars 1747. Il avoit épousé noble *Salomé Quiçard*, fille de noble *Jacques-Etienne*, Seigneur de Givoens, Genolier, & Co-Seigneur de Coppet, &c. Elle est décédée à Laufanne le 28 Janvier 1735, ayant eu de son mariage :

1. JACQUES-HENRI, qui suit ;
2. GEORGES, né en Février 1702, mort Colonel en second du Régiment des Gardes Hanovriennes & Commandant de Mollen, dans le Duché de Saxe-Lauenbourg, où il a été inhumé en 1752 ;
3. JEAN-DANIEL, rapporté après son aîné ;
4. ETIENNE, mort à Madrid en Mai 1775, sans laisser de postérité ;
5. PAUL-PHILIPPE, mort Officier Général dans les Troupes de la Compagnie Anglaise pour les Indes Orientales en 1759, au Fort Saint-Georges, dont il étoit Gouverneur ;
6. ANTOINE-NOË, rapporté après ses deux frères ;
7. Et BENJAMIN-GODEFROY, mort Capitaine d'Infanterie, dans les Troupes Hanovriennes, au Régiment du Général-Comte de *Zastrow*, dont il avoit épousé la fille, & de laquelle il n'a point eu d'enfants.

II. JACQUES-HENRI DE POLIER-BOTTENS, né en Novembre 1700, Conseiller de Laufanne, a épousé, en Novembre 1721, *Françoise de Moreau de Broffe*, fille de noble *François de Moreau*, Seigneur de Broffe, dans la Bresse, & de noble *Marie du Mur de Grandvaux*. Il en eut

III. ANTOINE-LOUIS-HENRI DE POLIER, né en Février 1741, actuellement Officier Général au service de la Compagnie Anglaise, aux Indes Orientales, premier Ingénieur Commandant du Fort Wuillams, à Calcuta, dans le Bengale.

II. JEAN-DANIEL DE POLIER, né en Mai 1703 (troisième fils de JEAN-JACQUES, & de noble *Salomé Quiçard*), successivement Capitaine au Régiment Suisse d'Affry, en France, puis Capitaine au Régiment Suisse de

Buch, au service d'Espagne, est mort en Avril 1747. Il avoit épousé, en Juin 1730, *Susanne de Sauffure*, fille de *Benjamin*, & de noble *Emilie Gaudard*, de Laufanne. De ce mariage il a laissé

JEAN-BENJAMIN, né en 1731, Major d'Infanterie dans les Troupes Electorales de Hanovre.

II. ANTOINE-NOË DE POLIER, Seigneur de Bottens, né le 27 Décembre 1713 (sixième fils de JEAN-JACQUES, & de noble *Salomé Quiçard*), a épousé, le 13 Avril 1744, *Elisabeth-Antoinette-Susanne de Lagier*, fille de *Paul-Alexandre de Lagier-Pluvianes*, de Die, en Dauphiné, & de noble *Jeanne Noguier*, d'Aigues-Mortes, en Languedoc. Leurs enfants sont :

CHARLES-GODEFROY-ETIENNE, né le 11 Juin 1753 ;

Et HENRI-ETIENNE-FITZ-ROGER, né le 27 Juillet 1754, premier Lieutenant au Régiment Suisse d'Erlach, en France.

I. La seconde branche est celle de POLIER-SAINT-GERMAIN, qui a commencé à GEORGES DE POLIER, Seigneur de Saint-Germain, né en Décembre 1675, frère puîné de JEAN-JACQUES DE POLIER. Il épousa, en 1704, *Anne Dallièz de Cauffade*, fille de noble *Antoine Dallièz*, Baron de Cauffade, & de *Marthe de Gariffon*. Il en eut

II. ANTOINE DE POLIER-SAINT-GERMAIN, né le 15 Juin 1705, Seigneur, Bourgmestre de la Ville de Laufanne, qui a épousé, en 1730, *Henriette de Chandieu de Corcelles*, fille de *Paul de Chandieu* & d'*Anne de Pellissary*. De ce mariage font issus :

1. JONATHAN, qui suit ;
2. Et LUC, rapporté après son aîné.

III. JONATHAN DE POLIER, né le 18 Décembre 1733, Seigneur de Corcelles-le-Jorat, Afesseur de la Cour Baillivale de Laufanne, ci-devant Officier au Régiment Suisse de Jenner, aujourd'hui d'Erlach, au service de France, & présentement Capitaine de Grenadiers dans un Régiment de Milice du Pays, a épousé, le 22 Octobre 1767, noble *Louise de Sauffure*, veuve d'*Etienne d'Aubonne*, Capitaine au service de Leurs Hautes-Puissances, & fille de *David de Sauffure*, Baron de Bercher, Seigneur de Bavois, &c., & d'*Angélique Mannlich* ; celle-ci fille de noble *Georges Mannlich*, Seigneur de Bettens,

mort Lieutenant Général au service de France.

III. LUC DE POLIER-SAINT-GERMAIN (frère du précédent), né en Septembre 1740, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses en France, s'est marié, en 1770, à noble *Eléonore Hardy*, fille de noble *Armand Hardy*, Colonel au service de Hollande.

I. La troisième branche est celle de POLIER-VERNAND, qui a commencé à GEORGES DE POLIER, Seigneur de Vernand, Co-Seigneur d'Étoy, qui s'est marié, l'an 1675, à *Louise de Coucault*, fille d'*Étienne*, Seigneur d'Étoy, de laquelle il eut

II. ÉTIENNE-BÉNIGNE de POLIER, Seigneur de Vernand & d'Étoy, Conseiller à Lausanne, qui épousa, en 1710, *Françoise de Tavel*, fille de noble *Rodolphe de Tavel*, du Conseil Souverain de Berne, & de *Louise de Chandieu de l'Isle*. Leurs enfants sont :

JEAN-HENRI, né le 4 Mai 1715, Seigneur, Lieutenant Baillival à Lausanne;

Et GEORGES-LOUIS, né le 18 Janvier 1718, Colonel au Régiment des Gardes Suisses de S. A. S. le Prince Stathouder.

Il y avoit la branche de POLIER de BRETAGNY, éteinte depuis peu, qui avoit commencé à JEAN DE POLIER (cadet des petits-fils de JEAN, auteur des POLIER établis en Suisse), lequel avoit acquis les Terres de *Bretigny, Goumoëns-le-Châtel*, & en partie celle de *Saint-Barthélemy*. Il eut pour enfants :

1. JEAN, Colonel d'un Régiment de son nom, au service de France, qui fut tué, à la tête de la Brigade qu'il commandoit, à la bataille de Steenkerke en 1692: il mérita, par sa valeur, les éloges même du Monarque;
2. Et THÉODORE de POLIER de BRETAGNY, qui avoit eu aussi une Compagnie Suisse en France.

Les armes de POLIER sont : *d'argent, au coq hardi de sable, becué, membré, crêté & barbé de gueules*. Cimier : *un casque surmonté d'un coq aux ailes éployées*. Supports : *deux licornes*. Devise : *ET PHœBI ET MARTIS, le tout entouré de l'accolade de l'Ordre du Coq, qui pend à un ruban couleur de feuille morte et noir*. Voyez aussi PORLIER.

\* POLIGNAC, Maison d'Auvergne, qui tire son nom de l'ancien Château de *Polignac*, situé dans le *Velay*, sur une grande & vaste roche, qui étoit autrefois consacrée à *Apol-*

*lon*. — *Sidoine Apollinaire* parle du Château de *Polignac*, comme de sa maison paternelle. Les Vicomtes du Pays de *Velay*, ou de *Polignac*, qui subsistent encore aujourd'hui, descendent, à ce que l'on prétend, d'un *Apollinaire*, Vicomte de *Velay*: ces Vicomtes ont eu longtemps toutes les marques de Souveraineté. (Voy. dans les *Tabl. général*, de *Chazot* de *Nantigny*, la fuite des Vicomtes de *Velay*, ou de *Polignac*, part. II, p. 255.) — Voici ce que *Piganiol* de la *Force* a découvert en partie sur la Maison de *POLIGNAC*, en Auvergne, différente de celle du même nom en *Saintonge*, dont nous parlerons ensuite.

I. ARMAND, I<sup>er</sup> du nom, Vicomte de *POLIGNAC*, fonda l'Eglise de son Château avec *Alix*, sa femme, en 1062. Il en eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et ÉTIENNE, surnommé *Brisefer*, à cause de sa force extraordinaire, qui fut Evêque de *Clermont* vers 1053, & le fit Moine à *Lérins*, avec un de ses neveux, qui étoit Chanoine & Comte de *Brioude*, sans cependant quitter son Evêché.

II. GUILLAUME, Vicomte de *POLIGNAC*, épousa *Adélaïde*, dont vinrent :

1. PONS, mort sans postérité;
2. Et HÉRACLE, qui suit.

III. HÉRACLE, Vicomte de *POLIGNAC*, se croisa au Concile de *Clermont*, porta le grand Etendard de l'Eglise à la Terre Sainte, fut tué à *Antioche* en 1098, & laissa de *Jeanne de Montboissier*, son épouse,

IV. PONS, Vicomte de *POLIGNAC*, vivant en 1105, qui eut de sa femme, nommée *Elisabeth*,

V. ARMAND, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *POLIGNAC*, en 1130, qui s'est marié à *Auxilende*, dont le nom de famille est inconnu, & de laquelle il eut

VI. PONS, Vicomte de *POLIGNAC*, III<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Guillemette de Ceiffac*, dont

VII. HÉRACLE, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *POLIGNAC*, vivant en 1168, qui eut pour femme *Beliffende*, ou *Ajalide* de *Clermont*, fille de *Guillaume*, Comte de *Clermont* & de *Montferrand*, Dauphin d'Auvergne, & d'*Isabeau de Dampierre*, sa seconde femme. De cette alliance sortit

VIII. PONS, IV<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *POLIGNAC*, qui fit la guerre à *Pierre*, Evêque du



Puy, ce qui força Louis le Jeune de venir en Auvergne, avec une Armée. PONS fut fait prisonnier par l'Armée de ce Prince, & mené à Paris en 1171, & vivoit encore en 1213. Il avoit épousé *Alcinoïs de Montlaur*, dont

IX. PONS, V<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, qui s'est marié, en 1223, avec *Alix de Trainel*, morte en 1248, fille de *Garnier de Trainel*, en Latin *Garnerii de Triangulo*, suivant l'*Hist. de la Maison d'Auvergne*, tom. II, p. 251. Il en eut

X. ARMAND, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, vivant en 1261, qui épousa *Béatrix de Mercœur*, fille de *Béraud*, VIII<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Uffel, & de *Béatrix de Bourbon*. De ce mariage naquit

XI. ARMAND, IV<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, mort en 1289, qui s'allia avec *Marguise de Châteauneuf*, Dame de Randon, morte en 1311, laissant :

1. ARMAND, qui suit;
2. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

XII. ARMAND, V<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, épousa, 1<sup>o</sup> en 1309, *Catherine de Bouzols*, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> *Polie de Poitiers*, dont vint une fille, nommée

MARGUERITE, morte sans alliance, qui eut des cousins germains pour héritiers.

XIII. GUILLAUME DE POLIGNAC, Seigneur de Randon (second fils d'ARMAND, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Marquise de Châteauneuf*, épousa, avant 1315, *Béatrix de Baux*, dont :

JEAN, qui suit;  
Et ISABEAU, qui épousa *Bertrand de Rochefort*, Seigneur d'Aurouze & de Saillans.

XIV. JEAN DE POLIGNAC, Seigneur de Randon, mort avant son père, avoit épousé, vers 1340, *Marguerite de Roquefeuil*, & en eut :

1. RANDONNET, Seigneur de Randon, puis Vicomte de POLIGNAC, par le décès de MARGUERITE, sa cousine: il mourut sans enfants;
2. RANDON, qui suit;
3. Et VALPURGE, rapportée ci-après.

XV. RANDON I<sup>er</sup>, dit ARMAND, VI<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, Seigneur de Randon, épousa, en 1367, *Mafcaronne Aycelin de Montaigu*, dont :

1. JEAN, mort sans enfants & avant son père;
2. RANDON, qui suit;

3. Et MARGUERITE, qui épousa, le 4 Juin 1398, *Louis de Montlaur*, dit le Grand; elle est morte ayant eu postérité. Voyez MONTLAUR.

XVI. RANDON DE POLIGNAC, II<sup>e</sup> du nom, mort, avant son père, en 1399, avoit épousé *Jeanne*, Dauphine d'Auvergne, fille de *Béraud*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & de *Marguerite de Sancerre*, sa seconde femme. Il n'en eut point d'enfants.

XVII. VALPURGE, Vicomtesse de POLIGNAC, Dame de Randon & de Randonnet, héritière de sa Maison, se maria, en 1349, avec *Guillaume*, Seigneur de Chalencon, fils de *Bertrand*, & arrière-petit-fils de *Bertrand*, à la charge que leurs enfants prendroient le nom & les armes de POLIGNAC. Il y a des Auteurs qui assurent que ce *Guillaume de Chalencon* étoit sorti de la Maison de POLIGNAC, par ETIENNE, Seigneur de Roche-Savine, fils cadet de PONS, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, & qu'ETIENNE, ayant épousé l'héritière de la Maison de Chalencon, fut obligé d'en transmettre le nom à sa postérité. N'ayant pas vu les preuves qui ont déterminé ces Auteurs à soutenir ce sentiment, nous ne prendrons aucun parti là-dessus. Ce que nous pouvons dire, c'est que ceux du nom de Chalencon n'étoient point au-dessous de l'alliance de la Maison de POLIGNAC, & ne lui cédoient ni en ancienneté ni en grandeur. *Guillaume de Chalencon* contracta une seconde alliance, le 27 Août 1378, avec *Catherine*, Dame de la Motte-Saint-Jean, veuve de *Jean*, I<sup>er</sup> du nom, dit *Bourdin*, Seigneur de Saligny, & il eut de ce second mariage, outre les enfants du premier lit, que nous rapporterons ci-après: *Guillaume de Chalencon*, Evêque du Puy-en-Velay, & *Ifabeau de Chalencon*, femme d'*Armand*, Seigneur de la Rouë. VALPURGE DE POLIGNAC, sa première femme, lui laissa de son mariage :

PIERRE, qui suit;  
Et BÉATRIX DE CHALENCON, dite DE POLIGNAC, qui épousa *Agne de la Tour*, Seigneur d'Oliergues.

XVIII. PIERRE DE CHALENCON, dit ARMAND, VII<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, à cause de sa mère, épousa *Marguerite de Saligny*, fille de *Jean*, I<sup>er</sup> du nom, dit *Bourdin*, Seigneur de Saligny, & de *Catherine de la Motte-Saint-Jean*; celle-ci seconde femme

de *Guillaume de Chalencon*, son père. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-ARMAND, qui suit ;
2. ISABEAU, seconde femme, en 1416, de *Louis*, furnommé le *Grand*, Baron de *Montlaur*, ci-dessus ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Urbain*, Comte de *la Chambre*, en Savoie.

XVI. LOUIS-ARMAND, Vicomte de POLIGNAC, Seigneur de Chalencon, se maria, en 1419, avec *Ifabeau de la Tour*, fille de *Bertrand*, V<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Boulogne*, Comtesse d'auvergne. Leurs enfants furent :

1. GUILLAUME-ARMAND, qui suit ;
2. PIERRE, Evêque du Puy-en-Velay ;
3. BERTRAND, Evêque de Rodez en 1457 ;
4. Et LOUISE, qui épousa *Beraud de Beaufort*, Vicomte de Valernes, en Provence, mort sans postérité. Voyez BEAUFORT, branche des Seigneurs de *Canillac*.

XVII. GUILLAUME-ARMAND, I<sup>er</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, Seigneur de Chalencon, épousa *Amédée de Saluces*, Dame de Caramagne, en Piémont, fille de *Mainfroy*, Comte de Cardé, Maréchal de Savoie, & de *Françoise de Montmayeur*. Il mourut le 12 Août 1473, laissant :

1. CLAUDE, dit ARMAND, X<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, mort sans enfants, en 1509, de son mariage avec *Jacqueline de Chabannes* ;
2. GUILLAUME-ARMAND, qui suit ;
3. BERTRAND, Evêque de Rodez ;
4. JEAN, Seigneur de Randan, Gouverneur des Ville & Châteaux de Livourne & de Pietrasanta, en Italie, qui s'est marié, par contrat du 17 Juin 1493, à *Jeanne de Chambes*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Montfoucauld, &c., & de *Jeanne Chabot*. Il en eut ANNE, Dame de Randan & de Beaumont, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Charles de Bueil*, Comte de Sancerre ; & 2<sup>o</sup> le 5 Février 1518, *François*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de la *Rochefoucauld*, &c., dont des enfants. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).

5. ISABEAU, qui s'est mariée à *Jacques*, Seigneur de *Tournon* ;
6. ISABEAU, dite la *Jeune*, qui a épousé *Gilbert de la Fayette*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Romain, &c., dont des enfants. Voy. FAYETTE (DE LA) ;
7. ANTOINETTE, qui s'est alliée 1<sup>o</sup> à *Claude de Montbel*, Comte d'Entremont, dont elle n'eut pas d'enfants ; 2<sup>o</sup> à *Béraud-Dauphin de Lespinasse*, Seigneur de Saint-Ipize &

de Combronde, fils de *Jean*, I<sup>er</sup> du nom, Baron de *Lespinasse*, Seigneur de Chaugy, & de *Blanche*, Dauphine d'auvergne, Dame de Saint-Ipize ; & 3<sup>o</sup> à *Hugues de la Palu*, Comte de Varax, &c., dont des enfants. Voy. PALU (DE LA) ;

8. CATHERINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean de la Tour*, Seigneur de Montgacon ; & 2<sup>o</sup> à *Pierre d'Urfe*, Grand Ecuyer de France ;
9. ANTOINETTE, femme de *Godefroy de la Tour*, Seigneur de Montgacon, frère puîné du précédent ;
10. Et GABRIELLE, Abbesse d'Avesnes.

XVIII. GUILLAUME-ARMAND, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, Baron de Chalencon, mort en 1518, avoit épousé, en 1511, *Marguerite de Pompadour*, fille d'*Antoine*, Sire de *Pompadour*, & de *Catherine de la Tour*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS-ARMAND, qui suit ;
2. FRANÇOISE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean*, Seigneur de *Gramont* ; 2<sup>o</sup> à *Jean d'Alaron*, Seigneur de Montfrin ; 3<sup>o</sup> le 26 Septembre 1532, à *Jean de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier ; & 4<sup>o</sup> à *Jean*, Baron de *Lugny*, Seigneur de St.-Trivier, en Dombes, dont elle eut une fille. Voy. LUGNY ;
3. Et CATHERINE, qui épousa *François*, Seigneur de *Langeac*.

XIX. FRANÇOIS-ARMAND, Vicomte de POLIGNAC, Baron de Chalencon, furnommé le *Grand Justicier*, mort le 20 Novembre 1562, avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Anne de Beaufort* ; & 2<sup>o</sup> en 1553, *Philiberte de Clermont*, veuve de *Jean d'Ancezone*, Baron de Thor, & fille d'*Antoine*, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *Clermont*, Bailli de Viennois, & d'*Anne de Poitiers*. Du premier lit vint

1. CLAUDE, dit ARMAND XII, Vicomte de POLIGNAC, qui est mort sans enfants.

Et du second lit il eut :

2. LOUIS-ARMAND, qui suit ;
3. CHRISTOPHE, Baron de Chalencon, qui s'est marié, en 1591, à *Jeanne de Saint-Nectaire*, fille de *François*, Comte de *Saint-Nectaire*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Laval* ;
4. CATHERINE, qui épousa *Aymar*, Seigneur de *Saint-Priest* ;
5. Et JEANNE, qui s'allia, 1<sup>o</sup> à *Marc Itier*, Baron de *Joran* ; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Moiter*, Seigneur de *Champetières*.

XX. LOUIS, II<sup>e</sup> du nom, dit ARMAND, XIV<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, Baron de Chalencon, Seigneur de *Champetières*, Che-

valier de l'Ordre du Roi, épousa *Françoise de Montmorin*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Saint-Hérem, &c., & de *Louise d'Urfé*. Il mourut en Février 1584, laissant :

1. GASPARD-ARMAND, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Marquis de Chalencou, Seigneur d'Auzon, marié à *Anne de Chazeron de Fontenilles*, fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Saint-Nedaire*. Il eut pour fille unique,

CLAUDE-FRANÇOISE, qui épousa *Henri de la Rochefoucauld*, Baron d'Arlet, Comte de Coufages, dont postérité. Voy. RO-CHEFOUCAULD (DE LA).

3. ET LOUISE, qui épousa, le 15 Février 1600, *François de Saint-Martial*, Baron de Drugéac, dont des enfants.

XXI. GASPARD-ARMAND, Vicomte de POLIGNAC, Marquis de Chalencou, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 14 Mai 1633 & Gouverneur de la Ville du Puy-en-Velay & du Vivarais la même année, épousa *Claudine de Tournon*, fille aînée de *Just-Louis*, Seigneur de Tournon, Comte de Rouffillon, & de *Madeleine de la Rochefoucauld*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-ARMAND, qui suit ;
2. MELCHIOR, Seigneur de Beaumont, Abbé de Montebourg, qui mourut, le 8 Juillet 1699, âgé de 88 ans.
3. PHILIBERTE, qui épousa, en 1626, *Christophe-Melchior de Beaufremont*, Comte de Cruzilles, &c., mort sans enfants ;
4. ET ISABEAU, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> le 29 Mars 1638, à *François-Gabriel d'Espinchal*, Baron de Dunières ; & 2<sup>o</sup> le 12 Novembre 1644, à *Jean de Tubières de Grimoard de Pefels*, de *Levis*, Comte de Caylus, dont postérité.

XXII. LOUIS-ARMAND, III<sup>o</sup> du nom, Vicomte de POLIGNAC, Marquis de Chalencou, Baron de Randon, &c., né le 13 Décembre 1608, Gouverneur de la Ville du Puy & des Pays de Velay & de Vivarais, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1661, en reçut le Collier le 25 Mars 1662, à Pézénas, en Languedoc, & mourut, en la Ville de Puy, le 3 Septembre 1692. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 14 Février 1638, *Susanne des Serpents de Gondras*, Dame de Rochebaron, fille de *Claude des Serpents*, Baron de Gondras, & d'*Antoinette de Rochebaron* ; 2<sup>o</sup> le 17 Février 1648, *Isabelle-Esprite de la Baume*,

fille de *Ferdinand*, Comte de Montrevel, & de *Marie Ollier de Nointel* ; & 3<sup>o</sup> *Jacqueline de Grimoard de Beauvoir*, fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres, & de *Gréfinde de Beaudan*. Elle est morte le 7 Novembre 1721. Du premier lit vint

1. ANTOINETTE, morte Religieuse Carmélite, à Paris, le 13 Novembre 1690.

Du second lit fortirent :

2. JEAN, Chevalier de Malte, mort jeune ;
3. ISABELLE, aussi morte jeune.

Et du troisième lit il eut :

4. SCIPION-SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD, qui suit ;
5. MELCHIOR, né le 11 Octobre 1661, Abbé de Bon-Port, Mouzon, Begard, Corbie & d'Anchin, l'un des 40 de l'Académie Française, Ambassadeur Extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote à Rome, Ambassadeur Plénipotentiaire pour le traité de Paix d'Utrecht, nommé Cardinal-Prêtre, du titre de *S<sup>te</sup>. Marie-des-Anges*, le 30 Janvier 1713, par le Pape CLÉMENT XI, Maître de la Chapelle du Roi, Grand Maître de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier le 3 Novembre 1716, Ambassadeur Extraordinaire à Rome, Archevêque d'Auch, Primat d'Aquitaine de la Novempopulanie & du Royaume de Navarre en Novembre 1725, reçu Prélat-Commandeur des Ordres du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1733, qui mourut le 20 Novembre 1741, fut inhumé à Saint-Sulpice, & son cœur porté à l'Abbaye d'Anchin.

XXIII. SCIPION-SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD, Marquis de POLIGNAC, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Puy-en-Velay, mourut à Paris, le 4 Avril 1739, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 22 Avril 1686, *Marie-Armande de Rambures*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, morte en 1706, fille de *Charles*, Marquis de *Rambures*, & de *Marie de Bautre* ; & 2<sup>o</sup> le 9 Juillet 1709, *Françoise de Mailly*, fille de *Louis*, Comte de *Mailly*, &c., & d'*Anne-Marie-Françoise de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint

1. LOUIS-ARMAND, Marquis de Chalencou, né le 16 Février 1687, mort en 1693.

Et du second lit fortirent :

2. LOUIS-MELCHIOR-ARMAND, qui suit ;
3. FRANÇOIS-CAMILLE, rapporté après son aîné ;
4. ET LOUIS-DENIS-AUGUSTE, né en 1720, Chevalier de Malte, Prieur de Nantua, Colo-

nel du Régiment de Brie en 1748, fait Brigadier le 5 Octobre 1758, mort en 1759.

XXIV. LOUIS-MELCHIOR-ARMAND, Marquis DE POLIGNAC & de Chalençon, né le 1<sup>er</sup> Février 1717, Colonel du Régiment Dauphin, Etranger, Cavalerie, le 10 Avril 1738, dont il s'est démis en 1742, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Ecuyer de M. le Comte d'Artois, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1777, avoit épousé, le 16 Décembre 1738, *Marie-Zépherine*, ou *Diane-Marie-Zépherine-Adélaïde Mazarini-Mancini*, morte en 17... , fille de *Jacques-Hippolyte*, dit *le Marquis de Mancini*, & d'*Anne-Louise de Noailles*. Ils ont pour enfants :

1. ARMAND-JULES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1747 ;
3. DIANE-FRANÇOISE-ZÉPHERINE, née le 14 Octobre 1746 ;
4. Et DIANE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 12 Août 1748.

XXV. ARMAND-JULES-FRANÇOIS, Comte DE POLIGNAC, né le 9 Juin 1745, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment du Roi, Cavalerie, a été nommé, le 23 Août 1776, premier Ecuyer de la Reine en survivance, dont S. M. a bien voulu lui accorder l'agrément. Il a épousé, le 7 Juillet 1767, *Gabrielle-Yolande-Claude-Martine de Polastron*, fille de *Jean-François-Gabriel*, Comte de *Polastron*, Grand Sénéchal du Comté d'Armagnac, & de *Jeanne-Charlotte Hérault*, sa première femme.

XXIV. FRANÇOIS-CAMILLE, appelé *le Marquis de POLIGNAC*, né en 1719 (frère puîné de LOUIS-MELCHIOR-ARMAND), ancien Lieutenant des Gendarmes, Brigadier des Armées du Roi, a épousé, le 9 Décembre 1742, *Marie-Louise de la Garde*, fille unique du Préfident de ce nom, dont deux enfants. Ils ont acquis, vers l'an 1745, la Terre de *Montpiveau*, en Orléanais.

(C'est ce que nous pouvons dire sur cette Maison, n'ayant rien reçu sur son état actuel.)  
Les armes : *fascé d'argent & de gueules de 6 pièces*.

POLIGNAC, en Saintonge. L'opinion est que cette ancienne Maison est sortie des premiers Vicomtes DE POLIGNAC, dont ils ont toujours conservé le nom.

I. Il est prouvé par titres qu'un Seigneur

de la Maison de POLIGNAC, nommé ACHARD (& appelé dans une *Généalogie* manuscrite GUILLAUME, fils puîné de GUILLAUME II, Seigneur de Randon, & de *Marguerite de Roquefeuil*), servit en qualité de Commandant des Armées du Roi, sous JEAN, Duc de Berry & d'Auvergne, frère du Roi CHARLES V, dans les guerres du Poitou, Saintonge, Périgord & Quercy, contre les Anglais, & que, du consentement du Roi & du Duc de Berry, il épousa une Demoiselle de Saintonge, nommée *Jeanne de Sallebruche*, d'une ancienne Maison, qui lui apporta de grands biens, fille d'*Achard de Sallebruche*, Seigneur d'Escocieux, & nièce de *Rolland d'Oton*, Seigneur de Vénérand & de Chez-Chévrier. Elle recueillit les successions de son oncle & de son père, qui, conjointement avec le Comte de *Taillebourg*, possédoit par moitié le droit de bottage du sel, qui se débitoit sur le port de *Taillebourg*. Cet ACHARD DE POLIGNAC, 1<sup>er</sup> du nom, qui vivoit en 1369, a, dans son contrat demaria ge, les qualités éminentes que prennent alors les plus grands Seigneurs. Ses enfants furent :

1. ACHARD, ou ACHARDON, qui suit ;
2. Et ISABEAU, mariée à *Martin Tison*, Seigneur d'Argence, en Angoumois. Elle partagea avec son frère, & eut la Terre de *Chez-Chévrier*, & une somme d'argent.

II. ACHARD DE POLIGNAC, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Escocieux, de Vénérand, & du Bottage de *Taillebourg*, vivoit vers l'an 1428. Il épousa *Marguerite Seguin*, Dame des Fontaines, Fléac, des Roys, Antignac & Fors, & quitta ses armes pour prendre celles de sa mère, ou de sa femme, dont il eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. FOUCAUD, auteur de la Branche des Seigneurs des *Fontaines*, rapportée ci-après ;
3. Et MARIE, qui épousa, en 1450, *Jacques de Nesmond*, Chevalier, dont postérité. Voy. NESMOND (DE).

III. HENRI DE POLIGNAC, Seigneur d'Escocieux, Vénérand, &c., eut en partage tous les biens paternels, & épousa le 18 Juin 1436, *Agnès de Chabanais*, fille de N... de *Chabanais*, Seigneur de Comporté, &c., Sénéchal & Gouverneur d'Angoumois & des Ville & Château de Cognac, dont :

- PIERRE, qui suit ;
- Et JACQUETTE.

IV. PIERRE DE POLIGNAC, Chevalier, Sei-

goumois; 2° à *Jean-Louis de Linières*, Seigneur de Linières, en Auvergne; & 3° à *Jacques de Blots*, Seigneur de Rouffillon: elle mourut fans enfans de ses trois mariages;

5. ISABEAU, mariée, en 1607, à *Hélie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa, la Laigne, &c., d'où font descendus les autres Seigneurs du Fa & de la Laigne, du nom de *Sainte-Hermine*, & la Comtesse de Maillé;
6. Et ESTHER, qui épousa, en 1614, *Bérard de Ségur*, 11<sup>e</sup> du nom, d'une illustre Maison de Guyenne, Chevalier, Vicomte de Cabanac, Seigneur de Saint-Germain, du Grand-Peuch, &c., dont postérité.

VIII. LÉONOR, ou LÉONARD DE POLIGNAC, Seigneur des Fontaines, épousa, en 1617, *Léa de Bonnefoy*, fille de *Jean de Bonnefoy*, qualifié, dans un Mémoire, *Chevalier*, Seigneur de Jarnac, Champagne, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Pons, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, mort en bas âge;
3. & 4. LÉONOR & CÉSAR, morts au service;
5. & 6. HÉLÈNE & LOUISE;
7. Et ESTHER, morte jeune.

IX. FRANÇOIS DE POLIGNAC, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Fontaines, &c., épousa, 1<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Avril 1640, *Madeleine Labbé*, veuve de *Gédéon de la Rochefoucauld*, Chevalier, Seigneur du Parc d'Archiac, la Rigaudière, &c., fille de *Jean Labbé*, Seigneur de Saint-Sorlin, & sœur de *Jeanne Labbé*, femme de *François de Saint-Gelais*, Seigneur de Montchaude, &c.; & 2<sup>o</sup> *Marie Trotti de la Chétardie*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chétardie, du Solier, &c., & de *Charlotte de Nesmond*: elle étoit sœur de *Joachim Trotti de la Chétardie*, Curé de Saint-Sulpice à Paris, qui fut nommé, par Louis XIV, à l'Évêché de Poitiers, qu'il n'accepta point. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
  2. ANNE, vivante en 1649.
- Et du second lit vinrent :
3. & 4. Deux fils, morts jeunes;
  5. CLAUDE, rapporté après son aîné;
  6. & 7. DIANE-FRANÇOISE & JULIE.

X. FRANÇOIS DE POLIGNAC, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Fontaines, &c., justifia de son ancienne noblesse, suivant un Jugement rendu le 24 Août 1667, par M. d'Aguessau, alors Intendant de Limoges. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1674, *Elisabeth Jalais*, fille d'*André*, Ecuyer, Sei-

gneur de la Vaux; & 2<sup>o</sup> *Françoise Guy*. De la première vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. HÉLÈNE, née le 30 Juin 1677, reçue, en 1688, à Saint-Cyr, où elle est morte.

Et de la seconde font fortis plusieurs enfans, dont il ne reste que

3. FRANÇOIS, dit FRANCILLON, en son jeune âge, qui a été Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar: il épousa 1<sup>o</sup> N... de la Rochefoucauld, veuve de N... *Prévost*, Marquis de Touchimbert, Capitaine des Vaisseaux du Roi; & 2<sup>o</sup> N... de Curçay. Il a trois filles, favoir :
  1. ANNE, mariée à *Daniel Dubois*, Seigneur de Chazelin;
  2. HENRIETTE-DIANE, qui épousa *Jean de Roquart*, Seigneur des Planches;
  3. Et JULIE, Religieuse à Saint-Amand, en Auvergne.

XI. FRANÇOIS DE POLIGNAC, V<sup>e</sup> du nom, fut Enseigne de Vaisseau, & épousa *Pauline de Trotelle*, dont :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit;
2. & 3. HÉLÈNE-SOPHIE & ROSANNE.

XII. FRANÇOIS-ALEXANDRE, appelé le Comte de POLIGNAC, d'abord Lieutenant des Vaisseaux du Roi, puis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp en 1758, premier Gentilhomme de feu M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, a épousé, le 2 Octobre 1739, *Françoise-Elisabeth Fédérbe de Modave* (héritière d'une branche de la Maison de Foix), Dame d'Emery, en Brie, fille de *Louis-Denis Fédérbe de Modave*, Chef d'Artillerie, & de *Gabrielle-Elisabeth de Jean de Launac*. Elle est morte en 1758, ayant eu six enfans, entr'autres :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit;
2. CLAUDE-LOUISE-ELISABETH-SOPHIE, née le 5 Août 1740, qui s'est mariée, le 4 Février 1759, à *Claude-Anne-François Pellot*, Comte de Trévières, en Normandie, le 12 Avril 1760;
3. MARIE-FRANÇOISE, qui s'est alliée, le 22 Octobre 1764, à *François-Marie de Pérusse d'Escaers*, Marquis de Montal, Roquebrou, dont postérité;
4. Et CHARLOTTE-ELISABETH, née le 12 Octobre 1746.

XIII. LOUIS-ALEXANDRE, appelé le Marquis de POLIGNAC, né en Décembre 1742, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment de

Clermont-Prince, mourut à Paris le 14 Juillet 1768. Il avoit épousé, en 1767, *Constance-Gabrielle-Bonne*, fille du Vicomte de Rumain. Il a laissé une fille, âgée de 3 mois.

X. CLAUDE DE POLIGNAC (fils de FRANÇOIS, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marie Trotti de la Chétardie*, sa seconde femme), épousa *Marie de Crèveœur*, fille de *Charles-Martin*, Marquis de *Crèveœur*, Seigneur de Vienne, Pailly, &c., & de *Françoise Texier d'Hautefeuille*. Il en eut

XI. GUILLAUME-ALEXANDRE, dit *le Comte de POLIGNAC*, Capitaine au Régiment du Roi, qui a épousé *Marie-Jeanne-Louise de Saluces*, de laquelle il a un fils & une fille.

BRANCHE  
des Seigneurs de SAINT-GERMAIN,  
en Saintonge.

V. GASPARD DE POLIGNAC (fils puiné de JEAN, Seigneur des Fontaines, & de *Marguerite de la Brouffe*), eut la Terre des Roys, par le partage qu'il fit le 2 Août 1517, avec FRANÇOIS, son frère aîné, & ses sœurs, & fut aussi Seigneur de la Terre & Châtellenie de Saint-Germain, nommée *Saint-Germain-de-Lufignan*, en Saintonge, qui joint celle de Jonzac, & fait aujourd'hui une partie de celle de Clam : il paroît que cette Terre lui vint de sa seconde femme. On le trouve qualifié *Gouverneur de Blaye*. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marie Gafster*, Dame de Jos, en Médoc; & 2<sup>o</sup> *Louise de la Roche-Andry*, fille de *François*, Seigneur de Clam, & de *Louise de Bourdeilles*. Du premier lit il eut

1. MARGUERITE, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur de la Valade (a), petit-fils de *François*, & de *Marguerite Turpin*, de la Maison de *Turpin de Criffé*, fille de *Jacques Turpin*, Seigneur de Montoiron, Criffé, &c., & d'*Isabelle Chabot*, sa seconde femme. Voy. TURPIN de CRISSE.

Et du second lit vinrent :

(a) Ce *Jean de la Porte* & MARGUERITE DE POLIGNAC, son épouse, furent grand-père & grand-mère d'*Isaac de la Porte*, Seigneur de la Valade, Châtillon, &c., qui épousa *Louise de Pons*, en Saintonge, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, Seigneur de Brouage, &c., & de *Marie de la Porte*, Dame de Champniers, qui étoit de la même Maison que cet *Isaac de la Porte*, duquel sont issus les Seigneurs de *Beaumont-en-Crayans*, *Saint-Genis*, &c., du nom de la *Porte*, jusqu'à celui qui possède à présent ces Terres.

Tome XVI.

2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et PONS, Seigneur des Roys, Gouverneur de Blaye, mort, à ce qu'on croit, sans avoir été marié.

VI. FRANÇOIS DE POLIGNAC, Seigneur de St.-Germain, &c., Panetier ordinaire du Roi, épousa *Marie d'Angliers*, Dame de Montroy & de Mille-Ecus, fille de N... d'Angliers, & de *Perrette Vigier de Châteaucouvert*, qu'il laissa veuve. Ils eurent :

GABRIEL, qui suit ;  
Et RACHEL, mariée à *François de Grimaud*, Seigneur de Seroty & de Todon, issu de la même Maison que les Ducs de *Valentinois*, Pairs de France, & dont postérité. Voyez GRIMALDI.

VII. GABRIEL DE POLIGNAC, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, Montroy, Comporté & autres Places, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conseiller en les Conseils d'Etat & Privé, épousa, 1<sup>o</sup> le 8 Mai 1590, *Léa Boutait*, Dame de Laubouinière, fille de *Claude*, Seigneur de Laubouinière, & d'*Anne du Fou*; & 2<sup>o</sup> le 20 Mars 1597, *Anne d'Albin* fille de *Louis*, Seigneur de Valzergues, Ceres, &c., originaire du Pays de Rouergue, & de *Renée de Chabanaïs*. Cette *Anne d'Albin*, étoit veuve de *Jean de la Rochefaton*, Seigneur de Saveilles, Montalembert, Beaulieu, &c., dont elle eut *Jeanne de la Rochefaton*, qui s'est mariée à *Armand Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, qui eut postérité. Voy. CAUMONT. GABRIEL eut de sa première femme :

1. GASPARD, qualifié *Seigneur de Laubouinière*, qui mourut avant son père en 1615, sans alliance ;
2. Et Louise, mariée 1<sup>o</sup> à *Henri Pouffard*, Baron de Fors & du Vigeau, mort sans postérité, fils aîné de *Charles*, & d'*Efther de Pons*, Dame du Vigeau ; & 2<sup>o</sup> à *Henri de Clermont*, 1<sup>er</sup> du nom, Marquis de Gallrande, Seigneur de St.-Aignan, dont elle eut postérité. Voy. CLERMONT, en Anjou.

Et de sa seconde femme vint

3. ANNE, mariée, par contrat du 13 Août 1615, à *Gaspard de Coligny*, III<sup>e</sup> du nom, Amiral de Guyenne, depuis Maréchal de France, Gouverneur d'Aigues-Mortes, Duc de Châtillon & Pair de France, &c. ANNE eut, entr'autres enfants, un fils, nommé *Gaspard de Coligny*, IV<sup>e</sup> du nom, Duc de Châtillon-sur-Loing, &c., qui s'est marié à

C



*Elisabeth - Angélique de Montmorency, sœur de François-Henri, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, laquelle étant veuve de ce Duc de Châtillon, se remarqua à Christian-Louis, Duc de Mecklenbourg, Prince des Vandales, un des principaux Princes de l'Empire, dont elle n'eut point d'enfants; mais de son premier lit vint un fils, nommé Henri-Gaspard de Coligny, Duc de Châtillon, qui mourut fort jeune, & elle fut son héritière, notamment dans les Terres de Saint-Germain & de Clam, qui étoient venues d'ANNE DE POLIGNAC, grand'mère de ce dernier Duc de Châtillon. Voy. COLIGNY. Cette Duchesse de Mecklenbourg donna depuis ces Terres à Julie d'Estampes de Valençay, la nièce, qui fut mère de Julie-Christine-Régine Georges d'Entraigues. Voyez ESTAMPES.*

Les armes : écartelé au 1 & 4 d'argent, à 3 fasces de gueules; aux 2 & 3 de sable, au lion d'or, lampassé de gueules, couronné & armé d'argent. — Le Comte DE POLIGNAC porte : fascé de gueules & d'argent de 6 pièces.

POLIGNAC D'ORLAN. Voyez ORLAN DE POUYPETIT

\* POLIGNY. C'est une des plus anciennes & illustres Famille du Comté de Bourgogne, qui tire son nom d'un Fief très-considérable dans la Ville de Poligny, où elle possédoit la Châtellenie, qui lui avoit été donnée, en 1259, en fief par le Comte Palatin HUGUES. Le Comte Othon lui accorda, par un échange, en 1279, les droits sur les boucheries. Cette Famille a donné un Connétable de Bourgogne en 1269. Il ne reste plus de ce nom que M. le Comte de POLIGNY D'EVANS, qui a des filles, qui sont Chanoinesses à Lons-le-Saunier.

Les autres branches se sont éteintes dans les Maisons de Bauffremont, de Vaudrey de Saint-Remy & de Froissard, & dans la Famille de Boquet, à qui FRANÇOISE DE POLIGNY a procuré des alliances avec les Maisons de Poitiers, de la Baune-Montrevel, de Vaudrey, du Châtelet, de Scey-Montbéliard, d'Achey, de Damas-Crux, de Grammont, de Montrichard, de Raigeourt, de Saint-Mauris-Lambrey, de Rosières de Sorans, de Marmier, de Salives, de Constable, de Beaurepaire, de Pra de Pejeux, de Jouffroy, de Lalleman de Vaïtes, de Brancion de Vifjar-

gent, de Pillot de Chenecey, de Balay de Château-Rouillaud, de Poutier de Sônes, de Boutechoux-Vilette, de Montagu de Boutavent, de Froissard de Broiffia, de Froissard de Berfaillin, de Chaffagne, de Sagey & de Barberot de Velleux. Voy. BOQUET.

Les armes de POLIGNY sont : de gueules, au chevron d'argent.

POLIGNY, en Dauphiné : de gueules, à 3 chevrons d'argent, l'un sur l'autre; au chef d'or, chargé d'un renard passant de gueules.

\* POLISY, en Bourgogne, Diocèse de Langres : Seigneurie, qui avoit le titre de Châtellenie, & fut érigée en Duché-Pairie, sous le nom de Choiseul, en faveur de César de Choiseul, en 1665. Ce titre s'étant éteint le 12 Avril 1705, la Seigneurie, avec ses dépendances, passa au pouvoir du Sieur Terret, Médecin de la Duchesse d'ORLÉANS, épouse du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume. Voy. CHOISEUL, branche des Comtes du Plessis, &c.

POLLALION & POLAILLON (DE), Famille noble, originaire du Lyonnais, & établie, depuis plusieurs siècles, au Puy-en-Velay. Elle a donné sous Louis XIII, en 1615, dans FRANÇOIS DE POLLALION, son Gentilhomme ordinaire, un Résident de France, auprès de la République de Raguse, en 1626. (Nous attendons un *Mémoire généalogique* sur cette Famille.)

Les armes : coupé, au 1 de gueules, au lion passant d'or; au 2 d'azur, à 3 bandes d'or; à la fasce d'azur, brochante sur le coupé, & chargée de 3 étoiles d'or.

\* POLOGNE. C'est l'ancienne patrie des Sarmates. Dans son étendue est compris le Grand-Duché de Lithuanie, qui eut autrefois ses Souverains particuliers & ne fut uni à la Pologne que vers le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Les Polonais regardent comme le fondateur de leur Monarchie LECH, 1<sup>er</sup> du nom, qui commença à régner l'an 550, & dont les descendants occupèrent le Trône de Pologne, sous le titre de Duc, l'espace d'environ 300 ans, jusqu'à POPIEL, 11<sup>e</sup> du nom; mais tout ce qu'on raconte de ces Princes est si rempli de fictions, qu'on a peine à y décerner aucun trait de vérité, & l'Art de vérifier les dates passe sous silence cette Dynastie, pour venir à la seconde qu'on nomme celle des Piast. Ce

Royaume a d'abord été gouverné par des Ducs; celui qui le premier prit le titre de Roi est PRZEMISLAS, II<sup>e</sup> du nom, qui se fit sacrer le 26 Juin 1295, par l'Archevêque de Gnesne. La race des *Jagellons* est montée sur le trône de *Pologne* en 1386. Après la mort de SIGISMOND-AUGUSTE, arrivée en 1572, plusieurs Princes se mirent sur les rangs pour obtenir la Couronne de *Pologne*, & elle fut décernée à HENRI DE VALOIS, frère du Roi de France CHARLES IX. Il fut couronné à Cracovie le 21 Janvier 1574; mais deux mois après, sur la nouvelle qu'il eut de la mort de CHARLES IX, son frère, il reprit la route de France & laissa ce Trône vacant. La Maison Electorale de Saxe a monté sur le trône de *Pologne* en 1697. Comme il n'est point de notre sujet de donner ici la liste des Rois de *Pologne*, nous nous bornerons à dire qu'après la mort de FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de *Pologne*, Electeur de Saxe, arrivée le 5 Octobre 1763,

Le Comte STANISLAS-AUGUSTE GIOLEK-PONIATOWSKI-STOLNICK, Grand Panetier de Lithuanie (fils de *Stanislas*, Comte de *Poniatowski*, Grand Trésorier de la Couronne de *Pologne*, Castellan de Cracovie, qui est mort en 1762, & de *Constance*, Princesse *Czartorska*), né le 17 Janvier 1732, a été élu & proclamé Roi de *Pologne* le 6 Septembre 1764, sous le nom de STANISLAS-AUGUSTE, II<sup>e</sup> du nom, sacré & couronné le 25 Novembre suivant à Varsovie par Vladislas-Alexandre Lubinski Archevêque de Gnesne, Légat & Premier Prince des Royaume & Grand-Duché. Huit jours après son élection, les Ministres du Roi de Prusse lui présentèrent, de la part de leur Maître, un *Mémoire* en faveur des *Dissidents* (c'est ainsi qu'en *Pologne* on nomme les Chrétiens qui ne sont point de la Communion Romaine), & les Ministres de Russie en firent autant le 29 Septembre 1764.

Le Roi de *Pologne*, STANISLAS-AUGUSTE II, a plusieurs frères & sœurs, savoir: N...., Grand Chambellan de la Couronne; le Prince *Casimir Poniatowski*; le Comte *Poniatowski*, Général-Major de l'Impératrice-Reine; *Michel*, Prince *Poniatowski*, Abbé de Czerwinski; & une sœur, qui s'est mariée, le 17 Novembre 1748, au Comte *Branicki*, Palatin de Cracovie, Grand Général de la Couronne.

Les armes de PONIATOWSKI sont: *d'argent, au veau de gueules, accorné d'or, passant sur une terrasse de sinople.*

On fait la dévaluation causée par les Troupes Prussiennes & Russes, & les troubles qui règnent encore dans le Royaume de *Pologne*, & qui n'ont fini ou ne vont finir que par le partage que viennent de faire entr'elles les Cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg & de Berlin, d'une partie de ses Provinces qu'elles ont revendiquées, laissant au Roi de *Pologne* actuel, qui n'est point marié & réside à *Cracovie*, Ville Capitale, le reste de la *Pologne* sous sa domination (Voy. les *Mémoires* du temps.)

POLY, au Comté de Bourgogne: ancienne Noblesse, dont la *Généalogie* a été dressée sur l'état des titres produits par expéditions juridiques & probantes de la Chambre des Comptes de Dôle & dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne, & d'après la vérification qui en a été faite. La filiation de cette Maison remonte à

I. HUGUES, ou HUGON POLY DE MÉNÉTRU, vivant vers 1195, qui fut père de

II. JEHAN POLY, Chevalier, qui est connu par un acte du mois de Mai 1257, dûment scellé, dans lequel il est dit fils d'HUGON POLY; il s'y reconnoit homme lige de Hugues, Comte de Vienne, Seigneur de Pagny, & déclare qu'il tenoit de lui une *moitié de moyrre franche*, sise au puits de Lons, laquelle montée JEHAN POLY avoit eu de Guillaume, Comte de Vienne, devancier dudit Hugues de Vienne. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut

III. AMÉDÉE POLY, Chevalier, de Ménétru, qui, par acte en latin, daté du mois de Mars 1272, scellé du scel de la Cour de Poligny, donne à RENAULD POLY, son fils, qui fuit, la quatrième partie des biens dont il avoit hérité de JEHAN, son père, & en outre la chevance de Chaffal, qui lui venoit de sa bien aimée femme en son trépas.

IV. RENAULD POLY, dit de *Chaffal*, Chevalier, passa un acte en latin le 3 des Ides de Septembre 1289, à Ménétru, dans la maison de N.... d'Oby, Prêtre, & reçu par *Jean de Cordoy*, Notaire public, par lequel il se reconnut jurable (ou vassal), d'illustre homme Hugon de Vienne, Chevalier, au sujet d'une tour qu'il avoit fait construire sur un Fief dudit Hugon; & il fut représenté par AMÉDÉE POLY, Chevalier, son père, faisant pour lui & en son nom, & en donnant des garants solidaires. RENAULD laissa. entr'autres enfants,

V. JEHAN POLY, II<sup>e</sup> du nom, Damifel, de Ménétru, auffi qualifié *Chevalier*, homme d'armes, qui, par acte du 1<sup>er</sup> Juin 1320, fit donation en amoné perpétuelle, pour le repos de fon âme, celles de fes père & mère & prédéceffeurs, aux Frères & Sœurs de la Maifon de l'Hôpital du Saint-Efprit de Poligny, d'un denier cens que cet Hôpital lui devoit, par chacun an, le jour de la Fête de Saint-Martin d'hiver, fur une vigne fituée près du Château de Poligny, avec tous droits de Seigneurie & autres, fans réclamation. Il eut pour fils,

VI. ETIENNE POLY DE MÉNÉTRU, Chevalier, qui s'est marié à une Demoifelle, nommée *Etiennette de.....*, laquelle devenue veuve, fit fon testament le 13 Octobre 1375, reçu par *Jehan Nicholin*, Clerc de Salins, Notaire de la Cour de Befançon, en présence de témoins, par lequel, entr'autres difpofitions, elle élit fa fépulture en l'Eglife de Saint-Maurice de Salins, dans le tombeau de noble homme JEHAN POLY, Chevalier, père de fon mari; institua pour héritiers univerfels, dans tous fes biens meubles & immeubles quelconques, fes deux fils, ci-après nommés; fit des legs de 20 Florins de Florence à chacune de fes deux filles, & d'autres à différentes Eglifes de la Ville de Salins, & nomma pour fes exécuteurs testamentaires, noble Hugon de Salins, & *Pierre de Saint-Mauris*, Damifel, fon neveu. De fon mariage vinrent :

1. JEHAN, qui fuit;
2. PIERRE, Chevalier, lequel rendit foi & hommage à Philippe, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, de Flandre & de Bourgogne, en la Chambre des Comptes de Dôle, le 4 Mars 1421, de tout ce qu'il tenoit en fief de lui au Bailliage d'Aval. Il eut deux fils :  
 CLAUDE & PIERRE, qui rendirent auffi foi & hommage, le 28 Mars 1440, à Louis de Châlons, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, de tout ce qu'ils tenoient de lui en fief, en la même forme & manière que PIERRE POLY, leur père, & fes prédéceffeurs l'avoient fait.
3. BÉATRIX, Religieufe en l'Abbaye noble de Migette;
4. Et JEANNE, Religieufe en l'Abbaye noble de Lons-le-Saunier.

VII. JEHAN POLY, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, de Ménétru, partagea avec PIERRE, fon frère, les biens de leurs père & mère, & eut entr'autres une maifon fituée dans la grande

rue de Salins. Il ne vivoit plus en 1425, & eut pour enfans :

ETIENNE, qui fuit;  
 Et HUGUES, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après.

VIII. ETIENNE POLY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, de Ménétru, passa un acte le 1<sup>er</sup> Décembre 1399, scellé du feal de la Cour de la Ville de Dôle, avec Estevenot (fils de Perrenot Renevin, du lieu de Rainans), par lequel celui-ci reconnut lui devoir, & à HUGUES POLY, fon frère, 14 fols de cens, fur certains héritages qu'il avoit au vignoble & territoire de Rainans; mais les ayant vendus, il assigna ces 14 fols de cens fur tous fes autres biens meubles & héritages, avec promesse de leur payer chacun an ladite rente. Le même ETIENNE POLY partagea, le 6 Février 1425, avec HUGUES, fon frère, & eut entr'autres la maifon fituée grande rue de Salins. Il obtint un Arrêt du Parlement de Dôle, rendu à fa requête, le 1<sup>er</sup> Mars 1451, contre Richard de Cey, Ecuyer, que HUGUES & CLAUDE POLY, fes fils & héritiers, firent mettre à exécution, par Lettres de Commiffion, intitulées au nom de Philippe, Duc de Bourgogne, de Lothier, &c.

#### SECONDE BRANCHE.

VIII. HUGUES POLY DE MÉNÉTRU, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer (second fils de JEHAN III), partagea, comme on l'a dit, le 6 Février 1425, par acte passé devant *Louis Jeannot de Frontenay*, Clerc Juré, Notaire public, avec ETIENNE POLY, fon frère aîné, de l'avis & du contentement de PIERRE POLY, leur oncle, les biens de JEHAN, leur père. HUGUES fut Ecuyer de Philippe, Duc de Bourgogne, Comte d'Artois, Sire de Salins, &c., & obtint de ce Prince des Lettres, données à Bruxelles le 12 Mai 1450, scellées de fon feal, par lesquelles il donna à perpétuité, tant en fon nom que de fes hoirs & fuceffeurs Comtes de Bourgogne, pour lui & les fiens, fon ufage & chauffage en tout *mort-bois* (*bois blanc*, ou bois qui ne porte pas de fruit) de la Forêt de Verne, & encore la liberté de mettre trois porcs paiffants audit bois fans panage, toutes fois qu'il lui plairoit, fans licence du Duc ou de fes Officiers, moyennant le prix de 21 deniers, payables par ledit HUGUES POLY, fes hoirs, fuceffeurs ou ayants caufe, demeurant à Ménétru; lesquels ce Prince a déclarés

francs & exempts de tous droits de guet, impôts, Aides & subfides quelconques. Il vivoit encore le 10 Janvier 1487, & eut deux fils :

JEHAN, qui fuit ;

Et CLAUDE, Ecuyer, ainfi qu'il apporta d'un acte passé devant *Guillaume Millet*, Notaire en la Cour de Befançon, le 26 Décembre 1484, auquel ils furent témoins. CLAUDE, tant en fon nom qu'en celui de *Jehan Poly*, fon frère, fit un échange réciproque de plusieurs fonds avec honorable homme Messire Bernard Beugne, de Château-Châlon, par acte passé, devant *Jean Guillot*, Notaire public audit lieu, le 3 Septembre 1488.

IX. JEHAN POLY DE MÉNÉTRU, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, fut convoqué aux Etats du Pays & Comté de Bourgogne le 27 Juin 1494, par Lettres de Guillaume de Vergy, Chevalier, Seigneur de Vergy, Saint-Dizier, Champlitte, &c., Lieutenant & Commandant ledit Pays de Bourgogne au nom de l'Empereur. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 6 Novembre 1483, devant *Henri Pontat*, Notaire, noble *Thibaude de Chaffal*, morte fans hoirs, fœur de *Jehan*, Ecuyer, & fille de feu *Pierre de Chaffal* & de *Jehanne du Pin* ; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Chantrans*. Par acte passé devant *Pierre Morin*, Notaire à Dôle, le 10 Janvier 1487, HUGUES POLY DE MÉNÉTRU, Ecuyer, JEHAN, fon fils, & *Catherine de Chantrans*, fa feconde femme, d'une part ; & *Jehan de Chaffal*, Ecuyer, d'autre part, firent un accord entr'eux pour le remboursement & emploi de la dot de défunte *Thibaude de Chaffal*, première femme dudit JEHAN POLY, & fœur de *Jehan de Chaffal* ; en conféquence ils consentirent à la vente & remife audit de *Chaffal*, d'un Fief fis au lieu de Gendrey, appelé *le Fief du Meix*, provenant de *Catherine Chantrans*, pour la fomme de 150 liv., & encore (pour parfaire le remboursement) de la moitié d'une pièce de 80 œuvres de vigne, life au territoire de Voiteur, & appelée *la Vigne du Pin*, entourée de fofés, & faifant partie des biens de HUGUES & de JEHAN POLY, père & fils, moyennant 150 liv. Ledit JEHAN, IV<sup>e</sup> du nom, fit fon testament à Ménétru devant *Confchiaux*, Notaire public, le 11 Avril 1520, par lequel il fonda une Meffe à perpétuité dans l'Eglife de Ménétru ; inftitua héritier univerfel fon fils,

& lui fubftitua fes petits-fils, GUILLAUME & JACQUES. De fa feconde femme il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. JEANNE, rappelée dans le testament de fon père, & qui eft morte fans alliance ;
3. Et N.... POLY, qui fut mère de *Guillaume de Mouron*, qui eft qualifié du titre d'Ecuyer.

X. JACQUES POLY, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, fut convoqué, par Lettres du mois d'Avril 1556, aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient fe tenir la même année à Dôle ; fit fon testament devant *Alix*, Notaire à Salins, le 4 Décembre fuivant (1556), par lequel il inftitua pour héritiers univerfels fes deux fils, favoir :

GUILLAUME, Ecuyer, dont la poftérité s'eft éteinte, au fîcèle dernier, dans la Maifon de *le Goux de la Berchère* ;

Et JACQUES, qui fuit. (Son père lui fit transport de certains droits, actions & biens qui lui appartenoient de l'hoirie & fucceffion de feu JEANNE POLY, fa fœur, & tante dudit JACQUES, comme il réfulte d'une procuracion paffée le 14 Décembre 1556, devant *Guillot*, Notaire public, par JACQUES, I<sup>er</sup> du nom, donnée à *Pierre Barcelot*, Notaire de Befançon, pour requérir, en fon nom, l'autorité auprès de l'Official de cette Ville.)

#### BRANCHE

*des Seigneurs de SAINT-THIÉBAUD.*

XI. JACQUES POLY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer (fils puiné de JACQUES), s'adonna à l'étude des Lois, & fut fait Conseiller au Parlement de Dôle en 1556 ; il mérita, par fes rares talents pour les Négociations, la confiance d'Antoine Perrenot, dit *le Cardinal de Grandvelle*, premier Miniftre du Roi d'Espagne, avec lequel il fut dans une liaifon particulière & la plus intime jufqu'à fa mort ; reçut une Lettre originale, datée de Bruxelles le 7 Juillet 1561, & fignée de ce Miniftre, pour fe trouver aux Conférences qui devoient fe tenir au mois d'Août fuivant, pour chofes concernant le fervice du Roi, lesquelles finies, il devoit être envoyé en Suiffe pour faire exécuter les ordres de S. M. ; mourut *ab in testat* en 1564, & fut inhumé en l'Eglife des Frères Mineurs de Dôle, où l'on voit fon Epitaphe, fur laquelle fes armes font gravées. De Dame *Antoinette de Pécotot*, fon époufe, il eut, entr'autres enfans,

1. HUGUES, qui fuit ;

2. Et JACQUES, qui fut présent au contrat de mariage de son frère.

XII. HUGUES POLY, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Major d'un Régiment d'Infanterie, eut ordre de l'Archiduc ALBERT, par Lettres signées de ce Prince, datées de Bruxelles le 6 Juin 1606, de se rendre par-devant le Commissaire Jean de Cailus, pour faire informer bien particulièrement du fait contenu aux Lettres qu'il avoit reçues le 12 Avril précédent, & ensuite s'acheminer par-deçà, pour choses concernant le service des Archiducs, qu'il entendra à son arrivée. Il avoit épousé, par contrat du 5 Octobre 1590, passé devant *Guy Thiébault*, Notaire à Salins, *Anne de Branchette*, fille de feu *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Borey, & de Dame *Jeanne de Rupt*, & nièce de *Jacques de Rupt*, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem. De ce mariage vint

XIII. GUYON POLY, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé devant *Boucherat*, Notaire, le 27 Janvier 1616, *Claudine du Pasquier*, fille de *Simon*, Ecuyer, & de feu Dame *Catherine Marchant*, & petite-fille de *Claudine de Vaudrey*. Les descendants de *Simon du Pasquier* ont été successivement placés à Malte, & plusieurs dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne, où, pour être reçu, il faut faire preuve de 16 quartiers, 8 du côté paternel & 8 du côté maternel. GUYON, mort jeune, avant son père, laissa de son mariage

XIV. ANTOINE-GASPARD POLY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Sainte-Anne, dans les guerres de 1668 & de 1674, par Brevet du 5 Janvier 1656, signé de Claude de Bauffremont, Capitaine Général & Commandant pour le Roi au Comté de Bourgogne & du Conseil Privé de S. M.; fut convoqué aux Etats du Pays & Comté de Bourgogne, par Lettres, datées de Bruxelles le 27 Février 1657, de Dom JEAN D'AUTRICHE, Grand Prieur de Castille, Lieutenant, Gouverneur & Capitaine Général des Pays-Pas & dudit Comté, pour se trouver, le 5 Mai suivant, à l'Assemblée desdits Etats, & le fut aussi en 1662 & en 1666. Il avoit rendu, le 18 Janvier 1657, entre les mains de Claude de Bauffremont, l'aveu & le dénombrement qu'il devoit au Roi d'Espagne pour la Terre de *Saint-Thiébaud-lès-Salins*; reçut le 30 Décembre 1678 une Lettre imprimée du Duc de Duras, Gouverneur du

Comté de Bourgogne, pour se rendre à Beaunçon, à l'effet de prêter, ainsi que tous les autres Gentilshommes de la Province, nouveau serment de fidélité à S. M. Très-Chrétienne, pour raison de la cession faite du Comté de Bourgogne à la France: ce serment fut prêté par toute la Noblesse le 15 Janvier 1679; il testa, en faveur de ses enfants, le 15 Octobre 1685. Il avoit épousé, par contrat du 7 Novembre 1652, passé à Pontarlier, devant *Gauffan*, Notaire audit lieu, *Jeanne-Baptiste de Maillot*, fille de feu *Luc de Maillot*, Ecuyer, Seigneur de Villafans, & de Dame *Anne de Cécile*. Il en a eu, entr'autres enfants,

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, Religieux Bénédictin;
3. JEAN-CLAUDE, Capitaine au Régiment de Poitou, qui fut tué, à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709;
4. & 5. CLAIRE & CHRISTINE, mortes sans enfants.

XV. JACQUES POLY, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, ne put, à cause de sa faible santé, suivre son inclination pour la profession des Armes; fut Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle; rendit, en la même Cour, le 8 Juillet 1722; foi & hommage pour la Terre de *Saint-Thiébaud*, à lui échue par le décès de son père, & mourut en 1731. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juillet 1698, passé à Corcelles, devant *Antide Cornet*, Notaire à Montbozon, & *le Gros*, son Confrère, Notaire à Rigney, *Anne-Alexandre de Chaffoy*, fille de *Philippe-Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Munnans, Corcelles, &c., & de Dame *Antoinette-Françoise de Rahon*. De ce mariage font issus:

1. FRANÇOIS-GASPARD, qui suit;
2. JEAN-CHARLES, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique;
3. FRANÇOIS-BAPTISTE, Lieutenant au Régiment du Maine, qui fut tué, âgé de 15 ans, à la bataille de Parme, en 1734;
4. JEAN-JOSEPH, appelé *le Chevalier de Poly*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Poly*, aujourd'hui Royal-Normandie, où il sert en 1776;
5. GASPARD, d'abord reçu dans le Chapitre noble de Gigny, après y avoir fait ses preuves de 16 quartiers, en 1731, ensuite Vicair Général à Nantes, & Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de la Chaume en 1746;



6. 7. 8. & 9. Et quatre filles, dont deux, ANNE-PHILIPPE-FRANÇOISE & CLAIRE-FRANÇOISE, ont été reçues, en 1714, Chanoines en l'Abbaye Royale de Migette, où l'on fait des preuves de 16 quartiers; & les deux autres sont mortes mariées.

XVI. FRANÇOIS-GASPARD, Comte de POLY, Marquis de Chauflin, Seigneur de St.-Thiébaud, Pleure, St.-Martin, Colonne, Vaivre, Biefmorin, Chéfabois, Montholier, Rathier, Neuville, Millières, Brainans, le Vifenev, Berfaillin, Bouchot, la Charme, Champrougier, Chemenot, le Châteley, le Pont-du-Bourg, Truges, Tichey, le Chalonge, Chêne-Bernard, la Chainée, &c., Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, a commencé à servir dès 1726, d'abord en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine au Régiment des Cuirassiers, ensuite de Colonel d'un Régiment d'Infanterie, peu après de Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, de Brigadier & de Maréchal des Camps & Armées du Roi depuis 1761. Lors de la guerre de 1733, il fit toutes les campagnes, resta trois ans en Italie, & ne revint en France qu'avec l'Armée, après avoir rempli son District aux sièges de Pizzighetone & de Milan, & dans les affaires sur la Lys, au passage du Pô, de la Parma, Colorno, Parme, où il fut blessé & eut un frère tué; puis à celles de la Secchia, Guastalla, Burgo-Sandonino & Solera; fit aussi toutes les campagnes de la guerre de 1741, jusqu'à la paix de 1748, tant en Allemagne, qu'en Flandre & en Italie; fut blessé à la bataille de Dettingen, où le Régiment des Cuirassiers souffrit beaucoup; se trouva aux sièges de Tournai, Bruxelles & autres, ainsi qu'aux batailles de Fontenoy, Raucoux, Lawfeld, & fit la dernière campagne, avec son Régiment d'Infanterie, en Italie. Durant la guerre commencée en 1756, il remplit son District aux batailles de Rossbach, Bergen, Lauterbourg, Minden; eut la Brigade qu'il commandoit; souffrit beaucoup, & son Régiment y fut détruit; de-là fut employé sur le Bas-Rhin, pour l'affaire qui se passa à Clostercamp, & a servi pendant toute la dernière guerre. Le Comte de POLY a épousé, par contrat passé devant Bronod & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Avril 1743, *Marguerite-Thérèse-Narcisse de Durfort-Rouzzine*, fille de feu Nicolas, 11<sup>e</sup> du nom, Comte

de Durfort, Chevalier de Saint-Louis, Commandant à Collioure, & de *Marie-Agnès de Curjay de Bourdeville*. Voyez DURFORT. De cette alliance il a eu:

Trois enfants, morts jeunes;  
Et THÉRÈSE-SOPHIE, née en 1754; nous ignorons si elle est mariée.

Les armes : d'azur, à la fasces d'or, surmontée d'une quintefeuille percée du même; l'Écu placé sur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de sable, couronnée d'argent. (Voy. le *Nobil. de la Ville de Salins*, tom. II, p. 196 & suiv.)

\* POMÉRANIE, Province d'Allemagne, avec titre de *Duché*, qui a au Septentrion la Mer Baltique, la Prusse à l'Orient, le Marquisat de Brandebourg & la Basse-Pologne au Midi, & le Mecklenbourg au Couchant. Elle a eu autrefois des Ducs qui étoient fort puissants : BOGISLAS, ou BOGUSLAW, XIV<sup>e</sup> du nom, est le dernier; il mourut en 1637, sans laisser de postérité. Ce Duché a été sujet de guerre entre les *Suëdois* & la Maison de Brandebourg : on a assigné à ces deux Puissances la Rivière d'Oder pour limites.

POMEREU, Famille noble & ancienne, établie à Paris, & dont il est parlé dans le *Mercur de France* de Décembre 1734, p. 2947. — Dans deux Cartulaires de l'Abbaye de Gomerfontaine, l'un de 1209 & l'autre de 1266, ROBERT DE POMEREU & GUILLAUME, son fils, sont qualifiés de *Chevalier* & de *Damoiseau* : c'est ce que nous apprend une *Généalogie* DE POMEREU, imprimée, que nous suivons; mais ce n'est que depuis le XIV<sup>e</sup> siècle que ceux de ce nom prouvent une filiation sans interruption, par contrats de mariage ou autres titres.

I. JEAN DE POMEREU, Ecuyer, Seigneur de Bleuré, près de Soissons, mourut en 1455. Il avoit épousé *Jeanne de la Balue*, morte en 1485, tante du Cardinal de ce nom, Evêque d'Angers, décédé à Pise en 1491, & sœur de *Thomasin de la Balue*, Châtelain d'Angle, qui fut tué à la bataille de St.-Aubin, en Bretagne, en 1488. De ce mariage vut, entr'autres enfants,

II. JEAN DE POMEREU, 1<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Bleuré & de St.-Piat, qui fit construire dans le Cimetière des Innocents une Chapelle où ses descendants ont leur sépulture : elle est sous les Charniers, à la pre-



mière arcade à gauche en entrant par la porte qui donne dans la rue Saint-Honoré, & mourut en 1491. Il avoit épousé *Jeanne Chefnard*, fille d'*Henri*, Auditeur des Comptes, & d'*Ide Poncher*. Elle se dit veuve dans un acte de 1493, & se remarria, en 1500, à *Etienne de Tournes*, Bailli de Vezeley. Elle eut de son premier mari :

1. N... DE POMEREU, qui eut un fils, nommé JEAN DE POMEREU-BALUE, cousin paternel de GUILLAUME, mentionné ci-après ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. CLAUDE, Capitaine & Bailli pour le Roi de la Ville de Sens ;
4. Et PIERRE, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris.

III. JEAN DE POMEREU, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bleuré, Chambray & St.-Piat, Avoué de Chacrié, près de Soissons, Chambellan du Roi, Maître en sa Chambre des Comptes de Paris par Provisions du 2 Juillet 1526, épousa *Catherine Poncher* (a), fille de *Jean*, Seigneur de Chanfreau, Secrétaire & Argentier des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, & d'*Alix Georget*, la seconde femme. Il mourut le 31 Décembre 1549, & laissa de son mariage :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. PIERRE, reçu Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1529 ;
3. MARGUERITE, qui s'est mariée au Sieur de *Porte* ;
4. Et JEANNE, mariée, le 16 Octobre 1536, à *Nicolas de Herbelot*, Seigneur de Ferrières, Maître des Comptes à Paris.

IV. GUILLAUME DE POMEREU, Seigneur de Bleuré, la Bretèche, Saint-Nom, Valmartin, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, mourut en 1557. Il avoit épousé, avant 1521, *Marie le Masson*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Neuville, & de *Gillette de Vitry*. Il en eut :

1. JEAN, Licencié ès-Lois, Seigneur de la Bretèche, qui céda son droit d'aînesse à son frère ;
2. Et MICHEL, qui fuit.

(a) Elle étoit nièce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux de France, mort le 24 Février 1524 ; cousine germaine de *François Poncher*, Evêque de Paris après son oncle ; & tante d'*Etienne Poncher*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours.

V. MICHEL DE POMEREU, Seigneur de la Bretèche, St.-Nom & Valmartin, fut Contrôleur Général de la Maison d'ANTOINE, Roi de Navarre, depuis Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi HENRI IV, comme il paroît par un Brevet de 1594, par lequel ce Prince le retint dans cette charge, en considération des longs & recommandables services rendus par lui à la Maison de Navarre pendant 50 ans, & est mort en 1598. Il avoit épousé, en 1552, *Marie Guibert*, Gouvernante, puis Dame d'honneur de CATHERINE DE BOURBON, Duchesse de Bar, & sœur d'HENRI IV. Ils eurent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. MARIE, alliée, le 27 Février 1576, à *Gilbert de Combault*, Gouverneur d'Aigueperse, Seigneur du Pointet, des Clayes, &c. ; elle est morte à Blois en 1581, âgée de 26 ans ; fut entermée en l'Eglise des Cordeliers de cette Ville. dans le Chœur, au côté gauche du grand Autel, où l'on voit son effigie, & avoit eu postérité. Voy. COMBAULT ;
3. MADELEINE, mariée à *Raoul Coignet*, Seigneur de St.-Aubin, fils de *Mathieu*, Maître des Requêtes de l'Hôtel & Ambassadeur en Suisse ;
4. MARTHE, qui épousa *Laurent de Boffut*, Seigneur de Bourcennes, de la Maison de *Boffut*, dans le Liégeois ;
5. LOUISE, qui épousa *Pierre Perrot*, Conseiller, Procureur du Roi en l'Hôtel de Ville de Paris ;
6. FRANÇOISE, mariée à *Abraham Ribier*, Seigneur de Clerbourg, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances du Prince de Conti ;
7. GILLETTE, qui épousa *Louis du Chardonay*, Seigneur de Bichereil, Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmes ;
8. ANNE, mariée, en 1600, à *Olivier Ribier*, Seigneur de Villebrosse, frère d'*Abraham*, ci-dessus, dont postérité. Voy. RIBIER DE VILLEBROSSE ;
9. Et CLAUDE, Gouvernante des enfants du Duc de Savoie, mariée à *Gabriel de Saluces*, Seigneur de Tronay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, second fils d'*Auguste*, Marquis de Saluces.

VI. JACQUES DE POMEREU, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, St.-Nom & Valmartin, Conseiller, Secrétaire & Maître d'Hôtel du Roi, Grand Audencier de France, servit comme son père ; se trouva nommément aux batailles d'Arques & d'Ivry, & mourut en 1639, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, le 23 Juillet 1593, *Geneviève Miron*, fille de *Gabriel*,

Lieutenant Civil, & de *Madeleine Bafton-neau*. Il en eut

VII. FRANÇOIS DE POMERU, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, St.-Nom, Valmartin, &c., fuccesseffivement Confeiller au Parlement de Paris le 19 Juin 1617, Commiffaire aux Requetes du Palais, Maître des Requetes de l'Hôtel du Roi le 23 Mai 1624 & Préfident au Grand Confeil & en la Chambre de Juftice établie à l'Arfenal, Intendant en Picardie & en Normandie, fait Confeiller d'Etat en 1627, Maître des Requetes en 1648, mort le 21 Novembre 1661, & inhumé dans la Chapelle de fa Famille, fous les Charniers des Innocents. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> le 2 Juillet 1617, *Marie Baron*, fille de *Pierre Baron*, Confeiller au Parlement de Paris; elle eft morte le 16 Mai 1633, âgée de 30 ans; & 2<sup>o</sup> le 4 Décembre de la même année, *Denife de Bordeaux*, morte le 2 Février 1670, fille de *Guillaume*, Confeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Canaye*. Du premier lit vinrent :

1. AUGUSTE-ROBERT, qui fut;
2. LOUISE, Religieufe à Longchamp, morte en odeur de fainteté.

Et du fecond lit fortirent :

3. ALEXANDRE-JACQUES, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises en Septembre 1667, Chevalier de St.-Louis, Maréchal de Camp en 1683, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort Gouverneur de Douai, le 29 Septembre 1718, âgé de 84 ans, & enterré dans l'Eglife des Jéfuites de cette Ville, où l'on voit fa ftatue en marbre blanc. Pendant le fiége de Douai, par le Prince Eugène, il vendit fa vaiffele d'argent, & emprunta à la Ville 40,000 liv. en fon nom, pour payer les Troupes;
4. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 1<sup>er</sup> Avril 1640, tué au fiége de Candie. On voit dans le Procès-Verbal de fa réception à Malte le droit qu'ont MM. DE POMERU de porter le heaume à 7 branches, furmonté d'un vol mi-parti d'or & d'azur, droit fondé fur une poffeffion immémoriale;
5. Un autre garçon, auffi Chevalier de Malte, & qui fut auffi tué au fiége de Candie;
6. CATHERINE, mariée à *Pierre Boutet de Marivats*, premier Ecuyer du Duc d'ORLÉANS; elle eft morte le 11 Août 1715, & fut inhumée à Saint-Paul;
7. Et N.... DE POMERU, Religieufe.

VIII. AUGUSTE-ROBERT DE POMERU, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, St.-Nom, Valmartin, Baron des Riceys, Confeiller au

Grand Confeil le 18 Janvier 1651, Maître des Requetes le 31 Juillet 1656, Intendant du Bourbonnais en 1661, Préfident au Grand Confeil en Mars 1662, Intendant en Auvergne en 1673, à Bourges & à Moulins en 1664, Confeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de Paris en 1676, premier Intendant en Bretagne en 1683, Préfident en la Chambre Royale de l'Arfenal, Confeiller au Confeil Royal des Finances en 1697, premier Commiffaire du Roi aux Affemblées du Clergé, mourut le 7 Octobre 1702, âgé de 75 ans, & fut inhumé en la Chapelle, aux Charniers des Innocents. Il avoit époufé, par contrat du 19 Décembre 1634, *Agnès Lefné*, morte le 14 Juin 1727, âgée de 97 ans, fille d'*Aubin*, Maître des Comptes, & d'*Agnès de la Barre*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fut;
2. AGNÈS-CATHERINE, mariée, le 5 Août 1680, à *Gervais le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne, Confeiller au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. FEVRE (LE) d'ORMESSON;
3. MICHELLE, mariée le 7 Juillet 1674, à *Bonaventure Roffignol*, Seigneur de Juvify, Confeiller au Parlement, puis, le 17 Décembre 1688, Préfident en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 3 Octobre 1705, & elle le 11 Novembre 1727, âgée de 62 ans, & inhumée à Saint-Euftache;
4. Et FRANÇOISE-CATHERINE, morte à l'Affomption de Paris.

IX. JEAN-BAPTISTE DE POMERU, Chevalier, Seigneur de la Bretèche, en faveur duquel la Baronnie des *Riceys* fut érigée en *Marquifat*, fut fuccesseffivement Confeiller au Parlement de Paris le 30 Décembre 1678, Maître des Requetes le 15 mars 1685, Intendant d'Alençon en 1697, de Champagne en 1701, Maître des Requetes honoraire le 8 Janvier 1713, & mourut le 12 Février 1732, âgé de 76 ans. Il avoit époufé, le 18 Décembre 1682, *Marie-Michelle Bernard*, morte le 20 Mars 1747, fille de *Jacques*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Louife Aimeray*. Leurs enfans furent :

1. MICHEL-GERVAIS-ROBERT, qui fut;
2. JEAN-ANDRÉ, rapporté après fon aîné;
3. ALEXANDRE-JACQUES, mentionné après fes frères;
4. MICHELLE, morte Religieufe au Couvent de l'Affomption;
5. Et MARIE-AGNÈS, alliée, le 22 Août 1714, à *Noël-François de Brion*, Marquis de Com-

bronde, de Marolles, &c., dont des enfants. Voy. BRION de COMBRONDE.

X. MICHEL-GERVAIS-ROBERT de POMEREU, Marquis des Riceys, né le 25 Octobre 1685, Conseiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1706, Maître des Requêtes le 8 Janvier 1713, sur la démission de son père, Intendant d'Alençon en Janvier 1720, de Tours en Août 1726 & de Pau en Mars 1731, est mort à Auch où on lui a érigé un buste de marbre dans l'Eglise où il est enterré, le 27 Décembre 1734. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Mars 1723, *Catherine Ourfin*, morte en couches à Alençon, en Juillet 1724, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances de Caen, & de *Catherine Allen*. De ce mariage il a eu

ACCUSTE-MICHEL, mort en 1726. En lui a fini la branche aînée.

X. JEAN-ANDRÉ DE POMEREU, Marquis des Riceys (second fils de JEAN-BAPTISTE, & de *Marie-Michelle Bernard*), reçu Conseiller au Parlement de Paris le 1<sup>er</sup> Février 1713, est mort à Soissons en 1753. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1732, *Elisabeth de Gourgue*, fille de *Jean-François-Joseph*, Marquis d'Aulnay & de Vayres, Maître des Requêtes, & de *Catherine-Françoise le Marchand de Bardouville*, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort âgé de 11 ans ;
2. ARMAND-MICHEL, qui suit ;
3. CLAIR-MARIE-JOSEPH, né en 1741. Chevalier-Léger de la Garde du Roi en 1753, Enseigne aux Gardes Françaises en 1757, Sous-Lieutenant en 1761, mort en Août 1769 ;
4. Et CATHERINE, née en Août 1736, mariée, en 1755, à *Isidore-Louis le Boulanger de Montigny*, Seigneur de Hacqueville, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Août 1759, & elle en 1764 ou 1765. Il leur resta un fils. Voy. MONTIGNY.

XI. ARMAND-MICHEL de POMEREU, Marquis des Riceys, né le 19 Juin 1734, Chevalier de Malte de minorité, a quitté la Croix, a été Conseiller au Parlement de Paris le 26 Janvier 1759, puis reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1762. Il a épousé, par contrat du 20 Juin 1763, *Anne-Marie-Françoise le Roux d'Esneval*, fille de *Pierre-Robert*, Baron d'Acquigny, &c., Président à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Françoise-Catherine Clerel de Rampen*, Baron-

ne du Bois-Normand, &c. D'eux est né un fils.

X. ALEXANDRE-JACQUES, dit *le Marquis de POMEREU*, Seigneur de la Broffe (troisième fils de JEAN-BAPTISTE, & de *Marie-Michelle Bernard*), né le 10 Février 1697, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, a épousé, par contrat du 18 Janvier 1735, *Agnès Bouvard de Fourqueux*, fille de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, Procureur Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claudine-Marguerite Hallé*. Il en a eu :

1. ALEXANDRE-MICHEL, qui suit ;
2. AUGUSTE-JEAN, né le 2 Mars 1739, mort en bas âge ;
3. Et une fille, morte au Couvent des Filles de Sainte-Marie le 25 Octobre 1748.

XI. ALEXANDRE-MICHEL de POMEREU, né le 14 Juin 1736, Conseiller au Grand Conseil le 2 Septembre 1755, puis Avocat Général au même Tribunal le 4 Mai 1759, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en Décembre 1761, est mort le 12 Juillet 1765, & a été inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épousé, le 8 Juin 1761, *Anne-Marie le Gendre*, née le 23 Avril 1742, nièce de *Léon-François le Gendre*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, & fille de *Paul-Gaspard-François le Gendre*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Elisabeth Roslin*. Elle s'est remariée, le 22 Janvier 1766, à *Charles-Victoire-François de Salaberry*, Chevalier, Président en la Chambre des Comptes. De son premier mariage elle a eu :

Deux fils, qui sont morts en bas âge.

Les armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 pommes tigées d'or.

POMMARÈDE, branche cadette de la Maison de *Carmain*. Voy. CARMAIN.

\* POMMERAYE (LA), en Normandie, Diocèse de Bayeux, Election de Falaise : Seigneurie qui a donné le nom à une ancienne Famille, dont étoit GOSSELIN, Chevalier, Seigneur de LA POMMERAYE, Baron de la Mothe-Cefny, en Cinglais, le même que l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, tome 1<sup>er</sup>, p. 801, qualifié de fondateur de l'Abbaye du Val, du Prieuré de Saint-Nicolas, de Buron, & de l'Hôpital du Bois-Halbout, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. La Seigneurie de la *Pommeraye* est

aujourd'hui possédée par le Sieur du Val, Bourgeois de Falaise.

POMMERAYE, ou POMMERAYS (DE LA), en Bretagne : Famille dont étoit RENÉ DE LA POMMERAYE, Seigneur de Kerambartz ; lui & son fils, PIERRE-JOSEPH, furent déclarés nobles d'extradition, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 18 Janvier 1669, au rapport de M. Raoul.

Les armes : de gueules, à 3 grenades d'or.  
POMMEREUIL DU MOULIN - CHAPPELLE : de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même.

\* POMMIER, ou POMIERS, en Bresse : ancienne Baronnie que possédoit Pierre de Sales, Chevalier, Seigneur de Sales, qui vivoit en 1280, & fit bâtir le Château de Pommier : son fils, Pierre de Sales, II<sup>e</sup> du nom, obtint, en 1358, d'Amé V, Comte de Savoie, l'inféodation de la Haute Justice de cette Terre, que sa fille unique, Marguerite de Sales, porta en mariage, en 1346, à Amblard de la Baulme, Seigneur de Fromentes, qui fut père de Pierre de la Baulme, & aïeul de Claudine, qui porta en dot la Seigneurie de Pommier à Jean de Chambut, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Conflans, Borsia, &c. Leur fils, Pierre de Chambut, Seigneur de Pommier, fut père d'Antoine de Chambut, Grand Ecuyer & Veneur du Duc de Savoie, dont la fille unique, Claude-Françoise de Chambut, vendit, en 1548, avec son second mari, Bernard du Meix, la Seigneurie de Pommier à Jacques de Grillet, Prieur & Seigneur d'Innimont & de Domfure : celui-ci la céda à son frère, Nicolas de Grillet, dont la postérité, connue sous le nom de Comtes de Saint-Trivier, l'a possédée sous le titre de Baronnie. Par Arrêt du Parlement, du 21 Août 1649, elle fut adjugée à Ferdinand de la Baume, Comte de Montrevel, qui la vendit depuis à Jean de Conzié, II<sup>e</sup> du nom, second fils d'Antoine-Louis, Ecuyer, Seigneur de Conzié, Vaucher, Bolomier, &c., issu d'une ancienne Noblesse, originaire de Savoie, où est situé le Château de Conzié, dont elle tire son nom. Voyez CONZIÉ.

\* POMPADOUR, Seigneurie, dans le Limousin, qui, après avoir été longtemps possédée par une Maison de ce nom, ancienne & illustre, & dont nous donnons plus bas la

Généalogie, est revenue au Domaine de la Couronne & Louis XV en fit don à feu Jeanne-Antoinette Poiffon, Marquise de Pompadour, &c., Dame du Palais de la Reine, fœur de Jean-François Poiffon de Vandières, Marquis de Marigny, Secrétaire & Commandeur des Ordres du Roi, &c. Vers l'an 1756, cette Dame la céda au Sieur de la Borde, Banquier de la Cour, lorsqu'elle fit l'acquisition du Marquisat de Menars, près de Blois, & dont son frère a hérité. Voyez POISSON DE MARIGNY.

POMPADOUR (DE), ancienne & illustre Maison du Limousin, éteinte, qui portoit au commencement le nom de HÉLIE. Il y avoit autrefois en Italie des Seigneurs de ce nom dont les aînés s'appeloient les Comtes HÉLIE. Ceux qui possédèrent la Terre de Pompadour, en Limousin, près d'Uzerche, ont porté les mêmes armes que les Seigneurs de Laflours. Voy. l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tom. VIII, pag. 242 & suiv., & tome VII, pag. 325, où il est dit que Guy, Seigneur de Laflours, fit bâtir la Place de Pompadour. Le premier connu de ce nom est :

1. GEOFFROY HÉLIE, Chevalier, Seigneur de Ségur en 1179, qui vint en France, sous le règne de Louis le Jeune, l'an 1148, & après plusieurs services rendus à l'Etat, ce Prince, pour le récompenser, lui fit épouser l'héritière de la Maison de Pompadour en l'an 1160, & de laquelle il eut :

1. RANULFE, qui suit ;
2. JEAN HÉLIE, Chevalier ;
3. Et HÉLÈNE, qui s'est mariée à Robert d'Amboise, Baron de Tremont.

II. RANULFE HÉLIE, Chevalier, succéda à son père en 1198, & prit le nom & les armes de POMPADOUR, qu'il laissa à ses enfants. Il fut marié, l'an 1205, avec Marie d'Estaing, dont il eut :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. RENOUL, Chevalier, qui mourut sans enfants, & est enterré dans le tombeau de sa Maison à Arnac ;
3. SUSANNE, qui s'est mariée à Jean-Baptiste de Lautrec, Chevalier ;
4. Et FRANÇOISE, morte sans alliance.

III. GEOFFROY HÉLIE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de POMPADOUR, épousa, en 1250, Sibylle de Rochechouart, fille d'Aimery, VIII<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Rochechouart,

& de *Marguerite de Limoges*. De ce mariage naquirent :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. JOSEPH, qui fut marié, en 1282, avec *Madeleine de Confolens*, de laquelle il n'eut point d'enfants ;
3. ABRAHAM, Religieux de l'Ordre de Cîteaux ;
4. Et PERRETTE, qui épousa *André de Castelnau*, Chevalier.

IV. GEOFFROY HÉLIE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de POMPADOUR en 1280, fit partage avec ses frères & sœur, & prit pour femme *Ifabelle de Chazeron*, de laquelle il eut :

1. RANULFE, qui suit ;
2. GEOFFROY, Seigneur des Monts, vivant en 1334 ;
3. Et COMTORS de POMPADOUR.

V. RANULFE HÉLIE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de POMPADOUR, épousa *Soubiranne*, ou *Souveraine de Comborn*, qui le rendit père, entra d'autres enfants, de

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. SÉGUIN, Chanoine de Limoges & Abbé de St.-Cyprien ;
3. SOUVERAINE, qui épousa *Aimery de Loberfonton* ;
4. Et COMTORS, qui s'est mariée à *Arnaud Pantin*, Seigneur du Bois-Dessais, en Poitou, desquels on ne connoît point la lignée.

VI. GEOFFROY HÉLIE, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de POMPADOUR, épousa *Philippe de la Garde*, fille de *Jean*, Seigneur de Grand-Mont, de laquelle il eut :

1. RANULFE, qui suit ;
2. JEAN, Chanoine de Paris & Abbé de Grand-Selve ;
3. Et SOUVERAINE, qui épousa *Jourdain de Montcocu*, Chevalier.

VII. RANULFE, dit RENOUL HÉLIE, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POMPADOUR, Seigneur de Bret & de St.-Cyr-la-Roche, épousa, 1<sup>o</sup> le 27 Juillet 1355, *Galiene de Chanac* ; & 2<sup>o</sup> en 1364, *Constance de la Marche*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. SOUVERAINE, qui épousa, en 1379, *Guy Brun*, Seigneur de Montrun.

Et du second lit vinrent :

3. RANULFE, Seigneur de *Château-Bouché*, qui fit une branche à présent éteinte ;
4. GEOFFROY, Evêque de Carcassonne, qui est mort le 1<sup>er</sup> Janvier 1445 ;
5. Et SOUVERAINE, Dame de Fellets, qui a

épousé *Arnoul de Pérusse*, Chevalier, Seigneur des Cars, &c., Grand Maréchal de l'Eglise, dont des enfants. Voy. ESCARS (D).

VIII. JEAN HÉLIE, I<sup>er</sup> du nom, Vicomte de POMPADOUR, Seigneur de Bret, St.-Cyr-la-Roche, &c., épousa *Madeleine de Ventadour*, en 1374, fille de *Bertrand de Ventadour*, Ecuyer. Il en eut :

1. GOLFIER, qui suit ;
2. HÉLIE, Evêque de Viviers, qui mourut en l'an 1477, âgé de 98 ans ;
3. Et PERRONNELLE, qui s'est mariée à *Jean de la Vaure*, Chevalier, Seigneur de Grand-Lieu.

IX. GOLFIER, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POMPADOUR, Baron de Bret, St.-Cyr-la-Roche, &c., épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Roffignac* ; & 2<sup>o</sup> en 1426, *Ifabelle de Comborn*, fille & héritière en partie de *Guichard*, Vicomte de *Comborn*, fondateur de l'Evêché de Tulle & de la Chartreuse du Glandier, où il est enterré. Du premier lit vint

1. GALIENNE, qui s'est mariée, en 1443, à *Julien de Beaupoil*.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN, qui suit ;
3. GEOFFROY, qui fut d'abord Evêque d'Angoulême, puis de Périgueux en 1470, & ensuite du Puy-en-Velay en 1486, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, Aumônier de France sous Charles VIII, est le premier qui ait porté le titre de Grand Aumônier de France ; Premier Président de la Cour des Aides de Paris en 1484 & Premier Président de la Chambre des Comptes sous les règnes des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII. Il mourut à Pompadour en 1514, le 8 Mai, & fut enterré à Arnac dans l'Eglise qu'il avoit fait bâtir ;
4. ANTOINE, Evêque de Condom en 1486, qui mourut le 11 Octobre 1496 ;
5. ROBERT, qui est mort, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Limoges, Grand Archidiacre de Poitiers & Abbé de Terrasson, en 1502 ;
6. CATHERINE, qui s'est mariée à *Alain de Royère*, Baron de Beaudéduit ;
7. Et SOUVERAINE, qui épousa *Jean*, Seigneur de *Razès*.

X. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POMPADOUR, Baron de Treignac, Bret & St.-Cyr-la-Roche, épousa, le 13 Juin 1453, *Marguerite Chauveron*, Dame du Ris & de Laurière, fille unique de *Louis*, & de *Marie Tranche-lion*. Il en eut, entr'autres enfants,

1. ANTOINE, qui fuit;
2. Et GEOFFROY, qui est mort dans sa tendre jeunesse.

XI. ANTOINE, Vicomte de POMPADOUR, Baron de Treignac, Bret, St-Cyr-la-Roche, le Ris & Laurière, Chevalier de l'Ordre du Roi & son Conseiller en tous ses Conseils, épousa, le 4 Juillet 1489, *Catherine de la Tour*, fille d'*Agne*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Oliergues, & d'*Anne de Beaufort*, Vicomtesse de Turenne. De cette alliance il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. MARGUERITE, qui s'est mariée, en 1511, à *Guillaume-Armand*, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *Polignac*, &c., dont postérité. Voy. POLIGNAC, en Auvergne;
3. MARGUERITE, dite ISABEAU, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Bertrand de Lustrac*, Baron de Gavaudun, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. LUSTRAC; & 2<sup>o</sup> à *François Boychard d'Aubeterre*. Elle donna ses biens au Maréchal de *Saint-André*;
4. FRANÇOISE, qui a épousé, 1<sup>o</sup> *Galliot de Lafours*; & 2<sup>e</sup> en 1524, *Antoine de Lustrac*, Seigneur de Frontac & de Terrafon, dont postérité. Voy. LUSTRAC;
5. Et LOUISE, qui s'est mariée, par contrat du 28 Janvier 1526, à *Joachim de Chabannes*, Baron de Curton, Comte de Rochefort, Sénéchal de Toulouse, &c., dont elle fut la seconde femme & en eut postérité. Voy. CHABANNES.

XII. FRANÇOIS, I<sup>er</sup> du nom, Vicomte de POMPADOUR, Baron de Treignac, Bret, St-Cyr-la-Roche, le Ris & Laurière, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, 1<sup>o</sup> le 10 Novembre 1510, *Anne de la Rochefoucauld*, fille de *François*, I<sup>er</sup> du nom, Comte de la *Roche-foucauld*, &c., & de *Louise de Cruffol*, sa première femme; & 2<sup>o</sup> en 1528, *Ifabeau le Picart*, fille & héritière de *Louis*, Seigneur d'Estelan, Chambellan du Roi LOUIS XII, & de *Charlotte Luillier*. Du premier lit vinrent :

1. GEOFFROY, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Protonotaire du Saint-Siège Apostolique & Abbé d'Uzerche;
3. JEAN, Abbé de la Peyrouse en 1555;
4. MARGUERITE, morte Religieuse.

Et du second lit sortirent :

5. HUBERT, Religieux;
6. LOUISE, première femme de *Jacques de Durfort*, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Boiffières, &c., dont des enfants. Voy. DURFORT, branche des Comtes de *Boiffières*;

7. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *François*, Comte de *Maure*, en Bretagne;
8. Et MADELEINE, qui a épousé, en 1550, *Taneguy le Veneur*, Comte de Tillières & de Carouges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général en Normandie, dont postérité. Voy. VENEUR DE TILLIÈRES (LE).

XIII. GEOFFROY, V<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POMPADOUR, &c., épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Mars 1536, *Suzanne d'Escars*, fille de *François*, Seigneur de la Vauguon, &c., & d'*Ifabeau de Bourbon-Carency*. Il fut père de

1. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de POMPADOUR, qui fut tué au siège de Muffidan, sans avoir été marié, & laissant pour héritier son frère cadet;
2. LOUIS, qui fuit;
3. FRANÇOISE, première femme, le 28 Mai 1561, de *Foucault d'Aubuffon*, Seigneur de Beauregard, &c., dont elle eut des enfants. Voy. AUBUSSON;
4. ISABEAU, deuxième femme, par contrat du 28 Janvier 1572, de *Gafard Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré, &c., duquel elle eut postérité. Voyez FOUCAULT, Maison originaire du Périgord, &c.;
5. Et MARGUERITE, Religieuse.

XIV. LOUIS, Vicomte de POMPADOUR, &c., épousa, le 2 Juillet 1570, *Perronne de la Guiche*, fille de *Gabriel*, Seigneur de la *Guiche*, Chaumont, &c., & d'*Anne Soreau*, Dame de St.-Gérand. Leurs enfants furent :

1. LÉONARD-PHILIBERT, qui fuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Laurière*, rapportée ci-après;
3. SUSANNE, qui s'est mariée, par contrat du 12 Octobre 1590, à *Jean-Carle de Carbonnières*, Seigneur de la Chapelle-Biron, &c., dont postérité. Voy. CARBONNIÈRES;
4. JEANNE, qui s'est mariée, en 1593, à *Jean de Souillac*, Seigneur de Montmége;
5. Et LOUISE, qui épousa *René de Courail*, Seigneur de Mimole.

XV. LÉONARD-PHILIBERT, Vicomte de POMPADOUR, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1633 & son Lieutenant Général au Gouvernement du Limoufin, mourut en Novembre 1634. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1610, *Marguerite de Montgommery*, morte en couches; 2<sup>o</sup> en 1612, *Marguerite de Rohan*, veuve de *Charles*, Marquis d'*Espinay*, de laquelle il n'eut point d'enfants; 3<sup>o</sup> & en



1618. *Marie Fabri*, née le 25 Août 1601, fille puînée de *Jean*. Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Françoise de Buatier*; elle étoit sœur de *Madeleine Fabri*, qui a épousé *Pierre Séguier*, Chancelier de France. Du premier lit vint

1. CHARLES, mort une heure après sa mère en l'an 1611.

Et du troisième lit sortirent :

2. JEAN, qui suit ;
3. PIERRE, Abbé de Vigeois ;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, qui mourut en 1639 ;
5. Autre FRANÇOIS, dit le *Vicomte de Pompadour*, qui est mort en 1647 ;
6. CHARLOTTE, qui épousa, en 1637, *Charles de Talleyrand*, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., dont postérité. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD ;
7. MARIE, qui s'est mariée, par contrat du 15 Février 1649, à *François Bouchard d'Esparbez de Luffan*, Marquis d'Aubeterre, &c., dont des enfants. Voy. ESPARBEZ, branche des Comtes d'Aubeterre ;
8. MARGUERITE, qui a épousé, en 1650, *René de Préteval*, Marquis de Clère & de Panilleuse, dont des enfants. Voy. PRÉTEVAL ;
9. Et JEANNE, qui s'allia, en 1654, à *Henri de Saint-Martial*, Seigneur de Puydeval & Marquis de Conros, en Auvergne, dont des enfants.

XVI. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de Pompadour, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Lieutenant Général de ses Armées & au Gouvernement du Limousin, est mort, le dernier mâle de sa branche, en 1684. Il avoit épousé, le 13 Octobre 1640, *Marie*, Vicomtesse de *Rochechouart*, fille unique & héritière de *Jean*, Vicomte de *Rochechouart*, Seigneur de *St.-Germain-sur-Vienne*, & de *Françoise de Stuer de Cauffade*, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1. JEAN, qui suit ;
2. MARIE, Vicomtesse de *Rochechouart*, qui s'est mariée, le 8 Janvier 1674, à *François d'Espinau*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de *St.-Luc*, &c., mort le 9 Juillet 1694, & elle en Octobre 1723, ayant eu postérité. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC ;
3. MARIE-FRANÇOISE, Marquise de Pompadour, Vicomtesse de *Rochechouart* & de *Treignac*, Baronne de *Bret*, *Saint-Cyr-la-Roche*, la *Rivière* & *Freiffinet*, qui a épousé, par contrat du 6 Mars 1687, *François-Marie*, Marquis de *Hautefort*, de *Pompadour* & de *Sarcelles*, &c., Lieutenant Général des

Armées du Roi, qui est mort le 8 Juillet 1727, & elle le 16 Septembre 1726, âgée d'environ 78 ans, & n'ayant pas eu d'enfants. Voy. \* HAUTEFORT ;

4. Et FRANÇOISE, qui est morte sans alliance.
- XVII. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Marquis de Pompadour & de *Rochechouart*, fut Guidon des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, & mourut sans enfants de N.... de *Monteleclerc*, la femme. (C'est ainsi qu'à fini cette branche.)

#### BRANCHE

##### des Marquis de LAURIÈRE.

XV. JEAN DE POMPADOUR, Baron de Laurière (second fils de LOUIS, & de *Perronne de la Guiche*), épousa *Charlotte de Fumel*, fille de *François*, & de *Jeanne de Caumont*. Il en eut :

1. PHILIBERT, qui suit ;
2. N.... de POMPADOUR, Marquis du Bourdet, qui fut tué au siège de Thionville ;
3. N.... de POMPADOUR, Seigneur de Nontron, qui mourut sans alliance ;
4. Et CHARLOTTE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *François Bruneau*, Seigneur de la Rabastelière ; & 2<sup>o</sup> à *Gabriel de Châteaubriant*, Comte des Roches-Baritaud, Abbé de Lezat, dont il se démit. Elle est morte le 15 Avril 1657. Voy. CHATEAUBRIANT.

XVI. PHILIBERT DE POMPADOUR, Marquis de Laurière & du Ris, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, épousa, en 1645, *Catherine de Sainte-Maure-Montauzier*, veuve d'*Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Blainville, & fille de *Léon de Sainte-Maure*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de *Montauzier*, &c., & de *Marguerite de Châteaubriant*. De ce mariage vinrent :

1. LÉONARD, qui suit ;
2. 3. & 4. Trois autres garçons ;
5. Et JULIE, qui s'est mariée, en Février 1676, à *Jean de Talleyrand-Périgord*, Prince de Chalais, &c., mort en mars 1731, âgé de 89 ans, & elle le 30 Mars 1741, âgée de 91 ans, ayant eu postérité. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD.

XVII. LÉONARD HÉLIE DE POMPADOUR, Marquis de Laurière, &c., appelé le *Marquis de Pompadour*, a épousé *Gabrielle de Montaut*, fille de *Philippe*, II<sup>e</sup> du nom, Duc de Navailles, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Susanne de Baudéan-Parabère*. Il a été Menin de Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV, & la femme a été Gouver-

nante de M. le Duc d'Alençon, fils de Monfeigneur le Duc de Berry. De leur mariage ils n'ont eu qu'une fille unique, appelée

FRANÇOISE DE POMPADOUR, *Duchesse de la Vallette*, qui avoit époufé, le 17 Juin 1708, *Philippe-Egon*, Marquis de Courcillon, Brigadier des Armées du Roi, qui eft mort, le 20 Septembre 1719, ne laiffant qu'une fille unique. Voy. COURCILLON.

On trouve JACQUES-BALTHAZAR DE POMPADOUR, Seigneur de Villefèque, né le 17 Juillet 1690, qui eft mort, le dernier de fa branche, en 1722.

Les armes : d'azur, à 3 tours d'argent, maçonnées de fable.

\* POMPONNE, dans l'Isle-de-France : Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage, par *Catherine le Fèvre de la Boderie*, à *Robert Arnauld d'Andilly*, qui fut père de *Simon Arnauld*, Miniftre & Secrétaire d'Etat depuis 1671 jufqu'en 1679, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Avril 1682, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 7 & 14 Juillet fuivant. Ce Miniftre mourut, le 26 Septembre 1699, laiffant de *Catherine Ladvoat*, fon époufe, deux garçons & une fille. Voyez ARNAULD, Seigneurs d'Andilly, &c.

PONCET-LAYE, en Dauphiné : d'or, à la fafce de gueules, accompagnée de 3 têtes de loup arrachées d'azur.

PONCET DE LA RIVIÈRE, en Normandie. De cette Famille étoit

I. PIERRE PONCET, Seigneur de la Rivière & de Gournay, Comte d'Ablis, d'abord Auditeur des Comptes, Confeiller du Roi, puis Maître des Requêtes le 16 Janvier 1642, l'un des Commiffaires de la Chambre de Juftice, enfuite Confeiller d'Etat ordinaire & au Confeil Royal, qui époufa *Catherine de Lattaignant*, & en eut

II. MATHIAS PONCET, Comte d'Ablis, Seigneur de la Rivière, Baron de Presles, Confeiller au Parlement de Paris le 30 Août 1658, Maître des Requêtes en Mai 1665, Intendant d'Alface en 1671, de Metz en 1673, de Bourges en 1676, Préfident au Grand Confeil le 11 Septembre de la même année, mourut le 20 Août 1693, âgé de 57 ans, & fut inhumé à St.-Gervais. Il avoit époufé *Marie Betauld*, morte le 11 Février 1723, fille de *Louis*, Sei-

gneur de Chemault, Préfident à Mortier en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie de Lorton*; elle s'étoit remariée, en 1702, à *Ambroife Ferrand*, Confeiller au Parlement. Du premier lit elle a laiffé :

1. PIERRE, qui fuit;
2. MICHEL, Evêque d'Angers, qui fut sacré le 1<sup>er</sup> Août 1706, Abbé de Vierzon, de Nouaillé en 1721 & de St.-Florent-lès-Saumur, l'un des Quarante de l'Académie Française, & eft mort le 2 Août 1730, à 58 ans;
3. Et CATHERINE, qui s'est mariée, en Décembre 1691, à *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 23 Janvier 1722, & elle en 1720, ayant eu poftérité. Voy. BOUTON-CHAMILLY.

III. PIERRE PONCET, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, né le 27 Décembre 1666, Confeiller au Grand Confeil le 7 Août 1693, puis Préfident de la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 20 Février 1706, mourut le 16 Décembre 1728. Il avoit époufé, en Août 1699, *Jeanne Sévert*, morte le 14 Mars 1754, âgée de 73 ans, fille d'*Edme Sévert*, Secrétaire du Roi près le Parlement de Paris & Receveur des Confignations des Requêtes du Palais, & de *Jeanne-Angélique le Roux*. Leurs enfants furent :

PIERRE, qui fuit ;  
Et MATHIAS PONCET DE LA RIVIÈRE, né en 1708, Chanoine d'Angers, Abbé de Nouaillé en Oéctobre 1730, Grand Vicairé de l'Evêque de Sées, Evêque de Troyes, sacré le 2 Septembre 1742, Abbé de Montebourg en 1743, de Cherlieu en 1757 & de Saint-Bénigne de Dijon en 1758; il s'est démis de fon Evêché la même année.

IV. PIERRE PONCET, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, Confeiller au Parlement de Paris le 14 Janvier 1724, Préfident de la cinquième Chambre des Enquêtes dudit Parlement le 15 Avril 1728, a époufé, en Avril 1729, *Louife-Françoife-Bonaventure le Lay*, morte le 19 Oéctobre 1766, fille de *Jean-Bonaventure*, Seigneur de Villemaref, Guébriant, &c., Greffier en Chef du Parlement de Bretagne, puis Lieutenant des Maréchaux de France dans la même Province, & d'*Anne Croc*. Il en eut

V. JEANNE-ANNE PONCET DE LA RIVIÈRE, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, qui s'est

mariée, en Mai 1749, à *Louis-Gabriel le Sénéchal*, Comte de Mercado, Brigadier d'Infanterie & Maréchal de Camp le 20 Février 1761. Elle est morte à Paris, le 22 Avril 1776, âgée de 45 ans.

Les armes : *d'azur, à la gerbe de blé d'or, liée du même, formée de deux tourterelles affrontées, aussi d'or, & accompagnée en chef d'une étoile d'argent.*

PONCETON : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'argent ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 molettes de sable.*

PONCHER. C'est le nom d'une des plus anciennes & des plus illustres familles de Robe, de la Province de Touraine, ayant produit de grands hommes, qui, depuis plusieurs siècles & sous une longue suite de Rois, ont servi fidèlement l'Eglise & l'Etat : on voit dans cette Famille des Chambellans, des Gouverneurs de Provinces, des Maîtres des Requêtes, plusieurs Evêques de Paris & de Bayonne, & des Archevêques de Tours & de Sens. Le premier de cette Maison que l'on connoisse est

JEAN PONCHER, natif de la Ville de Tours, Garde de la Monnaie de ladite Ville en 1422, qui eut pour petit-fils,

MARTIN PONCHER, qui eut entr'autres enfants,

1. ETIENNE, recommandable par son rare mérite & sa prudence, comme dit Mézeray. Il vivoit dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, & fut élu Evêque de Paris en 1503, après quoi il fut successivement Garde des Sceaux de France en 1512, Ambassadeur en Espagne en 1517 & ensuite en Angleterre, puis Chancelier de Milan & de l'Ordre de St.-Michel & Archevêque de Sens en 1519 ; il est mort à Lyon, le 24 Février 1524, âgé de 78 ans ;

2. JEAN, qui suit ;

3. LOUIS, Seigneur de Léfigny & de Limours, Général des Finances, qui épousa *Robine le Gendre*, & en eut, entr'autres enfants,

1. FRANÇOIS, Evêque de Paris en 1519 après son oncle le Garde des Sceaux.

2. Et JEANNE, première femme de *Jean Hurault*, Seigneur de Veuil, &c., Maître des Requêtes, dont postérité. Voy. HURAUULT, branche des Seigneurs du Marais.

4. Et JEANNE, première femme de *Pierre le Gendre*, Chevalier, Baron d'Alaincourt, &c., Prévôt des Marchands de Paris, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. GENDRE (LE).

JEAN PONCHER, Seigneur de Chanfreau, Secrétaire & Argentinier des Rois CHARLES VIII & Louis XII, épousa 1<sup>o</sup> *Perrine Briçonnet* ; & 2<sup>o</sup> *Alix Georget*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui suit.

Et du second lit il eut, entr'autres enfants,

2. CATHERINE, qui s'est alliée à *Jean de Pomereu*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bleuré, &c., duquel elle eut des enfants. Voy. POMEREU ;

3. Et DENISE, qui épousa, vers 1520, *Jean Broffet*, Contrôleur d'Alençon. Voy. BROSET, Seigneurs de la Chevalerie, &c.

JEAN PONCHER, Seigneur de Chanfreau, Limours, Elclimont & Bretaucoart, Général des Finances, qui épousa, le 8 Février 1507, *Catherine Hurault*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange, Cheverny, &c., & de *Marie Garandeau*. Il en eut trois garçons & deux filles, entr'autres,

1. ETIENNE, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours en 1550, qui mourut le 15 Mars 1552 ;

2. Et MARGUERITE, morte à Vibraye le 28 Novembre 1580, qui avoit épousé, par contrat du 5 Juillet 1530, *Jacques Hurault*, Seigneur d'Huriel, Vibraye, &c., Conseiller d'Etat, Maître d'Hôtel du Roi, dont elle n'eut point d'enfants. Ses trois frères étant aussi morts sans enfants, & ayant hérité d'eux des Terres de *Limours, Elclimont, du Tremblay & Chanfreau*, elle fit donation de ses biens à *Philippe Hurault*, Chancelier de France, son beau-frère & cousin. Voy. HURAUULT, branche des Seigneurs de *Cheverny*, &c., & le P. Anfelme, t. VI, p. 449 & suiv.

De cette Famille étoient

IDE PONCHER, qui avoit épousé *Henri Chefnard*, Auditeur des Comptes, dont elle eut *Jeanne Chefnard*, qui se maria à *Jean de Pomereu*, II<sup>e</sup> du nom, duquel elle eut postérité. Voyez POMEREU ;

Et CLAUDE-ARNOUL PONCHER, Maître des Requêtes honoraire, qui mourut le 17 Décembre 1724, en sa Terre de Soindres, près de Mantes, après avoir rempli dignement sa charge pendant près de 30 ans ; il s'en étoit démis en faveur de son fils unique,

CLAUDE-FRANÇOIS PONCHER, qui fut nommé Maître des Requêtes le 2 Octobre 1717. (*Mercure de France* de Décembre 1724, p. 2912.)

Les armes : *d'or, au chevron de gueules,*

*chargé en chef d'une tête de Maure de sable, bandée d'argent, & accompagné de 3 coquilles de sable.*

\* **PONCIN**, Ville de France, située dans la Province de Bugey, près de la Rivière d'Ain, avec une grande Châtellenie, possédée, ainsi que celle de *Beauvoir*, par la Maison de *Conzié*, dans laquelle elles furent rendues héréditaires, en 1486, par Philippe, Duc de Savoie. Les Sires de *Thoire* & de *Villars* y firent bâtir, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, un magnifique Château, où ils fixèrent leur demeure pendant 200 ans. En 1402, Amédée VIII, Duc de Savoie, en acquit la Seigneurie d'*Humbert*, dernier Prince de *Thoire*, & elle devint une partie de l'apanage des Ducs de Nemours. Le Pape FÉLIX V érigea l'Eglise de *Poncín* en *Collégiale*, par Bulle du 6 des Ides d'Août 1440, à la sollicitation de Guillaume, Seigneur de *Bolomier*, Grand Chancelier de Savoie & premier Ministre d'Etat. Depuis ce temps, la nomination de ce Chapitre appartient aux Seigneurs de *Bolomier*, chefs des nom & armes de la Maison de *Conzié*. Voy. **CONZIÉ**, & Guichenon, *Histoire de Bresse*, tom. I, part. II.

\* **PONS**, en Saintonge, est une Sirerie, ou Sirauté, qui ne relève que du Roi, & d'elle relève 52 Paroisses & près de 250 Fiefs nobles. La manière dont les Sires DE PONS rendoient au Roi leur hommage, est assez singulière pour mériter d'être rapportée. Le Sire DE PONS, armé de toutes pièces, ayant la visière baïssée, se présentait au Roi & lui disoit: SIRE, je viens à vous, pour vous faire hommage de ma Terre de Pons, & vous supplier de me maintenir en la jouissance de mes privilèges. Le Roi le recevoit. — La Sirerie de Pons fut constamment possédée par les Seigneurs de la Maison du même nom (dont nous allons donner une Notice), jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ensuite elle passa dans la Maison d'*Albret de Miossens*, & depuis dans celle de *Lorraine*, de la branche de *Marfan*, dont l'aîné porte ordinairement le titre de *Prince de Marfan*. Voy. **LORRAINE**.

La Maison de PONS, en Saintonge, est connue par son antiquité, ses illustrations & ses alliances.

*Roger*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de *Comminges*, vivant en l'an 1114, maria sa fille, nommée *Bruene*, à **GEOFFROY**, II<sup>e</sup> du nom, Sire DE PONS,

Tome XVI.

duquel on fait descendre la Maison DE PONS, en Saintonge: il en est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 630.

**BERTRAND**, Sire DE PONS, qui épousa *Elisabeth de Toulouse*, eut, entr'autres enfants,

1. **RAYMOND**, Evêque de Périguet vers l'an 1220;
2. Et PONS, Evêque de Saintes dès l'an 1216.

L'Ouvrage ci-dessus cité fait mention, tom. II, p. 639, de **RENAUD IV**, Sire DE PONS, lequel eut un différend sur la Vicomté de Turenne, qui fut terminé par un Arrêt du 25 Janvier 1328. Il étoit petit-fils de **RENAUD**, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite Rudel de Bergerac*, dite de *Turenne*. Ce **RENAUD III**, Sire DE PONS, conduisit 400 chevaux au voyage de Naples pour le service de **CHARLES DE FRANCE**, Comte d'Anjou, frère du Roi **SAINT LOUIS**, contre le bâtard *Mainfroy*, usurpateur du Royaume de Sicile. Il eut deux garçons de son mariage contracté avec *Marguerite Rudel*, Dame de *Bergerac* & Vicomtesse de *Turenne* en partie, laquelle est surnommée souvent de *Turenne*, dans les actes, parce qu'elle eut un très-gros partage de la Vicomté de Turenne en 1255, par un accommodement fait sur ses prétentions. Elle testa en 1289, en faveur de

**GEOFFROY DE PONS**, son second fils, qui eut les Terres de *Ribérac*, *Montfort*, *Chalus* & *Martel*, en Turenne. Son fils,

**RENAUD**, porta pour armes: d'argent, à la fasce de Turenne, cotée d'or & de gueules de 6 pièces. Il succéda, en l'année 1351, à PONS, & fut aïeul d'un autre

**RENAUD**, Sire DE PONS, Comte de Marennes & de Montfort, Vicomte de Turenne, Seigneur des Isles d'Oleron, de la Terre d'Arvert, &c., premier Baron de Saintonge, qualifié Gouverneur pour le Roi & Conservateur Général des Provinces d'Aquitaine, Périgord, Saintonge & Angoumois, dans une lettre en parchemin du 24 Janvier 1414. Son fils,

**JACQUES**, Sire DE PONS, est le dernier qualifié de Seigneur en partie de Turenne, & la Terre de Pons fut confisquée sur lui & sur sa mère en l'an 1451. Il épousa *Isabelle de Foix*, dont la mère, *Marguerite d'Albret*, étoit nièce de la Reine, femme de **CHARLES V**, dit *le Sage*, & par cette alliance il se voyoit cousin issu de germain de **CHARLES VII**, qui lui fut en partie redevable de sa couronne.

E

GUY, Sire DE PONS, Comte de Montfort en Turenne, l'unique fruit de ce mariage, est qualifié de *cousin*, par le Roi, dans un acte du 15 Novembre 1498. Il épousa *Jeanne de Chateaufeu de Lau*, sœur du favori de Louis XI. Leur arrière-petit-fils,

ANTOINE, Sire DE PONS, Comte de Marennes, &c., Seigneur des Isles d'Oleron & d'Arvert, premier Baron & Lieutenant Général de Saintonge, Capitaine de 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, fut créé Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit, lors de son institution, à la première promotion faite à Paris, dans l'Eglise des Augustins du Grand Couvent, le 31 Décembre 1578, & après 51 ans de service, ayant d'abord servi sous le Maréchal de *Lautrec*, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé, en 1528, au siège de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots de Saintonge & des Provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, ses victoires de St.-Sorlin & de St.-Just, sa vigoureuse & admirable défense lorsqu'il fut assiégé dans la Ville de *Pons*, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il avoit obtenu mainlevée de la Terre de *Pons* le 18 Janvier 1543, & mourut en 1586, ne laissant, entr'autres enfants, que

1. ANTOINETTE, qui porta la Terre & Sirerie de *Pons* dans la Maison d'*Albret*, d'où, par succession de temps, elle a passé, comme nous l'avons dit ci-devant, dans la Maison de *Lorraine*;
2. Et autre ANTOINETTE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Henri de Sully*, Comte de la Roche-Guyon, Chevalier des Ordres du Roi; & 2<sup>o</sup> *Charles du Pleffis*, Seigneur de Liancourt, premier Ecuyer du Roi HENRI IV, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur de la Ville de Paris. De cette dernière descendent les Ducs de la *Rochefoucauld*. Voy. PLESSIS-LIANCOURT (DU) & ROCHEFOUCAULD (DE LA).

Les branches puînées de cette Maison sont celles de *Bourg-Charente*, de *Mirambeau*, de la *Caze* & de *Roquefort*: la première ne subsist'a pas longtemps; la seconde fut formée par

JACQUES DE PONS, Baron de Mirambeau (fils puiné de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, Sire DE PONS, & de *Marguerite de Coëtivy*, & oncle d'ANTOINE): c'est lui qui jeta les premiers fondements de la Ville de Brouage, & la nom-

ma *Jacopolis*, de son nom. Son fils cadet, PONS DE PONS, fut Seigneur de la *Caze*, & père, entr'autres enfants, de

JACQUES DE PONS, Marquis de la Caze, Comte de Roquefort & de Marfan en partie, Baron de Montgaillard, qui vivoit, en 1595 & 1605, avec *Judith de Montberon*, sa femme, héritière des Baronnies de Thors, Blanzac, Prignac, Louzignac, l'Espinau, Ardenac & Saint-Julien, qu'elle lui porta en mariage, fille unique de *Jean*, Seigneur de Thors, &c., & de *Gabrielle de Pierre-Buffière*. Il fut bis-aïeul de

ISAAC-RENAUD DE PONS, Marquis de la Caze, Comte de Roquefort, Seigneur & Baron des Terres de Thors & des Châtellenies de Saint-Pompain & de Genouillé, qui épousa *Constance Foucault de Saint-Germain-Beaupré*, fille de *Louis*, Comte du Dognon, Vice-Amiral & Maréchal de France, & de *Marie Fourré de Dampierre*. Il eut:

1. RENAUD-CONSTANT, qui fut;
2. Et SOPHIE, Dame de Champdolent, qui a épousé, en 1707, *Jean-Louis de Courbon*, Marquis de Blénac, Seigneur de Romegou, dont des enfants. Voy. COURBON.

RENAUD-CONSTANT, Comte, puis Marquis DE PONS, &c., Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, mourut à Paris, le 27 Septembre 1741, âgé de 55 ans. Il avoit épousé, le 23 Décembre 1709, *Charlotte-Louise d'Hofstun de Gadagne*, Comtesse de Verdun, Baronne de Bothéon, veuve de *François d'Hofstun*, Marquis de la Baume, son cousin, dont elle n'eut pas d'enfants. Elle étoit fille unique de *Gilbert d'Hofstun*, dit de *Gadagne*, Comte de Verdun, &c., & de *Claire d'Albon de Chazeul*. Ils eurent pour fils unique,

LOUIS-HENRI DE PONS D'HOSTUN, dit le Marquis DE PONS, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Septembre 1734, *Angélique-Henriette-Marie de Tiercelin de Broffes*, morte, sans enfants, le 6 Mars 1766, fille unique & héritière de feu *François-Henri de Tiercelin*, Marquis de Broffes, Colonel d'un ancien Régiment d'Infanterie de son nom, & de *Marie-Anne Rouillé*; celle-ci femme, en secondes noces, de *Jean-Baptiste de Castellane*, Marquis de Norante.

Un autre PONS DE PONS (fils puiné de JEAN-JACQUES DE PONS, Marquis de la Caze), fut Comte de Roquefort, Seigneur des Coteaux



& autres lieux, & père, par *Henriette Vigier*, la femme, de

PONS DE PONS, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de Roquefort, &c., qui a épousé, 1<sup>o</sup> *Lydie de la Rochefoucauld-Roiffac*; & 2<sup>o</sup> le 15 Août 1691, *Charlotte-Armande de Rohan-Montbazon*, veuve de *Guy-Henri Chabot*, Comte de Jarnac, dont elle fut la seconde femme; & fille de *Charles de Rohan*, 11<sup>o</sup> du nom, Duc de Montbazon, Pair de France, Prince de Guémenée, &c., & de *Jeanne-Armande de Schomberg*. PONS DE PONS mourut le 17 Juillet 1705, ayant eu du second lit, pour fils unique,

CHARLES-ARMAND DE PONS, Comte de Roquefort, dit le *Vicomte de PONS*, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1735, Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, Brigadier des Armées du Roi en Mars 1740, chef de la seconde branche de cette illustre Maison, lequel a épousé, le 1<sup>er</sup> Août 1743, *Gabrielle-Rosalie le Tonnelier de Breteuil*, dont il a eu :

1. CHARLES-ARMAND-AUGUSTIN, qui fuit;
2. Et ANTOINETTE-ROSALIE, née le 11 Mars 1751, qui s'est mariée, le 14 Octobre 1766, à *Paul-François de Quélen de Stuer de Cauffade*, appelé le *Marquis de St-Maigrin*, Duc de la Vauguon, &c., Gouverneur de Cognac par la démission de son père, dont postérité. Voy. \* QUÉLEN.

CHARLES-ARMAND-AUGUSTIN, Marquis DE PONS, né le 1<sup>er</sup> Juillet 1744, Capitaine de Cavalerie, qui s'est marié, contrat signé le 1<sup>er</sup> Février 1766, à *Pulchérie-Tranquille de Lannion*, fille d'*Hyacinthe*, Sire & Comte de Lannion, en Bretagne, Vicomte de Rennes, &c., & de *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*. Ils n'ont eu qu'une fille unique.

Les armes: *d'argent, à la fasce cotivée d'or & de gueules de 6 pièces*. (Extrait du *Mercur de France* de Décembre 1741, p. 2758, & d'Avril 1751.)

PONS, en Auvergne : Famille dont étoit PIERRE, Comte de PONS, qui avoit épousé *Marie-Elisabeth d'Aurelle de Terreneyre*, & fut père de PIERRE, Marquis de PONS, qui a épousé, le 7 Février 1756, *Claude-Rénée de Nogaret*, fille de *Jean-Luc*, Vicomte de Trélans, & de *Marie-Joséphé du Puy-Saint-Pierre de Belvêze*.

On trouve JEAN DE PONS, Chevalier, Sei-

gneur de la Grange, près de la Ville d'Ifsioire, (Maison des mieux alliées), qui épousa *Jeanne de Gibertès*, une des héritières universelles d'*Antoine, Comte de Gibertès*, &c., son frère. Voy. GIBERTÈS. Ils eurent pour fils, ANTOINE DE PONS, qui fut légataire d'*Antoine, Comte de Gibertès*, son oncle, de la somme de 10,000 livr., par son testament du 5 Avril 1649.

PONS (DE), en Dauphiné : Famille qui est établie au Pays du Briançonnais.

I. FRANÇOIS PONS, fut père d'ANDRÉ & d'ANTOINE PONS, ce dernier fut compris au rang des Nobles, dans la révision particulière qui fut faite des feux ou maisons du Mandement de St.-Martin-de-Queyrières, en Briançonnais, le 25 Septembre 1474. FRANÇOIS eut pour descendant, au VIII<sup>e</sup> degré,

VIII. JOSEPH DE PONS, Avocat du Roi au Bailliage de Briançon, qui se trouva compris dans l'État des Nobles du Bailliage du Briançonnais, dressé, le 26 Mars 1690, pour la convocation du ban & arrière-ban, & fut maintenu dans la possession de sa Noblesse par Jugement des Commissaires du Conseil, établis pour la recherche des usurpateurs de noblesse, daté du 26 Avril 1702. Il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1690, *Françoise-Alexis d'Avrieux*, fille de *Claude d'Avrieux*, Seigneur de la Tour forte des Villars, Gentilhomme de la Garde de S. A. R. Monseigneur le Prince de Piémont. Leur fils,

IX. CLAUDE-JOSEPH DE PONS, né le 31 Mars 1704, aussi Avocat du Roi au Bailliage de Briançon, pour assurer à ses descendants les témoignages constants de sa noblesse, fit enregistrer ses titres au Greffe de la Chambre des Comptes du Dauphiné, conséquemment à l'Arrêt rendu, par cette Chambre, en sa faveur, le 5 Avril 1740. Il a eu, en qualité de Gentilhomme, la première Compagnie & le Commandement des Milices Briançonnaïses levées, par ordre du Roi, en date du 1<sup>er</sup> Octobre 1743, pour la garde de la Ville de Briançon & autres lieux de la Frontière, avec Commission de Capitaine du 15 Octobre de ladite année, ayant les mêmes appointements que les Officiers des Troupes réglées. De son mariage accordé, le 17 Décembre 1725, avec *Madeleine Roux de la Croix*, sont issus :

1. FRANÇOIS-ANTOINE, Chartreux, né le 12 juillet 1728 ;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 3 Avril 1732, mort en l'année 1742 ;



3. GRÉGOIRE-ANTOINE, né le 9 Mai 1733, aussi mort en 1742 ;
4. HENRI, né en 1734, mort en 1740 ;
5. JOACHIM-HENRI, né le 5 Juillet 1740 ;
6. BONAVENTURE-LOUIS, né le 15 Septembre 1745 ;
7. MADELEINE, née le 4 Mai 1727 ;
8. MARGUERITE, née le 24 Juillet 1729 ;
9. MARIE-FRANÇOISE, née le 28 Mars 1737 ;
10. MARIE-ANNE, née le 10 Octobre 1741 ;
11. Et MARIE-TOINETTE, née le 17 Décembre 1742.

Les armes : *écheté d'argent & de sable, à l'écu en cœur d'azur, à 2 lions d'or, affrontés, tenant un cœur de gueules, surmontés de 3 étoiles d'or, rangées en chef, & soutenus d'un croissant du même, posé à la pointe de l'écu.* (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. III, part. II.)

PONS DE BOURNEUF (DE), Maison ancienne, dont une branche étoit établie en Bourgogne avant l'an 1350 & ensuite en Champagne, & dont est

CLAUDE-LOUIS DE PONS, Chevalier, Seigneur de Bourneuf, Pons & Neuville, Lieutenant-Colonel & Chevalier de St.-Louis, qui a épousé, 1<sup>o</sup> N..... ; 2<sup>o</sup> Marguerite de Scoriot ; & 3<sup>o</sup> Jeanne d'Alichamp, Dame d'Espagne & de Balnot-le-Châtel. Du second lit vinrent :

1. ANTOINE-ANGÉLIQUE qui suit ;
2. NICOLE, dite Mademoiselle de Pons ;
3. JEANNE-GABRIELLE DE PONS DE BOURNEUF, qui s'est mariée à Denis de Pillote, Chevalier, Marquis de St.-Clément, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui est mort le 21 Février 1770, ayant eu postérité. Voy. PILLOTE, alias PILLOTTI ;
4. THÉRÈSE-MARIE, dite Mademoiselle de Bourneuf ;
5. Et LOUISE-MADELEINE, appelée Mademoiselle de Neuville.

Et du troisième lit firent :

6. LOUIS DE PONS DE BOURNEUF, appelé l'Abbé de Pons, Doyen du Chapitre de Vitry, au Diocèse de Châlons-sur-Marne, Prieur d'Épineufeval ;
7. JEANNE, dite Mademoiselle d'Espagne ;
8. Et MARGUERITE, appelée Mademoiselle de Balnot.

ANTOINE-ANGÉLIQUE DE PONS DE BOURNEUF, Chevalier, Seigneur, Comte de Pons & de Bourneuf, Seigneur de Neuville, au Comté de Bourgogne, ancien Capitaine de Cavalerie

au Régiment de Salles, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 25 Février 1745, Marie-Barbe-Philippe de la Rue, Dame des Urfrins, Frenay, Bouy en partie, Magny-Fouchard, &c., fille de Pierre-François de la Rue, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel & Chevalier de St.-Louis, & de Barbe-Françoise de Palifot d'Incourt. De son mariage il a eu :

1. JEANNE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE PONS DE BOURNEUF, née le 25 Mars 1750, qui a épousé, par Contrat passé devant Boulard, Notaire à Paris, le 11 Novembre 1768, Edme-Paul-Nicolas, appelé le Baron de Nogent, Chevalier, Seigneur d'Eclance, &c., Chevalier de St.-Louis, dont postérité. Voy. NOGENT, Maison de Champagne ;
2. Et JEANNE-ISABELLE, dite Mademoiselle des Urfrins, née le 3 août 1754.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de 6 pièces, & une bande d'argent, brochante sur le tout.*

PONS, ou PONTS de RENNEPONT (DE), Maison l'une des plus illustres de la Province de Champagne, où elle est établie depuis très-longtemps, & où elle possède, depuis près de 400 ans, la Terre & Seigneurie de Rennepont, qui relève du Château de la Ferté-sur-Aube. Suivant un Mémoire, qui nous a été envoyé,

I. GILBEN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, vivoit sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle & dans le commencement du XV<sup>e</sup>. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> Catherine du Four ; & 2<sup>o</sup> Marguerite de Carrières, morte sans enfants. De la première vinrent :

1. BERNARD, qui suit ;
2. JEAN, Prêtre, Chanoine & Doyen de l'Église de St.-Maclou de Bar-sur-Aube, ainsi nommé dans une transaction qu'il passa en 1441, avec sa belle-mère ;
3. ANTOINETTE, qui épousa Pierre de Charcecy ;
4. Et PHILIPPE, mariée à Simon de Marey.

II. BERNARD DE PONS rendit foi & hommage pour la Seigneurie de Rennepont, à MARGUERITE D'ORLÉANS, Comtesse d'Etampes & de Vertus, le 11 Juillet 1447 ; transigea le 17 Mai 1466, avec ses frères & leurs maris, sur la succession de son frère, Doyen de St.-Maclou, & le 6 Octobre de la même année, il reprit de fief, pour la Seigneurie de Rennepont, du Duc de Bretagne, à cause de la

mort de la Comtesse d'Etampes, sa mère. Il eut pour fils

III. GILLEBIN DE PONS, II<sup>e</sup> du nom, qui reprit de fief, le 14 Février 1484, du Duc de Bretagne, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de BERNARD DE PONS, son père. De sa femme, qu'on ne connoît point, fortit

IV. GILLES, dit GILLEBIN DE PONS, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrecourt & Breuvannes-sous-Choifeul. Il épousa, par contrat du 10 Décembre 1482, *Guillemette de Gevigney*, veuve de *Regnier de Moslain*, Seigneur dudit lieu & de Ravenne-Fontaines, & fille de *Girard de Gevigney*, Seigneur de Bourbonne, Chevalier de la Confrérie de St.-Georges en Franche-Comté, & de *Marguerite de Bougne*. Leurs enfants furent :

1. BERNARD, qui suit;
2. Et ADRIEN, Seigneur de Malroy & de Bourbonne en partie, mort sans postérité.

V. BERNARD DE PONS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Récourt, Avrecourt, Cercueil & Ravenne-Fontaines, reprit de fief, le 25 Octobre 1506, du Comte de Vertus, pour la Seigneurie de Rennepont, à lui échue par la mort de GILLES, son père. Il épousa *Ifabeau de Saint-Belin*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Thivet, & de *Marguerite le Bœuf*. Elle étoit veuve dès 1531, & eut pour enfants :

1. GRATIEN, Seigneur de Rennepont, Récourt, Avrecourt & Beaucharmoy, du chef de *Jacqueline de Saint-Loup*, son épouse, dont il n'eut point d'enfants. Elle se remarqua en 1574, à *Guillaume d'Aulnoy*, Seigneur d'Aulnoy, Chalette, Coufances, Coufances & Girondelle, Chambellan du Duc de Lorraine;
2. JEAN, qui suit;
3. CHARLOTTE, qui épousa *Adrien de Blondefontaine*, Seigneur de Muffeau;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur de *Bourbeville*, dont elle eut, pour fille unique, *Claude de Bourbeville*, qui épousa *Claude de Vy*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt & de Charette, auquel elle porta la Terre & Seigneurie de *Bourbeville*. Voy. VY (DE).

VI. JEAN DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Marault, Récourt, Avrecourt, Cercueil & Ravenne-Fontaines, reprit de fief, du Comte de Vertus, le 2 Décembre 1568, pour la Seigneurie de Rennepont,

à lui échue par la mort de son frère, & mourut en 1570. Il avoit épousé, en 1560, *Jeanne de Vy*, fille d'*Anatoile*, Chevalier, Seigneur de Mailleroncourt, Charette & Breuvannes, & de *Jeanne de Falletans*. Elle se remarqua avec *Jean de Blondefontaine*, Seigneur de la Ville-aux-Bois & de Tonnerre, Gouverneur de Scurre, en Bourgogne, & mourut en 1573, ayant eu de son premier lit :

1. GASPARD, qui suit;
2. Et CATHERINE, qui épousa *Jean de Montbéliard*, Chevalier, Seigneur de Lantages.

VII. GASPARD DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, Malroy, Marault, la Ville-aux-Bois, Arrentières, Chalette, Eclance & le Val-Suzenay, épousa, par contrat du 28 Octobre 1590, reçu par *Pierre de la Porte*, Notaire à Bar-sur-Aube, *Nicole le Gruyer de Fontaines*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Fontaines, près de Bar-sur-Aube, Arrentières & Eclance, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la personne du Duc de Guise & de la Principauté de Joinville, & de *Claude de Lutz* (fille d'*Henri de Lutz*, Seigneur de Gomery, Grand Prévôt de Luxembourg, & de *Nicole de Cuffine*); elle étoit petite-fille de *Pierre le Gruyer*, Seigneur de Fontaines, & de *Catherine de Genes de Launay*. Leurs enfants furent :

1. ALEXANDRE, tué au siège de Montauban, en 1621, étant Aide de Camp du Maréchal de Marillac;
2. NICOLAS, Abbé Commendataire de Macheret, au Diocèse de Troyes;
3. FRANÇOIS, qui suit;
4. GASPARD, Seigneur de la Ville-aux-Bois, Colonel du Régiment de Sautour, mort sans postérité;
5. PIERRE, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne le 14 Août 1625, puis Commandeur de Sugny, de Ruetz & de Saint-Nicolas de Langres, qui est auteur de la branche de *Pons d'Annonville* à laquelle appartenent deux de ses petits-fils: 1<sup>o</sup> PIERRE-CHARLES, Chevalier, Marquis de Pons, Seigneur, Baron de St.-Chéron, Anruel & Pontliezars, ancien Capitaine d'Infanterie, qui épousa Dame *Barbe-Catherine de Baudenet*, dont il eut, pour fille unique, CATHERINE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, qui a épousé, le 9 Septembre 1771, *Charles-Antoine de Maujac*, Chevalier, Seigneur de Sauvagnac, &c., Mestre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. Voyez MAUSSAC, dans la Vicomté de Turenne;

& 2<sup>e</sup> PAUL-XAVIER DE PONS DE RENNEPONT, appelé le Comte de PONS, qui a épousé, en Avril 1754, *Marie-Célestine-Philippine-Joséphine de Marmier*, veuve de *Charles-Marc-Antoine-Joseph, Comte de Dortans*. Voy. MARMIER;

6. Et CLAUDE, qui épousa, *Claude de Mertrus*, Seigneur de St.-Ouen & de St.-Etienne.

VIII. FRANÇOIS DE PONS, Chevalier, Seigneur de Rennepont, la Mothe, Isach, Marault, Arrentières, Roches, Bettaincourt, Cultru & du Val de Rognon, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, mourut le 28 Février 1670. Il avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1624, *Catherine le Bouteiller de Sentis*, Dame en partie de Bouvigny, fille de *Paul*, Comte de Vigneux, Baron de Ranzières, Seigneur de Mouffy, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Duc François de Lorraine, & d'*Antoinette de Haraucourt*, Dame de Magnières. Il en eut :

1. GASPARD, Seigneur de Maffiges, du chef d'*Antoinette d'Alamont*, fa femme, qu'il avoit épousée en 1656, fille unique de *Charles d'Alamont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Bonne d'Espinoz*. De son mariage il n'eut que

1. MARIE-ANNE, qui s'est alliée, en 1679, à *Charles-Henri de Tournebulle*, Seigneur de Buffy;

2. Et MARIE-MADELEINE, Dame de Maffiges, morte, sans alliance, en 1746.

2. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 9 Juin 1649, puis Seigneur de Marault, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au service du Duc de Lorraine, Gouverneur de Remiremont en 1669, puis Officier Général dans les Troupes Bavauroises, qui est mort sans postérité de *Madeleine de la Vefve*, Dame de Donjeux, qu'il avoit épousée en 1656;

3. PIERRE, qui fuit;
4. EDMOND, Abbé Commanditaire de Macheret, au Diocèse de Troyes;
5. Et NICOLE-ANGÉLIQUE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1645, à *Heñor d'Ancienville*, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles; & 2<sup>o</sup> à *Charles de Quinquempoix d'Amboise*, Comte de Vignory.

IX. PIERRE, Comte de PONS, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roches, Bettaincourt, Cultru, &c., reçu d'abord Chevalier de Malte le 20 Novembre 1656, fut successivement Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom le 18 Octobre 1693, Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702, Maréchal de Camp le 26 Octobre 1704, com-

manda la Cavalerie en Italie, la même année, sous le Duc de Vendôme; quitta la Croix de Malte pour se marier, & mourut en son Château de Roches le 5 Février 1720, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Denys*, Tabellion à Sorcy, en Barrois, le 11 Octobre 1673, *Marguerite de Choiseul-Meuse*, fille de *François de Choiseul*, Baron de Meuse, Marquis de Germiny, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc de Lorraine & premier Gentilhomme de la Chambre, & de *Catherine-Marguerite de Florainville*. Elle est décédée, au Château de Roches, le 25 Janvier 1737, âgée de 88 ans, ayant eu de son mariage :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Major du Régiment de *Rennepont*, Cavalerie, qui fut tué à la Mirandole, en Italie, âgé de 23 ans;
2. DOMINIQUE, Colonel dudit Régiment de *Rennepont* en 1704, tué à Castiglione en 1706;
3. CLAUDE-ALEXANDRE, qui fuit;
4. Autre CLAUDE-ALEXANDRE, auteur de la branche des Marquis de *Rennepont*, rapportée ci-après;
5. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1698, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie-Colonelle du Régiment de *Rennepont*, aussi tué à Castiglione;
6. CATHERINE-DOMINIQUE, morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy;
7. Et GABRIELLE-GANTE, née le 16 Janvier 1676, qui fut reçue à Saint-Cyr en Février 1687 sur les preuves de sa noblesse; puis morte Chanoinesse & Doyenne de Poulangy en 1761.

X. CLAUDE-ALEXANDRE DE PONS, né le 1<sup>er</sup> Juillet 1683, reçu Chevalier de Malte le 24 Avril 1684, quitta la Croix, fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, devint Marquis de *Praslin* par son mariage, & est mort le 1<sup>er</sup> Décembre 1770. Il avoit épousé, le 23 Septembre 1711, *Charlotte-Françoise de Choiseul*, Marquise de *Praslin*, Baronne de *Chaource*, &c., morte en son Château de *Praslin* le 7 Décembre 1743. Elle étoit fille unique & héritière de *Jean-Baptiste-Gaston de Choiseul*, Comte d'Hostel, Lieutenant Général des Armées du Roi & des Provinces de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes, &c., & de *Marie-Françoise de Choiseul*, héritière & Marquise de *Praslin*. De cette alliance sont issus :

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

2. CLAUDE-ALEXANDRE, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Villiers sur Praslin, qui s'est marié, en 1751, à N... *de Marguenat*, dont il a eu :

1. Un fils ;
  2. Et une fille, Chanoinesse de Montigny, puis qui s'est mariée au Comte DE PONS-PRASLIN, son cousin germain, ci-après.
3. MARIE-GABRIELLE DE PONS-PRASLIN, qui s'est mariée, le 7 Février 1735, à *Henri-Anne de Fuligny-Damas*, dit le Comte de *Rochechouart*, Baron de Marigny, Couchey & Sainte-Péreuse, Seigneur d'Agey, en Bourgogne, qui est mort le 4 Février 1745, âgé de 76 ans, ayant eu, entr'autres enfants, *Charlotte-Eustache-Sophie de Fuligny-Damas*, Chanoinesse de Remiremont en Février 1750, puis qui s'est mariée au Marquis de *Grollier*. Voy. FULLIGNY ;
4. Et MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-AIMÉE DE PONS-PRASLIN, Chanoinesse de Poulangy, qui est morte Prieure perpétuelle du Chapitre de Leigneux, en Forez, au mois de Février 1749.

XI. GASTON-JEAN-BAPTISTE, Comte DE PONS, Marquis de Praslin, Baron de Chaource, a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Condé, & a épousé, le 20 Janvier 1741, *Louise-Angélique de Barbin de Broyes de Dampierre*, fille de N... de *Barbin*, Seigneur de Broyes & de Dampierre, Baron d'Autry. Il en a eu :

1. N...., Comte DE PONS-PRASLIN, qui suit ;
2. & 3. Deux autres garçons ;
4. & 5. Et deux filles, Chanoinesse du Chapitre de Salles.

XII. N...., Comte DE PONS-PRASLIN, a épousé, en 1770, N.... DE PONS-PRASLIN, sa cousine germaine, ci-dessus.

#### BRANCHE des Marquis de RENNEPONT.

X. CLAUDE-ALEXANDRE, Marquis DE PONS DE RENNEPONT, Seigneur de Roches, Bettaincourt & Cultru, né en Décembre 1684 (quatrième fils de PIERRE, & de *Marguerite de Choiseul-Meuse*), connu d'abord sous le nom de *Chevalier de Sentis*, fut Aide Major du Régiment de son père, puis Capitaine, ensuite Colonel le 22 Septembre 1706, du même Régiment, par la mort de DOMINIQUE, son frère, auquel ce Régiment avoit été donné en 1704 ; a été fait Brigadier des Armées

du Roi à la promotion du 20 Février 1734, Maréchal de Camp à celle du 1<sup>er</sup> Mars 1738, employé, en cette qualité, en 1742, dans la campagne de Flandre, sous le Maréchal de Noailles, puis Commandant à Sédan & sur la Meuse pendant l'hiver de 1743 ; a servi la même année à l'Armée du Rhin ; s'est trouvé à la bataille de Dettingen, après laquelle il a été renvoyé à Sédan pour y commander, & sur la Meuse, où il est resté en 1744 & 1745, & est mort à Amnéville, le 20 Décembre 1759. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1711, *Anne-Dorothee de Bettainvillers*, Dame dudit lieu, Amnéville, Clouange, Bouffange, Moyeuve, Villers, Sainte-Marie-aux-Chênes, &c., morte, au Château d'Abbans, le 21 Février 1769, âgée de 83 ans moins 40 jours ; fille unique & héritière de *Dieudonné de Bettainvillers*, Chevalier, Seigneur de Mensberg, &c., & d'*Elisabeth le Bègue de Germiny*. De ce mariage sont issus :

1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui suit ;
2. MARGUERITE-GABRIELLE, née le 19 Novembre 1711, Chanoinesse de Poulangy ;
3. MADELEINE, née à Metz le 21 Septembre 1713, & morte, au Château de Mehoncourt, le 17 Décembre 1745 ; laquelle avoit épousé, par contrat du 20 Février 1732, *Nicolas-François*, Comte de *Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Ministre & Secrétaire d'Etat de S. A. R. DE LORRAINE, dont des enfants. Voy. RENNEL ;
4. JEANNE-HENRIETTE, née le 30 Novembre 1717, mariée, en 1750, à *Claude-Jean-Eugène*, Marquis de *Jouffroy d'Abbans*, Chevalier de Saint-Louis & de la Confrérie de Saint-Georges, dont deux fils : le second est Chanoine de Saint-Claude ; & trois filles : deux sont Chanoinesse à Baume-les-Dames, & l'autre à Château-Châlon ;
5. ANNE-DOROTHÉE, mariée, par contrat du 23 Juin 1738, à *Claude-Marie*, Comte de *Scorailles*, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Chalefcul, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saftenage, mort à Schlestadt le 4 Août 1743, & elle au Château de Roches, le 10 Janvier 1744, en couches d'un fils, mort en bas âge ; elle avoit eu en outre deux filles. Voy. SCORAILLES ;
6. Et MARIE-ANNE, née le 2 Décembre 1723, mariée, par contrat du 14 Mai 1746, à *Claude-François-Alexandre - André des Forges*, Comte de Caulières, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Broglie, fils aîné

de *François-Alexandre*, Vicomte de Caulières, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, & d'*Andrée-Agnès de Saint-Blimont*, tante de la Marquise de Rennepont, ci-après.

XI. CLAUDE-ALEXANDRE, Comte de PONS, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, Seigneur de Roches, Bettaincourt & Cultru, Capitaine de Dragons au Régiment de la Suze, mourut en son château de Roches le 21 Février 1770. Il avoit épousé, par contrat du 20 Août 1742, *Marie-Louise-Chrétienne de Saint-Blimont*, morte au Château de Roches le 22 Décembre 1759, fille aînée de *Claude*, Marquis & Patron de St.-Blimont, Seigneur des Grand & Petit Pendé, Sallenelle, Tilloy, Herbécourt, Estrebœuf, Poireauville, Catigny, Offeu, Vicomte de Saigneville, Gouy, Cahon, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jacqueline-Louise-Charlotte d'Auxy de Monceaux d'Hanvoille*. Ils ont laissé de leur mariage :

1. ALEXANDRE-BERNARD-ELISABETH, qui suit;
2. CHARLES-JOSEPH, né le 25 Mars 1753, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Champagne, le 15 Septembre 1754, Enseigne des Vaisseaux du Roi;
3. ANTOINE-CLÉRIADUS-RENÉ, né en Novembre 1756, destiné à l'Etat Ecclésiastique;
4. LOUISE-CHARLOTTE-ALEXANDRINE, née au Château de Roches le 4 Août 1744, Chanoinesse d'Epinal;
5. ANNE, née le 12 Décembre 1745, Chanoinesse de Denain;
6. HENRIETTE-LOUISE, née le 8 Octobre 1748, Chanoinesse à l'Abbaye Royale d'Avèfnes;
7. Et N.... DE PONS, née en Mars 1758.

XII. ALEXANDRE - BERNARD - ELISABETH, Comte de PONS, Marquis de Rennepont, Seigneur de Roches, Bettaincourt & Cultru, né le 20 Août 1751, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, a épousé, contrat signé, le 9 Mars 1775, par le Roi & la Famille Royale, *Catherine-Louise-Julie de Chefret*.

Les armes : de sable, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, & accompagnée de 2 étoiles d'argent.

PONS-SAINT-AURICE. C'est une des plus anciennes Maisons du Périgord, qui possède, depuis près de cinq siècles, de père en fils, la Terre de *Saint-Maurice*. On en trouve la *Généalogie* dans Moréri, telle

qu'elle a été dressée par feu M. de Clairambault, Généalogiste des Ordres, en 1723, sur les titres originaux, qui, pour la plupart, sont des contrats de mariage & des testaments. La filiation suivie commence à

I. HÉLIE DE PONS, *Chevalier de Montclar*, ainsi qualifié dans un acte d'acquisition par lui faite en 1259, de certains revenus, au lieu nommé *Losaias*, dans la Paroisse de St.-Maurice, appartenant à Raymond d'Estiffac, Damoiseau. Il acquit encore, en 1268, les droits sur le Mas de Lidrouze, situé dans la même Paroisse, de P... DE PONS, Chevalier, de Bergerac, & d'HÉLIE DE PONS, ses frères. Il testa sur le Mas de Nones de Septembre de l'an 1285. Dans son testament il prend la même qualité de *Chevalier de Montclar*, & on apprend qu'il eut deux femmes, nommées *Amaluine* & *Marguerite*, la dernière vivante alors, & qu'il avoit dans ce temps-là cinq enfants, savoir :

1. HÉLIE, qui suit;
2. PÉTRONILLE, femme de *Pierre de Campagnac*, Chevalier;
3. COMTORS, qui s'est mariée à *Guillaume-Arnaud*, Donzel de Clermont;
4. AMALUINE, qui épousa *Hugues de Campagnac*, Damoiseau;
5. Et AGNÈS, qui n'étoit point encore mariée en 1285.

II. HÉLIE DE PONS, II<sup>e</sup> du nom, institué héritier par le testament de son père, étant alors émancipé, est qualifié *Donzel de Saint-Maurice*, fils de défunt HÉLIE DE PONS, Chevalier, dans un échange qu'il fit, en 1288, avec *Bérard de Mouleydier*, Donzel, Seigneur du Château de Montclar, de plusieurs revenus pour d'autres, qui appartinrent à ce Seigneur dans la Paroisse de Saint-Maurice, en lui promettant toute garantie de la part de ses sœurs & de leurs héritiers. Le même *Bérard de Mouleydier* fit un accord, en 1298, avec Hélié de Fayolle, Chevalier, HÉLIE DE PONS, *Etienne de Campagnac*, Gérard Bertrand, Hélié de Lagarrigue, *Pons de Campagnac*, & autres Damoiseaux, pour terminer les différends qu'ils avoient, à cause du chemin qui conduisoit au Château de Montclar. HÉLIE DE PONS, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Angevine de Brudoire*, & ne vivoit plus en 1301, suivant des acquisitions que la veuve fit cette année, & en 1305, en son nom & ceux de ses enfants, savoir :



1. HÉLIE, qui fuit;
2. ARNAUD, Damoifeau, Clerc, qui fut fous la curatelle d'*Etienne de Campagnac*, & fit donation de fes droits paternels à HÉLIE, fon frère ainé, en 1312. L'an 1315, il eut en don, de *Rudel de Mouleydiar*, Seigneur de Montclar, un certain fonds en tout ce qui lui appartenoit au Bourg de St.-Maurice;
3. Et HONOR, Damoifele, qui fit ceflion de fes droits à fes frères en 1311.

III. HÉLIE DE PONS, III<sup>e</sup> du nom, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice & de Montclar, obtint, en 1313, pour lui & pour fon frère ARNAUD, de l'autorité d'*Etienne de Campagnac*, leur curateur, p.r.miffion d'Audouin, Evêque de Périgueux, de faire bâtir une Eglife hors de l'enceinte du Château de St.-Maurice, celle d'auprès leur repaire n'étant point allez grande pour contenir les Paroiffiens & autres, qui venoient les Fêtes folennelles. Il époufa 1<sup>o</sup> *Magne Balès*, fille unique d'*Aimery Balès*, Damoifeau, du lieu de Bergerac, & de *Raymonde de Ferrières*: elle tefta en 1324, & inflitua pour héritier univerfel, HÉLIE DE PONS, fon fils, qui ne vivoit plus en 1328. Son mari époufa 2<sup>o</sup> *Refpandine de Gafques*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Meipoulet, & de *Sibylle de la Roque*. De ce mariage vinrent :

1. HÉLIE, dit GIBERT, Damoifeau, qui ne paroit pas avoir été marié;
2. GUIBERT, GIBERT, ou GILBERT, qui fuit;
3. Et HÉLIE, Damoifeau, l'un des Seigneurs & Gentilshommes qui firent hommage au Roi d'Angleterre en la Chapelle du Château de Bergerac le 4 Août 1363. Il seroit en qualité d'un des 43 Ecuyers de la Compagnie de Pierre de Mornay, Chevalier Bachelier, Sénéchal du Périgord, qui fit Montre à St.-Jean-d'Angély le 13 Novembre 1386. Cet HÉLIE DE PONS fut Seigneur de *Clermont*, Terre à près de 4 lieues de Bergerac, que lui apporta *Marie de Clermont*, fa parente au VI<sup>e</sup> degré, qu'il avoit époufée, par lettre difpenfe de 1384. Elle étoit fille de *Bérard de Clermont*, Chevalier, & fœur de *Bertrand de Clermont*, Damoifeau, qui, par fon teftament de l'an 1348, l'avoit inflituée pour héritière à défaut de *Galienne de Clermont*, fa fille. Cette *Marie de Clermont* avoit époufée, en premières noces, *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier Anglais, qui lui fit donation de tous fes biens en 1360: il ne paroit pas qu'elle ait eu des enfans de fes deux ma-

Tomme XVI.

ris. HÉLIE DE PONS, le fecond, tefta en 1398, & nomma pour héritiers univerfels BÉRARD DE PONS, fon neveu, fils de GUIBERT, & HÉLIE, fon petit-neveu, fils dudit BÉRARD.

IV. GUIBERT, GIBERT, ou GILBERT DE PONS, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice, privé, après la mort d'HÉLIE, III<sup>e</sup> du nom, fon père, de tous les biens qui lui appartenoient de droit héréditaire, par les conquêtes que les Anglais firent en Guyenne, au-delà de la Dordogne, en 1347, fe trouva forcé de fuivre leur parti pour obtenir la reftitution de fes biens, fitués dans la Juridiction & Châtellenie de Bergerac, lefquels avoient été faifis fur fon père, à caufe de fon attachement au service du Roi PHILIPPE DE VALOIS, fon légitime Souverain : ils lui furent reftitués en 1350, par Lettres de *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, Seigneur de Clermont & de Beauregard, Châtelain & Gouverneur de la Ville de Bergerac, pour Henri, Comte de Lancastre, Seigneur de Bergerac. Il racheta, en 1358, du même *Guillaume d'Arenthon*, Chevalier, plusieurs revenus qu'il lui avoit vendus, & fit hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Eglife de St.-Front de Périgueux, en 1363, & vivoit encore en 1393. Il avoit époufée, en 1360, *Jeanne de Longua*, fille de *Séguin de Longua* & d'*Héliette de Clarens*. Ils eurent :

V. BÉRARD, dit BÉRON DE PONS, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice & de Clermont, ainfi qualifié dans des actes des années 1402, 1405 & 1407, qui époufa *Souveraine de Salagnac*, qui doit avoir été fa feconde femme; car dans le teftament qu'elle fit le 17 Décembre 1532, en qualité de fa veuve, elle rappela un don qu'elle lui avoit fait & à HÉLIE DE PONS, Damoifeau, Seigneur de Clermont, fon fils, & s'exprima, à l'égard de ce fils, en ces termes: *fils de BÉRARD, fon mari*. De plus, après avoir légué une femme à SOUVERAINE, fa filleule, fille de cet HÉLIE, elle inflitua pour héritière de tous les biens JEANNE DE PONS, fa très-chère fille, & dudit BÉRARD, lui fubftitua plusieurs de fes neveux & nièces du nom de *Salagnac*; voulut qu'à défaut de ceux-ci fes biens pallent au même HÉLIE DE PONS, & enfuite à *Pierre de Caumont*, mari de JEANNE, fa fille.

VI. HÉLIE DE PONS, IV<sup>e</sup> du nom, Damoifeau, Seigneur de St.-Maurice & de Clermont, fut obligé d'imiter la conduite de GUI-

F



BERT DE PONS, son aïeul, en faveur du parti des Anglais, qui demeurèrent maîtres de la Guyenne & du Périgord, jusque sous le règne de CHARLES VII ; mais en moins de trois ans il rentra sous la domination de son légitime Souverain, les Anglais ayant été chassés de la meilleure partie de la Guyenne. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1443, toute Justice & Jurisdiction, haute, moyenne & basse, avec droit de guet & de garde en ses Châtel & Châtellenie de Clermont, en reconnaissance, portent ces Lettres, de sa soumission sans contrainte & du serment qu'il avoit fait entre les mains de ses Lieutenants Généraux d'être son bon & loyal sujet. Il avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1427, *Béatrix Flamenc de Bruzac*, fille de *Fortanier Flamenc*, Damoiseau, Seigneur de Bruzac, en Périgord, & de *Jeanne de Crebans*, ou *Cabanes*. Il testa à Clermont le 25 Mars 1461, & sa femme le 10 Février 1476 : elle étoit veuve dès 1465, qu'elle fit donation de ses biens, sur les Terres de son mari, à THOMAS DE PONS, leur fils aîné. Leurs testaments prouvent qu'ils eurent de leur mariage 7 fils & 3 filles, favoir :

1. THOMAS, qui suit ;
2. ARCHAMBAUD, vivant en 1461 ;
3. PIERRE, dit PERROT, Seigneur de St.-Maurice (par cession de THOMAS, son frère, en 1475), Ecuyer de l'Écurie du Roi, Lieutenant Général de l'Amiral de France (LOUIS, bâtard de BOURBON, Comte de Rouffillon), ès-Pays & Duché de Guyenne, Blaye, Bayonne, St.-Jean-de-Luz, Poitou, Saintonge, la Rochelle & leurs dépendances, depuis la côte de Bretagne jusqu'à celle d'Espagne en 1472. En 1478, étant Capitaine de la Ville de Valognes, il eut en don du Roi LOUIS XI, les Terres & Châtellenies de Mournens & de Mouleydiér, situées dans le Duché de Guyenne, pour en jouir sa vie durant, tant en considération de ses services, qu'à cause d'une femme que S. M. lui devoit de la rançon de deux prisonniers de guerre qu'il avoit fait en commun avec d'autres Officiers : il testa en faveur de ses frères GUY, CHARLES & MONDOT, le 4 Juin 1481, étant alors prêt à partir pour la guerre contre les Turcs ;
4. CHARLES, rapporté après son aîné ;
5. GUY, dit GUYOT, Curé & Chapelain de Fontanès & de Clermont ;
6. RAYMOND, dit MONDOT, lequel obtint un passeport pour aller en Terre-Sainte en 1472, & étoit avec PERROT, son frère, du

nombre des 95 hommes d'armes de la Compagnie du Comte de Rouffillon, Amiral de France, qui fit montre à Pontoise le 13 Novembre 1475 ;

7. JEAN, Curé de Brix, en Normandie, au Diocèse de Coutances, en 1487 ;
8. 9. & 10. SOUVERAINE, DOIVINE & JEANNE, dont on ignore la destinée.

VII. THOMAS DE PONS, Damoiseau, Seigneur de Clermont & de Saint-Maurice, fit hommage au Roi, des Terres de Clermont, Soulier, Saint-Martin, la Bastide de l'Église de Beauregard, &c., relevant de Bergerac, le 25 Mars 1461. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 20 Novembre 1465, *Olive de Beauport*, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aulaire, & de *Gaienne Hélie*, de la Maison de *Vilhac* ; & 2<sup>o</sup> le 27 Novembre 1484, *Isabelle de Montesquiou*, veuve de *Naudonnet de la Cassagne*, Seigneur de Saintrailles & de Villeton, au Diocèse de Condom. Du premier lit il eut

GABRIELLE, qui vivoit en 1498.

Et du second vint

PIERRE, qui fut institué héritier universel par le testament de son père du 19 Septembre 1498, en lui substituant CHARLES, frère du dit THOMAS.

VII. CHARLES DE PONS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, Clermont & Mespoulet (frère cadet de THOMAS), succéda aux biens de sa Maison après la mort de PIERRE DE PONS, son neveu, fils de THOMAS, son frère aîné. Il servoit dans l'armée du Roi, en Flandre, sous le nom de CHARLOT PONS, en qualité d'homme d'armes de la grande Ordonnance, dans la Compagnie de Pierre de Bloisset, dit *le Moine*, Seigneur de Conches & de Breteuil, en 1477, suivant le compte second de Guillaume de la Croix, Trésorier des guerres de ce temps ; fut retenu Echançon du Roi LOUIS XI, par Lettres données à Arras le 16 Juin 1478, en prêta serment le même jour, & eut le lendemain des Lettres de *Committimus*. Il épousa, par contrat du 24 Août 1483, *Françoise de la Crote*, fille de *Jean de la Crote*, Seigneur de Lanquais. Elle testa à St.-Maurice le 27 Mai 1505, & lui le 27 Mars 1514. Leurs enfants furent :

GABRIEL, qui suit ;

Et ETIENNE.

VIII. GABRIEL DE PONS, Ecuyer, Seigneur de St.-Maurice, Clermont & Mespoulet, épousa

fa, par contrat du 13 Juin 1510, *Jeanne de Jaubert*, fille de noble homme *Jean de Jaubert*, Seigneur de Montardit & d'Allemands, &c., & de noble *Anne d'Abzac de Douze*. Il testa à St.-Maurice le 12 Mai 1550, & elle le 19 Mai 1554, étant alors veuve. De leur mariage vinrent :

1. JEAN, fils aîné, auquel son père donna, par son testament, les repaires nobles de Mespoulet & de la Fon de Ségur, avec ses revenus de la Châtellenie de Belcies & de Châtelnauld ;
2. GUY, qui fut ;
3. Autre JEAN, Bachelier en droit ;
4. 5. 6. & 7. MARIE, JEANNE, autre JEANNE & MARGUERITE.

IX. GUY DE PONS, Ecuyer, Seigneur de St.-Maurice, Clermont, Mespoulet & Ségur, inféodé héritier universel de ses père & mère, par leur testament, quoiqu'il ne fut que leur second fils, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 5 Décembre 1564, *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de *Hugues*, Seigneur de Montmége & de Merchadon, & de *Marguerite de Cornil* ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 30 Novembre 1575, *Antoinette d'Abzac*, fille de *Bertrand*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bellegarde, & de *Marguerite de Thibault*. Du premier lit vint

1. GABRIEL, mort sans alliance.

Et du second lit il eut :

2. BERTRAND, qui fut ;
3. Et JEANNE, qui s'est mariée, le 4 Août 1594, à *Henri de Gontaut de Saint-Genès*, Seigneur de Campagnac & de Ruffen, dont des enfants. Voyez GONTAUT-BIRON, branche des Seigneurs de Campagnac, &c.

X. BERTRAND DE PONS, Chevalier, Seigneur, Châtelain de St.-Maurice, Clermont, la Motte-Cendrieux la Jaunie, & la Baserie, eut 2,000 liv. de Pension du Roi, en considération de ses services, par Brevet du 16 Juillet 1621. Il avoit épousé, par contrat du 31 Août 1600, *Marie Gourjault*, fille de *Pierre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie Geoffroy*. Sa femme testa, étant veuve, en 1645, ayant alors pour enfants :

1. PIERRE, qui fut ;
2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de la Motte, demeurant en la Paroisse de Loubigné, Election de Niort, en Poitou, qui s'est marié, par contrat du 22 Avril 1648, à *Marie de Livenne*, fille de *Jean*, Seigneur de Laumont, des Rivières, & de *Marie de la Faye*. Il produisit ses titres de noblesse, ainsi que

les autres Nobles de la Province, lors de la recherche générale des Gentilshommes, ordonnée par le Roi dans tout le Royaume, devant M. Colbert, Intendant de Poitou, en 1665, & en 1667, devant M. Barentin, Intendant de la même Province. Il déclara qu'il avoit pour armes : *d'argent, à la fasce bandée d'or & de gueules de 6 pièces ;*

3. MARIE, qui épousa *Jean de Lidon*, Chevalier, Seigneur de St.-Léger, en 1645 ;
4. Et MADELEINE, qui s'est mariée à *François du Puy*, Seigneur de Baral, en 1645.

XI. PIERRE DE PONS, Baron de St.-Maurice, St.-Laurent, la Motte, &c., produisit aussi ses titres, qu'il remonta jusqu'en 1285, avec les mêmes armes que GABRIEL, son frère, lors de la recherche générale de la noblesse du Royaume, devant M. de Montauzon, Subdélégué de M. Pellot, Intendant de la Province de Guyenne, en 1666. Il épousa, par contrat du 19 Décembre 1638, *Louise de Ségur*, fille de *Bérard*, 11<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Cabanac, Seigneur du Grand-Peuch, Blanquefargue, &c., & d'*Esther de Polignac*. Leurs enfants furent :

1. GABRIEL, mort jeune ;
2. FRANÇOIS, qui fut ;
3. HENRI ;
4. ISAAC, Seigneur de Lidrouze ;
5. 6. & 7. ESTHER, MARIE & autre MARIE, dont nous ignorons la destinée.

XII. FRANÇOIS DE PONS, Chevalier, Seigneur de St.-Maurice, St.-Laurent, la Motte, &c., épousa, par contrat du 24 Janvier 1673, *Marie d'Escodeca de Boisse*, fille de *Louis*, Seigneur d'*Escodeca de Boisse*, Chevalier, & de *Judith de la Rochefoucauld*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fut ;
2. MARIE-ANNE, mariée, le 15 Septembre 1695, à *Charles-Bordeaux de Rochefort-Théobon*, Marquis de Théobon, Puéchagut & Roquefère ; elle est morte, laissant : 1. *Marie de Rochefort-Théobon*, qui n'a point pris d'alliance ; 2. & *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, qui s'est mariée à *Daniel-Marie-Anne de Talleyrand-Périgord*, Marquis de Talleyrand, &c., dont postérité. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD ;
3. 4. 5. & 6. LOUISE, MARIE, ELISABETH & ANNE.

XIII. LOUIS, Marquis de PONS, Chevalier, Seigneur de St.-Maurice, Saullignac, Caze-neuve, Balizac, Castelnau-de-Cernes & Roquefère, Maitre de la Garde-Robe du Duc

de Berry, par Lettres du Roi du 7 Février 1711, vit âgé de plus de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1704, & par dispense de la même année, *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*, sa parente du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré, fille de *Charles-Bordeaux de Rochefort*, Seigneur, Marquis de Théobon, Capital de Puéchagut, Seigneur de Monnens, Roquefère, Espinassac, &c., & de *Marie Nomp de Caumont*, petite-fille de *Jacques Nomp de Caumont*, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France. Elle fut retenue par le Roi pour une des Dames choisies & désignées pour accompagner la Duchesse de Berry par Brevet du 25 Mai 1715, & fut faite Dame d'honneur de cette Princesse, par Lettres du 17 Septembre de la même année. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-PHILIPPE, qui suit ;
2. EMMANUEL-LOUIS-AUGUSTE, rapporté après son aîné ;
3. & 4. HENRI & PAUL-ISAAC, morts jeunes ;
5. Et MARIE-CHARLOTTE, aussi morte jeune.

XIV. CHARLES-PHILIPPE, dit le Comte DE PONS, Seigneur de Saint-Maurice, &c., né le 25 Mars 1709, après avoir servi dans la Gendarmerie, a eu un Régiment de Cavalerie de son nom, a été fait Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi le 2 Février 1767. Il a épousé, le 16 Février 1736, *Marie-Charlotte Lallemand de Betz*, fille de *Michel-Joseph-Hyacinthe*, Seigneur de Nanteau, Fermier Général, & de *Marie-Marguerite Maillet de Batilly*. Elle fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1774, l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Espagne, &, depuis la mort de cette Princesse, elle remplit la même place auprès de la Princesse de Saxe, seconde Dauphine, mère du Roi Louis XVI. Ils ont eu :

1. LOUIS-MARIE, qui suit ;
2. Et GUYONNE-HYACINTHE, qui a épousé, le 17 Décembre 1759, *Charles-Rosalie*, appelé le *Vicomte de Chabot*, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom. Elle est morte en couches, laissant une fille. Voy. CHABOT, en Poitou.

XV. LOUIS-MARIE, Marquis DE PONS, né en 1744, Sous-Lieutenant à la suite du Régiment d'Orléans, Dragons, en 1754, Capitaine en 1755, Maître de Camp en second du dit Régiment en Février 1758, Chevalier de St.-Louis en 1761, a été fait Brigadier des

Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Il a épousé, le 22 Novembre 1763, *Emmanuelle-Marie-Anne de Coffé-Briffac*, née le 30 Septembre 1745, fille de *René-Hugues-Timoléon*, Comte de *Coffé-Briffac*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., & de *Marie-Anne Hocquart de Montfermeil*.

XIV. EMMANUEL-LOUIS-AUGUSTE, Comte DE PONS-SAINT-MAURICE (second fils de Louis, & de *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*), Seigneur de Grignols, en Périgord, né le 20 Octobre 1712, Cornette le 19 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Talleyrand le 20 Juin 1733, Colonel le 20 Février 1740 dans le Régiment de Bassigny, Brigadier le 20 Mai 1746, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant Général le 17 Décembre 1759, ancien Gouverneur de M. le Duc de Chartres en 1752 & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'ORLÉANS, premier Prince du Sang, a épousé, le 1<sup>er</sup> Juin 1759, *Anne-Claudine Mayneaud de la Tour*, veuve de *Joseph-Laurent de Mazade*, Seigneur de Bobigny, & fille de feu *Paul-Etienne-Charles Mayneaud de la Tour*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de feu *Marie-Nicole Roslin*.

Les armes : d'argent, à la fasce bandée d'or & de gueules de 6 pièces.

§ PONSONAILLES DE GRIZOLES (DE), Famille noble, originaire d'Auvergne, où elle est connue depuis plusieurs siècles, à Faverolles, Diocèse & Élection de St.-Flour. Elle est distinguée par ses services militaires & ses belles alliances ; mais malgré sa haute antiquité, par filiation suivie connue sur titres, le premier est

1. BÉRENGER DE PONSONAILLES, qui vivoit en 1422, ce qui est prouvé par la donation que lui fit SOUVERAINE DE PONSONAILLES, Dame de Recouze, sa sœur, le 14 Octobre de ladite année, & par celle à lui faite de la directe & Seigneurie du Châssan, en récompense de ses services & bienfaits, par le Sérénissime & Magnifique Prince Bernard d'Armagnac, le 9 Août 1432 ; le nom de sa femme est ignoré ; mais le Terrier du Village de Chagouze, Paroisse de St.-Flour, dont il étoit Seigneur, fait mention qu'il étoit père de

11. BONNET DE PONSONAILLES, Seigneur de Grizoles, du Châssan, qui reçut du Pape, MARTIN V, un Bref d'indulgence pour avoir contribué par ses libéralités à la rédemption

d'un Roi de Chypre, détenu captif par les Sarrazins : ce Bref, que Pon confève en original, est du 1<sup>er</sup> des Calendes d'Octobre 1430. BONNET étoit Seigneur de Grizoles, du Chaffan, Ferprat & de quelques autres Terres, dans les Paroisses de Pauliac & de St.-Clément, en Auvergne, & de Térondel, en Rouergue, ainsi qu'il paroît par un registre d'obligations pour arrérages de cens à lui consentis depuis 1450 jusqu'en 1467. Il vivoit encore en 1491, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. BERNARD DE PONSONNAILLES, Seigneur de Grizoles & du Chaffan, qui s'est marié, le 30 Janvier 1517, avec *Gabrielle de Miremont*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur de Montchançon, & d'*Isabeau de Montperoux*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
3. 4. 5. 6. & 7. PIERRE, BERNARD, autre PIERRE, GUYON & JEAN ;
8. 9. & 10. LOUISE, autre LOUISE & MARIE-JACQUETTE. (On ignore le sort de ces 8 enfants.)

IV. CHARLES DE PONSONNAILLES, intitulé héritier par son père le 25 Octobre 1541, Seigneur de Grizoles & du Chaffan, épousa, le 21 Janvier 1545, *Jeanne de Laire*, fille de noble *Jean de Laire*, de laquelle il eut :

Un fils, mort sans alliance ;

Et FRANÇOISE, qui s'est mariée avec noble *Louis de Chambeuil*, Seigneur de Chayladet, le 5 Août 1583, auquel elle porta la Terre du *Chaffan*, qui n'est rentrée dans la Famille de PONSONNAILLES qu'environ 100 ans après.

IV. FRANÇOIS DE PONSONNAILLES (second fils de BERNARD, & de *Gabrielle de Miremont*), épousa, le 6 Août 1564, *Jeanne de l'Arbre*, fille de noble *Guyot de l'Arbre* & de *Marguerite de Murat*. Il en eut

V. GUYOT DE PONSONNAILLES, Seigneur de Grizoles, qui se maria, par contrat du 20 Février 1594, avec *Charlotte d'Apchier*, fille de noble *Jacques*, Seigneur de Billière, la Baume, les Bessons, & de *Jeanne d'Amblard*. Leurs enfants furent :

1. MATHIEU-INNOCENT, qui suit ;
2. ANTOINE, reçu Chanoine & Comte de Brioude en 1649, sur ses preuves faites de quatre générations tant paternelles que maternelles ;

3. Et PHILIBERT, Prieur de Javols, au Diocèse de Mende, quelque temps Curé de Foucholles & ensuite Archidiacre de St.-Flour, première dignité de cette Cathédrale, par permutation de son Prieuré de Javols, avec Pierre de Pons de la Grange, qui avoit été Chanoine & Comte de Lyon : ses bulles font du 14 des Calendes de Décembre 1666. Il mourut le 12 Octobre 1680.

*Nota.* — Dans le *Catalogue des Comtes de Brioude*, on trouve un PHILIBERT DE PONSONNAILLES DE GRIZOLES DU CHASSAN, qui fut reçu en 1667 ; il n'est pas aisé de décider si c'est ce PHILIBERT, dont nous venons de parler, ou un de ses deux neveux qui ont porté le même nom de baptême : les Auteurs de *Gallia Christiana* n'en disent rien à l'article des Archidiacres de Saint-Flour.

VI. MATHIEU-INNOCENT DE PONSONNAILLES DE GRIZOLES DU CHASSAN, Seigneur de Champiols, servit dans les Compagnies d'Ordonnances de son temps, nommé dans celle du Baron de Villeneuve, suivant un Certificat de congé qu'il obtint, du Duc de Rohan, le 10 Janvier 1630, & un autre du 12 Septembre 1635, de M. la Merenade, Maréchal des Logis de la Compagnie de Montclar ; il servit aussi dans le ban & arrière-ban, & épousa *Françoise de Chambeuil*, fille de *François*, Seigneur de Chayladet, & de *Mademoiselle de Florit de Clamouze* ; laquelle lui apporta en dot la Terre du *Chaffan*, qui étoit partie de la Famille de PONSONNAILLES en 1593. De ce mariage vinrent :

1. RAYMOND-JOSEPH, qui suit ;
2. & 3. PHILIBERT & autre PHILIBERT, qui ont été successivement Archidiacres de Saint-Flour : le premier par la résignation que lui en fit son oncle : ses bulles font du 5 des Calendes de Mai 1673, & il fut Vicaire Général du Diocèse, le siège étant vacant par la mort de Jérôme de la Mothe-Houdancourt, Evêque de St.-Flour, arrivée en 1693 ; il mourut lui-même en 1695, & eut pour successeur à l'Archidiaconé son frère cadet, nommé aussi PHILIBERT, qui fut nommé à cette dignité par le Chapitre de la Cathédrale, & mourut le 2 Juin 1710.

VII. RAYMOND-JOSEPH DE PONSONNAILLES DE GRIZOLES DU CHASSAN épousa, le 24 Février 1677, *Françoise de Montvallat*, fille de *Charles*, Comte de *Montvallat*, &c., & de *Gabrielle d'Apchon*. De ce mariage vinrent :

1. MATHIEU, qui suit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui fut nommé Archidia-

cre de St.-Flour, après la mort de PHILIBERT, son oncle; il fut estimé, chéri & respecté de tout le monde, par la noblesse de ses sentimens, la pureté de ses mœurs & son affabilité;

3. VICTOR, d'abord Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Tournon, d'où il passa dans celui de la Reine, Dragons, & est mort Chevalier de St.-Louis, après 40 ans de service, dans les guerres de Bavière;
4. PHILIBERT, Capitaine dans le Régiment du Saillant;
5. Et N.... DE PONSONNAILLES, aussi Officier dans le même Régiment que son frère. Ils sont tous les deux morts sans alliance.

VIII. MATHIEU DE PONSONNAILLES DE GRIZOLES DU CHASSAN, reçu Mousquetaire du Roi, dans la première Compagnie, où il servit pendant 6 ans, passa dans le Régiment de Champigny, Infanterie, où il fut Capitaine, & quitta ce Régiment pour prendre une Compagnie de Dragons, dans le Régiment de la Lande du Delfend. Il épousa, le 14 Juin 1715, *Elisabeth Alboni*, de laquelle il eut

IX. JEAN-FRANÇOIS DE PONSONNAILLES DE GRIZOLES, Chevalier, Seigneur, Comte du Chassan, Seigneur d'Angles, la Bruguière, Champiols & autres Places, Co-Seigneur aussi de Faverolles, qui fut reçu Page du Roi en sa Grande Ecurie en 1734, d'où il sortit pour entrer Officier dans le Régiment de Tallard, connu aujourd'hui sous le nom de Régiment de Flandre, y servit l'espace de 10 ans, & s'est trouvé dans les premières campagnes de Flandre. Il a épousé, le 22 Octobre 1754, *Marie Falcon de Longevialle*, fille de noble *Antoine-Guérin Falcon de Longevialle* & de *Marie de Talemandier*. De ce mariage sont issus :

1. ANTOINE-AUGUSTIN-CLÉMENT, qui suit;
2. ANTOINE, appelé le *Chevalier du Chassan*, qui fut reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1777, & est du nombre des Elèves du Collège Royal d'Effiat;
3. BERNARD-MARIE-AUGUSTIN;
4. & 5. MARIE-THÉRÈSE, dite *Madame du Chassan*; & MARIE-JEANNE, dite *Madame de Ponsonnaillès*: l'une & l'autre Religieuses Professes du 27 Avril 1778, à l'Abbaye Royale de Blesle, où l'on ne reçoit que des filles de condition;
6. MARIE-JEANNE;
7. Et MARIE-ANTOINETTE, appelée *Mademoiselle du Chassan*, reçu, en 1772, parmi les

nobles Demoiselles de la Maison Royale de St.-Cyr.

X. ANTOINE-AUGUSTIN-CLÉMENT DE PONSONNAILLES, appelé le *Chevalier du Chassan*, a été reçu, en Novembre 1771, au Collège Royal de la Flèche, en qualité d'Elève de l'Ecole Royale Militaire, d'où il a été envoyé au Collège Royal d'Effiat; & après y avoir resté un an, il a été reçu parmi les Cadets de l'Ecole Royal Militaire de Paris, dans le Chapitre tenu, le 20 Juillet 1779, par Monsieur, Frère du Roi, & a été nommé Chevalier de N.-D. du Mont-Carmel.

(*Généalogie mise en ordre d'après un Mémoire dressé sur les titres.*)

Les armes : *d'azur, à 3 cloches, ou sonnaillès d'argent, bataillées de sable; à la bordure d'or.* Devise : TRES IDEM SONANT. Supports : *deux lions d'or, lampassés & armés de gueules.* Cimier : *Couronne de Marquis.*

PONT (DU), en Vivarais: Noblesse Militaire, reconnue de toute ancienneté par deux Jugemens rendus, l'un de M. de Séve, Intendant du Dauphiné, du 24 Octobre 1639, & le second, par M. de Bezons, Intendant de Languedoc, le 21 Août 1669. Ceux de ce nom sont connus dans la Province du Vivarais depuis la seconde Croisade. On trouve, dans les vieilles Chartes de cette Famille,

RAYMOND, 1<sup>er</sup> du nom, Comte du PONT, qualifié de *haut & puissant Seigneur*, qui vivoit vers l'an 1115. Il servit dans les différentes guerres que soutint Louis le Jeune, contre les Seigneurs de son Royaume, qui s'étoient révoltés à l'insolence de Thibaut, Comte de Champagne; se trouva, en 1142, au sac de Vitry, y pillà & brûla nombre de maisons; fit un grand carnage des ennemis & prisonnier un de leurs Chefs; se croisa ensuite contre les Infidèles, & s'embarqua, en 1147, pour la Terre-Sainte, d'où il ne revint pas. Son fils,

RAYMOND, 2<sup>e</sup> du nom, Comte du PONT, servit dans les guerres que PHILIPPE-AUGUSTE eut avec HENRI, Roi d'Angleterre; se trouva aux sièges de Tours & du Mans, ainsi qu'à la prise d'Ypres, où il fit preuve d'un courage héroïque, & termina glorieusement sa carrière à la mémorable bataille de Bouvines, le 27 Juillet 1214, après avoir fait des prodiges de valeur;



LOUIS-HENRI, Comte du PONT, dit le *Banneret*, décoré de l'Ordre de l'Etoile, devint Chef d'une Compagnie blanche, se rendit fameux par les brigandages qu'il commit avec plusieurs autres Gentilshommes qui s'étoient joints à lui; passa ensuite en Espagne, sous Bertrand du Guesclin, & fut tué au siège de Séville;

JEAN-ANTOINE, Comte du PONT, Capitaine de 50 hommes d'armes, embrassa le parti de CHARLES DE BOURBON, Connétable de France; servit sous lui dans les Armées Impériales, & après la mort de ce Prince, tué au siège de Rome, il entra en France, où la Duchesse de Valentinois lui obtint la grâce du Roi;

PIERRE DU PONT, Chevalier, dit le *Religieux*, Lieutenant d'Henri, Duc de Rohan, en Vivarais, devint chef d'un parti considérable de Huguenots, à la tête desquels il se rendit maître, en 1626, de différentes Places dans cette Province. Il arma une Galiote, avec laquelle il barra le commerce du Rhône & y leva des contributions: cela dura jusqu'à ce que le Duc de Montmorency vint l'assiéger dans Soyons, & le força d'abandonner cette Place & de se retirer, avec environ 200 hommes, dans une Tour qui est au-dessus. Pendant ce temps, le Duc se rendit maître de la Ville, en fit abattre les fortifications, piller & brûler sa maison; fut ensuite l'attaquer dans la Tour, où il fit une vigoureuse résistance pendant 4 jours; mais les munitions de guerre & de bouche lui ayant manqué, il capitula le cinquième jour, & ne se rendit qu'à des conditions honorables;

JEAN DU PONT, Chevalier, servit avec distinction, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Champagne; fut chargé, en 1620, de garder la Porte de Vitry, par laquelle le Cardinal de Guise devoit, de nuit, surprendre cette Place. En 1625, il fut de l'expédition de M. de Thoiras contre le Prince de Soubise, qui étoit entré dans le Médoc; mais ayant prévu que le Régiment de Champagne devoit marcher contre les Religieux du Languedoc, il le quitta, ne voulant pas servir contre sa Maison, qui avoit les armes à la main pour motif de Religion dans le Vivarais;

ABEL DU PONT, Chevalier, servit longtemps dans les guerres de Religion, eut sa maison pillée & brûlée en 1659, & fut tué au service, étant pour lors Guidon de Gendarmerie;

FRANÇOIS DU PONT, dit le *Capitaine*, servit très-longtemps, & eut un Mandement du Roi, en 1630, pour être payé de 600 liv. de pension, en ladite qualité de Capitaine;

ARMAND DU PONT, Chevalier, surnommé de *Sainte-Marguerite*, servit aussi très-longtemps, & fut tué au siège de Salces;

RAYMOND-JOSEPH DU PONT, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Commandant de Toulon, entra au service dès l'âge de 15 ans; en servit 28 en qualité de Capitaine dans Navarre, dont 15 aux Grenadiers; se retira & fut rappelé, six mois après, pour aller commander les Français en Espagne, où il s'empara de la Citadelle de Pampelune, la conserva & la remit au Roi d'Espagne; alla ensuite commander à Landrecies, d'où il fut rappelé à Pampelune, & enfin placé, le 16 Juillet 1716, Commandant à Toulon, où il exerça dignement cette charge pendant 17 ans, & mourut le 1<sup>er</sup> Août 1733, âgé de 83 ans, également aimé de la Noblesse & du Militaire, chéri & respecté du Peuple. Il fut enterré dans l'Eglise des Carmes, avec *Charlotte-Hélène de la Rode*, son épouse, fille du Commandant d'Abbeville. La Ville de Toulon fit mettre sur son tombeau l'Inscription suivante:

*Amico Patriæ, Patriæ Carissimo.*

La Municipalité de cette Ville a fait placer, longues années après sa mort, sous son portrait, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, l'écu de ses armes avec l'Inscription ci-dessus, qui, en éternisant sa mémoire, prouve qu'elle fut, est & sera toujours chère à la Ville de Toulon. Il écarteloit ses armes: *d'azur, à 3 rocs d'argent*, qui est de ROCHFORT. Cette Maison a pris de la occasion d'accompagner ses armes de cette Légende, elle l'a préférée, avec juste raison, à une plus ancienne qu'elle portoit auparavant;

FRANÇOIS DU PONT, Chevalier, servit longtemps en Danemark & en Norwège, en qualité de Lieutenant, de Capitaine & de Major, dans les Régiments de Zélande & de Gragh, & mourut le 21 Janvier 1718, âgé de 63 ans;

MATHIEU-LOUIS DU PONT, Chevalier, Seigneur du Port & de Jonchères, se mit, en 1703, à la tête de plusieurs Gentilshommes & des paysans de son canton; marcha contre les Camisards du Vivarais; leur enleva plu-



seurs Châteaux qu'ils occupoient dans cette Province, & les défît dans différentes rencontres. De son mariage, avec *Jeanne du Poyet*, sont issus :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. ANGE, rapporté après son aîné;
3. CHARLES, Chevalier, qui a été Capitaine dans le Régiment d'Auvergne, à l'âge de 18 ans, & n'est point marié;
4. BALTHAZAR, dit le *Chevalier de Jonchères*, qui servit dans le Régiment de Guyenne. Il forma le dessein d'incendier l'Escadre Anglaise qui bloquoit Québec, projet hardi qu'il auroit exécuté sans un soldat qui lui déserta & qui l'éventa aux Anglais, qui l'attendirent armés sur leurs bords. Dans cette action il reçut six coups de fusil au travers du corps, perdit la moitié de son monde, & mourut, quelques heures après, en 1759. S'il eut réussi dans son entreprise, il donnoit un échec aux Anglais, dont ils auroient eu bien de la peine à se relever.

ALEXANDRE DU PONT, Chevalier, Seigneur du Port & de Jonchères, a servi dans le Régiment Royal-Vaillieux, s'est distingué à la fameuse bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & a reçu la Croix de Saint-Louis des mains de S. M., au Camp devant Tournai. Il a épousé N.... *Monge*, dont deux fils, actuellement Officiers au Régiment de Lyonnais.

ANGE, dit le *Chevalier du Pont* (frère d'ALEXANDRE), est le chef de la branche établie en Dauphiné. Il a servi au Régiment de Navarre, & s'est trouvé au dernier siège de Philippsbourg en 1734. Il a épousé, le 11 Mai 1742, *Louise Jacquier-Vaulouis de Montbrunet*, dont :

1. LOUIS-HENRI, qui suit;
2. Et LOUIS-ALEXANDRE, rapporté après son aîné.

LOUIS-HENRI DU PONT, Chevalier, a fait les dernières campagnes d'Allemagne dans le Régiment de Champagne, & s'est retiré du service pour se marier avec *Marie de Bellidentis*, sa cousine germaine, dont il a

Une fille unique, nommée JULIE.

LOUIS-ALEXANDRE DU PONT (frère de LOUIS-HENRI), appelé d'abord le *Chevalier* & aujourd'hui LE COMTE DU PONT, sert depuis 1769 dans le Régiment de Champagne, où il a rejoint ce corps en Corse. Il a épousé, à Dieppe, le 8 Février 1779, *Elisabeth de Vernon*, d'une illustre Maison, originaire de Normandie, & fille de feu *Jacques de Ver-*

*non*, issu des Princes de ce nom, & de *Lydia de Purnell*, vivante, fortie d'une des plus anciennes Maisons du Comté de Gloucester. Voy. VERNON.

Cette Famille a toujours soutenu la noblesse de son origine, tant par ses alliances que par ses services militaires. Elle a fourni, dans tous les temps, à l'Etat de braves Gentilshommes qui ont versé leur sang pour lui; mais ayant eu le malheur d'embrasser le parti Protestant, & de servir contre la Religion & son Prince, elle a perdu la plus grande partie de ses biens, dans lesquels elle n'a jamais pu rentrer.

Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Montauban, Vaësc, Vogué, Nogaret, de Truchet, du Poyet, Durand de la Grange, de Castillon de Charrier, du Pré, du Roux de Jarsay, de Lernet de Bonneton, de Morier, d'Audemar, de Barjac, de Tardivon, de la Rode, de Fontbonne, de Jacquier de Montbrunet, de Bellidentis*, & plusieurs autres, dont les noms sont éteints aujourd'hui.

Les Comtes DU PONT portent pour armes : *de gueules, au sautoir d'or, cantonné de 2 étoiles d'argent; un croissant d'or en chef & un créquier en pointe aussi d'or.* Cimier : *un casque d'argent, bordé d'or, posé moitié de front, surmonté d'une Couronne de Comte, avec 2 bannières aux mêmes armes, passées en sautoir, derrière l'Écu.*

PONT (DU), Famille de Sologne, dont étoient MARGUERITE DU PONT, née en 1674; MARIE DU PONT DE LA MOTTE, née en 1676, & FRANÇOISE DU PONT DE LAUBARDIÈRE, née en 1678, qui furent toutes trois reçues à St.-Cyrau mois de Mars 1687, & prouvèrent que RENAUD DU PONT, Seigneurs de Villours, & *Gillette de Savonnières*, sa femme, qu'il avoit épousée en 1498, étoient les quatrièmes aïeul & aïeule des produisant.

Les armes : *d'argent, semé de fleurs de lis d'azur; au lion du même, couronné, lampassé & armé d'or.*

PONT D'AUBEVOYE (DU), ancienne Noblesse, établie en Anjou, dont les titres originaux ont été produits en différents temps, tant pour l'Ordre de Malte, l'entrée aux Pages du Roi, en la Maison Royale de Saint-Cyr, qu'en l'Ecole Militaire, & lors des Recherches de la Noblesse, & pour l'entrée aux

Etats de Bretagne. Elle posséda la Terre de la *Rouffière*, située près de Baugé, en Anjou, qui fut acquise, en 1598, par THOMAS DU PONT, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, dont les descendants, divisés en plusieurs branches, ont depuis ce temps porté le nom de la *Rouffière*. Il paroît que cette Maison, dont l'origine se perd dans les ténèbres de l'antiquité, pourroit, suivant un ancien Manuscrit conservé parmi ses titres, être originaire de la Province de Touraine & de celle du Berry, ou elle possédoit, dès le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, la Terre & Châtellenie de la *Motte*, alors nommée la *Motte-du-Pont*, qu'elle a conservée jusques vers l'an 1420, où elle fut vendue par JEAN DU PONT, & elle passa, par acquisition, dans la Maison de Grammont. Depuis, elle a été appelée la *Motte-Beuvron*, étant située sur la Rivière de Beuvron, aux confins du Berry & de la Sologne. — La Famille du PONT possédoit encore en Touraine la Terre de Négron, celles du Pont-sur-Vienne, la Roche-Huon, près de l'Isle-Bouchard, *Beaupuy*, la *Bauberaye* & autres biens, sur lesquels a été bâti le Couvent des Cordeliers du Croullay, Paroisse de Panzoult; & dans l'Anjou & le Maine, les Terres de la *Corbinière*, la *Huchelonnière*, la *Fourmendière*, le Fief & le Domaine du *Barreau*, près du Lude, &c.

Suivant un acte de partage du 13 Septembre 1350, entre EMERY, THIBAUD & JEAN DU PONT, frères (qui fut produit en original par CHARLES DU PONT d'AUBEVOYE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Rouffière*, & qui est mentionné dans le dispositif de l'Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris, en sa faveur le 31 Janvier 1657, & dont il sera parlé ci-après), cette Famille étoit alors divisée en plusieurs branches. EMERY, qui fut, forma l'aînée, laquelle s'est fondue dans d'autres Maisons, aussi éteintes depuis longtemps, & où les titres primordiaux ont passé : ce qui nous empêche de remonter la filiation de celle-ci à des temps plus reculés. — THIBAUD DU PONT, frère d'EMERY, servit dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi CHARLES V, & accompagna LOUIS, frère du Roi, avec les autres Gentilshommes Angevins, Manceaux & Bretons, dans les guerres contre les Anglais en Guyenne & en Gascogne, & au siège de Bergerac. Il mourut en 1375, & on ne voit pas qu'il ait laissé de postérité. Il est fait mention de lui dans l'*Hist. agrégative des An-*

Tome XVI.

*nales & Chroniques d'Anjou*, au fol. cxix. — JEAN DU PONT, le troisième des frères, s'établit en Anjou & au Maine, où il forma la branche des Seigneurs d'Aubevoye, rapportée ci-après.

#### PREMIÈRE BRANCHE.

I. EMERY DU PONT, Seigneur de la Châtellenie de la Motte-du-Pont, Négron, du Pont, Beaupuy, la Bauberaye & la Roche-Huon, servit dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi CHARLES V, & épousa *Jacqueline de Fontenay*, sœur d'*Ambroise de Fontenay*, Baron de St.-Gratien : ils avoient pour mère, N..... de Montbazou. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Seigneur de la Motte-du-Pont, Négron, du Pont, la Roche-Huon, la Grange-aux-Moines, Beaupuy & autres Terres & Fiefs, situés Paroisse de Panzoult, en Touraine, lequel vendit la Terre de la *Motte-du-Pont* pour payer les rançons de son père, de JEAN, dit JACQUES, & de PETIT-JEAN, deux de ses frères, qui avoient été faits prisonniers avec Jeanne d'Arc, dite la *Pucelle d'Orléans*, au siège de Compiègne, en 1430 : leur rançon fut fixée à 2,000 Angétois. Il avoit épousé *Anne le Roux de la Roche des Aubiers*, dont :

N.... DU PONT, mort jeune;

Et JEANNE, mariée à *Pierre de Négron*.

2. Autre JEAN, dit JACQUES, qui fut;
3. PIERRE, Chevalier de Rhodes, dont l'original du Procès-Verbal de ses preuves de noblesse se trouve dans les Archives de la Maison de Clermont-Gallerande, & auquel signèrent, comme témoins, Louis de Clermont, Seigneur du Grand-Montrevault; Jean Archambault, Seigneur de la Touche-Beaupréau; Jean de la Boutaille, Seigneur de la Mauvassinière; Pierre de la Boutaille, Seigneur du Doureix, & Jean Villais, Bourgeois de la Paroisse de Luché-sous-le-Lude;
4. Et autre JEAN, dit PETIT-JEAN, qui fut fait prisonnier au siège de Compiègne, & dont son frère aîné paya la rançon : on ne voit pas qu'il ait été marié.

II. JEAN, dit JACQUES DU PONT, Seigneur de la Corbinière, la Fourmendière & du Barreau, fait prisonnier au siège de Compiègne, & créé *Chevalier* avec JEAN, dit PETIT-JEAN, son puîné, s'étoit trouvé à la bataille de Verneuil donnée contre les Anglais en 1424. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Agnès de la Hu-*

G

*chelonière*; & 2<sup>e</sup> Anne de Frefneau de Créans, d'une Famille éteinte dans la Maison du Châtelet, & qui étoit passée en Lorraine avec René, Duc d'Anjou: elle avoit donné un Abbé de St.-Hubert. Du premier lit vinrent :

1. & 2. Deux garçons, morts jeunes;
3. Et AGNÈS, mariée à Olivier Moreau, Seigneur de la Poiffonnière, Paroisse de Saint-Ouen-en-Belin, au Maine.

Et du second lit sortirent :

4. BERTRAND, qui fuit;
5. JEAN, Seigneur de la Courtaiferie, Paroisse de Saint-Remy-en-Mauges, qui s'est marié à Gillette de Thirard, fille de N.... de Thirard, Seigneur de la Roche-Gautron, & de Perrette de la Boutaille, dont il ne paroit pas qu'il ait eu de postérité;
6. Et CATHERINE, mariée à Pierre de la Roche, Seigneur de la Touche de Meigné.

III. BERTRAND DU PONT, Seigneur de la Huchelonière, Commandant pour le Roi à Mirebeau, sous CHARLES VII, fit son testament, entre les mains de M. Cavalier, Curé de Panzoult, en Touraine, l'an 1460. Il avoit épousé Jeanne de Marquier, sa pupille, qui descendoit de JEANNE DU PONT, & de Pierre de Négron. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et PIERRE, Prieur de Chevillé.

IV. FRANÇOIS DU PONT, Seigneur du Pont, Négron & la Roche-Huon, épousa, par contrat passé en la Cour du Plessis-aux-Moines, en 1490, Renée de la Rivière, dont :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine de l'Eglise de St.-Gratien, Archiprêtre de l'Isle-Bouchard & Prieur de Sélorctine;
3. FRANÇOISE, mariée à Jacques Selerier, Seigneur des Petits-Bois;
4. Et JEANNE, mariée à Guillaume de l'Espéronnière, Seigneur de la Safranière.

V. ANTOINE DU PONT servit dans les Compagnies d'Ordonnances du Roi LOUIS XII, & l'accompagna en ses guerres contre les Vénitiens. Il ne laissa point de postérité, du moins elle est inconnue.

#### BRANCHE des Seigneurs d'AUBEVOYE.

I. JEAN DU PONT (frère cadet d'EMERY, Seigneur de la Motte-du-Pont), qualifié *Ecuyer* dans un Acte de bail à rente fait par lui &

Jeanne Fréde, sa femme, le 5 Juillet 1388, à Jean Fréde, Seigneur de la Fréderie, leur frère & beau-frère, fut Seigneur de la Terre d'Aubevoye, pour les deux tiers, laquelle partie est située dans les Paroisses du Lude, en Anjou, & de Luché, au Maine, & ladite Jeanne Fréde, son épouse, avoit l'autre tiers de cette Terre d'Aubevoye, situé dans la Paroisse de Coulongé, au Maine. De leur mariage vint

II. GUILLAUME DU PONT, qualifié *Noble* dans un acte, par lequel Jean Fréde, son oncle, n'ayant point de postérité, lui abandonna & fit don en entier de la Terre & Seigneurie d'Aubevoye le 10 Mai 1396. Il avoit épousé Jeanne de la Fosse, dont :

1. THOMAS, qui fuit;
2. Et JEAN, mort sans postérité.

III. THOMAS DU PONT, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Aubevoye, est qualifié *Noble* & principal héritier de noble GUILLAUME DU PONT & de Jeanne de la Fosse, ses père & mère, dans un acte du 3 Mars 1437, concernant une assiette de douaire sur les lieux de la Fréderie, la Hamardière & du Châtelet, dépendants de la Terre d'Aubevoye, donnée à Agnès, veuve de noble JEAN DU PONT, son frère puiné. Il avoit épousé Jeanne Guy, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. & 3. RENÉ & GUILLELMINE, morts sans postérité.

IV. JEAN DU PONT, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aubevoye, est qualifié *filz aîné Noble* & principal héritier, dans les partages qu'il fit, avec ses puinés, de la succession de noble THOMAS DU PONT, leur père, le 13 Septembre 1481, par lesquels la Terre & Seigneurie d'Aubevoye lui resta pour son préciput, droit d'aînesse & avantage. Il fit, le 3 Novembre 1487, conjointement avec sa mère, l'acquisition de la Terre & Seigneurie de Courbran, Paroisse de Coulongé, au Maine, & le 9 Août 1488, le Duc d'Alençon lui fit don, & à Jeanne Guy, sa mère, des ventes qui lui revenoient de ladite Seigneurie, mouvante de son Fief de Valgréé, en faveur des services que lui, ses père & proches parents lui avoient rendus & aux siens. Elle épousa, en 1483, Michelle Richomme, fille de Jean, Seigneur de la Gouberie, près de Baugé, en Anjou, dont :

1. PIERRE, qui fuit;

2. MARTIN, Ecclésiastique;
3. Et JEAN, qui fut marié & laissa un fils, nommé

PIERRE, Seigneur du Mefnil, qui fut père de deux filles, dont on ignore la destinée.

V. PIERRE DU PONT, Ecuier, Seigneur d'Aubevoye, rendit deux hommages à la Seigneurie de la Courbe, par actes des 22 Septembre 1522 & 30 Juillet 1550, comme fils aîné noble & principal héritier de JEAN DU PONT, Ecuier, pour raison de ladite Terre d'Aubevoye, en tant qu'il y en a au Pays du Maine. Sous le règne de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, il obtint, le 19 Janvier 1535, des Lettres de relief d'appel contre le Sénéchal d'Anjou; & le 29 Novembre 1538, il partagea noblement la succession de son père avec ses frères, même les biens de leur mère encore vivante, mais de son consentement. Il donna à ses puînés, en propriété, le lieu, Fief & Domaine de la Touche & le Fief de Valsegré, & retint, pour son droit d'aînesse, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye, le Domaine de Courbran & celui de la Créonnière. Il avoit épousé *Marthe Colins*, dont :

1. THOMAS, qui suit;
2. VINCENT, mort sans alliance;
3. Une fille, qui s'est mariée à noble *René de Gourdault*;
4. MARTHE, qui épousa *René de Pontemy*, Ecuier, Seigneur de Saint-Lambert;
5. Et RENÉE, mariée à noble *Vincent Menard*, Seigneur du Tertre.

VI. THOMAS DU PONT, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur d'Aubevoye, rendit, par le même acte, le 22 Octobre 1569, trois hommages au Comte du Lude, pour raison de partie de sa Terre d'Aubevoye, & pour ses Fiefs de Courbran & de la Créonnière. Par acte du 9 Juin 1576, il partagea la succession de ses père & mère avec ses puînés, auxquels il donna différens biens-fonds; retint, pour son préciput, avantage & droit d'aînesse, la Terre & Seigneurie d'Aubevoye; fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Bretagne par Lettres données à Paris le 17 Mars 1576; eut des Lettres de Conseiller d'honneur audit Parlement le 26 Novembre 1598, enregistrées à Rennes le 9 Février 1599; fit acquisition de la Terre de *la Rouffière*, en Anjou, Paroisse d'Echemiré, par acte du 11 Septembre 1598, de Charles le Bigot, Ecuier, Seigneur de Linières. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat

du 7 Juillet 1575, *Marie Lawens*, fille de noble *René*, Seigneur de Pontfou, & de *Marie de Vennes*; & 2<sup>o</sup> *Marie de Cordon*, morte sans enfants. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. Autre CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *la Rouffière* & de *Launay-Buffert*, rapportée ci-après;
3. MARTHE, mariée, par contrat du 13 Juillet 1599, à noble *Pierre le Gras*, Seigneur de Centigny, Conseiller du Roi en son Grand Conseil, dont postérité. Voyez GRAS DU LUART (LE);
4. Et CLAUDE, Religieuse à l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Mans.

VII. CHARLES DU PONT, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuier, Seigneur d'Aubevoye, Courbran & la Créonnière, né le 9 Avril 1576, fit des partages nobles avec son frère & sa sœur MARTHE, par acte du 6 Novembre 1619, de la succession de leur père; donna en propriété à CHARLES, son puîné, la Terre de la Rouffière & la Seigneurie de la Noue; à sa sœur MARTHE des rentes constituées, & garda, pour son droit d'aînesse & avantage, les Terres & Seigneuries d'Aubevoye, Courbran, la Créonnière & autres biens; fut d'abord Avocat en Parlement, pendant lequel temps, lors de la recherche qu'on fit de la Noblesse, il fut mal-à-propos inquisiteur; mais par un Arrêt de la Cour des Aides, rendu contradictoirement avec le Procureur Général de ladite Cour, il fut maintenu, dans sa noblesse d'ancienne extraction, le 5 Octobre 1607, sur la représentation de ses titres; fut successivement Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Siège Présidial de la Flèche, Avocat Général au Grand Conseil & Conseiller d'Etat le 1<sup>er</sup> Juin 1623, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres du 11 Mars 1631. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 7 Août 1603, *Jeanne de Montourtier*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 23 Février 1620, *Marie Choart* fille mineure de feu noble *Philbert Choart* & de *Marie Chauvelin*, qui se remarqua à noble *Gilles Bauffan*, Seigneur de Ballainvilliers. Du premier lit il eut

1. JEANNE, mariée, par contrat du 28 Août 1628, à Messire *Léonor de Romefort*, Seigneur de la Grillière, Conseiller d'Etat.

Et du second lit vinrent :

2. CHARLES, mort en bas âge;
3. LÉONOR, qui suit;
4. Et ANNE, mariée, par contrat du 20 Juin

1640, à Messire François le Boulz, Seigneur de Chizé, Conseiller au Parlement de Paris, dont, enir'autres enfants, Lucle Boulz, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France, suivant le Procès-Verbal des titres de noblesse par lui représentés tant du côté paternel que maternel, en présence des Commissaires Commandeurs de l'Ordre, rédigé par Thibert & Marion, Notaires au Châtelet de Paris, & attesté d'eux le 3 Février 1681. (Les enfants de CHARLES du PONT furent partagés de sa succession le 3 Février 1635, par Marie Choart, leur mère.)

VIII. LÉONOR DU PONT, Chevalier, Seigneur d'Aubevoye, fut Conseiller au Parlement de Metz en 1655, Conseiller au Grand Conseil en 1662, Conseiller d'honneur en 1675, & mourut, sans alliance, en 1680. Après sa mort, sa succession fut partagée noblement entre JEANNE DU PONT, sa sœur aînée, épouse de Léonor de Romefort, & ANNE DU PONT, son autre sœur, femme de François le Boulz, par acte du 24 Avril 1681. La Dame de Romefort eut pour son partage les deux tiers, à cause de son droit d'aînesse, les biens & rentes constituées, situées dans la Coutume de Paris, & la Dame le Boulz eut pour son tiers la Seigneurie d'Aubevoye, que ses descendants ont possédée jusqu'en 1750, que Louis le Boulz, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, & ses co-héritiers l'ont vendue à Messire JACQUES DU PONT d'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouffière, dont il fera parlé ci après. — Ainsi cette seconde branche a fini dans JEANNE DU PONT, mariée à Léonor de Romefort, de laquelle est descendu N.... de la Voüe, Marquis de Tourouvre; & dans ANNE DU PONT, femme de François le Boulz, dont est issu ledit Louis le Boulz, non marié.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA ROUFFIÈRE & de  
LAUNAY-BUFFERT.

VII. CHARLES DU PONT d'AUBEVOYE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rouffière & de la Noue (fils puîné de THOMAS, II<sup>e</sup> du nom, & de Marie Laurens), né le 20 Juillet 1577, fut fait, en considération de ses services militaires, Capitaine de 100 hommes d'armes dans le Régiment de Lavardin, par Commission du 18 Octobre 1615, dont le Vicomte de Lavardin étoit Mestre de Camp; servit dans

le ban & arrière-ban avec les autres Gentilshommes du pays, suivant un Certificat de M. de Beaumanoir, Baron de Lavardin, Commandant, qui lui fut donné le 7 Août 1635. Le Roi le dispensa de servir dans la suite audit arrière-ban, pour cause de maladie, & le nomma Gentilhomme ordinaire de sa Chambre par Lettres données à St-Germain-en-Laye le 13 Avril 1640; le 10 Juillet suivant, Claude de Lorraine, Duc de Chevreufe, Pair & Grand Chambellan, lui donna un Certificat comme il exerçoit ladite charge. Lors de la réformation de la Noblesse de la Généralité de Tours, il obtint un Arrêt des Commissaires de cette réformation, le 15 Janvier 1636, qui déclara l'Arrêt de la Cour des Aides, du 5 Octobre 1607, exécutoire à son profit, comme il l'étoit à celui de son frère aîné, & céda le 2 Novembre 1653. Il avoit épousé, par contrat des 28 & 31 Janvier 1614, Marguerite du Gué, veuve de noble Jacques Bellocier, Seigneur de Méfolle, & fille de Jacques du Gué, Ecuyer, Seigneur de l'Epinaÿ, & d'Ambroise Taron. Il en eut

VIII. CHARLES DU PONT d'AUBEVOYE, III<sup>e</sup> du nom, né le 20 Mai 1615, Chevalier, Seigneur de la Rouffière & de la Chenaye (Terre qu'il nomma la Rouffière du Maine, dans l'acquisition qu'il en fit de ses père & mère le 14 Juillet 1650), fut mal-à-propos taxé aux francs siefs pour sa Terre de la Rouffière; mais il en fut déchargé par Arrêt de la Cour des Aides, rendu à Paris, en sa faveur, le 31 Janvier 1657, sur le vu & l'exposition des titres & partages qu'il produisit depuis 1350, énoncés dans cet Arrêt. Par acte du 7 Juillet 1663, il partagea noblement la succession de Dame Marguerite du Gué, sa mère, avec Dame Anne Bellocier, veuve de Jean de la Rivière, Ecuyer, Seigneur du Pleffis de Vergogne, sa sœur utérine. Lors de la recherche de la Noblesse de la Généralité de Tours, il y fut maintenu (comme mal-à-propos inquisite) sur la production de ses titres, par Arrêt de la Cour des Aides du 15 Mars 1665, & mourut en 1698. Il avoit épousé, par contrat du 14 Février 1643, Gabrielle du Grez, fille de noble Mathieu, Seigneur de la Tremblaye, Maître des Requetes ordinaire de MONSIEUR, frère du Roi, & de François Cupif. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. MATHIEU, tige de la branche des Seigneurs



de la Rouffière du Maine & de Lauberdère, rapportée ci-après ;

3. Et ANNE, mariée, par contrat du 13 Août 1664, avec Messire René le Bigot, Chevalier, Seigneur de Linières-Garguacelle. Elle fut emparagée noblement.

**IX. CHARLES DU PONT D'AUBEVOYE, IV<sup>e</sup>** du nom, Chevalier, Seigneur de la Rouffière & de la Mouffenaudière, né le 3 Mars 1645, servit dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, comme il appert d'un congé qui lui fut donné par M. Colbert de Vendières, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie ; fut compris au nombre des Gentilshommes de la Province d'Anjou pour marcher au ban & arrière-ban, suivant les certificats des 26 Mars, 30 Avril & 24 Octobre 1675, & fut maintenu dans la noblesse d'extraction, ainsi qu'ANDRÉ-RENÉ, son petit-fils, mentionné ci-après, par Ordonnance de M. Chauvelin, Intendant de la Généralité de Tours, le 24 Juillet 1715. Il avoit épousé à Paris, par contrat du 9 Février 1670, Renée de Baigneux-Courcival, Dame de la Championnière, Paroisse de St.-Cosme, au Maine, fille de défunts Messire René de Baigneux, Chevalier, Seigneur de Courcival, au Maine, & de Dame Marthe Joubert. Il est décédé le 29 Février 1728, laissant, entr'autres enfants,

1. RENÉ, qui suit ;
2. JACQUES, dit le Chevalier de la Rouffière, Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec, qui mourut en Décembre 1754. Il avoit épousé, 1<sup>e</sup> par contrat du 10 Mars 1716, Dame Marie le Jumeau, veuve de Charles de Villiers, Chevalier, Seigneur de Lauberdère, morte sans postérité, fille de Messire Touffaint le Jumeau, Chevalier, Seigneur des Perrières, Baron de Blou, & de Dame Claude le Roux de la Roche des Aubiers ; & 2<sup>e</sup> en 1739, Marie-Anne-Jacquine Richer de Monthead, dont une fille unique, nommée

MARIE-ANNE-RENÉE-JACQUINE, née le 8 Janvier 1741, devenue, après le décès de son père, en 1754, Dame de la Rouffière & d'Aubevoye, laquelle a épousé, le 21 Mars 1757, Henri-Louis d'Espaigne, Chevalier, Marquis de Vennevelles, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis. Elle est morte en Juillet 1760, laissant un fils, né le 23 Septembre 1759, Page de la Reine en 1777 ;

Et 6 filles, Religieuses en différents Couvents des Provinces d'Anjou & du Maine.

**X. RENÉ DU PONT D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouffière & de la Championnière, né le 11 Novembre 1670, servit dans la Compagnie des Gentilshommes à Tournai, où il fut admis le 29 Mars 1689, & obtint un certificat de service, le 13 Avril suivant, de M. de Mesgrigny, Gouverneur de la Citadelle de cette Ville ; fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment de Soissonnais, Infanterie, le 15 Janvier 1690, puis Lieutenant le 3 Avril de ladite année, & Capitaine audit Régiment de Soissonnais par Commission du 17 Novembre 1692, & est mort en 1708. Il avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1704, célébration en la Chapelle du Château de Launay-Buffer, Paroisse de Chavaignes, près de Baugé, en Anjou, Marie-Marguerite de Gennes, fille aînée & principale héritière de défunts Messire Hedor de Gennes, Chevalier, Seigneur de Launay-Buffer & de la Châtellenie de Chavaignes, & de Dame Marguerite de Chambes-Montforeau. Il en eut**

**XI. ANDRÉ-RENÉ DU PONT D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouffière, Launay-Buffer, de la Châtellenie de Chavaignes, Poifeux, la Giraudière & Bonnette, né le 30 Novembre 1707. Il procéda, par acte du 19 Avril 1728, sous l'autorité de Marie-Marguerite de Gennes, la mère & tutrice, au partage par représentation de feu son père, comme fils aîné & principal héritier noble dans les successions de CHARLES DU PONT D'AUBEVOYE & de Renée de Baigneux-Courcival, ses aïeul & aïeule, avec JACQUES DU PONT D'AUBEVOYE, son oncle, puîné dans lesdites successions ; par le même acte il céda à cet oncle, au moyen d'un retour qui lui fut fait, les Seigneuries de la Rouffière & de la Mouffenaudière, en Anjou ; garda tous les autres biens immeubles dépendants de ces successions, & est mort le 23 Avril 1755. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1734, célébration en la Chapelle du Château du Bouchet, Paroisse de Lasse, en Anjou, Geneviève-Claude Briçonnet d'Oysonville, fille mineure de feu François Briçonnet, Chevalier, Marquis d'Oysonville, Seigneur de Congerville, Gaudreville, Gourville, Ezeaux & des Châtellenies de Lasse & du Bouchet, ancien Colonel d'un Régiment de son nom, & de Dame**



*Marie-Madeleine de Sève*, Dame de Gommerville. Sa veuve, vivante en 1778, accepta la garde-noble de ses enfants, & fut déclarée tutrice par acte du 9 Juin 1755. Elle avoit un frère aîné, Capitaine au Régiment du Roi, nommé Colonel de celui de Blaifois, qui fut tué à la bataille de Parme le 29 Juin 1734, & deux autres frères, aussi morts, ainsi que trois neveux & deux petites-nièces. Elle est la dernière de sa branche, & transmit à ses enfants & descendants les biens de cette branche de *Brignonnet*, Seigneurs de la Chaussée, titrés *Marquis d'Oysonville*, par le mariage de *François-Bernard Brignonnet*, Chevalier, Seigneur de la Chaussée, avec *Françoise le Prévost* (père & mère dudit *François*), fille & unique héritière de *Paul le Prévost*, Chevalier, Baron d'Oysonville, Officier Général, Commandant en Alsace, en faveur duquel *Louis XIV* érigea, par Lettres Patentes données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Mars 1664, la Terre d'*Oysonville*, en Beaucourt, en *Marquifat*, pour lui & ses successeurs mâles & femelles, nés & à naître en légitime mariage, voulant, par cette faveur, reconnoître les longs, utiles & recommandables services, rendus tant à sa personne qu'à celle du Roi *Louis XIII*, son père, ainsi qu'il est énoncé dans lesdites Lettres. De ce mariage font issus :

1. *RENÉ-JACQUES-CLAUDE*, qui suit;
2. *HENRI-CHARLES*, dit le *Chevalier de la Roussière*, né le 15 Janvier 1738, Capitaine au Régiment de Grenoble, dans le Corps Royal-Artillerie, Chevalier de St.-Louis, retiré du service avec pension, & non encore marié;
3. & 4. *ANNE-CHARLOTTE-GENEVÈVE & MARIE-RENÉE*, jumelles: la première est morte le 5 Décembre 1765, sans alliance; & la seconde est décédée le 1<sup>er</sup> Juin 1774, Religieuse Bénédicte au Couvent de la Fontaine-Saint-Martin, Diocèse de Mans.

XII. *RENÉ-JACQUES-CLAUDE DU PONT D'AUBEVOYE*, dit le *Comte de la Roussière*, Chevalier, Seigneur de Launay-Buffert, de la Châtellenie de Chavaignes, Poiseux, la Giraudière & Bonnette, né le 11 Novembre 1734, Page de la Petite Ecurie du Roi le 1<sup>er</sup> Juillet 1750 jusqu'au 1<sup>er</sup> Juillet 1753, suivant le certificat de M. le Marquis de Beringhen, premier Ecuyer, daté du 1<sup>er</sup> Août de la même année, a été Lieutenant au Régiment de Saint-Jal, Cavalerie, par Brevet du

22 Septembre 1753 (incorporé dans *Vogue* en 1761), avec lequel il a fait les campagnes d'Allemagne, a eu un cheval tué sous lui à la bataille de Minden, & a servi jusqu'en 1760. Il a épousé, par contrat du 10 Juillet 1763, célébration dans la Chapelle du Château de Paintray, près d'Amboise, en Touraine, *Marie Bouet de la Noue*, fille mineure de *Claude-François*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges, Paintray, Luffault & Cré, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourbonnais, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Louise Douineau*. Il n'y a point encore d'enfants de ce mariage.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de LA ROUSSIÈRE du Maine & de LAUBERDIÈRE.*

IX. *MATHIEU DU PONT D'AUBEVOYE*, Chevalier, Seigneur de la Roussière du Maine, ou de la Chenaye, né le 25 Juillet 1655 (fils puiné de *CHARLES*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Gabrielle du Grez*), servit Sous-Lieutenant & Lieutenant au Régiment de Navarre depuis 1673 jusqu'en 1689, qu'il fut fait Capitaine dans le Régiment de Desfos par Commission du 25 Juillet de ladite année 1689; servit aussi au ban & arrière-ban avec les autres Gentilshommes de la Province du Maine, suivant plusieurs Certificats de l'année 1695. Lors de l'Ordonnance du Roi de 1696 pour la Réformation de la Noblesse, il fut maintenu dans la sienne, sur l'exposition de ses titres, par Jugement de M. Hue de Miromesnil, Intendant de la Généralité de Tours, du 24 Juillet 1698, ainsi qu'il l'avoit été ci-devant par celui rendu à Paris par les Commissaires Généraux, le 18 Juin 1693, & est mort en 1724. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1687, *Renée-Marie de Villiers*, Dame de la Haye (& de Laubardière, après la mort de *François & Charles de Villiers*, ses frères), veuve de Messire *René de Domaigné*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Hue, & fille de *François de Villiers*, Chevalier, Seigneur de Laubardière & de la Haye, & de *Gabrielle Petit de la Guierche*. A ce contrat de mariage assista *CHARLES DU PONT D'AUBEVOYE*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Roussière, son frère aîné, lequel, en son nom & comme Procureur de ses père & mère, lui donna en propriété la Terre de la Roussière du Maine, vulgairement appelée *la Chenaye*, en la Pa-

roiffe de Voivres, au Maine. Ils laissèrent :

1. FRANÇOIS-CHARLES, qui suit ;
2. CHARLES-MATHIEU, lequel partagea, le 16 Décembre 1724, les successions de ses père & mère avec son frère aîné, qui lui donna en propriété le tiers des biens immeubles : il est mort sans postérité ;
3. Et une fille, morte Religieuse Cordelière à Sablé.

X. FRANÇOIS-CHARLES DU PONT D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de la Rouffière du Maine, ou la Chenaye, Lauberdère & la Haye, né le 22 Juillet 1690, fait Cornette dans le Régiment de Saint-Chaumont, Dragons, par Brevet du 2 Février 1712, ensuite entretenu en qualité de Lieutenant Réformé dans celui de Lautrec, Dragons, par ordre du 20 Mars 1715, passa Lieutenant au Régiment de Goësbriand, Dragons, par Lettres du 19 Août 1720. Il épousa, par contrat du 6 Janvier 1723, *Louise-Marguerite-Charlotte Girouff du Tronché*, fille unique & héritière de *Jean Girouff*, Seigneur de Vaucor. A ce mariage assista MATHIEU DU PONT D'AUBEVOYE, qui le maria comme son fils aîné. Ayant fixé sa résidence à la Flèche, Pays d'Élection, il y fit enregistrer au Greffe partie des titres de sa noblesse, en vertu d'un Jugement rendu par les Président, Juges & Elus de ladite Ville le 13 Janvier 1729, & est mort le 20 Septembre 1774. Ses enfants furent :

1. FRANÇOIS-CHARLES-MATHIEU, qui suit ;
2. FRANÇOIS-LOUIS, auteur d'un rameau établi en Bretagne, rapporté ci après ;
3. MARIE-JACQUINE-FRANÇOISE, veuve de *Louis-Charles Thibaud Girouff de Marcillé*, ancien Garde du Corps du Roi, Capitaine des Troupes de la Colonie de Saint-Domingue, au quartier de Port-de-Paix, duquel est issu un fils ;
4. Et MARGUERITE-LOUISE-GABRIELLE (a), sœur jumelle de FRANÇOIS-LOUIS, & qui s'est mariée, le 28 Décembre 1754, à *Louis-Hervé-Charles-René de Faudoas*, Comte de Sérillac, duquel elle est veuve & est mère de trois garçons : l'aîné est appelé le *Comte de Faudoas* ; le second, l'*Abbé de Faudoas*, & le troisième, le *Baron de Faudoas*.

XI. FRANÇOIS-CHARLES-MATHIEU DU PONT D'AUBEVOYE, Chevalier, Seigneur de Lauber-

(a) Elle est ainsi nommée dans son contrat de mariage & dans les actes qu'elle a passés depuis, quoique son extrait de baptême ne lui donne que les noms de MARGUERITE-LOUISE.

dère, du Grand-Mandon & de la Rouffière du Maine, ou de la Chenaye, né le 12 Octobre 1723, est entré dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi au mois de Janvier 1738, a eu Commission de Capitaine de Cavalerie le 12 Juin 1753, a été reçu Chevalier de St.-Louis le 13 Juillet 1755, & s'est retiré avec une pension de 400 liv. sur le Trésor Royal, accordée, en considération de ses services, le 1<sup>er</sup> Juillet 1757. Après la mort de son père il a partagé, les 22 & 24 Mars & 28 Mai 1775, la succession avec son frère & ses sœurs, comme fils aîné & principal héritier : a donné à son frère puîné, en propriété, la neuvième partie des biens-fonds de ladite succession, en laquelle celui-ci étoit fondé comme troisième cadet, & par le même accord & licitation, il a donné en rentes & en argent, à chacun des cadets, la part qui lui revenoit, & est demeuré Seigneur Propriétaire des Terres de Lauberdère, la Rouffière du Maine, ou de la Chenaye, la Verrière, du Tertre & la Geslinnière. Il a épousé, par contrat du 16 Novembre 1750, célébration en la Chapelle du Château de Princé, Paroisse de Beaufort, en Anjou, *Louise-Jeanne-Claire le Gros de Princé*, fille de Messire *Louis-Paul le Gros*, Chevalier, Seigneur de Princé & de la Bourrelière, Commissaire Provincial des Guerres de la Haute & de la Basse-Bretagne, Chevalier de St.-Louis, & de feuve Dame *Anne-Jeanne Begon*. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS-BERTRAND DU PONT D'AUBEVOYE DE LAUBERDÈRE, né le 27 Octobre 1759, qui fut admis au nombre des Elèves de l'Ecole Royale Militaire, sur ses preuves faites le 7 Octobre 1767, d'où il est sorti en 1776, pour entrer Cadet-Gentilhomme dans le Régiment de Sainonge, Infanterie, dans lequel il est Sous-Lieutenant depuis 1778 ;
2. MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Lauberdère*, née le 1<sup>er</sup> Novembre 1755 ;
3. Et CLAIRE-HENRIETTE-CHARLOTTE, dite *Mademoiselle du Pont d'Aubevoye*, née le 4 Décembre 1757, qui fut admise à la Maison Royale de St.-Cyr, sur ses preuves faites le 1<sup>er</sup> Novembre 1769.

#### RAMEAU

établi en Bretagne, forti de la  
Branche précédente.

XI. FRANÇOIS-LOUIS DU PONT D'AUBEVOYE,

dit le *Chevalier de la Rouffière-Lauberdrière*, né en Avril 1730 (fils puîné de FRANÇOIS-CHARLES DU PONT D'AUBEVOYE & de *Louise-Marguerite-Charlotte Girouff du Tronché*), fut fait, en 1748, Lieutenant au Régiment d'Aunis, Infanterie, réformé & incorporé dans celui de Languedoc; a passé Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, où il a eu une Compagnie en 1755, réformée sous son nom en 1763. Continuant de servir, il a été fait Major des Troupes Garde-Côtes de Bretagne, Capitainerie de St.-Nazaire. Ils'est fixé dans cette Province, & pour y faire Corps avec les autres Gentilshommes & jouir des mêmes privilèges, il a produit les titres de noblesse, qui ont été enregistrés au Catalogue des Nobles de la Province & au Greffe de la Cour du Parlement de Rennes. Il a entrée & voix délibérative aux Etats de Bretagne, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour, rendu le 17 Août 1761. Il a épousé, par contrat du 29 Septembre 1759, *Marie-Anne-Gabrielle Michiel*, Dame du Deffais & de Condest, au Comté Nantais, fille de Messire *Julien Michiel*, Chevalier, Seigneur du Deffais & de Condest, & de Dame *Anne Guillermo*. Leurs enfants, suivant l'ordre de primogéniture, sont:

1. FÉLICITÉ, née le 23 Septembre 1760;
2. & 3. FRANÇOIS-LOUIS-BERTRAND, & une fille jumelle, nés le 13 Septembre 1761, le garçon, Aspirant Garde de la Marine à Brest en 1777, a été reçu Garde de la Marine à Brest en 1778;
4. CLAIRE-FRANÇOISE-MARIE, née le 14 Novembre 1762;
5. CLAUDE-FRANÇOISE-MARIE, dit le *Chevalier du Pont d'Aubevoye*, né le 27 Octobre 1763;
6. Et MARIE-LOUISE, née le 16 Août 1765.

Les armes : *d'argent, à 2 chevrons de gueules*. Supports : *deux lions*. Devise : VIRTUTE & LABORE.

\* PONT-AUDEMER. C'est une des plus anciennes Maisons du Bailliage de Rouen, qu'on croit présentement éteinte : cependant on dit qu'il y en a encore qui portent ce nom dans la Province de Normandie. De la Roque, dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, qui nous a donné de belles connaissances sur plusieurs Familles de cette Province, dit que cette Maison du PONT-AUDEMER & celle d'*Harcourt* ont la même origine. Il ne paroît pas cepen-

dant qu'il s'en soit séparé une branche qui ait gardé le nom du PONT-AUDEMER : peut-être que la connaissance s'en est perdue par la longueur des temps, & peut-être aussi que depuis ceux de la Maison d'*Harcourt* ont possédé cette Terre, est-elle venue à d'autres Seigneurs qui ont formé une Famille du nom de PONT-AUDEMER. Quoiqu'il en soit & de quelque part qu'elle tire son origine, c'est toujours de la Ville de *Pont-Audemer* qu'elle a pris le nom, Ville située sur la Rivière de Risle, sur le chemin de Rouen à Pont-Evêque & à Caen. — Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui allèrent à la conquête d'Angleterre l'an 1066, est nommé *Monseigneur JEAN, Sire du PONT-AUDEMER*. — Dans celui du Voyage de la Terre-Sainte, sous ROBERT, dit *Courte-Heuse*, Duc de Normandie, en 1097, est compris JEAN, Sire du PONT-AUDEMER, Chevalier. — Dans le Rôle des Seigneurs renommés sous PHILIPPE-AUGUSTE en 1205, sont nommés TOUROUDE, Sire du PONT-AUDEMER, & GOSSELIN du PONT-AUDEMER. — Parmi les 25 Barons qui jurèrent fidélité au Roi JEAN sans Terre en 1215, est nommé HENRI du PONT-AUDEMER.

I. TOUROUDE, Sire du PONT-AUDEMER, mentionné ci-dessus, fut père de

II. GOSSELIN, Sire du PONT-AUDEMER, vivant en 1233, duquel vint

III. NICOL, Sire du PONT-AUDEMER, vivant en 1315, qui laissa, pour fils & successeur,

IV. JEAN, Sire du PONT-AUDEMER & de Quincy, Chevalier, qui, l'an 1342, s'allia avec *Philippe de Dreux*, fille de *Jean, 1<sup>er</sup>* du nom, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marguerite de la Roche*. Ils eurent :

ROBERT, qui fut ;

Et MATHILDE, qui épousa *Jean, Seigneur d'Acchey*, vivants en 1403.

V. ROBERT, Seigneur du PONT-AUDEMER, fut premier Panetier de la Reine ISABELLE DE BAVIÈRE, femme du Roi CHARLES VI, en 1380. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

JEAN, Chevalier, vivant en 1453;

Et DROUET, qui plaidoit en l'Echiquier en 1463, & épousa *Robine Bateste*, veuve de *Jean de Boistichaupe*.

C'est ce que nous savons sur cette ancienne race, dont les armes sont : *de gueules, au pont de 2 arches & demie d'argent; au lion d'or passant en chef*.

\* PONT-BELLENGER (du), Maison ancienne de la même Province, qui tire son origine de la Terre de ce nom, située dans le Bailliage du Cotentin sur la Rivière, qui, passant par Vire, en prend le nom, & se jette dans la Manche au Grand-Vey.

Les Registres de l'Echiquier font mention dans les Arrêts de la Maison du PONT-BELLENGER és-années 1361, 97 & 1398, savoir : de GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, plaçant contre Jean d'Oreng & Jeanne de Chasseguay, son épouse. — Dans les Arrêts de 1457, 59 & 1497, il est parlé de Messire GUILLAUME, Seigneur du PONT-BELLENGER & de la Chaîse. — Et aux derniers Echiquiers de 1501, 1502 & 1505, de GILLES DU PONT-BELLENGER; de NICOLE DU PONT-BELLENGER, veuve de Louis de Vierville, & de FRANÇOIS, Seigneur du PONT-BELLENGER. — Il y a une Sentence du Châtelet de Paris de l'an 1495, comme FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER représentait le droit de feu Robert du Bois, Ecuyer; & une autre Sentence donnée au Bailliage de Rouen en 1575, comme noble Dame CATHERINE DU PONT-BELLENGER, Dame de Prétot & de Briouze, héritière en partie de Messire Pierre d'Harcourt, Seigneur de Fontaine-Henri, plaidoit contre ses co-héritiers. — En remontant plus haut, on trouve GUILLOT DU PONT-BELLENGER, mentionné dans un titre de l'an 1340, & GUILLAUME DU PONT-BELLENGER, Ecuyer, qui rendit aveu, en 1455, de la Terre d'Avaugour.

I. GUILLAUME, Seigneur du PONT-BELLENGER, vivant en 1423, épousa Jeanne de Chourses, fille de Geoffroy, Seigneur de Mallicorne, & de Philippe de Châteaubriant. Il en eut

II. GUILLAUME, Seigneur du PONT-BELLENGER, vivant és-années 1474 & 1481, qui eut :

1. GILLES, qui suit ;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
3. Et PERRINE, qui épousa, le 18 Avril 1482, Jacques d'Anfernet, Seigneur de Montchauvet.

III. GILLES, Seigneur du PONT-BELLENGER, comparut, avec FRANÇOIS, son frère, & ses enfants, à la montre du Bailliage du Cotentin en 1512, & laissa :

- RENÉ, qui suit ;  
Et NICOLE, qui épousa Louis, Seigneur de Vierville.

Tome XVI.

IV. RENÉ, Seigneur du PONT-BELLENGER, Baron de Montbray & de Pont-Farcy, épousa, en 1520, Françoise de Mainemares, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur du PONT-BELLENGER, mort sans hoirs ;
2. SUSANNE, qui épousa Jean d'Anfernet, dont elle eut Jean d'Anfernet, Seigneur de Montchauvet, qui épousa, le 29 Mai 1562, Françoise Pigace ;
3. MARIE, qui épousa Jacques de Sainte-Marie, Seigneur d'Equilly ;
4. JEANNE, qui a épousé Charles de Royers, Seigneur de la Brisfolière ;
5. ANNE, Dame de Pont-Farcy, qui épousa Jacques Maillard, Seigneur d'Ozaley ;
6. Et NICOLE, Dame de Montbray, qui s'allia à Olivier le Héricy, Seigneur de Préaux.

III. FRANÇOIS DU PONT-BELLENGER, second fils de GUILLAUME, eut pour fils

IV. ANDRÉ DU PONT-BELLENGER, vivant en 1503, qui s'est marié à Françoise d'Harcourt, fille de Jean, Seigneur de Fontaine-Henri, Briouze, Rânes & Annebecq, & de Jeanne de Saint-Germain. De cette alliance vinrent :

1. ROBERT, Seigneur Châtelain de St.-Jean-sur-Couefnon, la Chaîse, des Loges & Bellefontaine en 1568 ;
2. GILLES, Seigneur de Marcey, mort sans hoirs ;
3. CATHERINE, Dame de Briouze & de la Chaîse, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1548, à François d'Orlandes, Baron de Prétot, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfants. Voyez ORLANDES; & 2<sup>o</sup> à Charles d'Auberville, Baron de Verbois, fils de Jacques d'Auberville, Baron de Caux, Bailli de Caen, & de Marguerite d'Hérouville ;
4. Et RENÉE, Dame de Rânes & d'Annebecq, qui épousa, en 1550, Jacques d'Argoues, Seigneur de Gratot, dont postérité. Voyez ARGOUGES (b).

Une branche de cette Maison, établie en Bretagne, y subsistoit avec distinction sous les Ducs de cette Province. La Baronnie de St.-Jean-sur-Couefnon (Terre très-considérable, située près de Fougères, en Bretagne) étoit échue à ANDRÉ DU PONT-BELLENGER, de la succession de Jeanne de Belloneau, sa mère, épouse de GILLES DU PONT-BELLENGER, Seigneur de la Chaîse, & nièce de Robert Guibé, Cardinal du titre de Sainte-Anastase, Evêque de Nantes & Ambassadeur du Roi Louis XII, à la Cour de Rome.

H

C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse dont les armes font : *d'hermine, à la bande de gueules.*

\* **PONT-DU-CHATEAU**, Ville en Auvergne, Diocèse de Clermont. La Terre & Seigneurie de *Pont-du-Château* a appartenu au Prince ALPHONSE, & après lui aux Dauphins de Viennois. *Humbert*, Dauphin, la donna, le 25 Septembre 1343, à *Roger*, Seigneur de *Chambon* & de *Saint-Exupéry* : la donation en fut confirmée par Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, du 12 Novembre de la même année. Elle passa dans la Maison de *Montboissier* en 1511, par la donation qu'en fit *Jacques de Beaufort*, Marquis de *Canillac*, à *Jacques*, Seigneur de *Montboissier*; elle a été depuis constamment possédée par une branche de cette Maison, formée par *Henri de Montboissier*, troisième fils de *Jean*, & de *Jeanne de Maulmont*; elle s'est éteinte, en 1760, en la personne de *Denis-Michel de Beaufort-Canillac-Montboissier*, qui, dès 1759, avait vendu cette Terre à son cousin, *Philippe-Claude*, II<sup>e</sup> du nom, dit le *Comte de Montboissier*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, &c., qui la possède actuellement en toute Justice. Voy. MONTBOISSIER. (Extrait du *Dictionn. des Gaules*, tom. IV, p. 814, & t. V, p. 760.)

**PONT DE COMPIÈGNE** (DU), ancienne Noblesse de la Province de Béarn, établie au Pays de France du temps du Roi HENRI IV. En attendant qu'on ait pu finir des recherches plus étendues sur cette Famille, nous allons rapporter ici ce qu'on en a découvert d'après les titres originaux. Le premier connu jusqu'à présent est

ARNAUD DU PONT, Damoiseau, qui vivoit en 1290, comme il paroît par un titre original de l'an 1304. Il eut pour successeur

GUILLAUME-ARNAUD DU PONT, qualifié *Chevalier*, qui étoit un des principaux Seigneurs de la Cour du Vicomte de Béarn, suivant un titre de l'an 1310;

JEAN DU PONT, Chevalier, servoit avec la principale Noblesse de Guyenne & de Gascogne, contre les Anglais, sous le Comte de Foix, Vicomte de Béarn, en 1338;

GUILLAUME-GARCIAS DU PONT, un des Chevaliers de la Province de Béarn, servoit dans les guerres contre les Anglais en 1360 & 1368;

ARNAUD DU PONT étoit un des Ecuyers de la Compagnie des hommes d'armes d'Arnaud-Guillaume de Béarn, qui se trouva à Morlaàs, en armes & chevaux, pour servir contre les Anglais en 1375, 1376, &c.;

PIERRE-ARNAUD DU PONT, Ecuyer, servoit sous le Comte de Foix, Vicomte de Béarn, en 1430, & se trouva aux sièges de Dax & de Saint-Sever vers l'an 1442;

TOLET DU PONT, Ecuyer, servoit dans les guerres de Bretagne & de Bourgogne en 1460, 61, 62, &c., avec Odet d'Aydie, Comte de Comminges, depuis Maréchal de France;

PIERRE DU PONT, Ecuyer, Seigneur d'Artix, en Béarn, rendit hommage de ses Terres, au Roi de Navarre, en 1548;

1. JEAN DU PONT, Ecuyer, Seigneur de Bordes & de la Maison noble de Morlaàs, en Béarn, Capitaine de gens de pied, se trouva aux sièges de Tarbes & de Navarrenx en 1570, & fit son testament le 18 Mars 1574. Il avait épousé N.... d'Arros, fille du Seigneur d'Arros, en Béarn, une des premières Maisons de cette Province. Il eut pour enfants:

1. N.... DU PONT, qui est resté en Béarn, & dont la postérité a possédé plusieurs Terres dans cette Province & s'est alliée aux Maisons de *Mesplez*, de *Belfunce* & de *Navailles*;

2. Et ETIENNE, qui suit.

II. ETIENNE DU PONT, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre HENRI IV, est le premier qui vint s'établir en France : il suivit ce Prince dans la conquête du Royaume & en reçut diverses récompenses. Il épousa *Anne de Waldt*, du Duché de Luxembourg, & eut, entr'autres enfants,

III. JÉRÔME DU PONT, Chevalier, Seigneur de Compiègne, Gentilhomme ordinaire de la Vénérie d'HENRI IV, qui servit 30 ans dans les Chevaux-Légers de sa Garde. Il épousa *Françoise de Martigny*, fille d'*Alexandre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise d'Eltouf de Pradines*. De ce mariage il eut

Trois fils, qui furent Gentilshommes ordinaires de la Vénérie sous LOUIS XIII & servirent dans les Chevaux-Légers de la Garde : le troisième fut

IV. NICOLAS DU PONT DE COMPIÈGNE, I<sup>er</sup> du nom, né vers 1600, Gentilhomme ordinaire de la Vénérie, qui servit 58 ans sous les Rois Louis XIII & Louis XIV, entra d'abord dans les Chevaux-Légers; eut ensuite une Com-



pagnie d'Infanterie; fut pourvu d'une Charge de Commissaire des Guerres; & après le siège d'Arras en 1654, le Roi le fit Maître d'Hôtel ordinaire. Il mourut en 1668, Il avoit épousé, par contrat de l'an 1627, *Henriette d'Orchemer*, qui le fit père de

V. NICOLAS DU PONT DE COMPIÈGNE, II<sup>e</sup> du nom, élevé Page de LOUIS XIV ès-années 1647, 48 & 49. Il servit 50 ans tant dans les Armées, que plaitirs de chasses; fut blessé dangereusement au siège de Montmédy, & est mort revêtu de la charge de Capitaine en Chef du vol des oiseaux de la Chambre du Roi. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 2 Juin 1661, *Charlotte Capitain*; & 2<sup>o</sup> avec dispense de la Cour de Rome, par contrat du 16 Mai 1691, *Charlotte de Chezelles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Ilorée & d'Orchain, & de *Madeleine de Manoury*. Du premier lit il eut

NICOLAS, qui suit.

Et du second vint, pour fils aîné,

CHARLES-FRANÇOIS, auteur de la branche établie à Fontainebleau, rapportée ci-après.

VI. NICOLAS DU PONT DE COMPIÈGNE, III<sup>e</sup> du nom, d'abord élevé Page du Roi ès-années 1675, 76 & 77, passa ensuite à une Compagnie d'Infanterie, puis de Cavalerie, & mourut Capitaine en Chef du vol des oiseaux, charge qu'il avoit eue après le décès de son père. Il avoit épousé *Madeleine-Barbe de Vaire*, Chanoinesse de Pouffay, fille d'*Alexandre*, Seigneur, Baron de Clamegouor, Lieutenant Général de la Principauté de Joinville & du Barrois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Madeleine le Gruyer*. Leurs enfants furent :

1. N.... DU PONT, tué à la bataille de Guatalla en 1734;
2. MARC, ancien Capitaine des Grenadiers de France;
3. JOSEPH, retiré du service à cause de ses blessures, Colonel d'Infanterie, Gouverneur de Bar-sur-Aube;
4. Et CHARLES, qui suit.

VII. CHARLES DU PONT, Marquis de Compiègne, Seigneur de Louvières, mourut Brigadier des Armées du Roi & Capitaine en Chef du vol des oiseaux, charge qui fut supprimée à son décès. Il avoit épousé, le 7 Mars 1745, *Anne-Jeanne-Louise du Hautoy*, fille de *Pierre-Paul-Maximilien*, Comte du Hautoy, &c., Grand Sénéchal de Lorraine

& du Barrois, & de *Madeleine-Bernarde de Saintignon*. De ce mariage sont issus :

CHARLES-JOSEPH, Marquis de Compiègne, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie;

CHARLES-LÉOPOLD-JOSEPH, Chevalier de Malte le 17 Avril 1758, Officier au Régiment Royal-Lorraine, Cavalerie;

Et quatre filles.

#### BRANCHE établie à Fontainebleau.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DU PONT DE COMPIÈGNE (fils aîné de NICOLAS, II<sup>e</sup> du nom, & de *Charlotte de Chezelles*, sa seconde femme), a servi les Rois LOUIS XIV & LOUIS XV, pendant 40 ans, & s'est retiré du service étant Colonel d'Infanterie. Il a épousé *Marguerite Servinte*, dont :

1. NICOLAS-CHARLES-JOSEPH, Prévôt de l'Église Royale de N.-D. de Provins, Chapelain du Roi & de M. le Comte d'Artois;
2. MARIE-ARMAND-GASTON, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à *Anne-Françoise Chérié de Villabé*, fille de N.... *Chérié de Villabé*, ancien Officier de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de St.-Louis, & d'*Anne-Françoise Lochard*. Il n'en a point eu d'enfants;
3. Et MARC-ANTOINE, qui suit.

VII. MARC-ANTOINE DU PONT DE COMPIÈGNE, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chef de Bataillon du Régiment du Cambrésis, a épousé, en 1770, *Louise Dubois de Freminet*, dont :

Un garçon, né en 1771;

Un autre, né en 1772;

Et AGLAÉ, née en 1773.

Les armes : de *fable*, au lévrier courant d'argent, bouclé & colleté de gueules; au chef d'or, chargé d'une aigle issante & éployée d'azur.

PONT (DU) LE FOURNIER, OU DE LA FOURNIÈRE, Ecuers, Sieurs du Pont, en Normandie, Élection de Caen. — *Jeanne le Fournier*, sœur de *Robert*, fut mariée, en 1529, à ETIENNE DU PONT, aux conditions qu'il changeroit son nom en celui de LE FOURNIER. — La Noblesse accordée à la Famille de *Jeanne d'Arc*, dite la *Pucelle d'Orléans*, fut confirmée au profit de ROBERT DU PONT LE FOURNIER en l'an 1556.

Les armes : d'azur, à une épée d'argent



en pal, garnie d'or, couronnée à la royale, & accolfée de 2 fleurs de lis, le tout du même.

\* PONT-À-MOUSSON, Ville en Barrois, Diocèses de Toul & de Metz, qui tire son nom de la Montagne de *Mouffon* & du *Pont* qui est au pied fur la Mofelle. Au fommet de la Montagne étoit un Château ou Fortereffe, dont on voit encore les ruines : *Mouffon* étoit le chef-lieu d'un Comté qui, de la Maifon de *Montbéliard*, paffa dans celle de *Bar*. — (On croit que le *Pont*, qui fert à communiquer d'un côté à l'autre de la Ville, fubfiftoit déjà en 896 : on le répara en 1580, fous CHARLES III ; il fut reconstruit fous le règne du Duc LÉOPOLD, & les deux tours ont été détruites en 1739, fuivant l'Arrêt du 9 Mai.) — On ne peut faire remonter l'origine de la Ville de *Pont-à-Mouffon* plus haut que le XII<sup>e</sup> fiècle. Elle fut érigée en *Marquisat* en 1355, par l'Empereur CHARLES IV, qui, étant à Metz, lui confirma fes Privilèges, par Lettres Patentes du 21 Décembre 1356, & la créa *Cité de l'Empire* avec les prérogatives des autres Cités : ce qu'il confirma encore étant à Prague l'an 1373, en déclarant qu'il n'entendoit pas que l'honneur qu'il faisoit à cette Ville, détruitoit ou affaiblit les droits du Duc de *Bar*, à qui elle appartenoit : c'étoit *Robert 1<sup>er</sup>*, auquel fuccéda, l'an 1411, fon fecond fils *Edouard* ; celui-ci fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & eut pour héritier fon frère *Louis*, Cardinal, Evêque de Verdun, qui donna le Duché de *Bar*, & le Marquisat de *Pont-à-Mouffon*, à fon petit-neveu, RENÉ d'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, du chef de fa femme *Ifabelle*. Ce Prince fit don du Marquisat de *Pont-à-Mouffon*, par donation entre vifs du 7 Octobre 1473, à fon fils naturel, *Jean d'Anjou*, auquel il légua, par fon teftament du 22 Juin 1474, les Terres de *S<sup>t</sup>-Remy* & de *S<sup>t</sup>-Cannat*, en Provence. Après la mort de *Jean d'Anjou*, *Antoine*, Duc de Lorraine, le mit, l'an 1536, en poffeffion du Marquisat de *Pont-à-Mouffon*, au préjudice de *Catherine d'Anjou*, fille de *Jean*, qui, le 7 Octobre 1525, avoit été mariée à *François de Forbin*, Seigneur de *Soliers*, &c., en Provence, & qui lui avoit apporté les Terres de *S<sup>t</sup>-Remy* & de *S<sup>t</sup>-Cannat* : leur poftérité, conserva toujours le titre de ce Marquisat, fur lequel *François-Auguste de Forbin*, Seigneur de *Soliers*, réclama fes droits, au traité de paix

d'Utrecht, en 1713. Voy. FORBIN, branche des Seigneurs de *Soliers*.

\* PONT-DE-REMY, en Picardie, Diocèse d'Amiens : Châtellenie qui a plusieurs mouvances. La Seigneurie a longtemps appartenu à une branche de l'ancienne & illustre Maifon de *Créquy*, d'où elle paffa depuis à M. le *Pelletier des Forts*, Confeiller d'Etat.

\* PONT-EN-ROYANS, Terre & Seigneurie, en Dauphiné, Eleétion de Valence, poffédée par *Aimard de Bèrenger* (un des defcendants d'*Ifmidon*, Prince de *Royans*), qui s'est marié à *Béatrix de Saffenage*. Leur fils, *Henri*, Seigneur de *Pont-en-Royans*, devint, du chef de fa mère, Baron de *Saffenage*, dont il prit le nom & les armes, & les transmit à fa poftérité, fuivant la difpofition teftamentaire de *François*, Seigneur de *Saffenage*, fon aïeul maternel ; il fut le fixième aïeul de *Gaspard de Saffenage*, en faveur duquel la Seigneurie de *Pont-en-Royans* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1617, regiftrées au Parlement de Grenoble. Voy. SASSENAGE. — Le nom de *Bèrenger*, qui de patronymique est devenu un nom diftinctif de Famille, & que la poftérité d'*Aimard* a quitté pour prendre celui de *Saffenage*, a été confervé par plusieurs branches cadettes forties de *Pierre Bèrenger*, troifième fils de *Raymond Bèrenger*, petit-fils d'*Ifmidon*, Prince de *Royans*. *Pierre* fut père de *Fronond*, tige des Seigneurs de *Morges*, *Ventavon* & du *Gua*, & treizième aïeul de *Pierre de Bèrenger*, Comte de *Charmes* & du *Gua*, Lieutenant Général des Armées du Roi du 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres en 1746, qui avoit époufé, le 2 Septembre 1727, *Antoinette-Françoife Boucher d'Orfay*, dont deux fils, & deux filles, mariées. Voy. BÈRENGER, en Dauphiné.

\* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, Eleétion de Rouen : ancienne Baronnie qui est entrée, le 13 Novembre 1367, avec celle de *Heuqueville*, dans la Maifon de *Roncherolles*, par l'alliance d'*Ifabelle de Hangeft*, avec *Jean*, Seigneur de *Roncherolles*, &c., iflu d'une des plus anciennes & des plus illustres Maifons de Normandie. Voy. RONCHEROLLES. — Le Baron, Marquis de *Pont-S<sup>t</sup>-Pierre*, nomme aux 12 prébendes de la Collégiale d'Ecouis, y compris le Doyenné & la Cure, à caufe des deux Fiefs de *Ma-*

*rigny & du Pleffis*, qui font maintenant unis à la *Baronnie*.

\* **PONT-SUR-SEINE**, dans la Brie Champenoise, au Diocèse de Troyes. Louis XIII démembra à perpétuité cette Ville de son Domaine, & la donna à *Louise-Marguerite de Lorraine-Guise*, veuve de FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conti, en échange de la Souveraineté de *Château-Renaud*, que cette Princesse lui céda. Avant sa mort elle traita de cette Ville & de ses autres Domaines, qu'elle vendit à *Claude Bouthillier-Chavigny*, Ministre d'Etat & Surintendant des Finances, qui y fit bâtir un Château, qui mérite l'attention des curieux. Voy. BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

\* **PONT-DE-VAUX**, Ville en Bresse, qui étoit du patrimoine des anciens Sires de *Baugé*, Souverains de Bresse, & passa, avec le reste du Pays, dans la Maison de *Savoie*, par le mariage de *Sybille*, Dame de *Baugé* & de *Bresse*, avec *Amé*, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de *Savoie*, en 1272.—*Laurent de Gorrevod*, Vicomte de Salins, acquit, par acte du 28 Janvier 1521, la Seigneurie de *Pont-de-Vaux*, de *Charles*, Duc de *Savoie*, auquel il céda, en échange, les Seigneuries d'*Attalens*, en Suisse, & de *Montréal*, en Piémont. Le même Duc de *Savoie* érigea la Seigneurie de *Pont-de-Vaux* & la Baronnie de *Mantenay* en Comté, en faveur dudit *Laurent de Gorrevod*, par Lettres du même jour. Louis XIII, en Février 1623, réunit au Comté de *Pont-de-Vaux* les Baronnies de *S<sup>t</sup>-Julien*, *Sermoyer* & *Mantenay*, & érigea le tout en Duché, en faveur de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, Comte de *Pont-de-Vaux*, Chevalier de la Toison d'Or. Ce Duché a été éteint par la mort, sans enfants, de *Philippe-Eugène de Gorrevod*, Duc de *Pont-de-Vaux*, son fils. Voy. GORREVOD. La Terre de *Pont-de-Vaux* a passé, par succession, dans la Maison de *Bauffremont*, avec le titre de *Prince du S<sup>t</sup>-Empire*, confirmé par Diplôme d'Octobre 1757, en faveur de *Louis de Bauffremont*, à la charge d'écarteler ses armes de celles de *Gorrevod*. Voyez BAUFFREMONT.

\* **PONT-DE-VEYLE**. Voyez CHATILLON-LÈS-DOMBES.

**PONTAC**, en Guyenne. PIERRE DE PONTAC, appelé le *Chevalier* DE PONTAC, Com-

mandant de Bataillon au Régiment de Normandie, est actuellement Colonel du Bataillon Provincial de Recrues de la Province de Guyenne, à Bordeaux.

Les armes : de gueules, au pont à 5 arches d'argent, sur une rivière du même, ondée d'azur, & supportant 2 tours du second, le tout surmonté en chef d'une étoile fleurdelisée d'or.

\* **PONTAILLIER**, ou PONTALLIER, en Franche-Comté. Du Chefne, dans son *Hist. de la Maison de Vergy*, dit que *Guillaume*, Seigneur de *Champlitte*, de la Maison des Comtes de *Champagne*, épousa en 1193, *Elisabeth de Mont-Saint-Jean*, fille de *Hugues*, Seigneur de *Mont-Saint-Jean*, & d'*Elisabeth*, Dame de *Vergy*, & que c'est de ce Seigneur, qui possédoit la Terre de *Champlitte* & étoit Vicomte de *Dijon* & Seigneur de *Pontaillier*, qu'est fortie la Famille du nom DE PONTAILLIER. Quoi qu'il en soit, cette Maison, qui tire son nom de la Ville de *Pontaillier*, située sur la Saône, dans la Vicomté d'Auxerre, est une des plus illustres de la Bourgogne, tant par ses alliances, que par les grands biens qu'elle a possédés. Elle a donné, en divers temps, deux Maréchaux de Bourgogne du nom de *Guy*; dès l'an 1339 des Chevaliers de la Toison d'Or, & plusieurs de l'Ordre de *S<sup>t</sup>-Jean de Jérusalem*. Quant à l'antiquité, il suffit de dire que l'on trouve *GUY DE PONTAILLIER*, qui vivoit en 1172, & que ceux de ce nom descendent de GUILLAUME DE PONTAILLIER, Chevalier, Vicomte de *Dijon*, Seigneur de *Pontaillier*, &c., vivant en 1220, sorti de *Guillaume*, Seigneur de *Champlitte*, mentionné plus haut. L'Auteur de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne* ne commence cette Généalogie qu'à

I. HUGUES DE PONTAILLIER, Chevalier, Seigneur de *Talmay*, qui vivoit en 1397. Il eut pour petit-fils

III. GUY DE PONTAILLIER, Seigneur de *Talmay*, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de Bourgogne, qui épousa *Marguerite de Cufance*, dont

IV. GUILLAUME DE PONTAILLIER, Seigneur de *Talmay*, qui s'est marié, le 2 Mars 1451, à *Guillemette de Vergy*, fille de *Charles*, Seigneur d'*Autrey*, & de *Claude de la Trémoille*. Il en eut :

1. JEAN, qui suit;

2. Et CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Flagey*, rapportée ci-après.

V. JEAN DE PONTAILLIER, Seigneur de Talmay, épousa, le 1<sup>er</sup> Mai 1481, *Antoinette de Vergy*, fille de *Jean*, Seigneur de Champvans, & de *Paule de Miolans*. Son petit-fils,

VII. LOUIS DE PONTAILLIER, Seigneur de Talmay, épousa *Marguerite de Ray*, dont vinrent, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui suit;
2. OLIVIER, rapporté après son aîné;
3. Et MADELEINE, qui épousa *Blaise de Rabutin*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Huban, fils de *Blaise*, Seigneur d'Huban, & de *Françoise de la Porte*.

VIII. JEAN DE PONTAILLIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Talmay, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, s'est marié à *Antoinette de Chandio*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

IX. JEAN-LOUIS DE PONTAILLIER, Seigneur de Talmay, qui épousa *Anne de Vergy*, veuve de *Philibert*, Seigneur de *Montmartin*, & fille de *François de Vergy*, Comte de Champlitte, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de CLAUDE DE PONTAILLIER, sa première femme. Il en eut :

1. CLAUDE-RENÉE, qui épousa, en 1610, *Clériadus de Marnier*, Seigneur de Gately, &c., dont des enfants. Voy. \* MARMIER;
2. Et DIANE, qui a épousé, en 1621, *Louis de Clermont d'Amboise*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Renel, &c., dont des enfants. Voy. CLERMONT, en Anjou.

VIII. OLIVIER DE PONTAILLIER, Seigneur de Talmay en partie, fut marié, en secondes noces, à *Bernarde de Poligny*, dont il eut JEANNE, qui a épousé, en 1617, *Pontus Boyer de Champlecy*, Baron de Pluvault, fils de *Jean*, Seigneur de Champlecy, Baron de Pluvault, & de *Minerve de Semur*.

#### BRANCHE des Seigneurs de FLAGEY.

V. CLAUDE DE PONTAILLIER, Seigneur de Flagey (second fils de GUILLAUME, Seigneur de Talmay, & de *Guillemette de Vergy*), épousa, le 15 Décembre 1512, *Anne de Hornes*, fille de *Philippe*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Houtekercke, &c., & de *Jeanne de Lanoy*, sa première femme. Il en eut

VI. HENRI DE PONTAILLIER, Seigneur de Flagey, Gentilhomme de la Chambre de l'Em-

pereur, qui s'allia avec *Antoinette de Vergy*, Dame de Fonvens, fille de *Claude*, Seigneur de Champlitte, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Philiberte de Vienne*, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. PHILIBERT, Seigneur de Flagey & de la Motte-Ternant;
2. THOMAS, Seigneur de Vaugrenans;
3. CLAUDE, Seigneur de Seveux & de Dampierre-sur-Salon, qui s'est marié à *Rose de PONTAILLIER*, Dame de Montferrand;
4. BÉATRIX, qui épousa *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Clervaux & de Châteauvillain;
5. Et CLAUDINE, qui épousa *François de Vergy*, Comte de Champlitte, Gouverneur du Comté de Bourgogne, fils de *Guillaume de Vergy*, Baron d'Autrey, & de *Marie de Bourgogne*. Ils eurent une seule fille, *Anne de Vergy*, qui a épousé, 1<sup>o</sup> *Philibert*, Baron de *Montmartin*, Grand Gruyer du Comté de Bourgogne, dont elle eut postérité. Voy. MONTMARTIN, en Franche-Comté; & 2<sup>o</sup> JEAN-LOUIS DE PONTAILLIER, Seigneur de Talmay, mentionné plus haut.

Les Seigneurs de *Châtillon-en-Bazois* font une branche cadette de cette Maison, laquelle a fini à ANTOINE-LOUIS DE PONTAILLIER, Seigneur de *Châtillon-en-Bazois*, qui testa en 1597, & eut, entr'autres enfants,

1. JEAN, mort sans avoir été marié;
2. Et JACQUELINE-PHILIPPE, Dame de *Châtillon-en-Bazois*, qui épousa, par contrat du 5 Août 1588, *Edme de Rochefort*, Marquis de Pleuvaut, Lieutenant Général & Gouverneur du Nivernais, &c. Elle eut morte à Paris, au mois d'Avril 1630, ayant eu huit enfants. Voyez ROCHFORD, originaire de Bourgogne.

De la même Maison étoient JEAN DE PONTAILLIER, Chevalier renommé dans l'Histoire fous l'an 1302; — JEANNE DE PONTAILLIER, qui épousa, en 1430, *Jean*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Dinteville*, &c., dont postérité. Voy. DINTEVILLE; — & N.... DE PONTAILLIER, Grand Prieur de Champagne en 1626.

(On peut consulter, sur cette Maison, l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 869.) Elle a subsisté avec éclat dans le Comté de Bourgogne jusqu'au siècle dernier, que les deux branches qui en restèrent se sont éteintes dans les Maisons de *Villers la Faye* & de *Saulx*. Les autres branches avoient pris fin dans les Maisons de *Marmier*, *Clermont d'Amboise*, *Vergy*, *Bauf-*

*fremont*, &c. Elle portoit pour armes : *de gueules, au lion d'or, couronné du même, armé & lampassé d'azur.*

\* PONTCALLEC, PONTQUALLECK, ou PONTKALLECQ (c'est ainsi qu'il se trouve orthographié dans les plus anciens titres), belle Terre & Marquisat, en Bretagne, Evêché de Vannes, sous le Reiffort du Siège Royal de la Ville d'Hennebont, qui entra, par mariage, en l'an 1440, dans l'illustre Maison de *Malefroit*, de *Guer*, de *Cornouailles*, à qui elle appartient toujours, & qui fut érigée en *Marquisat*, en faveur de *René de Guer*, Seigneur de *Pontcallec*, par Lettres Patentes de Louis XIV, données au mois de Juin 1657, & enregistrées le 31 Mars 1666. » Cette Terre est décorée d'un Château, bâti à l'antique, d'un Parc de 460 arpents qui l'environne & qui contient plusieurs belles pièces d'eaux plates, dont le poisson est fort renommé; il y a aussi, à quelque distance, une Forêt, qui, sans être bien grande, est très-agréable pour la chasse, en ce qu'elle n'est pas montueuse, & que le gibier y abonde. Cette Terre a essuyé, pendant plus d'un siècle révolu, les malheurs d'une longue faisie réelle, ce qui l'a beaucoup dégradée..... Pour plus amples éclaircissements sur la Maison de *Malefroit-Pontcallec*, toujours existante, voyez MALESTROIT (DE).

\* PONTCHARTRAIN, dans le Mantois, au Diocèse de Chartres : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Comté*, en faveur d'une branche de la Maison *Phélypeaux*. Voyez PHÉLYPEAUX.

\* PONTCHATEAU. C'est une des principales Terres de Bretagne. Les anciens Seigneurs de ce nom se sont toujours distingués à la Cour des Ducs de Bretagne. En 1089, il est fait mention d'un DANIEL, fils de JARNIGON, Seigneur de PONTCHATEAU, qui se trouva à une Assemblée tenue à Redon sous ALAIN-FERGENT, Duc de Bretagne, au sujet d'un différend survenu, la nuit de Noël, entre les Moines & les Chapelains du Duc. Il est encore fait mention, en 1125, sous CONON le Gros, Duc de Bretagne, d'un OLIVIER, fils de JARNIGON DE PONTCHATEAU, homme féroce & débauché, qui se mit à la tête d'une troupe de Brigands, commit beaucoup de meurtres & de ravages, pilla l'Abbaye de Redon, profana l'Eglise & y soutint un siège contre les

Troupes que le Duc avoit envoyées contre lui : il fut pris & conduit dans la Tour de Nantes; l'affaire s'accommoda au moyen de la Terre de *Ballac*, dont il se dépoûilla, le 24 Octobre 1127, en faveur de l'Abbaye de Redon, & cette Terre forme aujourd'hui un Prieuré considérable. Mais, quelque temps après, OLIVIER étant retombé dans les mêmes excès, & ayant pillé une seconde fois l'Abbaye de Redon, fut excommunié par Brice, Evêque de Nantes. Frappé de cette excommunication il revint à lui-même, obtint l'absolution de ses crimes, en donnant aux Moines de Redon la Terre de *Branguen*. — Il paroît que les noms de DANIEL & de JARNIGON étoient comme attachés aux anciens Seigneurs de PONTCHATEAU. — Cette Terre étoit tombée, par une *Constance*, veuve d'un Seigneur de *Cliffon*, dans la Maison de *Blain*, d'où sont sortis les Seigneurs qui, dans la suite, portèrent les noms de *Pontchâteau*, de *Blain* & de *Frefnay*. On ignore comment cette Seigneurie passa dans la Maison de *Cambout*. En 1765 elle appartenoit au Comte de *Menou*, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes. — Après de *Pontchâteau*, un célèbre Missionnaire, nommé de *Montfort*, a fait construire, dans ce siècle, sur une montagne très-élevée, un Calvaire, qui est en grande vénération & fort fréquenté par les Pèlerins. Depuis quelques années ce Calvaire a été réparé & embelli par les ordres & aux frais de M. le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Province de Bretagne & Grand Amiral de France.

\* PONTCROIX. C'est le Marquisat de *Rosmadec*, en Bretagne, qui fut érigé, en 1608, en faveur de *Sébastien de Rosmadec*, Baron de Molac, continué & confirmé, sous le nom de *Pontcroix*, par Lettres du mois de Février 1719, enregistrées en la Chambre des Comptes de Nantes, en faveur de *René-Alexis le Sénéchal*, Comte de Carcado, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voyez SÉNÉCHAL DE CARCADO (LE).

\* PONTÉCOULANT, ou PONT-D'ES-COULANT, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Seigneurie composée de plusieurs Fiefs, mouvants de la Baronne de *Pleffis*, & qui appartient, depuis plusieurs siècles, à une ancienne Famille noble du nom de *le Doulcet*, dont il est parlé dans le *Diocion. des*

*Gaules*, & de laquelle étoit JEAN LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant (issu au V<sup>e</sup> degré de JEAN LE DOULCET, Ecuyer), qui vivoit en 1540, avec Perronne de la Bigne, sa femme, dont il eut, pour fils & seul héritier, noble homme ROBERT LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, qui époula, en 1571, Jeanne Hérault, fille de Nicolas Hérault, Seigneur de Saint-Jean-du-Corail; laquelle se maria à Louis de la Cour, Seigneur de Maltot, dont est issu, par divers degrés, Jacques-Claude-Augustin de la Cour, Marquis de Balleroy, Lieutenant Général des Armées du Roi. Voy. COUR DE BALLEROY (LA). De son premier mari elle eut postérité. Voy. DOULCET DE PONTÉCOULANT (LE).

‡ BRANCHE CADETTE

de la Maison LE DOULCET DE PONTÉCOULANT.

LOUIS LE DOULCET (second fils de JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, & de Françoise de la Rivière), baptisé le 28 Mai 1654, Ecuyer, Seigneur de la Frefnaye, Brigadier de l'arrière-ban en 1674, époula, le 28 Février 1683, Marie Radulph, fille d'Edmond, Ecuyer, Seigneur de Placy, &c., & de Renée du Hamel de Moulins (a). Il mourut le 9 Juin 1727, & son épouse le 31 Octobre 1730, suivant leurs extraits mortuaires, & laissèrent, entr'autres enfants,

1. EDMOND-RENÉ;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS, qui suit.

FRANÇOIS-LOUIS LE DOULCET, Ecuyer, né le 3 Septembre 1698, s'est marié, par contrat du 5 Octobre 1728, à Charlotte-Marie-Madeleine..., suivant l'acte de célébration du 4 Novembre 1728. Il est mort le 15 Août 1776, & son épouse le 4 Octobre 1771, suivant leurs extraits mortuaires, laissant pour enfants :

EDMOND-LOUIS, qui suit;  
Et plusieurs filles.

EDMOND-LOUIS LE DOULCET, Ecuyer, né & baptisé le 25 Janvier 1740, Cornette au Régiment de Mestre de Camp, Dragons, le 20 Mars 1759, Lieutenant au Régiment de Damas au mois de Mai 1760, Sous-Aide-Ma-

(a) C'est mal-à-propos qu'il est dit dans l'*Armor. génér. de France*, que le nom de la femme de LOUIS LE DOULCET est inconnu, & qu'on ne lui donne que deux enfants, EDMOND-RENÉ & MADELEINE.

jour dans le même Régiment le 1<sup>er</sup> Mars 1763, Aide Major le 24 Mars 1769, Commission de Capitaine dans la même année, réformé en 1776, remplacé Capitaine en second au Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, en 1777, Capitaine Commandant le 13 Mai 1779, passé le 4 Juin suivant du quatrième régiment de Chevaux-Légers, aujourd'hui Régiment de Septimanie, Cavalerie, dont il est le premier Capitaine Commandant, a épousé, par contrat du 22 Novembre 1779, célébration le 25 defdits mois & an, Louise-Madeleine-Claudine de la Mouche, fille d'Antoine-Pierre, Chevalier, Auditeur des Comptes & Procureur Général de Monsieur, frère du Roi & de Madeleine Thoré. De ce mariage sont nées :

MADELEINE-AGLAE, baptisée le 30 Octobre 1780;  
Et ADELÉ-MADELEINE-LOUISE, baptisée en Juillet 1783.

Les armes : voyez DOULCET DE PONTÉCOULANT (LE).

\* PONTEVÈS, en Provence, Diocèse de Fréjus. Les Auteurs qui ont parlé de cette ancienne & illustre Maison ne s'accordent pas sur son origine : les uns veulent que les branches qui subsistent en Provence descendent des anciens Seigneurs de Pontevès; d'autres veulent que ce soit de la Maison d'Agout : ce dernier sentiment est le plus suivi, & est adopté par l'Auteur de *PHist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 222 & suiv.

1. ISNARD d'Agout, Baron de Sault, transfigée avec ses frères en 1225, & époula DOUCELINE DE PONTEVÈS, Dame de Pontevès, Mazaugues, Artignoc & Rouffillon, fille & héritière de FOUQUET DE PONTEVÈS & de MATHILDE, Dame de Callian, & issue, par divers degrés de FOUQUET DE PONTEVÈS, qui dota l'Eglise de Barjols en 1120. De ce mariage naquirent :

1. ISNARD, qui continua la branche des Comtes de Sault, qui s'est éteinte en mâles en 1508;
2. FOUQUET, qui suit, auteur & tige de la Maison DE PONTEVÈS;
3. Et RAYMOND.

II. FOUQUET DE PONTEVÈS, 1<sup>er</sup> du nom, héritier de sa mère, en porta le nom & les armes qu'il écartela de celles de d'Agout; transfigée avec ses frères en 1240; eut pour son



partage les Terres de *Pontevès*, St.-Martin, Auriac, & des portions de celles de Tourves, Montmeyan, Esparron, Artignoc, Seillans, Bargème & Bauvezet; suivit, en 1264, Charles 1<sup>er</sup> d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, & se signala à cette expédition avec ISNARD D'AGOULT, son frère. Il épousa *Mathilde de Cotignac*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur de *Cotignac*, Carcès & Flaffans, qui avoit été un des tuteurs de la Princesse Béatrix de Provence. De ce mariage naquit, entr'autres enfants,

III. BARRAL DE PONTEVÈS, Seigneur dudit lieu, Carcès, Cotignac & Flaffans, qui fut marié, vers 1290, avec *Barrale de Baux*, Dame de Sillans, qui testa en 1307. De ce mariage il eut

IV. FOUQUET DE PONTEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Marguerite des Porcellets*, dont il eut :

1. FOUQUET, qui suit, auteur de la branche des Vicomtes de *Bargèmes*;
2. Et BARRAL, auteur de ces Seigneurs de *Pontevès*, rapportée ci-après.

BRANCHE  
des Vicomtes de BARGÈME.

V. FOUQUET DE PONTEVÈS, III<sup>e</sup> du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Bargème, Callas, Brovès, &c., Conseiller & Chambellan du Roi ROBERT, Comte de Provence, épousa *Galburge*, nommée par d'autres *Tiburge d'Agoult de Sault*, fille de *Reforciat*, Seigneur de Trets, & de *Reybaude de Caufols*. Il testa le 12 Juin 1334. Leurs enfants furent :

1. JEAN, mort peu de temps après son père;
2. FOUQUET, qui suit;
3. Et RAYMOND, Chevalier de Rhodes.

VI. FOUQUET DE PONTEVÈS, IV<sup>e</sup> du nom, épousa *Bérençère de Fos*, & testa en 1375. Il eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. Et FOUQUET, V<sup>e</sup> du nom, chef de la branche des Seigneurs de *Carcès* qui s'est éteinte en la personne de JEAN-BAPTISTE DE PONTEVÈS, qui testa le 10 Octobre 1490 & laissa pour héritier noble DURAND DE PONTEVÈS, Seigneur de Flaffans, fils d'une sœur de son père, à condition qu'il porteroit les Armes d'*Agoult*, écartelées avec les siennes propres. — DURAND DE PONTEVÈS étoit fils de GAUTIER, & petit-fils de N... DE PONTEVÈS, Seigneur de Flaffans, issu vraisemblablement, dit l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la*

*Tome XVI.*

*Noblesse de Provence*, de quelque cadet de l'ancienne & noble Maison de PONTEVÈS; d'autres disent de celle d'*Almaric*. Quoi qu'il en soit de ce point, qu'on ne peut éclaircir à travers l'obscurité des temps, DURAND fit une branche, qui écarteloit ses armes de celles de la Maison d'*Agoult*, allié aux meilleures Maisons de Provence, & qui donna trois Lieutenants de Roi, lesquels furent aussi Grands Sénéchaux de Provence d'un mérite distingué. De lui descendoit JEAN DE PONTEVÈS, Lieutenant Général de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Carcès* fut érigée en Comté par Lettres du mois de Mai 1551. Son fils GASPARD, qui mourut en 1610, fut père de JEAN, troisième Comte de *Carcès*, Grand Sénéchal & Lieutenant Général en Provence, qui, se voyant sans enfants, fit, en 1656, héritier de *Carcès* & de tous les biens de cette branche, son neveu, *François de Simiane*, Marquis de Gordes. Voy. SIMIANE.

VII. JEAN DE PONTEVÈS, Vicomte de *Bargème*, épousa *Sy-bille d'Adhémar de Monteil*, & testa le 5 Mars 1410, laissant :

1. FOUQUET, qui suit;
2. Et ANTOINETTE, qui s'est mariée à *Boniface de Castellane*, IX<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Allemagne, dont postérité. Voy. CASTELLANE.

VIII. FOUQUET DE PONTEVÈS, VI<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *Bargème*, s'allia avec *Alayette de Villeneuve*, dont vinrent :

1. BERMOND, qui suit;
2. & 3. ANTOINE & FOUQUET, Chevaliers de Rhodes.

IX. BERMOND DE PONTEVÈS, Vicomte de *Bargème*, testa, en 1465, en faveur de son fils, qui suit. Il avoit épousé *Catherine d'Oraison*, de la Maison de *Cadenet*, fille d'*Elzéar*, Seigneur d'*Oraison* & autres lieux, & de *Catherine Eiguéfier*, sa troisième femme. Il en eut

X. HONORÉ DE PONTEVÈS, Vicomte de *Bargème*, qui testa le 2 Mai 1492. Il avoit épousé *Catherine d'Hermentières*, fille d'*Antoine d'Hermentières*, Seigneur d'*Orgon*. Ses enfants furent :

1. ANTOINE, qui suit;
2. & 3. LOUIS & ELZÉAR, qui firent les branches du *Muy* & du *Castelar*, toutes deux éteintes.

XI. ANTOINE DE PONTEVÈS, Vicomte de *Bargème*, Seigneur de *Callas*, &c., mourut en

1505. Il avoit épouſé *Honorade de Glandevès-Faucon*, qui teſta le 5 Janvier 1549, en faveur de ſon fils, qui ſuit, & fit des legs aux enfans de ſa fille. De ce mariage naquirent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, veuve de *Gafpard de Glandevès*, baron de Gréoux, &c.

XII. JEAN-BAPTISTE DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, Seigneur de Broves, &c., fut en grande conſidération dans les Armées du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>. Il avoit épouſé, 1<sup>o</sup> *Honorade de Fos*; & 2<sup>o</sup> *Françoïſe d'Allagoya*, Dame de Carmagnola, au Marquiſat de Saluces. Les enfans du ſecond lit furent :

1. JOSEPH, qui s'eſt marié, le 2 Juillet 1596, à *Lucrèce de Villeneuve-Trans* ;
2. FOUQUET, qui ſuit ;
3. 4. & 5. PIERRE, BALTHAZAR & JEAN-BAPTISTE.

XIII. FOUQUET DE PONTEVÈS, VII<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Bargême, s'allia, le 9 Juillet 1588, avec *Lucrèce de Demandols-Trigance*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, tige de la branche des Seigneurs d'*Avaye* & de *la Garde*, éteinte.

XIV. CLAUDE DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, Seigneur des Ifſarts, a épouſé, 1<sup>o</sup> *Marguerite de Laurens-Saint-Martin*; & 2<sup>o</sup> le 7 Avril 1625, *Marguerite de Caſtellane d'Aluys*. De ce ſecond mariage naquirent :

Louis, qui ſuit ;  
Et trois autres fils, reçus Chevaliers de Malte.

XV. LOUIS DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, épouſa, le 15 Novembre 1654, *Marguerite de Caſtellane*, fille de *François*, Seigneur de Tournon, & de *Jeanne de Valavoire-Vaulx*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. 3. & 4. CLAUDE, HENRI-FRANÇOIS & FRANÇOIS, qui prirent la Croix de Malte ;
5. ALEXANDRE, auteur d'une branche, établie à Graſſe, rapportée ci-après ;
6. Et THÉRÈSE, qui a épouſé, le 21 Mars 1693, *François d'Innard*, Seigneur des Deux-Frères, dont des enfans. Voy. ISNARD, tom. X, col. 975 & ſuiv. de ce *Dictionn.*

XVI. JEAN DE PONTEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Bargême, fut élu premier Conſul d'Aix & Procureur du Pays en 1698. Il épouſa N.... de *Raffélis*, de laquelle il eut :

FRANÇOIS, qui ſuit ;  
Et une fille, qui s'eſt mariée.

XVII. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Vicomte de Bargême, Seigneur de Tournon, Brovès, la Garde-Freinet, S<sup>t</sup>-Laurent, &c., élu premier Conſul d'Aix & Procureur du Pays ès-années 1722, 23 & 1740, eſt mort en 1753, laiſſant de N.... de *Raimondis d'Allons*, ſa ſeconde femme,

Trois fils, encore jeunes.

BRANCHE  
établie à Graſſe.

XVI. ALEXANDRE DE PONTEVÈS (cinquième fils de Louis, Vicomte de Bargême, & de *Marguerite de Caſtellane*), prit, comme ſes frères, la Croix de Malte, la quitta, & s'établit à Graſſe, où il épouſa, le 24 Février 1705, *Anne de Moreau*, dont il a eu :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
  2. HENRI, Jéſuite ;
- Et trois filles, qui vivent ſans alliance.

XVII. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Seigneur en partie d'Amirat, a épouſé, le 2 Juillet 1726, *Marie-Honorée de Lambert*, dont ſont iſſus :

Trois garçons.

BRANCHE  
des Seigneurs de PONTEVÈS & autres  
lieux.

V. BARRAL DE PONTEVÈS, II<sup>e</sup> du nom (fils puiné de FOUQUET, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marguerite des Porcellets*), fut Seigneur de *Pontevès* & de *Sillans*, & teſta en 1307, laiſſant d'*Etiennette de Blacas*, ſa femme,

VI. ISNARD DE PONTEVÈS, Seigneur de *Pontevès*, qui fut ſubſtitué au teſtament de FOUQUET, dit *le Grand*, ſon oncle, fait en l'an 1334. Il épouſa *Thomaſſe de Gantelmi*, fille de *Jacques*, Comte d'Oliveto & de *Popoli*, au Royaume de Naples. Leurs enfans furent :

1. BARRAL, qui ſuit ;
2. Et BLACAS, tige des anciens Seigneurs de *Châteaurenard*, *Lambesc* & *Cabanes*, qui avoient fait deux branches, à préſent éteintes.

VII. BARRAL DE PONTEVÈS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Pontevès*, épouſa, en 1358, *Marguerite d'Agout*, fille de *Raymond*, & d'*Agnès de Montpezat*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et AGOUT, tige de la branche des Seigneurs d'*Ubraye*, éteinte.

VIII. JEAN DE PONTEVÈS, Seigneur de *Pon-*

tevès, époufa *Marie Grimaldi de Bueil*, dont il eut :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. Et GASPARD, auteur de la branche des Marquis de *Buons*, rapportée ci-après.

IX. BERTRAND DE PONTEVÈS, Seigneur du dit lieu, époufa, en 1428, *Isabelle de Simiane*, fille de *Bertrand-Rambaud*, Baron de Gordes, &c., & de *Marguerite de Pontevès-Carcès*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *Sillans* & de *Gévaudan*, qui est éteinte.

X. JEAN DE PONTEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, affifta aux Etats de la Province tenus à Toulon en 1487. Il avoit époufé, le 21 Avril 1469, *Alexie de Castellane-Salernes*, & telta le 6 Août 1506, laiffant pour enfans :

1. REFORCIAT, qui fuit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Amirat* & de *la Forêt*, rapportée ci-après;
3. Et BONIFACE, tige de celle des Seigneurs de *Giens*, mentionnée plus loin.

XI. REFORCIAT DE PONTEVÈS, Seigneur de Pontevès, fit fon teftament le 5 Août 1550. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> *Marguerite de Forbin-la-Barben*; & 2<sup>o</sup> le 4 Avril 1530, *Balthazar de Vintimille*, Dame de Beaudun & de Turriers. Du premier lit vint

1. CATHERINE, qui époufa *Alexis de Castellane*, Seigneur de Salernes.

Et du fecond lit fortirent :

2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *St.-André* & de *Beaudun*;
4. GASPARD, Chevalier de l'Ordre de *St.-Jean* de Jérufalem;
5. MARGUERITE, qui a époufé, le 31 Mars 1551, *Gaspard de Forbin*, Seigneur de Janson, Baron de Villelaure, &c., dont des enfans. Voy. FORBIN;
6. SIBYLLE, qui époufa, en 1563, *Balthazar de Vétéris*;
7. Et MADELEINE, qui a époufé, *Gaspard de Monier*, Seigneur de Châteaueux.

XII. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Seigneur de Pontevès, telta le 24 Mars 1569. Il avoit époufé, en 1553, *Marguerite de Villeneuve*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Mattei*. Ils eurent :

1. BALTHAZAR, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Rognette;

3. BLANCHE, qui s'est mariée à *Jean d'Albert*, Seigneur de Réguffe;
4. Et CLAIRE, qui époufa, le 20 Octobre 1588, *Jean de l'Evêque*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *St.-Etienne*, dont elle fut la feconde femme, & eut pofférité. Voy. EVÊQUE (L'), en Provence.

XIII. BALTHAZAR DE PONTEVÈS, Vicomte de Pontevès, Baron de Montfroc, &c., fut élu premier Conful d'Aix & Procureur du Pays en 1609, & telta le 1<sup>er</sup> Décembre 1613. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> le 16 Septembre 1575, *Pèlègre de Foresta*; 2<sup>o</sup> le 10 Février 1592, *Marguerite de Galléan des Ifjards*; & 3<sup>o</sup> le 9 Avril 1605, *Catherine de Clapiers du Sambuc*. Du fecond lit naquirent :

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Maubouffquet*, rapportée ci-après;
3. MARGUERITE, qui s'est mariée à *François de Rafcas*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Muy, dont elle n'eut pas d'enfans. Voy. RASCAS.

Et du troifième lit font iffus :

4. LOUIS, Seigneur de *St.-Juers* & de *St.-Féréol*, qui époufa *Anne d'Albertas*, & n'en eut qu'une fille unique, nommée

JULIE, première femme de *Jean-Louis de Sabran*, Seigneur de Chantereine, &c., duquel elle eut des enfans. Voy. SABRAN, branche des Seigneurs d'*Aigüines*, &c.

5. JACQUES, mort fans pofférité;
6. BALTHAZAR, Chevalier de Malte;
7. GASPARD, tige de la branche des Seigneurs de *St.-Blaise*, mentionnée en fon rang;
8. Et DIANE, qui s'est mariée à *Pierre de Morel*, Tréforier Général des Etats de Provence, & enfuite Seigneur de *Pontevès* & de *Sainte-Catherine*.

XIV. JEAN DE PONTEVÈS, Seigneur de Pontevès & de *St.-Catherine*, telta le 22 Aout 1620. Il avoit époufé, le 29 Juin 1616, *Marguerite de Pontevès-Buons*, dont il eut, entr'autres enfans,

XV. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Montfroc, qui fut élu premier Conful d'Aix & Procureur du Pays en 1667, & est mort fans pofférité. Les Barons d'*Oppède*, du nom de *Forbin*, recueillirent la fuccellion.

BRANCHE  
des Seigneurs de MAUBOUSQUET, établie  
à Marseille.

- XIV. FRANÇOIS DE PONTEVÈS (deuxième  
l ij

fils de BALTHAZAR, & de *Marguerite de Gal-léan des Iffards*, époufa, le 11 Avril 1625, *Iffabeau de Meyffonnier*, dont, entr'autres enfants,

XV. LAZARIN DE PONTEVÈS, Seigneur de Maubouquet, né le 3 Octobre 1631, qui fut Capitaine d'une des Galères du Roi, & enfuite Chef d'Escadre. Il époufa, le 12 Mars 1676, *Anne d'Agoult d'Olières*, & en eut :

1. MELCHIOR, qui fuit ;
2. ALPHONSE, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérufalem & Commandeur d'Urban ;
3. JEAN-LOUIS, Comte de Tournon, Capitaine de Vaiffeau, ci-devant Chevalier de l'Ordre de Malte, lequel écarteloit les armes de la Maifon d'*Agoult*. Il eft veuf, fans enfants, de *Marie-Yolande de la Baume le Blanc de la Vallière*, fœur de *Charles-François*, premier Duc de la Vallière, & veuve en premières noces de *Michel-Louis-Charles du Mas de Broffay* ;
4. Et N.... DE PONTEVÈS qui s'est mariée à *Louis de Forefta*, Seigneur de Châteauneuf, &c., dont poftérité. Voy. FORESTA, en Provence.

XVI. MELCHIOR DE PONTEVÈS, Seigneur de Maubouquet, a époufé, 1<sup>o</sup> *Urfule de Saboulin* ; & 2<sup>o</sup> *Anne-Julie Doton*, Dame de Ners, en Languedoc. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Une fille, Religieufe.

Et du fecond lit fortirent :

3. CLAUDE-HENRI, qui fut tué au fiége de Fribourg ;
4. JEAN-LOUIS, qui eft mort Lieutenant de Vaiffeau ;
5. N.... DE PONTEVÈS, Chevalier de Malte ; Et trois filles, dont une s'est mariée à N.... du *Menil*, Seigneur de Villiers, en Normandie, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Briqueville.

XVII. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Seigneur de Maubouquet, fut marié à *Anne-Marie de Rémufat*, dont il a eu des enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-BLAISE.

XIV. GASPARD DE PONTEVÈS (fils de BALTHAZAR, & de *Catherine de Clapiers*, fa troi-sième femme), né le 24 Février 1613, époufa, le 18 Octobre 1637, *Clair de Bagnoly*, de laquelle eft forti, entr'autres enfants,

XV. JOSEPH DE PONTEVÈS, Seigneur de St.-Blaise, qui s'est allié à *Marie-Anne d'Ail-*

*laud*, de la Ville de Grasse, fille de *François*, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres. Il en eut

XVI. GASPARD DE PONTEVÈS, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Blaise, qui s'est marié à Barjols avec *Louife de Rafféls de Broves*, de laquelle il a eu des enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs d'AMIRAT & DE LA FORÊT.

XI. ANTOINE DE PONTEVÈS (fils puiné de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Alexie de Castellane-Salernes*), fut Seigneur d'Amirat, &c., & époufa, le 17 Septembre 1527, *Marcelline de Boniface*, fille de *Jean*, Seigneur de la Molle, &c., et d'*Honorade de Benaud*. Il testa le 13 Septembre 1547, en faveur de fon fils aîné, qui fuit, & fit pour légataires fa femme & fes fils puinés. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. & 3. JEAN & HONORÉ, légataires de leur père.

XII. PIERRE DE PONTEVÈS, Seigneur d'Amirat, époufa *Madeleine de Fabre*, le 8 Juillet 1565, & testa le 28 Décembre 1596, en faveur de fes enfants, qui furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et CLAUDE, rapporté après fon aîné.

XIII. JEAN DE PONTEVÈS, Seigneur d'Amirat, n'eut de N.... de *Clapiers*, fa femme, qu'une fille,

CATHERINE, Dame d'Amirat, qui s'est alliée, en 1624, à *François de Rodulf*, dont elle eut *Lucrèce de Rodulf*, qui a époufé, en 1631, *Antoine Capris*, de la Ville de Cuers, Seigneur de Beauvezet, auquel elle apporta la Terre d'*Amirat*, & en eut poftérité. Voy. CAPRIS.

XIII. CLAUDE DE PONTEVÈS, frère puiné de JEAN, époufa, le 7 Novembre 1614, *Honorade de Castellane*, dont

XIV. JEAN-BAPTISTE DE PONTEVÈS, Seigneur de la Forêt, Viguier de Barjols, qui s'est marié, le 2 Juin 1644, avec *Catherine de Richery*, dont vinrent :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Eglise de Barjols, qui testa le 15 Avril 1658.

XV. JOSEPH DE PONTEVÈS, Seigneur de la Forêt, époufa *Thérèse de Montolieu*, fille de *Jean-Baptiste*, Capitaine de Galères, & d'E-

*Elisabeth de Valbelle de la Tour*. De ce mariage il a eu :

1. LOUIS, Religieux de l'étroite Observance de St.-François, ci-devant Officier de Galères ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit ;
3. & 4. Deux autres fils, l'un est religieux de l'Ordre de St.-Augustin & l'autre est vivant sans postérité ;
5. Et THÉRÈSE.

XVI. JOSEPH-FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Seigneur de la Forêt, épousa *Louise de Sandin*, dont il a eu :

1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-LOUIS, qui fuit ;
2. ALEXANDRE, Prieur dans le Diocèse de St.-Omer ;
3. ETIENNE-CÉSAR, qui s'est établi à la Martinique, où il est marié ;
4. Et PIERRE-AUGUSTE, ci-devant Officier dans les Gardes Françaises.

XVII. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-LOUIS DE PONTEVÈS, Seigneur de la Forêt & en partie de Pontevès, a épousé *Marie-Angélique de Bruni*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis d'Entrecasteaux & de Villeneuve, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de N.... de l'*Estang-Parade*. Ils ont eu pour enfants :

1. JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-CLAIR, né le 2 Janvier 1752 ;
2. Et JEAN-BAPTISTE-LOUIS-SÉBASTIEN, né le 20 Janvier 1753.

BRANCHE  
des Marquis de GIENS.

XI BONIFACE DE PONTEVÈS (troisième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Alexis de Castellane-Salernes*), épousa, en 1530, *Louise de Glandevès*, fille de *Louis*, Seigneur de la Garde, & d'*Elisabeth de Forbin-Soliers*. De ce mariage est issu

XII. PIERRE DE PONTEVÈS, qui s'allia, en 1557, à *Jeanne d'Emenjaud*, fille de *François*, Conseiller au Parlement, & de *Françoise de Bafchi-Saint-Estève*. Il en eut

XIII. JEAN-NICOLAS DE PONTEVÈS, Seigneur de Giens, qui s'est marié, en 1584, à *Lucrèce de Boyer de Bandol*, dont il eut

1. HENRI, qui fuit ;
2. & 3. Et deux filles, qui se font mariées dans les Maisons de *Bourdon-Bouc* & de *Thomas-Châteauneuf*.

XIV. HENRI DE PONTEVÈS, Seigneur de Giens, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en

1625, & épousa *Anne de Pontevès-Castelar*, dont naquirent :

1. LAURENT, qui fuit ;
2. & 3. FRANÇOIS, rapporté après son aîné ; & HENRI, Chevalier de Malte, qui est mort Commandeur ;
4. Et CHARLOTTE, qui s'allia, en 1674, à *Henri Olivari*, Sieur de Campredon, dont des enfants. Voy. OLIVARI, &c.

XV. LAURENT DE PONTEVÈS, Seigneur de Giens, épousa *Claire de Micaëlis-Martialis*, & ne laissa qu'une fille, qui s'est mariée dans la Maison de *Cambe d'Orves*, à Hyères.

XV. FRANÇOIS DE PONTEVÈS, ci-devant Chevalier de Malte, fut Seigneur de *Giens* après la mort de LAURENT, son frère aîné, & fit ériger cette Terre en *Marquisat* sous la dénomination de *Pontevès-Giens*, par Lettres du mois d'Octobre 1691, enregistrees en la Chambre des Comtes d'Aix le 17 Novembre suivant, étant pour lors premier Consul de la Ville d'Aix & Procureur du Pays. Il épousa *Catherine d'Andréa*, fille de *Jean-Augustin*, Seigneur de Nibles, & de *Marie de Barcillon-Mauvans*. Leurs enfants furent :

1. ELZÉAR, qui fuit ;
  2. N.... DE PONTEVÈS-GIENS, Chevalier de St.-Louis, ancien Officier de Vaiffeau, avec une pension de 1,200 liv. ;
  3. CHARLOTTE, qui n'eut point d'enfants de son mariage avec *Jean-Augustin de Trimond*, Conseiller au Parlement d'Aix. Voy. TRIMOND ;
  4. Autre CHARLOTTE, qui s'est mariée à N.... de *Chabert*, de Toulon, & en eut postérité. Voy. CHABERT ;
  5. N.... DE PONTEVÈS-GIENS, qui s'est alliée à N.... d'*Albert-la-Millière* ;
- Et quatre autres filles.

XVI. ELZÉAR DE PONTEVÈS, Chevalier, Marquis de *Pontevès-Giens*, ci-devant Procureur joint de la Noblesse de Provence, s'allia, le 17 Juin 1725, avec *Claire-Baptistine de Monier*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Châteaudeuil, Procureur Général de la Chambre des Comptes, & de *Thérèse de Raftoin*. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE, Marquis de *Pontevès-Giens*, né en 1736, Officier de Vaiffeau ;
2. HENRI, aussi Officier de Vaiffeau ;
3. CHARLOTTE-BAPTISTINE, qui a épousé, le 22 Septembre 1750, *Jean-François*, appelé le *Marquis de Gantès*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de St.-Louis. Elle a été présentée



au Roi, à la Reine & à la Famille Royale les 31 Mai & 31 Décembre 1764, & est morte le 3 Avril 1776, fans laisser de postérité. Voy. GANTES;

4. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Jean-Baptiste d'Aureil*, Commissaire Provincial des Guerres à Toulon.

#### BRANCHE

des *Marquis de BUOUS*.

IX. GASPARD DE PONTEVÈS (fils puîné de *Jean*, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Marie Grimaldi de Bueil*), se trouva parmi les Nobles Provençaux qui suivirent le Duc de Calabre en la guerre que ce Prince porta en Aragon. Il épousa à Apt *Douce de Bot*, fille de *Louis*, Seigneur de Saïnon; acquit la Terre de *Buous*, & laissa, entr'autres enfants,

X. BALTHAZAR DE PONTEVÈS, Seigneur de *Buous*, qui s'est marié à *Antoinette d'Inard*, de la Ville de Carpentras, dont il eut :

1. ANGE, qui suit;
2. Et MADELEINE, qui s'est mariée à *Michel de Villages*.

XI. ANGE DE PONTEVÈS, Seigneur de *Buous*, épousa *Marguerite de Simiane*, fille de *Barthélemy*, Seigneur de la Coste, &c., & de *Madeleine de Villeneuve de Beauvoisin*, sa première femme. Ils eurent

XII. GABRIEL DE PONTEVÈS, Seigneur de *Buous*, qui eut Commission du Roi *HENRI II* de lever une Compagnie de 300 hommes en 1551. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1545, *Anne de Sade*, dont vinrent :

1. POMPÉE, qui suit;
2. ANTOINE, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem;
3. Et HONORÉE, qui a épousé, par contrat du 6 Septembre 1575, *François d'Etienne*, Seigneur de St.-Jean de la Salle, &c., Président à Mortier au Parlement de Provence, dont elle a eu des enfants. Voy. ETIENNE, tom. VII, col. 610 & suiv. de ce *Dictionnaire*.

XIII. POMPÉE DE PONTEVÈS, Seigneur de *Buous*, l'un des plus grands guerriers de son siècle, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Commanda en Provence, en l'absence du Duc d'Epéron, qui en étoit Gouverneur en 1595. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1589, *Marguerite de la Baume*, fille de *François*, Comte de Suze, Gouverneur en Provence, & de *Françoise de Levis de Ventadour*. De ce mariage naquirent :

ANGE, qui suit;

Et trois filles, qui se font mariées dans les Maisons de *Paniffe-Aubignan* & de *Pontevès-Montfroc*, & la troisième, nommée ANNE, a épousé, le 27 Septembre 1620, *Thomas de Riquetti*, dit le *Marquis de Mirabeau*, &c., dont elle eut des enfants. Voy. RIQUETTI.

XIV. ANGE DE PONTEVÈS, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Buous*, Baron de St.-Martin-de-Castillon, fut nommé *Viguiier* de Marseille le 3 Mars 1621, & eut Commission du Duc de Guise, pour lever un Régiment de 1,000 hommes le 8 Août 1632. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Honorade de Castellane*, Dame de Salernes; & 2<sup>o</sup> le 14 Juillet 1630, *Marguerite de Castellane-Adhémar*, fille de N....., Comte de Grignan. Du premier lit est issue

1. MARGUERITE, qui a épousé, le 22 Octobre 1639, *Louis de Galléan*, Baron des Ifards, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, duquel elle eut des enfants. Voy. GALLÉAN.

Et du second lit fortirent :

2. LOUIS, qui suit;
3. GABRIEL, reçu Chevalier de Malte, & mort Capitaine des Vaisseaux du Roi;
4. MARIE, mariée, en 1655, à *Léon de Valbelle*, Marquis de Montfuron;
5. Et MARGUERITE, qui a épousé *Gaspard de Bèranger*, Gentilhomme de la Province du Dauphiné.

XV. LOUIS DE PONTEVÈS, Chevalier, Marquis de *Buous*, Baron de St.-Martin, Seigneur de la Buïfle, Aurons & autres lieux, Guidon, puis Enseigne des Gendarmes de la Reine-Mère ANNE D'AUTRICHE, cinquième Colonel de sa Famille, de père en fils, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1661. Il épousa, par contrat du 22 Juillet 1664, *Barbe-Marie de la Croix de Chevrières*, fille de *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Sieur de Chevrières, Marquis d'Ornacieu, &c., Président à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Marie de Sayve*. Ce fut en sa faveur que le Roi érigea la Terre de *Buous* en *Marquisat* en 1650. Il laissa pour fils

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE PONTEVÈS, Marquis de *Buous*, Baron de St.-Martin, qui, de *Louise-Alexandrine-Cornélie du Puy-Montbrun*, sa femme, a laissé :

1. LOUIS-ELZÉAR, qui suit;
  2. N.... DE PONTEVÈS, mort Chevalier de Malte;
- Et plusieurs filles, dont une a été mariée avec

*Maximilien-Henri de la Baume le Blanc*, Comte de la Vallière, qui est mort le 3 Novembre 1736.

XVII. LOUIS-ELZÉAR DE PONTEVÈS, Marquis de Buons, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays de Provence en 1742, &c., vit sans alliance.

Les armes: *de gueules, au pont de 2 arcs d'or, maçonné de sable.*

(Voyez, sur cette ancienne Noblesse, Bouche, Gaufridy, Nostradamus, les *Nobiliaires* de l'Abbé Robert de Briançon & de Maynier; l'*Hist. des Hommes illustres de Provence*, par le P. Bougerel, de l'Oratoire; l'*Hist. des Croisades*; l'*Hist. des Chevaliers de Malte*; les Chartes des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> & XII<sup>e</sup> siècles, conservées dans l'Abbaye de St.-Victor, à Marseille; les Archives de l'Eglise de Barjols; celles de S. M. en Provence; celles d'Apt & autres; l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, &c.)

PONTEVÈS D'EIROUX, autre Famille, aussi établie en Provence, qui porte le nom & les armes de PONTEVÈS, en vertu d'une substitution apposée au testament de JEAN DE PONTEVÈS-SILLANS, & de l'adoption faite par GASPARD DE PONTEVÈS, son fils, en faveur de *Jean d'Eiroux*, son neveu, ce qui a été confirmé par Lettres Patentes vérifiées & enregistrées en la Chambre des Comptes le 8 Mai 1748. La Famille d'EIROUX, ou DESROUX, sortie de Corps, en Dauphiné, prouva sa Noblesse, lors de la vérification de ses titres, dans lesquels elle fut maintenue depuis

I. CHARLES D'EIROUX, qui servit pendant les troubles occasionnés par la Ligue. Ayant été fait prisonnier de guerre en 1591, il paya 150 écus d'or pour la rançon, somme alors assez considérable, & acquit, le 23 Janvier 1627, la Terre & Seigneurie de *Rustrel*, de M. le Duc de Ventadour. Il avoit épousé, le 13 Février 1600, *Marquise de Parisis*, fille d'*Esprit de Parisis*, & en eut :

1. ETIENNE, qui suit;
2. HECTOR, rapporté après son aîné;
3. JEANNE, qui épousa, le 5 Novembre 1628, *Charles de Castellane-Adhémar*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Pierreue*, dont postérité. Voy. CASTELLANE;
4. Et une autre fille, qui s'est mariée.

II. ETIENNE D'EIROUX épousa, le 29 Juillet 1635, *Anne de Foresta*, fille de *Scipion*,

Conseiller au Parlement, & d'*Anne d'Arnaud*. Ils eurent des enfants, qui sont morts sans postérité.

II. HECTOR D'EIROUX (frère puîné d'ETIENNE), se maria avec *Ijabeau de Pontevès*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de *Sillans*, & d'*Anne de Castellane*, par contrat du 16 Décembre 1641. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. JOSEPH-ETIENNE, qui fut tué au service en Sicile en 1677;
3. Et ANNE, Religieuse de l'ordre de St.-Augustin.

III. JEAN DE PONTEVÈS D'EIROUX fut Seigneur de Gévaudan & pourvu du Gouvernement de Forcalquier. Il s'allia, le 17 Juin 1663, à *Elisabeth de Lauthier*, dont il a eu, entr'autres enfants :

1. LOUIS, qui suit;
2. FRANÇOIS, Officier, en 1708, dans le Régiment de Piémont, Infanterie;
3. Et ELISABETH, qui a épousé, le 19 Juin 1679, *Etienne-Joseph de Pellissier*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, dont postérité. Voy. PELLISSIER, branche des Seigneurs des *Granges*.

IV. LOUIS DE PONTEVÈS D'EIROUX succéda à son père au Gouvernement de Forcalquier, & fit hommage au Roi, en 1720, de la Terre de Gévaudan. Il a épousé *Thérèse Grimaldi de Régusse*, fille de *Charles*, Marquis de *Régusse*, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de *Charlotte de Castillon de Beynes*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-JOSEPH-ETIENNE, Chanoine & Sacristain de *Senez*;
2. FRANÇOIS, Ecclésiastique;
3. JEAN-BAPTISTE, Capitaine au Régiment de Bourbonnais, qui fut tué, en 1744, au siège d'Ypres;
4. Et JEAN-JOSEPH-GASPARD-EUGÈNE, retiré du service de l'Empereur, où il a été successivement Lieutenant, Capitaine & Commandant de Bataillon dans le Régiment d'Arrenberg.

Cette famille, avant qu'elle prit les armes de PONTEVÈS, portoit : *de gueules, au sautoir d'or, chargé en cœur d'un écusson d'azur, à un ours passant d'argent, surmonté de 2 étoiles du même, rangées en chef.* (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, tom. II, pag. 237.)

\* PONTGIBAUD, en Auvergne, Diocèse

de Clermont : Ville avec titre de Baronnie, dont la Seigneurie a appartenu autrefois à la Maison de *Dailon du Lude*. Voy. DAILLON.

\* PONTIEU, ou PONTIEU, Pays de la Basse-Picardie, avec titre de *Comté*, dont *Abbeville* est le Chef-lieu, qui passa de la domination des Romains sous celle des Français; fut ensuite dévasté & occupé par les Normands. — *Angilbert* fut un des grands Seigneurs de la Cour du Roi PÉPIN, qui le fit Gouverneur du *Ponthieu*, & mourut le 18 Février 814. *Herlouin*, 1<sup>o</sup> du nom, succéda à son père au *Comté de Ponthieu*: il vivoit en 939 & 954, sous les régnés de CHARLES le Simple, RAOUL & LOUIS IV. Son petit-fils, *Guillaume*, 1<sup>er</sup> du nom, fut Comte de *Ponthieu*, de *Boulogne* & de *St.-Paul*. Ses descendants ont possédé le *Ponthieu* jusqu'en 1080 ou 1101, que *Guy 1<sup>er</sup>*, huitième Comte de *Ponthieu*, étant mort, *Agnès*, sa fille, porta ce *Comté* dans la Maison de *Montgomery-Alençon*, par son mariage contracté, en 1095, avec *Robert II*, Comte d'*Alençon*, qui mourut en 1111. La Comtesse *Agnès*, sa veuve, vécut jusqu'en 1130. — De la Maison d'*Alençon* le *Comté de Ponthieu* passa successivement par alliances : 1<sup>o</sup> en 1225, dans celle de *Dammartin*, des Comtes d'*Aumale*, &c.; 2<sup>o</sup> en 1238, dans celle des Rois de Castille; & 3<sup>o</sup> en 1254, dans la Maison des Rois d'ANGLETERRE, par le mariage d'*Eléonore de Castille*, Comtesse de *Ponthieu*, avec EDOUARD 1<sup>er</sup>; elle mourut le 29 Novembre 1290, & son mari en 1307. Il fut père d'EDOUARD II, qui fit hommage en 1303, au Roi PHILIPPE le Bel. Son fils, EDOUARD III, fit en 1331 le même hommage à PHILIPPE VI, dit de Valois. Le dernier des Seigneurs du nom de *Ponthieu* fut JEAN DE PONTIEU, 11<sup>o</sup> du nom, qui vivoit en 1315, & ne laissa que deux filles, BLANCHE DE PONTIEU, Comtesse d'*Aumale*, &c., & JEANNE DE PONTIEU, Dame d'*Epernon*. Le *Ponthieu* fut confisqué sur EDOUARD III, & JACQUES DE BOURBON, Connétable de France en fut investi. Par le traité de Brétigny, le 8 Mai 1360, il fut rendu à EDOUARD, sur lequel il fut confisqué de nouveau & uni à la Couronne en Mai 1369, ayant été repris sur les Anglais par le Roi CHARLES V, dit le Sage. On le lui rendit peu après, & il fut enfin confisqué pour toujours le 14 Mars 1380. JEAN DE FRANCE, Duc de

*Touraine*, quatrième fils du Roi CHARLES VI, eut le *Comté de Ponthieu*, en apanage, & il fut érigé en sa faveur en *Comté-Pairie* le 22 Mars 1412. CHARLES, son frère, depuis Roi sous le nom de CHARLES VII, reçut ce *Comté* le 17 Mai 1419. Par le traité d'Arras de l'an 1435, il le céda à *Philippe*, dit le Bon, Duc de Bourgogne; mais après la mort du Duc Charles, en 1477, le Roi LOUIS XI réunît ce *Comté* à la Couronne, pour la seconde fois, & il resta uni jusqu'au mois d'Août 1582, qu'il fut donné à DIANE, légitimée de France, veuve de François, Duc de *Montmorency*, Pair & Maréchal de France. CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, fils naturel de CHARLES IX, en fut en possession après la mort de DIANE, sa tante, en Janvier 1620. Louis, Duc d'Angoulême, son fils, étant mort en 1653, Louis de Lorraine, Duc de Joyeuse, son gendre, en fut gratifié le 19 Juillet 1653, ce qui fut continué à François-Joseph de Lorraine, Duc d'Alençon & de Guise, son petit-fils, lequel, étant mort sans enfants, sa mère, ELISABETH d'ORLÉANS, en fut pourvu au mois de Mai 1675. Elle conserva le *Ponthieu* jusqu'au 17 Mars 1696, qu'elle mourut. Il fut réuni à la Couronne, & Louis XIV, en Juin 1710, l'aliéna de nouveau, pour en composer l'apanage de CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry. Il fut distraît de cet apanage par d'autres Lettres du mois de Septembre de la même année. Ce Prince étant mort sans postérité en 1714, le *Comté de Ponthieu*, le Duché d'*Alençon* & le *Comté de Cognac* revinrent au Roi, & furent réunis au Domaine de la Couronne.

PONTIS (DE), en Dauphiné : d'azur, à un pont de 3 arches d'or, maçonné de sable, accompagné en chef de 3 roses d'argent.

PONTIS, en Provence : de gueules, à un pont à 2 arches d'argent, sur une rivière du même.

\* PONTOISE. Cette Ville, Capitale du Vexin-Français, a eu autrefois des Châtelains ou des Gouverneurs particuliers. Jean de Chailly, l'un d'eux, étoit Sergent d'Armes du Roi SAINT LOUIS, & mourut le 25 Avril 1301, selon son épitaphe que l'on voit dans l'Eglise de St.-Mellon, où il est représenté avec un arc sous les pieds. Depuis longtemps le Gouverneur n'est pas distingué du Seigneur engagé. En 1579, le Roi HENRI III enga-

gea le Domaine de *Pontoife à Nicolas de Neuville-Villeroy*, de la Maison duquel il a passé fuccellivement aux Cardinaux de *Joyeufe & de Richelieu*, à la Duchesse d'*Aiguillon*, au Cardinal de *Bouillon*, au Duc de *Bouillon*, fon neveu, & au Duc de *Bouillon*, fils de celui-ci, qui en jouiffoit en 1740, felon les *Mémoires* rédigés par Dom Dupleffis, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St-Maur. (*Diâion. des Gaules.*)

PONTS. Voy. PONS ou PONTS DE RENNEPONT.

\* PONTUAL, Diocéfe de St.-Malo, en Haute-Bretagne : Terre & Seigneurie nommée PONTUAL-SAINT-LUNAIRE, parce que le Saint de ce nom defcendit chez le Seigneur DE PONTUAL en 1100, & y fixa fa demeure. Ses hautes vertus le firent élire Evêque de Rennes, & à fa mort, lui demanda à être inhumé dans l'Eglife de *Pontual*, où l'on conferve fes Reliques depuis le XII<sup>e</sup> fiècle, laquelle, ainfi que la Paroiffe, porte le nom de *Saint-Lunaire-de-Pontual*. Auparavant elle s'appeloit *Pontual*, & l'on ignore fi elle a donné fon nom à la Famille DE PONTUAL, ou fi elle l'a reçu de cette Famille. — Un ancien titre apprend qu'un Duc de Bretagne, vers l'an 1000, ayant paffé huit jours chez le Seigneur DE PONTUAL, & ayant pris le plaifir de la chaffe dans fa forêt, lui donna & octroya, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché. Voici les termes du titre : *pour les bons & loyaux traitemens que nous avons reçus chez le Seigneur DE PONTUAL, nous lui avons donné & octroyé, à perpétuité, le droit de Foire & de Marché dans notre Ville de Pontual*. Ce titre prouve l'antiquité du nom ; mais comme l'origine de cette Famille fe perd dans la nuit des temps, que les guerres, les incendies & autres déaftres leur en ont fait perdre les plus précieux monuments, nous ne pouvons en remonter la filiation qu'à JEHAN, qui fuit. Elle a été déclarée noble d'ancienne extraction par trois Arrêts rendus, en la Chambre de la Réformation de la Nobleffe de Bretagne : l'un le 27 Octobre 1668, au rapport de M. de Bréhan ; le fecond, le 12 Avril 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, & le troifième, le 25 Octobre 1670, au rapport de M. Defcartes.

I. JEHAN, Seigneur DE PONTUAL, vivoit, en 1400, avec *Jeanne le Bouteiller*, fon époufe, de laquelle il eut :

1. HENRI, marié à N.... de *Plumaugat*, dont, pour fille unique,

JEANNE, mariée à *Olivier de Plouer*, Seigneur de Sanloft, qui comparut à la montre des Nobles de la Province de Bretagne le 20 Avril 1487. Il eut une fille, N.... de *Plouer*, mariée à *Amaury II*, Sire de la *Mouffaye*, dont defcendent ceux de ce nom.

2. JACQUES, qui fuit ;

3. Et ROBERT, partagé par fon père, qui lui donna les Maisons fituées en la Paroiffe de St.-Lunaire de Pontual, en partie à viage, & qui devoient retourner aux hoirs d'HENRI, fon ainé. Il époufa *Jeanne de Saint-Briac* : une vieille *Généalogie*, qui fe trouve parmi les titres originaux, depuis 1420 jufqu'en 1642, ne dit pas qu'il en ait eu des enfans.

II. JACQUES DE PONTUAL, Seigneur de Prémoré & de la Ville-Revault, époufa, en 1425, *Marie Boutier*, laquelle eut procès avec *Thomas Boutier*, Ecuyer, Sieur de Prémoré, fon frère, pour être payée de 12 liv. de rente qui lui étoient dues fur la fuccellion de fes père & mère, comme il appert d'un acte du 10 Avril 1453. De ce mariage vinrent :

1. JEHAN, qui fuit ;

2. PIERRE, Seigneur de la Villevaret, qui s'est marié à *Marguerite l'Enfant*. Il tranfigea, comme Juvigneur, avec JEAN, fon frère ainé, le 26 Avril 1503, fur la part & portion de la fuccellion de leurs père & mère. Il eut un fils, auffi nommé PIERRE, qui s'est marié à *Jehanne Brillaut* ;

3. YOLANDE, qui époufa *Jacques le Belleger* ;

4. JEHANNE, qui s'est alliée avec *Jean de Trémerreuc*, dont deux garçons, *Jean & Christophe de Trémerreuc* ;

5. Et MARIE, qui époufa *Guillaume de la Cour*, Sieur de Liffelécé en St.-Enogat.

III. JEHAN DE PONTUAL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Prémoré & de la Ville-Revault, comparut aux montres des Nobles, tenues à Montfort les 9 Mars 1471, 5 & 6 Mai 1472. Il époufa 1<sup>e</sup> *Jehanne de Champlain*, fille de *Rolland*, Ecuyer, Seigneur du Rouvre & du Boisboiffel, & de Dame *Jeanne du Rouvre*, comme il conftte par un procès fur partage du 27 Septembre 1503 ; & 2<sup>e</sup> *Yvonne de Lefpinay*, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Du premier lit vint

IV. JEHAN DE PONTUAL, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault & de Launay, qui époufa 1<sup>e</sup> *Olive de la Bourdon-*

nière, morte sans enfants; 2<sup>e</sup> *Charlotte Brillaut*, fille de noble *Etienne Brillaut*; & 3<sup>e</sup> *Catherine du Gouray*, comme il paroît par un appentement, en original, rendu à Dinan le 16 Juin 1525. Etant veuve, elle tranfigea avec JULIEN, fils ainé de fon mari, au fujet des acquêts de leur communauté & effets mobiliers. Il eut de fon fecond mariage :

1. JULIEN, qui fuit;
2. GUILLAUME, Seigneur de Lauffenays, lequel, comme Juveigneur, partagea avec fon ainé, le 3 Mai 1530, les fuceffions de leurs père & mère;
3. PIERRE, marié à *Jeanne de Piedevache*;
4. Et GUYON, qui époufa *Chriſtophette de Beaumanoir*, Dame de Beauchêne, fille de M.... de Beaumanoir, Seigneur de Beauchêne.

V. JULIEN DE PONTUAL, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, époufa, par contrat du 9 Février 1511, *Perrine Avonde*, fille ainée de noble *Alain Avonde*, Ecuyer, & de *Marguerite Bouan*, Dame de la Herucays. Il rendit aveu, avec fon époufe, les 22 Avril & 19 Octobre 1540, de fa Terre de la Ville-Revault au Roi, à caufe de fon Comté de Dinan. Leurs enfans furent :

1. YVES, qui fuit;
2. JACQUEMINE, qui époufa *Jacques de Couëfpelle*, Seigneur du Verger, Carrehel & Plouër;
3. YVONNE, qui s'eſt mariée à *Julien du Matz*, Seigneur de Pontjèze;
4. Et GILLETTE, qui époufa *Gilles de Vaucouleurs*, Seigneur de Taden. (Tous ces enfans partagèrent, le 8 Juillet 1562, les fuceffions de leurs père & mère.)

VI. YVES DE PONTUAL, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, époufa, 1<sup>e</sup> *Sufanne de Saint-Briac*; & 2<sup>e</sup> *Françoïſe de Goyon de Beau Corps*. Du premier lit il eut :

1. JULIEN, qui fuit;
2. PIERRE, Seigneur de la Motte-Cartier, qui s'eſt marié à *Perronnelle de Queridy*;
3. YVONNE, Dame des Vergers, morte fans alliance;
4. FRANÇOÏSE, qui époufa noble homme *Yves le Dos*, Seigneur de la Fleurie.

Et du fecond lit vinrent :

5. GEORGES, Seigneur de la Villemotte & de Lifnoble, qui, ſelon l'*Armorial de Bretagne*, eut de fa femme, dont le nom n'eſt pas connu,

PIERRE, Seigneur de Pontcornou, qui s'eſt marié à *Gillette de Launay*, dont :

RENÉ, Seigneur de Pontcornou; AMAURY, ANDRÉ & RENÉ, qui n'eurent point de poſtérité.

6. FRANÇOIS, Seigneur de Champferon, qui fut père de

CHRISTOPHE, Seigneur de la Villevaret, qui s'eſt marié à *Julienne de Bréhan*, dont

SÉBASTIEN, Seigneur de la Villevaret, Sénéchal de Plancoët.

7. Et BARTHÉLEMI, Dame de Belleville, morte fans hoirs.

VII. JULIEN DE PONTUAL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, partagea avec ſes frères & ſœurs, les fuceffions de leurs père & mère, par acte des 20 Mai 1556, 29 Janvier 1577, 31 Mai 1578 & 25 Septembre 1604, & rendit aveu au Roi, le 16 Mai 1572, de fa Terre de la Ville-Revault. Il époufa *Julienne*, Dame de la *Villéon*, fille puinée de Meſſire *François de la Villéon* & de *Marguerite Glé*, Seigneur & Dame du Boisſéillet. Il eut neuf enfans, cinq deſquels vivoient lors du décès de leur père, ſavoir :

1. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, lequel fut émancipé. Sa mère, comme tutrice, rendit pour lui hommage au Roi, de ladite Terre de la Ville-Revault : il mourut fans alliance;
2. JEAN, qui fuit;
3. ARTHUR;
4. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Champferon, qui s'eſt marié à *Hélène de Quelen*, Dame de Champferon & de la Villevaret, comme il appert d'un contrat de conſtitution de rente du 22 Février 1638;
5. Et JACQUEMINE, mariée à *Jean Maupetit*, Ecuyer, Seigneur du Bignon, lequel tranſigea ſur partage avec JEAN, fon beau-frère, touchant la ſuceſſion de ſes père & mère, par acte du 11 Mars 1620.

*Julienne de la Villéon*, mère deſdits enfans, époufa, en ſecondes noces, *Chriſtophe des Nos*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & ſe fit décharger, par acte du 19 Juillet 1588, de la tutelle de ſes enfans du premier lit, dont fut nommé curateur *Jean de Couëfpelle*, Seigneur du Verger.

VIII. JEAN DE PONTUAL, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Revault, le Bois, la Motte-Cartier, héritier principal & noble au décès de fon frère ainé, rendit foi & hommage au Roi, de fa Terre de la Ville-Revault & autres, le 20 Mai 1602. Il époufa, par con-



trat du 6 Août 1595, *Françoise du Breil*, Dame de Beauregard, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Pontbriant, du Pin, du Boisruffier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude Bruslon*. Sa femme, étant veuve, fonda, du consentement de son fils aîné, par acte, en original, passé devant le *Bigot & Eon*, Notaires, le 1<sup>er</sup> Août 1648, six Messes basses par semaine, à perpétuité, dans la Chapelle de la Ville-Revault, sous la dénomination de *Sainte-Anne*, dont deux pour le repos des âmes de feu ses père & mère, & les quatre autres pour le repos de l'âme de feu son mari, d'elle, de leurs prédécesseurs & successeurs, Seigneurs desdites Maisons de *Pontual* & de la Ville-Revault, auxquels la nomination & collation appartiennent; mais par un Mandat de Jean-Joseph de Fougasse d'Entrechaux de la Bastie, Evêque de Saint-Malo, en date du 3 Mars 1762, le nombre de ces Messes a été réduit à une tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & en outre à une Messe tous les Samedis de chaque mois, que le Chapelain deservira à la Chapelle du Rofaire de l'Eglise Paroissiale de St.-Lunaire, à l'exception néanmoins des Dimanches & Fêtes réservées par les Saints Canons, &c. JEAN DE PONTUAL, IV<sup>e</sup> du nom, eut de son mariage :

1. RENÉ, qui suit ;
2. JACQUES ;
3. JULIENNE, qui épousa Messire *Pierre de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de la Burie ;
4. CATHERINE, Religieuse Ursuline à Dinan; Et quatre autres enfants, morts en bas âge.

IX. RENÉ DE PONTUAL, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Ville-Revault, né le 17 & baptisé le 20 Décembre 1607, en la Paroisse de St.-Lunaire de Pontual, Conseiller du Roi en ses Conseils, son Procureur Général en 1631, puis Président en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1651, partagea les biens de ses père & mère, comme aîné & principal héritier, avec JACQUES DE PONTUAL, son frère, & JULIENNE, sa sœur, par acte du 25 Novembre 1650; acquit la Terre & Seigneurie de la *Villegrignon* & dépendances, comme il appert de l'acte de ratification, en date du 23 Avril 1645, passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, & mourut au mois de Février 1698. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 20 Juin 1630, *Françoise du Pleffs*, Dame de Grénédan, fille aînée de *Sébastien*,

Conseiller en la Cour, & de *Jeanne Morel*, Dame de Grénédan; & 2<sup>o</sup> par contrat du 10 Janvier 1651, *Prudence-Marie le Lou*, veuve, en secondes noces, de Messire *Maurille des Landes*, Seigneur dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bretagne, & fille de *Pierre le Lou*, Seigneur de Beaulieu, & de *Louise Hude*. Il eut du premier lit :

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. YVES, auteur de la branche des Seigneurs du *Pas-Richeux*, au Diocèse de Nantes, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à N.... *Poullain*, Sieur du Pont-de-Gefvres; & 2<sup>o</sup> à *Jean du Breil*, Sieur du Pleffs de Rays.

Et du second lit vinrent :

4. JEAN-BERNARDIN, Chevalier, Seigneur de la Haye, qui s'est marié à N...., Dame de *Sainte-Coulant*, comme il conste par un acte de transport du 6 Août 1696, dont pour fille unique & héritière, CATHERINE, morte jeune.
5. Et JEAN-GABRIEL, appelé l'*Abbé de PONTUAL*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Nantes. (Ces deux derniers furent présents, & signèrent au contrat de mariage de RENÉ, II<sup>e</sup> du nom, leur neveu.)

X. SÉBASTIEN DE PONTUAL, Chevalier, Seigneur de la Ville-Revault, Président en la Chambre des Comptes de Bretagne, par la cession que lui fit son père de cet Office, suivant l'acte passé devant le *Merle & Bérus*, Notaires Royaux à Nantes, le 4 Janvier 1661, obtint, avec sa femme, le 21 Décembre 1688, de Sébastien de Guémadeuc, Evêque de St.-Malo, la permission de faire bénir un Oratoire au bout de leur Maison de la Ville-Revault & d'y faire célébrer la Messe, & ce, pendant l'espace de 6 mois seulement, temps qu'il avoit demandé pour faire rachever la construction d'une ancienne Chapelle, fondée par ses ancêtres, & située près du Château de la Ville-Revault, & mourut le 10 Septembre 1676. Il avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1666, *Marie Rousseau*, fille mineure de feu Messire *René Rousseau*, Chevalier, Seigneur de St.-Aignan & des Coîteaux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, son Procureur Général de la Chambre des Comptes, & de *Prudence-Marie le Lou*, seconde femme de RENÉ DE PONTUAL, I<sup>er</sup> du nom, père dudit SÉBASTIEN. Elle mourut le 2 Avril 1689, laissant :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de St.-Louis ;
3. CHARLES ;
4. Et JEANNE-CATHERINE, mentionnée avec ses frères dans l'inventaire fait des titres, papiers & meubles de leur mère, le 21 Mai 1689.

XI. RENÉ DE PONTUAL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur Châtelain de *Pontual*, Trémerreuc, &c., Baron du Guildo, Conseiller du Roi, Président honoraire en la Chambre des Comptes de Bretagne, traita de cette charge, du consentement de sa mère, par acte du 8 Novembre 1678, en faveur de Messire *Joseph Rousseau*, frère de sa mère, Seigneur de St.-Aignan, Conseiller du Roi, Trésorier de France & Général des Finances de Bretagne, & obtint des Lettres Patentes de S. M. le 1<sup>er</sup> Octobre 1681, portant érection en *Châtellenie* de ses Fiefs & Seigneuries de *Pontual*, la *Ville-Revault* & la *Willemorel*, pour en jouir, lui & ses successeurs, avec haute, moyenne & basse Justice; lesquelles Lettres furent enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il fit sa déclaration le 21 Mars 1699, au Procureur du Roi au Siège de Dinan & aux Fermiers du Domaine de S. M., pour sa Terre, Seigneurie & Châtellenie de *Pontual*, tombée au devoir de rachat au profit du Roi, par le décès de RENÉ DE PONTUAL, I<sup>er</sup> du nom, son aïeul, arrivé au mois de Février 1698. Il épousa, par contrat du 9 Juin 1681, *Marie Briand*, née à St.-Malo en 1658, fille de noble homme *Claude Briand*, de la Paroisse de Plouër, & de *Perrine Nepveu*, Sieur & Dame des Vallées, de la Bardoullais, le Grand-Pré, &c. Elle mourut âgée de 33 ans, & fut inhumée le 4 Novembre 1691, dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale de St.-Lunaire, sépulture des Seigneurs de *Pontual*. De ce mariage sont issus :

1. RENÉ, mort au Collège le 28 Février, & inhumé le 2 Mars 1698, en l'Eglise Paroissiale de St.-Pierre de la Ville de Rennes ;
2. SÉBASTIEN-FRANÇOIS, qui fuit ;
3. N...., dit l'Abbé de PONTUAL, ancien Vicaire Général de Vannes, Commissaire de la Noblesse des Etats de Bretagne & Abbé de Beaulieu ;
4. Et NICOLAS, Chevalier de St.-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons, retiré du service, qui a présidé l'Ordre de la Noblesse aux Etats de St.-Brieuc en 1768, & n'est point marié.

XII. SÉBASTIEN-FRANÇOIS DE PONTUAL, Chevalier, Seigneur, Comte de Pontual, Seigneur de la Ville-Revault, Vicomte de Trémerreuc, &c., Baron du Guildo, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1719, né & ondoyé à Saint-Malo le 5 Décembre 1689, & les cérémonies du baptême faites dans l'Eglise Paroissiale de St.-Lunaire de Pontual le 25 Février 1690, mourut en Juin 1757. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 5 Décembre 1718, *Marie-Thérèse de la Pierre*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur Baron de la Forest & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Maître des Eaux, Bois & Forêts & Grand Veneur de Bretagne, & de Dame *Jeanne de Rosmar*, Baronne de la Forest ; & 2<sup>o</sup> en Octobre 1738, *Marie-Catherine Raujon*, Dame de la Baronnie de Nouël, avec laquelle, par acte du 21 Février 1740, passé devant *Gendron* & *Coflard*, Notaires Royaux à St.-Malo, il nomma & institua Messire René-François le Chapt, Prêtre de la Paroisse de St.-Lunaire, pour desservir, à l'avenir, la Chapellenie ou Prestimoniaire de St.-Anne, dépendante de la maison seigneuriale de la Ville-Revault, & jouir des maisons, terres & héritages, affectés & hypothéqués par les prédécesseurs Seigneurs dudit lieu de *Pontual*, aux fins de l'acte de fondation du 1<sup>er</sup> Août 1648, de laquelle Chapellenie ledit René-François le Chapt a pris possession le 28 dudit mois de Février 1740. Du premier lit sont sortis :

1. AMAND-FRANÇOIS, dit le Baron DE PONTUAL, ondoyé le 26 Janvier & baptisé le 12 Mars 1723, en l'Eglise Paroissiale de St.-Malo, Commissaire de la Noblesse des Etats de Bretagne, mort à Belle-Isle le 21 Avril 1761 ;
  2. TOUSSAINT-MARIE, qui fuit.
- Et du second lit sont issus :
3. MICHEL-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, ancien Officier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, vivant non marié en 1762 ;
  4. NICOLAS-HYACINTHE, rapporté après son aïné ;
  5. ANGE, Officier de Marine, mort jeune ;
  6. MADELEINE-JEANNE-MARIE, née le 2 Août 1742, ondoyée le lendemain & les cérémonies du baptême suppléées en l'Eglise Paroissiale de St.-Malo le 8 Mai 1744. Elle a épousé, en 1770, N... du *Vaulerault*, Ecuyer, d'une Famille noble de l'Evêché de St.-Malo ;

7. GENEVIÈVE, dite *Mademoiselle du Verger*, morte en 1762, sans alliance ;  
 8. Et MARIE-RENÉE-PROSPÈRE, née le 9 Avril 1745, baptisée le lendemain en l'Eglise Paroissiale de St.-Lunaire de Pontual, qui est entrée Religieuse aux Filles du Calvaire à St.-Servan, Faubourg de St.-Malo, où elle a prononcé ses vœux en 1775.

XIII. TOUSSAINT-MARIÉ DE PONTUAL, chef du nom & des armes de cette ancienne Noblesse, né & baptisé le 8 Octobre 1725, en l'Eglise Paroissiale de St.-Malo, Chevalier, Comte de Pontual, Seigneur de la Ville-Revault, St.-Lunaire de Pontual, les Guettes, la Haie, &c., Grand Veneur & Gentilhomme de la Chambre d'Exercice de feu S. A. R. l'Infant-Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla (dont il conserve cinq Lettres écrites de sa main, même les adresses, toutes remplies de bontés & de bienveillance de ce Prince), Chevalier de l'Ordre Royal & Illustre de la Clef d'Or d'Espagne, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France, au Grand Prieuré d'Aquitaine, sur ses preuves faites, a quitté l'Ordre pour se marier; mais le Grand Maître Pinto, en faveur de ses services & de sa naissance, lui a permis quoique marié, de porter la Croix qu'on nomme dans l'Ordre *Croix de dévotion*. La Lettre que lui écrivit, à ce sujet, le Grand Maître, très-gracieuse & des plus flatteuses, est du 16 Juillet 1771. Celle du Bailli de Guedez, premier Ministre de Malte, appelé dans le Pays *Vice-Chancelier*, qu'il reçut ensuite, non moins flatteuse, est du 4 Août de la même année, & le Diplôme qui lui fut envoyé, contenant permission de porter cette Croix de dévotion, est du 6 Septembre suivant. Il a servi 32 ans, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, Etranger; a reçu, le 22 Mai 1771, par ordre du feu Roi, la Croix de St.-Louis, des mains du Comte de Goyon, Commandant de la Haute-Bretagne, & lui-même, par ordre de S. M. LOUIS XVI, a décoré de cette Croix, le 4 Janvier 1775, le Sieur Guy-André Bernard de Courville, Major de la Capitainerie-Garde-Côte de Plancoët. Le Comte DE PONTUAL a épousé, par contrat du 31 Août 1770, passé au Château de Leflongère, Paroisse de St.-Herblain, Evêché de Nantes, *Renée-Augustine Boux*, fille puînée de Messire *Martin*, Chevalier, Seigneur de St.-Mars-de-Coutais, les Huguetières, Lenfernière, &c., Con-

feiller de Grand'Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Françoise Richard du Pontreau*, Dame de Leflongère, la Haute-Forest, &c. De ce mariage est issu

RENÉE-MARIE-JULIE, née le 25 & baptisée le 27 Février 1772, en la Paroisse de St.-Lunaire de Pontual.

XIII. NICOLAS-HYACINTHE, BARON DE PONTUAL, Chevalier, Seigneur de la Chabocière (fils puîné de SÉBASTIEN-FRANÇOIS, Comte de PONTUAL, Vicomte de Trémerreuc, &c., & de *Marie-Catherine Raujon*, sa seconde femme), fait Enseigne des Vaisseaux du Roi, à Brest, en 1773, & Sous-Aide-Major de la Marine en la même année, retiré en 1776, après avoir servi 12 ans avec distinction, & en avoir obtenu du Roi une preuve flatteuse, par une pension de 300 liv. sur la Marine, est actuellement Lieutenant des Maréchaux de France à Dinan, en Bretagne, & a épousé, par contrat du 25 Mai 1771, MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE PONTUAL, sa cousine, fille de SÉBASTIEN, Chevalier, Seigneur des Bessons, la Chabocière, &c., & de Dame *Marie-Louise Renault*. De ce mariage sont sortis :

1. NICOLAS-HYACINTHE, mort au berceau ;
2. HYACINTHE, né en 1773 ;
3. Et SOPHIE-MARIE-PROSPÈRE, née en 1775.

#### BRANCHE

des Seigneurs DU PAS-RICHEUX,  
 au Diocèse de Nantes.

X. YVES DE PONTUAL, Ecuier, Seigneur de Jouvante (second fils de RENÉ, Chevalier, Seigneur de Pontual & de la Ville-Revault, & de *Françoise du Plessis*, Dame de Grénédan, sa première femme), mourut le 1<sup>er</sup> Janvier 1695, âgé de 57 ans ou environ, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Paroissiale de Ligné, au Diocèse de Nantes. Il avoit épousé, en 1668, *Jeanne Baudouin*, laquelle vivoit encore, suivant un acte, le 26 Août 1701. Leurs enfants furent :

RENÉ, Prêtre, Recteur de St.-Hilaire-du-Bois; Et JEAN-BAPTISTE, qui suit.

XI. JEAN-BAPTISTE DE PONTUAL DE JOUVANTE, Ecuier, Seigneur du Pas-Richeux, né le 2 Mai 1675, ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du baptême, le 11 Juin suivant, en la Paroisse de St.-Vincent de Nantes. Il servit le Roi avec distinction, fut fait Chevalier de St.-Louis, & mourut le 10 Mars

1741. Il avoit épousé, le 20 Novembre 17.., *Jeanne Fouchard*, fille majeure de défunt noble homme *René Fouchard* & de *Bonaventure Hubert*, sa veuve. De ce mariage sont issus :

JEAN-YVES-MARIE, qui suit ;  
Et JEANNE-ROSE DE PONTVAL DE JOUVANTE, présente au baptême de son frère.

XII. JEAN-YVES-MARIE DE PONTVAL DE JOUVANTE, Ecuyer, Seigneur du Pas-Richeux, né & baptisé, le 30 Octobre 1720, en la Paroisse de Ligné, a épousé, le 5 Septembre 1746, *Rose-Angélique-Jacquette-Louise Pinot*, dont :

JEAN-YVES-MARIE-RENÉ DE PONTVAL DE JOUVANTE, Ecuyer, né & baptisé, en la susdite Paroisse de Ligné, le 12 Juin 1752, qui a servi dans les Gendarmes de la Garde ;  
Et une fille, non mariée.

Les armes : *de sinople, au pont de 3 arches d'argent, à 3 canes du même, membrées & becquées de sable, passant sur le pont. (Généalogie dressée sur les titres originaux, communiqués & vérifiés.)*

PONTVILLE, Maison originaire de Beauce. Les Monuments conservés dans l'Orléanais & les Provinces voisines, prouvent qu'étant de très-ancienne Chevalerie, elle doit être mise au rang des grandes Maisons. Ceux de ce nom ont possédé de grands biens, fait des fondations considérables, rempli des charges distingués dans les Armées & à la Cour de nos Rois, & se font constamment alliés avec les meilleures Maisons de leur Province & du Royaume.

ETIENNE DE PONTVILLE, Chevalier, donna, en 1170, avec *Edeline*, son épouse, aux Religieuses de la Madeleine d'Orléans, six mines de blé de rente, en considération de ce qu'elles avoient reçues deux de leurs filles dans leur Monastère. La Charte de cette donation fut passée devant Manassés, Evêque d'Orléans, & elle contient le consentement de ROBERT, ETIENNE & PIERRE DE PONTVILLE, aussi leurs enfants ;

En 1314, un partage fut passé à Etampes, entre THIBAUT DE PONTVILLE, Ecuyer ; Dame *Blanche*, sa femme, auparavant veuve de *Renaud de Rouvray*, Ecuyer ; les frères & enfants dudit feu *Renaud*, & de ladite *Blanche*, d'une part, & *Thomas du Chefne*, Ecuyer, *Mahaut*, sa femme, fille dudit *Re-*

*naud*, d'autre part : la Terre de St.-Verain échut à ladite *Blanche* ;

On trouve dans des extraits de *Faëum* & de titres de l'an 1303, noble homme GILLES DE PONTVILLE, Chevalier, avec Dame *Isabelle*, sa femme, lequel obtint, en 1322, un Arrêt du Parlement contre Guillaume de Marselle, Châtelain de Châteauneuf, autrefois Valet de Chambre du Roi PHILIPPE le Bel, pour rentrer en possession de certains biens qui avoient appartenu à feu JEAN DE PONTVILLE.

Dans les comptes des gages des Gendarmes qui servirent le Roi PHILIPPE VI, dit de *Valois*, en son Oïst de Bouvines, en 1340, on trouve GUILLAUME DE PONTVILLE, qui, le 14 Juin, vint de Manonville à Noyon.

Le Cartulaire des Fiefs du Duché d'Orléans contient quantité d'aveux & de dénombremens rendus par MM. DE PONTVILLE, pour les Terres qu'ils ont possédées dans l'étendue de ce Duché. Au premier Registre, fol. 5, V<sup>o</sup>, JEHAN LE BOUTILLER DE PONTVILLE, Ecuyer, par Lettres scellées de son scel, la vigile des brandons de 1349, *avoue tenir en fief de Monseigneur (le Duc d'ORLÉANS) les héritages qui ensuivent, c'est à savoir tout le herbergement de Pontville & le Colomnier, &c.* ; — Au fol. R<sup>o</sup> 48 du second Registre, on trouve un autre aveu rendu en 1405, par GUILLAUME DE PONTVILLE, Ecuyer, demeurant à Chaillo-Saint-Mars emprès *Estepes*, pour des rentes & des terres tenant aux terres des enfants de feu PIERRE DE PONTVILLE. *La sixième pièce contient trois mines tenant à JEAN DE PONTVILLE, d'une part, & aux enfants de feu GEOFFROY DE PONTVILLE, &c.*, ibid. fol. V<sup>o</sup>. On s'est contenté de tirer ces deux morceaux, parmi le grand nombre de ceux contenus dans le Cartulaire.

Dans la liasse des Acquis de la Recette Générale des Finances en la Généralité de Languedoc, par Jehan Sapin, Receveur, on voit, à la pag. 272, une quittance de 500 liv., pour son état, donnée le 21 Mars 1460, par Madame MARGUERITE DE PONTVILLE, Dame de Montagu, Dame d'honneur de la Reine (MARIE d'ANJOU, femme du Roi CHARLES VII). — Ce peu de titres que l'on indique ici, en attendant qu'on les ait tous rassemblés, pour en composer une *Généalogie* détaillée, suffit pour faire voir qu'il n'est pas difficile de prouver la fuite des Seigneurs DE PONTVILLE depuis les siècles les plus reculés

jusqu'à JEAN DE PONTVILLE, Vicomte de Breuillet, époux d'Anne de Rochechouart. Tous les descendants de ce Sénéchal de Saintonge, jusqu'au Vicomte de Rochechouart de Pontville, d'aujourd'hui, sont exactement rapportés dans les différentes Généalogies de la Maison de Rochechouart & dans le *Mercur de France* de Septembre 1757.

Le nom de Rochechouart fut acquis à JEAN DE PONTVILLE, par son mariage avec l'unique héritière du Vicomte de Rochechouart, par acte passé sous le scel de Saint-Jean-d'Angély, au lieu de Mauzé, le 20 Août 1470, entre le Duc de Guyenne d'une part, Foucaud, Vicomte de Rochechouart, pour lui, Demoiselle Anne, sa fille, & JEAN DE PONTVILLE d'autre part. Ce Prince s'obligea de faire 2,000 liv. de cens & rentes, en héritage, audit Seigneur DE PONTVILLE; de lui payer 30,000 écus dans six ans, à raison de 5,000 écus par an, & 4,000 écus aussi par an de pension, sur la traite des blés de Saintonge & Gouvernement de la Rochelle. En conséquence de ce traité, le même jour fut passé le contrat *entre noble & puissant Seigneur Foucaud, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonny-Charente & de Mauzé, d'une part, & noble & puissant Seigneur JEAN DE PONTVILLE, Ecuyer, Vicomte de Breuillet, Conseiller & Chambellan du Duc de Guyenne, d'autre part; & sur ce contrat de mariage, fait en présence de plusieurs grands Seigneurs (tels que Jean de Beauvais, Evêque d'Angers, Chancelier de Guyenne; Jean de Montalembert, Evêque de Montauban; Hardouin de Maillé; Jean de Rochechouart, Seigneur de Mortemart, Chevaliers), entre JEAN DE PONTVILLE & Anne, fille du Vicomte de Rochechouart, il fut stipulé qu'incontinent après le mariage ledit DE PONTVILLE prendra le nom & les armes de Rochechouart, & qu'après le trépas dudit de Rochechouart, sans enfants mâles, les enfants dudit DE PONTVILLE les porteront toutes pleines; & fi ledit DE PONTVILLE étoit refusant, il rendra du sien 1,000 liv. de rente à celui qui devroit lui succéder. Deux ans environ après ce mariage, c'est-à-dire le 24 Mai 1472, JEAN DE PONTVILLE, sous le nom de Jean de Rochechouart, Vicomte de Breuillet, & GUILAUME DE PONTVILLE, assistèrent à la signature du testament de Charles, Duc d'Aquitaine. — François-Louis-Marie-Honorine de Ro-*

*chechouart*, Vicomte de Rochechouart-Pontville, Baron du Bâtiment, feul & unique héritier de ce JEAN DE PONTVILLE, Vicomte de Breuillet, a fait ou fait travailler à une *Hist. généalog. de la Maison de PONTVILLE*, dit le *Didionnaire* de Moréri, Edit. de 1759. — Voy. ROCHECHOUART.

Suivant le *Labourer*, les armes de PONTVILLE sont : *de gueules, au pont d'or.*

PONVILLE, ou PONTVILLE, en Normandie: Famille de laquelle étoit ELISABETH DE PONVILLE, née en 1678, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que JEAN DE PONVILLE, Seigneur de Druchamp, qui vivoit en 1510, étoit son quatrième aïeul.

JEAN DE PONVILLE épousa, par contrat reçu par Gascher, Notaire à Epernon, le 7 Août 1619, Jeanne de Saint-Paul, fille de feu Jean, Ecuyer, Sieur de la Vachereffe & de Saint-Lucien, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de Marie de Maillard de la Boiffière.

Les armes : *de gueules, à 3 fers de lance à l'antique d'argent.*

POPINCOURT (DE) : *d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 molettes d'argent.*

PORCÉAN, ou PORCIEN, branche de l'ancienne Maison de Châtillon-sur-Marne, qui a commencé à Gaucher de Châtillon, Seigneur de Crécy, &c.; a donné un Connétable de France dans GAUCHER DE CHATILLON, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Porcéan, &c., qui est mort, comblé d'honneur & de gloire, en 1329, & a fini à Jean de Châtillon, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Porcéan, &c., qui mourut sans postérité, après avoir vendu son Comté de Porcéan. Voyez CHATILLON-sur-MARNE.

PORCELLETS (DES) & PORCELET (DE). Les sentimens sur l'origine de cette ancienne & illustre Maison sont différents parmi les Historiens qui en ont parlé: Mariana, Ambroïse Morales & autres, marquent qu'elle descend de Diégo, ou Jacques, surnommé *Porcellos*, Comte de Castille, fils de RODERIC, aussi Comte de Castille. Le nom de PORCELLETS est connu en Provence de toute antiquité, & cette Maison a joui des plus beaux privilèges. Voici la filiation qu'en donne l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la no-*



*bleffe de Provence*, & que nous avons déjà rapportée dans notre prem. Edit. :

I. Un certain Seigneur du nom de PORCELLETS, dit-il, dès l'an 1000, étoit Seigneur de la partie d'Arles, nommée *le Bourg-Vieux des Porcellets*. Il laissa

II. AMÉDIUS DES PORCELLETS, Seigneur du même Bourg, comme il est prouvé par une donation qu'il fit à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille en 1028, & qui eut pour enfants :

1. VOLVERARD, qui fut ;
2. AMIEL, auteur d'une branche qui ne subsista que pendant quelques générations ;
3. Et ROSTAING, qui laissa une fille unique, mariée à HUGUES DES PORCELLETS, fils d'AMIEL.

III. VOLVERARD DES PORCELLETS, Seigneur du Bourg des Porcellets, fit, en 1057, une donation à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille, avec sa femme *Beletrude*, dont il eut

IV. ROSTAING DES PORCELLETS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, qui eut de *Bona*, sa femme :

1. BERTRAND-SACRISTAN, qui fut père, entr'autres enfants, de
  1. HUGUES, dont la branche produisit ROSTAING, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem.
  2. Et SACRISTANE, qui épousa *Rambaud de Simiane*, Seigneur de la Ville d'Apt. Elle fut fondatrice, avec son mari, de l'Abbaye de Valfaintes, & ensuite de celle de Mollèges, où elle se fit Religieuse, & en fut la seconde Abbessé.
2. GUILLAUME, qui fut ;
3. Et PIERRE, tige de la branche des Seigneurs de *Lambesc* & de *Salon*, éteinte dans le XIII<sup>e</sup> siècle.

V. GUILLAUME DES PORCELLETS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles & de plusieurs Terres le long de la Mer, fit, en 1094, une donation à l'Abbaye de St.-Victor-lès-Marseille, de ses droits sur le Rhône & la Durance. (Voy. *l'Hist. génér. du Languedoc*, par Dom Vaissète, tom. II, aux *Preuves*, p. 355, N<sup>o</sup> 308). Il eut pour fils :

- GODEFROY, qui fut ;  
Et BERTRAND, qui signa le testament de Raymond, Comte de Saint-Gilles, fait en Syrie, en 1105, lors des premières Croisades.

VI. GODEFROY OU GAUDEFRID DES PORCEL-

LETS, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, confirma, en 1111, la donation de la Comtesse Gerberge, à Douce, sa fille, des Comtés de Provence, de Gévaudan, &c. Il eut pour fils

VII. PORCELLUS DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, de plusieurs Terres le long de la Mer, Baron de Provence, Conseiller de la Régence de cet Etat pendant l'absence d'ALFONSE, Roi d'Aragon, Comte de Provence, en 1168. Il épousa, suivant une Charte de l'année 1167, *Inguirade*, dont :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. PORCEL, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem ;
3. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Sénas* & de *Lambesc*, éteinte, dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, par la mort, sans enfants, de RAYMOND DES PORCELLETS ;
4. Et VALBURGE, qui épousa HUGUES DES PORCELLETS.

VIII. GUILLAUME DES PORCELLETS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, Fos, la Ville de Martigues, Château d'Aix & de plusieurs autres lieux & Terres considérables le long de la Mer, épousa, 1<sup>o</sup> N.... ; & 2<sup>o</sup> *Ermessende d'Uzès*. Du premier lit vint

1. ADÉLAÏDE, qui fut Religieuse à l'Abbaye de Saint-Césaire de la Ville d'Arles.

Et du second lit il eut :

2. BERTRAND, qui fut ;
3. Et GUILLAUME.

IX. BERTRAND DES PORCELLETS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, de celle de Martigues, Fos, &c., épousa BERTRANDE DES PORCELLETS, fille de PIERRE, Seigneur de la Ville de Lambesc. Ses enfants furent :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. GODEFROY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & Commandeur de Trinquetteil ;
3. BERTRAND, tige de la branche des Seigneurs de *l'Angle*, éteinte, dans le XV<sup>e</sup> siècle, en la personne de RAYMONDE DES PORCELLETS, qui épousa *Pierre de Lubières*, Seigneur de Rognonas ;
4. Et ALDIARDE, Abbessé de Mollèges.

X. GUILLAUME DES PORCELLETS, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, Fos, la Ville de Martigues, &c., Conseiller d'Etat & Chambellan de CHARLES

1<sup>er</sup>, Roi de Sicile & Comte de Provence, fut, en 1265, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Raymonde de Fulconis*, d'une grande Maison de Provence, éteinte; & 2<sup>o</sup> *Séchaulte de Posquières*, issue d'une branche cadette des Seigneurs de la Ville d'Uzés. Il en eut

1. BERTRAND, qui suit;
2. MARAGDE, épouse de *Perrin*, issu des Comtes de *Forcalquier*, Seigneurs de *Lourmarin*.

XI. BERTRAND DES PORCELLETS, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur en partie de la Ville d'Arles, Fos, &c., épousa *Marie*, fille de *Barral*, Seigneur des *Baux*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. BERTRAND, mort sans postérité;
3. Et MARAGDE, Religieuse à l'Abbaye de la Celle-Roubaud, dans le Diocèse d'Aix.

XII. GUILLAUME DES PORCELLETS, IV<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues, la Vallée de Saint-Pierre, &c., s'allia avec *Ifoarde de Montauban*, fille de *Raymond*, & d'*Isabelle de Simiane*. Leurs enfants furent :

1. BERTRAND, qui suit;
2. ISOARDE, épouse de *Raffelin de Fos*;
3. NAVARRE, qui s'allia à *Audibert de Peruffole*, Chevalier;
4. Et SANCIE, Prieure de l'Abbaye de Moléges.

XIII. BERTRAND DES PORCELLETS, III<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues & de ses dépendances, &c., Gouverneur des Villes & Bailliages de Sisteron, Digne & Draguignan, fut choisi, par les Etats de Provence, pour aller traiter avec les Espagnols, qui défolioient cette Province. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Constance des Porcellets*, fille de *Hugues*, Seigneur de *Gildon*; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Castellane*, suivant une Charte du 10 Octobre 1375. Du premier lit il eut :

1. GUILLAUME, mort sans enfants.

Et du second vinrent :

2. RAYMOND, qui suit;
3. DRAGONET, rapporté après son aîné;
4. Et JACQUES, Chanoine Régulier de Saint-Augustin.

XIV. RAYMOND DES PORCELLETS, Seigneur de Fos, &c., s'est marié à *Béatrix de Méges*, dont :

Bertrand, mort sans enfants.

XIV. DRAGONET DES PORCELLETS, Seigneur

*Tome XVI.*

de Fos, Martigues & de ses dépendances, &c., s'allia avec *Catherine d'Arbaud*, fille de *Jacques*, dont :

1. BERTRAND, qui suit;
2. JACQUES, mort sans postérité;
3. Et CATHERINE, qui épousa *Jean le Maître*, Seigneur de *Mazaugues*.

XV. BERTRAND DES PORCELLETS, IV<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Fos, Martigues, &c., donna, en l'an 1422, du secours à la ville de *Marseille* assiégée, en levant des Troupes qu'il y conduisit. Il se maria, 1<sup>o</sup> le 21 Mai 1406, à *Englesone d'Aiguières*, fille de *Guillaume*; & 2<sup>o</sup> le 23 Mai 1410, à *Jeanne d'Arlatan*, fille de *Jean*, Grand Maître d'Hôtel de *René*, Roi de Sicile. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, Seigneur de Fos, qui s'est marié, en 1441, à *Henriette de Brancas*, issue des Seigneurs d'*Ojse*, & de laquelle il eut  
LOUIS, II<sup>o</sup> du nom, qui s'est marié à *Hélène d'Hugoleny*, dont une fille, morte en bas âge.

2. Et MARGUERITE-MARIE, qui épousa *Antoine Ruffo*, Seigneur de *Lamanon*.

Et du second lit vinrent :

3. PIERRE, qui suit;
4. Et JEAN, auteur de la seconde branche des Seigneurs de Fos, éteinte, dans le XVI<sup>e</sup> siècle, en la personne de *Robert des Porcellets*, qui ne laissa que cinq filles de *Catherine de Forbin*, qu'il avoit épousée en 1587.

XVI. PIERRE DE PORCELET, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de *Maillanne*, Fos, &c., conduisit, le 17 Juillet 1456, les Gentilshommes des *Ville & Vigerie* de *Beaucaire*, pour le service du Roi, à son Armée, & mourut en 1457. Il épousa, le 14 Octobre 1441, *Matheline de Guigonet*, qui lui porta en mariage la Terre de *Maillanne*. Elle étoit fille d'*Elzéar*, Seigneur de *Maillanne*. Il en eut

XVII. ANDRÉ DE PORCELET, Seigneur de *Maillanne*, &c., qui s'est marié, le 21 Décembre 1459, avec *Raymonde de Boche*, fille d'*Honorat*, & de *Thadée de Rippe*. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. HONORÉ, Gouverneur pour le Roi du Château de *Fourques*, qui s'est marié à *Catherine de Boudillon*, dont  
JEAN, mort sans enfants.

3. ANTOINE, qui épousa *Catherine de Gafi*. Il est décédé sans postérité;

4. JEANNE, alliée à *Jean Robert*, Seigneur d'Ormessagues;
5. HONORÉE, qui s'est mariée 1° à *François de Turpin*; & 2° à *Jean de l'Étang de Parade*;
6. MARGUERITE, qui épousa *Louis de Meyran*;
7. JEANNE, mariée, 1° le 30 Novembre 1503, à *Michel de Villette*, Ecuyer du Roi; & 2° à *Auger de Roquefeuil*, Vicomte de Convertis;
8. MARTHE, qui épousa *Thomas d'Albert*, Seigneur de Bouffargues, dont elle eut postérité. Voy. ALBERT de LUYNES;
9. Et CATHERINE, morte sans alliance.

XVIII. PIERRE DE PORCELET, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Maillanne, &c., fut Gouverneur des Villes, Châteaux & Vigueries de Beaucaire, de Saint-Esprit & de la Vernède. Il épousa *Marguerite de Piquet*, fille d'*Honoré*, & de *Jeanne de Lombard*. Leurs enfants furent :

1. HONORÉ, qui s'est marié à *Marguerite de Pontevès*, dont les descendants ont possédé la Terre de *Maillanne*, que le Roi érigea en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mars 1647, enregistrées en Mai suivant, en faveur de LOUIS-ANTOINE DE PORCELET, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre de Camp d'Infanterie, qui fut père, par *Madeleine d'Augier*, sa femme, de JEAN-ANTOINE, Marquis de Maillanne, & de LOUISE-THÉRÈSE DE PORCELET, qui devint héritière de sa branche, par la mort de son neveu LOUIS-JOSEPH. Elle épousa *Guy de Sainte-Maure*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Chauv. &c., dont elle eut postérité. Voy. SAINTE-MAURE. Les descendants de cette branche ont fait des alliances avec les Maisons de *Montcalm*, de *Grille*, de *Villages*, de *Bouc*, de *Laval*, de *Duranty*, de *Grillet de Briffac* & de *Simiane*;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ubaye*, qui s'est éteinte dans la personne de FRANÇOIS-JOSEPH DES PORCELLETS, Comte de Laudun, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui est mort à Zutphen, en Hollande. Il avoit épousé, par contrat du 9 Janvier 1668, *Marie-Roje de Cruffol d'Uzès*, dont il n'a pas eu d'enfants;
3. TANNEGUY, qui fut;
4. ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Valhey*, Barons du Saint-Empire, Souverains de *Morville*, &c., qui s'est éteinte dans ANDRÉ DES PORCELLETS, Seigneur de Maillanne, Maréchal de Barrois, qui s'est marié, en 1597, à *Elizabéth le Danois de Cernay*, dont il a eu :

1. N.... DES PORCELLETS, qui a épousé N.... de *Tornielle-Brionne*;

2. MARIE DES PORCELLETS DE MAILLANNE, qui épousa *Jacques-Nicolas de la Baume*, Comte de Saint-Amour, &c., Gouverneur de Dôle, dont des enfants. Voy. BAUME, ou BAULME-SAINT-AMOUR (LA);
3. Et FRANÇOISE DES PORCELLETS DE MAILLANNE, qui s'allia à *Jacques-Honorat de la Baume*, Comte de Suze, &c., dont postérité. Voy. BAUME-SUZE (LA).
5. PIERRE, dont le fils mourut sans postérité;
6. ANTOINE, Protonotaire du St.-Siège Apostolique & Chanoine de l'Eglise d'Arles;
7. SIBYLLE, qui épousa *Antoine de Roquefeuil*, Seigneur de Convertis;
8. FLEURIE, qui s'est mariée, en 1520, à *Claude de Grimoard de Beauvoir*, Baron du Roure, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, dont des enfants. Voy. BEAUVOIR DU ROURE-GRIMOARD;
9. Et LOUISE, qui épousa *Jean de Budos*, Baron de Portes, Colonel des Gens de pied au siège de Perpignan; elle en eut postérité. Voy. BUDOS (DE).

XIX. TANNEGUY DES PORCELLETS, Seigneur de Maillanne, du Luc & la Tour-d'Aigues, Gouverneur & Viguier de Ville, Château & Viguerie de Beaucaire, épousa, le 10 Avril 1552, *Jeanne de Pavée de Villeveille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Servas, & de *Secondine de Pellegrin*. Il en eut :

1. PIERRE, dont la postérité s'est éteinte dans son arrière-petit-fils,  
FRANÇOIS-LOUIS, qui a pris le titre de *Marquis de Maillanne*, & s'allia, 1° le 8 Juin 1684, à *Isabeau de Forbin-Soliers*, des Marquis de *Pont-à-Mouffon*; & 2° à *Louise de Meyran de Nans*, dont il n'eut point d'enfants; mais du premier lit vint, pour fille unique,  
FRANÇOISE, qui a épousé, par contrat du 6 Avril 1700, PAUL-JOSEPH DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillanne, ci-après.
2. JEAN, qui fut;
3. ETIENNE, Guidon des Chevaux-Légers;
4. TIMOTHÉE, mort sans postérité;
5. & 6. Et deux filles, mariées.

XX. JEAN DES PORCELLETS, Seigneur de Maillanne, Saint-Paul, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut Mestre de Camp & Colonel Général d'Infanterie du Régiment de Montmorency & d'un autre Régiment, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebustiers à pied & à cheval, puis Gouver-

neur de la Ville de Carcaſſonne, de celle d'Adge, du Fort de Breſcou, de la Citadelle de Villeſmur, &c.; l'un des 45 Gentilshommes choiſis pour être auprès de la perſonne d'HENRI III, pendant la Ligue, & Député des Etats du Languedoc vers S. M. Il épouſa, le 20 Juin 1607, *Sibylle de Serres*, fille de *Thomas*, & de *Marie de Labia*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, mort jeune à l'Armée Catholique, où il étoit avec le Duc de *Montmorency*, ſon couſin;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. & 4. Et deux autres garçons, morts en bas âge.

XXI. ANTOINE DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillanne, Seigneur de Saint-Paul, &c., Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de *Maillanne* par Commiſſion du 30 Août 1632, épouſa, 1<sup>o</sup> *Iſabelle de Marcel-Blain*, des Seigneurs du *Poët*, par contrat du 30 Août 1632; & 2<sup>o</sup> *Gabrielle de Gianis de la Roche*, morte ſans poſtérité. Du premier lit il eut, entr'autres enfants,

ARMAND-RENÉ, qui ſuit;  
 Et MARIE-SIBYLLE, qui épouſa *Henri-Marie de Villardi*, Seigneur de Quinſon.

XXII. ARMAND-RENÉ DES PORCELLETS, Chevalier, Marquis de Maillanne, Baron de Darboux, Seigneur de Saint-Paul, &c., filleul d'ARMAND, Prince de Conti, épouſa, le 10 Avril 1673, *Jeanne de Montdragon*, fille de *Paul*, & de *Marie de Martin*. Leurs enfants furent :

1. PAUL-JOSEPH, qui ſuit;
2. N.... DES PORCELLETS, décédé ſans poſtérité;
3. Et FRANÇOIS-LOUIS, né en 1686, Grand-Croix de l'Ordre de Malte & Commandeur de Lugan, Grand Veneur & premier Ecuyer du Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

XXIII. PAUL-JOSEPH DES PORCELLETS, Chevalier, qualifié *Marquis de Maillanne*, Baron de Darboux, Seigneur de St.-Paul & de Courthezon, épouſa, par contrat du 6 Avril 1700, FRANÇOISE DES PORCELLETS, fille unique de FRANÇOIS-LOUIS DES PORCELLETS & d'*Iſabeau de Forbin-Soliers*. De ce mariage font nés :

1. JOSEPH-FRANÇOIS-RENÉ, Marquis de Soliers;

2. JOSEPH-FRANÇOIS-AUGUSTE, Chevalier de Malte;

3. JOSEPH-LOUIS-GUILLAUME, qui ſuit;

4. MARIE-THÉRÈSE, veuve de *Jean-Augustin de Grille*, qui eſt mort Capitaine au Régiment des Gardes Françaiſes. Elle en a eu poſtérité. Voy. GRILLE;

Et quatre autres filles, dont deux font Religieuſes, & deux font mortes en bas âge.

XXIV. JOSEPH-LOUIS-GUILLAUME DES PORCELLETS, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie, en 1759, s'eſt marié à Beaucaire. Il a deux fils & deux filles, encore jeunes.

Les armes ſont : *d'or, au porcelet de ſable*.

PORCHER (LE), Ecuyers, Seigneurs de *Saint-Christophe*, en Normandie, Élection de Bayeux; Famille qui porte pour armes : *de gueules, à 2 faſces d'hermine*, & de laquelle étoit ISAAC LE PORCHER, Sieur de St.-Christophe, qui fut anobli en 1595.

PORCHER (LE) : *de... à 5 bandes de... & une bordure engrêlée*.

PORET. De cette Famille étoit JACQUES PORET, Chevalier, Seigneur de Bois-André, du Val & de la Challerie, en la Paroiſſe de la Carneille, Diocèſe de Sées, en Normandie, qui avoit épouſé *Marie-Madeleine Robillard*, dont il eut

JACQUES-JOSEPH PORET, Chevalier, Seigneur de Bois-André, du Val & de la Challerie, qui s'eſt marié, par contrat paſſé le 4 Février 1718, devant *Pierre Péan*, Notaire Royal au Bourg de Chantenay, avec *Anſelme-Hyacinthe d'Hardouin de la Girouardièrre*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de la Girouardièrre, &c., & de *Renée-Anſelme de Saint-Remy*. Ils eurent :

1. JACQUES-RENÉ-JOSEPH-HYACINTHE-CHARLES, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1719, Cornette au Régiment de Bellefond, Cavalerie, & Gentilhomme de Madame la Duchèſſe d'Orléans;
2. JACQUES-HENRI-ANSELME-JOSEPH-AUGUSTIN, né le 10 Février 1720, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & Commandant des Ecuries de M. le Duc d'Orléans;
3. CHARLOTTE-CÉCILE-JACQUETTE, née le 8 Août 1723;
4. Et JACQUETTE-HYACINTHE-MARIE-AGNÈS-FÉLICITÉ, née le 23 Janvier 1726.

Les armes : *d'azur, à trois glands d'or*.

\* PORHOËT, Pays compris dans la partie de la Bretagne appelée *Domnonée*, qui étoit possédée, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, par *Guethenoc*, Vicomte de *Rennes*, qui fit bâtir le Château de *Joffelin*, & en préféra le séjour à celui de *Château-rou*. Il mourut vers l'an 1046. *Guy*, dernier Vicomte de *Porhoët*, mourut, sans postérité, en 1307, & légua tous ses biens au Roi PHILIPPE le Bel. PHILIPPE DE VALOIS donna le Comté d'Alençon & *Porhoët* à CHARLES, son frère. *Pierre II* & *Robert*, Comte du Perche, son frère, échangèrent le Comté de *Porhoët* avec *Olivier de Clifson*, Connétable, qui leur céda la Baronnie de *Thuis*, en Normandie, & 2,000 liv. de rente sur la recette de Champagne. *Beatrix de Clifson*, fille aînée & héritière, épousa, en 1448, *Alain*, Vicomte de *Rohan*, VIII<sup>e</sup> du nom, qui fit rentrer le Comté de *Porhoët* dans la race de ses anciens possesseurs, d'où il a passé dans la Maison *Chabot*, au milieu du dernier siècle. Voy. CHABOT, en Poitou.

De l'ancienne & illustre Maison DE PORHOËT est sortie celle de *Rohan*. Un cadet de cette Maison, nommé ALAIN DE PORHOËT, eut en apanage une partie des Fiefs donnés en Angleterre à ses ancêtres par GUILLAUME le Conquérant. Il est connu, par les Généalogistes Anglais, sous le nom d'*Alain Souches*, ou la *Zouche*. Des Seigneurs de la *Zouche* sont sortis les Seigneurs de *Codnore* & la branche des Seigneurs de *Pitton*. — Pour la branche des Vicomtes de *Rohan*, elle a eu pour auteur *Alain I<sup>er</sup>*, quatrième fils d'*Eudon I<sup>er</sup>*, Vicomte de *Porhoët*. Voy. ROHAN.

PORLIER, Famille noble, qu'il ne faut pas confondre avec une autre du nom de *POLIER*, originaire du Rouergue, établie aujourd'hui à Lausanne, Canton de Berne, en Suisse, dont nous avons parlé précédemment, & que nous avions cru d'abord la même; mais celle-ci est une Famille différente: elle est originaire d'Ecouen, Seigneurie située dans la Vallée de Montmorency, qui a appartenu à l'ancienne & illustre Maison de ce nom, à laquelle les auteurs de cette Famille de *Porlier* se sont attachés. Elle est divisée en deux branches: l'une est établie aujourd'hui à Paris, & l'autre aux Isles Canaries, en Espagne.

I. JEAN PORLIER, dit *Pagnon*, qu'on doit

regarder comme l'auteur de cette Famille, & depuis lequel la filiation est suivie, s'attacha à la Maison du Duc de Montmorency, Seigneur d'Ecouen, père du dernier Connétable de ce nom; ce fut dans cette Maison qu'il fit connaissance avec Demoiselle *Généviève de Braque*, noble d'extraction, née entre 1538 & 1540, & qu'il épousa en 1556 ou 1557. Il en eut, entr'autres enfants,

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEANNE, née le 17 Juin 1586; mais dont on ignore la destinée.

II. PIERRE PORLIER, dit *Pagnon*, né le 3 Mars 1558, s'attacha, comme son père, à la Maison de Montmorency, & se maria jeune, vers 1580 ou 1585, avec *Jeanne le Breton*, dont vinrent plusieurs enfants, entr'autres:

1. JEAN, qui suit;
2. Noble VINCENT, Conseiller du Roi & Receveur Général des Finances en la Généralité d'Auvergne, charge qu'il exerçoit en 1629, comme il se voit par le contrat de mariage de FRANÇOIS PORLIER, son neveu, Ecuyer, Seigneur de Piedefter, auquel il assista. Il s'établit à Riom, en Auvergne, & fit branche;
3. Et MATHIEU, baptisé en la Paroisse d'Ecouen le 5 Avril 1615, dit dans l'acte fils de PIERRE PORLIER & de *Jeanne le Breton*.

III. JEAN PORLIER, II<sup>e</sup> du nom, né vers 1585, fut nommé, par Lettres d'Henri, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, premier Lieutenant de la Connétable & Maréchaussée de France le 6 Mai 1610; pourvu de cette charge par Lettres Patentes de LOUIS XIII le 2 Juin suivant, & reçu au Siège de la Table de Marbre du Palais à Paris le 2 Juillet de la même année; il est dit dans le contrat de mariage de son fils, *défunt noble homme, Conseiller du Roi*, &c. Il avoit épousé *Anne Bourdin*, issue d'une Famille des plus notables de la Ville de Paris, & de laquelle il eut

IV. FRANÇOIS PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Piedefter, Conseiller du Roi, Contrôleur Général, Triennal & Provincial des Gabelles en Berry, qui fut élu Echevin de la Ville de Bourges le 29 Juin 1634, & continué le 29 Juin 1635: c'est ce qui est constaté par les Certificats du Sieur Clerjault, Secrétaire Greffier de la Maison de Ville de Bourges, dûment signés, scellés & légalisés par les Maire & Echevins de cette Ville, délivrés le 10 Juillet 1776; il en est aussi fait mention dans l'Arrêt de maintenue du 13 Août 1668, dont



il fera parlé ci-après. Ses armes font inscrites sur le Registre en parchemin relié en velours vert, déposé aux Archives de ladite Ville, fol. 138, & dans le Livre intitulé : *Priviléges de la Ville de Bourges & confirmation d'iceux*. Ledit FRANÇOIS PORLIER mourut Secrétaire du Roi. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Jacques Bruneau & Etienne Gerbault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 27 Mai 1629, *Catherine de Paris*, fille d'*Antoine*, Echevin de la Ville de Paris & Procureur en la Chambre des Comptes, & de Dame *Claude Poignant*. De ce mariage vint :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et JEAN, auteur de la branche, établie aux Isles Canaries, en Espagne, rapportée ci-après.

V. FRANÇOIS PORLIER, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiègne, près de N.-D.-des-Anges, né & baptisé le 7 Mai 1630, en la Paroisse de St.-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, Conseiller & Secrétaire des Commandements de S. A. S. CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Comte de Saint-Paul, épousa, par contrat passé le 8 Novembre 1665, devant le *Semellier & Sejournant*, Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Catherine de Canto*, veuve de *Nicolas Tabouret*, Sieur de la Buffière, Conseiller Secrétaire du Roi. Elle mourut à Paris, & fut inhumée en la Paroisse de Saint-Sulpice le 16 Avril 1707. Sur la production de ses titres devant les Commissaires Généraux, FRANÇOIS PORLIER, 11<sup>e</sup> du nom, fut maintenu, lui, ses enfants, successeurs & postérité, nés & à naître en légitime mariage, en la possession de prendre la qualité de *Noble & d'Ecuyer*, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, tenu à Saint-Germain-en-Laye le 13 Août 1668. Il décéda le 26 Février 1715, âgé de 85 ans, & fut inhumé le 27 à Saint-Sulpice, sa Paroisse. De son mariage il a laité :

1. PHILIPPE-AUGUSTE, qui suit ;
2. CHRISTOPHE-AUGUSTE, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse le 2 Août 1699, & dont on ne fait rien de plus ;
3. Et ANNE-GENEVIÈVE, baptisée en la Paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris le 28 Novembre 1666, & qui s'est mariée, à Saint-Sulpice, le 30 Avril 1697, avec *Bernard Dumas*, Ecuyer, alors premier Brigadier de la première Compagnie des Moutquetaires, depuis Chevalier de Saint-Louis, premier Maréchal des Logis de ladite Compagnie & Maître de Camp de Cavalerie.

VI. PHILIPPE-AUGUSTE PORLIER, Ecuyer, Seigneur de Compiègne & de Milleraie, fut aussi maintenu dans sa noblesse le 30 Juillet 1705, & enterré à Saint-Sulpice le 9 Novembre 1733. Il avoit épousé, suivant son extrait mortuaire, *Sufanne de Fardouil*, qu'il laissa veuve avec quatre enfants, faveur :

1. PHILIPPE-AUGUSTE, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Compiègne & de Milleraie, baptisé, le 24 Mars 1703, à Saint-Sulpice, Capitaine de Cavalerie ;
2. JACQUES-CHARLES, Ecuyer, aussi baptisé à Saint-Sulpice le 4 Mai 1704 ;
3. MARIE-CLAIRE, baptisée à Saint-Nicolas-des-Champs le 10 Février 1702, & qui s'est mariée, en la Paroisse de Saint-Sulpice, le 28 Septembre 1751, avec *Alphonse-Théodore de Riencourt*, Chevalier, Comte d'Orival, Brigadier des Armées du Roi, d'une des plus anciennes & illustres Maisons de Picardie. Voy. RIENCOURT (DE) ;
4. Et ANNE-CLAUDE, baptisée à Saint-Sulpice le 26 Mars 1707.

#### BRANCHE

établie aux Isles Canaries, en Espagne.

V. JEAN PORLIER, Ecuyer (second fils de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Piedefier, & de *Catherine de Paris*), reprit le surnom de *Pagnon*, qu'avoit porté ses ancêtres, & se maria, en 1664, avec *Marie du Ruth*, née & baptisée à Sarcelles le 1<sup>er</sup> Octobre 1644, fille légitime de *Claude du Ruth* & de Dame *Marie Guibillon*. Il en eut :

1. JEAN, dit *Pagnon*, baptisé sous ce nom le 17 Octobre 1667, mort sans postérité, car on ne trouve pas qu'il ait été marié ;
2. Et ETIENNE, qui suit.

VI. ETIENNE PORLIER-PAGNON, Ecuyer, né le 7 Mai 1682, nommé, en 1709, par LOUIS XIV, Consul Général de France dans les Isles Canaries, fut décoré, par ce Monarque, en 1723, de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare, en considération de ses services, & remplit les fonctions de sa charge avec distinction jusqu'à la mort, arrivée en 1739. Il avoit épousé, le 6 Décembre 1706, à la Laguna, Ville située aux Isles Canaries, *Dona Rita de la Luz-Sopranis*, fille légitime du Capitaine *Don Jean de la Luz* & de *Dona Jacobine de la Haya de Sopranis*, Familles très-distinguées par leur ancienne noblesse & les places qu'elles occupent, soit en Espagne, soit dans ces Isles Canaries. De ce mariage sont issus :

1. Don JEAN-ANTOINE, qui fut ;
2. Don ETIENNE, né le 1<sup>er</sup> Avril 1713, mort, sans postérité, à la Havane, en Amérique;
3. Don JOSEPH, né le 25 Novembre 1717, qui entra dans le service de la Marine, devint Capitaine de Frégate, fut blessé, en 1762, au siège de la Havane, dans un combat donné contre les Anglais, & mourut de ses blessures. Il avoit épousé, à la Havane, en 1748 ou 1749, *Dona Francisca de Sequeira*, de laquelle il a laissé :

1. *Dona THÉRÉSA*, mariée à Don *Joséph Manuel de Villena*, Lieutenant de Frégate de la Flotte Royale ;
  2. Et *Dona MARIA*, mariée avec le Comte de la *Punillas*, de la Ville de la Havane.
4. Don ANTOINE, rapporté après son aîné ;
  5. *Dona MARIA*, née le 10 Décembre 1707, mariée à Don *Louis-Benoît de Lugo*, Marquis de la Florida, fils de Don *Laurent de Lugo*, Marquis de la Florida, & de *Dona Helvira de Hoyo*, de la Villa de la Orotava, en l'Isle de Ténériffe, où cette Famille est une des plus anciennes & des plus distinguées. Il y a beaucoup d'enfants de ce mariage ;
  6. Et *Dona PHILIPPA*, née le 10 Février 1710, mariée, en 1733, avec Don *Pierre de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova-del-Pra-do, fils légitime de Don *Alonso de Nava & Grimont*, Marquis de Villanova, & de *Dona Catherina d'Aguiar*, de la Ville de la Laguna, d'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de ces Isles, dont beaucoup d'enfants.

VII. Don JEAN-ANTOINE PORLIER, Chevalier, né le 19 Décembre 1711, fut, après la mort de son père, nommé par feu Louis XV, son Consul Général aux Isles Canaries; mais étant censé né sujet du Roi d'Espagne, comme issu d'une mère Espagnole, qui lui avoit laissé des substitutions considérables, dont il jouissoit, il ne put obtenir de S. M. Catholique, la permission d'occuper la place de Consul de France aux Isles Canaries. En conséquence il fut obligé de refuser cet emploi, & le Roi de France, en 1744, l'a décoré de la Croix de l'Ordre de Saint-Lazare & de N.-D. du Mont-Carmel, qu'il porte, avec l'agrément du Roi d'Espagne. Il est Régidor & Capitaine Général des Milices aux Isles Canaries. Il s'est marié avec *Dona Jeanne de Castilla-Bandama-Alarcon & Monteverde*, unique héritière des biens de l'illustre Maison de *los Castillas*, aux Isles Canaries, & de laquelle il a trois enfants.

VII. Don ANTOINE PORLIER, Chevalier, né le 16 Avril 1722 (frère puîné du précédent), nommé Président en l'Audience Royale de Charcas, au Royaume du Pérou, par Lettres Patentes de S. M. C., du 30 Avril 1765, puis Procureur Général au Conseil Royal de Lima, par Lettres du 7 Décembre 1766, & enfin Procureur Général du Conseil Suprême des Indes, séant à Madrid, par Lettres Patentes du 17 Juillet 1775, a épousé, en 1765, dans la Province de Mojo, au Royaume du Pérou, *Dona Maria-Josepha de Aseguieta*, fille légitime de Don *Jean-Manuel de Aseguieta*, de la Ville de la Garda, Province d'Alava, Gouverneur de la Ville de Salta, Province de Tucuman, au Royaume du Pérou, & de *Dona Josepha d'Iribaren*, Familles des plus nobles, des plus anciennes & des plus considérables du Pays. De leur mariage sont issus :

1. Don ETIENNE, Chevalier, né le 4 Décembre 1768, à la Ville de la Plata, Province de Charcas ;
2. Don ROZENDO-JOSEPH, né le 1<sup>er</sup> Mars 1771 ;
3. Et Don ANTOINE-DOMINIQUE, né le 12 Mai 1772.

La branche de PORLIER, Seigneurs de Compiegne, établie à Paris, porte pour armes : *d'azur, à 2 hures de sanglier affrontées d'or, allumées d'argent; accompagnées en chef d'un croissant d'argent, & en pointe d'un massacre de cerf d'or*. Elles sont expliquées à peu près de même dans l'Arrêt de maintenue du 13 Août 1668 & dans les Certificats délivrés par le Sieur Clerjault, Secrétaire Greffier de la Maison de Ville de Bourges. — La branche établie aux Isles Canaries, en Espagne, porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion accroupi d'or, couronné du même, qui est de LA LUZ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur, qui est de LA HAYA-SOPRANIS; & sur le tout : de PORLIER, comme ci-dessus*.

(Généalogie dressée sur titres originaux & autres papiers en bonne forme, pour la branche établie à Paris, & pour celle établie en Espagne, d'après les extraits baptismaires, de mariages & autres pièces, légalisées & certifiées à Madrid, le tout à nous communiqué).

PORLIER. Depuis l'impression de l'article POLIER & de celui qui précède, nous avons appris qu'il y a encore une Famille PORLIER

qui se dit descendre de POLIER, appelée, par corruption, PORLIER, & de laquelle étoit PIERRE PORLIER, ou POLIER, Ecuyer, Seigneur de Goupillières, Maître des Comptes en 1720, auquel le Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem envoya la Croix de Malte, en récompense des services importants qu'il rendit à cet Ordre. Cette branche a porté, par alliance, pour armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or, surmontée d'une triangle d'argent, chargée de 3 hermines de sable, & 3 hures de sanglier d'or en chef*; mais elle les a quittées pour prendre celles de la Famille Polier. Voyez POLIER.

\* PORQUEROLLES, Isle dans le Golfe de Marseille, que le Roi donna à *Henri-François-Alphonse d'Ornano*. *Marguerite de Raymond*, sa veuve, la vendit à *Mathieu Molé*, Chevalier de Malte & Chef d'Escadre, mort le 23 Août 1658, qui en fit don à *François*, son frère, lequel en obtint l'érection en *Marquisat*, par Lettres de Novembre 1658; celui-ci le laissa à *Jean Molé*, 11<sup>e</sup> du nom, Maître des Requêtes, qui est mort le 25 Septembre 1723. Sa fille unique, *Elisabeth Molé*, Dame de *Porquerolles*, porta cette Terre, en 1717, à *Joseph-Michel-Nicolas Sublet de Heudicourt*, dit le *Marquis de Lenoncourt*, son mari, duquel elle a eu postérité. VOYEZ MOLÉ & SUBLET DE HEUDICOURT.

PORRADE, Famille noble, originaire de Gènes, établie à Marseille, & dont étoit PIERRE DE PORRADE, Chevalier, qui épousa, en 1670, *Françoise de Mene de Campagne*, dont il a eu :

1. N.... DE PORRADE, qui vit sans alliance;
2. CATHERINE, qui s'allia, par contrat du 23 Avril 1695, à *Pierre le Maître*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Brosses, Beaumont, &c., dont des enfants. Voyez MAISTRE, ou MAITRE (LE);
3. Et N.... DE PORRADE, qui épousa, le 21 Septembre 1723, *Gaspard de Candolle*, dont elle fut la seconde femme, & eut postérité. Voy. CANDOLLE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chevron coufu d'azur, chargé de 6 étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un porreau au naturel; au chef d'or, chargé d'une aigle issante de sable; aux 2 & 3 DE SPINOLA, qui est : d'or, à une fasce échiquée*

*tée d'argent & de gueules de 3 tires, surmontée d'une espile, ou robinet, en forme de fleur de lis de gueules, fichée dans la fasce; & fur le tout : d'azur, au lion d'or, surmonté de 3 étoiles du même, rangées en chef.* (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 11, p. 252.)

PORRE, Famille de la même Province, dont les armes font : *d'argent, au chevron de sable; à deux étoiles d'azur en chef, & un coq de gueules en pointe.*

PORRI, ou PORRY, aussi en Provence, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'hermines.*

PORRIÈRES. Voy. POURRIÈRES.

PORT (DU), Famille originaire de Savoie, qui pourroit bien être la même que celle de DU PORT DE LORIOU, & dont il est fait mention dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. 11, pag. 254. Elle a possédé dans le Duché de Savoie des Fiefs considérables & exercé les charges de Conseiller d'Etat, de Juge Mage & de Sénateur à Chambéry dans le XV<sup>e</sup> siècle. Le premier qui se transplanta en France est

JEAN DU PORT, Ecuyer, qui s'est marié à Verey, près de Pont-de-Beauvoisin.

FRANÇOIS DU PORT, Seigneur de la Vignolle, un de ses descendants au cinquième degré, a été maintenu dans sa Noblesse, par les Commissaires du Roi, le 13 Décembre 1667.

Cette Famille subsiste présentement dans JEAN-LOUIS-JOSEPH-DONIN & FRANÇOIS-ISIDORE, Officiers des Vaisseaux du Roi; dans JOSEPH-ANTOINE-ALEXANDRE; ELISABETH-ALEXANDRE-HENRIETTE, qui fut reçue à Saint-Cyr sur les preuves de sa noblesse, & MARGUERITE-JOSÈPHE, encore jeune.

Les armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces; à la fasce d'argent, brochante sur le tout.*

PORT DE LORIOU (DU), Famille de Franche-Comté, aussi originaire de Savoie, & de laquelle étoit N.... DU PORT DE COURT, Vice-Amiral des Armées Navales du Roi & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, mort en 1753, qui a commandé la Flotte combinée de France & d'Espagne devant Toulon. Le Marquis de LorioU, son neveu, a un fils, nommé ALEXANDRE-MARIE-

ELISÉE DU PORT, Comte de *Loriol*, qui est marié. Voy. \* LORIOU, en Bresse.

PORTAIL, Famille originaire de la Ville du Mans. Ce nom, dit M. l'abbé d'Estrées dans son *Mémorial* de 1754, a été introduit dans le Parlement dès l'an 1585, par PAUL PORTAIL, ci-après.

I. ANTOINE PORTAIL, Ecuyer, épousa *Jacqueline de Prime*, & en eut :

1. PAUL, qui suit;
2. ANTOINE, auteur de la deuxième branche, rapportée ci-après;
3. Et ADRIEN, auteur de la troisième, mentionnée à son rang.

II. PAUL PORTAIL, 1<sup>er</sup> du nom, fut pourvu d'une charge de Conseiller en la Cour du Parlement le 1<sup>er</sup> Octobre 1585, & fut reçu au mois de Novembre suivant. Il épousa *Justine le Pileur*, fille de *Thomas*, Seigneur de Chatou, & de *Justine le Livres*. Il en eut

III. PAUL PORTAIL, II<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement de Paris le 23 Mars 1623, qui s'est marié à N.... *le Bosfu*, de laquelle il eut :

1. PAUL, qui suit;
2. Et LOUIS, Conseiller en la Cour des Aides, qui fut père de

N.... PORTAIL, Sieur de Chainersaison, Trésorier de France à Tours, qui s'est marié à N.... *Neveu*, dont il eut :

Trois garçons: l'aîné fut aussi Trésorier de France à Tours, & les deux autres Ecclésiastiques;

Et HÉLÈNE, qui s'est mariée à *François de Mondragon*, dont des enfants.

IV. PAUL PORTAIL, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chatou, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1661, mourut Conseiller en la Grand'Chambre. Il avoit épousé N.... *de Barbezères de Chemeraut*, dont vinrent :

1. N.... PORTAIL, Capitaine-Lieutenant de la Gendarmerie, qui est mort à la bataille d'Hochstaedt;
2. PAUL-FRANÇOIS, non marié en 1719;
3. MARIE-ANNE, qui épousa, en 1698, *Imbert de Luzy de Pélissac*, Marquis de Coufan, en Forez, &c., dont plusieurs enfants. Voy. LUZY;
4. AGNÈS-PAULINE, qui s'est mariée à *Nicolas de Machat de Pompadour*, Colonel; elle est morte, sans enfants, le 3 Février 1732, à 87 ans;

Et quatre autres filles, Religieuses.

## DEUXIÈME BRANCHE.

II. ANTOINE PORTAIL, II<sup>e</sup> du nom (second fils d'ANTOINE 1<sup>er</sup>, & de *Jacqueline de Prime*), fut Procureur du Roi au Présidial & en la Sénéchaussée du Mans, & mourut en 1627. Il avoit épousé *Marie de Courvoisier*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ANTOINE, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi le 26 Juin 1637, & honoraire le 8 Août 1657;
3. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Claude d'Epinoy*, Maître des Requêtes.

III. FRANÇOIS PORTAIL, Conseiller au Châtelet, puis Maître des Comptes, épousa *Anne Hotman*, fille de *Timoléon*, Seigneur de Fontenay, Trésorier de France, & de *Marie Marcel de Bouqueval*. Ils eurent

IV. ANTOINE PORTAIL, III<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1657, mort Conseiller d'honneur le 10 Juin 1713, âgé de 82 ans, qui avoit épousé, le 20 Février 1662, *Marie-Madeleine le Nain*, fille de *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Beaumont & de Tillemont, Maître des Requêtes, & de *Marie le Ragois de Tignonville*. Il en eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEAN-CHARLES, Prêtre de l'Oratoire, puis Chanoine de N.-D. de Paris en Novembre 1724, Prieur Commandataire de S<sup>te</sup>-Catherine du Val-des-Ecoliers, qui mourut le 28 Mai 1739, dans la 63<sup>e</sup> année;
3. MADELEINE, mariée, le 27 Mai 1682, à *Philippe Charpentier*, Conseiller au Parlement, mort en 1694, ayant eu des enfants. Voy. CHARPENTIER;
4. Et une fille, morte sans alliance.

V. ANTOINE PORTAIL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vaudreuil & de Chatou, près de Paris, né le 18 Mars 1674, Avocat du Roi au Châtelet en 1694, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Janvier 1697, Avocat Général le 9 Janvier 1698, Président à Mortier le 20 Mai 1707, Premier Président le 24 Septembre 1724 & installé le 13 Novembre suivant; fut reçu l'un des Quarante de l'Académie Française le 28 Décembre de ladite année, & mourut le 3 Mai 1736. Il avoit épousé, le 28 Avril 1699, *Rose-Madeleine Rose*, fille de *Louis*, Seigneur de Coye & de Vaudreuil, Conseiller au Parlement de Metz & Secrétaire du Cabinet du Roi, & de *Ma-*

*deleine-Louise de Bailleul* (a). Leurs enfants furent :

1. ANTOINE-NICOLAS, né le 17 Juillet 1702, Conseiller au Parlement de Paris en 1722, Commissaire aux Requêtes du Palais le 18 Décembre suivant, mort de la petite vérole, non marié, le 20 Juin 1723;
2. JEAN-LOUIS, qui fuit;
3. LOUISE-MADELEINE-ANTOINETTE, née le 15 Juillet 1701, qui s'est mariée, par contrat des 22 & 25 Février 1722, & de l'agrément du Roi, auquel elle fut présentée au mois de Juillet suivant, à *Vidor-Pierre-François de Riquet*, Comte de Caraman, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, mort à Paris le 21 Avril 1760, ayant eu des enfants. Voy. RIQUET, ou RIQUET;
4. Et NICOLE-MARIE, née le 19 Juin 1704; morte.

VI. JEAN-LOUIS PORTAIL, Seigneur de Vaudreuil, en Normandie, Baron de Bouillé, au Maine, Seigneur engagiste du Domaine de Carentan, &c., né le 26 Novembre 1705, fut d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, ensuite Conseiller au Parlement de Paris & Commissaire aux Requêtes du Palais le 5 Juillet 1725 & Président à Mortier le 28 Août 1726, dont il s'est démis en Avril 1747. Il avoit épousé, le 15 Mai 1732, *Marthe-Antoinette Aubery de Vatan*, Dame de Bouillé, née le 13 Mai 1720, fille de *Félix Aubery*, Marquis de Vatan, mort Conseiller d'Etat & Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, & de *Thérèse Fontaine*, sa première femme. De ce mariage font issues :

Une fille, morte le 2 Janvier 1738, âgée de 3 ans;

Et MARIE-JEANNE-ANTOINETTE, née le 9 Mai 1738, qui s'est mariée, le 20 Mai 1755, à

(a) Tante paternelle du dernier Président à Mortier du nom de BAILLEUL, & dont le père, l'aïeul & le bifaiéal avoient successivement possédé la même charge depuis l'an 1627. Etant veuve de *Louis Rofe*, Seigneur de Coye, qu'elle avoit épousé en Mars 1681, & qui mourut le 25 Mars 1688, elle épousa, en secondes noces, *Jean Aubery*, Marquis de Vatan, Conseiller au Grand Conseil, dont elle eut, entr'autres enfants, *Félix Aubery*, Marquis de Vatan, qui est mort Prévôt des Marchands de la Ville de Paris; ainsi celui-ci étoit frère utérin de *Rofe-Madeleine Rofe*, veuve d'ANTOINE PORTAIL, Premier Président du Parlement de Paris, & les enfants, qu'ils ont laissés, de part & d'autre, font cousins germains. Voy. AUBERY DE VATAN.

Tome XVI.

*Louis-Gabriel de Conflans d'Armentières*, Maréchal de Camp en 1770, dont postérité. Voy. BRIENNE, branche des Seigneurs de *Saint-Remy*, &c.

### TROISIÈME BRANCHE.

II. ADRIEN PORTAIL (troisième fils d'ANTOINE I<sup>er</sup>, & de *Jacqueline de Prime*), Seigneur de Frefneau, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1598, mourut le 13 Décembre 1636, âgé de 70 ans, & fut inhumé à St.-Jean-en-Grève. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne de Remy*; & 2<sup>o</sup> *Claude Amariton*, dont

III. FRANÇOIS PORTAIL, Secrétaire du Roi le 9 Février 1668 & son Maître d'Hôtel, qui mourut en 1679. Il avoit épousé *Hélène de Mafparault*, fille de *Gabriel*, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marthe Thomas*. De ce mariage il eut :

FRANÇOIS, tué à Candie, sans enfants;  
Et GABRIEL, qui fuit.

IV. GABRIEL PORTAIL, Conseiller au Parlement de Metz, puis au Parlement de Paris le 15 Janvier 1681, mourut en 1693. Il avoit épousé *Elisabeth-Catherine le Clerc de Lesseville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Thun, &c., Conseiller au même Parlement, & de *Elisabeth de Moucy*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-GABRIEL, qui fuit;
2. Et MARGUERITE-ELISABETH, mariée à *Pierre-Marie-Christophe Ragot de la Courdraye*, Conseiller en la Cour des Aides, dont un fils.

V. LOUIS-GABRIEL PORTAIL, Seigneur de Frefneau & de Grandval, épousa, 1<sup>o</sup> *Marie-Anne Picques*, fille de *Jacques*, Conseiller en la Cour des Aides, & de N.... *le Moine*; & 2<sup>o</sup> *Edmée-Mathurine le Jariel de Forges*, fille de *Jean-Baptiste*, Conseiller en la dite Cour des Aides. Il a eu de ce second mariage :

CLAUDE-MATHURIN, qui fuit;

Et MARIE, née en 1718, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Joseph Joly de Béry*, Président en la Chambre des Comptes de Dijon; elle est morte, en 1764, s'étant mariée en secondes noces.

VI. CLAUDE-MATHURIN PORTAIL, Maître des Comptes à Paris le 28 Février 1742, a épousé, le 23 Octobre 1741, *Edmée Payen*, fille de *Charles-Paul Payen*, Maître des Comptes, & de *Marie-Anne-Elisabeth de Forges*. Il en a eu :

L



1. EDMÉE-LOUISE, qui s'est mariée, le 19 Février 1761, à *Charles-François Pajot*, Seigneur de Juvify, Receveur Général des Finances d'Alençon, dont elle a été la seconde femme. Voy. PAJOT, *seconde branche*; Et N.... PORTAIL, qui a épousé, en 1770, N.... de Gajfel.

Les armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la vache d'argent brochante, accollée, clarinée, accornée & membrée d'or, couronnée de gueules.*

PORTAIL : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 têtes de léopard d'argent.*

PORTAIL (DU), en Normandie : Famille dont étoit FRANÇOISE DU PORTAIL D'APREMONT, née le 4 Avril 1674, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé que Remy du PORTAIL, Seigneur d'Apremont, & Antoinette de Farville, son épouse, qui vivoient en 1528, étoient ses cinquièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes de léopard d'argent.*

\* PORTE (DE LA), Terre qui appartenait à une branche cadette de la Maison de Prunelé, & que Diane de Prunelé, Dame de la Porte & d'Autruy, vendit à François le Secq, Secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. Voy. PRUNELÉ.

PORTE (DE LA), Famille de Paris, très-ancienne, comme on peut le voir dans M. du Tillet, p. 32, année 1260, où il est dit que JEAN DE LA PORTE étoit Conseiller au Parlement de Paris, & dans les siècles suivants il y en a encore eu plusieurs autres de cette Famille.

CHARLES DE LA PORTE, qui étoit Maître d'Hôtel du Roi HENRI IV & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, eut pour fils,

HENRI DE LA PORTE, Chevalier, Seigneur de Chevroche, Prédaiſy, Carnelly, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & de la Venerie des Toiles, des Chasses de S. M., lequel épousa N.... de Souffo-Barbé, & en eut

ELISABETH, qui s'est mariée, par contrat du 28 Janvier 1642, à *Joseph du Motet*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Arthé, &c., dont elle eut des enfants. Voy. MOTET, ou MOTTET (DU).

Cette Famille porte pour armes : *de gueules, au portail d'or, & a été maintenue dans*

la Noblesse par sentence de l'Élection de Troyes du 21 Juin 1634, obtenue par HENRI DE LA PORTE, père de ladite ELISABETH. Il y a à Paris plusieurs tombeaux & armoiries de cette Famille, & notamment aux Églises de St.-Jean-en-Grève & des Saints-Innocents.

PORTE (DE LA), Famille dont il est parlé dans l'Armorial de France, tome I<sup>er</sup>, & dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, & coupé d'azur à une tour d'argent.*

PORTE (DE LA), Famille qui porte pour armes : *d'azur, au château d'argent, flanqué de 2 tours du même, crénelées de sable.*

PORTE DE L'ARTAUDIÈRE (DE LA), en Dauphiné : *de gueules, à la croix d'or.*

PORTE DE LISSAC (DE LA), en Limousin. La filiation suivie de cette Famille, suivant les preuves faites par le Juge d'armes de France, ne remonte dans l'Arm. génér. de France, reg. II, part. II, qu'à

1. Noble ARNAUD DE LA PORTE, Sieur de la Rétaudie, vivant le 11 Mai 1538, & qui mourut avant le 20 Septembre 1540. Il laissa pour enfants :

1. JEAN, qui suit;
2. BERNARD, Ecuyer, Seigneur de Puymège, vivant en 1556;
3. Et FRANÇOIS, vivant en 1551.

II. JEAN DE LA PORTE, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, homme d'armes de la Compagnie du Roi de Navarre, comparut en cette qualité à la montre qui fut faite de cette Compagnie le 31 Janvier 1557. Il fit son testament le 6 Mars 1551, & déclara qu'étant sur le point d'aller à la guerre pour le service du Roi, son intention étoit, en cas qu'il y mourut, que son corps fut enterré dans l'Église Paroissiale de Lissac; fit différents legs à ses enfants, & après eux & leurs descendants, il substitua ses biens à FRANÇOIS DE LA PORTE, son frère. Il avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1545, noble *Philippe du Puis*, seigneur de noble *Guillaume du Puis*, Seigneur de la Jarthe, en Périgord. Elle étoit veuve avant le 9 Septembre 1568, & eut de son mariage :

1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, qui fut institué héritier par le testament de son père; fit aussi le sien le 9 Septembre 1568, & mourut sans enfants;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. JOACHIM, vivant en 1568;

4. GABRIEL, qui fut présent au mariage de FRANÇOIS DE LA PORTE, son frère, en 1578, & fit son testament le 16 Mai 1587;
5. PHILIPPE, veuve, 1<sup>e</sup> en 1568, d'*Etienne de Garrigon*, Procureur du Roi à Brive; & 2<sup>e</sup> en 1614, de *Pierre de Pechigela*;
6. Et SUSANNE, légataire de GUILLAUME & de GABRIEL, ses frères, en 1508 & 1587.

III. FRANÇOIS DE LA PORTE, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, obtint, le 6 Mai 1580, du Seigneur de Chouppes, Lieutenant Général de la Vicomté de Turenne, une Commission pour lever 20 Arquebustiers à cheval, avec 6 Cuirassiers, pour les commander & leur faire tenir garnison en sa maison de *la Porte*, afin de s'opposer aux courses, voleries & incurions qui se commettoient dans la Vicomté de Turenne & Pays circonvoisins, à la ruine du pauvre peuple; il mourut avant le 16 Mai 1587. Il avoit épousé, par accord du 16 Février 1578, *Jacquette de Prouilhac*, fille de noble *Jean de Prouilhac*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Chauffac & Palisse, dont entr'autres enfants :

1. ARMAND, qui fut;
2. CATHERINE, nommée dans le testament de GABRIEL DE LA PORTE, son oncle;
3. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat du 6 Février 1604, à noble *Pierre de Giscard*, Seigneur de Clavières.

IV. ARMAND DE LA PORTE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie & de Palisse, fut institué héritier par le testament de GABRIEL DE LA PORTE, son oncle. Pour prouver la considération où il étoit dans sa Province & le cas qu'on faisoit de ses services, on rapporte une Lettre, qui lui fut écrite par le Vicomte de Pompadour, Lieutenant Général du Haut & Bas-Limousin, par laquelle il le pria de venir le joindre, pour le service du Roi, à Sarazet, en Périgord, où il fera, avec son équipage d'armes & de chevaux, & le plus d'amis qu'il pourra rassembler, même des Mousquetaires à cheval, afin de prendre part à l'honneur qu'il y aura à acquérir. Il avoit épousé, par contrat du 8 Octobre 1601, *Louise Meynard*, fille de noble *Joseph*, Seigneur de Chauffenejou, de Clairfage, &c., & de *Marie de Beaupeil-Saint-Anlaire*. Il testa conjointement avec elle le 22 Mai 1641, & étoit mort avant le 21 Mai 1644. Leurs enfants furent :

1. JOSEPH, qui fut;

2. GABRIEL, Prêtre & Curé de Chavagnac en 1655;
3. MARIE, alliée, avant le 22 Mai 1641, à *Jacques Ejsclafier*, Greffier du Domaine de la Vicomté de Turenne;
4. Et FRANÇOISE, qui épousa, en 1641, noble *Mathieu d'Ambert*, Sieur de Sécilhac.

V. JOSEPH DE LA PORTE, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie, épousa, par contrat du 2 Octobre 1633, *Anne de Malcap*, fille de noble *Bertrand*, Seigneur de Vierval, & de *Françoise Phélip de Saint-Viance*. Leurs enfants furent :

1. ARMAND, qui fut;
2. JACQUES, Sieur de Landal, Prêtre en 1684;
3. FRANÇOIS, baptisé le 17 Juin 1637, reçu Chevalier de Malte: ses preuves furent faites le 2 Mars 1657;

Et plusieurs filles, vivantes en 1660.

VI. ARMAND DE LA PORTE, 2<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Palisse & de la Rétaudie, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de pied Français, dans le Régiment de Picardie, par Commission du 18 Décembre 1674, & Commandant, en la même année, conjointement avec *Charles Phélip de Saint-Viance*, la Noblesse du haut & bas Pays d'Auvergne, qui avoit été convoquée pour le service du Roi; fut maintenu dans la qualité de *Noble & d'Ecuyer*, par Arrêt du Conseil, rendu contradictoirement le 18 Juin 1668, & vivoit encore le 10 Mai 1685. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1655, *Clémence de Léonard de Moriottes*, fille d'*Etienne de Léonard*, Ecuyer, Seigneur de Moriottes, & de *Clémence de Cognac*, tante de *Daniel de Cognac*, Archevêque d'Aix & Prélat-Commandeur des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH, qui fut;
2. JACQUES, Sieur du Coudol, Prêtre;
3. FRANÇOISE, veuve de *Jean de Cognac*, Seigneur de Saint-Michel, en 1712;
4. & 5. MADELEINE & JEANNE, Religieuses Maltaises au Couvent de Saint-Marc, à Martel, en Quercy, où elles firent leurs preuves le 27 Décembre 1690; MADELEINE, l'aînée, fut depuis Grande Prieure dudit Couvent.

VII. JOSEPH DE LA PORTE, 2<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de *la Porte*, dans la Paroisse de Liffac, & de la Rétaudie, Co-Seigneur de Liffac, successivement Lieutenant au Régiment de Crullol, Infanterie, le 2 Février

1683, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied Français dans le Régiment Royal-Vaiffeaux par Commission du 24 Octobre même année, puis Capitaine dans le second Bataillon du Régiment de Lorraine, faisant un Congé qui lui fut donné par le Duc de Vendôme, le 4 Août 1695, pour se faire guérir d'une blessure qu'il avoit reçue pendant l'investiture de la Ville d'Hofstalrich, en Catalogne, fut pourvu, le 29 Octobre 1699, d'un Office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchaussée de Brive, dont il prêta serment le 17 Avril 1700, & mourut avant le 9 Août 1739. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1686, *Marie-Pascale de Mirandol*, fille de *Claude*, Seigneur de Caquereix, & de *Balthazar de Bars*. Elle testa le 3 Septembre 1692, & laissa pour enfants :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. N... DE LA PORTE, qui épousa *Germain de Meynard*, Ecuyer, Seigneur de Mezel ;
3. Et CLÉMENTINE, mariée, par contrat du 2 Juillet 1715, avec *Antoine de Bars*, Ecuyer, Seigneur de la Faurie & de Vierval.

VIII. ANTOINE DE LA PORTE, Ecuyer, Seigneur de la Rétaudie & de Caquereix, Co-Seigneur de Lissac, Cornette dans le Régiment Dauphin par Brevet du 5 Février 1709, épousa, par contrat du 20 Octobre 1712, *Marguerite d'Auberi*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Julien, Monnaie & Padirac, Co-Seigneur de la Chapelle, &c., & de Dame *Anne de Saint-Chamans-Longueval*. De ce mariage font issus :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. FRANÇOIS, baptisé le 20 Octobre 1718, Chevalier de Malte, sur ses preuves admises au Grand Prieuré d'Auvergne, le 19 Mai 1731, puis Page du Grand Maître en 1737 ;
3. Et JEANNE, mariée, par accord du 27 Mai 1734, avec *Jean de Marquessac*, Ecuyer, fils de *Pierre de Marquessac*, Seigneur de Croze, en Quercy, & de la Gilardie, en Périgord, & de *Marguerite de Maledent*.

IX. JOSEPH DE LA PORTE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Porte, de la Rétaudie, Co-Seigneur de Lissac, né le 20 Août 1713, successivement Lieutenant dans le Régiment du Perche, Infanterie, le 20 Septembre 1736, Aide Major en Octobre 1741, Capitaine le 1<sup>er</sup> Mars 1744, de ce Régiment, devenu, le même mois, le Régiment des Gardes Lorraines, Major au Régiment des Grenadiers

Royaux de Kermellec le 10 Avril 1745, puis de ceux de Coigny les 28 Mars 1746 & 1<sup>er</sup> Mars 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1746, Lieutenant-Colonel d'Infanterie en 1747, Major de Place à Toulon le 8 Décembre même année, & Lieutenant de Roi de Sarrelouis le 17 Mars 1750, s'est trouvé au siège de Philippsbourg ; fit toutes les campagnes suivantes ; fut chargé, en qualité d'Aide-Major, du détail du premier détachement qui passa le Var en 1744, pour attaquer les moulins, retranchements & Château d'Aspremont, dans le Comté de Nice ; se distingua à l'attaque des hauteurs de Demonte, à Montalban, &c. ; chargé, en qualité de Major de Tranchée, par M. le Prince de Conti, de la distribution des Troupes chaque jour au siège de Coni en 1744, il y fut blessé d'un coup de fusil à la tête, & quittant la tranchée pour faire manœuvrer son Régiment à la bataille qui se donna ensuite, il fut détaché, avec deux Lieutenants & 60 Volontaires, pour éclairer la retraite des ennemis ; fit plusieurs prisonniers, prit les mules & chevaux de main de M. d'Anguibert, Lieutenant Général au service du Roi de Sardaigne ; & le Prince de Conti, en récompense de ses services, lui fit présent d'un cheval napolitain, harnaché & caparaçonné, qui faisoit partie de cette prise, dont le reste fut vendu au profit de son détachement. Il fit ensuite la campagne d'Allemagne en 1745, se trouva au siège de Mons en 1746 ; fut chargé, par M. de Fénélon, Lieutenant Général, de couper la palissade ; prit, en plein jour, un petit ouvrage ; s'y maintint malgré le feu du grand bastion ; y reçut une contusion à la cuisse, par une balle qui s'aplatit contre la lame de son épée : ce fut alors qu'il reçut la Croix de Saint-Louis. Il servit encore, la même année, au siège de Charleroi, qui ne dura que quatre jours, en qualité de Major de Tranchée ; entra le premier dans la Place, & M. de Beaufort lui remit pour ôtages un Colonel Hollandais & un Lieutenant-Colonel Autrichien, qu'il fut chargé de conduire au Prince de Conti, auquel il les présenta. En considération de ses services & autres, on lui envoya, au commencement de 1747, la Commission de Lieutenant-Colonel d'Infanterie. Le Maréchal de Lowendal, avant & après le siège de Namur, le chargea encore de plusieurs détachements ; pendant tout ce siège, il porta l'ordre aux

Ducs de Péquigny & de Fitz-James, & au Marquis de Chauvelin, & leur servit d'Aide de Camp lorsqu'ils étoient de tranchée, sans interruption de les autres fonctions. Le détail de ses services seroit trop long, il suffit de dire que la tumeur qu'il reçut à la cuisse, faisoit craindre que les suites n'en fussent dangereuses, le Comte d'Argenson, alors Ministre de la Guerre, l'envoya Major à Toulon, avec promesse de la première Lieutenance de Roi vacante, & il y fut encore employé par le Maréchal de Belle-Isle. Sa conduite active & intelligente lui procura la Lieutenance de Roi de Sarrelouis, dont il s'est démis, avec une pension de retraite sur le Trésor Royal, suivant la Lettre du Maréchal de Belle-Isle, alors Ministre de la Guerre, du 6 Décembre 1759, & est Lieutenant de MM. les Maréchaux de France en la Sénéchaussée de Brive depuis le 4 Février 1745. Il a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 9 Août 1739, *Marie de Fénis de la Prade*, veuve de *Joseph de Borderie*, Ecuyer, Sieur de Vernejoux, & fille de *François-Martial de Fénis*, Ecuyer, Seigneur de la Prade, près de Tulle, Baron de Gouzon, Conseiller du Roi en son Grand Conseil, & de *Gabrielle Mérigot de Sainte-Fère*. Elle est morte, sans enfants, en 1771; & 2<sup>o</sup> le 5 Septembre 1774, *Anne-Placide de Brettes*, qui a été élevée à Saint-Cyr, fille de *Joseph-Martial de Brettes*, Chevalier, Marquis du Cros, Comte de Cieux, Baron du Masrocher, Seigneur de la Chapelle, la Villatte, Richebourg & autres lieux, & de feue Dame *Placide-Anne de Cognac*, dont l'aïeule étoit une *Beauvau de la Treille*, en Anjou. De ce second mariage sont issus :

1. LOUISE-JEANNE-ANNE-JOSÈPHE DE LA PORTE DE LISSAC, née le 22 Août 1775, qui a été tenue sur les fonts de baptême par *Joseph-Martial de Brettes*, son aïeul maternel, ci-dessus, & par Dame *Louise de Geouffre*, Vicomtesse de Cognac;
2. Et CHARLOTTE-JUSTINE-FRANÇOISE DE LA PORTE DE LISSAC, née le 22 Juin 1776, ondoyée le 24 du même mois, & tenue sur les fonts baptismaux, en Août 1776, par *Charles-Just*, Prince de *Beauvau*, Capitaine des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & Grand d'Espagne de la première Classe, qui fut représenté par *Joseph de Bars*, Seigneur de la Faurie & de Verval, ancien Capitaine des Gardes Lorraines, & par Dame

*Françoise de Brettes*, Comtesse de *Tryon*, sœur de la mère de l'enfant.

Les armes : d'argent, à trois pals retraités de gueules, mouvants d'une divise du même; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

PORTE DE LUSIGNAC (DE LA), en Périgord. N'ayant rien reçu sur cette ancienne Noblesse, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous en avons dit dans le tom. VI, p. 177 & suiv., de notre prem. Edit.

I. GEOFFROY, Seigneur de LA PORTE, vendit, le 8 des Ides du mois d'Octobre 1262, du consentement d'ITHIER, qui suit, & d'AYMAR de LA PORTE, ses enfants, les Terres de la *Bachelierie*, à Guillaume & Arnaud Bachelard.

II. ITHIER de LA PORTE, Seigneur dudit lieu, vivoit encore en 1290, & eut pour enfants :

1. ARNAUD, qui suit;
2. GEOFFROY, Donzel de Lusignac;
3. Et MARIE, alliée avec *Pierre Hélie*, Damoiseau.

III. ARNAUD, Seigneur de LA PORTE & de Lusignac en 1301, laissa pour fils

IV. ITHIER de LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Porte en 1340, qui fut père de

ARNAUD, qui suit;

Et ANNE, mariée avec *Hélie Roux*, de la Paroisse de Montberlou, en Périgord.

V. ARNAUD de LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Porte, Damoiseau de Lusignac, épousa, en 1370, *Huguette de Foucaud*, dont:

VI. AYMAR de LA PORTE, Seigneur de la Porte, qui fit hommage, le 13 Mai 1400, à Pierre des Fontaines, Evêque de Périgoux, à cause de la Viguerie du Bourg de Lusignac & du Mas du Colombier, comme héritier d'ARNAUD de LA PORTE, son père, Damoiseau. Il épousa *Marie Cotette*, dont :

1. HÉLIE;
2. ALAIN, qui suit;
3. & 4. GUILLAUME & ALMOÏDIS.

VII. ALAIN de LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c., épousa, en 1440, *Agnès de Pléderan*, Dame de Champniers, de laquelle il eut :

JEAN, qui suit;

Et TRISTAN, Chevalier, Seigneur de la Veitour.

VIII. JEAN de LA PORTE, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Porte, Champniers, &c., épousa

fa, en 1480, *Jeanne du Barry*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Autre JEAN, Protonotaire du Saint-Siège Apollolique ;
3. Et PAUL.

IX. JEAN DE LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Porte, &c., testa le 11 Octobre 1540, fit des legs à tous ses enfants, institua héritier universel BERTRAND, son second fils du premier lit, & lui substitua ses autres enfants. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1522, *Catherine de la Balme*; & 2<sup>o</sup> *Léonarde de Journard*. Du premier lit vivrent :

1. RAYMOND, qui fuit ;
2. BERTRAND ;
3. & 4. JACQUETTE & MARIE.

Et du second lit il eut :

5. Et 6. JEAN & GUILLAUME.

X. RAYMOND DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, &c., épousa, en 1566, *Marguerite de Lambert*, fille de *Bertrand*, Magistrat au Siège de Périgueux, & de *Jeanne du Lau de la Cofte d'Allemans*. Il en eut

XI. JEAN DE LA PORTE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lusignac, &c., qui s'est marié, en 1611, à *Françoise de Beynac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roque & de Tayac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & de *Marie de Fumel*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Capitaine & Major des Ville & Citadelle de Metz ;
3. Et autre PIERRE, Prieur de Corneux & Curé de Lusignac.

XII. PIERRE DE LA PORTE, Seigneur de la Porte, Lusignac, Baron de la Saludie, épousa, en 1651, *Marie de la Géard*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, &c., & de *Renée Goulard*. Ils eurent

XIII. HÉLIE-JEAN DE LA PORTE, Chevalier, Seigneur de Lusignac, &c., qui épousa, en 1674, *Marthe de la Touche*, fille de Messire *Jacques*, Chevalier, Baron de Chillac, & de *Marguerite de Cholet*. De ce mariage font issues, entr'autres enfants :

1. JEANNE, fille aînée & principale héritière, qui s'est alliée à son cousin germain, *Pierre de la Géard*, Comte de Cherval, &c., Grand Sénéchal d'Angoumois, dont des enfants. Voy. GÉARD (LA) ;

2. Et MARIE DE LA PORTE DE LUSIGNAC, née le 26 Janvier 1680, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1688, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : d'azur, à la fasce de gueules, accompagnée de 2 loups passants d'or, l'un sur l'autre, 1 en chef & 1 en pointe.

PORTE-MAZARINI (DE LA), Seigneurs, puis Ducs de la Meilleraye : Maïson qui a donné un Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie & Chevalier des Ordres du Roi, ci-après.

I. FRANÇOIS DE LA PORTE, Seigneur de la Lunardière, Avocat au Parlement de Paris, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 26 Mars 1548, *Claude Bochart*, fille de *Antoine*, Seigneur de Farinwilliers, &c., Avocat en Parlement, & de *Françoise Gayant*, sa première femme; & 2<sup>o</sup> N..... Du premier lit il eut

SUSANNE, Dame de la Reine LOUISE DE LORRAINE en 1580, qui s'est mariée avec *François du Pleffis*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Richelieu, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Grand Prévôt de France, Chevalier des Ordres, &c., dont elle eut postérité. Voyez PLESSIS-RICHELIEU (DU).

Et du second vint, entr'autres enfants,

CHARLES, qui fuit.

II. CHARLES DE LA PORTE, Seigneur de la Meilleraye, par acquisition, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa *Claude de Champlais*, dont il eut

III. CHARLES DE LA PORTE, II<sup>e</sup> du nom, né en 1602, Marquis, puis Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, qui mourut le 8 Février 1664. Ce fut en sa faveur que la Terre & Seigneurie de la Meilleraye fut érigée en Duché-Pairie par Lettres Patentes du mois de Décembre 1663, registrées le 15 du même mois. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en Février 1630, *Marie Coeffier*, dite *Ruzé d'Effiat*, fille de *Antoine*, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, &c.; & 2<sup>o</sup> le 20 Mai 1637, *Marie de Coffé-Briffac*, morte le 14 Mai 1710, fille de *François*, Duc de Briffac, Pair & Grand Panetier de France, &c., & de *Guyonne de Ruellan*. Il n'en eut point d'enfants. Du premier lit vint

IV. ARMAND-CHARLES DE LA PORTE-MAZARINI, Duc de Réthélois-Mazarin, la Meilleraye, Mayenne, &c., Pair & Grand Maître



de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui s'est marié, le 28 Février 1661, à *Hortense Mancini*, née à Rome le 6 Juin 1646, & morte à Chelsey, en Angleterre, le 16 Juillet 1699, laquelle lui apporta la plus grande partie des biens immenses du Cardinal *Mazarin*, son oncle maternel, qui les nomma pour ses héritiers & légataires universels, à la charge de porter le nom & les armes pleines de *Mazarini*, avec substitution graduelle & perpétuelle. Elle étoit fille de *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, & de *Hiéronymme Mazarini*. De ce mariage vinrent entr'autres enfants :

1. PAUL-JULES, qui suit ;
2. MARIE-CHARLOTTE DE LA PORTE-MAZARINI, née en 1662, morte à Dieppe, en Normandie, le 13 Mai 1729, & qui avoit épousé, *Louis-Armand du Plessis*, Marquis de Richelieu, héritier du Duché d'Aiguillon, &c., substitué au Duché de Richelieu, Gouverneur de la Fère, Chevalier des Ordres, dont postérité. Voy. VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU ;
3. Et MARIE-OLYMPÉ DE LA PORTE-MAZARINI, qui est morte le 24 Janvier 1754, âgée de 85 ans. Elle avoit épousé, le 30 Janvier 1681, *Louis-Christophe Gigaault de Bellefonds*, Marquis de la Boulaye, Colonel du Régiment Royal-Comtois, Infanterie, premier Ecuyer de Madame la Dauphine, &c., dont des enfants. Voy. GIGAULT DE BELLE-FONDS.

V. PAUL-JULES DE LA PORTE-MAZARINI, Duc de la Meilleraye, de Réthel-Mazarin & de Mayenne, &c., Pair de France, né en 1666, mourut en 1731. Il avoit épousé, en Décembre 1685, *Félice-Armande-Charlotte de Durfort-Duras*, fille de *Jacques-Henri*, Duc de Duras, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Marguerite-Félice de Levis*. Ils eurent entr'autres enfants :

1. GUY-PAUL-JULES, qui suit ;
2. Et ARMANDE-FÉLICE DE LA PORTE-MAZARINI, Dame du Palais de la Reine le 27 Avril 1725, qui est morte, à Versailles, le 14 Octobre 1729, âgée de 38 ans. Elle avoit épousé, le 2 Avril 1709, *Louis de Mailly*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Nests, Prince d'Orange, &c., Chevalier des Ordres, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoisais, commandant la Gendarmerie de France, dont elle eut plusieurs enfants. Voyez MAILLY, branche des Marquis de Nests.

VI. GUY-PAUL-JULES DE LA PORTE-MAZA-

RINI, dernier mâle de fa Maison, Duc de la Meilleraye, Mayenne & Réthel-Mazarin, deux fois Pair de France, Prince ou Sire de Château-Porcien, Marquis de Chilly & de Longjumeau, &c., né en 1701, mourut le 30 Janvier 1738. Il avoit épousé, le 5 Mai 1717, *Louise-Françoise de Rohan*, née le 4 Janvier 1695, morte à Paris, le 27 Juillet 1755, après une longue maladie. Elle étoit fille de *Hercule-Mériadec*, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, &c., &c., & d'*Anne-Geneviève de Levis-Ventadour*, sa première femme. De ce mariage il eut pour fille unique & héritière,

CHARLOTTE-ANTOINETTE DE LA PORTE-MAZARINI, née en 1718, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Juin 1733, à *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Pair de France, Chevalier des Ordres & Maréchal de France, auquel elle porta tous les biens de sa Famille, & dont elle fut la première femme : elle n'en a eu qu'une fille, nommée *Louise-Jeanne de Durfort-Duras*, née le 1<sup>er</sup> Septembre 1735, Duchesse de *Mazarin*, qui est morte en Mars 1781. Elle avoit épousé, le 2 Décembre 1747, *Louis-Marie-Guy d'Aumont*, appelé d'abord le *Marquis de Villequier*, puis *Duc de Mazarin*, par son mariage, Maréchal de Camp, duquel elle a eu postérité, & dans la Maison duquel font entrés les biens des Ducs de *Mazarin* & de la *Meilleraye*. Voy. DURFORT & AUMONT.

PORTE DE RIANTS (DE LA), en Berry : Maison connue dès l'an 1000, par des titres qui représentent les Seigneurs qui en font fortis, figurants avec les plus grands & les plus puissants Seigneurs de leur Province, & partageant avec eux le titre de *Chevalier* & tous les autres avantages affectés seulement à la haute Noblesse.

EUDES DE LA PORTE, Seigneur de Bannegon (Terre située à huit lieues de Bourges), vivant sous le règne de HUGUES CAPET, est regardé comme l'auteur de cette Maison. Il confirma, avec BÉRAUD, son fils, & Archambaud de Bourbon, la donation faite du Fief presbytéral de Bannegon, à l'Eglise de Bourges, par Eudes, Albereda, sa mère, Sequaldus & Eroisus de Poligny. C'est de ce EUDES que sont forties les branches de *Bannegon*, éteintes vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle; celles de *Pesselières* & des *Deux-Lions*, éteintes depuis, & celle des Seigneurs d'*Infertieux*, qui subsiste aujourd'hui dans la personne de

RENÉ-JOSEPH, Marquis DE LA PORTE D'ISERTIEUX (oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Marquis de LA PORTE DE RIANTS, ci-après), qui a épousé N... de Faverolles de Bléré, dont il a trois fils & une fille.

Il porte pour armes : *d'or, à la bande d'azur. Supports : deux sauvages au naturel, ceints & couronnés de lierre, armés de massues, & tenant dans la même main une coupe de clefs. Cimier : une tête de cheval, jetant du feu par la bouche & par les narines.*

Ses alliances font avec les Maisons de *Bellesme, des Barres, de Chafelus, de Blancafort, de Rabutin, de Mauvoisin, de la Grange d'Arquien, de Tilly, d'Anlezy, d'Estampes, le Groin, de Couraud, de Rochehouart, de Montmorin, de la Roche-Andry, de Salignac, de Bonneval, de Pérusse d'Escars, du Pleffis-Liancourt, de Culant, &c.*

GUY-FRANÇOIS DE LA PORTE, Comte de Briou, un des descendants de cette Maison, a eu de son mariage, avec *Léonarde de Guillon*,

GUY-FRANÇOIS DE LA PORTE DE RIANTS, dit *le Marquis de Riants*, Chevalier, Comte de Briou, Baron de Villery, au Perche, & de la Brosse, en Beauce, Seigneur du Marquisat de Tourouvre, au Perche, ci-devant Guidon des Chevaux-Légers de Bretagne, né le 29 Octobre 1719, & qui s'est marié, à Paris, le 21 Février 1746, avec *Henriette-Bibienne Colbert de Croissy*, née le 10 Janvier 1727, fille de *Jean-Baptiste-Joachim Colbert de Torcy*, Marquis de Croissy, Baron de Nogent, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine des Gardes de la Porte, & de *Charlotte-Henriette-Bibienne de Franquetot de Coigny*, fille du Maréchal de *Coigny*, & petite-fille de M. le Marquis de *Torcy*, Ministre & Secrétaire d'Etat & Commandeur des Ordres du Roi. Leurs enfants font :

HENRI, né le 27 Mai 1753 ;

ET BIBIENNE-ANTOINETTE, née le 1<sup>er</sup> Décembre 1746.

Le Marquis DE LA PORTE joint à son nom celui de *Riants*, en vertu de la substitution faite en sa faveur par le testament de feu *Denis de Riants*, IV<sup>e</sup> du nom, dit *le Marquis de Riants*, Brigadier des Armées du Roi & Capitaine Lieutenant des Gendarmes du Berry, qui est mort le 26 Avril 1745. Voy. RIANTS.

Il porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la*

*bande d'azur, qui est DE LA PORTE; aux 2 & 3 d'azur, semé de trèfles d'or; à 2 bars adossés du même, brochants sur le tout. Supports : deux licornes, qui est DE RIANTS.*

(Voy. sur cette ancienne Maison l'*Hist. du Berry*, par la Thaumassière, & le *Mercur de France* de Mars 1746, pag. 267 & suiv.)

PORTE DU THEIL (DE LA), en Poitou : Famille dont étoit JEAN-GABRIEL DE LA PORTE DU THEIL, Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Secrétaire de la Chambre & du Cabinet de S. M. & des Commandements de Monseigneur le Dauphin & de Médames de France ; il mourut à Paris le 17 Août 1755, âgé 72 ans. Il avoit été ci-devant premier Commis des Affaires Etrangères ; fut chargé, en différents temps, de la part du Roi, de Commissions importantes dans plusieurs Cours de l'Europe ; assista, en 1747, aux Conférences de Breda en qualité de Ministre Plénipotentiaire, & fut revêtu du titre d'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à celles qui se tinrent en 1748, à Aix-la-Chapelle. Les talents & le zèle avec lesquels il s'est acquitté de ces différents emplois, lui ont mérité les marques de satisfaction & de bonté dont le Roi a bien voulu l'honorer. Il a laissé deux enfants de sa femme, *Jeanne-Benjamin-Angélique Foucard de Beauchamps*.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules.*

PORTE DE THEÏS (DE LA), en Dauphiné : *de gueules, à 2 fasces denchées d'argent, qui est DE THEÏS; & sur le tout : de gueules, à la croix d'or, qui est DE LA PORTE.*

PORTEBISE, ou PORTEBIZE (DE), Famille de Touraine dont étoit JEANNE DE PORTEBISE, née en 1679, qui fut reçue à S.-Cyr au mois d'Octobre de 1686, après qu'elle eut prouvé que JEAN DE PORTEBISE, Ecuyer, Seigneur du Bois, & *Jeanne de la Roche*, sa femme, qui vivoient en l'an 1446, étoient les sixième aïeul & aïeule.

A cette Famille appartient N... DE PORTEBISE, Religieuse à l'Abbaye des Claires, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Chartres, qui a été nommée Abbësse de cette Abbaye le 1<sup>er</sup> Janvier 1766.

Les armes : *de gueules, à 5 besants d'or, posés en sautoir.*

PORTERIE (DE LA), autrement DEYHL,

ou DEIL Y PORTERIA, ancienne Famille, originaire d'Espagne, établie depuis dans le Comté d'Armagnac. Le premier que l'on connoît est

I. FERDINAND DEVLH, qualifié de *vallant homme, noble Seigneur*, dans des Lettres de Jean, Comte d'Armagnac, données au Château de Mauvezin, la veille des Calendes d'Octobre de l'an 1432, lesquels portent que le Roi de Castille, en considération de ce que ledit FERDINAND DEILH avoit défait & mis en fuite les Sarrafins devant le Château de Medina-Celi, lui avoit permis de décorer l'écusson de ses armes de celles de son Royaume, & d'ajouter à son nom celui de *y Porteria*. De sa femme qu'on ne connoît point, il laissa

II. ALPHONSE DEILH Y PORTERIA, Seigneur Damoiseau de Pominet, le premier de la Famille qui passa en France, où il s'établit dans le Comté d'Armagnac. Il vint, en 1429, avec la permission du Roi d'Aragon, à la tête de 100 Nobles Volontaires, sur la frontière du Bordelais, pour donner secours à Jean, Comte d'Armagnac, qui alors étoit en guerre contre les Anglais. Il les combattit & les vainquit au siège du Château d'Armeliano, qu'il prit sur eux & fit la garnison prisonnière. Le Comte d'Armagnac voulant reconnoître ses importants & signalés services, lui donna, par Lettres Patentes datées du Château de Mauvezin la veille des Calendes d'Octobre 1432, en propriété le territoire de Pominet avec ses dépendances, qu'il ne garda que peu de temps, & le créa son Ecuyer Damoiseau. ALPHONSE épousa *Marie de Cardenau*, du Comté d'Armagnac, qualifiée *Dona Signora* dans le contrat de mariage de leur fils, daté du 1<sup>er</sup> des Calendes de Décembre 1499. Dans ce même contrat ALPHONSE est qualifié *noble & religieux homme & noble & puissant* dans une transaction de l'an 1550. Il mourut avant le mariage de son fils, nommé

III. ANTOINE DEIL Y PORTERIA, né à Cardenau, dans le Comté d'Armagnac, Capitaine-Commandant, pour le Roi, les Troupes de Gens d'armes à pied & à cheval sur l'Adour, en Bigorre, Pardiac & Chaloffé. Il est qualifié *honorable homme & Noble* dans son contrat de mariage, du 1<sup>er</sup> des Calendes de Décembre 1499, avec noble *Elifabeth de Sumia* ou *Sufmiou*; & *noble Seigneur Antoni della Porteria, Commandant les Troupes de guerre le long de l'Adour*, dans une transaction du

Tome XVI.

14 Janvier 1550. Il laissa, entr'autres enfants: ARMAND, qui fut;

Et PHILIPPE DELLA PORTERIA, qualifié de *noble Seigneur* dans une transaction qu'il passa avec son frère aîné, le 14 Novembre 1550.

IV. Noble ARMAND DELLA PORTERIA, Sieur de Cardenau, est le premier qui francha son nom en s'appelant de la *Porterie*, que ses descendants ont toujours porté depuis. Il est qualifié *Capitaine de 100 hommes armés, & habitant au Comté d'Armagnac*, dans son contrat de mariage du 3 Septembre 1549, avec *Marthe de Berail de Lons*, fille de noble *Jean de Berail*, Seigneur de Saint-Orens. Ayant eu quelques différends avec PHILIPPE DE LA PORTERIE, son frère puîné, sur ce que par le contrat de mariage de leurs père & mère, il avoit stipulé que les biens d'ALPHONSE DELLA PORTERIA, & de la *Signora Marie de Cardenau*, leurs aieul & aïeule, appartiendroient au fils aîné qui naîtroit de ce mariage, il transigea avec lui par acte du 14 Janvier 1550. Il assista, le 16 Août 1589, au contrat de mariage de son fils, & ne vivoit plus, ainsi que sa femme, le 8 Février 1594. Son fils fut

V. Noble JEAN DE LA PORTERIE, Sieur de Cardenau, Capitaine au Régiment de Navarre, marié, par contrat du 16 Août 1589, à *Catherine de Castera de Dursfort*, dotée par *Catherine d'Ornesan*, Dame de Roquelaur, sa marraine & alliée, qui, en considération dudit mariage, lui promit la somme de 3,000 écus petits, payable dans un an. Ledit JEAN transigea avec noble *Michel de Berail de Lons*, Seigneur de Saint-Orens, le 10 Avril 1595, au sujet de la succession du Seigneur de Saint-Orens, son aïeul maternel. Il vivoit encore le 13 Février 1624, & eut pour enfants:

LÉGER, qui fut;

Et JEAN, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Vaubécourt, qui mourut dans la Ville de Sédan, des bleffures qu'il avoit reçues, en 1636, dans l'Armée commandée par le Cardinal de la Valette & par le Duc de Saxe-Weimar.

VI. Noble LÉGER DE LA PORTERIE, Sieur de Cardenau, Ecuyer, fut fait Lieutenant, puis Capitaine au Régiment de la Marine, par Commission du 15 Septembre 1661. Il épousa, par contrat du 10 Octobre 1619, *Bernarde de Carget*, nièce de noble *Jean-François Barbé de la Claverie*, Chevalier, Seigneur

& Baron de Soupets, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé & Gentilhomme ordinaire de S. M. Il fit son testament à Cardenau le 29 Avril 1675, & sa veuve fit le sien le 18 Janvier 1678. Ils eurent entr'autres enfants :

1. DOMINIQUE DE LA PORTERIE DE CARDENAU, que sa mère institua héritier par son testament. Il entra dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1661, où il servit l'espace de sept années; fut Sous-Brigadier pendant les trois dernières, & fit les campagnes de Hollande & de Flandre. Il eut un congé honorable de M. Colbert de Vandières, Commandant de la Compagnie, daté du 20 Janvier 1668, pour aller commander une Compagnie au Régiment de la Marine, que S. M. lui donna la même année, en considération de ses services. Il fut fait Commandant d'un Bataillon au même Régiment au mois de Juillet 1688, eut le même mois, de S. M., une pension de 500 liv. : fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Charolais par Commission du mois d'Octobre 1692; servit, en cette qualité, dans l'Armée du Roi; fut blessé au siège de Namur au mois de Juin précédent, & à celui d'Ath en 1697, dans l'Armée commandée par le Maréchal de Villeroi; servit depuis dans les Cévennes en 1703, sous les ordres des Maréchaux de Montrevel & de Villars, battit & défit 1,200 Camifards, dans une rencontre qu'il en fit avec son Régiment: en considération de cette action le Roi lui donna la Croix de St.-Louis. Il eut depuis l'honneur de lui être présenté par le Maréchal de Noailles, & S. M. lui accorda une nouvelle pension de 600 liv. Il servit aussi en Italie en 1705, 1706, & en Espagne en 1707, où il fut tué d'un coup de canon, montant la tranchée au siège de Denia, le 20 Juillet de la même année;
2. MICHEL, nommé dans les testaments de ses père & mère des 29 Avril 1675 & 18 Janvier 1678 & qui embrassa depuis l'Etat Ecclésiastique;
3. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
4. Et CHARLES, Sieur de Castelmerle, Enseigne de la Compagnie Colonelle au Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une Compagnie au même Régiment, par Commission du mois d'Août 1661, qui servit Volontaire en cette qualité dans l'Armée du Maréchal de Schomberg, en 1675, en Roussillon, où il fut blessé au siège de Bellegarde le 7 Juillet de la même année, & mourut de la blessure, comme il conste par le certificat de ce Maréchal, du 20 Octobre suivant.

VII. JEAN-BAPTISTE DE LA PORTERIE, Sieur de la Plagne & de Cardenau, fut d'abord Enseigne de la Compagnie de la Porterie, son frère aîné, au Régiment de la Marine, Lieutenant de celle de Saint-Romans au même Régiment, & Capitaine le 24 Octobre 1683; Aide-Major du Régiment de Charolais le 14 Octobre 1693, puis Major le 28 Septembre 1696. Servant avec son Régiment, en Savoie, le 25 Avril 1705, le Roi le nomma Major de Nice, & lui donna, le 25 Août suivant, une Commission pour aller commander à Sospel, au Comté de Nice, où il fut attaqué par l'Armée du Duc de Savoie, commandée en personne par ce Prince. Il fit la plus forte résistance, & ne céda la Place que par la grande supériorité de forces. Le Duc de Berwick, sous les ordres duquel il servoit alors, lui écrivit la Lettre suivante : *On ne sauroit être plus content de vous que je le suis, Monsieur, de la façon ferme & distinguée dont vous vous êtes comporté à Sospel; je vous prie d'être persuadé qu'il ne se présentera pas d'occasion où je puisse vous faire plaisir & rendre justice à votre mérite, que je ne le fasse de bon cœur, je suis très-véritablement, &c.,* signé, le Duc de Berwick. Trois mois après, Sospel fut repris par les Troupes du Roi. Le Sieur DE LA PORTERIE y fut renvoyé par une seconde Commission de S. M., du 9 Octobre 1707, pour y commander aux gens de guerre & aux habitants. S'étant retiré chez lui, il y fit son testament le 25 Octobre 1726, mourut à Cardenau le 20 Septembre 1727, & fut enterré dans l'Eglise de St.-Michel, sa Paroisse. Il avoit époué, 1<sup>o</sup> une Dame, nommée *Phifer*, en Suille; & 2<sup>o</sup> étant en garnison dans l'Evêché de Liège, par contrat passé le 14 Mai 1697, *Marie-Josèphe de Marchot*, laquelle ne vivoit plus le 25 Octobre 1726. Il eut du premier lit

1. LOUIS, reçu Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Charolais au mois d'Octobre 1701, & tué à l'âge de 15 ans, au combat de Quiévrain.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Et PHILIPPE, né le 13 Janvier 1711, fait Lieutenant dans le Régiment de Pons-Lorraine, Infanterie, au mois de Novembre 1731, puis Capitaine dans le même Régiment, appelé Marfan, le 20 Août 1739, Aide-Major au même Régiment, depuis

appelé Bouzols, le 23 Avril 1745, Chevalier de Saint-Louis au mois de Juillet 1747; Sergent-Major dudit Régiment, appelé Mailly, le 24 Avril 1748, tué à la bataille de Rosbach au mois de Novembre 1757, dans l'Armée commandée par M. le Maréchal de Soubise.

VIII. FRANÇOIS DE LA PORTERIE, Chevalier, Seigneur de Bassou, Charmeaux & Saint-Même, baptisé en l'Eglise de Saint-Michel de Lavardens, au Diocèse d'Auch, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, institué par son père héritier universel de tous ses biens, eut d'abord un Brevet de Cornette de la Compagnie de Brézé, dans le Régiment de Chevreuse, Cavalerie, le 1<sup>er</sup> Octobre 1733; fut Lieutenant de la Compagnie de Prestures, au même Régiment, le 6 Mai 1737; passa, le 17 Mai 1738, au Régiment de Mestre-de-Camp-Général des Dragons, en qualité de Capitaine; se trouva à l'escalade de Prague; au siège d'Egra, dans le corps d'Armée commandé par M. le Comte de Saxe; au combat de Sahay, en Bohême; au siège de Prague, dans l'Armée commandée par les Maréchaux de Broglie & de Belle-Isle, où il fut blessé d'un coup de fusil à la tête, dans une sortie faite en plein jour le 23 Août 1742; à la bataille de Dettingen en 1743, dans l'Armée commandée par le Maréchal de Noailles, où il eut un cheval tué sous lui; servit dans l'Armée du Roi, commandée par S. M. en personne; en 1741; fit les campagnes suivantes; se trouva aux sièges de Menin & d'Ypres; fut blessé à ce dernier d'un éclat de bombe à l'épaule; reçut de S. M. le même jour la Croix de Saint-Louis; continua de servir, après son rétablissement, au siège de Furnes, au mois de Juillet 1744, sous M. le Comte de Lowendal; à celui des Ville & Citadelle de Tournai; se trouva à la bataille de Fontenoy; à la surpris de Gand; au siège de Termonde en 1745; à celui de Bruxelles, sous les ordres du Maréchal de Saxe; à celui des Ville & Citadelle de Namur, sous les ordres du Comte de Lowendal, où il reçut un coup de fusil à la jambe, & le Roi lui donna 500 liv. de gratification au mois de Mars 1747; s'est encore trouvé au siège de Berg-op-Zoom, à ceux des Forts de Frédéric-Hendrick & de Lillo, sous les ordres du Maréchal de Lowendal: il porta la nouvelle de la prise de cette dernière Place

au Roi, qui lui donna un Brevet de Colonel le 19 Novembre 1747; fut fait Major du même Régiment le 1<sup>er</sup> Mars 1748; se trouva au siège de Maëstricht fait par le Maréchal de Saxe; obtint, en 1751, une pension de 800 liv. sur l'Ordre de Saint-Louis; fit la campagne de 1757, en qualité de Major Général de Dragons; se trouva à la bataille d'Haftenbeck sous les ordres du Maréchal d'Estrees; eut sa pension augmentée de 200 liv.; fut fait Lieutenant-Colonel de son Régiment le 6 Mai 1758; nommé, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi; eut la survivance du Gouvernement de la Citadelle d'Arras, avec une pension de 3,000 liv. sur le Trésor Royal, le 13 Mars 1761; fit la campagne de cette année en qualité de Brigadier, & commanda la Brigade Dauphin, Dragons, sous les Maréchaux de Soubise & de Broglie; fut employé pendant l'hiver de la même année à Limbourg, & y commanda deux Brigades de Dragons; servit en 1761 au Camp de Dunkerque, sous le Comte d'Hérouville, Lieutenant Général; fut créé Maréchal de Camp des Armées du Roi à la promotion du 25 Juillet 1762, que la paix fut conclue, & nommé Gouverneur titulaire de la Citadelle d'Arras le 18 Juin 1766. Le Roi ayant fait établir, dès 1764, des Ecoles d'Equitation de Cavalerie & de Dragons, S. M. lui donna le Commandement de celle des Dragons, établie à Cambrai, avec celui de la Ville. Il a servi avec succès dans cette Place l'espace de 5 ans que dura l'Ecole. Le Duc de Choiseul, alors Ministre de la Guerre, fut la voir, & en fut si satisfait, que sur le compte qu'il en rendit au Roi, S. M. accorda 68 grâces tant aux Officiers employés sous le Sieur DE LA PORTERIE, qu'aux Elèves de ladite Ecole. Elle lui accorda, en outre, 6,000 liv. de gratification annuelle, & lui conserva, à la suppression de l'Ecole, le Commandement de la Ville de Cambrai, auquel le Roi Louis XVI a ajouté celui de la Citadelle le 12 Mai 1775. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1764, *Marguerite de Lamouroux*, fille de *François*, Ecuyer, Trésorier Général des Etats du Languedoc, & d'*Anne-Marie-Françoise Duranc*, fille de N.... *Duranc*, Ecuyer, Brigadier des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de St.-Louis. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS, né à Cambrai le 23 Juin 1765;



2. LOUIS-JOSEPH-PAUL-ELÉONOR, dit le *Chevalier de la Porterie*, aussi né à Cambrai le 18 Septembre 1767;
3. Et LOUISE-PAULINE, née à Cambrai le 20 Septembre 1769. (Les deux derniers ont été tenus sur les fonts de baptême par S. A. S. M. le Prince de Condé.)

Les armes : *de gueules, à la porte d'or, sommée de 3 tours de Castille d'argent* (par concession du Roi de Castille à FERDINAND DELH); *le tout maçonné de sable, crénelé & soutenu par 2 lions d'or, affrontés & posés sur une terrasse d'argent, mouvante de la pointe de Pécu; au chef aussi d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

\* PORTES, nom sous lequel est connue, depuis un temps immémorial, l'ancienne Famille DE BOVIER, & qu'elle a pris d'un Fief de ce nom, possédé longtemps par elle, dans le Reffort du Baillage de Vienne, ainti qu'on l'a vu par la *Généalogie* de cette Famille, que nous avons donnée, d'après les titres & *Mémoire* à nous communiqués. Voy. BOVIER DE PORTES.

PORTES (DE), en Languedoc, Diocèse de Mirepoix : nom qui a été donné par S. M. à la Terre & Seigneurie de *Manfes*, par Lettres Patentes, délivrées à Versailles au mois de Février 1747, enregistrées au Parlement de Touloufe le 25 desdits mois & an & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 11 Mars suivant, en faveur de FRANÇOIS-JOSEPH DE PORTES DE PARDAILLAN, Président aux Enquêtes du Parlement de Touloufe, de ses enfants, postérité & descendants & ce en considération de l'ancienneté de sa Famille & des services de ses ancêtres dans les différents emplois militaires & dans les principales charges de la Magiftrature. Voy. MANSES.

PORTES (DES). Il y a deux Familles de ce nom en Normandie : l'une est établie dans l'Élection de Lifieux, & l'autre dans l'Élection d'Alençon; elles portent pour armes : *d'azur, à la croix aléjée d'or, accompagnée en chef & à sénestre de deux annelets rangés, & dans chaque canton de la pointe d'un anneau, le tout du même.*

\* PORTES-BERTRAND, en Vivarais : Seigneurie considérable, qui fut acquise, le 13 Février 1321, de *Guillaume de Randon Polignac*, par *Raymond-Guillaume*, Baron

de *Budos*, cinquième aïeul de *Jacques de Budos*, en faveur duquel la Baronnie de *Portes* fut érigée en *Vicomté* l'an 1585, & qui fut honoré, en 1595, du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit. Son fils, *Antoine-Hercule*, qui fut aussi reçu, en 1619, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, au mois de Décembre 1613, des Lettres Patentes, portant érection de la *Vicomté de Portes* en *Marquisat*, qui passa, en 1698, dans la Maison de *Conti*, en vertu du testament de *Marie-Félicie de Budos*, laquelle institua pour héritier universel ARMAND DE BOURBON, Prince de *Conti*, petit-fils, par sa mère, *Charlotte-Marguerite de Montmorency*, de *Louise de Budos*, sa tante. Voy. BUDOS (DE).

PORTIER DE FROLOIS. Cette Famille, originaire de Bourgogne, y a tenu, ainti qu'en Savoie, un rang considérable, fuyant le témoignage de Guichenon. Il en est parlé dans le *Nobiliaire de la Ville de Salins*, tom. II, pag. 201.

PIERRE DE PORTIER, Chevalier, issu des anciens Sires de *Bresse* & de *Baugé*, qui ont tenu un rang considérable en Savoie, acheta plusieurs rentes féodales de Guillaume, Comte de Genève, & fut témoin à l'acte par lequel Amé, Comte de Maurienne & Marquis en Italie, confirma le 4 des calendes de Décembre 1234, les privilèges accordés par ses prédécesseurs au Monastère de Rivalta, en Piémont. Il eut pour enfants :

1. GIRARD, qui suit;
2. Et ALIX, qui épousa *Pierre de Frolois*, Chevalier, dont postérité. Voy. FROLOIS.

GIRARD DE PORTIER, Chevalier, est auteur de la branche des PORTIER, dont sont sortis : JAMET, Seigneur de Mieu-dry, qui vivoit dans le milieu du XV<sup>e</sup> siècle;

FRANÇOIS DE PORTIER, Seigneur de Mieu-dry, qui, suivant un extrait de la *Généalogie de la Maison Royale de Savoie*, par Guichenon, & son *Hist. de Bresse & de Bugey*, fut témoin, avec plusieurs autres Seigneurs, au testament du 27 Février 1540 de CHARLES, Duc de Savoie;

CLAUDE-LAMBERT DE PORTIER, Seigneur de Mieu-dry, Botteffe, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint-Maurice, Commissaire Général des Guerres du Duché de Savoie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R. & Gouverneur du Fort de l'Annonciade, que

noble Seigneur Messire LOUIS-PHILIBERT DE PORTIER, dit de Frolois, fils de feu Messire GUILLAUME DE PORTIER, dit de Frolois, Chevalier, rappelle comme son cousin dans son testament du 19 Novembre 1578. Par les Lettres Patentes du Duc de Savoie, du 4 Septembre 1603, enregistrées à la Chambre des Comptes de Chambéry, il fut vérifié que les prédécesseurs de CLAUDE-LAMBERT DE PORTIER, Seigneur de Mieudry depuis plus de 400 ans (ce qui remonte jusqu'en 1190), jouissoient du droit d'Aides sur le sel qui se vendoit à Remilly (qui étoit un droit régalien). Il eut, entr'autres enfants de FRANÇOISE DE PORTIER, son épouse,

CHARLES-AIMÉ DE PORTIER, qui fut reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1605, & prouva sa descendance de GIRARD DE PORTIER, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, qui vivoit en 1215.

Les Sires de PORTIER portoient pour armes : d'argent, à la bande d'azur, brisure du lion pur, que portoient les aînés, Sires de Baugé. Voy. BEAUGÉ & FROLOIS.

PORTIER DE MARIGNY (LE), Famille dont il est fait mention dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 311 et tom. VIII, p. 343.

I. ENGUERRAND LE PORTIER, Chevalier, Seigneur de Rosay & de Lyons en partie, vivoit en 1150, & fut père de

II. HUGUES LE PORTIER, Chevalier, Seigneur de Rosay, &c., qui s'est marié à Mahaut, Dame de Marigny, veuve de Richard, Seigneur de Saint-Léger, de laquelle il eut

III. ENGUERRAND, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Marigny, qui prit le nom de sa mère, & vivoit en 1240. Il eut, entr'autres enfants,

IV. PHILIPPE DE MARIGNY, Seigneur d'Ecouis, qui s'est marié deux fois. Il eut de sa première femme,

1. ENGUERRAND, qui suit.

Et de sa seconde femme vinrent, entr'autres enfants,

2. PHILIPPE, Evêque de Cambrai en 1306, Archevêque de Sens en 1309, qui mourut à Paris en 1325, & fut enterré dans l'Eglise des Chartreux, du côté gauche du Grand Autel;

3. Et JEAN, Chantre de N.-D. de Paris, ensuite Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1312, Garde des Sceaux le 30 Avril 1329, qui fut nommé à l'Archevêché

de Rouen par le Pape CLÉMENT VI, & est décédé le 26 Décembre 1351.

V. ENGUERRAND DE MARIGNY, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, &c., Panetier de la Reine, fait Chambellan de France par le Roi PHILIPPE le Bel, obtint de ce Prince le Comté de Longueville en Mai 1301, l'Intendance de ses Finances & de ses bâtimens & la Capitainerie du Louvre; mais après la mort de PHILIPPE le Bel, le Comte de Valois, jaloux de sa fortune & de l'autorité qu'il avoit eue, se prévalant de son crédit auprès du nouveau Roi, LOUIS le Hutin, son neveu, lui fit faire son procès & le fit exécuter au gibet de Montfaucon le 30 Avril 1315, âgé d'environ 50 ans. Dix ans après, son corps fut enterré honorablement en l'Eglise Collégiale d'Ecouis. Il avoit épousé, 1<sup>e</sup> Jeanne de Saint-Martin; 2<sup>e</sup> Hawide; 3<sup>e</sup> & Adile de Monts. De sa première femme il eut, entr'autres enfants,

VI. LOUIS, Seigneur de MARIGNY, &c., dernier mâle de cette Maison, qui s'est marié à Roberte de Beaumetz, dont il eut

IDE DE MARIGNY, qui fut mariée, par ses oncles, en 1348, à Jean, 11<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Melun, Comte de Tancarville, Chambellan de France. Elle est morte, sans enfants, au mois de Septembre 1391.

Les armes de la Maison LE PORTIER DE MARIGNY étoient : d'azur, à 2 fasces d'argent.

PORTO CARRERO, Maison considérable d'Espagne, qui a formé plusieurs branches : la première fait 18 degrés jusqu'à BALTAZAR PORTO CARRERO, né le 28 Octobre 1674. — La seconde en a produit dix. — La troisième est celle des Seigneurs & Comtes de Palma, aussi éteinte dans la personne de LOUIS PORTO CARRERO, qui est mort en 1557, ne laissant qu'une fille unique. — La quatrième branche est celle des Marquis d'Almenara, Comtes de Palma, qui a formé 19 degrés jusqu'à JOACHIM PORTO CARRERO, Marquis d'Almenara, né le 27 Mars 1681. — La cinquième est celle des Comtes de la Monclova, qui subsiste dans les enfants de MELCHIOR PORTO CARRERO DE LA VEGA, Comte de la Monclova. — La sixième est celle des Seigneurs de Guadamelena, éteinte dans FRÉDÉRIC-MANRIQUE PORTO CARRERO, qui est mort en 1649, sans postérité. — Et la septième est celle des Comtes de Médellin, Ducs de Ca-

*mina*, éteinte dans PIERRE-LUITGARD DE MENESÉS PORTO CARRERO, Duc de Gamina. (Voy. Moréri, Édit. de 1759, & Imhof, en ses *Vingt Familles d'Espagne*.)

\*PORTUGAL, Royaume héréditaire, dans la partie Occidentale de l'Espagne, un des plus petits Etats de l'Europe, néanmoins un des plus considérables par sa fertilité & ses richesses. Ce Royaume a commencé dans la personne d'ALFONSE, surnommé *Henriquez*, fils d'HENRI de BOURGOGNE & arrière-petit-fils du Roi de France ROBERT le *Dévot*, le 25 Juillet 1133. PHILIPPE II, Roi d'Espagne, comme fils d'une sœur d'HENRI, Cardinal, Archevêque de Braga & puis Roi, envahit le Royaume de Portugal en Août & Septembre 1580. La Maison de *Bragance* a été élevée sur le Trône, aux droits de l'héritière légitime d'un frère cadet du Cardinal-Roi le 1<sup>er</sup> Décembre 1640. Le titre de *Roi Très-Fidèle* a été accordé aux Rois de Portugal par le Pape BENOÎT XIV.

PIERRE DE BRAGANCE, 11<sup>e</sup> du nom, Roi de Portugal & des Algarves, &c., eut entr'autres enfants :

1. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOÎT, qui fut ;
2. ANTOINE-FRANÇOIS-BENOÎT-LÉOPOLD-HENRI, né le 15 Mars 1695 ;
3. Et DON EMMANUEL, Infant de Portugal, né le 3 Août 1697.

PIERRE eut encore, entr'autres enfants naturels,

DON MICHEL, bâtard de Portugal, qui eut pour enfants :

1. DON PEDRO-HENRI DE BRAGANCE & SOUSA, né le 19 Janvier 1718, qui fut créé Duc de Lafoens le 7 Novembre suivant ;
2. DON JEAN DE BRAGANCE-SOUSA & LIGNE, né le 6 Mars 1719 ;
3. Et DONA JEANNE-FRANÇOISE-ANTOINETTE-PERPÉTUE, née le 11 Novembre 1716, qui s'est mariée à Don *Louis Alvarez de Castro*, quatrième Marquis de *Caçcaé*.

JEAN, 5<sup>e</sup> du nom, Roi de Portugal & des Algarves, &c., nommé JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOÎT, naquit le 22 Octobre 1689, & mourut le 31 Juillet 1751. Il avoit épousé, le 9 Juillet 1708, MARIE-ANNE-JOSÈPHE-ANTOINETTE-REINE, Archiduchesse d'Autriche, née le 7 Septembre 1683, fille de l'Empereur LÉOPOLD, & d'Éléonore-

*Madeleine-Thérèse de Bavière-Neubourg*, elle mourut le 14 Août 1754. Leurs enfants furent entr'autres :

1. JOSEPH, qui fut ;
2. DON PEDRO, Infant de Portugal, né le 5 Juillet 1717, Grand Prieur de Grato de l'Ordre de Malte, puis qui s'est marié, le 6 Juin 1760, à la niece, fille aînée de son frère, rapportée ci-après ;
3. Et MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE-THÉRÈSE-BARBE, Infante de Portugal, née le 4 Décembre 1711, qui s'est mariée, le 20 Janvier 1720, à *Ferdinand*, Infant, puis Roi d'Espagne & Prince des Asturies. Ils n'ont pas eud'enfants. Voy. \*ESPAGNE, Royaume, &c.

JEAN V eut encore pour enfants naturels, légitimés en 1755 :

1. DON ANTOINE, légitimé de Portugal, né le 1<sup>er</sup> Octobre 1614, qui fut sacré Archevêque le 24 Juillet 1758 ;
2. DON GASPARD, légitimé de Portugal, né le 13 Octobre 1716 ;
3. Et DON JOSEPH, légitimé de PORTUGAL, né le 8 Septembre 1720, qui fut fait Grand Inquisiteur de la Foi.

On trouve don JUAN, fils naturel de l'oncle du Roi JOSEPH, légitimé en 1750, & qui s'est marié, le 20 Février 1757, à la Marquise Douairière d'*Abrantès*, qui fut créée Duchesse.

JOSEPH, né le 6 Juin 1714, Roi de Portugal & des Algarves, en-deça & au-delà de la Mer d'Afrique, Seigneur de la Guinée & de la Conquête, Navigation & Commerce de l'Ethiopie, la Perse, l'Arabie & des Indes, Chef souverain & Grand Maître des Ordres de Christ, Avis & Saint-Jacques (fils aîné du Roi JEAN, 5<sup>e</sup> du nom, & de MARIE-ANNE-JOSÈPHE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, seconde fille de l'Empereur LÉOPOLD), titré d'abord Infant DON JOSEPH, devenu héritier présomptif, & en cette qualité Prince du Brésil, a succédé au Trône le 31 Juillet 1750 ; a été proclamé solennellement le 7 Septembre suivant, & est mort le 24 Février 1777. Il avoit épousé, le 19 Janvier 1729, MARIE-ANNE-VICTOIRE, Infante d'Espagne, née le 31 Mars 1718, sœur du Roi d'Espagne régnant, dont :

1. DONA MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH-JOSÈPHE-ANTOINETTE-GERTRUDE, qui fut ;
2. DONA MARIE-ANNE-FRANÇOISE-JOSÈPHE-RITTE-JEANNE, seconde Infante de Portugal, née le 8 Octobre 1736 ;

3. Dona MARIE-FRANÇOISE-DOROTHÉE-JOSÈPHE-ANTOINETTE-RITTE-JEANNE-EUGÉNIE, troisième Infante de Portugal, née le 21 Septembre 1739, morte le 14 Janvier 1771 ;
4. Et Dona MARIE-FRANÇOISE-BENOÎTE-ANNE-ELISABETH-JOSÈPHE-ANTOINETTE-LAURENCE-IGNACE-THÉRÈSE-GERTRUDE-RITTE-ANNE-ROSE, quatrième Infante de Portugal, née le 25 Juillet 1746, qui s'est mariée, le 21 Février 1777, à JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER, Prince du Bréfil, son neveu, ci-après.

Dona MARIE-FRANÇOISE-ELISABETH-JOSÈPHE-ANTOINETTE-GERTRUDE, née Princesse de Beira le 17 Décembre 1734, est devenue Princesse du Bréfil le 31 Juillet 1750, & Reine de Portugal & des Algarves après la mort de son père. Elle a épousé, le 6 Juin 1760, Don PEDRO, Infant de Portugal, frère du Roi JOSEPH, dont elle a eu :

1. JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER, Prince de Beira, puis Prince du Bréfil, né le 21 Août 1761, qui s'est marié, le 21 Février 1777, à Dona MARIE-FRANÇOISE-BENOÎTE-ANNE-ELISABETH, &c., Infante de Portugal, sa tante, ci-dessus ;
2. JEAN-FRANÇOIS-PAUL, né le 26 Septembre 1763 ;
3. JEAN-MARIE-LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER DE PAULE-ANTOINETTE-DOMINIQUE-RAPHAËL, né le 13 Mai 1767 ;
4. MARIE-ANNE-VICTOIRE-JOSÈPHE-FRANÇOISE-XAVIÈRE DE PAULE-ANTOINETTE-JEANNE-DOMINIQUE-GABRIELLE, née le 15 Décembre 1768 ;
5. Et MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE-XAVIÈRE DE PAULE-ANNE-JOSÈPHE-ANTOINETTE-DOMINIQUE-FÉLICIENNE-JEANNE-MICHELLE-JULIENNE, née le 10 Juin 1774, qui a eu pour parrain le feu Pape CLÉMENT XIII & pour marraine Dona MARIE-FRANÇOISE-BÉNÉDICTINE, &c., sa tante, ci-dessus.

Les branches fortes de la Maison de BRAGANCE sont : 1° les Ducs d'Oropesa ; 2° les Comtes de Lemos & de Castro ; 3° les Marquis de Ferreira & de Mello, Ducs de Cadaval ; 4° les Comtes d'Açumar, issus des Marquis de Ferreira & de Mello ; 5° les Comtes d'Odemira ; 6° les Seigneurs de Vimiero, issus des Comtes d'Odemira ; 7° les Comtes de Faro, issus des Seigneurs de Vimiero ; 8° les Comtes de Vimiofo. Tous ceux qui sont sortis de ces différentes branches, soit en ligne directe, soit par les femmes, ou par bâtardise, peuvent prétendre à la Couronne de Portugal, à défaut de la ligne qui est sur le Trône : ce qui en rend le

nombre presque infini. (Voy. Imhof, *Stemma Regium Lusitanicum.*)

PORZOU (du), en Bretagne, Reffort de Saint-Brieuc : Famille de laquelle étoit GUILLAUME DU PORZOU, qui fut déclaré noble d'extradition, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 9 Décembre 1670, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes : de gueules, au château d'or.

POSCHET DE VOYAUX, Famille noble, originaire d'Allemagne, qui s'est transplantée dans diverses Provinces par les événements des guerres. Un de ce nom s'est établi à Voyaux, dans le Gouvernement de Mauge, Intendance de Valenciennes.

I. EUSTACHE-JOSEPH POSCHET, Chevalier, Baron de Raazem, Lieutenant aux Gardes Royales, épousa Mathilde de Foeleimberg, dont :

1. PHILIPPE-OCTAVE-EMMANUEL, qui suit ;
2. Et ALBERT-JOSEPH, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem, qui testa en 1458.

II. PHILIPPE-OCTAVE-EMMANUEL POSCHET, Chevalier, Vicomte de Raazem, Colonel d'Infanterie, épousa Reinelde-Éléonore de Montecuculli, dont :

1. PHILIPPE-THÉODORE, qui suit ;
2. Et REINELDE-PHILIPPINE, qui fut reçue Chanoinesse au noble Chapitre d'Andenne.

III. PHILIPPE-THÉODORE POSCHET, Chevalier, Vicomte de Raazem, Colonel d'Infanterie, épousa Alyde-Recharde de Longueville, dont :

IV. JOSEPH POSCHET, Ecuyer, Seigneur de Generet, Lieutenant-Colonel du Régiment de Nassau, qui s'est marié, par contrat du 30 Mai 1523, à Jeanne-Marguerite de Lalaing, de laquelle il a eu

V. MATHIEU POSCHET, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Nassau, depuis Major de la Ville d'Ath, qui s'est marié à Alyde Polayndre, Baronne de Kerkhoven, dont

VI. GILLES POSCHET, Ecuyer, Sergent-Major d'Infanterie au siège d'Olde, qui épousa, par contrat du 3 Avril 1551, Jeanne de Ghosée, dont sont issus, entr'autres enfants :

1. MARTIN, qui suit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Président du Conseil Souverain de Namur, qui fut père de

PIERRE, qui fut créé Chevalier par Lettres de S. M. C., du 28 Janvier 1664

& Capitaine dans le Régiment du Colonel de la Mothe.

VII. MARTIN POSCHET, Ecuyer, Seigneur de Vaux, s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Anne de Colnet*; & 2<sup>o</sup> à *Ijabeau Tamifon*, morte sans enfants. Du premier lit vint

VIII. MICHEL POSCHET, Ecuyer, Seigneur de Vaux, qui épousa *Marie le Mofnier de la Lobbe*, dont

IX. MICHEL DE POSCHET, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux, &c., qui s'est marié à *Urfule Jacquier de Gefvres*, de laquelle est issu

X. FRANÇOIS POSCHET, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, qui, de son mariage avec CHARLOTTE POSCHET, eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui voulut faire valoir un bien qui lui appartient, sur les Terres dépendantes de l'Empire, & a obtenu des Lettres Patentes de S. M. I., du 17 Décembre 1749, qui le confirmèrent, ainsi que son frère, dans son état de noblesse d'ancienne extraction : ces Lettres ont été enregistrées aux Chambres des Comptes, des Finances & Cours Héraldiques de Bruxelles, Mons & Luxembourg les 7, 29 & 30 Janvier 1750;
2. PIERRE-JOSEPH, qui s'est établi dans la Province de Champagne, & a été maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de l'Intendant de la Province du 21 Septembre 1741;
3. ET MARIE-CATHERINE-THÉRÈSE, qui a épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1723, *Louis de Lancy*, Seigneur du Bois-de-Cabaret, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du second Bataillon du Régiment de Champagne, dont elle est veuve, & a eu, entr'autres enfants : 1. *Louis-Charles de Lancy*, Capitaine dans le même Régiment; 2. & *Nicolas-Charles-Gabriel de Lancy*, Capitaine dans le Régiment de Condé, Infanterie. Voy. LANCY.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles à 6 rais du même, surmontées d'un heaume & bourlet d'argent & de gueules. Cimier : une étoile de gueules.*

POSTEL, dans la Haute-Normandie, Election de Conches; ancienne Noblesse, divisée en deux branches, & dont nous avons déjà parlé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, in-8<sup>o</sup>, tom. VI, p. 181 & suiv.; mais en voici une filiation plus exacte. Le premier connu est

I. NICOLAS POSTEL, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui vivoit encore en 1360. De *Paule de Sillans*, son épouse, il eut :

1. HUGUES, qui suit;
2. JEANNE, qui s'est mariée à *Raoul de Faux*, vivant en 1388, sans postérité. Voy. FAUX;
3. ET PAULE, femme de *Jean Tudert*, vivant vers 1390, aussi avec postérité.

II. HUGUES POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, vivoit encore sous CHARLES VII en 1415, & avoit épousé, le 25 Février 1393, *Jeanne de Courtenay de Tanlay*, dont

III. ROBERT POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, Bailli d'Alençon en 1449, qui s'est marié, en 1425, à *Anne le Roux*, de laquelle il eut

IV. JEAN POSTEL, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, qui épousa, en 1453, *Marguerite le Velu*. Leurs enfants furent :

1. NICOLAS, Ecuyer, Sieur du Jarrié, mort sans postérité;
2. JEAN, qui suit;
3. ET LOUIS, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, Maître des Requêtes ordinaire du Roi en Normandie, qui eut pour fils,
  1. & 2. HENRI & CHARLES, Chevaliers de Malte.

V. JEAN POSTEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, épousa, 1<sup>o</sup> *Marie du Jarrié*; & 2<sup>o</sup> en 1489, *Catherine Lesprint*, dont entr'autres enfants :

1. THOMAS, qui suit;
2. ET JEAN, l'un de ceux que la Ville d'Evreux députa, en 1517, pour complimenter le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, lorsqu'il y fit son entrée.

VI. THOMAS POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, fut Conseiller du Roi en l'Echiquier de Normandie sous LOUIS XII, en 1499, suivant l'*Hist. de la Ville de Rouen*, par Farin, Prieur de N.-D. du Val, & mourut le 19 Octobre 1519. Il avoit épousé, en 1514, *Catherine de Calenge*, de laquelle il eut

VII. ANTOINE POSTEL, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur & Patron des Minières & du Colombier, Conseiller au Parlement de Normandie lors de son institution, qui eut pour ennemi le Chancelier Poyet, lequel, en plein Conseil, le chargea de plusieurs calomnies & lui fit donner des Commissaires. Pour éviter la per-



fécuton, il fit courir le bruit de sa mort: on mit une bûche dans un cercueil, & l'on fit ses funérailles dans l'Eglise de St.-Laurent, fa Paroisse, auxquelles assistèrent la plupart des Conseillers. Il se retira secrètement en Allemagne, où il découvrit certaines intrigues de CHARLES-QUINT avec le Roi d'Angleterre & le Grand-Seigneur, contre FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, dont il donna avis à ce Monarque, qui, après la disgrâce du Chancelier Poyet, le rappela & le rétablit dans les fonctions de sa charge, par Lettres du 26 Janvier 1543, enregistrées, le 5 Février suivant, au Parlement de Normandie. Cet ANTOINE POSTEL obtint aussi, du même Prince, un droit de Marché avec deux Foires par an dans la Paroisse de Beaubray, sur son Fief des *Minières*, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1544, enregistrées & lues aux assises de Conches le 15 Septembre même année, en considération des bons & utiles services rendus à l'Etat par lui & par ses ancêtres, tant en paix qu'en guerre. Il avoit épousé, en 1540, *Ifabeau le Barge*, dont entr'autres enfants,

VIII. ANTOINE POSTEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des *Minières* & du Colombier, qui est cité dans *Basnage*, Commentateur de la *Coutume réformée du Pais & Duché de Normandie*, pour avoir été Député des Etats de la Châtellenie de la Ville de Conches, pour la Réformation de la Coutume de cette Province & usages locaux de ladite Châtellenie, par Edit d'HENRI III, Roi de France & de Pologne, du 8 Août 1586. Il avoit épousé, en 1568, *Charlotte Henry*, & en eut :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et CLAUDE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IX. GUILLAUME POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des *Minières* & du Colombier, épousa, en 1600, *Jeanne Aubert*, dont :

1. NICOLAS, Official & Chanoine de la Cathédrale d'Evreux ;
2. Et JEAN-BAPTISTE, qui fuit.

X. JEAN-BAPTISTE POSTEL, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron des *Minières* & du Colombier, épousa, en 1632, *Anne de Chalon de Cretot*, de laquelle vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur des *Minières*, Lieutenant des Maréchaux de France, qui est mort sans enfants de son mariage avec *Marie de Choiseul* ;

Tome XVI.

2. Et CLAUDE, qui fuit.

XI. CLAUDE POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des *Minières* & du Colombier, épousa, en 1677, *Bonne d'Allorge*, dont

XII. LOUIS POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des *Minières* & des *Houles*, qui mourut au mois de Mars 1763. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1708, *Jeanne de Bonneville*; & 2<sup>o</sup> *Thérèse de Coigny*. Ses enfants furent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. LOUIS-CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Houffemagne, qui s'est allié à *Marie-Catherine de la Pleffe*, Dame de Houffemagne ;
3. LOUIS-CLAUDE-HENRI, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, non marié ;
4. N.... POSTEL, Ecuyer, Seigneur de Monboudry, près de Verneuil, au Perche, aussi Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine audit Régiment de Champagne, qui s'est marié à N.... de *Vedeau* ;
5. Et un autre garçon, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, en 1761, Chevalier de Saint-Louis, qui sert encore dans le Régiment de Berry.

XIII. JEAN-BAPTISTE POSTEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur des *Minières*, Orvaux, Champdolent & du Val-des-Leux, a épousé, en 1737, *Catherine de Langle*, Dame de Champdolent & du Val-des-Leux, dont est resté

XIV. JEAN-BAPTISTE-HENRI POSTEL, Ecuyer, Seigneur & Patron des *Minières*, né le 26 Septembre 1748, ancien Cheval-Léger de la Garde ordinaire du Roi, où il est entré le 25 Février 1768. Il a épousé, le 24 Février 1772, *Marie-Madeleine-Louise le Forestier*, fille de *Louis-Ambroise*, près de Rugles, Seigneur & Patron de la Bardouillère, la Benardière & autres lieux, & de Dame *Marie-Catherine le Maître de Fief-Tigé*, originaire de Normandie, dont

MARIE-MADELEINE-LOUISE POSTEL DES MINIERES, née le 4 Juin 1773.

## SECONDE BRANCHE

dite DU COULOMBIER.

IX. CLAUDE POSTEL (fils puiné d'ANTOINE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Charlotte Henry*), Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Jeanne du Val*, dont :

1. GEORGES, qui fuit ;
2. Et ALEXANDRE, Ecuyer, Sieur de Launay,

N

Lieutenant au Régiment de Champagne, qui fut tué en Catalogne en 1654.

X. GEORGES POSTEL, 1<sup>or</sup> du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, épousa *Marie de Clinchamp*, & en eut :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. Et JACQUES, Prêtre & Curé de S<sup>te</sup>.-Marthe.

XI. ALEXANDRE POSTEL, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, s'allia avec *Marie du Four de Nogent*, dont :

1. GEORGES, qui suit ;
2. JACQUES, Prêtre & Curé d'Orvilliers, près de Houdan ;
3. Et LOUIS, rapporté après son aîné.

XII. GEORGES POSTEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur du Coulombier & de Launay, a épousé *Nicole-Marie-Françoise de Saint-Sauveur du Sauffay*, dont

XIII. ALEXANDRE - FRANÇOIS - MATHIEU - GEORGES POSTEL, Ecuyer, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie.

XII. LOUIS POSTEL, Ecuyer, Sieur de Coulonges (fils puîné d'ALEXANDRE, & de *Marie du Four de Nogent*), ancien Capitaine de Milices au Bataillon de Mortagne, a épousé *Françoise de Pontville*. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 3 trèfles de sinople, au poteau de gueules, mis en bande*. Devise : OU TOUT TE HEURTE, TOUT T'APPUIE.

POT DE RHODES, Maison qui a donné plusieurs Prévôts, Maîtres des Cérémonies & Commandeurs des Ordres du Roi, de père en fils, & dont les armes sont : *d'or, à la fasces d'azur, au lambel de gueules de 3 pièces*.

Cette Maison paroît éteinte dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 310, cependant nous avons une *Note* qui marque qu'il subsiste une branche du nom de POT, de ces anciens Seigneurs de *Rhodes*, distinguée par le nom de *Piégut*, qui s'écrivait anciennement *Puige*, nom d'un Fief que cette branche possède : ils font trois frères, qui sont Officiers au Régiment de Poitou.

POT DE ROCHECHOUART. *Suzanne de Blézy* porta en mariage, le 8 Octobre 1508, à *Christophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandénier, &c., *Couches*, ancienne Baronnie du Duché de Bourgogne, qui échut, avec celle de *Marigny*, à *Henri-Anne Pot*, Chevalier, Baron d'Aubigny, issu de *Ga-*

*bielle de Rochechouart de Chandénier*, & fille dudit *Christophe*, aux nom & armes duquel il fut substitué. Il eut de sa femme, *Madeleine de France*, pour fille unique, *Christine-Charlotte Pot de Rochechouart*, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Février 1663, à *Jean-Nicolas de Fuligny-Damas*, dont elle a eu postérité. Voy. ROCHECHOUART & FULIGNY.

POTERAT, POTERATH & POTERAZ (ainfi qu'il est écrit dans différents Auteurs), ancienne Noblesse connue dans l'Orient dès le XII<sup>e</sup> siècle, & dont une branche est établie en France depuis le commencement du XV<sup>e</sup>.

JEAN POTERAT, après la mort d'ISAAC L'ANGE, Empereur d'Orient, & la prise de Constantinople en 1204, se retira en Croatie, où il vécut en Souverain, dans une petite contrée qui est présentement sous la domination des Turcs : on y voit les débris d'une Forteresse & d'une Ville qui portent encore son nom. Ses descendants s'y soutinrent, non pas toujours avec la même puissance, mais avec la même dignité, & ils y contractèrent des alliances avec les plus illustres Maisons du pays ;

MANUEL POTERAT étoit, en 1380, à la bataille de Caffovie, dans la Haute-Hongrie, avec 2,000 hommes de ses Troupes, & GRÉGOIRE, son fils, se trouva à celle de Nicopoli, Ville d'Asie, en Arménie, à la tête d'un corps de sa nation. Il y fut tué, & sa mort influa beaucoup sur le sort de cette bataille.

Depuis cette époque, cette branche de la Maison de POTERAT perdit beaucoup de son éclat & de sa puissance : elle se releva un peu sous GEORGES CASTRIOT, avec lequel elle étoit alliée ; mais après la mort de ce Héros, arrivée en 1467, sa fortune & sa puissance déclinerent si rapidement que, contrainte de céder à la force, elle vit ses possessions au nombre des conquêtes que les Ottomans firent en Croatie en 1521 & vers 1592, qu'ils ravagèrent les habitations de ce Pays, & emmenèrent les hommes captifs. Depuis cette invasion de 1521, il n'est plus fait mention de la branche des POTERAT, en Croatie. Celle établie en France n'a pas moins essuyé de révolutions, elle y subsiste encore, & en voici la filiation :

I. ALEXIS POTERAT, agissant contre le vœu & les intérêts de son Pays & de sa Famille, prit le parti de LOUIS, Roi de Hongrie, dans

la guerre qu'il eut contre les Croates vers l'an 1345, pour les faire rentrer sous le joug que son père leur avoit imposé. Après cette guerre, qui fut heureuse, il suivit ce Prince dans l'expédition qu'il fit en Italie, vers 1347, pour venger la mort d'ANDRÉ, son frère, Roi de Naples, que JEANNE, sa femme, avoit fait étrangler. Après cette expédition, ALEXIS POTERAT quitta sa Patrie & sa Famille; s'établit dans le Milanais; y épousa *Théodore Trivulce*, & mourut Gouverneur de la Citadelle de Tortone. De son mariage il eut plusieurs enfants, entr'autres :

1. ELÉAZAR, qui suit;
2. Et JOSEPH, qui s'est marié en Lombardie, & est auteur d'une branche qui n'y subsista pas longtemps.

II. ELÉAZAR POTERAT, né avec un goût décidé pour la guerre, leva une Compagnie de soldats & passa en France; se trouva à la bataille de Brignais, contre les Anglais, en 1372; s'y distingua tellement, que le Connétable du Gueclain, qui y commandoit, lui dit, sur le champ de bataille: *que bien noblement & bien vaillamment il avoit combattu, & que bien devoit être de lui, nouvelle & mémoire au nombre des preux*. A la paix il retourna en Italie, avec sa Compagnie, & prit parti pour CLÉMENT VII: cette guerre ne fut pas heureuse; battu & dangereusement blessé, il s'échappa à travers mille dangers; arriva à Avignon à la fin de 1372, auprès du Pontife, qui, au lieu des grands avantages qu'il lui avoit fait espérer, ne lui prodigua que des Absolutions & des Indulgences. Il y épousa, en 1383, *Mahaut Doria*, noble Génoise, sans le consentement de *Théodore Trivulce*, sa mère, qui le déshérita par son testament, fait à Milan le 12 de l'an 1389. Irrité du tort qu'elle lui faisoit, il passa dans le Milanais en 1391, avec le Comte d'Armagnac, pour trouver son frère JOSEPH, qui, avec tout ce qu'il avoit pu emporter, passa dans le parti opposé, à la tête duquel étoit *Galéas Visconti*, parent de *Théodore Trivulce*, sa mère; mais ELÉAZAR, pour assouvir sa vengeance, fagcagea les Terres de son frère, mit le feu partout, & revint ensuite à Avignon. Sa santé s'étant affaiblie par les fatigues de la guerre & les blessures qu'il avoit reçues; sa fortune dérangée, & ayant encore perdu, à la fin de 1394, CLÉMENT VII, son protecteur & ami, il se retira en Champagne,

où il acheta une petite Terre, dont il fit hommage au Seigneur de Laubrefel: dans ce contrat d'acquisition, du 8 Août 1413, il est qualifié *noble Seigneur & Chevalier*. De son mariage avec *Mahaut Doria*, il eut plusieurs enfants, entr'autres,

III. COLINOT POTERAT, qui est qualifié, dans plusieurs actes, de *noble & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur & Baron de Vauclos*. Par celui du jour de la Fête de St.-Andry, 1430, il reconnut devoir quatre deniers tournois de rente à l'Abbaye de Montier-la-Celle, pour un arpent de Terre qu'il possédoit dans sa censive; & par un autre du 1<sup>er</sup> Juillet 1438, il accensa plusieurs pièces de Terre à différents particuliers. De son mariage contracté, le 25 Avril 1422, avec *Hennriette de Vaudray*, il eut plusieurs enfants, entr'autres :

1. ANDRY, qui suit;
2. Et JEHANNETTE, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> avec *Jacques Mainny*; 2<sup>o</sup> à *Pierre de Villiers*; & 3<sup>o</sup> à *Jean le Monnier*, à qui elle porta la Noblesse, suivant le privilège particulier des filles nobles de la Province de Champagne, d'anoblir les Roturiers qu'elles épousent. Cela est prouvé par plusieurs Sentences, obtenues à son profit ou à celui de ses descendants, des années 1452, 60, 88, 1529, & notamment par celle du 21 Juillet 1533.

IV. ANDRY POTERAT, qualifié *noble & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur Baron de Vauclos*, dans deux actes de vente de Terre, l'un du mois de Janvier 1467, & le second du 12 Mai 1483, épousa, par contrat du 14 Novembre 1461, *Gillette de Dinteville*. Il mourut le premier, & sa veuve, par son testament du 12 Avril 1496, laissa ses bijoux à Madame *Philiberte de Clermont*, femme de GABRIEL-LOUIS, son fils aîné, qui suit, qu'elle institua exécuteur de ses dernières volontés.

V. GABRIEL-LOUIS POTERAT, qualifié *noble Seigneur, Chevalier, Baron de Vauclos & Seigneur de Ruilly*, dans plusieurs actes, épousa, par contrat du 17 Septembre 1495, *Philiberte de Clermont*, laquelle, étant veuve, fit hommage au Seigneur du Bellay, d'un Fief qu'elle possédoit dans sa mouvance, par acte du 9 Juillet 1521, & eut, entr'autres enfants,

1. GABRIEL, qualifié *noble Seigneur* dans deux Sentences, l'une du Bailliage de Troyes, du 21 Juillet 1553, & l'autre de la Prévôté de

ladite Ville, du 5 Septembre 1555. Il fut tué, & son Château pillé & brûlé par les Troupes du Duc de Guise, pendant les troubles de la Ligue;

2. PIERRE, qui fut;
3. Et CLAUDE, qui s'est mariée, le 19 Juin 1510, à Jacques le Cornuât.

VII. PIERRE POTERAT, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauclos, ainsi qualifié dans une Sentence du Bailliage de Troyes, du 21 Juillet 1533, intervint dans une caufe avec fon frère aîné, par acte du 15 Mars précédent. Dans le Livre des Raifons de PIERRE II, fon fils, il est dit qu'il fut marié avec *Anne de Sens*, ce qui se justifia par fon contrat de mariage du 9 Février 1527, & par l'extrait de fon épitaphe, faite le 5 Mars 1666, qui porte que la Dame *Anne de Sens* étoit restée veuve le 26 Mars 1553. Elle avoit accepté, par acte du 15 Mai de la même année, la communauté & la garde-noble de ses enfants, & mourut le 13 Juin 1580. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui fut;
2. NICOLAS, qui s'est marié à *Jeanne de Pleurs*, dont :
  1. JEAN, qui épousa *Nicole le Gas*, & fut vraisemblablement auteur d'une branche qui subsiste encore en Normandie;
  2. Et LOUISE, qui vivoit encore le 3 Mai 1605.
3. & 4. NICOLE & JEANNE, vivantes le 31 Janvier 1577.

VII. PIERRE POTERAT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, acquit d'*Anne de Sens*, la mère, une pièce de terre située au finage de Chamoy, par acte du 26 Août 1575, & mourut le 8 Septembre 1586. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1571, *Anne Yon*, veuve de *Martin Joffier*. Après la mort de son second mari, elle passa trois reconnaissances au Chapitre de Saint-Etienne de Troyes, pour quatre pièces de vignes situées dans sa censive, par acte du 11 Septembre 1587; afferma différents héritages, par bail passé le 3 Mai 1605; & elle mourut le 26 Avril 1616, laissant, entr'autres enfants,

VIII. PIERRE POTERAT, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Viélaines & de Batilly, qui fit un accord avec noble homme *Honoré de Mauroy*, Ecuyer, Seigneur de Batilly, le 8 Juillet 1608. Il épousa, 1<sup>o</sup> N... le Cornuât; 2<sup>o</sup> en 1599, *Marie de Mauroy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Plivot, & de *Jeanne d'Origny*; & 3<sup>o</sup> avant le 27 Mars 1628, *Marie de Villeprouée*, fille de *Louis*,

Ecuyer, Seigneur des Barres, & de *Marie Angenouft*. Il fut condamné, par une Sentence du Bailliage de Troyes de 1617, à remettre un contrat de constitution à Anne le Page. Par son testament, du 8 Février 1637, il voulut être inhumé dans l'Eglise S<sup>te</sup>-Marie-Madeleine de Troyes; mourut peu de jours après, & le 4 Mars suivant, on fit l'inventaire de ses biens, à la requête de *Marie de Villeprouée*, sa veuve. Il eut du premier lit

1. PIERRE, mort Chartreux.

Du second lit vinrent :

2. HONORÉ, Capucin, né en 1601, qui fut empoisonné à Calais, étant en Mission;
3. JACQUES, qui fut;
4. NICOLAS, né en 1605, Officier au Régiment de Piémont, & affaïfiné en Lorraine, en 1632, revenant de l'Armée d'Allemagne;
5. ANNE, née en 1600, morte jeune.

Et du troisième lit fortirent :

6. Autre PIERRE, qui fut sous la tutelle de sa mère le 4 Mars 1637, & mourut sans alliance;
7. Et JACQUES, Seigneur de la Mothe & de Thurey, vivant lors de l'inventaire des biens de son père, & mort aussi sans alliance.

IX. JACQUES POTERAT, Ecuyer, Seigneur de Viélaines, Batilly, la Mothe & Thurey, né en 1603, fit hommage des deux dernières Seigneuries, le 17 Juin 1635, au Seigneur de Saint-Sépulcre, dont elles relevoient. Il épousa, par contrat du 13 Septembre 1626, *Elifabeth du Bourglabbé*, & conjointement avec elle, il vendit une maison située à Paris, rue de la Mortellerie, par acte du 13 Avril 1640. Vers 1641, fous le prétexte des troubles, il fut arrêté & emprisonné : on pilla ses papiers, & ses titres de noblesse ne purent se retrouver qu'après la mort de ceux qui les lui avoient volés. Un Arrêt du Conseil, du mois de Mars 1643, le justifia pleinement & le rétablit dans tous ses droits. Il mourut le 23 Septembre 1648, & eut de son mariage :

1. PIERRE, qui fut;
2. NICOLAS, qui étoit sous la tutelle de sa mère le 23 Octobre 1648. Il fut Lieutenant au Régiment de Sainte-Maure, & mourut de ses blessures au siège d'Etampes;
3. EDOUARD, mort en 1652, étant Officier au Régiment de Bourgogne;
4. FRANÇOIS, mort en 1658, étant Lieutenant au Régiment de Vendôme;
5. RENAUD, mineur en 1648, mort jeune;
6. JACQUES, Enseigne dans le Régiment des

- Gardes Françaises le 22 Juillet 1667, tué au siège de Dôle, montant à l'assaut, le 13 Février 1668;
7. HONORÉ, mineur en 1648, mort jeune;
  8. LOUIS, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, mort Chef de son Ordre en 1697;
  9. HENRI, décédé sans postérité;
  10. JOSEPH, mort jeune;
  11. RENAUD, Lieutenant au Régiment de Vendôme, mort en 1659, étant prisonnier de guerre à Camerdon, en Espagne;
  12. & 13. MARIE & ANTOINETTE, mortes sans alliance;
  14. Autre MARIE, émancipée avec PIERRE POTERAT, son frère, par acte du 23 Octobre 1648;
  15. Et ELISABETH, Religieuse de Sainte-Scholastique, morte en 1681.

X. PIERRE POTERAT, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Batilly, des Grand & Petit-Vallecons, la Mothe & Thurey, étoit mineur en 1648, & fut émancipé avec MARIE POTERAT, sa sœur, par acte du 23 Octobre même année. Il obtint, le 12 Janvier 1648, une Commission pour lever une Compagnie dans le Régiment de Périgord; eut, l'année suivante, une Commission de Capitaine dans le Régiment de Bouillon, & mourut en 1681. Il avoit épousé, par contrat du 15 Février 1653, *Marie Ludot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Forge-Vallecons, & d'*Anne de Villeprouvée*. Elle mourut en 1690, ayant eu pour enfants :

1. PIERRE, qui fut;
2. Et CLAUDE, lequel servit avec distinction dans la Citadelle de Befançon, comme il conste par un Certificat du Commandant de cette Citadelle, du 13 Septembre 1674; fut Lieutenant dans le Régiment de Picardie le 23 Septembre 1675; reçut, le 15 Septembre 1691, un Certificat du Marquis de Chappellaines, comme il avoit servi, pendant tout le temps de l'arrière-ban, dans le premier Escadron de la Noblesse du Bailliage de Troyes, & mourut, sans alliance, en 1714.

XI. PIERRE POTERAT, V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur des Grand & Petit-Vallecons, Chervin, la Forge, Aftenay, la Mothe & Thurey, baptisé le 18 Décembre 1653, fit hommage du Fief de Vallecons, le 2 Mai 1712, au Baron de Villemort, & un autre au Seigneur de Saint-Sépulcre, le 3 Octobre 1716, pour ses Fiefs de la Mothe & de Thurey. Il fut maintenu dans sa noblesse d'extradion, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, enregistré dans

toutes les Cours, & mourut le 23 Décembre 1720. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1681, *Marie Boilletot*, morte, âgée de 88 ans, le 4 Février 1743, & eut pour enfants :

1. PIERRE, VI<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Forge, des Grand & Petit-Vallecons & de Monchy-Saint-Eloy, né le 6 Juin 1682, qui mourut le 7 Septembre 1741, à 59 ans, en sa Terre de Monchy-Saint-Eloy, en Picardie. Il avoit épousé, le 4 Février 1728, *Marie-Anne de Lévi*, & en eut plusieurs enfants, entr'autres :
  1. PIERRE, mort jeune;
  2. Et MARIE-LOUISE, qui s'est mariée à *Louis-Alphonse Jubert*, Vicomte de Bouville, Chef d'Escadre & Grand'-Croix, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, dont postérité. Voy. JUBERT.
2. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Thurey, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi le 20 Novembre 1719, mort en 1740. De N... *Mongin de Richebourg*, son épouse, fontiffus :
  1. NICOLAS, mort jeune;
  2. & 3. MARGUERITE-ANNE & ELISABETH-ANNE, vivantes, non mariées, en 1776.
3. PIERRE-BRUNO, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Lorraine en 1707, puis Lieutenant au même Régiment en 1709, qui fut blessé & fait prisonnier à la bataille d'Audenarde; & ayant eu sa liberté, se trouva à celle de Malplaquet, où il fut encore dangereusement blessé; se signala, par plusieurs actions de valeur, au siège de Bouchain, où il commandoit des Volontaires, & fut écrasé par une bombe, dans le chemin couvert d'Aire, le 14 Octobre 1710;
4. CLAUDE, qui fut;
5. CATHERINE, morte Religieuse Ursuline à Troyes;
6. Et MARIE, morte en bas âge.

XII. CLAUDE POTERAT, Chevalier, Seigneur de Thurey, Aftenay & autres lieux, baptisé le 12 Janvier 1691, fit hommage, le 17 Octobre 1728, pour le Fief de Thurey, au Seigneur de Saint-Sépulcre. Il fut d'abord Volontaire dans le Régiment de Mestre-de-Camp-Général, Dragons; Lieutenant en Août 1719, à la suite du Régiment de Germignon, Cavalerie; Lieutenant en pied au même Régiment en Avril 1721; obtint, le 24 Juillet suivant, une Compagnie dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie; fut reçu Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de N.-D. du Mont-Carmel le 12 Janvier 1726; Chevalier de Saint-Louis le 2 Avril 1735; fait Major du Régiment d'Orléans, Cavale-



rie, le 8 Novembre 1742; eut Brevet de Lieutenant-Colonel le 12 Mars 1744; fut Lieutenant-Colonel titulaire du même Régiment le 30 Mai 1749; fit, en cette qualité, la guerre de 1756; fut blessé grièvement à la bataille de Lutzelberg le 10 Octobre 1758; créé Brigadier, par une Promotion particulière, au mois de Novembre suivant, & s'est retiré du service en 1760, avec une pension de 2,000 liv., ne pouvant se rétablir de ses blessures. Le Roi lui donna, le 3 Juin 1740, la charge de son Maître d'Hôtel ordinaire, vacante par la mort de son frère. Il fut nommé, en 1764 & 1765, à deux Commanderies de l'Ordre de Saint-Lazare, sous le nom de *Saint-Etienne de Balinghem*; vendit sa charge de Maître d'Hôtel en Janvier 1766, & est mort le 13 Septembre même année. Il avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1740, *Elisabeth-Anne Paillot*, laquelle étant veuve, & pour récompense des services de son mari, obtint une pension de 1,000 liv. De ce mariage sont issus :

1. PIERRE-CLAUDE, qui suit;
2. ABRAHAM, né le 1<sup>er</sup> Décembre 1743, qui fut admis aux Pages de la Petite Ecurie du Roi en Juin 1756, jusqu'en Mai 1760, qu'il en est forti, pour entrer Cornette au Régiment d'Orléans, Cavalerie; il a été nommé Capitaine au même Régiment en Août 1772, & n'est point marié en 1776;
3. Et ELISABETH, morte en bas âge.

XIII. PIERRE-CLAUDE, Marquis de POTERAT, Chevalier, Seigneur de la Mothe, Thurey & autres lieux, né le 14 Octobre 1741, a toujours servi dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, y est entré Volontaire en 1752; a été Lieutenant à la suite le 7 Juillet 1754, & nommé Capitaine, le 19 Avril 1760, du même Régiment, où il sert encore. Il a épousé, par contrat signé à Versailles le 21 Avril 1771, & à Paris le 28 des mêmes mois & an, *Angélique-Madeleine le Dagre*, née à Paris en Mars 1754, fille de Messire *Louis-Simon le Dagre*, Ecuyer, Seigneur de Ville-neuve-sur-Bellot, la Mare, Egrefsin, &c., & d'*Angélique-Catherine des Fontaines-Isford*. De ce mariage est issu

ABRAHAM-CHRISTOPHE-PIERRE, né à Paris le 29 Janvier 1773, baptisé à la Paroisse Saint-Paul le lendemain.

Les armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, posées 2 en chef et 1 en pointe. Devise : PROSPERAT

TUTE. Dans quelques monuments anciens il y a des écussons qui sont écartelés des armoiries des Maisons de *Croatie, Cafriot, Vifconti, Trivulce, Doria, Dinteville, Choiseul, Clermont, Rochechouart, Villeprouvée*, &c., avec lesquelles cette Famille a eu des alliances; mais plus souvent elle porte ses armes toutes simples, & sans les partis d'aucune autre.

POTERIN D'ORBENDELLE, ancienne Famille noble, originaire du Diocèse de Bayeux, en Normandie, dont les titres primordiaux furent consumés par le feu à Busfy, en 1574; d'après ceux qu'on a pu recouvrer, en tant que de la ligne directe, elle remonte sa filiation à FRANÇOIS, qui suit, comme il résulte d'une expédition des Registres de la Cour des Aides & Finances de Normandie du 4 Juillet 1720, concernant la réhabilitation de cette Famille, par Lettres données à Paris le 17 Février précédent, en faveur de feu FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de Maréchaussée à Caen & Chevalier de Saint-Louis, comme on le verra plus loin.

I. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, fut marié avec *Anne de Murdrac*, d'une ancienne Noblesse de Normandie, dont vint

II. JEAN POTERIN, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, qui épousa *Jeanne le Jolivet*, & en eut

III. PIERRE POTERIN, Ecuyer, qui prit alliance avec *Cardine Gaalon*, de laquelle sortit

IV. JACQUES POTERIN, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, reconnu pour noble en 1477, qui fit un contrat de fief de deux vergées & demie de terre, à Claude Boucaut, de la Paroisse de Saint-Exupère de Bayeux, par Acte du 11 Avril de la même année 1477, passé devant *Jean Dainerie* & *Thomas Artur*, Tabellions audit Bayeux. Il épousa *Anne de Bailleul*, dont

V. PIERRE POTERIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, qui conforma fo bien au service du Roi, & fut marié à *Colette Cornet*, de laquelle il eut

VI. PIERRE POTERIN, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ainsi qualifié dans une Sentence rendue par le Lieutenant Général du Bailliage de Caen le 12 Février 1573, au profit de Jean Fervieluy. Il commença à servir dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur de Carouges; fut fait homme d'ar-

mes & Maréchal des Logis de la Compagnie du Sieur de Tracy; fervit dans les guerres contre l'Empereur CHARLES-QUINT, se trouva au ravitaillement de Mariembourg, & commanda, en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de M. de Tourville, au siège de Rouen : c'est ce qui appert d'un *Mémoire* imprimé en 1641. Il eut une reconnaissance, passée le 19 Juillet 1580, devant *Jean Vitard & Nicolas Guéroult*, Tabellions Royaux en la Sergenterie de Briquesard, de Pierre Louis, comme celui-ci lui devoit une somme de 21 livres pour fief, dans lequel acte il a aussi la qualité d'*Ecuyer*. Le même PIERRE POTERIN, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant de la Compagnie de M. de Tourville, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Bayeux, obtint du Roi HENRI IV des Lettres Patentes, données au Camp devant Rouen le 4 Février 1592, par lesquelles ce Prince le releva de la dérogeance commise par PIERRE POTERIN, son père, lequel, après avoir consommé son bien au service de S. M., avoit été obligé de faire le commerce de foie, pour subsister, ainsi qu'il appert par ces Lettres Patentes, qui prouvent qu'il étoit fils dudit PIERRE POTERIN, II<sup>e</sup> du nom, qui avoit dérogé, & de *Colette Cornet*; que ce PIERRE étoit fils légitime de JACQUES, & ledit JACQUES, de PIERRE POTERIN, I<sup>er</sup> du nom, tous *issus de noble & ancienne Famille, & reconnus pour tels*. Sur la production de sa généalogie & pièces justificatives, il obtint une Sentence, rendue le 10 Septembre 1592, en la Vicomté de Bayeux, qui ordonna, par provisions, l'entérinement desdites Lettres, & que ledit POTERIN jouiroit *des privilèges de la noblesse tout ainsi que les autres Nobles, &c.* De son mariage, avec *Jeanne Loisel*, il eut

VII. JEAN POTERIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, Lieutenant Général en la Vicomté de Bayeux, qui obtint un Arrêt du Conseil d'Etat & Privé du Roi, le 25 Décembre 1593, contre Jacques le Moine, l'un des habitants contribuables aux tailles de la Ville de Bayeux, par lequel S. M., en son Conseil, en entérinant la Requête dudit JEAN POTERIN, ordonna que *les Lettres Patentes du 4 Février 1592, fortiroient leur plein & entier effet, & en ce faisant, que les hoirs & successeurs dudit PIERRE POTERIN, son père (en faveur duquel elles avoient été accor-*

*dées, jouiroient du titre & privilège de noblesse*. Il fut pourvu, par le Roi, de l'Office de Lieutenant Général en la Vicomté de Bayeux, le 7 Mars 1598, auquel la Duchesse de Nemours, Douairière de Guise, l'avoit nommé sur la résignation faite le 28 Février précédent, par noble homme Richard Malherbe, Licencié ès-Lois, qui l'avoit exercé. Il acquit de Jean le Maître, fils de Richard, une pièce de terre contenant une vergée & demie ou environ, par contrat passé devant les Tabellions de la Vicomté de Briquesard, le 10 Avril de ladite année 1598. Il avoit épousé *Catherine du Pont*, de laquelle vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. & 3. PIERRE & JEAN, mis sous la tutelle de leur frère aîné, comme il est prouvé par un acte passé au Bailliage de Bayeux le 18 Juin 1611, entre GUILLAUME, fils de feu JEAN, Ecuyer, & les parents paternels dudit JEAN, leur père. Lesdits PIERRE & JEAN POTERIN, Ecuyers, frères, furent déchargés de l'assignation à eux donnée, après avoir représenté leurs titres, & maintenus dans leur noblesse par Ordonnance des Commisaires députés pour la recherche des faux Nobles, rendue le 5 Février 1641;
4. Et JEANNE, laquelle transigea avec son frère aîné, GUILLAUME, qui lui abandonna, entr'autres choses, plusieurs parties de rente, pour le mariage avenant de ladite Demoiselle avec *Henri Gohier*, Garde des Sceaux Royaux en la Vicomté de Bayeux, ainsi qu'il confie par cette transaction, passée devant les Tabellions de cette Ville, le 28 Avril 1612. Le même GUILLAUME POTERIN, tant pour lui qu'en qualité de tuteur de ses deux frères, héritiers de feu *Guillaume du Pont*, Avocat au Bailliage de Bayeux, fit transport, par acte passé devant lesdits Tabellions, le 17 Février 1613, à *Henri Gohier*, son beau-frère, ayant épousé JEANNE POTERIN, sa sœur, de 20 liv. de rente hypothèque, à prendre sur *Alain Hue*, Ecuyer, & constitua 150 liv. de rente hypothèque, pour demeurer quitte des promesses contenues en la transaction ci-dessus citée.

VIII. GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, ayant l'âge, au décès de JEAN, son père, fut déclaré capable & suffisant pour avoir l'administration de son bien & de son revenu & pour faire son partage, par acte passé au Bailliage de Bayeux le 18 Juin 1611. Il épousa, par contrat reconnu devant

les Tabellions dudit lieu, le 1<sup>er</sup> Juin 1613, célébration dudit mariage le 4 Juin 1615, en l'Eglise St.-Sauveur de Bayeux, *Préjente de Guienros*, fille aînée de noble homme *Jacques de Guienros*, Sieur de Fontenailles, & de *Joachime de Grimouville*. En marge dudit contrat est la quittance de DENIS POTERIN, Sieur d'Orbendelle, par laquelle il reconnoît avoir reçu des Sieurs de *Fontenailles* & de *Montiquet*, la somme de 1,600 liv., pour le racquit & l'amortissement de 75 liv. de la dot de ladite *Préjente de Guienros*, son aînée. De son mariage naquirent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Torteval.

IX. JACQUES POTERIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, acquit, le 12 Avril 1649, de Pierre Léger, de Saint-Louet, plusieurs héritages & maisons, & vendit une maison qu'il avoit, sise en la Ville de Bayeux, Paroisse de Saint-Malo, au Sieur de *Bailleul*, alors Procureur du Roi de l'Hôtel de Ville de Rouen, comme il appert d'une information faite le 13 Mai 1720, par ordre de la Cour des Aides de Rouen, dans laquelle Thomas, Ecuyer, Sieur de Berolles, l'un des témoins qui y déposèrent, dit que *les armes de la Famille des POTERIN étoient empreintes dans cette maison, laquelle appartenoit audit sieur JACQUES POTERIN, & qu'il a parfaite connaissance de l'ancienneté de la Famille POTERIN*. Il avoit épousé, par contrat reconnu devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux, le 5 Février 1649, *Catherine le Marchant*, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Feuguerolles, &c., & de *Charlotte Léonard*. Leurs enfants furent :

1. & 2. OLIVIER & FRANÇOIS ;
3. DENIS, qui suit ;
4. JACQUES, Ecuyer, auxquels JACQUES II, leur père, héritier, en sa partie, de feu GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, aînel desdits enfants, abandonna volontairement (suivant un acte passé devant lesdits Tabellions Royaux de Bayeux le 4 Mars 1654), par forme d'avancement de succession, tous & un chacun ses héritages, maisons & rentes à lui appartenants, dont il étoit alors propriétaire & jouissant tant en la Paroisse de Saint-Pierre-du-Regard, qu'aux autres lieux, ensemble la propriété des héritages & rentes dont *Préjente de Guienros*, sa mère, est jouissante à douaire de la succession, en tant qu'il pourra lui en ap-

partenir, à la charge de faire lods & partage avec GUILLAUME POTERIN, Ecuyer, Sieur de Torteval, son frère & co-héritier, de la succession de ladite Dame, après son décès, au lieu & place du feu sieur d'Orbendelle, Ecuyer, son mari, père desdits JACQUES & GUILLAUME. L'acte d'infINUATION de cet avancement de succession fut fait le 4 Octobre 1654, au Bailliage de Bayeux, à la réquisition de Jacques Jourdain, Ecuyer, Sieur de Launay, stipulant pour les sus-nommés OLIVIER, FRANÇOIS, DENIS & JACQUES POTERIN, Ecuyers, frères ;

5. Et PIERRE, auteur de la branche de POTERIN de LA MORINIÈRE, dont nous parlerons en son rang.

X. DENIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, baptisé en la Paroisse de St.-Louet-sur-Seulles le 20 Juillet 1651, épousa, par contrat sous feings privés, le 7 Août 1696, *Suzanne de Cairon*, fille de *Michel*, Ecuyer, Sieur des Joncherets, & de *Madeleine Heufte*. Il a laissé pour enfants :

- FRANÇOIS, qui suit ;  
Et PIERRE, auteur de la branche de POTERIN DU MOTEL, rapportée ci-après.

XI. FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, baptisé en l'Eglise Paroissiale de Torteval le 15 Décembre 1699, fut Vicomte de Bayeux l'espace de 6 ans ; servit ensuite 43 ans Lieutenant de Maréchaussée à Caen, & a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 25 Septembre 1771. Il a obtenu, de Louis XV, des Lettres de réhabilitation de noblesse, données à Paris le 17 Février 1720, signées LOUIS, & plus bas, par le Roi, le Duc d'ORLÉANS, Régent, présent PHÉLYPEAUX, scellées du grand sceau de cire jaune, par lesquelles, sur la production de ses titres, *S. M. l'a maintenu & gardé dans tous les privilèges, immunités & droits dus à sa naissance, & a ordonné qu'il jouisse, tout ainsi qu'en jouisse & ont droit de jouir les autres Gentilshommes du Royaume, nonobstant & sans s'arrêter à la dérogeance de ses père & grand-père, JACQUES & DENIS POTERIN, à cause des terres qu'ils ont prises à ferme, & leur trafic (a), ce que S. M. ne veut lui nuire, ni préjudicier à ses enfants & postérité nés & à naître en légitime mariage, de laquelle dérogeance S. M. l'a relevé par lesdites Lettres, &c.,*

(a) Ces Terres étoient une Baronnie; ils n'ont jamais fait d'autre trafic.

&c. Elles furent enregistrées au Parlement de Rouen & en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie. Il est mort le 24 Juin 1775. Il avoit épousé, par contrat sous feings privés du 11 Septembre 1721, *Marie-Madeleine Adigard de Lauberie*, fille de *Luc*, Ecuyer, Seigneur de l'Adigardère, & d'*Anne de Rose*. De ce mariage est issu

XII. JEAN-FRANÇOIS POTERIN, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, né le 6 Août 1737, qui a servi 7 ans en qualité de Garde du Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal de Luxembourg, d'où il est entré, en 1763, Lieutenant dans la Maréchaussée à Caen, a épousé, par contrat sous feings privés, le 29 Juin 1769, célébration de mariage le 18 Juillet suivant, *Elijabeth-Françoise Feret*, fille de *Louis*, Sieur des Vaux, & de *Marguerite Burel*. Il a eu pour enfant

JACQUES-FRANÇOIS POTERIN D'ORBENDELLE, Ecuyer, né le 10 Janvier 1775.

BRANCHE  
de POTERIN du MOTEL.

XI. PIERRE POTERIN, Ecuyer, Sieur du Motel (fils puîné de DENIS, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de *Suzanne de Cairon*), a servi d'abord, en qualité de Cadet, dans Royal-Artillerie deux ans, puis de Lieutenant d'Infanterie huit ans, dont quatre en qualité de Lieutenant de Grenadiers, & quinze ans dans la Maréchaussée, tant Brigadier qu'Exempt. Il a épousé *Louise de Liste*, fille de *François*, Ecuyer, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Navarre, puis Garde du Corps du Roi & Exempt de Maréchaussée, & d'*Hélène Taborel*. Leurs enfants sont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit;
2. JEAN-PAUL, né en Janvier 1746;
3. Et JEAN-ANDRÉ, né en 1757, qui sert Volontaire au Régiment de Soissonnais depuis 1773.

XII. FRANÇOIS-LOUIS POTERIN, Ecuyer, né en Octobre 1744, Garde du Corps du Roi en 1764, est Commandant de Brigade de Maréchaussée depuis 1770.

BRANCHE  
de POTERIN DE LA MORINIÈRE.

X. PIERRE POTERIN, Ecuyer (cinquième fils de JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur d'Orbendelle, & de *Catherine le Marchant*, na-

Tome XVI.

quit longtemps après 1654, & eut pour fils

XI. LÉONOR POTERIN, Ecuyer, Sieur de la Morinière, qui fut maintenu dans sa noblesse sur la production de ses titres, ensemble les enfants tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage, par Lettres données à Versailles, le 22 Mars 1742, enregistrées en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Normandie, suivant l'Arrêt de cette Cour, rendu au Bureau des Aides le 13 Août 1745. De *Françoise Borel*, son épouse, demeurant à Caen, sont issus :

1. FRANÇOIS-LOUIS-LÉONOR, qui suit;
2. Et N... POTERIN, dit *le Chevalier de la Morinière*, Garde de la Marine, qui a péri au naufrage de la Flotte du Roi le *David* le 20 Février 1767.

XII. FRANÇOIS-LOUIS-LÉONOR POTERIN DE LA MORINIÈRE, Ecuyer, Enseigne des Vaisseaux du Roi & premier Lieutenant de Bombardiers, sert depuis 20 ans dans la Marine, au Département de Rochefort.

Par l'information que M. de Tontuil fit le 13 Mai 1720, en l'absence de M. Bertout d'Heudreville, Conseiller, Commissaire à ce député, par Commission de la Cour des Aides de Rouen, on voit que trois Curés, trois Gentilshommes & trois Roturiers des plus âgés du Pays, déposèrent qu'il n'y avoit eu d'autre famille de POTERIN, que celle dont on vient de donner la *Généalogie*, & assurèrent, presque tous, que les armes de cette Famille, qu'on avoit vues dans l'Eglise de Torteval, au haut de la nef, du côté de l'Evangile, avoient été effacées, vu la dérogeance de JACQUES POTERIN, ainsi que l'épithape, où l'on aperçoit encore quelques lettres gothiques. Les mêmes Curés & Gentilshommes déposèrent aussi avoir vu des titres qui prouvent la noblesse des POTERIN & leur ancienneté, & que leurs armes sont : *un fond d'hermine, avec une barre crénelée en champ de gueules, accompagnée de 3 coquilles d'or*; mais suivant un écuison empreint à l'extrait du Registre de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, du 4 Juillet 1720, qui a ordonné l'enregistrement desdites Lettres de relèvement de dérogeance, ces armes sont ainsi expliquées, & telles qu'elles doivent l'être, favoir : *d'hermine, à la bande onnée de gueules, chargée de 3 coquilles d'or*.

\* POTHERIE (LA), en Anjou. La Seigneurie de *Chalain*, qui avoit été érigée en

Comté en Décembre 1657, en faveur de *Christophe Fouquet*, Préfident au Parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, sous la dénomination de *la Potherie*, par Lettres du mois de Septembre 1748, en faveur d'*Urbain le Roy*, Seigneur de *la Potherie*, &c., ancien Officier d'Infanterie au Régiment de Piémont. Voyez ROY DE LA POTHERIE (LE).

POTHON, ou POTON DE XAINTRAILLES, ancienne Noblesse de Gascogne, de laquelle étoit

FORTISSON POTHON DE XAINTRAILLES, qui eut pour enfants :

1<sup>o</sup> JEAN POTHON, Seigneur de Xaintraillles, de Roques, Salignac, en Limoufin, & Villeton, &c., qui le rendit recommandable dans les guerres contre les Anglais. Il suivit le parti du Roi CHARLES VII, n'étant que Dauphin, qui le fit son Ecuyer d'Ecurie; étoit en garnison à Crespy-en-Laonnais, en 1419, lorsque l'Armée du Duc de Bourgogne l'y vint assiéger; il la rendit par une composition honorable; défendit, l'année suivante, la Ville de Saint-Riquier; fut fait prisonnier dans un encounter près d'Abbeville le 31 Août 1420, & il fut obligé de rendre cette Ville pour avoir sa liberté; fit paroître sa valeur & son adresse, en présence du Duc de Bourgogne, dans un combat singulier, en 1423; surprit la Ville de Ham le 3 Octobre de la même année; tomba dans une embuscade que lui dressa Jean de Luxembourg, Comte de St.-Pol, qui le fit prisonnier; se trouva à la prise de Braine, en Hainaut; se distingua à la bataille de Verneuil en 1424, & au secours de la Ville d'Orléans, assiégée par les Anglais, où il fut blessé le 21 Octobre 1427; alla, pendant ce siège, trouver le roi à Chinon, pour l'informer de l'état de la Place; le suivit, en 1428, en son voyage de Bourges; se trouva au recouvrement des Villes de Janville, Jargeau, Meung, Beaugency & autres, & à la bataille de Patay en 1429, où il fit prisonnier le Sire de Talbot; suivit le Roi à son Sacre à Reims, qui le fit son premier Ecuyer du Corps & Grand Maître de son Ecurie par Lettres du 27 Juillet 1429. Il en reçut encore plusieurs autres gratifications, tant pour lui que pour ses Gendarmes, qu'il tenoit dans plusieurs Places fortes de France & de Champagne. Le même Prince lui ac-

corda encore 7,500 liv., pour lui aider à payer sa rançon, & 2,200 moutons d'or l'année suivante, pour le même sujet. Il fut en suite envoyé, avec le Connétable & le bâtard d'ORLÉANS, par de-la Rivière de Seine, pour résister aux Anglais; revint dans le Beauvaisis; défit, près de Gerberoy, Thomas, Comte d'Arundel, qu'il fit prisonnier au mois de Mai 1435; alla trouver le Connétable à Beauvais, sur quelques entreprises qu'il faisoit en Normandie; se trouva ensuite, avec 98 hommes d'armes & 187 Archers, au siège de Montreuil, pendant les mois d'Août, Septembre & Octobre de 1437, & le mois de Novembre suivant il vint, avec 14 hommes d'armes & 5 Archers, joindre la Compagnie du Connétable, à l'entrée que fit le Roi en la Ville de Paris, après sa réduction. En reconnaissance de tant de services, il fut pourvu de l'Office de Bailli de Berry & de la grosse Tour de Bourges le 19 Août 1437, & nommé Capitaine de Château-Thierry. Il étoit à la fuite de la Cour en 1444; fut dépêché, en 1446, avec le Maréchal de Jaloignes, pour mettre ordre aux divisions survenues dans le Nivernais, & particulièrement à Nevers pendant la vacance du Siège Episcopal. Il se comporta si vaillamment dans toutes les conquêtes de Normandie & de Guyenne, que le Roi lui donna les Ville & Seigneurie de Tonneins, pour lui & les siens, par Lettres du 31 Mars 1450, & celle de Saint-Macaire, pendant sa vie seulement, jusqu'à la concurrence de 600 liv. de rente, par d'autres Lettres du 20 Juin 1451. Après la mort du Maréchal de Jaloignes, arrivée en 1454, le Roi l'honora de la charge de Maréchal de France, aux gages ordinaires de 2,000 liv., dont il jouit jusqu'à son décès, arrivé à Bordeaux, au Château-Trompette, dont il étoit Gouverneur, le 7 Octobre 1461, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Nérac, comme il l'avoit ordonné par son testament du 11 Août 1461. Il influita pour héritier *Jean de la Mothe*, Seigneur de Noilhan, à condition d'épouser *Béatrix de Pardailan*, sa nièce. Il avoit épousé, avant 1437, *Catherine Brachet*, Dame de Salignac, en Limoufin, fille de *Jean*, Seigneur de Péruse & de Montagne, & de *Marie de Vendôme*. Cette *Catherine Brachet*, qui n'en eut point d'enfants, se remarria, le 23 Septembre 1463, à *Jean d'Esner*, Seigneur de Saint-Maigrin & de la Barde, dont elle n'eut point aussi d'en-



fants, & auquel elle laissa l'usufruit de toutes ses Terres;

2° JEAN-AMADOUR, Sire de XAINTRAILLES (ainé du précédent), qui se trouva au secours d'Orléans, au recouvrement de plusieurs Villes des environs & au sacre du Roi à Reims : il mourut sans alliance;

3° BÉATRIX DE XAINTRAILLES, à laquelle JEAN laissa 200 Rouyaux d'or & la jouissance de sa Terre de Rogueys;

4° THALIE OU THALAISE DE XAINTRAILLES, qui épousa Laurent de Bruet, dont elle eut, pour héritier & successeur, Jacques de Bruet, qui fut nommé au testament de son oncle. Voy. § BRUET;

5° Et COLETTE DE XAINTRAILLES, qui épousa Jean de la Cassaigne, dont vint Naudonnet de la Cassaigne, auquel son oncle donna les Seigneuries de Gimat & d'Esparfac. (C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse d'après l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 92.)

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix alésée de gueules; & aux 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.

POTIER, noble & ancienne Maison de Paris, qui a fourni, dès le XV<sup>e</sup> siècle, d'illustres Magistrats au Parlement. Elle remonte à

I. SIMON POTIER, Seigneur de Groslay & de Blanc-Mesnil, qui vivoit sous le règne de CHARLES VI. Il eut entr'autres enfants :

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et ALIX, qui épousa Philippe de Nanterre, Conseiller au Parlement de Paris & Maître des Comptes du Duc de Bourgogne, dont des enfants. Voy. NANTERRE.

II. NICOLAS POTIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Groslay, la Grange, Courberon, Courbevoie & Blanc-Mesnil, Conseiller du Roi, Général des Monnaies sous les Rois CHARLES VII & LOUIS XII, mourut le 11 Novembre 1501. Il avoit épousé Madeleine de Merle, fille de Germain, Général des Monnaies de France, & de Charlotte Cottin. Il en eut

III. NICOLAS POTIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Groslay & de Blanc-Mesnil, aussi Général des Monnaies, qui fut élu deux fois Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, par Lettres du Roi, en 1499, & ensuite continué par deux Arrêts du Parlement de Paris, le 16 Mars 1500 & le 16 Août 1501: il refusa cette charge; mais comme on ne trouvoit personne

plus digne que lui de l'exercer, il fut contraint de l'accepter. De Marie Chevalier, fille de Jacques, Seigneur des Prunes, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes, & de Jeanne le Picart. Il eut :

1. JACQUES, qui suit;
2. NICOLAS, mort le 11 Novembre 1501, & inhumé dans l'Eglise des SS.-Innocents de Paris;
3. DENIS, Avocat au Parlement, mort le 15 Novembre 1502, & inhumé dans la même Eglise;
4. Et MARIE, qui épousa Louis de Befançon, Conseiller au Parlement, fils de Guillaume, Conseiller au même Parlement. Elle est morte le 28 Novembre 1535, & est inhumée aux Cordeliers de Paris.

IV. JACQUES POTIER, Seigneur de Blanc-Mesnil, Conseiller au Parlement, mourut le 9 Mars 1555, & fut inhumé dans sa Chapelle aux SS.-Innocents. Il avoit épousé, en 1523, Françoise Cueillette, Dame de Gèvres, fille de Jean, Seigneur de Freschiens & de Gèvres, & de Jeanne Roland. Elle mourut le 20 Avril 1567, & fut inhumée auprès de son mari. Ils eurent :

- Trois enfants, morts jeunes;
1. NICOLAS, qui suit;
  2. LOUIS, auteur de la branche des Ducs de Tresmes, &c., rapportée ci-après;
  3. MADELEINE, mariée à Bernard Prévost, Seigneur de Morfan, Président au Parlement de Paris, mort le 22 Novembre 1585, âgé de 68 ans, fils de Jean Prévost & de Marie Brachet. Elle mourut au mois de Mai 1603, après avoir testé le 20 Mai 1580; ils furent tous les deux enterrés dans le Sanctuaire des Céléstins de Paris;
  4. FRANÇOISE, Abbesse de Longchamp-lès-Paris, qui abdiqua ensuite, & mourut au mois de Mai 1618;
  5. ANNE, morte jeune;
  6. MARIE, qui épousa, le 1<sup>er</sup> Mars 1551, Claude le Roux, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Bourghéroulde, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, dont des enfants. Voy. ROUX D'ESNEVAL (E);
  7. JEANNE, morte jeune;
  8. FRANÇOISE, Abbesse de Fontaine-lès-Nonnains;
  9. & 13. JEANNE & RENÉE, Religieuses;
  10. GUILLEMETTE, morte jeune;
  11. Et MARTHE, qui épousa Nicolas Moreau, Seigneur d'Auteuil, Trésorier de France en la Généralité de Paris.

V. NICOLAS POTIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur  
O ij

de Blanc-Mefnil, Conseiller au Parlement en 1564, Maître des Requêtes en 1567, fut Préfident à Mortier le 23 Avril 1578, dont il n'entra en possession qu'en 1585, après la mort de *Bernard Prevost*, son beau-père. N'ayant point pris le parti de la Ligue, il fut arrêté prisonnier au Louvre avec quelques autres, & se retira auprès du Roi HENRI IV, qui le députa pour Préfider à la Chambre du Parlement établi à Châlons. Il rendit de grands services à ce Prince & à LOUIS XIII, son fils, pendant la Régence de MARIE DE MÉDICIS, qui, en récompense, l'honora de la charge de Chancelier de France. Il mourut le 1<sup>er</sup> Juin 1645, âgé de 94 ans, & fut inhumé dans la Chapelle aux SS.-Innocents. Il avoit épousé *Isabeau Baillet*, fille de *René*, Seigneur de Trefmes, Silly, &c., Premier Préfident du Parlement de Bretagne, & d'*Isabeau Guillart*. Elle mourut avant lui & fut aussi inhumée aux Innocents. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, qui se trouva à l'Assemblée des Etats tenus à Paris en 1614 & 1615, & en cette dernière année il porta la parole au Roi pour le Clergé de France, qui demandoit le rétablissement de la Religion Catholique dans le Pays de Béarn : il mourut à Beauvais, âgé de 40 ans, le 4 Octobre 1616, ayant fait son testament le 2 de ce mois, & suivant ses dernières volontés, son corps fut apporté à Paris, & inhumé aux SS.-Innocents, en la sépulture de sa Famille. Il passa pour un des savans hommes de son temps. Comme il avoit la vue extrêmement faible, Loisel, son contemporain, dans ses *Mémoires du Beauvoisis*, le nomme le *Dydime François*;
2. BERNARD, Seigneur de Silly, Préfident à Mortier en la Cour du Parlement de Bretagne le 10 Septembre 1609, qui mourut, âgé de 32 ans, le 30 Janvier 1610, sans enfants de *Marie Guyot de Charmeaux*, laquelle se remaria à *Henri du Pleffis*, Seigneur de Richelieu. Son corps fut apporté de Rennes & enterré aux SS.-Innocents;
3. NICOLAS, qui suit;
4. ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Novion*, rapportée ci-après;
5. AUGUSTIN, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Grand Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, dont il fut un moment le premier Ministre, & qui fut nommé à cet Evêché immédiatement après la mort de son frère aîné, sacré à Rome dans

l'Eglise de Saint-Louis le 17 Septembre 1617. Il assista à l'Assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1625, & à celle des Notables au mois de Novembre de l'année suivante; se trouva au Lit de Justice que LOUIS XIV tint à son avènement à la Couronne en 1643; mourut en son Château de Bresles le 19 Juin 1650, & fut inhumé dans sa Cathédrale;

6. RENÉE, qui s'est mariée à St.-Sulpice, en 1597, à *Oudart Hennequin*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, dont postérité. Voy. HENNEQUIN;
7. Et MADELEINE, qui a épousé, le 21 Avril 1608, *Théodore Choart*, Chevalier, Seigneur de Buzenval, &c. Elle est morte à Port-Royal-des-Champs, où elle s'étoit retirée, le 30 Juillet 1671, âgée de 84 ans, ayant eu des enfants. Voy. CHOART DE BUZENVAL.

VI. NICOLAS POTIER, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Occerre, Secrétaire d'Etat le 15 Octobre 1622, sur la démission de Louis POTIER, Seigneur de Gefvres, son oncle, Préfident de la Chambre des Comptes dès le 5 Juillet 1614, mourut au siège de la Rochelle en 1628; son corps fut apporté à Paris, & enterré aux SS.-Innocents. Il avoit épousé *Marie Barré*, fille de *Antoine*, Seigneur de Couflau, & de *Jeanne Tardif*, Dame de Douffley. Leurs enfants furent :

1. NICOLAS, mort jeune;
2. RENÉ, qui suit;
3. AUGUSTIN, Chevalier, Seigneur d'Occerre, Conseiller au Parlement, qui mourut le 11 Mars 1704, & fut enterré aux SS.-Innocents;
4. Autre RENÉ, mort jeune;
5. JEANNE, morte le 1<sup>er</sup> Juillet 1681, laquelle avoit épousé *Michel de Marillac*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ollainville, &c., Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, dont des enfants. Voy. MARILLAC;
6. MARIE, Religieuse à Longchamp;
7. MADELEINE, qui a épousé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Guillaume de Lamoignon*, Marquis de Bafville, &c., Premier Préfident du Parlement de Paris. Elle est morte le 17 Octobre 1705, dans sa 82<sup>e</sup> année, laissant des enfants. Voyez LAMOIGNON. C'est par ce mariage que la Terre de *Blanc-Mefnil* a passé dans la Maison de *Lamoignon*, après la mort de MARIE-RENÉE POTIER, leur nièce, ci-après;
8. Et RENÉE.

VII. RENÉ POTIER, Seigneur de Blanc-Mesnil & du Bourget, succéda à la Terre de *Blanc-Mesnil*, en 1635, comme aîné de la Famille; fut reçu Conseiller au Parlement en 1646, ensuite Président en la première Chambre des Enquêtes, & mourut le 17 Novembre 1680. Il avoit épousé *Marie de Grimouville*, fille de *Louis*, Marquis de la Mailleraye, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Gobelin*. Elle se remaria à *Henri de Saulx*, Comte de Tavannes; mourut à Paris le 25 Juillet 1715, & fut inhumée le 26 à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. De son premier lit elle laissa

MARIE-RENÉE, Dame de Blanc-Mesnil & du Bourget, morte, sans alliance, au Couvent des Filles du St.-Sacrement, rue St.-Louis-au-Maraais, le 16 Janvier 1700, âgée de 22 ans.

BRANCHE  
des Seigneurs de NOVION.

VI. ANDRÉ POTIER, Seigneur de Novion, en l'Isle-de-France (quatrième fils de NICOLAS, III<sup>e</sup> du nom, & d'*Isabeau Baillet*), fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Bretagne le 12 Janvier 1607, Président à Mortier au même Parlement le 20 Août 1611, après la mort de BERNARD POTIER, son frère, & Président au Parlement de Paris par la démission de son père, en 1616, & dont il fit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en Novembre 1645, & fut enterré aux SS.-Innocents. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Anne de Lauzon*, fille de *Michel*, Seigneur d'Auberwilliers, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Isabelle d'Amour*; elle est morte, sans enfants, le 20 Décembre 1614, âgée de 15 ans; & 2<sup>o</sup> *Catherine Cavalier*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Margas*. De ce second lit vinrent :

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et CATHERINE, qui a épousé *Jacques Jubert*, Seigneur de Bouville, &c., Conseiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, dont postérité. Voyez JUBERT.

VII. NICOLAS POTIER, Seigneur de Novion, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils en 1637, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1645, Greffier Commandeur des Ordres du Roi en 1656, dont il se démit l'année suivante; Premier Président du Parlement

de Paris le 13 Juin 1678, gratifié, au mois de Janvier 1679, par le Roi d'une somme de 100,000 écus & d'un Brevet de retenue de pareille somme sur sa charge de Premier Président, dont il se démit en 1689; reçu à l'Académie Française le 27 Mars 1681, & mourut, dans sa Maison de Grignon, près de Villepreux, le 1<sup>er</sup> Septembre 1693, âgé de 73 ans. Son corps fut apporté le 4 du même mois, & enterré en l'Abbaye d'Idly, près de Paris, aujourd'hui Communauté des Prêtres de St.-François. Il avoit épousé *Catherine Galard*, fille de *Claude*, Seigneur de Courances, &c., & de *Marguerite Mandat*. Elle mourut le 23 Avril 1685, âgée de 62 ans, & fut enterrée le 26 au Couvent des Filles-de-St.-Thomas. Leurs enfants furent :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. JACQUES, Docteur de Sorbonne, Abbé du Petit-Citeaux, qui fut nommé à l'Evêché de Sisteron en 1674, à celui de Fréjus le 12 Janvier 1680 & à celui d'Evreux en 1681. Il est mort le 14 Octobre 1709, âgé de 62 ans;
3. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte le 11 Mars 1665, appelé le *Comte de Novion*, Capitaine des Chevaux-Légers en 1667, Colonel du Régiment de Bretagne & Brigadier des Armées du Roi, qui est mort à Paris le 14 Juillet 1792, âgé d'environ 84 ans, & est enterré aux SS.-Innocents. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Anne-Catherine de Broffamin*, morte à Paris, le 25 Décembre 1703, âgée de 39 ans, & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Charles*, Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Yvelin*; & 2<sup>o</sup> (a) en 1712, *Madeleine le Couturier de Neuville*, fille d'*Henri le Couturier*, Seigneur de Neuville, Capitaine Commandant le premier Bataillon du Régiment du Roi, & de *Catherine-Françoise-Louise de la Broise*. Elle est morte, sans enfants, le 4 Novembre 1733. Du premier lit il a eu :
  1. NICOLAS, qui fut présent à l'inhumation de sa mère en 1703, peut-être le même qui fut reçu Chevalier de St.-Lazare le 5 Mai 1715;
  2. Et JACQUES, Capitaine de Dragons le 26 Décembre 1703.
4. MARGUERITE, qui s'est mariée à *Charles Tubeuf*, Maître des Requêtes & Intendant

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa prem. Edit., tom. III, p. 63, dit que CLAUDE POTIER épousa, 2<sup>o</sup> le 28 Juillet 1710, N... Maignard.  
(Note des Éditeurs.)

en Touraine. Elle est morte le 11 Mars 1705 ;

5. CATHERINE, qui épousa *Antoine de Ribeyre*, Seigneur d'Opme, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat & d'honneur au Parlement, dont deux filles. Voy. RIBEYRE (DE). Elle est morte le 29 Décembre 1709, âgée de 63 ans, & est enterrée dans l'Eglise des Blancs-Manteaux, à Paris ;
6. Et MARTHE-AGNÈS, qui épousa, par contrat du 29 Avril 1675, *Arnaud de la Briffe*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Ferrières, Maître des Requêtes, puis Procureur Général du Parlement de Paris. Elle est morte le 28 Mai 1686, ayant eu des enfants. Voy. # BRIFFE (DE LA).

VIII. ANDRÉ POTIER, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Novion, Seigneur de Grignon & d'Orches, &c., Conseiller au Parlement de Paris le 31 Août 1657, Avocat Général au Grand Conseil en 1661, Maître des Requêtes le 12 Décembre 1663, Préfident à Mortier au Parlement, en survivance de son père, le 2 Janvier 1674, mourut avant lui, sans avoir exercé cet Office, le 23 Janvier 1677, & fut inhumé aux SS.-Innocents. Il avoit épousé, le 3 Février 1660, *Catherine-Anne de Malon*, fille de *Charles-Henri*, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Bercy, &c., Maître des Requêtes, & de *Françoise Berthelin*. Elle est morte le 1<sup>er</sup> Septembre 1715, laissant :

1. ANDRÉ, qui suit ;
2. LOUIS-NICOLAS-ANNE-JULES, dit le *Marquis de Novion*, Seigneur de Villers & de Grignon, Colonel du Régiment de Bretagne, après son oncle, en 1682, Brigadier des Armées du Roi le 30 Mars 1693, Major Général des Troupes de Bavière, qui est mort à Paris, le 1<sup>er</sup> Mars 1707, âgé de 41 ans. Il avoit épousé, en 1685, *Antoinette le Comte de Montauglan*, fille unique de *Jean le Comte*, Seigneur de Montauglan & de Germonville, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louise-Antoinette de la Barde*. Elle mourut le 1<sup>er</sup> Juin 1694, âgée de 23 ans, ayant eu de son mariage :

1. NICOLAS, Comte de Montauglan, Capitaine au Régiment de Toulouse, tué à la bataille de Ramillies en 1706 ;
2. DENIS-LOUIS-ANNE-JULES, dit le *Marquis de Novion*, reçu Mousquetaire en 1711, mort le 27 Mars 1758, à 67 ans ;
3. Une fille, Religieuse à S<sup>te</sup>-Claire à Paris, en Janvier 1703 ;
4. CATHERINE, morte le 30 Juillet 1708, à 21 ans ;
5. ANTOINETTE, qui s'est mariée, le 10

Avril 1714, à *Gaspard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, &c., Maréchal de France & Chevalier des Ordres, Gouverneur des Ville & Citadelle de Besfort. Elle est morte à Champlâtreux, le 29 Août 1754, âgée de 69 ans, ayant eu des enfants. Voyez \* CLERMONT, en Dauphiné ;

6. & 7. NICOLE, morte en 1694 ; N.... POTIER, née le 28 Septembre 1693 ;
3. N.... POTIER, dit le *Chevalier de Novion*, Page de la Chambre du Roi en 1679 ;
4. Et MARIE, qui épousa, le 6 Mars 1674, *Jean-Baptiste-Louis Berrier*, Seigneur de la Ferrière, Maître des Requêtes & Secrétaire des Commandemens de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE. Elle est morte le 10 Juillet 1747.

IX. ANDRÉ POTIER, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, Conseiller au Parlement de Paris le 6 Septembre 1680, Maître des Requêtes le 28 Février 1687, Préfident à Mortier le 23 Novembre 1689, Premier Préfident le 20 Décembre 1723, Commandeur, Secrétaire & Greffier des Ordres du Roi le 19 Mars 1724, se démit de la charge de Premier Préfident le 9 Septembre suivant, & mourut à Grignon le 22 Septembre 1731, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, le 9 Octobre 1680, *Anne Berthelot*, fille de *François*, I<sup>er</sup> du nom, Secrétaire du Roi & des Commandemens de Madame la Dauphine, & d'*Anne Renault de Duchy*. Elle mourut le 7 Février 1697, âgée de 35 ans, ayant eu de son mariage :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. ANTOINETTE, qui s'est mariée, à l'âge de 22 ans, le 22 Juin 1709, à *Charles-Adolphe des Lions*, Comte d'Epaux, Colonel de Dragons ; elle est morte le 19 Mai 1726, à 38 ans, ayant eu des enfants. Voy. \* LYONS (DES), &c. ;
3. ANNE, qui épousa, à l'âge de 24 ans, le 28 Janvier 1713, *François de Montholon*, Inspecteur Général de la Marine & des Galères, puis Intendant de S<sup>t</sup>-Domingue le 6 Octobre 1720, mort le 17 Décembre 1725, & elle le 24 Mai 1726, à 37 ans, sans laisser d'enfants. Voy. MONTHOLON ;
4. & 5. CATHERINE, & une autre fille, née le 1<sup>er</sup> Février 1691.

X. NICOLAS POTIER, Comte de Novion, Marquis de Grignon, Seigneur de Courances, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1715, mourut en Octobre 1720, dans sa 35<sup>e</sup> année, à Courances, en Gâtinais, &

fut inhumé à Paris aux SS.-Innocents. Il avoit épousé, le 11 Décembre 1708, *Anne-Marguerite Gallard*, sa cousine, fille unique de *François-Galiot*, Seigneur de Courances, Guidon des Gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne Auzaenet*. Il en eut

XI. ANDRÉ POTIER, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de Novion & de Grignon, né le 22 Janvier 1711, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Décembre 1729, Président à Mortier au même Parlement le 28 Mai 1732, qui s'en est démis en Août 1758, & est mort en 1769. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 2 Décembre 1739, *Anne-Remiette-Sophie Langlois*, morte, sans enfants, le 26 Janvier 1741, à 19 ans, fille de *Robert Langlois*, Seigneur de la Fortelle, &c., Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Sophie-Geneviève de Chéré*; & 2<sup>o</sup> le 23 Février 1747, *Marie-Philippe Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry, &c., Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Philippe Taboureau des Réaux*. Du second lit sont issus :

1. ANNE-MARIE-GABRIELLE, née le 21 Octobre 1747, qui s'est mariée, le 15 Février 1768, avec *Alexandre-Guillaume de Galard de Braffac de Béarn*, dit le *Marquis de Béarn*, &c., Colonel du Régiment de Bresse en 1779, dont des enfants. Voy. GALARD DE BRASSAC;
2. ET PHILIPPINE-LÉONTINE, née le 26 Novembre 1748, qui a épousé, le 28 Avril 1768, *Aimar-Charles-Marie de Nicolaï*, Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris depuis 1768, dont des enfants. Voy. NICOLAI, ou NICOLAY.

#### BRANCHE

*des Seigneurs, Comtes, puis Ducs de TRESMES & de GESVRES, Pairs de France.*

V. LOUIS POTIER, Baron de Gesvres, Secrétaire d'Etat (fils puiné de Jacques, Seigneur de Blanc-Mesnil, & de *Françoise Cueillette*, Dame de Gesvres), commença à travailler sous M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat, obtint une charge de Secrétaire du Roi le 2 Avril 1567, & celle de Secrétaire du Conseil le 5 Avril 1578. Le Roi HENRI III le retint auprès de lui, après la journée des Barricades, en 1588, l'envoya à Senlis pour y arrêter les desseins de quelques Factieux; se trouva aux Etats de Blois; accompagna le Duc de Nevers, qui devoit commander une Armée en Poitou; reçut, le 22 Février 1589, les Provisions de Secrétaire d'Etat; travailla

à la réunion des Rois HENRI III & HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui, parvenu à la Couronne, lui continua sa confiance, & réunit en sa faveur, sous le titre de *Comté de Trefmes*, par Lettres du mois de Janvier 1608, la Châtellenie de *May*, les Fiefs & Seigneuries de *Marnoue, Rieux, le Chenoy, Thoiry, Méry, Trocy, le Gué-à-Trefmes, Villers-Rigault, Nanteuil-sur-Marne*. Ce Ministre servit utilement ce Prince pendant le cours des affaires de la Ligue; traita avec les Députés du Duc de Mercœur, Gouverneur de Bretagne; eut ordre d'informer sur la conspiration du Maréchal de Biron, & mourut le 25 Mars 1630. Il avoit épousé *Charlote Baillet*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Trefmes, &c., Premier Président du Parlement de Bretagne, & d'*Isabeau Guillart*. Elle fut retenue Dame de la Reine-Mère, CATHERINE DE MÉDICIS, par Lettres données à Chartres le 20 Août 1588. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui suit;
2. BERNARD, Seigneur de Blérancourt, &c., Gouverneur des Ville & Château de Fougères en 1598, une seconde fois en 1605, Cornette de la Cavalerie Légère de France en 1600, Gouverneur de Langres le 13 Octobre 1602, Bailli de Coucy le 10 Novembre suivant, Gouverneur de Pont-Audemer le 7 Août 1605, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légère en Mars 1609, Gouverneur des Châteaux, Parc & Chasses de Folembray le 1<sup>er</sup> Décembre suivant, Conseiller d'Etat le 14 du même mois 1614, Vice-Amiral & Capitaine des Côtes en Normandie le 19 Août de la même année, Capitaine de 50 hommes d'armes au mois de Juillet 1616, Capitaine-Gouverneur & Lieutenant Général aux Gouvernements de Péronne, Montdidier & Roye le 11 Novembre suivant, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 21 Avril 1621, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Rouen & de Caux, avec entrée & voix délibérative au Parlement de Rouen, le 24 Mars 1623, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie le 17 Juin 1625, & enfin Lieutenant Général de la Cavalerie Légère de France, lequel est mort en 1662, sans enfants de son mariage contracté, le 15 Mai 1600, avec *Charlotte de Vieuxpont*, Dame d'Annébault, qui n'étoit alors âgée que de 9 ans, fille unique de *Gabriel de Vieuxpont* & de *Françoise de Bovès*;
3. ET ANTOINE, Seigneur de Sceaux, envoyé par son père à Rome, Secrétaire d'Etat en



survivance en 1604, envoyé Ambassadeur en Espagne après la mort du Maréchal d'Ancre, & décédé, pendant le siège de Montauban, le 13 Septembre 1621, sans laisser d'enfants de son mariage avec *Anne d'Aumont*, fille de *Jacques*, Baron de Chappes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Charlotte-Catherine de Villequier*. Elle se remaria à *Charles*, Comte de *Lannoy*, Chevalier des Ordres du Roi.

VI. RENÉ POTIER, Comte, puis Duc de Tresmes & Pair de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & Gouverneur de Châlons, Chambellan ordinaire du Roi le 31 Janvier 1608, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Conseiller d'Etat le 26 Décembre 1629, obtint l'érection du Comté de *Tresmes* en *Duché-Pairie* par Lettres du mois de Novembre 1648; eut Commission de Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie le 29 Février 1652; eut la Capitainerie & le Gouvernement de Pont-Audemer le 29 Novembre 1661; se démit de son Duché-Pairie, en 1669, en faveur de Léon, son fils, dont le Roi lui conserva les honneurs, & mourut le 1<sup>er</sup> Février 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épousé, le 28 Avril 1607, *Marguerite de Luxembourg*, fille de *François*, Duc de Piney, Pair de France, &c., & de *Diane de Lorraine-Aumale*, sa première femme. Elle mourut à Paris, le 9 Août 1645, & fut inhumée dans l'Eglise des Célestins, où se voit son épitaphe. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, Marquis de Gefvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui fut tué au siège de Thionville le 4 Août 1645, de la ruine d'une mine, n'étant âgé que de 33 ans, sans avoir été marié, après s'être signalé extraordinairement, avoir reçu 41 bleffures & avoir mérité le Brevet de Maréchal de France;
2. FRANÇOIS, Marquis de Gandelu, puis de Gefvres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui fut tué au siège de Lerida le 27 Mai 1646, sans avoir été marié, & âgé de 34 ans;
3. LÉON, qui suit;
4. CHARLES, mort jeune en 1615;
5. CHARLOTTE, morte jeune en 1620;
6. CATHERINE, décédée en 1627;
7. MARGUERITE, morte jeune en 1621;
8. LOUISE, morte jeune en 1624;
9. LOUISE-HENRIETTE, qui s'est mariée, le 27 Juillet 1633, à *Emmanuel de Faudoas-Aver-*

*ton*, Comte de Belin, &c., dont postérité. Voy. FAUDOAS, branche des Comtes de *Belin*, &c.; & 2<sup>o</sup> en 1644, à *Jacques de Saulx*, Comte de Tavannes, Buzançais, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, puis Lieutenant Général. Elle est morte en 1680, laissant des enfants de son second mariage. Voy. SAULX-TAVANNES (2<sup>o</sup>);

10. Autre MARGUERITE, qui a épousé, le 12 Novembre 1635, *Henri de Saulx-Tavannes*, Marquis de Mirebel, &c., & est morte, sans enfants, en 1669;
11. Autre LOUISE, Abbesse de la Barre, Ordre de Saint-Augustin, Faubourg de Château-Thierry, qui est morte le 31 Octobre 1681;
12. Et ANNE-MARIE-MADELEINE, Marquise de Blérancourt, &c., qui mourut, sans alliance, le 25 Octobre 1703, âgée de 82 ans, & fut inhumée aux Célestins.

VII. LÉON POTIER, Duc de Tresmes, dit de *Gefvres*, Pair de France, Marquis d'Annebault, Gandelu, Fontenay-Mareuil, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, Gouverneur & Capitaine des Châsses des Châteaux Royaux de Monceaux, de la Varenne, de Meaux, &c., fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688; mourut le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & fut inhumé aux Célestins, sous un magnifique tombeau. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1651, *Marie-Françoise-Angélique du Val*, morte au Château de Mareuil, le 4 Octobre 1702, âgée de 70 ans, fille & unique héritière de *François du Val*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Ambassadeur en Angleterre, & deux fois à Rome, & de *Suzanne d'Auxy de Monceaux*; & 2<sup>o</sup> le 29 Janvier 1703, *Renée de Romilly de la Chefnelaye*, fille de *Louis*, Marquis de la Chefnelaye, &c., Gouverneur de Fougères, & d'*Elisabeth-Gabrielle de Belleforière de Soyecourt*. Elle est morte à Paris, le 27 Mars 1742, âgée de 58 ans, sans laisser de postérité, & est inhumée aux Célestins. Les enfants du premier lit furent :

1. FRANÇOIS-BERNARD, qui suit;
2. LÉON, né le 15 Août 1656, Abbé, Comte & Seigneur de Saint-Géraud d'Aurillac, Abbé de Bernay, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archevêque de Bourges le 29 Mai 1694, sacré le 23 Février 1695, Député aux Assemblées Générales du Clergé de France, tenues à Paris en 1710 & 1715, créé Cardinal-Prêtre par le Pape CLÉMENT XI, sur la nomination du Roi de Pologne, le 27 Novembre 1719, Commandeur

du Saint-Esprit en 1724, qui mourut à Paris le 12 Novembre 1744;

3. LOUIS, né le 19 Novembre 1660, Colonel du Régiment des Vauffeaux, Brigadier des Armées du Roi au mois d'Août 1688 & Inspecteur d'Infanterie, qui est mort à Strasbourg, le 24 Avril 1689, d'une blessure qu'il avoit reçue à Oberkirch, dans le Palatinat;
4. JULES-AUGUSTE, né le 6 Novembre 1662, Chevalier de Malte, le 23 Mai 1665, Colonel du Régiment de Bassigny en 1684, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Caux, Gouverneur de Pont-Audemer, qui mourut le 15 Avril 1741;
5. FRANÇOIS, né en 1664, aussi Chevalier de Malte, qui fut tué par les Turcs sur la brèche, à la prise de Coron, dans la Morée, le 18 Juillet 1685;
6. CHARLES, Comte d'Annebault, mort jeune;
7. MARIE-THÉRÈSE, née le 15 Mars 1654, morte le 9 Novembre 1669;
8. MARIE-JEANNE-FÉLICE-ROSALIE, dite *Mademoiselle de Gefvres*, héritière de sa tante, née le 20 Septembre 1657, morte à Paris, le 10 Octobre 1740, dans la 84<sup>e</sup> année de son âge, & inhumée aux Céléstins;
9. SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 7 Juin 1659, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie, au Faubourg Saint-Jacques à Paris;
10. MADELINE-ARMANDE, dite *Mademoiselle de Fontenay*, née le 22 Juillet 1667, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie avec sa sœur;
11. Et CHARLOTTE-JULIE, dite *Mademoiselle de Mareuil*, née le 2 Novembre 1669, mariée, au mois de Juillet 1707, à *Charles-Amédée de Broglie*, Marquis de Revel, Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, dont elle devint veuve le 25 Octobre de la même année, & est morte, fans enfants, le 3 Janvier 1752, âgée de 83 ans. Voy. BROGLIE.

VIII. FRANÇOIS-BERNARD POTIER DE GESVRES, Duc de Trefmes, Pair de France, &c., né le 15 Juillet 1655, se trouva au siège de Maëstricht en 1673, au combat de Sintzheim en 1674, à celui de Turkheim en 1675; eut un Régiment de son nom; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1690; nommé Gouverneur de Paris le 10 Décembre 1704; a fait la fonction de Grand Chambellan au premier Lit de Justice tenu par Louis XV; s'est démit de son Duché-Pairie, en faveur de son fils aîné, en 1722; a été fait Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, & est mort le 15 Avril 1739. Il avoit épousé, le 15 Juin 1690, *Marie-Madeleine-Louise-Geneviève de Seiglière*, fille de

Tome XVI.

*Joachim*, Seigneur de Boisfranc & de St.-Ouen, Chancelier & Surintendant des Bâtimens de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV, & de *Geneviève Gédouin des Touches*. Elle est morte le 3 Avril 1802, âgée de 38 ans, laissant de son mariage:

1. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD, qui suit;
2. LOUIS-LÉON, rapporté après son aîné;
3. ETIENNE-RENÉ, né le 2 Janvier 1607, qui fut nommé, en 1720, à l'Abbaye d'Orcamp, à celles de St.-Vincent de Laon & de St.-Etienne de Caen, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Vidame de Gerberoy le 18 Février 1728; créé Cardinal en 1756; fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1758; s'est démis de son Evêché en 1772, & est mort à Paris en Juillet 1774;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Décembre 1607, mariée, par contrat du 17 Septembre 1715, à *Louis-Marie-Victor*, Comte de *Béthune*, Brigadier des Armées du Roi, Grand Chambellan de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle est veuve depuis le 19 Décembre 1744, & en a eu des enfants. Voy. BÉTHUNE.

IX. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD POTIER, né le 29 Septembre 1692, Duc de Gefvres, Pair de France en 1722, fut fait Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom le 7 Janvier 1710; Brigadier de Cavalerie le 1<sup>er</sup> Février 1719, Gouverneur de Paris le 8 Novembre 1722; a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1728, reçu le 16 Mai suivant; devenu possesseur du Duché & des charges de premier Gentilhomme de la Chambre & Grand Bailli de Valois le 12 Avril 1739; a été fait Gouverneur de l'Isle-de-France en Mai 1742; est devenu Gouverneur & Capitaine des Chasses de Monceaux en Janvier 1753, & est mort, sans enfants, le 19 Septembre 1757. Il avoit épousé, le 2 Juin 1709, *Marie-Madeleine Majcrani*, morte le 8 Juillet 1717, & inhumée aux Céléstins, fille unique & héritière de *Barthélemy*, Seigneur de la Verrière, Maître des Requêtes, & de *Jeanne-Baptiste le Fèvre de Caumartin*.

IX. LOUIS-LÉON POTIER, Marquis de Gandelu, né le 28 Juillet 1695, appelé d'abord *le Comte de Trefmes* (frère du précédent), Duc de Trefmes, Pair de France, Chevalier des Ordres, a d'abord été Lieutenant de Vauffeau, puis Mestre de Camp de Cavalerie, Brigadier le 1<sup>er</sup> Août 1734, Maréchal de Camp

le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Lieutenant Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Mai 1745, nommé Gouverneur Général de l'Isle-de-France en 1757, Gouverneur & Capitaine du Château & Capitainerie Royale de Monceaux, Lieutenant pour le Roi du Pays de Caux & Bailliage de Rouen, Gouverneur Particulier des Villes & Châteaux de Soissons, Laon & Pont-Audemer, & est mort à Paris le 28 Décembre 1774. Il avoit épousé, le 6 Avril 1729, *Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg*, fille de *Christian-Louis*, Prince de Tingry, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Valenciennes & Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps de S. M., & de *Louise-Madeleine de Harlay*. De ce mariage est issu

X. LOUIS-JOACHIM-PARIS POTIER, Marquis de Gesvres, aujourd'hui titré *Duc de Gesvres*, né au Château de Saint-Ouen-sur-Seine, Maison de campagne du feu Duc de Gesvres, son oncle, le 9 Mai 1733, tenu fur les fonts de baptême, dans l'Eglise de Saint-Jean-en-Grève, par la Princesse de Tingry, son aïeule, & par la Ville de Paris, représentée par *Louis-Basile de Bernage*, Conseiller d'Etat, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Prévôt des Marchands, & les Echevins: la cérémonie en fut faite, le 30 Mai 1748, par l'Evêque de Beauvais, son oncle. Il a été nommé Gouverneur Général de l'Isle-de-France & de Monceaux, en survivance, le 7 Juillet 1758, Lieutenant Général du Pays de Caux & du Bailliage de Rouen en Mai 1766, a eu les honneurs de Duc, par Brevet, en Décembre même année, & a épousé, le 4 Avril 1758, *Françoise-Marie du Guefclin*, fille de *Bertrand-César*, Marquis du Guefclin, Mestre de Camp, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'ORLÉANS, & de *Marguerite Bose*. Elle a été mise en possession du Tabouret en Janvier 1759. (Nous ignorons s'il y a des enfants de ce mariage.)

Les armes de la branche de *Novion* sont : *d'azur*, à 2 mains dextres d'or ; au franc-quartier échiqueté d'argent & d'azur. — La branche des Ducs de *Tresmes* & de *Gesvres* écartèle : au 1 d'azur, à la bande d'argent, qui est BAILLET ; au 2 d'or, au chef de gueules ; au franc-quartier de MONTMORENCY, dont le premier quartier est chargé d'une étoile de sable, qui est d'AUNOY ; au 3 de MONTMORENCY ; au 4 d'argent, au chef de

*gueules ; au lion d'azur, armé, lampassé & couronné d'or, brochant sur le tout, qui est de VENDÔME ancien ; & sur le tout de POTIER.*

POTIER, Famille noble de Normandie, Election de Valognes, qui a pour armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lionceaux affrontés du même, & en pointe d'une rose d'argent.

POTIER, autre Famille de la même Province, Election de Bayeux, qui porte pour armes : de gueules, à l'aigle éployée d'or.

POTIER, autre Famille de ladite Province, Election de Coutances, de laquelle étoit

PIERRE POTIER, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy, près de Coutances, qui épousa *Catherine Adam de la Haulle*. Il en eut :

1. MADELEINE POTIER de COURCY, qui s'est mariée à *Jacques de Caillières*, Chevalier, Gouverneur de Cherbourg, dont postérité. Voy. CAILLIÈRES ;
2. GUYONNE POTIER de COURCY, qui a épousé *Gédéon Dagobert*, Ecuier, Seigneur de St-Vaast, &c., dont des enfants. Voyez DAGOBERT.

Les armes de POTIER de COURCY sont : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 croisettes du même.

POTTIER (LE), Famille originaire du Cambrésis, qui prétend être sortie de celle de *Graincourt*.

*Etienne de Graincourt* fut le premier qui introduisit dans sa Famille le surnom de LE POTTIER ; il étoit fils de *Baudouin de Graincourt*, qui fit le voyage d'Orient avec *Thierry*, Comte de Flandres, qui se trouva, en l'an 1148, au siège de la Ville de Damas.

FRANÇOIS LE POTTIER, Ecuier, Seigneur de la Hétroye, descendu de cet *Etienne*, Lieutenant Particulier au Bailliage de Montreuil, puis Lieutenant Général de l'Amirauté de Flandre, s'est marié à *Marie Porquet*, & a laissé :

1. JEAN, qui suit ;
2. CHARLES, Ecuier, Sieur de Recur ; Et trois filles, dont une est Religieuse.

JEAN LE POTTIER, Chevalier, Seigneur de la Hétroye, Tavernes, Lieutenant Général d'Epée au Bailliage de Montreuil, auparavant Lieutenant Général de l'Amirauté de Flandre. (Voy. Moreri).

POTTIERS-WAGNEY, dans l'Evêché

de Liège; Famille qui porte pour armes : *fascé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochante.*

POTTIN, ancienne Famille de Sologne, établie en Normandie, au Château du Chefne, près de Conches, depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

ROBERT POTTIN, Cadet de Sologne, Commandant l'Armée en l'absence du Maréchal de Saint-André, acquit la Terre du *Chefne* en 1484, qui est restée depuis ce temps dans sa Famille, & est possédée aujourd'hui par

LOUIS-PHILIPPE POTTIN, Comte de Vauvineux, Baron de Montgaurdi, Seigneur & Patron de Vidai, Saint-Quentin, Pervençères, &c., près de Mortagne, au Perche, Seigneur & Patron du Chefne. Ledit POTTIN, Comte de Vauvineux, est fils de feu LOUIS-PHILIPPE POTTIN, Comte du Chefne, Seigneur de Limeux, &c., & de Dame *Jeanne-Marguerite du Pleffis-Châtillon*, Dame Châtelaine du Mée, des Mesnils, &c. (laquelle Terre du Mée étoit depuis 300 ans dans sa Famille, par le mariage de *Jean du Pleffis* avec *Catherine d'Avaugour*), qui est morte en son Château du Chefne, en Normandie, le 6 Avril 1776, dans sa 74<sup>e</sup> année. Le Comte de *Vauvineux*, seul de ses nom & armes, connu en Normandie, a épousé, le 1<sup>er</sup> Octobre 1765, *Elisabeth-Geneviève Ladvocat*, fille de feu *François*, Maître des Comptes à Paris.

Les ancêtres de LOUIS-PHILIPPE POTTIN, Comte de Vauvineux, ont tous été, depuis ledit ROBERT POTTIN, employés avec distinction dans les Troupes, soit à la tête de Régiments, soit en qualité de Capitaines, &c.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de six merlettes rangées de sable.*

POU (DU), en Bretagne : *de sable, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné de gueules.*

\* POUDEX, ou PODENX, Maison d'ancienne Chevalerie, l'une des premières & des plus distinguées des Pays & Sénéchaussée de Lannes, en Guyenne, où sont situés les Château & Terre de son nom, au Diocèse de Lescar, avec titre d'*ancienne Baronnie*, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres Patentes du Roi du mois d'Avril 1646, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 28

Juin suivant, en faveur d'ETIENNE DE POUDEX, Chevalier, Seigneur, Baron de *Poudenx, Saint-Cricq*, &c., Syndic de la Noblesse du Béarn, mentionné plus loin. — Les Châteaux & Maisons de VITAL, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de POUDEX, furent pillés & brûlés en 1331, par les gens du parti du Roi de France, contre EDOUARD III, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne. Les Anglais, lors de leur expulsion de cette Province, vers 1452, les pillèrent & brûlèrent aussi, avec tous les titres, papiers & documents qui y étoient. Le Château ayant été rebâti quelques temps après, il fut encore pillé & brûlé, pour la troisième fois, en 1569, par le Comte de Montgomméry, Chef des Religionnaires. — Les Seigneurs de POUDEX ont été bienfaiteurs des Eglises de Lescar, Saint-Girons, & des Abbayes de Saint-Sever, en Guyenne, la Réole, en Béarn, & principalement de celle de Pontaut, au Diocèse d'Aire, Ordre de Cîteaux, près de *Poudenx*, dans l'Eglise de laquelle ils avoient anciennement leurs tombeaux & sépultures. La ruine entière de ce Monastère & de ses Archives, pendant les troubles de la Religion en Béarn, nous prive de la connaissance de leurs premiers auteurs; mais, malgré la perte de la meilleure partie des titres de la Maison de POUDEX, le peu qui s'en est conservé prouve incontestablement qu'elle possédait, sans interruption, depuis plus de 700 ans, les Château & Terre de son nom; qu'elle a contracté des alliances avec la principale Noblesse de Guyenne, & qu'elle a constamment servi de père en fils. — Le premier de ce nom, qui soit connu par titres, est

I. BERNARD DE POUDEX, Seigneur de *Poudenx*, vers l'an 1050, qui fut témoin, avec le Seigneur de Serres, à la donation faite, le 6 des Ides de Juin 1067, de l'Eglise & des dîmes du lieu de Lirac, au Diocèse d'Aire, à l'Abbaye de St.-Sever, par Pierre de Sault, fils de Guillaume-Raymond, Seigneur de Sault. Le même BERNARD, Seigneur de POUDEX, eut, en 1062, un long différend avec Arnaud d'Estios, Abbé de St.-Sever, au sujet des limites de la Terre de *Poudenx*, avec celle de Morganz, appartenant à l'Abbé, & sur les droits de pâturage & usage dans les Landes, Bois, Forêts & Terres du lieu de Capremont, que l'Abbé & les Religieux prétendoient leur avoir été donnés par les Sei-

gneurs DE Poudenx, ses prédécesseurs; mais Centulle, Vicomte souverain de Béarn, fut médiateur de leur querelle, & les accorda par traité de l'an 1072. (Extrait du *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Sever*.)

II. ARNAUD DE Poudenx, Chevalier, Seigneur de Poudenx, vivoit dès l'an 1120. Il fut pleige & caution avec Centulle, Vicomte de Béarn, de la donation faite en 1130, de l'Eglise de Saint-Martin de Tiuron, à l'Evêque & au Chapitre de Lescar, par Gilles de Gans & Dame Mirambé, son épouse. Il eut pour successeur

III. BERNARD DE Poudenx, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Poudenx, Hauriet & Projan, né vers l'an 1190, qui vivoit encore en 1260, & étoit mort en 1272. Il avoit épousé, vers 1238, N.... de *Morlane*, fille du Seigneur de *Morlane*, d'une des premières Maisons du Béarn, dont étoient *Raymond de Morlane*, Evêque d'Oloron en 1238, & *Arnaud de Morlane*, Evêque de Lescar en 1288; cette Maison est fondue, vers l'an 1300, dans celle de *Béarn*. Ladite de *Morlane* porta en dot à BERNARD, Seigneur de Poudenx, son mari, les Terres de *Lanso*, *Plaffis* & *Caplane*, & ils eurent, entr'autres enfants,

IV. VITAL DE Poudenx, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, né vers l'an 1240, qui vendit, en 1266, les Château & Terre de Pontaut, & la moitié de la Seigneurie & Forêt de Baillenx; fit foi & hommage, en 1273, à EDOUARD I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, des Terres & Châteaux de Poudenx, Hauriet, Projan & de plusieurs autres, dans le Pays de Chalosse, qui composoient l'ancien patrimoine de ses pères, & pour lesquelles il déclara être tenu, en temps de guerre, au service d'un Chevalier & de trois Ecuyers. Il rendit, en même temps, hommage pour les Terres de Lanso, Plaffis & Caplane, qu'il déclara avoir eues de la succession de la Dame de *Morlane*, la mère. Ses enfants furent entr'autres :

1. SANSANER, qui suit;
2. Et GUILLAUME-ARNAUD, Chevalier, qui est mentionné avec son frère, dans un acte de 1308; fut choisi & député par EDOUARD II, Roi d'Angleterre, en 1309, avec Arnaud de Caupene & Gaillard de Saint-Paul, Chevaliers, pour traiter, en son nom, de la paix avec le Roi de Castille; assista, en 1310, avec Arnaud de Caupene, Sénéchal de Périgord, & Hélie de Talleyrand, Comte

de Périgord, &c., à un duel & combat en champ clos, qui se donna en la Ville de Molières, entre Aimery de Biron, Seigneur de Montferrand, & Hugues de Saint-Germain, Chevaliers, & fut témoin à une transaction, passée le 8 Décembre 1320, entre Garcias-Arnaud de Caupene, Evêque de Dax, & Amanieu d'Albret, Vicomte de Marennes.

V. SANSANER DE Poudenx, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, Touloufette, Lanso, Plaffis & Caplane, né vers l'an 1264, fut Capitaine Commandant du Château de Morganx; reçut, en 1294, des Lettres d'EDOUARD, Roi d'Angleterre, pour l'aider à recouvrer le Pays de Guyenne; assista, le 1<sup>er</sup> Octobre 1308, au traité de mariage d'Arnaud, Seigneur de Luxe, en Navarre, avec Jeanne de Caupene, fille d'Hélie, Chevalier, Seigneur de Caupene, & d'Aude de Tyrran, Dame de Buffac, & vivoit encore en 1320. Il eut, entr'autres enfants,

1. VITAL, qui suit;
2. Et AUGER, auteur de la branche des Seigneurs de *Baylens* & de *Poyanne*, dont nous parlerons ci-après.

VI. VITAL DE Poudenx, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan & Touloufette, né vers l'an 1290, commença ses premières armes sous EDOUARD II, Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne. EDOUARD III écrit de Gloucester, le 18 Août 1329, à son Connétable de Bordeaux, pour le faire payer des appointements qui lui étoient dus, pour services rendus auprès du feu Roi son père. Le même Prince, étant à Marleberg, le 3 Novembre 1331, ordonna à son Sénéchal de Gascogne de faire informer sur les pertes & dommages soufferts par VITAL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Poudenx, contre Raymond-Arnaud de Béarn, qui, avec une troupe de gens d'armes, avoit brûlé tous les Châteaux & Maisons, & le mit lui, sa Famille & ses Terres sous la sauvegarde & protection; enfin il manda, de Westminster, le 1<sup>er</sup> Juin 1341, à son Connétable de Bordeaux, de lui faire payer les sommes qui lui étoient dues, tant pour la remonte de ses chevaux & équipages, que pour les appointements & ceux de sa Compagnie d'hommes d'armes. A VITAL II, Seigneur de Poudenx, succéda

VII. BERNARD DE Poudenx, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, qui fut



témoin, avec *Auger*, Seigneur de *Doazit*, & autres Seigneurs du Pays, à une Sentence rendue à Saint-Sever, le 15 Juillet 1357, par Jean de Chibreflon, Chevalier, Sénéchal de Guyenne, Lieutenant d'Edouard, Prince de Galles, en faveur du Prieur Syndic des Bénédictins de Saint-Sever, contre Arnaud de Marfan, Seigneur de Cauna, & contre les Seigneurs de la Mothe, d'Aurisse, &c. Il se présenta en armes, en 1376, avec les Seigneurs de *Doazit*, de Marfan, de Saint-Paul, d'Amou, de Saint-Cricq, &c., devant Arnaud-Guillaume de Béarn, Lieutenant du Comte de Foix, dans l'Eglise des Frères Mineurs de Morlaàs, pour servir contre les Anglais. Il paroît que ledit BERNARD de Poudenx avoit épousé, vers l'an 1364, *Marguerite de Doazit*, fille d'*Auger*, Seigneur de *Doazit*, & sœur d'*Arrigane*, femme du Vicomte d'*Orthe*, & de *Miremonde de Doazit*, épouse du Seigneur de *Bezaudun*, & qu'il eut pour fils

VIII. GUILLAUME-ARNAUD de Poudenx, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, Seigneur Patron de l'Eglise de Poudenx, né vers l'an 1365, qui passa un accord, le 16 Mars 1391, devant *Arnaud de Cassoramer*, Notaire de Sault-de-Navailles, avec le fils de Gaffion de Salies, qui avoit régi & gouverné la Terre & Maison de *Poudenx*; présenta à la Cure de Poudenx, Diocèse de Lescar, le 30 Novembre 1418; transigea avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Sever, & leur fit cession d'un droit de péage au lieu de Projan, par acte passé devant *Daribère*, Notaire, le 4 Décembre 1428; nomma encore à la Cure de Poudenx en Avril 1435; servit dans les guerres contre les Anglais en 1425, 1430, 1435, &c., & mourut vers 1440. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Guillaume-Arnaud de Morlaàs*, Notaire de Hagetmau, le 16 Juillet 1402 (en présence de Guillaume de Lescun, Chevalier, & de Bertrand de Baylens, Seigneur de Poyanne), *Agnès de Cauna*, fille du Seigneur de *Cauna*; & sœur de *Louis*, Seigneur de *Cauna*, au Diocèse d'Aire. Il en eut, entr'autres enfants,

1. BERNARD, qui suit;
2. Et GÉRARD, ou GÉRAUD, Abbé de la Sauve-Majeure, près de Bordeaux, en 1435, qui obtint du Roi LOUIS XI la confirmation des privilèges du Monastère en Avril 1462; se démit de son Abbaye en 1463; fut créé

Evêque de Tivoli, en la Campagne de Rome; mourut le 21 Avril 1474, & fut enterré en la Chapelle qu'il avoit fondée en l'Eglise de la Sauve, dans un tombeau de marbre élevé, qu'il avoit fait construire en 1456, & sur lequel son effigie étoit représentée.

GUILLAUME-ARNAUD, Seigneur de Poudenx, laissa aussi une fille naturelle, nommée

BERTRANDE, qui s'est mariée, en 1449, avec *Jean du Hazard de Touloufette*.

IX. BERNARD de Poudenx, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan & Touloufette, succéda à son père dès l'an 1440; servit dans les guerres contre les Anglais, qui, par droit de représailles, pillèrent & brûlèrent son Château de *Poudenx* vers 1452; passa un accord, au sujet du Moulin de Touloufette, avec les habitants de ce lieu, le 2 Juin 1454, & étoit mort en 1460. Il avoit épousé, vers 1445, *Annette de Navailles*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Serres-Castet, Capitaine-Châtelain & Gouverneur de la Ville d'Orthez, & de *Catherine d'Estaing*; & sœur de *Jean de Navailles*, Capitaine-Châtelain de la Ville de Morlaàs, dont elle devint l'héritière par la mort, sans enfants, de *Marie de Coarage*, son épouse. Le Seigneur de Poudenx eut de son mariage, entr'autres enfants,

1. PIERRE, qui rendit hommage au Roi des Terres de Poudenx, Hauriet & Projan, le 2 Mars 1460. Il servit avec distinction dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne; plaidoit au Parlement de Bordeaux, en 1475, contre *Guillaume-Raymond*, Seigneur de *Cauna*, au sujet du serment de fidélité qu'étoient tenus de lui faire les habitants de Projan; obtint Arrêt à ce sujet le 23 Février 1475, & mourut vers l'an 1480;
2. BERNARD, qui suit;
3. ANTOINETTE;
4. ISABEAU, qui s'est mariée à *Bernard d'Yadie*, Seigneur du haut de Berens;
5. ANNETTE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *François*, Seigneur de *Soulsens*; & 2<sup>o</sup> *Pierre*, Seigneur du *Sault*, dans le Vicbilh.

X. BERNARD de Poudenx, V<sup>e</sup> du nom, né vers 1448, qualifié de *noble & puissant*, Chevalier, Seigneur de Poudenx, Hauriet, Projan, Basslercles, Castetner & des lieux de Serres-Castet & Bernardets (du chef d'*Annette de Navailles*, devenue, comme on l'a dit,

hérière de *Jean de Navailles*, (son frère), succéda à *PIERRE DE POUDEX*, dès l'an 1482, & fit vente de sept florins de fiefs de rente, à prendre sur certains habitans de sa Terre de *Poudex*, en faveur de l'Eglise de Saint-Médard, Diocèse de Lescar, par acte passé devant *Jean de Barbacane*, Notaire, en 1483. Il servit dans les guerres de Bourgogne, de Bretagne & d'Italie; fit le voyage de Milan avec *Odet d'Aydie*, Comte de Comminges, & fut Lieutenant, puis Capitaine de la Compagnie de 1,000 hommes de pied du Seigneur de Gramont, tué à la bataille de Ravennes. Il est mentionné dans des actes des années 1490, 91 & 1496, en qualité de Seigneur de *Poudex* & de Patron de la Chapelle & Prébende fondée par ses ancêtres dans l'Eglise de Poudex; fit son testament, à son retour d'Italie, au Château de Poudex, devant *Jean de Baradat*, Notaire, le 7 Juin 1517, & mourut la même année, âgé de près de 70 ans. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Biron, devant *Jean Boquety*, Notaire, le 5 Février 1504, *Jeanne de Faubournet de Montferrand*, fille de *Jean*, Baron de Montferrand, en Périgord, & de *Bernardine de Lavedan*; sœur de *Marguerite de Faubournet de Montferrand*, femme de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, & avoit pour aïeule maternelle *Rose d'Albret*. Etant restée veuve, elle se remarqua avec *Pierre de Pardaillan*, Seigneur de la Mothe, dont elle eut des enfans. Ceux de son premier lit furent :

1. *JEAN*, Seigneur de *PODEX*, qui étoit sous la tutelle de sa mère le 23 Avril 1518, qu'il reçut, par acte passé devant *Salefranque*, Notaire, le serment de fidélité des habitans de Serres-Castet : ceux de Poudex lui rendirent le même devoir, par acte passé, le 17 Décembre 1524, devant *de Baradat*, Notaire. Il mourut jeune, & sans avoir pris d'alliance;
2. *ROGER*, aussi mort jeune;
3. *FRANÇOIS*, qui suit;
4. Et *GABRIEL*, reçu Chevalier de St.-Jean de Jérusalem en 1534.

**XI. FRANÇOIS DE POUDEX**, Seigneur de Poudex, Bassiercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castet, Bernadets & St.-Cricq, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit ses premières armes en Piémont sous M. d'Osün, Capitaine des Chevaux-Légers, puis Gouverneur de Turin; servit ensuite sous le Comte de

*Bury*; fut fait Capitaine de 300 hommes, par Commission du Roi de Navarre, du 21 Janvier 1542; se distingua aux sièges de Navarrenx & de Tarbes; s'opposa aux Troupes du Comte de Montgomméry; commanda la Noblesse du Pays, & remit sous l'obéissance de S. M., les Villes d'Orthez, Tartas, Mugron, &c. Le Roi *CHARLES IX* lui écrivit, le 1<sup>er</sup> Novembre 1570, pour lui apprendre qu'il l'avoit nommé Chevalier de son Ordre. Il eut l'estime & l'amitié du Connétable de Montmorency, comme il consiste de plusieurs de ses Lettres, par lesquelles il le traita de *son entier & bon ami*, & fit l'éloge de sa Maison & des services de ses ancêtres. — **FRANÇOIS DE POUDEX** n'étoit âgé que de 19 ans, le 8 Janvier 1527, qu'il donna procuration générale à *Guillaume-Arnaud*, Seigneur de *Beyrie*, son curateur, pour racheter la Terre de Serres-Castet, qui avoit été aliénée, par son père, à Marie Démon, femme du Seigneur d'Arctet. En qualité de fils & héritier de *BERNARD DE POUDEX*, fils d'*Annette de Navailles*, il paya 40 écus d'or à *Arnaud de Navailles*, frère naturel de ladite *Annette*, son aïeule, par acte passé, le 27 Juin 1531, devant *Fortaner de Larrezet*, Notaire de Poudex. Il plaidoit au Parlement de Bordeaux en 1534 & 1546, contre *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, son cousin germain, père d'*Armand*, Maréchal de France, au sujet de la dot de *Jeanne de Faubournet de Montferrand*, sa mère, & fit foi & hommage des Terres de Serres-Castet, Bernardets & Fiefs à Morlaàs, au Roi de Navarre, en 1538. Il épousa, par contrat passé le 22 Avril 1539, devant *Dufastet*, Notaire, *Marguerite de Saint-Cricq*, Dame héritière de St.-Cricq, veuve d'*Emery de Bazillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & petite-fille d'*Amanieu de Saint-Cricq*, Chevalier, Baron de Saint-Cricq, Capitaine-Châtelain de la Ville de Saint-Sever, par Lettres de Charles, Duc de Guyenne, du 20 Juillet 1469. Elle fit son testament devant de Cès, Notaire, le 15 Juillet 1556, & eut de son mariage :

1. *CHARLES*, qui suit;
2. *JEAN*, Seigneur de la Mothe, Capitaine de 100 hommes, qui s'est marié, en 1575, à *Jeanne de Biron*;
3. & 4. *LOUIS & ADRIEN*, qui furent aussi Capitaines.

**XII. CHARLES DE POUDEX**, Chevalier, Ba-

ron de Poudenx & de Saint-Cricq, Seigneur de Bassercles, Castetner, Hauriet, Projan, Echaux, Serres-Castet, Bernadets, &c., fut un des principaux Seigneurs Catholiques attachés à HENRI IV, Roi de Navarre, auquel il rendit des services signalés, qui lui méritèrent l'estime & les bontés de ce Monarque, qui lui fit don de la Baronnie de *Sabres*, au Pays d'Albret, par Lettres du 11 Mai 1578. Ce Prince lui écrivit, de sa main, le 7 Juillet 1581, qu'il voudroit être en état de lui faire *autant de bien, qu'il en auroit la volonté*. La Reine MARGUERITE lui témoigna aussi, en plusieurs occasions, ses bontés & la satisfaction de ses services. Il transigea avec JEAN, LOUIS & ADRIEN, ses frères, par acte passé devant *Darac*, Notaire Royal, le 5 Décembre 1573; fit publier & observer, en 1581, par ordre du Duc d'Alençon, les articles convenus entre le Roi & les Députés de la Religion P. R., & testa devant *Dutournier*, Notaire, le 15 Novembre 1606. Il avoit épousé, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Desloueffe*, Notaire, le 9 Mars 1564, ANNE DE BAYLENS, sa cousine, fille d'ETIENNE, Seigneur, Baron de Poyanne, & de *Jeanne d'Antin*; & sceur de BERTRAND DE BAYLENS, Seigneur de Poyanne, nommé Chevalier des Ordres du Roi à la promotion de 1596. Ils eurent, pour fils unique,

XIII. FRANÇOIS DE POUDEX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur Baron de Poudenx, Bassercles, Castetner, Hauriet, Projan, Serres-Castet, Saint-Cricq, Echaux, Soulenx, &c., Syndic de la Noblesse du Béarn, qui servit auprès du Duc d'Épernon, & fit un accord devant *Denoguiet*, Notaire, le 15 Novembre 1592, avec CHARLES, son père, qui lui céda les Terres de Projan, Hauriet, Serres-Castet & Bernadets. Il avoit épousé, par contrat passé, le 4 Octobre précédent, devant ledit *Denoguiet*, Notaire, *Françoise de Méritens*, fille de *Raymond*, Seigneur de Lagor, Baron de Gayrosse, Chevalier de l'Ordre du Roi, d'une des plus anciennes Maisons du Béarn, & de *Marguerite de Navailles*, Dame héritière de *Peyre* & d'*Arbus*. Leurs enfants furent :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. BERTRAND, Page du Roi dans sa Grande Ecurie, mort à Paris ;
3. LOUIS, Capitaine au Régiment de Villandry, puis Mestre de Camp d'un Régiment

d'Infanterie, Commandant de la Ville de Chivas, Gouverneur des Ville & Comté d'Alti, avec pension de 2,000 liv., par Brevet du 1<sup>er</sup> Décembre 1642, mort au service du Roi ;

4. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Serreslous*, seule existante aujourd'hui, rapportée ci-après ;
5. Autre BERTRAND, Capitaine d'Infanterie, tué à la tranchée de Fontarabie ;
6. Autre LOUIS, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, mort en Italie ;
7. JACQUES, Capitaine d'Infanterie, tué au siège de la Rochelle ;
8. CHARLES, Chanoine & Officiel de l'Eglise de Lescar, Député à l'Assemblée Générale du Clergé en 1630 ;
9. PAUL, Chanoine de l'Eglise de Conserans, mort jeune ;
10. Et MADELEINE, qui s'est mariée au Seigneur de *Salettes*, en Béarn.

XIV. ETIENNE DE POUDEX, Chevalier, Seigneur, Baron de Poudenx, Saint-Cricq, Hauriet & Projan, Syndic de la Noblesse du Béarn, &c., fut d'abord Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc d'Épernon, Maréchal des Camps & Armées du Roi par Brevet du 4 Mai 1651, & se distingua au siège de Bellegarde, dont il fut fait Gouverneur. Le Roi Louis XIII, en récompense de ses services, lui fit don de la haute Justice des Terres de Poudenx, Castetner, Bassercles, par Lettres du mois d'Avril 1640, & érigea lesdites Terres en *Vicomté*, par d'autres du mois d'Avril 1646, enregistrees au Parlement de Bordeaux le 28 Juin suivant, comme nous l'avons dit ci-devant, & lui donna, la même année, une pension de 2,000 liv. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Desfangles*, Notaire, le 5 Octobre 1622, *Paule-Gabrielle de Lasseran de Massencomme*, fille de *Pierre de Lasseran*, Seigneur de Massencomme, Baron de la Garde, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Sergent-Major de la Ville de Paris, Gouverneur des Ville & Château d'Orthez, & d'*Anne de Marellang*. De ce mariage vinrent :

1. BERNARD, qui suit ;
2. CLÉMENT, Chanoine de l'Eglise de Lescar & Archidiacre de celle de Tarbes ;
3. FRANÇOIS, nommé Evêque de Tarbes en 1677, qui n'obtint ses Bulles qu'en 1692. &

mourut le 24 Juin 1716, ayant fait son testament devant *Lacay*, Notaire de Tarbes;

4. ANNE, qui s'est mariée à N.... d'Abadie, Seigneur Baron d'Arboucave, dont un fils, Seigneur d'Arboucave, & *Bernard d'Abadie*, Evêque de Dax, mort en 1722;
5. Et ANGÉLIQUE, qui épousa N..., Seigneur d'Arros, en Béarn, dont deux filles.

XV. BERNARD DE POUDEX, VI<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Vicomte de Poudex, Baron de St.-Cricq, Syndic de la Noblesse des Etats du Béarn, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de LOUIS DE POUDEX, son oncle, par Commission du 23 Février 1643, puis Guïdon de la Compagnie du Duc d'Epemon. Il épousa, en 1645, *Jeanne de Baffoigne* fille de *Bertrand*, Seigneur de Castillon, & de *Jeanne de Caupene d'Amou*. Elle testa le 20 Mars 1685, & eut pour enfants :

1. HENRI, qui suit;
2. FRANÇOIS-CLÉMENT, Abbé de Pontaut en 1709;
3. BERNARD-FRANÇOIS, Abbé de Bonnefont en 1707, Conseiller d'Etat, Agent Général du Clergé, Evêque de Marseille le 1<sup>er</sup> Février 1708, qui est mort le 19 Janvier 1709;
4. ANTOINE, Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chevalier de St.-Louis;
5. NICOLE, qui s'est mariée avec le Seigneur de *Jaffes*;
6. MARIE-MADELEINE, qui épousa le Seigneur de *Gayrosse*;
7. Et ANNE, qui épousa le Seigneur d'*Agos de Lévincens*.

XVI. HENRI DE POUDEX, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Vicomte de Poudex, Baron de St.-Cricq, Seigneur de Castillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, fut d'abord Enseigne de la Colonelle du Régiment de Navarre, Aide de Camp du Marquis d'Albret, puis Colonel d'un Régiment de la Généralité de Bordeaux par Brevet du 1<sup>er</sup> Janvier 1689, à la tête duquel il emporta d'affaut une Redoute en Piémont, que d'autres Troupes n'avoient pu prendre: le Roi lui en marqua sa satisfaction & lui donna le Régiment de Gâtinais, avec lequel il fit la campagne d'Italie en 1693, sous le Maréchal de Catinat, & combattit à la bataille de la Marfaille. Il fit encore les campagnes de 1694 & 1695 en Catalogne, sous le Duc de Vendôme, qui lui donna une Brigade d'Infanterie à commander en 1701; mais ayant été attaqué d'une paralysie lors de la

déclaration de la guerre, il fut obligé de quitter le service. Il avoit épousé, par contrat passé devant la *Mothe*, Notaire, le 6 Janvier 1679, *Esther de Gaffion*, fille de *Jean, III<sup>e</sup>* du nom, Président à Mortier au Parlement de Navarre, & de *Marie de Béziade d'Avary*, & nièce du Maréchal de France *Jean de Gaffion*. Elle testa en 1714, & eut pour fille unique,

JEANNE, qui s'est mariée, le 4 Juin 1704, à HENRI DE POUDEX, son cousin, Seigneur de Serreslous, &c., ci-après.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SERRESLOUS & SOULENIX, aujourd'hui Vicomtes de POUDEX.

XIV. BERNARD DE POUDEX, Ecuyer, Seigneur de Serreslous (quatrième fils de FRANÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, Baron DE POUDEX, & de *Françoise de Méritens*), fut Syndic de la Noblesse des Etats du Béarn & Capitaine-Major des Ville & Citadelle de Navarrenx, sous la charge de M. de *Poyanne*, son cousin. Il transigea avec ETIENNE DE POUDEX, son frère aîné, & eut en partage la Terre de *Soulenix*, par acte passé devant *Destailhat*, Notaire, le 8 Septembre 1637. Il avoit épousé, le 7 Octobre 1632, *Marie de Candau*, dont vint

XV. CHARLES DE POUDEX, Seigneur de Serreslous & Soulenix, Capitaine d'Infanterie, qui fit foi & hommage au Roi de la Terre de *Serreslous*, le 15 Janvier 1671. Il épousa, du consentement de son père, par acte passé devant *Maroque*, Notaire, le 15 Avril 1663, *Catherine de la Futsun*, fille de *Gaston*, Seigneur d'Araux, & de *Jeanne d'Abadie d'Arboucave*. De ce mariage il eut :

1. HENRI, qui suit;
2. ROSE, qui s'est mariée, en 1703, avec *Leonard de Caupene*, Marquis d'Amou, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne;
3. Et MADELEINE, qui épousa *Pierre de Bachoué*, Seigneur de Berrautte.

XVI. HENRI DE POUDEX, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Serreslous & Soulenix, Capitaine des Grenadiers au Régiment du Vicomte DE POUDEX, son cousin, par Commission du 4 Février 1693, épousa, avec dispense de la Cour de Rome, par contrat passé devant *Darthès*, Notaire, le 4 Juin 1704, JEANNE DE POUDEX, sa cousine, fille unique & héri-

tière d'HENRI, Vicomte DE POUDEX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'Es-ther de Gaffion: Leurs enfans furent:

1. HENRI, qui suit;
2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1714. Page du Roi la même année, puis Capitaine au Régiment de Bourbonnais, mort en Bavière en Mars 1748;
3. FRANÇOIS, Capitaine au même Régiment de Bourbonnais, puis Lieutenant-Aide-Major des Gardes Françaises, & Colonel du Régiment de Cantabre en 1766 & premier Maître d'Hôtel de M. le Duc d'ORLÉANS;
4. JEAN-BERNARD, Abbé de Bernay, successeur vement Aumônier ordinaire de feu Madame la Dauphine, puis de Madame la Comtesse de Provence, aujourd'hui MADAME;
5. MARIE-MADELEINE, qui s'est mariée, en 1732, à Bernard de Navailles, Seigneur, Baron de Banos;
6. Et MADELEINE-ANGÉLIQUE, mariée, le 28 Décembre 1738, avec Pierre d'Abadie, Seigneur, Baron d'Arboucave.

XVII. HENRI DE POUDEX, III<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Poudex, Baron de St.-Cricq, Echaux, Seigneur de Castillon, Capitaine au Régiment des Gardes en 1745, Maréchal des Camps & Armées du Roi par Brevet du 20 Février 1761, Gouverneur des Ville & Citadelle de St.-Jean-Pied-de-Port en 1772, a épousé, par contrat du 16 Mars 1743, Marie-Marguerite-Françoise Bazin de Bezons, fille de Louis-Gabriel, Marquis de Bezons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Cambrai & du Cambrésis, & de Marie-Anne Bernard des Maisons; & nièce d'Armand Bazin de Bezons, Evêque de Carcassonne. De ce mariage font issus:

1. HENRI-FRANÇOIS-LÉONARD, qui suit;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE-SOPHIE, qui s'est mariée, par contrat du 31 Octobre 1771, à Louis-Henri de Caupene d'Amou, Marquis de Caupene, Colonel du Régiment de Bourbonnais & à présent de celui de Cambrésis.

XVIII. HENRI-FRANÇOIS-LÉONARD, Vicomte de POUDEX, Capitaine Commandant au Corps Royal des Carabiniers, ensuite Colonel à la suite de la Cavalerie, & actuellement Colonel en second du Régiment de Cambrésis, a épousé, en 1771, N... de Rolly, morte, sans enfans, en 1773.

La Maison DE POUDEX porte pour armes :

*d'or, à 3 chiens courants, passants de gueu-*

les, Pun sur Pautre. (Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués & qui font enregistrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit.)

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de BAYLENS.

VI. AUGER DE POUDEX, Chevalier (fils de SANSANER, Seigneur de Poudex, &c.), fut Seigneur de Baylens, par son mariage avec Thomasse, Dame héritière de Baylens, en Auribat, vers l'an 1314. EDOUARD II, Roi d'Angleterre, lui permit, par Lettres de l'an 1315, de construire & édifier un Château fort au lieu de Baylens; & lui accorda, par Lettres du 19 Décembre 1319, les Baylies de Brassens & de Pontous, en récompense de ses services & des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il consentit, avec Thomasse, Dame de Baylens, sa femme, un bail à fief au lieu de Baylens, en Décembre 1320, eut en don, du Roi d'Angleterre, la jouissance du Moulin d'Aguzan en 1329 & 1333; fut choisi par Guitard d'Albret, Vicomte de Tartas, pour un de ses exécuteurs testamentaires en 1337, & vivoit encore en 1356. Il eut, entr'autres enfans,

BERNARD, qui suit;

Et GERAUD DE BAYLENS.

VII. BERNARD, Seigneur de BAYLENS, substitué aux nom & armes de BAYLENS, par sa mère, ratifia une vente faite par son père en 1356, & mourut vers 1386. Il avoit épousé Miremonde, Dame héritière de Poyanne, fille de Bernard, Seigneur de Poyanne, & petite-nièce du Cardinal de Poyanne, Evêque de Pampelune. De ce mariage il laissa, entr'autres enfans,

1. BERTRAND, qui suit;
2. JEAN, qui est mort, en 1384, à la guerre contre les Anglais, & fut enterré aux Cordeliers de Saint-Antonin, en Rouergue, où BERTRAND, son frère, du consentement de Miremonde de Poyanne, sa mère, fonda une Chapelle & des prières pour lui & pour tous ses descendants en 1385;
3. Et ARNAUD.

VIII. BERTRAND DE BAYLENS, Chevalier, Seigneur de Baylens & de Poyanne, Connétable du Comte d'Armagnac, passa un acte, conjointement avec Miremonde de Poyanne, sa mère, en 1395, & fut père, entr'autres enfans, de



ARNAUD-GUILLAUME & BERTRAND DE BAYLENS, Seigneurs de Baylens & de Poyanne en 1420, &c., dont postérité qui subsiste. Voy. BAYLENS DE POYANNE.

LES ARMES DE BAYLENS DE POYANNE sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lévrier rampant de gueules, bouclé & colleté d'argent, qui est de BAYLENS; & aux 2 & 3 d'azur, à trois canettes d'argent, qui est de POYANNE.*

POUGET DE NADAILLAC (DU), Noble famille très-ancienne dans le Quercy, qui a contracté des alliances avec plusieurs illustres Maisons, comme avec celles d'*Aubuffon, de la Gorce, de Chapt de Rastignac, de Beaumont, des Seigneurs de Montfort*, en Dauphiné; de *Brezons, de Pot de Rhodes, de Lufignan, de la Roche-Aymon, de Ligondès, de Navailles*, &c. De cette Famille étoit

FRANÇOIS DU POUGET, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis de Nadaillac, Baron de la Villeneuve & de Saint-Pardoux, Seigneur du Roc & de Saint-Symphorien, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 80 Maîtres, entretenue pour le service du Roi, par Commission du 3 Décembre 1631. De *Françoise de Douhet*, son épouse, Baronne de Saint-Pardoux, en Limousin, il a eu, entr'autres enfants,

1. CHARLES-FRANÇOIS DU POUGET DE NADAILLAC, Baron de Saint-Pardoux, Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises en 1685;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. LOUISE, qui s'est mariée, en 1696, à *Joseph de la Roche-Aymon*, dit le *Chevalier de Saint-Maixant*, Capitaine au Régiment Dauphin; elle est morte & fut inhumée en l'Eglise de la Vallière, le 20 Février 1730, n'ayant pas eu d'enfants. Voy. ROCHE-AYMON (DE LA);
4. Et FRANÇOISE, qui épousa, le 18 Avril 1692, *Jean-Claude Aubouff*, Seigneur des Vergnes, &c., dont elle eut postérité. Voy. AUBOUST.

FRANÇOIS DU POUGET DE NADAILLAC, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Nadaillac, en Quercy, Baron de la Villeneuve & de la Farge, Seigneur du Roc & autres lieux, en la Haute-Marche, né le 11 Juin 1665, entra dans le Régiment des Gardes Françaises, en qualité d'Enseigne, en 1685, où il servit longtemps, & mourut en son Château de Nadaillac, le 2 Avril 1749. Il avoit épousé, étant Sous-Lieutenant aux Gardes Françaises, le

17 Août 1700, *Aimée-Eléonore de Plas*, fille de *Guyon*, Marquis de *Plas*, Baron de *Marcillac*, Seigneur de *Foffac*, *Sennac*, &c. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, en 1761;
3. JEANNE-ANNE, Religieuse aux Carmélites de Limoges;
4. Et CLAIRE, Religieuse en l'Abbaye de *Leyme*, en Quercy.

FRANÇOIS-LOUIS DU POUGET, Comte de Nadaillac, Vicomte du Monteil, Baron de la Farge & Seigneur de la Villeneuve, né en 1702, reçu, le 19 Juillet 1721, Mousquetaire de la Garde du Roi dans la première Compagnie, puis successivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tour en 1730, dans celui de Chabrilan en 1738, Exempt des Gardes du Corps du Roi par Brevet du 30 Juin 1743, Chevalier de Saint-Louis la même année, Maître de Camp de Cavalerie par Commission du 3 Janvier 1745, & Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, le 30 Mars 1740, *Adélaïde-Françoise-Claude du Pille de Monteil*, née le 2 Avril 1721, fille de *Jacques-André du Pille*, Vicomte de Monteil, en la Marche, Baron de la Brosse, & Seigneur de Sarfeuillette, Trésorier Général des Troupes de la Maison du Roi, & de *Marie-Anne-Christine Rollot de la Tour*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS-PIERRE-JOSEPH, né le 18 Août 1746;
2. Et FRANÇOIS-JOSEPH, né le 24 Mai 1751. (Extr. du *Mercur* de France de Mai 1749, p. 233.)

D'une autre branche de cette Famille étoit FRANÇOIS DU POUGET DE NADAILLAC, Baron de Saint-Pardoux, qui est mort le 8 Juin 1748, laissant sa femme, *Marie-Anne-Françoise-Félicité le Maslin de Nuailé*, veuve avec cinq enfants.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont de 6 coupeaux de sinople.*

\* **POUILLENAY** (& mieux **POLLIONAY**), Seigneurie qui a donné son nom à une branche de la Maison d'*Albon*, qui a commencé par *Henri*, troisième fils d'*André d'Albon*, chef de cette Maison. Cet *Henri d'Albon* acheta la Terre de *Pollionay*, par un accord fait avec son frère aîné *Guillaume*;

mais cette branche est à peine connue, n'ayant subtilité que très peu de temps. Cette Terre de *Pollionay* est passée dans la Maison de *Pompierre*, par la vente qu'en fit, en 1391, *Humbert d'Albon*, arrière-petit-fils d'*Henri*, à *Claude de Pompierre*. Voy. ALBON.

POUILLY D'ESNES : d'argent, au lion d'azur, armé, lampassé & couronné de gueules.

\* **POUJOLS**, ou **PUJOLS**, en Languedoc, au Diocèse de Béziers; Baronnie possédée, de temps immémorial, par la Maison de *Théfan* : Pons de *Théfan*, Damoiseau, qui vivoit en 1294, en étoit Seigneur, & la transmit à sa postérité. Voy. THÉSAN.

**POULAIN** de **MAUNY**, en Bretagne: ancienne Noblesse, qui est citée avec éloges dans l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, & dans celle de Dom Morice, dès le XIII<sup>e</sup> siècle. La filiation suivie commence à

I. **ROLLAND POULAIN**, Chevalier, Seigneur de la Villefalmon, Paroisse de Coëtmieux, près de Lamballe, Evêché de Dol, qui prêta serment de fidélité à Jean, V<sup>e</sup> du nom, Duc de Bretagne, en 1436. Il testa conjointement avec *Denise Hus*, son épouse, le 1<sup>er</sup> Juillet 1445, & ils instituèrent, pour exécuteur testamentaire, *Jean*, leur fils aîné, qui suit. Ils eurent encore deux autres garçons, qui ne sont point nommés.

II. **JEAN POULAIN**, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Villefalmon, partagea avec ses deux frères, suivant l'assise du Comte Geoffroy, au mois de Juillet 1460, & leur donna, à chacun d'eux, 107 liv. de rente sur la succession de leur père **ROLLAND**, qualifié, dans cet acte, *noble & puissant, riche en biens & Chevalier*. De *Jeanne de Créhen*, son épouse, il eut

III. **JEAN POULAIN**, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Villefalmon, qui s'est marié à *Jeanne Oury*, dont vinrent :

1. **GUILLAUME**, qui suit;

2. Et *Jean*, auquel ses père & mère donnèrent, en avancement de droit successif, par acte du 6 Mai 1482, la Terre du *Val*, en Pleslan. Il comparut aux Montres des Nobles ès-années 1483 & 1497, avec Pages à cinq chevaux & autres armures de Chevalerie. Il épousa *Perrine le Noir*, & est auteur de la branche du *Val* & de *Tramain*.

IV. **GUILLAUME POULAIN**, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Villefalmon, Gouverneur de Moncontour, qualifié *Chevalier*, dans une

Lettre signée de **CHARLES VIII**, Roi de France, en date du 9 Mai 1491, eut ordre de ce Prince de laisser entrer les Espagnols dans cette Ville, à moins d'encourir sa disgrâce; fut pensionné de la Duchesse **ANNE DE BRETAGNE**, femme de ce Monarque, & Capitaine de 20 hommes d'armes des Ordonnances de cette Reine. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Françoise Madec*, morte sans enfants; & 2<sup>o</sup> *Jeanne du Tiercent*, dont :

1. **JEAN**, qui suit;

2. Et **GUILLAUME**, rapporté après son aîné.

V. **JEAN POULAIN**, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villefalmon, partagea, en 1513, avec **GUILLAUME**, son frère, juveigneur, auquel il donna la somme de 80 liv. de rente à viage, tant pour ses droits en la succession de ses père & mère, qu'en celle de ses aïeul & aïeule. Il épousa *Françoise de la Motte*, & en eut :

1. **François**, mort sans hoirs;

2. Et **JULIENNE**, Dame de la Rivière-Jourdaï, du Bois-Picard & du Bois-Jagu, héritière de cette branche de la Villefalmon.

#### BRANCHE des Seigneurs de MAUNY.

V. **GUILLAUME POULAIN**, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Licantour (fils puîné de **GUILLAUME** 1<sup>er</sup>, Chevalier, Seigneur de la Villefalmon, & de *Jeanne du Tiercent*, sa seconde femme), épousa *Jeanne Bourdon*, Dame de Mauny, fille d'*Olivier*, Ecuyer, & de *Louise de Langourla*. Elle lui apporta en mariage la Terre de *Mauny*, située dans la Paroisse de Landéhen, Evêché de Dol, près de Lamballe, qui est encore possédée par un de ses descendants, chef des nom & armes de sa Famille, comme on va le voir. De ce mariage vint, pour fils unique,

VI. **JACQUES POULAIN**, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, qui épousa *Jeanne de Passedoué*, dont :

1. **François**, qui suit;

2. **JACQUES**, rapporté après son aîné;

3. Et **MARIE**.

VII. **François POULAIN**, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ses frère & sœur, en 1560, de la succession de leur père & de celle de *Jeanne Bourdon*, leur aïeule, qui vécut 100 ans. Il mourut sans postérité, de son mariage contracté, la même année 1560, avec *Suzanne de la Rivière*,

filles de Messire Guillaume de la Rivière, Sieur de Saint-Quiouët.

VII. JACQUES POULAIN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fils posthume de Jacques I<sup>er</sup>, & de Jeanne de Paffedoué, qu'il eut pour tutrice, par acte du 23 Juin 1529, épousa Marie le Marchand, dont il eut :

1. ALAIN, qui fuit ;
2. ANTOINE POULAIN DE LA FONTAINE, auteur de la branche établie en Anjou, dont il fera parlé ci-après ;
3. GUILLAUME POULAIN DE LA LANDE ;
4. & 5. FRANÇOISE & ADELISE.

VIII. ALAIN POULAIN, Ecuyer, Seigneur de Mauny, fit un partage noble & avantageux avec ses puînés, par acte du 26 Septembre 1598, passé en la Cour du Duché de Penthièvre, & épousa Gillette le Bouteiller, fille de Guy le Bouteiller, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de la Villeneuve, près de Lamballe. Leurs enfants furent :

1. THEBAULT, qui fuit ;
2. GUY ;
3. GUILLAUME, Seigneur de la Maignerie, auteur de la branche de Saint-Père, qui fut partagé, ainsi que ses frères, le 30 Avril 1640, par THEBAULT, leur aîné. Cette branche subsiste dans FRANÇOIS POULAIN, Seigneur de Saint-Père, Chevalier de Saint-Louis, petit-fils de MATHIEU POULAIN, Sieur de l'Isle, & arrière-petit-fils dudit GUILLAUME, Seigneur de la Maignerie, lesquels produisirent leurs titres à la dernière réformation de la Noblesse ;
4. Et JACQUES POULAIN DE LAUNAY, présumé mort lors de ladite réformation.

IX. THEBAULT POULAIN, Chevalier, Seigneur de Mauny, épousa Perronnelle Bertho, fille de René Bertho, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Josse, & produisit ses titres avec JOSEPH, son fils, qui fuit, lors de cette réformation. Ils furent maintenus dans les qualités de noble d'ancienne extraction & de Chevaliers, par Arrêt rendu au mois de Janvier 1669.

X. JOSEPH POULAIN, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, épousa, par contrat du mois de Janvier 1681, Marie de Castellan, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Castellan. Il en eut

XI. JULIEN-JEAN POULAIN, Chevalier, Seigneur de Mauny, qui s'est marié, par contrat de 1711, à Mathurine de Follennay, fille

de Jacques, Ecuyer, Sieur de Crémeur. Leurs enfants furent :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. Et MATHURIN, appelé le Chevalier de Mauny, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié à Julie Bonnin, fille de feu Charles Bonnin, Seigneur de la Ville-Bouquet, Conseiller au Parlement de Rennes. Il n'en a point eu d'enfants.

XII. JOSEPH POULAIN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mauny, se rendit, avec les autres Nobles de la Province de Bretagne, à l'arrière-ban convoqué, par ordre du Roi, en 1746, pour aller au secours de Lorient, assiégée par les Anglais, & fut élu par scrutin, ayant fery en qualité de Cornette d'une Compagnie noble de l'Evêché de St.-Brieuc. Il a épousé, 1<sup>o</sup> Marie de la Bouëxière, d'une noble & ancienne extraction ; & 2<sup>o</sup> en 1749, Françoise Milon, aussi d'une Noblesse d'ancienne extraction. Du premier lit est née

1. PÉTRONILLE, qui s'est mariée, en 1754, avec François de Tréguët, Chevalier, Seigneur de l'Abbaye.

Et du second lit sont issus :

2. RENÉ-MARIE-JOSEPH, qui fuit ;
  3. FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, Garde de la Marine au Département de Brest ;
  4. LOUIS-CHARLES, servant dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi ;
  5. JOSEPH, Ecclésiastique ;
  6. CÉSAR-AUGUSTE, Elève de l'Ecole Royale Militaire ;
- Et cinq filles.

XIII. RENÉ-MARIE-JOSEPH POULAIN, Chevalier, a épousé, en 1768, Marie-Victoire Arnauld, fille de noble Jean-Baptiste Arnauld & de Dame Félicité de la Fontaine. Ils ont six enfants, vivants en 1776.

La branche établie en Anjou a pour auteur ANTOINE POULAIN DE LA FONTAINE (second fils de JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, & de Marie le Marchand), lequel fut partagé par ALAIN, son frère aîné, comme on l'a dit ci-devant, le 26 Septembre 1598. Il acquit, conjointement avec Bernardine Bodin, son épouse, la Terre de la Grée, en Anjou, par acte de l'an 1635, & après la mort de ladite Bodin, qui étoit veuve d'ANTOINE POULAIN, il y eut partage fait en Anjou en 1675.

Les Sieurs POULAIN DE LA FORESTERIE (descendants dudit ANTOINE POULAIN & de Ber-

*nardine Bodin*, héritière de la Maison de la *Foresterie*, en Anjou, ayant été élus, par leurs concitoyens, aux charges municipales de la Ville d'Angers, ils ont protesté, par différents actes en forme, qu'ils acceptoient lesdites charges, sans préjudicier à leur ancienne noblesse: ces protestations se trouvent enregistrées, dès le 6 Avril 1707, aux Greffes de l'Élection & de l'Hôtel de Ville d'Angers, par Ordonnances rendues sur les Conclusions du Procureur du Roi.

La branche de *POULAIN-QUEFFÉRON*, en Bretagne, suivant l'Arrêt de la Réformation de 1669, tire son origine de *ROLLAND POULAIN*, Seigneur de la Guefvière (fils de *JEAN*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Villefalmon), comme il est prouvé par un partage du mois de Septembre 1455. — La branche aînée de cette Famille est tombée en quenouille, en 1735, dans celle de *M. Goyon de Thaumats*.

Ceux de cette Famille, issus de la branche de la *Villefalmon*, conservent dans leurs Archives une Bulle du Pape *JULES II*, accordée à *JEAN*, *ROLLAND* & autre *JEAN POULAIN*, frères, Seigneurs de la *Villefalmon*, où on voit les qualités suivantes: *Nobili & Militari genere ex utroque parente procreatis*, &c., dans laquelle Bulle ce Pape leur accorde, & à leurs descendants, plusieurs beaux Privilèges, Autels portatifs, Indulgences, &c., en vertu de leurs belles actions & des services qu'ils lui avoient rendus. — On voit encore dans leurs Archives un grand nombre de titres, où ils sont qualifiés de *Chevalier d'ancienne Chevalerie*.

Les armes: *d'argent, au houx arraché de sinople; au franc-canton de gueules, chargée d'une croix dentelée d'argent*.

**POULDUC (LE)**. Les Seigneurs du *Gué-de-l'Isle & du Poulduc*, en Bretagne, sont une branche de la Maison de *Rohan*: ils ont pour auteur *Eon de Rohan*, sixième fils d'*Arlain VI*, Vicomte de *Rohan*, & de *Thomasse de la Roche-Bernard*, sa seconde femme. Cette branche a passé en Espagne, sous la Régence, où elle subsiste avec éclat à la Cour de *S. M. Catholique* & à celle de *Naples*. Voy. *ROHAN*.

Les armes de *ROHAN DU POULDUC* sont: *de gueules, à 9 macles d'or, 3, 3 & 3, avec une bande*.

**POULHARIEZ**, Famille connue en Lan-

guedoc depuis plusieurs siècles, qui a fourni nombre de sujets distingués dans l'Épée & dans la Robe.

Dans la guerre des Albigeois, au XIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de *LOUIS VIII*, N... de *POULHARIEZ* commandoit une Compagnie de 100 hommes d'armes dans l'Armée de *Simon de Montfort*, commandement, qui, pour lors, n'étoit confié qu'à des Nobles. Soit qu'il fut originaire du Languedoc, ou qu'il y fut venu lors de cette expédition, il s'y établit, avec sa Famille, sur un Fief qu'il tenoit de *Simon de Montfort*, situé au Diocèse de *Mirepoix*. Il s'y forma depuis un gros lieu qui prit son nom, & est appelé encore aujourd'hui *le Camp de Poulhariez*.

Cette Famille se divisa en plusieurs branches, qui s'établirent dans la suite des temps à *Chalabre*, petite Ville du Diocèse de *Mirepoix*; à *Limoux*, Diocèse de *Narbonne*, & autres lieux. Dans un incendie que la branche aînée essuya à *Chalabre* au XV<sup>e</sup> siècle, cette Famille perdit ses papiers & ses titres. Les deux branches principales, qui subsistent, sont celle de *POULHARIEZ DE FOUCAUD*, établie à *Marseille*, & celle de *POULHARIEZ DE LA RÉOLE*, établie à *Toulouse*: en voici la filiation.

#### BRANCHE

##### de POULHARIEZ DE FOUCAUD.

*PIERRE DE POULHARIEZ*, auteur de cette branche, fut marié à *Marguerite Manent*, & en eut

*PIERRE DE POULHARIEZ DE FOUCAUD*, né à *Chalabre* le 8 Avril 1671, Capitoul de *Toulouse* en 1724, mort & enterré à *Carcassonne*, en *Languedoc*, le 9 Décembre 1748. Il avoit épousé, le 5 Juin 1696, *Jeanne Darde*, morte le 20 Novembre 1758, dont:

1. *ETIENNE*, mort Prêtre & Chanoine de l'Église Cathédrale de *Carcassonne*, le 26 Décembre 1771;
2. *NICOLAS*, qui suit;
3. *ANDRÉ DE POULHARIEZ DE SAINT-ANDRÉ*, établi à *Carcassonne*;
4. *CHARLES*, établi à *Marseille*;
5. Et plusieurs filles.

*NICOLAS DE POULHARIEZ DE FOUCAUD*, né à *Carcassonne*, le 6 Mars 1702, est mort à *Marseille* le 14 Novembre 1764. Il y avoit épousé, le 2 Février 1744, *Marie-Marguerite de l'Isle*, fille de *Messire Jean-Victor de l'Isle*,

Secrétaire du Roi, & de Marguerite de Privat. Leurs enfants font :

1. PIERRE-NICOLAS de POU LHARIEZ de FOUCAUD, né le 5 Août 1736 ;
2. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ de POU LHARIEZ de SAINT-ANDRÉ, né le 25 Juillet 1743 ;
3. JEAN-GABRIEL de POU LHARIEZ de GRAND-CHAMP, né le 12 Octobre 1747, Prêtre & Chanoine honoraire de Carcaffonne ;
4. MARGUERITE, née le 10 Janvier 1735, qui s'est mariée, le 12 Septembre 1752, à Honoré-Claude de Roflan, de Marfeille, dont des enfants. Voy. ROSTAN ;
5. JEANNE, née le 19 Octobre 1744, qui s'est mariée, le 3 Mars 1767, à Antoine de Mariane, de Carcaffonne ;
6. SABINE-ANTOINETTE, née le 11 Novembre 1745, qui s'est mariée, le 3 Mars 1767, à Mefire *Esprit de Foucard*, Comte de la Roque & du Caflettel, de Nice ;
7. Et THÉRÈSE-HONORINE-CAMILLE, née le 30 Avril 1754, mariée, le 19 Octobre 1773, à *Esprit-Jean-François de Roflan*, de la Ville de Marfeille.

Cette branche poffède depuis longtemps le Fief de *Foucaud*, au Diocèfe de Carcaffonne.

#### BRANCHE

de POU LHARIEZ de LA RÉOLE.

ISIDORE de POU LHARIEZ, Baron de la Réole, Saboullies & Ardizas, Seigneur de la Mothelès-Cabanac, Villères & Mauvezin, Seigneur direct de Saint-Etienne & de Saint-Sauvy, Confeiller au Parlement de Touloufe, né le 3 Juillet 1734 (fils de Mefire Jacques-Louis de POU LHARIEZ, Tréforier de France de la Généralité de Touloufe, mort au Château de la Réole, en Gascogne, le 19 Janvier 1772, qui avoit époufé, le 22 Juin 1732, *Marie-Jofèphe de Colomez*, morte), a pour oncle N... de POU LHARIEZ, né à Limoux, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Rouffillon, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, non marié. Ledit ISIDORE de POU LHARIEZ, Baron de la Réole, &c., a époufé, le 27 Octobre 1761, *Marie-Thérèfe-Guillemine Dabent*, née à Madrid le 16 Octobre 1743, dont :

1. LOUIS-ISIDORE de POU LHARIEZ de LA RÉOLE, né le 21 Octobre 1762 ;
2. MARGUERITE - JEANNE - FRANÇOISE - LOUISE, née le 29 Mai 1770 ;
3. Et deux autres enfants, morts en bas âge.

Les armes : *d'or, à l'arbre de finople, ac-*

*cofté d'un coq crêté & barbé de gueules, ayant la patte dextre levée ; à l'étoile d'azur en chef. Couronne de Marquis. Supports : deux coqs. Devife : VIGIL ET ALACER.*

POULLETIER, Seigneurs de *Nainville* & de *la Salle*. PIERRE POULLETIER, Seigneur de *Nainville*, Confeiller d'Etat ordinaire, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi & Intendant de la Généralité de Lyon, ci-devant Intendant des Finances, a eu, de feue *Henriette-Guillaume de la Vieuville*, entr'autres enfants,

1. ANGÉLIQUE, morte le 2 Août 1732, qui avoit époufé, le 6 Août 1731, *Louis-Antoine Rouillé de Roiffy*, frère cadet du Miniftre des Affaires Etrangères, & dont pof-térité. Voy. ROUILLE ;
2. Et MARIE, qui époufa, en fécondes noces, *Pierre-François Doublet de Bandeville*, Seigneur de Saint-Aubin-fur-Yonne, Confeiller au Parlement de Paris, auquel elle avoit été mariée le 13 Juillet 1734 ; elle eft morte, le 29 Février 1736, après être accouchée de deux filles, dont la dernière n'a pas vécu. Elle avoit époufé, en premières noces, *Edme-Louis de Boulogne*, Sieur de Coizeaux. (*Mercur de France* de Mars 1736, p. 601.)

Les armes : *d'argent, à la fafce d'azur, accompagnée en chef, de 3 poules de fable, crêtées & membrées de gueules, & en pointe d'un lion léopardé de fable, armé & lampaffé de gueules.*

POULPRY (du), en Bretagne, Reffort de Lefneven : Famille qui, par deux Arrêts rendus, en la Chambre de la Réformation, les 12 Avril & 16 Juillet 1669, au rapport de M. de Larian, a été déclarée noble d'ancienne extraction ; & FRANÇOIS du POU LPRY, Seigneur de Trébodénic, & YVES du POU LPRY, Seigneur de Lanvengat, furent maintenus en la qualité de Chevalier.

De cette Famille étoit FRANÇOIS-GABRIEL-JOSEPH du POU LPRY, Seigneur, Marquis dudit lieu, Comte de Keraval, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de S. M. & premier Ecuyer d'Elifabeth-Charlotte de Bavière, Ducheffe Douairière d'Orléans, lequel avoit époufé, au mois d'Avril 1697, *Marie-Madeleine de Matharel*, alors Chanoineffe de Maubeuge, décédée à Paris le 21



Novembre 1738, âgée de 60 ans, fille de *Louis de Matharel*, Secrétaire Général de la Marine, Mers du Levant & des Armées Navales du Roi, & de *Marie le Secq*, morte le 10 Avril 1714, âgée de 66 ans. Le Marquis du POULPRY a laïté

N... du POULPRY, appelé d'abord *le Comte*, ensuite *le Marquis* du POULPRY, Maître de Camp de Cavalerie en 1761, Lieutenant Général, ci-devant Enseigne & Capitaine de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, qui a épousé, en secondes noces, au mois de Mai 1757, N... *Castanier d'Auriac*, veuve du Président N.... de Palarin. (*Mercure de France* de Décembre 1738, p. 2718.) Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faite de *Mémoire*.

Les armes: *d'argent, au rencontre de cerf de gueules.*

POULTRE, ou PEULTRE, en Allemand PULTER, Maison originaire d'Allemagne. On trouve des POULTRE dès le IX<sup>e</sup> siècle, mais on ne peut en établir la preuve que depuis 1300, temps auquel il y en avoit de ce nom qui étoient Chambellans de l'Empereur WENCESLAS : il en passa un en France en 1400. Depuis ce temps cette Maison y a vécu assez inconnue. — Parmi les Chevaliers de Malte, on trouve MICHEL DE POULTRE, ou PEULTRE, qui a pour frère puiné

LOUIS DE POULTRE, ou PEULTRE, Marquis de Marigny, dit *le Comte de Chemillé*, qui a épousé, par contrat du 6 Août 1758, *Michelle-Sophie-Constance de Choiseul*, née le 15 Juin 1740, dont :

LOUIS-CHARLES-MARIE & GABRIEL-LOUIS-CHARLES-MARIE.

Les armes: *d'or, à la bande de gueules. Couronne de Marquis. Supports : 2 licornes.*

POUPET (DE), Famille de la Franche-Comté, éteinte, & dont les armes étoient: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 perroquets de sinople, becqués, bouclés & membrés de gueules.* (Voy. *le Nobil. de la Ville de Salins*, tom. II, p. 208.)

POURCEAU (LE), en Bretagne: *d'azur, à 3 dauphins couronnés d'argent, & une étoile du même en cœur.*

\* POURRIÈRES, ou PORRIÈRES, en Provence, Diocèse d'Aix: Terre & Seigneurie qui étoit un Fief de considération dès le

temps des Comtes de Provence, & qui appartenoit à *Pons*, Vicomte de *Marseille*, vivant en 962. *Isnard d'Agoult d'Entrevennes*, dit *de Trets*, un de ses descendants, n'eut qu'une fille, *Emenjarde d'Agoult*, dite *de Trets*, Dame de *Pourrières*, qui épousa, en 1316, *Isnard de Glandevès de Féraud*, dit *le Vieux*, sixième aïeul d'*Antoine de Glandevès*, Seigneur de *Pourrières*, qui fonda, auprès de ce Bourg, en 1552, un Couvent de Minimes qu'il dota pour 12 Religieux. C'est en faveur de cet *Antoine*, Chevalier des Ordres du Roi & Gentilhomme de sa Chambre, que la Seigneurie de *Pourrières* fut érigée en Comté, par Lettres Patentes du mois de Février 1577; & par d'autres Lettres de Septembre 1581, enregistrees aux Archives du Roi à Aix, ce Comté fut réduit en Vicomté. Ce Seigneur n'ayant point laïté d'enfants, ses biens passèrent à *Viçoire-Antoine de Glandevès*, son plus proche parent, & bifaïeul de *François de Glandevès*, Comte de *Pourrières*, &c. Voyez GLANDEVÈS. — Cette Seigneurie, dit l'Auteur du *Didionnaire des Gaules*, est demeurée dans la Maison de *Glandevès* jusqu'en 1762, qu'elle a passé dans celle de *Gaillard de Longjumeau*, par le mariage, du 26 Octobre de ladite année, de *Louis-Henri de Gaillard de Longjumeau de Ventabren* avec *Rosoline de Glandevès*, Comtesse de *Pourrières*, Dame de Colobrières, du Puget & de Faucon, veuve de *Joseph-Rollin*, Marquis de *Villeneuve*, Colonel du Régiment des Landes, & fils de l'Ambassadeur du Roi à la Porte Ottomane. Son second mari, *Louis-Henri de Gaillard de Longjumeau de Ventabren*, avoit été reçu Chevalier de Malte le 9 Mars 1736, Gouverneur de l'Isle de Goze en 1742 & nommé, en 1753, pour présenter au Roi les Faucons que le Grand Maître de Malte est dans l'usage d'envoyer tous les ans à S. M. Voy. GAILLARD DE LONGJUMEAU.

POURROY DE QUINSONAS, Famille noble, originaire du Béarn.

I. Deux frères de ce nom vinrent s'établir en Dauphiné, favoir :

PAUL, qui fut;

Et ABRAHAM, qui fut, comme son frère, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble vers l'an 1600. Il épousa *Marie de Verdonnay*, & en eut :

1. SÉBASTIEN, qui ne laissa qu'une fille de *Catherine des Portes*, son épouse;
2. PHILIPPE, Avocat Général, ensuite Maître en la Chambre des Comptes, qui n'eut point d'enfants d'*Anne de Maruais*, sa femme;
3. Et JUST, Religieux de l'Ordre de St.-Dominique, qui fut un des plus célèbres Prédicateurs de son temps.

## PREMIÈRE BRANCHE.

II. PAUL DE POURROY, Seigneur de Cras, Montferrier, Vaulferre, Voïssan, St.-Albin, &c., aussi Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble, fut reçu Trésorier & Receveur Général unique de la Province de Dauphiné, charge qu'il acquit de N.... de Prunier de Saint-André. Il épousa *Elisabeth du Faure*, fille d'un Président à Mortier de ce nom & Intendant de la Province du Languedoc, dont il eut :

1. SÉBASTIEN, qui fut;
2. ARTHUS, auteur de la branche des Seigneurs de *Quinfonas*, qui subsiste à Grenoble, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, tige de celle de *Lamerie*, établie à Crest, où elle subsiste, mentionnée en suite;
4. JACQUES, Seigneur de Voïssan, qui, de *Catherine de Dorgeoise de la Tivolière*, Comtesse de Viriville, n'eut que

MARIE-ANNE DE POURROY DE VOISSAN, qui s'est mariée à *François de Simiane*, Seigneur de Montbivos, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, dont elle fut la seconde femme, & en eut des enfants. Voy. SIMIANE (DE).

5. FLORENCE, qui a épousé, le 29 Avril 1617, *Antoine de Bruyères-Saint-Michel*, 1<sup>er</sup> du nom, de Crest, en Dauphiné, dont postérité. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATEL, Maïson, &c.;
6. BONNE, qui s'est alliée à *Jacques Dauphin*, de Dôle;
7. Et JUSTINE, Religieuse de la Visitation S<sup>ts</sup>.-Marie, à Grenoble.

III. SÉBASTIEN DE POURROY, Seigneur de Vaulferre, Saint-Albin, Cras, Montferrier, &c. (fils aîné & héritier de PAUL, & d'*Elisabeth du Faure*), fut Conseiller, puis Président à Mortier au Parlement de Grenoble le 30 Janvier 1629. De son mariage il n'eut que

IV. AYMAR DE POURROY, Seigneur de Cras, Montferrier, &c., qui succéda à son père & fut reçu Président à Mortier au même Parle-

ment le 19 Novembre 1653. Il ne laissa de son épouse que deux enfants :

1. JOSEPH, qui fut;
2. Et une fille, qui s'est mariée à N.... *Thomé*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

V. JOSEPH DE POURROY, appelé communément *le Commandeur de Pourroy*, Seigneur de Cras, Montferrier, &c., fut aussi Conseiller au Parlement. Il épousa N.... de *Brenier*, & n'eut que

N.... DE POURROY, qui s'est mariée à N.... de *Montalban*, Lieutenant de Roi de la Ville de Grenoble. (Ainsi finit la branche aînée.)

## SECONDE BRANCHE,

Seigneurs de *QUINSONAS*, &c., établie à Grenoble.

III. ARTHUS DE POURROY, Seigneur de Quinfonas, Lauberivière, Guillemières, &c. (second fils de PAUL DE POURROY & d'*Elisabeth du Faure*), fut, comme son père, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épousa *Laurence-Béatrix Robert de Bouqueron*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. CHARLES, Chanoine de la Cathédrale N.-D. de Grenoble;
3. & 4. PIERRE & JOSEPH, qui suivirent la profession des Armes, & se distinguèrent en diverses rencontres.

IV. FRANÇOIS DE POURROY, Seigneur de Quinfonas, Lauberivière, Guillemières, &c., Président en la Chambre des Comptes, eut de *Marie de Vallin*, son épouse,

1. CLAUDE-JOSEPH, qui fut;
2. ELÉONORE, qui s'est mariée à M. le Président de *Vaux-Palagnin*;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, qui épousa *Claude*, Marquis de *Veines du Prayet*, &c., dont des enfants. Voyez VEINES.

V. CLAUDE-JOSEPH DE POURROY, Seigneur de Lauberivière, Quinfonas, Guillemières, &c., Président en la Chambre des Comptes de Grenoble, comme son père, épousa *Maria-Anne de Saint-Germain de Mérieu*, héritière de sa Maïson, l'une des plus nobles du Dauphiné, dont :

1. MARC-JOSEPH, qui fut;
2. PIERRE-EMMANUEL, né le 5 Février 1702, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Jalez & Trésorier de l'Ordre, qui se distingua au service de la Religion, à la tête d'une Galère qu'il commandoit;
3. FRANÇOIS, né le 14 Juin 1711, élevé à l'E-

- piscopat à l'âge de 27 ans, mort, en 1740, de la peste à Québec, en odeur de sainteté, fervant les pestiférés;
- FRANÇOIS-ZACHARIE, né le 5 Novembre 1719, Chevalier de Malte, Officier au Régiment Royal-Vaiffeaux, mort à Rome;
  - Et FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 4 Septembre 1718, à *François-Joseph de Bally-Bourchenu*, Premier Président de la Chambre des Comptes du Dauphiné.

VI. MARC-JOSEPH DE POURROY, Seigneur de Quinfonas, Lauberivière, Baron de Mérieu, Morestel, &c., Président à Mortier au Parlement de Grenoble le 24 Mars 1736, ensuite Premier Président du Parlement de Besançon le 20 Août 1750, où il est mort en 1770, avoit épousé *Gabrielle de Sève de Fléchères*, morte le 20 Août 1749, fille de *Gabriel de Sève*, Premier Président de la Cour des Monnaies de Lyon, dont :

- & 2. GABRIEL, né le 27 Mars 1738, mort au berceau, jumeau avec une fille, nommée MARIE-ANNE, Religieuse à la Visitation S<sup>te</sup>-Marie de Valence;
- HORACE, qui suit;
- Et FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Jean-Pierre*, Marquis de *Bally-Bourchenu*, Premier Président de la Chambre des Comptes du Dauphiné, son cousin germain.

VII. HORACE DE POURROY, Marquis de Lauberivière, Quinfonas, Baron de Mérieu, Morestel, &c., né le 15 Novembre 1741, pensionné du Roi en considération des services de son père & Président à Mortier au Parlement de Dauphiné, avec dispense d'âge, a de son épouse, N.... de *Chaponay*,

N.... DE POURROY, en bas âge en 1769.

### TROISIÈME BRANCHE,

*Seigneurs de LAMERIE, établie à Crest.*

III. FRANÇOIS DE POURROY (troisième fils de PAUL, & d'*Elisabeth du Faure*), épousa *Anne de Beaumont d'Autichamp*, dont entra d'autres enfants :

- PAUL, qui suit;
- JEAN, Seigneur de Boutinières, qui servit avec distinction, alla s'établir à Villefranche, en Rouergue, & n'eut que deux fils, Capitaines au Régiment de Tallard, qui sont morts sans postérité;
- MELCHIOR, Prieur de Saint-Jean à Crest, Sacristain du Chapitre de Saint-Bernard à Romans & Vicairé Général du Diocèse de Vienne;

Tome XVI.

- Et MARIE, qui épousa N...., Marquis d'*Alois d'Hercules*.

IV. PAUL DE POURROY épousa *Marie du Molard*, fille d'*André du Molard*, Maître des Comptes en Dauphiné, & en eut :

- PAUL-LOUIS DE POURROY DE LAMERIE, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui s'est marié à *Marie Dauphin de Vernas*; il est mort sans postérité;
- JOSEPH, qui suit;
- & 4. Et deux filles, Religieuses à la Visitation Sainte-Marie de Crest.

V. JOSEPH, dit d'abord le *Chevalier de POURROY*, servit le Roi, & s'est marié, après la mort de son frère, avec *Catherine de la Coste*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Dauphiné, & d'*Anne de Revol*, & sœur d'*Ennemond-François de la Coste de Saint-Nizier*, Président à Mortier au Parlement de Dauphiné le 19 Juin 1750. De ce mariage il a eu :

- JOSEPH, mort au berceau;
- Autre JOSEPH, qui suit;
- ANNE - FRANÇOISE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Vernaïson, à Valence, Ordre de Cîteaux;
- ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, Religieuse à la Visitation Sainte-Marie de Montélimar;
- MARIE - FRANÇOISE - CATHERINE, appelée *Mademoiselle de POURROY*;
- Et FRANÇOISE-LAURENCE-SOPHIE, appelée *Mademoiselle de Chevrères*.

VI. JOSEPH DE POURROY, Comte de Chevrères, Lamerie, &c., est entré au service fort jeune, & étoit Officier au Régiment de Navarre en 1769.

Cette Famille a donné un Premier Président du Parlement de Besançon, quatre Présidents à Mortier à celui de Grenoble, cinq Conseillers au même Parlement, deux Présidents en la Chambre des Comptes, cinq Maîtres ordinaires en la même Chambre, un Evêque, un Commandeur de Malte & plusieurs Militaires distingués.

Les armes : d'or, à 3 pals de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'argent. L'ancien Premier Président du Parlement de Besançon écarteloit des armes de sa mère, *Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieu*, qui sont : d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 croissants montants d'argent. (Généalogie dressée d'après un Mémoire rédigé sur les titres originaux.)

POUSSARD du VIGEAN, en Poitou. De cette Famille étoit

AUGUSTE POUSSARD, Chevalier, Marquis d'Anguitard, qui a épousé, le 15 Mai 1657, *Jeanne de Saint-Gelais-Lufignan*, dont :

1. AUGUSTE, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE-ANGÉLIQUE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean de Saint-Gelais-Lufignan* ; & 2<sup>o</sup> le 8 Février 1695, à *Pierre de Montalembert*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vaux, dont postérité. Voy. MONTALEMBERT.

AUGUSTE POUSSARD, Chevalier, Seigneur, Comte du Vigean, Marquis d'Anguitard, Seigneur & Baron de Moings-Alard, Champ, S<sup>te</sup>.-Hermine, St.-Simon de Bois, &c., avoit épousé *Marie-Louise Darrot de la Poupeinière*, dont entr'autres enfants :

1. MARIE-JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. FRANÇOISE-LOUISE-ANNE-MARIE, qui s'est alliée à *Gabriel-Joseph*, Marquis du *Chilleau*, Officier aux Gardes, dont postérité. Voy. CHILLEAU (DU) ;
3. Et LOUISE-MARIE-JEANNE, qui a épousé, 10 N.... de *Chénel d'Escoyeux*, fils du Chef d'Escadre, dont elle n'a point eu d'enfants : en ce dernier a fini la branche des *Chénel*, de Saintonge ; & 2<sup>o</sup> en 1757, *Michel*, Marquis du *Mesnil-Simon*, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service avec pension du Roi. Voy. MESNIL-SIMON (DU).

MARIE-JEAN-BAPTISTE POUSSARD, Marquis du Vigean, &c., Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, Etranger, est mort à Paris, le 23 Novembre 1738, âgé de 21 ans. Il avoit épousé, le 5 Août 1734, *Catherine-Françoise de Dreux*, fille de *Thomas*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Brézé, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Loudun, des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, en Provence, & ancien Grand Maître des Cérémonies de France, & de *Catherine-Angélique Chamillart*. Ils ont eu pour fils unique,

BERTRAND-ANNE, né le 2 Septembre 1735. (*Mercur de France* de Décembre 1738, pag. 2718.)

D'une autre branche de cette Famille étoit GUY POUSSARD, Chevalier, Seigneur de Lignéries, veuf de *Marguerite Bouchard d'Aubeterre*, qui a épousé, en secondes noces, *Julienne de Polignac*, veuve de *Pierre Braguiet*, Seigneur de Brisfambourg, qui lui donna cette Terre, qu'elle porta à son second mari, duquel elle eut, entr'autres enfants,

CHARLES POUSSARD, Seigneur de Lignéries & de Brisfambourg, qui épousa *Jeanne de la Roche-Andry*, Dame de Vervant, dont il eut un fils, nommé

PIERRE POUSSARD, Chevalier, Seigneur de Brisfambourg, Lignéries & Vervant, qui s'est marié, en 1559, à *Jeanne de Gontaut-Biron*, sœur d'*Armand*, Baron de *Biron*, Maréchal de France. Il mourut sans enfants, & donna la Terre de *Brisfambourg* à sa femme, qui la laissa à ses héritiers : c'est ainsi que cette Terre de *Brisfambourg* est entrée dans la Maison de *Gontaut-Biron*, qui la posséde encore aujourd'hui. Voyez GONTAUT-BIRON.

POUSSEMOÏTHE (DE), Famille établie dans le Béarn, à Paris & en Bretagne. Le nom de POUSSEMOÏTHE est connu dès l'an 1367, dans la personne d'HENRI DE POUSSEMOÏTHE, I<sup>er</sup> du nom, qualifié *Chevalier*, dans un compte rendu par Jean Clément, Trésorier du Roi de Navarre, pour les années 1367, 1368 & 1369.

I. JACQUES DE POUSSEMOÏTHE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Salejufan, Maître d'Hôtel du Roi de Navarre, depuis lequel on a une filiation suivie, testa en 1459. Son fils,

II. HENRI DE POUSSEMOÏTHE, II<sup>e</sup> du nom, Chambellan du Roi de Navarre & Seigneur de Salejufan, eut de sa femme, *Hélène de Po-lastron*,

III. JACQUES DE POUSSEMOÏTHE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Salejufan, qui s'est marié avec *Alphonfine de Naillac*, dont naquit, entr'autres enfants,

IV. JEAN DE POUSSEMOÏTHE, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur en partie de Salejufan & en partie de Chenouff, Montbrifeul & Thierfanville, Procureur Général de Navarre, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi & de la Reine de Navarre, qui s'est allié, en 1549, avec *Geneviève le Maupin*, dont fortirent plusieurs enfants, entr'autres :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Chenouff*, &c., Comtes de *Graville*, rapportée ci-après.

V. PIERRE DE POUSSEMOÏTHE, Seigneur de Thierfanville, Chenonseau, &c., a eu, pour arrière-petits-enfants,

1. PIERRE-ALEXANDRE, qui fuit ;
2. Et CHARLES-ANTOINE DE POUSSEMOÏTHE DE THIERSANVILLE, Chevalier de l'Ordre de

Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur des Commanderies d'Orléans & de Fiolette, qui mourut le 10 Décembre 1727.

VIII. PIERRE-ALEXANDRE DE POUSSEMOTHE DE THIERSANVILLE eut pour fils unique

IX. CHARLES-ANTOINE DE POUSSEMOTHE, Chevalier, Seigneur de Thiersanville, Lieutenant de Vaisseau du Roi, qui a épousé, le 8 Novembre 1735, *Jeanne*, Marquise de Genes, dont il a eu :

FRANÇOIS-ALEXANDRE DE POUSSEMOTHE DE THIERSANVILLE, né le 24 Avril 1736 ;

Deux autres garçons ;

Et une fille.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CHENOUST, &c., Comtes de GRAVILLE.

V. JEAN DE POUSSEMOTHE, II<sup>e</sup> du nom (fils puîné de JEAN, I<sup>er</sup> du nom, & de *Geneviève le Maupin*), épousa, le 8 Octobre 1595, *Anne de l'Estoile*, dont il eut

VI. EDOUARD DE POUSSEMOTHE, Seigneur de Chenouft, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé par Lettres du 27 Décembre 1653. *François de l'Estoile*, Ecuyer, Sieur de Gland, son oncle maternel, le fit, par son codicille du 28 Février 1652, légataire universel de tous ses biens, les substituant à ses enfants, à condition par eux de porter, outre leur nom & leurs armes, le nom & les armes de *de l'Estoile*. De son mariage accordé, le 21 Février 1634, avec *Marie Bouette*, sortirent quatre enfants, entr'autres :

1. JEAN-EDOUARD, qui suit ;

2. Et JEAN DE POUSSEMOTHE DE L'ESTOILE, Seigneur de Montbrifeul, Conseiller au Grand Conseil le 21 Juillet 1662, ensuite au Parlement le 22 Mai 1663, puis Conseiller-Clerc & Président en la seconde Chambre des Requêtes, qui est mort en 1695. Il avoit épousé *Marie-Madeleine Regnault*, dont vinrent :

1. EDOUARD DE POUSSEMOTHE DE L'ESTOILE, Conseiller au Parlement de Paris en 1693, qui est mort, sans alliance, le 7 Mars 1718, âgé de 52 ans ;
2. PIERRE, Chanoine de Sainte-Geneviève & Abbé Régulier de Saint-Acheul ;
3. Et MARIE-MADELEINE-JEANNE, qui s'est mariée, en Novembre 1697, à *Léon de Montmorency*, Marquis de Fosseux, Seigneur de Courtaulin, &c., Lieutenant Général au Gouvernement & Bail-

liage du Pays Chartrain, dont des enfants. Voy. MONTMORENCY.

VII. JEAN-EDOUARD DE POUSSEMOTHE DE L'ESTOILE, Seigneur de Chenouft, Sire & Comte de Graville, Baron de Tournenfié & d'Hericy, acheta, le 12 Juin 1680, le Comté de *Graville*, & obtint du Roi des Lettres de confirmation du titre de *Comte de Graville*, datées du mois d'Octobre 1685, enregistrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688 & au Parlement le 31 Août 1689. Il fut Maître des Comptes & Président de la Cour des Aides de Paris le 26 Mars 1688. Il avoit épousé, en Septembre 1677, *Marie de la Grange-Trianon*, morte le 22 Octobre 1722, ayant eu cinq enfants, entr'autres :

1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, Lettré Extraordinaire du Roi vers les Grifons, & ensuite à Florence, vers le Grand-Duc ;
2. Et CHARLES, qui suit.

VIII. CHARLES DE POUSSEMOTHE DE L'ESTOILE, quatrième Comte de Graville, mourut le 25 Février 1742. Il avoit épousé, le 24 Mai 1737, *Catherine-Olive de la Salle*, qui s'est remariée, le 21 Février 1746, à *Jean-Georges*, dit le *Vicomte de Talleyrand*, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom. Voy. TALLEYRAND-PÉRIGORD. De son premier mari font issus :

1. JEAN-BAPTISTE-CHARLES DE POUSSEMOTHE DE L'ESTOILE, Comte de Graville, qui est mort Cornette de Cavalerie au Régiment de *Talleyrand*, à l'Armée du Bas-Rhin, le 22 Mai 1761, dans sa 21<sup>e</sup> année, & vraisemblablement sans alliance ;
2. Et JEANNE DE POUSSEMOTHE DE L'ESTOILE, qui s'est mariée, le 3 Février 1762, à *Pierre-Arnaud d'Aubuffon*, dit le *Chevalier d'Aubuffon*, Capitaine de Cavalerie, dont elle a été la seconde femme. Voy. AUBUSSON.

Les armes : *d'azur, à 3 lis de jardin d'argent, grenés d'or, tigés & feuillés de sinople.*  
— La branche des Comtes de *Graville* ajoutée : *la pointe de l'écu entée de sable, à une étoile d'or.* (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. II, part. II.)

POUTE DE NIEUL, en la Basse-Marche : Famille dont étoit

JEAN-BAPTISTE POUTE, Marquis de Nieul, qui a épousé, en secondes noces, le 20 Septembre 1729, *Anne-Louise de la Rochefou-*



*cauld-Surgères*, veuve de *Charles-Germanique le Mastin*, Comte de Nuaillé, dont elle a eu postérité. Voy. MASTIN, ou MASTAIN (LE). De son second mari sont issus :

1. ARNOUL-CLAUDE, qui fuit;
2. Et ALEXIS-BENJAMIN-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie.

ARNOUL-CLAUDE POUTE, Marquis de Nieul, né le 19 Juillet 1730, Capitaine des Frégates du Roi & son Grand Sénéchal en Saintonge, a épousé, en 1762, *Augustine-Jeanne des Francs*, née le 4 Février 1743, dont vinrent :

1. AUGUSTIN-MARIE, né le 25 Novembre 1765;
2. AMABLE-FRANÇOIS, né le 3 Août 1767;
3. & 4. Et deux filles.

\* **POUTRINCOURT**, Fief, en Picardie, à peu de distance de la Mer, sur le chemin d'Éu à Saint-Valery, qui appartient à la Maison de *Biencourt*. Ce Fief, ainsi que la Terre de *Biencourt*, paroissent bien anciennement avoir été des propres de cette Maison, qui porte également l'un & l'autre noms, *Bien-court & Poutrincourt*. Voy. \*BIENCOURT.

\* **POUYPETIT**, dans le Condomois : Terre possédée sans interruption, depuis plus de 700 ans, par la Famille d'*Orlan*, dite de *Polignac*. Cette ancienne Noblesse a possédé également, dans tous les temps, deux dimmes inféodées, dont l'origine remonte à l'antiquité la plus reculée : l'une est située dans la Terre de *Pouypetit*; les Archevêques d'Auch ont fait inutilement, dans les siècles passés, tous leurs efforts pour en dépouiller la Famille d'*Orlan*; l'autre dime est située dans la Paroisse de Saint-Orens, Diocèse de Condom : ce sont de respectables monuments, qui prouvent l'ancienneté de cette Noblesse, dont les ancêtres ont fait des donations & fondations à diverses Eglises de Gascogne. — Les Comtes d'*Astarac & d'Armagnac*, avec lesquels elle a eu des alliances, & plusieurs autres Souverains, ont rendu des Sentences arbitrales contre les Archevêques d'Auch. — Cette Famille subsiste dans *Antoine d'Orlan*, Seigneur de *Pouypetit* & du Boutet, qui seroit en qualité de Lieutenant au Régiment de Touraine en 1744 : il est retiré du service par infirmités, & a des enfants. Un de ses frères, *Jean-Marie*, est pourvu d'un bon bénéfice. Voy. ORLAN DE POUYPETIT.

POUVVET DE LA BLINIÈRE, au Maine.

LOUIS POUVVET, Seigneur de la Blinière, Bourgon, Bois-au-Parc, Prez-en-Pail, Couptrain, Neuville, &c., né le 4 Mars 1675, Avocat au Parlement pendant 26 ans, fut anobli par Lettres du mois de Mars 1720, pour récompense de ses services, tant en 1709, en accompagnant les Plénipotentiaires aux Conférences de Gertruidenberg, d'où il fut envoyé à la Haye, pour conférer avec les Ministres, qu'à cause de plusieurs Mémoires importants qu'il composa sur le Gouvernement, dont le Conseil fit usage. Il fut Secrétaire des Finances sous la Régence, & travailla sous M. le Duc d'ORLÉANS; fut depuis reçu Conseiller au Grand Conseil le 31 Mai 1724, changea de semestre le 19 Juillet 1731, fut honoraire le 9 Mai 1744, & mourut le 8 Novembre 1748, âgé de 73 ans, à son Château de Bourgon. Il avoit épousé, le 18 Avril 1714, *Marie-Marguerite-Josèphe de Dieuxvoye*, morte le 14 Mai 1767, âgée de 80 ans, fille de *Bertin-Simon de Dieuxvoye*, Correcteur en la Chambre des Comptes. Ils ont laissé de leur mariage :

1. LOUIS-JOSEPH POUVVET DE LA BLINIÈRE, né le 19 Avril 1718, Conseiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1746, Maître des Requêtes en 1752, qui est mort à Compiègne, le 2 Juillet 1757, sans alliance;
2. MARIE-LOUISE, née en 1717, qui s'est mariée, le 4 Février 1733, à *Jean-Baptiste-François Durey*, Seigneur de Mesnières, &c., Président en la seconde Chambre des Requêtes du Palais. Elle est morte, le 12 Février 1741, laissant un garçon & une fille. Voy. DUREY;
3. JEANNE-FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Louis-Joachim Jehannot de Bartillat*, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, mort à Die, le 10 Septembre 1748, laissant quatre enfants. Voy. JEHANNOT DE BARTILLAT;
4. Et GENEVIÈVE, qui s'est alliée, le 6 Février 1746, à *Claude-Gédéon-Denis du Metz*, Comte de Rosnay, &c., Conseiller au Parlement, puis Président en la Chambre des Comptes de Paris le 2 Septembre 1747, dont postérité. Voy. BERBLIER DU METZ. (*Mercur de France*, de Décembre 1748, p. 230 & suiv.)

Les armes : d'or, fretté d'azur; au chef de sinople.

POYANNE. Voyez BAYLENS DE POYANNE & POUDEX.

POYET, Famille d'Anjou, éteinte, de laquelle étoit

GUY POYET, Seigneur de Jupille, Avocat & Echevin perpétuel, Juge des Mairie & Police d'Angers, qui a épousé, en 1571, *Marguerite Hellaut de Vallière*, fille de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vallière, &c., & de *Gillette de la Hune*. De ce mariage vint, entr'autres enfants,

1. PIERRE, Lieutenant Général d'Angers;
2. Et GUILLAUME, Chancelier de France en 1538, qui est mort en 1548, âgé de 74 ans.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 colonnes d'or; & aux 2 & 3 de gueules, au dragon ailé d'or.*

POYPE, ou POIPE (DE LA), ancienne Famille du Dauphiné.—Il y a un titre dans la Chambre des Comptes de Grenoble, qui marque qu'en 1132 vivoient OTMAR, GUILLAUME, ROSTAIN & DIDIER DE LA POYPE, frères, qui donnèrent, avec Guignes, Comte d'Albon, à l'Abbaye de Bonnevaux, tout ce qu'ils avoient en la Terre de Fougères : c'est par GUILLAUME un de ces quatre frères, que nous en commencerons la *Généalogie*.

I. GUILLAUME DE LA POYPE, Chevalier, nommé dans le titre même jusqu'en l'an 1150, eut pour fils

II. GIRARDET, Chevalier, Seigneur DE LA POYPE, Creys, Serrières & Touffieux, qui, suivant des titres au Château de Serrières, vivoit en 1161 & 1180. Il fut père de

III. ETIENNE, Seigneur DE LA POYPE, Serrières, Touffieux, vivant en 1226 & 1238, qui laissa :

1. HUMBERT, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Chanoine & Prévôt de l'Eglise & Comté de Lyon, mort en 1270.

IV. HUMBERT, Seigneur DE LA POYPE, Serrières & Touffieux, nommé présent, avec plusieurs autres Seigneurs, au testament de Siboud, Seigneur de Beauvoir, en Dauphiné, le 10 Août 1242, mourut vers l'an 1260, laissant

V. ETIENNE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE LA POYPE, Serrières & Touffieux, Connétable du Dauphin, en la Terre de la Tour, en 1289, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Guicharde*, morte sans enfants; & 2<sup>o</sup> *Guillemette de la Porte*, de la Maison de l'*Artaudière*, au Bailliage de St.-Marcellin. Il mourut en 1299, & fut enterré

dans l'Eglise des Jacobins de Lyon, laissant de sa seconde femme :

1. GIRARD, qui suit;
2. GUICHARD, Chevalier, mort sans hoirs;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Julien*, rapportée ci-après;
4. ETIENNE, Damoiseau;
5. Et BARTHÉLEMY, mort Chanoine & Comte de Lyon en 1315.

VI. GIRARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE LA POYPE, Serrières & Touffieux, mourut en 1336. Il avoit épousé *Florence de Morestel*, fille de *Hugues*, Seigneur de *Morestel*, en Dauphiné, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. CATHERINE, qui épousa *Guichard*, Seigneur de *Grolée* & de *Duisieu*, veuf de *Béatrix de Brestieux*, & duquel elle n'eut point d'enfants;
3. ALIX, qui s'est mariée à *Guyonnet de Grolée*, Seigneur de *Pallins* & de *Gerboles*, duquel elle n'eut point aussi d'enfants. Voy. *GROLÉE*;
4. LUCQUE, qui s'est alliée à *Aimon*, Seigneur de *Laye*, en Dauphiné;
5. LOUISE, morte sans alliance;
6. Et ANNE, qui épousa *Berlion de Rivoire*, Seigneur de *Romagnieu*.

VII. JEAN, Seigneur DE LA POYPE, Serrières & Touffieux, épousa, 1<sup>o</sup> *Clémence de Chandieu*, fille du Seigneur de *Chandieu*, en Dauphiné; 2<sup>o</sup> *Guigonne de Varey*, fille du Seigneur d'*Avanges*, en Lyonnais; & 3<sup>o</sup> *Eléonore de Saint-Priest*, fille du Seigneur de *Saint-Priest*. Il testa le 24 Avril 1397, laissant de cette dernière femme :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JEANNE, qui a épousé, 1<sup>o</sup> *Jacques Laure*, Seigneur de *Brotel* & de *Chapeaucornu*, dont postérité. Voyez LAURE; & 2<sup>o</sup> en 1421, *Antoine de Clermont*, Seigneur de *Montoifon*, veuf de *Jeanne de Clavefont*. Voy. CLERMONT, en Dauphiné.

VIII. LOUIS, Seigneur DE LA POYPE, Serrières & Touffieux, épousa, en 1418, *Catherine de Saint-Trivier*, fille du Seigneur de *Saint-Trivier*, en Dombes, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Seigneur de *Touffieux*, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Capitaine de *Bourgoin*, en Dauphiné, en 1429, mort sans alliance;
3. & 4. LÉONARDE & LOUISE.

IX. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE LA

POYPE, Serrières & Touffieux, vivant en 1450, eut pour femme *Alix de Gaste*, fille de *Gaston*, Seigneur de Lupé, & de *Louise de Falastier*. Leurs enfants furent :

1. BERTRAND, Seigneur de LA POYPE & de Serrières, Capitaine du Château d'Azieu, mort sans alliance;
2. AIMAR, qui fuit;
3. Et CATHERINE, qui épousa, le 8 Février 1462, *Claude de Loriol*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Tour de Neuville, dont postérité. Voy. LORIOL, en Bresse.

X. AIMAR, Seigneur de LA POYPE, Serrières & Touffieux, après son frère, épousa *Antoinette de Grolée*, fille d'*Amé de Grolée*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Paffins & de Cozance. Il testa l'an 1480, laissant :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur de Touffieux, mort sans lignée;
3. Et MARGUERITE, qui épousa *Guillaume de Salives*, Seigneur de la Trolière, Gouverneur de Pont-de-Beauvoisin.

XI. CLAUDE, Seigneur de LA POYPE, Serrières, Touffieux & Vertrieu, épousa *Françoise de la Baulme*, Dame de Vertrieu, fille d'*Amblard*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vertrieu, & de *Gabrielle de Poisieu*. De ce mariage vinrent :

1. HUMBERT, qui fuit;
2. GABRIEL, Seigneur de Touffieux, mort sans alliance;
3. PIERRE, Religieux à St.-Chef, en Dauphiné, Doyen de Villeneuve, en Bresse;
4. & 5. JEANNE & GABRIELLE, Religieuses à Salette;
6. ANTOINETTE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon;
7. Et LOUISE, qui s'est mariée à *Humbert d'Arces*, Chevalier, Seigneur de Montagnieu, Réaumont, &c., dont des enfants. Voy. ARCÉS.

XII. HUMBERT de LA POYPE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Serrières, Seigneur de Touffieux & Vertrieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 25 Février 1524, *Claudine Andrevet de Corfant*, fille de *Philibert*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Corfant, &c., & de *Huguette du Saix*. Il testa le 4 Juillet 1542, & laissa de son mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, Baron de Serrières, mort avant son père, sans être marié;
2. MICHEL, qui fuit;
3. HUGUETTE, qui épousa *Gaspard*, Seigneur de Valins;

4. & 5. MADELEINE & PERRONNE, Religieuses à Salette.

XIII. MICHEL, Seigneur de LA POYPE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Serrières, Corfant, Seigneur de Touffieux & Vertrieu, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laissa de son mariage contracté, le 11 Avril 1552, avec *Edmonde de Lugny*, fille de *Jean*, Seigneur de *Lugny*, & de *Catherine de Saint-Trivier*,

1. ABEL, qui fuit;
2. BALTHAZAR, Seigneur de Vertrieu, &c., qui s'est marié à *Anne de Montferrand*, fille de *Pierre*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Montferrand*, &c., & de *Louise de Grolée*. Il en eut PIERRE, Seigneur de Vertrieu, qui épousa *Claudine de Laye*, fille de *Claude*, Seigneur de Meximieux, & de *Louise de Seyturier*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Vertrieu, vivant en 1650;
2. JEAN, Chanoine & Comte de Lyon en 1636;
3. CLAUDE, Chevalier de Malte;
4. Et ISABEAU, qui a épousé, par contrat du 20 Juillet 1647, *Jean-Jacques de Foudras*, Chevalier, Seigneur de Courcenay, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Cuffigny, dont des enfants. Voyez FOU DRAS.

3. & 4. CLAUDE, Seigneur de Touffieux, mort sans lignée; & LAURENT, Chevalier de Malte;
5. Et GASPARDE, qui a épousé *René de Saluces*, Comte de la Mante, fils de *Michel-Antoine*, Gouverneur de Lyon, & de *Bernardine d'Aubry*.

XIV. ABEL, Seigneur de LA POYPE, Baron de Serrières & de Corfant, Seigneur de Marmont & de Touffieux en 1578, épousa *Marie de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaisant, & de *Méraude de Rabot*. Leurs enfants furent :

1. ABEL, qui fuit;
2. CLAUDE, Seigneur de Touffieux, qui est mort, en 1629, en Piémont, Capitaine de Cavalerie;
3. HUMBERT, Chevalier de Malte;
4. PERRONNE;
5. Et MÉRAUDE, Religieuse à Saint-Pierre de Lyon.

XV. ABEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de LA POYPE, Comte de Serrières, Baron de Corfant en 1621, Mestre de Camp d'un Régiment

d'Infanterie en 1638, avoit épousé, le 10 Mars 1617, *Claudine de Difimieu*, fille de *César*, Comte de *Difimieu*, Gouverneur de Vienne, & de *Marguerite de Budos*. Ils eurent :

1. 2. & 3. HENRI, Baron de Corfant; JÉRÔME, & ADRIEN, qui font morts fans alliance;
4. MARGUERITE, qui époufa *Claude Gratef de Granie*, Chevalier, Seigneur de Dolomieu, dont pofférité. Voy. GRATET;
5. & 6. MARIE & DIANE, Religieufes à Saint-André de Vienne;
7. CATHERINE, Religieufe à N.-D de Colonne à Vienne;
8. Et ANNE-CLÉMENTINE, Religieufe à Saint-Pierre de Lyon.

## BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-JULIEN.

VI. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien (troisième fils d'ETIENNE II, & de *Guillemette de la Porte*, fa seconde femme), époufa *Béatrix de Palagnin*, Dame de Sicieu, en Dauphiné, & fit fon testament le 19 Juin 1317, dans lequel il nomma fes enfans, favoir :

1. JEAN, Seigneur de Saint-Julien, mort fans alliance;
2. LOUIS, qui fuit;
3. BLAISE, Chevalier;
4. 5. 6. & 7. ELÉONORE, ODETTE, BERTRANDE & AMELARDE, mortes fans alliance.

VII. LOUIS DE LA POYPE, Seigneur de St.-Julien & de Sicieu, époufa *Alexie Allemand*, fille de Jean, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Uriage. Il testa à Pons-Sainte-Marie, en Guyenne, le 18 Mai 1346, & laiffa :

GUICHARD, qui fuit;  
Et deux filles, FLAVIE & BÉATRIX, dont on ignore les alliances.

VIII. GUICHARD DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien, fervit le Roi CHARLES VI contre les Anglais, par lesquels il fut fait prifonnier en 1362; fit fon testament le 6 Janvier 1394, dans lequel fa femme n'est point nommée; mais feulement fes enfans, favoir :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. JEAN, Damoifeau;
3. 4. & 5. FLEURY, TRICAND & GEOFFROY, Religieux à Saint-Chef, en Dauphiné;
6. CHARLES, Religieux à Saint-Antoine de Vienne;
7. & 8. PIERRE & ROLLAND, morts fans hoirs;

9. HECTOR, Prieur de Salèges en 1432;
10. OLIVIER, Chevalier de Rhodes, Grand Prieur d'Auvergne en 1421;
11. & 12. ALIX & RANDONE.

IX. GUILLAUME DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien, fut du nombre des Gentilshommes, qui affifèrent au combat entre les Seigneurs de Grandfon & d'Estlavay, en 1397. Il vivoit encore en 1435, & laiffa

X. ANTOINE DE LA POYPE, Seigneur de St.-Julien & de Montagnieu, qui s'est marié, du vivant de fon père, le 10 Juillet 1435, à *Françoife de Loras*, fille de *Guyonnet de Loras*, Chevalier, dont :

GABRIEL, qui fuit;  
Et cinq filles, Religieufes, favoir : BLANCHE, MARGUERITE, PERRONNE, JACQUETTE & AIMAIRE.

XI. GABRIEL DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien & de Montagnieu, fut une des cautions de la dot de Louife de Savoie, Comteffe d'Angoulême, en 1477, & époufa, par contrat du 23 Octobre 1497, *Claudine de Grolée*, fille de *Jacques*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de *Grolée*, &c., & d'*Anne de Luyrieux*. De cette alliance il eut

XII. CLAUDE DE LA POYPE, Seigneur de Saint-Julien, qui s'est marié avec *Benoîte de la Baulme*, fille de *Philibert*, Seigneur de Perès, &c., & d'*Eléonore de la Rate*, dont fortit

XIII. GABRIEL DE LA POYPE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Montagnieu, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Catherine d'Arces*, Dame de Réaumont, fille d'*Humbert*, Seigneur de Montagnieu, &c., & de LOUISE DE LA POYPE; & 2<sup>o</sup> à *Marguerite de Creyers*, Dame de Veynes. Du premier lit vinrent :

1. MELCHIOR, qui fuit;
2. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Sales & de Montfenis, en Comté.

Et du second lit il eut

3. LOUIS, qui fervit 20 ans au Régiment de Saulx, & fut ensuite Lieutenant de Roi au Gouvernement du Fort de Barraux.

XIV. MELCHIOR DE LA POYPE, Baron de Réaumont & de la Cueille, Seigneur de St.-Julien & de Montagnieu, Comte de Crémiu, époufa *Anne de Granet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Colligloles, Conseiller au Parlement de Dauphiné, & de *Méraude de Vachon*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, Baron de Réaumont;
2. LOUIS, Baron de la Cueilie, Président & Garde des Sceaux au Présidial de Bourg, qui s'est marié à N... de *Pajchal de Malatrai*, fille de *Gaspard de Pajchal*, Seigneur de Malatrai, de laquelle il eut un fils & une fille, morts jeunes;
3. GABRIEL, Chevalier de Malte;
4. LÉONOR, Capucin, sous le nom de *Père Zacharie*;
5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte;
6. JOSEPH, Prieur de Ruy & de Marcellieu, nommé Abbé de Saint-Julien;
7. ANNE-MARIE, qui a épousé, par contrat du 24 Janvier 1655, *Pierre-Gaspard de Loras*, Seigneur de Montplaisant & de Chamagnieu, dont elle eut postérité. Voyez LORAS;
8. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, Religieuse à Sainte-Marie de Crémieu.

A cette Famille appartiennent : 1° JOSEPH-ARTHUR DE LA POYVE DE GRAMONT, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, qui a épousé *Anne de Grolée de Viriville*, dont il a eu

MARIE-ANNE DE LA POYVE DE SAINT-JULIEN DE GRAMONT, qui a épousé, le 9 Juillet 1712, *Jean-Dominique de la Croix de Chevrières*, Comte de Sayve, &c., Président à Mortier au Parlement de Grenoble, dont des enfants. Voyez CROIX-CHEVRIÈRES.

Et 2° N... de LA POYVE DE VERTRIEU, Capitaine de Frégate, qui a été nommé, en Août 1767, Capitaine des Vaisseaux du Roi.

Les armes de cette ancienne Noblesse, dont nous ignorons l'état actuel, au cas qu'elle subsiste, sont : de gueules, à la fasce d'argent.

¶ POYVRE, ou POIVRE, Famille l'une des plus illustres & des plus anciennes des Pays-Bas, que l'on croit issue des anciens Comtes de Troyes : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est originaire de Champagne, où, dès le XI<sup>e</sup> siècle, elle a possédé la Baronnie de *Poivre*, située sur la route de Vitry à Sezanne. Sa filiation remonte à

I. THIBAUT, Sire de POYVRE, Chevalier Banneret, vivant en 1160, filleul de *Thibaut*, Comte de Champagne & de Blois, qui épousa *Mahaut d'Espinoz*, dont il eut

II. THIBAUT, II<sup>e</sup> du nom, Sire de POYVRE, Chevalier Banneret, mort en 1200, qui avoit épousé *Adelise Guérin*, sœur de Frère Gué-

rin, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Chancelier de France sous PHILIPPE-AUGUSTE, & Généralissime de ses Troupes. Il en a eu

III. PIERRE, Sire & Baron de POYVRE & de Bayonville, qui mourut le 7 Mars 1259. Il avoit épousé, en 1218, *Yolande de Grand-pré*, dont il eut

IV. PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Sire & Baron de POYVRE, qui eut de grands biens, près de Valenciennes, par testament de son grand-père. Il avoit épousé *Mahaut de Baujœul*, fille du Seigneur de *Baujœul*, avec lequel il fut au Tournois de Compiègne en 1261.

Les descendants ont formé diverses branches qui se sont répandues en Flandre, aux Pays-Bas & autres Provinces; mais quoique sorties du même tronç, elles n'ont pas toutes joui de la même illustration.

ANTOINE DE POYVRE DE BAYONVILLE (issu au XV<sup>e</sup> degré de PIERRE II, ci-dessus) s'établit, en 1715, à Marseille, où, à l'exemple de plusieurs Gentilshommes de cette Ville, il s'adonna au Commerce maritime, pour réparer sa fortune : le Commerce en gros, comme l'on fait, ne déroge nulle part, & à Marseille, bien loin de déroger, il a toujours été en honneur. Il épousa, dans cette Ville, *Catherine Donnadieu*, qui portoit : d'azur, à un dextrochèze de carnation, vêtu de gueules, paré d'argent, mouvant du flanc d'une nuée du même, & tenant un cœur aussi d'argent, enflammé de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles d'or. Il en eut :

N... de POYVRE, mort jeune;

Et GENEVIÈVE DE POYVRE, qui est morte à Port-au-Prince, Isle de Saint-Domingue, habitation *Barquier*, en 1777. Elle avoit épousé, à Marseille, par contrat du 9 Juillet 1749, Messire *Alexandre de Barquier*, Chevalier, Seigneur titulaire de Malvans, &c., ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourbon, dont elle eut sept enfants, trois garçons & quatre filles. Voyez BARQUIER.

Les preuves de noblesse de la Famille des POYVRE ont été reçues à Malte & dans la plupart des Chapitres nobles des Pays-Bas, & récemment, en 1777, vues, vérifiées & attestées en faveur de ladite Dame de *Barquier*, GENEVIÈVE DE POYVRE.

Les armes : de gueules, au sautoir d'or, chargé de 5 merlettes d'azur.



POZZO, ou ALPOZZO, Maison d'Italie, de laquelle étoit AMÉDÉE-ALPHONSE DEL POZZO, Marquis de Voghera, Prince de la Cisterna, en Piémont, Grand Veneur & Grand Fauconnier du Duc de Savoie, qui eut pour petite-fille MARIE-HENRIETTE-AUGUSTINE-RENÉE DEL POZZO, Marquise de la Trouffe, née le 13 Février 1749, qui s'est mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 9 Août 1766, à *Louis-Auguste Jouvenel des Ursins*, Comte de *Harville*. Voy. ALPOZZO & HARVILLE.

PRA DE BALAY-SAULX, vulgairement BALAISSEAU. Suivant le *Mercur* de France de Décembre 1742, p. 2763, CHARLES-EMMANUEL DE PRA DE BALAY-SAULX, Seigneur de Pezeux, Geré, Argillières, &c., Gouverneur & Grand Bailli de Langres, avoit épousé *Gabrielle de Choiseul*, sœur de *Claude de Choiseul*, Marquis de Francières, Seigneur d'Irouër & de Fontaine-Bethon, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Valenciennes, ensuite Gouverneur & Grand Bailli de Langres, mort le 11 Mars 1711. Leur fils puiné,

CLÉRIADUS DE PRA DE BALAY-SAULX, appelé le *Vicomte de Pezeux*, a été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de Gramont, Comtois, & ensuite Colonel d'un des 50 nouveaux Régiments d'Infanterie qui furent mis sur pied en 1695, & réformés après la paix de 1697. Il leva, au mois de Décembre 1701, un autre Régiment d'Infanterie, dont il se défit, lorsqu'il fut fait, par Commission du 3 Octobre 1702, Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons, qu'il leva à ses dépens; fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Maréchal de Camp le 29 Mars 1709, Lieutenant Général le 8 Mars 1718, Gouverneur de la Citadelle de Lille au mois de Mars 1724, & est mort à Paris le 7 Décembre 1742. Il avoit épousé une veuve, de laquelle il n'a point laissé d'enfants, & avoit pris, en se mariant, la qualité de *Vicomte*, n'ayant porté ci-devant que celle de *Chevalier de Pezeux*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes du même, qui est de CHOISEUL; aux 2 & 3 de sable, au lion d'or, qui est de BLANCHET; & sur le tout : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 2 cors de chasse du même, qui est de PRA.*

Tome XVI.

• PRACOMTAL, ou PRACONTAL & PRÉCOMTAL, ancienne Noblesse, originaire du Dauphiné, qui tire son nom du Château de *Pracomtal*, près de la Ville de Montélimar.

I. GUILLAUME & ROSTAING DE PRACONTAL, frères, sont connus par plusieurs titres des années 1258, 64, 72 & 1285, &c. Le premier testa en 1302 en faveur de son neveu,

II. GUILLAUME DE PRACONTAL, II<sup>e</sup> du nom, qui eut deux fils, savoir :

ROSTAING, qui suit ;

Et PONS, auteur de la branche des Barons de *Souffey*, en Bourgogne, & dont l'héritière, LOUISE DE PRACONTAL, fut mariée, le 19 Février 1648, à *François Damas*, dit le *Comte de Cruix*, auquel elle porta la Baronnie de *Souffey*, & en eut postérité. Voy. DAMAS.

III. ROSTAING DE PRACONTAL, II<sup>e</sup> du nom, fils aîné de GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Pracomtal*, dit aussi *Château-Sablier*, fit un codicille en 1348, & eut de *Pabiette de Cruas*, son épouse,

IV. BARTHÉLEMY DE PRACONTAL, qui s'est marié, le 7 Mars 1346, avec *Morose Odoard*, dont vint

V. ROSTAING, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE PRACONTAL, Co-Seigneur d'Ouche, Epeluche & Montboucher, qui, de sa troisième femme, nommée *Marguerite*, eut

VI. GUIGARD, ou GUICHARD DE PRACONTAL, Seigneur d'Ancone, qualifié *noble & puissant homme*, qui testa le 18 Février 1498. Il avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1450, *Béatrix*, fille de noble *Armand de la Rode*, ou *la Roue*, dont, pour fils aîné,

VII. FERRAND, ou FERRANDON DE PRACONTAL, Seigneur d'Ancone, aussi qualifié *noble & puissant homme*, qui testa en 1516. De *Claudine de l'Espine*, son épouse, fille de noble *Alzius de l'Espine*, Seigneur d'Aulan, & de SUSANNE DE PRACONTAL, il laissa :

1. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siège en 1534 & Doyen de S<sup>te</sup>-Croix de Montélimar en 1539 & 1561;
2. Et IMBERT, qui suit.

VIII. IMBERT DE PRACONTAL, Seigneur d'Ancone, qualifié *noble & puissant Seigneur*, fut Capitaine de 300 hommes de pied, & épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Février 1540, *Marguerite de l'Here*, fille de noble & puissant Seigneur *Hugues de l'Here*, Seigneur de Glandage. Il testa en 1554, & eut trois fils :

S

1. ANTOINE, dit le *Capitaine d'Ancone*, qui acquit une grande réputation à la guerre, se signala à la bataille de Jarnac en 1569; se trouva, la même année, à celle de Moncontour; commanda longtemps dans Angoulême, & mourut sans alliance;
2. N.... DE PRACOMTAL;
3. Et JEAN, qui suit.

**IX. JEAN DE PRACOMTAL**, Seigneur d'Ancone, tué, en 1588, par les Troupes de Lefdiguières, avoit épousé, le 21 Août 1575, *Claudine le Roux*, de laquelle il laissa, entr'autres enfants,

**X. ANTOINE DE PRACOMTAL**, Seigneur d'Ancone & de Château-Sablier, qui testa en 1630. De *Claire-Madeleine Sicard de Cubleze*, qu'il avoit épousée le 3 Mars 1615, il eut :

1. HENRI, qui suit;
2. PIERRE-ANDRÉ, Lieutenant-Colonel au Régiment Lyonnais, tué, en 1668, devant la Ville de Dôle, en Franche-Comté;
3. Et ETIENNE, Capitaine au Régiment de Ventadour, blessé au siège de Rofas, & tué au service du Roi.

**XI. HENRI DE PRACOMTAL**, Seigneur d'Ancone & de Château-Sablier, appelé le *Marquis de Pracomtal*, mourut en 1692. Il avoit épousé, le 5 Mars 1644, *Claude Arod*, sœur de *Melchior Arod de Senevas de Saint-Romain*, Conseiller d'Etat d'Epée, Ambassadeur en Suisse & en Portugal, & fille d'*Antoine Arod*, Seigneur de Senevas & de Saint-Romain-en-Jarret, & de *Jeanne de Maisfonfeule*. De ce mariage vinrent :

ARMAND, qui suit;

Et JEANNE-URSULE, mariée, le 15 Mars 1679, avec *Anne-Henri d'Armes*, Comte de Bufseaux, Lieutenant de Roi en la Province de Nivernais. Elle est décédée en 1744, âgée d'environ 100 ans.

**XII. ARMAND DE PRACOMTAL**, Seigneur d'Ancone & de Château-Sablier, dit le *Marquis de Pracomtal*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703, avoit épousé, le 19 Novembre 1693, *Catherine-Françoise de Mornay de Montchevreuil*, troisième fille d'*Henri de Mornay*, Marquis de Montchevreuil, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de St.-Germain-en-Laye, & de *Marie Boucher d'Orsay*, Gouvernante de Madame la Duchesse d'ORLÉANS, & des Filles d'honneur de Madame la Dauphine. Elle mourut au Château de Senevas, en Lyonnais, le 23 Avril

1729, âgée d'environ 51 ans. Ce fut en faveur de ce mariage que *Melchior Arod*, oncle maternel du Marquis de PRACOMTAL, lui fit don des Terres & Seigneuries de *Senevas, Chaignon & St.-Romain*, à la charge que lui & ses descendants porteroient les nom & armes d'*Arod*. De ce mariage font fortis :

LÉONOR-ARMAND, qui suit;

Et ANNE-MARGUERITE, qui s'est mariée, le 28 Février 1724, à *Charles d'Hugues*, Baron de Beaujeu, Seigneur de la Motte, du Caïre, &c., dont des enfants. Voy. HUGUES DE BEAUJEU (n°).

**XIII. LÉONOR-ARMAND DE PRACOMTAL**, Sire de Châtillon, Baron de Bernières, Marquis de Breuil & de Luis, Seigneur de Vefvres, Rouy, Chavannes, Gazeau, Mouffy, Bufseaux, &c., appelé le *Marquis de Pracomtal*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, successivement Chevalier de St.-Louis & Lieutenant de Roi en Nivernais, a épousé, le 12 Juillet 1723, *Catherine Boucher d'Orsay*, fille de *Charles*, Seigneur d'Orsay, Maître des Requêtes honoraire, & Intendant de Dauphiné, & de *Catherine le Grain*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES-JEAN, né le 10 Mai 1724, Religieux Théatin le 12 Novembre 1746;
2. ARNOUL, qui suit;
3. ANTOINE-CHARLES, né le 28 Avril 1733, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 3 Février 1747, ensuite Sous-Lieutenant dans les Grenadiers de France, puis Guidon des Gardarmes de la Garde en 1754 (après la mort d'ARNOUL, son frère,) dont il est devenu Enseigne en 1762, par la retraite du Marquis de Valbelle;
4. Et ANNE-MARGUERITE, née le 27 Mars 1727, mariée, le 7 Juin 1746, à *Adrien-Antoine Bloquel de Croix*, Baron de Wifmes, &c. Voy. BLOQUEL DE CROIX.

**XIV. ARNOUL**, dit le *Comte de PRACOMTAL*, né le 2 Avril 1725, d'abord Mousquetaire de la première Compagnie, entra, en 1739, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il étoit Capitaine, lorsqu'il acheta le Guidon des Gardarmes de la Garde du Roi: y fut reçu le 15 Mars 1748, & est mort à Paris le 22 Mai 1754. Il avoit épousé, le 19 Février 1753, *Anne-Charlotte Thiroux de Montregard*, née le 15 Février 1736, fille aînée de *Pierre Thiroux*, Ecuyer, Seigneur de Montregard, & de *Marie Paignon*. De ce mariage est issu

XV. LÉONOR-CLAUDE DE PRACONTAL, né posthume le 1<sup>er</sup> Juillet 1754, qui est mort le 7 Décembre 1776; il avoit épousé, le 18 Août 1772, *Claude-Gabrielle de Pertuis*, née le 6 Août 1754, fille unique d'*Antoine-Guy*, Vicomte de Baons-le-Comte, & de *Louise-Léonine-Gabrielle le Clerc de Juigné*. De ce mariage ils ont eu :

Deux garçons;  
Et une fille.

(Voy. la *Généalogie* DE PRACONTAL, dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II, & le *Mercur* de France de Juin 1753, p. 197.)

Les armes de PRACONTAL sont : *d'or, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lis d'or.*

PRADEL, Famille de laquelle étoit JEAN-BAPTISTE DE PRADEL, ci-devant Capitaine des Troupes employées pour le Roi à la Louifiane, qui est mort, laiffant de fa femme, *Alexandrine de la Chaife*,

1. JEANNE-HENRIETTE, qui mourut le 26 Octobre 1774. Elle s'étoit mariée, le 18 Février 1767, à *Antoine-Xavier-François de Paul-Gabriel d'Inguibert*, Capitaine au Régiment de Penthièvre, duquel elle a eu postérité. Voy. INGUIMBERT;
2. Et MARIE-LOUISE, qui s'est mariée, le 14 Septembre 1767, à *Jean-Baptiste-Louis-Philippe de Cacqueray de Valmenier*, Lieutenant de Vaisseau. Voy. CACQUERAY.

Les armes de PRADEL sont : *de sable, au lion léopardé d'argent; au chef d'or, chargé de 3 billettes d'azur.*

On trouve CHARLES DE PRADEL, Lieutenant de Vaisseau, qui est mort, en 1764, fans avoir eu d'enfants de *Marguerite-Adélaïde de Cacqueray*, sa femme, née le 28 Décembre 1737. Voy. CACQUERAY.

PRADEL : *coupé, au 1<sup>er</sup> émanché de gueules & d'argent; au 2<sup>e</sup> d'azur plein.*

\* PRADES, Terre & Seigneurie avec une Maison forte, située à un demi-côteau, sur le grand chemin qui va de la Salle de St.-Pierre à Anduze, le long de la Rivière du Gardon ou de la Salendre : il est beaucoup fait mention de ce Château dans l'*Hist. des Camisards*, comme d'un Poste fort important dans le Pays des Basses-Cévennes; il est possédé par *Jean-Baptiste d'André de Montfort*, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi. Voy. ANDRÉ DE MONTFORT.

\* PRADES, autre Seigneurie, dans le Diocèse de St.-Flour, qui est tombée, par alliance, dans la Maison de *Rochefort d'Ally*, & dont une branche cadette en porte le nom. Voy. ROCHEFORT D'ALLY.

\* PRADINE, en Provence : Terre & Seigneurie qui est possédée par la Famille de *Colla*. Voy. COLLA DE PRADINE.

§ PRADINES DE BARSA, dans le Haut-Languedoc : Famille qui remonte à

I. ARNAUD DE PRADINES, qui s'est marié à noble *Paule de Dondat*. Elle resta veuve & fit son testament le 17 Mars 1380, dans lequel elle prit la qualité de fille de noble *Guillaume Dondat*, & veuve de noble ARNAUD DE PRADINES. Elle en eut deux fils :

BERNARD, auquel elle donna les biens & la Seigneurie de l'Isle d'Albi. Il épousa *Jeanne de Pech*, fille de noble *Barthélemy de Pech de Cadajoux*, comme il est justifié par le testament de sa mère : on ne voit pas qu'il ait eu postérité;

Et DENIS, qui suit.

II. DENIS DE PRADINES eut, par le testament de sa mère, le bien de Fanjeaux, les Terres & Seigneuries de Barfa, Saint-Estève & des directes dans Gaja, St.-Julien-de-Briola, Servolles & Saint-Martin-la-Lande. Sa mère donna à son épouse, nommée seulement *Isabelle...*, tous ses bijoux. Il est encore connu par plusieurs actes & reconnaissances, & eut de son mariage

III. ANTOINE DE PRADINES, Seigneur de Barfa & de St.-Estève, qui fut légataire de sa grand'mère, & est nommé dans le contrat de mariage de PAUL DE PRADINES, son fils, qui suit.

IV. PAUL DE PRADINES, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Barfa & St.-Estève, transigea avec les Religieuses de la Prouille le 30 Août 1543. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mai 1532, passé devant *Peyreri*, Notaire, noble *Françoise de la Font*, fille de noble *Arnaud de la Font*, Seigneur de Feneyrolles. Il reçut une partie de la dot de sa femme, le 29 Octobre 1532, de *Flotard de la Font*, & rendit hommage au Roi, le 20 Octobre 1540, devant M. de Rochechouart, Sénéchal de Touloufe. De son mariage il eut

V. PAUL DE PRADINES, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Barfa & de Saint-Estève, qui passa en revue, le 15 Avril 1554, le Régiment de Caylus, & le 12 Avril 1563, les Troupes

qui étoient dans la Province; étoit Capitaine d'Infanterie en 1571; fut commis, en 1524, pour visiter plusieurs Villes de la Province; eut Brevet de Colonel le 27 Octobre 1584; obtint du Roi HENRI III, le 26 Octobre 1588, un don de 3,000 liv. par Lettres Patentes, pendant cinq années consécutives, signées de ce Prince, où il est qualifié d'Ecuyer. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1562, étant alors Colonel d'un Régiment de dix Enseignes, noble *Françoise de Gayraud*, laquelle testa le 16 Juillet 1616. Leurs enfants furent :

1. JEAN-PAUL, qui suit;
2. Et JACQUES-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Estève* & de la *Fayolle*, rapportée ci-après.

VI. JEAN-PAUL DE PRADINES, Seigneur de Barfa & de Saint-Estève, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII, par Lettres Patentes & Passeport du 30 Octobre 1625; avoit transigé en 1639, & testa le 23 Mai 1625. Il avoit épousé, le 21 Juillet 1619, noble *Marguerite de Mascaron*. Il eut de son mariage

VII. PAUL DE PRADINES, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Barfa & de St.-Estève, Mousquetaire, puis Capitaine & Gouverneur du Château d'Alzen, qui rendit hommage à la Reine MARGUERITE, devant Madame Bertier, le 7 Juin 1611. Il épousa, par accord du 16 Juillet 1652, noble Dame *Béatrix de Gameville*, fille de noble *Philippe*, Seigneur de Montpapou & de Puginier. Il en eut

VIII. JEAN DE PRADINES, Seigneur de Barfa & de St.-Estève, Mousquetaire, ensuite Capitaine & Gouverneur du Château d'Alzen, par Provisions du 10 Mai 1688, lequel avoit obtenu, le 24 Mars 1670, un Jugement souverain de relaxe de M. de Bezons, Intendant de la Province. Il épousa, par contrat du 31 Octobre 1700, Dame *Anne de Vernon*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Seyre, & de noble Dame *Honorée de Mondricourt*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-PAUL, qui suit;
2. ALBERT DE PRADINES DE BARSÀ, Chevalier de Justice de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem & Intendant des Vaisseaux de la Religion à Malte;
3. Et noble FRANÇOIS-ROCH DE PRADINES DE BARSÀ, Seigneur de St.-Estève, Capitaine & Gouverneur du Château d'Alzen par Provisions de 1739.

IX. JEAN-PAUL DE PRADINES, Seigneur de Barfa, St.-Estève, &c., à épousé noble Dame *Anne-Dominique de Dufaur*, fille de noble *Gabriel de Dufaur*, Seigneur du Pitau, dont :

1. JOSEPH-GASPARD - ANNE DE PRADINES DE BARSÀ, Officier dans le Régiment des Dragons de Belzunce en 1769, & Capitaine en survivance du Château d'Alzen;
2. DOMINIQUE DE PRADINES DE BARSÀ, Officier dans le Régiment de Beauce, Infanterie, en 1769;
3. Et ANNE-GABRIELLE DE PRADINES DE BARSÀ, Religieuse Professe du Monastère Royal de Prouille.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-ESTÈVE & de LA FAYOLLE.

VI. JACQUES-PAUL DE PRADINES, Sieur de St.-Estève (second fils de PAUL, II<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise de Gayraud*), épousa, par contrat du 16 Octobre 1573, noble Dame *Claire de Sapte de la Fayolle*, dont

VII. GERMAIN DE PRADINES, Sieur de Saint-Estève, qui se maria, par contrat du 7 Janvier 1617, à noble Dame *Jeanne des Guillots*, & en eut

VIII. JEAN-MICHEL DE PRADINES, Seigneur de la Fayolle, qui obtint un Jugement de relaxe, & épousa noble N.... de *Vernon*, fille de N.... de *Vernon*, Seigneur de Villerebert, dont

IX. PIERRE-LOUIS DE PRADINES, Seigneur de la Fayolle, qui s'est marié avec noble Dame N.... de *Lassalle*, de laquelle est issu

X. JOSEPH-ALEXANDRE DE PRADINES, Seigneur de la Fayolle, qui a épousé noble Dame N.... de *Cabanes*, fille de N.... de *Cabanes*, Capitaine d'Infanterie en 1769. Leurs enfants font :

1. PIERRE-LOUIS, Officier de Dragons dans la Légion de Flandre en 1769;
2. JEAN-PAUL, qui servoit en Espagne la même année;
3. & 4. Et deux autres garçons, dont l'un servoit dans l'Infanterie en 1769.

Les armes de PRADINES font : *parti, au 1 d'argent, au tau de sable, accosté de 2 étoiles d'azur; & au 2 d'azur, au lion d'or, accompagné de 10 besants d'argent, rangés en orle.*

PRAËL DE SURVILLE (du), ancienne

Maison, originaire de Normandie, Election de Liseux, divisée en deux branches : l'aînée est représentée par

1° BERNARDIN, Comte du PRAEL DE SURVILLE, Chevalier de St.-Louis, Capitaine attaché au service de l'Infanterie, qui s'est marié, & n'a pas de postérité;

2° Et par JEAN-BAPTISTE BERNARDIN DU PRAEL, Comte de *Surville*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie & premier Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, qui s'est marié, le 17 Novembre 1775, à *Marie-Apolline-Simonne de Francval*, dont

CHARLES-MARTIN DU PRAEL DE SURVILLE, né le 7 Juillet 1777.

La seconde branche est représentée par LOUIS, Baron du PRAEL DE MAUBREY, Chevalier de St.-Louis, qui s'est marié, & a pour enfants :

LOUISE & CHARLOTTE.

Il a pour frère cadet LOUIS-MAURICE, Chevalier du PRAEL DE MAUBREY, Capitaine commandant au Régiment Royal-Italien.

(Article envoyé, & *Généalogie* que nous attendons pour être insérée dans le *Supplément*.)

De cette Famille étoit JACQUES DU PRAEL DE SURVILLE, Ecuyer, Seigneur & Baron de la Hougue, Seigneur de Surville, Morfalines, Ravenoville & autres lieux, qui s'est marié, par contrat du 9 Mars 1523, à *Marthe d'Espinau*, fille d'*Olivier*, Seigneur Châtelain d'*Espinau*, des Hayes, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline de Dreux*, sa seconde femme.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 trèfles de même.*

PRAËT. Les Seigneurs de *Præët* & de la *Woesline* ont eu pour auteur

LOUIS, bâtard de FLANDRES, dit le *Frison*, un des enfants naturels de LOUIS, 111<sup>e</sup> du nom, Comte de FLANDRES. Les Historiens en parlent comme d'un homme sage, vaillant & courageux. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 26 Septembre 1396. Il portoit pour armes : *de gueules, au chevron d'hermine, cantonné au 1 de FLANDRES, & au 2 de LUXEMBOURG.*

Sa branche a formé six degrés, & ses descendants ont fini à JEAN DE FLANDRES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Præët*, la *Woesline*, &c.,

qui s'est marié, en 1540, à *Jacqueline de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, &c. Il mourut avant son père, le 10 Décembre 1545, sans enfants.

PRAMIRAL, branche cadette de la Maison d'*Inguibert*. Voy. INGUIMBERT.

\* PRASLIN, en Champagne, Diocèse de Langres : Terre & Seigneurie qui a servi de nom distinctif à la branche ducale de l'illustre Maison de *Choiseul*, laquelle a été formée par *Nicolas de Choiseul* (second fils de *Pierre de Choiseul*, dit *Gallehaut*, Seigneur de Doucour & de Fresnoy, & de *Catherine du Pleffis*), qui devint Seigneur du Pleffis, de Barbercy, &c., par la donation que lui en fit *Jeanne du Pleffis*, sa tante maternelle. Il mourut le 31 Août 1537, & fut père, par *Alix de Choiseul de Lanques*, sa femme, de *Ferry de Choiseul*, Seigneur de *Praslin*, du Pleffis, &c., qui s'est marié à *Anne de Béthune*, Dame d'*Hofel*, Vicomtesse de Chavignon. De cette alliance sortirent entr'autres enfants : *Charles*, qui suit; & *Ferry de Choiseul*, auteur de la branche des Ducs de *Choiseul* & de celle des Comtes d'*Hofel*. — *Charles de Choiseul* eut dans son partage la Vicomté de Chavignon & la Seigneurie de *Praslin*, qui fut érigée en *Marquisat*, en sa faveur, en 1615. Il avoit été fait Chevalier des Ordres du Roi le 7 Janvier 1595; fut créé Maréchal de France le 24 Octobre 1619, & mourut en 1626, laissant, entr'autres enfants, de *Claude de Caillac de Seffac*, son épouse, *François de Choiseul*, Marquis de *Praslin*, Maréchal de Camp, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & Gouverneur de Troyes, qui s'est marié, le 3 Février 1653, avec *Charlotte de Hautefort-Montignac*, & mourut en 1690. Leur fille unique, *Marie-Françoise de Choiseul*, Marquise de *Praslin*, épousa, en secondes noces, en Juillet 1683, *Jean-Baptiste de Choiseul*, Comte d'*Hofel*, Lieutenant Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Champagne & de Brie, Gouverneur de Troyes & de Mantoue, mort le 23 Octobre 1705. Elle se remaria, en troisièmes noces, en 1711, à *Nicolas-Martial de Choiseul*, connu d'abord sous le titre de *Chevalier de Choiseul-Beaupré*, puis sous celui de *Marquis de Praslin*, après son mariage, & mourut en 1721. Il a épousé, 2<sup>e</sup> en 1722, la fille unique du Comte



de Damas-Marillac. Le neveu de Nicolas-Martial, marié à Saint-Domingue, s'appelle Marquis de Praslin : ils font puînés de la branche de Stainville. Ladite Marie-Françoise de Choiseul, Marquise de Praslin, laissa de son premier lit Charlotte-Françoise de Choiseul, Marquise de Praslin, qui s'est mariée, par contrat du 23 Septembre 1711, à Claude-Alexandre, Comte de Pons, auquel elle a apporté le Marquisat de Praslin, troisième fils de Pierre, Comte de Pons, Marquis de Rennepont, Maréchal de Camp, & de Marguerite de Choiseul-Meuse. Elle est morte en son Château de Praslin, le 7 Décembre 1743, & son mari le 1<sup>er</sup> Décembre 1770, laissant postérité. Voyez CHOISEUL & PONS, ou PONTS DE RENNEPONT.

\* PRASLIN, ci-devant MONTGAUGER, en Touraine : Marquisat qui a été érigé en Duché-Pairie, sous le nom de Duché-Pairie de Praslin, par Lettres Patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Paris le 10 Décembre 1762, toutes les Chambres assemblées, en faveur de César-Gabriel, Comte de Choiseul (de la branche de Chevigny), né le 15 Août 1712, Maître de Camp Lieutenant du Régiment de Conti le 6 Mai 1739, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Ministre des Affaires Etrangères en Octobre 1761, puis Ministre de la Marine & Chef du Conseil Royal des Finances, nommé Chevalier des Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1762, créé, le 2 Novembre suivant, Duc de Praslin, Pair de France, nommé, le 26 du même mois, Lieutenant Général en Bretagne, & a été Ambassadeur de S. M. à Vienne. Il a épousé, le 30 Avril 1732, Anne-Marie de Champagne-la-Suze, dont postérité. Voyez CHOISEUL.

‡ PRAT (DE), Famille noble, originaire de Pont-Saint-Esprit, en Languedoc, dont la filiation suivie remonte par titres à

I. ANTOINE DE PRAT, né à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui prenoit la qualité de Messire, & avoit une Charge à l'instar de celle de Trésorier de France. Il avoit épousé dans la même Ville, vers l'an 1630, Euflache Sauvières, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et N... DE PRAT, Capitaine au Régiment de la Fère, avec Commission de Lieute-

nant-Colonel d'Infanterie. Il a été marié, & a eu deux garçons, l'aîné fut tué à Malplaquet ; le second fut Capitaine au Régiment du Maine & Chevalier de St.-Louis.

II. FRANÇOIS DE PRAT, Ecuyer, s'est marié, le 16 Décembre 1660, à Efpriete d'Arnaud, fille de Claude (a), & d'Elizabéth Chaqualis, de la Ville de Pont-Saint-Esprit. Leurs enfants furent :

1. ALEXIS, qui suit ;
2. Et MICHEL, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis.

III. ALEXIS DE PRAT, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, Maire perpétuel de la Ville de Pont-Saint-Esprit, s'y est marié, le 23 Février 1702, à Dorothee de Casenove d'Antomarie, fille de noble Joseph de Casenove, Mousquetaire de la Garde du Roi, & de feue Dame Dorothee d'Andrejol, de la même Ville. Il prouva sa noblesse le 5 Avril 1720 par un achat qu'il fit, & une reconnaissance du 18 Septembre 1729, l'un & l'autre actes passés devant Simon Armand, Notaire de Pont-Saint-Esprit, & collationnés par Chaqual, son successeur. — Dorothee de Casenove étoit d'une Famille des plus distinguées de Pont-Saint-Esprit, originaire de l'Isle de Corse, qui a donné des Maîtres de Camp Généraux dans cette Isle sous FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, HENRI II & les Rois suivants, &c., entr'autres un Léonard de Casenove, qui fut décoré sous HENRI II de l'Ordre de St.-Michel. Du mariage d'ALEXIS DE PRAT sont nés :

1. JOSEPH-ALEXIS, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Sieur du Claux, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Poitou, qui est ensuite entré dans le Corps des Grenadiers de France, lors de sa création, en 1749 : il en étoit Lieutenant-Colonel à sa mort arrivée à l'Armée sur la fin de 1758 ;
3. PIERRE-MARIE, d'abord reçu au nombre des Cadets Gentilshommes à Perpignan, qui est entré ensuite dans le Régiment de Poitou, dont il a été longtemps Major : il

(a) De la Famille d'Arnaud étoit le Chevalier d'Arnaud de l'Estang, Lieutenant-Colonel d'Artillerie, qui a contribué par sa bravoure à la prise de la Ville d'Ypres, action qui lui mérita par le feu Roi, la Croix de Saint-Louis & la permission de porter au-dessus de ses armes en Devise : YPRIS CORAM REGE CAPTIS. Il laissa de son mariage avec N... d'Alleman, de Carpentras, trois fils, dont les deux aînés sont dans le Régiment de Paris.

- est mort à Cambrai le 9 Novembre 1754;
4. JOSEPH-ANNE, Sieur de la Devèze, rapporté après son aîné
  5. JEAN-BAPTISTE, Prieur, Curé de Valabrix, au Diocèse d'Uzès, mort le 26 Février 1769;
  6. BERNARD, ancien Curé de Mamolène, au même Diocèse, mort à Paris le 18 Janvier 1767;
  7. Et N... de PRAT de LA BAUME, Religieux de l'ancien Ordre de Cluny.

IV. JOSEPH-ALEXIS DE PRAT, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, épousa, le 5 Mars 1735, *Jeanne de Bouchon*, fille de noble *Jean-Antoine de Bouchon*, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Esprit, ancien Brigadier de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & de *Marie de Piolenc*, de la même Ville (a). JOSEPH-ALEXIS a eu de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS-RÉGIS-ALEXIS-MARIE, qui fut ;
2. JOSEPH-ANNE-MARIE, né le 15 Août 1742, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, & Chanoine de l'Eglise de Chartres ;
3. Et ESPRIT-JOSEPH-APOLLINAIRE, né le 23 Janvier 1744, d'abord Garde de la Marine au Département de Toulon, aujourd'hui Capitaine Commandant au Régiment de Beauce.

V. JEAN-FRANÇOIS-RÉGIS-ALEXIS-MARIE DE PRAT, Chevalier, né le 6 Août 1740, est entré au Service dans le Régiment de Poitou le 16 Juillet 1747, a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle ; a obtenu des Lettres de remplacement au même Régiment le 17 Juillet 1754 ; a quitté ce Corps à la mort de son oncle, qui en étoit Major, pour entrer dans celui de Beauce le 16 Septembre 1757, où il est à présent Capitaine Commandant & Chevalier de Saint-Louis ; a fait les campagnes d'Italie, d'Allemagne & d'Espagne, & s'est trouvé à l'affaire de Larache en 1765. Il a épousé, le 30 Mai 1774, *Marie-Constance Alessandrini* (b), de l'Isle de Corfe, fille de

(a) Le père de *Jean-Antoine de Bouchon* avoit épousé l'héritière de la Maison de *Benedidi*, & son frère une fille unique d'une branche des *Puy-Montbrun*. Quant à *Marie de Piolenc*, mère de *Jeanne de Bouchon*, elle étoit d'une Famille ancienne à Pont-Saint-Esprit, dont les preuves ont été reçues à Saint-Cyr & à l'Ecole Militaire : c'est une branche de la même Famille, établie en Dauphiné & en Provence.

(b) La Famille *Alessandrini* est très-ancienne

noble *Luc-Odave*, & de Dame *Marie-Josèphe Genestra*, dont il a

ALEXIS-JOSEPH, né le 7 Octobre 1782.

IV. JOSEPH-ANNE DE PRAT, Sieur de la Devèze (quatrième fils d'ALEXIS, & de *Dorothee de Casenove*), Capitaine au Régiment de Poitou, Chevalier de St.-Louis & Commandant au Château d'If, a épousé, le 5 Août 1758, *Dorothee-Gabrielle-Françoise de Pourcet de Sahune*, fille du Baron de *Sahune*, de Pont-Saint-Esprit, & de Dame *Marguerite Deydier*, de la même Ville. Leurs enfants font :

1. JEAN-BAPTISTE-MICHEL, né le 31 Août 1760, Sous-Lieutenant au Régiment de Blaisois ;
2. Et MARC-JOSEPH-LAURENT, né posthume le 25 Avril 1769.

Cette Famille porte pour armes : *d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même ; au chef d'argent.*

(Généalogie dressée sur titres originaux communiqués). Sa noblesse a été reconnue par un Jugement de l'Etat-Major & des Gentilshommes de la Ville de Pont-Saint-Esprit, rendu en 1774.

PRAT (du), Maison, originaire d'Auvergne, ancienne & illustre, qui a donné un Chancelier de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, & plusieurs Evêques ; elle a aussi fourni plusieurs branches.

I. ANTOINE DU PRAT, dit *Ricot*, natif d'Issoire, en Auvergne, Seigneur de Veyrières, vivant dans le XV<sup>e</sup> siècle, épousa *Marie-Beraude Charrier*, fille de *Laurent Charrier* & d'*Isabelle Morin*. Il en eut :

1. ANTOINE, qui fut ;
2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Hauterive*, rapportée ci-après ;
3. Et BERAUDE, qui s'est mariée à *Austremoine Bohier*, Consul d'Issoire.

II. ANTOINE DU PRAT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Veyrières, épousa, 1<sup>o</sup> *Jacqueline Bohier*, sœur dudit *Austremoine Bohier* ; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de l'Aubépine*. Il eut du premier lit

en Corfe ; elle a causé de la jalousie aux Génois, qui ont fait brûler deux fois ses possessions. L'aïeul de *Marie-Constance* a été Lieutenant-Colonel au service d'Espagne ; deux de ses oncles font attachés au service de Naples, & un troisième a été proposé par le Cardinal de Bernis pour l'Evêché de Mariana, en Corfe, qu'il a refusé.

## 1. ANTOINE, qui fuit.

Et du second lit vinrent, entr'autres enfants,

2. THOMAS, Docteur ès-Droits, Evêque de Clermont le 25 Mars 1517, Abbé de Candail & de Mauzac, Conseiller au Grand Conseil, qui est mort à Modène, le 19 Novembre 1528, âgé de 40 ans, accompagnant RENÉE DE FRANCE, Duchesse de Ferrare;
3. THOMAS-ANNET, auteur de la branche des Seigneurs de *Gondole*, rapportée ci-après;
4. CLAUDE, Abbé de Mauzac en 1516, de Manlieu en 1517 & de Bourg-Déols, puis Evêque de Mende en 1524, qui mourut en 1532. On trouve ce CLAUDE dans la *Gallia Christiana*, où il est dit frère de THOMAS & d'ANNET DU PRAT & du Chancelier;
5. CHARLOTTE, morte sans alliance;
6. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean le Clerc*, dit *Coûtier*, Seigneur d'Aunay, Conseiller au Parlement; & 2<sup>o</sup> à *Jean-Robert Hejelin*.

III. ANTOINE DU PRAT, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Nantonillet, Baron de Thiers & de Thoury, suivit longtemps le Bureau au Parlement de Paris, où il acquit une grande réputation, fut pourvu de la charge de Lieutenant Général au Bailliage de Montferand en 1490, & de celle d'Avocat Général au Parlement de Toulouse en 1495, d'où il fut tiré par le Roi LOUIS XII, qui le fit Maître des Requêtes le 24 Novembre 1503, & en cette qualité préféda aux Etats de Languedoc; fut pourvu, le 2 Novembre 1506, de la charge de quatrième Président à Mortier au Parlement de Paris, puis de celle de Premier Président audit Parlement le 8 Février 1507, & enfin lorsque le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> fut parvenu à la Couronne il l'honora de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta serment le 7 Janvier 1514; il accompagna ce Prince l'année suivante en Italie, où, après la conquête du Duché de Milan, il en fut créé pareillement Chancelier, & le fut aussi de Bretagne. Le Roi allant une seconde fois en Italie, il le laissa principal Conseiller de la Régente, sa mère. Après la mort de sa femme, *Françoise de Veiny*, ayant embrassé l'Etat Ecclésiastique, il obtint l'Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, & successivement les Evêchés de Meaux & d'Albi, puis l'Archevêché de Sens en 1525; fut créé, à la prière & recommandation du Roi, Cardinal du titre de *Sainte-Anastase*, le 3 Mai 1527, par le

Pape CLÉMENT VII, qui l'honora depuis de la qualité de son Légat à Latere en France, par Bulles du 4 Juin 1530, & fit en cette qualité son entrée solennelle dans Paris le 17 Décembre de la même année; couronna la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE à St.-Denis en 1531; fut aussi Chancelier de l'Ordre de St.-Michel, & mourut, comblé de biens & d'honneurs, en sa Maison de Nantouillet, le 9 Juillet 1535, âgé de 72 ans: son cœur fut porté à Meaux & son corps à Sens, où il n'entra de sa vie, & où son petit-fils lui fit élever un superbe monument. Il avoit augmenté l'Hôtel-Dieu de Paris d'une belle salle, encore appelée aujourd'hui *la salle du Légat*, & d'un grand Portique de pierres de taille, du côté du Petit-Pont, à la droite duquel se voit sa statue à genoux, en habit de Cardinal, & les mains jointes. Il avoit épousé, en 1493, *Françoise de Veiny*, fille de *Michel*, Seigneur de Fernoël, & de *Marie d'Arbouse*. Elle est morte le 19 Août 1507, âgé de 30 ans, & fut inhumée aux Minimes, dit les *Bons-Hommes* de Chaillot, où l'on voit son Mausolée. De ce mariage vinrent:

1. ANTOINE, qui fuit;
2. GUILLAUME, Abbé de Mauzac, Chanoine & Grand Archidiacre de Rouen, élu Evêque de Clermont le 16 Février 1528. Il assista au Concile de Trente, amena des Jésuites, leur donna le Collège dit *de Clermont*, à Paris (aujourd'hui le Collège *Louis-le-Grand*), deux autres dans son Diocèse, un à Billom, dans la Basse-Auvergne, & un autre à Mauriac, dans la Haute, qu'il dota pour l'entretien des Pères & de plusieurs pauvres Ecoliers, suivant son testament, qu'il fit, au Château de Beaugerard, le 25 Juin 1560. Il fonda aussi un Hôpital à Clermont; mourut le 22 Octobre 1560, âgé de 53 ans, & son corps fut porté au Couvent des Minimes de Beaugerard, qu'il avoit fondé, & ensuite à l'Eglise des Jésuites de Billom;
3. Et GÉRAUDE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Méri de Rouvroy de Saint-Simon*, Seigneur de Précy, &c., dont elle eut des enfants. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON; & 2<sup>o</sup> le 23 Février 1527, *René*, Baron d'Arpajon, Sire de Sévécac, fils de *Jean*, II<sup>e</sup> du nom, Baron d'Arpajon, & d'*Anne de Bourbon-Suffillon*.

Le Chancelier DU PRAT eut encore un fils naturel, appelé

NICOLAS DANGU, qui fut légitimé, par Lettres

du mois de Septembre 1540, Abbé de Juilly, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes en 1544, Chancelier du Royaume de Navarre en 1555, Evêque de Sées, puis de Mende. Il mourut en 1567, & fut enterré dans l'Abbaye de Juilly.

IV. ANTOINE DU PRAT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Nantouillet & de Précý, Baron de Thiers & de Thoury, Chevalier de l'Ordre du Roi & Prévôt de Paris en 1547, avoit épousé, le 30 Novembre 1527, *Anne d'Alègre*, Dame de Précý, fille & héritière de *François d'Alègre*, Comte de Joigny, Seigneur de Précý, &c., & de *Charlotte de Châlons*, Dame de Vitteaux. Elle se remaria à *Georges de Clermont d'Amboise*, 1<sup>er</sup> du nom, Marquis de Gallerande, dont elle fut la seconde femme. Voy. CLERMONT, en Anjou, & avec lequel elle vivoit en 1566, & au profit de qui elle disposa de tous ses biens, au préjudice des huit enfants de son premier mariage, ce qui fit la matière d'un grand procès, qui fut jugé aux Etats de Blois à l'avantage de la Maison du PRAT, & qui donna lieu à l'Edit des secondes noces. Du premier lit elle eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. NICOLAS, Baron d'Ancienville, mort sans alliance ;
3. GUILLAUME, Baron de Vitteaux, légataire de NICOLAS DU PRAT, son frère. Il fut tué en duel le 7 Août 1583, derrière les Charreaux de Paris, sans avoir été marié, laissant une fille naturelle, nommée FORTUNE ;
4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Barons de Thiers & de Vitteaux, rapportée ci-après ;
5. ANTOINETTE, qui épousa *Christophe d'Alègre*, Seigneur de Saint-Juft & d'Oifery ; elle est morte à Paris en 1598, ayant eu des enfants. Voy. ALEGRE ;
6. RENÉE, qui a épousé, par contrat du 24 Avril 1561, *François de Chabannes*, premier Marquis de Curton, Chevalier des Ordres du Roi, &c., dont des enfants. Voy. CHABANNES ;
7. FRANÇOISE, première femme de *François des Effarts*, Seigneur de Sautour, fils de *Claude*, Seigneur de Thieux & de Sormery ;
8. Et JEANNE, Dame de Puisieux & de Vitteaux en partie, qui testa le 8 Mai 1604, en faveur du fils aîné de MICHEL-ANTOINE DU PRAT, son neveu. Elle ne fut point mariée.

V. ANTOINE DU PRAT, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Nantouillet & de Précý, Baron de Thoury, reçu Prévôt de Paris, à la place de son

Tome XVI.

père, le 19 Février 1553, mourut en 1589. Il avoit épousé *Anne de Barbançon*, fille de *François*, Seigneur de Cany, & d'*Antoinette de Wazières*. Etant veuve, elle se remaria à *René Viau*, Seigneur de Chanlivaut, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *René Viau* & de *Perronne de la Porte de Peffelière*. Les enfants de son premier lit furent :

1. MICHEL-ANTOINE, qui suit ;
2. ANTOINE, Abbé de Bonlieu, qui obtint, le 12 Juillet 1583, comme tuteur des enfants de FRANÇOIS DU PRAT, Baron de Thiers, Seigneur de Formeries, confirmation de toutes les exemptions, privilèges & droits accordés aux Seigneurs de Formeries, & particulièrement d'avoir droit de marché, franc & exempt de toutes exemptions, le Mercredi de chaque semaine ;
3. LOUISE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 9 Mai 1598, à *René de Chandio*, Marquis de Nesle, Comte de Joigny ; & 2<sup>o</sup> le 16 Février 1611, à *Charles de Berbisy*, Seigneur d'Hérouville ;
4. MICHELLE, Dame de Précý & de Puisieux, morte en 1626, sans alliance ;
5. Et CATHERINE-CHARLOTTE, Abbesse de N.-D.-des-Clairats, près de Nogent-le-Rotrou, morte le 15 Novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. MICHEL-ANTOINE DU PRAT, Seigneur de Nantouillet & de Précý, Baron de Thoury, tué en duel, par le Comte de Sault, le 12 Mars 1606, avoit épousé *Marie Séguier*, fille de *Pierre*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de Sorel, Prévôt au Parlement, & de *Marie du Tillet*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-ANTOINE, qui suit ;
2. LOUISE, qui s'est mariée, le 6 Août 1626, à *Gabriel-Aldonce de Caslelnau*, Comte de Clermont-Lodève, Marquis de Cefiac, fils d'*Alexandre*, Baron de *Caslelnau* & de Clermont-Lodève, Marquis de Cefiac, & de *Charlotte-Catherine de Caumont* ;
3. Et ANNE, qui fut aussi mariée.

VII. LOUIS-ANTOINE DU PRAT, Marquis de Nantouillet & de Précý, Baron de Thoury, mourut en Avril 1681, âgé de 81 ans. Il avoit épousé, le 16 Novembre 1620, *Madeleine de Baradat*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Damery, & de *Suzanne de Romain*, Dame de Fontaines. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, Marquis de Nantouillet, Commandant les Gendarmes du Cardinal Mazarin, qui fut tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans ;
2. HENRI, Marquis de Nantouillet après son

T

frère, Commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine ANNE D'AUTRICHE, qui est mort, en 1697, sans enfants de N... de *Gérente de Senas*, & de *Louise d'Aguefseau*, veuve de *Philippe Gruyn*, Receveur Général des Finances d'Alençon, ses deux femmes;

3. LOUIS-ANTOINE, Lieutenant au Régiment de son frère;
4. FRANÇOIS, qui suit;
5. GENEVIÈVE, morte sans alliance;
6. Et MADELEINE, mariée à *Gilbert de Chafalus*, Marquis de Saint-Priefst.

VIII. FRANÇOIS DU PRAT, dit le *Chevalier de Nantouillet*, Comte de Barbançon, Marquis de Cany, subflitué aux nom & armes de *Barbançon*, par *Louis de Barbançon*, Marquis de Cany, mort sans alliance, frère d'*Anne de Barbançon*, sa bisaiseule, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, premier Maître d'Hôtel de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & mourut le 24 Juin 1695. Il avoit épousé *Marie-Anne Colbert du Terron*, fille de *Charles Colbert*, Seigneur du Terron, Marquis de Bourbonne, Conseiller d'Etat, & de *Madeleine Hennequin*. Elle se remarria à *Hyacinthe-Thomas de la Caulnelaye*, Maréchal de Camp, Gouverneur de Belle-Isle, dont elle resta veuve en 1717, & mourut le 5 Juin 1719. Du premier lit elle a laissé :

FRANÇOIS, qui suit;  
Et FRANÇOIS-HENRI, Chevalier de Malte en 1695, dit le *Chevalier de Barbançon*.

IX. FRANÇOIS DU PRAT DE BARBANÇON, Comte de Barbançon, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Février 1719, est mort le 15 Décembre 1748. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1712, *Claire-Charlotte-Séraphine du Tillet*, fille de *Jean-François*, Comte de Saint-Mathieu, & de *Jeanne de Bohan de Nanteuil*. Elle est morte, aux eaux de Bourbonne, le 21 Juillet 1744, âgée de 61 ans, laissant :

1. LOUIS-ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOIS-ANTOINE DU PRAT DE NANTOUILLET, Baron de Vitteaux;
3. Et trois filles, dont une Religieuse aux Chazes, en Auvergne.

X. LOUIS-ANTOINE DU PRAT DE BARBANÇON, Marquis de Barbançon, &c., né le 3 Août 1714, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant Ruffec, en 1735, Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal de Camp

le 1<sup>er</sup> Janvier 1748; premier Veneur de Louis, Duc d'ORLÉANS, premier Prince du Sang, au mois de Mars 1752 (charge qui fut rétablie en faveur de M. le Duc d'ORLÉANS, père de celui d'aujourd'hui, par feu Louis XV, ne s'étant pas trouvée dans l'état de sa Maison après la mort du Duc-Régent), Lieutenant Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Mai 1758, a épousé, 1<sup>o</sup> le 22 Février 1735, *Angélique-Françoise-Joséphine de Thiard*, fille d'*Anne-Claude*, Marquis de Bissy, & d'*Angélique-Henriette-Thérèse Chauvelin*. Elle est morte dans sa 17<sup>e</sup> année, le 30 Septembre 1736, des suites d'une couche; & 2<sup>o</sup> le 26 Mars 1749, *Antoinette-Éléonore du Fay de la Tour-Maubourg*, fille de *Jean-Hedor*, Marquis de la Tour-Maubourg, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Inspecteur Général d'Infanterie, & de feu *Marie-Suzanne Bazin de Bezons*, fille du Maréchal de ce nom. Elle est morte à Paris le 24 Juin 1750, aussi des suites d'une couche. Du premier lit est issu

Un fils, né le 26 Septembre 1736.

Et du second vint

Un autre fils, né le 20 Juin 1759.

(Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

#### BRANCHE

des Barons de THIERS & de VITTEAUX.

V. FRANÇOIS DU PRAT, Baron de Thiers & de Vitteaux, Seigneur de Formeries, Chambellan du Duc d'Anjou (quatrième fils d'ANTOINE DU PRAT, IV<sup>e</sup> du nom, & *Anne d'Alègre*), étoit mort avant le 12 Juillet 1583. Il avoit épousé *Anne Séguier*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Verrière, Lieutenant Criminel de Paris, & de *Catherine Pinot*. Elle se remarria à *Hugues de la Vergne*, Chambellan & Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou. De son premier mari elle eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. PHILIPPE, qui s'est mariée à *Clément*, Baron de *Cofnac*, en Limousin;
3. Et ANNE, Demoiselle de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS en 1584, qui épousa *Honorat Prévost*, Seigneur du Châtelier-Portault, en Poitou. La Croix du Maine parle avantageusement de ces deux Dames, qui écrivoient, ainsi que leur mère, avec beaucoup de politesse, en français & en latin, en prose & en vers.



VI. ANTOINE DU PRAT, Baron de Formeries, Thiers & Vitteaux, obtint, le 23 Février 1584, avec PHILIPPE & ANNE, ses sœurs, des Lettres pour sortir de la tutelle de Simon de la Haye, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, qui leur avoit été donné pour tuteur après ANTOINE DU PRAT, Abbé de Bonlieu. Il avoit épousé *Christienne de Sayve*, Dame de Jumeaux, en Bourgogne, fille de *Claude de Sayve*, Seigneur de Montculot, Président des Comptes en Bourgogne, & de *Charlotte Noblet*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, Baron de Jumeaux, Maréchal de Bataille, mort en 1647;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. Et CHARLOTTE, qui s'est mariée, en 1623, à *Pierre du Fay*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Méfângère, près de Pont-Audemer, &c., dont des enfants. Voy. FAY (DU), en Normandie.

VII. ANTOINE DU PRAT, II<sup>e</sup> du nom de sa branche, Baron de Vitteaux & de Formeries, mourut au mois d'Août 1648. Il avoit épousé, en 1632, *Claude des Barres*, fille de *Pierre*, Baron de Ruffey, Président au Parlement de Dijon, & de *Charlotte Bourgeois de Mouilleron*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS-ANTOINE, qui fuit;
2. RENÉ, mort, âgé de 6 ans, le 18 Septembre 1642;
3. 4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes sans avoir été mariées, & la dernière, Religieuse à Châtillon-sur-Seine.

VIII. LOUIS-ANTOINE DU PRAT, Baron de Vitteaux, mourut en 1729. Il avoit épousé *Anne Lenet*, fille de *Pierre*, Procureur Général du Parlement de Dijon, & de *Nicole de Souis*. De ce mariage sont sortis :

1. LOUIS-ANTOINE-BERNARD, qui fuit;
2. JACQUES, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon;
3. Et ANTOINETTE, Prieure des Ursulines de Châtillon-sur-Seine.

IX. LOUIS-ANTOINE-BERNARD, dit *le Marquis de Formeries*, Colonel d'Infanterie, mourut le 6 Juin 1712, sans laisser de postérité de son mariage avec *Charlotte-Angélique le Bourgois*, fille de *Charles*, Marquis de Folin, & de *Marguerite-Françoise Amelot* : il l'avoit épousée peu auparavant.

#### BRANCHE

des Seigneurs de GONDOLE, &c.

III. THOMAS-ANNE DU PRAT, Seigneur de

Veyrières & de Boufde (second fils d'ANTOINE II<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de l'Aubépine*, sa seconde femme), fut Juge de la Ville d'Issoire, Bailli d'Annonay, Capitaine de la Forteresse d'Argental, par Provisions du 29 Janvier 1527, de *LOUISE DE SAVOIE*, mère de FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Il épousa *Gabrielle de Chafalus*, fille de *Robert*, Seigneur de Boufde & de Gondole, & de *Marie de Rochefort*. Elle testa le 27 Octobre 1552, en faveur des trois fils, qu'elle nomma dans son testament :

1. ANTOINE-PAUL, qui fuit;
2. GUILLAUME, institué héritier avec ses frères, par le testament de sa mère;
3. THOMAS, Seigneur de Gondole, qui étoit fous la curatelle de sa mère en 1540. Il fut père de

ANNE, Seigneur de Gondole, qui épousa *Madeleine Mars*, & en eut

ANNE, mariée, en 1596, avec *François-Jean de Chaslus*.

4. Et GABRIELLE, mariée à *Guillaume de Suredre*.

IV. ANTOINE-PAUL DU PRAT, Seigneur de Boufde & de Chavagnac, étoit, avec ses frères, fous la curatelle de sa mère en 1540, partagea avec eux en 1552, & testa le 9 Janvier 1568. Il avoit épousé, par contrat du 9 Février 1564, *Perronnelle de Saillans*, fille de *Jean*, Seigneur de *Saillans*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Boufde, héritier, avec CLAUDE-FRANÇOIS, son frère, par le testament de leur père. Il se maria, par contrat passé à Nonnette, en Auvergne, le 20 Février 1591, avec *Louise de Monteynard*, fille de *Jean*, & de *Jacqueline de la Souchère*, & en eut

MAXIMILIENNE-GASPARDE, qui épousa, le 16 Novembre 1610, *Pierre de Douhet*, Seigneur de Montbrifon, fils d'*Antoine de Douhet*, Seigneur de Marlat, & d'*Anne de Belvezer*, dont vint *Jérôme de Douhet*, reçut Chevalier de Malte en 1642.

2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit.

V. CLAUDE-FRANÇOIS DU PRAT, Seigneur de Nazac, partagea, le 22 Janvier 1594, avec FRANÇOIS, son frère, & servit fous le Maréchal de Saint-Géran, suivant les Certificats de ce Seigneur. Il épousa, le 25 Novembre 1596, *Marguerite de Ribes*, dont :

- JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;  
Et FRANÇOIS-DOMINIQUE, rapporté après son frère.

VI. JEAN-FRANÇOIS DU PRAT, Seigneur des Cornets, Cornette le 30 Août 1634, puis Lieutenant de la Compagnie du Comte de Saint-Aignan, le 14 Novembre 1635, épousa, le 14 Novembre 1638, *Françoise de Faydides de Chalandras de Saint-Yvoine*, de laquelle il eut :

JEAN-JOSEPH, qui suit;

Et CLAUDE - DOMINIQUE, mort Chanoine & Comte de Brioude.

VII. JEAN-JOSEPH DU PRAT, Seigneur des Cornets, épousa *Françoise de Bournat de la Faye*, dont pour fille unique,

FRANÇOISE, mariée, en 1710, à *Louis-Joseph d'Aurelle de la Freydière*, Seigneur de la Freydière, de Pizay, des Cornets, &c., dont fut venu : *François-Hedor & Pierre-Antoine d'Aurelle*; & *Marie-Catherine & Françoise-Adrienne d'Aurelle*.

VI. FRANÇOIS-DOMINIQUE DU PRAT, Seigneur de Ribes & de Layre (fils puîné de CLAUDE-FRANÇOIS, & de *Marguerite de Ribes*), fut Enseigne du Chevalier de Bellebrune, puis Enseigne-Colonel du même Régiment & Lieutenant de la Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont. Il obtint 2,000 liv. de pension du Roi en 1643; étoit Ecuyer de sa Grande Ecurie & Maître d'Hôtel de Madame la Duchesse d'ORLÉANS, lorsqu'avec JEAN-FRANÇOIS, son frère, sur la représentation de leurs titres devant M. de Fortia, Intendant d'Auvergne, il fut maintenu dans sa noblesse le 2 Décembre 1666. Il avoit épousé, en 1647, *Marie-Catherine des Bravards d'Eyssat*, dont :

FRANÇOIS, qui suit;

Et JEAN-BAPTISTE-GASTON, mort Exempt des Gardes du Corps du Roi, laissant une fille unique, mariée en 1717.

VII. FRANÇOIS DU PRAT, dit le Comte du Prat, n'ayant point eu d'enfants d'*Adrienne-Geneviève Baron de Cottinville*, fille d'*Antoine Baron*, Seigneur de Pussay, & d'*Adrienne de Maupeou d'Ableiges*, substitua son bien à la fille unique de JEAN-BAPTISTE-GASTON DU PRAT, son frère puîné, à condition que leur fils unique porteroit le nom & les armes de du PRAT.

BRANCHE  
des Seigneurs de HAUTERIVE.

II. CLAUDE DU PRAT, Seigneur de Haute-rive (fils puîné d'ANTOINE, & de *Marie-Be-*

*raude Charrier*), fut Capitaine de Milhau, & eut, entr'autres enfants,

1. ANTOINE, Seigneur de Hauterive, qui fut aussi Capitaine de Milhau en 1531;
2. JACQUES, qui suit;
3. FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Jacques le Clerc*, Sieur d'Aunay, dont deux enfants;
4. Et CLAUDE, qui a épousé *Jean de Barillon*, Seigneur de la Ville de Murat, dans la Haute-Auvergne, Ecuyer, Secrétaire du Roi. Voy. BARILLON.

III. JACQUES DU PRAT, Seigneur de Niolet & d'Auzac, Elu pour le Roi en l'Élection de Clermont, au Pays plat d'Auvergne, donna quittance, en cette qualité, le 10 Février 1529, & laissa une fille, nommée

FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Jean d'Orlat*, Ecuyer, auquel elle donna ce qu'elle avoit à Broc, en Auvergne, & ils le vendirent à *Jean de Montmorin*.

A cette branche, qui subsiste, appartient PIERRE DU PRAT, Seigneur de Rouez, qui a épousé *Dorothee le Maire de Millières*, dont il a eu, entr'autres enfants,

JEANNE-THERÈSE-DOROTHÉE, qui a épousé, par contrat du 15 Mars 1707, *Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas*, Chevalier, Comte de Sérillac, Capitaine de Cavalerie. Elle est morte, à 19 ans, au Château de Courteilles, au Maine, en Octobre 1708, ayant eu postérité. Voy. FAUDOAS.

♠ Une branche de cette Maison, illustre dans l'Épée & dans la Robe, s'établit en Provence vers la fin du siècle dernier. Elle vient de s'éteindre dans deux frères, favoir :

1<sup>o</sup> N..., Chevalier DU PRAT DE PRÉCY, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis & Ingénieur en Chef au Département de Marseille, qui est mort, dans cette Ville, en 1773;

2<sup>o</sup> Et JEAN-PIERRE DU PRAT, des Barons de *Précý*, Capitaine dans le Corps Royal du Génie, qui, de son mariage contracté, en 1773, avec *Aime-Catherine-Sophie de Barquier*, n'a laissé qu'une fille, âgée de cinq ans. Voy. BARQUIER. JEAN-PIERRE DU PRAT a été Ingénieur ordinaire du Roi au Département de la Ville d'Antibes.

La Maison DU PRAT porte pour armes : d'or, à la fasce de sable, accompagnée de 3 trèfles de sinople. La branche aînée, depuis l'époque de la substitution aux nom & armes des *Barbançon*, a porté : écartelé, aux 1 &

4 DE BARBANÇON; aux 2 & 3 *contr'écartelés de gueules, à la bande d'or, qui est DE CHALONS; & d'or, au cor de chasse d'azur, qui est d'ORANGE; & sur le tout DU PRAT.*

PRÉ, ou PREY (DU), Ecuyers, Sieurs de *Montmartin & de Marmilly*, en Normandie, Élection de Carentan; Famille qui porte pour armes : *d'argent, un fautoir dentelé de sable, cantonné de 4 quintefeuilles de gueules.*

PRÉ DE SAINT-MAUR (DU), Famille noble, célèbre dans la Magistrature à Paris. — Ses titres ont été produits devant M. d'Hoziere, Juge d'armes de France, suivant son certificat délivré le 28 Juillet 1757, qui ne la remonte qu'à NICOLE, ou NICOLAS DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de *Lieufault*, vivant en 1501; mais nous trouvons dans un Inventaire de titres, qu'elle prouve une filiation suivie depuis :

I. NICAISE, ou CASIN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny, Valet de Chambre du Duc de Bourgogne, PHILIPPE le Bon, qui reçut, le 15 Juin 1444, foi & hommage d'une maison & héritages, situés à Mignièrès, près de Brie-Comte-Robert, de Jean Boulet, Marchand audit lieu, par acte passé devant *Boudeaux*, Tabellion à Brie. Ledit NICAISE, ou CASIN DU PRÉ, rendit lui-même, le 15 Mars 1445, foi & hommage à Louis, Jehan & Raoul de Coutes, frères, d'une partie de la Terre de Cossigny, relevante de leur Fief de Viry, par acte passé devant ledit *Boudeaux*, Tabellion à Brie : en conséquence de cet acte de foi & hommage, par lui rendu, il obtint, le 11 Janvier 1446, à son profit une Sentence du Châtelet de Paris, qui en portoit la reconnaissance. Le 3 Octobre de la même année, Perrot Vincent, le jeune, demeurant à Suines, lui rendit aussi foi & hommage pour différents héritages, situés aux terroirs de Grisy & de Suines. Il fut encore formé, le 27 Juin 1466, avec GUILLAUME DU PRÉ, son fils, qui fut, par Guillaume Chénart & Marie, sa femme, de recevoir l'un ou l'autre, la foi & hommage à eux deux pour la moitié du Fief de Mignièrès, qui relève de la Seigneurie de Cossigny.

II. GUILLAUME DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny, reçut, le 21 Décembre 1462, foi & hommage, pour différents héritages situés au terroir de Grisy, de Robert Blan-

din, Hôtellier & Laboureur à Suines, tant pour lui que pour Perrette Robert, sa femme, héritière pour un cinquième de feu Perrot Vincent, le jeune. Jeanne, veuve de ce Vincent, lui rendit aussi foi & hommage le même jour 21 Décembre 1462, pour une portion dans les héritages ci-dessus : ces deux actes furent passés devant *Nicolas Billery & Thomas le Maire*, Notaires au Châtelet de Paris. GUILLAUME DU PRÉ eut pour enfants :

1. JEHAN, qui suit;
2. NICOLE ou NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Lieufault, mort sans postérité;
4. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Tremblont, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur de Laval, mort d'une blessure reçue dans le côté au camp de Cerifoles en 1544. Il légua, par son testament, la somme de 600 liv., avec son équipage, à *Jacques de Poliengue*, Ecuyer, Sieur de la Buillère;
5. Et JEANNE, mariée à *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement.

III. JEHAN DU PRÉ, Ecuyer, Seigneur de Cossigny & de Bardilly, Conseiller du Roi, Correcteur, puis Maître des Comptes, rendit foi & hommage, le 25 Mai 1492, de son fief de Bardilly, à Jehan du Moulin, Seigneur de Fontenay, & au Roi, le 24 Février 1500, pour la Justice de Cossigny, mouvante du Château de Corbeil. Il avoit transigé, le 24 Octobre 1495, avec *Guillaume Paillart*, Avocat en Parlement, mari de JEANNE DU PRÉ, sa sœur, au sujet de certaines contestations qu'ils avoient sur la mouvance de quelques fonds de Terre échus à ladite DU PRÉ, dans le partage de la succession de GUILLAUME DU PRÉ, leur père commun; & reçut hommage, avec & dénombrement d'un Fief situé à Suines, de Catherine Avrillet, veuve de Charles de Bidault, Secrétaire du Roi, tant en son nom que comme tutrice & ayant la garde-noble de ses enfants mineurs : cet acte fut passé le 23 Juin 1514, devant *Pierre Tamenay & Rousseau*, Notaires au Châtelet de Paris. Il obtint, le 30 Octobre 1518, une Sentence de la Chambre du Trésor, portant mainlevée de la haute, moyenne & basse Justice de la Terre de Cossigny, & droits en dépendants, qui lui appartenoient, par le décès de GUILLAUME DU PRÉ, son père; & le 3 Mars 1523, il reçut encore foi & hommage de Gérard le Coq, Maître des Requêtes, pour

le Fief de Haut-Fay. JEHAN DU PRÉ obtint de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, le 10 Mars 1523, des Lettres Patentes, pour l'établissement de deux Foires par an & d'un Marché par semaine dans la Paroisse de Coffigny; & pour l'exécution de ces Lettres Patentes, il obtint une Sentence du Châtelet de Paris le 6 Juillet 1530. Il eut pour enfants :

JEAN, qui suit;

Et PERRETTE, mariée, vers 1524, à *Louis Fumée*, petit-fils d'*Adam Fumée*, Commis à la Garde des Sceaux de France, en Août 1485, mort à Lyon en Novembre 1494. Ce *Louis Fumée* fut l'un des quatre Notaires & Secrétaires du Roi (ce qui étoit alors comme les quatre Secrétaires d'Etat, qui n'ont ce titre que depuis 1547), charge qu'il obtint sur la démission & par le crédit de JEHAN DU PRÉ, son beau-père, alors en faveur près de LOUISE de SAVOIE, mère du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>. (Voy. Moréri, art. FUMÉE.)

IV. JEAN DU PRÉ, Ecuier, Seigneur de Coffigny, fut reçu, le 11 Juin 1563, Correcteur des Comptes, puis Maître en la même Chambre le 31 Décembre 1568, & mourut le 15 Octobre 1570. On croit qu'il eut pour fils

EUSTACHE, reçu Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1588, puis Correcteur en la même Chambre le 1<sup>er</sup> Décembre 1594, jusqu'au 6 Mars 1608.

#### SECONDE BRANCHE.

III. NICOLE OU NICOLAS DU PRÉ, Ecuier, Seigneur de Passy, Bardilly, Cherelle, Créteil, en Brie, & de Lieufault (second fils de GUILLAUME), rendit hommage, le 15 Février 1501, à Jean de Reilhac, Seigneur de la Queue, en Brie, pour le Fief de Lieufault, mouvant de cette Seigneurie, comme héritier de PIERRE DU PRÉ, Ecuier, son frère : cet acte fut reçu par *Côme Vaubun*, Notaire au Châtelet de Paris. Il fut reçu Secrétaire du Roi, puis Receveur des Amendes du Parlement de Paris, & enfin Maître des Comptes le 22 Septembre 1513. Il eut pour enfants :

NICOLE OU NICOLAS, Ecuier, reçu Conseiller du Roi, Maître des Comptes le 23 Octobre 1527, sur la résignation de son père, puis Maître des Requêtes en 1542;

Et ANTOINE, qui suit. (Ces deux frères transigèrent, le 7 Juin 1538, sur le partage des biens de leur père.)

IV. ANTOINE DU PRÉ, Ecuier, Seigneur de Passy & de Lieufault, devenu héritier principal & testataire d'ANTOINE DU PRÉ, Ecuier, Seigneur de Tremblont, son oncle, transigea le 15 Décembre 1550, par acte passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Jacques de Piolengue*, Ecuier, Sieur de la Buffière, à qui ANTOINE DU PRÉ, son oncle, avoit légué, comme nous l'avons dit, la somme de 600 liv. avec son équipage, & il fut convenu, de l'avis de Charles du Moulin, Avocat en Parlement, qu'ANTOINE DU PRÉ, Seigneur de Lieufault, donneroit au Sieur de la Buffière trois chevaux, avec le reste des hardes du Seigneur de Tremblont, pour la somme de 200 liv., & qu'il lui payeroit en outre celle de 400 liv. restant. Il acquit de Jean Delacroix, Laboureur, le 20 Décembre 1550, un arpent de terre, situé au terroir de la Gromillière & dans la censive de la Queue; reçut, comme Seigneur de Lieufault, des reconnaissances d'héritages qui relevoient de son Fief, les 10 Juin & 20 Décembre 1580, & fit son testament le 4 Mars 1581. Il avoit épousé *Marguerite Guinet*, sœur d'*Eutrope Guinet*, femme d'*Euf-tache du Val*, Seigneur de Fretoy, lesquels transigèrent, tous ensemble, le 28 Janvier 1550, au sujet de certaines réparations ou améliorations que le Seigneur de Fretoy avoit faites dans une maison située rue St.-Martin à Paris, provenant de la succession de noble homme *Henri Guinet*, Seigneur de Lisy, frère dédites *Marguerite & Eutrope Guinet* : cet acte fut passé devant *Nicolas Garnier*, Notaire au Châtelet de Paris. ANTOINE DU PRÉ eut de son mariage :

1. CHRISTOPHE, Ecuier, Seigneur de Passy-Longueil;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et MADELEINE, mariée à *Jean Poidevin*, Ecuier, Seigneur de Richemont, qui se trouva présent au contrat de mariage de JACQUES DU PRÉ, son beau-frère.

V. JACQUES DU PRÉ, Ecuier, Seigneur de Lieufault, Conseiller du Roi en la Chambre du Trésor au Parlement de Paris, par Provisions du 11 Octobre 1585, eut Commission, le 5 Décembre 1587, d'aller en Auvergne, pour y procéder au fait des différentes taxes. Il testa le 22 Novembre 1592, élut sa sépulture dans le chœur & devant le maître Autel de la Paroisse de Féricy; voulut que sur son

cercueil on posât une table de bronze de la longueur de deux pieds, sur laquelle on lit son épitaphe, & mourut le lendemain. Il avoit épousé, par contrat du 16 Novembre 1582, *Marie Bonnot*, veuve de *Nicolas le Gros*, Médecin ordinaire du Roi, & fille de noble homme *Claude Bonnot*, Trésorier & Payeur de la Gendarmerie. Il la fit son exécuteur testamentaire, & donna tous les biens qui lui resteroient, ses dettes payées, à ses enfants, favoir :

1. GUY, Ecuyer, Seigneur de Lieufault, Valet de Chambre de la Garde-Robe du Roi, dont on ignore la destinée;
2. JACQUES, qui suit;
3. 4. & 5. MARIE, MADELEINE & MARTHE, qui furent sous la tutelle de leur mère, & en cas que ces enfants vinssent à mourir sans hoirs, il rappela à sa succession *Jean Poictevin*, fils de MADELEINE du PRÉ, sa sœur.

VI. JACQUES DU PRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de St.-Maur (Fief situé dans la Paroisse de Féricy, en Brie), servit, suivant plusieurs Certificats, tant en qualité d'Archer des Gardes du Corps du Roi, que de Gendarme de la Compagnie de M. le Connétable; fut pourvu, le 25 Juin 1622, de la charge de Maréchal des Logis de GASTON, frère unique du Roi Louis XIII, aux gages de 500 liv., & épousa, par contrat passé devant le *Franc*, Notaire Royal en la Ville de Melun, le 3 Juin 1622, *Marie Gésu*, fille de noble homme *Nicolas Gésu*, Capitaine des Charrois de l'Artillerie, & de Dame *Catherine Barbin*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. JACQUES, né en 1637, Ecuyer, Sieur de Champdoré, mort, sans alliance, dès l'an 1686;
3. NICOLAS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. FRANÇOIS, Prêtre, Docteur de Sorbonne, mort Abbé de St.-Michel-lès-Tonnerre;
5. Et MARIE, qui s'est alliée, le 14 Janvier 1652, à *Henri du Trouffet d'Héricourt*, Ecuyer, dont postérité. Voy. TROUSSET d'HÉRICOURT (DU); & 2<sup>e</sup> à *Jean Hocquart*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur d'Essenlis & de Mufcoire; elle est morte laissant des enfants de ce second mariage.

VII. LOUIS DU PRÉ, Ecuyer, baptisé le 2 Mars 1629, dans la Paroisse de Saint-Afpais, à Melun, Avocat au Parlement de Paris, partagea avec ses frères, le 19 Mai 1675, les biens

de ses père & mère, par acte passé devant *Gaudin*, Notaire au Châtelet de Paris. Il épousa, par contrat passé le 11 Mars 1686, devant *Dionis & Tabouré*, Notaires audit Châtelet, *Louise-Charlotte Guillemot*, dont :

LOUIS, qui suit;

Et JEANNE-CHARLOTTE DU PRÉ DE LA GRANGE, qui s'est mariée, le 24 Août 1712, à *Jean-Baptiste de Gallois*, Chevalier, Seigneur de la Tour, Vicomte de Glené, Intendant de Poitou, de Bretagne & de Provence, & Premier Président du Parlement d'Aix. Elle est morte, le 31 Juillet 1762, âgée de 74 ans, laissant entr'autres enfants, N... de *Gallois*, dit le *Chevalier de la Tour*, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises. Voy. GALLOIS (DE).

VIII. LOUIS DU PRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Grange-Bléneau, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1711, puis Conseiller au Parlement en 1714, fut un Magistrat très-estimé par son jugement sûr & sa grande sagacité dans les affaires & ses profondes connaissances dans le Droit; fut Chef du Conseil de S. A. S. le Comte de Toulouse & de S. A. S. le Duc de Penthièvre, honneur qu'il dut à M. du *Trouffet de Valincourt*, son oncle, & que M. l'Abbé du *Trouffet d'Héricourt*, son neveu, eut après lui; il est mort le 2 Août 1754, & fut enterré à Saint-Merry. Il avoit épousé, en 17... , *Anne-Louise Robert*, dont pour fille unique,

IX. ANNE-LOUISE-FRANÇOISE DU PRÉ DE LA GRANGE, qui s'est mariée, le 29 Février 1736, à *Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau de Fresne*, Comte de Compans, &c., Conseiller d'Etat, fils du feu Chancelier de ce nom. Elle est morte le 13 Février 1737, étant accouchée la veille d'*Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau de Fresne*, qui s'est mariée, le 25 Février 1755, à *Jean-Louis-François-Paul de Noailles*, Comte, devenu ensuite Duc d'*Ayen*, à qui elle a porté la Seigneurie de la *Grange-Bléneau* & les biens de sa branche. Voy. NOAILLES & AGUESSEAU.

#### TROISIÈME BRANCHE.

VII. NICOLAS DU PRÉ DE SAINT-MAUR, Chevalier, né en 1640 (troisième fils de JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, & de *Marie Gésu*), fut maintenu dans la qualité de *Noble & d'Ecuyer*, avec LOUIS & JACQUES DU PRÉ, ses frères, par Arrêt du Conseil d'Etat du 10 Décembre 1668; fut reçu Conseiller du Roi, Correcteur des



Comptes le 2 Décembre 1694; mourut le 2 Janvier 1732, & fut inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1691, *Anne-Marie Fruchet*, fille de *Pierre*, Sieur de la Fournerie, & de *Marie le Maître*. Leurs enfants furent :

NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit;  
Et PIERRE, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

VIII. NICOLAS-FRANÇOIS DU PRÉ DE SAINT-MAUR, Chevalier, d'abord Trésorier de France au Bureau de la Généralité de Paris, puis reçu Conseiller du Roi, Maître des Comptes le 4 Mars 1732, l'un des 40 de l'Académie Française, mourut à Paris le 2 Décembre 1774, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, en 1730, *Marie-Marthe Alléon*, dont

IX. NICOLAS DU PRÉ DE SAINT-MAUR, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Maur, Argent, la Jauge, Clémont, Brinon, Sainte-Montaine, &c., reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1751, Maître des Requêtes en 1755, Intendant du Berry en 1764 & de Bordeaux en Juin 1776, après M. de Clugny, Contrôleur Général des Finances. Il a épousé, en 1761, N... le Noir, fille de N... le Noir, Payeur des Rentes, & en a eu deux garçons & deux filles.

#### QUATRIÈME & DERNIÈRE BRANCHE.

VIII. PIERRE DU PRÉ DE SAINT-MAUR, Chevalier, né le 6 Mars 1697 (second fils de NICOLAS, & d'*Anne-Marie Fruchet*), fut pourvu, le 6 Avril 1717, d'un Office de Conseiller au Parlement & de celui de Commissaire aux Requêtes du Palais; eut des Lettres de Conseiller honoraire de ces deux Offices le 2 Septembre 1738; mourut le 28 Janvier 1765, & fut inhumé le 30 à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mars 1729, *Marie-Madeleine Bellanger*, fille de *Louis-Paul Bellanger*, Chevalier, Seigneur, Vicomte d'Ofstel, Laffaux, Nanteuil-la-Fosse, Conseiller du Roi en ses Conseils, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris, & de feu *Dame Louise-Madeleine Charpentier*. De ce mariage font issus :

1. ANTOINE-PIERRE, qui suit;
2. ANTOINE-LOUIS, rapporté après son aîné;
3. COLOMBE-MADELEINE, née le 6 Janvier 1733, qui s'est mariée, par contrat du 9 Juin 1753, à *Louis Garnier*, Chevalier, Seigneur d'Ars & des Garets, Chevalier de Saint-Louis,

Lieutenant aux Gardes Françaises, tué d'un boulet de canon, le 28 Février 1760, au combat naval commandé par le capitaine Thurot, dans les Mers d'Irlande, dont deux fils & une fille;

4. Et MARIE-ANNE, née en 1732, morte, sans alliance, en 1754.

IX. ANTOINE-PIERRE DU PRÉ DE ST.-MAUR, Chevalier, né le 4 Avril 1735, reçu Conseiller du Roi, Auditeur des Comptes le 3 Septembre 1756, puis Conseiller au Parlement le 23 Juin 1761, a épousé, par contrat du mois de Juillet 1775, N... *Rigueur des Gasseaux*, fille unique de N... *Rigueur des Gasseaux*, Sieur des Gasseaux, Seigneur de la Louvetière & Malétable, au Perche, & de N... de *Frotté*.

IX. ANTOINE-LOUIS DU PRÉ DE SAINT-MAUR, Chevalier, né le 26 Juillet 1743 (frère cadet du précédent), reçu, le 4 Mars 1757, Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, successivement premier Enseigne au Régiment des Gardes Françaises, Sous-Lieutenant des Grenadiers le 21 Mars 1762, a épousé, le 17 Mai 1774, *Jeanne-Genève-Henriette Billard de Lorie*, fille d'*Armand-Charles-Guy-Henri Billard de Lorie* & de *Dame Genève-Thérèse le Jau de Chamberjot*, dont

AGATHE-MADELEINE, née & baptisée le 8 Mars 1775, à Saint-Sulpice.

Les armes: parti, au 1 d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 coffes de pois de sinople, qui sont celles des DU PRÉ DE COSSIGNY; & au 2 d'argent, à la fasce de sinople, accompagnée de 3 trèfles du même.

\* PRÉAULX, ou PRÉAUX, Terre située au Bailliage de Rouen, à trois lieues de cette Ville, près du Bourg de Darnetal, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison éteinte, connue dès l'an 1066, qu'un Seigneur DE PRÉAULX est nommé des premiers parmi les Seigneurs Normands qui accompagnèrent le Duc GUILLAUME le Bâtard, à la conquête du Royaume d'Angleterre. Cette Terre de Préaulx, qui tomba dans la Maison de *Ferrières*, fut vendue, le 22 Décembre 1538, par *Pierre*, Baron de *Ferrières* & de *Dangu*, à *Anne de Montmorency*, Connétable de France. Elle est restée dans sa Maison jusqu'à la mort du Duc de *Montmorency*, décapité à Toulouse en 1632. La Duchesse d'*Angoulême*, sœur de ce Duc, l'eut dans son partage, & la Duchesse de *Joyeuse*, sa fille, la vendit

au Sieur *des Bordes-Groin*. Lors de la Chambre de Justice, les biens du Sieur *des Bordes* ayant été mis en faïsse, le Roi, en qualité de créancier, fut mis en possession de cette Terre, qui est une des plus grandes & des plus belles de la Province de Normandie. (Nous ignorons quel en est le possesseur actuel.)

L'ancienne Maison de PRÉAUX, éteinte en 1317, portoit pour armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'or, membrée & becquée d'azur*. (Notice de Piganol de la Force.)

PRÉAUX, branche de l'illustre Maison de Bourbon, éteinte, & qui n'a formé que deux degrés. Voy. BOURBON. Elle portoit pour armes : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'or; à la bande de gueules, & une bordure aussi de gueules*.

\* PRÉAUX, Terre située en Touraine, près de Châtillon-sur-Indre, Diocèse de Bourges, qui a donné le nom à une ancienne Noblesse, dont voici la *Généalogie*. Le premier de ce nom, dont on ait connoissance, suivant un *Mémoire* employé dans la prem. Edit. de cet Ouvrage, tom. VI, p. 189 & suiv., est

I. RAOUL, Seigneur de PRÉAUX, qualifié de *noble homme, Messire & Chevalier*, dans un contrat du 16 Novembre 1232, qui eut de *Marguerite de la Forest*, sa femme,

II. ANDRÉ, Seigneur de PRÉAUX, qui rendit aveu de sa Terre de *Préaux* en 1304, & fut père, entr'autres enfants, de

III. JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de PRÉAUX & de Corbet, par acquêt fait en l'année 1331, qui eut de sa femme, nommée *Jeanne*,

GUILLAUME, qui suit ;

Et PIERRE, Seigneur de Corbet, marié à *Jeanne de Saint-Savin*, de laquelle il eut

GUICHARD, dont on ignore la postérité.

IV. GUILLAUME, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de PRÉAUX, Hervault, l'Etang, &c., épousa, le 16 Janvier 1357, *Marie de Sorbiers*, fille de *Jean*, Ecuyer, & d'*Isabeau de Plainvilliers*. Ils eurent

V. AMAURY, Seigneur de PRÉAUX, qualifié *noble homme & puissant Seigneur*, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Isabeau de Barbes*; & 2<sup>o</sup> à *Jacquette Souvray*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit ;

2. ISABEAU, mariée le 10 Octobre 1402, à *Jean de Châtillon*, Ecuyer ;

3. JEANNE, mariée, à *Colin de Lagogné*, Seigneur de Frefnay, au Perche.

Tome XVI.

Et du second lit vint

Une fille, nommée MARGUERITE.

VI. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de PRÉAUX, &c., fut aussi qualifié de *noble homme*, comme quelques-uns de ses ancêtres. Il épousa *Marguerite de Sorbiers*, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;

2. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de *Châtillon*, rapportée ci-après ;

3. GUILLAUME, dont la postérité est inconnue ;

4. Et JEANNE, qui fut mariée deux fois.

VII. BERTRAND, Seigneur de PRÉAUX, Hervault, Oignais, la Charpraye, &c., épousa *Marie d'Harcourt*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit ;

2. GUILLAUME, Seigneur d'Hervault & d'Oignais, Capitaine & Gouverneur de Mont-Saint-Michel, mort sans alliance ;

3. MADELEINE, mariée, le 13 Avril 1467, à *Louis d'Alès*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Corbet, dont postérité. Voy. ALÈS DE CORBET ;

4. FRANÇOISE, mariée, le 3 Juillet 1476, à *Jean de Launay*, Ecuyer ;

5. SIMONNE, qui s'est mariée, le 18 Mai 1481, à *Pierre du Pont* ;

6. Et MARGUERITE, Religieuse à Saint-Loup-des-Vignes.

VIII. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de PRÉAUX, Hervault, Oignais, &c., épousa *Jeanne de Latterie*, fille de *Jean*, Chevalier, dont :

ETIENNE, qui suit ;

Et GEORGETTE, mariée, le 3 Avril 1507, à *Michel de Lefrable*, Seigneur des Hermites.

IX. ETIENNE, Chevalier, Seigneur de PRÉAUX, &c., Gouverneur de Montréfor, par Lettres du 1<sup>er</sup> Janvier 1527, épousa le 1<sup>er</sup> Février 1509, *Jeanne de Sorbiers*, fille de *Jean*, & de *Catherine des Champs*. Il en eut

X. RENÉ, Chevalier, Seigneur de PRÉAUX, &c., qui fut Page du Roi François 1<sup>er</sup>, en suite Echançon de CHARLES, Duc d'ORLÉANS, le 8 Mars 1539, Panetier & Echançon de François II le 7 Mai 1550, Gouverneur de Montréfor le 18 Avril de la même année & de Châtillon-sur-Indre en 1553, Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire par Brevet du 12 Septembre 1558 & Gouverneur de Janville en 1569. Il se maria, 1<sup>o</sup> le 5 Avril 1541, à *Françoise de la Rochefoucauld*, fille de *René*, Seigneur de Bayers, &c., & de *Marguerite de Linières*; 2<sup>o</sup> le 22 Juillet 1547, à *Marie d'Allonville*, fille d'*Aimé*, Seigneur de

U

Louville-la-Chenard, au Pays Chartrain, & de *Louise de Fiefs*; & 3<sup>o</sup> à *Marie d'Alloué*. Il n'eut point d'enfants du premier lit; mais du second fortit

1. CATHERINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Arthus des Aubus*; & 2<sup>o</sup> à N.... de la *Rivière-Marteau*.
- Et du troisième lit vinrent :
2. GILBERT, qui suit;
  3. Et JEAN, chef de la branche des Seigneurs d'*Antigny*, rapportée ci-après.

XI. GILBERT, 1<sup>er</sup> du nom, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre par Lettres du 12 Septembre 1580, son Chambellan ordinaire & Sous-Gouverneur de LOUIS XIII, fut successivement Lieutenant pour le Roi au Duché de Touraine & d'une Compagnie d'Ordonnances de 100 hommes d'armes, sous le commandement du Maréchal de Souvré; Gouverneur de Ham le 8 Mars 1622, de Vendôme & du Pays Vendômois le 17 Août 1626 & Gouverneur de GASTON D'ORLÉANS, frère du Roi; a été nommé Chevalier du Saint-Esprit, & mourut avant sa réception. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 13 Août 1583, *Madeleine Prud'homme*, fille de *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Sénave*: il n'en eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> le 13 Juin 1588, *Charlotte de Lavardin*, fille unique & héritière d'*Antoine*, & de *Marthe de Souvré*, sœur de *Gilles*, Maréchal de France, tous deux enfants de *Jean*, Marquis de Courtenvaux, & de *Gervaise Martel*, Dame de la Roche-Martel. De ce second mariage il eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Lavardin*, rapportée ci-après;
3. CHARLES, tige de celle des Seigneurs d'*Orsaine* & de *Murat*, mentionnée ensuite;
4. GILBERT, Chanoine de Saint-Martin de Tours, Abbé de N.-D. des Roches, Diocèse d'Auxerre, en 1620, & ensuite Capucin;
5. CLAUDE, Abbé de N.-D. des Roches en 1622, après la retraite de son frère;
6. CHARLOTTE, mariée à *René de Vançay*, Ecuyer du Roi dans sa Petite Ecurie;
7. Et JACQUELINE, Fille d'honneur de la Reine, & qui s'est mariée à N... de *Millemont*.

XII. CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, & en

partie de Lavardin, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, son Chambellan & Gouverneur d'Argentan le 5 Février 1626, commanda le ban de Touraine en 1635 & 1636, au siège de Corbie, composé des Gentilshommes des apanages de S. A. R. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 19 Mai 1619, *Jacqueline de Dampierre*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Chênelière, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Suzanne de Charnières*; & 2<sup>o</sup> *Marguerite le Roy*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-CLAUDE qui suit;
  2. ANTOINE, Baron de Charnière, mort sans alliance;
  3. GILBERT, mort sur un Vaissau de guerre, qu'il commandoit sur la Méditerranée;
  4. JACQUELINE, mariée, le 7 Décembre 1641, à *René Quatrebarbes*, Chevalier, Seigneur de la Rogère, &c., dont des enfants. Voy. QUATREBARBES;
- Et quatre filles, Religieuses.
- Et du second lit vint
9. ANTOINE, auteur de la branche des Barons de la *Foudière*, rapportée ci-après.

XIII. JEAN-CLAUDE, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, & en partie de Lavardin, &c., fit plusieurs campagnes en qualité d'Aide de Camp du Maréchal de Schomberg. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 10 Février 1665, *Françoise de Villebrefme*, fille de *Jacques*, & de *Barbe de Flandres*; & 2<sup>o</sup> le 8 Mai 1677, *Barbe-Françoise de la Haye-Coulonces*, fille unique & héritière de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur & Patron du Ménéil-Imbert, & de *Renée de Valembres*. Du premier lit il eut :

1. N.... DE PRÉAUX, qui a épousé, par contrat du 19 Février 1690, *Louis-François de Savary*, Marquis de Lancosme;
  2. N.... DE PRÉAUX, qui a épousé, par contrat du 15 Avril 1694, *Charles-Alexandre de Savary*, frère puîné du Marquis de Lancosme, ci-dessus. Elle eut des enfants. Voy. SAVARY (DE);
- Deux filles, mortes jeunes;
- Et quatre autres filles, Religieuses.
- Et du second lit vinrent :
- Quatre garçons, morts sans alliance;
13. Et JOSEPH, qui suit.

XIV. JOSEPH, Chevalier, Marquis DE PRÉAUX, Seigneur d'Hervault, &c., servit plusieurs campagnes dans la première Compagnie des Mousquetaires, & épousa, le 17 Février 1719, *Marie-Henriette de Méaulne*,

filles unique & héritière d'Henri, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Bois-Guignardais, &c., & de Marguerite de Charbonneau, nièce de N.... de Charbonneau, Grand Prieur de Champagne. Ils ont eu :

1. JOSEPH-FRANÇOIS DE PAULE, qui suit ;
2. GABRIEL-FRANÇOIS, Seigneur & Patron du Ménil-Imbert ;
3. CHARLES-MARIE, qui a été Mousquetaire de la Garde du Roi dans la seconde Compagnie ;
4. ALEXANDRE-RENÉ, Abbé ;
5. & 6. MARIE-MARGUERITE & MARIE-BARBE-MÉLANIE ;
7. & 8. Un fils & une fille, morts.

XV. JOSEPH-FRANÇOIS DE PAULE, Chevalier, Marquis de PRÉAUX, &c., a fait les campagnes des années 1745, 46 & 1747 dans la seconde Compagnie des Mousquetaires. Il a épousé, 1<sup>o</sup> le 10 Mars 1748, *Marguerite-Vincente des Nos*, morte sans postérité, sœur aînée de la Duchesse de Beauvilliers, & toutes deux filles de Jean-Baptiste des Nos, Comte de la Feuillée, & de Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais ; & 2<sup>o</sup> en la Ville de Château-Gontier, en Anjou, le 20 Août 1754, *Renée-Catherine-Jeanne du Tertre de Sancé*, fille de Jean-Baptiste, Seigneur de Sancé, & de Renée-Gabrielle Trochon, Dame du Breuil, dont

N.... DE PRÉAUX, né en 1755.

#### BRANCHE

##### des Barons de LA FOUCHÈRE.

XIII. ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouchère, Seigneur d'Arenes, &c. (fils de CLAUDE, 1<sup>er</sup> du nom, & de Marguerite le Roy, sa seconde femme), épousa, 1<sup>o</sup> Marie de Coulombeau ; & 2<sup>o</sup> le 24 Juillet 1675, Marie Ragane. Du premier lit il eut

1. MARIE-ANNE, qui épousa, par contrat du 27 Mai 1694, René de Mauffabré, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Buffière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dont des enfants. Voy. MAUSSABRÉ.

Et du second lit il eut :

2. ANTOINE, qui suit ;
3. PIERRE, rapporté après son aîné ;
4. Et JEAN, mentionné après ses deux frères.

XIV. ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Baron de la Fouchère, &c., servant dans la Marine, en 1695, en qualité de Lieutenant de Vaisseau, épousa N.... de Mauléon, dont

JEAN-LUC, qui n'étoit point marié en 1761.

XIV. PIERRE DE PRÉAUX (frère cadet d'ANTOINE), Seigneur d'Arenes, fut Page de Monseigneur PHILIPPE D'ORLÉANS, depuis Régent du Royaume, qu'il suivit à la bataille de Turin, où il eut l'honneur de retirer de la mêlée ce Prince blessé, qui le récompensa d'une pension & d'une Compagnie dans le Régiment de Sommers, Dragons, où il a servi pendant toute la guerre d'Espagne, & fut Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare. Il épousa Catherine Mareau de Passy, dont

ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Arenes, Page de feu M. le Duc d'Orléans, depuis Capitaine & Aide-Major du Régiment d'Orléans, Infanterie, qui n'étoit point marié en 1761.

XIV. JEAN DE PRÉAUX (frère d'ANTOINE & de PIERRE), Seigneur de Lézeau, s'est marié à N.... de Menou du Mée, dont il a eu :

1. AIMÉ, qui suit ;
2. Et N.... DE PRÉAUX, Religieuse aux Dames de Viantais, à Loches.

XV. AIMÉ DE PRÉAUX, Seigneur de Lézeau, & par donation, des Terres d'Orfaine & de Murat, Chevalier, a épousé, 1<sup>o</sup> Marie-Rose de Mauffabré de Gastesfouris, par contrat passé devant Bodé, Notaire Royal à Argenton ; & 2<sup>o</sup> à N.... de Gaucourt. Du premier lit vinrent deux filles :

1. N.... DE PRÉAUX, qui a épousé N.... de Madot, dont elle est veuve ;
2. Et N.... DE PRÉAUX, qui s'est alliée à N.... de Bessé de Fromental, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

#### BRANCHE

##### des Seigneurs de LAVARDIN & de LA BROSSÉ.

XII. GILLES DE PRÉAUX DE LAVARDIN, Seigneur de la Brosse, &c. (second fils de GILBERT, & de Charlotte de Lavardin), élevé Enfant d'honneur auprès du Roi, Chevalier de son Ordre & Lieutenant de S. M. à Ham, puis Gouverneur de Vendôme à la mort de son père, fut à la bataille de Prague, où il se distingua, & eut l'avantage de rendre un service à CHARLES II, Roi d'Angleterre, alors Prince de Galles, dans un voyage qu'il fit en France *incognito*, avec le Duc de Buckingham, avant d'épouser MADAME, fille du Roi. Etant monté sur le Trône il s'en souvint, & le fit venir en Angleterre, où il fut traité

avec distinction, & lui permit de faire venir tous les ans 100 chevaux sans payer aucun tribut. Il épousa, le 17 Avril 1626, *Anne de Badoux*, Dame de la Brosse, fille de *Nicolas*, & d'*Antoinette du Verger*. Il en eut :

1. GILLES, qui fut;
2. Et MARIE, qui épousa *Louis Goyet*, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Cavalierie.

XIII. GILLES DE PRÉAUX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Brosse, &c., Page de S. A. R., épousa *Françoise Bellanger*, dont un fils posthume, dans lequel s'est éteint cette branche.

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'ORSAINES & Barons de MURAT.*

XII. CHARLES DE PRÉAUX (troisième fils de GILBERT, & de *Charlotte de Lavardin*), Page de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, épousa, le 12 Août 1634, *Anne de Razay*, fille unique & héritière de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orfaine, Baron de Murat, & de *Jacqueline de Rochemont*. Il en eut :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Orfaine, mort sans alliance ;
2. Et HONORÉ, qui fut.

XIII. HONORÉ DE PRÉAUX, Baron de Murat, &c., épousa *Sylvine de Gébert*, fille de *Louis*, & de *Catherine Anjorant*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, Seigneur d'Orfaine, Baron de Murat, &c., Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi en 1721, mort en 1748. Voyant sa branche éteinte, il légua les Terres d'Orfaine & de Murat à AIMÉ DE PRÉAUX DE LÉZEAU, ci-dessus ;
2. N.... DE PRÉAUX, Major, depuis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, qui s'est marié à N.... d'Andlau, dont il n'a point eu d'enfants ;
3. & 4. Et deux filles, mortes sans alliance

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'ANTIGNY & de LA VOUTTE.*

XI. JEAN DE PRÉAUX, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny, la Voutte, la Cailletterie, la Roche, &c. (second fils de RENÉ, & de *Marie d'Alloué*), fut d'abord Page de la

Reine & puis son Gentilhomme d'honneur. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 11 Juillet 1591, *Renée de Villay*, morte sans enfants, fille de *Marc*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de la Ménardière*; & 2<sup>o</sup> le 11 Mai 1599, *Renée de Salignac*, de laquelle il eut

XII. ANTOINE DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voutte, qui s'est marié, le 5 Décembre 1626, à *Françoise de Thienne*, dont :

1. EDMÉ, qui fut ;
2. Et FRANÇOIS, mort sans postérité.

XIII. EDMÉ DE PRÉAUX, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voutte, épousa, le 20 Novembre 1666, *Charlotte de Menou du Mée*, & en eut :

- EDMÉ, qui fut ;  
Et quatre filles, mortes sans alliance.

XIV. EDMÉ DE PRÉAUX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Antigny & de la Voutte, épousa *Thérèse-Aimée de la Motte d'Auroy*, dont pour fille unique,

- EDMÉE, qui fut l'héritière de sa branche.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de CHATILLON & autres lieux.*

VII. JEAN DE PRÉAUX, III<sup>e</sup> du nom (fils de JEAN II, & de *Marguerite de Sorbiers*), épousa *Rénotte le Roux des Aubiers*, en Anjou, dont :

1. GILLES, qui fut ;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean Bouffard*, Ecuyer, Lieutenant Général pour le Roi au Maine.

VIII. GILLES DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Brette & du Haut-Bois, épousa *Etiennette Bouju*, fille de *Jean*, & de *Nicole le Cirier de Semur*. Leurs enfants furent :

- CHARLES, qui fut ;  
Et deux filles, mariées.

IX. CHARLES DE PRÉAUX, Chevalier, fut, en 1514, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & épousa *Geneviève Allegrain*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. GILLES, mort dans un combat particulier ;
3. Et une fille.

X. CHARLES DE PRÉAUX, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, s'attacha à ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, auprès duquel il fut en grande considération. Il épousa *Etiennette Allegrain*, dont pour fils unique,



XI. HECTOR DE PRÉAUX, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon & autres lieux, élevé auprès du Roi HENRI IV, qu'il servit dans toutes ses guerres, où il se distingua; fut envoyé en Ambassade pour traiter avec les Etats Généraux de la République de Hollande en 1607, & rendit de grands services à ce Prince, qui le fit Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie Française, Gouverneur de Châtellerauld & Lieutenant Général de ses Armées. Il épousa 1<sup>o</sup> Anne du Bec, issue de la Maison de Vardes, dont une fille, morte jeune; & 2<sup>o</sup> Marie Guichard, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Péré, & de Marie de Bourbon-Malauze. Il en eut :

HECTOR, qui suit;

Et une fille, morte sans alliance.

XII. HECTOR DE PRÉAUX, 2<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Boissay, &c., Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie & Maréchal de Bataille, épousa Marie Guichard, sa cousine germaine, fille de Jean, & de Marie de Saint-Mesmin, Dame de Bully. Ils eurent

XIII. HECTOR DE PRÉAUX, 3<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c., qui servit plusieurs campagnes en Allemagne, en Hollande & en Flandre. Il épousa Bénigne de Saint-Gelais-Lusignan, fille de Jacques, de laquelle il eut :

Trois garçons, morts sans alliance;

4. ALCIDE-CONSTANTIN, qui suit;

5. N.... DE PRÉAUX, qui a été mariée;

6. Et N.... DE PRÉAUX, Religieuse à St.-Jean de Thouars.

XIV. ALCIDE-CONSTANTIN DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c., Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie, épousa Marie-Anne Goguet de la Rocheguilbault, dont :

HILAIRE-HECTOR-CONSTANTIN, qui suit;

Et une fille, morte en bas âge.

XV. HILAIRE-HECTOR-CONSTANTIN DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, &c., a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & a épousé, le 6 Avril 1726, Louise de Tuffeau, fille de Charles-Henri, Chevalier, Seigneur de Maifontiers, & de Louise de Messémé. Il mourut jeune, & a laissé, pour fils unique,

XVI. CHARLES-HILAIRE-HECTOR DE PRÉAUX, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Boissay,

l'Hôpital, Marigny, &c., qui a été Cornette dans le Régiment de la Vieuville, Cavalerie, & a épousé, le 27 Août 1748, Jeanne-Adélaïde-Vidoire Berthé, fille de Gilles, Ecuier, Seigneur de Bournizeaux, & de N... Chabot, dont une fille, nommée

LOUISE-ADELÀÏDE, née le 13 Avril 1752.

Les armes : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or; au chef d'argent, chargé d'une vivre de sable. Supports : deux Anges. Cimier : un Ange tenant une rose.

\* PRÉAUX, en Normandie : Terre & Seigneurie, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Mai 1566, enregistrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'Etienne, Seigneur d'Argevillle, créé en même temps Vicomte d'Argevillle.

\* PRÉCHAC, dans l'Astarac, en Gasconne : Terre & Seigneurie qui avoit donné le nom à une branche de l'ancienne & illustre Maison de Montefquiou. Voyez MONTESQUIOU.

PRÉCIPIANO (DE), en Franche-Comté : de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or, mise en fasces.

\* PRÉCORBIN, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Seigneurie, qui relève de la Baronnie du Hommet, & appartient au Sieur de Coullogne, Ecuier, Seigneur & Patron de Précorbin.

\* PREISSAC D'ESCLIGNAC (DE), Maison qui tire son origine, ainsi que les Comtes d'Armagnac & les Seigneurs de Montefquiou, des Comtes de Fezenjac, issus des Ducs de Gascogne, & ceux-ci de CHARIBERT, Roi de Toulouse & d'Aquitaine, second fils de CLOTAIRE, Roi de France, & frère cadet du Roi DAGOBERT, 1<sup>er</sup> du nom.

Cette Maison, qui jouit du rare avantage d'avoir une filiation prouvée par titres depuis plus de 700 ans, à partir de la séparation avec les Comtes de Fezenjac, est de la classe de celles dont l'origine se perd dans l'obscurité des siècles les plus reculés : la Gallia Christiana; l'Hist. génér. du Languedoc; l'Hist. des Comtes de Toulouse; les Annales de la Ville de Toulouse; le Trésor des Chartes; les Actes publics d'Angleterre; l'Hist. général. de la Maison de Faudoas, celle de Chasteignier; l'Hist. de la Maison de Richelieu;

une *Généalogie* manuscrite de la *Maison de Goth*; les Additions & Corrections à l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*; la *Vie des Papes*, par Baluze; Rymer; le Cabinet du *Généalogiste* des Ordres du Roi, &c., fournissent des preuves plus que suffisantes de l'antiquité & de l'illustration de cette Race.

I. BERNARD, surnommé *Contrario*, fils puîné de GUILLAUME-ASTANOVE, Comte de FEZENSAC, mort en 1096, étoit frère cadet d'EMERIC, II<sup>e</sup> du nom, surnommé *Forto*, Comte de FEZENSAC, qui vivoit en 1066 & mourut en 1103. BERNARD paroit d'abord, avec son frère EMERIC, dans deux Chartes, sous la simple dénomination de BERNARD; puis on le voit, dans deux autres Chartes, qualifié de BERNARD, Chevalier, surnommé *Contrario*, & enfin rapporté, dans une autre Charte, sous le nom de CONTRARIO DE PREISSAC (a), nom que sa postérité a constamment porté depuis, en conservant les armes de *Fezensac*, qui sont : *d'argent, au lion de gueules*. — BERNARD fit, conjointement avec EMERIC, son frère, Comte de FEZENSAC, en 1069, l'union du Monastère de Saint-Orens d'Auch, à l'Abbaye de Cluny, du temps que Hugues en étoit Abbé, & Durand, Archevêque de Toulouse. Il fut aussi présent, en 1094, avec *Biverne*, femme de son frère EMERIC, à la confirmation accordée par ce Comte, de la donation précédemment faite par GUILLAUME-ASTANOVE, leur père, de la Terre & Seigneurie de Sainte-Christine. BERNARD, Chevalier, fut de même présent, sous la dénomination de *Contrario*, avec Bernard, dit *Tumapater*, Comte d'Armagnac, à la donation faite par la fille d'ODON, Vicomte de Lomagne, & femme de Geraud d'Orbessan, Chevalier, & du consentement de celui-ci, de l'Eglise de Courrensan, en faveur de l'Abbaye de Saint-Mont, en Armagnac, du temps, dit l'acte, que régnoit PHILIPPE I<sup>er</sup>, & que Guillaume occupoit le siège d'Auch. BERNARD CONTRARIO, Chevalier, fut aussi témoin du don ou confirmation fait par Dame *Azinella*, femme de *Géraud*, Comte d'Armagnac, de l'avis de

(a) \* La Terre de *Preissac*, située dans le Comté de *Fezensac*, se trouve, depuis cette époque, appartenir à la descendance dudit BERNARD, en partage avec les Comtes d'Armagnac, fortis de la même tige, d'où l'on doit conclure qu'elle fit partie de l'apanage de BERNARD, dit *Contrario*, à la séparation des Comtes de *Fezensac*.

Bernard *Tumapater*, son beau-père, de ce que ladite Dame possédoit au lieu de Courrensan, régnant en France, dit l'acte, PHILIPPE, Roi; en Gascogne, Guillaume, Comte de Poitiers; *Géraud*, en Armagnac; Centulle, en Bigorre; le siège d'Auch occupé par Guillaume. BERNARD CONTRARIO DE PREISSAC reçut à foi & hommage d'*Arfieu de Montefquiou*, son cousin germain (fils de deux frères), une Terre, située aux environs de la Ville d'Auch, en Armagnac, près des Portes, que l'on nommoit autrefois d'*Arfigas*, Terre qu'*Arfieu* possédoit précédemment par droit héréditaire des Comtes de FEZENSAC, leurs communs auteurs. Il eut pour enfants :

1. ODON, qui suit;
2. Et BERNARD-GUILAUME, qui donna permission, conjointement avec *Peyromne*, ou *Pétronille*, sa femme, à Pons, Abbé de Grand-Selve, & aux Religieux de cette Maison, de faire paître leurs bestiaux dans l'étendue de leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'usage des Pasteurs : à cet acte fut présent VITAL de PREISSAC, dont il sera parlé ci-après.

II. ODON DE PREISSAC est mentionné dans une Charte de l'an 1145, contenant un accord fait entre Guillaume, Archevêque d'Auch, & Garcia, Prieur de Saint-Orens, pour fixer les limites des Paroisses de Sainte-Marie & de Saint-Orens, dans laquelle est rapportée en substance la donation, dont nous avons parlé, faite par *Arfieu de Montefquiou*, à CONTRARIO DE PREISSAC. Il est dit, dans cette Charte, que *Bertrand de Montefquiou*, fils d'*Arfieu*, a confirmé à ODON DE PREISSAC, & aux mêmes conditions, la donation précédemment faite par *Arfieu de Montefquiou*, cousin de FORTON, Comte de FEZENSAC, à CONTRARIO DE PREISSAC, son cousin, & père d'ODON. Le même ODON DE PREISSAC, conjointement avec sa femme, affranchit les Religieux de Grand-Selve du droit de dime dans les domaines qu'ils faisoient cultiver entre les Rivières de Gimone & du Sarampin, dans le dimaire de l'Eglise d'Urfac, par acte du 3 des Nones de Janvier 1177. ODON DE PREISSAC épousa *Géralde de Montgaillard*, fille de *Vital de Montgaillard*, d'une des plus anciennes & des plus puissantes Maisons de Guyenne, & en eut pour enfants :

1. GObERT-ODON, qui suit;
2. Et VITAL, surnommé de *Montgaillard*, présent, comme il a été dit, à la donation faite

au Couvent de Grand-Selve par BERNARD-GUILLAUME de PREISSAC, & *Pétronille*, la femme. Il eut part lui-même à un acte rapporté dans le degré suivant.

III. GOBERT-ODON de PREISSAC, conjointement avec *Géralde de Montgaillard*, la mère; VITAL, dit de *Montgaillard*, son frère, & *Raymond-Séguin*, son oncle, frère de la mère, par acte du mois de Décembre 1186, donna permission à Guillaume, Abbé de Grand-Selve, & aux Religieux de cette Maison, de faire paître leurs bestiaux dans toutes leurs Terres, de couper du bois dans leurs forêts pour l'usage de leur Maison; & l'année suivante, au mois de Février 1187, du consentement de son épouse, il donna aussi permission aux mêmes Abbé & Religieux de Grand-Selve, de faire monter un bateau tous les ans par le Fleuve de la Garonne, portant trois muids de sel, sans lui payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui prouve son droit de Seigneurie sur cette Rivière. Il avoit épousé *Honorée de la Tour*, d'une des meilleures Maisons de Guyenne, dont les ancêtres font qualifiés *Damoisiaux & Chevaliers*, dans tous les actes que l'on trouve d'eux. De ce mariage vinrent :

1. RAYMOND-ARNAUD, qui suit;
2. ARNAUD, mentionné au degré suivant;
3. ODON, qui fut un des Seigneurs Toulousains qui prêtèrent serment de fidélité au Roi LOUIS VIII en Septembre 1226, & lui soumit sa Terre & Château de Seran, ainsi que tout ce qu'il possédoit dans l'Evêché & Comté de Toulouse;
4. Et BERNARD-GUILLAUME, nommé de *Seran*.

IV. RAYMOND-ARNAUD de PREISSAC, 1<sup>er</sup> du nom, confirma, avec ARNAUD, son frère, la permission précédemment donnée par GOBERT-ODON, leur père, & *Honorée de la Tour*, leur mère, à l'Abbé & aux Religieux de Grand-Selve, de faire monter & descendre un bateau tous les ans par le Fleuve de la Garonne, sans payer aucun droit de leude ou de péage, ce qui se voit par des Lettres d'Arnaud, Evêque d'Agen, données le 7 des Ides de Juillet 1217, & par d'autres Lettres du même Evêque, dudit jour, portant autorisation de cette exemption. RAYMOND-ARNAUD épousa *Harpadelhase d'Argombaud*, fille de *Bernard d'Argombaud*, dont les ancêtres font qualifiés *Chevaliers* dans tous les actes que l'on trouve de leur Maison. Elle se dit veuve dans une donation qu'elle fit, le 7 de

la partie du mois de Mars 1245, à Dieu & à Madame Sainte-Marie de Belleperche; à Etienne, Abbé, & aux Religieux de cette Abbaye, pour la rémission de ses péchés & de ceux de ses proches décédés, de divers objets lui appartenant, joignant la Ville d'Avillars, le long du Fleuve de la Garonne, avec promesse de faire approuver cette donation par ses enfants lorsqu'ils seroient en âge. Cette Dame fut comprise dans une Sentence arbitrale du 8 Août 1264, datée du Château de Brignemont, portant que Bernard de Bac, Abbé, & les Religieux de Grand-Selve, se démettoient en sa faveur, & de celle de RAYMOND-ARNAUD, son fils, de tous les droits que ce Monastère prétendoit avoir sur les deux parties du Château d'Artral & dans l'Eglise de Saint-Mimint. Le lendemain 9 Août, cette Dame & son fils passèrent un acte avec l'Abbé & les Religieux de Grand-Selve, par lequel ils leur permirent de faire paître leurs bestiaux dans toutes les Terres qu'elle & lui possédoient dans la Vicomté de Lomagne & de Gimois, de couper du bois dans leurs forêts & d'y faire construire des cabannes pour leurs Pasteurs. RAYMOND-ARNAUD eut de son mariage une nombreuse postérité. Nous nous bornons à rapporter la filiation de la seule branche qui subsiste aujourd'hui, en donnant une idée de celles éteintes depuis plusieurs siècles, & en plaçant les mâles, quant aux rangs de primogéniture, suivant l'ordre où ils se trouvent dans les actes qu'ils ont passés ensemble, savoir :

1. RAYMOND-ARNAUD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Brignemont, & de nombre de Terres, en Guyenne, dont partie en paréage avec ses frères, lequel joua de grands rôles dans sa Province, y jouit de la considération due à la grandeur de sa naissance, de ses possessions & à ses vertus. Il épousa *Marie de Dursfort*, Dame de Deyme, de la Maison des Maréchaux de *Duras & de Lorges*, & en eut :

1. RAYMOND-ARNAUD, dit le *Jeune*, Chevalier, qui fut Capitaine d'une Compagnie d'armes, Maréchal de l'Ost, ou de l'Armée du Roi, en Guyenne & Languedoc, aux ordres du Comte d'Armagnac, & commanda lui-même cette Armée à la continuation du siège de la Ville de St.-Antonin, défendue par les Anglais. Il eut pour femme *Réale de Faudoas*, des Seigneurs d'Arvenac;

2. RAYMOND-BERNARD, qui s'est marié avec *Marguerite de Vicmont*, de la Maison d'*Ornefan*;
3. BERTRAND, qui fut Prieur du Bourg de Saint-Bernard ;
4. RAYMOND-ARNAUD, Chevalier, dit *Robert*, qui fut Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & épousa *Brune de Lomagne*, des Vicomtes de ce nom. En lui finit cette branche ;
5. JEANNE, qui s'est mariée à *Bertrand de Faudoas*, Seigneur d'Avenfac ;
6. Et BRUNE, qui s'est alliée à *Barrau du Bouzet*, Seigneur de Castéra.

2. ODON, Chevalier, Seigneur de Bajonette, du Blanquet, &c., qui s'est marié à *Mareтана de Goas*. Il paroît avoir laissé ses biens au Seigneur d'*Esclignac*, son frère ;

3. VITAL, qui fuit ;

4. ARNAUD-BERNARD, qualifié *Chevalier*, Soudan de Latran, qui posséda de grands biens, ainsi que ses frères, fut Sénéchal ou Grand Bailli de Lomagne, Gouverneur du Pays & d'une grande partie de la Province ; habita celle de la Guyenne, soumise à la domination Angloise ; fut, par cette raison, attaché à cette Puissance ainsi que sa branche. Il eut pour femme *Vitale de Gout*, ou de *Goth*, sœur du Pape CLÉMENT V. De cette alliance vinrent :

1. ARNAUD-BERNARD, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, dit *Soudan*, qui fut médiateur entre les Cours de Rome & d'Angleterre ; eut en engagement du Roi EDOUARD, autorisé par le Pape CLÉMENT V, les Provinces de Guyenne, de Saintonge & tout ce que ce Monarque Anglois possédoit en France. Il épousa *Rose d'Albret*, d'une Maison qui est monté depuis sur le trône de Navarre, & en eut :

1. ARNAUD-BERTRAND, l'aîné, Chevalier, dit le *Soudan de Latran*, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, & un des Chefs du Corps des Gascons, qui décida du sort de la journée de Poitiers, en faisant le Roi JEAN prisonnier de guerre, & fut conservateur d'un traité de paix entre les Rois de France & d'Angleterre. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Isabelle de Pons*, fille du Sire de Pons, Gouverneur de Navarre ; & 2<sup>o</sup> *Régine de Pomey*, ou *Pommiers*, Dame de Sancats & de Civrac. Il eut pour enfants :

1. BERNARD-ARNAUD, Chevalier, surnommé le bon *Soudan*, Ca-

pitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, Sénéchal ou Grand Bailli de Marennès Gouverneur de Mortagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, qui fut un des plus vaillants guerriers de son siècle ; contribua infiniment au gain de la bataille de Cocherel, où il combattit à la tête des Gascons du parti du Roi CHARLES V ; y fut grièvement blessé, & reçut du Roi les marques les plus éclatantes de sa reconnaissance, & fut conservateur de divers traités entre la France & l'Angleterre. Il épousa *Marguerite de Stratton*, fille & héritière du Seigneur de *Landiras*, Connétable & Commandant à Bordeaux, pour le Roi d'Angleterre. En lui finirent les mâles de sa branche. Il eut, pour fille unique,

ISABELLE, qui s'est mariée au Seigneur de *Montferrand*, Sénéchal ou Grand Bailli de Guyenne.

2. MARGUERITE, qui s'est mariée au Seigneur de *Curton* ;
3. Et JEANNE.

2. Et ARNAUD-BERNARD, Prieur de Saint-Martial de Castelfort, Abbé de Saint-Maixent en 1310 & Doyen du Chapitre d'Uzès.

2. Et GAILLARD, qui fut Evêque de Toulouse en 1312, & ensuite Cardinal.

5. RAYMOND-BERNARD, Damoiseau, dit de *Brignemont*, qui fit donation, par acte du 5 de la fortie du mois de Février 1330, à Bertrand Servola, Abbé de Belleperche, & à ses Religieux (Maison fondée par ses ancêtres, où ils conservoient leur sépulture), de 200 sols tournois de rente annuelle, qu'il affecta sur les biens à lui appartenant, près de la Ville d'Auvillers, à la charge, par les Religieux, de célébrer chaque jour, à perpétuité, une Messe pour le repos de son âme & de celles de ses proches, spécialement pour celle de défunt VITAL de PREISSAC, son frère. Il mourut sans enfants de son mariage avec *Esclarmonde de Durfort* ;

6. CONDORÉ, mariée à *Bernard de Bessens*, Chevalier ;

7. Et NAVARRE, appelée *Mademoiselle de*

*Montgaillard*, qui s'est mariée à noble *Arbrieu de Casteinau*.

V. VITAL DE PREISSAC, Damoiseau, Seigneur d'Esclignac, du Blanquet, Bajonette, Gavarret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Preiffac en partie, Montastruc, &c., prenoit communément le nom de *Montgaillard*, d'une Terre qui avoit été portée dans sa Maison par *Géralde de Montgaillard*, sa bis-aïeule, & qui, dans les partages, étoit restée à la branche aînée, Seigneurs de *Brignemont*. VITAL DE PREISSAC, dit de *Montgaillard*, est compris dans une Charte du 8 Janvier 1295, qui contient les privilèges accordés par *Gaston*, Comte d'*Armagnac*, à la Noblesse de la Vicomté de *Fezenaquet* : il y est nommé VITAL DE MONTGAILLARD, Seigneur d'Esclignac & de Bajonette; consentit un acte d'inféodation, daté du Château d'Esclignac le premier jour d'après l'Incarnation de *Notre Seigneur*, l'an 1299, en faveur d'un nommé *Bonel*, de certains biens situés sur la Terre de Bajonette, en présence & du consentement d'ODON DE PREISSAC, son frère, qualifié *Chevalier*, avec lequel il avoit cette Terre en partage, ainsi qu'avec le *Soudan de Latran*, son autre frère; fut présent aux Coutumes données aux habitants de la Terre de Brignemont par *RAYMOND-ARNAUD DE PREISSAC*, chef de cette branche, aussi son frère, par acte du 3 Juin 1310; rendit hommage le Dimanche de la Saint-Martin d'hiver 1319, à *Jean*, Comte d'*Armagnac*, pour ses Terres de Gavarret, Miramont, la Lanne & Roquefort, ainsi que des Terres situées à *Preiffac* & *Montastruc*; fut encore présent à une transaction passée le 1<sup>er</sup> Avril 1325, entre les Consuls de la Terre d'Esclignac & les habitants de la Ville de Montfort, relativement aux sommes qui devoient être remises aux Consuls, pour l'entretien des fossés & autres défenses ou fortifications du Château d'Esclignac. Il eut pour femme *Angloïse d'Arros*, sœur de *Pierre*, Co-Seigneur d'Andoïse: ce qui se voit par un accord arrêté, le 24 Juin 1298, entre *Géraud de Poy*, Co-Seigneur d'Oms, Procureur fondé du Seigneur DE PREISSAC, & *Pierre d'Arros* & *Perrotin de Roquefort*, pour la Demoiselle d'*Arros*, & en présence de très-puissants Seigneurs de la Vicomté de *Fezenaquet*, Bons d'*Armagnac*, Sans de *Montfaucou* & autres Seigneurs. Cet acte porte substitution de sa

Tome XVI.

Terre d'*Esclignac* & de partie des autres biens du Seigneur DE PREISSAC, en faveur des mâles successivement procréés. De son mariage vinrent :

1. VITAL, qui suit;
2. ODON, Damoiseau, marié avec *Marquise de Poy*, dont il eut, entr'autres enfants, une fille, nommée *BRUX-MARTINE*, qui s'est mariée 1<sup>o</sup> à *Bertrand*, Baron de *Mareftang*; & 2<sup>o</sup> à *Jean de la Barthe*, Baron d'Auradé;
3. Et *SIMONNE*, mariée, par contrat passé à Esclignac le 10 Novembre 1328, à *Odon de Montaut*, Co-Seigneur d'Oms, en présence & du consentement d'ODON DE PREISSAC, son frère, d'*Emeric de Conferans*, de *Bertrand de Galard*, Chevaliers, & autres Seigneurs.

VI. VITAL DE PREISSAC DE MONTGAILLARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Blanquet, Bajonette, Gavarret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Bivès, Cadeilhan, Montastruc, Seran, &c., rendit hommage, le 14 Novembre 1343, à *Jean*, Comte d'*Armagnac*, pour les Terres du Blanquet, Bivès & Cadeilhan, en Lomagne, joignant celle d'Esclignac : dans cet hommage il se dit fils d'autre VITAL DE PREISSAC DE MONTGAILLARD. Il transigea avec sa nièce, *BRUX-MARTINE DE PREISSAC*, fille d'ODON, son frère, pour la succession dudit ODON, par contrat du 4 Février 1343. Deux ans après, le lendemain de l'Annonciation 1345, ils confirmèrent cet accord. Ledit VITAL, conjointement avec la *Dame Longue*, sa femme, acquit, par acte du 1<sup>er</sup> Juillet 1360, un Moulin, nommé *du Comte*, situé à Montfort, près d'Esclignac. Il mourut, en 1363, laissant de son mariage

VII. *Americ*, ou *Aimard de Preissac*, Chevalier, Seigneur d'Esclignac, du Blanquet, Bajonette, Bivès, Cadeilhan, Seran, Labrihe, Preiffac en partie, Gavarret, Miramont, la Lanne, Roquefort, Montastruc, &c., Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes, qui se disoit âgé d'environ 16 ans, dans un acte qu'il fit en qualité d'héritier de feu VITAL DE PREISSAC, son père, pendant l'année du deuil, le 27 Février 1364; fut présent à un hommage rendu au Comte d'*Armagnac*, le 5 Mars 1370, par *Jean de Roquelaure*, pour les Terres de *Roquelaure*, du *Longart* & de *St.-Aubin*; & rendit lui-même hommage, le 29 Novembre 1377, à *Jean*, Comte de *Lomagne* & de *Rodez*, pour la Baronnie

V



du Blanquet, & autres objets, situés près de ce lieu, Cadeilhan & Bivès; fit la Montre de la Compagnie, composée de 38 Ecuers, à Châlons, le 7 Septembre 1383, & donna, le 9 du même mois, quittance au Trésorier des Guerres, de la somme de 440 liv. tournois, qu'il reconnut avoir reçue en prêt sur ses gages, & ceux de 38 Ecuers de la Compagnie, deservis & à deservir en cette présente guerre du Pays d'Allemagne, en la Compagnie du Duc de Berry, & sous le Gouvernement du Roi : cette quittance est scellée du sceau de ses armes, les mêmes que ses ancêtres, que celles des Comtes de *Fexenfac* & *d'Armagnac*. On trouve une seconde Montre de la Compagnie dudit *Aimeric*, ou *Aimard de Preissac*, revue à Confarbruck, en Allemagne, le 3 Octobre 1388, & pareille quittance au Trésorier des Guerres, de la somme de huit vingts liv. tournois, & encore une autre Montre de la Compagnie à Saint-Jean d'Angély, le 20 Juin 1405, & une quittance de la somme de 597 liv. tournois. Il avoit épousé, 1° *Jeanne de Cramaud*, veuve de *Jourdain Tizon*, fille de *Jean de Cramaud*, Chevalier, Seigneur de Cramaud & de la Chapelle-Bellouin, & 2° *Orable de Mauléon*, & petite-nièce de *Simon de Cramaud*, Cardinal, Archevêque de Reims, Pair de France, Patriarche d'Alexandrie; & 2° *Hunode de Poy*, sœur de noble *Moncafin de Poy*, Co-Seigneur d'Oms. *Aimeric*, ou *Aimard de Preissac*, eut de son premier mariage :

1. *VITAL*, qui suit;
2. *LONGUE*, mariée, en Quercy, avec *Pons de la Garde*, Damoiseau.

Et du second lit vinrent :

3. *ODON*, dont le fils,

*BERTRAND*, donna quittance au Trésorier des Guerres, le 13 Novembre 1430, de la somme de 157 liv., 10 sols tournois, qu'il reçut en prêt sur ses gages & ceux de 19 Ecuers de la Chambre, deservis & à deservir en la frontière de Guyenne, contre les Anglais. Le lendemain, 14 du même mois, fut faite, au lieu de Moiffac, la revue dudit *Bertrand de Preissac* & des 19 Ecuers.

4. Et *Aimeric*.

VIII. *VITAL de Preissac*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Esclignac, du Blanquet, Bajonette, Preiffac en partie, Garac, Marac, Lartigue, Bivès, Cadeilhan, &c., fut

un des Seigneurs qui affistèrent à la Charte du 6 Janvier 1391, par laquelle *Jean*, Comte d'Armagnac, confirma les privilèges de la Noblesse des Vicomtes de Lomagne & d'Auvillars. Il passa lui-même une transaction avec *Géraud*, Comte d'Armagnac, le 3 Novembre 1399, par laquelle le Seigneur d'Armagnac donna au Seigneur de *Preissac* tous ses droits sur les Terres, Fiefs & directes de Garac, Marac & Lartigue, sous la réserve de la foi & hommage, & reçut en échange du Seigneur de *Preissac*, tous les droits seigneuriaux, rentes, propriétés, émoluments à lui appartenant dans les lieux de Seran & de Labrihe, en qualité d'héritier d'*Aimeric de Preissac*, son père, & de *Vital de Preissac de Montgaillard*, son aïeul, ainsi que le droit de chauffage à prendre dans ses bois, appelés *du Bruel*, dépendants de la Terre d'Esclignac, pour l'usage dudit Comte d'Armagnac & de sa maison, pendant qu'il habiteroit la Ville de Montfort seulement. *Vital* fut marié avec *Anne de la Barthe*, seconde fille de *Jean*, Seigneur & Baron d'Auradé, & de *Marguerite de Faudois*. Il en eut

IX. *Vital de Preissac*, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Bivès, Cadeilhan, Garac, Marac, Lartigue, Larcac, Lafitau, Corneillon & de plusieurs autres Terres du chef de sa femme, &c., tranfige, le 15 Août 1446, avec *Géraud*, Comte d'Armagnac, sur leurs prétentions respectives résultantes de l'accord précédemment fait, comme nous l'avons dit, entre le même Seigneur d'Armagnac & le père de *Vital de Preissac* : cet accord fut confirmé & ratifié par le présent traité, à l'exception de ce qui concernoit le chauffage, que le Comte d'Armagnac avoit droit de prendre dans les bois d'Esclignac, dont il fit cession & remise, se réservant seulement la foi & hommage pour les Terres relevant de lui, lequel hommage le Seigneur d'Esclignac lui rendit par le même acte. Le 19 Janvier 1469 il en rendit un second au Duc de Guyenne. Il obtint, en 1450, un Arrêt du Parlement de Toulouse, qui établit les droits de sa femme, contestés par *Aimeric de Comminges*, son beau-frère; & un autre Arrêt du même Parlement, en 1473, relatif au même objet. De *Blanche-Fleur de Coaraze*, son épouse, il eut

X. *Bertrand de Preissac*, Chevalier, Ba-

ron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Larcan, Lafitau, Corneillan & autres Terres du chef de sa femme, &c., fut nommé Sénéchal ou Grand Bailli du Labourd, par Provisions du Roi Louis XI, du 12 Novembre 1475, en considération de ses services, & eut en conséquence diverses Commissions & Lettres de ce Monarque, ainsi que des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII; fut pourvu, par Brevet du Roi du 24 Janvier 1487, du commandement & inspection des Troupes dans le Pays des Landes, de Rivière-Verdun, de Comminges & de Bigorre, & le lendemain, 25 Janvier, S. M. lui fit expédier des Lettres, signées de sa main & scellées du grand sceau, pour la charge de Commissaire Général de ses Armées, en considération, disent ces Lettres, de ses importants services, de sa fidélité & de l'estime particulière que ce Prince avoit pour lui : elles lui furent adressées avec une Lettre du Monarque, conçue dans les termes les plus flatteurs; il en existe un grand nombre d'autres écrites par le même Prince à BERTRAND DE PREISSAC, ainsi que par les Rois LOUIS XI & LOUIS XII, qui prouvent l'estime & la considération dont il jouissoit. Il fut émancipé par VITAL DE PREISSAC, son père, par acte du 7 Octobre 1467; rendit hommage à S. M., tant pour lui, que pour sa femme, des Château & Baronnie d'Ancoffe, & de grand nombre de Terres & Seigneuries qui lui appartenoient, tant de son chef, que de *Bertrande de Coaraze*, son épouse, de laquelle il eut :

1. MÉNAUD, qui suit;
2. BERNARD, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Langoëz;
3. PIERRE, dit POTO, Seigneur de la Terre de Corneillan, qui est revenue depuis aux descendants de MÉNAUD, son frère aîné. Il épousa, par contrat du 19 Octobre 1497, *Audine de Prenhan*, fille unique & héritière de *Nicolas*, Seigneur de *Prenhan*; dont

BERNARD, marié à *Catherine du Bouzet*, de laquelle il eut

JEANNE, qui épousa *Jean-François d'Hautpoul*, en Languedoc.

4. JEAN, appelé M. de Marac;
5. Autre JEAN, dit le *Cadet Joanhet*, Chambellan du Roi LOUIS XII & Lieutenant du Seigneur de Lautrec en la guerre d'Italie,

Sénéchal ou Grand Bailli du Labourd, qui reçut diverses Lettres & Commissions du Roi, & mourut à Lyon, en revenant d'Italie, où il fit son testament, en faveur de MÉNAUD DE PREISSAC, son frère, ne laissant qu'un fils naturel, nommé BERTRAND, dit le *Bâtard d'Esclignac*;

6. MARIE, qui épousa noble *Roger de Saint-Jean*, Seigneur de Sautinha & de Fuex;
7. Et MARGUERITE, mariée à noble *Bertrand de Boroihan*, Seigneur de la Garde, en Fezenfac.

XI. MÉNAUD DE PREISSAC, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, des lieux de Larcan, Lafitau, Corneillan & des Montagnes de Comminges, &c., reçut, par acte du 21 Avril 1501, de Jean d'Ornesan, Baron d'Auradé, confirmation du traité précédemment fait en 1343, comme nous l'avons dit, entre VITAL DE PREISSAC, II<sup>e</sup> du nom, & BRUX-MARTINE DE PREISSAC, sa nièce, pour raison des droits qu'elle avoit. Il rendit hommage, le 15 Mai 1505, à Charles, Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac & de Fezenaquet, pour les Terres d'Esclignac, du Blanquet, Garac, Marac & dépendances, & fit son testament le 11 Août 1507, par lequel il institua pour héritier son fils aîné, avec charge de substitution. Il avoit épousé, par contrat du 27 Octobre 1495, *Anne de Marefang*, fille de *Géraud*, Baron de *Marefang*, & de *Gabrielle de Villemur-Pailhès*, substituée à tous les biens de sa Maison, que sa postérité a recueillis. De ce mariage vinrent :

BERTRAND, qui suit;  
Et BLAISE.

XII. BERTRAND DE PREISSAC, II<sup>e</sup> du nom, qualifié noble & puissant Seigneur, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Larcan, Lafitau & des Montagnes de Comminges, &c., surnommé le *Grand Baron*, entra au service fort jeune; fit la guerre avec distinction, dans le Duché de Milan, sous les ordres du Maréchal de Lautrec & dans sa Compagnie d'Ordonnances. On a de lui un acte du 30 Mai 1514, contenant un don, en forme de récompense, en faveur de Jean Bartelvielle, pour l'avoir accompagné au-delà des Monts durant les campagnes d'Italie. Il fit faire une Enquête, le 27 Juin 1515, pour constater la vérité des

dispositions testamentaires de JEAN DE PREISSAC, son oncle, Chambellan du Roi; fit un échange, par contrat du 25 Avril 1524, avec BERTRAND DE PREISSAC, dit le *Bâtard d'Esclignac*, fils naturel du Chambellan, & mourut le 12 Novembre 1527, âgé de 31 ans, au moment de son départ pour repasser en Italie avec le Maréchal de Lautrec, qui avoit en lui la plus grande confiance. Il avoit fait son testament le 3 Avril précédent, par lequel il institua pour héritier universel & général son fils, & fit des legs à chacune de ses filles. Il avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Juin 1517, *Claire du Boutet*, fille unique & héritière d'*Odet du Boutet*, Chevalier, Seigneur de Cauffens, & nièce de *François du Boutet*, Chevalier, Vice-Amiral de Guyenne, qui donna ses biens, dans la fuite, aux descendants de sa nièce, *Claire du Boutet*. Leurs enfants furent :

1. FRIX, qui suit;
2. JEANNE, mariée à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de St.-Léonard;
3. ALIX, morte sans alliance;
4. Et ANNE, mariée à *Hérvard de Groffolles*, Seigneur de St.-Martin.

XIII. FRIX DE PREISSAC, Chevalier, Baron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Cauffens, Larcac, Laftau, Corneillan, &c., étoit encore mineur, ainsi que ses sœurs, à la mort de leur père. On leur donna pour tuteurs BERNARD DE PREISSAC, Prévôt de l'Eglise de Lombez; BERTRAND DE PREISSAC, Chanoine de la même Eglise, & JEAN DE PREISSAC, dit M. de Marac, qui, en cette qualité, passèrent un acte le 25 Juin 1533, contenant vente, sous faculté de rachat, à *Bernard de Sédillac*, Seigneur de St.-Léonard, mari de JEANNE DE PREISSAC, de la Terre & Seigneurie du *Blanquet*, pour en jouir jusqu'à ce que FRIX DE PREISSAC, frère de ladite JEANNE, eut fini de payer le restant de la dot à elle constituée par ses tuteurs dans le contrat de mariage, & le 29 Juin 1539, ledit *Bernard de Sédillac*, conjointement avec JEANNE DE PREISSAC, sa femme, fit quittance finale au Seigneur FRIX DE PREISSAC, de tout ce qui lui restoit dû à ce sujet. Le Baron d'Esclignac épousa, par contrat du 7 Décembre 1540, *Catherine de Léaumont*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Puylaillard, & de *Louise de Berrac*; & sœur de *Jear de Léau-*

*mont*, Marquis de Puylaillard, Maréchal de Camp, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province d'Anjou, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui laissa ses biens à la descendance de sa sœur, *Catherine de Léaumont*, femme dudit FRIX DE PREISSAC. De leur mariage ils eurent :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. JEAN, mort pupille;
3. BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Cauffens, par les dispositions de *François du Boutet*, son grand-oncle, Vice-Amiral de Guyenne, Seigneur aussi de la Baronnie de Blou & de la Terre de Moré, dans la Province d'Anjou, d'après les dernières volontés de *Jean de Léaumont*, son oncle, Chevalier des Ordres du Roi. Il est qualifié *haut & puissant Seigneur*; servit sous les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV; fut Capitaine d'une Compagnie des Gardes de ces Rois; Gouverneur des Châteaux, Ville & passage des Ponts-de-Cé, en Anjou, & mourut, dans la Ville de Nantes, sans avoir été marié;
4. Et ANNE, qui épousa *Jean de Gramont*, Seigneur de Montastruc & de Lupielle.

XIV. ALEXANDRE DE PREISSAC, Baron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Bivès, Cauffens, Larcac, Laftau, Corneillan, &c., transigea, le 23 Décembre 1574, avec Antoine de Cassagnet, Seigneur de Tilladet, pour raison des droits qu'il avoit dans la Terre de Cauffens, à lui venue par substitution du chef de *François du Boutet*, Vice-Amiral de Guyenne, & passa une autre transaction le 10 Octobre 1597, en qualité d'héritier de FRIX DE PREISSAC, son père, & de *Catherine de Léaumont*, sa mère. Il épousa, par contrat du 2 Juin 1572, *Philiberte de Savallant*, fille de noble *François*, Seigneur de Boissède, & de *Marie de Groffolles*. Elle testa le 2 Février 1609; institua pour héritier universel GILLES, son fils aîné, & fit des legs à chacun de ses autres enfants. De son mariage vinrent :

1. GILLES, qui suit;
2. BERNARD-MERIC;
3. JEAN, mort jeune;
4. GILLES, dit le *Jeune*, mort en minorité;
5. Et PAULE, mariée avec noble *Odet de la Tour*, Seigneur de la Goutère.

XV. GILLES DE PREISSAC, Baron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet,

Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Montfort, Drudas, Eframiac, Bivès, Larcen, Lafitau, Corneillan, Lau, Larée, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c., donna le dénombrement de ses Terres le 27 Octobre 1633 & le 10 Juillet 1639; testa le 4 Juin 1658; institua pour héritier universel GUILLAUME DE PREISSAC, son petit-fils, son fils n'existant plus, & lui substitua ses frères cadets, suivant l'ordre de primogéniture. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1608, d'après une dispense de parenté, obtenue en Cour de Rome, datée des Ides de Novembre 1606, *Louise de Léaumont*, fille & héritière de feu *Jean-Frix de Léaumont*, Baron de Larée, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, & de *Bonne de Maniban*; le futur, du consentement & en présence d'ALEXANDRE DE PREISSAC, Baron d'Esclignac, son père; & *Louise de Léaumont*, en présence & du consentement d'*Emeric de Léaumont*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son oncle. Ils eurent :

1. AIMERY, qui fut;
2. JEANNE, qui épousa, en 1627, *Arnould-Guilhem de Montault*, Seigneur Baron de Castelnau, d'Arbieu;
3. Et LOUISE-PAULE, mariée à *Jean de Biran*, Seigneur de Casteljaloux.

XVI. AIMERY DE PREISSAC, H<sup>e</sup> du nom, Baron d'Esclignac & d'Ancoffe, Seigneur du Blanquet, Garac, Marac, Lartigue, Cadeilhan, Larcen, Lafitau, Corneillan, Larée, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, Drudas, Eframiac, &c., fit ses premières armes dans le Régiment de Guyenne, & mourut jeune, après avoir testé le 4 Juin 1653. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1639, *Marguerite-Henriette de Foix-Candale*, fille & héritière de *Charles de Foix*, Seigneur de Villefranche, &c., & d'*Anne d'Anticamérata*. Leurs enfants furent :

1. BERNARD, mort pupille;
2. GUILLAUME, qui fournit, les 26 & 27 Décembre 1668, un dénombrement des Terres qu'il tenoit à foi & hommage du Roi, dans les Vicomtés de Lomagne & de Fezenaquet: il est mort d'une chute, sans avoir été marié;
3. JEAN-LOUIS, mort jeune, Officier des Gardes Françaises, après avoir recueilli, par substitution, la Baronnie de *Mareflang* & la Vicomté de *Monferran*, sous l'obligation des nom & armes, qui passèrent à JEAN-AIMERIC, son frère;

4. JEAN-AIMERIC, qui fut;
5. LOUIS, reçu Chevalier de Malte, qui fit ses Caravanes en 1671 & 1672; servit d'abord dans le Régiment de Guyenne; fut ensuite Capitaine de Cavalerie, & mourut jeune, tué dans un combat singulier;
6. MARGUERITE-HENRIETTE, Religieuse au Couvent de N.-D. de Saintes, qui fut ensuite pourvue d'un Prieuré en Touraine;
7. Et LOUISE, qui prit le Voile dans le même Couvent.

XVII. JEAN-AIMERIC DE PREISSAC DE MARESTANG, Marquis d'Esclignac, Vicomte de Monferran, Baron de Mareflang, Ancoffe, Larée, du Blanquet, Seigneur de Cadeilhan, Larcen, Lafitau, Corneillan, Casteljaloux, Garac, Marac, Lartigue, Monclar, St.-Aubin, la Terrade, Cantiran, &c., devint héritier de son père, par la mort de ses frères aînés, & recueillit aussi les biens de *Mareflang*, dont on a parlé. Il quitta l'Etat Ecclésiastique, qu'il avoit embrassé fort jeune, & prit le parti des Armes; fut dangereusement blessé à l'assaut de Maëstricht, donné, le 23 Juin 1673, par les Compagnies des Moulquetaires, dans l'une desquelles il servoit, & perdit une si grande quantité de sang, qu'il en resta presque perclus des deux jambes, en considération de quoi Louis XIV voulant le conserver à son service, le nomma Enseigne de Vailleur par Brevet du 13 Janvier 1677; mais son triste état ne lui permit pas de profiter des bontés de ce Monarque. Ayant fixé son séjour dans ses Terres, en Guyenne, le même Prince jugea à propos de le charger d'une Commission relative à la Noblesse du Pays, & lui écrivit une Lettre à ce sujet, le 8 Février 1695. Il fit son testament le 13 Février 1711, par lequel il annula toutes précédentes dispositions, & particulièrement celles contenues dans son testament militaire fait dans la Ville de Maëstricht lors de ses blessures. La volonté héréditaire dans sa branche d'y conserver la Terre d'*Esclignac* aux mâles successivement, y est marquée de la manière la plus formelle, ainsi que dans un autre testament qu'il fit le 20 Décembre 1716, par lequel il institua pour héritier universel JEAN-HENRI, son fils aîné; fit des legs à ses autres enfants, & mourut en Août 1721. Il avoit épousé, par contrat du 29 Octobre 1685, *Louise de Cassignet-Tilladet*, née en 1659, & morte en Janvier 1731, substituée à tous les biens de sa Maison; elle étoit fille de *Jean-Jacques de Cas-*

*fagnet - Tilladet*, Marquis de Fimarcon, &c., & de *Marie-Angélique de Roquelaura*, des Maréchaux de ce nom. Leurs enfants furent :

1. JEAN-HENRI, qui fut ;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Cadillac*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES-LOUIS DE PREISSAC DE MARESTANG, nommé *le Comte d'Esclignac*, d'abord Chevalier de Malte, & en cette qualité Prieur d'Epernon & Abbé d'Autrey, en Lorraine, qui fut Guidon de Gendarmerie en 1733, puis Maître de Camp de Cavalerie & Gouverneur du Château neuf de Bayonne, en Guyenne, & est mort à Paris, le 14 Avril 1777, sans avoir eu d'enfants. Il avoit épousé, le 13 Juin 1752, *Elisabeth-Thérèse-Marguerite Chevalier de Montigny*, née le 13 Février 1705, veuve, le 4 Octobre 1730, de *Charles-Louis-Frédéric Cadot*, Marquis de Sebville, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & dont elle a eu postérité. Voy. CADOT & CHEVALIER, en Champagne ;
4. Et CATHERINE-HENRIETTE, qui s'est mariée à *Alexandre de Percin*, Marquis de Montgaillard & de la Valette.

XVIII. JEAN-HENRI DE PREISSAC DE MARESTANG, Marquis d'Esclignac & de Fimarcon, Comte d'Aflafort, Vicomte de Monferran, Baron de Marestang, Auradé & du Blanquet, Seigneur de Corneillan, Garac, Marac, Lartigue & Seiffes, Co-Seigneur de Cadeilhan & de Bajonnette, &c., a recueilli les substitutions de la Maison de *Fimarcon*, & est aussi rentré dans le droit du Patronat du Chapitre de Cadillac, fondé, en 1493, par *Gaston de Foix*, l'un de ses aïeux. Il servit, dès sa tendre jeunesse, dans le Régiment de *Fimarcon*, Dragons, dont le Marquis de *Tilladet*, son oncle, frère de sa mère, étoit Maître de Camp, & fit les campagnes d'Espagne, lors de la guerre de la succession, en qualité d'Aide de Camp du Marquis de *Fimarcon*, aussi son oncle maternel, Lieutenant Général, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mont-Louis & Lieutenant Général, Commandant en Chef de la Province de Roussillon, & est mort en Mars 1771. Il avoit épousé, par contrat du 25 Novembre 1716, *Madeleine-Marguerite de Montréal*, dite de *Moneins*, fille de *Jean-Armand de Montréal*, Marquis de Moneins, Comte de Troifvilles, &c., Sénéchal & Grand Bailli de Navarre, Gouverneur des Pays de Soule & Cha-

teau de Mauléon, & de *Françoise de Gafson*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-MADELEINE, qui fut ;
2. FRANÇOISE-MADELEINE, qui s'est mariée, le 5 Mars 1744, à *Armand-Alexandre de Gontaut-Biron*, nommé *le Comte de Gontaut*, Marquis de St.-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre, dont des enfants. Voy. GONTAUT-BIRON ;
3. Et JEANNE-HENRIETTE, morte Religieuse au Couvent de St.-Sernin, à Toulouse.

XIX. CHARLES-MADELEINE DE PREISSAC DE MARESTANG, dit *le Vicomte d'Esclignac*, Marquis de Fimarcon, Comte d'Aflafort, Vicomte de Monferran, Baron de Marestang, Auradé, du Blanquet, &c., Seigneur de Garac, Marac, Lartigue & Seiffes, Co-Seigneur de Cadeilhan, Bajonnette, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, a épousé, par contrat du 9 Novembre 1762, *Marie-Charlotte de Varagne de Gardouch*, fille de *Jean-Charles de Varagne*, Marquis de Gardouch & de Bélesta, &c., & de *Marie-Thomasse de Juliard*. Leurs enfants font :

1. HENRI-THOMAS-CHARLES, dit *le Marquis de Preissac*, né le 14 Septembre 1763 ;
2. CHARLES-ELISABETH, dit *le Comte de Fimarcon* ;
3. Et CHARLOTTE-MADELEINE-ADÉLAÏDE, morte pupille.

#### BRANCHE des Seigneurs de CADILLAC.

XVIII. CHARLES DE PREISSAC, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de St.-More & de Tournecoupe, &c. (fils puiné de JEAN-AIMERIC DE PREISSAC DE MARESTANG, Marquis d'Esclignac, & de *Louise de Caffagnet-Tilladet*), hérita de tous les biens du Comte de Montcaflin, son oncle. Il servit, ainsi que le Marquis d'Esclignac, son frère aîné, dans le Régiment de *Fimarcon*, fit, comme lui, les campagnes d'Espagne, en qualité d'Aide de Camp du Marquis de *Fimarcon*, leur oncle maternel, & est mort, en 1761, après avoir fait son testament, par lequel il institua pour héritier CHARLES-LOUIS, son fils aîné, & fit des legs à chacun de ses autres enfants. Il avoit épousé, par contrat du 20 Janvier 1722, *Anne-Vidoire de Riquet*, fille de *Jean-Mathias*, Seigneur de Bonrepos, &c., Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & de *Louise de Montaigne*, sa troisième femme. De ce mariage font issus :



1. CHARLES-LOUIS, qui suit ;
2. LOUIS-VICTOR, nommé *le Comte de PREISSAC*, qui a été Capitaine de Dragons, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Preiffac*, Gouverneur du Château neuf de Bayonne, sur la démission de CHARLES-LOUIS DE PREISSAC, appelé *le Comte d'Esclignac*, son oncle ;
3. Et HENRI, nommé *le Vicomte de Cadillac*, qui a été Capitaine de Grenadiers, puis Major au Régiment d'Infanterie de Berry, marié, par contrat passé à St-Domingue, en 1768, avec *Marthe-Catherine de Pascal*, fille unique de *Pierre-Joseph de Pascal*, Premier Président de la Cour des Aides à Bordeaux, & de laquelle il a pour enfants :

1. PIERRE ;
2. Et CHARLOTTE.

XIX. CHARLES-LOUIS DE PREISSAC, nommé *le Comte de Preiffac*, Marquis de Cadillac, Vicomte de Boulogne, Baron de S<sup>te</sup>-More, de Tournecoupe, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, a époué, par contrat du 3 Mai 1753, *Marie-Marguerite-Concorde Chol de Torpane*, fille de *Jacques-Félix Chol de Torpane*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Françoise Juilliete*. Il a un fils, nommé

AMABLE-CHARLES, dit *le Vicomte de PREISSAC*, Sous-Lieutenant au Régiment de Cavalerie de la Marche, Prince, dont son père a été Maître de Camp.

(*Généalogie* dressée sur les titres originaux, tirés des Archives du Château d'*Esclignac* ; de la Tour de Londres ; des différents Dépôts de la Province de Guyenne ; des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & du Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, qui nous ont été communiqués.)

Les armes de la Maison DE PREISSAC sont : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'azur.*

PREL (DU) : *de gueules, au chef cousu de finople, chargé d'un pal d'argent.*

PRÉSILLY : *de gueules, au sautoir d'or.*

\* PRESSIGNY, en Touraine : Bourg, avec un Château, qui a donné son nom à une Famille également noble & ancienne, & de laquelle étoit

RENAUD DE PRESSIGNY, Maréchal de France sous SAINT LOUIS, de même que GUILLAUME DE PRESSIGNY, qui, vers l'an 1205, époua A-

*voye de Sainte-Maure* : leur postérité quitta le nom DE PRESSIGNY, pour prendre celui de *Sainte-Maure*. *Guillaume de Sainte-Maure*, Chancelier de France depuis l'an 1329 jusqu'à sa mort, arrivée en Janvier 1334, étoit un de leurs descendants, & fils de *Pierre de Sainte-Maure*, Seigneur de *Montgauger* : c'est de ce même *Pierre* qu'étoit descendu *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montausier, & les autres Seigneurs du nom de *Sainte-Maure*. (*Diâionn. des Gaules*, au mot PRESSIGNY.) Voyez SAÏNTE-MAÛRE.

Piganiol de la Force rapporte que les armes de l'ancienne Maison DE PRESSIGNY sont si peu faciles à blasonner, que par une vieille tradition on dit que l'on donnoit un écu à tous les passants qui, les voyant peintes sur la porte du Château, pouvoient les blasonner sans faillir. Elles s'expliquent ainsi : *coupé, la partie du chef encore coupée en deux : la première palée, contrepalée d'or & d'azur, aux deux cantons gironnés de 8 pièces du même ; la seconde fascée, contre-fascée du même, sa partie de la pointe aussi du même ; & sur le tout : un écuillon d'argent en cœur.* — Le même Auteur ajoute que

I. RENAUD DE PRESSIGNY fut marié, en 1245, à *Létice de Mauzé*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Mauzé*, Chevalier, & qu'il en eut II. RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY, Chevalier, qui fut père de

III. RENAUD, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE PRESSIGNY, Marans & Laleu, Chevalier, qui s'est marié, en 1305, à *Eustache de l'Isle-Bouchard*, & mourut en 1344, laissant :

1. RENAUD, Seigneur DE PRESSIGNY & de Marans, marié à *Isabeau Trouffel* : il est mort sans lignée, ayant été décapité en 1353, par ordre du Roi JEAN ;
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. JEANNE, Dame de la Bretonnière, mariée à *Geoffroy*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Ance-nis*, dont postérité. Voyez ANGENIS ;
4. Et MARGUERITE, qui époua *Godemar*, Seigneur de *Lignières*, qui vendit la Terre de *Marans* à *Perronnelle*, Vicomtesse de *Thouars*, & à *Clément Rouault*, dit *Trif-tan*, son époux. Du mariage de MARGUERITE DE PRESSIGNY, avec *Godemar*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Lignières*, vint *Florie de Lignières*, qui époua *Jean le Meingre*, 1<sup>er</sup> du nom, dit *Boucicaut*, Maréchal de France, dont des enfants.

IV. GUILLAUME DE PRESSIGNY, Seigneur d'

Laleu, obtint du Roi la succession de son frère en 1356, & ne laissa que

1. JEANNE, mariée à *Guichard d'Angle*, fils de *Guichard d'Angle*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfants;
2. Et ISABEAU, qui épousa *Pierre de Sainte-Maure* : elle est morte aussi sans lignée.

Voilà ce que dit Piganol de la Force sur la Maison de PRESSIGNY, en Anjou, ce qui nous fait douter que ce soit la même Maison dont il est parlé dans le *Diâion. des Gaules*, qu'il dit être originaire de Touraine, & qui quitta son nom pour prendre celui de *Sainte-Maure*.) Voyez SAINTE-MAURE.

PRESTRE (LE), en Normandie, Généralité de Caen ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 canettes d'argent.*

PRESTRE (LE), en Bretagne : ancienne Maison, distinguée dans l'Épée sous les Ducs de Bretagne, qui ne le fut pas moins sous les Rois de France, après l'union de la Bretagne à la Couronne : un LE PRESTRE, Gouverneur de Concarneau, Chevalier de l'Ordre du Roi, ayant contribué à réduire l'Évêché de Cornouailles sous l'obéissance du Roi HENRI IV. Le premier de cette ancienne Noblesse, connu par titres, est

1. JEAN LE PRESTRE, qui s'est marié à *Isabeau Gicquel*, pour la dot de laquelle il transigea, le 24 Mai 1401, avec *Amaury Gicquel*, son beau-frère, Seigneur de la Lohière. Il eut de son mariage

II. JEAN LE PRESTRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Lohière & de Ménart, que l'on trouve employé dans un acte de serment de fidélité fait, en 1437, en faveur du Duc de Bretagne, par les Chevaliers & Ecuyers des Châtellenies de Hedé & d'Aubigné. Il hérita, par représentation de sa mère, de la Terre de la Lohière, *Amaury Gicquel*, Seigneur de la Lohière, son oncle, étant mort probablement sans laisser de postérité. Il est encore employé, comme Seigneur de la Lohière, dans un rôle de Montre des Nobles de l'Évêché de Saint-Malo fait en Janvier 1479. Il avoit épousé, avant 1443, *Béatrix de Peillac*, sœur de noble & puiffant *Jean de Peillac*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et PIERRE, Seigneur de Ménart, marié à *Jeanne de Coëtlogon*, dont il ne laissa point de postérité.

III. JEAN LE PRESTRE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Lohière, fut un des Ecuyers de la Duchesse Anne de Bretagne, & par elle envoyé en Ambassade, avec *Olivier de Coëtlogon*, son Procureur Général, vers le Roi d'Angleterre, le 17 Novembre 1488. Il transigea au mois de Mai 1503, sur procès, pour un supplément de partage dû à *Béatrix de Peillac*, sa mère, avec noble & puiffant *Jacquette de Peillac*, fille, héritière principale & noble dudit *Jean de Peillac*, son oncle maternel. Il eut de son mariage avec *Marguerite Labbé* :

1. JEAN, qui suit ;
2. Autre JEAN, auteur de la seconde branche, la seule qui subsiste, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1499, à *Jean de Lanros*, Ecuyer, Sire de Rieux, Rochefort, &c., Maréchal de Bretagne ;
4. Et GUYONNE, mariée, en 1505, à *Antoine de Montfort*, aussi en présence & du consentement dudit Sieur de Rieux, qui donna même en présent, en faveur de ce mariage, & pour les bons & agréables services que le Chevalier de *Montfort*, & ladite GUYONNE lui avoient rendus, la somme de 800 liv. tournois.

IV. JEAN LE PRESTRE, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Lohière, transigea avec son frère, au mois d'Avril 1519, sur le partage noble des successions de leur père & mère, & épousa *Jeanne de Guengat*, dont :

- GILLES, qui suit ;  
Et YVONNE, mariée à *Yves Racine*, Seigneur de la Frogeraye.

V. GILLES LE PRESTRE fut Capitaine des Francs Archers de l'Évêché de Cornouailles, & épousa *Guillemette le Roy*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

FRANÇOISE, qui s'est mariée à *Claude d'Avangour*, d'une Maison illustre, qui descend des anciens Comtes de Bretagne. Ainsi s'est éteinte, dans cette FRANÇOISE, la branche aînée des LE PRESTRE.

SECONDE BRANCHE,  
Seigneurs de LÉZONNET & de  
CHATEAUGIRON.

IV. JEAN LE PRESTRE, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Châtelets & de Lézonnet (second fils de JEAN III, & de *Marguerite Labbé*), fut successivement, par Lettres de 1517 & 1523, donnés par Jean de Malestroit, Sire de Rieux, & François de Rieux, Sire d'Alférac, nommé

Capitaine des Château, Place & Seigneurie de l'Isle-Dieu. Le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, par Lettres Patentes données à Lyon, le 7 Octobre 1536, déclara approuver & avoir pour agréable que la tutelle de *son cher & aimé Cousin*, Claude de Rieux, eût été baillée audit JEAN LE PRESTRE, Seigneur de Lézonnet, ainsi nommé dès-lors, parce qu'il avoit épousé *Jacquette de Coëtlogon*, qui lui avoit apporté la Terre de *Lézonnet*. Il vivoit encore en 1545, & eut de son mariage :

JEAN, qui fuit ;

Et JEANNE, mariée, en 1543, à *René de la Lande*, Seigneur de la Haye.

V. JEAN LE PRESTRE, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lézonnet, Penfionnaire du Roi en son Pays & Duché de Bretagne, fut commis, par Lettres, datées de Morlaix le 7 Août 1558, de Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, Comte de Penthievre, &c., pour entendre & vérifier les pertes & dommages que les habitants de la Ville du Conquet, près de Brest, & Paroisses circonvoisines, avoient faits, par la descente de l'Armée des Flamands & Anglais, le 29 Juillet de ladite année 1558, & par son procès-verbal du 14 Août suivant, il évalua que ces pertes pourroient se monter à la concurrence & valeur de 200,000 livres & plus. Par Lettres Patentes de l'an 1560, le Roi FRANÇOIS II lui accorda l'évocation de toutes ses causes devant le Sénéchal de Nantes, & ce Prince le qualifia de *son cher & bien aimé & d'Echanfon ordinaire de sa très-chère & très-aimée compagne la Reine*. Il eut Commission, le 15 Juin 1562, de Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, &c., de faire à Ancenis la montre & revue de 200 hommes de guerre à pied. CHARLES IX (successeur de FRANÇOIS II) lui donna l'Office de Capitaine & Gouverneur de ses Châteaux & Villes de Concq & Concarneau, en Cornouailles, par Lettres du 29 Janvier 1568, dans lesquelles ce Prince le qualifia de *son aimé & féal Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire*. SUZANNE DE BOURBON, Douairière de Rieux, par son testament en original du 19 Février 1570, pria ses enfants de retenir parmi les Gentilshommes, Officiers & Serviteurs de sa Maison, JEAN LE PRESTRE, Seigneur de Lézonnet, & principalement de s'aider du conseil & avis dudit JEAN LE PRESTRE ; elle pria encore son fils de retenir à son service le fils du Sieur de *Lézonnet* : il fut chargé, avec le Sieur de *la Pataudière*, de

Tome XVI.

l'exécution de ce testament. Dans une transaction passée devant Notaires, le 23 Novembre 1571, il est qualifié de *noble & puiffant Messire JEAN LE PRESTRE, Sieur de Lézonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur sous S. M., en la Place & Forteresse de Concarneau, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire de la Reine*. Il a les mêmes qualités dans plusieurs autres subféquents & par originaux, où dans quelques-uns il est dit *Penfionnaire de Bretagne*. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1546, *Françoise de Marconay*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;

2. SUSANNE, mariée à *Jean de Jégado*, Seigneur de Kerolain, Gouverneur de Fort-Louis ;

3. Et FRANÇOISE, mariée, en 1572, du vivant de son père, à *Julien de l'Hôpital*, Sieur de Biller, fils aîné de *Gilles de l'Hôpital*, Sieur de la Rouaudais, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & Capitaine des Gentilshommes de l'Evêché de Nantes.

VI. LOUIS LE PRESTRE, Seigneur de Lézonnet, fut, sur la démission de son père & de l'agrément du Roi CHARLES IX, pourvu, par Lettres Patentes du 6 Juin 1571, de l'Office de Capitaine & Gouverneur des Châteaux & Villes de Concq & Concarneau, en Cornouailles, & Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, &c., Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Bretagne, le retint, par Lettres Patentes du 1<sup>er</sup> Juillet 1572, au nombre des Penfionnaires de S. M., au Pays de Bretagne, aux appointements de 200 liv. tournois, en la place de JEAN LE PRESTRE, son père. Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, &c., Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi, en ladite Province de Bretagne, lui conféra, par d'autres Lettres du 13 Mars 1585, la charge de Capitaine des Gentilshommes sujets au ban & arrière-ban de l'Evêché de Saint-Malo. Pendant le fort des Guerres civiles, il réduisit l'Evêché de Cornouailles à l'obéissance du Roi ; fut Gentilhomme servant de la Reine, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant en l'Evêché de Cornouailles, & mourut, en 1595, avant d'avoir touché la somme de 4,000 écus, dont HENRI IV récompensa ses services, le 11 Juillet 1594 ; mais par Lettres des 12 Septembre 1596 & 20 Juin 1597, ce Prince confirma cette somme à sa veuve, qui étoit *Claude Bi-*

W

zien, la seconde femme. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 4<sup>es</sup> Août 1574, *Jeanne Glé de la Coflardaye*; & 2<sup>o</sup> le 12 Août 1577, ladite *Claude Bizien de Kerigomar*. Du premier lit il eut

1. SUSANNE, qui s'est mariée à *Julien du Pou*, Seigneur de Kermoguer, Gouverneur de Quimper-Corantin.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, Seigneur de Lézonnet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Concarneau, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Catherine Hay*, & 2<sup>o</sup> à *Jeanne de Couriolle* : il mourut sans postérité;
3. OLIVIER, qui fuit;
4. GUILLAUME, mort en 1640, Evêque de Cornouailles, autrement dit Quimper-Corantin;
5. LOUIS, Seigneur de Vaublanc, Page de la Reine MARIE DE MÉDICIS, auquel le Roi LOUIS XIII accorda une pension de 600 liv., par Lettres du mois de Janvier 1613, pour lui donner les moyens de servir à Concarneau, sous son frère FRANÇOIS LE PRESTRE. Il mourut sans laisser de postérité;
6. MARGUERITE, qui s'est mariée au Sieur du *Marc'hallach*;
7. Et RENÉE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean Drouio*, Sieur de Kergal; & 2<sup>o</sup> au Seigneur du *Frétay*.

VII. OLIVIER LE PRESTRE, Seigneur du Val, Capitaine du Navire *le Saint-Paul*, eut, par Lettres du 8 Février 1611, Commission de César de Vendôme, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Bretagne, d'armer ledit Navire de gens de guerre, vivres & munitions, pour aller aux Indes & Isles faire la guerre & courre sus aux pirates, forbins & troubleurs du repos & commerce public. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Marguerite de Lezodevez*; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Plæuc*, dont il n'eut point d'enfants. Il mourut en 1630, laissant de sa première femme,

VIII. RENÉ LE PRESTRE, qui devint Seigneur de Lézonnet, à la mort de FRANÇOIS, son oncle; fut d'abord Conseiller Commissaire aux Requêtes au Palais du Parlement de Bretagne, puis Procureur Général de la Chambre des Comptes de Bretagne en 1650, & Conseiller au même Parlement en 1651. Il avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1647, *Louise de Lopriac*. Etant resté veuf il se fit Ecclésiastique. Ses enfants furent :

1. FRANÇOIS-NICOLAS, mort Religieux de l'Ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs;

2. RENÉ, qui fuit;
3. LOUIS-JOSEPH, mort sans postérité;
4. ANNE, mariée à *Bernardin de Bréhan*, Chevalier, Seigneur de la Roche & du Chastelier;
5. Et JEANNE.

IX. RENÉ LE PRESTRE, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de Lézonnet, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1656, reçu Avocat Général au Grand Conseil le 5 Mai 1683, puis Sénéchal du Présidial de Rennes & Président à Mortier au Parlement de Bretagne le 5 Janvier 1700, mourut en Août 1724, avec la réputation d'un grand Magistrat. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1683, *Françoise-Marie Michau de Montaran*, morte en 1715, fille de *Jacques Michau de Montaran* & de *Marie le Gouverneur*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES-RENÉ, qui fuit;
2. LOUIS LE PRESTRE DE LÉZONNET, Conseiller au Parlement de Paris le 15 Juin 1720, Chef du Conseil du Duc de BOURBON. De son mariage avec feu *Anne du Soul de Beaujour*, veuve de *François de Revol*, Conseiller au même Parlement, il a
  1. N...LE PRESTRE, qui s'est mariée à N... *le Clerc de Rillé*, Conseiller au Parlement;
  2. Et N...LE PRESTRE DE CHATEAUGIRON, qui a épousé *Pierre Picot*, Seigneur, Marquis de Dampierre, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, dont postérité. Voyez PICOT DE COMBREUX.
3. MARIE, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Georges, de Rennes;
4. FRANÇOISE, morte fille en 1753;
5. Et THÉRÈSE, qui s'est mariée, en 1712, à *Joseph-Benoit de Bruc*, Comte dudit lieu, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont des enfants. Voy. BRUC.

X. JACQUES-RENÉ LE PRESTRE, Chevalier, Seigneur, Baron de Châteaugiron, d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 12 Novembre 1711, Conseiller au Parlement de Bretagne le 27 Novembre 1715, puis Président à Mortier au même Parlement le 28 Juin 1724 & aujourd'hui second des Présidents audit Parlement, a épousé, par contrat du 15 Juillet 1717, *Louise-Jeanne de Robien*, fille de *Paul*, Vicomte de Plaintel, &c., Président à Mortier au Parlement de Rennes, & de *Thérèse du Louet de Coetjunval*. De ce mariage font issus :

1. RENÉ-JACQUES-LOUIS, qui fuit;

2. AUGUSTE-FÉLICITÉ, rapporté après son aîné ;
3. FRANÇOISE - PAULINE - JEANNE - RENÉE, qui s'est mariée, 1<sup>er</sup> par contrat du 28 Mai 1731, à *Pierre-Louis-Cyr le Roy de la Potherie*, Gentilhomme de la Province d'Anjou, Conseiller au Parlement de Bretagne, duquel elle est veuve & n'a point eu d'enfants. Voy. ROY DE LA POTHERIE (LE) ; & 2<sup>o</sup> en 1777, à *Charles-Antoine de Lafic*, Brigadier des Armées du Roi, ci-devant Chevalier de Malte ;
4. THÉRÈSE-PAULINE, qui s'est mariée, en 1748, à *Renaud-Gabriel de Boisgelin*, Marquis de Cucé, Baron de la Roche-Bernard, &c., Président à Mortier au Parlement de Bretagne, qui est mort le 19 Septembre 1774 ;
5. EMILIE, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de N.-D. de la Joye, près d'Hennebont, en Bretagne ;
6. LOUISE-ROSE LE PRESTRE DE CHATEAUGIRON, reçue Chanoinesse & Comtesse d'honneur au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, en Bresse, le 24 Avril 1757 ;
7. JACQUETTE-HYACINTHE, qui a épousé, le 5 Janvier 1751, *Anne-Gilles-Jacques Guérin de la Grafferie*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Saint-Brice, Capitaine au Régiment de Conti, Cavalerie, dont plusieurs enfants. Voy. GUÉRIN DE LA GRASSERIE ;
8. ADÉLAÏDE-JEANNE-CLAUDINE, qui s'est mariée, en Janvier 1756, à *Pierre-Dymas*, Comte de Robien, Seigneur de Coëtal & de Campon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval du Roi, Procureur Général, Syndic des Etats de Bretagne, dont une fille ;
9. Une fille, morte au berceau ;
10. CÉLESTE-JOSÉPHE, reçue Chanoinesse-Comtesse au Chapitre de Neuville-les-Dames le 24 Avril 1759, puis qui s'est mariée, en 1764, à *Marie-Philippe-Henri de Charbonnier*, Marquis de Crangeac, ancien Capitaine du Régiment des Carabiniers, Mestre de Camp de Cavalerie, dont un garçon & une fille ;
11. Et JULIENNE-MARIE-RENÉE, qui a épousé, le 21 Janvier 1764, *Antoine-Henri de la Briffe*, Chevalier, Comte d'Amilly, Capitaine des Frégates du Roi, qui est mort en 1770, ayant eu deux garçons & une fille. Voy. BRIFFE (DE LA).

XI. RENÉ-JACQUES-LOUIS LE PRESTRE, Baron de Châteaugiron, Marquis d'Espinau, &c., né en 1720, reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 18 Août 1742 & Président à Mortier audit Parlement le 16 Novembre 1756, a épousé, 1<sup>o</sup> le 24 Mai 1750,

*Marguerite-Sylvie Descartes*, morte en 1762, petite-nièce & héritière du célèbre Philo-sophe *René Descartes*; & 2<sup>o</sup> le 8 Mars 1764, *Marie-Charlotte de la Briffe*, fille d'*Antoine-Arnaud de la Briffe d'Amilly*, Premier Président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Charlotte Quentin de Richebourg*. Du premier lit est issu

XII. RENÉ-JOSEPH LE PRESTRE DE CHATEAUGIRON, né le 17 Février 1753, qui s'est marié, en 1773, à *Agathe de Carné de Trécesson*, dont :

1. RENÉ-CHARLES-HIPPOLYTE ;
2. & 3. AGATHE-CHARLOTTE & SOPHIE.

XI. AUGUSTE-FÉLICITÉ LE PRESTRE DE CHATEAUGIRON, né le 5 Octobre 1728 (fils puiné de JACQUES-RENÉ, & de *Louise-Jeanne de Robien*, reçu Conseiller au Parlement de Bretagne le 24 Mai 1749, ensuite Avocat Général le 29 Janvier 1753, Surintendant de la Maison de Madame la Dauphine, depuis Reine de France, en 1770, Président à Mortier au Parlement de Paris le 13 Avril 1771 & Président au Grand Conseil en 1774. Il a épousé, le 22 Septembre 1761, *Jeanne-Charlotte Lloyd de Tréguibé*, d'une Maison noble d'Angleterre, dont sont issus :

1. GUILLAUME-RENÉ-FÉLICITÉ-JEAN, né le 11 Avril 1766 ;
2. AUGUSTE-PIERRE-PAUL-JEAN, né le 10 Juin 1772, Chevalier de Malte de minorité ;
3. THÉRÈSE-LOUISE-GABRIELLE, née le 17 Août 1768, brevetée Chanoinesse & Comtesse du Chapitre de Neuville-les-Dames, en Bresse, le 6 Mars 1770 ;
4. Et AUGUSTINE-CAROLINE-VICTOIRE-AIMÉE, née le 7 Octobre 1769, aussi brevetée Chanoinesse & Comtesse du même Chapitre le 3 Janvier 1770.

Par Arrêt rendu, le 11 Décembre 1768, en la Chambre établie pour la Réformation de la Noblesse du Pays & Duché de Bretagne, MM. LE PRESTRE ont été déclarés *nobles & issus d'ancienne extraction noble*, &c., comme tels, il leur a été permis & à leurs descendants en mariages légitimes, de prendre les qualités d'*Ecuyers & Chevaliers*; & ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écussons timbrés, appartenants à leur qualité, &c.

Les armes : de gueules, à 3 *écussons d'hermine*; à la bordure engrêlée d'or.

PRESTRE DE VAUBAN (LE), en Ni-vernais: Maison, originaire de Bourgogne, qui



a donné, dans la branche cadette, un Maréchal de France. Suivant les titres fournis pour les preuves faites à Malte en faveur de PIERRE-FRANÇOIS LE PRESTRE DE VAUBAN, reçu, de minorité, Chevalier dudit ordre, en 1758, cette Maison remonte la filiation à

I. JEAN LE PRESTRE, demeurant à Bréfouges; qualifié *Miles*, Chevalier, dans un traité fait, en 1357, avec noble Guillaume de Volpière, où sont mentionnés ses enfants :

PIERRE, qui suit;  
Et ROBERT, dont on ne connoît que le nom.

II. PIERRE LE PRESTRE, qualifié *Damoifeau*, établi à Bréfouges, eut pour enfants :

JEAN, qui suit;  
Et PIERRE, qu'il émancipa le Samedi après la Fête de Saint-André 1388.

III. JEAN LE PRESTRE, 11<sup>e</sup> du nom, aussi *Damoifeau*, testa le 31 Mai 1426, devant *Jean Fragny*, Notaire Juré de la Cour-Ruau; fit plusieurs legs pieux; fonda une Messe annuelle pour le repos de l'âme de PIERRE LE PRESTRE, son père, & déclara avoir reçu la dot de la femme de son fils aîné, qu'il y nomma. Ses enfants furent :

1. ETIENNE, qui suit;
2. PIERRE, légué par son père, & qui s'est marié à *Anne Dauphine*;
3. Autre PIERRE, Religieux, auquel son père légua une somme pendant sa vie seulement;
4. Et ANNE, morte sans alliance.

IV. ETIENNE LE PRESTRE, Ecuyer, renonça, avec *Philippotte Téniffot*, son épouse, le 8 Juillet 1441, à un appel fait au Parlement, & paya, pour cet effet, 60 sols Parisis. De leur mariage vint

V. JEAN LE PRESTRE, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui se maria, par contrat du 26 Janvier 1459, passé devant *Texier & Bonshommes*, Notaires de Moulins-Engilbert, en Nivernais, à *Jeanne de Faye*, fille de *Jacques de Faye*, Ecuyer, & reçut, le 3 Décembre 1491, pour M. le Comte de Nevers, d'Eu, Réthel & Auxerre, foi & hommage, au nom de sa femme & de ses enfants, à cause du Fief de Montroz. Il eut de son mariage :

1. THIÉBAULD, qui suit;
2. JACQUES, mort sans postérité;
3. Et MARIE, qui épousa *Jean Thizac*, Ecuyer.

VI. THIÉBAULD LE PRESTRE, Ecuyer, fit son testament à Nevers le 11 Août 1513, par lequel il fonda une Messe perpétuelle en l'E-

glise de Bazoches, pour le repos de l'âme de feu *Jeanne de Faye*, sa mère, & de ses prédecesseurs, & y rappela *Héliette de Fragny*, sa femme, laquelle se maria à *Pierre de Damvord*, Ecuyer. Elle eut de son premier mari :

1. EMERY, qui suit;
2. JEAN, Docteur de Sorbonne, Grand Vicairé & Archidiacre de Châlons, en Champagne, qui vivoit en 1550, & est mort en 1591. Il en est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 654, à l'article d'EMERY, son frère, & par lequel le P. Anselme a commencé la *Généalogie* de cette Maison; mais qui est défectueuse, faute de renseignements;
3. Et JACQUES, mort sans postérité.

VII. EMERY LE PRESTRE, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolle, Paroisse de Bazoches, tranfigea, le 20 Mars 1518, avec sa mère, alors remariée, touchant quelques effets immobiliers dépendants de la succession de feu THIÉBAULD LE PRESTRE, Ecuyer, son père, & étoit mort en 1571. Il avoit épousé *Françoise de Vesle*, fille de *Léonard de Vesle* & de *Jacqueline Foulé*. Elle étoit remariée, en 1591, à *Albert de Mariglier*. De son premier lit naquirent :

JACQUES, qui suit;  
Et HUGUES, vivant en 1591.

VIII. JACQUES LE PRESTRE, Ecuyer, Seigneur de Vauban & de Champignolle, servit sous le Prince de Conti, avec la Noblesse du Nivernais, en 1595; fit foi & hommage de sa Terre de *Vauban*, au Duc de Nevers; partagea, le 23 Janvier 1631, ceux de ses enfants qui ne l'avoient pas été, & mourut âgé de 96 ans. Le P. Anselme ne lui donne qu'une femme, qui est la seconde; mais il avoit été marié, 1<sup>o</sup> par contrat du 16 Juin 1571, passé devant *Taboureau*, Notaire & Tabellion en la Ville & Gouvernement de la Rochelle, à *Charlotte Arnaud*, fille de *Claude Arnaud*, Conseiller de la Reine JEANNE DE NAVARRE; & 2<sup>o</sup> par contrat du 29 Octobre 1591, à *Françoise de la Perrière*, fille de *Louis de la Perrière*, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, Moulinot, Moissy, &c. Du premier lit il eut

1. PAUL, qui suit.  
Et du second vinrent :
2. URBAIN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. GABRIEL, tué à la bataille d'Audencourt,

étant Officier au Régiment de Rambures ;  
4. JACQUES, dit *le Jeune*, marié, le 19 Juillet 1626, à *Françoise de Sauvage*, fille de *Louis*, Seigneur de Montbaron, & d'*Edmée de Lanvaux*. Il en eut :

1. MADELEINE, morte fans hoirs ;
2. Et LOUISE, Dame en partie de Montbaron, qui épousa *Edme de la Courcelle*, Seigneur de Bailly & de Percy, Aide-Major-Général de l'Armée d'Italie.
5. 6. 7. & 8. MADELEINE, CLAUDE, NICOLE & JEANNE, toutes quatre mariées, & mortes fans postérité.

IX. PAUL LE PRESTRE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Vauban, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 12 Août 1633, devant les Prédicants Trésoriers de France en Bourgogne, mourut, en 1635, au Bourg de la Ratière, près de Réthel, au retour de la campagne faite par l'arrière-ban de la Noblesse du Nivernais. Il avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1624, passé devant *Connétable*, Notaire Royal héréditaire au Bailliage de Lormes, *Urbaine de Rouvier*, fille de feu *Sébastien*, Ecuyer, Seigneur de Cours, & de *Jeanne de Renaud*. Elle étoit veuve de *Claude d'Aunay*, Baron d'Epiry. De son second mariage elle eut :

1. PAUL, qui fuit ;
2. PIERRE, Seigneur d'Ettevaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, qui s'est marié, par contrat du 5 Décembre 1661, à *Françoise du Crest*, fille de *Charles*, Seigneur de Montarmin, & de *Jeanne de Meran*. Ils eurent :
  1. JEAN, mort Capitaine au Régiment de Beaujolais ;
  2. RENÉ, Seigneur d'Ettevaux, mort Capitaine audit Régiment ;
  3. Et FRANÇOISE, mariée à *Jacques des Jours*, Seigneur de Mazille, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde.
3. Et ANTOINETTE, morte fans alliance.

X. PAUL LE PRESTRE, 1<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Vauban, Champignolle, du Mérislard, &c., partagea avec ses frère & sœur le 25 Octobre 1656 ; rendit foi & hommage de ses Terres le 30 Juin 1672, & avoit été nommé, par le Roi, Major de la Citadelle de Lille en 1650. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai de ladite année, passé devant *Trubert*, Notaire Royal au Bailliage de St.-Pierre-le-Moutier, *Anne de Guesdin*, fille de feu

*Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne, & de Dame *Jeanne Pathouot*. Leurs enfants furent :

1. PAUL, Capitaine au Régiment de Champagne & Ingénieur, tué au siège d'Aire en 1676 ;
2. ANTOINE, qui fuit ;
3. LOUIS, Abbé Commandataire des Abbayes de Belleville en 1690 & de Brantôme en 1684, qui mourut le 13 Mai 1717 ;
4. EDME, Capitaine au Régiment de Navarre & Ingénieur, tué au siège de Cambrai, sur la brèche, en 1677 ;
5. & 6. LOUISE & MARIE, Religieuses Urfuliennes à Auxerre.

XI. ANTOINE LE PRESTRE, Chevalier, Comte de Vauban, Busfeuil, Boyer, &c., connu sous le nom de *du Puy-Vauban*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Béthune, Ingénieur Général, ayant la direction des Places de la Province d'Artois, &c., fut (suivant la *Chronologie histor. Militaire* de M. Pinard, in-4<sup>o</sup>, tom. IV, p. 562 & suiv.) d'abord Lieutenant de Cavalerie le 3 Mars 1672 ; fit toute la campagne dans l'Armée du Maréchal de Turenne ; eut une Lieutenance au Régiment de Normandie en 1673 ; servit, avec ce Régiment, sous M. de Luxembourg ; fut reçu Ingénieur à la fin de cette année ; marcha, en cette qualité, à la conquête de la Franche-Comté en 1674 ; fut blessé au siège de Befançon de deux coups de feu ; servit dans tous les sièges dont M. de Vauban eut la direction, l'accompagna dans la visite des Places du Royaume ; se trouva au siège de Courtrai en 1683, où il fut blessé d'un coup de fusil à la main ; en 1688, aux sièges & aux prises de Philippsbourg, Manheim, Frankenthal, de Mons en 1691, des Ville & Château de Namur, & au combat de Steenkerke en 1692 ; fut fait Brigadier le 30 Mars 1693 ; se trouva à la bataille de Neerwinden & au siège de Charleroi, la même année ; fut nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 12 Mars 1694 ; servit au siège d'Ath en 1697, où il fut blessé ; fait Maréchal de Camp le 29 Janvier 1702, servit à la défense de Kaiferwerth ; l'année suivante au siège & à la prise de Bri-sach & de Landau, & à la bataille de Spire ; eut le Gouvernement de Béthune le 17 Septembre 1704 ; fut nommé Lieutenant Général des Armées du Roi le 26 Octobre suivant ; entra dans Lille en 1708 ; contribua à la belle

défense qu'y fit le Maréchal de Boufflers; fut attaqué lui-même dans Béthune, médiocre Place, mal munie, dont il foutint le siège en 1710, avec une faible garnison, pendant 42 jours de tranchée ouverte, & obtint une capitulation honorable; eut la permission, le 16 Décembre suivant, de porter la Grand' Croix de Saint-Louis, en attendant une place vacante, & la Direction en chef du siège de Barcelone, sous le Maréchal de Berwick; y reçut un coup de fusil au travers du corps, &, à la mort du Maréchal de Roßen, le Roi, le 10 Août 1715, le créa Grand' Croix de l'Ordre de St.-Louis. C'est en considération de ses services, pendant 58 ans, que S. M. érigea les Terres de *Saint-Sernin* & de *Boyer en Comté*, sous la dénomination de *Comté de Vauban*, pour lui, ses enfants & postérité mâle. Il s'étoit trouvé à 44 attaques ou défenses de Places, & avoit reçu 16 blessures, lorsqu'il se retira à Béthune, où il est mort le 10 Avril 1731, âgé de 77 ans : son corps a été inhumé dans l'Eglise des Capucins de Béthune, où on lui a dressé une épitaphe sur un marbre blanc. Il avoit épousé, par contrat des 25 & 26 Février & 2 Mars 1699, passé devant *Langlois* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne-Henriette de Bussell*, Dame de Saint-Sernin & de la Bastie, fille de feu *François-Gabriel*, Chevalier, Comte de Saint-Sernin, &c., & de *Marie-Anne de Cours*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES-PHILIPPE-SÉBASTIEN, Chevalier, Comte de Vauban, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui fut d'abord Lieutenant réformé au Régiment du Roi le 13 Avril 1717, Lieutenant en second le 22 Février 1718, & nommé Lieutenant le 25 Avril 1719; servit au camp de Montreuil au mois de Septembre 1722; eut Commission de Capitaine le 2 Octobre suivant, & une Compagnie le 9 Novembre 1723, qu'il commanda au camp de la Moselle en 1727; obtint un Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, avec rang de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, le 3 Février 1730; servit au siège de Kehl en 1733; eut l'Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Flandre le 1<sup>er</sup> Janvier 1734; se trouva à l'attaque des lignes d'Ettlingen & au siège de Philippsbourg; obtint, le 25 Novembre suivant, une Commission avec rang de Maître de Camp de Cavalerie; se trouva, en 1735, à l'affaire de Claufen; fut fait Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine le

21 Février 1740; marcha, au mois d'Août 1741, avec la Gendarmerie, en Westphalie; passa, au mois d'Août 1742, sur les frontières de Bohême & de Bavière, sous les ordres du Maréchal de Maillebois; se trouva à plusieurs actions au secours de Braunau; reentra en France, au mois de Janvier 1743, avec la Gendarmerie, & alla rejoindre, au mois de Juillet, l'Armée du Rhin, commandée par le Maréchal de Noailles; contribua, en 1744, à la reprise de Wissembourg & des lignes de la Lauter; fut fait Brigadier le 13 Août; employé à l'Armée de Flandre en 1745, 46 & 1747; se trouva à la bataille de Fontenoy; aux sièges des Villes & Citadelles de Tournai, Audenarde, Termonde & d'Ath en 1745; à la bataille de Rocoux en 1746, & à celle de Lawfeld en 1747; fut fait Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Janvier 1748, & employé à l'Armée des Pays-Bas depuis le 1<sup>er</sup> Mai jusqu'au 15 Juin. Dans la campagne de 1757, il s'est trouvé à la bataille d'Haftenbeck, à la conquête du Landgraviat de Hesse & de l'Electorat de Hanovre. De retour en France, il a été nommé Lieutenant Général des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Mai 1758, & est mort le 14 Juin 1760, âgé de 64 ans. Ses services font extraits de la *Chronologie hislor. Militaire* de M. Pinard, tom. V, p. 589 & suiv. Il avoit épousé *Anne-Josèphe de la Queueille de Châteaugay*, fille d'*Anne-Gilbert*, Chevalier, Marquis de Châteaugay, Gouverneur de Bourbon-Lancy, &c., & de *Marie-Josèphe d'Amanzé*. Elle est morte le 19 Avril 1776, au Château de Vauban, âgée de 63 ans, sans postérité;

2. LOUIS-GABRIEL, qui suit;
3. PERRETTE, Religieuse le 22 Mars 1722, puis Abbesse de Port-Royal-des-Champs, à Paris, morte en 1769;
4. Et JEANNE-LOUISE.

XII. LOUIS-GABRIEL LE PRESTRE, Chevalier, Marquis de Vauban, Seigneur de Magny, Cublize, Saint-Vincent, Ranchal, Gondras, Grandris, en Beaujolais, & de la Balie, en Mâconnais, Gouverneur de la Ville de Châtillon, en Bresse, a été successivement Lieutenant réformé à la suite du Régiment du Roi en 1720, Enseigne de la Colonelle audit Régiment le 10 Mars 1723, Capitaine par Commission du 27 Septembre 1732, Capitaine titulaire au même Régiment le 7 Septembre 1733, Chevalier de St.-Louis le 17 Août 1738, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes le 9 Novembre 1745, Capitaine de Grenadiers audit Régiment du Roi le 8 Novembre 1747, Colonel d'Infanterie le 6 Janvier 1748, Com-

mandant de Bataillon au même Régiment en 1755 & Brigadier des Armées du Roi en 1759. Il s'est trouvé à 14 sièges, 5 batailles & trois combats, & est mort le 22 Mai 1760. (Voy. le détail de ses services dans l'*Hist. du Régiment du Roi*, par M. de Rouffel). Le Marquis de Vauban avoit épousé, par contrat passé le 25 Février 1753, devant *Caillard*, Notaire Royal de Saint-Julien-sur-Veyle, en Bresse, *Marie-Claudine-Simonne de Beaurepaire*, fille de Messire *Jacques*, Marquis de *Beaurepaire*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Vincelles, Saillenard, Varey, Chandée, Brandon, &c., & de feue *Jeanne-Huguette de la Coste*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES-ANNE-JOSEPH, qui suit;
2. PIERRE-FRANÇOIS, né le 13 Août 1757, reçu Chevalier de Malte de minorité le 4 Mars 1758, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie;
3. Et JEAN-BAPTISTE, appelé le *Vicomte de Vauban*, né le 12 Septembre 1758, Gouverneur de Châtillon-lès-Dombes, par succession de feu LOUIS-GABRIEL LE PRESTRE, son père, & Officier à la suite du Régiment de Chartres, Dragons.

XIII. JACQUES-ANNE-JOSEPH LE PRESTRE, Chevalier, Marquis de Vauban, né le 9 Mars 1754, Sous-Lieutenant de Gendarmerie & Chambellan de M. le Duc d'ORLÉANS, a épousé, le 20 Juin 1775, *Henriette de Puget de Barbentane*, fille de *Joseph-Pierre-Balthazar-Hilaire de Puget*, Marquis de Barbentane, & de *Charlotte-Françoise-Elisabeth-Catherine du Mefnildot de Vierville*.

#### SECONDE BRANCHE, éteinte.

IX. URBAIN LE PRESTRE, Ecuyer (fils de *Jacques*, & de *Françoise de la Perrière*, sa seconde femme), reçut 14 blessures à la guerre, dont il mourut chez son fils. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mars 1630, *Edmée de Carmignolles*, fille de *Jean de Carmignolles*, Ecuyer, & de *Françoise Prevost*. Ils eurent :

SÉBASTIEN, qui suit;

Et CHARLOTTE, morte sans alliance.

X. SÉBASTIEN LE PRESTRE, Seigneur de Vauban (par l'acquisition qu'il en fit de *PAUL LE PRESTRE*, son cousin germain), Bazoches, Pierre-Perthuis, Pouilly, la Chaume & d'Epiry, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., né le 1<sup>er</sup> Mai 1633, entra d'abord Cadet au Régiment de Condé en 1651;

fit ses deux premières campagnes sous le Prince de Condé, alors attaché aux Espagnols. Son génie & son talent pour les Fortifications portèrent ce Prince à l'employer à celles de Clermont, en Lorraine, en 1652. Il servit, la même année, au siège de S<sup>te</sup>-Menehould, y fit quelques logements, &c., pendant l'affaut, passa la Rivière à la nage sous le feu des ennemis. Fait prisonnier par un parti Français, en 1653, & engagé, par le Cardinal Mazarin, au service du Roi, il eut une Lieutenance au Régiment de Bourgogne; servit, la même année, d'Ingénieur en second, sous le Chevalier de Clerville, au siège de Sainte-Menehould, que le Roi prit le 26 Novembre, & *Vauban* fut chargé d'en faire réparer les fortifications. Il fit encore les fonctions d'Ingénieur au siège de Stenay, pris le 6 Août 1654, & où il fut dangereusement blessé; marcha ensuite au siège de Clermont, qui se rendit le 24 Novembre; fut fait Ingénieur par Brevet le 3 Mai 1655; servit aux sièges & à la prise de Landrecies le 14 Juillet, de Condé le 18 Août & de St.-Ghislain le 25; fut fait Capitaine au Régiment de la Ferté, Infanterie, en 1656; servit au siège de Valenciennes, levé par les Français le 16 Juillet: y reçut une blessure considérable; au siège de Montmédy, rendu le 6 Août 1657, où il reçut trois blessures; conduisit en chef les sièges de Gravelines, rendu le 30 Août 1658, d'Audenarde le 9 Septembre & d'Ypres le 26; devint Lieutenant-Colonel du Régiment de la Ferté en 1662, dont il se démit le 24 Octobre 1663, ayant obtenu une Compagnie au Régiment de Picardie; fortifia Charleroi en 1667; reçut au siège de Douai un coup de mousquet à la joue, dont il porta toujours la marque; obligea Lille de se rendre après 9 jours de tranchée ouverte; eut du Roi, en récompense, une gratification considérable, & une Lieutenance dans le Régiment des Gardes le 2 Septembre; construisit, en 1668, la Citadelle de Lille, dont Louis XIV lui donna le Gouvernement par Provisions du 3 Juin. Pendant la paix il alla en Piémont, & donna des desins pour Verrue, Verceil & Turin au Duc de Savoie, qui lui fit présent de son portrait enrichi de diamants. Durant la guerre, qui commença en 1672, il accompagna toujours le Roi, conduisit tous les sièges importants; fit réparer & fortifier toutes les Places prises, visita toutes les frontières; fit aussi fortifier

les parties exposées; se transporta successivement dans toutes les Armées, & alla, lorsqu'il fut nécessaire, d'une extrémité du Royaume à l'autre; se servit, pour la première fois, des Parallèles & des Places d'armes, au siège de Maëstricht, en 1673; fut blessé à celui d'Aire en 1676; fut fait Brigadier le 30 Août 1674, Maréchal de Camp le 3 Août 1676, Commissaire Général des Fortifications de France le 4 Janvier 1678 & Gouverneur de Douai le 24 Décembre 1680; fit, pendant la paix, construire le Fort de Dunkerque; fortifia, en 1681, Casal & Strasbourg; dirigea lui-même l'exécution difficile des Ecluses pour la navigation de la Bruche, & se démit du Gouvernement de Douai en 1683; il eut celui de la Citadelle de Lille, que le Roi lui rendit le 12 Janvier 1684, & qu'il garda jusqu'à sa mort. Il conduisit la même année le siège de Luxembourg qu'il força de se rendre. Après la trêve conclue à Ratisbonne le 15 Août, laquelle pacifia l'Europe, *M. de Vauban*, pendant cette paix, fit construire l'Aqueduc de Maintenon, perfectionna le Canal de communication des deux Mers; fortifia Mont-Royal & Landau. Etant nommé Lieutenant Général des Armées du Roi le 24 Août 1688, & employé en cette qualité, le 16 Septembre, dans l'Armée de Monseigneur, il conduisit le siège de Philippsbourg, qui se rendit, après 24 jours de tranchée ouverte, le 29 Octobre; ceux de Manheim pris le 11 Novembre, & de Frankenthal, qui ouvrit ses portes le 18. En récompense de ces importants services, le Roi lui accorda quatre pièces de canon, à prendre dans les Ariénaux de ces trois Places, pour mettre en son Château de Bazoches. Il commanda ensuite à Ypres, Dunkerque & à Bergues, par Commission du 9 Mai 1689; fortifia Ypres en 1690; dirigea le siège de Mons, qui se rendit, après 16 jours de tranchée ouverte, le 9 Avril 1691; celui de Namur, rendu le 16 Juin 1692, & de la Citadelle prise le 30; fut nommé Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis le 8 Mai 1693; conduisit le siège de Charleroi; fut employé en Bretagne le 28 Avril 1694, & défendit les Côtes contre les ennemis. Les Anglais ayant doublé l'Isle d'Ouessant le 16 Juin suivant, ils entrèrent dans la Baie de Camaret avec 36 Vaisseaux de guerre, 12 Galiotes à bombes & 80 petits Bâtimens, qui débarquèrent 900 hommes; mais le 18 on les renversa, & étant poursuivis jus-

ques dans leurs Chaloupes, ils laissèrent sur la place 400 morts : 548 hommes furent faits prisonniers, non compris 40 Officiers; leurs Chaloupes échouèrent & ils perdirent 5 de leurs Bâtimens. Après cette expédition le Comte de *Vauban* alla commander à Brest & sur les Côtes, par Pouvoir du 20 Mars 1695, & dirigea, en 1697, sous le Maréchal de Catinat, le siège d'Ath, où il se servit, pour la première fois, des trois Parallèles, nouveau système de son invention, pour contenir les forties d'une forte garnison, & il y fut blessé. En 1699, l'Académie Royale des Sciences le reçut au nombre des Académiciens honoraires. Il fut nommé Maréchal de France le 14 Janvier 1703, dont il prêta ferment le 31 Mars; alla commander l'Armée d'Allemagne avec le Maréchal de Tallard, sous M. le Duc de Bourgogne; conduisit les travaux au siège de Brisach, qui se rendit après 13 jours de tranchée ouverte, & fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Janvier 1705. Après la perte de la bataille de Ramillies par les Français, le 22 Mai 1706, ayant eu Pouvoir, le 2 Juin suivant, d'aller commander à Dunkerque & sur les Côtes maritimes, il se rendit dans cette Place le 20 du courant; fit construire un camp retranché entre Dunkerque & Bergues, qui eut obligé les ennemis, s'ils eussent voulu faire le siège de cette Place, d'investir Bergues & leur camp: ce qui fit échouer leur dessein sur Dunkerque. Enfin après tant d'exploits & de travaux, pendant plus de 60 ans d'une guerre presque continuelle, ce grand homme mourut en son Château de Bazoches le 30 Mars 1707, avec la juste réputation d'avoir possédé, dans un degré éminent, la science de l'attaque & de la défense des Places: il en fortifia 300 anciennes, en construisit 33 nouvelles; eut la direction en chef de 53 sièges; en conduisit 30 sous les yeux du Roi, de Monseigneur & de M. le Duc de Bourgogne. (Voilà le précis des exploits de ce Maréchal, rapportés d'après l'Auteur de la *Chronologie histor. Militaire*, tom. III, p. 126 & suiv.) Le Maréchal de *Vauban* avoit épousé, le 25 Mars 1660, *Jeanne d'Aunay*, Dame d'Epiry, morte au Château de Bazoches, en Bourgogne, au mois de Juin 1705, fille de *Claude d'Aunay* & d'*Urbaine de Rouvier*. De ce mariage virent :

1. CHARLOTTE LE PRESTRE DE VAUBAN, Dame d'Epiry, qui s'est mariée, par contrat du



15 Novembre 1679, à *Jacques-Louis de Mesgrigny de Villebertin*, Comte d'Anay; elle est morte ayant eu des enfants. Voy. MESGRIGNY (DE);

2. Et JEANNE-FRANÇOISE LE PRESTRE DE VAUBAN, qui s'est mariée, en Janvier 1691, à *Louis Bernin de Valentiny*, Marquis d'Uffé, Receveur Général des Finances à Tours, puis Contrôleur Général de la Maison du Roi; elle est morte le 14 Novembre 1713, ayant eu postérité. Voy. BERNIN D'USSE.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même, & surmonté d'un croissant d'argent.

\* PRÉTEVAL, Terre & Seigneurie, située au Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, en la Paroisse d'Annouville, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse de Normandie, dont, le premier connu, est

1. ROBINET DE PRÉTEVAL, Seigneur de *Préteval*, qui vivoit sous les règnes de PHILIPPE-AUGUSTE & de LOUIS VIII, comme il conste par un Registre des Nobles du Bailliage de Caux de l'an 1236, où il est ainsi nommé & ses armes blasonnées. On ignore qu'elle fut la femme; mais on fait qu'il eut pour enfants :

1. RICHARD qui suit;
2. Et NICOLAS, qui avoit un fils, nommé EUSTACHE, qui vivoit en 1258.

II. RICHARD, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de PRÉTEVAL, Gentilhomme de la Chambre du Roi LOUIS VIII, épousa, en 1256, *Jeanne de la Haulle*, fille de *Jean*, Seigneur en partie de *Blacqueville*, dont vinrent :

1. RICHARD, qui suit;
2. Et ROBERT, vivant en 1280, marié à *Toinette Patry*, sœur de *Jean*, Seigneur de *Culey*, ou *Calay*, & fille de *Guillaume Patry*. Il en eut, pour fille unique,

MARIE, qui épousa *Jean de la Roche*, laquelle laissa une fille, nommée *Sybyle de la Roche*, qui fut mariée à *Jean de Sillans*, Sergent d'armes.

III. RICHARD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de PRÉTEVAL, Gentilhomme de la Chambre du Roi SAINT LOUIS, vivoit encore en 1297. Il augmenta considérablement son patrimoine par son économie, ainsi qu'il appert de plusieurs acquisitions qu'il fit. Le nom de sa femme est ignoré; mais il est constant qu'il eut pour fils

IV. PÉRENET DE PRÉTEVAL, Seigneur du dit lieu & de *Thiergeville*, ce qui fait croire que la mère pourroit bien avoir été héritière

*Tome XIV.*

de cette Seigneurie. Il vivoit en 1320, & fut père de

V. PIERRE, Seigneur de PRÉTEVAL, Thiergeville & Annouville, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Eléonore de Calay-Patry*, fille de *Rolland*, & de *Béatrix de Poilvilain*; & 2<sup>o</sup> à *Toinette de Vançay*, fille de *Marin*, & de *Paule d'Origny*. Il vivoit encore en 1404. Du premier lit vinrent :

1. JEANNE, qui épousa, en 1410, *Pierre de Quincarnon*, dont postérité. Voy. QUINCARNON;
2. ELÉONORE, mariée à *Simon d'Harzillemont*, Seigneur d'Arnicourt, dont aussi postérité. Voy. HARZILLEMONT.

Et du second lit fortirent :

3. ROBERT, qui suit;
4. JEAN, Ecuyer;
5. JEANNE, dite la *Jeune*, qui épousa, vers 1380, *Gilbert de Sommere*, Chevalier, Seigneur de la *Fayère*;
6. Et ALOÏSE, qui épousa *Jean de Rechinvoisin*, vivant vers 1400, avec postérité.

VI. ROBERT, Seigneur de PRÉTEVAL, Annouville, Thiergeville, la Tourelle & Mefmoulin en 1431, fut père de

VII. JEAN DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, Annouville, Thiergeville, la Tourelle & Mefmoulin, qui épousa, en 1493, *Jeanne de Villequier*, dont

VIII. SIMON DE PRÉTEVAL, Seigneur de Préteval, Annouville, Mefmoulin, Vattetot-sur-Mer, vivant en 1509, & qui s'est marié, du vivant de ROBERT, son grand-père, à *Marguerite le Parmentier*, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ANTOINE, Seigneur de *Tocqueville*, & chef d'une branche éteinte;
3. Autre GUILLAUME;
4. Et RADÉGONDE, Religieuse à *Almenèches*.

IX. GUILLAUME, Seigneur de PRÉTEVAL, &c., I<sup>er</sup> du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Villes & Châteaux d'*Harfleur* & de *Montvilliers*, épousa, en 1516, *Jfabeau Daniel*, Dame de *Saint-Pair*, fille & héritière de *Guillaume Daniel*, Seigneur de *Saint-Pair*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, mort jeune;
2. GEORGES, Seigneur de PRÉTEVAL, mort sans lignée;
3. GUILLAUME, qui suit;
4. Et ANTOINETTE, qui épousa *Gilles de Dreux*, Seigneur de *Bonnetot*.

X. GUILLAUME DE PRÉTEVAL, II<sup>e</sup> du nom,

X

Seigneur de Saint-Pair, puis de Préteval & de toutes les autres Seigneuries de son père, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1558, époufa *Lucque de Recuffon*, Dame de Chambray-sur-Eure & de la Bruyère, fille & héritière en partie de *Guillaume*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mont-Canify, Chambray, la Bruyère, &c., & de *Marie de Grente de Villerville*. De ce mariage naquirent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. ADRIEN, marié à *Judith de Chaumont*, dont, pour fille unique,

ADRIENNE, mariée au Seigneur de *Marcouville*.

3. FRANÇOISE, mariée, en 1580, à *Charles de Poulain*, Seigneur de Fleury & de Silly ;
4. CATHERINE, mariée, en 1583, à *Georges de Gaillarbois*, Seigneur d'Irville ;
5. CHARLOTTE, qui époufa, en 1586, *Esprit de Beauvais*, Seigneur d'Herbelay & de Courcelles ;
6. Et GENEVIÈVE, mariée, en 1587, avec *René du Bufc*.

XI. NICOLAS, Seigneur de PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, Annouville, Mentheville, Mefmoulins, &c., époufa, en 1595, *Jacqueline de Maricourt*, fille de *François*, Baron de Mouchy-le-Châtel, &c., & de *Michelle Robertet*. De ce mariage fortirent :

1. LOUIS, mort jeune ;
2. HENRI, qui fuit ;
3. JACQUELINE, mariée, en 1617, à *Nicolas de Fautereau*, Baron de Villers, &c. ;
4. Et CLAUDE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1623, à *Jean de Boutillac*, Baron d'Arçon, Gouverneur de Rocroy ; & 2<sup>o</sup> à *Robert Aubry*, Prédident en la Chambre de Comptes.

XII. HENRI, Seigneur de PRÉTEVAL, Baron de Saint-Pair, Annouville, Mentheville & Mefmoulins, époufa, en 1628, *Louife de Clère*, Dame & Baronne de Clère & de Panilleufe, veuve, en premières noces, d'*Adrien d'Arcona*, Seigneur de Heubecourt, & fille aînée & héritière de *Charles*, Sire & Baron de Clère, & de *Claude de Combaut*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. CATHERINE, mariée, en 1653, à *François du Chafellet*, Seigneur de Moyencourt, &c., dont des enfans. Voyez CHASTELLET (DU) ;
3. FRANÇOISE, Religieuse à Poiffy ;
4. Et MARIE, morte fille, au même Monastère, en 1647.

XIII. RENÉ de PRÉTEVAL, Seigneur d'Annouville & de Mentheville, Baron de Saint-Pair, Marquis de Clère & de Panilleufe, époufa, en 1650, *Marguerite de Pompadour*, fille de *Léonard-Philibert*, Vicomte de *Pompadour*, &c., Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Fabri*. Leurs enfans furent :

1. HENRI-RENÉ-CHARLES, qui fuit ;
2. PIERRE, mort à 8 mois ;
3. MADELEINE, mariée à N... *Carette*, Ecuyer, Seigneur de Sommereux ;
4. CLAUDE, morte Religieuse à Pont-Sainte-Maxence ;
5. MARIE, qui époufa *David d'Anviray*, Chevalier, Seigneur de Montgrimont ;
6. Et MARGUERITE, morte jeune.

XIV. HENRI-RENÉ-CHARLES de PRÉTEVAL, Chevalier, Marquis de Clère & de Panilleufe, né le 30 Juin 1664, époufa, en 1697, *Anne-Florence de Hallus*, dont :

1. CHARLES-BONAVENTURE, Page de S. A. S. le Comte de Touloufe en 1713 ;
2. & 3. CHARLES-RENÉ-ALEXANDRE & LOUIS-ARMAND ;
4. & 5. MARIE-ANNE-THÉRÈSE & CATHERINE-FRANÇOISE-ELISABETH. (NOUS ignorons l'état actuel de cette ancienne Noblesse, faite de *Mémoire*.)

Les armes : d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 befants d'argent.

PREUD'HOMME, ou PRUD'HOMME (LE), en Lorraine. De cette Famille étoit BLAISE LE PREUD'HOMME, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vitrimont, Conseiller d'Etat du Duc Henri ; il eut d'*Efther de Combles*, son époufe, entr'autres enfans,

BARBE, mariée, le 31 Mars 1633, à *Simon d'Igny*, Colonel de Cavalerie au service d'Espagne, qui fut créé Comte de *Fontenoy*. Il eût mort fans enfans. Voy. IGNY.

C'est probablement de ce BLAISE que font descendus ceux du nom de LE PREUD'HOMME, dont nous allons parler, en partie, d'après le *Diâion. des Gaules*, tom. III, p. 216, col. I, Art. FONTENOIS, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille.

CHRISTOPHE-FRANÇOIS-LOUIS LE PREUD'HOMME, Comte de *Fontenoy*, par acquisition d'une partie, & du reste, du chef de sa femme, *Louife de Villelume*, Chanoinesse de Remiremont & Fille d'honneur d'ELISABETH-CHARLOTTE, Duchesse d'ORLÉANS, qu'il époufa en 1699, fut Lieutenant des Gardes du Corps

du Duc LÉOPOLD, son Chambellan, Conseiller d'Etat & premier Maître d'Hôtel. Il étoit fils de BLAISE-IGNACE LE PREUD'HOMME, Seigneur de Vitrimont, Colonel Commandant du Régiment de Cavalerie du Prince Ferdinand de Lorraine, au service de l'Empereur. *Louise de Villelume*, veuve, en 1724, de CHRISTOPHE-FRANÇOIS-LOUIS LE PREUD'HOMME, testa en 1735, & laissa pour enfants :

1. LÉOPOLD, qui suit;
2. BLAISE-LÉOPOLD, Chevalier de Malte en 1715, Bailli & Commandeur de Bellecroix;
3. CHARLES-LOUIS, aussi Chevalier de Malte en 1715, Commandeur de Valeuze;
4. NICOLAS-FRANÇOIS, Marquis de Noviant, dit le Comte de Chastenois, qui a été Capitaine de Cavalerie au service de France, & a épousé, en 1750, *Charlotte*, fille de *Claude-Georges de Barbarat de Marizot*, Président à Mortier au Parlement de Metz, & d'*Agathe-Rose de Ponze*, Baronne de Neuvron, dont plusieurs enfants;
5. ANTOINETTE, Fille d'honneur de la Duchesse de Lorraine, puis qui s'est mariée, en 1721, à *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, Maître de Camp de Cavalerie, dont postérité. Voyez SAINT-BELIN;
6. Et ELISABETH, Chanoinesse de Poulangy.

LÉOPOLD LE PREUD'HOMME, Comte de Fontenoy, Capitaine de Cavalerie au service de France, puis, en 1730, Enseigne des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, épousa, au mois de Septembre 1734, *Louise-Françoise de la Rochefoucauld*, fille de *Mathieu*, Marquis de Bayers, &c., Colonel du Régiment d'Oleron, & de *Marie-Anne de Turmenies de Nointel*. Elle est devenue héritière de sa branche, par la mort de son frère, sans enfants, & elle a eu de son mariage deux fils & une fille. Voyez ROCHEFOUCAULD (DE LA).

D'une autre branche est GUILLAUME-FRANÇOIS LE PREUD'HOMME, qui devint Comte de Fontenoy, & étoit frère de

PIERRE-GEORGES LE PREUD'HOMME, dit le Comte de Vitrimont, Chambellan du Duc LÉOPOLD, puis de l'Empereur dernier mort, lequel avoit épousé, le 9 Avril 1709, *Constance-Françoise des Armoises*, dont sont issus :

1. LÉOPOLD-CHRISTOPHE, Comte de Vitrimont, Chambellan de l'Empereur & Capitaine Commandant de ses Gardes Nobles;

2. CATHERINE, dite *Mademoiselle de Vitrimont*;
3. BARBE-BERNADE, alliée, en 1732, à *Claude-Marie*, Comte de Bresse, Maître de Camp de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis;
4. THÉRÈSE, Fille d'honneur de l'Impératrice-Reine, puis qui s'est mariée à Vienne, le 22 Février 1751, à *Jean d'Escalar-Desbach*, Marquis de Bézora, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur;
5. Et MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Chastenois*.

Les armes : de gueules, à trois chevrons d'or; au chef couçu d'azur, chargé d'un l'vriier courant d'argent, colleté de gueules.

PREUD'HOMME D'HAILLIES (DE), Maison noble & ancienne, originaire du Cambrésis, qui a donné plusieurs Chevaliers du temps de SAINT LOUIS. Le premier, dont la filiation est suivie, est

I. PIERRE DE PREUD'HOMME, Chevalier, qui vivoit en 1261, & épousa *Marie du Bois de Fiennes*, fille d'*Henri*, & de *Marie de Saint-Venant*. Il en eut

II. JEAN DE PREUD'HOMME, Chevalier, Seigneur de Langlé, Halluin, &c., qui mourut en 1289. Il avoit épousé *Alix Vreite*, fille d'*Alard*, dont fortit, entr'autres enfants,

III. ALARD DE PREUD'HOMME, Chevalier, Seigneur d'Annappes, du Crux, Halluin, &c., qui de sa femme, *Mahaut le Prevost de Bafferode*, morte en 1305, laissa

IV. ALARD DE PREUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Annappes, du Crux, Halluin, &c., décédé l'an 1360, lequel avoit été marié avec *Agnès de Clermez*, fille de *Guillaume*, & en eut

V. PIERRE DE PREUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annappes, &c., après la mort de son frère aîné; il épousa, en 1359, *Catherine de Hangouart*, fille de *Wathier*, & de *Marie de Villers*. Il en eut

VI. ALARD DE PREUD'HOMME, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Annappes & d'Halluin, mort l'an 1416, qui avoit épousé, vers l'an 1400, *Sainde de Rely*, Dame des Prets, fille de *Collard*, Seigneur de Rely, & de *Catherine de Wavrin*. Leurs enfants furent :

HENRI, qui suit;

Et ALARD, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Panetier du bon Duc Philippe de Bourgogne, en l'an 1452, mort sans postérité de sa femme, *Marie*

*Poulain*, de Hénin-Liétard, Dame d'Hail-  
lies.

VII. HENRI DE PREUD'HOMME, Ecuyer, Sei-  
gneur d'Annappes, Halluin, &c., mourut en  
l'an 1473, laissant de sa femme, *Jeanne Chuc-  
quet*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur  
d'Herzeau,

VIII. JEAN DE PREUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom,  
Ecuyer, Seigneur d'Annappes, Halluin, &c.,  
Echanfon du bon Duc Philippe de Bourgo-  
gne l'an 1458, lequel épousa *Philippotte  
Poulain*, de Hénin-Liétard, Dame d'Hail-  
lies, & sœur de *Marie Poulain*, de Hénin-  
Liétard, femme d'*ALARD* DE PREUD'HOMME,  
IV<sup>e</sup> du nom, ci-dessus nommés. De ce maria-  
ge naquit, entr'autres enfants,

IX. JEAN DE PREUD'HOMME, III<sup>e</sup> du nom,  
Chevalier, Seigneur d'Hailties, Annappes,  
Halluin, Lapecourt, &c., Grand Ecuyer de  
la Reine de CASTILLE, Chancelier & Cham-  
bellan de CHARLES, Roi d'Espagne; il mou-  
rut le 14 Avril 1533. Il s'étoit allié, par con-  
trat de l'an 1505, avec *Anne de Thouars*,  
fille de *Guillaume*, Seigneur de Mortagne,  
Echanfon de LOUIS XI, Roi de France, & de  
*Jacqueline de Carnaux*. Elle décéda le 14  
Août 1540, étant mère de plusieurs enfants,  
avoir :

1. CHARLES, qui fut;
2. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de Bazin-  
ghen, Gentilhomme de la Bouche de CHAR-  
LES-QUINT en 1548, mort en Février 1582,  
ayant eu de *Jeanne de Montmorency*, son  
épouse, fille de *Charles*, trois enfants, morts  
sans postérité;
3. ISABEAU, mariée, 1<sup>o</sup> en 1527, à *François  
d'Ongnes*, Chevalier, Seigneur de Quef-  
noy-sur-Deulle; 2<sup>o</sup> à *François de la Kethulle*,  
Chevalier, Seigneur de Ryhove; & 3<sup>o</sup> à  
*Jean de Roifin*, Chevalier, Seigneur de  
Rongy;
4. JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1530, à *François de  
Bercus*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; &  
2<sup>o</sup> à *Arnold de Harchies*, Chevalier, Sei-  
gneur de la Motte, &c. Elle eut du premier  
lit : 1. *Catherine*, héritière de *Bercus*, qui  
épousa *Philippe de Tenremonde*, Chevalier,  
Seigneur de Bachy, Mérygnies, &c., d'où  
font issus deux Chanoines de Denain (a);  
2. & *Madeleine de Bercus*, seconde femme  
de *François de Bauffremes*, dont une fille,  
aussi Chanoinesse de Denain (b).

(a) Elles y ont prouvé toutes deux le quartier  
de PREUD'HOMME D'HAILLIES.

(b) Elle y a aussi prouvé le quartier de PREU-

X. CHARLES DE PREUD'HOMME D'HAILLIES,  
Chevalier, Seigneur d'Hailties, Annappes,  
Beaumont & Flers, mourut en 1562. Il avoit  
épousé *Barbe le Blanc*, fille de *Guillaume*,  
Chevalier, Seigneur de Houchin & de Meur-  
chin, & en eut

XI. JEAN DE PREUD'HOMME, IV<sup>e</sup> du nom,  
Chevalier, Seigneur d'Hailties & d'Halluin,  
Baron de Poucques & de Neuville, par ac-  
quisition de Carnoy, Langlé, &c., qui s'est  
marié, par contrat de l'an 1559, avec *Antoi-  
nette de Grenet de Cumaing*, Vicomtesse de  
Nieuport, Dame de Cocquignies, &c., dela-  
quelle vinrent :

1. JEAN, qui fut;
2. HENRI, créé *Chevalier* en 1604, & recon-  
nu, dans ses Lettres Patentes, pour être *if-  
su de précédenceurs Chevaliers*, du temps  
de SAINT LOUIS;
3. Et CATHERINE (aînée de ses frères), mariée,  
en 1568, à *Ferdinand de Lichtervelde*,  
Chevalier, Vicomte de Caeskerke & de Vel-  
lenaere. Elle mourut le 2 Juin 1622, lai-  
ssant postérité. Voyez LICHTERVELDE.

XII. JEAN DE PREUD'HOMME, V<sup>e</sup> du nom,  
Chevalier, Seigneur d'Hailties, Neuville,  
Carno, Halluin, Langlé, Cocquignies, &c.,  
Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques,  
étoit du Conseil de Guerre de PHILIPPE, Roi  
d'Espagne; fut créé *Chevalier* en 1600, &  
mourut l'an 1642. Il avoit épousé, au mois  
de Septembre 1606, *Catherine de Croix*,  
morte en 1656, fille de *François*, Comte de  
*Croix*. Leurs enfants furent :

1. ALEXANDRE, mort jeune;
2. JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel d'un  
Régiment Haut-Allemand, tué à la bataille  
de Rocroy le 19 Mai 1643; il gît à Poucques;
3. MARC-ANTOINE, qui fut héritier de son frère,  
& a continué la branche aînée, rapportée  
ci-après;
4. PIERRE, Chevalier de Malte, Capitaine de  
100 Chevaux Cuirassiers, mort au retour de  
ses caravanes, des blessures qu'il reçut à la  
bataille de Tervuren, près de Bruxelles;
5. CHARLES-PHILIPPE, auteur de la branche  
des Marquis de *Verguigneul*, rapportée  
plus loin;
6. ANTOINETTE, mariée, en Novembre 1653, à  
*Albert de Maulde*, Chevalier, Marquis de  
la Buissière, morte, en 1671, sa seconde fem-

D'HOMME D'HAILLIES, suivant l'attestation qui en  
a été signée par le Généalogiste des Dames de  
Denain.

- me, & laïssant postérité. Voyez MAULDE;
7. ANNE-MARIE, qui épousa, en Novembre 1641, *Michel de Hangouart*, Chevalier, Baron d'Avelin, tige des Comtes de ce nom. Elle mourut le 29 Janvier 1682, & son mari en 1699, âgé de 78 ans, tous deux enterrés aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs. Ils ont eu des enfants. Voyez HANGOUART;
8. Et MARIE-CATHERINE-ISABELLE, qui épousa *Godefroy-François de Balbani*, Seigneur de Veldonk.

**BRANCHE AINÉE,  
VICOMTES DE NIEUPOORT.**

XIII. MARC-ANTOINE DE PREUD'HOMME D'HAILLIES (troisième fils de JEAN, V<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Croix*), Vicomte de Nieuport, Baron de Poucques, Seigneur de Neuville, Carnoy, Langlé, Cocquignies, &c., mourut à Gand le 5 Novembre 1699, & fut enterré à Poucques. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> l'an 1657, *Marie-Françoise*, née Comtesse de *Basta-Mouferon*, morte le 12 Janvier 1665, fille de *Ferdinand*, Comte de *Basta* & du St.-Empire, & de *Françoise van der Gracht*; & 2<sup>o</sup> en 1667, *Anne-Maximilienne Daman*, née Vicomtesse d'Oomberghe, fille de *Gaspard*, Vicomte d'Oomberghe, & de *Jeanne-Philippine Lanchals*. Du premier lit vint

1. MARIE-ANNE-ANTOINETTE-FRANÇOISE, morte à Annappes en Mai 1740, & qui avoit épousé, au mois de Mai 1679, *Antoine de Robles*, Comte d'Annappes, mort le 4 Novembre 1692.

Et du second lit fortirent :

2. CHARLES-FRANÇOIS, mort, sans alliance, le 31 Août 1721, & inhumé à Poucques;
3. MARC-ANTOINE-ALBERT, qui suit;
4. ALBERT-FLORENT, mort âgé & sans alliance, à Lille, en 1738;
5. JEANNE-PHILIPPINE, morte fille le 10 Juin 1697, enterrée à Poucques;
6. Et MARIE-ANNE, mariée, le 13 Août 1702, à *Gilles-François*, Baron de *Lichtervelde*, Député, en 1727, aux Etats de la Province de Flandre, créé Comte, par Lettres données à Vienne le 22 Mai 1745, mort le 14 Janvier 1750, & elle le 8 Janvier 1766. Ils sont inhumés aux Dominicains de Gand, dans la Chapelle Saint-Jacques, & ont laïssé postérité. Voy. LICHTERVELDE.

XIV. MARC-ANTOINE-ALBERT DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Bus, Carnoy, Schoonen-

berg, Langlé, &c., Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Esfche, Burgh, Gracht, Baron des Etats de Flandre, Député à la Cour de la part des Etats de Flandre, mourut à Gand le 11 Septembre 1722. Il avoit épousé, en 1713, *Antoinette-Alexandrine*, née Baronne d'*Ongnies de Courières*, Dame de Caneghem, &c., morte à Gand le 13 Juin 1739, fille de *François-Joseph*, Baron d'*Ongnies* & de *Courières*, Lieutenant Général des Armées d'Espagne, Gouverneur de Courtrai, & de *Marie-Charlotte de Blafere*, Dame d'Ydewalle. De ce mariage font nés :

1. CHARLES-FLORENT-INDESBALDE, qui suit;
2. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, Dame de Bus, mariée, le 13 Avril 1737, à *Antoine-François-Joseph*, Marquis & Comte de *Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin, &c., vivants avec nombreuse postérité. Voy. HANGOUART;
3. MARIE-AUGUSTINE-COLETTE, Dame de Carnoy, qui épousa, le 26 Décembre 1745, ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, Marquis DE PREUD'HOMME D'HAILLIES & de Verquigneul, son cousin, rapporté ci-après;
4. Et ANNE-JOSÈPHE NICOLE, mariée, le 31 Octobre 1746, à *Louis-François-Jérôme*, Baron de *Dion*, Chevalier, Seigneur de Wandonne, &c., avec postérité. Voy. DION (DE).

XV. CHARLES-FLORENT-INDESBALDE DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, Seigneur d'Haillies, Neuville, Velaine, Caneghem, &c., Vicomte de Nieuport, Oomberghe, Esfche, &c., Baron de Poucques, Chambellan actuel de l'Impératrice-Reine de Hongrie, épousa, le 13 Mars 1741, *Marie-Anne-Charlotte Alegambe de Bazinghien*, fille de *Charles*, Baron d'Auwegem, & de *Christine-Ernestine Wouters*. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-ERNEST-CHARLES-ANTOINE-HUBERT, Cornette des Cuirassiers au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie;
2. CHARLES-AUGUSTIN-ANTOINE-JACQUES, Page du Duc Charles de Lorraine, Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens & frère de l'Empereur;
3. CHARLES-FRANÇOIS-FERDINAND-FLORENT-ANTOINE, Chevalier de Malte en 1747;
5. 6. 7. & 8. JOSEPH-CHARLES-ANTOINE; CONSTANTIN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH; HUBERT-MARIE-FLORENT-ANTOINE; CHARLES-ALEXANDRE-MARIE-ANTOINE, & FLORENT-CHARLES-FRANÇOIS-ANTOINE-COLETTE;
9. Et MARIE-TRANQUILLE-THÉRÈSE-ADÉLAÏDE-ANTOINETTE.



BRANCHE CADETTE,  
Marquis de VERQUIGNEUL.

XIII. CHARLES-PHILIPPE DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, Chevalier (cinquième fils de JEAN, V<sup>e</sup> du nom, & de *Catherine de Croix*), époufa, en 1668, *Antoinette-Ifabelle de Croix*, Dame de Hauchy, fille de *Thomas*, Seigneur de Malanoy, &c., & de *Marie-Anne de Warlusel*, Dame de Hauchy. De ce mariage fortirent :

1. THOMAS-ALBERT, Marquis de PREUD'HOMME D'HAILLIES, Baron de Hauchy, Seigneur de Cuinchy, Maître de Camp de Cavalerie au fervice de France, qui s'est marié 1<sup>o</sup> avec *Anne de Saint-Sauflieu*; & 2<sup>o</sup> à *Marie-Guiflaine de Villers-au-Tertre*; il mourut à Cuinchy fans poftérité;
2. ANTOINE-SÉVERIN-JOSEPH, mort fans alliance;
3. MARC-ANTOINE-JOSEPH, mort Religieux de l'Abbaye de Saint-Bertin;
4. Et ANTOINE-JOSEPH, qui fuit.

XIV. ANTOINE-JOSEPH, Chevalier, Marquis de PREUD'HOMME D'HAILLIES & de Verquigneul, Comte d'Halluin (Fief qu'il vendit & qui étoit dans fa Maifon dès le XIII<sup>e</sup> fiècle), Seigneur de Manchecourt, Courcelles, &c., Capitaine dans un Régiment de Dragons, naquit poftume, & mourut en Décembre 1739. Il avoit époufé, 1<sup>o</sup> *Marie-Françoife-Antoinette de Balbani*, fille de *Godefroy-François*, & de *Marie-Catherine-Ifabelle* de PREUD'HOMME D'HAILLIES, ci-deffus nommés : fans hoirs; & 2<sup>o</sup> le 19 Août 1720, *Catherine-Conftance-Eugénie de Dion*, fille de *Jean-Baptifte*, Baron de *Dion*, Seigneur de Wandonne, &c., & de *Marie-Jérôme de Hamel-Bellenglife*. De ce mariage font fortis :

1. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, qui fuit;
2. MARIE-CHARLOTTE-JOSÈPHE-GUISLAINE, qui s'est mariée, en 1756, à *Pierre-Augufte-Marie des Wafières-Fourmeftreaux*;
3. Et MARIE-MAXIMILIENNE-HENRIETTE, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Septembre 1760, à *Conftant-Marie-Hyacinthe-Jofeph Malet de Coupigny*, Chevalier, Comte de Coupigny, &c., dont quatre garçons. Voyez MALET DE COUPIGNY.

XV. ALBERT-CONSTANT-JOSEPH, Marquis de PREUD'HOMME D'HAILLIES & de Verquigneul, Chevalier, Seigneur de Manchecourt, Courcelles, Wancourt, &c., ci-devant Officier dans les Cuiraffiers de France, a époufé,

à Gand, le 26 Décembre 1745, *MARIE-AUGUSTINE-COLETTE de PREUD'HOMME D'HAILLIES*, fa parente, ci-deffus, Dame de Carnoy, morte, en couches, le 7 Juin 1752, laiffant de fon mariage :

1. CHARLES-CONSTANT-JOSEPH, né le 3 Octobre 1746, mort à Lille le 3 Janvier 1754;
2. & 3. LOUIS-HENRI-JOSEPH & CHARLES-JÉRÔME-JOSEPH;
4. Et MARIE-TRANQUILLE-JOSÈPHE, qui fut reçue Chanoineffe à Denain le 23 Mai 1757, où elle a prouvé la defcendance de fes père & mère, depuis JEAN DE PREUD'HOMME D'HAILLIES, III<sup>e</sup> du nom, qui est mort le 14 Avril 1533, époux d'*Anne de Thouars*, fuivant la copie authentique qui a été donnée de la carte d'acceptation des Dames de Denain.

La Maifon de PREUD'HOMME D'HAILLIES porte : *de finople, à l'aigle d'or éployée, bequée & membrée de gueules*; elle a formé anciennement plufieurs autres branches, qui font aétuellement éteintes.

\* PREUILLY. Cette Seigneurie est une première Baronnie de la Province de Touraine, poffédée, pendant plus de 500 ans, par une ancienne Noblefle qui en portoit le nom.

I. EFFROY de PREUILLY, Chevalier, Seigneur de *Preuilly* & de la Roche-Pofay, fit conftruire, en 1001, l'Abbaye de St.-Pierre en la Ville de *Preuilly*, fituée en Touraine, près de la Ville de Loches. Il y fut inhumé, & laiffa de *Béatrix*, fon époufé,

1. GEOFFROY, qui fuit;
2. ROBERT, Chevalier, mort fans hoirs;
3. Et GODEBERT, ou GAUSBERT, qui fonda, en 1024, l'Eglife Paroiffiale de St.-Martin de Boffay, près de Preuilly.

II. GEOFFROY de PREUILLY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, époufa, en 1031, une Dame, nommée *Almodie*, dont vinrent :

- GEOFFROY, qui fuit;  
Et GUY, qui figna, comme témoin, à la Charte de Geoffroy Martel, Comte d'Anjou, pour l'Eglife de St.-Clément de Craon, en 1053.

III. GEOFFROY de PREUILLY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, fut tué le Jeudi Saint, en 1066, par le peuple d'Angers, pour les intérêts de Foulques Richin, Comte d'Anjou & de Touraine. Une *Chronique* de l'Abbaye de Saint-Martin de

Tours, ajoute qu'il fut le premier inventeur des Tournois : *hic Gaufridus de Prulliac Torneamenta invenit*; & par diverses Chartres l'on apprend que de lui & d'*Aveline*, son épouse, fortirent :

1. GEOFFROY, qui fit le voyage de la Terre Sainte avec Etienne, furnommé Henri, Comte de Blois, & fut tué à la journée de Rama le 26 Mai 1102, selon Guillaume de Tyr : d'autres disent dans la Forteresse de Jaffa en 1101. Il avoit épousé *Euphrosine*, Comtesse de Vendôme, qui lui survéquit, & dont il eut postérité, rapportée au mot VENDOME;
2. Et ESCHIVARD, qui suit.

IV. ESCHIVARD DE PREUILLY fut Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, soit parce qu'il étoit aîné, ou pour quelqu'autre considération. Il vivoit en 1109, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. PIERRE, qui suit;
2. 3. & 4. JOUBERT, JOURDAIN & GAUTIER, Chevaliers.

V. PIERRE DE PREUILLY, surnommé *Montrabul*, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, se trouva, avec le Comte d'Anjou, à la bataille qui se donna près de Sées, en Normandie, contre HENRI I<sup>er</sup>, Roi d'Angleterre, en 1116; fut fondateur de l'Abbaye de la Merci-Dieu, près de Preuilly, où il fut inhumé, laissant

VI. PIERRE DE PREUILLY, II<sup>e</sup> du nom, dit *Montrabul*, nommé par HENRI II, Roi d'Angleterre, dans le traité de paix qu'il fit avec LOUIS VII, Roi de France, en 1177. Il eut pour successeur

VII. ESCHIVARD DE PREUILLY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, qui vivoit en 1206, & signa dans ce temps la trêve conclue entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & JEAN, Roi d'Angleterre. Son fils fut

VIII. GEOFFROY DE PREUILLY, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, qui, dans de certaines plaintes présentées au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, est appelé, en 1209, GEOFFROY-ESCHIVARD. Il promit à ce Prince que le Vicomte de Brofse seroit fidèle à S. M. Il vivoit encore en 1233, & eut pour enfants :

- ESCHIVARD, qui suit;  
Et JOURDAIN, Chevalier, mort en 1303.

IX. ESCHIVARD DE PREUILLY, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay

en 1274, épousa une Dame, nommée *Marguerite*, dont :

- ESCHIVARD, qui suit;  
Et JEANNE, qui épousa *Guillaume Maingot*, Seigneur de Surgères.

X. ESCHIVARD DE PREUILLY, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, mourut vers l'an 1330. Il avoit épousé *Marguerite Turpin*, Dame de Cingé & d'Azay, fille de *Guy Turpin de Criffé*, Chevalier, & de *Jeanne de Beauçay*. Leurs enfants furent :

1. ESCHIVARD, qui suit;
2. PIERRE, mort sans hoirs, en 1338;
3. GRISSET, mort aussi sans postérité;
4. MARGUERITE, qui épousa *Jean*, Seigneur de *Pierre-Buffière*, en Limoufin, fils de *Goflin*, Seigneur de *Pierre-Buffière* & de *Châteauneuf*;
5. JEANNE, qui épousa *Bernard Robert*, Seigneur de Saint-Jal, en Limoufin, fils de *Bertrand Robert*, Seigneur de Saint-Jal;
6. Et ISABEAU, Religieuse, comme on l'apprend d'un Arrêt de 1360.

XI. ESCHIVARD DE PREUILLY, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Preuilly & de la Roche-Pofay, épousa, 1<sup>e</sup> le 6 Mars 1367, *Blanche de Montendre*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Gié, & de *Monlèone de Monlèon*, morte sans enfants; 2<sup>e</sup> *Isabelle de Brijfay*, fille d'*Alau*, ou *Allonet*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Brijfay*, & de *Béatrix de Montejean*; & 3<sup>e</sup> *Sarrafine de Prie*, Dame d'Andonville, en Beauce, fille de *Jean de Prie*, Seigneur de *Buzançois*, & de *Philippe Courault*. Il mourut en 1409, laissant de sa seconde femme,

1. ORABLE, qui épousa *Renaud de Monlèon*, Seigneur de Touffou & d'Abin, mort en 1385.

Et de la troisième vinrent :

2. GILLES, qui suit;
3. ANTOINE, Seigneur de la Roche-Pofay, qui, de *Jeanne de Lignières*, son épouse, feur de *Jean*, Seigneur de *Lignières*, en Berry, laissa

PIERRE, qui, ayant perdu son père à la bataille de Janville, en Beauce, en 1428, demeura jeune sous la tutelle de sa mère, & mourut peu de temps après. Ses biens retournèrent à LOUISE DE PREUILLY, sa tante, qu'elle porta dans la Maison de *Chasteignier*.

4. LOUISE, qui épousa, vers 1410, *Geoffroy Chasteignier*, Seigneur de St.-Georges de

Rexe, &c., dont des enfants. Voy. CHAS-TEIGNIER;

5. Et JEANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Nicolas de Braque*, Seigneur de Las & de Courcy, en Gâtinais; & 2<sup>o</sup> à *Gaucher Aubin*, Seigneur de Malicorne, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VI.

XII. GILLES, Baron de PREULLY, Seigneur de la Roche-Pofay, fut tué au combat du Pont de Saint-Cloud, en suivant le parti du Duc d'ORLÉANS contre le Duc de Bourgogne, l'an 1412. Il avoit épousé *Marguerite de Nail-lac*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Bridier, Seigneur du Blanc, en Berry, &c., & de *Jeanne Turpin*. Il ne laissa que

- MARIE, qui épousa *Jacques Pot*, Seigneur de la Roche-de-Nolay, la Prune, Thoiré, &c., fils de *Renier Pot*, Seigneur desdits lieux, Gouverneur de Dauphiné, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, dont il ne sortit point de lignée;
- MARGUERITE, qui fut;
- ISABEAU, Religieuse;
- Et JEANNE, qui épousa *Raoul*, VI<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de *Gaucourt*, &c., premier Chambellan du Roi CHARLES VII, Gouverneur de Dauphiné & Grand Maître de France, dont des enfants. Voy. GAUCOURT.

XIII. MARGUERITE DE PREULLY fut héritière de la Baronnie de *Preully*, qu'elle porta en dot, vers l'an 1422, à *Pierre Frotier*, Seigneur de Melzart, Vicomte de Montbas, &c., premier Ecuyer du Corps & Grand Maître de l'Ecurie du Roi. Elle mourut le 12 Août 1445, ayant eu postérité. Voy. FROTIER. — *Jean Frotier*, leur arrière-petit-fils, vendit, avant 1530, la Baronnie de *Preully*, avec ses autres Terres, à *Louis*, Seigneur de *Clermont* & de *Gallerande*. Cette Baronnie fut ensuite possédée par *Christophe du Gneff*; par *Louis de Luxembourg*, en 1550; par *Charles de la Rochefoucauld-Barbezieux*; par les *Chasteignier d'Abain*; par *César de Vendôme*; par les *Crevant*, Vicomtes d'*Humières*, & par les *Tonnelier de Breteuil*. Elle a passé de ces derniers à *Louis-François*, Marquis de *Galliffet*.

La Maison de PREULLY portoit pour armes : d'or, à 3 aigles d'azur.

PREULLAY, ou PRULAY, en Normandie, au Bailliage d'Alençon (du moins nous le croyons, à cause des principales Terres qu'elle y a possédées) : ancienne noblesse

éteinte, dont voici une *Notice*, d'après feu Pigniol de la Force :

Parmi les Seigneurs qui suivirent le Duc GUILLAUME à la conquête d'Angleterre, en 1066, est nommé un Seigneur de PREULLAY.

I. THOMAS DE PREULLAY, Chevalier, qui vivoit en 1205, est compris dans la liste de ceux qui signèrent à l'appointement entre les Barons & le Clergé de Normandie. Il fut père de

II. THIBAUT DE PREULLAY, Chevalier, Seigneur de Longueau, vivant en 1290, qui eut pour fils

III. THIBAUT DE PREULLAY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Longueau, de Fresné-le-Sanson, qui mourut en 1378, laissant de *Jeanne Malet*, son épouse,

IV. ROBERT DE PREULLAY, Seigneur de Fresné-le-Sanson, qui s'allia avec *Marie de Tournebu*, dont il eut, entr'autres enfants,

V. ROBERT DE PREULLAY, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Fresné-le-Sanson & de S<sup>o</sup>.-Croix, qui s'est marié à *Isabeau de Gémages*, Vicomtesse de Dreux, fille de *Macé*, Seigneur de *Gémages* & de la Rosière, & d'*Alix de Dreux*. De cette alliance vinrent :

- MARGUERITE, Dame de Gémages, la Rosière, Sainte-Croix, Fresné-le-Sanson, mariée 1<sup>o</sup> clandestinement à *Jean d'Harcourt*, VIII<sup>e</sup> du nom, Comte d'Aumale, &c.; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Scaneauville*, dit *Havard*, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VII. Elle eut du premier lit *Louis d'Harcourt*, Patriarche de Jérusalem, ensuite Evêque de Bayeux & Archevêque de Narbonne. Voy. HARCOURT;
- Et ALIX, qui épousa, en 1421, *Jean*, Seigneur d'*Auberville*, fils de *Gautier*, Seigneur d'*Auberville*, & de *Blanche de Caux*.

De la même Famille étoit JEAN DE PREULLAY, qui servit avec *Jean d'Harcourt*, Comte d'Aumale, en 1421. Il pouvoit bien être frère des deux sœurs mentionnées ci-dessus. — On trouve FLECHE, Dame de PREULLAY, mariée à *Renaud de Bailleul*, Chevalier, dont les descendants furent Seigneurs de *Preullay*.

C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse, qui portoit pour armes : d'argent, à 2 lions passants de sinople, armés & lampassés de gueules.

PRÉVILLE (DE), en Touraine, Famille noble, dont étoit

I. CHARLES-FRANÇOIS DE PRÉVILLE, Chevalier, Seigneur du Temple, la Loufrier, en

Touraine, de Touchenoire & de Ménétoû-fur-Nahon, en Berry, qui époufa, le 17 Juin 1685, noble *Anne-Marthe du Bois*, de laquelle vinrent plufieurs enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, Chevalier, né au Château de Ménétoû le 5 Mai 1687, devenu Seigneur de Touchenoire, qui fervit fous Louis XIV, & a été nommé, par Louis XV, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, le 21 Août 1748. Il eft mort, fans poftérité, à Levroux le 25 Décembre 1749;
2. CHARLES-HENRI, qui fuit;
3. JACQUES-CHARLES, né au Château de Ménétoû le 27 Décembre 1695, entré Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, en 1718, devenu Aide-Major, enfuite Capitaine en 1728, qui a fait la guerre fous Louis XV, a été bleffé, le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, & fut tué, le 19 Septembre de la même année, à celle de Guaf-talla;
4. LOUIS, né au Château de Touchenoire le 5 Mai 1698, devenu Seigneur dudit Touchenoire & du Bas-Cour, d'abord Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines, Infanterie, puis Capitaine dans le Régiment des Grenadiers de France, lors de leur création, qui a eu la Croix de St-Louis, & s'eft retiré du fervice en 1756, dans fon Château de Touchenoire, avec 900 liv. de penfion;
5. PIERRE, né audit Château le 1<sup>er</sup> Avril 1699, Lieutenant au Régiment de Vendôme, Infanterie, mort en garnifon, à Dieppe, en 1725;
6. MARTHE-MADELEINE, née au Château de Ménétoû, reçue à Saint-Cyr le 28 Février 1705, morte, fans alliance, au Château de Touchenoire en 1720;
7. ANNE, née audit Château le 23 Janvier 1697, mariée, le 23 Novembre 1722, en la Paroiffe de Géhée, en Berry, à *Honoré de Mauffabrè*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle, &c., dont 17 enfans. Voy. MAUSSABRÉ;
8. FRANÇOISE, née au Château de Touchenoire le 24 Avril 1700, mariée à *Joseph de Leftenou*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudeterie, en Touraine, mort, fans enfans, le 25 Décembre 1739;
9. Et N.... DE PRÉVILLE, morte Religieufe aux Urfulines de Selles, en Berry.

II. CHARLES-HENRI DE PRÉVILLE, Chevalier, né au Château de Ménétoû le 3 Décembre 1690, devenu Seigneur de la Loufrier, Garde de la Marine au Département de

Tom. XVI.

Toulon, mourut à Châtillon-fur-Indre en 1757. Il avoit époufé noble N.... de *Charoff*, morte, laiffant :

JEAN-CLAUDE-HENRI, qui fuit;  
Et CHARLES-JOSEPH, rapporté après fon aîné.

III. JEAN-CLAUDE-HENRI DE PRÉVILLE, Chevalier, Seigneur de la Loufrier, a époufé, en 1754, N.... *Tuillier de Marigny*, née à Bourges, & de laquelle font iffus deux garçons & une fille. Ces garçons ont entré fucceffivement Pages du Roi dans fa Grande Ecurie : le premier en 1770, & a été nommé Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Belfunce en 1772; le cadet lui a fuccédé la même année.

III. CHARLES-JOSEPH DE PRÉVILLE, Chevalier (fils puîné de CHARLES-HENRI, & de N.... de *Charoff*), d'abord Page du Roi, a enfuite été Lieutenant au Régiment de Thianges, Dragons, &, après 20 ans de fervice, s'eft retiré, en 1772, à Châtillon-fur-Indre, avec 500 liv. de penfion.

Suivant la *Vraye & parfaite Science des Armoiries*, par Palliot, imprim. à Paris en 1664, cette Famille porte pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois annelets d'or.*

(Extrait d'un *Mémoire* fur la Maifon de *Mauffabrè*.)

PREVOST, Seigneurs d'*Aizec*, *Touchimbert*, *Sansfac*, *Beaulieu*, *Puybautier*, ou *Puybottier*, *Traverfay*, en Poitou : ancienne Noblefté diftinguée par fes fervices & fes alliances. — M. de Boulainvilliers, dans fon *Etat de la France*, tom. V, p. 336, met au rang des Seigneurs Poitevins un HUGUES PREVOST, qui vivoit fous Guillaume VII, Comte de Poitou, mort en 1086, & enterré à l'Abbaye de Montier-Neuf; mais la filiation, prouvée par titres de cette Famille, ne remonte qu'à

I. PIERRE PREVOST DE SALLES, qualifié *Varlet*, *Varletus*, qui vivoit en 1140; il avoit pour fieur PHILIBERTE PREVOST, qui fut mariée, en 1136, à *Bernard*, 1<sup>er</sup> du nom, Vicomte de *Brofse*, dont la fille porta la Vicomté de *Limoges* à *Aimar d'Angoulême*, comme le rapporte du Chefe. PIERRE avoit époufé *Jeanne Guyot*, dont il eut

II. JEAN PREVOST DE SALLES, 1<sup>er</sup> du nom, qualifié *Varlet & Ecuyer*, Seigneur d'*Aizec*, qui rendit hommage de la Terre de *Salles*,

Y

en Angoumois, à Hugues, Abbé de Nanteuil-en-Vallée, le jour de la Fête de Saint-Pierre, en l'an 1173. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut :

1. EMERIC, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Evêque de Poitiers en 1217, qui siégeoit encore, suivant le Rituel de Poitiers, avant 1225; mais on ignore le temps de sa mort.

III. EMERIC PREVOST, qualifié *Ecuyer*, rendit son dénombrement de la Terre de *Salles*, comme héritier de JEAN, son père, à l'Abbé de Nanteuil en 1220, & laissa pour fils,

IV. JEAN PREVOST, II<sup>e</sup> du nom, *Ecuyer*, aussi qualifié *Varlet*, qui rendit, en 1281, hommage plein & sous la redevance de 5 sols, par mutation de Seigneur, de tout ce qu'il possédoit dans les Ganhnières de la Paroisse d'Olérat, mouvant de l'aleu des Esfards, Paroisse de Vilhonneur, à Aquilin, Evêque d'Angoulême, à cause d'*Almodie*, son épouse, fille de feu *Pierre Mathée*, & rendit encore hommage à cet Evêque, pour plusieurs pièces de Terre qui dépendoient de son Evêché. Il eut de son mariage

V. EMERIC PREVOST, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, *Miles*, Seigneur d'Aizec, qui rendit hommage, en 1320, à l'Abbé de Nanteuil, pour plusieurs pièces de Terre qu'il avoit dans la Paroisse d'Aizec, dépendantes de cette Abbaye; & un aveu, en 1330, à l'Evêque d'Angoulême, pour les biens dont il avoit hérité de JEAN PREVOST, son père. Il avoit épousé, en 1302, *Berthe*, fille de *Guillaume d'Ignac*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et HÉLIE, Chevalier, marié à *Catherine de Talleyrand de Grignols*, qui le fit père de
  1. JEAN, Seigneur de la Force, mort sans alliance;
  2. Et MARIE, laquelle hérita de cette Terre de la Force, & fut mariée, le 1<sup>er</sup> Novembre 1441, à *Jean de Beauvil*, qui rendit hommage de la Terre de la Force en 1450.

VI. JEAN PREVOST, III<sup>e</sup> du nom, *Ecuyer*, Seigneur d'Aizec, rendit son dénombrement à Ruffec en 1391, le Lundi après l'Octave de la Pentecôte, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils unique

VII. GUILLAUME PREVOST, *Ecuyer*, Seigneur d'Aizec, qui épousa, par contrat du Lundi avant la Fête de N.-D. d'Août 1375,

*Catherine de Sanfac*, fille d'*Olivier de Sanfac* & d'*Agnès de Chambes*. Il transigea, en 1390, avec Jean Cornouil de Brette & *Olivier de Sanfac*; rendit hommage pour la Terre de *Sanfac*, qu'il tenoit de son épouse, à l'Abbaye de Nanteuil, le jour de la Fête de St.-Barthélemy, l'an 1396, & aussi hommage à Ruffec, en 1408, de quelques autres biens qu'il tenoit de son épouse, & qui relevoient de Ruffec. Il eut pour fils

VIII. JEAN PREVOST, IV<sup>e</sup> du nom, *Ecuyer*, Seigneur d'Aizec, Sanfac & Touchimbert, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Jeanne Pezette*; & 2<sup>o</sup> à *Jeanne de Cérés*, Dame de la Boissière & de Beauregard, laquelle, étant veuve, rendit hommage de la Seigneurie de Puybottier, en Novembre 1477. Du premier lit vinrent :

1. AYMARD, qui suit;
2. SAVARY, auteur de la branche des Seigneurs de *Sanfac*, rapportée ci-après;
3. JEAN, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1470, qui fut Procureur de son Ordre à Poitiers;
4. FRANÇOISE, mariée à N.... de la Gropete de Bourzac.

Et du second lit vinrent :

5. GUYOT, tige de la branche des Seigneurs de *Puybottier*, *Beaulieu* & *Traverjay*, mentionnée en son rang;
6. PIERRE, mort sans alliance;
7. JEAN, *Ecuyer*, Seigneur d'Aizec, marié à *Florence Ardillione*, dont
 

PIERRE, Seigneur d'Aizec, mort sans postérité.
8. CHARLOTTE;
9. Et MARIE, qui épousa *Jacques du Couvert*, Seigneur de Genouillé.

IX. AYMARD PREVOST, *Ecuyer*, Seigneur de Touchimbert, épousa, le 10 Octobre 1468, *Jeanne de Saugières*, Dame du Poyau, dont

X. ROLLAND PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui s'est marié, en 1491, à *Guillemette de la Haye-Montbault*, & en eut :

- AYMARD, qui suit;
- Et JEANNE, mariée, en 1510, à *François du Laur*, Seigneur de la Coiffe.

XI. AYMARD PREVOST, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fut chargé, en 1517, de deux curatelles, savoir : de celle de GUILLAUME PREVOST, Seigneur de Sanfac, & de celle de *Jean du Couvert*, Seigneur de Genouillé; fit plusieurs partages; rendit ses



aveux & dénombrements des biens qu'il possédoit, & vivoit encore en 1546. Il épousa *Françoise Bouchard*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, qui épousa N.... de Ferrières ;
3. SUSANNE, mariée à *Rolland de la Maifonneuve* ;
4. Et ISABELLE, alliée, en 1570, à N.... d'Argenterie.

XII. PIERRE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, fit plusieurs partages ; rendit ses aveux & dénombrements de ce qu'il possédoit, & épousa, le 18 Décembre 1565, *Marie Broffard*, de laquelle vint

XIII. ISAAC PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, qui rendit ses dénombrements, & épousa, le 18 Avril 1584, *Ifabeau Guy*, dont, pour fils unique,

XIV. FRANÇOIS PREVOST, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, la Piogerie, &c., qui rendit ses dénombrements & passa des actes de partage, en 1668, avec le Duc de la Force & M. de la Rochefoucauld. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1628, *Jeanne de la Rochefoucauld*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CASIMIR, auteur de la branche des Seigneurs de *Londigny*, rapportée ci-après ;
3. Et CHARLES, Chevalier, marié à *Catherine de la Rochefoucauld*, dont

*CHARLOTTE*, mariée à *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Régnier : elle fut mère de *Thérèse de Vasselot*, qui s'est mariée, le 23 Avril 1748, avec *JEAN PREVOST DE LA VAUZELLE*, Chevalier, Seigneur de Puybottier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Rosbach, mentionné plus loin.

XV. FRANÇOIS PREVOST, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert & de Saivalle, épousa, en 1688, *Marthe Joly*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Autre FRANÇOIS, mort Lieutenant des Vaiffeaux, & qui avoit épousé *Catherine de la Rochefoucauld*, de laquelle il n'a eu que

*FRANÇOIS*, qui a été élevé Page de M. le Comte de Toulouse, & est mort Garde de la Marine en 1722.

Et quatre filles.

XVI. FRANÇOIS PREVOST, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Touchimbert, Lieutenant des Vaiffeaux, mourut en 17... Il avoit épou-

sé *Marie Chiton de Montlaurier*, dont vint *MARIE-SUSANNE*, Dame de Touchimbert, qui s'est mariée, en 1713, à *Henri*, Marquis de Bourdeilles, &c., dont elle eut des enfants. Voy. BOURDEILLES. Elle s'est retirée, en 1764, à Port-Royal.

#### BRANCHE des Seigneurs de LONDIGNY.

XV. CASIMIR PREVOST, Chevalier (second fils de FRANÇOIS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Touchimbert, & de *Jeanne de la Rochefoucauld*), épousa, 1<sup>o</sup> le 16 Octobre 1657, *Marie de Robillard* ; & 2<sup>o</sup> le 9 Juillet 1689, *Marie Coullaud*, fille du Seigneur du Vignaud. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, tué Capitaine de Dragons au service d'Angleterre ;
2. DIANE, née en Juin 1673, & qui épousa *Charles d'Appelvoisin*, Marquis de la Roche-du-Maine ;
3. JULIE, née en Juillet 1674, & qui s'est mariée à N.... de Volvire ;
4. SUSANNE, qui s'est mariée à *Pierre du Rouffseau*, Marquis de Fayolle ;
5. MADELEINE, morte à Saint-Cyr ;
6. 7. 8. & 9. Et quatre autres filles, qui sont mortes à Londres, sans avoir été mariées.

Et du second lit fortirent :

10. AUGUSTE, qui fuit ;
11. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Champagne, qui est mort, sans postérité, en 1770 ;
12. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Roche-Grosbois, rapportée ci-après ;
13. ELISABETH, morte à Saint-Cyr en 1704 ;
14. Et JEANNE, morte Religieuse en 1756.

XVI. AUGUSTE PREVOST, Chevalier, Seigneur de Londigny, a servi dans les Mousquetaires, & est mort en 17... Il avoit épousé, le 17 Décembre 1729, *Jeanne-Madeleine de Buffy-Lameth*, dont il a eu :

1. AUGUSTE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. MARIE-CLAUDE, qui s'est mariée à *Pierre de Vassogne*, Chevalier, Seigneur de la Brechenie ;
3. Et THÉRÈSE, qui est entrée à Saint-Cyr en 1749, en est sortie en 1761, & est morte, sans alliance, en Novembre 1772.

XVII. AUGUSTE-FRANÇOIS, appelé le *Marquis de Touchimbert*, Chevalier, Seigneur de Londigny, Chalonne, Colombier, Montalembert, &c., d'abord Page du Roi, à la Grande Ecurie, en Juillet 1749, Capitaine de Cavalerie en 1764 & Chevalier de Saint-

Louis, a épousé, en 1775, *Jeanne-Charlotte Chapt de Rastignac*, dont

JEAN, Chevalier, né le 22 Février 1776.

BRANCHE

des Seigneurs de LA ROCHE-GROSBOIS.

XVI. JEAN PREVOST, Chevalier, Seigneur de la Roche-Grosbois (fils puîné de CASIMIR, & de *Marie Coullaud*), ci-devant Officier de Dragons, a épousé, 1<sup>o</sup> le 12 Août 1737, *Marie-Jeanne de Lauvergnat*; & 2<sup>o</sup> le 27 Mai 1748, *Marie-Bénigne de la Chauffée*. Du premier lit sont issus :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. PIERRE-CHARLES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Nivernais, ci-devant d'Eu ;
3. & 4. Deux filles, nommées MARIE ;
5. & 6. THÉRÈSE & SUSANNE.

Et du second lit vinrent :

7. JEAN-GABRIEL, reçu Chevalier de Malte le 11 Juillet 1771 ;
8. Et ANGÉLIQUE.

XVII. JEAN-FRANÇOIS PREVOST DE LA ROCHE-GROSBOIS, Chevalier, Seigneur de Boivre, a épousé, 1<sup>o</sup> le 16 Janvier 1770, *Marie Cherade de Montbron*, morte sans enfants; & 2<sup>o</sup> le 26 Juillet 1774, *Rose-Angélique de Ferrou*, fille de *Gabriel-Louis*, Chevalier, Seigneur de Mondion. De ce second mariage est issue

ROSE-SYLVIE.

BRANCHE

des Seigneurs de SANSAC.

IX. SAVARY PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanfac (second fils de JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Aizec, & de *Jeanne Pezette*, sa première femme), épousa *Louise Ardillione*, dont fortit

X. GUILLAUME PREVOST, Chevalier, Seigneur de Sanfac, qui s'est marié à *Catherine Guy*, dont il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANTOINE PREVOST DE SANSAC, Archevêque de Bordeaux, qui célébra un Concile Provincial en 1583, & mourut le 17 Octobre 1591 ;
3. Et LOUISE, qui s'est alliée, le 16 Juillet 1554, à *Pierre de Chabans*, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de sa Chambre, dont elle eut postérité. Voy. CHABANS.

XI. LOUIS PREVOST, Chevalier, Seigneur

de Sanfac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en son Conseil Privé, Gouverneur de FRANÇOIS II & Gouverneur du Pays Bordelais, Lieutenant Général des Armées, fut du nombre des Seigneurs élevés avec FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Ce Prince disoit souvent (comme le rapporte Brantôme, dans la *Vie des Hommes illustres*) : *Nous sommes quatre Gentilshommes de la Guyenne, qui combattons en lice & courons la bague contre tous allants & venants de la France* : MOY, SANFAC, d'Esfé & la Châteigneraye. Le Duc d'Aumale, Colonel-Général de la Cavalerie Légère, ayant été fait prisonnier par le Marquis Albert, LOUIS PREVOST, connu sous le nom de *Sanfac*, exerça sa charge par *interim*. Les plus grands Seigneurs de ce temps-là commencent par servir dans la Cavalerie. On lit dans les *Annales d'Aquitaine*, que le Roi étant à Rancourt, fut averti de la prouesse & valeur des assiégés de la Mirandole, & de leurs faillies, où le neveu du Pape fut occis, & plusieurs autres de son parti; & que là le Seigneur de Sanfac, qui y commandoit, éternisa son nom sur le sang ennemi, & se tailla un trophée d'immortalité. Ce fut pour la belle défense qu'il y fit, qu'HENRI II l'honora du Collier de son Ordre, qui ne se donnoit alors que pour un acte signalé. Il commanda plusieurs fois les Armées pendant les guerres civiles, notamment aux sièges de la Charité & de Vezelay; reprit la Ville d'Angoulême, sur les Huguenots, en 1562, & mourut en titre de *Maréchal de France*, dit encore Brantôme, non qu'il en ait été jamais pourvu; mais il en avoit l'état, les gages & la pension. Il avoit épousé, le 3 Juin 1565, *Louise de Montberon*, dont

XII. JEAN PREVOST, Baron de Sanfac, qui fut aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Commandant à Bordeaux & Pays Bordelais. Il parut, par la Lettre que lui écrivit CATHERINE DE MÉDICIS, le 31 Octobre 1578, qu'elle l'honoroit autant de sa confiance que de son estime. Cette Princesse parle avec éloge des services de feu M. de *Sanfac*, exhorte son fils à l'imiter & à bien faire, comme il a fait jusqu'ici: ce dont le Roi & elle sont contents, & que, suivant cela, le Roi lui a continué, à sa Requête, la pension de 4,000 liv. tournois, que lui avoit accordée le feu Roi, son fils. Le

Baron de *Sanjac* mourut au siège de Chartres en 1595, sans enfants de son mariage avec *Catherine de Maille-Brézé*. (Ainsi tous les biens de cette branche passèrent aux Comtes de *Chabans*, qui en furent héritiers à cause de *LOUISE PREVOST DE SANSAC*, qui est entrée dans leur Maison, comme on l'a vu ci-dessus.)

## BRANCHE

des Seigneurs de PUYBOTTIER, BEAULIEU, &c.

IX. GUYOT PREVOST, Ecuyer, Seigneur de Puybottier (fils de *JEAN*, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aizac, &c., & de *Jeanne de Cérès*, sa seconde femme), tranfigea, le 19 Juin 1512, avec *Raymond-Nicolas*, Abbé de Nanteuil. Il épousa *Marguerite Tison*, laquelle devenue veuve, fournit son dénombrement à l'Abbé de Nanteuil, le 26 Mars 1519, pour les Fiefs de la *Michelie*, la *Boiffière*, &c., au nom & comme mère & tutrice de ses enfants, savoir :

1. *JACQUES*, qui fut;
2. *JACQUETTE*, mariée, par contrat du 30 Avril 1532, à *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve;
3. Et FRANÇOIS.

X. *JACQUES PREVOST*, Ecuyer, Seigneur de Puybottier, rendit aveu & dénombrement à l'Abbé de Nanteuil le 15 Octobre 1534, & tranfigea, le 19 Décembre 1535, avec *Jean Bray*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, son beau-frère, touchant la succession de ses père & mère, & la dot promise à *JACQUETTE PREVOST*, sa sœur, par son contrat de mariage. Il eut de *Robine des Prez*, son épouse,

XI. *JEAN PREVOST*, Ecuyer, Seigneur de Puybottier, qui s'est marié, par contrat du 1<sup>er</sup> Avril 1567, à *Françoise d'Archiac*, fille de feu *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Montemat, & d'*Anne des Montiers*. Il en eut

XII. *FRANÇOIS PREVOST*, Ecuyer, Seigneur de Puybottier & de la *Michelie*, qui tranfigea, le 1<sup>er</sup> Mars 1618, sur les droits successifs de *FRANÇOIS PREVOST*, avec *Jean du Pont*, Ecuyer, Sieur de la Vallée, *François Maigret*, Ecuyer, Sieur de Fondereuse, faisant pour *MARIE PREVOST*, sa mère, & *LOUIS PREVOST*, Ecuyer, Sieur de la Chaume, & autre *FRANÇOIS PREVOST*, Ecuyer. Il avoit épousé, par contrat du 19 Octobre 1599, *Jacquette de Nouzières*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la *Boiffière* & de *Sauzé*, & de *Françoise de Baudry*. Il en eut

XIII. *FRANÇOIS PREVOST*, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Puybottier, qui rendit hommage à l'Abbé de Nanteuil le 4 Juillet 1657. Sur la production de ses titres de noblesse, il fut maintenu le 2 Mars 1665, par *M. Colbert*, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Commissaire départi pour l'exécution des ordres de *S. M.* dans les Généralités de Poitiers & de Tours, & servoit au siège de Montauban, lorsque le Duc de Mayenne y fut tué. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1630, *Madeleine Barbarin*, fille de *Joseph*, Ecuyer, & de *Françoise Charpentier*. De ce mariage il eut

XIV. *FRANÇOIS PREVOST*, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu & de Puybottier, marié, par contrat du 21 Janvier 1664, à *Renée Mandron de Rancogne*, Dame de Traverfay, fille de *Jean Mandron*, Ecuyer, Seigneur de Rancogne, & de *Charlotte de la Grèze*. Leurs enfants furent :

1. *FRANÇOIS*, qui fut d'abord Page du Roi dans la Grande Ecurie, ensuite Mousquetaire & Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, d'où il fut tiré pour être Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefoucauld. Il est mort garçon, retiré du service en 1716, dans son Château de Traverfay;
  2. *ACHILLE*, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzzara;
  3. Autre *ACHILLE*, Cornette de Cavalerie, tué à la bataille de la Marfaille;
  4. *LOUIS*, qui fut;
  5. *GABRIEL*, appelé le *Chevalier de Traverfay*, mort Cornette de Cavalerie;
  6. *JEAN*, auteur de la branche des Seigneurs de *Traverfay*, rapportée ci-après;
- Et six filles, mortes Religieuses : trois à la Trinité de Poitiers; deux à la Visitation de la même Ville, & la sixième à la Visitation de la Rochefoucauld.

XV. *LOUIS PREVOST*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, Puybottier & la Vauzelle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, mourut à Niort, en Poitou, en 1729. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1717, *Anne d'Abzac de la Douze*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Chevalier, & de *Catherine de Bret*. Leurs enfants furent :

1. *GABRIEL*, mort à Ratisbonne, Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de la Marche, Province;
2. *JEAN*, qui fut;
3. *FRANÇOIS PREVOST DE PUYBOTTIER*, ci-devant Major du Régiment de la Marche, In-

fanterie, ensuite Commandant des Recrues de Poitiers, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est retiré Lieutenant-Colonel d'Infanterie;

4. Une fille, mariée au Seigneur *des Juyers*;
5. Une autre fille, Religieuse à Puy-Berlan;
6. & 7. Et deux autres filles, dont nous ignorons l'état actuel.

XVI. JEAN PREVOST DE LA VAUZELLE, Chevalier, Seigneur de Puybottier, Capitaine au Régiment de Poitou, Infanterie, tué à la bataille de Rosbach en 1757, avait épousé, le 23 Avril 1748, *Thérèse de Vasselot de Régnier*, fille de *Gabriel de Vasselot*, Chevalier, Seigneur de Régnier, & de CHARLOTTE PREVOST DE TOUCHIMBERT. De ce mariage est issu

XVII. FRANÇOIS-CHARLES-GABRIEL PREVOST, Chevalier, Seigneur de Puybottier, Lieutenant au Régiment de la Saïte en 1776.

#### BRANCHE

##### *des Seigneurs de TRAVERSAY.*

XV. JEAN PREVOST DE TRAVERSAY, Chevalier (sixième fils de FRANÇOIS, III<sup>e</sup> du nom, & de *Renée Mandron de Rancogne*, Dame de Traverfay), ancien Officier de Cavalerie, s'est trouvé aux batailles d'Audenarde & de Malplaquet, a été blessé à cette dernière, & est mort en 1773 à Rochefort. De son mariage avec *Henriette du Quesne-Guiton*, fille d'*Abraham*, IV<sup>e</sup> du nom, Marquis du *Quesne*, Lieutenant Général des Armées Navales, & de Dame N.... de *Voutron*, sa seconde femme, il a eu :

1. LOUIS-ABRAHAM PREVOST DE TRAVERSAY, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Penhièvre en 1743, qui s'est trouvé à plusieurs batailles; a été fait prisonnier à celle de Rosbach, où il a reçu quatre blessures, & vit, retiré du service, sans alliance, Chevalier de St.-Louis, avec rang de Lieutenant-Colonel de Cavalerie;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
3. ABRAHAM-HENRI, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, puis Aide-Major de Marine, qui a fait naufrage, en 1767, sur les côtes de Bretagne, Commandant la Frégate le *David*. Il refusa de se sauver, répondant, à ceux qui vouloient l'y engager, qu'il s'occupoit de lui, quand la dernière personne du Vaisseau seroit hors du danger;
4. JEAN-BAPTISTE, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique en 1762, sans alliance;
5. HENRIETTE, qui s'est mariée, en 1753, à *François-Xavier le Moyne de Serigny*,

ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, dont deux garçons, Gardes de la Marine; & deux filles;

6. CHARLOTTE, qui a été élevée à Saint-Cyr, d'où elle est partie, encore fille;
7. MARGUERITE, aussi élevée à Saint-Cyr, non mariée;
8. Et MARIE, Religieuse Bénédictine à Civray, en Poitou.

XVI. JEAN-FRANÇOIS PREVOST DE TRAVERSAY, entré dans la Marine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1756, Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1765, Commandant en second la Compagnie des Gardes de la Marine à Rochefort en 1769, & Commandant en second à St.-Domingue en 1776, a épousé, le 22 Janvier 1753, à la Martinique, *Claire du Quesne de Longbrun*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE PREVOST DE TRAVERSAY, reçu Garde de la Marine en 1766, & Enseigne des Vaisseaux du Roi en 1776;
2. 3. 4. & 5. AUGUSTE-JEAN, SÉVÈRE, LOUIS-JUSTIN & ARMAND;
6. 7. & 8. CLAIRE, LAURE & PAULINE, non encore mariées.

Les armes : *d'argent, à 2 fasces de sable, accompagnées de 6 merlettes du même, 3, 2 & 1.*

PRÉVOST (LE), Famille noble, dont les armes sont : *écartelé, aux 1 & 4 de sable, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermine de sable; aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur; & sur le tout: d'argent, au lion de gueules; à la bordure du même.*

PREVOST (LE), Famille de Normandie, dont étoit CATHERINE LE PREVOST DE SAINT-MARTIN, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1685, après avoir prouvé qu'elle descendoit d'ARCHAMBAUD LE PREVOST.

Les armes : *d'azur, à 3 soleils d'or.*

PREVOST (LE), autre Famille de la même Province, Election d'Avranches, dont les armes sont : *d'azur, à 3 têtes de lion d'or.*

PREVOST (LE), troisième Famille de Normandie, Election de Vire, qui porte pour armes : *d'argent, au cerf de gueules, passant sur une terrasse de sinople.*

PREVOST (LE), quatrième Famille de la dite Province, Elections de Caen & de Falaise, dont les armes sont : *de sinople, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux*

*rofes du même, & en pointe d'un épervier empiettant une alouette, le tout d'or; au chef coufu de gueules, chargé de 3 croiffants d'argent.*

PREVOST (LE), cinquième Famille, auffi de Normandie, Eleétion de Mortain, qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaffé de gueules, tenant une hache d'armes d'or.*

PREVOST (LE), fixième Famille de ladite Province, Eleétion de Lifieux, dont les armes font : *de gueules, à 3 befants d'argent, l'un fur l'autre, accoffés de 2 lions affrontés, & accompagnés en chef de 3 croiffants rangés, le tout du même.*

PRÉVOST (LE), Famille noble de Normandie, Eleétion de Mortagne, qui remonte à I. HENRI LE PRÉVOST, Ecuyer, qui s'est marié à *Jeanne de Villiers*, dont

II. JEAN LE PRÉVOST, Ecuyer, qui époufa, le 7 Janvier 1500, *Louife de Villeray*, & en cut :

JEAN, qui fuit ;  
Et GILLES, Ecuyer.

III. JEAN LE PRÉVOST, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, époufa, le 12 Février 1524, *Hélène Poulain*, de laquelle vinrent :

LUBIN, qui fuit ;  
Et HECTOR.

IV. LUBIN LE PRÉVOST, Ecuyer, Gendarme, époufa, le 16 Novembre 1565, *Madeleine le Grand*, dont

V. RAOUL LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur des Épaflés, qui fervit en qualité de Cheval-Léger, & fut marié, le 2 Février 1598, à *Catherine Courtin*. Leurs enfans furent :

EMMANUEL, qui fuit ;  
Et PAUL, Ecuyer, Seigneur de la Filonnière, qui fervit en qualité de Gendarme.

VI. EMMANUEL LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur de Belleperche, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & époufa, le 28 Novembre 1637, *Anne du Bofc*, dont

VII. GÉDÉON LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, Officier de Cuiraffiers, qui s'allia, le 3 Février 1688, à *Marie-Claude de Berment*, d'une Famille noble, qu'on croit originaire d'Ecoffe. Ils eurent pour enfans :

JEAN-CHARLES, qui fuit ;

ROCH-LÉON, rapporté après fon ainé ;  
Et deux autres enfans.

VIII. JEAN-CHARLES LE PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur d'Iray & de Belleperche, a époufé, le 15 Juin 1733, *Anne Mahot de la Poulrière*, dont :

JEAN-JACQUES, qui fuit ;  
Et quatre filles : deux font mortes enfans, & les deux autres, qui ont été mariées, ont pofférité : la dernière eft morte en 1765.

IX. JEAN-JACQUES LE PRÉVOST, Chevalier, Seigneur d'Iray, Chauvigny, Présentateur de la Chapelle de St-Jacques de Chauvigny, né le 31 Mars 1743, reçu Garde du Corps de S. M., dans la Compagnie de Villeroy, le 31 Décembre 1758, a fait la campagne de 1761 avec la Maifon du Roi, & continue fon fervice dans le même Corps, avec rang de Capitaine de Cavalerie. Il a époufé, à Château-dun, le 17 Mai 1762, *Geneviève-Françoife-Anne-Julie de Berment*. Leurs enfans font :

1. LOUIS-JACQUES LE PRÉVOST D'IRAY, Chevalier, né le 7 Octobre 1766, Elève de l'Ecole Royale Militaire de la Flèche ;
2. CHRÉTIEN-SIMÉON, Chevalier, né le 13 Juin 1768 ;
3. TOUSSAINT-ALEXANDRE, né le 30 Octobre 1771 ;
4. GENEVIÈVE-JULIE LE PRÉVOST D'IRAY, née le 20 Mai 1764, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1775, fur fes preuves de nobliffe ;
5. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 24 Mars 1765 ;
6. HENRIETTE-SCHOLASTIQUE, née le 11 Février 1773 ;
7. Et MARIE-FÉLICITÉ, née le 13 Septembre 1778.

VIII. ROCH-LÉON LE PRÉVOST, Ecuyer, appelé *le Chevalier de Belleperche* (second fils de GÉDÉON, & de *Marie-Claude de Berment*), a époufé, en 1732, *Marie de Aumône*, de laquelle font iffus :

LOUIS-LÉON-CHARLES, qui fuit ;  
Et une fille.

IX. LOUIS-LÉON-CHARLES LE PRÉVOST DU BOIS DE LA HAYE, Chevalier, né en 1735, reçu Garde du Corps du Roi au mois de Mai 1757, a fait la campagne de 1761, & s'est retiré, après 11 ans de fervice, aux Invalides, fur le pied de Lieutenant de Cavalerie. Il avoit époufé, le 21 Février 1764, *Françoife-Elifabeth-Henriette du Mellet de Maillebos*, fille de Meflire François-Henri, & de



Dame *Françoise-Elisabeth-Adrienne Fouques de la Pilette*. Leurs enfants font :

1. LOUIS-FRANÇOIS-ROCH, Chevalier, né le 25 Mars 1765;
2. JACQUES-LÉON, né le 21 Février 1767;
3. Et HILAIRE-ALEXANDRE-ARMAND, né le 16 Février 1776.

Les armes : *de gueules, à 2 fasces d'argent, accompagnées en chef de 3 croissants montants du même, & en pointe de 3 beants aussi d'argent.*

PRÉVOST DU BARAIL (LÉ). N.... LE PRÉVOST DU BARAIL a prêté serment de Vice-Amiral le 21 Septembre 1753.

De cette Famille étoit JEAN LE PRÉVOST, Seigneur de Malafis, Maître des Comptes à Paris, qui a épousé *Justine Lotin de Charny*, dont il a eu des enfants. Voyez LOTIN.

PRÉVOST DE LA CROIX, à Paris & en Bretagne : Famille qui a fourni d'illustres Magistrats & plusieurs Officiers Militaires; elle a été confirmée dans sa noblesse, par Arrêt du Parlement de Paris, le 23 Juillet 1773, & remonte à JEAN PRÉVOST, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Paris, Président aux Requêtes du Palais, qui est pour fils

BERTRAND PRÉVOST, Ecuyer, aussi Conseiller au Parlement de Paris & de Bretagne, ensuite second Président au Parlement, & successivement Conseiller au Conseil Privé du Roi, qui est mort en 1585.

I. ROBERT PRÉVOST, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Perreux, né en 1654, mourut le 24 Septembre 1712, & fut enterré, le lendemain, dans l'Eglise de St.-Pierre & St.-Paul de Montreuil, près de Vincennes : il étoit de la branche aînée. Il avoit épousé *Catherine Pezant*, dont :

1. DENIS-GUILLAUME, qui suit;
2. PHILIPPE, rapporté après son aîné;
3. ROBERT-DENIS-MARTIN, mort sans postérité;
4. PIERRE-FRANÇOIS, dit aussi JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur des Fontaines, non marié;
5. PHILIPPE-SYLVESTRE, Ecuyer, Sieur de la Boissière, mort sans postérité;
6. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Perreux, Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie, tué à la Bataille de Malplaquet;
7. CATHERINE, mariée à *Hugues de Salins*, Ecuyer, Fermier Général, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, dont deux filles : l'aînée, nommée *Catherine-Françoise de Salins*, a épousé *Pierre-Philibert Blancheton de Che-*

*vry*, Chevalier, Confeiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & frère du Comte de *la Rochepot*; & la cadette, nommée *Geneviève de Salins*, a épousé *Etienne-Marie de Marilly*, Ecuyer, Confeiller au Parlement de Bourgogne;

8. THÉRÈSE, mariée à *Pierre Vincent*, Ecuyer, Confeiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances;
9. N..... PRÉVOST, mariée à *Pierre Acart*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances;
10. & 11. GENEVIÈVE & ROBERTE, toutes deux Religieuses Ursulines au Couvent de Saint-Germain-en-Laye : une s'est ensuite mariée au Sieur de *Sennecé*, Gentilhomme de Normandie.

II. DENIS-GUILLAUME PRÉVOST, Ecuyer, Confeiller Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, épousa, le 16 Février 1703, *Jeanne-Geneviève de l'Épine*, native de Morlaix, en Basse-Bretagne, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-DENIS, Ecuyer, Sieur de St.-Marie;
2. Et ROBERT-PHILIPPE, Ecuyer, Sieur des Fontaines : tous les deux non mariés.

III. PHILIPPE PRÉVOST, frère de DENIS-GUILLAUME, Ecuyer, Sieur de la Croix, né à Paris, Directeur Général des Vivres de la Marine en Bretagne, Trésorier des Fortifications de ladite Province, mourut à Brest le 26 Juin 1743, âgé d'environ 59 ans. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Elisabeth Lestobec de Langriffin*, fille de noble homme *François Lestobec*, Sieur du Plessis, & de *Marie Lars*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, qui suit;
2. PHILIPPE-FRANÇOIS-PAUL, auteur du premier rameau, rapporté ci-après;
3. DENIS-PIERRE, auteur du second rameau, mentionné ensuite;
4. PIERRE-FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de la Croix, né vers 1726, Commissaire de la Marine à St.-Domingue;
5. DENIS-ROBERT-JOSEPH PRÉVOST DE LA CROIX, Ecuyer, né vers le mois de Février 1729, ci-devant Curé & Chanoine de la Ville de Bray-sur-Seine, Conseiller au Parlement de Normandie depuis 1769;
6. MARIE-JOSÈPHE, née vers 1719;
7. Et Charlotte, née en Septembre 1730, morte peu après.

III. JACQUES PRÉVOST DE LA CROIX, né à Brest le 16 Mai 1715, Chevalier, Conseiller

du Roi en ses Confeils, Commissaire Général Ordonnateur de la Marine, ancien Président au Conseil Supérieur de Louisbourg, en l'Isle Royale, & Chevalier de St.-Louis, est entré dans la Marine, en qualité d'Élève, le 1<sup>er</sup> Janvier 1729, & y a passé successivement par tous les grades jusqu'en 1735, qu'il fut envoyé à l'Isle Royale, par Ordre du Roi, pour y faire les fonctions de Commissaire de la Marine. Une disette de vivres s'étant vivement fait sentir dans cette Colonie en 1737, il fut envoyé en France par M. de Saint-Ovide, Gouverneur, & par M. de Mézy, Ordonnateur, pour faire connoître les besoins de cette Colonie. Le Ministre y pourvut, & chargea JACQUES PRÉVOST d'y conduire les secours nécessaires. En 1739 il fut chargé du détail des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conseil Supérieur, où il a eu l'honneur d'y présider dans la suite. En 1745 il fut blessé & fait prisonnier de guerre au premier siège de Louisbourg, où il perdit la plus grande partie de ses effets, & encore fait prisonnier par les Anglais, dans le fameux combat de mer livré, près du Cap Finistère, par le Marquis de la Jonquière, Lieutenant Général des Armées Navales, en 1747, avec 5 Vaisseaux de ligne contre 17 Vaisseaux Anglais. Le 1<sup>er</sup> Avril 1746, il avoit été nommé Commissaire de la Marine au Port de Rochefort; obtint, le 1<sup>er</sup> Janvier 1749, des Provisions de premier Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & une Commission du Roi, de Subdélégué à l'Intendance de la Nouvelle-France, à l'Isle Royale, Saint-Jean & autres dépendances, avec celle d'Ordonnateur dans ces Pays, datée du même jour; fut ensuite nommé Commissaire des Guerres en 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit passer dans la Nouvelle-France, sous les Ordres du Baron de Dieskau, Maréchal de Camp; obtint, en 1756, en considération de ses bons services, une gratification de 3,000 liv. sur le Trésor Royal; & après avoir essuyé différents périls, des blessures & des naufrages, il est parvenu au grade de Commissaire Général, & s'étoit retiré, de l'agrément de S. M., qui, pour le témoignage de la satisfaction, lui avoit accordé, en 1762, une pension de 3,000 liv. sur la Marine; mais par un autre Ordre du Roi, il a repris les fonctions & son ancienneté dans le grade de Commissaire Général, a été chargé de différentes affaires importantes, &, le 16

Août 1768, est passé en Corée en qualité d'Ordonnateur de la Marine, lorsque le Roi y envoya des Troupes sous le commandement du Marquis de Chauvelin: il y a servi jusqu'à la soumission des Rebelles, & est revenu après la prise de Corté, par M. le Comte de Vaux. Il a été depuis fait Chevalier de Saint-Louis, & nommé Ordonnateur au Département de Lorient, & le 9 Novembre 1776, Intendant de la Marine en Provence & en Languedoc, au Département de Toulon. Il a épousé, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thérèse de Carrérot*, fille de *Pierre-André*, Conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, & de *Marie-Josèphe Cheron*. Ils eurent :

1. JACQUES-MARIE-ANDRÉ PRÉVOST DE LA CROIX, né le 28 Janvier 1749, Enseigne d'Infanterie dans les Troupes des Colonies le 1<sup>er</sup> Avril 1760, d'où il a passé au Régiment de Champagne, où il est Officier-Major;
2. LOUIS-ANNE, dit le *Chevalier PRÉVOST DE LANGRISTIN*, né le 4 Mai 1750, d'abord Officier dans les Troupes des Colonies, aujourd'hui Commissaire de la Marine;
3. CHARLES-AUGUSTE, dit le *Chevalier de la Croix*, né le 19 Avril 1751, Enseigne des Vaisseaux du Roi & du Port à Rochefort;
4. ANTOINETTE-JOSÈPHE, née le 24 Octobre 1747;
5. MARGUERITE-JOSÈPHE-ADÉLAÏDE, née le 19 Mars 1752, Dame de Chœur à l'Abbaye Royale des Bernardines du Pont-aux-Dames;
6. Et RENÉE-VICTOIRE, née le 30 Décembre 1753, mariée à N.... *Archin*, Commissaire de la Marine.

#### PREMIER RAMEAU.

III. PHILIPPE-FRANÇOIS-PAUL PRÉVOST DE LA CROIX, Ecuier, né le 12 Mars 1721 (second fils de PHILIPPE, & de *Marie-Gabrielle-Elisabeth Leflobec*), Chevalier de Saint-Louis & Capitaine des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, a épousé, 1<sup>o</sup> le 13 Septembre 1747, au Brésil, *Jeanne-Marie-Félicité de Nageon de Leflang*, fille d'*André*, Ecuier, Capitaine au Régiment de Médoc, Infanterie, & de *Marie-Marguerite Belhost de la Vieuville*; & 2<sup>o</sup> le 2 Octobre 1768, *Guyonne-Éléonore-Françoise de Fremont*. Du premier lit il a :

1. FRANÇOIS PRÉVOST DE LA CROIX, Ecuier, né à Brest le 17 Octobre 1748, Enseigne des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, ensuite Officier au Régiment de l'Isle-de-France;

2. LOUIS-GILLES, Ecuyer, né vers le 15 Octobre 1762 ;
  3. DENIS-ROBERT PRÉVOST DE SAINTE-MARIE, Ecuyer, né le 5 Avril 1764 ;
  4. PERRINE-DENISE-VINCENTE, née à Lorient le 4 Juin 1753, Religieuse Carmélite de Nazareth à Vannes ;
  5. CATHERINE-FRANÇOISE, née à Lorient le 7 Juillet 1756.
- Et du second lit est issu
6. DENIS-JACQUES-PHILIPPE PRÉVOST DE MONTREUIL, Ecuyer, né le 11 Septembre 1769.

### SECOND RAMEAU.

III. DENIS-PIERRE PRÉVOST, Ecuyer, Sieur de Pressigny (troisième fils de PHILIPPE, & de Marie-Gabrielle-Elisabeth Lestobec), né vers l'an 1725, fut mis, ainfi que tous ses frères & sœurs, sous la tutelle de leur père, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730, lequel, après acceptation & ferment accoutumé, fit ses protestations, pour que ladite acceptation ne pût lui nuire ni préjudicier à la garde-noble de sesdits enfants. DENIS-PIERRE sert dans la Marine & remplit la place de Commissaire aux Clafes à Quimper. Il a époufé, le 15 Septembre 1750, Marie-Françoise Milbéau de Kerfily, fille de noble homme Bernard-Joseph Milbéau de Rubien & de Françoise-Gabrielle Piriou. Il a, entr'autres enfants :

1. JEAN-RENÉ-MARIE PRÉVOST DE PRESSIGNY, Ecuyer, né & baptifé à Brest le 6 Août 1757 ;
2. CLAIR-JACQUES-FRANÇOIS-MARIE PRÉVOST DU PLESSIS, né le 19 Juillet 1760 ;
3. GOULVEN-MARIE PRÉVOST DU MESGUEN, né le 1<sup>er</sup> Avril 1763 ;
4. RENÉE-MARIE-JOSÉPHE, née le 25 Février 1759 ;
5. Et MARIE-JACQUETTE-ELISABETH, née le 28 Novembre 1761.

Les armes : tiercé, au 1 d'azur, au croifant d'argent ; au 2 d'or, à trois étoiles d'azur ; & au trois de fable, à la firène d'argent, conformément à la Généalogie imprimée dans l'Armor. génér. de France, reg. V, part. II. Cet écu timbré d'un casque de face, orné de fcs Lambrequins, d'or, d'azur, d'argent & de fable. Devife : MAGIS AC MAGIS.

PRÉVOST DE L'ETORIÈRE, Famille de laquelle étoit LOUIS-ARMAND PRÉVOST, connu fous le nom du beau l'etorière, Colonel aux Gardes Françaises.

PREVOST DU FAY, en Normandie, Election de Bernay ; Famille qui porte pour armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux trèfles, & en pointe d'un lionceau, le tout du même.

PRÉVOST DE LA MOISSONNIÈRE (LE), en Normandie, Election d'Argentan ; Famille dont les armes font : d'azur, au lion d'argent, tenant une hallebarde du même.

PRÉVOST DE SAINT-CYR, Famille noble, établie à Paris.

I. JEAN PRÉVOST, Seigneur de Saint-Cyr & de Villabry, Conseiller en la Cour des Aides, époufa Madeleine de Refuge, fille de François, Seigneur de Précy & de Courcelles, Avocat Général, & de Jeanne Allegrain. Il en eut, pour second fils,

II. JACQUES PRÉVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Villabry & Villevery, baptifé le 12 Septembre 1561, Conseiller au Grand Conseil, reçu le 17 Mars 1587, puis Maître des Requêtes le 20 Novembre 1599, honoraire le 14 Décembre 1619, qui époufa, 1<sup>o</sup> Jeanne Amelot, fille de Jean, Préfident aux Enquêtes, & de Marie de Saint-Germain : il n'en eut point d'enfants ; & 2<sup>o</sup> Antoinette Camus, fille de Geoffroy Camus de Pontcarré, Conseiller d'Etat, & de Jeanne Sanguin. De cette seconde vinrent :

1. BERNARD, qui fuit ;
2. JACQUES, Sieur de la Roche, Lieutenant aux Gardes ;
3. HENRI, Chevalier de Malte ;
4. JEANNE, mariée à Ambroife de Fontenailles, Seigneur d'Ivry, Enfeigne des Gardes du Corps ;
5. Et MARIE, qui époufa, le 24 Juin 1636, Charles, dit le Comte de Montesson, Seigneur de la Roche-Pichemer, dont postérité. Voy. MONTESSON (DE).

III. BERNARD PRÉVOST, Seigneur de Saint-Cyr, reçu Conseiller au Grand Conseil le 15 Janvier 1631, honoraire le 7 Février 1657, époufa 1<sup>o</sup> Marie de Moucy, morte en 1664, fille de Claude, Auditeur des Comptes, & de Marie Savart ; 2<sup>o</sup> Elisabeth Hatton, morte en 1675 ; & 3<sup>o</sup> Charlotte de Huguenat, fille de Denis, Seigneur de Millière, & de Jacqueline le Grand. Du premier lit vint

1. CHARLES-JOSEPH, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, qui époufa, en 1671, Antoine de Rigné, Ecuyer, Seigneur de la Guérisnière, Conseiller au Grand Conseil.

Et du second lit vint

3. BERNARD, Capitaine de Dragons dans Senneterre.

IV. CHARLES-JOSEPH PRÉVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Châtelet le 27 Mars 1676, mourut en 1700. Il avoit épousé *Marie de Croifilles*, morte le 13 Mars 1724, fille de *Simon*, Seigneur de *Croifilles*, près de Blois, & de *Catherine de Perrochel*. Il en eut

V. NICOLAS - CHARLES - CLAUDE PRÉVOST, Seigneur de Saint - Cyr, né le 27 Octobre 1697, Conseiller au Parlement le 1<sup>er</sup> Juillet 1720, puis Maître des Requêtes en Mars 1723, qui a épousé *Marie-Anne Ruau du Tronchet*, fille de *Charles*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Fermier Général, & de *Marie Lépineau*. De ce mariage est issu

VI. CHARLES-LOUIS PRÉVOST, Seigneur de Saint-Cyr, Colonel du Régiment d'Angoumois en 1748, qui a épousé *Marie-Marguerite Orceau de Passy*, fille de *Jean-Baptiste*, & de *Marie-Marguerite le Maignan*. Nous ignorons s'il a postérité, faute de Mémoire.

Les armes : *d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette d'épéron de gueules, & en pointe d'une aiglette éployée de sable.*

PRÉVOST (LE). Voyez PROVOST, &c.

PREY (DU), Ecuyers, Seigneurs de *Saint-Vigor*, Election de Falaise; Famille qui porte pour armes : *de sinople, au palmier arraché d'or, accolé de 8 trefles du même, 2 au bas du fût de l'arbre, & 6 rangés en pals.*

PREZ (DES), ancienne Maison du Quercy, éteinte, qui a donné un Cardinal-Archevêque d'Aix & plusieurs Evêques, & dont on trouve la *Généalogie* dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 185 & suiv. Le premier dont il y soit fait mention est

RAYMOND, Seigneur DES PREZ, qui vivoit en 1286, & eut pour fils

RAYMOND DES PREZ, 1<sup>er</sup> du nom, qui a continué la filiation. Il a eu, entr'autres enfants,

1. PIERRE, Docteur en Droit Civil, puis Cardinal du titre de *S<sup>te</sup> Pudencienne* & ensuite de *Prenefte*, qui fut d'abord Evêque de Riez en 1318, ensuite Archevêque d'Aix en 1319, créé Cardinal en Décembre 1320, Evêque de Palestrina & Vice-Chancelier de l'Eglise

Romaine. Il se trouva aux élections des Papes BENOÎT XII & CLÉMENT VI : ce dernier l'envoya Légat en France en 1342, pour moyenner la paix entre les Rois de France & d'Angleterre; fut aussi présent, en 1346, au serment que l'Empereur CHARLES IV fit à son éléction de garder les droits de l'Eglise, & assista, en 1352, à l'élection du Pape INNOCENT VI. Il mourut de la peste, à Avignon, le 16 Mai 1361;

2. JEAN, Evêque de Castres en 1338: quelques-uns le disent neveu, & d'autres, frère du Cardinal;

3. Et RAYMOND, Evêque de Clermont en 1337, mort le 1<sup>er</sup> Avril 1340.

Cette Maison a fourni neuf degrés & a fini à ANTOINE DES PREZ, Seigneur de Montpezat, &c., qui mourut, du vivant de son père, au retour du voyage d'Italie, où il avoit accompagné le Roi CHARLES VIII. Il eut de N..., Dame de la *Cortade*, son épouse,

1. PIERRE DES PREZ, Seigneur de Montpezat, qui fit son testament le 26 Juillet 1505, par lequel il institua son frère héritier, à condition de rendre fa succession au fils aîné de sa sœur, & mourut sans enfants de *Jeanne de Lusfeh*;

2. JEAN, Doyen de Montpezat, Abbé de la Garde en 1509, Evêque de Montauban en 1519, qui fonda une Eglise Collégiale au Diocèse de Cahors en 1520, & donna les biens de sa Maison à *Antoine de Lettes*, son neveu, ci-après, & mourut en 1539;

3. BLANCHE, qui épousa *Antoine de Lettes*, Seigneur de Puechlicon, rapporté ci-après, & dont les descendants prirent le surnom de *des Prez*;

4. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Robert Cormier*, Seigneur de Cramet.

Maison DE LETTES, qui a pris le surnom de DES PREZ.

Elle remonte, dans ladite *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, à NICOLAS DE LETTES, Chevalier, Seigneur de Capendu, Paraza, &c., qui fut Grand Maître des Eaux & Forêts du Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, auprès duquel il fut en grand crédit; & en cette qualité de Capitaine & Châtelain du Pont de Saintes, il servit es-années 1352 & 1353, aux guerres de Gascogne avec 3 Ecuyers & 3 Sergents. Son sceau est dans une quittance du 13 Août 1355, en une *bande chargée de 3 étoiles*, avec un *chef chargé d'un écusson*, sur lequel il paroît comme *une croix ancrée*. Il eut pour petit-fils

ANTOINE DE LETTES, Seigneur de Puechlicon, qui épousa *Blanche des Prez*, rapportés l'un & l'autre ci-dessus. Ils eurent, entr'autres enfants,

ANTOINE DE LETTES, dit DES PREZ, Seigneur de Montpezat, auquel son oncle, PIERRE DES PREZ, ci-dessus, donna tous les biens de sa Maison. Il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, & un de ses Valets Tranchants en 1516, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1520, Gouverneur & Lieutenant Général en Languedoc; se fit connoître à la bataille de Pavie, où il demeura prisonnier en 1524. Le Roi, qui paya sa rançon, se servit de lui pour donner de ses nouvelles à Madame la Régente & lui faire entendre ses ordres secrets; il le dépêcha aussi plusieurs fois vers l'Empereur; le fit Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances en 1525; fut créé Maître Particulier des Eaux & Forêts de Poitou le 8 Janvier 1527; servit depuis au siège de Naples en 1528; fut pourvu de la Capitainerie de Montluçon, en Bourbonnais, la même année, & fut envoyé en Ambassade en Angleterre; il défendit, avec sa Compagnie de Gendarmes, la Ville de Fossano, contre les forces Impériales en 1536; forma l'entreprise du siège de Perpignan en 1541, qui n'eut pas le succès qu'il avoit espéré; fut établi Gouverneur du Languedoc à la place du Connétable de Montmorency en 1542, & fut honoré du bâton de Maréchal de France le 13 Mars 1543, à la place & après la mort du Maréchal d'Aubigny, de la Maison de Stuart, & ne jouit pas longtemps de cette dignité étant mort le 26 Juin 1544. Il eut, entr'autres enfants, de *Lyette*, Dame *du Fou*, son épouse,

1. MELCHIOR, qui suit;
2. Et JACQUES, Abbé de Lieu-Dieu, de Noailé & de l'Etoile, Evêque de Montauban, qui fut tué, près de Cauffade, le 25 Janvier 1589.

MELCHIOR DES PREZ, Seigneur de Montpezat, Maître des Eaux & Forêts & Sénéchal du Poitou, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant en Guyenne, est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 Lances du Duc de Guise*, dans une quittance du 6 Août 1559. Il eut d'*Henriette de Savoie*, Marquise de Villars, son épouse, quatre garçons & quatre filles, entr'autres :

1. EMMANUEL-PHILBERT DES PREZ, Marquis

de Villars, qui fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1618, sans avoir été reçu; fut blessé au siège de Montauban le 2 Septembre 1621, & mourut, peu de jours après, sans laisser de postérité;

2. Et HENRI DES PREZ, nommé à l'Evêché de Montauban qu'il quitta; il devint Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Mur-et & de Grenade; fut aussi nommé Chevalier des Ordres du Roi; fit ses preuves en 1618, devant les Marquis de Trainel & de Palaifeau, Commandeurs des Ordres du Roi, Commissaires députés, & mourut le 14 Août 1619, sans avoir été reçu, & sans enfants.

Les armes de la Maison DES PREZ sont : *d'or, à 3 bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or. Voyez LETTES DE MONTPEZAT.*

PREZ (DES), en Champagne : *d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion issant de gueules.*

¶ PREZ (DES), Famille noble, dont le chef de la branche aînée est

CHARLES DES PREZ, XV<sup>e</sup> du nom, Marquis des Prez, Seigneur de Roche, Chevigny, Vesvre & autres lieux, &c., qui fut d'abord Page du Roi à la Grande Ecurie en 1756, ensuite Cornette au Régiment Royal-Lorraine, Cavalerie, où il a fait, en cette qualité, partie de la dernière guerre, à la paix de 1762; il fut fait Sous-Aide-Major au même Régiment; a quitté le service immédiatement après la réforme de 1776, faite par M. le Comte de Saint-Germain, alors Ministre de la Guerre, & n'est point marié. Il a pour frère

GABRIEL DES PREZ DE ROCHE, Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Cathédrale de Nevers.

#### BRANCHE

de DES PREZ DE BEAUREGARD, cadette de la précédente.

GUILAUME-JOSEPH, Marquis DES PREZ DE BEAUREGARD, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Pensionnaire du Roi, retiré avec rang de Major, après 24 ans de service, en 1780, n'est point marié, ainsi que son cousin,

VICTOIRE-ARMAND DES PREZ, Chevalier de *Beauregard*, qui est au service depuis 1760, & est actuellement Capitaine à la suite du Régiment de la Rochefoucauld, Dragons.



La Maison DES PREZ, dont l'origine se perd dans l'antiquité, est connue en Nivernais depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, comme il appert d'après les Registres de la Chambre des Comptes de Nevers, où l'on voit un Fief de son nom (regardé au nombre des plus anciens de cette Province, qu'a possédé cette Maison. Le Père Anselme, dans son *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, rapporte à la *Généalogie* de la Maison DES PREZ DE MONTPEZAT, en Quercy, GUILLAUME DES PREZ, Echanfon du Roi CHARLES VI, qui est de celle-ci, & dont la filiation, non interrompue, remonte à ODET DES PREZ, Ecuier, Seigneur dudit lieu, Loudun, l'Ecluse, &c., dont il a rendu foi & hommage au mois de Juillet 1332. On compte au nombre de ceux de cette Maison, qui a formé quatre branches, un Chevalier de l'Ordre institué par le Roi JEAN, en 1360; un Echanfon du Roi CHARLES VI; un Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied sous les Rois HENRI IV & LOUIS XIII; un Commandant de l'arrière-ban des années 1690 & 1692, & quantité d'Officiers, soit de Cavalerie, Dragons & Infanterie, &c.

Les alliances directes de cette Maison sont, en 1595, avec celle de *Clèves*, des anciens Ducs de *Nevers*; celle de la *Grange d'Arquian*, en 1628, dont il y a eu un Maréchal de France; celle de *Gouffier*, en 1440, aussi illustrée; celle de *Maumigny* en 1638; celle de *Chéry*, dont il y a un Evêque de Nevers, & celle d'*Orléans*, Seigneur de *Crécy*, &c.

#### *Anecdotes Historiques.*

GUILLAUME DES PREZ, Ecuier, Seigneur de Loudun, la Mothe, Latigny, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, suivit le Roi à la conquête des Royaumes de Naples & de Sicile, qui, en récompense de ses signalés services, le gratifia, par Lettres en forme de Charte, du 6 Avril 1494, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Marquisats de *Montagnana* & *Limozan*, situés dans le Comté de Molise, près de Naples, confisqués sur GIRARD d'ARAGON, de la Maison souveraine de ce nom, pour en transmettre la propriété & le titre, à perpétuité, à tous ceux de ce nom & famille, nés ou à naître, en légitime mariage, seul avantage qu'il ait pu conserver, puisque, par la révolution arrivée peu de temps après

la soumission du Royaume de Naples, ledit GUILLAUME fut obligé d'abandonner les Terres dont le Roi lui avoit fait don, & à été du nombre des Français restés dans ce Royaume, qui furent assez heureux pour échapper aux excès de fureur & de vengeance des Napolitains. Il revint en Nivernais avec son titre de donation, & peu de fortune, ayant engagé les Terres qu'il y possédoit avant son départ pour se soutenir pendant la guerre.

Les armes de cette Maison, telles qu'on les voit encore peintes sur les vitraux de la Chapelle, fondée par les Seigneurs de cette Maison, en l'Eglise de Saint-Martin de Nevers, sont : *trois coquilles d'or en champ d'azur, 2 & 1, & deux chevrons brisés, d'argent.*

PREZ DE LA BOURDONNAYE (DES), en Bretagne, Ressort de Ploërmel : Famille très-ancienne & distinguée, du temps des Ducs de Bretagne, non-seulement par les grandes alliances qu'elle a contractées, mais encore par des *Écuycrs* & des *Chevaliers*, ès-années 1371 & 1386; des Capitaines & des Gentilshommes de la Maison de la Reine en 1489. Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation du Parlement de Bretagne, le 16 Avril 1669, au rapport de M. de Lopric, en faveur de JEAN DES PREZ, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bourdonnaye, mentionné ci-après, elle a été reconnue *noble d'extraction de temps immémorial*. — Des monuments & des titres incontestables prouvent invinciblement que les DES PREZ ont cet avantage, *commun seulement aux meilleures Maisons, que leurs prédécesseurs ont porté, de toute antiquité, le même nom de DES PREZ, dans la personne aussi bien que dans la Terre; car ils tirent leur origine de la Maison seigneuriale DES PREZ, décorée de Fiefs, Dîmes, Rôles, Moulins, Chapelle, Fuye cernée de grandes douves, & Pont-levis, Bois de décoration, Droit de fondation, Bancs, Ceinture & Lisère en l'Eglise Paroissiale de Bohal, qui sont les marques & les preuves de la plus insigne noblesse d'une Maison*: c'est ce qui est rapporté dans l'Arrêt ci-dessus cité. — Les premiers connus de ce nom en Bretagne sont : GUILLAUME DES PREZ, & OLIVIER, qui suit, frères; l'un comparut, en qualité de *Bachelier*, aux Montres & Revues des Gentilshommes de la Province, le 5 Septembre 1386 : on fait que pour parvenir à cette

qualité, qui signifioit *Chevalier réel*, il falloit être noble & posséder un Fief de *Chevalerie*.

I. OLIVIER DES PREZ, depuis lequel la filiation est suivie, comparut, avec GUILLAUME, son frère, la même année 1386, en qualité d'*Ecuyer*, auxdites Montres & Revues des Gentilshommes, tenues sous le Connétable de Clifson. Il fut père de

II. JEAN DES PREZ, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu des *Prez*, qui épousa *Jeanne de Rohan*, & en eut :

PIERRE, qui suit;

Et JEANNETTE, qui fut mère d'*Olivier* & de *Robine des Déserts*, qui épousa *Jean Rio*: ils sont mentionnés dans une transaction du 2 Décembre 1480.

III. PIERRE, ou PERROT DES PREZ, Chevalier, Seigneur dudit lieu, s'allia à *Jeanne Crefolles*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit;

2. FRANÇOIS, lequel comparut, comme Archer, en *brigandine, salade, épée, dague & gorgerette*, pour JEAN DES PREZ, son aîné, ainsi qu'il conste par le Livre des Montres des Nobles, Gentilshommes & tenants Fiefs nobles de l'Evêché de Vannes, tenues par les Commisaires députés les 11 Janvier 1479, 7 Juin 1480 & 6 Septembre 1481. Il transigea avec JEAN DES PREZ, III<sup>e</sup> du nom, son neveu, sur les acquêts de la communauté de ses père & mère, par acte du 29 Août 1499, & s'obligea de tenir de son neveu les choses qu'il lui bailla en partage, en juveigneurie d'aîné. Il eut une fille unique, nommée

HÉLÈNE, qui épousa, en 1538, *Gilles de Keryéno*, Seigneur de la Grais.

3. Et GUILLEMETTE, veuve de *Jean le Charpentier*, comme il appert d'un acte de partage fait par JEAN DES PREZ, son neveu, le 14 Septembre 1497.

IV. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur DES PREZ, rendit aveu, le 10 Octobre 1475, à noble & puissante Dame Marie du Po, tant en son nom que comme tutrice & garde de haut & puissant Jean de Malefroit, Seigneur de Beaumont & autres lieux, son fils. Il épousa *Perrine de la Rivière*, issue des anciens Comtes de *Cornouailles*, Maison, dont descendant, en ligne masculine, le Comte de *la Rivière*, ci-devant Commandant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi. De ce mariage fortirent :

JEAN, qui suit;

Et OLIVE, mariée à *Pierre Olivier*, Seigneur de la Ville-Pierre, lequel partagea noblement, par acte du 3 Février 1520, tant en son nom qu'en celui de son épouse, avec THÉBAUD, Seigneur DES PREZ, neveu de sa femme, la succession de défunts JEAN DES PREZ, II<sup>e</sup> du nom, & *Perrine de la Rivière*, père & mère de ladite OLIVE DES PREZ.

V. JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur DES PREZ, épousa noble *Jfabeau Guillard*, de la Maison noble de *la Villedel*, dont :

THÉBAUD, qui suit;

Et OLIVIER, auteur de la branche des Seigneurs *du Portal*, &c., rapportée ci-après.

VI. THÉBAUD, Chevalier, Seigneur DES PREZ, vivoit le 26 Avril 1530, ce qui conste par une quittance de 60 sols, à laquelle il étoit imposé comme les autres Nobles, pour l'aide accordée au Roi & Duc sur les nobles de la Sénéchaussée de Ploërmel, qui étoit pour le recouvrement de FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Il eut de sa femme, qui n'est pas nommée,

1. CHARLES, Ecuyer, pour lequel *Jfabeau Guillard*, sa grand'mère, comme tutrice, rendit aveu à la Seigneurie de Sérent, des héritages alors échus de la succession de THÉBAUD & JEAN DES PREZ, ses père & aïeul. Ledit CHARLES mourut jeune & sans alliance;

2. Et ANNE, mariée à *Jean Briffon*, Ecuyer, Sieur du Po, suivant une transaction en forme de partage : ils vivoient encore le 15 Février 1558. D'elle descend *Gillonne de St.-Pern*, qui a porté la Terre & les Fiefs DES PREZ à son mari *Gillaume de la Rue*, Ecuyer, Sieur de Veaugerard.

#### BRANCHE

des Seigneurs DU PORTAL, de LA BOURDONNAYE, &c.

VI. OLIVIER DES PREZ, Chevalier, Seigneur de Kerguen & du Portal (fils puîné de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & d'*Jfabeau Guillard*), fut institué tuteur de CHARLES & d'ANNE DES PREZ, ses neveu & nièce, après le décès de ladite Dame *Guillard*, leur aïeule, comme il appert d'une transaction passée, le 27 Mai 1554, entre *Jean Briffon*, Ecuyer, Sieur du Po, ANNE DES PREZ, son épouse, & OLIVIER, son oncle. Le 24 Septembre 1541, au nom & comme tuteur & garde dudit CHARLES DES PREZ, fils aîné & héritier principal & noble de feu THÉBAUD, il fournit une déclaration aux Commissaires ordonnés par le Roi & M. le Dauphin, Duc de Bretagne, son fils, d'être sujets aux

armes lors du ban & arrière-ban de l'Evêché de Vannes, comme les autres Nobles du Duché de Bretagne. Il épousa, par contrat du 24 Juillet 1563, *Françoise Aubin*, d'une ancienne Noblesse de la Province, fille aînée & héritière de feu noble homme *Jean Aubin*, Seigneur de Gaincur & de Grosbois, & de *Bertranne Rio*; & feur de *Pierre Aubin*, Ecuyer, Seigneur de Grosbois, qui la partagea par acte du 10 Janvier 1589. OLIVIER eut de son mariage :

1. CLAUDE, Seigneur du Portal, lequel plaidoit avec sa mère, alors veuve, suivant un Arrêt de la Cour, rendu, le 15 Juin 1601, entr'elle & lui : il mourut jeune & fans alliance ;
2. GILLES, Seigneur du Portal & du Verger, qui obtint Sentence, en la Juridiction de Malefroit, le 14 Janvier 1616, comme héritier bénéficiaire de feu CLAUDE DES PREZ, son frère, à l'encontre du général des prétendants droits & intérêts en la succession dudit défunt Seigneur du Portal. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1612, *Jeanne de Poligné*, Dame du Gouray, de la Juhannière, la Châtaigneraye, &c.;
3. YVES, qui suit ;
4. & 5. LOUISE & BERTRANNE.

VII. YVES DES PREZ, Seigneur de la Bourdonnaye, étoit marié, le 20 Décembre 1602, à *Jeanne Mauvy* (d'une ancienne Famille, maintenue d'abord lors de la Réformation de 1427, & ensuite à celle du 18 Février 1669), fille mineure de *Jean Mauvy*, Ecuyer, Seigneur de la Feillée, & de *Bertranne Treluyer*. Il ne vivoit plus en 1638, & avoit eu pour enfants :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de la *Morlais*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et BERTRANNE, Dame de la Feillée, qui s'est mariée, par contrat du 23 Juillet 1653, à *François Trégoüel*, Ecuyer, Seigneur de Labaye, la Huvelaye, &c.

VIII. JEAN DES PREZ, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Bourdonnaye & du Portal, baptisé en l'Eglise de Baulon le 13 Novembre 1606, fut déclaré, comme nous l'avons dit au commencement de cette Généalogie, noble d'extrañion de tout temps immémorial, par Arrêt du Parlement de Bretagne du 16 Avril 1669. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juillet 1651, *Mathurine Alix*, Dame de la Guillonnière, veuve de *Gabriel Bernard*, Ecuyer,

Seigneur de Porteric, Conseiller du Roi, Commissaire des Guerres. De ce mariage vint

IX. GILLES DES PREZ, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnaye, &c., baptisé en la paroisse de Bohal le 12 Mai 1652, qui s'est marié à N.... de *Chambelle*, de laquelle il eut

JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Bourdonnaye, &c., Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont le 12 Juin 1714 & Chevalier de Saint-Louis, qui est mort à Perpignan, le 10 Décembre 1719, d'une blessure qu'il reçut au siège de Rosas. (On ignore s'il a été marié ; mais il est certain que cette branche est éteinte.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA MORLAIS,  
LA VILLETUAL, &c.

VIII. GUILLAUME DES PREZ, Chevalier, baptisé le 5 Février 1612 (fils puîné d'YVES DES PREZ & de *Jeanne Mauvy*), a été reconnu frère de JEAN DES PREZ, IV<sup>e</sup> du nom, par une délibération & un certificat de 18 Commissaires nommés par les Etats de Bretagne, pour l'examen de la liste de la Noblesse, en date du 28 Février 1768, ce qui a été confirmé par un Arrêt du Parlement de Rennes, rendu au profit de RENÉ-FRANÇOIS & de LOUIS-FRANÇOIS DES PREZ, mentionnés ci-après, petit-fils dudit GUILLAUME, en date du 2 Juin 1770, par lequel on voit que M. de la Bourdonnaye du Boishullin a donné ses Conclusions, comme Procureur-Syndic des Etats, lesquelles Conclusions ont été jointes à celles du Procureur Général du Roi. GUILLAUME DES PREZ mourut le 28 Janvier 1695. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires de la Juridiction du Bordage, le 30 Octobre 1671, *Renée Herfart*, Dame de la Morlais, issue de la Maison de la *Villemarqué*, fille de *René Herfart* & de *Perrine Dondel*, d'une Famille maintenue dans la noblesse, par Arrêt du Parlement de Bretagne, le 9 Mai 1674 ; *Jean-François Dondel*, qui fut sacré Evêque de Dol le 16 Février 1749, étoit de cette Famille. GUILLAUME DES PREZ eut de son mariage

IX. RENÉ-GUILLAUME DES PREZ, Seigneur de la Morlais, la Villetual, &c., né le 20 Août 1688, qui s'est marié, par contrat du 20 Février 1713, passé devant *Chemin & Berthelot*, Notaires, à *Gillonne Simon*, cousine de *Pierre Fournier de Boifauvoyer*, mort

Maître d'Hôtel de la Reine. Il a été déchargé de la taxe des francs-siefs, par Ordonnance de M. de Pontcarré de Viarmes, Intendant de Bretagne, en date du 21 Mai 1746. De son mariage il a eu :

1. GUILLAUME-FRANÇOIS DES PREZ DE LA BOURDONNAYE, Chevalier, Seigneur de la Morlays & autres lieux, qui a épousé, en 17.., Dame N.... de Guillemot, de la Maison de *Kergoff*, veuve de haut & puissant N.... de *Stapleton*, de la plus haute Noblesse d'Allemagne ; il n'est point resté d'enfants de ce mariage ;
2. RENÉ-FRANÇOIS, qui suit ;
3. LOUIS-FRANÇOIS, baptisé le 25 Février 1719, ci-devant Gouverneur des Enfants de Prusse, & qui s'est marié à N.... *Rollot*, fille de N.... *Rollot de Saint-Gervais*, Caissier de la Compagnie des Indes, & de laquelle sont issus deux garçons & quatre filles ;
4. Et PIERRE, Seigneur de la Villetual, ci-devant Gardé du Roi, marié, en 17.., à N.... *Menard*, dont des enfants.

X. RENÉ-FRANÇOIS DES PREZ DE LA BOURDONNAYE, Seigneur de la Morlays & de Lannay, baptisé le 23 Septembre 1716, a obtenu, en sa faveur, l'Arrêt de jonction avec JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, son bifaïeul, en date du 2 Juin 1770, & a épousé, le 23 Avril 1743, *Anne-Renée Eon*, Dame de Clairefontaine, fille de *Jean Eon de Corcé* & de *Marie-Louise Moreau de Keravel*, tante de la Dame de *Forfanç* & de *Saint-Pern*, d'une Maison ancienne & alliée à celle de *Lorraine-Armaignac*. De ce mariage sont issus :

JEAN-FRANÇOIS DES PREZ DE LA BOURDONNAYE, né le 27 Février 1744, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Chartres ;  
Et GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit.

XI. GUILLAUME-FRANÇOIS DES PREZ DE LA BOURDONNAYE, Chevalier, né le 13 Mai 1745, a été reçu Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie le 16 Mars 1774, & avoit épousé, le 14 Novembre 1768, *Catherine de la Ville*, fille de *Pierre*, Officier de Milice, demeurant aux Isles de l'Amérique, & de Dame *Madeleine Guibert*. De ce mariage il n'y a pas encore d'enfants.

Les armes : *d'argent, à 8 losanges de gueules, accolés 4 à 4, & rangés en 2 fasces ; au croissant de sable en abyme*. Elles sont de tout temps en l'Eglise Paroissiale de Bohal. — (*Généalogie* dressée sur un Extrait des Registres de la Chambre établie par le

Roi, pour la Réformation de la Noblesse du Pays & Duché de Bretagne, & sur un Extrait des Registres du Parlement de Rennes, le tout en bonne forme.)

\* PRIE, Maison qui tire son nom de la Terre de *Prie*, en Nivernais, où elle a possédé plusieurs autres grandes Terres, aussi bien que dans le Berry, entr'autres celle de *Buzançois*, une des plus considérables de cette Province, laquelle appartient aujourd'hui à la Maison de *Beauvilliers-Saint-Aignan*. — On trouve la *Généalogie* de la Maison de PRIE dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 109 & suiv. : elle a donné un Cardinal, un Grand Panetier, deux Grands Queux, un Grand Maître des Arbalétriers de France & un Chevalier des Ordres du Roi; des Capitaines de Compagnies d'Ordonnances, & autres Officiers de distinction. Elle tient, par des alliances, la plupart réitérées, aux anciennes Maisons de *Bertrand de Briquebec*, *Chauvigny*, *Sully*, *Craon*, *Parthenay-l'Archevêque*, *Boulogne*, *Châlons*, *Amboise-Chaumont*, *Grailly-Foix*, *Albret-Navarre*; & aux Maisons existantes de la *Tour-d'Auvergne*, de *Rohan-Guéméné*, *Rohan-Soubise*, *Montmorency-Laval*, *Montmorency-Luxembourg*, de la *Trémoille*, *Uzès*, *Beauvilliers*, *Aumont*, *Gefvres*, *Mailly*, *Chabannes*, *Béthune*, *Rochefort d'Aloigny*, *Choiseul*, *Beauvau*, *Alègre*, *Senneterre*, *Sainte-Maure*, de la *Baume-Montrevel*, *Rouxel-Médavi*, & à plusieurs autres des meilleures du Royaume. — La Maison de PRIE est connue, suivant l'Ouvrage ci-dessus, depuis *GEOFFROY*, Sire de PRIE, qui fut présent, en 1178, à une donation faite par la Comtesse de Nevers aux Religieuses de N.-D. de la Fermeté-sur-l'Isxure. Un de ses descendants

I. PHILIPPE DE PRIE, Seigneur de Moulins, en Berry, qualifié *Chevalier Banneret*, étoit, en 1333, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, dignité qui n'étoit alors donnée qu'aux personnes de la plus haute naissance. Il servit le Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans différentes expéditions & épousa *Isabeau de Sainte-Maure*, Dame de Bellefontaine, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Sainte-Maure*, & de *Jeanne de Rancon*. Il laissa, entr'autres enfants,

II. PHILIPPE DE PRIE, dit *le Borgne*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Moulins, Maître d'Hôtel, en 1342, du Duc de Normandie, depuis le

Roi JEAN, qui, en récompense de ses services, le fit Capitaine Souverain & Général au Bailliage de Bourges, & de 50 hommes d'armes d'une de ses Compagnies d'Ordonnances. Son fils aîné,

III. JEAN, VII<sup>e</sup> du nom, qualifié *Sire de PRIE & de Buzançois*, Seigneur de Châteauclos, Gargileffe & Thesmillon, Chevalier Banneret, fut appelé, suivant des *Mémoires* manuscrits, PAON DE PRIE, à cause de sa magnificence. Il se distingua principalement par sa fidélité envers le Roi JEAN, qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, & envers le Dauphin, Régent du Royaume, depuis Roi sous le nom de CHARLES V, & fut un des principaux Barons du Berry, qui prirent les armes pour défendre cette Province contre l'invasion du Prince de Galles. Il eut de *Philippe Courault*, son épouse, entr'autres enfants,

IV. JEAN, VIII<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de PRIE & de Buzançois, Conseiller & Chambellan du Roi, qui épousa *Isabeau de Charnac*, de laquelle il laissa, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui mérita, par ses services, d'être élevé à la dignité de Grand Panetier de France, & s'attira, par sa fidélité envers son Souverain, la haine du Roi d'Angleterre, qui confisqua la Terre de *Prie*, que le Roi CHARLES VII rendit depuis aux héritiers légitimes. JEAN fut tué, en 1427, d'un coup de Vireton, en défendant, contre les Anglais, la grosse Tour de Bourges, dont il étoit Capitaine;
2. Et ANTOINE, qui fut.

V. ANTOINE DE PRIE fut, par son père, forcé, dans sa jeunesse, de se faire Religieux dans l'Abbaye de Déols, & avoit passé depuis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Après la mort, sans enfants, de son frère aîné, il obtint dispense de ses vœux, devint Sire de *Prie & de Buzançois*, Seigneur de Montpoupon, Moulins & Thesmillon; fut Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII & du Dauphin, &, en 1431, Grand Queux de France; prenoit la qualité de *premier Baron de Touraine*; assista au Lit de Justice à Vendôme, pour la décision du procès du Duc d'Alençon, & y fut assis à droite sur la même ligne que le haut banc des Ducs, Comtes & Pairs de France; vendit sa Seigneurie de *Prie* à *Imbert de la Platière*, Seigneur de Bourdillon, & ordonna, par son testament, que 12 Pucelles, vêtues de robes blanches de fin lin, por-

Tome XVI.

teroient chacune, à son enterrement, un flambeau de cire blanche du poids de deux livres. Il avoit épousé *Madeleine d'Amboise*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont, & de *Jeanne de Guenand*. Il en eut, entr'autres enfants:

1. LOUIS, qui fut;
2. RENÉ, Abbé Commandataire de N.-D. de Landais en 1473, de St<sup>e</sup>.-Marie de Levroux en 1474, Grand Archidiacre de Bourges, Protonotaire Apostolique & Doyen de St.-Hilaire de Poitiers en 1489, Evêque de Bayeux le 17 Septembre de ladite année, Abbé de Bourg-Déols en 1502, nommé Cardinal le 4 Janvier 1506 & appelé *le Cardinal de Bayeux*; fut un des membres du Sacré Collège qui tinrent le Concile de Pise contre le Pape JULES II; fut nommé Evêque de Limoges en 1510, Abbé de la Prée-sur-Arnon en 1515, & Abbé de Lyre, où il mourut, le 5 Septembre 1519, & fut enterré en son Abbaye de la Prée;
3. Et AYMAR, auteur de la branche des Marquis de *Toucy*, rapportée ci-après.

VI. LOUIS DE PRIE, Chevalier, Baron de Buzançois, Seigneur de Montpoupon & de Thesmillon, fut Conseiller & Chambellan du Roi & aussi Grand Queux de France, charge, qui, après sa mort, fut supprimée, & l'exercice réuni à celle de Grand Maître de l'Hôtel du Roi; voulut que ses funérailles se fissent comme celles de son père, en doublant cependant le nombre des Pucelles; il portoit, ainsi que lui, l'Ecu écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 tierces-feuilles d'or, qui est de PRIE; & aux 2 & 3 d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée de gueules, qui est de Buzançois. Il avoit épousé *Jeanne de Salazar*, fille de *Jean*, Seigneur de St.-Just & de Marcilly, & de *Marie de la Trémolle*, Dame de St.-Fargeau. De ce mariage ils eurent

VII. EDMOND DE PRIE, Baron de Buzançois, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Beauvau*, fille de *Charles*, Seigneur de Tigny, Passavant, &c., & de *Barbe de Talanges*; & 2<sup>o</sup> en 1504, *Avoie de Chabannes*, Comtesse de Dammarin, fille de *Jean*, & de *Suzanne de Bourbon de Rouffillon*: il n'en eut point d'enfants; mais du premier lit virent:

GABRIEL & RENÉ, morts sans enfants.

BRANCHE  
des Marquis de TOUCY.

VI. AYMAR DE PRIE, 1<sup>er</sup> du nom (troisième

A a



fls d'ANTOINE, & de *Madeleine d'Amboise*, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, la Mothe, Lezillé, Thesmillon, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de 50 Lances de ses Ordonnances & Gouverneur de Pont-St.-Esprit, fut Grand Maître des Arbalétriers de France, charge qui fut supprimée après sa mort, arrivée en 1527. C'est la postérité qui subsiste. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Claudine de Choiseul de Traves*, Dame de Givry; & 2<sup>o</sup> *Claudine de la Baume-Montrevel*. Du premier lit il n'eut que deux filles, l'aînée, nommée,

RENÉE, fut Fille d'honneur de CLAUDE DE FRANCE, fille de LOUIS XII.

Et du second lit vint

EDME, qui suit.

VII. EDME DE PRIE, Chevalier, Seigneur de Montpoupon, Lezillé, Toucy, Thesmillon, la Grange-Fossegitel, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en la Ville d'Auxerre & Pays Auxerrois, Lieutenant Général au Gouvernement de Touraine, Blaisois & Vendômois & Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, par contrat du 12 Septembre 1538, *Charlotte de Rochefort*, fille de *Jean*, Seigneur de Pleuvaut, &c., & d'*Antoinette de Châteauneuf*. Leurs enfants furent:

1. RENÉ, qui suit;
2. EDME, Seigneur de Montpoupon, un des Chambellans du Duc d'Anjou, depuis HENRI III, qui fut marié & n'eut qu'une fille;
3. Un autre garçon, mort en 1581;
4. & 5. Et deux filles, mariées.

VIII. RENÉ DE PRIE, Chevalier, Baron de Toucy, Seigneur de Montpoupon, Lezillé, Thesmillon, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de la Compagnie du Comte de Villars, Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES IX & Gouverneur de Touraine, épousa, le 19 Novembre 1559, *Joffine de Selles*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Beuzeville, & de *Madeleine de Ravenel*. Ils eurent, entr'autres enfants,

IX. AYMAR DE PRIE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Marquis de Toucy, Baron de Montpoupon, Seigneur de Thesmillon, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi & Chevalier de ses Ordres, qui fut Député, par la Noblesse du Bailliage d'Auxerre, aux Etats Généraux, en 1614. C'est en con-

séquence de son mariage du 23 Mars 1593, avec *Louise de Hautemer*, fille & héritière pour moitié de *Guillaume de Hautemer*, Chevalier, Comte de Grancey, Seigneur de Fervacques, Plannes, &c., Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dit le *Maréchal de Fervacques*, que la Maison de PRIE se trouve transplantée en Normandie. Elle lui porta en dot, en 1593, la Seigneurie de *Plannes* avec celle de *Fervacques*. Voyez HAUTEMER. Leur troisième fils,

X. FRANÇOIS DE PRIE, Chevalier, le seul qui ait continué la lignée, eut, du chef de sa mère, la Baronnie de *Plannes*, en Normandie, & épousa, le 13 Septembre 1626, *Marie Brochard*, morte le 23 Août 1651, fille de *Pierre Brochard*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes, & de *Susanne Rat*. Ils eurent, entr'autres enfants,

XI. AYMAR-ANTOINE DE PRIE, Chevalier, Seigneur & Baron de Plannes, Coquainvilliers, du Chefne, Marigny, &c., Maréchal de Bataille des Camps & Armées du Roi, qui mourut, âgé de 84 ans, le 11 Août 1714, & fut inhumé dans le Choeur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice de Plannes, Diocèse de Lisieux. Il avoit épousé, le 5 Mai 1667, *Jacqueline de Serres*, inhumée, le 12 Février 1688, dans l'Eglise de Coquainvilliers, fille de *Jean de Serres*, Seigneur de Coquainvilliers, &c., & de *Cécile de Ruault*. De ce mariage il eut, entr'autres enfants,

LOUIS, qui suit;

Et FRANÇOIS-LÉONOR, rapporté après son aîné.

XII. LOUIS DE PRIE, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron, puis Marquis de Plannes, dit le *Marquis de Prie*, né le 9 Mars 1673, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, son Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne, l'un des Seigneurs attachés à l'éducation de S. M., Gouverneur de Bourbon-Lancy, obtint, par Lettres du mois de Février 1724, l'érection de la Seigneurie de *Plannes*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en est très-proche, en *Marquisat*; fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin suivant, & pourvu, en 1725, de la charge de Lieutenant Général du Bas-Languedoc. Il avoit eu, conjointement avec la Duchesse de la *Ferté*, sa cousine, l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le Roi LOUIS XV, & mourut au Château de Versailles, où il avoit son logement, le 8 Mai 1751. Il avoit

épouſé, 1<sup>o</sup> par contrat du 27 Décembre 1713, *Agnès Berthelot*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Pléneuf, &c., Directeur Général de l'Artillerie de France, & d'*Anne-Rioullet de Douilly de Curſay*. Elle fut Dame du Palais de la Reine en 1725, & mourut le 7 Octobre 1727, au Château de Courbépine, âgée de 29 ans; & 2<sup>o</sup> le 9 Juin 1744, *Anne de Biaudos*, fille de *Jean*, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de Caſteja, &c., Gouverneur de Toul, & de *Marie Midot*. Elle eſt morte ſans enfants. Il a eu du premier lit :

LOUIS, né à Paris le 23 Février 1720, tenu ſur les fonts de baptême par le Roi LOUIS XV & la Duchefſe de Ventadour, au Château des Tuileries, le 3 Juin ſuivant. Il eſt mort en 1730;

Et MARIE-VICTOIRE, née à Turin le 29 Novembre 1717, tenue ſur les fonts de baptême par le Roi de Sardaigne & Madame Royale le 15 Mars 1718, & qui s'eſt mariée, le 21 Décembre 1732, à *Louis-Charles d'Hoſtun*, Duc de Tallard, dit le *Duc d'Hoſtun*, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom. Elle eſt morte le 3 Août 1739, ſans laiſſer d'enfants, ceux qu'elle avoit eus de ſon mari étant morts avant elle. Voy. HOSTUN.

XII. FRANÇOIS-LÉONOR, dit le *Comte de Prie*, Chevalier, Marquis de Plannes & de Courbépine, après ſon frère, Seigneur, Haut Juſticier de la Chauſſée, en Normandie, & de Theſmillon, en Bourgogne, Seigneur & Patron de Coquainvilliers, du Chefne & de Leſſard, en Normandie (ſils puîné d'*Aymar-Antoine*, & de *Jacqueline de Serres*), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ruſſec, fut reçu, en 1723, Chevalier de Juſtice des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem, & mourut dans ſes Terres, en Normandie, le 9 Novembre 1772, dans la 90<sup>e</sup> année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 27 Septembre 1731, *Marie-Madeleine-Geneviève Loquet de Tolleville*, dont

XIII. LOUIS, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, dit le *Comte de Prie*, Marquis de Plannes & Courbépine, Seigneur du Moulin-Chapelle, &c., en Normandie, né le 25 Février 1734, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans la première Compagnie, Gouverneur, depuis le 8 Octobre 1752, des Ville & Château de Bourbon-Lancy, nommé Colonel dans le Corps des Grenadiers de France le 27 Mai 1757, Commandeur & Grand-Croix des Or-

dres de feu l'Electeur de Cologne (Bavière), eſt le dernier de ſon nom, & le ſeul & unique héritier de feu Louis, II<sup>e</sup> du nom, Marquis DE PRIE, ſon oncle, ci-deſſus. Il a épouſé, 1<sup>o</sup> le 24 Novembre 1754, *Louife-Camille-Viâoire de Villette*, morte le 18 Décembre 1758. Elle étoit fille de *Pierre-Charles*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Longueau, Bazicourt, Houdancourt, Sarron, du Portail, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commandeur, Tréſorier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Tréſorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Thérèſe-Charlotte Cordier de Launay*; & 2<sup>o</sup> *Madeleine de Mauville & Ward*, veuve de Lord *Guillaume Schirley*, Gouverneur Général de l'Iſle de Bahama, en Amérique, Colonel d'un Régiment de ſon nom & Lieutenant Général des Armées d'Angleterre. Elle eſt morte à Paris, le 6 Septembre 1774, dans la 41<sup>e</sup> année de ſon âge. Du premier lit eſt iſſue

ANNE-THÉRÈSE-CHARLOTTE, née le 29 Juin 1757.

Les armes de la Maiſon DE PRIE ſont : *de gueules, à 3 tierces-feuilles d'or*. Ancien Cri de guerre : CANT A L'OISEAU. Deviſe : NON DEGENER ORTU.

(Ce que nous venons de rapporter ſur cette Maiſon eſt tiré du *Mercur de France* de Mars 1755 & de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 109 & ſuiv.; voy. auſſi l'*Hiſt. génér. du Berry*, par la Thaumaffière; l'*Hiſt. généalogiq. de la Maiſon de Châteignier*, par André du Chefne; les *Mémoires* de Michel de Marolles, Abbé de Villeloin, &c., &c.)

PRIEUR (L'E), en Normandie, Eleſtion de Falaiſe; Famille dont les armes ſont : *d'azur, à une biſſe d'or, entravée dans une ceſſure de ſable*.

PRIGENT, ou PRÉGENT, en Bretagne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 molettes du même*.

PRINGLES DE VARENGES (DES) : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, poſées dans le ſens de la bande*.

PRIULI, PRIOLI, ou PRIOLO, Famille illuſtre de Veniſe, qui a donné deux Doges à cette République dans le XVI<sup>e</sup> ſiècle : LAURENT PRIULI en fut élu Doge en 1554, & eut pour ſucceſſeur, quatre ans après, JÉRÔME

PRIULI, son frère, mort en 1567. — Louis PRIULI, un de leurs parents, fut, dans le même siècle, intime ami du Cardinal Polus, & son attachement fut si grand, qu'il refusa la Pourpre sacrée qui lui était offerte par le Pape Jules III, ne pouvant se résoudre de quitter un seul moment son cher ami le Cardinal Polus, qui, l'an 1558, lui laissa, en mourant, tous ses biens.

I. ANTOINE PRIULI, neveu des deux Doges, passa fort jeune en France, sous le règne d'Henri II, avec un Ambassadeur de la République, de la Famille de *Loredano*, son oncle maternel. Y étant devenu amoureux de la fille d'un Gentilhomme de Saintonge, qui étoit à Paris, il l'épousa & la mena à Venise. La République & ses parents parlèrent de faire casser ce mariage; mais l'Ambassadeur avoit signé au contrat, & le Sénat de Venise se contenta de prononcer, par un Décret de 1554, qu'ANTOINE & sa postérité seroient exclus de toutes les charges de la République, ce qui l'obligea de revenir, avec ses meilleurs effets, s'établir dans la Province de sa femme, à Saint-Jean-d'Angély. L'aîné de ses enfants,

II. MARC PRIULI, fut père de

III. JULIEN PRIULI, qui se ruina par les dépenses qu'il fit à la guerre, étant premier Officier au Régiment de la Force. Il fut marié quatre fois, & eut de son dernier mariage,

IV. BENJAMIN PRIOLO, 1<sup>er</sup> du nom, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1602, qui servit sous M. de Rohan, dont il fut le confident intime, & fut employé en diverses négociations. Étant venu à Paris, dans le dessein de s'y établir, il suivit le parti du Prince de Condé, dans les mouvements de 1652; fut chargé, en 1667, par M. de Lionne, Ministre d'Etat pour les Affaires Etrangères, d'aller à Venise pour une affaire secrète; mais il mourut d'apoplexie en route, dans la maison Archépiscopale de Lyon, & fut enterré dans la Cathédrale, où l'on mit une épitaphe qu'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il est Auteur d'une *Hist. de France, depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1664*, qu'il dédia au Doge & au Sénat de Venise, qui le récompensèrent, même avant l'impression de l'Ouvrage, par des Lettres Patentes expédiées en 1660, sous le Doge Dominique Contarini, par lesquelles la République le reconnoissoit pour noble Vénitien, & le croit Chevalier de Saint-Marc. Il

avoit épousé, en 1638, *Zabeta de Micheli*, de la Maison de *Micheli* de Lucques & de Venise, qui a donné des Doges, & en eut :

1. BARTHÉLEMY-FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES, qui ne fut point marié : il servit dans les Gardes du Corps, en devint Exempt sur la fin du dernier siècle, & fut fait Chevalier de Saint-Louis;
3. & 4. Deux filles, Religieuses à la Visitation de Montpellier;
5. N.... PRIULI, Religieuse à la Visitation de Chaillot, près de Paris, qui fut choisie, en 1692, par Louis XIV, pour relever Madame de Brinon à Saint-Cyr, & y rétablir la Règle que l'on y suit aujourd'hui. Elle s'acquitta de cette Commission avec tant de succès, qu'elle gagna l'estime & la confiance du Roi, au point que ce Prince prenoit plaisir à conférer avec elle pendant des heures entières, & qu'il voulut l'engager à rester à Saint-Cyr; mais elle lui demanda la permission de retourner à la Visitation de Chaillot, pour suivre la Règle qu'elle avoit embrassée. La Reine d'Angleterre & Madame de Maintenon la comblèrent aussi de bontés : la Famille conserve plusieurs de leurs Lettres en original;
6. & 7. N.... PRIULI, qui est entrée chez la Maréchale de Noailles; & N.... PRIULI, qui est entrée chez la Maréchale d'Humières : elles y restèrent, jusqu'à leur mort, en qualité de *Demoiselles de Compagnie*.

V. BARTHÉLEMY-FRANÇOIS PRIOLO servit dans les Gendarmes de la Garde, dont le Maréchal d'Albret étoit alors Capitaine-Lieutenant. Il en fut tiré par M. Colbert, qui lui donna la Direction des Fermes de Châlons, pour le mettre à portée de soutenir sa Famille. Il s'est marié en Champagne, & est mort en 1709, à Abbeville, laissant :

1. RENÉ, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens;
2. Et BENJAMIN, qui suit.

VI. BENJAMIN PRIOLO, II<sup>e</sup> du nom, a succédé à son père dans la charge de Directeur, qu'il a conservée jusqu'en 1748, qu'il s'en est démis en faveur de son fils, & est mort en 1755, laissant :

- BENJAMIN, qui suit;
- Et trois filles : l'une est Carmélite à Moulins; & les deux autres ne sont pas mariées.

VII. BENJAMIN PRIOLO, III<sup>e</sup> du nom, Directeur des Fermes de Moulins, en Bourbonnais, après son père, a épousé, vers 1757, une fille de M. *Senix*, dont

Un fils, qui fut tenu fur les fonts de baptême

par S. A. S. M. le Prince de Condé, qui a bien voulu en être le parrain, en confirmation de l'ancien attachement de cette Famille à son illustre Maison.

Cette Famille fut naturalisée Française sous CHARLES IX, & embrassa entièrement le Calvinisme sous HENRI IV : elle a même eu quelques Ministres de la R. P. R. ; mais le célèbre BENJAMIN PRIOLO, 1<sup>er</sup> du nom, mentionné ci-devant, consacra souvent à Lyon avec le Cardinal François Barberin, qui le convainquit si bien de la fausseté de sa Religion, que lui, sa femme, ses enfants & ses domestiques l'abjurèrent, & reçurent la Communion des mains de cette Eminence. (Voy. Moréri, Edit. de 1759, d'où nous avons extrait cet *Abrégé généalog.*)

PRIVAT, en Provence : Famille qui fut maintenue dans sa noblesse le 13 Juillet 1667.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de 4 givres ou serpents de sable, tortillés, posés en pal & adossés.*

\* PROISY, Noblesse, une des plus anciennes de la Picardie, qui a possédé, pendant plus de 500 ans, au Diocèse de Laon, près de la Ville de Guise, la Terre de *Proisy*, dont elle tire son nom : elle est fortie de cette Famille par la branche de *la Bove*, tombée en quenouille dans la personne de FRANÇOISE DE PROISY, héritière, qui en porta les biens à Denis d'Aubourg, son mari, Marquis de Villebray, comme on le verra ci-après. — Outre la branche de *la Bove*, elle a formé encore celle de *Marfontaine* & de *Neuville*, & celles de *Mauregny* & d'*Eppes*. Les trois dernières branches ont fait leurs preuves en 1670, pardevant M. de Machault, Intendant de Soissons, ainsi qu'il est constaté par l'inventaire de leurs titres, vérifié & signé par le Juge d'armes de France en 1764, dans lequel elles ont la qualité de *Chevalier*, sur chaque degré, depuis plusieurs siècles : ces preuves ont encore été renouvelées, en 1773, par M. d'Hozier, lors de l'entrée d'une Demoiselle de Proisy à Saint-Cyr ; & celles du fils du Baron d'*Eppes* ont aussi été faites devant M. de Gevigny, Généalogiste de LL. AA. RR. MONSIEUR & M. le Comte d'Artois, pour son entrée aux Pages, suivant son Certificat du 19 Janvier 1774. — Cette Maison a donné plusieurs Gouverneurs de Villes & Places fortes, un Grand Bailli de Vermandois, un de Tour-

nai & Gouverneur du Pays de Tournaisis, un Chambellan du Roi, deux Gentilshommes de la Chambre, un Chevalier de Malte en 1521 & trois Chevaliers de l'Ordre du Roi.

I. LAMBERT DE PROISY, Seigneur dudit lieu, qualifié *Miles*, Chevalier, fut présent, avec plusieurs Gentilshommes, à une Charte de l'Abbaye de Honnecourt, près de Cambrai, de l'an 1169, concernant la vente d'une prairie aux Moines de cette Abbaye, par Vautier de Isca : cette Charte se trouve dans le Carpentier, tom. II, p. 84, aux Preuves de l'*Hist. de Cambrai*. Il vivoit encore en 1180 (*A*) & étoit Seigneur de *Proisy*, en Thiérache. Ses enfants furent :

1. VAUTIER, connu par une autre Charte de la même Abbaye, & qui fit, avec *Béatrix*, sa femme, une donation à l'Abbaye de Bohéries, près de Guise, l'an 1197, du consentement de ses enfants :

CLARAMBAUT, VION, AGNÈS & MARGUERITE. Cet acte est en latin.

2. Et ANSELME, qui suit.

II. ANSELME DE PROISY donna au même Monastère, en 1221, du consentement de *Jeanne de Lihu*, son épouse, 170 liv. en argent & trois mœucadées de terre. Il en est parlé dans le Carpentier. Ses enfants furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. ANSELME, mort jeune ;
3. Et HUBERT, Doyen de St.-Géry de Cambrai.

III. CLAUDE DE PROISY, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Proisy, qui vivoit en 1260, avoit épousé, en 1250, *Doctè de Campremy*, & en eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. & 3. Deux autres garçons ;
4. Et MARGUERITE, Abbesse de Lizy, Diocèse de Laon, comme il a été constaté par une visite que fit en cette Eglise feu M. d'Estreées, Evêque de Laon, où l'on trouva sa tombe avec l'inscription suivante : *Cy-gist l'Abbesse de Lizy, MARGUERITE, jadis Dame de PROISY, qui trépassa l'an de grâce 1300. Priés Dieu pour le repos de son âme.*

IV. CLAUDE DE PROISY, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Proisy, vivant en 1319, avoit épousé, en 1280, N.... de *Cressonart*, dont vint

(a) Les Historiens remarquent que c'est vers ce temps que les Gentilshommes donnèrent leurs noms aux Fiefs qu'ils possédoient.

(Note des Editeurs.)

V. GILLES, Seigneur DE PROISY, qui fut témoin d'une donation faite par Guillaume de Wignacourt, à l'Eglise du Mont-Saint-Martin en 1338 : il y est qualifié *Miles* (Chevalier), ainsi qu'il conste par une Charte de cette Abbaye, rapportée dans le Carpentier, aux Preuves de l'*Hist. de Cambrai*. Il vivoit encore en 1343, & avoit épousé, en 1312, N.... de Runsville, & en eut

VI. GUILLAUME, Seigneur DE PROISY & de Liez, qui se maria, en 1347, à *Mathilde d'Aix*, ou *d'Aife*, ainsi qu'il se voit dans l'*Hist. de Béthune*, par du Chefne. Il vivoit encore en 1370. Leurs enfants furent :

BERNARD, Sire DE PROISY, qui donna le dénombrement de sa Terre au Duché de Guise le 10 Février 1394 : il est mort sans postérité ; Et JEAN, qui suit.

VII. JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE PROISY, fait Chevalier, servoit, avec sa Compagnie, sous Hugues de Châtillon, Grand Maître des Arbalétriers de France, suivant la Revue qui en fut faite à Théroüanne le 1<sup>er</sup> Mai 1372. Il vivoit encore en 1390, & avoit épousé N.... de Brétigny, dont :

1. JEAN, qui suit ;

2. GILLES, Seigneur de Mainville, qui s'est marié, en 1438, à *Colaye de Mailly*, fille de *Robert*, Seigneur de Cambligeul, &c., & d'*Isabelle du Bos*, fille de *Jacques*, dit de *Galois* (P. Anselme, tom. VIII, p. 659) ;
3. Et JEANNE, mariée, vers 1400, à *Jean de Creton d'Esfourmel*. Ils firent l'un & l'autre beaucoup de biens à l'Abbaye de St-Aubert, comme il conste par les Archives de cette Abbaye, rapportées dans le Carpentier.

VIII. JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE PROISY & du Sourd, Chevalier, Gouverneur de la Ville de Guise pour le Roi CHARLES VII, la défendit contre le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, qui en firent le siège en 1422 ; capitula en 1423, & ne la rendit qu'en 1424 : ce qui est rapporté par Montfret, au 1<sup>er</sup> vol. de ses *Chroniques* ; Héméré, dans son *Augusta Veromandorum*, qualifie JEAN DE PROISY *vir strenuus*, & le P. Daniel, en parlant du siège de Guise, rapporte que cette Ville fut défendue, avec beaucoup de valeur, par le Seigneur DE PROISY, & qu'à cause de ses bons services, le Roi le fit son Bailli & Gouverneur de Tournai & du Pays de Tournais. JEAN DE PROISY acheta, en 1437, les Terres de la *Capelle* & de la *Flamengrie*,

de *Jeanne de Rochefort*, veuve de *Jean*, Sire d'*Esnoit*, & donna sa procuration, le 16 Mai 1437, pour faire sa foi & hommage à l'Abbé de St.-Denis. Il avoit épousé N.... de *Candac*, d'une Maison du Boulonnais, dont vinrent :

JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, qui donna son dénombrement au Duché de Guise, & mourut sans postérité, après avoir laissé, en 1466, tous ses biens à LÉON DE PROISY, son neveu, mentionné ci-après ;

Et CLAREMBAUT, qui suit.

IX. CLAREMBAUT DE PROISY, dit le *Chevalier de Proisy*, épousa *Anne de Loyacourt*, dont :

1. LÉON, qui suit ;

2. JEANNE, mariée, vers l'an 1460, à *Jean Blondel*, 1V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Mancicourt, Prévôt de Cambrai ;
3. Et ANNE, qui épousa *Jean de la Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Boufies, dont il est parlé dans le Carpentier.

X. LÉON DE PROISY, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Sourd, donataire, comme on l'a dit, de JEAN DE PROISY, 111<sup>e</sup> du nom, son oncle, fit son dénombrement de la Terre de *Proisy* au Duché de Guise, le 9 Juin 1468. Il avoit épousé, en 1450, *Anne de Lannoy*, fille de *Baudouin*, dit le *Bègue*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Lille. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui suit ;

2. SIMON, troisième Chanoine de Tournai, Protonotaire Apostolique, qui obtint du Pape PIE II, l'Abbaye de Cifoing, au Diocèse de Tournai, dont il jout pendant environ 23 ans, & mourut le 4 Octobre 1482. (Voy. *Gallia Christiana*) ;
3. JEAN, 1V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Sourd, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Tournai, Mortain & St.-Martin, qui acquit de *Robert de la Marck de Bouillon*, suivant un compte du Domaine de Béthune de l'an 1489, la Terre & Baronnie de la *Bove*, près de Laon. Il avoit épousé, vers 1485, *Françoise de Dinan*, Duchesse de Châteaubriant, fille de *Jacques*, Grand Boutillier de France, & de *Catherine de Rohan*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *Gilles de Bretagne* ; & en secondes, de *Guy XIII<sup>e</sup>*, dit XIV<sup>e</sup> du nom, Comte de *Laval*. Elle fit, par son testament, différents legs à JEAN DE PROISY, son troisième mari, qui, n'en ayant pas eu d'enfants, fit donation de tous ses biens, en 1524, à *Louis*



DE PROISY, son neveu, ainsi que de la Baronnie de la Bove. Ce JEAN DE PROISY fut tué, la même année, à la bataille de Pavie, servant sous la Cornette du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>. Sa femme mourut le 3 Janvier 1499, âgée de 63 ans;

4. Et JACQUELINE, qui épousa N.... de la Chappelle, d'une des bonnes Maisons de Bretagne.

XI. LOUIS DE PROISY, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy & du Sourd, Gentilhomme de la Maison du Roi, fut, en récompense des services qu'il avoit rendus à CHARLES VIII, & qu'il rendoit à LOUIS XII, fait Gouverneur des Ville & Château de Mortagne, par Lettres Patentes données à Senlis le 18 Juin 1498, ensuite Bailli & Gouverneur de Tournai & du Pays de Tournais, par d'autres Lettres, données à Blois le 17 Mai 1500, signées du Roi, & sur lesquelles est écrit le serment de fidélité qu'il prêta au Parlement le 24 du même mois. Le 3 Juin suivant, la Ville de Mortagne ayant été assiégée par le Duc de Bourgogne & l'Armée Impériale, il y signala sa valeur pendant trois mois que dura le siège de cette Place, qu'il ne rendit que par ordre du Roi, & après un traité honorable, conclu avec le Marquis d'Arfchot, le 5, & confirmé le 18 Septembre 1521, par le Seigneur de Croy. Les services importants qu'il rendit au Roi, lui valurent la perte & la confiscation des biens qu'il avoit en Flandre & dans le Hainaut, & dont le Duc de Bourgogne gratifia *Baudouin de Lannoy*, son Chambellan, par Lettres Patentes données à Hesdin le 15 Janvier 1522. Il avoit épousé *Guillemette de Saint-Simon*, dite de *Loches*, avec laquelle il acquit la Terre de la *Plesnoye*, en Thiérache, le 21 Mai 1492, pour faire le remploi de sa dot. Leurs enfants furent :

1. ANTOINE, Seigneur de PROISY, marié à N.... de *Grandmont*, dont une fille unique, MADELEINE, morte jeune.

2. NICOLAS, Chanoine de l'Eglise de Laon, héritier des biens de MADELEINE, sa nièce, dont il fit donation à LOUIS, son frère. Il y a une autre donation faite aux Dames de Montreuil-sous-Laon, le 22 Décembre 1530, de 20 jallois de blé, à prendre sur sa Terre du Sourd, & une troisième donation faite à Ribemont, le 4 Mai 1539, par le même NICOLAS audit LOUIS, du consentement d'ISAMBART DE PROISY, son autre frère;

3. LOUIS, qui fuit;
4. PHILIPPE, Chevalier de Malte, où il mourut en 1529. Il y a un partage, devant Notaires, entre LOUIS & ce PHILIPPE de PROISY, qui constata la pension, sur l'abandon qu'il fit de ses biens à LOUIS, son frère, le 23 Mai 1529;
5. ISAMBART, Seigneur de Monceau-sur-Oise, de la Plesnoye, Régnin, Liesse & Marchais, près de Laon, qui céda sa part des autres biens à LOUIS, son frère, pour la Terre de la Plesnoye, le 5 Novembre 1535, & vendit à *Christophe de Vismes* & à *Madeleine de Luxembourg*, son épouse, la Seigneurie du Sourd, le 30 Novembre 1550: il mourut sans postérité;
6. Et YOLAINE, mariée à *Henri de Crécy*, Seigneur de Blicquy, en Hainaut. Une de ses filles fut reçue Chanoinesse de Mons le 11 Mars 1528.

XII. LOUIS DE PROISY, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, Régnin, Marchais & Liesse, l'un des 100 Gentilshommes mentionnés dans l'Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566, Gouverneur de Guise, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna ses dénombrements pour ses Terres de Marchais & de Liesse, en Janvier 1538, à Antoine de Cuvillers de Hénin-Liétard, Seigneur Châtelain d'Eppes, & un autre dénombrement à l'Abbé de St.-Denis, pour ses Terres de la Capelle & de la Flamengrie le 26 Juin 1551, & testa en Novembre 1560. Il avoit épousé, en 1526, *Claudine Despences*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de N... *des Urjins*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN, Chevalier, Seigneur de Neuville, la Capelle & la Flamengrie, en Laonnais, mort sans postérité;
3. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Mauregny*, rapportée ci-après;
4. Et JACQUELINE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Nicolas de Bohan*, Baron de Nanteuil; & 2<sup>o</sup> en 1551, à *Jean de Poix*.

XIII. FRANÇOIS DE PROISY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron de la Bove, Grand Bailli de Vermandois par Provisions du 2 Mai 1571 & Chevalier de l'Ordre du Roi sous CHARLES IX, suivant son Brevet, adressé au Seigneur de Longueval, qui lui donna le Collier de cet Ordre, tranfigea, le 8 Novembre 1571, avec JEAN & CLAUDE DE PROISY, ses frères, sur le testament fait par LOUIS DE PROISY, leur père; donna son dénombrement au

Roi pour la Baronnie de la Bove, le 1<sup>er</sup> Décembre 1563; en fit un autre au Duché de Guise, pour la Terre de *Proisy*, le 20 Septembre 1574, & obtint Arrêt du Parlement du 5 Mai 1584, contre le Procureur Général, par lequel il fut maintenu en la moitié du droit de hallage de la Capelle, conjointement avec S. M. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 26 Avril 1559, *Anne de Bofut*, Dame de Longueval, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Longueval, Gouverneur de Champagne & de Brie, Sous-Intendant des Finances, qui fit bâtir le Château de Marchais; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Beaumont*, Dame de Marfontaine. Du premier lit il eut :

1. *LOUIS*, qui fuit ;
2. & 3. *ANNE & CLAUDE*, Religieuses ;
4. Autre *CLAUDE*, mariée, en 1583, à *Jacques de Châtillon*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Marigny, dont postérité. Voy. CHATILLON-SUR-MARNE ;
5. *ISABEAU*, qui a épousé, par contrat du 22 Janvier 1593, *Henri de Mazancourt*, Chevalier, Seigneur du Pleffis, Viviers, &c., dont des enfants. Voy. MAZANCOURT.

Et du second lit vinrent :

6. *ROBERT*, mort sans postérité ;
7. *JEAN*, auteur de la branche des Seigneurs de *Neuville*, &c., rapportée ci-après ;
8. & 9. *MARTE & ANNE*, mortes filles ;
10. *ANNE-MARIE*, qui a épousé *Jérôme Cauchon*, Marquis de Sommièvre ;
11. Et *NICOLE-FRANÇOISE*, qui s'est alliée à *Louis-François de Hallencourt*, Seigneur de Droménil, dont deux enfants. Voyez HALLENCOURT DE DROMENIL.

Cette postérité est constatée, pour ces enfants du second lit, par un acte de bail noble du 3 Juin 1588.

XIV. *LOUIS DE PROISY*, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, Montchâlons, Bouconville, Bièvre, Orgeval, Neuville, Oulches, Jumigny, Vassogne, Mauregny, Chermizy, épousa *Louise de Gris*, d'une Famille noble de Normandie, morte le 16 Novembre 1636, & dont sont issus :

1. *LOUIS*, qui fuit ;
2. Et *MADELEINE*, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> en 1618, à *Claude Hurault*, Seigneur de Chérigny, &c., dont des enfants. Voy. HURAUULT ; & 2<sup>o</sup> à *Gaspard de Verdolot*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges.

XV. *LOUIS DE PROISY*, IV<sup>e</sup> du nom, Che-

valier, Seigneur de Proisy, Baron de la Bove, épousa *Marie de Danois*, laquelle se maria, en 1631, à *Louis de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt. Du premier lit elle ne laissa, pour héritière de cette branche, qu'une fille, nommée

XVI. *FRANÇOISE DE PROISY*, Dame de *Proisy*, la Bove, &c., qu'elle porta à *Denis d'Aubourg*, Marquis de Villembray, son mari, dont le fils, *Augustin d'Aubourg*, vendit la Terre de *Proisy*, en 1681, à *Joseph de Ximènes*, pour la somme de 140,000 liv., dont jouit actuellement le Sieur de *Tarteron*, Seigneur de Montiers, par son mariage avec Mademoiselle de *Ximènes*, après avoir été possédée par la Maison de *Proisy* depuis un temps immémorial. — La Terre de la Bove & ses dépendances a été aussi vendue, en 1719, par *François-Augustin d'Aubourg*, fils d'*Augustin*, à *Gaspard-Hyacinte de Caze*, Trésorier Général des Postes, pour la somme de 500,000 liv. & 6,000 liv. de pot-de-vin. Voyez CAZE (DE). Ledit *François-Augustin d'Aubourg* n'a laissé, pour unique héritière, que *Madeleine d'Aubourg*, qui s'est mariée, en 1756, à *Thomas-Euxpère de Mirmont*, Baron de Montagu, Seigneur de Coucy-lès-Eppes, dont elle n'a point d'enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs DE NEUVILLE, Marquis DE MARFONTAINE.

XIV. *JEAN DE PROISY*, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville (fils puiné de *François*, & de *Marguerite de Beaumont*, sa seconde femme), fut Marquis de Marfontaine, par donation de sa mère du 9 Septembre 1624, insinuée à Laon. Il épousa, en 1626, *Guillemette d'Anglebermer de Fursenberg*, fille du Marquis de *Lagny*, dont :

*EMMANUEL*, qui fuit ;

Et *CLAUDE*, mort sans avoir été marié.

XV. *EMMANUEL DE PROISY*, Chevalier, Marquis de Marfontaine, la Capelle, la Flamengrie, Neuville, &c., épousa, en 1678, *Louise-Catherine de Constans*, fille de *Christophe*, dit le Comte de *Vézilly*, Seigneur de Bouleuse, &c., & de *Madeleine de Châtillon-sur-Marne*. Il en eut, pour fille & unique héritière,

XVI. *MADELEINE-ANNE-LOUISE-FRANÇOISE DE PROISY*, qui s'est mariée, en 1699, à *Emmanuel-Joseph de Hallencourt*, Marquis

de Droménil, son cousin germain, fils de Louis-François, & de NICOLE-FRANÇOISE DE PROISY. Deux font issus : 1. *Charles-François-Gabriel de Hallencourt*, Comte, puis Marquis de Droménil, Capitaine de Gendarmerie, qui a épousé, en secondes noces, en Août 1743, *Jeanne-Édmée de Boulongne*, de laquelle il a eu : a. N.... de *Hallencourt de Droménil*, qui a épousé, par contrat du 11 Décembre 1762, *Emmanuel-Marie-Louis*, Marquis de *Noailles*, &c., Ambassadeur près de S. M. Britannique, dont postérité ; b. & *Adélaïde-Elisabeth*, morte en Octobre 1770, qui avoit épousé, par contrat du 2 Janvier 1763, *Louis-Antoin*, Marquis de *Beljuncé*, Colonel de Dragons du Régiment de son nom, dont elle a laissé un fils unique ; 2. & *Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt de Droménil*, morte à Paris le 21 Mai 1742, qui avoit épousé, en Novembre 1726, *Charles Brulart* (Moréri dit *Pierre*), Comte, puis Marquis de *Genlis*, dont font issus : 1. le Marquis de *Genlis*, qui n'a pas d'enfants ; 2. le Comte de *Genlis*, qui a deux filles ; 3. & l'Abbé de *Genlis*. Voy. BRULART. Ainfi font passés dans les Maisons de *Noailles* & de *Beljuncé* les biens de la branche des PROISY-NEUVILLE & MONTAIGNE. Voyez NOAILLES & BELSUNCE.

## BRANCHE

des Seigneurs de MAUREGNY, sortie des anciens Seigneurs DE PROISY.

XIII. CLAUDE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Mauregny (troisième fils de Louis, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Claudine Despences*), fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, & transigea sur partage, le 31 Mars 1574, avec *Nicolas de Bohan* & *Jacqueline* DE PROISY, sa femme, sœur dudit CLAUDE, qui avoit épousé, en 1557, au Comté de St.-Pol, en Artois, *Marie d'Amiens*, dont

XIV. JEAN DE PROISY, VI<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Aubigny & St.-Jean, qui reçut les dénombrement, foi & hommage du Duc de Lorraine, pour les Terres de Liefse & de Marchais, relevant de la Baronnie d'Épess, le 24 Mars 1600. Il avoit épousé, par contrat passé à Sedan le 14 Juillet 1586, *Marie de Balaine*, fille de *Jacques*, & de *Madeleine de Cuvillers de Hénin-Liétard*. Elle lui apporta en dot la Baronnie

Tome XVI.

d'Épess & la Terre de *Veslud*, & eut pour enfants :

1. DAVID, qui fuit ;
2. DANIEL, qui acheta la Terre de *St.-Jean*, en 1596, & mourut sans postérité ;
3. HENRI, auteur de la branche des Barons d'Épess, &c., rapportée ci-après ;
4. ELISABETH, mariée, en 1618, à *Antoine de Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
5. Et MARIE, alliée, en 1620, à *David de Bièvre*, à qui elle porta la Terre de *Veslud*.

XV. DAVID DE PROISY, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Aubigny, &c., partagea la succession de ses père & mère, avec ses frères & sœurs, au mois de Décembre 1618, & avoit épousé, le 13 Mars 1609, *Marie de Balaine*, sa cousine germaine, de laquelle il eut

XVI. JEAN DE PROISY, VII<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Capitaine de Chevaux-Légers & un des Gentilshommes de la Maison du Roi, par Brevet du 12 Avril 1661, qui épousa, 1<sup>o</sup> le 27 Avril 1648, *Marguerite de Loubes de la Gadouine*, en Poitou ; 2<sup>o</sup> *Marguerite de Pinchon de la Chapelle*, morte sans enfants ; & 3<sup>o</sup> par contrat passé à Metz, le 7 Novembre 1678, *Judith d'Aumale*. Du premier lit il eut

1. N.... DE PROISY, mariée à N.... de la *Mil-lière*, en Poitou.

Et du troisième vinrent :

2. PHILIPPE, mort sans alliance ;
3. DAVID, qui fuit ;
4. PAUL, mort dans la Marine à St.-Dominique, sans avoir été marié ;
5. CHARLES, mort aussi dans la Marine, sans postérité ;
6. ETIENNE, qui passa en Angleterre, & dont on ignore s'il a eu postérité ;
7. MADELEINE, mariée à N.... du *Clos* ;
8. ELISABETH, qui épousa N.... de la *Salle*, Seigneur de Rilly, en Champagne ;
9. Et LOUISE, qui, après avoir fait donation de son bien, en 1693, à LOUIS-FRANÇOIS, son neveu, fit Religieuse à l'Abbaye de l'Étanche, en Lorraine.

XVII. DAVID DE PROISY, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Mauregny, Gondreville & St.-Jean, épousa, le 16 Août 1678, *Marie-Thérèse de Rocquemont*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Brizon, Ecuyer ordinaire du Roi, de la Maison de *Marseille*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, donataire de LOUISE DE

B b

PROISY, fa tante, qui servit avec distinction dans la Marine, & fut tué par un taureau furieux ;

2. HENRI, mort dans la Marine, fans alliance ;
3. ALPHONSE, qui fuit ;
4. JOSEPH, qui fut tué dans un combat à Rio-Janeiro, servant dans la Marine ;
5. ALEXANDRE, qui fut aussi tué, dans la Marine, à Vigo, en Espagne ;
6. MARIE-CATHERINE, née le 23 Décembre 1682, qui fut reçue à St.-Cyr, du temps de Madame de Maintenon, en Avril 1693, après avoir prouvé qu'elle descendoit de LOUIS DE PROISY, 1<sup>er</sup> du nom, qui, vers l'an 1500, épousa *Guillemette de Saint-Simon*, dite de *Loches*, ses septième aïeul & aïeule. Elle est morte fille, à St.-Erme, près de Laon, en 1763 ;
7. MARIE-MADELEINE, qui s'est mariée à *Philippe d'Aubery*, Seigneur des Epoiffes : elle est morte fans postérité ;
8. MARGUERITE, morte à St.-Erme, fans alliance ;
9. Et LOUISE-MARIANNE, morte Religieuse à St.-Cyr, où elle avoit été élevée.

XVIII. ALPHONSE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Brizon, Officier dans la Marine, avec une pension du Roi, s'est établi à Brest, où il a épousé, 1<sup>o</sup> *Jeanne du Héron* ; & 2<sup>o</sup> le 3 Août 1728, *Marie-Louise Aufnac*. Du premier lit est issu

1. VINCENT-JOSEPH-MARIE, qui fuit.

Et du second font fortis :

2. VINCENT-RENÉ, appelé *le Chevalier de Proisy*, Commissaire de la Marine, employé au Cap, qui s'est marié en 1773, & n'a pas d'enfants ;
3. Et JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Eglise de Laon, Docteur de Sorbonne en 1772, Vicaire Général de Laon la même année.

XIX. VINCENT-JOSEPH-MARIE DE PROISY, Chevalier, Seigneur de Brizon, sert dans la Marine depuis 1745, a été fait Chevalier de St.-Louis en 1763 & Capitaine des Vaisseaux du Roi en 1772. Il a épousé, en 1758, *Pélagie de Goyon*, morte en Août 1774, laissant :

1. CHARLES, Chevalier, né à Brest en 1763 ;
2. PÉLAGIE ;
3. ANNE-VINCENTE, entrée à St.-Cyr en 1773 ;
4. Et ADELAÏDE, morte en 1772.

#### BRANCHE

*des Barons d'EPPEs, Vicomtes d'AMIFONTAINE, &c.*

XV. HENRI DE PROISY, Chevalier, Sei-

gneur, Baron d'Eppe, Aubigny & St.-Jean (troisième fils de JEAN, VI<sup>e</sup> du nom, & de *Marie de Balaine*), eut, dans le partage des biens de son père, la Baronnie d'Eppe & les Seigneuries d'Aubigny & de Veslud. Il épousa, en 1620, *Antoinette de Dompiere*, fille d'Anne, Chevalier, Maître d'Hôtel du Roi, & d'Anne de Hénault. Leurs enfants furent :

DAVID, qui fuit ;

Et MARIE, qui s'est alliée, en 1645, à *Pierre de Bouillon*, Seigneur de la Soudière.

XVI. DAVID DE PROISY, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur, Baron d'Eppe, Seigneur d'Aubigny, St.-Jean, Vendières, reçut les foi & hommage de Louis DE BOURBON, Prince de Condé, pour ses Terres de Liefse & de Marchais, relevant de la Baronnie d'Eppe, & ce Prince fit frapper une très-belle Médaille, qu'il lui donna pour droit de Chambellage, & le traita avec beaucoup de distinction dans son dénombrement du 18 Octobre 1652. Il épousa, en 1651, *Madeleine de la Barge*, fille de Jacob, Chevalier, Seigneur de Champeaux, & de *Louise de Lenharé*, qui, pour cause de Religion, passèrent, avec plusieurs Seigneurs de la Province, en Irlande. Leurs enfants furent :

1. DAVID, qui fuit ;

2. CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Chevalier de St.-Louis, Commandant d'un Bataillon dans Royal-Artillerie, qui est mort à Perpignan, sans postérité, en 1721 ;
3. ELISABETH, mariée, le 8 Juillet 1679, à *Abraham de la Tranchée*, Seigneur de Savigny, Capitaine dans Royal-Artillerie ;
4. Et JUDITH-MADELEINE, mariée à *Abraham de Gondallier*, Chevalier, Seigneur de Tugny, en 1690, Colonel de Cavalerie à Dublin ; elle est morte sans postérité.

XVII. DAVID DE PROISY, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Baron d'Eppe, Seigneur d'Aubigny, Vendières, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Anjou, reçut, le 5 Mai 1714, les foi & hommage de Marie de Lorraine, pour ses Terres de Liefse & de Marchais, relevant de la Baronnie d'Eppe. Il avoit épousé, le 7 Septembre 1693, *Isabelle Douglas*, fille de *Charles Douglas* & de *Françoise de Brodart*. Ils eurent :

CHARLES-DAVID, qui fuit ;

Et CHARLOTTE-GUILLEMETTE, qui est morte fille, au Château d'Eppe, en 1768.

XVIII. CHARLES-DAVID DE PROISY, Cheva-

lier, Baron d'Espes, Seigneur & Vicomte d'Amifontaine, ci-devant Lieutenant dans Royal-Artillerie, pourvu de la charge de Lieutenant en Roi de la Province d'Artois par Brevet du 1<sup>er</sup> Octobre 1721, a reçu les foi & hommage de la Princesse de la Rochefur-Yon, pour ses Terres de Liefse & de Marchais, le 1<sup>er</sup> Juin 1724, & est mort le 19 Juillet 1757. Il avoit époué, le 19 Mai 1719, *Marguerite-Nicole de Geneste du Repaire*, fille de *Charles de Geneste*, Comte du Repaire, Gouverneur de Philippeville, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Artois, mort en 1727, & de *Christine de Bourlon*, veuve d'*Adrien de Melun*, Marquis de Cotte. De ce mariage sont issus :

JOSEPH-CHARLES-DAVID, qui suit ;  
ET MARIE-CHARLOTTE-MARGUERITE, Religieuse au Saint-Sépulcre à Charleville, morte en 1767.

XIX. JOSEPH-CHARLES-DAVID DE PROISY, Chevalier, Baron d'Espes, Seigneur & Vicomte d'Amifontaine, Seigneur de Bleucourt, &c., né le 5 Mars 1722, ci-devant Officier dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, a époué, le 9 Février 1749, *Henriette-Geneviève Carpentier*, fille de *François*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Lizy, mort le 21 Août 1762, & d'*Henriette-Geneviève Allié*, du Diocèse de Soissons. Leurs enfants sont :

1. HYACINTHE-DAVID-ROSALIE, qui suit ;
2. HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 12 Janvier 1750, Religieuse à l'Abbaye de Montreuil-fous-Laon en 1767 ;
3. ANGÉLIQUE-ELISABETH-FRANÇOISE, née le 17 Janvier 1752, qui fut reçue à Saint-Cyr, le 21 Juin 1762 ; elle y est morte en 1768 ;
4. Et CHARLOTTE-FRANÇOISE-JEANNE, née le 24 Juin 1753, non mariée en 1776.

XX. HYACINTHE-DAVID-ROSALIE DE PROISY, né le 16 Janvier 1759, présenté au Roi en 1772, fut reçu au nombre des six premiers Pages de S. A. R. M. le Comte d'Artois en 1773, sur ses preuves de 19 degrés de noblesse depuis l'an 1169, faites devant M. de Gevigny, Généalogiste des Maisons de LL. AA. RR. MONSIEUR & le Comte d'Artois ; il est entré en 1777, Sous-Lieutenant au Régiment de Champagne, Infanterie, sous le titre de *Comte de Proisy*, & s'est embarqué à Brest, pour l'Amérique, en Janvier 1779.

(Il y a d'autres branches en Bretagne sur

lesquelles on ne nous a rien communiqué.)

Les alliances de cette ancienne Noblesse sont avec les Maisons de *Lannoy*, *Mailly*, *Châtillon*, *Dinan*, *Beaumont de Marfontaine*, *Bosfut*, *Hémin-Liétard*, *Bohan*, *Aumale*, *Conflans*, *Marseille*, *Anglebermer*, *le Danois*, *Duglas*, *Goyon*, *Fay*, *Bourlon*, *Geneste du Repaire* & *Hallencourt de Droménil* : celle-ci lui donne des alliances avec celles de *Noailles*, *Belfunce*, *Brulart-Genlis*, &c.

Les armes : de *fable*, à 3 lions d'*argent*, armés & lampassés de *gueules*. (Généalogie dressée sur les titres originaux, produits devant M. de Gevigny, Généalogiste des Maisons de LL. AA. RR. MONSIEUR & le Comte d'Artois.

PRONDE, ou PRONDRE, à Paris.

PAULIN DE PRONDE, Seigneur de Guermantes, qui est mort Président de la Chambre des Comptes de Paris en 1723, avoit époué *Anne-Marguerite Petit de Ravanne*, fille de *Michel*, Trésorier de France à Paris, & de *Marguerite du Faultray*. Ils eurent :

1. GABRIEL-PAULIN, qui suit ;
2. MARGUERITE-PAULINE, qui a époué, 1<sup>o</sup> en Novembre 1724, *Barthélemy de Roye de la Rochefoucauld*, Comte de Chef-Boutonne, appelé le *Marquis de la Rochefoucauld*, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont elle a eu une fille unique. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA) ; & 2<sup>o</sup> *Gaspard de Clermont-Tonnerre*, Marquis de Vauvillars, dit de *Clermont*, &c., Maréchal de France, dont elle fut la seconde femme. Elle est morte, sans postérité, le 29 Juillet 1756, âgée de 60 ans, & fut enterrée à St-Sulpice. Voy. CLERMONT, en Dauphiné ;
3. Et FRANÇOISE-ELISABETH, qui s'est mariée à *Louis de Malide*, Capitaine au Régiment des Gardes Françaises, mort Brigadier des Armées du Roi, & ayant eu *Anne-Louise de Malide*, qui a époué, le 28 Juillet 1750, *Charles de Batz*, Baron de Tranquelléon, dont deux garçons & deux filles. Voyez BATS, ou BATZ (DE).

GABRIEL-PAULIN DE PRONDE, Seigneur de Guermantes, près de Lagny, a époué N... *des Touches*. Ils ont une fille mariée.

\* PROPIAC, en Dauphiné, Diocèse de Vaifon : Seigneurie qui appartient au Sieur *Girard*, directeur du Domaine à Dijon.

PROST, Famille établie dans le Lyonnais, & dont étoit



ETIENNE PROST, Ecuier, Seigneur de Grange-Blanche, né le 23 Juillet 1700, qui fut reçu Chevalier de Justice des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, sur les preuves de sa noblesse faites le 7 Novembre 1718 : ces preuves établissent sa noblesse depuis Louis PROST, Citoyen de Lyon, élu Echevin de la même Ville en 1583 pour les années 1584 & 1585. ETIENNE fut pourvu en survivance d'ALEXANDRE PROST, son père, des Offices d'Avocat & Procureur Général des Ville & Communauté de Lyon & Conseiller Procureur du Roi en la Conservation de la même Ville. De son mariage accordé, par contrat du 13 Juillet 1723, avec *Anne Bourgelat*, fille de *Pierre*, ancien Echevin de la Ville de Lyon, & de *Geneviève Terraffon*, sont fortis :

1. MARIE-PIERRE PROST DE GRANGE-BLANCHE, Ecuier, né le 11 Janvier 1733 ;
2. ALEXANDRE, Ecuier, né le 20 Septembre 1739 ;
3. BARTHÉLEMY, Ecuier, né le 24 Août 1742 ;
4. MARIE-ANNE, née le 7 Février 1728 ;
5. ANTOINETTE-GASPARDE, née le 1 Avril 1734 ;
6. Et autre ANTOINETTE-GASPARDE, née le 13 Août 1741.

Les armes : *de gueules, à 2 chevrons d'or ; au chef cousu d'azur, chargé de 2 étoiles d'or.* (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. III, part. II.)

\* PROUCY, ou PROUSSY, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie qui appartenoit autrefois à la Maison de *Montbray*, une des plus illustres de la Province. Elle appartient aujourd'hui à la Dame *Madeleine Angot*, veuve de *Georges-Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de *Montbray* & des Isles.

PROUVAIS DE NAZELLES. Voy. DU-CAUZÉ DE NAZELLES.

PROUVILLE : *de....., semé d'étoiles de....., à un lion de.....*

PROUVILLE, en Picardie : *de sinople, à la croix engrêlée d'or.*

PROVENÇAL. Cette Famille jouissoit en Provence des privilèges de la Noblesse dès le XII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'il conste par une transaction passée, en 1226, entre les Consuls & la Communauté de Tarascon, dans laquelle il est fait mention de noble RAYMOND DE PROVENÇAL. — CHARLES DE PROVENÇAL est aussi

qualifié *Noble* dans un acte d'investiture passé, en 1540, avec l'Abbesse de St.-Honoré de Tarascon, auquel le Roi Louis XII accorda des Lettres de noblesse, qu'il accepta, & on ne fait pour quelle raison, le 15 Juin 1577. Ses descendants se sont illustrés par le service militaire, & ont pris des alliances dans les Maisons de *Raoux*, d'*Avignon*, d'*Andron* & autres : ils furent maintenus dans leur noblesse par les Commissaires du Roi le 13 Octobre 1668, & ils continuent leur postérité à Tarascon.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 bâtons écotés de gueules, posés en pal* (que quelques-uns croient être des branches de corail).

\* PROVENCE. C'est une des belles & des plus agréables Provinces du Royaume, & la première des Gaules que les Romains soumièrent. Elle passa, vers l'an 435, sous la domination des Rois Bourguignons, à la réserve d'*Arles* & de quelques autres Villes. Après la défaite de leur Roi GONDEBAUD, par CLOVIS I<sup>er</sup>, les Français se saisirent de la *Provence* ; THÉODORIC, Roi des Ostrogoths, les en chassa ; mais *Vitigès*, l'un de ses descendants, céda, en 735, ce Pays, avec *Marseille*, aux Rois d'*Austrasie*, dans le partage de la Monarchie entre les enfants de Louis le *Débonnaire* : la *Provence* échut, avec l'Empire & la Bourgogne, à LOTHAIRE, dont les fils, CHARLES & LOTHAIRE, possédèrent successivement la *Provence* en titre de Royaume. Ces Princes étant morts sans postérité, leur oncle, CHARLES le *Chauve*, reprit la *Provence*, où il établit, en 869, pour Comte, son beau-frère *Boson*, qui se révolta & se fit Roi de *Provence* en 879. Son fils, *Louis*, dit *l'Aveugle*, donna ce Comté à son parent. *Hugues* usurpa le Royaume de Bourgogne sur le fils de son bienfaiteur, & donna, en 916, le Comté d'*Arles*, ou de *Provence*, à *Boson* II, fils de *Richard*, Duc de *Bourgogne*, qui fut confirmé, en 930, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. *Charles*, dernier Comte de *Provence*, mourut le 11 Décembre 1481 & institua pour héritier, par son testament fait la veille de son décès, le Roi Louis XI, à condition que la *Provence* seroit inaliénable de la Couronne. Louis XV a fait revivre le titre de *Comte de Provence*, dans LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE FRANCE, appelé MONSIEUR, frère du Roi Louis XVI. — Pour le

Marquisat de *Provence*, possédé, dès le XI<sup>e</sup> siècle, par les Comtes de *Toulouse*, il faisoit partie de l'ancien Comté de ce nom avant le partage fait, en 1125, entre les Maisons de *Toulouse* & de *Barcelone*. Ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient possédé par indivis tout le Comté de *Provence*. Depuis ce partage, la portion qui échut aux Comtes de *Toulouse* fut appelée *Marquisat de Provence*, & comprenoit ce qu'on nomme le Comtat Venaissin & la moitié de la Ville d'Avignon, dont l'autre partie appartenoit aux Comtes de *Forcalquier*. *Rotbald*, deuxième fils de *Boson* II, fut Comte ou Marquis de *Provence* avec son frère, *Guillaume* 1<sup>er</sup>, en 1108. *Jeanne*, fille de *Raymond* VII, & son héritière, épousa ALPHONSE DE FRANCE, frère de SAINT LOUIS. Cette Comtesse, par son testament du 23 Juin 1270, légua à *Charles d'Anjou*, Comte de *Provence*, le Comtat Venaissin. Cependant PHILIPPE le *Hardi*, fils de SAINT LOUIS, & héritier d'ALPHONSE, son oncle, s'en mit en possession & le céda au Pape en 1273. Le Roi PHILIPPE le *Bel* remit au Roi CHARLES II, d'Anjou, les droits qu'il avoit sur la Ville d'Avignon, que la Reine JEANNE, 1<sup>re</sup> du nom, engagea, en 1348, au Pape CLÉMENT VII, contre la défense expresse portée dans le testament de ROBERT, son aïeul.

PROVOST (LE), ou PRÉVOST DE LA TOUSCHE (LE), en Bretagne: ancienne Noblesse de nom, d'armes & de Chevalerie, reconnue pour telle par les Réformations faites en Bretagne, par ordre du Duc PIERRE, & d'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, dans les années 1427, 1442, 1513; sous les Rois de France en 1566, 1595, & enfin par la Déclaration de LOUIS XIV, du 8 Février 1661. Cette Maison tire son origine des anciens Prévôts ou Prévôts de Bretagne, qui étoient Grands Jufficiers ou Juges universels du Pays: c'étoit un des Grands Officiers de Bretagne dont le nom est resté à la postérité de ceux qui le tenoient, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, temps où l'usage des surnoms, pris des charges ou des Terres, s'introduisit en Bretagne; cet Officier étoit appelé en latin *Præpositus, Praefectus & Prator*, en Français *Prévôt* ou *Prévôt*, & en Breton *Provoft*. Les anciens titres en font mention sous tous ces noms indistinctement, & quelquefois même avec un article comme LE PRÉVOST

ou LE PROVOST. — On peut juger au surplus de la considération de ceux qui étoient élevés à cette dignité, par la distinction nécessaire pour posséder des Offices de moindre importance, puisque ceux de Prévôt ou de Prévôt dans les Villes, n'étoient exercés que par des Chevaliers. Le Prévôt de Bretagne fut dans la suite appelé Sénéchal, puis Président & Juge universel de Bretagne. La séance de ce Grand Officier au Parlement ou aux Etats Généraux du Pays, étoit aux pieds du Duc, entre le Seigneur qui portoit la Couronne & le Grand Ecuier qui portoit l'Épée: c'est ce qui s'est encore vu aux Etats tenus à Vannes en 1451 & 1455, où le Président de Bretagne, vêtu d'une longue robe de velours avec une toque de même, fit mit aux pieds du Duc PIERRE II, ayant à sa gauche le Sire de Guéméné-Guingamp, qui tenoit la Couronne, & à droite le Grand Ecuier d'Ecurie, portant l'Épée & le Chapeau d'armes du Duc. — Cette ancienne Noblesse remonte à

LOSLON PROVOST, nommé, en 1021, parmi les Seigneurs Laïques qui assistèrent à la confirmation des droits de l'Abbaye de Redon, faite par Judicaël, Evêque de Vannes, en présence du Duc ALAIN, III<sup>e</sup> du nom; de son frère EUDON; d'Alain Cagnart, Comte de Cornouailles; & des Vicomtes de Porhoët & de Léon; de Raoul de Rieux, & d'Alain, son fils, &c.;

MARCHEVIUS & GLEN PROVOST sont nommés dans le même acte, parmi les Moines de cette Abbaye, dont Catuallon, frère de Geoffroy, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de Bretagne, étoit Abbé. (Il faut remarquer que la Profession Monastique, dans ce temps-là, n'étoit presque embrassée que par des personnes de qualité). MARCHEVIUS PROVOST est nommé, en 1026, parmi les Seigneurs laïques qui accompagnèrent le Duc ALAIN III, lorsqu'il confirma, en présence de toute la Cour, la donation que GEOFFROY, son père, avoit faite à l'Abbaye de l'Isle de Guedel (aujourd'hui Belle-Isle);

On distingue HERVÉ & RIVALLON PROVOST, parmi le grand nombre de Seigneurs qui se trouvèrent à Rennes en 1032, & furent témoins de la fondation de l'Abbaye de St.-Georges, & des donations faites en ce temps-là & depuis, à la même Abbaye, par ALAIN III, son fondateur; par EUDON, son frère, & par leur mère *Havoise*, de plusieurs biens,

& entr'autres de la moitié de l'Isle-d'Arz & des Terres de Plubihan : ils scellèrent même de leurs sceaux les actes de ces fondations & donations. Or il est à observer qu'il falloit alors être Chevalier pour avoir un sceau propre ;

GLEN PROVOST & ses deux fils, GAULTIER & HERVÉ, furent témoins, avec plusieurs autres Seigneurs, des donations faites, vers l'an 1050, à St.-Florent sous Dol, par Guillaume de Dinan, en se faisant Moine, & par Jean & Gédoin, ses frères ;

GLEN & ROBERT PROVOST sont nommés, vers l'an 1064, parmi les Seigneurs qui furent présents à une donation faite à l'Abbaye de Marmoutier par Rivalon, chef de la Maison de Dol & de Combourg, & la ratification de cette donation par le Duc CONAN II, & qui signèrent l'acte de leurs sceaux ;

ROBERT PROVOST, fils de HUBERT, & GAULTIER PROVOST, sont nommés parmi les Seigneurs qui accompagnèrent le Duc CONAN II, & qui assistèrent à deux Jugemens rendus à Rennes, en 1064, en présence du Duc & de toute la Cour ;

GUEGEN PROVOST & UHVELVEN, son fils, sont nommés, en 1082, parmi les Barons qui furent présents, avec le Comte Hoël, à une donation faite au Monastère de St<sup>e</sup>-Croix ;

ORHANT PROVOST, veuf, & GAUTIER, son fils, donnèrent, vers le même temps, à l'Eglise St.-Georges, le tiers des Dimes de Paimpont ;

RIVALON PROVOST, Baron du Duc Alain Fergent, est nommé, avec les Seigneurs de Châteaugiron, parmi les témoins qui furent présents à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de Marmoutier par ce Prince, & qui en scellèrent l'acte de leurs sceaux ;

ADEMUS PROVOST est nommé, avec Arthur du Châtel, parmi les témoins qui assistèrent à la donation faite, en 1086, à l'Abbaye de St.-Florent, par Giron, chef de la Maison de Châteaugiron ;

BERCHALDUS PROVOST fut témoin, avec Geoffroy & Guillaume de Dinan, Eudes Goyon & autres Seigneurs, de la fondation faite par Olivier de Dinan, vers l'an 1104, du Prieuré de Jugon ;

EVEN PROVOST est nommé parmi les Barons en présence desquels Alain Fergent fit publier à Nantes, vers l'an 1105, les donations qu'il fit aux Eglises ;

URVOID PROVOST fut témoin, vers l'an 1132,

de la donation faite à Saint-Florent de Saur, d'un petit Monastère nommé *Tremaheul*, situé dans le Bourg d'Alet, Paroisse de Combourg, avec toutes ses dépendances & revenus, par Ebroïn, fils de Bérard, & ses frères ;

ILGERIES & RIVALON PROVOST furent témoins, vers l'an 1140, de la fondation confirmée au Mont-Saint-Michel par Geoffroy Goyon ;

GILLON PROVOST est nommé, avec Alain de Tinténiac, parmi les Seigneurs qui accompagnèrent le Comte Eudon de Porhoët dans un voyage, vers l'an 1164, & qui furent témoins des donations qu'il fit à Marmoutier.

I. DODON PROVOST & RIVALON, son fils, qui fut, furent témoins, vers l'an 1183, de la donation faite par Hervé de Bougé, à l'Eglise de Saint-Martin.

II. RIVALON PROVOST, Baron du Duc, & fils de DODON, ci-dessus, eut pour femme *Mathilde de Rouge*, dont sortirent :

1. BERTRAND, qui fut ;

2. JEAN, lequel négocia avec succès le premier mariage d'Arthur de Bretagne, II<sup>e</sup> du nom, avec Marie de Limoges. Il épousa l'héritière de la Maison de la Force, en Périgord, & sa postérité finit dans la personne de HÉLIE, qui n'eut qu'une fille,

MARIE, Dame de la Force & de Maduran, mariée, en 1440, à *Jean de Beauvoir*, Lieutenant de Roi en Périgord. Ces Terres restèrent dans la Maison de Beauvoir, jusqu'au 15 Mai 1554, que *Philippe*, Dame de Beauvoir, la Force & Maduran, les porta dans celle de Caumont, par son mariage avec *François de Caumont*, Seigneur de Castelnaud. Il fut père de *Jacques Nompur de Caumont*, Pair & Maréchal de France, en faveur duquel la Terre de la Force fut érigée en *Duché-Pairie* en 1637. Voy. CAUMONT.

3. Et MARIE, alliée, en 1296, à *Guillaume Douglas*, Chevalier Ecoisais, Chambellan de la Reine d'Ecosse, Duchesse de Bretagne.

III. BERTRAND PROVOST accepta, en 1280, le changement de bail en rachat pour les Terres qu'il tenoit sous Olivier de Montauban, Chevalier, & épousa *Alix de Léon*, de laquelle vinrent :

GUILLAUME, qui fut ;

Et RAOUL ou RAULLET, lequel tint le parti de JEAN de Bretagne, Comte de Montfort, &

de Jean IV, son fils, dit le *Conquérant*. Il fut l'un des quatre Chevaliers Bretons qui combattirent fous Richard de Pembroke, Chef des Anglais, à la fameufe bataille des *Trente*, donnée à moitié chemin de Joffelin & de Ploërmel le 27 Mars 1351. Il eut pour femme *Margilie*, Dame de *Kerambastard*, Paroiffe de Bothoa.

IV. GUILLAUME PROVOST, frère aîné de RAOULLET, tint le parti de Charles de Blois, auquel il avoit fait foi & hommage de fes Terres, mouvantes du Comté de Penthievre & de Goëlle, & fut l'un des Ecuyers de la montre d'Yvon de Kergorlay, reçue à Dinan fous Evin Charruel, le 8 Janvier 1356. Il époufa *Tiphaine de Kergorlay*, dont :

1. OLIVIER, dernier poffeffeur, avec fes deux frères, des Terres de la Hardais, des Clouets, Diffignac & du Rochay, qui fut fait *Chevalier*, & fit un traité d'alliance avec le Duc Jean de Bretagne & Comte de Montfort, l'an 1370, par lequel il s'engagea de fecourir le Duc de fon corps & de fes biens, en cas que fes ennemis lui vouluffent difputer la fouveraineté. Il époufa *Jeanne de Longuefpée*, qui lui porta en dot la Terre de *Pontgamp*, & n'en eut qu'une fille,

GUILLEMETTE, Dame de la Hardais, des Clouets, Diffignac, du Rochay & de Pontgamp, mariée, par contrat de l'an 1380, à Meflire *Eon de Quengo*, Chevalier, dont font descendus le Marquis de *Crenolle*, Colonel du Régiment de Béarn; & les Comtes & Vicomtes de *Tonquedec*, qui ont toujours depuis poffédé les mêmes Terres. Voy. QUENGO.

2. HENRI, qui fervit fous Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray le 29 Septembre 1364, & en 1370, fous la bannière de Robert de Guitté, lequels'étoit rangé fous le commandement de Bertrand du Guefclin, Connétable de France, avec 60 hommes d'armes. Il fut le 4<sup>e</sup> témoin de l'enquête faite à Angers, le 23 Novembre 1371, pour la Canonifation de Charles de Blois, & auffi le 88<sup>e</sup> témoin dans l'Enquête des Miracles du même Charles de Blois. Il fut de la fameufe Compagnie des 200 Lances d'Olivier de Cliflon, Lieutenant du Roi CHARLES V en Bretagne; fe trouva, fous ce Général, à la prife d'Auray, le 15<sup>e</sup>, en 1377; fut fait Confeiller de Madame Jeannede Bretagne, Comteffe de Penthievre & Vicomteffe de Limoges, veuve de Charles de Blois, & enfin figna & ratifia, avec cette Princeffe, Henri de Bretagne, fon fils, & plusieurs Chevaliers & Ecuyers, afsemblés à la Ro-

che-Derrien, le 2 Mai 1381, le traité de paix accordé, le 15 Janvier 1380, entre le Roi de France & le Duc Jean, 1<sup>o</sup> du nom, dit le *Conquérant*. HENRI époufa *Aliénor du Pont*, dont on ignore s'il eut poftérité;

3. Et YVON, qui fait.

V. YVON LE PROVOST eut en partage la Terre du Plessis-au-Provost, dans la Paroiffe de Gaël, près de Saint-Méen, & fe maria, par contrat de l'an 1373, à *Énor du Chafstel*, dont

VI. PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Chambellan & Penfionnaire du duc de Bretagne & de Montfort, fait Gouverneur de Ceflon & de Saint-Brieuc, qui époufa, par contrat de l'an 1404, *Olive Bouan*. Leurs enfants furent :

1. HENRI, qui s'obligea de garder le Château de Pornic au Duc de Bourgogne, comme curateur du Duc de Bretagne, & tous les grands Seigneurs de la Province s'engagerent auffi de garder chacun leurs Fortereffes;
2. JEAN, qui fuit;
3. ALAIN, Seigneur du Plessis-Quettier;
4. JEAN, Seigneur de Coëtibœuf. Ils furent tous reconnus Nobles lors de la Réformation faite en la Paroiffe de Gaël en 1440. Leurs descendants, Seigneurs du *Plessis-au-Provost*, furent également reconnus nobles à celle faite en 1500: ils ont poffédé cette Terre jufqu'à

OLIVIER, Seigneur du Plessis-au-Provost, qui fe maria deux fois, & laiffa de la première femme,

SUZANNE, Vicomteffe de Loyat, qui hérita des biens de fon frère MATHURIN, fous bénéfice d'inventaire, & vendit la Terre du Plessis-au-Provost, par Sentence des Requêtes du Palais de Rennes, en 1662. Elle fut mariée à haut & puiffant Seigneur *Pierre de Botherel de Quintin*, Vicomte d'Appigné, dont elle eut deux filles: 1. *Jeanne de Botherel de Quintin*, Dame d'Appigné, qui époufa *Jean-Baptifte le Sénéchal de Kercado*, Baron dudit lieu, &c., &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont poftérité. Voy. SÉNECHAL DE KERCADO (LE); 2. & N..... de *Botherel de Quintin*.

Et de fa féconde femme il eut

MATHURIN, Seigneur du Plessis-au-Provost, qui eût mort fans alliance, & dont fa fœur hérita.

5. Et JEANNE, qui s'est mariée, vers l'an 1450, à noble François Tigniot, ou Tinguïrot, Seigneur de la Motte, dont elle eut Marie Tigniot, qui s'est alliée, par contrat du 15 Septembre 1478, à Pierre de Marbeuf, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Chefne, & desquels sont descendus MM. de Marbeuf d'aujourd'hui. Voy. MARBEUF, ou MARBEUF.

VII. JEAN LE PROVOST (frère puiné d'HENRI), Ecuyer, eut en partage la Toufche-au-Provost, autre Terre de sa Maison, dans la Paroisse de Pleftan, Evêché de Saint-Brieuc, près de Lamballe, où il s'établit. Il épousa, par contrat de 1435, Robine du Breil, Dame du Clofneuf, Paroisse d'Andel, aussi près de Lamballe, & dont vinrent :

1. JEAN, qui fut ;
2. HENRI, qui s'est établi au pays de Ploërmel, & dont la postérité subsiste dans MM. LE PROVOST DE LA VOLTAIS ;
3. Et TIPHAINE, mariée, en 1470, à Nicolas de Botherel, Seigneur de la Ville-Geffroy.

VIII. JEAN LE PROVOST, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Toufche, épousa, le 25 Août 1495, Catherine de Lesmeleuc, & en eut, entr'autres enfants :

1. REGNAUD, qui fut ;
2. GUILLEMETTE, mariée à Jean de la Pigue-lais, Seigneur du Chefnay ;
3. PERRINE, qui épousa N... de Guillemot, Ecuyer, Seigneur de Vauvert ;
4. Et GUIONNE, mariée, par contrat de 1523, à Regnaud Rouxel, Ecuyer, Seigneur de Pérouze.

IX. REGNAUD LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Toufche, héritier principal & noble de ses père & mère en 1510, paya le rachat de la Terre de la Toufche-au-Provost à Jean Videlou, Fermier du Duché de Penthievre, le 1<sup>er</sup> Décembre de la même année ; hérita, en 1512, des biens d'Anne de Lesmeleuc, sa tante ; tranfigea, le 28 Août 1523, avec Jean Hingant, aussi héritier principal & noble de son père ; partagea noblement ses cadets en 1524 ; fit un contrat d'échange, en 1534, avec Gaillard de Forfanz ; fit reconnoître, par un Extrait de la Chambre des Comptes de Nantes, du 2 Mars 1535, sa Maison & Métairie de la Toufche-au-Provost comme noble ; marcha au ban, pour la Paroisse de Pleftan, en 1543, & à la tête des Arquebustiers à cheval, le 9 Mai 1558 ; fut chargé, par le Prince de la Roche-sur-Yon, d'être

fon Procureur Général & Spécial le 5 Juillet 1560 ; justifia l'ancienneté de sa noblesse le 8 Mars 1566, dans une Enquête faite au Bourg de Pleftan par ordre du Roi, & testa le 1<sup>er</sup> Octobre 1581. Il avoit époufé, par contrat de l'an 1540, Jeanne Tual, Dame du Boiffual, Paroisse de Meslin, près de Lamballe, morte en 1548. Vu les arrangements pris pour sa fuccession, noble Jean Rado, Seigneur du Bonay-Tual, héritier principal & noble de Jean Rado, son père, & REGNAUD LE PROVOST, aussi héritier principal & noble de JEAN LE PROVOST, Seigneur de la Toufche, son père, tranfigèrent définitivement en 1559. De ce mariage vint, pour fils aîné,

X. JEAN LE PROVOST, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Toufche, né en 1540, qui marcha au ban, pour la Paroisse de Pleftan, avec trois chevaux & deux domestiques, l'an 1558 ; fut député Commiffaire de la part de Madame de Martigues, Duchesse Douairière de Penthievre, comme Procureur Général & Spécial du Duché, pour affifler, de sa part, à l'Assemblée convoquée en la Ville de Rennes, pour la Réformation de la Coutume de Bretagne, le 11 Août 1563. Il fut dispensé de marcher au ban pour la Paroisse de Pleftan, à caufe qu'il étoit Sénéchal de Lamballe en 1572, & encore, pour la même raison, le 8 Octobre de la même année. Il avoit époufé, par contrat du 6 Mai 1563, Jacquemine Léxiart, fille de François, Ecuyer, & de Guionne de Hoquerel, Seigneur & Dame du Vauhaudoïn. Etant veuve, elle fit fon testament le 28 Février 1586. Elle avoit une fœur, qui fut mariée à N... le Fruglais, Seigneur de Lourmel, dont descendent M. le Fruglais d'aujourd'hui, & Madame le Blanc de Guen-guêret. Jacquemine Léxiart, Dame de la Toufche-au-Provost, partagea avec noble homme Julien Léxiart, Seigneur du Vauhaudoïn, son frère, les 6 Mai 1563 & 8 Août 1575. Elle eut de fon mariage :

NICOLAS, qui fut ;

Et CATHERINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> par contrat de l'an 1587, à Alain Rouxel, Ecuyer, Seigneur de la Jartière ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 23 Septembre 1603, à Louis de la Toufche, Ecuyer, Seigneur de la Talvazière.

XI. NICOLAS LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Toufche, héritier principal & noble, partagea noblement avec sa fœur, la fuccession de ses père & mère, le 16 Juillet 1593,



& étant resté en minorité, il eut, en 1586, pour tuteur *Mathurin Rouxel*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ygneuc, & *François de Lefmeleuc*, Ecuyer, Sieur de la Bourdonnaie, pour curateur honoraire, &c. Il épousa, par contrat du 5 Février 1610, *Cyprienne Poullain*, fille aînée de noble *Thomas*, Seigneur du Val & de Tramaïn, & de *Catherine de Sauvaget*. Cette *Cyprienne Poullain* eut plusieurs sœurs : l'une fut mariée à *Samuel de Forfanç*, Ecuyer, Sieur de Basse-Lande, dont est issu *Jean de Forfanç*, qui est mort Gouverneur de Péronne; la troisième s'est mariée à N... *Rouxel*, Seigneur du Prérond, dont descendent M. du *Prérond*, d'aujourd'hui, & Madame de *Bellevue*, mère de Madame de *Grignart de Champavoie*; & la quatrième fut mariée à N... de la *Mouffaye*, Seigneur de la Villônd, dont la postérité se continue dans la personne de M. le Comte de la *Mouffaye*, qui s'est marié à *Hélène du Bouilly de la Morandais*. NICOLAS LE PROVOST paya, en 1586, le rachat de la Terre de la Toufche-au-Prevost à Lamballe, & il eut une Enquête faite à Pleslan par autorité du Roi, qui justifia l'ancienneté de sa noblesse & sa filiation prouvée, en 1595. Il eut de son mariage :

1. THOMAS, qui fut;
2. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Mingatière, mort sans alliance;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Jean Thomas*, Ecuyer, Sieur de la Ville-Gratien, dont vint *Jeanne Thomas*, mariée à *François de Guillemot*, Ecuyer, Sieur de Vauvert, dont est descendu M. de *Guillemot de Vauvert* d'aujourd'hui, marié 1<sup>o</sup> à N.... de la *Mouffaye*, dont une fille; & 2<sup>o</sup> à N.... de *Bédée de la Bouétardaye*, dont postérité.

XII. THOMAS LE PROVOST, Ecuyer, Seigneur de la Toufche, né le 20 Juin 1611, fit faire, les 28 & 29 Juillet 1621, une Enquête à Pleslan, par autorité de la Cour, qui justifia l'ancienneté de sa noblesse; partagea avec ses Jureigneurs le 24 Juillet 1643; produisit encore ses titres à la Chambre de la Réformation générale, ordonnée par le Roi en 1668, & fut confirmé dans sa noblesse d'extradion, par Arrêt du 22 Décembre de la même année. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 18 Janvier 1634, *Hélène de Lefcoët*, Dame de Launay, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Hauguen, & de *Guillemette de Launay*. Ce mariage se fit en présence d'*Olivier de Lefcoët*,

Tome XVI.

Ecuyer, Sieur dudit lieu & de Nantois, Pensionnaire du Roi en Bretagne, frère de ladite Dame de la *Toufche-au-Prevost*, & de *Julienne de Lefcoët*, Dame de la Villegevry, sa sœur; & 2<sup>o</sup> par contrat du 22 Août 1667, *Marie du Fou*, Dame de Kerdanell, fille aînée de Messire *Antoine*, des anciens Vicomtes du *Fou*, & de *Françoise le Nèpveu de Crénan*, Seigneur & Dame de la Morinaye, ou Moinnerie. Cette *Marie du Fou* avoit un frère & une sœur. Voy. FOU (du). THOMAS LE PROVOST mourut en 1678, & l'Inventaire de ses meubles se fit les 28 & 29 Décembre de la même année, & celui de ses papiers le 4 Juillet 1679. Il laissa des enfants mineurs du second lit, qui eurent pour tuteur *Jean Léziart*, Ecuyer, Seigneur de la Léziardière. Du premier lit il eut :

1. & 2. JEAN, né le 20 Février 1640; & N.... LE PROVOST, tous les deux morts jeunes. — Leur mère mourut le 20 Décembre 1648.

Et du second lit vinrent :

3. JEAN-FRANÇOIS, né le 7 Mai 1669, élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambrai, ensuite Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, mort à Livarot, en Normandie, le 10 Février 1694;
4. PIERRE-RENÉ, aussi élevé aux Cadets Gentilshommes à Cambrai, Lieutenant dans le même Régiment que son frère, mort à Nîmes, en Languedoc, & enterré avec les honneurs militaires, le 25 Décembre 1714;
5. Et FRANÇOIS-LOUIS, qui fut.

XIII. FRANÇOIS-LOUIS LE PROVOST, Seigneur de la Toufche, d'abord élevé dans les Cadets Gentilshommes à Cambrai, fut ensuite Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie, qu'il quitta; devint chef du nom & des armes de sa Maison, Sous-Doyen de la Noblesse de Bretagne & Pensionnaire des Etats de la même Province, & est mort à Quintin, âgé de 84 ans, au mois d'Août 1750. Il avoit épousé, par contrat de l'an 1705, *Charlotte le Baillif*, fille aînée de *Mathurin*, Ecuyer, Sieur de la Cour, & de *Bertranne Haijsdurant*. Elle est morte, & a été enterrée dans le tombeau de ses parents à la Malhoure, près de Lamballe, le 23 Janvier 1768. Elle étoit sœur de *Mathurine le Baillif*, qui s'est mariée à *Guillaume le Corgne*, Ecuyer, Sieur du Tertre, dont il y a postérité. FRANÇOIS-LOUIS LE PROVOST a eu pour enfants :

1. LOUIS-CÉSAR-PIERRE, qui fut;

C c

2. MATHURIN-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier de la Toufche*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui se distingua fort dans l'Inde, au siège de Madras, à Arricanoupan; à la défense de Pondichéry, à l'affaire d'Amours, & surtout en 1748, lorsqu'à la tête de 300 braves Français du Bataillon de l'Inde, entouré d'une Armée de 80,000 hommes qui menaçoit Pondichéry, il pénétra la nuit dans leur camp; tua 1,200 ennemis sans perdre plus de deux soldats, jeta l'épouvante dans cette grande Armée, la dispersa toute entière, & rétablit par là la confiance entièrement perdue dans la nôtre. C'étoit (dit M. de Voltaire) une journée supérieure à celle des 300 Spartiates au Pas des Thermopyles, puisque ces Spartiates y périrent, & que les Français furent vainqueurs. Après une action aussi courageuse, il commanda les Troupes du Roi aux Indes, avec tant de succès, au combat livré, le 15 Décembre 1750, à NAZERSINGUE, Roi de Golconde, qu'il le détrôna, & plaça sur ce Trône MUZAFERSINGUE, protégé du Roi de France. Il périt sur le Vaiffeau le *Prince* le 21 Octobre 1754. L'Historien des révolutions des Indes l'en nomme le *Héros*. La Compagnie des Indes témoigna le regret de la perte de M. LE PROVOST DE LA TOUSCHE, par des éloges que le temps n'a que trop justifié, par tous les malheurs & les décadences qui lui sont arrivés depuis;
3. RENÉE-MATHURINE, mariée, par contrat du 12 Février 1757, à haut & puissant Seigneur Messire *Jacques de Salignac*, Comte de Fénélon, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Saint-Lazare & de N.-D. du Mont-Carmel;
4. Et ANTOINETTE, morte, après avoir fait des preuves de 16 quartiers de noblesse pour être admise Chanoinesse.

XIV. LOUIS-CÉSAR-PIERRE LE PROVOST, Chevalier, Seigneur de la Toufche, chef du nom & des armes de sa Maison, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine à la suite du Régiment de Cavalerie Royal-Navarre, Pensionnaire du Roi & des Etats de Bretagne, a fait toutes les guerres sous le règne de Louis XV, & n'est point marié.

Les titres particuliers de cette Maison, toutes les Histoires & les plus anciens Registres des Etats de Bretagne, justifient que de temps immémorial ceux de ce nom ont pris séance & ont eu voix délibérative dans l'Ordre de

la Noblesse aux Etats de cette Province, sous les anciens Ducs, comme depuis sous les Rois de France; qu'ils ont été Chambellans & Ecuyers des Ducs de Bretagne; qu'ils passèrent en revue, comme *Chevaliers*, avec des Croustilleurs & des Pages, & qu'ils ont, de toute antiquité, possédé des Terres nobles, dont beaucoup portent encore leur nom, telles que *Kerprovost, Kerauprovost, Keramprovost, la Provostais, la Ville-au-Propovost, le Pleffis-au-Propovost, la Toufche-au-Propovost, &c.*, où l'on voit leurs armes, qui sont : *d'argent, à 2 bandes de sable.*

‡ PRUD'HOMME, Sieurs de *Pephomme & du Roc*, en Quercy : ancienne Noblesse issue, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, des Comtes de *Pephomme*, en Angleterre. Le premier de cette Famille qui passa en France, avec EDOUARD, Prince de Galles, fils du Roi d'Angleterre & Grand-Duc d'Aquitaine, est

I. Noble N... DE PRUD'HOMME, qui fut Viguier de Figeac, & eut pour fils

II. JEAN DE PRUD'HOMME, Ecuyer, qui s'est marié, le 3 Mai 1379, avec noble *Jeanne de Rebombigues*, de la ville de Fons, en Quercy, dont

III. PIERRE DE PRUD'HOMME, Ecuyer, Co-Seigneur d'Affier & de la Garénie & Seigneur de plusieurs Fiefs à Fons, qui épousa, en 1414, noble *Catherine de Cadrieu*, de laquelle vint

IV. IMBERT DE PRUD'HOMME, Ecuyer, qui s'est marié, le 12 Février 1460, à *Jeanne de Montal*. Il en eut

V. GASPARD DE PRUD'HOMME, Ecuyer, qui épousa, en 1507, *Alix de Capdenac*, sœur du Marquis de *Capdenac*, Seigneur dudit lieu, dont

VI. ETIENNE DE PRUD'HOMME, Ecuyer, qui s'est marié, en 1530, avec *Marguerite de Cornély de Camboulit*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, Seigneur du Château de Plaisance, dans le Haut-Quercy, qu'il fit bâtir : il ne laissa de noble *Catherine de Corn*, son épouse, que deux filles;
2. Et ANTOINE, qui suit.

VII. ANTOINE DE PRUD'HOMME, Ecuyer, fit bâtir le Château du Roc, dans le Haut-Quercy, & épousa, le 21 Juin 1572, noble *Catherine de Morlhon*, de laquelle il eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et ETIENNE, Capitaine au Régiment de

Pinguet, Cavalerie, mort à Ardres en 1603, à son retour de Zélande.

VIII. ANTOINE DE PRUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, épousa, le 19 Mai 1613, *Marguerite de Gafquet de Paramelle*, & en eut 13 garçons & 6 filles, entr'autres :

1. & 2. N.... & N.... DE PRUD'HOMME, aînés des garçons, qui furent Enseignes dans le Régiment de Cruffol, & moururent à Montreuil-sur-Mer;
3. CLAUDE-CHARLES, qui suit;
4. Et N.... DE PRUD'HOMME, Ecclésiastique, qui fut Prieur & Seigneur de Fons.

IX. CLAUDE-CHARLES DE PRUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur du Roc, obtint, le 4 Septembre 1655, un Arrêt de la Cour des Aides, léante à Cahors, contre les Consuls de la Ville de Fons, qui avoient voulu le comprendre dans le Département des utensiles & logement des gens de guerre, & il leur fut fait défense de l'y comprendre, sous peine de 500 liv. d'amende. Sur la production de ses titres, il fut maintenu dans la qualité de *Noble*, par Ordonnance de M. Rabastens, Juge Mage de Montauban, Commissaire subdélégué de M. Pellot, rendue en 1666, & fut déchargé du droit de franc-fief, par Jugement contradictoire de M. Lambert d'Herbigny, rendu le 16 Février 1694. Par autre Jugement du 16 Août 1698, M. de Samson, Intendant de Montauban, le déclara *Noble & issu de noble Race*, & qu'il devoit jouir de tous les privilèges des véritables Gentilshommes. Il avoit épousé, en 1650, noble *Louise de Cardinet*, de laquelle vinrent 10 garçons, ce qui lui procura une pension de 1,000 livres, en conséquence de l'Edit du Roi Louis XIV, de 1666, qui accorda une pension de ladite somme aux Gentilshommes qui avoient le nombre de 10 enfants vivants : l'Ordonnance de M. de Sève, Intendant de Montauban, est du 27 Juin 1670, & celle de M. Colbert, Contrôleur Général, qui ordonna au sieur Boyer, Receveur Général à Montauban, de payer ladite somme de 1,000 liv. au Sieur DE PRUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur du Roc, est de la même année 1670. De ces 10 enfants qu'il eut,

ANTOINE, qui suit, continua la descendance; Et PIERRE-GAILLARD, Seigneur du Cros, fut fait Capitaine au Régiment du Rozel, Cavalerie, en 1696.

X. ANTOINE DE PRUD'HOMME, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Roc, épousa, le 15 Juil-

let 1692, noble *Thérèse de Génies de Langle*, dont

XI. CLAUDE-CHARLES DE PRUD'HOMME, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Roc, qui se maria, en 1724, avec noble *Honorée de Laval*, « d'une ancienne Noblesse du Périgord, » & de laquelle font issus :

1. BERTRAND, qui suit;
2. EMMANUEL, Ecclésiastique;
3. Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

XII. BERTRAND DE PRUD'HOMME, Ecuyer, Seigneur du Roc, a épousé, par contrat du 9 Septembre 1758, noble *Marie-Henriette de Lavour*, « fille de feu *Pierre-Louis*, Seigneur de la Boisse, Président Trésorier Général de France à Montauban, & de Dame *Elisabeth de Peyrusse de Bançe*. » De ce mariage font issus :

1. GÉRAUD-LOUIS, qui suit;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS, né le 28 Août 1769.

XIII. GÉRAUD-LOUIS DE PRUD'HOMME, Ecuyer, né le 15 Mars 1762, ancien Cadet Gentilhomme au Régiment du Perche, « a été nommé Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, en 1779. »

XII. FRANÇOIS DE PRUD'HOMME, Chevalier, Seigneur du Roc (frère puîné de BERTRAND), ancien Capitaine de Canonniers, au Corps Royal de l'Artillerie, & Chevalier de Saint-Louis, retiré du service, a épousé, par contrat du 12 Octobre 1775, à Varennes-en-Argonne, *Marie-Marguerite-Sophie de Languedou*, fille de feu *Adrien-Bernard*, Chevalier, Aide Major de Cambrai, & de *Marie-Thérèse de Boniface*. Il en a

JEAN-BAPTISTE-HENRI, Ecuyer, né le 5 Novembre 1776.

Les armes : *d'azur, à 3 tours d'argent, crénelées & maçonnées de sable.*

\* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berry, Diocèse de Bourges : Terre & Seigneurie qui relève de Châteauroux. Elle a pris son nom de l'ancienne Maison de *Pot*, qui l'a possédée très-longtemps, d'où elle a passé successivement dans les Maisons de *Montmorency*, de *Sully*, de *Bourbon*, de *Louvois*, &c.

PRUNELÉ, Maison l'une des plus anciennes de Beauce, mise au nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des temps : le plus ancien, dont la mémoire se soit conservée par les titres, & depuis lequel

ou puisse suivre une filiation certaine, est

I. GUILLAUME PRUNELÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Porte, Terre située dans le Bailliage & à quatre lieues d'Etampes, du côté d'Orléans, à l'endroit même où la Rivière d'Etampes, dite de *Juine*, prend sa source. Il vivoit sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE. Son nom se trouve au nombre des Chevaliers du Vexin qui portoient Bannière, suivant l'*Histoire latine des Normands*, d'un ancien Ecrivain, recueillie par André du Chefne, & imprim. à Paris en 1619, p. 1035. Il est employé, en qualité de *Seigneur de la Porte*, dans le dénombrement, fait sous le même règne, des Chevaliers du Bailliage d'Etampes, qui tenoient leur Fief du Roi, & qui avoient 60 liv. de revenu. Du consentement d'*Agnès*, sa femme, & d'ADAM & PIERRE DE PRUNELÉ, ses frères, il donna aux LÉPREUX d'Illiers la dime du blé & du vin, & la même dime qu'il avoit audit Illiers, par Lettres données à Etampes au mois de Juin 1202 : Geoffroy, Sire d'Illiers, confirma cette donation par ses Lettres du Jeudi avant l'Assomption de N.-D. de l'an 1313. On ne peut dire au juste si ce GUILLAUME DE PRUNELÉ étoit frère ou père de FLORIMONDE PRUNELÉ, qui, suivant la Généalogie de la Maison de *Thiville*, en Vendômois, fut mariée, en 1208, avec *Jacques de Thiville*, Seigneur de la Roche-Verte, en Dunois, & de Séris, près de Beaugency : cette dernière Terre se trouve encore aujourd'hui dans cette Maison de *Thiville*. GUILLAUME PRUNELÉ eut, d'*Agnès*, sa femme, pour enfants :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & GEOFFROY, morts avant 1248, & dont leur frère aîné hérita ;
4. Et AGNÈS, Dame de Chaffonville & de la Couture, au Pays Chartrain, qui s'est mariée à *Payen d'Orléans*, Seigneur d'Egry & de Cléry, qui légua, conjointement avec elle, aux Abbeffes & Religieuses de Voisins, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Orléans, quatre muids d'avoine par an sur le Champart de Bonneville, le Dimanche avant la Fête de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste 1267. Ils font tous deux enterrés dans l'Eglise de cette Abbaye.

II. GUILLAUME PRUNELÉ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbault & de la Porte, est nommé dans les Lettres données à Montpensier le plus prochain Mardi d'après la Toussaint de l'an 1226, & est mentionné dans

les *Mémoires* du Greffier du Tillet, avec les autres Seigneurs qui jurèrent & promirent au Roi LOUIS VIII, de faire couronner son fils (depuis SAINT LOUIS), au cas qu'il vint à mourir pendant le voyage de la Terre Sainte qu'il vouloit entreprendre. Ce GUILLAUME PRUNELÉ est qualifié *Chevalier* dans différents titres, entr'autres un de l'an 1242, énoncé dans l'inventaire des titres de la Maison de Vendôme, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief, de la Maison de Mondoubleau, le lieu de la Fredonnière, & par des Lettres du jour de la Toussaint 1244, scellées d'un *Sceau* de cire jaune, chargé de 10 annelets, dans lesquelles il reconnoît avoir vendu ses hayes d'Herbault, du consentement de M. le Comte de Blois. Hugues de Châtillon, Comte de Blois & de Saint-Pol, lui avoit donné, & à ses frères, 50 liv. de rente, à prendre sur le faitage de Blois, par Lettres du mois d'Avril 1236 ; & Jean de Châtillon, Comte de Blois, son fils, du consentement de Marie d'Avènes, sa mère, fit, par autres Lettres du mois de Juin 1248, échange avec GUILLAUME PRUNELÉ, qualifié *Chevalier*, de ces 50 liv. de rente qui lui appartenoient en total comme héritier de ses frères, & lui donna à la place le bois de Bardère, & la Terre qui appartenoit à Renaud d'Orleville : cette acte porte que la donation de 1236 lui avoit été faite du vivant de sa première femme, nommée *Anne*, ce qui suppose qu'il fut remarié ; mais on ignore à qui. Ses enfants furent :

GUILLAUME, qui suit ;  
Et GEOFFROY, dont on ne connoît que le nom.

III. GUILLAUME PRUNELÉ, III<sup>e</sup> du nom, Sire d'Herbault, la Porte, Seigneur d'Alzonne & de Montréal, dans la Sénéchaussée de Carcaffonne, en Languedoc, fut un des Seigneurs Français qui suivirent en Italie CHARLES, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, frère du Roi SAINT LOUIS, & qui se distinguèrent à la bataille que ce Prince gagna sur Mainfroy, Tyran de Sicile, & oncle de Conradin, le 26 Février 1266, sous la seconde année du Pontificat de CLÉMENT IV, suivant le Livre intitulé : *Historia Francorum Scriptores*, per Franciscum du Chefne, tom. V, p. 826. Ce GUILLAUME PRUNELÉ fit élever une Forteresse dans la Terre de la Porte, qu'il tenoit du Roi, ce qui lui attira un procès de Guillaume de Linières, Seigneur de Mereville, depuis dit

de *Mérinville*, en Beauce : c'est ce qui appartient d'un Arrêt du Parlement de Paris, rendu dans l'Octave de la Chandeleur de 1266. Il tranfigea au fujet des hayes de la Terre d'Herbault, avec son Seigneur Georges de Châtillon, Comte de Blois, par acte du mois de Décembre 1268, scellé de son sceau, où l'on voit, d'un côté, un homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un écuiffon chargé de 6 annelets, posés 3, 2 & 1; ce qui fait préfumer qu'il réduisit les armes de la Maifon au nombre de ces six annelets d'or, 3, 2 & 1, en champ de gueules, que fa poftérité a portés depuis. On les voit ainfi dans un *Armorial* de l'an 1310, qui étoit dans la Bibliothèque du feu Préfident de Longueil de Maifons, à l'Article des Seigneurs d'Herbault & de la Porte, de même qu'aux Châteaux de la Porte, d'Herbault, Gazeran, Liouville, le Pleffis-Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, St.-Germain-le-Défiré, Tignonville, & autres lieux & Eglifes. De fon épouse, nommée *Ifabelle*, du chef de laquelle il fembleroit avoir été Seigneur du Château d'Alzonne & de la Châtellenie de Montréal, il laiffa :

GUILLAUME, qui fuit ;

Et JEAN, Seigneur du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, pour lequel fon frère ainé tranfigea par Procureur, comme ayant la garde de la Terre, avec noble Dame Hélie de Rochefort, veuve de noble homme Bérenger de Goginehis, *Militis quondam ex Alzonnâ*, comme tutrice d'Hélie de Goginehis, fa petite-fille, par acte du 18 Juin 1315, difent des Mémoires de Famille. La femme de JEAN PRUNELÉ fe nommoit *Dannou*. Quoi qu'il en foit, il fut père de

JEANNE, Dame de Bullou en 1350, & auffi du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, qui époufa *Robert d'Harcourt*, fils de *Robert*, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de Beaumefnil, &c., & de *Jeanne de Villeguier*. Il fut Sire de Bullou à caufe d'elle, & reçut un aveu le Dimanche jour de Saint-Laurent 1354. De ce mariage vint *Robert d'Harcourt*, Seigneur, du chef de fa mère, de Bullou, du tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, qui fut partie pour fon tiers dans la vente faite de ces Terres, le 11 Avril 1372.

IV. GUILLAUME PRUNELÉ, 1V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Herbault, de la Porte & des deux tiers d'Alzonne, Rieux, Leuc, Ala-

derne, Montréal & Licairac, en Languedoc, refté mineur à la mort de fes père & mère, fut mis, avec fon frère, fous la tutelle de *Bernard de Montefquiou*, leur plus proche parent. Il obtint, avec fon frère, des Lettres de CHARLES IV, furnommé *le Bel*, données à St.-Pol le 27 Avril 1322, adreffées au Sénéchal de Carcaffonne, lesquelles portoient que l'un pour deux tiers & l'autre pour un tiers, auroient rendu hommage au Roi pour la Terre d'Alzonne, qu'ils poffédoient dans la Sénéchauffée de Carcaffonne, & avoit auffi rendu hommage, en 1317, au Comte de Blois, pour fa Terre d'Herbault. Il époufa *Jeanne d'Averton*, fille de *Geoffroy*, Chevalier, & de *Marguerite*, fa femme. Après fa mort, elle fe remaria à *Jean de Vieuxpont*, Chevalier, Seigneur de Chalancy, qui rendit aveu, à caufe d'elle, au Comte de Blois, le Samedi après la Conception de l'an 1335. Elle eut de fon premier mari :

1. GUY, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzonne, Leuc & Aladerne, qui tranfigea le 21 Septembre 1371, tant en fon nom qu'en celui des Co-Seigneurs de ces lieux, avec les Confuls d'Alzonne, pour raifon de la garde des clefs du même lieu. Il mourut, fans poftérité, avant la vente d'Alzonne, faite le 11 Avril 1372 ;
3. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de la Porte, éteinte, & rapportée ci-après ;
4. ISABEAU, qui époufa, en 1335, *Jean le Jay*, Ecuyer ;
5. Et MARIE, qui époufa *Jean de Courvoy*, Chevalier, Sire dudit lieu, dont *Jean, Guillaume, Guyon & Philippot de Courvoy*, qui paffèrent procuration à JEAN de PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbault, leur coufin germain, le 31 Décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la Sénéchauffée de Carcaffonne, à eux échus par le décès & la fuccelfion de leur mère.

V. GUY, dit GUYOT de PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbault, Seigneur en partie d'Alzonne, Rieux, Leuc & Aladerne, rendit aveu au Comte de Blois, pour la Terre d'Herbault, le 11 Avril 1345 ; en reçut un de Martin de Bourges, le Mardi avant la Fête-Dieu de la même année ; fit partage, avec le Comte de Blois, de certains bois & hayes, près d'Herbault, en 1346 ; obtint des Lettres d'Etat du Roi JEAN, données à Breteuil, en Normandie, le 13 Juillet 1356, fur l'exposé qu'il fer-



voit dans les guerres de ce Prince avec armes & chevaux, & tranfige, en 1360, avec les habitans de Rieux, pour raifon de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit époufé *Marguerite de Pathay*, Dame de Machenainville & de Beauverger, & tefta en 1346. Sa femme, devenue veuve, tefta en 1363, & nomma, pour fes exécuteurs teftamentaires, JEAN, fon fils, qui fuit, & *Pierre de Pathay*, fon père, Seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. JEAN DE PRUNELÉ, Chevalier, Sire d'Herbault, Machenainville & Beauverger, par fa mère, & en partie de Rieux, Leuc, Alzonne & Aladerne, paffa procuracion conjointement avec *Robert d'Harcourt*, fon coufin, pour raifon de leurs Terres en Languedoc, le 6 Avril 1366, à Jean Garcias, qui rendit aveu au Roi, en leurs noms, pour ces Terres, entre les mains du Sénéchal de Carcaffonne, le 18 Mars 1371 : JEAN DE PRUNELÉ rendit auffi aveu les même mois & an, pour la Terre & Seigneurie d'Herbault, au Comte de Blois, & vendit, par contrat du 11 Avril 1372, conjointement avec les autres Propriétaires, à Nicolas de la Jugie, Chevalier, Seigneur de la Livinière, Baron de Puiffalicon, les Terres de *Rieux*, *Aladerne*, *Alzonne* & leurs dépendances; fut un de ceux que Guy de Châtillon, Comte de Blois & de Dunois, établit fes Procureurs, par Lettres du 23 Mars 1391, pour la vente de fes Comtés de Blois & de Dunois à LOUIS, Duc d'ORLÉANS; fut nommé, par le Roi CHARLES V, en 1392, Gouverneur, Bailli & Capitaine de la Ville d'Orléans, fon Confeiller-Chambellan, & auffi du même Duc d'ORLÉANS, qui le fit Gouverneur de fon fils, CHARLES d'ANGOUËME, depuis Duc d'ORLÉANS, dans le Confeil duquel il fut admis en 1409, & mourut en 1417, dans un âge avancé. Il avoit époufé, fuivant un Regiftre du Parlement de 1390, *Maille le Baveux*, fille de *Guy*, Baron de Tillières, Chevalier Banneret, & de *Marie d'Amboife*. Leurs enfans furent :

1. Guy, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, Confeiller, Maître des Requêtes en 1392, Clerc ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Evêque d'Orléans, où il fit fon entrée le 20 Mars 1398 : il mourut en 1425, dans la 27<sup>e</sup> année de fon Epifcopat, & fut inhumé dans fa Cathédrale, à laquelle il légua fes habits & ornemens pontificaux;

2. GUILLAUME, qui fuit;
3. PERRINET, mort jeune en 1392;
4. JACQUIN, auquel fon père céda ce qui appartenoit à PERRINET, fon frère;
5. Et CATHERINE, qui époufa *Louis Maniffart*, Seigneur d'Arebloy & de Noir-Épinay.

VII. GUILLAUME DE PRUNELÉ, V<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, du chef de fa femme, rendit aveu de cette Terre en 1403, fut Confeiller-Chambellan de CHARLES, Duc d'ORLÉANS, Comte de Blois, & fut tué à la bataille d'Azincourt, du vivant de fon père, le 25 Octobre 1415. Il avoit époufé, par contrat du 6 Janvier 1394, *Philippe de Machery* (nièce & héritière de *Philippe de Guyancourt*, Seigneur de Gazeran & d'Ouarville), fille de feu *Guillaume de Machery*, Ecuyer, & de *Marguerite de Coutes*. Elle tefta le Mardi après la Saint-Denis de 1395, & laiffa de fon mariage :

- GUILLAUME, qui fuit ;  
Et JEAN, Abbé de Saint-Laumer de Blois en 1447.

VIII. GUILLAUME DE PRUNELÉ, VI<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbault, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, Capitaine d'Harfleur & de Bonneval, Bailli de Caux & Confeiller-Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres du 11 Novembre 1457, mourut en 1461. Il avoit époufé 1<sup>e</sup> *Bertrande d'Illiers*, veuve de *Martin de Rouvray*, Chevalier, Seigneur de Courtalain, en Dunois, & fille de *Pierre*, Sire d'Illiers, & de *Marguerite de Taillecourt*; & 2<sup>e</sup> *Marie de la Chapelle*, fille du Seigneur de la Chapelle & de la Salle. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs d'Ouarville, éteinte, & rapportée ci-après;
3. JEAN, Prieur de Saint-Nicolas d'Auneau, vivant en 1489;
4. Et JEANNE, qui époufa *Pierre de Cugnac*, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Imonville, &c., Confeiller-Chambellan du Roi LOUIS XI & Maître des Eaux & Forêts de Normandie, dont elle refta veuve en 1484. Elle en eut poftérité. Voy. CUGNAC.

IX. GUILLAUME DE PRUNELÉ, VII<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbault, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au Chapitre de Chartres le 30 Juin 1461, pour un muid de Terre fûs à Morainville, relevant du Château de Leuc, & au Comte de Dunois, Seigneur de Château-Renault, en

1489, pour la Terre d'Herbault; fut Conseiller-Chambellan de CHARLES, Duc d'ORLÉANS, & ensuite Gouverneur de la personne de LOUIS, Duc d'ORLÉANS, depuis LOUIS XII, pendant sa minorité. Il avoit épousé, par contrat du 27 Août 1470, *Catherine de Beauvau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Bessière, du Riveau, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne de Fontenais*. Leurs enfants furent :

FRANÇOIS, qui suit;

Et ANNE, qui épousa, par contrat du 5 Mai 1495, *Guillaume de Gaillon*, Ecuyer, Baron de Masly, &c., dont deux filles, l'une desquelles, *Françoise de Gaillon*, épousa, le 10 Mars 1516, *François d'Harcourt*, Baron de Beaufo, Beuvron, &c., auquel elle porta les Terres de *Masly*, *Croisy*, *Hardencourt*, *Chatignonville*, *Chaumufon*, *Limours*, &c., étant restée unique héritière par la mort de sa sœur. Ils eurent postérité. Voyez HARCOURT.

X. FRANÇOIS DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur d'Herbault, &c., épousa, par contrat du 15 Janvier 1508, *Antoinette le Roi*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Chavigny, &c., Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, & de *Madeleine Gouffier*, Gouvernante des Enfants du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, & Dame d'honneur de CATHERINE DE MÉDICIS, Duchesse d'Orléans, ensuite Dauphine. Ils eurent :

1. RENÉ, qui suit;

2. FRANÇOIS, Seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui partagea, avec son aîné, le 21 Septembre 1540; fut Ecuyer Tranchant du Dauphin, & mourut sans enfants;

3. JACQUES, Seigneur de Milly, Brouart, Fontenay & du Fief Béon, en Touraine, qui fit aussi partage avec son frère aîné le 24 Juillet 1541; fut Abbé de Bourg-Déols, en Berry, Prieur de Saint-Georges & de Saint-Sever; renonça depuis à ses bénéfices, & épousa *Madeleine Payen*, veuve 1<sup>o</sup> de *Clau-de le Roux*, Seigneur de Tilly, du Bourg-throulde & de Beedal, dont elle n'eut pas d'enfants; & 2<sup>o</sup> de *François de Marillac*, Baron de Courcelles & de Combres, Châtelain de Saint-Sulpice & de Joderez, en Périgord, Premier Président du Parlement de Rouen. JACQUES, n'ayant point eu d'enfants, fit son neveu, *Gabriel de Chambray*, pour légataire universel, duquel legs il eut les Terres de *Machenainville*, *Beauverger* & *Glatigny*, qui passèrent à *Tanneguy de Chambray*, fils de *Gabriel*;

4. LOUISE, Abbesse du Monastère de Saint-Remy des Landes, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Chartres;

5. Et BONAVENTURE, qui s'est mariée, par contrat du 5 Janvier 1530, à *Nicolas de Chambray*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Blandé, Varennes, Chicou, Theyray, Baron d'Auffay, &c., d'une ancienne Maison de Normandie, & dont la postérité subsiste avec distinction. Voy. CHAMBRAY.

XI. RENÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur d'Herbault & de Gazeran, Panctier ordinaire du Roi, fit partage avec ses deux frères, les 21 Septembre 1540 & 24 Juillet 1541, & par ces actes il subtitua à perpétuité, conjointement avec eux, la Terre & Seigneurie de Gazeran & le Fief de Lavau, au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la Maison DE PRUNELÉ. Des *Mémoires* portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de son âge. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1528, *Anne de Dreux*, du Sang Royal de FRANCE, fille de *Jacques de Dreux*, Chevalier, Baron d'Esneval & du Fresne, Seigneur de Pavilly, Muly, Berville, Pierrecourt & de Louye, Vidame de Normandie, & de *Madeleine de Hames*, la première femme. De cette alliance vinrent :

1. ANDRÉ, qui suit;

2. LOUIS, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Herbault, lequel comparut, par Procureur, au Procès-Verbal de la rédaction de la Coutume de Touraine, du 18 Octobre 1550. Il épousa *Marie de Marolles*, fille du Seigneur de Longcorne, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée

MARIE, Dame d'Herbault, qui épousa *Jean de la Personne*; mais n'en ayant point eu d'enfants, la Terre d'Herbault retourna à CHARLES DE PRUNELÉ, son cousin germain;

3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Machenainville & Beauverger, qui fut marié, dans la Chapelle de Saint-Denis, en la Paroisse St-André-des-Arcs à Paris, le 25 Décembre 1566, à *Jacqueline Grollier*, fille de feu *Jean Grollier*, Chevalier, Vicomte d'Agui-fy, Trésorier de France & de Milan, & d'*Anne Briçonnet*, Dame de Couvay & de Santeins; mais il ne paroit point qu'il en ait eu des enfants;

4. Et FRANÇOISE, encore fille le 14 Février 1573, mariée depuis au Seigneur de la *Beaudère*, en Normandie.

XII. ANDRÉ DE PRUNELÉ, Chevalier de l'Or-

dre du Roi, Seigneur de Gazeran, Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, mourut en 1581. Il avoit épousé, par contrat du 15 Juin 1558, *Marguerite le Veneur*, fille de *Jean*, Chevalier, Chambellan du Roi, Baron de Tillières, Seigneur du Hommet & du Carouge, Capitaine de Vire & Bailli de Rouen, & de *Gillette de Montjean*, sœur du Maréchal de France de ce nom. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. CLAUDE, Seigneur & Baron de Criquetot, Esneval, Anglequeville-Lefneval, Meslemont, Lefpinay, Lavau & des Rôtis, qui tranfigea avec son frère le 6 Avril 1599 ; mourut, sans alliance, le 24 Janvier 1654, à Criquetot-Lefneval, Diocèse de Rouen, & fut enterré, le 27, en l'Eglise Paroissiale de ce lieu ;
3. CLAUDE, mariée, par contrat du 18 Février 1577, à *Jean de Laval*, Seigneur de Tartigny, Aveluy, Gournay-le-Guérin & Frenay-le-Samfon, fils d'*Hugues de Laval*, & de *Marie de Mézières* : ils eurent postérité. Voy. MONTMORENCY ;
4. MADELEINE, qui épousa, par contrat du 30 Avril 1578, *Jean le Cefne*, Chevalier, Seigneur de Menilles, la Heunière, la Champagne & Clermont, en Caux ;
5. Et MARGUERITE, Religieuse à Poissy.

XIII. CHARLES DE PRUNELÉ, Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur Châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances & Ambassadeur en Ecoffe, fit son testament le 2 Avril 1618, par lequel il légua à CLAUDE DE PRUNELÉ, son frère, la somme de 10,000 liv., & subtitua tous ses biens-fonds à NICOLAS, son fils, & à ses enfants, & à leur défaut, à FRANÇOISE & à ELISABETH DE PRUNELÉ, ses filles, & à leurs enfants ; il mourut à Paris, en son Hôtel d'Esneval, Paroisse de Saint-Cofme, au mois d'Avril 1624. Il avoit épousé, par contrat du 12 Septembre 1583, *Madeleine Pinard*, Vicomtesse de Comblifly, Dame de Cramaille, Monthoury, Marolles & Servenay, morte à Paris le 6 Avril 1654, & inhumée le 7 en l'Eglise Paroissiale de Saint-Cofme. Elle étoit fille de *Claude Pinard*, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens, sous HENRI III, Sei-

gneur de Cramaille, premier Baron de Valois, Vicomte de Comblifly, Baron de Louvois, & de *Marie de l'Aubépine*, l'une des Dames de la Reine-Mère. De ce mariage naquirent :

1. NICOLAS, Chevalier, Seigneur, Baron d'Esneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur de Gazeran & autres lieux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mort, sans alliance, au mois de Novembre 1653, étant le dernier mâle de la branche aînée de sa Maison ;
2. MARIE, Abbesse du Monastère de la Guiche, en Blainois, de l'Ordre de Sainte-Croix, Diocèse de Chartres ;
3. MARGUERITE, Religieuse au même lieu ;
4. CLAUDE, Religieuse à l'Abbaye de Chelles, Diocèse de Paris ;
5. MADELEINE, Religieuse à Poissy ;
6. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 19 Mai 1615, à *Anne de Tournebu*, Baron de Livet, Seigneur de Bouges & du Mondelis, Conseiller & Premier Président aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen. Etant veuve, elle rendit avec, le 14 Octobre 1658, à *François Rouffele*, Comte de Châteaurenault, pour la Terre d'*Herbault*, conjointement avec la Comtesse de *Mouffy*, sa sœur, autorisée par Justice, au refus de son mari ; comme héritière en partie de leur père, & pour le tout de leur mère, & par bénéfice d'inventaire de leur frère. Elle partagea avec sa sœur, sur la fin de 1668 la succession de leur frère : eut pour sa part la Baronnie d'Esneval, avec le Vidamé de Normandie, la Châtellenie de Pavilly & le Vicomté de Comblifly. Elle fit donation de la Baronnie d'Esneval & du Vidamé de Normandie, au mois de Novembre 1677, sous condition & la charge d'en prendre le nom & les armes, à *Robert le Roux*, IV<sup>e</sup> du nom, Baron d'Acquigny, un petit-fils, ce qui a été exécuté jusqu'à présent par sa postérité, qui subsiste. Voy. ROUX D'ESNEVAL (LE) ;
7. Et ELISABETH, baptisée à Paris, Paroisse de Saint-André-des-Arcs, le 31 Mars 1603, & mariée, en 1620, à *Jean le Bouteiller de Senlis*, Comte & Seigneur de Mouffy-le-Vieux, de Mouffy-le-Neuf & de Vincuil. Elle eut, du partage fait avec sa sœur, en 1668, de la succession de son frère, les Terres & Châtellenies d'*Herbault*, *Gazeran*, *Machenainville* & *Beauverger*, que sa fille, *Marie le Bouteiller de Senlis*, porta en mariage à *Henri-Auguste d'Orléans*, Marquis de Rothelin. Voyez BOUTEILLER DE SENLIS.

## BRANCHE

*des Seigneurs d'Ouarville, éteinte.*

IX. PIERRE DE PRUNELÉ, dit *Perroquin*, (second fils de GUILLAUME, VI<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Herbault, &c., & de *Bertrande d'Illiers*, la seconde femme), fut Seigneur d'Ouarville, en Beauce, &c. Sa postérité a fini dans son petit-fils, qui suit.

XI. JACQUES DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbantou, qui s'est marié, le 21 Mars 1528, à *Jeanne de Fontenil*, & n'en eut que

1. LOUISE, Dame de Châteauvieux, qui est morte sans avoir été mariée. Elle substituait la Terre de *Châteauvieux* à *Catherine du Puy*, sa nièce, & à ses enfants, en faveur de son mariage avec *Lancelot du Lac*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chamcerolles, &c. Voy. LAC (DU), en Beauce;
2. Et JEANNE, Dame d'Ouarville & de Courbantou, qui s'est mariée à *Jean du Puy*, Seigneur du Moulin, en Berry, dont elle eut quatre filles, toutes mariées.

## BRANCHE

*des Seigneurs de LA PORTE, éteinte.*

Elle a commencé à HUGUES DE PRUNELÉ, Chevalier, Sire de la Porte (troisième fils de GUILLAUME, IV<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne d'Averton*), qui vivoit en 1335. De cette branche sont sorties celle des Seigneurs & Barons de *Saint-Germain-le-Désiré*, subsistante; celle des Seigneurs de *Guillerval*, éteinte, et celle des Seigneurs de *Liouville*, &c., aussi éteinte, & toutes trois mentionnées ci-après. Cette branche a fini, au XII<sup>e</sup> degré, dans la personne de

RENÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de la Porte, qui est mort en Avril 1648. Il eut pour enfants, de *Marie de Riolle*, son épouse:

1. RENÉ, qui est décédé à Tours, étant Page du Duc de Guise;
2. 3. & 4. Trois filles, Religieuses;
5. Une autre fille, mariée, et qui est morte sans postérité;
6. Et DIANE-LOUISE, Dame de la Porte & d'Au-truy (issue au VIII<sup>e</sup> degré de HUGUES, ci-dessus), qui vendit la Terre de la Porte à François le Secq, Secrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655, & mourut, étant veuve de son second mari, le 2 Septembre 1678, âgée de 66 ans. Elle avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Charles de Saint-Simon de Montblerut*, tué à la bataille de Thionville, le 7

Tome XVI.

Juin 1639, & duquel elle eut postérité. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON; & 2<sup>o</sup> à *Gilles-François d'Ostrel*, Seigneur de Ferlingan.

Les alliances de cette branche font avec les Maisons de *Liouville*, *Lange*, *Beauvilliers* en 1404, *Boissy de Rouville*, *des Hayes*, *d'Allonville*, *Vauviré*, *Tuffay*, du *Plessis de la Roche-Pichemer* en 1465; *d'Allonville-Louville*, *la Taille*, *Verdun*, *Lion*, *Balue* en 1486; *Raimbert*, *Bazenne*, *des Montiers*, *Méjange*, *Biards*, *Royer*, le *Gentilhomme*, *Piédefer*, *Gaudin*, *Lefcot* en 1591; *Rouvroy de Saint-Simon*, &c., &c.

## BRANCHE

*des Seigneurs & Barons de SAINT-GERMAIN-LE-DÉSIRÉ, subsistante, sortie de celle des Seigneurs de LA PORTE, éteinte.*

XI. JACQUES DE PRUNELÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Baron de Saint-Germain (troisième fils de GILLES, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Méjange*), étoit mineur lors du partage provisionnel des biens de la succession de feu son père, fait, le 22 Mai 1554, entre lui, ses frères & ses sœurs. Par un second partage du 27 Juin 1561, il eut pour sa part & portion la Terre de *Saint-Germain-le-Désiré*, au Bailliage de Chartres; fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, sous la charge & conduite de Charles de Montmorency, Seigneur de Méru, puis de Damville; obtint du Roi CHARLES IX, par Lettres données à Blois au mois d'Octobre 1571, l'érection en *Baronnie* de la Terre de *Saint-Germain-le-Désiré*, en considération des services qu'il avoit rendus à ce Prince dans ses Armées & à ses prédécesseurs: ces Lettres furent enregistrées au Parlement de Paris le 31 Janvier 1582, en la Chambre des Comptes le 10 Février & au Bailliage & Siège Présidial de Chartres le 2 Mars suivant. FRANÇOIS, Duc d'Anjou & d'Alençon, frère du Roi, le fit son Chambellan ordinaire, par Lettres données au Camp de Hondcourt le 3 Septembre 1581, & il eut Commission du Roi HENRI III, le 9 Mai 1585, pour lever une Compagnie de 200 hommes de pied. Après la mort de ce Prince, il continua ses services sous HENRI IV, qui n'étant encore que Roi de Navarre, lui donna, au Camp d'Etampes, le 9 Juillet 1589,

D d

la Commission de lever & mettre en garnison dans Frefnay-l'Evêque, 10 hommes de pied, foudoyés des revenus de ce lieu. Par autre Commission de ce Prince, alors Roi de France, donnée au Camp d'Aubervilliers le 27 Juin 1590, il fut établi Gardien du même Château de Frefnay-l'Evêque, dont il s'étoit emparé pour le service de S. M., & fit, le 3 Avril 1597, foi & hommage au Seigneur de Meslay, pour la Terre de Saint-Germain-le-Désiré. Il avoit épousé, par contrat du 23 Octobre 1558, *Jacqueline de Graffart*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne des Fugerets*. Etant veuve, elle partagea avec ses enfants majeurs le 9 Août 1608, tant en son nom, que comme tutrice de ses mineurs, & encore comme usufructière. Elle mourut, en son Château de Marvilliers, en 1618, laissant :

1. EDMÉ, qui suit;
2. JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans sa jeunesse l'un des 100 Chevaux-Légers de la Troupe du Roi, ensuite Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte de Saint-Pol, & devint Baron de Saint-Germain par la mort de JACQUES III, son neveu. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1603, *Madeleine de Marvilliers*, Dame de Lavau, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Viabon, Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances, sous la charge du Seigneur de Montigny, & de *Catherine d'Allonville d'Oysonville*, dont il ne laissa point d'enfants;
3. PIERRE, rapporté après son aîné;
4. MARIE, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Huet du Pin*, Ecuier, Seigneur de la Rivière, &c.; & 2<sup>o</sup> *Hardouin de l'Estang*, Ecuier, Sieur de Boisgillet;
5. MADELEINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Mars 1577, à *Michel de Maroles*, Ecuier, Seigneur, Baron du Puiset; & 2<sup>o</sup> à *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuier, Seigneur de Bercis;
6. JACQUELINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> le 20 Juin 1592, à *Michel de Hallot*, Ecuier, Seigneur de la Carette, dont postérité. Voyez HALLOT; & 2<sup>o</sup> avec *Claude de Reviers*, Chevalier, Seigneur de Souzy, dont la postérité subsiste. Voy. REVIERS;
7. Et MARTHE, qui fut sous la tutelle de sa mère, & s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean du Lac*, Ecuier, Seigneur de la Jonchère; & 2<sup>o</sup> à *Martin de Regnard*, Ecuier, Seigneur de Preuilly. Elle mourut sans enfants, & sa succession fut partagée, le 18 Février 1644,

par PIERRE de PRUNELÉ, son frère, & les enfants de JACQUELINE, sa sœur.

XII. EDMÉ de PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Germain-le-Désiré & de Marvilliers, suivit le parti de la Ligue, & étant Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Vitry, un des principaux Chefs de ce Parti, Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, se disant *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France*, lui accorda, par Brevet donné à Neuchâtel le 29 Février 1592, une gratification de 800 écus, pour le rembourser des frais qu'il avoit faits à la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par le commandement du Sieur de la Châtre, dans Claireau, laquelle somme de 800 écus lui avoit déjà été ordonnée par ledit Sieur de la Châtre. Il fut aussi Lieutenant de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers du Duc de Guise, Pair & Grand Maître de France, Gouverneur & Lieutenant Général en Champagne & Brie, comme il paroît par des Lettres de ce Prince, données à Paris le 11 Novembre 1593. Il quitta depuis ce Parti, & obtint du Roi HENRI IV un Passeport, donné au Camp devant Laon le 17 Juin 1594, pour lui & 10 hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir son père, après la mort duquel il fit partage à ses frères & sœurs le 19 Août 1603, & rendit aveu, le 4 Août 1606, de sa Terre & Baronnie de Saint-Germain, à Charles d'Angennes, Chevalier de l'Ordre du Roi & son Gentilhomme ordinaire, Seigneur de Maintenon & Baron de Meslay. Louis XIII, en considération des services qu'il lui avoit rendus & au Roi HENRI IV, lui accorda une pension de 4,000 liv., par son Brevet du 6 Décembre 1616: il vivoit encore au mois de Février 1625. Il avoit épousé, par contrat du 8 Septembre 1596, *Isabelle de Boulehard*, fille de *Guillaume*, Ecuier, Seigneur de Chefne-Brichanteau & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviève de Poiret*. Il en eut, pour fils unique,

XIII. JACQUES de PRUNELÉ, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur & Baron de St.-Germain, qui fut émancipé par Lettres de bénéfice d'âge, entérinées au Bailliage de Chartres le 5 Juillet 1624, & ensuite, assisté de Messire Michel de la Ferrière, Chevalier, Seigneur dudit lieu, son curateur, il tranfigea avec son père, comme majeur, pour raison des droits de feue sa mère, les 16 Juillet 1624 & 8 Février 1625.



Il fut tué depuis dans un combat singulier, par le Sieur de Plainville, sans avoir été marié, de forte que la Terre de *Saint-Germain-le-Défré* retourna à JACQUES de PRUNELÉ, II<sup>e</sup> du nom, son oncle, & ensuite à PIERRE, qui suit, frère dudit JACQUES.

XII. PIERRE de PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Germain & de Marvilliers (troisième fils de JACQUES, I<sup>er</sup> du nom, & de *Jacqueline de Graffart*), étoit mineur & sous la tutelle de sa mère en 1603. Il acquit, par contrat du 24 Décembre 1627, la sixième partie de la Terre de Marvilliers & Bois de Saint-Lyé, d'*Urbain de Challet*, Ecuyer, demeurant à Bercis, Paroisse de Chanceville, comme père & gardien noble de ses enfants, & de feu *Anne de Saint-Martin*, sa femme, fille de *Guillaume de Saint-Martin*, Ecuyer, Sieur de Bercis, & de MADELEINE de PRUNELÉ; hérita, en 1633, de la Terre & Baronnie de St.-Germain, par la mort de JACQUES de PRUNELÉ, II<sup>e</sup> du nom, son frère; & ayant survécu à tous ses frères & sœurs, il recueillit encore la succession de MARTE de PRUNELÉ, la dernière d'elles, conjointement avec les enfants de JACQUELINE de PRUNELÉ, ses neveux & nièce, avec lesquels il fit partage le 18 Février 1644, comme nous l'avons dit. Il avoit épousé, par contrat du 24 Décembre 1615, *Cécile de Mondoré*, fille de *Germain*, Ecuyer, Seigneur du Rondeau, & d'*Anne Roger*. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, qui suit;
2. EDMÉ, Seigneur de Marvilliers, mort sans alliance, au mois d'Octobre 1645, au retour de l'Armée;
3. Et MARIE, morte femme, sans enfants, de *Jean Sachet*, Ecuyer, Seigneur de Villebourgeon.

XIII. JACQUES de PRUNELÉ, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de St.-Germain, Seigneur de Marvilliers, mourut avant 1680. Il avoit épousé, par contrat du 18 Août 1656, *Jeanne-Agnès de Rigné*, fille de *Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de la Guérinière, Dammarie & Blemars, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Madeleine du Perray*, Dame de Chançay, Vaumorin & Motteux, en Touraine. Elle mourut veuve à Paris, le 27 Juin 1681, & fut inhumée le lendemain à Saint-André-des-Arcs. De ce mariage naquirent :

1. JULES, qui suit;
2. ANTOINE-AGNÈS, Prieur Commendataire du

Prieuré de Saint-Gilles-du-Tertre, près de Châteaudun, dont il se défit. Il s'embarqua ensuite sur Mer vers l'an 1684, & depuis on n'entendit plus parler de lui, ni du Vaiffeau qu'il montoit;

3. JEANNE-MADELEINE, Religieuse aux Vénériques de Blois, nommée Abbessé de l'Abbaye des Chanoines de Sainte-Geneviève de Chaillot, près de Paris, de l'Ordre de Saint-Augustin, par Brevet du Roi du 15 Août 1713; elle en prit possession le 9 Décembre suivant, & après l'avoir gouvernée sagement pendant près de 18 ans, elle la remit entre les mains du Roi au mois de Juin 1732, & se retira aux Cordelières de la Rue de Grenelle à Paris, où elle est morte le 16 Mars 1743, âgée de 76 ans;
4. LOUISE, née au Château de Saint-Germain le 14 Avril 1668, morte, sans alliance, le 25 Décembre 1744, ayant fait pour légataire universel PÉREAU de PRUNELÉ, Seigneur de Tignonville, son cousin germain, dont il fera parlé plus loin;
5. Et MARIE-ANNE, morte en 1697, Religieuse au Couvent des Vénériques de Blois.

XIV. JULES de PRUNELÉ, Chevalier, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Marvilliers, &c., Enseigne au Régiment des Gardes Françaises le 24 Mars 1682, Lieutenant au même Régiment en 1684, retiré du service en 1688, mourut, âgé de 40 ans, le 11 Février 1698. Il avoit épousé, 1<sup>e</sup> par contrat du 3 Novembre 1686, célébration le 12 en l'Eglise de St.-Merry, *Louise de Marvilliers*, morte à Paris le 30 Juin 1687, âgée de 27 ans, fille unique & héritière de *Jean de Marvilliers*, Chevalier, Seigneur de Viabon, en Beauce, & d'*Anne de Certieux*, Dame de la Manaurière, au Perche, & du Breuil, près d'Illiers, au Pays Chartrain; & 2<sup>e</sup> dans l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, le 17 Février 1689, par contrat du 15 précédent, *Marguerite Dorat*, née le 15 Avril 1656, morte au Couvent des Cordelières du Faubourg Saint-Germain à Paris, le 18 Février 1730, dans la 75<sup>e</sup> année de son âge, & inhumée le 19 dans le Caveau de cette Maison. Elle étoit fille de *Jean Dorat*, Conseiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Philippe de Chaillot*. Du premier lit il a eu :

1. JULES-CÉSAR, qui suit.

Et du second vinrent :

2. MARIE-AGNÈS, née à Paris le 12 Novembre 1689, morte jeune;
3. MARIE-JEANNE, née à Paris le 29 Décembre

- 1691, mariée, dans l'Eglise Paroissiale de Chaillot-lès-Paris le 10 Janvier 1720, contrat passé le 13 Décembre 1719, avec *César de Courtarvel de Saint-Remy*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verdes & Bourfay, en Dunois. Elle est morte au Château de Lierville le 28 Mai 1733, âgée de 42 ans: sa postérité subsiste. Voy. COURTARVEL;
4. MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 7 Décembre 1693, morte Religieuse aux Cordelières de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit Profession le 12 Juillet 1712;
5. Et LOUISE-ANTOINETTE, née le 29 Avril 1695, Religieuse au même lieu, Professe le 23 Juillet 1713, morte en 176..

XV. JULES-CÉSAR DE PRUNELÉ, Chevalier, Baron de St.-Germain & de Molitard, Seigneur de Marvilliers, Viabon, Vallières, Chatet, &c., né à Paris le 14 Juin 1687, Capitaine au Régiment des Landes, Infanterie, le 17 Octobre 1706, blessé d'un coup de fusil à la bataille de Bangies, ou Malplaquet, près de Mons, en Hainaut, le 11 Septembre 1709, mourut le 14 Mars 1738, dans la 51<sup>e</sup> année de son âge, & fut inhumé à Paris en l'Eglise de St.-Etienne-du-Mont. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juin 1719, célébration le lendemain dans l'Eglise de Champigny, près de Blois, *Antoinette Pailhès*, fille d'*Auger*, Ecuyer, Seigneur de la Gouève, près de Ricux, en Languedoc, & d'*Antoinette Ponthon*. Elle est morte, au Château de St.-Germain-le-Désiré, le 18 Novembre 1729, âgée de 30 ans, & a laissé, pour fils unique,

XVI. JULES-ÉTIENNE-HONORÉ DE PRUNELÉ, Chevalier, Marquis de Prunelé, Baron de St.-Germain-le-Désiré, Baron Châtelain de Molitard, Seigneur de Vallières, Chatet, Moiléans, Scillats, &c., né le 16 Mai 1722, qui a épousé, par contrat passé devant *le Verrier* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Mars 1746, célébration dans l'Eglise Saint-Laurent le 14, *Charlotte-Gabrielle de Grouches de Chépy*, née le 9 Juillet 1719, veuve, sans enfants, depuis le 17 Mars 1740, de *Jean-Louis de l'Esfendart*, Marquis de Bully, Chevalier de St.-Louis, & fille de *Nicolas-Antoine de Grouches*, Marquis de Chépy, Seigneur de Huppy, Ramburelles, en Picardie, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, & de *Marie-Genèveve Becquin d'Angerville*. Elle est décédée le 29

Juin 1775, & fut inhumée le lendemain à St.-Sulpice à Paris. De ce mariage sont issus :

1. JULES-ANTOINE-EMMANUEL, qui suit;
2. LOUIS-ÉTIENNE-HUBERT, né le 3 Octobre 1749, mort à 6 mois;
3. JULES-HENRI, dit *le Chevalier de PRUNELÉ*, né le 15 Mars 1751, Officier au Régiment de Chartres, Cavalerie, en 1767, & au Régiment des Gardes Françaises en 1769;
4. Et CHARLOTTE-GABRIELLE, née le 13 Mars 1747, mariée à N... *Eon de la Baronie*, Marquis de Soisy, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XVII. JULES-ANTOINE-EMMANUEL, Comte de PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Seillats, près de Blois, né le 25 Mai 1748, a épousé, en la Chapelle du Palais-Royal à Paris, Paroisse de St.-Eustache, le 8 Juin 1775, contrat passé le jour précédent, devant *l'Homme* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Blanche-Adélaïde le Moine de Bellisle*, fille de *Jean-Baptiste*, Secrétaire des Commandements de S. A. S. M. le Duc d'ORLÉANS, premier Prince du Sang, & d'*Emilie-Hélène de Palerne*.

#### BRANCHE

des Seigneurs de GUILLERVAL, éteinte, sortie de celle des Seigneurs de LA PORTE.

IX. LIONNET DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, en Beauce (fils aîné de HUGUES, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleffis*, sa seconde femme), tranfigea avec ETIENNE DE PRUNELÉ, Seigneur de la Porte, son frère consanguin, sur le partage des biens de leur père, le 14 Décembre 1498; eut pour fa part la Terre de *Guillerval*, dont le Prieur d'Auneau, son frère germain, rendit aveu pour lui en 1499, & vivoit encore en 1527. Il épousa *Beatrix de Mioilans*, dont :

1. URBAIN, qui suit;
2. JEAN, Prieur Commandataire de Vercour & de Larnage, en Dauphiné, qui, en 1526, fit donation entre vifs de ses biens en faveur de son frère;
3. ANNE, qui épousa *Just de Prunier*, Seigneur de Lemps;
4. Et ALIX, à laquelle François de Chabannes, femme de Jean de Poitiers, Seigneur de St.-Vallier, père de la Duchesse de Valentinois, légua, par son testament, une somme de 400 liv. Tournois. Elle épousa, après la mort de ses père & mère, par con-

trat du 17 Mai 1517, *Joachim de Monteil*, Chevalier, Seigneur du Port-St.-Vallier, &c., dont postérité. Voy. MONTEIL.

X. **URBAIN DE PRUNELÉ**, Chevalier, Seigneur de Guillerval, St.-Aignan & Jodainville, rendit foi & hommage, le 30 Juin 1532, à **LOUIS**, Cardinal de Bourbon, Evêque-Duc de Laon, Pair de France, en qualité d'Abbé de St.-Denis, en France, de deux Fiefs situés à Guillerval, & donna procuration, le 27 Mai 1559, à Jean Girault, Procureur & Praticien en Cour laïe à Etampes, pour faire & porter en son nom la foi & hommage à Claude de Châtillon, Seigneur d'Argenton, Bouville & Farcheville, pour raison d'un autre Fief situé à Guillerval. Il rendit encore différens aveux, à cause de sa femme, pour sa Terre de Jodainville, Paroisse de Dommerville, les 15 Juin 1539 & 10 Octobre 1542; fit un échange à Jodainville par acte du 16 Octobre 1543, dans lequel il est qualifié *noble & puissant Seigneur*; fut présent à la renonciation faite de sa future succession par **LOUISE DE PRUNELÉ**, sa fille, le 4 Mars 1548, & mourut la même année. Des *Mémoires* de Famille disent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne-sur-Mer, & qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnances de **FRANÇOIS DE BOURBON**, Comte d'Enghien. Il avoit épousé, par traité du 31 Juillet 1525, *Jeanne-Françoise des Ligneris*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Tachères, & de *Louise de Balue*, sa veuve, auparavant femme d'**ÉTIENNE DE PRUNELÉ**, Seigneur de la Porte & de Gaudreville. Après la mort de son mari, elle obtint souffrance du Seigneur d'Arnouville le 15 Octobre 1549; fit sa foi & hommage en personne le 11 Mars 1552; consentit au mariage de son fils aîné par procuration du 14 Juillet 1567; partagea ses enfants des biens de la succession de leur père le 12 Juillet 1571, & la sienne fut partagée, après son décès, le 12 Décembre 1572. Elle eut de son mariage :

1. **FRANÇOIS**, qui fut ;
2. & 3. **GILLES & CLAUDE**, morts avant le partage du 12 Juillet 1571 ;
4. **LOUISE**, mariée, par contrat du 18 Janvier 1548, à *Gabriel de Barbançois*, Ecuyer, Seigneur d'Auzans & de Corbilli, laquelle, moyennant la somme de 3,500 liv. Tournois, qui lui fut promise par son contrat de mariage, renonça à la succession future

de ses père & mère. En faveur de ce mariage, *Antoinette de Miolans*, femme de *Pierre d'Aumont*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Châteauroux, lui donna la somme de 500 liv. Tournois pour ses robes & habillements ;

5. **MARIE**, qui vivoit veuve, en 1571, de *Jean du Ru*, Ecuyer, Seigneur de Biffay & du Grand Hôtel de Baudreville ;
6. & 7. **GILLONNE & CHARLOTTE**, Religieuses aux Dominicaines de Montargis, auxquelles leurs frères & sœurs cédèrent, par le partage du 12 Décembre 1572, quelques héritages, pour en jouir en usufruit durant leur vie ;
8. **JACQUELINE**, mariée, par contrat du 2 Septembre 1563, avec *Claude de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Puffay en partie, la Barre, Rétréville & St.-Aignan : ils consentirent au mariage de leur fils aîné le 17 Octobre 1596. Voy. LANGUEDOUE ;
9. Et **MARIE**, dite *la Jeune*, encore fille lors du partage du 12 Décembre 1572, & depuis mariée à *René de Tascher*, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu.

XI. **FRANÇOIS DE PRUNELÉ**, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny & en partie de Tignonville, & Baron de Caniel, en Caux, fait, à l'âge de 16 ans, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Enghien, fut blessé d'un coup de lance à la bataille de Cerifoles le 14 Avril 1544; fait Lieutenant de la Compagnie du Sieur d'Elstrées, après la mort du Comte d'Enghien; embrassa la Religion Protestante, & étant attaché au parti d'**HENRI IV**, alors Roi de Navarre, il fut tué par les Ligueurs, près de Marneuf, en Beauce, en 1587. Sa mémoire fut honorée des siens par une épitaphe qui sent la naïveté Gauloise, & qu'on lit dans Moréri. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1567, *Marguerite du Monceau*, Dame de Tignonville en partie, & Baronne de Caniel, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Tignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, fille de *Charles*, Seigneur, Baron de Cany & de Caniel, en Normandie, Pays de Caux (celui-ci fils légitimé de *René*, Duc d'Alençon), & de *Germaine Ballue*. *Marguerite du Monceau*, devenue veuve, demanda souffrance pour ses enfants au Seigneur de Méréville, le 14 Mars 1588, pour raison des héritages situés au terroir de Villiers, en la Châtellenie de Mé-

réville, à eux échus par la mort de leur père. Elle obtint encore fuffrance du Seigneur d'Arnouville, le 24 Octobre de la même année, pour fon fils aîné, à caufe d'un Fief fiftué à Jodainville; tranfigea avec fes enfans, pour fes droits, le 20 Avril 1594, & fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de fes deux derniers fils & de fa dernière fille, mineurs, le 20 Avril 1599. Ses enfans furent :

1. JOSIAS, qui fuit ;
2. THÉODORE, auteur de la branche des Seigneurs de Jodainville, éteinte, & rapportée ci-après ;
3. ETIENNE, auteur de celle des Seigneurs de Tignonville, rapportée ci-après ;
4. ANNE, née le 24 Janvier 1568, mariée, par contrat du 19 Avril 1596, à *Abel de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, &c., qui, devenu veuf, tranfigea avec fes beaux-frères, au nom & comme tuteur de fes enfans mineurs, le 18 Février 1622. Voy. POILLOUE ;
5. JEANNE, née le 18 Février 1570, laquelle, étant veuve d'*Antoine des Fourneaux*, Ecuyer, Seigneur de Luméry & de la Cocherie, enfaisna, le 6 Avril 1611, un contrat de vente faite à la Fabrique de Chalo-St.-Mars le 6 Mars précédent ;
6. MADELEINE, née le 16 Novembre 1573, mariée, en 1595, à *Esprit de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur d'Allainville ;
7. Et SUSANNE, mineure & fous la tutelle de fa mère en 1599, mariée depuis à *René de Villezan*, Ecuyer, Seigneur en partie de Guillerval, qui tranfigea avec fes beaux-frères le 12 Juillet 1621 : fa femme ratifia cette tranfaction le 23 Mars 1622.

XII. JOSIAS DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, du Trapeau, du grand Chicheny, Baron Châtelain de Caniel, en Caux, Seigneur en partie de Tignonville, né le 26 Janvier 1596, élevé à la Cour du Roi de Navarre, depuis HENRI IV, Roi de France, commanda, pendant les troubles de la Ligue, une Compagnie de Carabiniers & d'Arquebufiers à cheval; tranfigea avec fes frères & le Seigneur de Saclas, fon beau-frère, le 18 Février 1622; mourut au Château de Guillerval, avant 1628, & fut enterré dans une Tour du Parc dudit lieu. Il avoit époufé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Jeanne de Saint-Pol*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur des Emondants & de la Haye, & de *Gabrielle* le Prince. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur du Trapeau, dont la fuffeffion fut partagée, en même temps que celle de fon père, par fes frère & fœurs, le 3 Mai 1637 ;
3. ESTHER, qui époufa *Claude de Frétard*, Ecuyer, Seigneur d'Outarville, Montdésir, & Poilly, dont elle eut poftérité. Voyez FRÉTARD. Il fe remarqua, en 1652, avec *Anne de Hérouard* ;
4. GABRIELLE, qui époufa *Jean de Hellin*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve fous Dourdan, en 1637 ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Jacques de Bouville*, Ecuyer, Seigneur de Mondétour.

XIII. JACQUES DE PRUNELÉ, Ecuyer, Seigneur & Baron de Caniel & de Tignonville en partie, affifta & fut préfent au contrat de mariage d'*ETIENNE DE PRUNELÉ*, Seigneur d'Ocqueville & de Tignonville, fon oncle, le 15 Décembre 1625; mourut depuis fort jeune, avec fon père, & 6 mois après la naiffance de fa fille. Il avoit époufé *Julie de la Taille*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Hanorville & de Bouilly, en Beauce, & de *Julie de Lanfernat*. Elle fe remarqua, en 1630, avec *Pierre de Lanfernat*, fon cousin germain, Chevalier, Seigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, &c., Capitaine Commandant le Régiment d'Infanterie du Comte d'Harcourt, Ingénieur & Maréchal de Camp, tué d'un coup de canon devant Rofas, en Catalogne. Elle ne laiffa de fon premier mari qu'une fille, nommée

XIV. JULIE, qui partagea, le 3 Mai 1637, la fuffeffion de fon aïeul paternel & celle du Seigneur du Trapeau, fon oncle, avec fa tante, de l'autorité du Sieur de Courteilles, fon tuteur & beau-père, & d'*ETIENNE DE PRUNELÉ*, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, &c., fon grand-oncle & curateur. Elle fut mariée, le 28 Septembre 1645, à *Jacques de la Taille*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Marfainvilliers & des Effarts, dont elle refra veuve au mois de Janvier 1683; mourut au Château des Effarts le 25 Septembre 1695, & fut inhumé dans le Parc dudit lieu, ayant toujours profeflé la Religion Proteftante. Sa poftérité fubfifte. Voy. TAILLE (DE LA).

#### BRANCHE

des Seigneurs de JODAINVILLE & de MONTPOULAIN, éteinte.

XII. THÉODORE DE PRUNELÉ, Chevalier,

Seigneur de Jodainville, Montpoulain, &c., (second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Guillerval, &c., & de *Marguerite du Monceau*), eut, entr'autres enfants,

XIII. FRANÇOIS de PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Montpoulain, la Salle, Mareaux-Bois, & en partie de Jodainville, qui servit à l'arrière-ban, dans l'Armée du Roi, en Lorraine, commandée par CHARLES de VALEIS, Duc d'Angoulême, suivant son Certificat donné à Bar-le-Duc le 21 Novembre 1635. Il mourut sans avoir été marié, & laissa des *Mémoires généalogiques* sur la Maison, principalement sur les branches cadettes.

#### BRANCHE

des Seigneurs de TIGNONVILLE, sortie de celle de GUILLERVAL.

XII. ETIENNE de PRUNELÉ (troisième fils de FRANÇOIS, & de *Marguerite du Monceau de Tignonville*), Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, Tignonville, Jodainville, &c., étoit mineur, le 20 Avril 1594, sous la tutelle de sa mère; servit en Flandre, en 1606, dans l'Armée du Prince Maurice; transféré, tant pour lui que pour son frère THÉODORE, avec le Seigneur de *Saclas*, son beau-frère, le 18 Février 1622; rendit foi & hommage à Etampes le 26 Avril 1635, pour raison de la moitié de la Justice de Tignonville, qu'il avoit acquise par décret sur *Chrétien du Monceau*, Ecuyer, ci-devant Seigneur en partie de Tignonville; servit, la même année, dans l'Armée du Roi en Lorraine, à la fuite de l'arrière-ban, sous la charge de Dominique d'Etampes, Seigneur d'Applaincourt: en eut un Certificat du Duc d'Angoulême, Général de cette Armée, le 21 Novembre 1635; obtint des Lettres de *Committimus*, en qualité de l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, le 26 Janvier 1636; eut, le 26 Août suivant, Commission de S. M. pour lever une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Gueribalde du Breuil, & mourut à Tignonville, le 21 Février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit épousé, par contrat du 25 Décembre 1625, *Marie de Cormont*, fille d'*Antoine le Febvre de Cormont*, Seigneur dudit lieu & de la Celle, Paroisse de Vendières, près de Montmirail, en Brie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes sous la charge du Duc de Bouil-

lon, & de feu *Madeleine Hotman*. Elle ne vivoit plus en 1658. Ses enfants furent:

ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Comte de Lillebonne, mort, sans alliance, en 1659, d'une blessure qu'il reçut dans un combat singulier, près de la Ville de Furnes, en Flandre;  
Et CHARLES, qui suit.

XIII. CHARLES de PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Jodainville, Argeville, &c., fut d'abord Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-Légers du Comte de Lillebonne, par Lettres du 15 Mars 1659. Après la mort de son père, il rendit foi & hommage au Seigneur de Gommerville, à cause de son Fief de la Grand'cour & de ses Terres de Jodainville, & au Duc d'Etampes, pour raison de sa Justice de Tignonville & autres héritages, les 12 & 15 Mars 1663. Etant Capitaine réformé du Régiment de Sultzbach, Cavalerie, il eut ordre, le 6 Juin 1668, de se rendre à Metz, pour servir à la fuite de la Compagnie des Chevaux-Légers de Joyeuse; fut choisi pour avoir le Commandement d'une des nouvelles Compagnies de Cavalerie qu'on levoit pour le service du Roi, & l'ayant levée le 1<sup>er</sup> Mai 1672, il alla joindre avec elle le Régiment de la Rablière, pour y servir avec les autres Compagnies dont ce Régiment devoit être composé, & fut tué, en Catalogne, au mois de Juin 1676, étant Capitaine Commandant & Major de ce Régiment, suivant un Certificat, daté de Perpignan, le 22 Janvier 1678, donné par le Maréchal de Navailles. Il avoit épousé, à Espeuilles en Nivernais, par contrat du 28 Avril 1658, célébration le 29, *Judith de Jaucourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Espeuilles, Hubans, Brinon-les-Allemands, &c., & de *Françoise d'Anlezy*. Elle mourut de la petite vérole à Paris, le 27 Janvier 1670, âgée d'environ 37 ans, & laissa de son mariage:

1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit;
2. CHARLES-LOUIS, né à Tignonville le 30 Juillet 1661, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rablière, qui servit en Rouffillon pendant les campagnes de 1676, 77 & 1678, jusqu'à la paix, qu'il fut réformé, & mourut à Tignonville le 3 Mai 1681, âgé de 20 ans;
3. PIERRE, né à Tignonville le 14 Décembre 1662, mort le 1<sup>er</sup> Janvier 1665;



4. JACQUES-PHILIPPE, rapporté après son aîné ;
5. CHARLOTTE-JUDITH, née à Tignonville le 21 Juin 1660, mariée, par contrat du 27 Avril 1687, à *Louis de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Genonville, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie. Peu après son mariage, elle embrassa la Religion Catholique ; mourut, au Château de Genonville, le 6 Septembre 1728, dans la 69<sup>e</sup> année de son âge, & fut inhumée le 7 dans l'Eglise Paroissiale de Voves, laissant des enfants dont la postérité subsiste. Voyez VILLE-REAU ;
6. Et MARIE-AURICETTE, née à Tignonville le 27 Mars 1667, laquelle, après la Révocation de l'Edit de Nantes en 1688, alla en Hollande & dans le Brandebourg ; passa ensuite en Angleterre, où elle épousa *Pierre Carle*, Français réfugié comme elle, Capitaine d'Infanterie au service d'Angleterre & depuis Lieutenant Général des Armées du Roi de Portugal.

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE DE PRUNELÉ, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Tignonville & de Jodainville, né le 9 Mars 1659, mené en Allemagne à l'âge de 10 ans ; par Philippe de Bavière, Prince de Sultzbach, Colonel d'un Régiment au service de France, fut d'abord Page de ce Prince ; eut dans la fuite le commandement d'une Compagnie de Cavalerie au service de l'Empereur LÉOPOLD ; revint en France après la mort de son père ; rendit foi & hommage au Seigneur d'Arnouville, pour ses héritages de Jodainville, le 3 Juin 1681 ; mourut à Tignonville le 1<sup>er</sup> Octobre 1705, & fut inhumé dans l'Eglise dudit lieu : il avoit embrassé la Religion Catholique depuis plusieurs années. Il avoit épousé, au lieu des Bordes, près de Sezanne, en Brie, le 16 Juillet 1679, *Suzanne de Cormont*, fille d'*Abraham le Febvre de Cormont*, Chevalier, Seigneur de Nuifement, &c., & d'*Anne le Febvre de Cormont*. Elle embrassa aussi la Religion Catholique, mourut au mois de Mai 1710, & fut inhumée dans l'Eglise de Tignonville, auprès de son mari. Ses enfants furent :

1. CHARLES-ALBERT, né le 13 Avril 1681, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, le 26 Décembre 1696, ensuite Lieutenant au même Régiment, suivant un Certificat donné, le 1<sup>er</sup> Avril 1697, par le Lieutenant-Colonel, daté de Kaiserslautern, en Allemagne : il mourut peu de temps après ;

2. FRANÇOIS-HECTOR, né le 4 Mars 1682, mort le 11 Août 1683 ;
3. SAMUEL-ANTOINE-AURICETTE, né aux Bordes, en Brie, le 10 Novembre 1683, mort en bas âge ;
4. GABRIEL-FRANÇOIS, mort à 10 mois ;
5. Et FRANÇOIS-ANTOINE, qui fuit.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE DE PRUNELÉ, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c., né le 31 Octobre 1690, Enseigne-Colonel du Régiment d'Artagnan, Infanterie, se trouva en cette qualité au siège de Tournai, pris par les Alliés en 1709, & épousa, le 25 Juin 1710, *Marie-Angélique Raulin*, née à Ypres, en Flandre, le 13 Janvier 1688, fille de *Louis*, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Chevalier de l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & de *Marie-Madeleine Thieulin*. Il fit donation, conjointement avec sa femme, sous la réserve de l'usufruit, le 22 Novembre 1733, de sa Terre de *Tignonville* & dépendances, à *PARFAIT* & à *HENRI DE PRUNELÉ*, frères, ses cousins germains. Elle est morte le 14 Septembre 1745, & lui le 5 Mai 1748, n'ayant eu qu'une fille,

ANGÉLIQUE-GENEVÈVE DE PRUNELÉ TIGNONVILLE, née le 20 Février 1715, Professe aux Cordelières de la rue de Grenelle à Paris le 16 Décembre 1731, morte aux Cordelières de Saint-Marcel le 31 Mai 1747.

XIV. JACQUES-PHILIPPE DE PRUNELÉ (quatrième fils de CHARLES, & de *Judith de Jaucourt d'Espeuilles*), né au Château de Tignonville le 20 Décembre 1665, baptisé le 19 Avril 1666, Chevalier, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, appelé le *Grand Hôtel des Carnaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du grand Guignard-fous-Anthon, en Beauce, entra Cadet, à l'âge de 15 ans, dans le Régiment de la Fère, dont il fut ensuite Lieutenant ; passa, en 1684, dans la Compagnie des Cadets nouvellement créée & établie dans la Citadelle de Strasbourg, où il fit, la même année, abjuration de la Religion Protestante. En fortant des Cadets, il fut fait Lieutenant au Régiment Royal, Infanterie, d'où le Maréchal d'Humières, Grand Maître de l'Artillerie de France, le tira pour le mettre dans ce Corps, &c. après quatre ans de service, il le fit Commissaire Provincial & ensuite Major de ce Corps. Il se trouva à la

bataille de Fleurus le 1<sup>er</sup> Juillet 1690, servit, en 1692, au siège de Namur que Louis XIV commandoit en personne; se trouva au combat de Steenkerke, au bombardement de Charleroi, & à la canonnade de Peer en 1702, le Duc de Bourgogne commandant alors l'Armée; fut fait Lieutenant d'Artillerie par Brevet du Grand Maître du 9 Avril 1703; quitta le service en 1705, & mourut au grand Saint-Mars, près d'Etampes, le 18 Mai 1739. Il avoit épousé, par contrat du 13 Février 1695, célébration le 14, dans l'Eglise de Chalo-St.-Mars, Diocèse de Chartres, *Marie de Savoye*, née le 18 Octobre 1674, morte dans le Couvent des Dames de la Congrégation d'Etampes, le 6 Avril 1756, fille de *Benoît de Savoye*, Ecuyer, Seigneur de Nanteau, Formarville, &c., Trésorier Général des Fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le 14 Août 1683, & d'*Anne Parfait*. De ce mariage font issus:

1. PARFAIT, qui suit;
2. ARMAND, né le 31 Octobre 1697, Lieutenant en premier dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui, montant la garde à Valenciennes, en Hainaut, tomba dans un regard ouvert de l'Aqueduc de l'Écaut, & s'y noya le 24 Septembre 1719: il fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Jacques de la même Ville;
3. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Chalo-Saint-Mars*, rapportée ci-après;
4. JEAN-PROSPER, né le 31 Juillet 1714, mort, Etudiant à Nemours, le 8 Novembre 1727;
5. CATHERINE, née à Saint-Mars le 6 Janvier 1699, morte fille, à la Congrégation d'Etampes, le 16 Mai 1769;
6. Et ANTOINETTE-FÉLICITÉ, née le 15 Décembre 1721, morte cinq jours après.

XV. PARFAIT, Marquis de PRUNELÉ, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Morville, Courcelles, Argeville, &c., né le 13 Décembre 1695, fait Chevalier de Saint-Louis par le Roi, étant à Gand, en Août 1745, mourut à Chalo-St.-Mars, au commencement de Septembre 1771. Il avoit épousé, par contrat du 7 Janvier 1724, célébration le 11 Mai suivant, dans l'Eglise de Saint-Sulpice, à Paris, *Marie-Madeleine des Acres de Laigle*, née le 19 Juin 1700, morte à Tignonville le 22 Décembre 1762 & inhumée dans l'Eglise dudit lieu, fille aînée de *Louis-Jacques des Acres*, Marquis de Laigle, Seigneur d'Apres, la Cha-

Tome XVI.

pelle, &c., Brigadier des Armées du Roi en 1704, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Normandie, au Bailliage d'Alençon, mort au Château de Laigle le 19 Janvier 1768, âgé de 98 ans, & de *Marie Chopin*, sa première femme, Dame d'honneur de feu LOUISE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ, Princesse du sang, appelée *Mademoiselle de Charolais*. De ce mariage il a laïffé:

1. N.... DE PRUNELÉ, qui fut tué, à l'ouverture de la tranchée, devant le Château de Namur, le 25 Septembre 1746, étant Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie;
2. & 3. MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE & LOUISE FRANÇOISE-LÉONTINE, rapportés l'une après l'autre.

XVI. MARIE-ANNE-ADÉLAÏDE DE PRUNELÉ, née le 12 Décembre 1724, qui fut élevée à St.-Cyr, a épousé, dans l'Eglise de Tignonville, le 11 Mars 1750, contrat passé, le 4 précédent, devant *Boudard*, Notaire à Tignonville, *Nicolas-Balthasar-Melchior*, Comte de *Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buiffon, Mondeville, Loutteville, Dampmartin partie, &c., Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, né le 9 Janvier 1720, à condition que leurs enfants & descendants, à perpétuité, joindront le nom & armes de PRUNELÉ aux nom & armes de *Bizemont*. Leurs enfants font: 1. *André-Gaspard-Parfait de Bizemont de Prunelé*, né à Tignonville le 31 Mars 1752, Elève de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, & en Avril 1769, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment Royal-Picardie; 2. *Charles-Guiltaume-Marie*, dit le *Chevalier de Bizemont de Prunelé*, né à Tignonville le 10 Septembre 1754, aussi élevé à l'Ecole Royale Militaire & Chevalier de Malte; 3. *Nicole-Aimée-Adélaïde*, appelée *Mademoiselle de Bizemont de Prunelé*, née le 22 Décembre 1750, élevée dans la Maison Royale de St.-Louis à St.-Cyr; 4. *Olympe-Henriette*, dite *Mademoiselle de Tignonville*, née le 25 Juin 1753; 5. *Marie-Charlotte-Reine*, nommée *Mademoiselle d'Argeville*, née le 5 Janvier 1763; 6. & *Françoise-Léontine de Bizemont de Prunelé*, appelée *Mademoiselle de Loutteville*, née à Tignonville, ainsi que ses sœurs, le 30 Juillet 1765. Voy. BIZEMONT.

XVI. LOUISE-FRANÇOISE-LÉONTINE DE PRUNELÉ DE TIGNONVILLE, née le 27 Novembre 1725, élevée, avec sa sœur, dans la Maison

E c

Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, sur les preuves de sa Noblesse, a époufé, par contrat pañfé devant *Sarradin*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756, en vertu d'une difpenfe de Rome, célébration le 6 Novembre fuivant, dans la Chapelle du Château de Chantôme, paroiffe de Binas, au Diocèfe de Blois, *François-Gabriel de Morogues*, Comte de Fonfaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Celle, Dreigny, &c., en Nivernais, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine, mort en fon Château de Fonfaye le 16 Décembre 1762, âgé de 78 ans. Il étoit veuf d'*Elifabeth du Faur de Courcelles*, décédée, fans enfans, à Fonfaye le 7 Avril 1756. De fon fecond mariage il a laiffé un fils unique. Voy. MOROGUES.

## BRANCHE

des Seigneurs de CHALO-SAINTE-MARS,  
fortie des Seigneurs de TIGNONVILLE.

XV. HENRI, appelé le *Chevalier*, puis le Comte de PRUNELÉ, né à Saint-Mars le 20 Juin 1700 (troifième fils de JACQUES-PHILIPPE de PRUNELÉ & de Marie de Savoye), Seigneur du Fief de Chalo-Saint-Mars, dit les *Carnaux*, de Saint-Mars en partie & du grand Guignard-fous-Authon, par les partages faits avec fon frère devant *Bellanger* & fon Confrère, Notaires à Paris, les 4 Juin 1756 & 27 Mars 1759, a été Commandant du fecond Bataillon du Régiment de la Marine, Infanterie, & eft Chevalier de Saint-Louis : fa mauvaife fanté l'obligea de quitter le fervice en 1757, & il a obtenu une penfion de retraite de 600 liv. Il a époufé, par contrat pañfé devant *Quinquet* & fon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 23 Avril 1761, célébration en l'Eglife de St.-Sulpice le 23 du même mois, *Antoinette-Guillemette de Bonfens*, Demoiſelle des Epinets, née le 25 Mai 1737, fille de feu *Charles-Adrien de Bonfens*, Chevalier, Marquis des Epinets, & de Dame *Nicole-Elifabeth du Mouffier de Sainte-Marie*. De ce mariage il a eu pour enfans :

AUGUSTIN-MARIE-ETIENNE, qui fuit ;  
Et ELISABETH-PARFAITE, née le 15 Février 1762, morte le 14 Août fuivant.

XVI. AUGUSTIN-MARIE-ETIENNE, appelé le *Vicomte* de PRUNELÉ, eft né à Saint-Mars le 5 Novembre 1763.

## BRANCHE

des Seigneurs de LIOUVILLE, RICHARVILLE & LEZANVILLE, éteinte, fortie des Seigneurs de LA PORTE.

Elle a été formée par COLINET de PRUNELÉ, Ecuyer (troifième fils de GUILLAUME, Chevalier, Sire de la Porte, Liouville, &c., & de *Jeanne Lange*, Dame de Saint-Aignan), qui fut Seigneur de Liouville, en Beauce, par le partage qu'il fit avec GUY, Seigneur de la Porte, &c., fon frère aîné, le 9 Décembre 1424 ;

JACQUELINE de PRUNELÉ, héritière de cette branche, fut mariée avec N... de *Valleteau*, ou *Balleteau*, Ecuyer, Seigneur de la Varenne, &c., à caufe d'elle, de Romainville, fuivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 Août 1573, pour raifon d'héritages fitués au terroir de Nivouville.

La Maifon de PRUNELÉ porte pour armes : de gueules, à 6 annelets d'or, poñés 3, 2 & 1.

(Généalogie dreñſée fur titres originaux & Mémoires de Famille ; on peut encore confulter *Hiſtoria Normannorum*, donnée par du Cheñe ; *Hiſtoriæ Francorum Scriptores*, par le même ; les *Mémoires & Recherches* du Greffier du Tillet ; l'*Hiſt. de la Maifon d'Harcourt*, par de la Roque ; les *Additions aux Mémoires de Caſtelnaud*, par le Laboureur ; les *Antiquités d'Etampes*, par Fleureau ; les *Annales d'Orléans*, par la Sauffaye ; l'*Hiſt. de la Ville d'Orléans*, par le Maire ; la *Gallia Chriſtiana* de 1656 ; Sainte-Marthe, le P. Anfelme, &c., & Moréri, Edit. de 1759, pour les branches éteintes de la Maifon de PRUNELÉ.)

PRUNIER, en Dauphiné : Famille noble, qui remonte à

I. JEAN PRUNIER, Seigneur de Fouchault, en Touraine, qui époufa *Marie Rolland*. Il en eut :

JEAN, qui fuit ;

Et ARTUS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-André*, rapportée ci-après.

II. JEAN PRUNIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Grigny, en Forez, époufa, en 1522, *Léonarde Fournier*, dont vint

III. JEAN PRUNIER, III<sup>e</sup> du nom, qui s'eſt marié à *Jeanne de Renouard*, de laquelle il n'eut que

1. CLAUDINE, Dame de Cuzieux, qui époufa *Jean Henry*, Seigneur d'Efcouffieu & de

Bourgoing, Conseiller de Ville à Lyon, dont postérité. Voy. HENRY, en Lyonnais;

2. Et MARIE, qui épousa, en 1569, *Pomponne de Bellievre*, Seigneur de Grignon, Chancelier de France, qui laissa deux enfants. Voy. BELLIEVRE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-ANDRÉ.

II. ARTUS DE PRUNIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Buissière (fils puîné de JEAN, & de *Marie Rolland*), épousa, par contrat passé à Valence le 6 Mars 1537, *Jeanne de la Colombière*, fille de *François*, Seigneur de Peyrins, Gouverneur d'Orange, & de *Marthe, Gaultier*. Il acquit plusieurs Terres en Dauphiné, où il s'établit, & eut pour enfants :

1. LAURENT, Seigneur de Montaviv, qui s'est marié à *Claudine de Bullioud*, dont il eut :
  1. LUCRÈCE, qui s'est mariée, en 1579, à *François de Chabo*, Seigneur de Lefcherraines, en Savoie;
  2. Et LOUISE, qui épousa, en 1589, *Claude de la Porte de l'Artaudière*, Seigneur de Saint-Lattier.
2. ARTUS, qui suit;
3. MADELEINE, qui s'est mariée, en 1558, à *Jean de Bellievre*, Seigneur de Hautefort, Premier Président du Parlement de Grenoble, dont elle eut *Anne de Bellievre*, qui épousa *Ennemond Rabot*, Seigneur d'Il-lins, aussi Premier Président dudit Parlement, & dont elle eut postérité. Voy. RABOT;
4. Et BONNE, mariée, en 1564, à *Laurent Al-lemand de Laval*.

III. ARTUS DE PRUNIER, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-André-de-Rofans, acheta, d'Antoine, Comte de Clermont, la Seigneurie de *Virieu*, en Dauphiné, en rendit hommage au Roi Dauphin le 1<sup>er</sup> Décembre 1573; fut Premier Président du Parlement de Provence le 4 Novembre 1590, puis de celui de Dauphiné le 17 Novembre 1603, & mourut en 1616. Il avoit épousé, par contrat passé à Forcalquier le 12 Février 1572, *Honorée de Simiane*, fille de *François*, Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur des Isles & Château d'If-lès-Marseille, & de *Claire de Guérin*. Leurs enfants furent :

1. LAURENT, qui suit;
2. ADRIEN, auteur de la branche des Seigneurs de *Lemps*, rapportée ci-après;

Et sept filles, dont cinq mariées, & deux Religieuses.

IV. LAURENT DE PRUNIER, Baron de Saint-André, Seigneur de Virieu, &c., Président à Mortier au Parlement de Grenoble en 1616, avoit épousé, par contrat du 6 Février 1604, *Marguerite de Bellievre*, fille de *Pomponne*, Chancelier de France, & de MARIE DE PRUNIER. Ils eurent, entr'autres enfants,

1. NICOLAS, qui suit;
2. GABRIEL, auteur de la branche des Marquis de *Virieu*, rapportée ci-après;
3. HONORADE, femme d'*Ennemond de Vachon*, Seigneur de la Roche-Belmont, qu'elle épousa en 1633;
4. Et MARIE-MARGERITE, mariée, en 1651, à *Henri de la Poype*, Comte de Serrières.

V. NICOLAS DE PRUNIER, Seigneur de St.-André, Virieu, &c., premier Marquis de *Virieu*, par Lettres du mois d'Avril 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble les 23 Juin & 2 Juillet suivant, Ambassadeur à Venise en 1668, mourut le 22 Octobre 1692, étant Premier Président du Parlement de Grenoble. Il avoit épousé, le 16 Février 1658, *Marie du Faure*, Dame du Teil, dont il ne laissa que

JUSTINE, mariée, le 26 Avril 1682, à *Joseph-Louis-Alphonse*, Marquis de *Saffenage*;  
Et MARIE, mariée, par contrat du 28 Janvier 1696, à *Joseph de Forbin*, Marquis de Janson, &c., dont postérité. Voy. FORBIN.

#### BRANCHE

des Marquis de VIRIEU.

V. GABRIEL DE PRUNIER (second fils de LAURENT, & de *Marguerite de Bellievre*), Chevalier, Baron de Saint-André en Bochaine, Seigneur de la Buissière, Bellecombe, &c., puis deuxième Marquis de *Virieu*, après son frère, qui lui substitua ce Marquisat, fut Conseiller du Roi en ses Conseils & Président à Mortier au Parlement de Grenoble, où il épousa, par contrat du 6 Août 1665, *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, IV<sup>e</sup> du nom, Sieur de Chevrières, &c., &c., Conseiller d'Etat, & de *Marie de Sayve*. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui suit;
2. 3. & 4. Trois autres garçons;
5. JOSEPH, dit le *Chevalier de Saint-André*, qui étoit Capitaine dans le Régiment du Commissaire Général, quand il obtint, le 24 Juillet 1708, Brevet de Colonel à la suite du Régiment de Croy; fut fait Brigadier le

1<sup>er</sup> Février 1719, Enseigne des Gardes du Corps dans la Compagnie de Charost en 1727, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Août 1734, Lieutenant en 1735, Lieutenant Général des Armées du Roi le 20 Février 1743, & étoit Gouverneur de Montreuil, quand il est mort à Strasbourg, le 27 Août 1761 ;

6. Et CATHERINE-THÉRÈSE, Religieuse.

VI. NICOLAS DE PRUNIER DE SAINT-ANDRÉ, 11<sup>e</sup> du nom, troisième Marquis de Virieu, né le 8 Avril 1670, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Couronne, Infanterie, épousa, par contrat du 15 Janvier 1701, *Christine-Thérèse de Saffenage*, fille de *Charles-Louis-Alphonse*, Baron de *Saffenage*, & de *Claudine de la Motte-Brion*. Il en eut

VII. RENÉ-ISMIDON-NICOLAS DE PRUNIER DE SAINT-ANDRÉ, Marquis de Virieu, Gouverneur de Vienne, Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, mort le 25 Novembre 1770, en sa 68<sup>e</sup> année. Il avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1730, *Anne-Françoise-Charlotte de Beauvais*, fille de *Michel-Gabriel-Raphaël*, Baron de *Beauvais*, & de *Françoise-Charlotte Landouillette de Logivière*, la première femme.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LEMPS.

IV. ADRIEN DE PRUNIER, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Lemps (fils puîné d'ARTUS, 11<sup>e</sup> du nom, & d'*Honorée de Simiane*), épousa, en 1618, *Ijabeau de Roux de Morges*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

ETIENNE, mort sans alliance ;

Et ADRIEN, qui suit.

V. ADRIEN DE PRUNIER, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lemps, Agnières, la Cluze & Maubourg, après le décès d'ETIENNE, son frère aîné, épousa, en 1675, *Marie de Montchenu*, dont, entr'autres enfants,

VI. FRANÇOIS DE PRUNIER, Seigneur de Lemps, &c., marié, en 1703, à *Barbe de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier*, dont font issus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. NICOLAS-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier de Lemps*, Brigadier le 29 Mars 1758, Colonel, en 1759, d'un Régiment de son nom, aujourd'hui Vivarais, & Maréchal de Camp le 20 Février 1761 ;
3. LOUIS-DENIS, Chanoine de St.-Chef ;
4. MARIE-ANGÉLIQUE ;
5. Et une autre fille, Religieuse.

VII. JEAN-BAPTISTE DE PRUNIER, appelé le *Marquis de Lemps*, né en 1708, a été Capitaine au Régiment de Bretagne, puis Maréchal de Camp en 1759 & Commandant du Vivarais. Il a épousé *Anne-Armande de Balthaqard de la Vincelay*, morte à Tournon, le 6 Juillet 1754, en sa 34<sup>e</sup> année, & fille unique de *Marc-Louis-Iaac de Balthaqard*, Seigneur de la Vincelay, mort à Dunkerque, le 11 Février 1742, Colonel-Commandant du Régiment de Diesbach, Suisse, & d'*Elisabeth-Thérèse de Verthamon de la Ville-aux-Clercs*.

Les armes : de gueules, à une tour d'argent, crénelée & sommée d'un donjon du même.

\* PRUSSE (LA), Pays qui a le titre de Royaume depuis l'an 1700, & avoit été érigé en *Duché*, en 1525, pour ALBERT DE BRANDEBOURG, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, qui, ayant embrassé le Luthéranisme, s'empara de la *Prusse*, que sa postérité a gardée, & qui est entrée dans la Maison des Electeurs de BRANDEBOURG.

FRÉDÉRIC 1<sup>er</sup>, Electeur de BRANDEBOURG, né à Königsberg le 11 Juillet 1657, succéda, en 1688, à l'Electorat de *Brandebourg*, que FRÉDÉRIC-GUILLAUME, 1<sup>er</sup> du nom, son père, lui laissa dans l'état le plus florissant. L'Empereur reconnut pour Royaume la *Prusse* & FRÉDÉRIC fut proclamé Roi à Königsberg le 18 Janvier 1701 ; il établit l'Ordre de l'Aigle Noir ; fonda une Académie des Sciences à Berlin, & y mourut le 25 Février 1713. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 23 Août 1679, *Elisabeth-Henriette*, fille de *Guillaume VI*, Landgrave de *Hesse-Cassel* ; morte le 27 Juin 1683 ; 2<sup>o</sup> le 2 Septembre 1684, *Sophie-Charlotte*, fille d'*Ernest-Auguste*, Duc de *Brunswick-Hanovre* ; morte le 1<sup>er</sup> Février 1705 ; & 3<sup>o</sup> le 19 Novembre 1708, *Sophie-Louise*, fille de *Frédéric*, Duc de *Mecklenbourg-Schwerin* ; morte le 29 Juillet 1735. Du premier lit il a eu

1. LOUISE-DOROTHÉE, première femme de *Frédéric*, Prince héritaire de *Hesse-Cassel*, depuis Roi de Suède. Voy. SUÈDE ; Et du second lit vinrent :
2. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, mort en bas âge ;
3. Et FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, 1<sup>er</sup> du nom, Electeur de BRANDEBOURG & Roi de *Prusse*, né le 15



AOÛT 1688, parvint au Trône en 1713, sous les heureux auspices de la paix; fonda, en 1721, la Ville de Potsdam, y fit des établissements avantageux, & mourut d'hydropisie le 31 Mai 1740, laissant dans un état florissant ses Provinces, ses Finances & ses Troupes. Il avoit épousé, le 14 Novembre 1706, SOPHIE-DOROTHÉE DE BRUNSWICK-HANOVRE, fille de GEORGES-LOUIS, Electeur de HANOVRE & Roi d'Angleterre; morte le 28 Juin 1757. De ce mariage font issus 11 enfants, entr'autres:

1. FRÉDÉRIC, qui suit;
2. AUGUSTE-GUILLAUME, rapporté après son aîné;
3. Et AUGUSTE-FERDINAND, rapporté après ses deux frères.

FRÉDÉRIC II (GUILLAUME), Roi de Prusse, Electeur de BRANDEBOURG, Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Clèves, Magdebourg, Poméranie, &c., Grand Maître des Ordres de l'Aigle Noir & du Mérite, né le 24 Janvier 1712, a succédé à son père le 31 Mai 1740. La mort de l'Empereur CHARLES VI, arrivée au mois d'Octobre suivant, lui donna lieu de faire valoir ses prétentions sur la Silésie, qui, par un traité de paix conclu le 28 Juillet 1742, avec l'Impératrice-Reine, lui fut assurée presque toute avec le Comté de Glatz. Il a épousé, le 12 Juin 1733, *Elisabeth-Christine*, née le 8 Novembre 1715, fille de *Ferdinand-Albert*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*, dont il n'a point eu d'enfants. Ce Prince, dans les intervalles que la guerre lui a laissés, n'a travaillé qu'à faire fleurir les Arts, les Sciences & le Commerce dans ses Etats, à entretenir ses Armées sur un bon pied, & à y faire observer une exacte discipline. Il est aujourd'hui, en 1776, un des copartageants, avec l'Impératrice-Reine de Hongrie & l'Impératrice de toutes les Russies, de plusieurs Provinces du Royaume & de la République de Pologne. La sublimité de son génie, l'étendue de ses connaissances & la variété de ses talents, sont connues de tout l'Univers.

AUGUSTE-GUILLAUME, Prince Royal de Prusse, aîné des frères du Roi, mourut le 12 Juin 1758. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1742, *Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel*, née le 29 Janvier 1722, sœur cadette de la Reine de Prusse, dont, entr'autres enfants,

- FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui suit;  
Et FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-WILHELMINE, née le 7

AOÛT 1751, qui s'est mariée, le 24 Octobre 1767, à GUILLAUME V, Prince de NASSAU-DIETZ & de Dillenbourg, Stathouder de Hollande, dont des enfants. Voy. NASSAU.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, Prince Royal de Prusse, Chevalier de l'Aigle Noir, né le 25 Septembre 1744, a épousé, 1<sup>o</sup> le 14 Juillet 1765, *Elisabeth-Christine-Ulrique de Brunswick-Wolfenbuttel*, née le 8 Novembre 1746, dont FRÉDÉRIQUE-CHARLOTTE-ULRIQUE-CATHERINE, née le 7 Mai 1767; & 2<sup>o</sup> le 15 Juillet 1769, *Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt*, née le 16 Octobre 1751. De ce second lit font issus:

1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 3 Août 1770;
2. FRÉDÉRIC-HENRI, né le 4 Novembre 1773;
3. Et FRÉDÉRIC, né le 18 Novembre 1774.

AUGUSTE-FERDINAND, appelé le *Prince Ferdinand* (troisième frère du Roi de Prusse), né le 23 Mai 1730, Grand Maître de l'Ordre de St.-Jean à Sonnenburg, a épousé, le 27 Septembre 1755, ANNE-ÉLISABETH-LOUISE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT, née le 22 Avril 1738, dont, pour enfants vivants:

1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN, né le 11 Novembre 1771;
2. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 18 Novembre 1772;
3. Et FRÉDÉRIQUE-LOUISE-DOROTHÉE-PHILIPPINE, née le 24 Mai 1770.

(Pour la filiation suivie de cette Maison, voy. BRANDEBOURG.)

PUCHOT, en Normandie, Seigneur *des Alleurs* & de *Guerponville*, porte pour armes: *d'azur, à l'aigle éployée d'or; au chef aussi d'or*. Voy. ALLEURS-PUCHOT.

PUECH (DEL). Voy. DEL-PUECH DE COMEIRAS.

¶ PUEL (DE), très-ancienne Famille, noble de race & d'ancienne extraction, originaire du Pays de Gévaudan, Diocèse de Mende, Province du Languedoc, & habitant présentement leur Vicomté de *Trébas*, Diocèse d'Albi, en Albigeois. — Dans les titres de cette Famille, on trouve un hommage du XI<sup>e</sup> siècle, où les PUEL sont qualifiés *Damoisfeaux*, rendu au Comte d'Anduze; un contrat de vente du 9 Novembre 1322, devant M<sup>e</sup> *Moufuejolly*, Notaire de la Canourgue, portant vente d'un quartal feigne de censive, faite par Arnaud Delmoly & Jean Delmoly, son père, à noble PIERRE DE PUEL, avec lods & ventes, pour 53 fols tournois; & par un

autre acte du 19 Décembre 1340, retenu par M<sup>e</sup> *Mouffuejolly*, Notaire de la Canourgue, PIERRE DE PUEL fit Mauzile, à Jean Raymond, d'une Maifon fituée au Malage du Besset, dans lequel acte est inférée tout au long une reconnaissance féodale, consentie en faveur dudit noble DE PUEL, du 28 Octobre 1332, autre acte de 1346. Le premier de cette Famille, par où commence la filiation suivie, est

I. ARNAUD DE PUEL, Damoifeau, Seigneur du Besset, qui fit Paquisition, de la veuve d'Etienne Fraiffinet, de la Ville de la Canourgue (tutrice de ses enfants), & d'Etienne Fraiffinet, son fils, de tous les revenus, lods & ventes, &c., qu'ils avoient sur la Montagne du Besset, pour le prix de 28 florins d'or, acte retenu par M<sup>e</sup> *Coudols*, passé en la Ville de la Canourgue, le 12 Décembre 1364; & par autre acte de 1350, retenu par M<sup>e</sup> *Guillaume Seguy*, Notaire, ledit noble ARNAUD DE PUEL se fit consentir une reconnaissance féodale par Etienne & Gérard Solignac, de plusieurs possessions. Il eut pour fils

II. HUGUES DE PUEL, Damoifeau, Seigneur du Besset, qui se fit consentir, le 6 Avril 1399, devant *Montagne*, Notaire, une reconnaissance féodale de certains Jardins, situés dans la Paroisse de N.-D. d'Estables, & se maria avec *Aladrie de Teuleng*, fille de noble *Pierre de Teuleng*, Damoifeau, habitant du lieu, Paroisse de Saint-Remy, Diocèse de Mende, par contrat passé à Teulier-Daause, le 7 Mars 1405, retenu par M<sup>e</sup> *Guillaume Coudols*, Notaire, & duquel mariage vint

III. BÉRANGER DE PUEL, Seigneur du Besset, qui épousa *Cébelie Escafredy*, fille de noble *Hugues Escafredy*, Seigneur des Garrigues, par contrat passé à Entraygues, le 18 Janvier 1427, retenu par M<sup>e</sup> *Jean Dutel*, Notaire; il rendit hommage au Roi, le 22 Août 1479, pour partie de la Terre du Besset, acte retenu par M<sup>e</sup> *Astorg Requiem*, Notaire. De son mariage vint

IV. MERUEYS DE PUEL, Ecuyer, Seigneur du Besset, qui s'est marié avec *Gabrielle de la Chapelle de la Vigne*, fille de noble *Jean de la Chapelle*, Seigneur desdits lieux, par contrat passé au Château de la Vigne, le 6 Février 1478, retenu par M<sup>e</sup> *Pierre Granier*, Notaire de Nogaret. Il rendit hommage & dénombrement au Roi, de la Place & Seigneurie du Besset, le 24 Août 1479, acte retenu par M<sup>e</sup> *Astorg Requiem*, Notaire, &

servit au ban & arrière-ban dans les Armées du Roi, passées en la Franche-Comté de Bourgogne, sous M. le Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, suivant un Certificat d'Antoine de Pierre, Seigneur de Rozas, du 20 Octobre 1580, signé authentiquement. De son mariage vint

V. PIERRE DE PUEL, Seigneur du Besset, qui s'est marié avec *Marie Aymar*, fille de noble *Perceval Aymar de Laymarié*, & de noble *Catherine de Poufols*, par contrat passé en la Ville de Marcolès, Diocèse de St.-Flour, le 10 Février 1540, retenu par M<sup>e</sup> *Jean Destano*, Notaire de ladite Ville; il rendit hommage au Roi, des Fiefs nobles qu'il avoit dans le Mandement de Nogaret, avec Justice haute & moyenne, en paréage avec le Roi, du 12 Avril 1554, & fit son testament en faveur d'ALDEBERT, son fils, qui suit, passé à Flagnac, le 23 Septembre 1557, retenu par M<sup>e</sup> *Louis Martin*, Notaire.

VI. ALDEBERT DE PUEL, Ecuyer, Seigneur du Besset, épousa *Gabrielle de Panat*, le 16 Novembre 1566, contrat retenu par M<sup>e</sup> *Privat Maurin*, Notaire; il servit au ban & arrière-ban, ce qui est prouvé par le Certificat du 11 Novembre 1569, signé par Albert de Fredous; & en 1581, les Ennemis de S. M. lui prirent le baccagère & brûlèrent le Château du Besset, où étoient ses Archives: cela est prouvé par l'enquête du 16 Novembre 1581, signée par *Jean du Perier*, Juge, & par 40 Greffiers. Ladite Dame de Panat, sa femme, étant devenue veuve, héritière de son mari, fit une restitution de *fidéicommiss* en faveur de son fils aîné, par acte passé le 8 Septembre 1599, au lieu de Nogaret, retenu par M<sup>e</sup> *Pouget*, Notaire de Saint-Laurent. Leurs enfants furent:

1. JACQUES, qui suit;

2. Et N... DE PUEL, qui fut marié à *Catherine de Montvalat d'Escouffour*, de la Maifon d'Escouffour, & de laquelle il eut

JACQUES, Seigneur du Bourg de Villaret, d'Escouffour, Cadet aux Gardes en 1634, Aide Major, puis Capitaine au Régiment de Boisse-Pericand en 1641, premier Capitaine & Major, Commandant pour le Roi à Rodez, en 1652.

VII. JACQUES DE PUEL, Seigneur du Besset, Parlan & Peyrignac, marié avec *Anne de Signalaguet*, fille de noble *Michel*, Seigneur dudit lieu, & de noble *Gabrielle de la Ro-*

que, par contrat passé au Château de Capdenaguet, Paroisse de Balzac, le 16 Août 1599, retenu par M<sup>e</sup> *Jean Gueral*, Notaire Royal de Salles-Comteaux. Il servit au ban & arrière-ban, le 20 Juin 1639 : ce qui est prouvé par le Certificat de Ferrand; rendit hommage au Roi, des Fiefs nobles, cens & rentes qu'il possédoit aux Villages d'Ajas & Loumonnet, Mandement de la Roque-Valzergues, & au Village de la Vayssièrre, Mandement de Sébazac, le 2 Février 1634, & eut de son mariage :

1. GABRIEL, qui fut;
2. Et PIERRE, qui a été reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Malte, le 30 Mai 1622, ce qui est prouvé par le Procès-Verbal de ces preuves de Noblesse, qui furent reçues à Malte.

VIII. GABRIEL DE PUEL, Ecuyer, Seigneur du Besset & de Parlan, s'est marié à *Hélène de Méjanès*, fille de noble *Guillaume*, Seigneur de Mouzieys, & de noble *Anne de Saugnac d'Ampiac*, par contrat passé au Château du Bouffou, Paroisse de Flavin, en Rouergue, le 8 Mai 1629, contrat retenu par M<sup>e</sup> *Pomarde*, Notaire. De ce mariage vint

IX. JEAN-JACQUES DE PUEL, Ecuyer, Seigneur du Besset & de Parlan, qui s'est marié avec *Anne d'Arjac de la Force*, fille de noble *Guyon d'Arjac de la Force* & de N... *de Mirman*, par contrat passé au lieu du Vibal, en Rouergue, le 19 Mars 1657, retenu par *Dupuy*, Notaire de Sévérac-l'Eglise, le 20 Juin 1639. M. d'Arpajon lui fit don & l'autorisa à commander dans la Ville de Margrin, & y jouir de tous les honneurs & prééminences dont jouissoit ledit Seigneur d'Arpajon, &c., &c., acte passé au Château de Calmont-de-Plancatge, le 3 Février 1614. Il rendit hommage au Roi des droits seigneuriaux du Fief noble de la Vayssièrre, le 6 Novembre 1660; fut maintenu dans son ancienne Noblesse, suivant un Jugement de M. Pellot, Intendant de la Généralité de Guyenne, lors de la Recherche générale de la Noblesse, faite en cette Généralité par ledit Pellot, Commissaire, député à cet effet par le Roi, le 4 Mai 1668. Il est fait mention dans ce Jugement de nombre de contrats de mariage, testaments, hommages, certificats de service aux Armées du Roi, sur la convocation faite du ban & arrière-ban, d'une Ordonnance de maintenue de Noblesse, rendue

au profit de noble JACQUES DE PUEL, Ecuyer, Seigneur du Besset, chef du septième degré, par MM. Miron & du Pré, Maîtres des Requêtes, Intendants de la Justice, Police & Finances en Languedoc, Commissaires, députés à cet effet par le Roi. JEAN-JACQUES DE PUEL eut pour enfant

X. ARNAUD DE PUEL, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Besset & de Parlan, qui s'est marié à *Marie-Marguerite de Levezou de Vézins*, fille de Noble *Jean de Levezou*, Marquis de Vézins, & de noble Dame de *Bernard d'Ourtoles*, par contrat passé à Rodez, le 6 Février 1689, retenu par M<sup>e</sup> *Teoulat*, Notaire de Calmont, & *Marion*, Notaire de Rodez. Il fit son testament en faveur de sa femme, le 22 Avril 1710, retenu par ledit M<sup>e</sup> *Teoulat*, Notaire; obtint le Brevet d'une Compagnie d'Infanterie, en date du 20 Juin 1690, signé Louis, &c.; il eut son frère qui fut Capitaine des Frégates du Roi en 1702; fut Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; eut une jambe emportée d'un boulet de canon, & en 1711, fut nommé Gouverneur Militaire de la Ville de Nant, en Rouergue; il eut son petit-neveu, de son nom, Officier de Cavalerie. Du mariage d'ARNAUD DE PUEL vint

XI. JOSEPH DE PUEL, Ecuyer, Vicomte de Trébas & de Gayrcé, Seigneur du Besset, Parlan, de la Pradelle & autres lieux, qui s'est marié à *Claire-Thérèse-Eléonore de Montcalm-Gozon*, fille de *Jean-Louis-Pierre de Montcalm-Gozon*, Marquis de Saint-Véran, Mélac, Saint-Victor, Gozon, &c., & de *Madeleine de Girard de Coulondres*, par contrat passé au Château de Saint-Victor, le 29 Avril 1739, par M<sup>e</sup> *Jean Lacombe*, Notaire de Trébas, & *Carbaffas*, Notaire de St<sup>e</sup>-Frique. Il fit renouveler son terrier de la Terre de Parlan, en 17... , & son terrier de Cayroules, en 17... , &c. Il eut de son mariage

XII. JOSEPH-MARIE-HONORÉ-SYLVESTRE DE PUEL, Ecuyer, Seigneur de Parlan, du Besset, Vicomte de Trébas, Page du Roi en sa Petite Ecurie pendant trois années, suivant un Certificat en forme, daté du 4 Juillet 1761, signé par M. de *Beringhen*, lequel s'est marié à *Gabrielle-Françoise de Mostuéjols*, fille de N... *de Mostuéjols*, Seigneur de la Canourgue, & de Dame *Gabrielle de Tauriac*, par contrat passé en la Ville de Millau, en Rouergue, le 2 Mars 1765, retenu par M<sup>e</sup>

*Efcuret*, Notaire; rendit hommage au Roi pour la Vicomté de Trébas & Gaycré le 28 Juin 1769, & donna plusieurs fonds en bail à fief dans la Baronnie de Cafelmary, devant M<sup>e</sup> *Papailhau*, Notaire. De fon mariage, font iffus :

1. ANTOINE-JOSEPH-SYLVESTRE;
2. JEAN-JOSEPH-AUGUSTE-CÉSAR, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après fes preuves reçues pour bonnes, à Malte, le 2 Décembre 1783;
3. 4. 5. & 6. GABRIELLE; ANTOINETTE-LOUISE-PAULE-ELISABETH-MARIE; JOSÉPHINE-FRANÇOISE-MARGUERITE-ANTOINETTE, & FRANÇOISE-GABRIELLE-JOSÉPHINE.

Les armes : *d'argent, à un arbre definople, appelé bès. Cimier, un casque. Supports: deux lions, & lesquelles ont été enregistrees dans l'Armor. général.*

Il y a une branche cadette de cette Famille qui habite le Château de Peyrelade, en Rouergue.

Il réfulte donc de cette *Généalogie* qu'il est parfaitement bien prouvée, par contrats de mariage, testaments & autres actes qui ont été produits, qu'il y a eu 13 générations qui se font bien suivies, & qui remontent jusqu'en 1322; que les descendants de cette Famille ont toujours pris la qualité de *Nobles*; qu'ils n'y ont jamais dérogé; qu'il est entré 11 femmes de condition successivement dans cette Famille; qu'elle ne s'est jamais méalliée, & que les descendants ont non-seulement pris la qualité de *Nobles*, mais de *haut & puissant Seigneur* de plusieurs Terres, & notamment de celle du *Besset*, avec Justice & Directe sous le seul hommage au Roi, & qu'il y a au moins 452 ans que cette Seigneurie est toujours restée dans cette Famille, & qu'elle y est encore; qu'il y a eu plusieurs donations contractuelles aux premiers enfants mâles; qu'il y a eu, en 1621, noble PIERRE DE PUEL, Chevalier de Malte, & en 1783, JEAN-JOSEPH-AUGUSTE-CÉSAR DE PUEL, aussi Chevalier de Malte, qui a servi dans différentes époques aux Armées du Roi, sous la convocation faite du ban & arrière-ban; qu'il y a eu des Officiers de Cavalerie, des Capitaines d'Infanterie, des Capitaines de Frégates du Roi, des Commandants de la Ville de Magrin, des Gouverneurs Militaires de la Ville de Nant, en Rouergue, des Majors d'Infanterie & des Majors Commandant pour le Roi à Rodez; des

Pages de la Petite Ecurie du Roi, & que dans différents temps ces Seigneurs ont rendu des hommages & fait des dénombrements au Roi de plusieurs Terres & Seigneuries, dans lesquels ils ont toujours pris la qualité de *Nobles, de Damoisceaux, d'Ecyers, de Messires, de Vicomtes & de Barons*; que le Château du *Besset* fut pris, saccoé & brûlé avec partie des Archives, en l'an 1581, par les ennemis de S. M., & que le 4 Mai 1768, noble JEAN-JACQUES DE PUEL obtint un Jugement de maintenue de Noblesse, lors de la Recherche générale. Il est donc bien justifié que la descendance de cette Famille est noble de nom & d'armes, & descend d'une race antique, dont l'origine se perd dans les siècles les plus reculés. On trouvera encore la preuve de cette *Généalogie* dans des Registres qui étoient dans le Cabinet de M. de Boizon, & qui doivent être aujourd'hui dans celui de M. Chérin, Généalogiste des Ordres du Roi.

PUGET (DE), en Provence : Famille noble, qui tire son origine de la Ville de Brignoles, & a pour chef

JEAN DE PUGET, que le Roi RENÉ, Comte de Provence, anoblit par Lettres du mois de Mars 1443, enregistrees aux Archives de S. M. Il acquit les Terres de *Chasteuil, Aurefrère, Brenon & Fuveau*, & s'est marié à *Douce de Clapiers*.

Cette Famille a formé plusieurs branches, la plupart éteintes; il y en a trois qui subsistent, favoir : celle des Seigneurs de *Bras*, dans les enfants de JOSEPH-HONORÉ DE PUGET, Seigneur de *Bras*, qui testa en 1750. De son mariage avec *Marie-Anne-Claire-Catherine le Brun*, fille d'*Honoré*, ancien Mousquetaire du Roi, & Capitaine au Régiment de Champagne, qu'il avoit épousée en 1735, il a laissé :

1. HENRI;
2. & 3. ALEXANDRE-HONORÉ-LOUIS & JEAN-LOUIS, Chevaliers de Malte;
4. JOSEPH-HENRI, né posthume;
5. GABRIELLE-MARIE-THÉRÈSE, femme de N.... de *Jauffroi*, Seigneur de Fonture à Bonnieux;
6. Et PAULINE.

La branche des Marquis de *Barbantane* a commencé à PIERRE DE PUGET (fils puiné de JEAN-BAPTISTE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ramatuelle, & de *Marguerite de Bionneau*), qui a épousé sa cousine N.... DE PUGET DE

CABASSOLE DE RÉAL, héritière de PAUL-FRANÇOIS, Seigneur de Barbentane. De ce mariage font issus :

1. PAUL-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-HONORÉ;
3. & 4. PIERRE & MARC-ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte aux années 1718 & 1731.

PAUL-FRANÇOIS DE PUGET DE CABASSOLE DE RÉAL, Seigneur de Barbentane, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1730, a épousé, à Avignon, sa cousine JEANNE-GABRIELLE DE PUGET-CHASTEUIL, dont :

JOSEPH-PIERRE-BALTHAZAR-HILAIRE, qui suit; Et EDMÉ, dit le Chevalier de Barbentane.

JOSEPH-PIERRE-BALTHAZAR-HILAIRE DE PUGET, appelé le Marquis de Barbentane, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Schomberg, avec Brevet de Mestre de Camp, Chambellan du Duc d'Orléans & Envoyé Extraordinaire du Roi vers le Grand-Duc de Toscane, &c., a épousé, le 19 Mai 1753, Charlotte-Françoise-Elisabeth-Catherine du Mefnildot de Vierville, dont il a eu :

1. N... DE PUGET DE BARBENTANE, qui a épousé, en 1770, N... de Hunolstein, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, en 1774. Voyez HUNOLSTEIN;
2. Et HENRIETTE, qui s'est mariée, le 20 Juin 1775, à Jacques-Anne-Joseph le Prestre, Chevalier, Marquis de Vauban, Sous-Lieutenant de Gendarmerie & Chambellan du Duc d'Orléans. Voy. PRESTRE DE VAUBAN (LE).

La branche des Barons de Saint-Marc subsiste dans la personne de JEAN-LOUIS DE PUGET-SAINT-MARC, Chevalier de St.-Louis, avec une pension assignée sur le Trésor Royal, en récompense de ses services, ancien Capitaine au Régiment de Tallard, qui s'est marié à Pauline de Bougerel-Fontienne, de laquelle il n'a point d'enfants.

Les armes de PUGET DE BARBENTANE SONT : d'argent, à la vache passante de gueules, sommée d'une étoile d'or entre les cornes. (On peut consulter sur cette Famille l'*Hiï. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 258 & suiv.)

PUGET (DU), Maison noble & ancienne de Provence. BERTRAND DU PUGET épousa, le 26 Août 1427, Marie de Pujot, ou Puget, de la Famille de Puget, de Touloué, fille unique & seule héritière de Guillaume de Puget & de Bertrande d'Escalquens, à con-

dition de porter leurs armes, qui étoient : d'or, à un arbre de finople; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or. La condition fut acceptée & exécutée jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle que la Maison du PUGET a repris les armes de son ancienne Maison de Provence. On trouve dans Moréri, Edit. de 1759, les Chevaliers de Malte de la Maison du PUGET, avec la date de leur réception, & la Généalogie de cette Maison dressée sur des Mémoires manuscrits : elle finit aux enfants de BERTRAND-CHARLES DU PUGET DE LA MARCHE, Major au Gouvernement de Calais, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. PAUL-CHARLES DU PUGET, son fils aîné, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fut tué, en 1706, à la bataille de Ramillies. (Voyez Moréri.)

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'étoile d'or, surmontée d'un lambel d'argent; & aux 2 & 3 d'or, au bélier de sable, colleté d'argent.

PUGET (DU), en Bresse; Famille dont les armes sont : d'or, à 3 pals de gueules; au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.

♠ PUIS (DU). JEAN DU PUIS, Trésorier de la Maison du Roi, mourut le 24 Juin 1724. Il avoit épousé Marie-Thérèse Poirel de Grandval, morte le 28 Janvier 1734, & en eut

PIERRE DU PUIS, né le 8 Février 1689, Substitut du Procureur Général du Parlement de Paris le 10 Juillet 1709, Conseiller au Parlement le 27 Janvier 1712, Président au Grand Conseil le 10 Février 1720, Maître des Requêtes honoraire, qui mourut le 16 Février 1758. Il avoit épousé Marie-Anne-Charlotte Ruau du Tronchet, morte en Août 1761, fille de Charles Ruau du Tronchet, Seigneur de Villedieu, Chevalier de Saint-Michel, Secrétaire du Roi & Fermier Général, mort le 20 Juillet 1729, & de Marie-Anne Lépineau. De ce mariage font issus :

1. JEAN-CHARLES-PIERRE, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Mai 1748;
2. Un autre garçon, mort;
3. ELISABETH-MARIE, qui s'est mariée, le 15 Août 1742, à Louis-Léon de Bouthillier, Comte de Beaujeu, Capitaine dans le Régiment du Roi, depuis Brigadier des Armées, dont postérité. Voyez BOUTHILLIER-CHAVIGNY;
4. Et ANNE-MARIE-JEANNE, qui s'est mariée, le 10 Septembre 1742, à Louis-Alexandre



*Savary*, Seigneur de Saint-Juft, Grand Maître des Eaux & Forêts de Rouen, fils de N.... *Savary* & de *Marie-Angélique* le *Cordier* du Tronc. Elle est morte, laiffant de fon mariage un fils & une fille.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, enroulée de 2 têtes de lions du même, & accompagnée de 6 beffants d'argent, rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de fable.*

PUIS (DU), en Hainaut. PHILIPPE-EMMANUEL-JOSEPH DU PUIS, Ecuyer, né à Mons le 28 Décembre 1721, étoit petit-fils d'HENRI DU PUIS, Echevin de la Ville de Mons, en Hainaut. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. IV, part. II.)

Les armes : *de gueules, à la bande engrêlée d'argent, chargée de 3 flammes du champ.*

\* PUISAYE (DE), ou PUISAYE (DE LA), Maison l'une des plus anciennes de la Province du Perche. Dans les Chartres latines on lit PUISEIA, DE PUISAIA, PUISACENTII. La Terre & Seigneurie de *Puifaye*, fituée dans la Paroiffe de la Ménière, en latin *Meneria*, de *Meneria*, a donné fon nom à des Seigneurs diftingués dès le XI<sup>e</sup> fiècle, qui poffédoient cette Terre & celle de la *Ménière*, toutes les deux relevantes du Roi. La dernière étoit alors regardée comme Ville, Place forte & en état de défenfe. — On voit dans tous les actes, depuis ce temps jufqu'aujourd'hui, les Seigneurs DE PUISAYE, qualifiés de Chevalier (*Miles*) & de nobles & puiffants Seigneurs; qu'ils ont fait des dons confidérables à différentes Eglifes, & qu'ils ont toujours été attachés au fervice de leurs Souverains. — Le premier connu, par filiation fuivie, eft

I. ROBERT DE PUISAYE, Seigneur de la Ménière, qui, par une Charte de l'an 1096, du confentement de *Cécile*, fon époufe, & de GUILLAUME, fon fils, fit plufieurs donations confidérables à l'Abbaye de Saint-Martin de Sées. Outre ce GUILLAUME, dont on ne voit point la poftérité, il eut encore ROBERT, qui fuit.

II. ROBERT DE PUISAYE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Puifaye & de la Ménière, par une Charte de l'an 1133, fous l'Epifcopat de Gérard, Evêque de Sées, cautionna, avec le Seigneur de Longpont, le Seigneur de Saint-Julien-fur-Sarthe, envers le Cha-

pitre de Sées, pour la ceffion que ce dernier lui fit des droits & dîmes qu'il avoit en la Paroiffe de Saint-Julien. Il eut de fa femme, nommée *Jeanne*,

1. ROBERT, qui donna à l'Abbaye de la Trappe, des prés fitués dans la Paroiffe de la Ménière. Il eft dénommé, à cette occafion, avec plufieurs autres Seigneurs, dans une Bulle du Pape ALEXANDRE III, du 15 des Calendes de l'an 1173 : il ne paroît pas qu'il ait eu poftérité;
2. GUILLAUME, qui fuit;
3. Et GERVAIS, Seigneur en partie de la Ménière, qui aumôna, en 1194 & 1195, à la Léproferie de Chartrage & à l'Hôtel-Dieu de la Ville de Mortagne, des Terres & la dime du Bois-Joffelin : il ne paroît pas aufli avoir eu poftérité.

III. GUILLAUME DE PUISAYE, qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puifaye & de la Ménière, confentit que Gervais de Chirai, & Girard, fon fils, fes Vaux, à caufe de la Seigneurie de la Ménière, donnaient à l'Abbaye de la Trappe la Terre du Marchais & les prés : ces deux donations furent confirmées par Rotrou, Comte du Perche, en 1189. Le même GUILLAUME DE PUISAYE fervit à l'arrière-ban en 1214, & eft nommé dans les Rôles de cette année, rapportés par de la Roque, *Dominus Puifacenfis*; fiffa de l'Abbaye de la Trappe un pré à Montzambert, joignant la Maifon des Lépreux, pour 15 fols, monnaie du Perche, payables à la St.-Jean-Baptifte, fuivant une Charte de l'an 1227. Il laiffa de fa femme, dont le nom eft ignoré,

GUILLAUME, qui fuit;  
Et GUILLAUME, dit le *Jeune*, Prêtre & Chanoine de Touffaint de Mortagne.

IV. GUILLAUME DE PUISAYE, II<sup>e</sup> du nom, auffi qualifié *Miles* (Chevalier), Seigneur de Puifaye, la Ménière & la Serre, donna, par acte du Jeudi avant la Purification de 1292, au Chapitre de Touffaint de Mortagne, la préfentation de la Cure de la Ménière, fous la condition que la première fois qu'elle viendroit à vaquer, le Chapitre feroit tenu d'y nommer *Guillelmum de Puifaja, confanguineum, Presbiterum & Canonicum*, & à fon refus une perfonne à fon choix. Il donna encore au Chapitre la dime de la Paroiffe, & fonda dans l'Eglife une Chapelle en 1300. De fa femme, nommée *Ifabelle*, il laiffa :

1. PIERRE, qui fuit;

1. GUILLAUME, qui s'est marié, & ne laissa que deux filles, favoir :

GUILLETTE, qui épousa *Guillaume de Herfée*, Ecuyer ;

Et JEANNE, qui épousa *Richard le Monnier*, Ecuyer.

3. Et JEANNE, mariée à *Thomas Gabaud*, Chevalier, comme il appert d'une Charte de l'an 1283, par laquelle GUILLAUME II, son père, du consentement d'*Isabelle*, sa femme, & de PIERRE, son fils aîné, lui donna pour dot les fiefs & héritages de la Serre, relevant de la Seigneurie de la Ménière.

V. PIERRE, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de PUISAYE & de la Ménière, fut marié avec *Françoise de Surmont*, fille de *François*, Seigneur de *Surmont*, Ecuyer, dont entr'autres enfants,

VI. JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de PUISAYE & de la Ménière, qui transigea, par actes passés devant *Guillot Hugot*, les 29 Janvier, 29 Février & 15 Décembre 1369, avec *Guillaume de Herfée*, Ecuyer, & GUILLETTE de PUISAYE, sa femme, pour droits résultants de leur partage dans la Seigneurie de la Ménière. Il transigea aussi devant le même Notaire, par acte du 5 Février 1371, avec *Richard le Monnier*, Ecuyer, pour les biens de JEANNE de PUISAYE, femme de *Thomas Gabaud*, morte sans postérité, lesquels avoient été donnés en partage audit *Richard*, à cause de sa femme : ils avoient hérité de ses biens avec GUILLETTE de PUISAYE, femme de *Guillaume de Herfée*, à la représentation de GUILLAUME de PUISAYE, puîné, leur père, suivant la *Coutume du Perche*, qui exclut les aînés de la succession des puînés ; mais la mouvance féodale de ces biens appartenant à JEAN de PUISAYE, Seigneur de la Ménière, représentant PIERRE de PUISAYE, son père, aîné, il reçut en conséquence la foi & hommage de *Richard le Monnier*, Ecuyer, & de JEANNE de PUISAYE, sa femme, & aborna leurs biens à 100 fols tournois de rente, en présence de *Guillaume de Herfée* & de GUILLETTE de PUISAYE, sa femme, qui approuvèrent ledit acte. JEAN de PUISAYE, 1<sup>er</sup> du nom, épousa *Françoise Grenier*, fille de *François Grenier*, Seigneur de la Pellonnière, dont :

JEAN, qui suit ;

Et GUYON, rapporté après son aîné.

VII. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de PUISAYE & de la Ménière, rendit aveu des

Terres de *Puisaye* & de la *Ménière*, au Duc d'Alençon, en 1400 ; reçuten 1402, 403, 404, 405 & 1414, les aveux de Verrières, Virelout, la Bretonnière & Robiche, & acheta, avec GUYON, son frère, 26 fols, 8 deniers de rente héritale de *Michelle Charuelle*, à prendre, à la Saint-Remy, sur Messire JEAN de PUISAYE, leur père, par acte passé devant *Thomas du Chemin*, Tabellion à Mortagne, le 10 Novembre 1411. Il ne paroît pas que ce JEAN, II<sup>e</sup> du nom, ait laissé postérité.

VII. GUYON de PUISAYE, Chevalier, Seigneur de *Puisaye*, de la *Ménière* & de la *Gouesbrie* (fils puîné de JEAN I<sup>er</sup>, & de *Françoise Grenier*), rendit aveu de la Terre de la *Ménière* & de celle de *Puisaye*, au Duc d'Alençon, en 1458 ; reçut, le 11 Août 1469, l'aveu de *Gratien de Blavette*, pour la portion qu'il tenoit de la Seigneurie de la *Ménière*, par *Anne de Herfée*, sa femme, petite-fille de GUILLETTE de PUISAYE, qui avoit hérité des biens de JEANNE de PUISAYE, sa sœur, femme de *Richard le Monnier*, Ecuyer : cet aveu lui fut rendu, suivant les Lettres d'abornement passées, avec ledit *Richard le Monnier* & JEANNE de PUISAYE, son épouse, devant *Guillot Hugot*, Notaire, le 16 Décembre 1369. Il épousa *Henriette de Herfée*, fille d'*Henri de Herfée*, mort sans hoirs mâles. Elle lui rapporta une portion de la Seigneurie de la *Ménière*. Leurs enfants furent :

PIERRE, qui suit ;

Et DENIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VIII. PIERRE de PUISAYE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la *Ménière*, des *Aulnais* & la *Gouesbrie*, épousa *Jeanne de Loyfel*, fille de *Jean de Loyfel*, Ecuyer, Seigneur du *Pleffis* & de *Blavou*, dont :

JACQUES, qui suit ;

Et MARIE, qui eut en partage une portion démembrée de la Seigneurie de la *Ménière*, laquelle entra à son frère.

IX. JACQUES de PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la *Ménière*, des *Aulnais* & de la *Gouesbrie*, comparut au Procès-Verbal de la rédaction de la *Coutume du Perche* en 1558. Il avoit épousé, en 1534, *Marie de la Vove*, fille de *Gallerand de la Vove*, Chevalier, Seigneur de *Tourouvre*, le *Pleffis* & la *Guimandière*, & de laquelle vinrent :

ROBERT, qui suit ;

Et MARIE, qui épousa *Aimé du Perou*, Ecuyer, Seigneur de la Bellardière. JACQUES, son père, leur vendit, sous la faculté de rachat, dont il ne fit pas usage, ce qui lui appartenait dans la Seigneurie de la Ménière. *Aimé du Perou* & MARIE DE PUISAYE, sa femme, revendirent, en 1569, tout ce qu'ils avoient de ladite Seigneurie, partie à JEAN DE PUISAYE, leur cousin, & une autre partie à *Gilles de Blavette*, aussi leur cousin, qui maria *Louise*, sa fille, à *Denis de Villeray de Riants*, & lui donna en dot ce qu'il possédait dans la Seigneurie de la Ménière. Ceux-ci le vendirent, en 1622, à JEAN DE PUISAYE, de la seconde branche, & à *Marie de Thiboutot*, sa femme. C'est ainsi que tout ce qui avoit été divisé, par partages, de la Seigneurie de la Ménière, a été réuni, & a passé de la branche aînée dans la branche cadette.

X. ROBERT DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, assista à l'assemblée de la Noblesse de la Province du Perche, pour la députation aux Etats de Blois en 1588, & avoit épousé *Anne de Surmont*, de laquelle vint

XI. MICHEL DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, qui s'est marié à *Catherine de Meulles*, dont

XII. MICHEL DE PUISAYE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, qui épousa *Madeleine de Guéroult*, & en eut :

MICHEL, qui suit ;  
Et des filles.

XIII. MICHEL DE PUISAYE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Gouesbrie, épousa *Anne de Gislain*, fille de *Claude de Gislain*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars.

Cette branche, qui a fourni, ainsi que les suivantes, une suite honorable de services militaires, s'est éteinte vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

#### SECONDE BRANCHE, des Seigneurs de PUISAYE.

VIII. DENIS DE PUISAYE (second fils de GUYON, & d'*Henriette de Herfée*, eut en partage la Seigneurie de Puifaye, démembrée de celle de la Ménière; obtint du Duc d'Alençon, Comte du Perche, le 4 Février 1453, des Lettres de surannation; rendit foi & hommage à PIERRE DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Ménière, aîné de sa Maison, le 4 Mars 1491, & servit longtemps le Roi CHARLES VII contre les Anglais. Pendant son absence, Bertrand Pepin, s'empara d'une par-

tie de ses biens, dans lesquels il reentra, en vertu d'une Sentence du Bailli d'Alençon, en 1450. Il avoit épousé *Maxime de Launay*, fille d'*Alain de Launay*, Ecuyer, Seigneur de Beaufoffé, laquelle lui apporta en dot cette Terre, située en Normandie. Leurs enfants furent :

JEAN, qui suit ;  
Et GUILLAUME, Prêtre, qui partagea avec son frère aîné le 1<sup>er</sup> Février 1502.

IX. JEAN DE PUISAYE, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Puifaye & de Beaufoffé, épousa *Jeanne d'Avay*, dont :

JEAN, qui suit ;  
Et PHILIPPE, qui alla s'établir en Normandie, & eut en partage la Terre de *Beaufosse*.

X. JEAN, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de PUISAYE, produisit les titres de noblesse de sa Maison devant le Sieur de Courdemanche, Commissaire du Roi pour la Recherche de la Noblesse en 1540. Il épousa, en 1564, *Gratienne Moinet*, fille de *Gratien Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Montgazon. Il en eut :

1. MICHEL, qui suit ;
2. & 3. GILLES & CHARLES ;
4. & 5. ODETTE & CATHERINE.

XI. MICHEL, Chevalier, Seigneur de PUISAYE, assista à l'assemblée de la Noblesse pour les Etats de Blois en 1588, servit le Roi, depuis 1573 jusqu'en 1597, dans la Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Maréchal de Cossé, & eut de *Jeanne de Chièvres*, son épouse, entr'autres enfants,

JEAN, qui suit ;  
Et GILLES.

XII. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de PUISAYE, la Ménière, la Coudrelle, Lormoye & Beaumont, produisit ses titres de noblesse devant les Commissaires du Roi en 1624, & servit, en 1635, en qualité d'Enseigne, dans la Compagnie des 100 hommes d'armes des Ordonnances de S. M., sous la charge de M. le Comte de Tresmes, en l'Armée commandée par le Maréchal de la Force. Il avoit épousé, le 27 Juin 1617, *Marie de Thiboudot*; dont :

1. RENÉ, qui suit ;
2. MARIE, qui épousa *Jean de Guéroult*, Ecuyer, Seigneur d'Herinne ;
3. Et MARTHE, qui s'est mariée à *François de Bonvouffé*, Chevalier, Seigneur du Pleffis.

XIII. RENÉ, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Sei-

gneur DE PUISAYE, la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1655 & l'un des 100 conservés lors de la réformation de cet Ordre en 1665, avoit épousé *Charlotte des Jouis*, dont :

1. RENÉ, qui suit;
2. RICHARD, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. Et MARIE, qui épousa le Seigneur de *Bail-leul-Perfé*.

XIV. RENÉ DE PUISAYE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont & Longpont, élevé Page de la Petite Ecurie du Roi, épousa *Marie Abot*, fille de *Jean Abot*, Chevalier, Seigneur du Bouchet & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent :

1. ANDRÉ-NICOLAS, qui suit;
2. JEAN, Prêtre;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, qui s'est mariée, le 1<sup>er</sup> Janvier 1607, à *Charles-Pierre-François de Langan*, Marquis du Boisfévrier, dont postérité. Voyez LANGAN du BOISFÉVRIER (DE).

XV. ANDRÉ-NICOLAS DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont & Théval, Capitaine au Régiment des Feugerets, Grand Bailli de la Province du Perche, mourut en 1752. Il avoit épousé *Françoise de Mauduit*, dont :

1. ANDRÉ-LOUIS-CHARLES, qui suit;
2. ANDRÉ-NICOLAS-MARIE, qui mourut, après avoir laillé de *Françoise de Bretignières*, sa femme, une fille, qui s'est mariée à N... du *Moulin*, Seigneur de Sentilli;
3. 4. 5. & 6. Et quatre filles, dont une a été mariée à *François de la Vallée*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de la Roche, Capitaine de Cavalerie.

XVI. ANDRÉ-LOUIS CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Marquis de PUISAYE, Vicomte de la Ferrière-au-Val-Germond, Seigneur de Théval, Capitaine au Régiment de Berry, Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, est Grand Bailli de la Province du Perche & Gouverneur de Mortagne. C'est en la faveur que le Roi Louis XV a réuni les Terres & Seigneuries de la Ménière, la Coudrelle, Lormoye, Beaumont, Longpont, Surmont, Milan & autres en dépendantes, & les a érigées en *Marquisat*, sous la dénomination de *Puisfaye*, par Lettres Patentes du mois d'Août 1758,

enregistrés au Parlement le 31 Janvier 1759 & en la Chambre des Comptes le 3 Août 1762. Il a épousé, le 19 Février 1745, *Marthe-Françoise Bibron de Cormery*, Dame des Terres de Courgivaux, Nogentel, Montblé-  
rut & Maifoncelles, en Brie, dont il a :

1. 2. 3. & 4. ANDRÉ-JACQUES-FRANÇOIS; ANDRÉ-FRANÇOIS-MARIE; ANTOINE-CHARLES-ANDRÉ-RENÉ, & JOSEPH-GENEVIÈVE, tous les quatre au service;
5. Et MARIE-MARTE-ANDRÉE, mariée à Mef-sire N... du *Moulinet*, Chevalier, Seigneur de la Muffoire, Pontchartrye & Champeaux.

#### TROISIÈME BRANCHE.

XIV. RICHARD DE PUISAYE (second fils de RENÉ, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Charlotte des Jouis*), eut en partage la Terre de *Puyfaye*, à la charge de la rapporter à son aîné, Seigneur de la Ménière. Il avoit épousé *Françoise de Gédouin*, & en eut, entr'autres enfants,

XV. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puisfaye, qui s'est marié à N... *Marchant*, dont :

CHARLES, qui suit;  
Et plusieurs filles, restées sans alliance.

XVI. CHARLES DE PUISAYE, Chevalier, Seigneur de Puisfaye, a servi dans les Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & n'est point marié.

La branche des Seigneurs DE PUISAYE-BEAUFOSSE, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, a pour auteur PHILIPPE DE PUISAYE, Seigneur de Beaufosse (fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne d'Avay*), & subsiste en Normandie. Elle a toujours conservé la Terre de *Beaufosse*, située dans cette Province, Election d'Alençon, & qui est entrée dans la Maison, par *Maxime de Launay*, vers 1450. Elle s'est alliée avec les Maisons les plus distinguées de la Province, & n'a pas cessé d'être attachée au service.

La Maison DE PUISAYE porte pour armes : *d'azur, à 2 lions léopardés d'or, armés & lampassés de gueules.*

\* PUISIEULX, en Champagne, dans le Pays Rémois : Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage, avec celle de *Sillery*, le 30 Novembre 1543, par *Marie Cauchon* à *Pierre Brulart*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Berny, qui fut père, entr'autres enfants, de *Nicolas Brulart*, qui fut créé Chancelier de France en 1607, & aïeul de *Pierre Brulart*,

IV<sup>e</sup> du nom, Grand Trésorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Commandements & Finances, le même en faveur duquel *Sillery* avec *Puifieux* furent érigés en *Marquisat* par Lettres du mois de Mai 1631, réintégrées le 23 Avril 1632. Voy. BRULART.

\* PUISSEGUIER, en Languedoc. C'étoit autrefois le Chef-lieu d'une Terre considérable qui avoit des Seigneurs particuliers, indépendants des Comtes de *Toulouse* & relevants immédiatement de la Couronne. — La Maison d'*Usson* qui avoit possédé, plus de trois siècles, cette Terre sur ce pied, s'éteignit en 1322, & fondit dans la Maison de *Narbonne-Lara*, par le mariage de *Tiburge d'Usson* avec *Aimeri*, V<sup>e</sup> du nom, Vicomte de *Narbonne*. Depuis cette époque jusqu'en 1528, cette Terre suivit le sort de la Vicomté de *Narbonne*, réunie au Domaine par la mort de *Gaston de Foix*, qui fut tué à la bataille de *Ravenne*. Elle en fut démembrée & vendue à *René de Chef-de-Bien*, qui la perdit par félonie, avec le reste de ses possessions. *Henri de Montmorency*, d'abord Duc de *Damville*, puis de *Montmorency*, Pair & Connétable de France, en jouit près de 20 ans : on ne fait pas à quel titre, apparemment que ce fut par concession de nos Rois; c'est le motif le plus vraisemblable qu'on en puisse donner; mais si jamais cette concession a existé, elle est aujourd'hui absolument inconnue, & le motif qui la fit cesser ne l'est pas moins. On voit que le Connétable en a joui, par des quittances qu'il fit des baux qu'il avoit passés; on voit aussi que dès 1584, il n'en jouissoit plus, puisque cette Terre de *Puiffeguier* se trouve dans la liste de celles qui furent aliénées, ou du moins qui furent destinées à l'être, par un Arrêt du Conseil, enregistré cette même année au Parlement de *Toulouse* & en la Chambre des Comptes; car elle ne le fut effectivement qu'en 1591. — *Guillaume de Bernond du Caylar*, Maréchal de Camp, Gouverneur de *Béziers* & Capitaine de 50 hommes d'armes, acheta cette Terre au mois de Mai de ladite année. Depuis, sa postérité en a joui constamment, & elle est aujourd'hui possédée par *Alexandre de Bernond*, issu, au VI<sup>e</sup> degré, de *Guillaume*. Voy. CAYLAR (DU).

PUJO DE LA FITOLE, Famille noble, dont étoit CLÉMENT PUJO DE LA FITOLE, Lieutenant

Général, Juge Mage de la *Sénéchaussée*, & Juge Royal de *Bigorre*, cinquième titulaire, de père en fils, de cette charge, qui fut reçue, en 1751, Préfident à Mortier au Parlement de *Pau*, en survivance de son père-légitime. Il a obtenu, au mois de Mars 1747, l'érection de la Seigneurie de la *Fitole*, en *Bigorre*, en *Marquisat*, avec union de celles de *Bordan*, la *Motte* & *Espagnette*, par Lettres qui furent enregistrées au Parlement de *Toulouse*, au Bureau de *Tarbes*, au Parlement de *Pau* & au Bureau des Finances de la Généralité d'*Auch* : la Seigneurie de la *Fitole* donne séance aux Etats de la Province.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissants du même.

PUJOL, en Languedoc, d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un lion de sable, armé & lampassé de gueules; au chef du même.

‡ PUJOL & non PUJOLS (a). La Famille de *Pujol* dont les armes sont : d'argent, au lion de sable, couronné, armé & lampassé de gueules, est bien originaire du Languedoc; mais rien ne prouve que ce soit positivement de la Ville de *Beaucaire*. Son nom & la manière dont il s'écrit sans *s*, prouve assez son origine, qui vient indubitablement du Château de *Pujol*, dans le *Toulousain*, assiégé, pris & rasé, en 1213, pendant l'absence de *Simon de Montfort*, par le Comte de *Toulouse* (*Hist. génér. du Languedoc*, tom. 111, liv. 22, pag. 247; Preuves de la même Histoire, même vol., pag. 51). Dans tous les actes, notamment celui du Jugement de maintenance de noblesse, rendu le 17 Octobre 1670, par M. *Bazin* de *Bezons*, Intendant de la Province du Languedoc, jamais le nom de *Pujol* n'est écrit avec un *s* (voy. aussi l'*Hist. génér. du Languedoc*, tom. IV, Preuv., col. 443; tom. V, pag. 64, 234, 319, 449, 452, 495, 585, 590, 610; Preuv., col. 84). Dans le Jugement même de M. *Bazin* de *Bezons*, non-seulement *JEAN DE PUJOL* est reconnu Propriétaire de la Baronnie de la *Grave*, mais qualifié *Baron de la Grave*, Seigneur de *Ronel*, &c. « Aux termes dudit Arrêt de maintenance de

(a) La *Chenaye-Desbois* donne une branche de cette Famille, qu'il dit originaire de *Beaucaire*, dans le *Bas-Languedoc*, & qu'il appelle *PUJOLS*. Voy. col. 511 (*Note des Editeurs*.)



noblesse du 17 Octobre 1670, cette Famille remonte à

BERNARD DE PUJOL, qualifié noble dans son testament du 13 Août 1466, retenu par *Imbert*, Notaire de Beaucaire, & qui étoit le quatrième aïeul de

PIERRE DE PUJOL, qui acheta du Marquis d'Ambres, le 7 Mai 1665, la Terre & Baronnie de *la Grave*, au Diocèse d'Albi; » il eut pour cinquième fils,

PIERRE-JEAN, qui suit.

#### BRANCHE

établie à Valenciennes, Capitale du *Hainaut Français*.

VI. PIERRE-JEAN DE PUJOL, fut Cadet dans le Régiment d'Infanterie de la Fère, en 1666 dans celui de l'Amiral, Lieutenant dans le Régiment de Montpezat en 1667, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Verdun en 1674, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Has en 1677, dans ceux de Laurières & de Bligny en 1679; leva, en 1682, une Compagnie de Cavalerie à ses frais; passa dans Bellegarde la même année; fut reçu Chevalier dans l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1684; passa, en 1693, avec sa Compagnie de Carabiniers du Régiment de Girardin, pour être incorporé dans le Régiment Royal-Carabiniers; fut fait Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1694, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers en 1702, Maître de Camp de Cavalerie en 1704, Brigadier des Armées du Roi en 1710, eut une Brigade de son nom l'année suivante 1711, & mourut à Valenciennes, le 13 Novembre 1727, avec 32 blessures. Un Certificat, donné par les ennemis même qui le firent prisonnier, atteste qu'il en reçut 12 en défendant son Etendard, au combat de Maurillac, donné en Catalogne, le 27 Juin 1674. De son mariage, en 1693, avec *Marie-Philippe-Réfroie le Clercq*, il a eu :

1. PIERRE-JEAN-LOUIS-JOSEPH, mort à Paris, le 18 Janvier 1704;
2. JEAN-BAPTISTE-DENIS-JOSEPH, qui suit;
3. CATHERINE-FRANÇOISE-DENISE, reçue à St.-Cyr par Brevet du 6 Octobre 1708, qui s'est mariée, le 7 Octobre 1717, à N... *Defbaraux*, Baron de Montagu, Lieutenant pour le Roi en la Citadelle de Lille, en Flandre; elle est morte au Château de Montargis;

4. Et JEANNE-ELISABETH-DENISE, qui s'est mariée à *Pierre de Faure de Saint-Maurice*, Baron de Montpaon, ancien Page de Louis XIV, Major de son Régiment d'Infanterie & son Lieutenant à Valenciennes; elle est morte à Touloufe le 16 Août 1776.

VII. JEAN-BAPTISTE-DENIS-JOSEPH DE PUJOL fut Cornette de Carabiniers en 1709, Lieutenant en 1714, Capitaine en 1718, reçu Chevalier de l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel & de St.-Lazare en 1728, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis en 1735, Lieutenant-Colonel en 1743, blessé à la bataille de Fontenoy en 1745, Maître de Camp la même année, Brigadier des Armées du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1748. Il avoit épousé, le 18 Février 1727, *Floride le Hardy*, fille de *Charles-Albert le Hardy*, Seigneur de Farnars, la Loge & ancien Prévôt de la Ville de Valenciennes. Elle est morte le 13 Juillet 1775, ayant eu :

1. N... DE PUJOL, mort en naissant;
2. CHARLES-PHILIPPE-DENIS-JOSEPH, qui suit;
3. N... DE PUJOL, mort au maillot;
4. LOUIS-DENIS-JOSEPH, d'abord Abbé, étant à l'Hôtel des Nobles à Douai, puis Lieutenant dans le Bataillon de Milices du Hainaut, qui est mort à Pondichéry, en 1754, Capitaine au service de la Compagnie des Indes;
5. JEAN-DENIS, rapporté après son aîné;
6. ALEXANDRE-DENIS-JOSEPH, mentionné après ses deux frères;
7. Et MARIE-CAROLINE-DENISE, qui s'est mariée, en 1776, à N... *Poffon des Londes*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Colonel au Corps Royal du Génie.

VIII. CHARLES-PHILIPPE-DENIS-JOSEPH DE PUJOL, élevé au Collège des Quatre Nations, puis Enseigne & Lieutenant, en 1735, dans le Bataillon de Milices de Soissons; Enseigne, en 1743, dans le Régiment d'Infanterie d'Aubeterre; Cornette, en 1744, dans le Régiment Royal, Carabiniers; Lieutenant dans le même corps en 1746; Capitaine à la suite du Régiment de Cavalerie de Lenoncourt en 1755, & en pied, la même année, dans les Carabiniers; Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1758; blessé, en 1759, à la bataille de Minden; mourut à Valenciennes, sans avoir pris d'alliance, le 29 Novembre 1774.

VIII. JEAN-DENIS DE PUJOL (frère du précédent), étoit déjà Lieutenant au Régiment

d'Infanterie Allemande de la Marck, à la bataille de Lawfeld, en 1747, où il fut blessé : son nom français le fit réformer à la paix de 1749. Il ne discontinua point ses services, fut Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis & Capitaine Commandant dans le Régiment de Carabiniers de MONSIEUR. Il fut encore dangereusement blessé aux batailles de Crevelt & de Minden, & mourut dans la Terre du Grand-Perray, en Août 1782. De son mariage avec N.... *Dorvaux*, qu'il épousa à Angers, en 1775, est né le 20 Janvier 1778, ULFRIED DE PUJOL.

VIII. ALEXANDRE-DENIS-JOSEPH DE PUJOL (frère des deux précédents), a été successivement Page du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Enseigne, Lieutenant, & nommé à une Compagnie au Régiment d'Infanterie du Dauphin ; fut blessé à la bataille de Berghen en 1759, & n'a point discontinué ses services : il est aujourd'hui Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. - Louis, Commissaire Principal des Guerres en Hainaut, Prévôt, Chef de la Ville & du Magistrat de Valenciennes. De son mariage avec *Marie-Louise de Valicourt*, le 18 Décembre 1763, sont nés une fille & huit garçons, tous morts en bas âge.

« D'une autre branche de cette Maison étoient :

1° N.... DE PUJOLS, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Brigadier des Armées du Roi, qui n'a point pris d'alliance ;

2° Et JEAN DE PUJOLS, (fils aîné de PIERRE, II° du nom, Seigneur de la Grave), qui fut Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & est mort dans son Château de la Grave, en Albigeois, le 30 Mai 1760, âgé de 83 ans. Il fut pour héritier son fils aîné, qui fut.

PIERRE DE PUJOLS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse, s'est marié, le 21 Avril 1697, & a eu pour enfants :

1. JEAN-JACQUES-LOUIS, qui fut ;
2. JEAN, Sieur d'Etampes, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, qui fut tué à la bataille de Fontenoy ; il avoit mérité des pensions pour s'être distingué à celle de Guattalla ;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, Sieur de Ronel, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, vivant, sans alliance, en 1761.

JEAN-JACQUES-LOUIS DE PUJOLS a épousé, le 12 Mars 1742, *Gabrielle de Foucaud-Villars*, de laquelle il a laissé, en mourant, sept filles & un fils, qui fut.

PIERRE-LOUIS-JACQUES DE PUJOLS, cinquième Seigneur de la Grave, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, né le 12 Décembre 1738, est chef actuel de toute la Famille, dont il y a plusieurs branches, & dont sont :

1. N.... DE PUJOLS, Chef de Brigade des Gardes du Corps du Roi en 1761 ;
2. Et N.... DE PUJOLS, Lieutenant-Colonel de Carabiniers la même année.

Les armes comme nous l'avons dit au commencement de l'Article.

PUJOLÉ, Famille dont les armes sont : de gueules, au porc-épic d'or.

PUPIL. JEAN PUPIL, Seigneur de Craponne, la Tour-en-Jarret, Saint-Jean-de-Bonnefond, Saint-Christo & Sourbier, a épousé, 1° N.... de Bothéon ; & 2° *Catherine Thomé*. Du premier lit vint, pour fille unique,

1. BONNE, qui s'est mariée à *Louis Ravat*, Seigneur des Mazés, Conseiller en la Cour des Monnaies de Lyon & ancien Prévôt des Marchands de cette Ville, & y Commandant pour le Roi. De ce mariage il n'est sorti qu'une fille, N.... *Ravat*, qui s'est mariée à *Jean-Baptiste de la Garde*, Président, premier en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, dont la fille unique, *Marie-Louise de la Garde*, a épousé le 9 Décembre 1742, *François-Camille*, appelé le *Marquis de Polignac*, Brigadier des Armées du Roi, dont elle a eu deux enfants. Voyez\* POLIGNAC, en Auvergne.

Et du second lit sont issus :

2. BARTHÉLEMY-JEAN-CLAUDE, qui fut ;
3. ANNE, qui épousa *Barthélemy-Denis Derivieu de Villieu*, Seigneur de Loyes, Chevalier d'honneur en la Cour des Monnaies & Lieutenant Général d'Epée en la Sénéchaussée de Lyon ;
4. BONNE, qui s'est mariée à *Léonard de Bothéon*, Seigneur de Vertrieu, Conseiller en la même Cour ;
5. Et JEANNE, qui a épousé *Barthélemy-Joseph Hessler*, Baron de Bagnols, &c , Conseiller d'honneur en la Cour des Monnaies.

BARTHÉLEMY-JEAN-CLAUDE PUPIL, Chevalier, Seigneur de Mions, Courbas, la Tour-en-Jarret, Saint-Jean de Bonnefond, Saint-Christo & Sourbier, fut reçu, le 27 Mars

1726, Premier Président de la Cour des Monnaies de Lyon; il avoit été reçu Conseiller en 1712, & le 29 Avril 1722 Président en ladite Cour, & Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Prévial, sur la démission de son beau-père. Il avoit épousé, en 1722, *Marguerite de Sève*, fille de *Pierre*, Seigneur de Fléchères, Premier Président de la Cour des Monnaies, & de N.... *Vérot*. Ce fut en considération de ce mariage que *Pierre de Sève*, s'est démis en faveur de son gendre, de la charge de Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Prévial de Lyon, qui étoit dans sa Famille depuis plus de 100 ans. De ce mariage vinrent :

1. BARTHÉLEMY-LÉONARD, Conseiller en la Cour des Monnaies de Lyon, qui s'est marié à *Louise de Loras*, fille de N...., Marquis de Loras, & de N.... de *Merlée*;
2. ANNE, qui a épousé, le 7 Novembre 1744, *Arthus-Joseph de la Croix de Chevrières de Saye*, Marquis d'Ornacieux, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, dont postérité. Voy. CROIX-CHEVRIÈRES;
3. Et FRANÇOISE, née en 1741.

Les armes : de gueules, à 3 larmes d'argent.

\* PUSIGNAN, ou PUISIGNAN, Terre & Seigneurie, en Dauphiné, qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Novembre 1679, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 1<sup>er</sup> Février 1684, en faveur de N.... *Chauderon*, Seigneur de Pusignan, Lieutenant Général de la Fauconnerie & Chef du Vol pour le Milan. Voy. CHAUDERON.

PUSIGNIEU. N..... BOFFIN D'ARGENÇON, Marquis de *Pusignieu*, Brigadier d'Infanterie, Gouverneur de Gap, ci-devant Gouverneur à Port-Mahon, est Lieutenant Général des Armées du Roi depuis 1762. Voy. BOFFIN DE LA SONNE.

\* PUTTE, Seigneurie, située dans le Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Avril 1664, en faveur d'*Antoine-Ferdinand de Brouhoven*, Seigneur de Rithoven, alors Bourgmestre de la ville de Bruxelles.

PUY, ancienne Noblesse, originaire du Forez, qui subsiste encore en deux branches: l'une établie à Paris sous le nom de PUY DE RONX; l'autre, à Montbrison, sous le nom de

*Tome XVI.*

PUY DE MUSSIEUX; la branche aînée s'est fondue dans la Famille de *Demeaux*. Nous allons rapporter la *Généalogie* de ces trois branches, principalement d'après un Jugement rendu, le 20 Décembre 1714, par les Commisaires du Roi, qui les a maintenues dans la possession de leur noblesse d'extrañion. Le premier, dont on ait connaissance, est

I. Noble DENIS PUY (*nobilis Dionisius Poidii*), titre & nom qu'il prit dans plusieurs actes latins, & qui est toujours rendu en français par celui de PUY. On ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut deux fils, qu'il inflitua pour héritiers, par son testament du 26 Juillet 1430, favoir :

JEAN, Doyen de N.-D. de Montbrison;  
Et GUILLAUME, qui suit.

II. Noble GUILLAUME PUY transigea avec son frère & hérita également de son père du droit de nommer à deux Prébendes fondées par sa Famille : l'une dans l'Eglise Collégiale de N.-D. de Montbrison; l'autre dans l'Eglise Paroissiale de Saint-André de la même Ville. Il épousa, 1<sup>o</sup> noble *Eynarde* (en latin *nobilem Eynardam*); & 2<sup>o</sup> *Marguerite Mespine*. Du premier lit il eut

1. CLAUDE, dont on ne connoît que le nom.  
Et du second vinrent :

2. GUILLAUME, duquel on ignore la destinée;  
3. Et BARTHÉLEMY, qui suit.

III. Noble BARTHÉLEMY PUY, Ecuyer, épousa, le 15 Octobre 1450, *Pernette Baster*, de laquelle vinrent :

BARTHÉLEMY, qui transigea avec son frère;  
Et DENIS, qui suit.

IV. Noble DENIS PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fut inflitué héritier par le testament de son père, du 14 Novembre 1496; il devint Juge d'Appeaux en Forez (*Judex Appellationum Forensium*), & se maria avec *Catherine de Tournon*, à laquelle il légua, outre sa constitution & son augment, six vingts écus d'or. Il eut, pour fils unique,

V. Noblehomme BARTHÉLEMY PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier & de Chazelles, qui fit son testament le 8 Mai 1553. Il avoit épousé *Pernette Baster de Filhac*, dont

VI. Noble JEAN PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, héritier par le testament de son père, qui épousa, le 29 Janvier 1555, *Marthe du Puy*, fille puinée de *Geoffroy*, Ecuyer, Sei-

Gg

gneur du Puis & de Laval, en Forez, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, & de *Erançoise Trunel*. Elle fut instituée héritière universelle par le testament de son mari, du 2 Juin 1591, à condition de remettre l'hérédité à leurs enfants : elle se décida en faveur de son fils. Ils eurent :

1. PIERRE, qui fut;
2. Et SIBYLLE.

VII. Noble PIERRE PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, se maria avec *Louise Gambalde*, & en eut

VIII. Noble PIERRE PUY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, Avocat en Parlement & Juge Général des Terres du Chapitre de N.-D. de Montbrison, qui s'est marié, le 8 Novembre 1641, à *Madeleine Pocolot*. Par son testament du 11 Avril 1669, il l'institua pour héritière universelle, à la charge de remettre l'hérédité à l'un de leurs deux fils, favoir :

- DENIS, qui fut, auquel elle passa ;  
Et PIERRE-BOVAVENTURE, auteur de la branche de PUY DE MUSSIEUX, rapportée ci-après.

IX. Noble DENIS PUY, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Perrier, fut maintenu, avec son frère, dans la possession de leur *noblesse d'extraction*, le 2 Juin 1701, par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Lyon, nommé Commissaire, par Arrêt du Conseil, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse. Il eut deux fils :

- N..... PUY, qui fut ;  
Et N..... PUY DE RONY, mentionné après son aîné.

X. N..... PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, a continué de fixer son séjour à Montbrison, & y a occupé la charge de Lieutenant Général du Bailliage, Pays, Comté & Ressort de Forez, Sénéchaussée de Roanne & de Saint-Etienne, réunie & exercée à Montbrison, & de la Chambre Domaniale. Il n'a laissé que deux filles, favoir :

1. N.... PUY, qui s'est mariée à N.... DE RIVERIE, Marquis de la Rivière, Commandant du Fort Saint-Jean & du Bastion St. Clair de la Ville de Lyon; elle est morte sans enfants ;
2. Et N.... PUY DU PERRIER, vivante encore en 1776, qui est veuve de N ... Demeaux (fils de N.... Demeaux, Lieutenant Général en la Sénéchaussée & Siège Prédial de Mâcon), lequel hérita des charges

de son beau-père, qu'il a remplies avec la plus grande distinction; il est enterré dans l'Eglise Collégiale de N.-D. de Montbrison, où on lit son épitaphe sur une grande pierre de marbre noir, incrustée à un des piliers de ladite Eglise. De ce mariage sont issus : — 1. *Antoine-Durand Demeaux*, Seigneur de Merlieux, Savigneux, &c., Lieutenant Général au Bailliage du Forez, qui a épousé N.... *Baillard de Saint-Merat*, fille unique de N.... *Baillard de Saint-Merat*, Ecuyer (de la même Famille que N.... *Baillard*, Comte de Trouffebois, Colonel Commandant le Régiment de S. A. R. le Prince de Carignan, au service de France), & de N.... *Gallien de Montpinoux*. De ce mariage sont nés deux fils : N.... & *Camille Demeaux*; — 2. N.... *Demeaux*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Bourbon, Infanterie; — 3. Et N.... *Demeaux*, non mariée.

X. N.... PUY DE RONY, Ecuyer (second fils de DENIS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Perrier), s'est établi à Paris, & est mort en 1775, honoraire & ancien Doyen des Avocats au Conseil, laissant des enfants, dont on ignore le nombre & l'état actuel.

#### BRANCHE de PUY DE MUSSIEUX.

IX. Noble PIERRE-BOVAVENTURE PUY, Ecuyer, Sieur de Champeaux (second fils de PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Perrier, & de *Madeleine Pocolot*), servit, en sa qualité de Gentilhomme, dans les bans & arrière-bans de son temps, comme il conSte par des Certificats de service des années 1689, 91 & 1697, signés des Comte du Soul, Marquis d'Arcy, & Comte Charpin de Genestine. Il reçut, en la même qualité, l'an 1701, une Lettre d'invitation du Maréchal-Duc de Villeroi, Gouverneur de la Province, pour le trouver à Lyon au passage des Princes, les Ducs de Bourgogne & de Berry. D'*Emerentienne Papon*, son épouse, il a laissé

X. Noble SIMON PUY DE MUSSIEUX, Ecuyer, qui s'est marié, le 18 Février 1734, à *Marguerite de Charezieu*, fille de noble *Louis de Charezieu* & de Dame *Elisabeth le Vray*. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui fut;
2. PIERRE, dit le *Chevalier de Rozay*, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, en 1775;

3. GERMAINE, mariée à N... de *Boubée*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, Chevalier de Saint-Louis;

Et quatre autres filles, dont trois non mariées, & une Religieuse au Monastère de la Visitation.

XI. Noble LOUIS-FRANÇOIS PUY DE MUSIEUX, Ecuyer, à époué, le 18 Avril 1765, *Guillemine Preveraud de l'Aubepierre*, fille de *Pierre Preveraud de l'Aubepierre*, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de *Claudine Jacquetot de Chantemerle*. Leurs enfants sont :

PIERRE, Ecuyer;

Et une fille, nommée GERMAINE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion grimpant d'azur; aux 2 & 3 de gueules, au bélier passant d'argent*. Suivant un cachet, présenté à l'Auteur du *Mémoire*, le champ des premier & quatrième quartiers est *d'or*.

PUY (DU), en Provence : Famille noble, qui subsiste dans ANTOINE DU PUY, Seigneur de la Moutte, ancien Conseiller du Roi au Parlement de Provence, qui vit sans alliance.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 besants d'or*.

PUY (DU), en Dauphiné : *d'or, à la tête de lion arrachée de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

PUY DU COUDRAY (DU), ancienne Maison, originaire du Berry, qui n'a rien de commun avec celle de DU PUY-VATAN, ci-après. Elle a donné un Grand Maître & Réformateur Général des Eaux & Forêts de France, sous LOUIS XII, dans JEAN DU PUY, Seigneur du *Coudray-Monin*, qui est mort le 26 Août 1513. Les Seigneurs de cette Maison, qui descendoient de PHILIPPE DU PUY, Chevalier, qui vivoit en 1263, ont fini, en 1577, dans CLAUDE DU PUY, Seigneur du Coudray, Baron de Bellefaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui accompagna HENRI III dans son voyage de Pologne, & mourut à Rome, ne laissant qu'une fille, JEANNE DU PUY, Dame du Coudray & de Bellefaye.

Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampassé & couronné de gueules*.

PUY DU FOU (DU), en Bretagne : *de gueules, à 3 macles d'argent*.

‡ PUY-MONTBRUN (DU), en latin DE PODIO, qu'on a aussi quelquefois traduit en DEL PUECH, selon le Vulgaire de Dauphiné & de Languedoc, qui dit *Puech*, au lieu de *Puy* ou *Montagne*. Cette ancienne & illustre Maison, « dont Guy Allard a donné l'*Hist. généalogique* au Public en 1682, » a tiré son nom du Château du *Puy-Bofon*, situé dans le Diocèse de Die, en Dauphiné, & les différentes branches qui en existent en Languedoc, prétendent, en conséquence, pouvoir compter *Bofon*, Roi de Provence, au nombre de leurs ancêtres, se fondant, en cela, sur l'Histoire de ce Prince, & de *Louis & Constantin*, ses fils & petit-fils, dont nous allons donner le *Précis*, comme aussi des conclusions qu'on en a tirées :

*Bofon*, fils du Comte *Beuves*, & lui-même Comte ou Gouverneur de Provence & de Lombardie, frère de l'Impératrice RICHILDE, deuxième femme de l'Empereur CHARLES II, dit *le Chauve*, épousa, en l'année 877, *Ermengarde*, fille de l'Empereur LOUIS II, dit *le Bègue*, lequel étant décédé l'année suivante, après avoir partagé ses Etats, qu'il laissa agités de beaucoup de troubles, entre ses deux fils LOUIS III & CARLOMAN, *Bofon* parvint, par son habile politique, à enlever une partie de l'héritage dudit CARLOMAN, se faisant déclarer Roi de Provence, dans un Concile qui se tint à Mantaille, Diocèse de Vienne, l'an 879. LOUIS & CARLOMAN, étant venus assiéger la Ville de Vienne, *Bofon*, dit l'Abbé Velly, se retira dans les Montagnes, d'où il pouvait aisément donner ses ordres à toute la Provence. L'Historien n'indique point le lieu précis de sa retraite; mais la tradition constante du Pays assure que ce fut au Château du *Puy-Bofon*, qui prit le surnom de *Bofon*, à raison de ce qu'il appartenoit à ce Prince, & qu'il y fit d'ailleurs sa résidence pendant ce siège, qui dura deux ou trois ans. *Bofon* étant décédé l'an 888, laissa un fils appelé *Louis*, lequel ayant prétendu avoir droit à l'Empire, en qualité de petit-fils de l'Empereur LOUIS II, de qui ladite *Ermengarde*, sa mère, étoit fille, attaqua, sur ce motif, Béranger, Roi de Lombardie, le défit, & se fit sacrer Empereur; mais ayant été surpris, quatre ans après, il fut amené à Béranger, qui lui fit crever les yeux, suplice dont il mourut peu de temps après, ne laissant qu'un fils, appelé *Constantin*, qui ne lui



succéda point au Royaume d'Arles, dont le titre fut éteint, environ 47 ans après l'usurpation de *Bofon*. *Conflantin* se trouvant alors réduit à la condition de simple particulier, se retira dans sa Terre du *Puy-Bofon*, & les noms propres des Familles, qui, comme on le voit dans l'Histoire, varioient à chaque génération, étant devenus fixes & héréditaires, vers l'an 1000, & à peu près sous le règne d'*HUGUES CAPET*, comme l'observe le même Abbé Velly, cet usage voulut que chaque Seigneur prit celui du Château qu'il habitoit. Il suffit donc à la Maïson, dont nous donnons ici la Généalogie, de prouver qu'elle a tiré le sien de la Terre dudit *Puy-Bofon*, pour établir par une présomption très-raisonnable, qu'elle a aussi tiré son origine du même *Bofon*. Or cette preuve se trouve complète par les titres que nous allons déduire.

1. GUY, ou GUGUES DU PUY-BOSON (a), vi-

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa 1<sup>re</sup> Edit., tom. VII, pag. 395 & suiv., & sa 11<sup>e</sup> Edit., tom. XI, p. 582 & 583, donne, d'après des *Mémoires* communicques & Guy Allard, un *Abrégé généalogique* de cette Maïson, qu'il commence par

HUGUES DU PUY, 1<sup>er</sup> du nom, fils de RAPHAËL de Podio, qui alla à la conquête de la Terre Sainte, avec trois de ses enfants & sa femme, sœur d'*Evrard de Poiseu*, en 1006. Il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de St.-Bernard, dans le Diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Godefroy de Bouillon, felon le témoignage d'Albert d'Aix, lui donna en souveraineté la Ville d'Acree. Il eut pour enfants :

1. ALLEMAN, qui fut;
2. RODOLPHE, tué dans la Palestine;
3. ROMAIN, mort dans les Principautés que Godefroy lui avoit données;
4. Et RAYMOND, seconcl Reçleur & premier Grand Maître Militaire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

ALLEMAN DU PUY, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ses frères, & alla au secours de *Giraud* & de *Giraudet Adhémar*, ses parents, contre Guillaume, Comte de Forcalquier. Il épousa *Véronique Adhémar*, sœur de *Giraud* & de *Giraudet*, & eut en dot la Terre, aujourd'hui *Marquifat de Montbrun*. Il fut père de

HUGUES DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui s'est marié à *Florie de Moirenc*, dont il eut

ALLEMAN DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui épousa *Alix*, Princesse Dauphine, & en eut

ALLEMAN DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Montbrun, &c., dont il porta le nom, qui s'est marié à *Béatrix Ar-*

voit vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, & étoit Seigneur dudit *Puy-Bofon*, Diocèse de Die, de Montbrun & de Reilhanette, Diocèse de Gap,

*taud*, fille de *Pierre-Yfoard*, Seigneur de Landage, & d'*Alix de Tournon*. De ce mariage vinrent :

1. ALLEMAN, auteur de la branche des Seigneurs du PUY, Comtes de Rochefort, subsistante;
2. BASTET, tige de celle des Seigneurs du PUY, Marquis de Montbrun, éteinte dans la personne de

FRANÇOIS, Marquis de Montbrun, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, qui est mort à Paris le 8 Décembre 1741, âgé de 48 ans.

3. Et IMBERT, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne suivra point ici les degrés de filiation depuis ALLEMAN III, jusqu'à JACQUES DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, existant, Chevalier, Seigneur de Rochefort. (voy. Moréri, Edit. de 1759); on se contentera de dire qu'il a pour XII<sup>e</sup> aïeul cet ALLEMAN DU PUY III, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, & qu'il est fils de LAURENT DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, appelé le Comte de Rochefort, & de *Suzanne de Caritat de Condorcet*, sœur de l'Evêque de Lifleux. Il porte le nom de *Marquis du Puy-Montbrun*, non-seulement à cause de l'extinction de la branche des Seigneurs de Montbrun, Marquis de *Villefranche*; mais aussi parce que plusieurs de ses auteurs avoient porté très-anciennement le nom de *Montbrun*. Il est vrai que dans les temps modernes la branche aînée de la Maïson DU PUY, dont il est aujourd'hui le chef, étoit connue sous le nom de *Rochefort*, ancienne Seigneurie de sa Maïson. — M. de Thou, dans son *Histoire*, année 1575, dit que CHARLES DE MONTBRUN, Chef des Calvinistes en Dauphiné, se rendit au Seigneur de Rochefort, parce qu'il étoit son parent; & dans une translation passée le 2 Août 1602, entre FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, quatrième aïeul dudit JACQUES DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, Capitaine de 50 hommes d'armes, il est dit expressement que FRANÇOIS DU PUY, Seigneur de Rochefort, & JEAN DU PUY, Seigneur de Montbrun, considérant leur proximité, étant de mêmes Maïson, nom & armes, font convenus de vivre en bonne amitié, & de poursuivre à frais communs le procès qu'ils avoient contre le Seigneur de Montmartin, &c. Cette translation est autorisée par la Chambre de l'Edit du Refort, au Parlement de Toulouse, séant à Castres.

JACQUES DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Rochefort, Marquis du Puy-Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Maître de Camp, a épousé, en 1736, *Marie-Thérèse-Catherine de Narbonne-Pelet*, fille de *Claude*, Seigneur & Baron de Salgas, &c., appelé le Marquis de BARBONNE, & de *Françoise-Hélène de Pierre de Bernis*, sœur du Marquis & du Cardinal de ce nom. De

en Dauphiné : il fut du nombre des Gentilshommes qui jurèrent un traité qu'Hugues de Bourgogne passa au nom de la Duchesse Béatrix, sa femme, avec Jean, Evêque de Grenoble, l'an 1184 : le cautionnement que ces Gentilshommes y prêtèrent pour ce Duc, s'y trouve ainsi énoncé : *Id etiam tenendum, ex praecepto ductis, super textum Evangeliorum manualiter juraverunt : scilicet Albertus de Turre...* GUIGO DE PODIO-BOSONE. Le lendemain la Duchesse s'étant rendue à Grenoble, y ratifia ce Traité, en présence des mêmes GUIGUES DU PUY & Albert de la Tour (aïeul du Dauphin Humbert 1<sup>er</sup>). Ils se trouvent soussignés en cette ratification dans les termes suivants : *Interfuerunt GUINGO DE PODIO, Albertus de Turre (a)*. Sur quoi l'on observe que GUIGUES DU PUY, ne prenant point ici le surnom de BOSON, qu'il prit dans l'acte précédent, il paroît que ce n'étoit effectivement qu'un surnom, ou sobriquet, qui avoit rapport à BOSON, & servoit à distinguer cette Famille & la Terre dont elle avoit pris le nom avec les autres de celui de DU PUY, dont le nombre est infini. GUIGUES DU PUY eut pour enfants :

1. MALLÉN, qui fut ;
2. HUGUES, qui fit la branche des Seigneurs de *Montbrun*, rapportée ci-après ;
3. BERNARD, qui se transplanta au Puech de Cendras, près d'Alais, où il mourut sans alliance, ou du moins sans postérité ;
4. SIBYLLE, morte sans alliance. (Ces quatre premiers se trouvent nommés directement dans un codicille dudit BERNARD, dont il sera parlé ci-après & où il se dit fils de feu GUIGUES DU PUY, Chevalier.)

On conjecture qu'il y eut encore une fille, en

ce mariage est issue, entr'autres enfants, & pour fille aînée,

JEANNE-FRANÇOISE-HIPPOLYTE-SOPHIE DU PUY-MONTBRUN, qui s'est mariée, à Rome, le 6 Mai 1776, à *Pons-Simon de Pierre*, appelé le *Vicomte de Pierre-Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubalières, Colonel d'Infanterie dans les Troupes de S. M., au service de France. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Cardinal de *Bernis*, leur oncle. Voy. PIÈRE (DE), en Languedoc.

Les armes de la Maison DU PUY-MONTBRUN, en Dauphiné, sont : *d'or, au lion de gueules, armé & lampassé d'azur*. Cimier : un lion naissant.

(a) Ces deux actes ont été employés par M. le Président de Valbonnays, en la *Généalogie de la Maison de la Tour du Pin*, de même race des Dauphins de Viennois, en son *Hist. du Dauphiné*, tom. I, pag. 181.

ce que le codicille faisant mention d'*Agout du Lac*, le dit son neveu.

II. MALLÉN DU PUY-BOSON, en latin : *Mallenus de Podio-Bofonis*, fut présent en une tranfaction qui se passa l'an 1203, par la médiation du Dauphin Guigues-André, & de la Duchesse Béatrix, sa femme, entre Albert de la Tour & Guillaume de Beauvoir (a). Il eut pour fils :

1. RAYMOND, qui fut Chevalier ;
2. Et RAYBAUD. (BERNARD DU PUY, leur oncle, fils de feu GUIGUES DU PUY, Chevalier, les dit fils de feu MALLÉN, son frère, en un codicille qu'il fit au Puy, ou Puech de Cendras, près d'Alais, devant *Raymond de Crotis*, Notaire, le jour avant la Fête de la Madeleine 1249, dans lequel il leur légua, par égales parts & portions, tous les droits qu'il avoit sur la Terre du *Poët*, pour raison de l'héritage de feu Dame SIBYLLE DU PUY, sa sœur.) — On présume que ces deux frères, auxquels on ne connoit aucune postérité, furent tués en une guerre, où ils avoient pris parti pour *Agout du Lac*, leur cousin germain, contre le Dauphin Guigues VII, qui conquit sur eux la Terre dudit *Puy-Boson*, que ses filles, du nombre desquelles étoit Anne-Dauphine, femme d'Humbert 1<sup>er</sup> de la Tour, donnèrent en arrière-fief à Guigues Bérenger, par acte du Vendredi, après l'Octave de l'Épiphanie 1271 (b). Il est fait mention de cette guerre en une Enquête, que l'Evêque & le Chapitre de Die firent faire le 10<sup>e</sup> des Calendes de Novembre 1279, pour établir certains droits de suzeraineté qu'ils prétendoient avoir sur l'héritage de Pierre de Morges & de Fromond Bérenger, son fils ; en preuve duquel droit ils établirent que dans cette guerre ledit *Agout du Lac*, ayant pris & mis en prison ledit Pierre de Morges (c), l'Evêque dudit Die l'avoit délivré.

(a) *Histoire du Dauphiné*, tom. I, pag. 183.

(b) Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble : Chartres du Grévaudan.

(c) Même *Histoire*, tom. II, pag. 19. — NOTA.

— Ce Pierre de Morges avoit quitté son nom de famille, qui étoit *Bérenger*, & ne prenoit que celui de la Terre de *Morges*, comme on le voit ici, & comme le même Historien l'observe encore particulièrement, tom. I, pag. 130. Ces exemples étant d'ailleurs sans nombre, il n'y a lieu d'arguer de mauvaise application les titres concernant HUGUES DE MONTBRUN, qu'on attribue à HUGUES DU PUY, attendu qu'il étoit contemporain à ces titres, & qu'il est prouvé d'eux qu'il étoit Seigneur de *Montbrun*.

## BRANCHE

des Seigneurs de MONTBRUN & REILHANETTE.

II. HUGUES DU PUY, Chevalier, Seigneur de Montbrun & de Reilhanette, vivoit vers le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, selon qu'il conſte d'une Enquête, que Raymond de Mévouillon fit faire, au mois de Mai 1227, pour établir ſon droit de ſuzeraineté ſur la Terre dudit Reilhanette; ſur quoi il prouvoit par la dépoſition de pluſieurs témoins, que G... Albert, aſeu dudit HUGUES DU PUY (y dénommé *Hugues de Montbrun*) en avoit autrefois livré le Château à autre Raymond de Mévouillon, ſon père, qui l'avoit muni (a). Il étoit ſecond fils de GUIGUES DU PUY. Il eut pour ſils :

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. ERMENGAUD, qui a fait la branche des Co-Seigneurs de *Cendras*, rapportée en ſon rang.

Ledit BERNARD DU PUY, leur oncle, les dit fils de feu HUGUES DU PUY, Chevalier, dans le codicille ci-deſſus cité, & dans les circonſtances qui ſeront ci-après ſpécifiées en leur article particulier.

III. RAYMOND DU PUY, Chevalier, Seigneur de Reilhanette & Co-Seigneur de Montbrun, fils de feu HUGUES DU PUY, auſſi Chevalier, ſe trouve mentionné dans le même codicille dudit BERNARD, ſon oncle, à raiſon de la révocation que le Codicillant y fait du legs, qu'il dit lui avoir fait en ſon teſtament, de tous les droits qu'il avoit dans le Château (c'eſt-à-dire le lieu) de Reilhanette & ſon Mandement. — Il étoit alors d'un âge avancé, ayant été l'un des quatre Pairs qui aſſiſtèrent Raymond de Mévouillon, en une Sentence qu'il rendit, au mois de Mai 1216, ſur les différends qu'il y avoit entre Raymond de Pierre, Seigneur d'Eygaliers, & les Seigneurs de Plaiſans (b). — Ce RAYMOND DU PUY ne pouvoit ici faire la fonction de Pair, qu'à raiſon de la Terre dudit Reilhanette, attendu que celle de Montbrun ne relevoit point de la Baronnie de Mévouillon, & que les quatre Pairs qui étoient nommés en pareille circonſtance devoient être quatre feudataires du même ſuzerain. RAYMOND DU PUY fut père de

IV. ALLEMAN DU PUY, Chevalier, Seigneur de Reilhanette & de Cornilliane, Co-Seigneur de Montbrun, qui eſt dit fils de RAYMOND DU PUY, auſſi Chevalier, en un legs que ledit BERNARD DU PUY, ſon grand-oncle, lui fit, par le même codicille, de la ſomme de 60 liv. Viennoises, qu'il dit lui être dues par les hoirs de feu Meſſire (*Domini*) *Agout du Lac*, ſon neveu, à raiſon de la vente qu'il lui avoit faite, conjointement avec ledits RAYMOND & ERMENGAUD DU PUY, frères, ſes neveux, de certains droits qu'ils avoient par indivis ſur le Château de Montbrun & ſon Mandement, par acte paſſé devant *Jean Tornatoris*, Notaire de Meſſire (*Domini*) Raymond de Mévouillon, les an & jour y contenus. — ALLEMAN DU PUY paſſa ſa vie à la Cour des Dauphins de Viennois, & fut employé aux plus importantes négociations de cette Cour, comme l'a fort bien obſervé Chorier, quoiqu'il ait d'ailleurs très-mal donné ſa *Généalogie*. Il étoit à la tête du Conſeil du Dauphin Humbert I<sup>er</sup>, en l'année 1300, ſelon qu'il conſte d'un compromis que Guigues Alleman, Seigneur de Vaubonnais, & Jean Alleman, ſon frère, Chanoine de Vienne, paſſèrent enſemble le 5 Mai de ladite année 1300, de remettre leurs différends à la déciſion de ce Dauphin & de ſon Conſeil, & où l'on voit que dans l'énumération qu'ils y font des membres de ce Conſeil, ALLEMAN DU PUY, Chevalier, ſe trouve relaté le premier (a). — Les Généalogiſtes de cette Maiſon n'en ont néanmoins établi l'exiſtence que ſur des citations vagues ou fauſſes. M. Guy Allard, qui a donné, en 1682, quelques notes concernant cette branche, n'en a cité aucun titre; l'Auteur qui a enſuite, peu de temps après, emprunté (b) ſon nom, & qui a été adopté par le dernier Editeur de Moréri, lui attribue pour toute illuſtration d'avoir ſigné, en 1282, une trêve entre le Dauphin Humbert I<sup>er</sup> & Amédée, Comte de Savoie, & d'avoir prêté de l'argent à ce Dauphin, par acte de l'an 1301, pour payer la dot d'Alix ſa fille, mariée à Jean, Comte de Forez : deux faits ſauſſement cités. Le ſeul traité entre ces deux

(a) Même *Hiſt.*, tom. 1, pag. 43.

(b) Nous diſons *emprunté*, parce que cette *Généalogie* étant fort différente de la première, qui eſt la ſeule de M. Guy Allard, qu'on trouve à la Bibliothèque du Roi, il n'eſt pas raiſonnable de croire qu'elle appartienne au même Auteur.

(a) Mêmes Archives : Chartres des Baronnies.

(b) Même *Hiſt.* tom. 1, pag. 17.

Princes, que *l'Histoire* nous apprenne avoir été ligné par cet ALLEMAN DU PUY, est un compromis que Jean, Dauphin, Procureur dudit Humbert, son père, & assisté du même ALLEMAN DU PUY, Chevalier, Seigneur dudit Reilhanette, & de quelques autres Chevaliers du Dauphiné, passa à St.-Cyr, près de Lyon, le 21 Février 1305, entre les mains du Pape CLÉMENT V, & où il fut convenu que ce Pape décideroit des différends de ces mêmes Princes (a). Quant au prêt d'argent dont il s'agit, il se trouve démenti par un arrêté de comptes, fait le 2 des Calendes d'Avril 1305, entre ledit ALLEMAN DU PUY, Chevalier, Seigneur de Cornilliane, Procureur du Dauphin, d'une part; & Giraud de Rouffillon, aussi Chevalier, Seigneur de Velchie, Procureur du Comte, d'autre part, de tout ce que ledit Comte avoit reçu, à raison de ladite dot, & où l'on voit qu'elle se trouve entièrement payée, & que tous les fonds en avoient été pris sur les revenus de certaines Châtellenies du Dauphiné, y désignées (b) : c'est le seul acte rapporté par le même Historien, où cet ALLEMAN DU PUY se trouve qualifié *Seigneur dudit Cornilliane*, dont nous ignorons la situation. — ALLEMAN DU PUY eut pour fils (c) :

1. HUGUES, Chevalier, Seigneur de Reilhanette, qui se trouve relaté le premier parmi les Gentilshommes qui furent présents à la donation que Raymond de Mévouillon fit de la Baronnie de son nom à Jean Dauphin, par acte passé au Palais du Prince d'Orange, le 2 Septembre 1317 (d); hommagea à ce Dauphin, conjointement avec BASTET, son frère, la Terre de Reilhanette-lez-Montbrun par acte du 24 du même mois de Septembre 1317 (e), & décéda peu de temps après, sans postérité, & ledit BASTET lui succéda en tous ses biens. — *L'Histoire* ne portant pas plus loin la *Généalogie* de cette branche par une filiation suivie, & l'Abbé du PUY-MONTBRUN, produisant, n'en ayant d'autre titre que le codicille déjà cité, en a compilé la suite des *Généalogies* précédentes, & des hommages

(a) Même *Hist.*, tom. II, pag. 124.

(b) Même *Hist.*, tom. II, pag. 113.

(c) La Chenaye-Desbois, d'accord avec les autres Auteurs, lui donne trois enfants, & pour femme *Béatrix Artaud*: voir col. 519 & 520.

(Note des Editeurs.)

(d) Même *Hist.*, pag. 165.

(e) *Ibid.*, pag. 169.

qu'elle a rendus pour la Terre dudit *Montbrun*, qui se trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble : Chartres des Baronnie;

2. Et BASTET, qui fuit.

V. BASTET DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, Reilhanette, Ferrassières, Châtea-Raybaud, Vergaux & Solignac, hommagea la Terre dudit Reilhanette, en qualité d'héritier de HUGUES, son frère, par acte du 4 Novembre 1320, & acquit la moitié de la Terre de *Montbrun*, que RAYMOND, son aïeul, avoit aliénée. Il eut pour fils :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et ALLEMAN, qui fut Seigneur dudit Reilhanette, où sa postérité demeura jusqu'en l'année 1417, en laquelle le 4 Janvier, autre ALLEMAN DU PUY, son petit-fils, la vendit à Noble Gaucher Adhémar. Nous ignorons où passa alors cette branche, dont aucun *Généalogiste* ne parle, malgré le nombre d'hommages qu'il s'en trouve dans la Chambre des Comptes de Grenoble.

VI. GUILLAUME DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, &c., se dit fils de BASTET, dans un hommage qu'il rendit au Dauphin CHARLES DE FRANCE, pour la Terre de *Montbrun*, le 25 Mai 1362. Il contracta mariage avec *Delphine Corve*, fille de noble *Bertrand Corve*, Seigneur d'Aubignan, Diocèse d'Orange, par acte du 31 Décembre 1379 (la Minute s'en trouve dans les Chartres des Baronnie), & fut père de

VII. BASTET DU PUY, 1<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Montbrun, &c., qui ne laissa qu'un fils, appelé

VIII. JEAN DU PUY, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, &c., qui étoit sous la tutelle de noble *François d'Aiguères*, son oncle, en l'année 1429, comme il confta par l'hommage que ledit *d'Aiguères* prêta, au nom de son pupille, le 15 Janvier de ladite année. Il eut pour fils :

1. FOUQUET, qui fuit;
2. Et HECTOR, Grand Ecuyer de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, dernier Comte de Provence, qui lui donna, comme on le voit en son testament, la Terre de Premirelieu, à titre de Souveraineté, sa vie durant. Il ne fut point Seigneur de Montbrun, comme dit Moréri : les hommages de cette Terre certifient le contraire. On ne lui connoit aucune postérité.

IX. FOUQUET DU PUY, Ecuyer, Seigneur

de Montbrun, &c., fut marié à *Louise d'Urre de Molans*, de laquelle il eut :

1. **AYMAR**, qui fut ;
2. Et **JEAN**, qui fut Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Auxonne, & fut tué en la journée de Renty.

X. Messire **AYMAR DU PUY**, Seigneur de Montbrun, Ferrassières, &c., hommagea lesdites Terres, conjointement avec ledit **JEAN**, son frère, en l'année 1541 ; fut Lieutenant pour le Roi en Provence, Commissaire Général de la Cavalerie, Gouverneur du Château d'Amboise & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa *Catherine de la Valette*, sœur du Grand Maître de ce nom, & dont il eut :

1. **POMPÉE**, Général des Galères, qui fut assassiné sur le Port de Marseille ;
2. **CHARLES**, qui fut ;
3. Et **DIDIER**, Chevalier de Malte, qui fut tué au siège de cette Ville, auprès du Grand Maître de la Valette, son oncle.

XI. Messire **CHARLES DU PUY**, dit le *Brave Montbrun*, Seigneur de Montbrun, &c., se rendit redoutable, sous les règnes de **CHARLES IX** & d'**HENRI III**, dans le parti des Protestants du Dauphiné, dont il prit le Commandement lorsque le Baron des Adrets s'en retira : MM. de Thou, Chorier & Voisin de la Popelinière ont donné un *Abrégé* de son *Histoire*. Il fut marié à *Justine Allemand*, & fut père de

XII. Messire **JEAN-ALÉMAN DU PUY (a)**, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut fait Conseiller d'Etat par Brevet du 10 Juin 1612 ; il fit ériger en *Marquifat* les Terres de *Montbrun, Ferrassières, Saint-André* & autres, par Lettres Patentes du mois de Février 1620. Ayant ensuite pris parti dans les guerres de M. de Rohan, il fut fait Général de la Cavalerie du Languedoc par Brevet du 16 Septembre 1622. De son mariage avec *Luce de la Tour*, il eut :

1. **CHARLES-RENÉ**, qui fut ;
2. **JEAN**, Seigneur de Ferrassières, dit le *Comte de Montbrun*, qui fut Lieutenant Général, & servit dans la guerre de Paris : il mourut sans alliance ;
3. **ALEXANDRE**, Marquis de Saint-André, Seigneur de la Nocle & de Saint-Maurice, qui fut fait Lieutenant Général & Gouverneur

(a) La Chenaye-Desbois, 1<sup>re</sup> Edit., tome III, pag. 86, l'appelle **JEAN**.

de Nivernais en l'année 1648 : il n'y avoit alors que 6 Lieutenants Généraux en France. Il fut fait, peu de temps après, Capitaine Général, grade qui fut créé exprès pour lui donner le Commandement sur tous les autres Lieutenants Généraux. Ayant servi avec distinction en l'Armée de Piémont, & ensuite en celle de Catalogne, il crut pouvoir prétendre au Bâton de Maréchal, à quoi le Cardinal Mazarin s'étant opposé, parce qu'il étoit Protestant, & que **CHARLES DU PUY**, son aïeul, s'étoit rendu redoutable dans ce parti ; il quitta le service de France par mécontentement, & passa à Venise, où il fut fait Généralissime des Troupes de terre de cette République : on y a publié sa *Vie*, & notamment la gloire avec laquelle il avoit soutenu, contre les Turcs, le siège de Candie ; pendant environ trois ans qu'il dura. Le Grand Maître lui ayant alors écrit, en lui envoyant quelques Chevaliers pour servir sous ses ordres, comme le rapporte l'auteur de son *Histoire*, imprimée à Paris, chez Claude Barbin, en 1698, lui dit : *Vous avez même intérêt de conserver l'Etendart qu'ils portent, puisque c'est celui de RAYMOND DE PODIO (a)*. **ALEXANDRE DU PUY** ne laissa que deux filles, dont une, appelée

**CHARLOTTE**, fut mariée à **JACQUES DU PUY**, Marquis de Montbrun, son cousin germain.

4. Et **RENÉ**, qui fut Maréchal des Camps & Armées du Roi ; il ne laissa qu'un fils, qui passa en Angleterre, où il fut Colonel d'un Régiment de Français réfugiés : celui-ci n'eut qu'une fille, qui mourut sans alliance.

XIII. **CHARLES-RENÉ DU PUY (b)**, Marquis

(a) **RAYMOND DU PUY**, 11<sup>e</sup> du nom, Grand Maître de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, & le premier du nom (son prédécesseur n'ayant pris que celui de *Préjéni*), fut élu en 1118 & mourut en 1163. *L'Hist. de Malte* le dit de cette Maison, du reste on n'a aucun titre qui le prouve. Il portoit de même : *d'or, au lion de gueules*.

(b) La Chenaye-Desbois, 1<sup>re</sup> Edit., tom. III, p. 86, l'appelle seulement **CHARLES**, Marquis de Montbrun, fils de **JEAN**, & dit qu'il épousa, en 1673, *Diane de Caumont-la-Force*, qu'il fut père de **JACQUES**, & aïeul de **FRANÇOIS**, Marquis de Montbrun, qui, d'*Anne le Bret*, morte le 26 Décembre 1741, a eu **ANNE-MARIE DU PUY-MONTBRUN**, née le 11 Janvier 1728. Cct Auteur ajoute, au tom. VI, de ladite Edit., pag. 212, qu'il y a eu deux autres branches de cette Maison : l'une, nommée du **PUY-ROCHEFORT**, qui est établie en Dauphiné ; & l'autre, du **PUY-SAINT-ANDRÉ DE MONTMÉJEAN**, en Rouergue. (*Note des Editeurs.*)



de Montbrun, hommagea ses Terres en l'année 1645, fut Lieutenant Général des Armées du Roi, & n'eut qu'un fils, appelé

XIV. JACQUES DU PUY, Marquis de Montbrun, qui épousa CHARLOTTE DU PUY, la cousine germaine, ci-dessus, par contrat du 22 Avril 1658. Il fut Grand Chambellan du Duc d'Orléans & Lieutenant Général au Gouvernement de la Province de Nivernais, Donzoiis, Ville & Bailliage de St.-Pierre-le-Moutier, charge dont il se démit en faveur du Marquis de *Saint-André*, son oncle & beau-père, pour faciliter la vente que ce dernier fit de son Gouvernement au Cardinal Mazarin. Jacques ne laissa qu'une fille, qui fut mariée au Marquis de *Saint-Auban*, duquel mariage sont nées les Marquises de *la Faye*, de *Montmoyrac* & de *Bimard*: cette dernière possède la Terre de *Montbrun*.

#### BRANCHE

des Co-Seigneurs de la Vallée de CENDRAS.

III. ERMENGAUD DU PUY, Chevalier (fils d'HUGUES DU PUY, aussi Chevalier & Seigneur de Montbrun, Diocèse de Gap), vint, en l'année 1240, s'établir au Château de N.-D.-de-Cendras, près d'Alais, alors Diocèse de Nîmes, par son mariage avec LUCIE, fille de PIERRE DU PUY, Damoiseau, & de *Lucie de la Tour*, dudit Cendras, ainsi qu'il conste par la donation que ledits mariés firent à ladite LUCIE, leur fille, de tous leurs Châteaux & Terres, en faveur de son mariage avec ledit ERMENGAUD, ou ERMENGARD, par acte du 3 des Calendes de Mai de ladite année 1240, reçu *Caflanet*, Notaire. BERNARD DU PUY, en son codicille du 21 Juillet 1249, si souvent cité au commencement de cette *Généalogie*, dit avoir institué pour héritier universel ERMENGAUD DU PUY, Chevalier, son neveu, fils de feu HUGUES DU PUY, son frère, aussi Chevalier, & avoir vendu, avec le même ERMENGAUD, à *Agout du Lac*, les droits qu'ils avoient par indivis sur la Terre de *Montbrun*: cette énonciation établit la transmission dudit ERMENGAUD, du lieu de Montbrun en celui de Cendras, d'une manière d'autant moins équivoque, que ledit codicille fut passé audit Cendras. ERMENGAUD avoit alors trois fils, qui s'y trouvent légataires, chacun pour la somme de 20 liv. Tournois :

1. GUILLAUME, qui suit ;

Tome XVI.

2. BOSON, dont on ne connoît point la destinée ;
3. Et BERNARD, qui s'établit à Montpellier, où autre BERNARD, son fils, étoit premier Consul, l'an 1300, sur 14 qu'il y en avoit alors, comme on le voit dans le *Petit Thalamus* de la même Ville, fol. 82, v<sup>o</sup>. — ISBERT DU PUY, autre fils dudit BERNARD 1<sup>er</sup>, fut fait Cardinal du titre des *deux Apôtres* l'an 1327 : Bernard Guido, Ecrivain contemporain, en la *Vie du Pape Jean XXII*, le dit natif de Montpellier, & parent de ce Pape ; ce n'étoit néanmoins qu'à raison de l'alliance que son frère avoit faite avec une parente de ce même Pape, alors connu sous le nom de *Cardinal d'Offa*, Evêque de Porto.

IV. GUILLAUME DU PUY, Damoiseau du Château de N.-D.-de-Cendras, & BERNARD DU PUY, aussi Damoiseau, de Montpellier, frères, se disent fils de feu ERMENGAUD DU PUY, Chevalier, en une procuration que ledit BERNARD fit audit GUILLAUME, son frère, les Ides de Juin 1270, devant ledit de *Crotis*, Notaire, à l'effet de pouvoir vendre à ALLEMAN DU PUY, leur cousin, certains droits qu'ils avoient sur la terre de *Reilhanette*. GUILLAUME eut pour fils

V. PIERRE DU PUY, Damoiseau dudit Cendras, qui se dit fils & Procureur de GUILLAUME DU PUY, aussi Damoiseau, en une reconnaissance féodale, que Pierre d'Argentan lui consentit, devant *Guillaume Caflanet*, Notaire, le 11 des Calendes de Juillet 1300, pour raison d'une pièce de terre, située dans le terroir du Fesc, Paroisse de N.-D. de Laval. Il hommagea à Arnaud de Chaudayrac, Abbé de Cendras, par acte du 20 Janvier 1328, reçu *Jean Balbi*, Notaire, tout ce qu'il possédoit dans la Vallée dudit Cendras ; comme aussi les Mas de Bougères & d'Albertènes, situés dans la Paroisse de Souffelle, déclarant qu'il reconnoissoit, à raison de ce, ledit Monastère en la même forme & manière que feu GUILLAUME, son père, l'avoit autrefois reconnu. PIERRE eut pour fils :

1. SEGUIN, qui suit ;
2. Et BERNARD, Religieux de l'Ordre de Cluny.

VI. SEGUIN DU PUY, Damoiseau dudit Cendras, contraça mariage avec *Douce*, fille de noble *Raymond de Saint-Maximin*, Co-Seigneur dudit lieu, par acte du 11 Janvier 1353, reçu *Falcon de Falcon*, Notaire d'U-

H h

zès. Il hommagea au Monastère dudit Cendras, par acte du 15 Janvier 1355, reçu *Bernard Regis*, Notaire, les possessions ci-devant énoncées en l'hommage rendu le 28 Janvier 1328 par ledit PIERRE son père; il y déclara qu'il entendoit reconnaître le même Monastère en la même forme que l'avoit reconnu ledit PIERRE son père, dont l'hommage est en conséquence rapporté mot à mot : la Minute de cet hommage, dont on n'a produit qu'un collationné par M<sup>e</sup> *Sofstelle*, Notaire & Juge de l'Abbaye de Cendras, se trouve dans les Archives de cette Abbaye : *Armoire à étage*, 4<sup>e</sup> Registre, coté K, n<sup>o</sup> 14. Le même SEGUIN du PUY avoit encore des Fiefs dans les Paroisses de N.-D. de Laval, St.-Jean-du-Pin, St.-Jeand'Alais, St.-Julien-de-Valgauge, St.-Martin-de-Valgauge & de la Tour, près d'Alais, comme il conste par les actes passés le 16 Avril 1375, devant *Solerio*, Notaire, le 15 Avril 1393; devant *Grégoire Raymond* les 20 Octobre & 14 Février 1395; le 2 Mai 1396 devant *Jourdan de Leuqièze*, & le 9 Mars 1400 devant *Noiron & Gaujac*, Notaires. Il étoit Seigneur en toute Justice dudit St.-Martin-de-Valgauge & de la moitié du Château de la Tour, & n'avoit que la quatrième partie de la juridiction dudit Cendras : on ignore quelle étoit la nature de ses autres Fiefs, dont la Famille ne produit que quelques reconnaissances féodales isolées. SEGUIN du PUY eut entr'autres enfants :

1. ARMAND, qui suit;
2. BERNARD, qui a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Maximin & de Montmayrac*, que nous allons rapporter;
3. Et VALENTIN, qui fut Prieur de la Charité-sur-Loire.

VII. ARMAND du PUY, Damoiseau dudit Cendras, Seigneur de Saint-Martin-de-Valgauge & de Blannaves, est dit fils & héritier de SEGUIN du PUY, aussi Damoiseau, en la ratification que Guy Pelet, Baron d'Alais, fils & héritier de Bernard, lui fit devant *Blanchet*, Notaire, le 17 Mai 1403, de la donation que ledit Bernard, son père, avoit faite audit SEGUIN des droits qu'il avoit en la Vallée du-

dit Cendras, & notamment au lieu appelé le Bouffquet, où ledit SEGUIN du PUY avoit un Château, qui subsiste encore en fort bon état, & est connu sous le nom de Château du *Puy-Saint-Martin*, ou Château de la *Fare*, le furnon de *Saint-Martin* lui ayant d'abord été donné parce que cette Famille possédoit la Terre dudit Saint-Martin-de-Valgauge, & ensuite celui de la *Fare*, parce qu'il avoit passé, en 1576, à la Maison de la *Fare*, par le mariage d'HÉLIS du PUY, dernière tige de sa branche, avec *Jacques*, Baron de la *Fare*, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auteur du Maréchal de France de ce nom. V. FARE (DE LA). Du reste, nous ne connaissons point assez particulièrement la descendance dudit ARMAND du PUY, pour pouvoir en rien assurer de positif : nous savons seulement que ses Terres ont toujours été possédées par des Seigneurs de son nom, jusqu'à cette HÉLIS du PUY, ou DELPUECH, Dame dudit Saint-Martin-de-Valgauge; mais comme il paroît que cette Dame possédoit aussi la Co-Seigneurie d'Allègre & Auzon, avec tous les Domaines qu'une autre Famille du même nom y avoit possédés pendant plusieurs siècles, il y a lieu de croire que l'une des deux s'est fondue dans l'autre : l'hommage que la même Dame HÉLIS DELPUECH prêta au Vicomte de Portes, devant *Roure*, Notaire, le 10 Janvier 1607, à raison des Terres & Domaines dont il s'agit, donne lieu de le conjecturer. Elle y déclara que ces mêmes possessions avoient été hommées par ses prédécesseurs à ceux du Vicomte, à l'avoir par Noble ARNAUD DELPUECH, le 16 Avril 1426, devant *Pons Robert*, Notaire; par SEGUIN DELPUECH, le 28 Mars 1386, devant *Gaulien de Grosse-Rouvière*, Notaire, & le 15 Juillet 1328, par autre SEGUIN DELPUECH, devant *Pierre Bordilli*, Notaire. Il conste par des actes qu'on trouve dans les Archives de Madame la Marquise de *Villevieille*, née la *Fare*, qui a hérité des Terres de ladite HÉLIS du PUY, qu'en 1325 ce SEGUIN du PUY, Damoiseau d'AUZON, & fils de feu PIERRE du PUY, aussi Damoiseau, étoit sous la tutelle d'autre PIERRE du PUY, Damoiseau de Cendras : il est

donc certain que ces deux Familles, qui ont aussi porté le même nom de baptême pendant plusieurs générations, étoient alliées; mais on ignore si celle d'*Auzon* descendoit d'ERMENGAUD du PUY, qui passa, en l'année 1240, de *Montbrun* à *Cendras*, comme nous l'avons déjà vu, ou bien si c'étoit une branche des anciens du PUY DE CENDRAS, chez qui ledit ERMENGAUD étoit entré pour gendre.

## BRANCHE

des Co-Seigneurs de SAINT-MAXIMIN  
& de MONTMOYRAC.

VII. BERNARD du PUY, Damoiseau, accepta, devant *Jourdan de Leuzière*, Notaire, par acte du 17 Mars 1388, la donation que noble SEGUIN du PUY & *Douce de Mamolène*, autrement *Saint-Maximin*, ses père & mère, de N.-D.-de-Cendras, lui firent de tout l'héritage de feu noble *Raymond de Mamolène*, autrement *Saint-Maximin*, père de ladite *Douce de Mamolène*. Il fut autorisé dudit SEGUIN, son père, en l'acquisition qu'il fit de noble Guinot la Bardonnier, par acte du 12 Octobre 1398, reçu *Raymond Gaujac*, Notaire, de tout ce que ledit la Bardonnier possédoit au lieu de Montmoyrac & son Mandement. Il acquit encore de Bernard & Guy Pellet, Barons d'Alais, le Château dudit Montmoyrac, & la quatrième partie de sa juridiction, par acte passé devant le même Notaire, le 4 Octobre 1399, le tout faisant la moitié de ladite Jurisdiction : il fit son testament à la Charité-sur-Loire, le 4 Novembre 1415, devant *Chaylo*, Notaire; y institua pour héritier PIERRE, son fils, qui suit, & d'*Agnès de la Roque*, sa femme, & légua la légitime de droit à JEAN, son autre fils.

VIII. PIERRE du PUY, Ecuier, accepta, devant *Mercier*, Notaire, & par acte du 19 Juillet 1419, la donation que ledit noble BERNARD du PUY, Co-Seigneur de Montmoyrac & de Saint-Maximin, lui fit de la moitié de tous ses biens. Il fut marié, vers l'an 1435, à noble *Jacquette d'Aleyrac*, Dame des Villages ou Mas de Borrel, du Verdier, la Croix, des Crofes, Supérieurs de la Coste & de Peyrau-

be, comme il conste par les différentes reconnaissances féodales qui lui furent consenties, comme mari & maître des biens dotaux de ladite *d'Aleyrac*, de laquelle il eut

IX. JACQUES du PUY, Ecuier, Co-Seigneur de Montmoyrac & Seigneur des Montezès, qui fut reçu en qualité de successeur aux biens de feu noble PIERRE du PUY, par le moyen de noble *Jacquette d'Aleyrac*, sa mère : *succedens in bonis quæ olim fuerunt Nobilis PETRI DE PODIO, per medium Nobilis Jacobæ d'Aleyraco, matris suæ*, la reconnaissance féodale que Pierre d'Arbouffet lui consentit devant *Bernard Rogier*, Notaire, le 18 Août 1489, pour raison de quelques pièces de terre y désignées : cet acte donne lieu de croire que ledit PIERRE du PUY avoit institué ladite *d'Aleyrac*, pour héritière, à la charge de rendre son héritage audit JACQUES, leur fils, lequel fut marié à noble *Guillemette de Cambous*, avec laquelle & CLÉMENT, leur fils, qui suit, il transigea contre noble *Eynier de Cambous*, Seigneur du Château de *Cambous*, Paroisse de St.-Etienne de Viols, Diocèse de Maguelone (à présent Montpellier), par acte passé devant ledit *Bernard Rogier*, Notaire, le 5 Juin 1486, pour raison d'un supplément de légitime que ladite *Guillemette* demandoit sur les biens d'autre noble *Eynier de Cambous*, son père, & dudit *Eynier II*.

X. CLÉMENT du PUY, Ecuier, Seigneur de Montmoyrac & des Montezès, contracta mariage avec noble *Guirauze de la Vergne de Montbazin*, Diocèse dudit Maguelone, par acte du 7 Mai 1486, reçu par ledit *Rogier*, Notaire. JACQUES du PUY, son père, lui donna, en faveur de ce mariage, la moitié des biens à lui advenus par fudits nobles PIERRE du PUY & *Jacquette d'Aleyrac*, ses père & mère. CLÉMENT eut pour fils :

I. JACQUES, qui fut père de

BERNARDIN, qui eut pour enfants :

1. PIERRE, qui est décédé, sans postérité, vers l'an 1589 ;
2. Et JEANNE, qui avoit été mariée, en 1588, à noble *Jean-Pierre de*

*Trémolet*. Elle hérita de tous les biens de son frère.

2. Et PIERRE, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de la *Figuière* & d'*Altaret*.

## BRANCHE

des Seigneurs de LA FIGUIÈRE & d'ALTARET.

XI. PIERRE DU PUY 1<sup>er</sup>, Ecuyer (fils de feu noble CLÉMENT DU PUY, Seigneur de Montmorac, des Montezès, Borrel, &c.), contracta mariage avec noble *Léonarde de la Figuière*, Dame d'Altaret, devant *Thomas Pelet*, Notaire, le 24 Septembre 1546, & en eut :

1. CHRISTOPHE, qui fuit, dont il se dit père & légitime administrateur de la personne & des biens, en un acte qu'il passa devant *Jean Parlier*, Notaire, le 3 Octobre 1549, pour raison d'un legs fait, audit CHRISTOPHE, par ladite *Guirarde de la Vergne*, son aïeule paternelle ;
2. Et JEANNE, qui fut mariée à noble *Pierre de la Fare de Barre*.

XII. CHRISTOPHE DU PUY, Ecuyer, Seigneur d'Altaret, fut marié à *Marguerite de Pelet*, Dame de la Figuière : on ne connoît point la date de leur mariage ; le premier acte qu'on en trouve est une transaction que lesdits mariés passèrent, devant *Galdin*, Notaire, le 4 Août 1574, avec Antoine Rosson. Il se qualifia Seigneur de la *Figuière* & d'*Altaret*, & fils de feu noble PIERRE DU PUY, en son testament passé devant *Pierre des Fons*, Notaire, le 12 Novembre 1598, dans lequel il nomma ses enfants :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et GASPARD, mort sans alliance.

XIII. PIERRE DU PUY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Figuière & d'Altaret, fut autorisé desdits nobles CHRISTOPHE DU PUY & *Marguerite de Pelet*, ses père & mère, comme aussi de ladite *Léonarde de la Figuière*, son aïeule, en son contrat de mariage, avec *Paule Teyffier du Cros*, fille de noble *Guillaume Teyffier du Cros*, Seigneur dudit lieu, passé devant ledit *des Fons*, Notaire, le 3 Mai 1600 ; dans la donation que ledit CHRIS-

TOPHE y fit de ses biens, il se réserva, entr'autres choses, la somme de 500 liv., qui lui étoit due par les hoirs de feu noble CLÉMENT DU PUY, son aïeul, Seigneur dudit *Montmorac*, pour reste des droits de nature de feu noble PIERRE DU PUY, son frère. Le même PIERRE DU PUY contracta mariage, en secondes noces, avec *Louise Julian*, veuve du Sieur *des Fons*, par acte du 6 Mai 1623, reçu *Tinel*, Notaire. Etant décédé *ab intestat*, en l'année 1635, il fut procédé à l'inventaire de ses meubles & effets, le 21 Février de ladite année, d'autorité du Sénéchal de Nîmes, & à la réquisition de ladite *Julian*, sa veuve, laquelle, en son comparant, dit : que noble PIERRE DU PUY, Seigneur de la Figuière, a laissé, à lui survivant, trois enfants, à savoir : MARGUERITE & ANNE, ses filles, de feu *Paule Teyffier du Cros*, sa première femme, & PIERRE, son fils, qui fuit, & de l'exposante. Ladite *Julian* fit son testament devant *Jacques Vareilles*, le 31 Décembre 1639, elle y légua *Pierre des Fons*, son fils, & de feu *Jean des Fons*, son premier mari, & y institua pour héritier universel, noble PIERRE DU PUY, son second mari, Seigneur de la Figuière. Ladite Terre, après un long procès, ayant demeuré à ladite MARGUERITE DU PUY, qui fut mariée à *David de Roumal*, Ecuyer, ledit PIERRE se transplanta au lieu de Nozières, Diocèse de Mende, en un Fief que lui donna l'héritage dudit *des Fons*, son frère utérin, décédé sans postérité.

XIV. PIERRE DU PUY, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer (fils de feu autre noble PIERRE DU PUY, Seigneur de la Figuière & d'Altaret, & de *Louise Julian*), contracta mariage avec *Anne de Girard*, fille d'*Heñor de Girard*, Seigneur du Château de la Motte, & de *Marguerite Pelet de Salgas*, par acte du 27 Septembre 1668, reçu par *Christophe Privat*, Notaire. Il fit son testament devant *Jean André*, Notaire, le 12 Août 1673, & y nomma trois enfants de son mariage avec ladite *de Girard* :

1. PIERRE, dont nous ne pouvons rapporter la descendance, attendu qu'on ne nous a produit d'autres titres que le jugement de

maintenue de Noblesse, rendu en sa faveur, le 2 Avril 1708, par M. de Bafville, Commissaire départi en la Province du Languedoc. Comme son Château de Nozières, où la Famille habitoit, venoit d'être brûlé depuis peu par les Camifards, ainsi qu'il est prouvé par une enquête du 13 Décembre 1702, faite d'autorité du même Intendant, il ne put y faire une production aussi étendue que celle-ci: il étoit d'ailleurs assez d'usage qu'on se contentât de satisfaire à l'Ordonnance;

2. FRANÇOIS, qui fait la branche du *Mazeldan*, que nous allons rapporter;
3. Et LOUISE, qui fut mariée à *Jacques de Campredon*, Maire de Barre & Subdélégué de l'Intendant du Languedoc.

#### Branche du MAZELDAN.

XV. FRANÇOIS DU PUY, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer (fils de feu noble PIERRE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Figuière, & d'*Anne de Girard*), contracta mariage, devant *Treilles & Bofquier*, Notaires, le 3 Février 1722, avec *Marie le Blanc*, du lieu du Mazeldan, Paroisse du Bouquet-la-Barthe, même Diocèse, où cette branche a depuis habité. Il a laissé de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE, Prêtre & Curé de Saumane, au Diocèse d'Alais;
3. Et LOUISE DU PUY.

XVI. Messire FRANÇOIS DU PUY-MONTBRUN, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, a épousé, 1<sup>e</sup> par contrat du 16 Février 1752, reçue par *Gély*, Notaire de Langogne, *Marie-Catherine Isartel*; & 2<sup>e</sup> *Suzanne de Campredon*, fille de noble *Jean-Pierre*, Sieur de Thémelac, & de Dame *Marie de Meynadier*. Du premier lit il a eu six enfants dont il ne reste de vivants que

1. & 2. FRANÇOIS & LOUIS-URBAIN;
3. Et MARIE.

Et du second lit il a eu 15 enfants, dont il n'y a actuellement de vivants que

4. 5. & 7. FRANÇOIS-BASILE, RAYMOND, MARCELLIN & JULIEN;
8. 9. & 10. SUSANNE, CÉCILE & ÉLÉONORE.

*Généalogie* dressée sur les titres originaux, visés dans un Arrêt de la Cour des Aides de Montpellier, du 31 Janvier 1761, représentés, avec quelques autres, par M. le Curé dudit Saumane. — Cette branche ayant, par cet Arrêt, prouvé sa jonction avec celle de *Montbrun*, a, depuis cette époque seulement, pris le surnom de *Montbrun*, pour indiquer ainsi son origine, & se distinguer des autres Maisons du même nom.

Les armes : d'or, au lion de gueules, armé, paré & lampassé d'azur. Devise : VICIT LEO. (*Apoc.*, chap. 5, v<sup>o</sup> 5).

PUY (DU) DE SAINT-GERVAIS & DE LA GARDE : de sinople, à la tour d'argent, accostée de 2 lions affrontés d'or.

PUY DE SAINT-MARTIN (DU), Maison ancienne & féconde en hommes illustres, originaire de la Province du Berry, qui s'est d'abord établie à Saint-Galmier, en Forez, par PIERRE DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, puis dans le Duché de Bar, par JEAN DU PUY, qui y accompagna le Duc René 1<sup>er</sup>, & ensuite dans le Duché de Bourgogne, par LOUIS DU PUY, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*. Cette Famille a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte, des Conseillers d'Etat aux Cours de France & de Lorraine & des Magistrats au Parlement de Paris. Le premier de cette Maison dont on ait connaissance est

I. PIERRE DU PUY, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame, en Berry, qui mourut en 1348. Il avoit épousé *Claudine Desprieau*, dont vint

II. GUILLAUME DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Châteaudame, en Berry, qui épousa *Antoinette de Breffard*. (Voyez les *Mémoires* de M. de Sainte-Marthe.) Il eut pour fils

III. PIERRE DU PUY, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui s'établit à Saint-Galmier, en Forez, où il épousa *Thérèse de Jolyval*, & mourut vers l'an 1400. Il eut de son mariage :

THOMAS, qui suit;

Et JEANNE, qui épousa *Philibert de Lyot*, Seigneur de Vernet & de la Fouilloufe



IV. THOMAS DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain-Laval, fut marié à *Marguerite de Lorge*, de laquelle fortit

V. HUGUES DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain, qui épousa *Antoinette de Chafelus*, dont vinrent :

1. THOMAS, Prieur de Jourcieu ;
2. GEOFFROY, qui fuit ;
3. ETIENNE, Conseiller au Parlement de Paris, enterré aux SS.-Innocents ;
4. FRANÇOIS, Prieur Général des Chartreux, mort le 17 Septembre 1521 ;
5. JEAN, dont la descendance, comme forti du mariage de HUGUES, avec *Antoinette de Chafelus*, est prouvée par un titre de fondation de trois Messes par semaine en la Chapelle de Saint-Pierre de Bar, en date du 15 Avril 1488 ; il est auteur de la branche de *Géry* & de *Loisefy*, en Lorraine ; fut envoyé à la Cour de Rome pour demander, au nom du Duc René 1<sup>er</sup>, l'investiture des royaumes de Naples & de Sicile, & fut marié à *Marion de Baufey*. Leur arrière-petit-fils,

DIDIER, II<sup>e</sup> du nom, qui mourut à Paris le 6 Août 1567, eut de *Philippe de la Mothe*, Dame de Fredo, son épouse, entr'autres enfants,

1. LOUIS, I<sup>er</sup> du nom, tige de la branche des Seigneurs de *Géry, Loisefy* & *Boucq*, éteinte en la personne de

LOUIS-JOSEPH, Comte du PUY, Seigneur de Dom-Germain, Avrainville & Vaucourt, né le 19 Janvier 1705, qui fut Tonfuré le 1<sup>er</sup> Mai 1719 & quitta ensuite l'Habit Ecclésiastique : il prit le titre de *Comte* le 15 Avril 1730.

2. Et FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs de *Lézéville*, &c., en Champagne.

VI. GEOFFROY DU PUY, Ecuyer, Seigneur du Coudray, &c., Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, épousa *Françoise Trunel*, & en eut 11 enfants, entr'autres :

1. PIERRE, Prieur d'Elival, Chanoine & Maître de Chœur de N.-D. de Montbrison ;

2. ANTOINE, Prieur de Salles ;
3. PHILIBERT, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois ;
4. FRANÇOIS, Prieur du noble Monastère de Marcigny ;
5. CLÉMENT, qui a continué la postérité ci-après ;
6. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*, mentionnée ensuite ;
7. JACQUES, dont nous allons parler d'abord ;
8. MADELEINE, alliée à *Jean-Baptiste de la Vue*, Seigneur de Montagnac ;
9. Et MARTHE, mariée, le 29 Janvier 1555, à noble JEAN PUY, Ecuyer, Seigneur du Perrier, dont des enfants. Voyez PUY, en Forez.

VII. JACQUES DU PUY, I<sup>er</sup> du nom, Capitaine-Gouverneur de Saint-Galmier, fut marié à *Claire de Chalencon*, qui le fit père de

1. LOUIS, Gouverneur de Saint-Galmier, dont le fils, aussi nommé

LOUIS, fut Gendarme de la Compagnie du Roi.

2. Et JACQUES, qui fuit.

VIII. JACQUES DU PUY, II<sup>e</sup> du nom, aussi Capitaine-Gouverneur de St.-Galmier, épousa *Catherine de Villars*, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, qui se fit Capucin & devint quatre fois Provincial de cet Ordre ;
2. Et CATHERINE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Nicolas du Peloux*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Haut-Vivarais, dont elle eut *Marie du Peloux*, qui s'est mariée, en Auvergne, à *François de Beaufort-Montboissier-Canillac*, Seigneur des Martres, dont des enfants ; & 2<sup>o</sup> au Seigneur de *Bayard*.

VII. CLÉMENT DU PUY, Ecuyer, Seigneur de St.-Germain & de Laval, en Forez (cinquième fils de GEOFFROY, & de *Françoise Trunel*), fut un célèbre Jurisconsulte du Parlement de Paris, où il mourut le 22 Août 1551. Il avoit épousé, le 23 Juin 1539, *Philippe Poncet de Venart*, fille de *Jean*, Seigneur de Venart, & de *Madeleine Jayers*, Dame de Galande, en Brie. Il laissa de son mariage :

1. CLÉMENT, Jésuite & Provincial de la Pro-

vince de France, décédé à Bordeaux en 1598;

2. CLAUDE, qui suit;
3. Et JUDITH, qui épousa *Claude Séguier*, Seigneur de la Verrière.

VIII. CLAUDE DU PUY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de Laval, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, le 29 Septembre 1576, *Claudine Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, & de *Barbe de Thou*. Leurs enfants furent :

1. CHRISTOPHE, Protonotaire du Cardinal de Joyeuse, mort Prieur de la Chartreuse de Rome le 28 Juin 1654;
2. AUGUSTIN, Chanoine & Prévôt d'Ingray dans l'Eglise de Chartres;
3. PIERRE, Conseiller du Roi en ses Conseils & Garde de sa Bibliothèque, mort & enterré dans l'Eglise Saint-Cosme à Paris, le 14 Décembre 1651, âgé de 69 ans;
4. CLÉMENT, qui suit;
5. JACQUES, Aumônier du Roi & Prieur de Saint-Sauveur, en Brie, décédé le 17 Novembre 1656;
6. NICOLAS, reçu Chevalier de Justice de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vulgairement de Malte, en 1610, sur ses preuves de noblesse faites au Grand Prieuré de France : il fut tué, par les Turcs, au combat de Sarragosse, le 25 Juin 1625, âgé de 31 ans;
7. ANNE, mariée à *Pierre Boart*, Conseiller au Parlement de Paris;
8. Et MARIE, alliée à *Claude Genou*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Guibeville & de Toulangeon, dont postérité. Voyez GENOU, ou GENOUD.

IX. CLÉMENT DU PUY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer du Duc de Vendôme, ensuite Commissaire de l'Artillerie, fut tué à la bataille d'Avin en 1636, laissant de *Catherine de Longueval*, son épouse, des enfants, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de

CHARLES, Chanoine de l'Eglise de Meaux, mort à Roanne en 1748.

BRANCHE  
des Seigneurs de SAINT-MARTIN,  
établie en Bourgogne.

VII. LOUIS DU PUY, Ecuyer, né en 1526

(sixième fils de GEOFFROY, Ecuyer, Seigneur du Puis & de Laval, & de *Françoise Trunel*), comme il est prouvé par une transaction du 15 Septembre 1588, passée entre ledit LOUIS & CLAUDE DU PUY, Conseiller au Parlement de Paris, son neveu (père de NICOLAS DU PUY, Chevalier de Malte, mentionné ci-dessus), au sujet de la succession de PIERRE DU PUY, son frère aîné, Chanoine de N.-D. de Montbrison, vint s'établir, environ l'an 1560, à Marcigny-sur-Loire, où il mourut le 12 Juin 1609 : il y avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Edouarde de Montaudry*; 2<sup>o</sup> *Marguerite Roffelin*, décédée, sans enfants, le 22 Juillet 1585; & 3<sup>o</sup> *Jeanne Aumaître*. Du premier lit il eut :

1. ANTOINE, qui a continué la postérité ci-après;
2. BÉNIGNE, qui a fait la branche des Seigneurs de *Farge & de Chafelard*.

Et du troisième sortit :

3. Et JEAN, dont nous allons parler.

VIII. JEAN DU PUY, Médecin de la Reine de Pologne, eut pour fils

IX. CHARLES DU PUY, Ecuyer, Seigneur du Champaux, Gentilhomme du Prince de Condé, qui épousa *Marguerite de Vaux*, & n'en eut que :

1. LOUISE, mariée à *Gabriel Buftat*, Ecuyer, Seigneur de Millery;
2. MARGUERITE, qui épousa N... de *Challemoux*, Ecuyer, à Nevers;
3. Et GABRIELLE, qui épousa N... *Breffon*, Ecuyer, Seigneur de Géniffe.

VIII. ANTOINE DU PUY, Ecuyer (fils aîné de Louis, & d'*Edouarde de Montaudry*, sa première femme), épousa, le 20 Janvier 1585, *Jeanne Joly*, dont il eut :

JEAN, qui suit;

Et CLAUDINE, qui épousa *Pierre Courtin*, Ecuyer, Prévôt des Maréchauffées de Roanne & dépendances.

IX. JEAN DU PUY, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, s'allia, le 19 Octobre 1615, à *Philiberte Grégouaine*, & eut pour enfants :

PHILIBERT, qui a fait la branche des Seigneurs de *Châteauverd & de la Jarouffe*;  
Et CLAUDE, qui suit.

X. CLAUDE DU PUY, Ecuyer, Seigneur des Falcons & de Saint-Martin-la-Vallée, mourut à Semur, en Brionnais, le 8 Décembre 1686, âgé de 65 ans : il y avoit épousé, le 10 Juin 1645, *Denise de la Motte*, fille d'*Antoine*, Sieur de Juilly, Conseiller ordinaire de la Maison du Prince de Condé, aïeul de *Nicole de la Motte*, épouse de *Jean de Berbifyer*, Marquis de Vantoux, Seigneur de Belleneuve, mort en 1757, Premier Président du Parlement de Bourgogne. CLAUDE DU PUY eut de son mariage huit enfants, entr'autres :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Montceaux, Verdet, Verfaugues, la Barre, des Falcons, &c., qui mourut à Marcigny le 13 Juillet 1724, âgé de 63 ans, sans postérité de son mariage avec *Catherine Bailly*, laquelle fe remarqua, 2<sup>o</sup> à *Athanase de Cabanes*, Ecuyer ; & 3<sup>o</sup> à N... de *Musly-Vauzelles*, Gentilhomme du Beaujolais.

XI. JEAN DU PUY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Faye, Saint-Martin-la-Vallée, &c., Mousquetaire du Roi, ensuite Officier de Cavalerie au Régiment de Florenfac, fut reconnu, par Arrêt du Parlement de Dijon, du 16 Juillet 1693, pour descendant, en ligne directe, de GÉOFFROY DU PUY, Seigneur du Puis & de Laval, dont la noblesse avoit été prouvée dans les preuves de NICOLAS DU PUY, arrière-petit-fils de GÉOFFROY, & qui fut reçu Chevalier de Malte. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, mourut en son Château de Saint-Martin, le 8 Décembre 1735, âgé de 80 ans. Il avoit épousé à Lyon, le 27 Juin 1701, *Marguerite Berthet de Chazelles*, dont entr'autres enfants :

JACQUES, qui fuit ;  
Et JEAN, rapporté après son aîné.

XII. JACQUES DU PUY, Ecuyer, Seigneur de la Faye & de Saint-Martin-la-Vallée, Baron de la Ville de Semur-en-Brionnais, né le 29 Septembre 1704, a épousé, le 19 Février 1748, *Jeanne-Louise-Augustine Dormy*, fille de *Jean-Charles*, Chevalier, Comte de Neuvy, Baron de Vefvres, Beauchamps, la Chapelle, &c., & de *Jeanne Durandean de la Grandnau*. Leurs enfants sont :

1. JACQUES-AUGUSTIN, qui fuit ;
2. CHARLES-AUGUSTIN, né le 9 Février 1759, Lieutenant au Régiment de Flandre ;
3. CHARLOTTE-MARGUERITE, née le 17 Janvier 1749, mariée, le 24 Octobre 1766, à *Claude*, Marquis de *Digoine*, Capitaine au Régiment de Flandre, de la Maison des Seigneurs du Palais ;
4. Et MARIE-GABRIELLE, née le 18 Mai 1760.

XIII. JACQUES-AUGUSTIN DU PUY, Ecuyer, né le 8 Janvier 1758, ci-devant Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa première Compagnie, n'est pas encore marié.

XII. JEAN DU PUY, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer (fils puiné de JEAN II, & de *Marguerite Berthet de Chazelles*), né le 25 Octobre 1707, a épousé, 1<sup>o</sup> le 14 Juillet 1738, *Philiberte Grefryer* ; 2<sup>o</sup> le 9 Octobre 1743, *Anne de la Motte* ; & 3<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> Février 1757, *Françoise Cudel*, fille d'*Heûor Cudel*, Capitaine au Régiment de Soiffonnais. Du premier lit il a eu

1. LAZARE, né le 19 Décembre 1740, Prêtre.  
Du second est issu

2. NICOLE, née le 23 Octobre 1747.

Et du troisième lit font sortis :

3. CLAUDE-HECTOR, né le 5 Novembre 1752, Ecclésiastique ;
4. PHILIBERT, né le 5 Avril 1754 ;
5. LAZARETTE, née le 23 Mars 1755 ;
6. THÉRÈSE-ELISABETH, née le 21 Janvier 1760 ;
7. MARIE, née le 4 Février 1763 ;
8. Et MARIE-CATHERINE, née le 11 Février 1765.

Les armes : d'or, à la bande de sable, chargée de 3 roses d'argent ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

PUY-SAINT-PIERRE (DU), en Limousin. De cette Famille étoit

I. FLORIMOND DU PUY, Seigneur de Saint-Pierre & de Belvèze, près de Limoux, qui avoit pour femme N... de *Saint-Jean de Bellissen*, dont la sœur cadette avoit épousé N... de *Bruyères*, Seigneur de *Chalabre*. Il eut de ce mariage

II. ANTOINE DU PUY, Seigneur de St.-Pierre & de Belvèze, qui s'est marié à N... de *Preffoire*, de la Ville de Limoux, dont

III. JACQUES DU PUY, Seigneur de St.-Pierre & de Belvèze, près de Limoux, Capitaine de Dragons dans Languedoc, veuf, sans enfants, de N... de *Nigri*, & qui quitta le service pour le marier, en secondes noces, vers 1709, à *Anne de Buiffon*, des Seigneurs de *Beauteville*, fille de *Jean-Claude*, & de *Jeanne de Sales de Gudane*. Leurs enfants furent :

1. JEAN-CLAUDE, qui suit;
2. JEAN-PIERRE, né vers 1718, qui a servi 15 ans Officier dans l'Artillerie;
3. FRANÇOIS-PLACIDE, né le 4 Février 1726, Grand Vicair de l'Evêque d'Alais, son oncle, sous le nom de l'Abbé du Puy;
4. MARC-ANTOINE, appelé le *Chevalier de Saint-Pierre*, né le 4 Mai 1729, entré Mousquetaire Gris en 1750, qu'il quitta le 15 Avril 1759, pour acheter une Compagnie dans Seyffel, Cavalerie, qui a été incorporée, en 1762, dans le Mestre-de-Camp-Général;
5. Et MARIE-JOSÈPHE-ELISABETH, née vers l'an 1716, & qui s'est mariée, en 1738, à *Jean-Luc de Nogaret*, Vicomte de Trélans, demeurant à la Bastide de Trélans, à deux lieues d'Albi, lequel a hérité, vers l'an 1755, de Madame de *Thémines* (*Jean-Luc de Lauzières*, Marquis de Thémines, mort le 1<sup>er</sup> Avril 1737, sans enfants, & âgé de 63 ans, étoit fils d'*Henri de Lauzières-Thémines*, & de *Marguerite de Nogaret de Trélans*). Ils n'ont eu qu'une fille, nommée *Claude-Renée de Nogaret*, qui s'est mariée, le 7 Février 1756, à *Pierre*, Marquis de Pons. Voy. PONS, en Auvergne.

IV. JEAN-CLAUDE DU PUY, Comte de Saint-Pierre, Seigneur de Belvèze, &c., né vers l'an 1713, s'est marié, en 1755, à *Angélique de Bruyères-le-Châtel*, fille de *Jean-Emeric de Bruyères*, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Chalaubre, appelé le Comte de *Bruyères*, & de *Marie de Saint-Etienne de Caraman*, Dame & Baronne de la Pomarède. Il en avoit, en 1763, deux fils & trois filles.

(C'est ce que nous favons sur cette Famille, faute de *Mémoire*.)

PUY DE TRÉLAN (du), en Bretagne : d'or, à la croix pleine de gueules, cantonnée de 4 croiffants du même.

Tome XVI.

PUY-VATAN (du), Famille du Berry, dont les armes sont : échiqueté d'or & de gueules.

\* PUYÉSÉGUR, en Gascogne, Diocèse d'Auch : Terre & Seigneurie qui a le titre de *Marquisat*, & est possédée, depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, par la Maison de *Chastenet de Puy-ségur*. Voy. CHASTENET DE PUYÉSÉGUR.

\* PUYVALLÉE, Terre & Seigneurie, avec un Château, située en Berry, qui est possédée, depuis deux siècles, par ceux du nom de BENGY, lesquels ont pris le surnom de *Puyvallée*, pour se distinguer des autres branches de leur Famille. Dans le Liv. XI, coté 3625, des anciennes foi & hommages rendus au Roi, dans la Chambre des Comptes de Paris, il y en a une faite, le 24 Avril 1572, par N.... BENGY, Ecuier, Seigneur des Coux, Rocheux & Geninville, pour raison desdites Terres, mouvantes en plein fief de S. M. Nous n'allons rapporter la *Généalogie* de cette Famille que depuis qu'elle possède la Terre de *Puyvallée*, la branche de BENGY DE PUYVALLÉE étant la seule qui subsiste aujourd'hui.

I. ETIENNE BENGY DE PUYVALLÉE, Ecuier, Seigneur de Billeron & Puyvallée en partie, né le 14 Janvier 1512, passa contrat de différens héritages, situés aux environs de *Puyvallée*, sous la réserve des droits seigneuriaux, le 9 Décembre 1564, & mourut en 1566. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1547, *Marie Sarrazin*; & 2<sup>o</sup> le 13 Janvier 1563, Dame *Catherine Bondor* (qui lui apporta la Terre de *Puyvallée*, encore possédée aujourd'hui par les descendants dudit ETIENNE BENGY), veuve de Messire *Jean Huault*, Ecuier, Seigneur de *Puyvallée*, & fille de *Gilbert Bondor*, Ecuier, & de *Marie de Lamoignon*. Du premier lit vinrent plusieurs enfants, avec lesquels *Catherine Bondor* fit partage de la succession d'ETIENNE BENGY DE PUYVALLÉE, son mari, & père commun, par acte passé le 8 Avril 1567, devant le Lieutenant Général de M. le Bailli de Berry; l'aîné fut

PIERRE, auquel son père légua sa Terre de *Bill-*

leron : il fut chef de la branche aînée de cette Famille, qui s'est divisée en différentes autres branches, qui ont possédé les Terres de *Nuisement, Visy, Fontilay, Etréchy, Bouchetain, Loye, Chappes, Corbet, Orvillers, &c.*, & font toutes éteintes en la personne de

LOUIS, Chevalier, Seigneur d'Orvillers, Lieutenant-Colonel du Régiment du Maître-de-Camp, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, mort, sans postérité, à la fin de la campagne de 1748.

Et du second lit, ETIENNE ne laissa que

ANTOINE, qui suit, chef de la branche des Seigneurs de *Puyvallée*.

II. ANTOINE BENGY DE PUYVALLÉE, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, des Bergeries, Clavières, né en 1564, brisa son écusson d'un *besant*, comme puiné; rendit foi & hommage au Roi, le 14 Septembre 1612, pour le Fief de *Puyvallée* & des Bergeries, mouvants en plein fief de S. M., à cause de la grosse Tour de Bourges; fit assigner tous ceux qui possédoient des héritages en sa fensive de *Puyvallée*, & les fit reconnoître, le 6 Septembre 1614, devant *Guillot*, Notaire Royal. Il avoit épousé, le 10 Février 1586, *Catherine Amignon*, laquelle, étant veuve, jouit de la garde-noble, comme tutrice de ses enfants, ci-après, ainfi qu'il est prouvé par un acte passé devant ledit *Guillot*, le 10 Décembre 1616. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui suit;

2. PIERRE;

3. HENRI, Ecuyer, Seigneur des Patureaux, qui d'*Hélène Gougnon*, sa femme, eut des enfants, & fit branche, aujourd'hui éteinte, & fondue dans la Famille de MM. de *Robin du Sauvay* & de *Châteaufier*;

Et d'autres enfants, dont la postérité est aussi éteinte.

III. ANTOINE BENGY DE PUYVALLÉE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyvallée, des Bergeries, Clavières, &c., né le 28 Avril 1596, fut sous la garde-noble de sa mère, après la mort de son père; transigea, en 1626, avec JEAN BENGY D'ETRÉCHY, Ecuyer, Seigneur de Corbet, Capitaine au Régiment de la Marine, tué depuis au siège de Lérída, &

ETIENNE BENGY D'ETRÉCHY, Ecuyer, Seigneur de Bouchetain, Capitaine au Régiment de S<sup>te</sup>.-Méisme, Aide de Camp des Armées du Roi, ses cousins germains, & dont il est parlé au *Nobiliaire de la Province de Berry*; fit foi & hommage de la Terre de *Puyvallée* & autres Fiefs le 28 Juin 1628, & le 1<sup>er</sup> Juillet suivant, avec & dénombrement au Roi de la même Terre. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1618, *Françoise Chenu*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Ferrières, & de Dame *Claude Hemetout*. De ce mariage il laissa :

1. PIERRE, mort en bas âge;

2. JACQUES, qui suit;

3. MARIE-FRANÇOISE, qui épousa *François Fawre*, Ecuyer, Seigneur de Ferrières, dont la postérité est éteinte;

4. Et MARIE-CLAUDE, dite *Mademoiselle de Puyvallée*, morte fille.

IV. JACQUES BENGY DE PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers & autres lieux, né le 20 Juillet 1627, rendit foi & hommage au Roi, le 6 Juillet 1648, des Terres de Puyvallée & des Bergeries, mouvantes en plein fief de S. M.; fit, avec ses sœurs, partage des successions de leurs père & mère & de leur frère aîné, le 4 Janvier 1653, en présence de *Thiolat*, Notaire Royal, & eut la Terre de *Puyvallée*, dont il rendit son aveu & dénombrement au Roi le 2 Avril 1688. Il fut convoqué plusieurs fois pour marcher au ban & arrière-ban des Gentilshommes de la Province de Berry, y servit en personne, & comparut, le 10 Septembre 1674, par-devant le Prince de Marillac, Gouverneur & Grand Bailli de Berry, à qui il présenta Paul de Gendarme, Ecuyer, Seigneur du Pavillon, pour marcher à sa place, ce qui fut agréé, à cause de ses infirmités; obtint différents Certificats de ses services, signés de MM. le baron de *Fin*, de la *Châtre* & de *Gamaches*, Chefs & Commandants de la Noblesse de la Province; mourut en sa Terre de Puyvallée, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale dudit lieu. Il avoit épousé, le 25 Juin 1663, *Madeleine Blondeau*, fille de *Gilles Blondeau* & de *Catherine de la Varenne*. Leurs enfants furent



JACQUES, qui fuit ;

Et trois filles : deux Religieuses Chanoinesses au St.-Sépulcre ; & une autre, Religieuse aux Ursulines de Bourges.

V. JACQUES BENGY DE PUYVALLÉE, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Vicomte des Porches, Seigneur de Puyvallée, Coulers, &c., fut convoqué différentes fois pour marcher au ban & arrière-ban, entr'autres le 4 Mai 1693, & y servit en personne jusqu'à la fin de la campagne, dont il obtint Certificat signé de M. de Sauzay, Commandant des Gentilshommes de la Province. Il épousa, le 24 Novembre 1693, *Ursule Labbe de Saint-Georges* (du chef de laquelle il eut la Terre & Vicomté des Porches), fille de Messire *Antoine Labbe*, Chevalier, Seigneur-Vicomte-de-St.-Georges, Afnières & autres lieux, Capitaine au Régiment de Sainte-Mesme, & de Dame *Catherine Jaupitre*. Ses père & mère lui donnèrent en mariage le Château & partie de la Terre de *Puyvallée*, dont il rendit foi & hommage au Roi le 17 Mars 1695, & avec & dénombrement le 1<sup>er</sup> Août 1697; obtint Arrêt définitif de la Cour du Parlement de Paris, contre *Jean de Ferrières*, son cousin germain, pour la réception dudit aveu & dénombrement, & fit, conjointement, avec sa femme, un testament mutuel & olographe le 27 Février 1727, par lequel ils instituèrent héritier universel PIERRE, leur second fils. De leur mariage ils ont eu 18 enfants, dont six ont vécu, savoir :

1. JEAN-JACQUES, qui a été Jésuite ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. ANTOINE, Chevalier, Vicomte des Porches, mort sans postérité ;
4. PHILIPPE, Chanoine de l'Eglise de Bourges ;
5. CATHERINE, qui épousa Messire *Claude de Potin*, Chevalier, Seigneur du Briou, Dame, &c., ci-devant Capitaine de Cavalerie : elle est morte sans postérité ;
6. Et URSULE, Religieuse Chanoinesse du St.-Sépulcre.

VI. PIERRE BENGY DE PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Coulers, des Bergeries, Clavières, Charnay, &c., rendit foi & hommage au Roi, de la Terre & Sei-

gneurie de *Puyvallée*, le 24 Janvier 1733; fit partage avec ses frères & sœurs, des successions de leurs père & mère, le 26 Septembre 1738, & a réuni à sa Terre de *Puyvallée*, les Fiefs des *Bergeries & Clavières*, qui en avoient été démembres par les partages de ses ancêtres. Il a épousé, le 6 Février 1735, *Catherine Aupic*, fille de Messire *François*, Seigneur de Pouplin, & de Dame *Jeanne Bruères*. Il en a eu 14 enfants, entr'autres :

1. ETIENNE, Docteur en Théologie, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Bourges ;
2. PHILIPPE-JACQUES, qui fuit ;
3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur-Vicomte des Porches, Lieutenant Général au Bailliage de Berry ;
4. SYLVAIN-PIERRE-CHARLES, dit le *Chevalier de Bengy*, Lieutenant au Régiment de la Marine en 1773 ;
5. PIERRE-CHARLES, Ecclésiastique & Bachelier en Théologie ;
6. Et ANTOINE, Chevalier, mort en 1774, Sous-Lieutenant au même Régiment de la Marine.

VII. PHILIPPE-JACQUES BENGY DE PUYVALLÉE, Chevalier, Seigneur de Puyvallée, Vafelay, Coulers & autres lieux, a rendu foi & hommage au Roi de sa Terre de *Puyvallée*, le 2 Avril 1773, est Lieutenant au Régiment de la Marine, & a épousé, le 20 Mars 1774, *Marie-Madeleine Soumard de Villeneuve*, fille de Messire *Claude Soumard de Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-sur-Cher, &c., & de Dame *Adélaïde-Olympe Sinfon de Sévretville*. De ce mariage il a :

1. ETIENNE, né le 18 Décembre 1776 ;
2. Et CATHERINE-ANGÈLE, née le 12 Décembre 1774.

Les armes de BENGY sont : d'azur, à 3 étoiles d'argent. Devise : BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE. (*Généalogie* rédigée d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux.)

PUYZIEULX. Voy. PUISIEULX.

PYMONT, branche cadette de l'illustre & ancienne Maison de *Vienne*, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe de Vienne*, fils aîné de *Hugues*, V<sup>e</sup> du nom, Sei-

gneur de Longwy, & de *Marguerite*, Dame de *Ruffey*, sa seconde femme. Voy. VIENNE.

PYVART DE CHASTULLÉ, Famille noble, dont étoit

JACQUES PYVART, Conseiller du Roi, Maître Ordinaire en sa Chambre des Comptes de Blois, qui épousa *Catherine Thierry*, dont il eut

MARGUERITE-FRANÇOISE PYVART DE CHASTULLÉ, qui vivoit encore le 26 Juin 1700, & avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1664, *François de Beauharnais*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Boisfeche, &c., dont elle eut 14 enfants.

Elle est représentée par FRANÇOIS PYVART, Chevalier, Seigneur de Chastullé, &c., qui s'est marié à *Jeanne Hardouineau*, & en a eu :

1. FRANÇOIS-LOUIS-MARIE PYVART, Chevalier, Seigneur de Chastullé, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine aux Gardes Françaises & Maréchal de Camp en 1782 ;
2. Et MARIE-ANNE-HENRIETTE, morte le 5 Octobre 1767, laquelle avoit épousé, par contrat du 6 Septembre 1751, son cousin germain, *François de Beauharnais*, Chevalier, Marquis de la *Ferté-Beauharnais*, &c., Gouverneur & Lieutenant Général des Isles de la Martinique, &c., Chef d'Escadre des Armées Navales, dont des enfants. Voyez ☿ BEAUHARNAIS.





## DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.



**QUANTEAL (DE)** : *de gueules, à la croix d'or, chargée de 8 losanges de gueules, & en cœur d'un écusson d'argent, à 3 bandes d'azur.*

**QUARRÉ**, Seigneurs de *Château-Regnault* & *d'Aligny* : Famille noble de Bourgogne, qui, selon Palliot & son continuateur, François Petitot, a donné, dans différentes branches, 13 Sénateurs au Parlement de Dijon, dont quatre Avocats Généraux, deux Procureurs Généraux, & les autres Conseillers. — Le premier connu, par filiation suivie, est

1. HUGUENIN QUARRÉ, qui servit en Flandre en 1302, lorsque Robert s'affocia avec PHIL-

LIPPE *le Bel*, & parut dans les guerres civiles qu'eut Eudes de Bourgogne en 1330, contre le Marquis de Bade. Il épousa *Guillemette de Maupertuis*, fille de *Jean de Maupertuis*, Ecuyer, & en eut

II. JEAN QUARRÉ, 1<sup>er</sup> du nom, franc d'armes, qui rendit des services considérables à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il se trouva à la bataille qu'EDOUARD, Roi d'Angleterre, gagna sur les Français le 17 Septembre 1353; fit les campagnes contre Henri de Montfaucon, Comte de Montbéliard, en 1363; fut au siège de Besançon, que fit Guichard Monnot, Général Anglais; en 1364, à la bataille donnée près de Carbonnay, où les Anglais furent totalement défaits; au siège de la Rochelle, prise sur les Anglais en 1372; aux campagnes faites par les Ducs de Lancastre & de

Bretagne, & à celle contre le Roi de Navarre, que le Duc Philippe le *Hardi* fit par ordre de CHARLES V, Roi de France. Il épousa une Demoiselle du Comté de Bourgogne, du nom de *Marguerit*, qui portoit pour armes : de *finople, à trois marguerites d'or*. De ce mariage vint

III. JEAN QUARRÉ, II<sup>e</sup> du nom, homme franc d'armes & Sommelier de l'Echanfonnerie de Jean, Duc de Bourgogne, suivant un titre enregistré en la Chambre des Comptes de Dijon l'an 1412, au mois d'Avril après Pâques. Ce Duc, au service duquel il étoit entré fort jeune, le confirma dans sa noblesse, & le créa *Chevalier*, à cause de 15 campagnes de guerre qu'il fit avec lui, tant au pays de Liége qu'à la bataille de Nicopoli en 1396, où il fut prisonnier avec son maître & racheté par lui. Le même Prince, suivant un autre titre de 1416, lui donna le Fief de la Motte d'Argilly, & ordonna à son Grand Gruyer de lui laisser prendre dans sa Forêt d'Argilly tous les bois qu'il lui faudroit pour bâtir sa maison de la Motte. Il eut pour femme, en 1412, *Guillemette de Château-Regnault*, d'une Famille noble & d'ancienne extraction, dont

IV. PIERRE QUARRÉ DE CHATEAU-REGNAULT, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Palu & de Maifon-Rouge, qui s'est marié, le 12 Janvier 1433, à *Jeanne d'Aligny*, d'une Famille qui portoit pour armes : d'azur, à la fleur de lis, brisée de gueules. Leurs enfants furent :

PIERRE, qui fut ;

Et PIERRE-EDOUARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Millery-lès-Dracy*, dans l'Autunois, qui s'est continuée par quatre générations dans le service, en qualité de Capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, & s'est éteinte dans les personnes de CHARLES QUARRÉ, Capitaine au Régiment de Conti ; de JACQUES QUARRÉ, Prieur de Montréal, & de FRANÇOISE, leur sœur, femme de *Roger de Franay*, Baron de Montcony & Seigneur d'Ebaugy. Cette branche s'est alliée aux Maisons de *Marchejeuil*, de *Châteauvert*, de *Druy* & de *Vinglé*.

V. PIERRE QUARRÉ DE CHATEAU-REGNAULT, II<sup>e</sup> du nom, passa dans plusieurs charges militaires, & épousa *Philiberte de Moroges*, dont :

1. CLAUDE, qui fut ;

2. BÉNIGNE-ANTOINE, Seigneur de Bois-Février, Capitaine d'une Compagnie de 200 Arquebustiers Bourguignons, par Commis-

sion du Duc d'Alençon, frère du Roi, & qui mourut sans postérité de son mariage avec *Marie de Vienne* ;

3. Et JACQUES, mort aussi sans postérité à Bruxelles, où on le voit dans un magnifique tableau de tournois, qui fut fait à l'entrée de Don PHILIPPE dans les Pays-Bas. (Voy. les *Mémoires historiques de la République Séquanaise*, &c., par Louis Gollut, p. 180.)

VI. CLAUDE QUARRÉ DE CHATEAU-REGNAULT, Seigneur de Château-Renaud, dans la Bresse Châlonnaise (Terre qui avoit appartenu à ses père & aïeul, & qu'il ne faut pas confondre avec *Château-Regnault*, qui étoit la Terre & le nom de sa bifaïeule, & qui est un Château situé sur la Rivière de la Meuse, près de Sédan), épousa *Marguerite de Malain*, fille de *Gury*, & nièce d'*Odot de Malain*, Seigneur & Baron de Lux, qui descendoit de *René de Malain*, frère de *Gérard*, un des grands hommes de guerre de son temps, dont parle *Gollut* dans ses *Mémoires*, liv. IX, chap. 9 ; il étoit issu d'*Edme de Malain*, Baron de Lux, Lieutenant Général pour le Roi en Bourgogne, ainsi que *Guillaume de Malain*, Bailli de la Morée, Commandeur de Pontaubert & de Normier, & inhumé à Dijon dans l'Eglise des Révérends Pères Cordeliers. La Famille de *Malain*, porte pour armes : parti, au 1 d'azur, au Sauvage de carnation, bâtonné d'or ; & au 2 d'argent, au lion de gueules. CLAUDE QUARRÉ eut pour enfant

VII. FRANÇOIS QUARRÉ DE CHATEAU-REGNAULT, qualifié noble & Seigneur de *Château-Renaud*, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers sous le règne d'HENRI II, mourut à Châlon en 1553. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Jeanne de Boucaudaul*, ou de *Boucausfeau* ; & 2<sup>o</sup> par acte du 3 Mai 1547, *Claude Berbis*, fille de *Philibert*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Claude le Lièvre*. Du premier lit il eut :

1. PHILIBERT, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Loisy, qui s'est marié à *Elisabeth de la Perrière*, dont

PHILIBERT, II<sup>e</sup> du nom, qui fut assassiné & brûlé, sans laisser de postérité, dans son Château de Loisy, par plusieurs personnes nommées dans l'Arrêt du Parlement de Dijon du 13 Octobre 1565, qui les condamna à différents genres de mort.

2. & 3. CLAUDE & JACQUES, qui ont formé deux branches, dont sont sortis MM. QUAR-

rés de *Dracy, Givry, Etrayes, Mercurey, Livron, Ruffilly, la Ronchère, Poncey, & Quintin &c.*

Et du second lit vinrent entr'autres enfans :

4. PIERRE, qui fuit;
5. Et JEAN, rapporté après son aîné.

VIII. PIERRE QUARRÉ voyant Dijon infesté d'une rébellion générale, ne voulut point quitter cette Ville, & opposa son exemple, ses remontrances & ses intrigues au torrent impétueux des Révoltés : son zèle ne fit qu'aigrir les esprits factieux, & il fut longtems & périlleusement détenu au Château de Dijon. Sa postérité s'est éteinte, après s'être alliée aux *Bruhart, Berbis, Baillet, Sayve, Jacob,* & autres du Parlement de Dijon.

VIII. JEAN QUARRÉ DE CHATEAU-REGNAULT (son frère), refusa l'entrée de la Ville de Dijon au Duc de Mayenne, Chef des Ligueurs, & battit, à la tête de la Compagnie du Sieur *Baillet de Vaugrenant*, son oncle, le Régiment de Theniffey, au Bourg de Nolay, en Bourgogne : il y fut pris une cassette, qui développa les intrigues de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & occasionna le raccommodement du Duc de Mayenne, ménagé par Jeannin, avec HENRI IV. Ledit JEAN QUARRÉ remonta sur les fleurs de lis, ayant eu la charge de *Nicolas Berbis*, son oncle maternel; fut député de son Corps, en 1602, auprès d'HENRI IV, pour leurs gages, & les obtint; il le fut encore pour l'affaire de Mangonneau, premier Huissier, maltraité par M. de Biron, Gouverneur de Bourgogne, & il s'en tira à l'avantage du Parlement, sans encourir la haine de ce Seigneur, tant son éloquence étoit persuasive & sa probité généralement reconnue (Pierre Taisand, dans *les Vies des plus célèbres Jurisconsultes*, nouv. Edit., impr. à Paris chez Prault, à l'Article de GASPARD QUARRÉ D'ALIGNY, son fils, détaille tous ces faits), & fut maintenu dans la noblesse par Lettres du Roi HENRI IV, du 24 Février 1615. JEAN avoit épousé, le 17 Mai 1583, Demoiselle de *Marcellois*, du nom de *Marie Langlois*, fille de *Hugues*, Conseiller d'Etat à la République de Genève, & de *Catherine Sayve*, issue des Comtes de *la Motte*, Barons de Thil, en Bourgogne. Il en eut plusieurs enfans, qui se font tous distingués, savoir :

1. JACQUES, Seigneur de Réglois, Capitaine de

Cavalerie au Régiment de Genlis, Officier déterminé, qui fit quelques campagnes sur Mer. Il avoit épousé, en 1612, *Marguerite Rondot de Renève*, dont :

1. GASPARD, Capitaine au Régiment de Vendy;
  2. PIERRE, Chanoine de la S<sup>te</sup>.-Chapelle de Dijon;
  3. Et JACQUES, Capitaine d'Infanterie. (Cette branche est éteinte.)
2. ETIENNE, dit *le Chevalier QUARRÉ*, qui fit toutes les campagnes depuis 1621 jusqu'en 1654; fut trois fois Aide de Camp au siège de la Ville de Verruc; commanda la Compagnie de Carabins du Prince de Condé, au siège de Dôle; fut fait Major du Régiment de Cavalerie du Sieur de *la Motte*; ensuite Aide de Camp en Languedoc, pour agir contre M. de Rohan, & dans l'Allemagne & la Champagne : cette charge lui fut continuée sous MM. du Hallier & de Châtillon; se signala à la bataille de Lens auprès du Prince de Condé, & dans une autre campagne, sous HENRI DE BOURBON, père de ce Prince; eut un Brevet pour avoir pris Beaufort, Lieutenant Général du Duc de Rohan; se distingua aux Etats de Bourgogne, transférés à Noyers, dans un temps critique, où il parla en Patriote, & résista en face au Duc d'Epervon. Ce Chevalier fut en relation avec la plupart des Princes & Généraux de son temps; très-considéré du *Grand Condé* & du père de ce Prince, qui l'honorèrent de plusieurs Lettres. Il étoit Maître de Camp de Cavalerie quand il mourut, & fut inhumé à Aligny. Il est auteur d'un *Traité de Fortifications*, dont le Maréchal de Vauban fit un si grand cas, qu'il garda le manuscrit;
3. FRANÇOIS, Grand Prieur de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon & Prieur de Saint-Florentin, qui eut des conférences à Dijon avec la Reine ANNE D'AUTRICHE, pour la Réforme de cette Communauté;
  4. JACQUES, Seigneur de la Roche, Lieutenant de Vaiffeau du Roi, tué sur Mer, à la veille d'être fait Capitaine;
  5. PIERRE, mort à Naples, d'un coup de moufquetade;
  6. GASPARD, qui fuit; Et cinq filles.
- IX. GASPARD QUARRÉ, appelé *le Baron d'Aligny*, Seigneur de Fétigny, Bazole, Gouloux, Chaumien & Guifé en partie, né à Dijon le 27 Septembre 1605, dont on trouve la Vie parmi celles *des plus célèbres Jurisconsultes*, par M. Taisand, p. 469, embrassa d'abord, dit cet Ecrivain, la Profession des Armes, &



commanda, pendant deux campagnes seulement, la Compagnie des Carabins d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé : ce fut à la tête de cette Compagnie que, par une entreprise également heureuse & hardie, il se rendit maître d'Arinthon & du Château de Crèvecœur; mais son érudition & sa connoissance exacte du Droit portèrent *Pierre de Xaintonge*, son parent & ami, à lui remettre sa charge d'Avocat Général au Parlement de Dijon : il y fut reçu, avec applaudissement, le 14 Juin 1641. On a des preuves de sa grande capacité, de son jugement solide, de la vivacité de son esprit pénétrant, de son intégrité parfaite, de sa fermeté inébranlable, & en un mot de son exactitude sans égale à remplir tous les devoirs d'un parfait Magistrat, dans ses *Harangues* & ses *Conclusions*, imprim. in-4°, à Paris, en 1658. Louis XIV, pour marquer l'estime particulière qu'il faisoit de son mérite, l'honora de la dignité de Conseiller d'Etat, avec une pension de 1,200 livres, les Lettres en furent expédiées le 11 Juillet 1652. Il mourut le 7 Janvier 1659, laissant de *Marguerite Perrault de la Serrée*, qu'il avoit épousée en 1641, & d'une des plus anciennes Noblesses du Charollais :

1. PIERRE, qui suit;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. ETIENNE, Chevalier de Justice dans l'Ordre de Malte en 1666, Profès en 1692. Le Grand Maître l'honora de la dignité de Procureur Général du même Ordre dans le Grand Prieuré de Champagne. Il avoit servi dans les Mousquetaires; se distingua à la bataille de Cassel; eut Commission du Grand Maître pour faire la visite des Commanderies, & pour donner ordre au gouvernement des biens, en 1698; est mort en 1702, & a été inhumé dans le Sanctuaire de son Prieuré de Chagny;
4. Une fille, morte Abbesse de N. - D. de Tart;
5. Et une autre fille, morte, âgée de 90 ans.

X. PIERRE QUARRÉ D'ALIGNY DE CHATEAU-REGNAULT, appelé le *Baron d'Aligny*, Seigneur de Féigny, Jully, Chamien, la Chaux, Mimande, Vaublanc & Guise, fait Comte d'Aligny par différents Brevets de Louis XIV, fut institué héritier universel de *Vivande de Bouillard*, tante de *Marguerite Perrault de la Serrée*, sa mère. Il commença à servir dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, fut honoré du

Gouvernement de Pierre-Châtel, pour être entré un des premiers dans la Ville de Valenciennes en 1677; commanda, depuis, le détachement qui reprit avec tant d'éclat & de bravoure cette fameuse demi-lune au siège de Maëstricht, où il reçut cinq bleffures, qui lui méritèrent la charge de Maréchal des Logis, avec une pension de 500 écus. La jalousie du Comte de Forbin le fit disgracier; mais le Roi, se ressouvenant de ses services, le gratifia de la charge de Colonel d'un Régiment de Milices de Bourgogne, & lui envoya un Courier à sa Terre d'Aligny. Lorfqu'il parut devant S. M., le Roi lui dit qu'il Pavoit préféré à tous les Colonels réformés de cette Province, & le nomma le *brave d'Aligny*. Il fit servir ce nouveau Régiment en Italie & en Piémont; se trouva aux fameuses batailles de Staffarde & de la Marfaille. Le Maréchal de Catinat faisoit tant d'estime de son Régiment & de lui, que n'étant que Brigadier d'Infanterie, il lui donna le Commandement des Vallées. Le Comte d'Aligny fut en relation avec les Princes de la Maison de Condé & tous les grands Généraux du siècle de Louis XIV. Ce Monarque le distingua dans plusieurs occasions, le fit Grand Bailli d'Epée du Charollais & Gouverneur d'Aulun; il fut reçu Chevalier de Saint-Louis à la seconde promotion, & le premier qui en ait été fait, au nom du Roi, en Bourgogne. A sa réception aux Etats, on reconnut que ses auteurs y avoient eu entrée & voix délibérative, & que ceux de sa Famille avoient eu le titre & la qualité de *Chevalier*, & est mort en 1730. Il avoit épousé, 1° par contrat du 21 Septembre 1682, *Philippine de Bernard de Montessus de Rully*; & 2° par contrat du 14 Février 1684, *Colombe d'Anstrude*, fille de *Claude*, un des 25 Gentilshommes de la Garde Ecosloise du Roi, &c., & de *Françoise de Chargère-la-Boutière*. Du premier lit vint, pour fils unique,

1. PHILIPPE, qui suit.

Et du second sont issus :

2. ANDRÉ-DENIS QUARRÉ D'ALIGNY, baptisé le 6 Août 1688, qui fut d'abord Page du Roi à sa Grande Ecurie; servit ensuite dans les Mousquetaires; se trouva à la bataille de Malplaquet, où il fut bleffé, & mourut, sans alliance, en 1721;
3. CLAUDE QUARRÉ D'ALIGNY, qui servit au Régiment de la Chevrelaye, fut Gouver-

neur d'Autun, & mourut, aussi sans alliance, en 1730;

4. ETIENNE QUARRÉ D'ALIGNY DE CHATEAU-REGNAULT, Seigneur de Bouze, près de Beaune, Grand Bailli du Charollais, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Souvry, Infanterie, ci-devant la Chefnelaye, & Pensionnaire du Roi, naquit le 10 Mars 1699. Il a épousé, le 22 Mai 1736, *Marcelline-Modeste Damoiseau*, fille de François, Seigneur de Colombier, Nantoux, &c., Brigadier des Armées du Roi, Directeur des Fortifications de Dunkerque. De ce mariage font sortis :
  1. FRANÇOIS-ETIENNE QUARRÉ D'ALIGNY, né le 2 Septembre 1751 ;
  2. FLORE-ETIENNETTE QUARRÉ D'ALIGNY, née le 6 Septembre 1743 ;
  3. ET LOUISE-GABRIELLE QUARRÉ D'ALIGNY, née le 7 Janvier 1746.

5. CHARLES-FRANÇOIS QUARRÉ D'ALIGNY, Seigneur de Mont-Regard, Chevanne & Manlay, qui a été un des premiers Lieutenants au Régiment de la Chefnelaye, ensuite Capitaine dans celui de Villefort, Pensionnaire du Roi ; il s'est marié, en 1736, à *Louise Buffot de Millery*, dont une fille unique, nommée

LOUISE-GABRIELLE QUARRÉ D'ALIGNY, qui est morte, femme de *Louis-Désiré Damoiseau*, Ecuyer, Seigneur de Colombier, ci-devant Capitaine d'Artillerie, actuellement dans le Génie, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en Chef & Brigadier des Armées du Roi, & dont elle avoit eu *François Damoiseau*.

6. FRANÇOISE QUARRÉ D'ALIGNY, morte Religieuse Bernardine à Dijon ;
7. & 8. VICTOIRE & BÉNIGNE, toutes deux Religieuses au Couvent des Ursulines de la Ville de Montbard.

XI. PHILIPPE QUARRÉ D'ALIGNY, Seigneur de Jully, Malpertuis, Souvert & Fontaine en partie, se distingua très-vaillamment, étant assiégé deux fois dans la Ville de Landau ; eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet en 1709, où il servoit en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Perrin ; il obtint un Brevet de pension du Roi de 1,000 liv., & étoit âgé de 80 ans en Novembre 1761. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1721, *Claude de Mauroy*, fille de *Pierre-Claude*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & de *Marguerite de la Rivière*. De ce mariage il a eu :

1. LOUIS QUARRÉ D'ALIGNY DE JULLY, né le 30

*Tome XVI.*

Avril 1722, Capitaine dans le Régiment d'Artois, Infanterie, qui est mort à Paris ;

2. CLAUDE, qui suit ;
3. ETIENNE QUARRÉ D'ALIGNY DE SOUVERT, né le 22 Juin 1726, Capitaine dans le Régiment d'Artois, qui est mort au service ;
4. PIERRETTE-CLAUDINE, née le 20 Août 1727, Religieuse Ursuline à Arnay-le-Duc ;
5. LOUISE-THÉRÈSE, née le 2 Avril 1729, aussi Religieuse Ursuline à Arnay-le-Duc ;
6. ANTOINETTE-GENEVIÈVE, née le 12 Avril 1730, Religieuse Bernardine ;
7. ET ETIENNETTE-MADELEINE QUARRÉ D'ALIGNY DE SOUVERT, née le 4 Décembre 1732, qui a été reçue à Saint-Cyr le 29 Janvier 1744.

XII. CLAUDE QUARRÉ D'ALIGNY, né le 17 Avril 1724, Capitaine dans le Régiment de Boullonnais, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé N.... *Joly de Béry*, fille de *Joseph Joly de Béry*, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Marie Portail*. De ce mariage il n'a point encore d'enfants.

X. FRANÇOIS QUARRÉ (frère puîné de PIERRE, Comte d'Aligny), succéda à la charge d'Avocat Général de GASPARD, son père, & au zèle qu'il avoit pour les intérêts du Roi, & s'en est acquitté pendant plus de 20 ans avec honneur. Dans les Lettres de Vétéran, qui lui furent accordées par la Cour, tous les services de ses pères y sont mentionnés avec la plus grande distinction. D'*Hélène Bouscault*, son épouse, il a eu :

1. GABRIEL, tué à la bataille de Malplaquet ;
2. ETIENNE, Seigneur de Cussy-la-Colonne, qui a été Capitaine au Régiment de Pont ; il est veuf, & n'a pas eu d'enfants de son mariage avec N.... *de Goutelas* ;
3. FRANÇOIS, Chanoine honoraire à la Sainte-Chapelle de Dijon, parce qu'il a la Chapelle des *Berbis*, fondée par *Pierre Berbis*, pour ses plus proches parents ;
4. HÉLÈNE-THÉRÈSE, mariée, le 7 Septembre 1730, à *François-César*, Baron d'*Anstrude*, dont elle fut la première femme, & eut postérité. Voy. ANSTRUDE ;
5. Et une autre fille, Religieuse aux Bernardines de Dijon.

Les armes : *écheté d'argent & d'azur ; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.* (Extrait de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. VI, p. 630 & suiv. ; voyez aussi l'*Armor. génér. de France*, reg. IV.)

Jj

QUATREBARBES, en Anjou & au Maine : ancienne Noblesse, qui remonte à

I. FOULQUES QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Jallais, en Anjou, vivant en 1180, qui se trouve, comme témoin, dans plusieurs actes de l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers, en 1212 & 1216 ; fit des donations au Prieur de la Haye des Bons-Hommes, aux Religieux de Saint-Léon & de Saint-Nicolas d'Angers, & mourut le 14 Février 1222. Il avoit épousé *Ifabeau de la Membrolle*, Dame de la Touche-Gelé, la Guillonière, Vallière & la Morinière, fille de *Pichias de la Membrolle* & de *Jeanne du Pleffis-Macé*. Leurs enfants furent :

1. MACÉ, qui fuit ;
2. NICOLE, qui épousa *Joffelin de la Porte*, Baron de Vézins ;
3. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Renaud de Blaijon*, Seigneur dudit lieu.

II. MACÉ QUATREBARBES, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Jallais, la Membrolle, la Touche-Gelé & la Morinière, vivant en 1220, épousa *Jeanne de Brézé*, Dame de Juigné, l'Épine & du Coudray. Leurs enfants furent :

1. MACÉ, qui fuit ;
2. MARGUERITE, mariée à *Briand de Montejan*, Seigneur dudit lieu & de Briçon ;
3. JACQUETTE, qui a épousé *Maurice de la Guillaumière*, Seigneur dudit lieu & de la Maffolière ;
4. CATHERINE, qui épousa *James le Jeune*, fils de *James le Jeune*, Seigneur de Manteaux, au Maine, & d'*Agnès Tiercelin* ;
5. Et JEANNE, Religieuse au Ronceray d'Angers.

III. MACÉ QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, la Touche-Gelé, Vallière, Juigné-sur-Mayenne, la Rongère, &c., mentionné dans des actes de 1266 & 1294, épousa *Jeanne de Brochesac*, Dame de la Touche & de la Chapelle-Craonnaise. Ils font tous deux inhumés dans l'Eglise de Mée, & laissèrent pour enfants :

1. JEAN, qui fuit ;
2. MACÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Bouillé-Loichon*, rapportée ci-après ;
3. MAURICE, tige de celle des Seigneurs de la *Rongère*, mentionnée en son rang ;
4. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Pierre d'Ingrande*, Baron dudit lieu, près de Château-Gontier, dont des enfants.

IV. JEAN QUATREBARBES, 1<sup>or</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Membrolle, Juigné, la

Touche-Gelé, la Chapelle, des Roches, &c., donna, le 6 Septembre 1297, la dime de la Touche-Gelé à la Cure de la Membrolle, & fonda la Chapelle de la Touche-Quatrebarbes en 1340. Il épousa *Jeanne de Chéorchin*, fille de *Gervais*, & de *Julienne de Chamailard*. Ils eurent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> en 1340, à *Jean*, Seigneur de *Landevy*, dont postérité, éteinte en 1400 ; & 2<sup>o</sup> en 1363, à *Thibaut du Bois-Saint-Père*, Seigneur dudit lieu, Courtagis & Vauvieux, dont postérité, finie en 1515 ;
3. MARGUERITE, mariée à *Macé Clérenbault*, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de *Marie de la Pleffe*, dont des enfants. Elle eut en partage *la Membrolle & la Touche-Gelé* ;
4. CHARLOTTE, mariée à *Guy Amenard*, Chevalier, Seigneur de Bouillé, fils de *Jean*, & d'*Ifabeau de Beucé*, & dont postérité ;
5. Et ISABELLE, qui testa en 1362, & eut en partage *Juigné & Launay*. Elle avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Jean de Vaiges*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, près d'Evron, au Maine, dont un fils, mort jeune ; & 2<sup>o</sup> *Fouquet Lenfant*, Chevalier, Baron de Varennes, dont elle n'eut point d'enfants.

V. JEAN QUATREBARBES, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, Ampoigné, la Motte-Chéorchin, &c., donna des aueux le 2 Octobre 1372, & fonda, en 1384, le Prieuré de *Coffé-le-Vivien*. Il épousa *Marguerite d'Avers*, Dame du Bois-Mignot, Courmenant, &c., fille de *Jean d'Avers*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée Morin*. Elle se remaria à *Geoffroy de Courciers*, dont elle fut aussi veuve, & donna un aueu en 1408. Ses enfants du premier lit furent :

1. GILLES, qui fuit ;
2. SIMONNE, mariée à *Macé de Vauquelin*, Seigneur de Mezières, la Brette, Aumoy, Hacqueville & de Guibray en partie, dont postérité ;
3. Et ISABELLE, morte, sans alliance, en 1458 : elle avoit eu, par partage du 17 Mai 1412, les *Terres des Roches, la Guillonière, du Bois-Mignot & de la Binnelière*.

VI. GILLES QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, Ampoigné, la Motte-Chéorchin, &c., donna aueu en 1406, & fonda deux Chapelles à Ampoigné. Il épousa *Marie Couillette*, Dame de Cour, Lettres, Chantepie, Vaux & Chau-

veau, laquelle se remarqua à *Guillaume d'Avaugour*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Mabille, à qui elle donna une grande partie de son bien, & n'en eut point d'enfants : ceux de son premier lit furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. THIBAUT, Prieur de Baliffon, Membre dépendant de l'Abbaye de la Vove;
3. JEANNE, principale héritière de son frère & de ses Terres, mariée à *Louis de la Tour-Landry*, Baron dudit lieu, Bouloire, au Maine, qui rendit avec des Terres de sa femme en 1435, 45 & 1450, & mourut en 1453. Sa veuve testa en 1459, laissant trois fils, du dernier desquels vint postérité, dont, par divers degrés, *Antoinette de Maille de la Tour-Landry*, qui s'est mariée, 2<sup>o</sup> à *Claude de la Trémoille*, Baron de Noirmoutier; & 3<sup>o</sup> à *Claude Gouffier*, Duc de Roannez;
4. Et ANNE, partagée des Terres de Montfray, Chauveau, Vaux & de celle du Bois-Mingnot, au décès d'ISABELLE QUATREBARBES, sa tante. Elle épousa *Hugues de Gervaisaux*, Seigneur de Mortierclerc & de Chalancy, dont postérité.

VII. GUILLAUME QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Touche-Quatrebarbes, &c., fait Chevalier à la journée de Verneuil, au Perche, en 1424, où il fut tué avec MACÉ QUATREBARBES DE LA RONGÈRE, son cousin, avoit épousé *Georgine de la Voue*, dont il n'eut point d'enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BOUILLÉ-LOICHON.

IV. MACÉ QUATREBARBES (second fils de MACÉ, II<sup>o</sup> du nom, & de *Jeanne de Brochesac*), Seigneur de Vallière & de Châteauneuf, vivant en 1301, épousa *Louise de Bouillé*, Dame dudit lieu & de Loichon, fille unique de *Foulques de Bouillé*, Chevalier, dont :

- ROBERT, qui suit;  
Et JEANNE, mariée à *Jacques du Taillis*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, mort en 1340, laissant deux fils.

V. ROBERT QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Bouillé-Loichon, Vallière & Châteauneuf, vivoit en 1360, & épousa *Renée de Champagné*, dont :

- JEAN, qui suit;  
Et FOULQUES, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

VI. JEAN QUATREBARBES, Seigneur de Bouil-

lé, la Vizelle & la Bizolière, rendit avec en 1392 & 1409, & épousa, en 1410, *Marguerite du Verger*, fille de *Simon du Verger*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Etant veuve, elle testa en 1467, & eut pour enfants :

1. GILLES, qui suit;
2. GUYON, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, dont on ignore la destinée.

VII. GILLES QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, la Vizelle, &c., rendit avec en 1443 & 1448, & fonda la Chapelle de Bouillé en 1444. Il épousa *Catherine de Thorigné*, fille de *Fouquet*, Seigneur de *Thorigné* & de Romefort, dont :

- GILLES, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, &c., qui est mort sans alliance, cinq ou six mois après son père;  
Et JEANNE, Dame de Bouillé & de la Vizelle, héritière de son frère, mariée à *Aymard de Thévalles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Nourray; ils vivoient en 1468, & furent inhumés dans l'Eglise de Cheméré-le-Roi; leur postérité a duré jusqu'en 1580.

#### TROISIÈME BRANCHE.

VII. GUYON QUATREBARBES (fils puiné de JEAN, Seigneur de Bouillé, & de *Marguerite du Verger*), Seigneur de la Raguinière, la Bizolière, &c., rendit avec en 1444, & épousa, par contrat du 17 Janvier 1455, *Renée de la Foucheraye*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Foucheraye*, & de *Jeanne de Rougé*. Leurs enfants furent :

- JEAN, qui suit;  
Et ISABEAU, qui eut en partage les Terres des *Boucharde*, la *Bomerie* & de la *Raguinière*. Elle épousa *Jean le Maire*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, dont un fils & une fille.

VIII. JEAN QUATREBARBES, Seigneur de la Bizolière & du Cérifier, vendit la Terre de la *Bizolière* en 1512, & rendit avec en 1530. Il épousa *Mathurine du Bois*, Dame du Cérifier, fille de *Jean*, Seigneur du Bois de Dénazé, près de Craon, & d'*Ifabeau de Poitiers*. Il en eut

IX. N... QUATREBARBES, Seigneur du Cérifier, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu,

X. CHRISTOPHE QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur du Cérifier, vivant en 1613, & marié à *Jeanne de Brie*, dont il eut postérité : leurs descendants sont inconnus, & cette branche paroît être tombée en quenouille.

## QUATRIÈME BRANCHE.

VI. FOULQUES QUATREBARBES (fils puîné de ROBERT, Seigneur de Bouillé-Loichon, & de *Renée de Champagné*), Seigneur de Vallière, servit sous le Maréchal de Boucicaut, en Juillet 1392, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

VII. ETIENNE QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de Vallière & de Buchet, qui rendit aveu en 1401, & eut pour enfants :

1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Vallière & de Buchet, qui eut, pour fille unique, GUILLELMINE, Dame de Vallière, vivante en 1519.
2. RENOUL, ou RANULPHE, qui suit ;
3. SIMON, mort sans postérité ;
4. Et JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean de Valleaux*, Seigneur des Touches, veuve en 1467 ; & 2<sup>o</sup> à *René des Vaux*, Baron de la Tour-Emond.

VIII. RENOUL, ou RANULPHE QUATREBARBES, Ecuyer, épousa *Anne Charbonnier*, & en eut

IX. JEAN QUATREBARBES, Seigneur de Courtaudon, vivant en 1449, qui s'allia avec *Jeanne de Chartres*, Dame de Courtaudon, fille de *Jean de Chartres* & de *Michelle de la Roche*. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Courtaudon, marié, à *Radégonde de Guiard*, fille de *Thibaut de Guiard*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay ;
2. & 3. AGNÈS & MARGUERITE : la dernière, Religieuse au Ronceray, vivante en 1547 ; la première, devenue Dame de Courtaudon, acquit depuis la Terre de *Bouillé-Loichon*, & épousa N... de *Saint-Offange*, Chevalier, Seigneur de la Pouëze, dont elle étoit veuve en 1560.

## BRANCHE

des Seigneurs de LA RONGÈRE.

IV. MAURICE QUATREBARBES (troisième fils de MACÉ II, & de *Jeanne de Brochefac*), Chevalier, Seigneur de la Rongère, du Coudray, l'Épine, &c., servit à l'Armée en 1340, & épousa *Aliette de la Rivière*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Rivière, Avergne & la Chauvelière, & d'*Aliette de Châteaubriant*. Il fit une donation, en 1319, aux Religieux de la Daufinaise, & eut pour enfants :

PIERRE, qui suit ;

Et AGNÈS, mariée à *Jean Thibault*, Seigneur de Bessay & de Villegneur, dont des enfants.

V. PIERRE QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rongère, fonda, en 1368, la Chapelle de la Rongère, rendit aveu en 1399, & testa en 1401. Il avoit épousé, en 1353, *Olive de la Jaille*, fille de *Raoul*, Seigneur de Saint-Michel-du-Bois, Baron de Tique, & de *Catherine de Langle*. Leurs enfants furent :

JEAN, qui suit ;

Et ISABEAU, qui épousa, en 1380, *Jean de Valleaux*, Ecuyer, Seigneur de Cheripeau & de la Beurrière, dont des enfants.

VI. JEAN QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rongère, vivant en 1391, mourut avant son père. Il avoit épousé *Roberte Boureau*, Dame de Murs, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Beuvreau, Murs, &c., & de *Jeanne du Brouffin*. Il en eut :

1. MACÉ, tué à la bataille de Verneuil en 1424, & qui avoit épousé *Jeanne de Chourfes*, fille de *Guy*, Seigneur de Malicorne, & de *Marie de Bressuire* : il n'en eut point d'enfants. Elle se remaria 2<sup>o</sup> au Seigneur de la *Feuille* ; & 3<sup>o</sup> au Baron du *Pont-Bellenger* ;
2. 3. & 4. PIERRE, GILLES & GUYON, aussi tués à la bataille de Verneuil ;
5. JEAN, qui suit ;
6. Et JEANNE, qui épousa *Jean de Vaux*, Seigneur dudit lieu & du Pleffis-Greffier, dont des enfants.

VII. JEAN QUATREBARBES, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur de la Rongère, Murs, Chemiré-le-Gaudin, du Coudray, Chafnay, la Volue, &c., Chambellan du Roi CHARLES VII, rendit aveu en 1431 ; comparut aux Assises de Touraine en 1447 ; mourut en 1459, & fut inhumé à Saint-Sulpice, en Anjou. Il avoit épousé *Isabelle Frézeau de la Frézelière*, fille de *Lancelot Frézeau*, Seigneur de la Frézelière, & de *Jeanne de Tubeuf*, Dame de Chafnay & de la Volue. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur de la seconde branche des Seigneurs de la Rongère, rapportée ci-après ;
3. RENÉ, Docteur en Théologie, Sous-Chantre & Chanoine de la Cathédrale d'Albi, Recteur de Pannes, qui testa le 27 Juillet 1504 ;
4. LOUIS, Prieur de Saint-Malo des Mers, Curé de Fontenay, Chapelain de la Rongère & de la Touche-Quatrebarbes, qui testa en 1502 ;
5. JEAN, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1473 ;



6. CATHERINE, mariée, par contrat du 6 Août 1457, à *Gilles du Guesclin*, Chevalier, Seigneur de la Roberie : elle est morte fans postérité. Voy. GUESCLIN (DU);
7. ANNE, qui s'est mariée à *René de Quelen*, Seigneur de Saint-Bihy, vivante en 1470;
8. JEANNE, mariée, par contrat du 21 Janvier 1463, à *Jean de Loucelles*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur dudit lieu & d'Aubigny, dont des enfants. Voy. LOUCELLES;
9. Et MARIE, qui épousa *Pierre de Chazé*, Seigneur du Bignon & de Vallières, dont elle n'eut point d'enfants.

VIII. PIERRE QUATREBARBES, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de la Rongère, Murs, Marfon, &c., partagea avec ses frères & sœurs en 1470, & épousa *Renée de la Jaille*, veuve de *François Turpin*, Seigneur de la Turpinière, &c., fille d'*Heñdor*, Seigneur de Saint-Michel-du-Bois, Langle, Baron de Tique, & d'*Isabeau d'Huffon*. Ils eurent :

1. JACQUES;
2. Et JEAN, Ecuier, Seigneur de la Rongère & de Marfon, héritier de son frère, & qui vivoit en 1536 : il mourut, fans alliance, le dernier de la branche de la Rongère, & fut inhumé dans l'Eglise de Marfon.

SECONDE BRANCHE  
des Seigneurs de LA RONGÈRE.

VIII. GUILLAUME QUATREBARBES, Ecuier, Seigneur de Chafnay (second fils de JEAN, & d'*Isabelle Fréreau*), fut avantagé par le testament de sa mère de 1486, & épousa *Guillemette Rossignol*, fille de *Georges*, Ecuier, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite Chenu*. Il testa le 24 Janvier 1535, & avoit pris, en 1500, la tutelle de ses enfants, favoir :

1. LOUIS, Seigneur de la Volue, Chafnay & la Petite-Rongère, qui est mort, fans alliance, en 1512, à la bataille de Ravenne;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. CATHERINE, mariée, par contrat du 13 Mars 1510, à *François du Bois*, Seigneur du Bois de Flacé;
4. Et JEANNE, Religieuse au Buron, à Château-Gontier.

IX. FRANÇOIS QUATREBARBES, I<sup>er</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de la Volue & de Chafnay, épousa, par contrat du 12 Février 1520, *Olive de Brée*, fille de *Gilles*, Seigneur du Fouilloux, & de *Claude de Feschal*. Elle fut tutrice de ses enfants en 1538, & traita, en 1539, de la succession de JEAN QUATREBARBES, Seigneur de la Rongère. De son mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. JEAN, Ecuier, Seigneur de la Hunaudière, qui partagea, avec son frère aîné, en 1554, & mourut en 1574, fans enfants de son mariage avec *Jeanne Felot*, veuve de *Martin Aubry*, Ecuier, Seigneur de Saint-Cyr. Elle se maria, en troisièmes nocces, à *René d'Avoine*, Seigneur de la Jaille;
3. FRANÇOIS, Ecuier, Seigneur de Dannepot, aussi marié, & qui n'eut pas d'enfants de *Chrétienne le Bascle*;
4. CLAUDE, mariée, en 1544, à *Jacques Ridouet*, Ecuier, Seigneur de Sancé, de la Giraudière, &c., morte le 21 Octobre 1581, ayant eu postérité;
5. CATHERINE, mariée, en 1561, à *Guy Chauvin*, Ecuier, Seigneur de Limaraud;
6. JULIENNE, Religieuse à Nyoifeau;
7. MARTINE, Religieuse à Nantes;
8. JEANNE, Religieuse au Buron;
9. Et MARIE, Prieure au Perray-lès-Angers, morte le 4 Février 1600.

X. GUILLAUME QUATREBARBES, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de la Châtellenie de Saint-Denis, la Volue, Chafnay & la Rongère, après le décès de JEAN, son cousin, mourut le 9 Août 1571 & fut inhumé à Saint-Sulpice, en Anjou. Il avoit épousé, par contrat du 31 Mars 1549, *Jeanne de la Rouffardière*, fille aînée de *René*, Seigneur de la *Rouffardière* & de *Parneau*, & de *Renée d'Availloles*. Elle fit un codicille le 15 Avril 1611, & laissa :

1. FRANÇOIS, né le 12 Juillet 1551, mort au berceau;
2. Autre FRANÇOIS, qui suit;
3. LANCELOT, auteur de la branche des Seigneurs de *Chafnay*, rapportée ci-après;
4. GUILLAUME, Seigneur de la Rouffardière, né le 26 Janvier 1561, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bazouges-sur-le-Loir, mort fans alliance;
5. RENÉ, Seigneur du Parc & de la Rouffardière, né le 22 Octobre 1565, mort le 18 Mai 1626, fans alliance;
6. RENÉE, née le 27 Octobre 1554, mariée, 1<sup>e</sup> à *Guy Mégrei*, Ecuier, Seigneur de Saugé, Gentilhomme ordinaire du Duc d'Alençon, dont une fille; & 2<sup>e</sup> à *Heñdor le Pawre*, Seigneur de Lavau & d'Etambé;
7. CLAUDE, née le 15 Mai 1556, morte au berceau;
8. Et ANNE, née le 28 Mai 1568, aussi morte au berceau.

XI. FRANÇOIS QUATREBARBES, II<sup>e</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de la Rongère, St.-Denis-

du-Maine, la Volue, des Vignes, Dannepot & la Bonnaudière, épousa, par contrat du 22 Novembre 1577, *Louise de la Croix*, fille de *François*, Seigneur de la Brosse, &c., & de *Françoise de Hodon*. Ils eurent :

1. LANCELOT, qui fuit ;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, mort, sans alliance, le 6 Mars 1656 ;
3. GUILLAUME, Seigneur de Sainte-Catherine, qui fut Jésuite ;
4. LOUISE, mariée, en 1612, à *Charles de la Lande*, Seigneur des Plaints & de Boifrenier, morte sans enfants ;
5. RENÉE, mariée à *Georges de Pannard*, Ecuyer, Seigneur de Chantepie, Saint-Paul, &c., dont une fille ;
6. MARIE, Religieuse à Champigny ;
7. Et CLAUDE, Religieuse au Ronceray.

XII. LANCELOT QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rongère, Saint-Denis-du-Maine, la Rouffardièrre, &c., présenta, en 1635, ses titres de noblesse aux Commissaires, y fut maintenu, & mourut le 29 Janvier 1638. Il avoit épousé, par contrat du 26 Janvier 1606, *Françoise de Cervon*, morte le 14 Juillet 1660, âgée de 84 ans, inhumée dans l'Eglise de St.-Denis-du-Maine, fille de *Charles de Cervon*, Seigneur des Arcis & de la Corbière, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Christophe de la Chapelle*, Dame de la Condenancière. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, mort au berceau ;
2. RENÉ, qui fuit ;
3. HÉLIE, auteur de la branche des Seigneurs de la *Rouffardièrre*, rapportée ci-après ;
4. ANNE, Dame de la Corbière, mariée, en Novembre 1637, à *Pierre de la Corbinaye*, Chevalier, Seigneur de Bourgon, des Moulins-Neufs, &c. : elle est morte le 31 Mars 1650, laissant deux fils & trois filles ;
5. Et CATHERINE, morte au berceau.

XIII. RENÉ QUATREBARBES, Seigneur de la Rongère, Saint-Denis, &c., servit en Allemagne, sous le Cardinal de la Valette, en 1635 ; acquit la Terre de *Chafnay*, en 1645, de LOUIS QUATREBARBES, & reçut, le 12 Février 1652, avec d'autres Gentilshommes, une Lettre du Roi, pour s'opposer aux troubles de l'Anjou. Il épousa, par contrat du 7 Décembre 1641, *Jacqueline de Préalux*, fille de *Claude*, 1<sup>er</sup> du nom, Marquis dudit lieu, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Argenton, & de *Jacqueline de Dam-*

*pierre*. Elle mourut le 30 Août 1656, laissant :

1. JEAN, né le 19 Février 1643, mort le 15 Janvier 1644 ;
2. HYACINTHE, qui fuit ;
3. CLAUDE, Seigneur de Saint-Denis, connu sous le nom de *Vicomte de la Rongère* ;
4. JEAN-CLAUDE, Seigneur de Beauvais, né le 2 Novembre 1645, mort à Angers, âgé de 12 ans ;
5. PHILIPPE, appelé le *Chevalier de la Rongère*, né le 24 Décembre 1646, mort à Malte, dans un combat particulier, le 8 Novembre 1665, au retour du voyage de Gigerly ;
6. HÉLIE, appelé l'*Abbé de la Rongère*, né le 16 Décembre 1647 ;
7. RENÉ, né le 6 Mars 1650, mort au berceau ;
8. JACQUES, Seigneur de la Brosse, né le 7 Septembre 1651 ;
9. GILBERT, Seigneur de Beauvais, né le 12 Janvier 1653 ;
10. JACQUELINE, née le 4 Décembre 1648, Religieuse à S<sup>te</sup>.-Catherine d'Angers, & nommée, en 1700, à l'Abbaye du Perray, près d'Angers ;
11. ANGÉLIQUE, née le 19 Juin 1654, Religieuse à la Fontaine-St.-Martin ;
12. Et SUSANNE, née le 27 Août 1655, morte au berceau le 15 Octobre.

XIV. HYACINTHE QUATREBARBES, Chevalier, Marquis de la Rongère, Comte de St.-Denis-du-Maine, Seigneur des Vignes, du Pleffis-Brochard, de la Châtellenie de Beauvais, né le 1<sup>er</sup> Dimanche de Janvier 1644, Chevalier d'Honneur de MADAME, Duchesse d'Orléans, le 24 Juin 1684, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mourut le 22 Décembre 1703, & fut inhumé aux Grands-Augustins. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 14 Août 1662, *Françoise du Pleffis-Châtillon*, Dame du Bois-Béranger, fille d'*André*, Marquis du *Pleffis-Châtillon* & de Nonant, Vicomte de Rugles, &c., & de *Renée de Porc de la Porte*, sa première femme ; & 2<sup>o</sup> *Marie de Ruellan*, fille de *Gilles*, Maître des Requêtes, & de *Françoise le Maître*. Du premier lit vinrent :

1. HENRIETTE-ANTOINETTE, mariée, 1<sup>o</sup> à *François Rouxellé*, Marquis de Saché, mort en 1692 ; & 2<sup>o</sup> en 1698, à *François-Henri de Menon*, Comte de Turbilly, au Maine ;
2. Et FRANÇOISE, mariée à *Eléonor-Clément Guillaud*, Comte, puis Marquis de la Motte, Lieutenant de Roi en Bourbonnais & Brigadier des Armées, dont postérité. Voy. GUILLAUD DE LA MOTTE.

## BRANCHE

*des Seigneurs de la ROUSSARDIÈRE, &c.*

XIII. HÉLIE QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de la Rouffardière & de la Geberdière (troisième fils de LANCELOT, Seigneur de la Rongère, & de *Françoise de Cervon*), fut Officier au Régiment des Gardes en 1629; servit depuis au premier siège de Maëstricht, & mourut le 23 Décembre 1654. Il avoit épousé, par contrat du 19 Juin 1648, *Marie le Lair*, fille d'*Ambroise*, Seigneur du Bourvalais, la Geberdière & de la Motte de Briel-le, & de *Gillette du Coudray*. Leurs enfants furent :

1. ALEXIS, qui fut ;
2. HÉLIE, né posthume, mort au berceau ;
3. Et JACQUELINE.

XIV. ALEXIS QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de la Rouffardière & de la Geberdière, épousa N.... du Boul, & en a eu

XV. HYACINTHE QUATREBARBES, Seigneur d'Argenton & de la Sionnière, Officier des Reîtres du Roi, qui mourut en Novembre 1765, à 82 ans. Il avoit épousé, en 1713, *Anne-Marguerite Maffon*, morte le 6 Mai 1767, à 79 ans, & laissant :

HYACINTHE-RENÉ, qui fut ;  
Et MARIE-ANNE, qui s'est mariée à *Augustin Boucault de Melliant*.

XVI. HYACINTHE-RENÉ, Marquis DE QUATREBARBES, né en 1717, à épousé, en 1758, *Marie-Anne de Bonnaire*, née le 10 Mars 1742, fille de *Pierre-Charles*, Baron de Forges, Conseiller au Grand Conseil, & de *Charlotte-Françoise Nau*. Il en a deux fils & une fille.

## BRANCHE

*des Seigneurs de CHASNAY.*

XI. LANCELOT QUATREBARBES, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Chasnay, Fontenailles, Viauliné, la Durandière & la Guédonnière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, né le 12 Février 1560 (troisième fils de GUILLAUME, 2<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de la Rouffardière*), eut en partage la Terre de *Chasnay* en 1578, fut Envoyé du Roi en Angleterre, & mourut le 15 Août 1610, à 50 ans. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juillet 1587, *Renée de Bonvoisin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Lieutenant Général de Château-Gontier, & d'*Elisabeth de Fleurville*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui fut ;
2. LOUIS, auteur de la neuvième branche, rapportée ci-après ;
3. ZACHARIE, Ecuyer, Seigneur de la Durandière & d'Auvers, qui vendit la Terre de la *Durandière* à son frère aîné, en 1633, & servit dans l'Artillerie au premier siège de Gravelines. Il épousa *Joséph Bureau*, Dame d'Auvers, Sette & la Pointe, dont vinrent :

1. LOUIS, Ecuyer, Seigneur d'Auvers, dont on ignore le sort ;
2. Et ZACHARIE, qui fut tué au second siège de Gravelines, étant dans les Gardes Françaises.

4. SUSANNE, mariée à *René de Cordon*, Ecuyer, Seigneur de Boisbureau, dont une fille ;
5. PERRINE, Dame de la Guédonnière, qui épousa *François de Pannard*, Ecuyer, Seigneur du Port de Miré, dont deux fils ;
6. JEANNE, née le 8 Janvier 1598, Religieuse Carmélite, morte, en odeur de sainteté, le 1<sup>er</sup> Janvier 1660 ;
7. Et FRANÇOISE, aussi Religieuse Carmélite.

XII. RENÉ QUATREBARBES, Chevalier, Seigneur de Chasnay, Fontenailles & de la Durandière, transigea avec LANCELOT QUATREBARBES, Seigneur de la Rongère, le 19 Novembre 1629, sur différentes successions ; il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1626, *Madeleine Moreau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Prévôt de Château-Gontier, & de *Perronelle Babin*. Il échangea la Terre de *Chasnay* contre celle de *Bordeaux*. Ses enfants furent :

1. LANCELOT, qui fut ;
2. RENÉ, Seigneur du Coudray, lequel servit en Allemagne avec son frère, & épousa *Anne le Gras*, fille de *Félix*, Seigneur de Laufferie, & de *Marie de Terves* ;
3. CHARLES, Curé de Loigné ;
4. 5. 6. 7. & 8. MADELEINE, ELISABETH, PERRINE, RENÉE & SUSANNE, dont on ignore les destinées.

XIII. LANCELOT QUATREBARBES, 2<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Fontenailles & de Monceaux, servit en Allemagne sous M. de Turenne, & en Flandre sous le Comte d'Harcourt. Il épousa, par contrat du 11 Mai 1652, *Marie-Louise de Savonnières*, fille de *François*, Seigneur de la Bretèche, Lorillonnière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madeleine de Monteleuc*. Elle mourut au mois d'Août 1660, & laissa :

1. LANCELOT, né le 9 Avril 1654 ;
2. RENÉ, né le 7 Septembre 1655 ;

3. CHARLES, né en Octobre 1658;
4. Autre RENÉ, né le 27 Janvier 1660;
5. MADELEINE, née le 6 Avril 1653;
6. Et MARIE, née en Mars 1656.

#### NEUVIÈME & DERNIÈRE BRANCHE.

XII. LOUIS QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur de Bordeaux, Chafnay, des Pins, Chartres, &c. (second fils de LANCELOT, Seigneur de Chafnay, & de *Renée de Bonvoisin*), eut en partage la Terre de *Bordeaux*, qu'il échangea depuis, en 1632, avec RENÉ, son frère, contre celle de *Chafnay*, & commanda, en 1639, une Compagnie d'Infanterie. Il époufa *Renée de Cibet*, fille aînée de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur des Rucs & des Pins, & d'*Anne de Bonnefat*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui fut ;
2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Chartres, Enseigne le 15 Mai 1654, tué au siège de Montmédy ;
3. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Marquitière ;
4. CHARLES, dont on ignore le fort ;
5. MARIE, qui époufa *Joseph de Martigné*, Chevalier, fils d'*Honoré*, Chevalier, Seigneur de *Martigné*, & de *Pétronille Aubineau*, Dame de Moulins, en Poitou ;
6. Et RENÉE, Religieuse au Ronceray.

XIII. RENÉ QUATREBARBES, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Chartres, Enseigne au Régiment de Piémont en 1650, époufa *Perrine des Rogiers*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'*Oches*, & de *Françoise de Cibet*. Ils ont eu des enfants.

Les armes : de *fable*, à la bande d'*argent*, accostée de 2 cotices du même.

\* QUATRE-PUITS, en Normandie : Fief que l'on dit relever du Roi, & dont le Chef-lieu est dans le Manoir Presbytéral. — On trouve cependant que les Seigneurs de QUATRE-PUITS nommoient à la Cure, tel que JEAN DE QUATRE-PUITS, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Quatre-Puits*, aussi Seigneur en partie de *Cefny-aux-Vignes* & du *Perrinet*, Conseiller du Roi, Lieutenant Général Civil & Criminel du Bailli d'*Alençon*, en la Vicomté de *S<sup>t</sup>-Silvain*, les 28 Juin 1600 & 5 Janvier 1620 ; & quelques années après, noble homme PHILIPPE DE QUATRE-PUITS, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Quatre-Puits* & de *Valmeray* : ce sont aujourd'hui les Religieux de l'Abbaye de *S<sup>t</sup>-Pierre-sur-Dives* qui nomment à la Cure de *Quatre-Puits*.

\* QUATRE-VALLÉES (LES) : c'est un Pays de l'Armagnac, en Gascogne, dont *Castelnau-Magnoac* est le Chef-lieu. Vers l'an 1209 les *Quatre-Vallées* passèrent dans la Maison d'*Armagnac*, par le mariage de *Marthe de Béarn* avec *Géraud V*, Comte d'*Armagnac* : ce Pays suivit depuis le fort de l'Armagnac. L'Assemblée des Etats des *Quatre-Vallées* se tient tous les ans à *Castelnau-Magnoac* & le Sénéchal du Pays y préside.

QUÉBRIAC, en Bretagne, Reffort de Rennes : ancienne Noblesse, qui remonte à OLIVIER DE QUÉBRIAC, lequel comparut à la montre de l'arrière-ban en 1483. Son fils, RAOUL DE QUÉBRIAC, Seigneur de *Fléchay*, est mentionné dans la Réformation de 1513. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 27 Octobre 1668, au rapport de M. de Langle, ont été déclarés nobles d'*extrañion*.

Les armes : d'*azur*, à 3 fleurs de lis d'*argent*.

\* QUÉLEN, Terre en Bretagne, qui est une ancienne Juveigneurie de Porhoët. Le terme de *juveigneurie*, suivant l'Abbé d'Eftrées, a la même qualification que celui de *parage* en d'autres Provinces.

QUÉLEN, en Basse-Bretagne. Suivant le *Mémorial* de M. l'Abbé d'Eftrées, cette Maison y a possédé anciennement une Châtellenie de ce nom, située dans la Paroisse de *Duault*, Diocèse de *Quimper*, & elle porte des armes différentes de celles de la Maison de QUÉLEN, en Haute-Bretagne, dont nous parlerons ci-après ; mais elle ne paroît pas pour cela avoir eu originellement une autre source. Quelques Auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre ; mais dès qu'il est prouvé que la Terre qui a donné le nom à la Maison de QUÉLEN, en Haute-Bretagne, est originellement une Juveigneurie de Porhoët, elle ne peut être sortie d'une autre Terre ni d'une autre Famille ; & il est plus vraisemblable qu'un de ces cadets a porté son nom dans la Basse-Bretagne, d'autant que le vrai nom de la Terre, située dans cette partie de la Province, est *Duault-Quélen*, & qu'il y a en Basse-Bretagne une ancienne Maison de *Duault*, qui a possédé cette Terre, & dont il existoit encore quelques cadets au commencement du

XIV<sup>e</sup> siècle. Au reste, les Seigneurs de QUÉLEN, en Basse-Bretagne, n'ont pas été moins distingués que les autres, tant par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la Province, que par les alliances qu'ils y ont faites.

De quatre sœurs qu'avoit le fameux *Tanguy du Châtel*, Vicomte de la Bellière, Grand Ecuyer de France sous CHARLES VII & ensuite Grand Maître de la Maison du Duc de Bretagne, l'une avoit épousé *Henri*, Sire de *Névet*, l'un des ancêtres de la Comtesse-Douairière de *Coigny*; une autre, nommée *Jeanne du Châtel*, fut mariée, le 16 Février 1450, c'est-à-dire en 1451, à YVES, Seigneur de QUÉLEN & du Vieux-Châtel, en Basse-Bretagne, dont le petit-fils fut créé Baron en 1512.

Deux branches aînées de cette Maison se font fondues successivement dans celles de *Lannion*, de *Carcado* & de *Bréhan-Plélo*, qui en possèdent encore les Terres : il n'en reste que quelques branches cadettes, dont le chef est

MAURILLE-LOUIS DE QUÉLEN, Chevalier, Seigneur de la Ville-Chevalier, au Diocèse de Tréguier, Procureur-Syndic de la Noblesse des États de Bretagne, connu sous le nom de *Comte de QUÉLEN* : il est fils aîné de JACQUES DE QUÉLEN, qui fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction en 1668, & maintenu dans le droit de porter des armoiries timbrées, en conséquence des titres qu'il avoit présentés depuis 1404; petit-fils de CLAUDE DE QUÉLEN, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Bihy, lequel avoit pour frère aîné GILLES DE QUÉLEN, héritier principal; arrière-petit-fils d'OLIVIER DE QUÉLEN, Chevalier, Seigneur de St.-Bihy, de Murs, en Anjou, de Mauny & du Pellem : cet OLIVIER avoit pour père & mère, YVES DE QUÉLEN, Seigneur de Saint-Bihy & de Murs, & *Jeanne Jourdain*, Dame du Pellem; YVES étoit fils de RENÉ DE QUÉLEN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bihy, dont la sœur, JEANNE DE QUÉLEN, Dame de la Grange, ratifia, en sa présence, le 15 Mai 1540, le partage qui lui avoit été présenté de la succession paternelle de *Jean Quatrebarbes*, Seigneur de la Rongère, Murs & Quislinic. — Quant audit MAURILLE-LOUIS DE QUÉLEN, il a épousé, le 26 Août 1722, *Hélène Berthou*, dont entr'autres enfants :

1. JEANNE, née le 28 Octobre 1723, reçue à Saint-Cyr, sur les preuves de sa noblesse, le 14 Mai 1735;

Tome XVI.

2. Et SAINTE-CLAUDE, née le 27 Septembre 1724, reçue dans la Maison de l'Enfant Jésus à Paris.

Les armes : burelé d'argent & de gueules de 10 pièces.

\* QUÉLEN, en Haute-Bretagne, dans l'Evêché de St.-Brieuc : Famille dont étoit

JEAN DE QUÉLEN, qui est connu par un acte original du mois de Février 1278. Immédiatement après lui, deux frères formèrent deux branches : l'aîné laissa aussi deux fils; mais de ces fils le premier ne laissa qu'une fille, nommée CONSTANCE DE QUÉLEN, qui porta, pour dot, le premier domaine patrimonial de sa Maison à son mari, *Olivier*, Seigneur de *Liniaç*, Chevalier, d'une naissance distinguée dans la Province : elle étoit veuve en Novembre 1365, lorsqu'elle testa. De cette alliance il ne sortit pareillement qu'une fille, N... de *Liniaç*, qui s'est mariée à *Guillaume Couppeu*, Seigneur de la *Couppuaye*, par qui le sang de CONSTANCE DE QUÉLEN passa successivement, de fille en fille, dans les Maisons de *Dinan*, *Malefroit*, du nom de *Raguénel*; dans celles de *du Châtel*, *Montejean* & *Tillières*, & par cette dernière, dans la Maison de *Salm*, & dans la branche ducale de *Lorraine*, tandis que le nom de QUÉLEN fut perpétué par la branche qu'avoit formée le grand-oncle de la même CONSTANCE DE QUÉLEN. Celui qui de son temps en devint le chef, fut

EUDES DE QUÉLEN, fils de son grand-oncle, qu'elle rappela dans son testament; il répara les défavantages de la Juveigneurie de son père, en épousant, vers 1360, *Perronne Herbaut*, qui lui porta la Terre du *Broutay*, & elle paroît avec lui dans un acte original du mois de Février 1362. Divers mariages, que ses descendants contractèrent successivement, mirent d'autres Terres dans la Maison; mais celle du *Broutay* en a été le premier domaine jusqu'au milieu du dernier siècle, qu'elle fut érigée en Vicomté, en Décembre 1650, & vendue depuis.

Cette Maison s'est toujours soutenue dans un grand éclat, soit par les alliances qu'elle a faites, soit par la fidélité qu'elle a témoignée au Souverain, & par les honneurs qu'elle a mérités de sa part, tant sous les derniers Ducs de la Maison de DREUX, que depuis que nos Rois ont eu la Seigneurie de-



recte de la Province, par l'union de ce Duché à la Couronne.

JEAN DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay, fils aîné d'EON, & neuvième aïeul du Comte de la *Vauguyon*, avoit épousé *Anne le Vayer*, Dame de la Villebouquie & autres Terres, dont la mère étoit *Marguerite du Cambout de Coislín*, & qui paroît avec son mari dans des actes des mois de Février 1368 & de Septembre 1371. En 1379, JEAN DE QUÉLEN fut député de la Noblesse de Bretagne, avec Etienne de Goyon de Matignon, Seigneur de Launay-Boquien, l'un des Maréchaux de Bretagne, & autres Seigneurs, vers le Duc JEAN IV, Comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conséquence de la confiscation que le Roi CHARLES V avoit faite du Duché de Bretagne l'année précédente.

Un autre JEAN DE QUÉLEN & THOMAS DE QUÉLEN, ses fils, servirent le même Monarque & le Roi CHARLES VI, dans leurs guerres, & on a un témoignage de leur fidélité au vrai Souverain de l'Etat, en plusieurs actes domestiques qui sont munis de sceaux, où le Cimier de leur Ecusson est orné d'une *Couronne à trois fleurs de lis*: ce qui montre qu'ils avoient été particulièrement voués au service du Monarque.

OLIVIER DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay (frère aîné du VII<sup>e</sup> aïeul du Comte de la *Vauguyon*), mourut, sans postérité, en 1464. Il étoit, à son décès, Chevalier de l'Ordre du Duc d'ORLÉANS & de celui du Duc de Bretagne, Grand Chambellan de ce dernier, Grand Maître de l'Artillerie & Capitaine Général des Francs Archers, c'est-à-dire des Milices du Duché.

ALAIN DE QUÉLEN (autre frère dudit OLIVIER), fut Grand Aumônier de la Duchesse Marguerite de Foix, mère d'Anne de Bretagne, femme des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII.

OLIVE DE QUÉLEN (leur sœur aînée) fut Religieuse en l'Abbaye de St.-Georges de Rennes, qui n'étoit anciennement composée que de filles, toutes de la première qualité; elle mourut Abbesse de la même Abbaye.

Une autre sœur, nommée JEANNE DE QUÉLEN, avoit été mariée, dès 1444, à Jean I<sup>er</sup>, Seigneur du *Cambout*, &c. (VI<sup>e</sup> aïeul d'*Armand du Cambout*, Marquis de Coislín, créé Duc & Pair en 1663), & elle eut postérité. Voy. CAMBOUT.

FRANÇOIS DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay (petit-neveu d'OLIVIER & aïeul du Comte de la *Vauguyon*), épousa, le 4 Décembre 1520, une fille de *Thomas Cadoret*, Seigneur de Stuer, Echanfon ordinaire de la Reine ANNE DE BRETAGNE, & Maître de l'Artillerie du Duché, Seigneur issu d'une des plus anciennes races du Pays de Porhoët, & substitué au nom de *Stuer*, ou d'*Estuer*, par succession d'une ancienne Maison de ce nom, dont une branche s'étoit établie en Saintonge sur la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, & a produit, postérieurement, *Paul de Stuer de Cauffade*, Comte de St.-Maigrin, l'un des Favoris du Roi HENRI III, & *Jacques de Stuer de Cauffade*, Comte de la *Vauguyon*, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées, &c., mort le 17 Août 1671, l'un & l'autre substitués au nom de *Cauffade*, en Quercy.

Enfin GRÉGOIRE DE QUÉLEN, Seigneur du Broutay, bifaïeul du Comte de la *Vauguyon*, fut Gentilhomme de la Chambre des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Rennes, & s'est marié, dès le 8 Juillet 1607, avec une fille de *Christophe Fouquet*, Seigneur de Chalain, en Bretagne, Président à Mortier au Parlement de Rennes, frère aîné du trifaïeul du Maréchal de *Belle-Isle*, Duc de Gisors, & de BARTHÉLEMY DE QUÉLEN, Seigneur, Vicomte du Broutay, son grand-père; il mourut à Douai le 13 Juillet 1667, étant nommé Lieutenant Général des Armées, & avoit été fait Colonel du Régiment de Navarre le 20 Juin 1651, Maréchal de Camp le 16 Janvier 1652 & Capitaine - Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Légers de la Garde de la Reine ANNE D'AUTRICHE le 15 Mai 1653. BARTHÉLEMY avoit épousé, le 29 Avril précédent, *Marie de Stuer de Cauffade*, sœur de *Jacques*, Marquis de St.-Maigrin, qui fut tué à Paris, au combat du Faubourg St.-Antoine, le 2 Juillet 1652, & unique héritière de *Jacques de Stuer de Cauffade*, Comte de la *Vauguyon*, Chevalier des Ordres du Roi, leur père, mentionné ci-dessus: c'est en cette qualité de petit-fils de *Marie de Stuer de Cauffade*, que le Comte de la *Vauguyon* a eu l'honneur d'être unique héritier & représentant, d'aîné en aîné, des anciens Princes de BOURBON-CARENCY, cadets de la Maison Royale de BOURBON. — Cette *Marie de Stuer de Cauffade* avoit eu en effet pour grand-mère

paternelle, *Diane des Cars*, petite fille d'ISABEAU DE BOURBON, héritière unique de la ligne de ces Princes de *Carency*, & avoit pareillement réuni en sa personne les droits de leur sang & de leur hérédité. A cette auguste prérogative, qui ne se trouve aujourd'hui dans aucune autre Maison du Royaume, le Comte de la *Vauguyon*, père de ladite *Marie de Stuer de Caussade*, ajouta, par son testament du mois d'Octobre 1670, une substitution des noms de *Stuer* & de *Caussade* & de tous ses biens, en faveur de NICOLAS, qui fuit, fils unique, qu'elle avoit eu de son premier mariage avec BARTHÉLEMY DE QUÉLEN. Elle épousa, 2<sup>e</sup> le 15 Janvier 1668, *André de Béthoulat*, Seigneur de Fromenteau, appelé depuis *Comte de la Vauguyon*, par sa femme; fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, Conseiller d'Etat ordinaire & Ambassadeur en Espagne. Elle mourut le 13 Octobre 1693, sans enfants de ce mariage, & lui le 29 Novembre suivant.

NICOLAS DE QUÉLEN DE STUER DE CAUSSADE, appelé le *Comte de la Vauguyon*, après la mort de sa mère, Comte du Broutay, Prince de *Carency*, Marquis de *Saint-Maigrin*, Vicomte de *Calvignac*, Baron de *Puycornet*, *Tonneins*, *Grataloup*, *Villeton*, la *Gruère*, Seigneur de *Vairaignes*, &c., second Baron du *Quercy*, *Vidame de Sarlat*, se conforma aux dispositions de son grand-père maternel, en joignant à son propre nom, non-seulement celui de *Stuer*, mais encore celui de *Caussade*, à la substitution duquel la Maison de *Stuer* s'étoit trouvée appelée en 1538, & mourut le 7 ou 8 Janvier 1725, âgé de 68 ans. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Octobre 1703, MADELEINE DE BOURBON, tante du Comte de BOURBON-BUSSET d'aujourd'hui, Maréchal de Camp & premier Gentilhomme de M. le Comte d'ARTOIS, & fille de LOUIS DE BOURBON, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de *Buffet*, Baron de *Châlus*, Lieutenant Général de l'Artillerie, & de *Madeleine de Bermondet d'Oradour*. De ce mariage font issus :

1. LOUIS DE QUÉLEN DE STUER DE CAUSSADE, né le 21 Novembre 1704, connu sous le nom de *Prince de Carency*, lequel, fait Mestre de Camp de Cavalerie le 11 Octobre 1722, est mort, sans alliance, le 26 Août 1730;
2. ET ANTOINE-PAUL-JACQUES, qui fuit.

ANTOINE-PAUL-JACQUES DE QUÉLEN, chef des nom & armes de sa Maison, en Haute-

Bretagne, né le 7 Janvier 1706, aussi substitué à ceux de *Stuer* & de *Caussade*, unique héritier & représentant, d'ainé en aîné, des anciens Princes de BOURBON-CARENCY, Comte titulaire de la *Vauguyon*, en *Poitou*, Marquis de *Calonges*, en *Condômois*, Seigneur, Baron de *Tonneins*, en *Agénois*, Seigneur Châtelain de *Saint-Maigrin*, en *Saintonge*, & de *Quélen*, en *Bretagne*, *Vidame de Sarlat*, second Baron du *Quercy*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, &c., d'abord appelé le *Marquis de Saint-Maigrin*, fait Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Noailles* le 15 Juin 1729, Colonel du Régiment de *Beauvaisis* le 25 Novembre 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Menin de feu M. le Dauphin en Février 1745, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Mai suivant, Gouverneur de *Doullens*, en *Picardie*, le 14 Novembre 1747, Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Gouverneur de *Cognac*, en échange de *Doullens*, le 6 Juin 1750; nommé Chevalier des Ordres le 1<sup>er</sup> Janvier 1753, reçu le 2 Février suivant; créé Duc de la *Vauguyon* & Pair de France le 25 Août 1758, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Dauphin, aujourd'hui *Louis XVI*, & de M. le Comte d'ARTOIS, & Maître de la Garde-Robe de ces deux Princes, & est mort à *Verfailles* le 4 Février 1772. Il avoit épousé, le 15 Avril 1734, *Marie-Françoise de Béthune-Charost*, seconde fille de *Paul-François*, Duc de *Béthune*, Pair de France, Lieutenant Général & Chevalier des Ordres, & de *Julie-Christine-Régine George d'Antraigues*. Il a eu, pour fils unique,

PAUL-FRANÇOIS DE QUÉLEN DE STUER DE CAUSSADE, né le 30 Juillet 1746, appelé le *Marquis de Saint-Maigrin*, Gouverneur de *Cognac*, & depuis la mort de son père, Duc de la *Vauguyon*, un des anciens Menins du Roi *Louis XVI*, nommé, le 11 Mai 1776, Ambassadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, lequel a épousé, le 14 Octobre 1766, *Antoinette-Rosalie de Pons*, fille de *Charles-Armand*, Comte de *Roquefort*, dit le *Vicomte de Pons*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Gabrielle-Rosalie le Tonnelier de Breteuil*. Ils ont un fils, né le 20 Juin 1768.

Les armes : parti, au 1 d'argent, à 3 feuilles de houx de sinople, qui est de QUÉLEN; & au 2 d'argent, au sautoir de gueules, qui est de STUER. (Extrait en partie du *Mémorial de*

M. l'Abbé d'Estrées, année 1754, p. 177 & suiv.).

QUELLENEC (du), Ressort de St.-Brieuc, en Bretagne : ancienne Noblesse, dont une branche, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Raoul, le 8 Novembre 1668, fut déclarée *noble d'extradition*, dans la personne de PIERRE DU QUELLENEC, Seigneur de la Brouffe. Une autre branche le fut pareillement dans la personne d'ALAIN DU QUELLENEC, Seigneur de Collédo, au rapport de M. Saliou, par Arrêt rendu, en la même Chambre, le 5 Septembre 1669.

Les armes : *d'hermines, au chef de gueules, chargé de 3 fleurs de lis d'or.*

QUELLENEC (du), autre Famille de la même Province, qui remonte à EON DU QUELLENEC, vivant en 1424. Elle a aussi formé deux branches : de la première étoit JEAN-PHILIPPE DU QUELLENEC, des Ressorts de Carhaix & de Ploërmel, qui fut déclaré *noble d'extradition*, au rapport de M. de Lopriac, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 3 Avril 1669. — De la seconde étoient PIERRE DU QUELLENEC, Seigneur de Kerjacob, & CHRISTOPHE DU QUELLENEC, Seigneur de Kergo, qui furent déclarés *nobles d'extradition*, au rapport de M. Huart, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 20 Mars 1671.

Les armes : *d'argent, à 7 macles de gueules, 3, 3 & 1.*

QUÉLO, Famille noble, du Ressort de Nantes, qui remonte à JEAN QUÉLO, vivant en 1476. Elle fut déclarée *noble d'extradition*, au rapport de M. le Febvre, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Janvier 1669.

Les armes : *d'azur, à 3 taux ou croix de Saint-Antoine d'argent.*

\*QUÉLUS, ou CAYLUS, Seigneurie, en Languedoc, qu'*Alix*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Quélus*, porta, en 1382, à son mari, *Philippe de Levis*, Seigneur de Florensfac, &c., au Diocèse d'Agde. Leur second fils, *Eustache de Levis*, eut cette Terre en partage, & la donna à son quatrième fils, *Guy de Levis*, qui fut père de *Guillaume*, Baron de *Quélus*, & aïeul d'*Antoine*, en faveur duquel la Baronnie de *Quélus* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Septembre

1574, registrées au Parlement de Toulouse. Ce Seigneur, qui fut créé Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1581, mourut le 6 Avril 1586, ayant perdu, le 29 Mai 1578, son fils aîné, *Jacques*, Comte de *Quélus*, un des Favoris du Roi HENRI III. Le frère cadet de *Jacques*, étant mort, quatre mois après son père, & sans alliance, le Comté de *Quélus* passa à sa sœur, *Jeanne de Levis*, qui fut mariée, le 16 Janvier 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur de *Pestels* & de *Salers*, dont la fille, *Anne de Pestels*, héritière du Comté de *Quélus*, épousa, le 2 Avril 1607, *Jean de Tubières-Grimoard*, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Capluc*, qui avoit pour IV<sup>e</sup> aïeul *Jean de Tubières*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Capdenède*, qui s'étoit marié, le 12 Décembre 1435, à *Jeanne d'Ebrard*, dont il eut postérité. Voy. TUBIÈRES DE CAYLUS.

QUEMPEL DÉ LANASCOL, en Bretagne : Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II.

FRANÇOIS-JOSEPH QUEMPEL, Ecuyer, Seigneur de Lanafcol & de la Lande, fut déclaré *noble & issu d'extradition noble*, par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 20 Juillet 1669. De son mariage, accordé le 20 Février 1659, avec *Catherine Urvoy*, naquit

RENÉ-JOSEPH-CHARLES QUEMPEL, Ecuyer, Seigneur de Lanafcol, qui fut père de

YVES-JOSEPH-JACQUES QUEMPEL, Ecuyer, Seigneur de Lanafcol, né le 27 Octobre 1697, qui fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 30 Mars 1715.

Les armes : *d'argent, au léopard de sable, accompagné en chef de trois étoiles du même; l'Armorial Breton dit trois coquilles de sable.*

QUÉNEC'HOUVILLY, en Bretagne, Ressort de Saint-Brieuc : AMAURY & PHILIPPE DE QUÉNEC'HOUVILLY, son père, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, au rapport de M. Barrin, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Juillet 1670. Leurs preuves de noblesse faites remontent à AMAURY DE QUÉNEC'HOUVILLY, Président de Bretagne, au Parlement des Grands-Jours, en 1513, qui fut employé dans plusieurs Ambassades.

Les armes : *de sable, à 3 défenses de sanglier d'argent.*

\* QUENGO, QUINGO, QUENON & QUINGON, en Bretagne : c'est ainsi que ce nom est différemment écrit dans des extraits tirés des *Mémoires pour servir à l'Hist. de Bretagne*. Cette ancienne Noblesse tire son nom de la Terre de *Quengo*, située dans le Duché de Rohan, près de Pontivy, laquelle a passé dans une Maison étrangère, par le mariage de l'héritière de la branche aînée, ainsi qu'on le verra ci-après. Guy le Borgne, Auteur de l'*Armorial* de cette Province, imprimé à Rennes en 1681, dit que la Famille DE QUENGO est originairement issue d'une illustre Maison d'Angleterre, & qu'elle a donné, dans le dernier siècle, un Gouverneur du Château de Vincennes; mais sans se livrer à des recherches puisées dans les Chartres & l'Histoire d'une Nation étrangère, on va se borner aux preuves tirées des titres qui se trouvent dans les Archives de cette Maison, & à ce qu'en a dit l'*Hist. de Bretagne*. — Dans deux Montres d'Olivier, Sire de Clifson, Chevalier Banneret, l'une faite à Ploërmel le 1<sup>er</sup> Avril 1380, & l'autre à Joffelin le 1<sup>er</sup> Août de ladite année, on trouve GUILLAUME DE QUENGO, au nombre des Ecuers. — Nous allons suivre un Inventaire sommaire des titres, au soutien de la qualité de *noble d'extradition & Chevalerie* de MM. DE QUENGO, produit à la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Noblesse, en 1668, & sur lesquels a été rendu Arrêt en 1669, faite des titres qui n'ont pu nous être communiqués, parce que le 8 Juin 1589, il y eut un parti de Gendarmes qui fut piller & brûler le Château du Rochay, ainsi qu'il est prouvé par une Enquête d'office faite par la Cour du Duché de Penthièvre, au siège de Moncontour, à la requête de noble & puissant FRANÇOIS DE QUENGO, Seigneur du Rochay, &c., en date du 9 Juin 1589. Ainsi nous ne pouvons remonter la filiation de cette Maison qu'à

I. ALAIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur DE QUENGO, qui avoit épousé, en 1350, *Aliénor*, autrement *Adelice de Québécois*, fille de *Fraval*, Sire de *Québécois*, avec laquelle il donna, le 8 Juin 1390, à EON, leur fils puîné, du consentement d'ALAIN II, leur aîné, la Terre de Lindreuc pour la tenir de lui en Juveigneurie, avec la réserve seulement des droits de chasse & de pêche, & ledit EON lui en fit hommage par un *baiser de bouche & mains jointes*,

suivant la coutume, & conformément à l'Affise du Comte Geoffroy : cet acte fut scellé du sceau d'ALAIN DE QUENGO, & de celui de Jean de Quélen, qui fut témoin pour ledit EON. — Nous observerons ici que les partages, suivant l'Affise du Comte Geoffroy, dont l'époque remonte au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, ont toujours été, en Bretagne, la preuve la plus certaine d'une très-ancienne noblesse; car les aînés seuls des Maisons qui existoient du temps de cette Affise, avoient le droit de partager ainsi leurs cadets. ALAIN 1<sup>er</sup> eut de son mariage :

1. ALAIN, qui suit;
2. Et EON ou EONET, auteur de la branche des Seigneurs de *Crénolle*, &c., rapporté ci-après.

II. ALAIN DE QUENGO, II<sup>e</sup> du nom, partagea, le 8 Juin 1390, avec son frère, les successions de leurs père & mère. Suivant Dom Lobineau, Dom Morice & Paul Hay du Châtellet, Auteur de l'*Hist. du Connétable du Guesclin*, p. 412, il parut au nombre des Ecuers d'Eon de Lefnéac, Capitaine de Clifson, à la Montre reçue à Paris le 27 Janvier 1382. On ignore le nom de sa femme; mais il en eut

III. JEAN DE QUENGO, compris dans la Réformation de 1427 des Nobles de l'Evêché de Saint-Brieuc, sous la Paroisse de Saint-Samson; il étoit Seigneur en l'Eglise Paroissiale de Mur, par représentation de son aïeule maternelle, *Adelice de Québécois*, ce qui se vérita par un acte du 14 Novembre 1459, où l'on voit que JEAN, Seigneur DE QUENGO, céda à Guillaume, Seigneur du *Quellenec*, le droit de sépulture dans ses lieux prohibitifs en l'Eglise Paroissiale de Mur, qui lui appartenoient à cause de ses ancêtres de *Québécois*, & commandoit la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieuc aux années 1462 & 1465, suivant un extrait des Montres desdites années, levé à la Chambre des Comptes de Nantes, en présence du Procureur Général du Roi. Il eut de *Marguerite de Mauléon*, son épouse,

1. ALAIN, qui suit;
2. Et JEAN, auquel son frère aîné donna partage à viage, conformément à l'Affise, dans les successions de ses père & mère, par acte du 16 Juillet 1492.

IV. ALAIN DE QUENGO, III<sup>e</sup> du nom, fut du nombre des Ecuers & Officiers de la Maison de la Duchesse de Bretagne en 1475, &

JEANNE DE QUENGO étoit comprise au nombre des Dames & Demoiselles de la Duchesse en 1480, suivant Dom Morice, tom. III de ses Preuves, col. 298 & 387. ALAIN épousa *Richard Lepervier*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thomas. Il en eut

V. FRANÇOIS DE QUENGO, seulement cité dans la Réformation de 1513, par laquelle il est reconnu que la Terre de *Quengo* est complète d'ancienneté sans aucune annexe de rôtüre. Il décéda sans enfants mâles, ne laissant qu'une fille, nommée

MARGUERITE, qui porta la terre de *Quengo* dans la Maison de MM. *Henry* : ce qui est prouvé par un aveu du 3 Juillet 1565, rendu à la Vicomté de Rohan par *Jean Henry*, qui déclara tenir la Terre de *Quengo* de la succession de MARGUERITE DE QUENGO, sa mère, & de plus que la terre de Lindreuc est tenue de lui en juveigneurie pour avoir été baillée à EONET DE QUENGO, fils juveigneur d'ALAIN DE QUENGO & d'Adelice de Quénécan, sa femme, père & mère dudit EONET : l'original de cet aveu est aux Archives du Château de Blain, & on en a levé un extrait dûment légalisé.

#### BRANCHE

des Seigneurs de CRENOLLE, &c.

II. EON, ou EONET DE QUENGO (fils juveigneur d'ALAIN 1<sup>er</sup>, & d'Adelice de Quénécan), rendit aveu, le 6 Juillet 1412, à la Vicomté de Rohan, de la Terre de Lindreuc, comme la tenant de son frère aîné en juveigneurie : l'original de cet acte est aux Archives du Château de Blain, & scellé du sceau de la Maison DE QUENGO. Le 1<sup>er</sup> Octobre 1415, comme féodé de Penthievre, il fit aussi, pour sa Terre du *Rochay*, une déclaration, aux Seigneurs de Penthievre, de vente faite ladite année en la Forêt de Moncontour : cet acte est scellé du sceau dudit EON DE QUENGO, cerné ou environné de la Devise de ses armes. Quelques années après, le 16 Octobre 1420, il fut du nombre des Seigneurs Bretons qui se liguerent à Vannes contre les Penthievre pour le Duc de Bretagne. On le voit cité depuis dans plusieurs Etats avec JEAN DE QUENGO, son fils, au nombre des Gentilshommes de la Maison du Duc (Dom Morice, tom. II de ses Preuves, col. 1061, 65, 67 & 1069) ; il y est aussi fait mention d'un YVON DE QUENGO, Maréchal de Salle de la Duchesse. EON DE QUENGO avoit épousé, par contrat de l'an 1380,

*Guillemette le Provost*, fille unique, d'une branche de la Maison le *Provost de la Toufche*. Cette héritière, riche & de naissance distinguée, porta les Terres du *Rochay*, de la *Hardais*, &c., dans la Maison DE QUENGO, où, depuis ce mariage, elle se font perpétuées successivement, de père en fils, jusques & y compris ANNE-LOUIS DE QUENGO, Marquis de Crenolle, qui en est encore aujourd'hui Seigneur : ce qui fait une possession de quatre siècles. De cette alliance naquirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GUILLAUME : ce dernier n'a point fait fouche. Il vendit à son frère, le 24 Septembre 1438, tous ses droits dans les successions de ses père & mère ; & par Brevet du 17 Novembre 1440, le Duc le nomma le troisième des onze Seigneurs qu'il envoya vers CHARLES, Duc d'ORLÉANS, pour être décorés du Collier de l'Ordre du *Porc-Epic*, autrement dit du *Camail* : c'est ce qui est rapporté par Dom Morice, tom. II de ses Preuves, col. 1438. Suivant l'*Hist. des Ordres de Chevalerie*, qui est à la Bibliothèque du Roi, celui-ci fut institué la même année & dans la même forme que celui de la Toison d'Or : l'un & l'autre étoient composés de 31 Chevaliers, obligés de faire preuve de bonne, grande & ancienne Noblesse, & qui avoient le Duc pour chef. Il paroît que ce GUILLAUME est le même qui est compris dans le nombre des Gendarmes qui servirent le Duc de Bretagne en 1427, & qui, avec les Nobles de St.-Malo, lui prêta serment de fidélité, en 1437, pendant que JEAN, ou JEHAN, son frère, le prêta à Moncontour.

Parmi les Nobles de Rohan & de Porhoët, qui prêtèrent serment de fidélité au Duc de Bretagne, on trouve un GUILLAUME DE QUENGO, qui déclara ne savoir pas écrire.

III. JEAN DE QUENGO, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Seigneur du *Rochay*, &c., compris, comme on l'a dit plus haut, avec EON, son père, dans un compte du 20 Avril 1420, au nombre des Gentilshommes de la Maison du Duc, & mentionnés l'un & l'autre dans l'*Hist. de Bretagne*, fut demandé au Duc François de Bretagne, avec quelques autres Gentilshommes, pour la garde & sûreté des Places du Vicomte de Rohan, ce qui fut accordé audit Seigneur de Rohan par Lettres du 1<sup>er</sup> Septembre 1449 (Dom Morice, tom. II, col. 1513). Il épousa *Perrine de Bruc*, dont :

1. ROLLAND, qui suit ;



2. & 3. AMAURY & GUILLAUME ;
4. Et CATHERINE, qui épousa Guillaume Milon.

Ces enfants partagerent, comme juveigneurs, avec ROLLAND, leur frere ainé, les successions de leurs pere & mere.

IV. ROLLAND DE QUENGO, Seigneur du Rochay, compris parmi les Nobles de Monconour lors du Parlement tenu à Vannes en 1462, épousa *Béatrix*, fille de *Rolland*, Sire de *Guémadeuc*, & de *Catherine de Rostrenen* (deux Maisons éteintes, & que les Historiens de Bretagne mettent au nombre des plus illustres de la Province). Ils eurent :

1. GUYON, qui suit ;
2. & 3. JEAN & FRANÇOIS ;
4. & 5. MADELEINE & MARGUERITE.

V. GUYON DE QUENGO, Seigneur du Rochay, &c., épousa *Perronelle de Bogier*, héritière du *Vaudeguy*, dont, pour fils unique,

VI. JEAN DE QUENGO, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Rochay & de la Hardais, qui passa, le 28 Novembre 1520, un acte de partage avec JEAN, son oncle germain, sur les successions de ROLLAND DE QUENGO & de *Béatrix de Guémadeuc*, ses aïeul & aïeule, dans lequel acte il est rapporté que les Terres & héritages baillés en partage audit puiné de son pere, sont pour les tenir pendant sa vie, seulement à viage, comme juveigneur de bonne Maison, &c. ; il passa aussi un acte de partage, le 13 Mai 1553, dans les mêmes successions, avec MADELEINE DE QUENGO, sa tante. Le même JEAN DE QUENGO commandoit une Compagnie de Gentilshommes, suivant un Certificat du Seigneur de Bouillé, Lieutenant Général pour le Roi, en Bretagne, daté du 3 Avril 1559, accordé au Sieur de Pontgreal, comme il avoit été employé au service du Roi sous la charge du Capitaine QUENGO. Il fut aussi nommé Inspecteur de l'arrière-ban de l'Evêché de Vannes, par Brevet du 24 Septembre 1553, signé de Jean de Bretagne, Comte de Penthièvre & Lieutenant Général pour le Roi. De *Françoise de Linières*, son épouse, sœur cadette de *Perronelle de Linières*, femme de *Louis-Georges d'Orange*, Sieur de la Courbe, & filles de *François*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Rouge, & de *Jeanne du Bellay*, il eut (a) :

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa II<sup>e</sup> Edit., tom. XI, p. 618, lui donne seulement pour fils

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et RENÉE, qui épousa Messire *François de Chambellan*.

Dans une Enquête du 30 Avril 1564, composée de plusieurs témoins, faite par le Président de Vannes, à la réquisition d'*André de Bréhand*, Seigneur de Glécoët, on trouve que *François de Bréhand*, fils ainé d'*Alain*, avoit épousé ISABEAU DE QUENGO, dont il eut *Jean*, pere dudit *André* : ce *François de Bréhand* mourut en 1519. Le premier témoin déposa avoir connu plusieurs filles de la Maison de *Bréhand*, dont l'une avoit été mariée dans la Maison DE QUENGO, l'autre dans celle de *Rohan du Poulduc*, & la troisième dans celle du *Veau*.

VII. FRANÇOIS DE QUENGO, Seigneur du Rochay, de la Hardais, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, est qualifié de noble & puissant Seigneur dans un acte de partage du 3 Mars 1581 ; il commandoit, ainsi que son pere, une Compagnie en 1589, & eut Commission, le 21 Avril 1591, de continuer la démolition des Murs de Rochefort. Il épousa *Jacqueline de Bourgneuf*, fille ainée de *René*, Chevalier, Seigneur de Cuccé & d'Orgères, Premier Président du Parlement de Bretagne. Devenue veuve elle fit une donation à l'Eglise de N.-D. de Bonne-Nouvelle de Rennes. Leurs enfants furent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. JEAN, tué au siège de la Rochelle ;
3. Et RENÉE, qui épousa N... du *Chastellier*, Chevalier, Seigneur de la Hautays, Président à Mortier au Parlement de Bretagne.

VIII. RENÉ DE QUENGO, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Rochay, de la Hardais, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié de haut & puissant Messire, épousa, par contrat du 17 Juillet 1616, *Sylvie d'Espinau*, fille de haut & puissant *François*, Sire d'*Espinau*, Marquis de Broons, &c., & de *Sylvie de Rohan* ; celle-ci fille de *Louis*, Prince de Guémené,

JEAN DE QUENGO, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Rochay, la Hardais, &c., qui traignea, le 25 Septembre 1548, aux qualités de *Françoise de Linières*, sa mere, avec *Perronelle de Linières*, sa sœur ainée, touchant la succession de *Christophe de Linières*, leur pere, Seigneur dudit lieu. JEAN eut de son mariage : 1. FRANÇOIS ; 2. & RENÉE, qui s'est mariée, par contrat du 18 Juillet 1561, avec *François de Chambellan*.

(Note des Éditeurs.)

&c., & de *Léonore de Rohan*. Il eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, connu sous le nom de *Comte de Tonquédec*, qui fut tué au Siège de Bergues le 1<sup>er</sup> Août 1646. Quelques mois auparavant, la Reine Régente, ANNE D'AUTRICHE, par Lettres du 21 Avril de la même année, l'avoit exempté, en considération de ses services, du rachat dû au Roi sur la Vicomté de *Tonquédec*, à cause du décès de son père, *Buffy-Rabutin*, dans ses *Mémoires*, Edit. de 1679, en parlant du Siège de Bergues, fait mention dudit de *Tonquédec*. RENÉ, son frère, qui étoit au même siège, le fit transporter en Bretagne pour être inhumé dans le tombeau de ses pères, en l'Eglise de Langast, dont les Seigneurs de QUENGO sont Fondateurs ;
2. RENÉ, qui suit ;
3. SYLVESTRE, connu sous le nom de *Baron du Pontgamp*, Seigneur de Crenolle, Penhoët, &c., qui épousa *Marie-Anne du Plessier de Genonville*, dont il n'eut que deux filles :

1. ANGÉLIQUE, qui s'est mariée à N..., Marquis de *Faouët*, morte sans postérité ;
2. Et JULIE, qui a épousé, par contrat du 15 Novembre 1697, JOSEPH DE QUENGO, 1<sup>er</sup> du nom, son parent, ci-après, dont elle a eu des enfants.

Et plusieurs filles.

IX. RENÉ DE QUENGO, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur, Comte du Rochay & de *Tonquédec*, Vicomte de la Marche, Baron de Molac, du Vaudeguy, Pontgamp, Gourmené, Cornéan & autres lieux, devenu l'aîné par la mort de FRANÇOIS, son frère, produisit en 1668, avec SYLVESTRE, son puîné, ses titres à la Chambre établie par le Roi pour la Réformation de la Noblesse, & par Arrêt de 1669, l'aîné comme le puîné, furent maintenus dans la qualité de *Chevaliers* & de *Gentilshommes d'ancienne extraction*. RENÉ fut nommé Député en Cour pour l'ordre de la Noblesse le 3 Août 1683. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 5 Février 1659, *Simone de Beaumont de Péréfixe*, fille de *Charles de Péréfixe*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Nantes, & nièce de *Hardouin de Beaumont de Péréfixe*, Précepteur de Louis XIV & ensuite Archevêque de Paris, mort en 1670 ; & 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Septembre 1667, *Françoise-Sylvie d'Espinaç*, fille d'*Urbain*, Mar-

quis de Vaucouleurs, & de *Servanne Frolet*. Il donna la Vicomté de *Tonquédec* à cette seconde femme, en raffiette d'une donation faite par le Marquis d'*Espinaç de Broons*, parent commun des deux contractants. Ledit RENÉ, II<sup>e</sup> du nom, étant décédé en 1703, *Françoise-Sylvie d'Espinaç*, sa veuve, fut élue tutrice de ceux des enfants en minorité : du nombre des nominateurs furent le Prince *Henri de Lorraine*, Pair & Grand Ecuyer de France, comme cousin desdits enfants, à cause de *Madeleine d'Espinaç*, sa femme, suivant sa procuration passée le 30 Juillet 1703 devant les Notaires à Paris ; le Prince de *Rohan-Soubise*, aussi un des parents, à cause de *Sylvie de Rohan*, suivant Lettre du 24 Août 1703 ; *Jean-Gustave*, Sire de *Rieux*, suivant aussi procuration passée devant les Notaires à Paris le 8 Septembre 1703, & plusieurs autres Seigneurs de naissance distinguée. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui fut tué en Italie, étant Officier au Régiment du Roi ;
2. JOSEPH, qui suit ;
3. SYLVIE, qui s'est mariée à *Guillaume du Breil de Dinan*, Marquis de Rais, dont la petite-fille, *Yvonne-Sylvie du Breil de Rais*, a épousé, le 7 Février 1729, *Guy-Auguste de Rohan-Chabot*, dit le *Chevalier de Rohan*, Lieutenant Général, dont elle a été la première femme, & en a eu des enfants. Voy. CHABOT, ancienne Maison du Poitou.

Et du second lit sortirent plusieurs enfants, entr'autres :

4. RENÉ, auteur de la branche des Comtes de *Tonquédec*, rapportée ci-après ;
5. CAMILLE, appelé le *Chevalier de Tonquédec*, qui fut tué, vers le commencement de ce siècle, servant dans le Régiment des Dragons de Bretagne ;
6. Et ELISABETH, qui s'est mariée, en 1709, à *Jean Couppé*, Seigneur des Effarts, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, & Chevalier de St.-Louis.

X. JOSEPH DE QUENGO, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Rochay, de la Hardais, Cornéan, &c., épousa, par contrat du 15 Novembre 1697 (dans lequel il est qualifié de *haut & puissant Seigneur*), JULIE DE QUENGO, sa cousine germaine, fille de SYLVESTRE, Baron du Pontgamp, & de *Marie-Anne du Plessier de*

*Genonville*, rapportés ci-devant. De ce mariage il a eu :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. N.... DE QUENGO, appelé *le Chevalier de Crenolle*, qui est mort au siège de Traerbach, servant dans le Régiment de Rosnyvinnen, en 1733 ;
3. N.... DE QUENGO, Abbé de Crenolle, Chanoine de la Cathédrale de Rennes ;
4. Une fille, morte Religieuse au Calvaire de Cucé, à Rennes, en 1762 ;
5. & 6. CÉLESTE & CALLIOPE, la première appelée *Mademoiselle du Rochay*, & l'autre *Mademoiselle de Crenolle* ; elles ne se font point mariées.

XI. JOSEPH DE QUENGO, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Crenolle, Seigneur du Rochay, de la Hardais, Penhoët, Limoëlan, la Touche-du-Bois, Lefcu & Kergustan, fut Capitaine au Régiment du Roi, & épousa, par contrat du 8 Juillet 1730, *Thérèse-Charlotte-Dorothee de Beauvau*, fille de *Claude-Charles*, Marquis de Tigny, & de *Thérèse-Eugénie le Sénéchal de Carcado*. Leurs enfants furent :

1. GUY-AUGUSTE-ANGE, Marquis de Crenolle, qui commença à servir, en qualité de Lieutenant en second, au Régiment du Roi, le 27 Mars 1749 ; de Lieutenant en 1755, de Guidon de la Gendarmerie en 1757, avec Commission de Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 29 Septembre de la même année ; d'Enseigne des Gendarmes de Flandre en 1759 ; fut blessé, le 1<sup>er</sup> Août suivant, à la bataille de Minden, d'un coup de feu à la jambe, & mourut, le 11 du même mois, des suites de sa blessure ;
2. ANNE-LOUIS, qui suit ;
3. Et JEAN-LOUIS, Abbé, mort au Séminaire de Lifieux en Octobre 1758.

XII. ANNE-LOUIS DE QUENGO, Seigneur du Rochay, de Crenolle, Penhoët, la Hardais, Limoëlan, la Touche-du-Bois, la Ville-Gourio, Cornéan, des Clouets, & la Ville-Maupetit, connu d'abord sous le nom de *Chevalier de Crenolle*, devenu *Marquis de Crenolle* & chef des nom & armes de sa Maison, après la mort de son frère aîné, servit d'abord au Régiment du Roi. S. M., en 1761, lui accorda le Régiment de la Marche, Province. Après la réforme de ce Régiment, il a obtenu celui de l'Isle-de-France, ci-devant Montmorin, en Décembre 1762, puis, en Décembre 1764, a passé à celui de Béarn, & a été fait Brigadier d'Infanterie le 3 Janvier 1770. Il est veuf, depuis le 18 Novembre

Tome XVI.

1776, de *Françoise-Marguerite Mégret d'Etigny*, qu'il avoit épousée le 24 Août 1763, fille d'*Antoine Mégret d'Etigny*, mort Intendant des Armées du Roi, d'Auch & de Pau, & de *Françoise Thomas de Pange*. De ce mariage font issus :

1. GUY-AUGUSTE-ANGE-FRANÇOIS, né le 10 Juin 1764 ;
2. Et ANNE-MARIE-LOUISE, née le 21 Décembre 1765.

#### BRANCHE

des Comtes de TONQUÉDEC.

X. RENÉ DE QUENGO, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Tonquédec (fils aîné de RENÉ II, & de *Françoise-Sylvie d'Espinau*, la seconde femme), servit d'abord dans la Marine, puis dans le Régiment du Roi. Il épousa, en 1709, *Catherine de Revel*, fille de *Jean*, & de *Catherine Chauvel de la Haye*. De ce mariage font issus :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et JOSEPH-SCHOLASTIQUE, mentionné après son aîné.

XI. RENÉ DE QUENGO, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de Tonquédec, a épousé, le 6 Juillet 1758, *Anne-Marie Petor*, fille d'*André*, Conseiller, Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, & de *Marie-Anne Gerard*. Leurs enfants sont :

1. RENÉ, né le 19 Juin 1763, reçu Page en la Petite Ecurie du Roi le 8 Avril 1777 ;
2. Et MARIE-JOSÈPHE-CATHERINE-PÉLAGIE, née le 6 Juin 1765.

XI. JOSEPH-SCHOLASTIQUE DE QUENGO (frère puîné de RENÉ, IV<sup>e</sup> du nom), est entré Sous-Lieutenant au Régiment de Berry en 1746 ; s'est trouvé, en 1747, aux Sièges de Liefkenshoek, de Hulst, d'Axel, de Berg-op-Zoom & de Lillo, & en 1748 à celui de Mæstricht. Une maladie l'ayant mis hors d'état, pendant plus d'un an, de continuer son service, il s'est retiré en 1754. Cependant, lors de la descente des Anglais devant St.-Malo, en 1758, il fut du nombre des Gentilshommes qui formèrent entr'eux une Compagnie, qui, jusqu'au départ des Anglais, occupa toujours le poste d'honneur, & il fut élu Brigadier de cette Compagnie. Il a épousé, en 1770, *Françoise de Callot de Lanidy*, fille de *François*, Comte de Lanidy, dont

Un fils, nommé JOSEPH ;  
Et trois filles.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

Cette Maison est alliée avec celles de *Beauvau, Bréhand, Chabot, Rohan, Lorraine, le Sénéchal de Carcado, Espinay, le Provost de la Toufche, Guémadec, Quénécan, Rof-trenen, &c.*

QUÉNOUAS, QUÉNOUARDS & QUÉ-ROUARS, Famille noble d'extraction, du Reiffort de Fougères, en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de Langle, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 23 Octobre 1668.

Les armes : *de sable, au rencontre de cerf d'or.*

QUENTIN DE RICHEBOURG, Famille originaire de Bretagne, distinguée par ses possessions & par ses alliances.

I. GUILLAUME QUENTIN, de *noble extraction* de la Province de Bretagne, est celui par lequel une Sentence des Requêtes de l'Hôtel, portant retrait lignager de la Terre de *Richebourg*, le 28 Juin 1700, commence la Généalogie de cette Famille; il portoit pour armes : *d'azur, à 3 pommes de pin d'or.* Les troubles qui désolèrent la Bretagne, du temps de la Duchesse ANNE, l'obligèrent de quitter cette Province pour venir s'établir à Loches, en Touraine, où il épousa *Marie de la Robertière*, de laquelle il eut :

GILLES;

Et ANDRÉ, qui suit.

II. ANDRÉ QUENTIN, Seigneur des Terres de *Richebourg*, la *Menardière* & du *Moulinet*, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Perdriau*, Notaire à Tours, le 10 Mai 1556, *Jeanne Drouin*; & 2<sup>o</sup> le 3 Mai 1572, contrat passé devant *Fouchet*, aussi Notaire à Tours, *Marguerite Bougrand*, fille de *Jean*, Seigneur de *Launay* & de la *Couperie*, & de *Françoise d'Argouges*. Il eut du premier lit :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. CHARLES, Contrôleur Général de la Reine MARGUERITE;
3. PHILIPPE, mariée à *Barthélemy Quiston*, Seigneur de la *Marre*;
4. MARIE, alliée à *Charles Robin*, Seigneur de *Courçay*, Intendant de la Reine MARGUERITE;
5. JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Jacques Robin*, Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine; 2<sup>o</sup>

à *François de Villemontée*, Maître des Requêtes; & 3<sup>o</sup> à *Guichard d'Agest*, Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Et du second lit vinrent :

6. BARTHÉLEMY, Seigneur du *Moulinet*;
7. BONAVENTURE, auteur de la branche des Seigneurs de *Richebourg*, rapportée en son rang;
8. JEANNE;
9. Et MARTHE, alliée à *René Boileau*, Seigneur de la *Boupillière*.

III. ANDRÉ QUENTIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Salle* & de *Bourgcheveau*, épousa *Marie de la Salle*, fille de *Foulques*, Ecuyer, dont

IV. ANDRÉ QUENTIN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la *Salle* & de *Bourgcheveau*, qui s'allia à *Marie Boutet*, & en eut :

- BONAVENTURE, mort sans enfants;  
Et RENÉ, qui suit.

V. RENÉ QUENTIN, Seigneur de la *Salle*, épousa *Antoinette Binet*, dont :

- FRANÇOIS, qui suit;  
Et JEAN, tige de la branche des Barons de *Champloft*, rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS QUENTIN de LA VIENNE, Chevalier, Seigneur de *Richebourg*, Marquis de *Champcenez*, premier Valet de Chambre du Roi, obtint que *Champcenez*, Seigneurie en Brie, fut érigée en *Marquisat*, avec celles de *Courtacon*, *Ligne* & *Bezalles*, par Lettres du mois de Novembre 1686, enregistrées le 2 Décembre suivant, pour relever de la Tour de Provins; il en avoit rendu foi & hommage au Roi le 10 Août 1685, & aussi, en qualité de *Marquis de Champcenez*, entre les mains du Chancelier, le 31 Décembre 1686 : cet hommage fut reçu en la Chambre des Comptes le 26 Avril 1695, & rentra, le 28 Juin 1700, par retrait lignager, dans la Terre de *Richebourg*, que possédoit ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de *Richebourg*, son trisaïeul. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne-Claudine Thierry*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 12 Mars 1681, signé du Roi, *Elisabeth Orceau*. Du premier lit vint :

1. JEANNE-CATHERINE QUENTIN de LA VIENNE, morte au Château de *Dénonville*, en *Beauce*, le 31 Janvier 1742, âgée de 67 ans, & qui s'étoit mariée, le 15 Avril 1697, à *Pierre-René de Brisay*, Chevalier, Comte de *Dénonville*, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant Général de l'Orléanais, dont des enfants. Voy. BRISAY.

Et du second lit fortirent :

2. LOUIS, qui fuit ;
3. ELISABETH QUENTIN DE LA VIENNE, qui s'est mariée, en 1706, à *Guillaume le Brun*, Marquis de Dinteville, en Champagne, Maître de Camp, Lieutenant du Colonel-Général, Cavalerie ;
4. Et FRANÇOISE-AGNÈS QUENTIN DE LA VIENNE, qui épousa *François Orceau d'Arennes*, Trésorier Général des Galères, dont postérité. Voyez ORCEAU DE FONTETTE.

VII. LOUIS QUENTIN DE RICHEBOURG, Marquis de Champcenetz, émancipé le 25 Septembre 1710, premier Valet de Chambre du Roi, Gouverneur des Bourgs & Châteaux de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, a épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Août 1722, *Thérèse-Louise Trévillon*, fille de Messire *Charles*, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial de l'Artillerie de France & Commandant à Boulogne-sur-Mer, & de Dame *Madeleine de Chery de Fontenilles*. Leurs enfants furent :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. Et MARIE-THÉRÈSE QUENTIN DE CHAMPCENETZ, qui s'est mariée, en 1745, à *René Mousle de Gerville*, Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres.

VIII. JEAN-LOUIS QUENTIN DE RICHEBOURG, Chevalier, Marquis de Champcenetz, &c., Gouverneur des Bourgs & Châteaux de Meudon, Bellevue & Chaville, Capitaine des Chasses desdits lieux, premier Valet de Chambre du Roi, ensuite Commandant de l'Équipage du Daim, a épousé, 1<sup>o</sup> en 1748, *Marie-Rose Tessier*, morte en Octobre 1754, fille de *Pierre-Christophe*, Ecuyer, Intendant & Contrôleur Général des Ecuries & Livrées du Roi ; & 2<sup>o</sup> le 2 Juin 1755, *Madeleine Pernon*, fille de *Louis*, Ecuyer, Député de Lyon au Conseil Royal du Commerce, & de Dame *Marie Monginot*, sa première femme. Du premier lit il a eu :

1. LOUIS-PIERRE, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

2. LOUIS-EDMOND QUENTIN DE RICHEBOURG, ci-devant Mouffquetaire de la première Compagnie, Gouverneur du Palais des Tuileries ;
3. Et RENÉ-FERDINAND, appelé le *Chevalier de Champcenetz*, Chevalier de Malte.

IX. LOUIS-PIERRE QUENTIN DE RICHEBOURG, Marquis de Champcenetz, né en 1754, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Meudon, en survivance, est Capitaine de Dragons.

BRANCHE

des Barons de CHAMPILOST, en Champagne.

VI. JEAN QUENTIN, 1<sup>er</sup> du nom, né en Touraine en 1637, Seigneur de Villiers-sur-Orge, Baron de Champlost (second fils de RENÉ, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette Binet*), est nommé Seigneur de Villiers dans un Règlement d'armoiries du 26 Avril 1697, ainsi que dans la Sentence des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, pour le retrait lignager de la Terre de *Richebourg*. On le trouve qualifié *Baron de Champlost*, Seigneur de Mercy, Bois-de-la-Raye, Vachy & autres lieux, en Champagne, dans l'hommage qu'il rendit desdites Terres, le 10 Novembre 1705, au Comte de Saint-Florentin, & fut Maître d'Hôtel du Roi Louis XIV. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1676, signé du Roi, *Marie-Angélique Poisson*, fille de *Jean*, Seigneur de Souzy, & de *Marie Baranjon*. Il en a laissé :

1. JEAN, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur de Villiers-sur-Orge, qui servit dans la première Compagnie des Mouffquetaires, comme il paroît par un Certificat de l'an 1696, & mourut sans postérité ;
3. LOUIS-PHILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Villiers-sur-Orge*, rapportée ci-après ;
4. RENÉ-JOACHIM QUENTIN DE LA CORBIÈRE, Seigneur de Villiers, en Champagne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort sans postérité ;
5. HENRI QUENTIN DE RICHEBOURG, Enseigne aux Gardes Françaises, mort en 1717, aussi sans postérité ;
6. MARIE, qui épousa *Louis-Charles le Mofnier des Cartes*, Gentilhomme ordinaire du Roi & Maître d'Hôtel de Madame la Duchesse de Bourgogne ;
7. MARIE-CATHERINE, alliée, le 16 Octobre 1706, à *Louis le Bas de Girangy*, Seigneur de Claye, &c., dont des enfants. Voyez BAS (LE) ;
8. Et MARIE, alliée, en 1711, à *Jean-René Jouenne*, Comte d'Esgrigny, Colonel du Régiment de Foréz, Infanterie, Chevalier de St.-Louis, dont un fils. Voy. JOUENNE D'ESGRIGNY.

VII. JEAN QUENTIN, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de Champlost, né à Paris le 19 Juin 1677, servit quelque temps dans la première Compa-



gnie des Mousquetaires; fut reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier le 20 Juillet 1693, & nommé, le 28 dudit mois, à la Commanderie de Beuillat, Diocèse de Limoges, dépendante dudit Ordre; rendit foi & hommage à la Chambre des Comptes le 9 Août 1718, à cause du titre de *Baron de Champloft*, & au Comte de Saint-Florentin le 12 Octobre 1728, à cause de la mouvance de cette Terre : dans ces deux titres il est dit qu'il posséda la Baronnie de Champloft par succession de son père. Il avoit épousé, par contrat du 30 Décembre 1703, signé du Roi, *Angélique le Tessier de Montarffy*, morte en 1711, fille de *Pierre le Tessier de Montarffy*, Ecuyer, Seigneur de Bièvre, & d'*Anne Mignot de Merille*. De ce mariage vinrent :

MARIE-LOUIS, qui suit ;

ET ANNE-ANGÉLIQUE, née en 1705, morte fille.

VIII. MARIE-LOUIS QUENTIN, Baron de Champloft, né à Versailles le 5 Septembre 1709, a servi, plusieurs années, dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi; a rendu foi & hommage de la Baronnie de Champloft & de plusieurs autres Terres, au Comté de Saint-Florentin, le 19 Mai 1756; fut nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1731, premier Valet de Chambre en 1757, & est mort le 30 Août 1776. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1740, *Marie-Charlotte Bernard de Balainvilliers*, sœur aînée de la Comtesse de *Thiangès*, & de feu M. de *Balainvilliers*, Intendant d'Auvergne, & fille de *Simon-Charles Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie de Balainvilliers & du Comté de Cléry, & de *Marie-Madeleine Labbé*, Dame de Villebouzin, dont :

1. JEAN-MARIE, qui suit;

2. CHARLES-JEAN-MARIE, appelé le *Chevalier de Champloft*, né à Paris le 11 Février 1742, reçu Mousquetaire dans la seconde Compagnie, le 8 Février 1755, nommé Cornette au Régiment de *Thiangès*, Dragons, le 12 Mai 1758, Capitaine au Régiment Royal-Rouffillon, Cavalerie, le 27 Avril 1761, Mestre de Camp de Cavalerie, avec appointements, par Brevet du 9 Juin 1772, reçu Chevalier de Saint-Louis le 16 Novembre suivant, & nommé premier Valet de Chambre du Roi, en survivance, en Septembre 1776;

3. ET MARIE-CHARLOTTE QUENTIN DE CHAMPLOST, née à Versailles en Mai 1744, mariée, en Avril 1766, à *Alexandre-Mathieu*

de *Bargeton*, Comte de Verclausse, Capitaine de Vaisseau en Novembre 1772, fils aîné de *Jacques de Bargeton*, Chevalier, Seigneur de Maffargues, en Languedoc, & de *Marie-Thérèse de la Tour du Pin*, Dame de Verclausse & de la Batie-Verdun.

IX. JEAN-MARIE QUENTIN, Baron de Champloft, né à Paris le 3 Octobre 1740, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1757 & premier Valet de Chambre en 1761, est le cinquième de son nom possesseur de cette charge. Il a épousé, par contrat du 9 Mars 1769, signé du Roi, *Charlotte le Bas de Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas de Courmont*, Chevalier, & de *Dame Louise-Elisabeth le Noir*. Il en eut

MARIE-ELISABETH QUENTIN DE CHAMPLOST, née le 8 Juin 1776.

#### BRANCHE

des Seigneurs de VILLIERS-SUR-ORGE.

VII. LOUIS-PHILBERT QUENTIN, Seigneur de Villiers (troisième fils de JEAN, Baron de Champloft, Seigneur de Villiers, & de *Marie-Angélique Poisson*), né en 1687, servit dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, comme il paroît par un Certificat de 1705; a été ensuite pourvu d'une charge de Maître d'Hôtel du Roi, & est mort en 1767, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juin 1748, *Marie-Anne-Adrienne de Guedeville*, fille d'*Anne-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Morinval, & de *Madeleine-Elisabeth Marcelot*, dont pour fils unique,

VIII. JEAN-PHILBERT QUENTIN DE CHAMPLOST, Seigneur de Villiers-sur-Orge, né le 5 Août 1749, reçu Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie en 1765, & nommé Gentilhomme ordinaire du Roi en 1768.

#### BRANCHE

des Seigneurs de RICHEBOURG, Barons de SAINT-ANGE.

III. BONAVENTURE QUENTIN, Seigneur de Richebourg, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE (dernier fils d'ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, & de *Marguerite Bougrand de Launay*, sa seconde femme), eut en partage la Terre de Richebourg, & épousa *Catherine Pavillon*, sœur de l'Evêque d'Alat. Il en eut :

1. CHARLES, qui suit;

2. JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Sancergues*, mentionnée ci-après;

3. CATHERINE, qui épousa *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Préfident aux Enquêtes du Parlement, dont, entr'autres enfants, *Marie de Maupeou*, qui s'est mariée à *Louis Phélypeaux*, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France;

4. Et CATHERINE, mariée à *Antoine Roffignol*, Seigneur de Juvify.

IV. CHARLES QUENTIN, Seigneur de Richebourg, Baron de Saint-Ange, reçu Maître des Requêtes en 1659, avoit épousé *Marie Feydeau de Brou*, dont pour fille unique,

V. MARIE-JEANNE QUENTIN, Dame de Richebourg & Baronne de Saint-Ange, qui mourut le 21 Mai 1709. Elle avoit épousé, le 6 Juin 1680, *Louis-Urbain le Fèvre de Caumartin*, Comte de Moret, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances. Ils vendirent la Terre de Richebourg, qui fut adjudgée, par retrait lignager, le 28 Juin 1700, à Messire FRANÇOIS QUENTIN DE LA VIENNE, Marquis de Champcenez, premier Valet de Chambre du Roi.

#### BRANCHE

*des Marquis de Sancergues, en Berry.*

IV. JEAN QUENTIN DE RICHEBOURG, Maître des Requêtes (second fils de BONAVENTURE, Seigneur de Richebourg, & de *Catherine Pavillon*), épousa, en 1661, *Anne-Marguerite Balthazar*, fille de *Jean Balthazar*, Maître des Requêtes, & de *Louise du Laurent*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES-BONAVENTURE, qui suit;
2. JEAN, Conseiller au Parlement en la seconde Chambre des Enquêtes, mort sans postérité;
3. Et une fille, mariée à N... de Harouys, Maître des Requêtes.

V. CHARLES-BONAVENTURE QUENTIN DE RICHEBOURG, Marquis de Sancergues, en Berry, fut Maître des Requêtes, Intendant de Rouen, puis de Poitiers; a acheté, en 1716, de Marie-Elisabeth-Claude-Pétronille Bouchu, & de René-Mans de Froulay, son époux, le Marquisat de Precy & Sancergues, & a obtenu en 1722 de nouvelles Lettres d'érection en sa faveur. Il épousa, en 1697, *Catherine-Anne de Ragareu*, de laquelle il eut :

1. N... QUENTIN DE RICHEBOURG, Marquis de Sancergues, Conseiller au Parlement de Paris, mort sans postérité;
2. Et MARIE-CHARLOTTE QUENTIN DE RICHEBOURG, mariée, le 12 Mars 1719, à *Antoine-Arnaud de la Briſſe*, Marquis d'Amilly,

Premier Préfident du Parlement de Bretagne.

Les autres branches de cette Famille, dont on n'a pas la filiation, sont :

1<sup>o</sup> Celle des Seigneurs de *Mefne*, formée par GILLES, premier fils de GUILLAUME QUENTIN & de *Marie de la Robertière*. Elle subsistoit, en 1710, dans PIERRE QUENTIN, Ecuier, Seigneur de Mefne & de Toucherbrault, & dans MARIE QUENTIN, sa femme, épouse de *Gilles le Souffleur*, Chevalier, Seigneur de Roncé & de Gaudru;

2<sup>o</sup> Celle des Seigneurs de *Launay*, formée par CHARLES-QUENTIN, Contrôleur Général de la Reine MARGUERITE. Elle subsistoit, en 1700, dans Messire PIERRE QUENTIN, Chevalier, Seigneur de Launay, Trésorier de France à Tours, qui fit le retrait de la Terre de Richebourg, & qui, après un procès de plusieurs mois, fut condamné à s'en désaisir en faveur de Messire FRANÇOIS QUENTIN DE LA VIENNE, Marquis de Champcenez, premier Valet de Chambre du Roi, lequel se trouvoit plus proche parent que lui de Madame de Caumartin, qui avoit vendu cette Terre;

3<sup>o</sup> Celle des Seigneurs du *Moulinet*, formée par BARTHÉLEMY QUENTIN, Seigneur du Moulinet, fils d'ANDRÉ QUENTIN, Seigneur de Richebourg, de la Menardière & du Moulinet, & de *Marguerite Bougrand de Launay*, sa seconde femme.

Les armes : d'azur, à 3 pommes de pin d'or, les pointes en bas; la branche de CHAMPCENETZ porte une Couronne de Marquis, & celle de CHAMPLOST, une Couronne de Baron, surmontée d'une pomme de pin d'or, la pointe en haut.

QUENTRIC, en Bretagne: Famille qui fut déclarée noble d'extrañion, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. de Larlan.

Les armes : d'azur, à la tour d'argent, accompagnée de 3 molettes du même.

QUERAVÉON. Voy. KERAVALÉON.

\*QUERCY, Province, avec titre de Comté, qui est sous le Gouvernement Général Militaire de la Province de Guyenne. — De la domination des Romains, le Quercy passa sous celle des Wisigoths, fut ensuite soumis aux Français, & fit partie du Royaume d'Austrasie. Eudes, Duc d'Aquitaine, mort en

735, s'étoit emparé de cette Province; mais PEPIN la reconquit. RODOLPHE fut établi Comte de Quercy par CHARLEMAGNE, vers l'an 778. La postérité de RODOLPHE posséda le Quercy jusque vers l'an 850 (d'autres disent 960), que Raymond 1<sup>er</sup> s'en empara. Celui-ci fut Comte de Toulouse en 851, & mourut en 865. Dans la fuite la Maison de Toulouse fut dépouillée du Quercy lors de la guerre des Albigeois. Depuis cette époque le Quercy fut souvent le théâtre de la guerre entre les Français & les Anglais: il resta enfin aux premiers, sous le règne de CHARLES V, dit le Sage, qui mourut en 1380.

QUERÉMAR, ou en Breton KERÉMAR, ancienne Noblesse de Bretagne, originaire de Danemark, & comprise dans la Réformation de Bretagne. Elle est connue dans cette Province depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. — Une Demoiselle de ce nom a fondé les Carmélites de Morlaix. — FRANÇOIS de KERÉMAR commandoit une Compagnie de 80 Arquebusiers dans la Ville de Guingamp, lorsque le Maréchal d'Aumont y arriva, au mois de Mars 1595.

La branche établie en Bretagne, au Diocèse de Saint-Brieuc, a pour chef

LOUIS-JEAN de QUERÉMAR, ou KERÉMAR, Chevalier, Seigneur de Boischâteau, de Kerphilippes, du grand Chelnay, Gascoin, de la Ville-Guyomar, Kergomar, de Kerdavy & des Rossais. Il s'est trouvé au siège de Dantzick en 1734; est compris dans la capitulation faite avec le Général Munich, sous le nom de *Garde la Marine*; a commandé les Batteries à Lorient en 1746, sous les ordres du Comte de Volvire, qui, à la levée de ce siège par les Anglais, le chargea d'en porter la nouvelle en Cour, alors à Fontainebleau. Sa bonne conduite au siège de Dantzick lui valut son avancement au grade d'Enseigne de Vaisseau; & sur le compte que M. de Volvire rendit à Sa Majesté, de la manière avec laquelle il avoit commandé les Batteries, le feu Roi LOUIS XV l'a décoré de la Croix de Saint-Louis, en apprenant la levée du siège de Lorient. Il a servi 38 ans dans la Marine, est retiré Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Brigadier des Armées Navales. Il a épousé, en 1752, *Joachime-Mathurine de Kerfaliou du Réchou*, héritière de sa Maison, qui lui a apporté la Terre des Rossais, & dont il a deux fils, servants dans la Marine. — MM. DE KERÉMAR ont tou-

jours épousé des filles nobles des premières Familles de Bretagne.

Les armes : *d'argent, à trois chouettes de sable, armées, membrées & becquées de gueules.* (On les voit en beaucoup d'endroits, dans plusieurs Eglises de Bretagne, comme Merléac, Allineuc, le Bodéo, &c.)

QUERHOËNT. Voy. KERHOËNT.

QUERIEU, ou QUERRIEUX, en Picardie : Terre & Seigneurie érigée en *Marquifat* (avec une Foire annuelle le jour de Saint-Gervais, & un Marché le Jeudi de chaque semaine), par Lettres du mois d'Avril 1652, registrées le 5 Septembre 1654, en faveur de FRANÇOIS de GAUDECHART & de ses descendants. Voy. GAUDECHART.

\* QUERINAN, ou KERINAN, Terre & Seigneurie, en Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1598, enregistrées le 7 Juin 1602, en faveur de *François de Trémigon*, Seigneur de Querinan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant du Baron de la Hunaudaye. Voy. TRÉMIGON.

\* QUERLEC, Seigneurie en Bretagne. Voy. KERLECH.

QUEROUARS. Voy. QUENOUS.

\* QUESNAY-GUESNON (LE), en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie qui relève du Roi, par un tiers de fief de Chevalier, à cause de la Vicomté de Bayeux. Elle appartenoit, en 1355, aux héritiers de GUILLAUME FLAMBART, Seigneur & Patron du *Quefnay*, qui portoit pour armes : *de sable, à trois besants d'or; au chef du même.*

De cette Famille étoit issu RANULPHE FLAMBART, né à Bayeux, Evêque de Durham, en Angleterre, & principal Ministre de la Cour de GUILLAUME le Roux, fils de GUILLAUME le Conquérant. Ce Prélat, né avec des sentimens bien éloignés de son état, cut assez de crédit sur Robert, Duc de Normandie, pour faire donner l'Evêché de Lisieux, en 1101, à FOUCHER FLAMBART, son frère, puis à ses deux fils successivement, dont l'aîné avoit à peine 12 ans. Enfin HENRI, frère & successeur de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, & de Robert, Duc de Normandie, à la sollicitation d'Yves de Chartres, renvoya FLAMBART, & ses enfans dans l'Evêché de Durham, où ils moururent.

Voy. l'*Histoire d'Angleterre*, par Smolett, tom. III, p. 16, 61, 64 & 67, & l'*Histoire Ecclésiastique de Normandie*, tom. III, p. 326, 327, 476 & 479.

*Martin Hallé*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen, nomma à la Cure du *Quefnay-Guefnon* le 20 Mai 1579; *Henri de Pellevé*, Baron de Flers, le 11 Septembre 1580; *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, le 16 Juillet 1594 & le 24 Août 1624; le Roi, le 16 Juillet 1671, à cause de la garde-noble de la Comtesse de *Saint-Géran*; & *Bernard de la Guiche*, Comte de Saint-Géran & de la Palisse, en Bourbonnais, de Cabourg & du *Quefnay-Guefnon*, le 24 du mois d'Août suivant. — La Seigneurie passa depuis à la Dame *Jourdaine-Madeleine de Carbonnel*, veuve de *François de Varignies*, Marquis de Montfreville, Lieutenant Général du Gouvernement de Normandie, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnances de 50 hommes d'armes, décédée le 16 Janvier 1681, & enterrée dans le Chœur de l'Eglise du *Quefnay*. Cette Seigneurie passa ensuite, par acquisition, à *Robert Goffelin*, Chevalier, Seigneur & Patron du *Quefnay*, Sully, Rouville, Longraye, Noyers, Caligny & Anisy, Capitaine Commandant le Régiment de Vermandois, mort le 7 Mai 1742, à l'âge de 79 ans, dont le fils, *Jean-Robert Goffelin*, Seigneur de Mannéville, Chevalier de Saint-Louis, possède aujourd'hui la Seigneurie du *Quefnay-Guefnon*.

QUESNE (du), en Normandie. On peut présumer que cette Famille noble est ancienne, car la Terre de Brothonne est dans cette Maison depuis environ l'an 1260. — JEAN DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Bocage & de Brothonne, fils de noble PIERRE DU QUESNE & d'*Agnès du Fay de Maulevrier*, épousa, vers 1586, *Catherine Touffain de Frontebois* & de Honguemare. — Des Monuments trouvés dans l'Abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, font connaître un JEUFIN DU QUESNE, Seigneur de Brothonne, qui vivoit en 1440. Il a été, selon toute apparence, l'auteur de beaucoup de branches connues, dont plusieurs subsistent en Normandie, & deux à la Martinique, où leurs titres ont été enregistrés au Conseil souverain de cette Isle le 5 Juillet 1719. En voici la filiation :

I. JEAN DU QUESNE, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer,

Seigneur de la Malbrouck & du Hamel, qui avoit épousé *Catherine de la Houffaye*, partagea ses Terres entre ses enfants, le 19 Juin 1547. L'un de ses fils,

II. CHARLES DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, homme d'armes de la Compagnie de M. de Moy, Seigneur de la Meilleraye, épousa, le 14 Février 1544, *Marie d'Acon*, dont sortit

III. JEAN DU QUESNE, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Fourmetot & du Hamel, qui s'est marié à *Barbe de l'Isle*. Il se présenta, le 16 Septembre 1576, devant le Bailli de Rouen, pour servir à l'arrière-ban. De son mariage vint

IV. ANDRÉ DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Hamel, marié, le 21 Avril 1612, avec *Marie de la Lande*, dont

V. LOUIS DU QUESNE, Seigneur du Longbrun, marié, par contrat du 8 Novembre 1648, à *Marguerite Gouel*. Il eut acte, le 26 Juillet 1667, de la représentation de ses titres de noblesse, devant M. de la Galissonnière, Intendant de Rouen. De son mariage vint

VI. ETIENNE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun, qui s'est marié, en 1680, à *Marie-Anne du Peré*. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après son aîné;
3. N... DU QUESNE, mort sans postérité;
4. N... DU QUESNE, qui épousa, en Normandie, Messire *Jean de Gennève*, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Gardes du Corps;
5. Et N... DU QUESNE, qui épousa *Louis d'Alorge*, Ecuyer.

VII. PIERRE DU QUESNE, Ecuyer, Seigneur du Longbrun & du Peré, a épousé, 1<sup>o</sup> en 1718, à la Martinique, *Marie d'Efcores*, & 2<sup>o</sup> en 1731, *Elisabeth de Châtillon*. Du premier lit sont issus :

1. PIERRE-RENÉ, qui suit;
2. CHARLES, appelé le Chevalier DU QUESNE;
3. & 4. Deux filles.

Et du second lit vint :

5. Et CLAIRE DU QUESNE, mariée, en 1753, à *Jean-François Prevost de Traversay*, dont 6 enfants : l'aîné fut reçu Garde de la Marine en 1766.

VIII. PIERRE-RENÉ DU QUESNE s'est marié, 1<sup>o</sup> en 1749, avec N... le *Correur de Sercour*; & 2<sup>o</sup> avec *Clotilde le Caltier*. Il a eu du premier lit :

PIERRE DU QUESNE, fait Garde de la Marine en 1766 ;

Et du second lit, plusieurs enfants, en bas âge.

VII. JEAN-BAPTISTE DU QUESNE (second fils d'ETIENNE, Seigneur du Longbrun, & de *Marie-Anne du Peré*), établi aussi à la Martinique, a eu de son mariage avec Demoiselle *Monel Belval* 2 garçons & 2 filles. L'aîné des garçons,

VIII. JOSEPH DU QUESNE, a épousé, en 1761, Demoiselle *Borch*, dont un fils, encore jeune.

Cette Famille, qui porte pour armes *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules*, se fait gloire de reconnaître pour une de ses branches (& elle a raison) les MM. DU QUESNE, dont nous allons parler : car on ne peut ferapper le règne triomphant de Louis XIV, si fécond en Héros & en grands hommes dans tous les genres, qu'on ne pense aux Jean Bart & aux DU QUESNE, Officiers Généraux des Armées Navales de Sa Majesté, aussi fameux sur Mer, que étoient sur Terre les Condé, les Turenne, les Luxembourg & tant d'autres. — Le premier connu de cette branche est

I. ABRAHAM DU QUESNE, né au Bourg de Blangy, dans le Comté d'Eu. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il prit la carte marine, se mit sur les Vaisseaux, & devint un Capitaine de réputation dans les Armées Navales. Le Roi Louis XIII l'envoya en Suède, où la Reine CHRISTINE le choisit pour conduire quelques Vaisseaux qu'elle envoyoit en France. Comme nous étions alors en guerre avec l'Espagne, DU QUESNE, à son retour, fut attaqué par une Flotte Espagnole, dont les forces étoient bien supérieures aux siennes. Il y fit des prodiges de valeur ; mais il y reçut une blessure considérable ; fut fait prisonnier & conduit à Dunkerque, où il mourut peu après de la blessure, en 1635, dans les sentiments de la Religion Prétendue Réformée. Il eut de sa femme, *Marthe de Caul*,

1. ABRAHAM, qui suit ;

2. JACOB, auteur de la branche de *du Quesne-Guiton*, rapportée ci-après ;

3. N... DU QUESNE, Capitaine Vaisseau, qui fut tué d'un coup de canon. Il laissa un fils,

N... DU QUESNE, qui s'est signalé en diverses occasions. (Nous pensons que c'est le même qui se distingua sur Mer dans plusieurs affaires importantes, appelé DU QUESNE-MOSNIER, du nom de sa femme, & qui, selon Moréri, commanda

entr'autres une Escadre de 6 Vaisseaux, depuis le 24 Février 1690, jusqu'au 20 Août 1691, par ordre de la Compagnie des Indes Orientales, & il fit en cette occasion, pour le compte & par ordre de cette Compagnie, un voyage aux Indes Orientales, dont il a dressé un Journal, imprimé à Rouen, après sa mort, en 3 vol. in-12.

4. Et LOUIS, auteur de la branche de DU QUESNE-MOSNIER, rapportée plus loin.

II. ABRAHAM DU QUESNE (a), 11<sup>e</sup> du nom, né en Normandie en 1610, un des plus grands hommes de guerre du XVII<sup>e</sup> siècle, surnommé *le Grand du Quesne*, apprit sous son père le métier de la guerre, & se dévoua, dès sa plus tendre jeunesse, au service de Mer : car, en 1627, dans le temps des troubles de la Rochelle, son père, qui étoit Calviniste, comme on l'a dit, ayant demandé de ne pas servir dans l'Armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une Escadre de Vaisseaux, & son fils, qui n'avoit encore que 17 ans, commanda un des Vaisseaux de cette Escadre, où, dans un âge peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour ; se trouva en 1637, à l'attaque des Isles de Sainte-Marguerite ; contribua beaucoup, en 1638, à la défaite de

(a) Badier, tome XIV, page 514, 2<sup>e</sup> édition, dit que cette Famille est originaire de Picardie, & qu'ABRAHAM DU QUESNE s'est rendu si recommandable par ses services que le Roi lui a confié plusieurs fois le Commandement de la Flotte avec laquelle il a battu le fameux Ruyter, Amiral de Hollande, dans le Golfe de Catane ; il remporta une grande Victoire sur les Espagnols & les Hollandais en 1677 ; les Algériens ayant manqué de respect pour notre Monarque, il a été par son ordre bombarder leur Ville, & poussa les Républicains si vigoureusement qu'ils massacrèrent leur Dey dans son lit, l'accusant d'infidélité avec les Français ; enfin pour éviter leur ruine entière, ils résolurent de se foudrettre aux volontés du Roi, comme ils ont fait, en 1684, par leurs Ambassadeurs. Les Génois ont éprouvé la même chose, s'étant vu contraints d'exécuter les mêmes foudrillons le 15 Mai 1685, par leur Doy en personne, accompagné de quatre Sénateurs qu'ils envoyèrent pour ce sujet vers notre invincible Monarque. Le Marquis DU QUESNE, fils aîné de ce brave Général, a longtemps commandé sous lui, & fut marié en 1685 avec la fille de M. Duboscq, Conseiller au Parlement de Toulouse.

Les armes : *d'argent, au lion de sable ; coupé & parti de gueules & d'argent, à la billette de l'un en l'autre, posée en cœur, & accompagnée de 6 coquilles en orle, 3, 2, & 1, aussi de l'un en l'autre.*



l'Armée navale d'Espagne devant Gattary; reçut, en 1639, un coup de mouquet à l'attaque des Vaisseaux qui étoient dans le Port de Saint-Ogne; fut encore dangereusement blessé, en 1641, devant Tarragone; en 1642, devant Barcelone, dans le temps de la prise de Perpignan; &, en 1643, dans la bataille, qui se donna au Cap de Gattes contre l'Armée d'Espagne; alla servir, en 1644, en Suède, où son nom étoit déjà connu, à cause de son père; y fut fait Major-Général de l'Armée navale, puis Vice-Amiral; ce fut en cette qualité qu'il servit le jour de la bataille, où les Danois furent entièrement défaits. Lui deuxième, il aborda & prit leur Vaisseau Amiral, appelé la *Patience*, où il se fit un choc si furieux, & où le Général Danois fut tué. Il auroit fait prisonnier le Roi de Danemark lui-même, si ce Prince, qui avoit reçu dans l'œil un éclat de bois près d'un canon, qu'il pointait, n'avoit été obligé, par cette blessure, à sortir de ce Vaisseau la veille de la bataille.—DU QUESNE, rappelé en France en 1647, commanda cette année, & la suivante, une des Escadres envoyées à l'expédition de Naples; fit armer, en 1650, à ses dépens, des Vaisseaux, pour porter du secours à l'Armée Royale, qui bloquait Bordeaux; fut rencontré, dans sa route, par une Flotte Anglaise qui voulut lui faire baisser pavillon; il lui livra un combat glorieux, où il fut dangereusement blessé, après lequel il fut obligé de rentrer à Brest pour radouber ses Vaisseaux, ce qu'il fit avec tant de promptitude, que sans attendre la guérison de sa blessure, il entra encore dans la Garonne aussitôt que les Espagnols, &, malgré eux, il contribua à la reddition de Bordeaux. La Reine Régente, pour lui témoigner sa reconnaissance, en attendant son remboursement, lui donna le Château & l'Isle d'Indret, en Bretagne, qui étoit du Domaine de Sa Majesté. Mais rien n'a tant relevé la gloire de DU QUESNE, que le succès des guerres de Sicile, ce fut là qu'il eut en tête le grand Ruyter, si redoutable sur l'Océan: étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandais en trois différents combats, dans le dernier desquels Ruyter fut tué d'un coup de canon. Un fait glorieux pour DU QUESNE, qui n'a été rapporté par aucun Ecrivain, & dont le souvenir s'est conservé dans sa Famille, c'est que deux jours après le combat devant Saragoëse, où l'Ami-

ral Hollandais fut tué, on découvrit du haut des mâts une Frégate Hollandaise: DU QUESNE lui donna la chasse & la joignit; à son approche elle amena pavillon, le Capitaine vint à bord, &, suivant la coutume, présenta son épée à ce Général, qui poliment n'en voulut point. Lui ayant demandé où il alloit, il lui répondit qu'il portoit le cœur de Ruyter à Amsterdam: DU QUESNE, bien loin de l'arrêter dans une mission aussi respectable, lui donna un passe-port pour la sûreté & la célérité de sa route. Louis XIV voulant assurer DU QUESNE de la satisfaction qu'il avoit de ses services, lui écrivit la Lettre suivante:

*Monf. DU QUESNE, je n'ai pas été surpris de ce que vous avez fait pour la gloire de mes armes, contre la Flotte des ennemis, auprès de l'Isle de Rippafi, je n'attendois pas moins de votre valeur & de votre expérience; je suis bien aise seulement de vous assurer que j'en suis pleinement satisfait, & que j'en conserverai agréablement le souvenir: cependant je veux que cette Lettre, écrite de ma main, vous en soit un gage, & qu'elle vous réponde que vous recevrez des effets de ma bienveillance en toutes les occasions qui se présenteront; & sur ce, je prie Dieu, M. DU QUESNE, qu'il vous ait en sa sainte garde. A Saint-Germain-en-Laye le 26 Février 1676. Signé, LOUIS; & au dos est écrit: A Monf. DU QUESNE, Lieutenant Général en mes Armées navales. Ladite Lettre cachetée des armes de Sa Majesté, en lacs de soie cramoisie.*

DU QUESNE, le 23 Juillet 1681, coula encore à fond, dans le Port de Chio, huit Vaisseaux Tripolitains, qui s'y étoient réfugiés, le 24 Décembre de la même année; foudroya la Ville de Tripoli par le feu de ses Vaisseaux & de deux Galioles à bombes, espèce de bâtiments dont on n'avoit pas encore fait usage à la Mer, & força cette République à demander la paix au mois de Février 1682. Ensuite il força Alger & Gênes, qu'il bombarda, à implorer la clémence du Roi. L'Asie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de sa valeur. Le Roi ne pouvant, à cause de la Religion Protestante que DU QUESNE professoit, le récompenser avec tout l'éclat qu'il auroit souhaité, voulut au moins lui donner une marque glorieuse de sa bienveillance, en lui faisant don de la Terre du *Bouchet*, une des plus belles Terres du Royaume, située

près d'Etampes, dont il changea le nom en celui de *du Quefne*, & qu'il érigea en *Marquisat* au mois de Mai 1648. Ce grand homme mourut à Paris le 2 Février 1688, après avoir vécu 78 ans, avec une vigueur & une fanté extraordinaire. Son cœur fut porté dans le Temple de la Ville d'Aubonne, près de Genève, où son fils aîné, alors Baron du lieu, lui fit placer une épitaphe. Il avoit époufé *Gabrielle de Bernières*, dont il laiffa :

1. HENRI, Marquis DU QUESNE, né en 1652, qui fut, comme fon père, formé aux Armes dès fa plus tendre jeunesse. Il fit fa première campagne en 1666, âgé de 14 ans, en qualité d'Enfeigne de Vailleau; fe trouva, en 1672, au combat qui fe donna entre les Flottes Françoife & Anglaife unies, & la Flotte Hollandoife: il fut fait, en 1674, Capitaine de pavillon, fans paffer par le grade de Lieutenant, diftinction dont on ne connoiffoit point encore d'exemple; commanda, en 1675, en qualité de Capitaine, le Vailleau du Roi, nommé *le Parfait*, aux trois combats qui fe donnèrent, en 1676, contre les Flottes Hollandoife & Efpagnole, ce qui le fit renommer *le Parfait*, par allufion au Vailleau qu'il montoit; dans le fecond combat il prit un Vailleau, & fut bleffé confidérablement: c'eft celui où l'Amiral Ruyter fut tué. Pendant la paix, qui dura quelques années, HENRI DU QUESNE eut entrée dans tous les Confeils qui fe tenoient à la Cour, pour le régleme des Ports, la conftruction des Navires & les réglemens d'opérations d'une campagne, & fes avis furent prefque toujours fuivis. En 1683, il fe trouva, avec fon père, au bombardement d'Alger, où il commanda le Vailleau du Roi nommé *le Laurier*; de là il fut envoyé à Tunis, pour y renouveler la paix entre la France & cette Régence. Il réuffit dans cette négociation, & fe fit bien eftimer à Tunis, qu'on lui accorda le *Sopha*, honneur qu'on n'avoit point encore fait à ceux qui y avoient été avant lui. Vers le même temps, HENRI DU QUESNE s'aperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la Religion Prétendue Réformée, dans laquelle il avoit été élevé, & il demanda & obtint la permiffion de fe retirer. Ayant acheté, au commencement de 1685, la Baronnie d'Aubonne, dans le Canton de Berne, en Suiffe, il y alla en 1686, & y fixa fon féjour. Lors de la guerre de 1695, l'Angleterre & la Hollande le follicitérent d'entrer à leur fervice contre la France; mais toujours fidèle à fa Patrie, quoiqu'il s'en fut retiré, malgré les

offres les plus avantageufes, on ne pût jamais le réfoudre à prendre les armes contre un Prince, pour qui il les avoit portées avec tant de zèle & de diftinction. Il vendit, en 1701, fa Terre d'Aubonne, plus de 200,000 livres, à Leurs Excellences de Berne, & cette Terre fut érigée en Bailliage. HENRI DU QUESNE avoit de la fcience & de l'érudition. Les Proteftans font une eftime fingulière de fes *Reftexions anciennes & nouvelles fur l'Euchariftie*, imprimées en 1718. Il mourut à Genève le 11 Novembre 1722, âgé de près de 71 ans, eftimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoiffoient. Il eft l'Auteur de l'épitaphe faite pour fon père, qui fe voit dans l'Eglife d'Aubonne, où fon cœur eft déposé;

2. ABRAHAM, Capitaine de Vailleau, qui prit & amena à Toulon, en 1683, le Prince de Montezarchio, Général de l'Armée d'Efpagne. Il fe retira dans la fuite en Angleterre, où il eft mort;
3. ISAAC, qui a fervi fur Mer avec diftinction, & eft mort à Paris en 1745;
4. Et JACOB, Capitaine de Vailleau, appelé *le Comte du QUESNE*, qui époufa *Marie-Françoife-Madeleine de Soucelle*, d'une noble Famille de Bretagne, morte le 31 Janvier 1710. Le Comte du QUESNE eft mort à St-Domingue en 1740.

II. JACOB DU QUESNE (fils puiné d'ABRAHAM, & de *Marthe de Caul*), Capitaine de Vailleau, époufa *Suzanne Guiton*, fille du Maire de la Rochelle, pendant le fiége de cette Ville, entrepris par Louis XIII. Il eut de fon mariage :

III. ABRAHAM DU QUESNE-GUITON, mort Lieutenant Général des Armées navales en 1726, un des plus grands Officiers de la Marine de fon temps, qui époufa 1<sup>o</sup> N...; & 2<sup>o</sup> N... de *Youtron*. Il eut du premier lit :

1. N... DU QUESNE, mort fans poftérité, commandant un Vailleau du Roi, en 1738;
2. Et une fille, mariée au Seigneur de *Jolibois*.

Du fecond lit vinrent :

3. SUSANNE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Jacques de Queux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, qui n'a eu qu'un garçon, N... de *Queux*, qui s'eft retiré du fervice de la Marine, étant Lieutenant de Vailleau, & a eu de *Sufanne Richier*, fa première femme, *Sufanne de Queux*, époufe de Meflire *Honoré le Moyné-de-Serigny*, Seigneur de Loyre, Lieutenant des Vailleaux du Roi;
4. MARIE-ANNE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Michel-Sévère de Lifardis*, Gentilhomme

- Breton, mort Capitaine de Vaiffeau, dont elle a eu un garçon, auffi Capitaine de Vaiffeau en 1758, mort à Brest en 1769; & une fille qui époufa Mefire *Nicolas Philippe*, Seigneur de Voutron, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui a deux garçons, dont un, Garde de la Marine;
5. HENRIETTE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Jean Preyost de Traverfay*, Chevalier, ancien Officier de Cavalerie, mort à Rochefort en 1773, laiffant poftérité. Voy. PRE-VOST, branche de *Traverfay*;
  6. Et MARGUERITE DU QUESNE-GUITON, mariée à *Charles du Rouffeau*, Seigneur de Fayolle, Gentilhomme du Poitou, dont 2 garçons, qui fervent dans le Régiment Royal, Infanterie.

II. LOUIS DU QUESNE-MOSNIER (quatrième fils d'ABRAHAM, & de *Marthe de Gaul*) eut un fils,

III. N... du QUESNE-MOSNIER, que le grand du QUESNE aimoit à employer. Il lui confia le commandement d'une Galiote à bombes, dans le bombardement d'Alger & de Gènes. Ce neveu eft mort à Toulon, Chef d'Escadre des Armées navales, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine dans le Port de Toulon. On remarque dans fes services, en 1704, qu'ayant été chargé de renforcer de 6 Vaiffeaux de ligne l'Armée navale, fous les ordres de M. le Comte de Touloufe, il rencontra une Escadre de 15 Vaiffeaux Anglois qui, vu la fierté de fa manœuvre, n'ofèrent l'attaquer. Dans l'ancienne guerre contre l'Empereur, ayant eu le commandement d'un Vaiffeau & d'un brûlot, pour aller croifer dans les Golfes de Venife & de la Mer Adriatique, & étant informé que la Ville d'Aquilée contenoit la majeure partie des magazins de l'Armée ennemie, il y marcha à la tête de fes équipages, prit la Ville, brûla les magazins & retourna à fa croifière. Les belles actions de du QUESNE-MOSNIER ont été terminées par l'attaque de 2 Vaiffeaux Fleffingois, de mêmes forces que le fien. Ce combat fut fi terrible, que du QUESNE-MOSNIER auroit été pris, s'il n'avoit eu affez de vigueur pour reparoître fur fon pont, après une amputation au bras droit, ce qui ranima l'ardeur de fon Équipage, dont le feu étoit ralenti, de manière que les ennemis le quittèrent de *guerre laffe*, comme on dit en termes de marine; mais leur dernier coup de canon réduifit du QUESNE-MOSNIER à une fe-

conde amputation au même bras : cette affaire s'eft paffée en 1705. Il avoit époufé *Urfule de Poffel*, de Toulon, où elle eft morte le 6 Juillet 1763, en fa 94<sup>e</sup> année, & dont il a eu :

1. & 2. Deux garçons qui font morts au fervice, l'aîné fut Capitaine de Vaiffeau;
3. 4. & 5. Trois garçons qui font morts Eccléfiastiques;
6. ANGE, qui fuit;
7. URSULE, qui a époufé, à Arles, *Guillaume d'Icard*, furnommé *Montmorency*, dont elle a eu 2 garçons & 3 filles. *Abraham d'Icard*, aîné des garçons, a fervi quinze ans dans la Marine, & a obtenu fa retraite; le fecond a pris le parti de l'Eglife, & eft Théologal de la Métropole d'Arles; la fille aînée, *Urfule*, a époufé *Jean-François-Xavier du Moulin*, d'Arles; la feconde eft Religieufe à l'Abbaye de Saint-Cefaire d'Arles; & la troifième a époufé, dans le Comtat d'Avignon, N... d'*Hugues*, premier Factionnaire d'un Bataillon de Milices de Provence;
8. Et une fille, morte fans alliance.

IV. ANGE, Marquis du QUESNE-MENNEVILLE, fait Garde-Marine en 1714, Enseigne de Vaiffeau en 1727, Lieutenant-Aide-Major en 1735, Capitaine de Vaiffeau & Major en 1746, Général du Canada en 1752, eft Chef d'Escadre depuis 1755, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1758. Cet Officier Général a été fans ceffe employé dans tout ce qu'on a exigé de fon zèle & de fon expérience. Il eft entré au fervice de Mer dès l'âge de 10 ans, & vivoit en 1770, fans avoir été marié. Il portoit pour armes : *d'argent, au lion de fable, armé & lampaffé de gueules; l'écu entouré du cordon de l'Ordre de Saint-Louis, furmonté d'une Couronne de Marquis* (titre dont Sa Majefté l'a décoré, en lui confiant le Gouvernement Général du Canada). Cimier : *un bras de Sauvage, armé d'une hache d'armes, appelée, en terme fauvage, Caffe-Tête*, que le Marquis du QUESNE a pris à titre d'avoir été Général du Canada en temps de guerre.

*Généalogie* dreffée fur des *Mémoires* fournis par le Marquis du QUESNE.

QUESNE (du), Ecuers, Sieurs du *Mefnil*, Election de Coutances; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 glands du même*.

QUESNEAU DE CLERMONT, Famille établie dans le Laonnais, dont eft

ARMAND-FRANÇOIS QUESNEAU, Sieur de Clermont, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur du Roi, demeurant à Douai, qui a été confirmé dans sa noblesse, par Lettres du mois d'Octobre 1723. (Voyez l'*Armor. génér. de France*, reg. I, p. 443.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 étoiles du même, & en pointe d'une canne aussi d'or; l'écu timbré d'un casque de profil.*

QUESNEL (du), en Picardie. HENRI DU QUESNEL, Seigneur de Ponchon, demeurant en l'Élection de Beauvais, fut jugé noble par Arrêt du Conseil du mois de Mai 1667. — RENAUD DU QUESNEL, Ecuier, étoit Bailli de l'Évêché & Comté de Beauvais en 1480. — MATHIEU, GUILLAUME & JACOTIN DU QUESNEL, Ecuers, portoit, suivant le dénombrement du Comté de Clermont, en Beauvaisis, pour armes : *d'argent, au chêne de sinople, à la cotice de gueules.* (Nobil. de Picardie, p. 440.)

QUESNEL DE COUPIGNY (du), Maison originaire de Normandie, que l'on fait descendre de HULTRE, HUBERT ou ROBERT, Comte de Ri, qui délivra GUILLAUME, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, surnommé le Conquérant, de la conspiration de *Guy de Bourgogne*, qui avoit des prétentions sur ce Duché. Cet HUBERT eut trois fils : de l'un, nommé GEOFFROY, est descendu RICHARD DU QUESNEL, marié à *Gertrude de Molines*, mort en 1140; GEOFFROY, son second fils, passa avec RICHARD Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre, en la Terre Sainte, en 1191.

RICHARD DU QUESNEL, II<sup>e</sup> du nom, fit, avec sa femme, *Colette de Foix*, en 1297, donation d'une grande pièce d'herbage, à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen.

GUILLAUME DU QUESNEL épousa, en 1465, *Françoise le Gris*, qui lui apporta en dot la Baronnie de Coupigny.

GABRIEL DU QUESNEL, II<sup>e</sup> du nom, issu de GUILLAUME, au IV<sup>e</sup> degré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis d'Alègre par succession d'*Isabeau d'Alègre*, sa mère, à qui le Marquisat d'Alègre étoit échu par le décès d'*Yves*, son frère, mourut sans enfants. Il épousa, le 5 Juin 1599, *Louise d'O*, fille de *Jean d'O*, Vicomte de Manou, & de *Charlotte de Clermont Tallart*. Il en eut :

1. GABRIEL, Marquis d'Alègre, marié, en 1637,

à MARGUERITE DU QUESNEL, sa cousine germaine;

2. Et CHARLES, qui fuit.

CHARLES DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, &c., Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 22 Juin 1659, s'est marié, le 7 Mars 1639, à *Marie Dolu*. De ce mariage font issus :

1. ALBERT, qui fuit;

2. Et JACQUES-ANTOINE, Chevalier de Malte. ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, mort en Juin 1717, âgé de 78 ans, avoit épousé, en 1670, *Louise Perreau*, morte le 18 Avril 1702, dont font issus :

1. FABIEN-ALBERT, qui fuit;

2. THÉRÈSE-ALBERTINE, seconde femme de *Louis-Joseph*, Marquis de *Grafse*, morte veuve sans enfants, le 1<sup>er</sup> Mai 1754;

3. Et JEANNE-MARIE, mariée, 1<sup>e</sup> en 1709, avec *Gabriel Baflonneau*, Vicomte d'Arzay, mort le 16 Mai 1720; & 2<sup>e</sup> avec le Marquis de *Menilles*.

FABIEN-ALBERT DU QUESNEL, Marquis de Coupigny, Seigneur de Pinson, le Blanc-Fosfé, Neuilly, Beaulieu-lez-Roulandières, &c., mort à Paris le 8 Juillet 1734, âgé d'environ 55 ans, avoit épousé, le 18 Novembre 1714, *Jeanne-Louise de Béthune*, fille de feu *François-Annibal*, Comte de *Béthune*, Chef d'Escadre des Armées navales du Roi, mort le 19 Octobre 1732, & de Dame *René le Borgne de Lequiffou*.

Le lieu de la sépulture des Seigneurs du QUESNEL est dans la Chapelle de l'Eglise d'Yviers, Diocèse d'Evreux.

Les armes : *de gueules, à 3 quintefeuilles d'hermine.*

QUESNOY (du), Noblesse Militaire & d'ancienne *Chevalerie*, originaire du Roumois, en haute Normandie, & dont la seule branche, qui subsiste aujourd'hui, est établie dans la basse, près d'Avranches, depuis près de deux siècles.

Les anciens Seigneurs du QUESNOY (Terre noble, sise & relevante de celle du Bourg-Achard dans le Roumois, Vicomté de Pont-Authou), sont reconnus, par d'anciens titres, pour bienfaiteurs du Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, sous les XII<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> siècles. Ils étoient dès-lors qualifiés de *Chevaliers*. Ces titres font 19 Chartres, dont les originaux, conservés dans les Archives du Prieuré-Cure du Bourg-Achard, ont été commu-

niqués, en 1748, par M. Chappe, Prieur & Curé de ce lieu, à M. d'Hozier de Serigny, Juge d'Armes de France, en survivance, & il y a peu de Noblesse qui ait l'avantage d'en fournir d'aussi anciens & en si grand nombre. — Les premiers du nom de DU QUESNOY, connus, sont :

NICOLAS & GUILLAUME, frères; ROBERT DU QUESNOY, HENRI DU QUESNOY & GUILLAUME, son frère. Ils sont compris au nombre des bienfaiteurs du Prieuré de St.-Lô du Bourg-Achard, dans une Bulle du Pape ALEXANDRE III, datée du 17 des Calendes de Mai 1181. Paroit ensuite RAOUL DU QUESNOY, qui soufcrivit, vers l'an 1180, à une donation faite par Alain de Saint-Pierre, mentionnée dans ladite Bulle. ROBERT DU QUESNOY, dit *l'Abbé*, Chevalier, Seigneur du Quesnoy, suivant une Charte de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, qu'il scella de son sceau : *Ego Robertus, Abbate de Caifneio, concedo de feodo meo de Caifneii*, fit des donations audit Prieuré, & soufcrivit, avec la qualité de Chevalier, *Abbate de Caifneio*, aliàs *Kaisneio*, & aussi *Quesneio, milite*, à plusieurs donations faites dans le même temps, par Guillaume le Poigneur, Chevalier, au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, par HUGUES DU QUESNOY, & par Guillaume Restoud, au même Prieuré; par Jean, fils de Richard de Val-Aubert, Chevalier, à Roger des Rues; par Pierre de Bardouville, à Jean de Saint-Léger, Chevalier, son cousin; & enfin à un bail, à titre de Fief, par Robert Coquin, fils de Guillaume : ces deux derniers actes, datés de l'an 1213, & du mois de Janvier 1227. — THOMAS DU QUESNOY soufcrivit à une donation faite au même Prieuré, l'an 1224. — ROGER DU QUESNOY vendit, en 1226, la moitié d'un domaine, situé à Pont-Authou, qu'il tenoit, ainsi que ses frères, du Prieuré du Bourg-Achard, & scella cet acte de son sceau. — GUILLAUME DU QUESNOY soufcrivit à l'acte de vente dont on vient de parler, fait, en 1226, par ROGER DU QUESNOY. — ROBERT DU QUESNOY, Chevalier, fit une donation au Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, au mois de Novembre 1241, en présence de Dame *Yves*, sa femme, & de ROBERT DU QUESNOY, son fils aîné, & scella cet acte de son sceau. — GEOFFROI DU QUESNOY y paroit comme témoin. — ROBERT DU QUESNOY, fils du précédent, consentit à la donation faite par son père, en 1241, au

Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard. Il vendit un héritage à ces Religieux en 1244, & fit un échange avec eux en 1258; leur fit encore plusieurs donations en 1260 & en 1262; leur donna 2 acres de Terre situés entre la Terre de GUERRI DU QUESNOY, *Guerricus de Quesneio*, & aussi *Quesneto*. Son oncle maternel, & Dame *Yves*, sa belle-mère, ratifia ce dernier acte en Janvier 1262. Il leur fit encore une nouvelle donation de 12 fols de rente, par acte du mois de Mars 1268, & scella tous ces différents actes de son sceau. — GUERRI DU QUESNOY, neveu de ROBERT, dont on vient de parler, soufcrivit à une donation faite aux Religieux de Saint-Lô du Bourg-Achard, par PHILIPPE (*Philippa*) du QUESNOY, de 12 deniers de rente, au mois de Janvier 1262. Cet acte est scellé du sceau de PHILIPPE DU QUESNOY.

JEAN DU QUESNOY se trouve compris au nombre des Chevaliers du Bailliage & Vicomté de Caen, en 1271 & 1272, *Joannes de Quesnito*, dit la Roque. GUILLAUME DU QUESNOY, Ecuyer, de la Paroisse du Bourg-Achard, rendit aveu de son Fief du Quesnoy au Seigneur du Bourg-Achard, après la Saint-Martin d'hiver, en 1309; & quoique la filiation se trouve interrompue, & que le premier degré de cette Maison ne commence qu'à JEAN DU QUESNOY, ou DU QUESNEY, 1<sup>er</sup> du nom, dit *Taupin*, ou *Tauppin*, Chevalier, Seigneur, ès-années 1378, 1386, 1391 & suivantes, du même Fief du Quesnoy, situé en la Paroisse du Bourg-Achard, il devoit appartenir de près aux précédents, & la Maison a un acte en original, qui prouve sa liaison avec ceux dont on vient de parler. Cet acte est un accord fait, le 8 Septembre 1497, entre RICHARD DU QUESNOY, Seigneur du Quesnoy, son arrière-petit-fils, & les Religieux de St.-Lô du Bourg-Achard, en faveur desquels il confirma les dons qui leur avoient été faits par ses prédécesseurs. Voici les propres termes de l'acte que nous rapportons : Et outre icelui Seigneur du Quesnoy, fils & héritier aîné de défunt JEHAN DU QUESNOY, dit *le Baudran*, en son vivant Ecuyer & Seigneur dudit lieu du Quesnoy..... lors de son trépas demeurant en l'Ofiel dudit Prieuré de Saint-Lô du Bourg-Achard, pour considération des services & plaisirs faits par ledits Religieux à fondit feu père, & qu'ils ont bien continués & fait les services & prières qu'ils étoient te-



nus faire à raison d'aucuns dons ou délais qui leur ont été faits par les prédécesseurs dudit Seigneur du Quesnoy; & aussi afin que d'abondant ledit Seigneur du QUESNOY, la Demoiselle sa femme, & leurs enfants présents & à venir, soient participans & accueillis aux bienfaits, prières, oraisons & aumônes qui seront faits en icelui Prieuré.... Par ces présentes confirme, ratifie & approuve tous ces dons & délais, tant en héritages que rentes, qui faits ont été en icelui Prieuré, tant par sondit défunt père, que ses prédécesseurs..... en quelque manière & pour quelque cause que ce soit.

Ledit JEAN DU QUESNOY, dit *Taupin*, servit dans la guerre en Normandie, en l'an 1378. Il étoit qualifié *Chevalier* en l'an 1428, qualité que portoit, dès l'an 1421, GUILLAUME, Seigneur du QUESNOY & de la Haye, son fils, & qui a aussi celle de *noble homme & puissant Seigneur*, dans des actes de 1435, & autres postérieurs. JEAN avoit épousé N.... de la *Hautemaïson*, dont il eut

GUILLAUME DU QUESNOY, qui épousa, le 25 Septembre 1413 *Jeanne de la Heuse*, fille de *Jean de la Heuse*, dit le *Baudran*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine du Château de Fouques, & de *Mahaut*, Dame de *Bailleul* : elle étoit sœur de *Jean de la Heuse*, Chevalier, Seigneur de Quevilly, Chambellan du Roi, Capitaine de la Ville de Mantes, & avoit pour grand-oncle un autre *Jean de la Heuse*, dit le *Baudran*, Chevalier, Seigneur de la Heuse, Amiral de France. La postérité de ce GUILLAUME s'est divisée, environ vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, en deux branches principales : l'aînée a fini dans la personne de GASPARD, Seigneur du QUESNOY & de la Métairie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, & Maréchal de Bataille, mort en 1667, dont la fille & unique héritière, nommée ANNE, Dame du QUESNOY, porta cette Terre & autres en mariage à *Gilles du Boscrenoul*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Boscrenoul, dont elle étoit veuve le 16 Septembre 1691.

La branche cadette, qui subsiste, a pour auteur

ROBERT DU QUESNOY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer (fils de ROBERT, & de noble *Françoise de la Haye*, sa seconde femme, fille du Seigneur de la Pipardière), qualifié dans un acte du

25 Décembre 1570, de noble homme ROBERT DU QUESNOY, le jeune, demeurant au Bourg-Achard, héritier de feu Demoiselle *Françoise de la Haye*, sa mère. Il mourut à Valenciennes, en 1578, étant au service du Roi, & eut d'Anne *Vivien*, son épouse, morte le 15 Février 1605,

JACQUES, I<sup>er</sup> du nom, Baron du QUESNOY & de Saint-Martin-des-Champs, près d'Avranches, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1616, & obtint, par Lettres Patentes du mois d'Août 1636, l'union de ses Fiefs du Quesnoy, la Louvèlière, de Verdun & de Chambeure, près d'Avranches, en un seul plein Fief de *Haubert*, sous le nom de Fief du *Quesnoy & de Saint-Martin-des-Champs*, & sous le titre de *Baronnie*, tant en considération de ses services, que de ceux de ses prédécesseurs, dans les guerres de leur temps. Il épousa, le 15 Février 1605, *Jeanne de Saint-Germain*, fille de noble *Henri de Saint-Germain & de Catherine Amette*; & mourut le 27 Mars 1651. De son mariage naquirent plusieurs enfants, entr'autres :

1. GILLES DU QUESNOY, né le 8 Mai 1619, qui servit en qualité d'Enseigne, pendant 2 ans, dans le Régiment d'Infanterie de la Marine; fut blessé au combat de Saint-Nicolas le 4 Août 1639; obtint la Lientenance de la Compagnie du Commandeur de la Brettefche, dans le même Régiment de la Marine, le 6 Octobre suivant, & fut tué devant Arras en 1640;
2. N.... DU QUESNOY, né jumeau avec LOUIS, le 6 Décembre 1624, mort le 16 Mars 1625;
3. LOUIS, qui suit;
4. Et CATHERINE, née le 7 Avril 1614, morte en 1694; elle avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1639, haut & puissant Seigneur Messire *Jacques le Boucher de Crennes*, Chevalier, Baron de Crennes, Seigneur & Patron honoraire des Paroisses de Saint-Pierre-Tarentaine, du Mesnil-Auzouf & du Tourneur, fils de haut & puissant Seigneur Messire *Jean le Boucher de Crennes*, Seigneur & Baron des mêmes lieux & Paroisses, & de haute & puissante Dame *Madeleine de Mogs*.

LOUIS, Baron du QUESNOY & de Saint-Martin-des-Champs, Seigneur & Châtelain de la Grimaudière, de Verdun, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, obtint l'union de plusieurs Fiefs nouvellement acquis, à fa Baronnie du Ques-

noy, en 1653 & 1658. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat de 1667 & mourut le 1<sup>er</sup> Juillet 1682. Il avoit épousé, par contrat du 3 Juin 1649, célébration le 15 du même mois, *Léonore de Gouvetz de Clinchamps*, morte le 21 Avril 1697, fille aînée de *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamps, &c., & de *Louise Avenel*, Dame de Barenton & d'Elfchomme. De ce mariage ils eurent :

EMMANUEL, qui fuit ;  
Quatre garçons, morts sans alliance ;  
Et trois filles, aussi mortes sans alliance.

EMMANUEL, Baron, puis Marquis du QUESNOY, Seigneur & Patron présentateur de la Paroisse de Clinchamps, des Fiefs de la Jourdanrière, de Loraille & de la Tiercerie, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, &c., né le 20 Décembre 1652, fut nommé, le 23 Octobre 1688, Capitaine de la Noblesse de la Sergenterie de Pontorson, par Jacques, Sire de Matignon, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie, sur la représentation de tous les Gentilshommes de cette Sergenterie. Il obtint du Roi, au mois de Juillet 1714, des Lettres Patentes, pour lui & sa postérité mâle, née & à naître en légitime mariage, d'érection en *Marquisat* de sa Baronnie du *Quesnoy* & Fiefs y réunis, & mourut le 23 Décembre 1730. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1689, *Jacqueline de Saint-Remy*, morte le 28 Novembre 1743, fille de *Jacques de Saint-Remy*, Ecuyer, Sieur de la Motte-Fouqué, &c., & d'*Anne Bidon*. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, entr'autres :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. ROGER-ANDRÉ, né le 12 Juillet 1693, Prêtre, Docteur de Sorbonne, de la Faculté de Paris, Chanoine, Grand Archidiacre & Vicairé d'Avranches ;
3. JEAN-BAPTISTE-ANGÉLIQUE, appelé le *Comte* du QUESNOY, Seigneur d'Appilly, près d'Avranches, Seigneur, Patron & Présentateur des Paroisses de Saint-Senier, Saint-Brice & la Gohennière, né le 27 Mai 1699, Cadet, au mois de Novembre 1718, dans la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Françaises ; second Enseigne le 11 Mars 1720 ; premier Enseigne le 16 Novembre 1724 ; Sous-Lieutenant le 21 Mai 1728 ; Sous-Aide-Major le 31 Mai 1741, avec Brevet de Lieutenant le 5 Mars 1743 ; le 31 du même mois Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Gravel, & le 10 Juillet

suivant Aide-Major. Il a été blessé à la bataille d'Oettingen, est Chevalier de St-Louis, depuis 1736, & a épousé, le 18 Novembre 1743, *Madeleine de Verduc*, tante d'*Yves de Verduc*, Conféiller au Parlement de Paris, morte, sans avoir eu d'enfants, le 25 Janvier 1758 ;

4. Et ANNE-HENRIETTE du QUESNOY, née le 28 Novembre 1700, à présent Religieuse aux Urfulines de Vire.

JACQUES, II<sup>e</sup> du nom, Marquis du QUESNOY, né le 25 Janvier 1690, servit trois ans dans la première Compagnie des Mousquetaires, & mourut le 3 Septembre 1747. Il avoit épousé, le 1<sup>er</sup> Octobre 1739, *Jeanne-Elisabeth-Marie-Michelle Juhellé de Martilly*, riche héritière de Normandie, fille de *Julien Juhellé* & de *Michelle le Maître*. De son mariage il eut :

1. JEAN-JACQUES-JULIEN, qui fuit ;
2. LÉONORE-LOUISE-ANGÉLIQUE du QUESNOY, née le 25 Février 1742 ;
3. Et MARIE-ANNE-CATHERINE-ANDRÉE du QUESNOY de CLINCHAMPS, née le 3 Mai 1744.

JEAN-JACQUES-JULIEN, Marquis du QUESNOY, Seigneur honoraire de la Paroisse de Saint-Martin-des-Champs, près d'Avranches, Seigneur & Patron présentateur des Paroisses de Saint-Loup & de la Godefroy, Seigneur Châtelain de la Grimaudière, de la Ridelière, de la Coulonce, de Verdun & des autres Seigneuries réunies au Marquisat du *Quesnoy*, Seigneur & Patron présentateur de la Paroisse de Clinchamps, Seigneur & Patron honoraire de la Paroisse du Ménil-Robert, Seigneur héréditaire des Sergenteries nobles du Pont-Farcy, des Fiefs de la Jourdanrière, de Loraille, de la Tiercerie, &c., est né le 27 Décembre 1740 ; & sur le certificat de M. de Clairambault, Généalogiste des Ordres du Roi, confirmatif de tout ce qui est rapporté ci-dessus, dressé sur les titres originaux mêmes de cette Maison & présenté à M. le Duc de Chaulnes, il a été reçu, en Décembre 1755, dans la Compagnie des jeunes Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

Les principales alliances de la Maison du QUESNOY sont celles de *la Heuse*, de *Malet* de *Cramefil*, de *la Haye*, de *la Chauffée*, de *Martainville*, de *Boissef*, de *Vauquelin des Yveteaux*, de *Saint-Germain de Jouvigny*, de *Gouvetz de Clinchamps*, de *Saint-Remy de la Motte-Fouqué*, &c.

Les armes : *d'argent, au lion passant*

*de gueules, accompagné de 9 glands de finople.*

(Voyez la *Généalogie* en entier de cette Maison, & la copie des Chartes qui prouvent l'antiquité de la Noblesse, dans l'*Armor. général de France*, reg. IV, part. II.)

QUESNOY (DU), Famille originaire de Picardie, Bailliage d'Amiens, & établie dans le Diocèse de Boulogne-sur-Mer.

CHARLES DU QUESNOY fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Suivant l'*Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 144, FRANÇOIS DU QUESNOY, Ecuyer, Seigneur des Cœulles, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Salle, fut maintenu dans sa qualité de *noble & d'Ecuyer*, avec LOUIS DU QUESNOY, son père, Colonel d'Infanterie dans les Troupes Boulonnaises, par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité d'Amiens, du 4 Octobre 1698, depuis JEAN DU QUESNOY, son IV<sup>e</sup> aïeul, Seigneur du Quesnoy, qui vivoit en 1495. Il épousa, en 1693, FRANÇOISE DU QUESNOY, fille de FRANÇOIS, Seigneur de Réty, de Saint-Martin-en-Preures, &c. Il en eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Ecuyer ;
2. BERNARD ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, née en 1695.

*Les armes : d'or, à l'aigle éployée de sable.*

\* QUESNOY (LE), Seigneurie, dans la Flandre Wallonne, sur la Basse-Deule, près de Lille, qui fut portée en mariage, le 23 Novembre 1503, avec celle de *Grigneuxville*, par *Françoise de Bailleul*, à *Adrien de Mailly*, Seigneur de Bours, Ravensberg, &c., le même que le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup> qualifia *son cher & bien aimé cousin*, dans un acte du 24 Février 1519. — La Terre du *Quesnoy* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du Roi Catholique du 25 Avril 1661, en faveur de *Philippe de Mailly*, Vicomte d'Éps, qui eut d'*Alberte de Gand*, dite *Villain*, d'*Isenghien*, sa femme, *Guillaume de Mailly*, Marquis du *Quesnoy*, Comte d'Éps, &c., qui s'est marié deux fois, & a eu deux enfants de ses deux mariages. Voy. MAILLY.

QUESSE DE VALCOURT DE MARSILLY, Famille noble, dont il est parlé dans le *Mercur de France* des mois de Juin 1742, p. 1475, & de Juillet, p. 1679.

N... DE QUESSE DE VALCOURT, Capitaine

dans un Régiment d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus en 1690, eut pour fils :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fut ;
2. Et N... DE QUESSE DE VALCOURT, Capitaine dans un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1760, lequel est père de quatre fils, dont deux servent actuellement au Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie.

JEAN-FRANÇOIS DE QUESSE, Sieur de Valcourt, Maître de Camp, Commandant une des cinq Brigades du Régiment Royal des Carabiniers, Maréchal des Camps & Armées du Roi de la promotion du 15 Mars 1740, mourut à Paris le 1<sup>er</sup> Juin 1742, dans sa 72<sup>e</sup> année. Il a laissé pour enfants :

1. N... DE QUESSE DE VALCOURT, qui fut ;
2. Et LOUIS-FRANÇOIS DE QUESSE DE VALCOURT, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, du 2 Avril 1734, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Sauveur de Metz, est Abbé Commendataire de l'Abbaye de N.-D. de Fontenelles, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Luçon, depuis le mois de Juin 1736.

N... DE QUESSE DE VALCOURT, Seigneur de Marsilly, Major d'une des cinq brigades du Régiment Royal des Carabiniers, mourut, en Bohême, en Avril 1742, Maréchal Général de l'Armée commandée par le Maréchal de Broglie. Il avoit épousé, le 3 Avril 1741, la fille unique de N... du *Carrou*, de Valenciennes, Seigneur de Mézières, Brigadier des Armées du Roi, & de N... de *Vigny d'Emerville*.

*Les armes : d'or, à 3 fusées d'azur, rangées en safce ; écartelé de gueules, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

QUÉTIER, Famille noble de Touraine, dont étoit RENÉE QUÉTIER de ROSNAY, née le 20 Janvier 1683 (fille de FRANÇOIS-RENÉ QUÉTIER, Chevalier, Seigneur de Larbillière, & de *Claude d'Aux*), laquelle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Février 1691, après avoir prouvé qu'ANDRÉ QUÉTIER, Seigneur de Larbillière, qui s'étoit marié, en 1520, à *Françoise de Trouffebois*, étoit son quatrième aïeul.

*Les armes : d'argent, à 3 trefles de sinople.*

QUÉTIL, Ecuyers, Sieurs du *Pont-Hébert*, en Normandie, Election de Vire; Famille dont les armes sont : *d'argent, à la*

*face de gueules, accompagnée de 3 roses du même.*

\* QUETTEHOU, ou QUETHOU, au-fisi en Normandie, Diocèse de Coutances, Sergenterie de Valognes : Bourg avec titre de *Baronnie*. (Nous ignorons quel en est le possesseur).

QUEUILLE, ou QUEILLE & CUEILLE (DE LA), en Auvergne : Maison qui a toujours tenu un rang distingué parmi les plus grandes de la Province, par son ancienneté, ses grands biens & ses alliances. Elle tire son origine de celle de *Rochefort*, au Mont-Dore, dont elle a cessé de joindre le nom à celui de LA QUEUILLE. Vers l'an 1350, la Terre de *Rochefort* passa aux Comtes d'*Auvergne*, ensuite dans la Maison de BOURBON : elle est actuellement possédée par le Marquis de *Chabannes-Curton*. Cette Maison de LA QUEUILLE remonte à

I. AIMOND (a), Seigneur de *Rochefort* & de la *Queuille*, vivoit en 1220 : on lui donne pour femme *Marie de la Tour*, fille de *Bertrand*, Seigneur de *la Tour* ; il fut père de

II. BERTRAND DE ROCHEFORT, Seigneur de la *Queuille*, qui s'est marié, en 1250, à *Alix de Plaignes*, Dame de *Ronchely* & de *Monceaux* : leur fils,

III. BERNARD DE ROCHEFORT, qui vivoit encore en 1299, fut père de

IV. JEAN DE ROCHEFORT, Seigneur de la *Queuille*, qui épousa une Dame, nommée *Jeanne*, que l'on croit être de la Maison de *Comborn*. De ce mariage naquit

V. ANTOINE DE ROCHEFORT, Seigneur de la *Queuille*, qui s'est allié, en 1310, à *Anne de Pierre-Buffière-Châteauneuf*, qui fut mère de

VI. GÉRAUD, Seigneur de LA QUEUILLE, Gouverneur de Dauphiné, d'Auvergne, & Chambellan de PIERRE, 1<sup>er</sup> du nom, Duc de BOURBON, lequel fut allié à *Jeanne de Murois*, fille de *Jean II*, & d'*Alix de la Rochebriant*. De cette alliance fortit

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa II<sup>e</sup> Édit., tom. XI, pag. 635 & 636, dit que AIMOND DE LA QUEUILLE, Seigneur de Rochefort, au Mont-Dore, est qualifié fils de GUILLAUME DE LA QUEUILLE & de Marie de la Tour d'Oliergues, fille du Comte d'Auvergne, & que cet AIMOND épousa, en 1220, *Blanche de Limoges*, fille de Guy, Vicomte de Limoges.

(Note des Éditeurs).

VII. GUILLAUME, Seigneur de LA QUEUILLE, Capitaine de Gendarmes, qui épousa *Jeanne-Isabeau d'Apchon*, & fut père de

VIII. BERTRAND, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de LA QUEUILLE, Capitaine de Gendarmes & Chambellan du Duc de Berry, qui se maria à *Alix du Drac*, fille de *Guillaume du Drac*, Seigneur de Châteauneuf : elle se remarqua à *Gérard de Rochefort*, Seigneur de Saint-Marcel, & vivoit en 1377, ayant eu de son premier mari,

IX. PIERRE, Seigneur de LA QUEUILLE & de Châteauneuf, qui s'est allié à *Marguerite de Montmorin*, décédée le 8 Octobre 1415 ; elle étoit fille de *Geoffroy de Montmorin* & de *Dauphine de Tinières*. Leurs fils,

X. JACQUES, Seigneur de LA QUEUILLE & de Châteauneuf, Capitaine de Gendarmes, Chambellan du Duc de BOURBON, épousa *Louise de Giac*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Giac*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Jeanne de Naillac*, & arrière-petite-fille de *Pierre*, Seigneur de *Giac*, Chancelier de France. Elle apporta à son mari les Terres de *Giac* & de *Châteaugay*. Leur petit-fils,

XII. CHARLES, Seigneur de LA QUEUILLE, Châteauneuf, Châteaugay, Giac, &c., épousa, 1<sup>o</sup> *Anne de Bellenave* ; & 2<sup>o</sup> *Marie de Levis*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

XIII. FRANÇOIS DE LA QUEUILLE eut en partage la Terre de la *Queuille* & les deux tiers des biens de sa Maison, & épousa, 1<sup>o</sup> *Marguerite de Castelnau de Bretenoux* ; & 2<sup>o</sup> *Anne de Rohan*, fille d'*Henri de Rohan*, Seigneur d'Epiny, en Bretagne. Du premier lit vinrent :

1. JACQUELINE, Dame de Châteaubrun, qui s'est allée à *Robert Stuart*, Comte de Lennox, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France ;
2. FRANÇOISE, qui épousa *Jacques de Genouillac*, dit *Galliot*, Seigneur d'Assier, &c., dont elle fut la seconde femme, & en eut postérité. Voyez GOURDON DE GENOUILLAC.

Et du second lit vint

3. CATHERINE, Dame de la *Queuille* & de Châteauneuf, qui a épousé, le 3 Décembre 1537, *Marc de Beaufort-Montboisier*, Comte d'Alais, Marquis de Canillac, &c. :

fa postérité s'est éteinte en 1725. Voyez MONTBOISSIER.

XIII. GUILLAUME DE LA QUEUILLE, II<sup>e</sup> du nom (frère de FRANÇOIS), eut en partage Florat, des biens paternels, & Giac & Châteaugay, avec les autres Terres portées par *Louise de Giac*, sa bifaëule, & continua la postérité masculine de sa Maïson. Il épousa *Marie Damas*, fille de *Jean*, Seigneur de Marcilly, &c., & d'*Anne de Digoine*, sa première femme, & fut père de

XIV. JEAN DE LA QUEUILLE, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Florat, Jofferand, Châteaugay, &c., qui s'est marié, le 3 Juin 1531, à *Isabeau de Bourbon-Buffet*, de laquelle vint

XV. JEAN DE LA QUEUILLE, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Florat, Châteaugay, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant Général, pour le Roi & la Reine MARGUERITE, des Comtés d'Auvergne & de Clermont, & Sénéchal d'Auvergne, qui épousa, en premières noces, *Anne de Perusse d'Escars*, en 1563, seconde fille de *François*, Seigneur de la Vauguyon, &c., & d'*Isabeau de Bourbon-Carency*. Elle fut mère de

XVI. JEAN DE LA QUEUILLE, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Florat & de Châteaugay, &c., qui, étant devenu veuf, sans enfants, de *Claudine de la Tour de Murat*, se remaria, le 24 Novembre 1608, à *Simonne de Saix*, fille de *Claude*, Seigneur de Rivoire, & de *Diane de Sèneret*. De ce mariage naquirent :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. HÉLÈNE, qui fit son testament le 6 Mars 1669, & mourut le lendemain ; elle avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Août 1639, JEAN-LOUIS DE BOURBON, Comte de Buffet, &c., dont elle eut des enfants. Voy. BOURBON, branche de BOURBON-BUSSET ;
3. Et JEANNE, qui épousa *Antoine-Claude d'Erhard de Saint-Sulpice*.

XVII. GUILLAUME DE LA QUEUILLE, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Florat, Châteaugay, Vendat, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, épousa *Anne de Gadagne*, fille de *Claude*, Maréchal de Camp, & d'*Éléonore de Coligny*. Il en eut

XVIII. CLAUDE DE LA QUEUILLE, Seigneur de Florat, Châteaugay, &c., qui s'est allié, en 1669, à *Marie de Ronchevol*, héritière de Pramenoux, & fille aînée de *François de Ronchevol*, Seigneur de Pramenoux, & de

*Bénigne Damas de la Bastie*. De ce mariage naquirent entr'autres enfants,

1. ANNE-GILBERT, qui suit ;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, Comte de Ronchevol & de Pramenoux, Seigneur de la Mure, Fougères, Arnal, la Gardette, le Poyet, &c., qui mourut en Forez, le 29 Août 1754, âgé de 81 ans. Il avoit été appelé à la substitution de tous les biens de sa mère, à la charge d'en porter le nom & les armes. De son mariage, fait en 1707, avec *Anne-Josèphe de Chabannes*, fille de *Gilbert*, dit le *Marquis de Chabannes*, Comte de Pionfat, &c., & d'*Anne-Françoise de Lutzelbourg*, il laissa, pour fille unique,

GILBERTE, Dame de Ronchevol & de Pramenoux, qui est morte à Villefranche, en Beaujolais, âgé de 51 ans. Elle avoit épousé, en 1733, *Jean-Gilbert-Allyre*, dit le *Comte de Langeac*, Brigadier des Armées du Roi, Mestre de Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, dont elle eut des enfants. Voy. LANGEAC.

XIX. ANNE-GILBERT DE LA QUEUILLE, Marquis de Châteaugay & de Vendat, Lieutenant Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, épousa, le 20 Mai 1706, à la charge de porter le nom & les armes d'*Amanzé*, *Marie-Josèphe*, Dame d'*Amanzé*, fille aînée de *Louis*, Vicomte d'*Amanzé*, & de *Marie-Louise Falconis*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants :

1. LOUIS-GILBERT-GASPARD, qui suit ;
2. ANNE-JOSÈPHE DE LA QUEUILLE DE CHATEAUGAY, qui a épousé *Jacques-Philippe-Sébastien le Prestre*, Chevalier, Comte de Vauban, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont elle n'eut pas d'enfants. Voy. PRESTRE DE VAUBAN (LE) ;
3. Et ANNE-LOUISE, qui s'est alliée, le 13 Avril 1741, à *Josèphe-Louis-Dominique de Cambis*, Marquis de Velleron, &c., Capitaine de Dragons, dont postérité. Voyez CAMBIS (DE).

XX. LOUIS-GILBERT-GASPARD DE LA QUEUILLE DE CHATEAUGAY, Comte d'*Amanzé*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Nice, mourut en 1758. Il avoit épousé, le 6 Août 1741, *Louise-Jacqueline de Laflie de Saint-Jal*, vivante en 1776, fille de *Jean-Claude*, Comte de *Laflie de Saint-Jal*, Lieutenant Général des Armées du Roi & de *Marie-Marguerite Baïn de Beçons*, fille du Maréchal de ce nom. De ce mariage font issus :



1. JEAN-CLAUDE-MARIE, qui fut ;
2. CLAUDE-GILBERT-SCHOLASTIQUE-HYACINTHE, Vicomte de LA QUEUILLE, né le 10 Août 1748, Capitaine de Cavalerie ;
3. JACQUES-PHILIPPE-SÉBASTIEN, né le 10 Novembre 1753, Chevalier de Malte de minorité le 30 Août 1757 & Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Picardie, Cavalerie, depuis 1770 ;
4. ARMAND-JEAN-LOUIS, aussi Chevalier de Malte, depuis sa naissance, le 30 Août 1757, & Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de MONSIEUR depuis 1773 ;
5. MARGUERITE-FRANÇOISE, qui s'est mariée, au mois d'Août 1765, à *Dominique-François-Louis de Crugy*, Comte de Marcillac ;
6. & 7. ANNE-JOSÉPHINE-FRANÇOISE & JEANNE-ANNE-LOUISE, non encore mariées en 1776.

XXI. JEAN-CLAUDE-MARIE, Marquis de LA QUEUILLE, &c., né le 2 Janvier 1742, entré Mousquetaire en 1750, successivement Capitaine de Cavalerie le 10 Mars 1760, Colonel aux Grenadiers de France le 1<sup>er</sup> Janvier 1770, Chevalier de Saint-Louis en Février 1771, Colonel du Régiment Provincial de Clermont le 14 Août de la même année, puis Colonel en second du Régiment de Bresse en Mai 1776, a épousé, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 12 Avril 1773, *Emilie de Scorailles*, fille de feu *Etienne-Marie*, Marquis de *Scorailles*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & de feu *Charlotte de Fortia*. De ce mariage font issues :

1. AGLAË-LOUISE, née le 8 Mars 1774 ;
2. ET ADÉLAÏDE-EMILIE, née le 30 Septembre 1775.

Les armes : de *sable*, à la *croix engrêlée* ou *denchée d'or*, que le Comte d'*Amanzé* écartèle avec celles d'*Amanzé* ; le Comte de *Pramenoux* chargeoit la *croix* en cœur, d'une *aigle éployée de gueules*, becquée & membrée d'*azur*.

\* QUEVILLY, en Normandie, près de Rouen : Seigneurie qui fut unie, en 1654, à celles de *Hocqueville* & de *Bertheauville*, que *Catherine Martel* avoit apportées en dot à son mari, *Pierre de Bec de Lièvre*, II<sup>o</sup> du nom, le 10 Octobre 1576 ; elles furent érigées en *Marquisat*, au mois de Mai 1654, en faveur de *Pierre de Bec de Lièvre*, III<sup>o</sup> du nom, en considération de ses services & de ceux de ses pères. Voy. BEC DE LIÈVRE.

QUEYLAR, aliàs CAYLAR (du), en Pro-

vence : branche cadette d'une ancienne Famille noble du Languedoc, au Diocèse d'Uzès, qui est établie en cette Province depuis 1663 ; divers actes prouvent qu'elle s'est indifféremment fervi des deux orthographes ci-dessus : on croit qu'elle a même origine que la Maïson de *Bermond*, connue dès le XI<sup>e</sup> siècle, & que les Croisades ont donné lieu aux Armoiries qu'elle porte, de même qu'à l'aliénation de presque tous ses biens, perte dont elle s'est toujours si bien ressentie que TURFARDO DU QUEYLAR & JEANNE, sa sœur, vendirent encore, le 26 Novembre 1402, les cinq douzièmes de la Seigneurie de *Saint-Etienne-de-Serres*, à *Bertrand de la Garde*, qui en prêta hommage le 9 Juin suivant. Pour la filiation suivie de cette Maïson, voyez CAYLAR (du), en Languedoc, tom. IV, col. 882 & suiv. de ce *Diàionnaire*.

QUIEN de LA NEUFVILLE (LE), à Paris & à Bordeaux : Famille établie à Lisbonne, en Portugal, & qui subsiste dans

CHARLES-GABRIEL LE QUIEN de LA NEUFVILLE de FRÉMICOURT, Ecuyer, né & baptisé à Sédan le 15 Novembre 1721, Directeur Général des Postes de Bordeaux & de Guyenne, qui s'est marié, par contrat du 21 Septembre 1752, à *Catherine Bizet*, veuve de *Michel-Pierre Barre*, Conseiller, Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Aides de Guyenne, dont, en 1777, il n'a point d'enfants. Il a deux frères :

1<sup>o</sup> CHARLES-ARNOULT LE QUIEN de LA NEUFVILLE (son aîné), qui a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1758, & a obtenu une pension de 400 liv. le 21 Août 1761. Le Roi lui a accordé sa retraite en 1772, à cause de sa mauvaise santé, avec une autre pension de 600 liv., sur le Trésor Royal ;

2<sup>o</sup> Et CHARLES-AUGUSTE LE QUIEN de LA NEUFVILLE (son puîné), est Prêtre, Vicaire Général du Diocèse de Dax, Sous-Doyen de l'Eglise Métropolitaine de Bordeaux & Prieur Commanditaire du Prieuré de Saint-Etienne de Mortagne, en Saintonge ;

3<sup>o</sup> Et trois sœurs : la première s'est mariée le 6 Janvier 1749 ; & la troisième, le 6 Février 1744.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de *finople*, au *chien braque d'or passant*, ayant un *collier de sable*, surmonté d'une *palme d'argent en fasces* ; & aux 2 & 3 *bandé de vair*.

& de gueules de 6 pièces. (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. V, part. II.)

♦ QUIÉRET, « ancienne & noble » Maison, originaire de Picardie, qui a rendu de grands services à la Couronne, dont nous allons rapporter les plus considérables :

HUGUES QUIÉRET étoit l'un des Chevaliers portant Bannière du Comté de Boulonnais, mentionné dans le Rôle qui en fut fait, par ordre du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, vers l'an 1262 ;

Messire GÉRARD QUIÉRET, Chevalier, « Sénéchal d'Agénois, » fut un des Seigneurs de Picardie, qui signèrent l'acte d'alliance fait entre eux, en 1314, pour empêcher le cours des subsides & malversations qui se commettoient dans le Royaume ;

Messire TRISTAN QUIÉRET, Chevalier, servit sous Guy de Nesle, Seigneur de Mello, Maréchal de France, depuis 1348 jusqu'en 1352, qu'il avoit à compter de ses gages, suivant le compte de Barthélemy du Drac, Trésorier des Guerres ;

Et Messire ENGUERRAND QUIÉRET, dit *Barroy*, servoit sous M. le Comte d'Alençon, en 1340, suivant le même compte (a).

HUGUES QUIÉRET, Chevalier, Seigneur de Tours, en Vimeux, Capitaine de Douai (issu de ROBERT QUIÉRET, Seigneur du même lieu, dès l'an 1186) étoit Amiral de France le 27 Décembre 1336, qu'il fut présent au Traité d'Alliance fait au Louvre entre les Rois PHILIPPE de Valois & ALPHONSE, Roi de Castille. Il est qualifié *Monseigneur & Chevalier, Bachelier*, par divers titres de la Chambre des Comptes, depuis l'année 1337, jusqu'en celle de 1340, qu'il fut tué dans un combat naval donné contre les Anglais : ce qui se justifie encore par un titre du Trésor des Chartes du Roi. Belleforest dit qu'il joignit ses forces à celles des Génois, qui vinrent au secours du Roi PHILIPPE VI, dit de Valois, & qu'ensemble, ils assiégèrent, sur les Anglais, les Fortereffes de Bourg & de Blaye, qu'ils emportèrent en 1336 ; & Froissart remarque qu'il étoit commis à la garde des détroits & passages, d'entre la

(a) « On trouve encore ENGUERRAND QUIÉRET, Seigneur de Franfu, Amiral en 1357, selon le Journal du Trésor du mois d'Octobre de ladite année. »

France & l'Angleterre, avec les Navires de guerre qu'il commandoit. Il avoit époufé *Blanche d'Harcourt*, fille de Jean III, & d'*Alix de Brabant*, Dame de Mézières & d'Arfchot : il en eut

GUY QUIÉRET, Seigneur de Heuchin & de Tours, en Vimeux, qui fut un de ceux à qui le Roi JEAN pardonna, jusqu'au 12 Décembre 1360, pour avoir suivi le Roi de Navarre, dont HENRI QUIÉRET étoit du nombre. Ce GUY, ou un autre du même nom, servoit, en 1412, avec douze Ecuyers de la Compagnie, suivant un Compte de l'Extraordinaire des Guerres, ou il est qualifié *Chevalier Bachelier*, aussi bien que JEAN QUIÉRET, qui servoit comme lui avec neuf Ecuyers de sa Compagnie. GUY époufa *Jeanne de Poix*, de laquelle il eut

CHRISTOPHE QUIÉRET, Seigneur de Tours, « qui vivoit vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, » & duquel font descendus les autres Seigneurs de *Tours* « & du *Quefnoy*, » du même nom, & BOHORT QUIÉRET, Seigneur de Heuchin, qui fut fait prisonnier des Anglais, à la bataille d'Azincourt, en 1415, avec Messire PIERRE QUIÉRET, Seigneur de Ramecourt, & où furent tués Messire HUTIN QUIÉRET, & le Seigneur de Ramecourt, son père, selon Montfret, qui remarque aussi que le même PIERRE QUIÉRET, Seigneur de Ramecourt, étoit à la défaite de Mons, en Vimeux, en 1420. Il vivoit encore en 1430, suivant un titre qui le concerne.

JACQUES QUIÉRET, Seigneur de Heuchin, fut fait prisonnier à la bataille de Pont-Audemere, en 1449, & JEAN QUIÉRET, est qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Yzeux, par l'arrière-ban d'Amiens de 1557.

ADRIEN QUIÉRET, « Ecuyer, » Seigneur de Rionville, demeurant au Quefnoy, Bailliage d'Amiens, a justifié de sa Noblesse, du 27 Décembre 1537, vivant JEAN QUIÉRET, Ecuyer, Seigneur du Quefnoy, son bis-aïeul, « & fut maintenu dans sa noblesse, avec son fils, par M. Bignon, Intendant de Picardie, le 3<sup>e</sup> Août 1701. Il avoit époufé, le 23 Juin 1654, *Catherine Picard*, dont

ANTOINE QUIÉRET, Seigneur de Rionville, âgé de 40 ans quand il fut maintenu dans la noblesse, & qui mourut à Paris en Avril 1729 : il avoit été Major dans l'Isle de Cayenne. »

Les armes : *d'hermine, à 3 fleurs de lys, au pied nourri de gueules*, que les Seigneurs

de *Tours* brisent d'un bâton d'azur, brochant sur le tout.

QUIESCES (DES), en Normandie, Election de Valognes; Famille qui porte pour armes: de gueules, à 3 merlettes, ou colombes, l'une sur l'autre d'argent.

QUIEU (LE), en Picardie: Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire* de cette Province, p. 442.

I. DAVID LE QUIEU, Ecuyer, Seigneur de Villers-l'Hôpital en partie, l'un des 100 Gentilshommes du Roi LOUIS XI, sous la charge de Raoul de Lannoy, Conseiller, Chambellan de S. M., suivant les rôles des Montres & Reves tirées de la Chambre des Comptes, eut pour fils,

II. ANTOINE LE QUIEU, Seigneur de Villers-l'Hôpital & de Moyenneville, qu'il acquit, pendant son mariage, avec *Marie Louvel de Glisy*, sa seconde femme, dont vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. ET MADELEINE, qui épousa *Vincent le Roy*, Lieutenant Général, puis Président au Prédial d'Amiens.

III. JEAN LE QUIEU, Seigneur de Moyenneville, Avocat du Roi à Amiens en 1572, puis Président & Lieutenant Général au même lieu au mois de Novembre suivant, laissa de *Marie de Saiffeval*,

IV. ANTOINE LE QUIEU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Villers-l'Hôpital, Président au Prédial d'Amiens, dont il se démit en faveur de Jean de Herte, Seigneur de Hailles, lorsqu'il fut pourvu de la charge de Lieutenant Général de la même Ville, par Lettres du 8 Mars 1625; fut ensuite Trésorier de France au même lieu, où il épousa *Isabeau Pingré*, dont vint

V. JEAN LE QUIEU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Moyenneville, aussi Trésorier de France à Amiens, après son père, qui s'est marié à *Marguerite de Sacquespée de Selincourt*, de laquelle il eut:

- FRANÇOIS, qui suit;
- ET MARG-ANTOINE, Seigneur d'Amboiseville, Lieutenant de Cavalerie, décédé sans enfants.

VI. FRANÇOIS LE QUIEU, Seigneur de Moyenneville & de la Vallée, Trésorier de France & Intendant des Fortifications à Calais & Pays reconquis, prouva qu'il étoit descendu

de DAVID LE QUIEU, ci-dessus mentionné. Il eut d'*Antoinette Galland*, son épouse,

- Trois garçons;  
Et une fille.

ANTOINE LE QUIEU, Avocat au Parlement de Paris, issu de cette Famille, épousa *Marguerite le Caron*, & en eut, entr'autres enfants,

ANTOINE LE QUIEU, né à Paris le 23 Février 1601, qui se fit Religieux dans l'Ordre de S<sup>t</sup>.-Dominique, dit *Jacobin*, en 1622: il y établit une nouvelle Observance en 1636, & institua la Réforme appelée la *Congrégation du Saint-Sacrement*, que diverses Maisons de cet Ordre embrasèrent; fit une célèbre Mission à Méridol, en Dauphiné, où, ayant arboré la Croix, les Huguenots eurent assez de hardiesse pour l'abattre; mais le Roi ordonna aux Consuls de cette Ville de la rétablir, par ses Lettres Patentées du 14 Mai 1660, portant défenses aux habitants de l'ôter, sous peine de la vie. Il mourut, en odeur de sainteté, le 7 Octobre 1676, âgé près de 76 ans, en ayant passé 54 dans son Ordre, avec la réputation d'une très-haute & sublime vertu. Le Père Archange-Gabriel, de l'Annonciation, a écrit sa *Vie*, qui fut imprimée à Avignon en 1682.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 gerbes, liées du même.

QUIÉVRAIN, ou KIEVRAIN: d'or, au chef bandé de gueules & d'argent de 6 pièces.

QUINCARNON, en Normandie: Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 445.

I. PIERRE DE QUINCARNON épousa, en 1410, *Jeanne de Prêteval*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Annonville, &c., & d'*Eléonore de Calay-Patry*, sa première femme. Il en eut:

- JACQUES, qui suit;  
ET ANNE.

II. JACQUES DE QUINCARNON, Ecuyer, Seigneur des Rousseaux, épousa *Jeanne de Bois-l'Evêque*, & en eut:

- JEAN, Ecuyer, dont la postérité s'est établie en Guyenne;  
ET GEORGES, qui suit.

III. GEORGES DE QUINCARNON, Ecuyer, Sieur de la Salle & des Ernolus, eut pour enfants:

GUILLAUME, qui fuit;

Et CLAUDE, Sieur de la Chapelle, dont est issue pareillement une postérité.

IV. GUILLAUME DE QUINCARNON, Ecuyer, Sieur des Ernolus, Archer d'une Compagnie de 100 Lanciers des Ordonnances du Roi, en 1574, épousa, en 1581, *Gabrielle Henry*, dont:

JEAN, qui fuit;

Et CLAUDE, Ecuyer, Sieur de Moronville, qui a fait postérité.

V. JEAN DE QUINCARNON, Ecuyer, Sieur des Ernolus, épousa, le 20 Avril 1608, *Anne du Valet*, de laquelle il eut

VI. LOUIS DE QUINCARNON, Ecuyer, qui fut maintenu dans sa noblesse, par Ordonnance du Commissaire départi en la Généralité de Rouen, du 4 Août 1666. Il s'étoit marié, en 1652, avec *Anne-Marie de Glapion*, dont, entr'autres enfants,

VII. CLAUDE DE QUINCARNON, Ecuyer, Sieur de Boissy, qui eut pour fils,

VIII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE DE QUINCARNON, Ecuyer, Sieur de Boissy, né en 1691, qui épousa, le 24 Juillet 1723, *Marie-Angélique Gouhier*, fille de *Robert Gouhier*, Ecuyer, Sieur des Bois, dont:

1. JEAN-ROBERT, Ecuyer, né le 27 Janvier 1725;
2. CHARLES-MARC-ANTOINE, né le 1<sup>er</sup> Septembre 1726;
3. CÉSAR-DENIS, né le 9 Octobre 1729;
4. CHARLES, né en Septembre 1732;
5. HENRI-VICTOR, né le 21 Juillet 1734;
6. MARIE-ANNE-SOPHIE, née le 3 Janvier 1728, reçue à St.-Cyr le 19 Novembre 1736;
7. THÉRÈSE-RENÉE, née le 23 Juin 1730;
8. Et MARIE-ELISABETH, née le 7 Septembre 1736.

Les armes : *d'argent*, à 3 *trèfles de foinple*.

\* QUINCY, Paroisse, en Beaujolais, qui dépend de la Terre de *Varennes*, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1618, en faveur de *François de Nagu*, Baron de Merzé, Chevalier des Ordres du Roi. Voy. NAGU DE VARENNES.

\* QUINCY, en Brie: Seigneurie, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregistrees le 1<sup>er</sup> Août suivant, en faveur de *Charles Pinon*, Maître des Requêtes.

QUINCY. Voy. SÉVIN DE QUINCY.

QUINEMONT, Famille noble, originaire du Royaume d'Ecosse, établie en Touraine, près de Loches, dès le XV<sup>e</sup> siècle.

I. JACQUES DE QUINEMONT, Baron de Grégal, en Ecosse, épousa *Anne de Beulan*, & en eut

II. ANDROT, ou ANDRÉ DE QUINEMONT, Ecuyer, Archer de la Garde du Corps du Roi Louis XI, lequel épousa, le 16 Juin 1483, *Jeanne de Nepveto*, Dame de St.-Senoch, nièce de *Colas de Nepveto*, Ecuyer, Seigneur d'Aizes, ou d'Azay, dont vint

III. JEAN DE QUINEMONT, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Senoch, qui épousa, le 22 Juillet 1532, *Jeanne Fumée*, arrière-petite-fille d'*Adam Fumée*, Garde des Sceaux de France, & en eut

IV. SENOCH DE QUINEMONT, Ecuyer, Seigneur des Cantelleries, qui s'est marié, le 26 Octobre 1573, avec *Jeanne de Saint-Père*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Varennes, dont

V. JEAN DE QUINEMONT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Varennes, qui épousa, le 24 Novembre 1600, *Françoise de Chouppes*, fille de *Prégent*, Ecuyer, Seigneur de Baudeau, en Mirebalais, & nièce de *Pierre de Chouppes*, Chevalier, Seigneur de Chouppes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Gouverneur de Loudun & Pays Loudunois. Ledit JEAN mourut en 1637, commandant un Vaisseau pour le Roi, à l'attaque des Isles Sainte-Marguerite, & laissa

VI. JEAN DE QUINEMONT, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes & de la Guénerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII; fut successivement Lieutenant d'une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval, dans le Régiment du Cardinal de Richelieu, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie, Gouverneur de Vallerange, en Lorraine, Sergeant de Bataille & Maréchal des Camps & Armées du Roi, en 1662; eut une pension de 3,000 liv., que S. M. lui accorda par Lettres Patentes du 27 Avril 1651, enregistrees en la Chambre des Comptes le 10 Mai suivant, & fut maintenu dans sa noblesse en 1668, par Arrêt du Commissaire départi dans la Généralité de Tours. Il avoit épousé, le 13 Janvier 1636, *Claude Chafpoux*, fille de noble *Jean Chafpoux*, Seigneur de la Piardière, & de *Claude Morin*. Il en eut

VII. JEAN-CHRISTOPHE DE QUINEMONT, Che-

valier, Seigneur de Varennes, Baugé & la Guénerie, élevé Page du Roi à la Petite Ecurie, qui servit ensuite en qualité de Moutf-étaire dans une de ses Compagnies. Il épousa, le 19 Janvier 1671, *Marie Gervais de Salvert*, & en eut entr'autres enfants.

VIII. LOUIS-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Baugé, la Guénerie, qui fut maintenu dans la qualité de noble & d'*Ecuyer*, par Ordonnance du 18 Juin 1715. Il avoit épousé le 10 Mai 1712, *Marie Bodin des Joubardières*, dont vinrent :

1. JEAN-JACQUES-OURS, qui suit ;
2. MARIE-LOUISE, née le 26 Février 1716 ;
3. BONNE-ANNE, née le 25 Juin 1717, qui fut reçue à St.-Cyr le 3 Décembre 1725, sur les preuves de sa noblesse ;
4. Et ELISABETH-CATHERINE, née le 24 Novembre 1722.

IX. JEAN-JACQUES-OURS DE QUINEMONT, Chevalier, Seigneur de Varennes, Baugé & la Guénerie, né le 28 Février 1715, fut reçu Page du Roi, dans la Petite Ecurie, le 12 Septembre 1729, ensuite Cornette de Cavalerie. Il a épousé, le 11 Février 1736, *Marie-Jeanne Odart*, fille de *Charles Odart*, Chevalier, Seigneur de Paviers, &c., ancien Capitaine de Carabiniers. Leurs enfants font :

1. JEAN-CHARLES-OURS, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Artois ;
2. LOUIS-CHARLES-PIERRE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Poitou ;
3. MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Michel-Louis de Vernage*, Ecuyer, Médecin ordinaire du Roi ;
4. 5. & 6. MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE ; VICTOIRE-CATHERINE, & MARIE-FÉLICITÉ-JULIE.

Il y avoit une branche cadette de cette Famille, qui est éteinte.

Les armes : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lis nourries d'or. (*Mémoire envoyé & aussi imprimé dans l'Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 446.)

QUINGEY, en Franche-Comté : d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueules.

QUINSONAS. Voyez POURROY DE QUINSONAS.

\* QUINTIN, ancien Comté-Baronnie, situé en Basse-Bretagne, qui fut uni, aux Vicomtés de *Pommerit*, d'*Avaugour*, & de

*l'Hermitage*, par Louis XIV, qui érigea le tout, au mois de Mars 1691, en *Duché*, sous le titre de *Quintin*, en faveur de *Guy-Aldonce de Durfort*, Duc de *Lorges*, Maréchal de France, qui continua de porter le nom de *Maréchal de Lorges*, jusqu'à sa mort. En Décembre 1706, *Guy-Nicolas de Durfort de Lorges*, fils unique du Maréchal & aïeul paternel de la Comtesse de *Lorges* d'aujourd'hui, obtint des Lettres Patentes, qui changèrent le titre de *Duché de Quintin*, en celui de *Duché de Lorges* ; & par Lettres du 25 Mars 1773, le Roi a fait une nouvelle érection du *Duché* héréditaire de *Quintin-Lorges*, sur la démission du Duc de *Lorges*, en faveur de *Jean-Laurent de Durfort-Civrac*, Comte de *Lorges*, son gendre, Menin de M. le Dauphin, à l'effet de jouir dès à présent des titres, rangs, honneurs & prérogatives attachés à la dignité de *Duc*, & en conséquence la Comtesse de *Lorges* a été présentée au Roi & à la Famille Royale, en Avril 1773, par la Duchesse de *Lorges*, sa mère, sous le nom de *Duchesse de Quintin*, & elle a pris le Tabouret le même jour. (Extrait de la *Gazette de France* du 16 Avril 1773, N° 31, article VERSAILLES.) Voy. DURFORT.

QUINTIN, Refforts de Morlaix & de Lefneven, en Bretagne : Famille déclarée noble d'extraction, par trois Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation : le premier, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye ; le second, le 20 Août suivant, au rapport de M. de Lopriac, & le troisième, des 5 & 7 Août même année, au rapport de M. de la Bourdonnaye.

Les armes : d'argent, au lion morné de sable, accompagné de 3 molettes du même.

QUINY : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 casques d'argent.

QUIQUERAN DE BEAUJEU & DE VENTABREN. Nous avons déjà parlé de cette Maison de Provence, dans notre prem. Edit. tom. VI, p. 226 & suiv. : suivant un nouveau *Mémoire*, dressé sur titres, remis dans notre Cabinet le 15 Juin 1774, elle est établie, depuis très-longtemps, à Arles, & est des plus nobles & des plus anciennes, de sang, de nom, d'armes & d'origine. — Les Historiens de Provence, anciens & modernes,



en parlent comme d'une Maison décorée des premières charges de l'Etat à la Cour des Rois de Naples & Comtes de Provence, des deux Maisons d'ANJOU. Depuis la réunion de cette Province à la Couronne, on y trouve des Chambellans & Maîtres d'Hôtel de nos Rois, des Chevaliers de l'Ordre & des Officiers Généraux; elle a donné à l'Ordre de Malte un Grand Prieur de Saint-Gilles, des Grands' Croix, plusieurs Commandeurs, & quantité de Chevaliers; plusieurs Evêques à l'Eglise, &, de nos jours, un Evêque de Castres. Cette Maison tenoit un rang distingué en Provence, dès le XII<sup>e</sup> siècle, car dans les troubles que suscita la succession de Béran-ger, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Provence, entre la Princesse Etienne de Baux & Raymond-Béranger, II<sup>e</sup> du nom, tous les principaux Seigneurs de la Provence prirent parti, les uns pour le Comte, & les autres pour la Princesse: trois Seigneurs de la Maison DE QUIQUERAN, nommés GANTELME, RAMBAUD & ROSTAING DE QUIQUERAN, furent des plus zélés partisans de la Princesse dans les guerres qu'elle eut à soutenir en 1145, contre le Comte de Provence; c'est ce qu'on peut voir dans Bouche, *Histoire de Provence*, in-fol. tom. II, p. 1114 & 1115, sous le règne de Raymond-Béranger, Comte de Melgueil & de Provence.

1. ROSTAING DE QUIQUERAN, I<sup>er</sup> du nom, vivant en 1145, fut un des principaux Gentilshommes de Provence, selon Nostradamus & autres historiens, ce qui est encore certifié par les preuves de noblesse faites en 1684, par HONORÉ DE QUIQUERAN DE BEAUJEU, qui les remonta jusqu'audit ROSTAING, pour être reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie. Il épousa N..... *Féraud de Glandevès*, dont vinrent:

1. ROSTAING, qui suit;
2. DRAGONET, ou GUIGONET, Viguier de la Ville d'Arles en 1225, charge qui étoit la première après celle de Podesta: dans ce temps-là, la Ville d'Arles se gouvernoit en République;
3. Et BERTRAND-JEAN, qui fut un des Députés de cette Ville d'Arles au Roi CHARLES D'ANJOU, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de Provence, à Tarascon en 1271: il en est parlé dans Bouche, tom. II, p. 269, & par Maynier, dans son *Hist. de la principale Noblesse de Provence*, p. 224. BERTRAND-JEAN DE QUIQUERAN eut une fille, nommée

CLERMONDE, qui fut célébrée par Hu-

gues de Sancire dans ses *Poésies Provençales*, comme étant la plus rare beauté de son siècle & du plus bel esprit sous Raymond-Béranger, Comte de Provence, en 1226.

II. ROSTAING DE QUIQUERAN, II<sup>e</sup> du nom, épousa N.... de *Sabran*, dont il eut:

1. RAYMOND, qui suit.
2. Et JEANNE, qui s'est mariée à N.... *Grimaldi*, Seigneur d'Antibes.

III. RAYMOND DE QUIQUERAN, qui portoit le titre de *Damoiseau*, est nommé parmi les plus apparents de la Ville d'Arles, qui assistèrent au Conseil de cette Ville en 1295, sur les différends qu'elle & celle de Tarascon avoient avec Bernard de Baux, sur les limites de leurs Terres, & mourut à Arles en 1313. Il avoit épousé, en 1280, *Marguerite d'Arlatan*, & en eut:

1. RAYMOND, qui suit;
2. PONS, qui testa, à Arles, le 26 Janvier 1363, devant *Pons Rodelli*, Notaire. Il avoit épousé *Gillette de Pontevès*, & n'en eut que
  1. SILETTE, qui épousa *Joseph le Brate*, Damoiseau;
  2. Et JACQUETTE, qui s'est mariée à *Hugues de Maïrgues*, Damoiseau.
3. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. Et JEAN, qui mourut sans postérité. Il avoit été Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. (Ces trois derniers enfants passèrent un aîné, en 1310, avec *Jean d'Arlatan*, leur cousin, à Arles, dans lequel ils sont appelés enfants de RAYMOND).

IV. RAYMOND DE QUIQUERAN, II<sup>e</sup> du nom, partagea avec ses frères, le 7 Mai 1313, les biens de leur père, par acte passé devant *Jean Picardi*, Notaire à Arles, & épousa, en 1300, JEANNE DE QUIQUERAN, sa cousine. LEURS enfants furent:

1. DURAND, qui suit;
2. RAYMONDET, légataire de sa mère, mort sans postérité;
3. PONS, Bénédicteïn à l'Abbaye de St.-Gilles;
4. Et JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

V. DURAND DE QUIQUERAN, institué héritier de sa mère en 1346, fit son testament à Arles, le 25 Octobre 1350, devant *Portalis*, Notaire. De *Jeannette de Porcelet*, son épouse, il eut un fils, nommé

GUILLAUME, mort en bas âge. En lui finit la branche aînée DE QUIQUERAN.

## SECONDE BRANCHE.

Barons de BEAUJEU, &amp;c.

IV. PIERRE de QUIQUERAN, 1<sup>er</sup> du nom (troisième fils de RAYMOND 1<sup>er</sup>, & de *Marguerite d'Arlatan*), ayant partagé avec ses frères la succession de leur père, en 1313, comme on l'a dit ci-devant, épousa *Jeanne de Chevalier*, dont :

1. PIERRE, qui fut ;
2. RAYMOND, lequel vendit, avec son frère, une vigne à bail nouvel le 20 Août 1344, par acte passé devant *Bertrand de Lanci (de Lanciaco)*, Notaire à Arles, & épousa *Rixende de Guigonet*, dont une fille, nommée MARGUERITE, morte en bas âge. Il mourut, sans successeur, dans l'Armée du Roi de Majorque, en 1349, après avoir été armé Chevalier par ce Prince ;
3. Et HUGUETTE, qui s'est mariée, en 1412, à *Pons de Claret*, Chevalier.

V. PIERRE de QUIQUERAN, II<sup>e</sup> du nom, prit possession de l'héritage de son frère puiné, RAYMOND, après sa mort, par acte passé à Arles, le 10 Mars 1349, devant *Pons Redolli*, Notaire : cet acte est en latin. Il épousa, en 1341, *Marguerite de Rochemore*, fille de noble *Jean*, & de *Marguerite Audoar*. Il en eut trois enfants, qui furent laissés sous la garde de leur mère, par acte du 5 Septembre 1358, savoir :

1. PIERRE, qui fut ;
2. GAUCHER, qui fit son testament le 14 Mars 1414, & mourut de la peste la même année, laissant de *Phanette de Renaud*, sa femme,
  1. CHRISTOPHE, décédé en bas âge ;
  2. Et MADELEINE, qui s'est mariée à *Charles de Castillon*, Baron d'Aubagne, Seigneur d'Yraques, &c., dont postérité. Voy. CASTILLON de BEYNES.
3. Et GENTIANE, qui s'est alliée à *Pons de Cays*, Juge Mage de Provence, qui vivoit encore en 1420.

VI. PIERRE de QUIQUERAN, III<sup>e</sup> du nom, épousa *Belinde de Renaud*, fille de *Jean de Renaud*, & de *Catherine de Lombard*, & mourut en 1404. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui fut ;
2. 3. & 4. RAYMOND, HONORÉ & ANTOINE, morts sans postérité ;
5. MARGUERITE, mariée, en 1411, à *Jean de Risse*, Damoiseau, qui fit recevoir un de ses fils, nommé *Jacques*, Chevalier de Rhodes en 1421, temps auquel on n'accordoit aucun Bref pour les femmes ;

Tome XVI.

6. MARIE, qui épousa, en 1415, *Antoine Monge*, Damoiseau ;

7. Et JACQUETTE, qui épousa *Antoine de Pontevès*, Seigneur de Cabanes.

VII. JEAN de QUIQUERAN, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquières & Montroux, servit avec réputation & distinction, en 1425, dans les Armées que LOUIS d'ANJOU, III<sup>e</sup> du nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, avoit en Italie ; & en récompense de ses services, ce Prince le fit, la même année, son Chambellan. Le Roi CHARLES VII, en 1433, le nomma Viguier de la Ville de Marseille & Gouverneur de celle de Tarascon ; il se trouva, en 1434, à l'Assemblée de la Noblesse, pour délibérer au sujet de l'échange des prisonniers Provençaux & Catalans, fait par les deux partis dans le sac de Marseille ; fit son testament à Arles, le 3 Janvier 1466 ; mourut, le 30 Janvier 1469, comblé d'honneurs, & fut inhumé dans la Chapelle de QUIQUERAN, en l'Eglise des Frères Prêcheurs d'Arles, où l'on voit son Mausolée, élevé par le foin de sa troisième femme, & de *Jean de Pontevès*, Seigneur de Cabanes, tuteur de son fils. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Georgette de Renaud d'Alein* ; 2<sup>o</sup> en 1414, *Garcinette d'Aiguières* ; & 3<sup>o</sup> en 1440, *Métheline de Falet*, ou *Faret*, veuve de *Nicolas de Rochemore*. De cette dernière il eut

VIII. GAUCHER de QUIQUERAN, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Beaujeu, Seigneur de Ventabren, Vacquières & Montroux, qui fut Député de la Ville d'Arles, en 1483, vers CHARLES VIII, Comte de Provence, & se trouva, en 1487, avec les Barons de la Provence, aux États tenus à Aix pour y délibérer ; fut fait, par Lettres Patentes de 1498, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XII, & testa à Arles, le 10 Mai 1507, devant *Barberry*, Notaire. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Fauvette de Renaud* ; & 2<sup>o</sup> en 1467, *Louise de Castellane*, fille de *Boniface*, & de *Léonarde de Simiane*. Du premier lit il eut :

1. N... de QUIQUERAN, mort en bas âge ;
2. MADELEINE, mariée à *Antoine de Simiane* ;
3. JEANNE, qui épousa *Antoine des Martins*, Seigneur de Puylobier.

Et du second lit vinrent :

4. ANTOINE, qui fut ;
5. AIMAR, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;

6. JEAN, auteur de la cinquième branche, mentionnée en son rang ;
7. ANNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> par contrat du 14 Avril 1494, à *Jacques de Grasse*, Seigneur du Bar, &c., dont elle fut la seconde femme, & en eut des enfants. Voyez GRASSE, en Provence ; & 2<sup>o</sup> à *Gaspard Grimaldi*, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur d'Antibes ;
8. ANNE, qui a épousé, en 1511, *Jean d'Adhémar*, Baron de la Garde ;
9. SIBYLLE, qui s'est alliée à noble *Pierre de Bouic* ;
10. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat du 27 Février 1503, à noble *Nicolas de Renaud*, Seigneur d'Alein, Valet de Chambre du Roi Charles VIII & son Ambassadeur à Rome, dont postérité. Voy. REAUD d'ALEIN.

IX. ANTOINE DE QUIQUERAN, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Beaujeu, co-héritier, avec ses frères, des biens de son père, fut Député, en 1515, par la Ville d'Arles, vers le Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, pour le féliciter sur son avènement à la Couronne, au nom des trois Ordres de la Ville, & fut pourvu d'une charge de Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui le retint à la Cour, où il mourut. Il avoit épousé, en 1510, *Anne de Forbin*, fille de *Louis*, Seigneur de Soliers, Lieutenant Général en Provence, & de *Marguerite de Grimaldi-Beuil* ; & petite-fille de *Palamède de Forbin*, dit le Grand, Seigneur de Soliers. De ce mariage vinrent :

1. GAUCHER, qui fuit ;
2. PIERRE, qui, après avoir étudié la Rhétorique à Paris, voyagea en Italie. A son retour il s'attacha aux Mathématiques, à la Poésie, à la Botanique & aux Belles-Lettres ; fut nommé, en 1546, à l'âge de 18 ans, Evêque de Senez : il fut le premier Evêque nommé par le Roi, après le Concordat de FRANÇOIS I<sup>er</sup> avec LÉON X ; ne dut cette nomination particulière qu'au grand nom qu'il s'étoit fait parmi les Savants de l'Europe ; mourut à Paris, âgé de 24 ans, le 16 des Calendes de Septembre 1550, sans être sacré, & fut inhumé dans le Cloître des Grands-Augustins, où l'on voyoit encore, sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la statue de ce Prêlat sur son Mausolée, avec son épitaphe en prose & en vers. Il est Auteur de plusieurs ouvrages, & il nous reste de lui un magnifique *Eloge* de sa Patrie, & un *Poème* sur le passage d'Annibal dans les Gaules, aux bords du Rhône, près de la Ville d'Arles, imprimés l'un & l'autre à Paris en 1539 in-fol. & en 1551 in-4<sup>o</sup> ;

3. MARGUERITE, qui a épousé *Joseph de Boche*, Seigneur de Vers ;
4. Et JEANNE, qui s'est alliée à *Honoré de Martins*, Baron des Beaux, Grand Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Capitaine de 100 hommes d'armes.

X. GAUCHER DE QUIQUERAN, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Beaujeu, épousa, en 1542, *Catherine d'Oraison*, dont il eut un fils, mort en bas âge : en lui finit cette branche de QUIQUERAN DE BEAUJEU ; & cette *Catherine d'Oraison* étant restée veuve, se maria, en 1550, à *Aimar-François de Grolée de Mévouillon*, auquel elle porta en dot la Baronnie de *Beaujeu*, au Diocèse de Digne, qu'elle avoit eu pour le recouvrement de ses droits. Voy. GROLEE.

### TROISIÈME BRANCHE, sortie des Barons de BEAUJEU.

IX. AIMAR DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Vacquières & de Montroux (fils puiné de GAUCHER II, & de *Louise de Castellane*, la seconde femme), eut le commandement des Galères du Port de Marseille, par Lettres Patentes du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, de l'an 1523, & mourut à Arles dans la Famille. Il avoit épousé, le 7 Février 1519, *Jeanne de Cays*, par contrat passé devant *Raybaud*, Notaire, & en eut

X. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, Gouverneur des Villes d'Arles & de Manoque en 1583, ensuite du Château d'Albaron-lès-Arles, Maréchal de Camp en 1586, dans les Troupes de Provence, pendant les guerres civiles, premier Consul d'Arles en 1592, & Député de la Noblesse de Provence, avec plusieurs autres Gentilshommes, vers le roi HENRI IV, sur la fin de 1595, comme le dit le P. Daniel, dans son *Hist. de France*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Nicolaï*, Notaire, le 4 Juin 1560, *Alix de Meyran*, fille de *Barthélemy*, Seigneur d'Ubaye, & de *Marguerite de Saint-Martin de Champtercier*. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS-LÉON, qui fuit ;
2. JEAN, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Calvifson, par Commission de l'an 1584, & qui s'est marié, le 15 Octobre 1589, à *Catherine de Barralier-Pomérols*, de laquelle il eut un fils, mort en bas âge ;
3. HONORÉ, Chevalier de Malte en 1582, Commandeur de Saliers & de Condat, mort, âgé de 70 ans, Grand Prieur de Saint-Gilles, à

Arles, dans sa Famille, en 1642, & inhumé dans la Chapelle du Palais Prieural de S<sup>t</sup>-Jean de Jérusalem à Arles, où l'on voit son épitaphe en latin; son cœur fut déposé dans la Chapelle de Saint-Nicolas de Tollentino, aux Grands-Angustins à Arles, où il fonda une Messe pour tous les jours de l'année: c'est dans cette Eglise qu'on voit son Mausolée, & il y a pareillement une épitaphe en latin;

4. ANNE, qui s'est mariée à *Laurent d'Arlatan de Beaumont*;
5. Et JEANNE, qui épousa N.... d'*Acofta*, d'Avignon.

XI. FRANÇOIS-LÉON DE QUIQUERAN-BEAUJEU mourut à Arles, dans sa Famille, en 1651. Il avoit épousé, 1<sup>re</sup> le 21 Février 1600, *Jeanne de Rivière de la Mure*, fille de *Claude*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Laval-Sainte-Marie, &c., & d'*Esprite de Vachères de Saint-Paul*; & 2<sup>e</sup> par contrat du 4 Août 1622, *Isabelle de Thieuloy*, fille d'*Honoré*, & de *Marguerite de Roys de Ledignan*. Il eut du premier lit :

1. PIERRE, qui suit;
2. LÉON, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Docteur de Sorbonne;
3. HONORÉ, qui s'est marié à *Louise de Saint-Germain*, qui lui eut :

1. 2. & 3. JEAN-FRANÇOIS, PIERRE & TROPHIME, qui sont morts sans postérité.

Et du second lit vinrent :

4. HONORÉ, auteur de la quatrième branche, rapportée ci après;
5. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1634, tué au siège de Lérída en 1646;
6. PAUL-ANTOINE, appelé le *Chevalier de Beaujeu*, qui fut reçu Chevalier dudit Ordre en 1637, & mourut en Avril 1689, étant Commandeur de Bordeaux, avec la réputation d'un des plus grands hommes de mer de son temps. Il combattit souvent avec succès contre les Turcs; mais dans le mois de Janvier 1660, une tempête l'ayant obligé de relâcher dans un des mauvais Ports de l'Archipel, il y fut attaqué & investi par 30 Galères du Grand-Seigneur de Rhodes, que le Capitain-Pacha Mazamamé commandoit en personne; en foutint le feu pendant plus de 24 heures, & ne succomba qu'après avoir épuisé toutes ses munitions de guerre & perdu les trois quarts de son équipage. Il étoit chargé de fers, quand une seconde tempête, plus violente que la première, mit la flotte victorieuse en tel danger, que Ma-

zamazamé se vit réduit à implorer le secours du Chevalier de *Beaujeu*, qui la sauva par l'habileté de sa manœuvre; mais le Capitain-Pacha, sans aucun égard, le confondit avec les plus vils esclaves. Le Grand Visir, qui le reconnut à sa mine guerrière & au portrait qu'on lui en avoit fait, l'envoya prisonnier au Château de Sept-Tours, sans espérance de rançon ni d'échange, ce que ne put obtenir LOUIS XIV, qui le redemanda à la Porte, mais inutilement. La République de Venise voulut le comprendre dans le traité de Candie; on le lui refusa; il n'y eut que JACQUES DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Chevalier de Malte, un de ses neveux, âgé de 22 ans, qui forma, 11 ans après, le hardi dessein de le délivrer de sa prison, & il l'exécuta avec une intrépidité de courage, qui lui fit braver alors les plus grands périls, & qu'on admire encore aujourd'hui. Voy. le *Dictionnaire des hommes illustres*, au mot QUIQUERAN;

7. Et ROBERT, Capitaine au Régiment de *Forbin-Janson*, Infanterie, qui est mort sans postérité.

XII. PIERRE DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV<sup>e</sup> du nom, épousa, le 1<sup>er</sup> Juin 1632, *Catherine de Foresta*, fille d'*Antoine*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur en partie de Collongues, & de *Marthe de Raimond-Modène*, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. HONORÉ, qui suit;
2. & 3. CHARLES & JOSEPH;
4. CATHERINE, qui s'est mariée, le 3 Octobre 1656, à *Claude Arnaud*, Co-Seigneur de Riez, Conseiller en la Cour des Comptes, dont postérité. Voy. ARNAUD DE ROUSSET;
5. Et MARTHE, qui est morte Religieuse Carmélite à Aix.

XIII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU, II<sup>e</sup> du nom, épousa, le 10 Mars 1655, *Anne de Bécherand*, fille de *Geoffroy*, Conseiller en la Cour des Comptes de Montprécier, & de *Dorothee de la Coste*. Il en eut

XIV. LOUIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, qui s'est marié, le 6 Avril 1688, à *Marthe de Léotaud*, dont :

JOSEPH, qui suit;

Et CATHERINE, née en 1692, qui fut reçue aux Dames de Saint-Cyr à Versailles en 1702.

XV. JOSEPH DE QUIQUERAN-BEAUJEU épousa N.... de *Baldoni*, fille de noble CLAUDE, de la Ville de Salon, & d'*Urfule d'Aimar*, II en a eu une fille unique,

N.... DE QUIQUERAN-BEAUJEU, qui s'est mariée à N.... de Barras, de la Ville d'Arles.

QUATRIÈME BRANCHE,  
sortie de la précédente.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU, III<sup>e</sup> du nom (fils aîné de FRANÇOIS-LÉON, & d'*Isabelle de Thieuloy*, sa seconde femme), épousa, le 9 Mars 1644, *Thérèse de Grille*, fille de *Charles*, Seigneur d'Estoublon, &c., & de *Blanche de Forbin-Soliers*. Il testa le 12 Janvier 1655, laissant de son mariage :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit;
2. & 3. Deux autres garçons, nommés *Jacques*, qui furent reçus ensemble Chevaliers de Malte en 1657. C'est l'un des deux qui enleva *PAUL-ANTOINE*, dit le *Chevalier de Beaujeu*, son oncle, du Château des Sept-Tours, & mourut Capitaine de Vaisseau, Commandant la Compagnie des Gardes de la Marine au département de Toulon;
4. Et HONORÉ, né à Arles le 29 Juin 1655, qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans; cultiva avec soin l'éloquence, &, n'étant encore que Diacre, fut envoyé dans les Missions du Poitou & du Pays d'Aunis; s'acquit une grande réputation, que le célèbre *Fléchier*, Evêque de Nîmes, pour se l'attacher, lui donna un Canonicat & le fit un de ses Grands Vicaires; il fut associé à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Sa grande facilité à parler le fit tellement connoître & admirer dans les Assemblées du Clergé de 1693 & 1700, où il fut Député, que le savant *Bosuet* & l'abbé *Bignon* firent tous leurs efforts pour le faire rester à Paris. *Louis XIV.*, informé des grands fruits qu'il opéroit dans le Diocèse de Nîmes, le nomma, en 1705, à l'Evêché d'Oleron, &, la même année, à celui de Castres. En prêtant serment de fidélité entre les mains du Roi, il prit congé de S. M. pour partir dès le lendemain. Le Roi lui dit : *c'est bientôt, mais c'est bien fait*. *Louis XIV.* étant mort en 1715, dans le temps de l'Assemblée du Clergé, il fut chargé de prononcer à Saint-Denis l'Oraison Funèbre de ce Monarque. Il mourut à Arles, dans sa Famille, le 26 Juillet 1736, regretté de tout le Clergé & de ses amis (a).

(a) Il étoit versé dans les langues savantes & habile Théologien; il fut un des plus grands Prédicateurs de son temps, & prononça plusieurs *Oraisons funèbres*, surtout celle de *Louis le Grand* à Saint-Denis, qui a été imprimée à Paris en 1715, in-4; on a aussi de lui un *Recueil*, aussi

XIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE QUIQUERAN-BEAUJEU servit avec distinction dans l'Infanterie & dans les Dragons: ses Commissions sont de 1668, 1672 & 1674; il fut tué au siège d'Aire le 17 Avril 1676, dans l'armée que commandoit le Maréchal d'Humières. Il avoit épousé, le 22 Juin 1667, *Marie de Léotaud*, veuve de *Jean-Baptiste d'Aiguères*, Seigneur de Méjanes, & fille de *Simon de Liétaud* & d'*Anne du Pré de Masblanc*. Leurs enfants furent :

1. *PAUL-ANTOINE*, qui suit;
2. HONORÉ, reçu Page à la Petite Ecurie du Roi en 1684: il est mort sans postérité;
3. Et *JEANNE*, qui s'est mariée, le 29 Décembre 1687, à *Pierre-Joseph de Viguière*, dont elle eut postérité. Voy. *VIGUIER*.

XIV. *PAUL-ANTOINE DE QUIQUERAN-BEAUJEU* mourut à Arles, dans sa Famille, en 1713. Il avoit épousé, le 27 Février 1698, *Marie des Portes*, fille de *Jean*, & de *Perrette d'Olivier de Boumeau*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. *CHARLES-JOSEPH*, qui fut nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1736, & est mort à Albi en 1737;
3. *NICOLAS*, rapporté après son aîné;
4. *JEAN-BAPTISTE*, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie;
5. *JACQUES*, Ecclésiastique;
6. *ANTOINE-HONORÉ*, Capitaine dans le Régiment d'Agénois, Infanterie, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1739, & mourut Profès à Malte, après avoir été Sous-Gouverneur de M. le Duc de Bourgogne, & ensuite de M. le Comte de Provence, aujourd'hui *MONSIEUR*;
7. HONORÉ, mort Major dans le Régiment de Turpin, Hussards;
8. *LOUIS*;
9. *PIERRE*, ci-devant Officier dans les Grenadiers à cheval;
10. Et *THÉRÈSE*, non mariée en 1774.

XV. FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU, reçu Page à la Petite Ecurie du Roi le 8 Mars 1714, ensuite Enseigne dans les Gardes Françaises, mourut à Arles, dans sa Famille. Il

in-4, de *Mandemens, Lettres & Instruções Pastorales, sur divers sujets*, imprimé à Castres. Voy. l'*Eloge* qu'a fait de ce Prélat M. de Boze, lequel se trouve dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres*, t. XII, p. 336. (Note des Editeurs).



avoit épousé N.... *Grimaldi*, dont, pour fille unique,

MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, mariée à *Louis-Elzéar de Villeneuve*, Baron d'Anfouis.

XV. NICOLAS DE QUIQUERAN-BEAUJEU (troisième fils de PAUL-ANTOINE, & de *Marie des Portes*), reçu Chevalier de Malte, Ingénieur du Roi, est marié, & a pour enfants :

1. JOSEPH-PHILIPPE, Enseigne de Vaisseau au Département de Toulon ;
2. 3. & 4. MARIE-DAUPHINE, MARIE-JOSÈPHE & MARIE-JOSÈPHE-HÉLÈNE, qui n'étoient point mariées en 1774.

CINQUIÈME BRANCHE,  
*établie à Arles & au Comtat Venaissin,*  
*sortie de la seconde.*

IX. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ventabren (troisième fils & co-héritier de GAUCHER, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Beaujeu, & de *Louise de Castellane*, sa seconde femme), fut témoin, avec *Jean de Nogaret, Antoine de Banes, Simon de Bernis & Jacques de Romieu*, au mariage de *Jean de Budos* avec *Louise des Porcellets*, à Beaucaire, le 22 Juillet 1535. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1505, à *Madeleine de Bouic*; & 2<sup>o</sup> le 9 Décembre 1539, *Anne de Sade*, dont il n'eut point d'enfants, & laquelle maria *Jacqueline de Sade*, sa nièce, à JEAN DE QUIQUERAN, III<sup>e</sup> du nom, mentionné plus loin. Du premier lit vinrent :

1. HARDOUIN, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche établie à Avignon & ensuite à Pernes, au Comtat Venaissin, rapportée ci-après;
3. Et MADELEINE, qui a épousé, en 1527, *Honoré des Porcellets*, Baron de Fos.

X. HARDOUIN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren & de Vacquières, épousa, par contrat passé devant *Brunet*, Notaire, le 8 Aout 1535, *Jeanne d'Aigunières*, fille de *Pierre*, & de *Louise de Cavaillon*, & en eut:

1. ROBERT, qui suit;
2. ANNE, qui s'est mariée, par contrat du 9 Mai 1556, à *Jean de Clémens*, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, &c., dont postérité. Voy. CLÉMENS DE GRAVEZON.
3. Et JEANNE, qui a épousé *Honoré de Faucher*.

XI. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, se maria, le 18 Avril 1574, à *Madeleine d'Aimini*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et HONORÉ, rapporté après son aîné.

XII. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ventabren, épousa, le 21 Février 1599, *Madeleine de Rafcas*, fille de *Jean*, Seigneur du Muy, & de laquelle vint, pour fils unique,

XIII. ROBERT DE QUIQUERAN-BEAUJEU, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ventabren, qui s'est marié, le 26 Octobre 1621, par contrat passé devant *Lientaud*, Notaire, avec *Ifabeau de Bonfils*, dont sortit

XIV. CHARLES DE QUIQUERAN-BEAUJEU, Seigneur de Ventabren, qui épousa, le 27 Novembre 1662, *Jeanne de Bonfils*, dont :

Un fils & une fille, morts en bas âge.

XII. HONORÉ DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, IV<sup>e</sup> du nom, (fils puîné de ROBERT, & de *Madeleine d'Aimini*), épousa, le 1<sup>er</sup> Septembre 1604, *Susanne d'Eiguesfier*, fille de *Féraud*, Seigneur de Cornillon, & de *Laudune de Gérente de la Bruyère*. Leurs enfants furent : -

1. TROPHIME, qui suit;
2. Et CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1629.

XIII. TROPHIME DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN épousa, le 22 Avril 1630, *Pierrette de Grille*, fille de *Valentin*, & de *Madeleine de l'Estang de Parade*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1647, mort Commandeur de Condat, en Guyenne;
3. Et FRANÇOIS-LOUIS, mort Chevalier de Malte, où il avoit été reçu en 1655.

XIV. CLAUDE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN épousa, en 1655, *Anne de Bibien*, dont vinrent plusieurs enfants, qui continuent la descendance, & dont on ignore la destination, exceptée celle de son petit-fils,

XVI. FRANÇOIS DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, qui est mort, en Avril 1770, sans postérité, & ayant fait pour son héritier l'Hôpital de la Ville d'Arles.

#### SIXIÈME BRANCHE

de QUIQUERAN, établie à Avignon & ensuite en la Ville de Pernes, au Comtat Venaissin.

X. JEAN DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN (second fils de JEAN II, & de *Madeleine*

de Bouic), mourut à Arles en 1563, après avoir fait son testament en faveur de son fils, qui suit. Il s'étoit marié, par contrat passé, le 4 Mai 1542 (a), devant *Cathelin Mondanelli*, Notaire d'Avignon, avec *Jacqueline de Sade*, Dame en partie de Venasque & de St.-Didier, dans le Comtat Venaissin, Diocèse de Carpentras, fille de *Guillaume de Sade* & de *Catherine de Saint-Michel*. Il en eut pour fils unique,

XI. BALTHAZAR DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Co-Seigneur de Venasque & de St.-Didier, Seigneur de Ventabren & de Remuzat, qui servit avec distinction & valeur sous les règnes de CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, comme il est justifié par les différentes charges & dignités dont il fut décoré. En 1562, il se trouva au combat qui fut donné à Valréas, Ville du Comtat Venaissin, Diocèse de Vaïson, contre les Religioneux; défit avec une poignée de Catholiques un Corps considérable des ennemis de la Religion. HENRI, Duc d'ANJOU, devenu Roi de France en 1574, sous le nom d'HENRI III, le fit, le 5 Avril 1570, un de ses Gentilshommes ordinaires, & le 15 Mai 1573, Ecuyer ordinaire de la Maison: les mêmes Lettres Patentes font mention qu'il étoit alors Capitaine d'une Compagnie de gens de pied: ces Lettres-Patentes sont conservées dans les Archives de la Maison de QUIQUERAN, au Comtat Venaissin. Lors des troubles survenus en Provence, sous la Reine-Mère, il fut un de ceux qui signèrent la paix le 1<sup>er</sup> Juillet 1579, comme en fait mention *l'Hist. des troubles de Provence*, par Pierre Louvet, part. I, tom. III, p. 341. HENRI, Duc d'Angoulême, Gouverneur de Provence, lui donna, par Lettres du 6 Avril 1585, expédiées à Aix, une Compagnie de 100 hommes d'armes, & lui confia en même temps le Gouvernement de Noves, en Provence, où il se trouva une Troupe de Religioneux, ayant à leur tête pour Chef le nommé Cartier, qui mettoient à contribution les lieux & les Seigneurs de tous les environs, depuis Arles jusqu'à Aix. BALTHAZAR DE QUIQUERAN fut commandé de

l'en chasser & de le combattre avec les Troupes qu'on lui avoit confiées, & il fut avec elles, dans le mois d'Août 1586, au Château de Lamanon, sommer ledit Cartier & sa troupe qui désoloient la Provence, à l'effet de se rendre; ce qu'il ne voulut point, voyant le peu de monde qu'avoit de VENTABREN; mais le Seigneur de Vins arriva avec du canon pour s'en rendre maître. BALTHAZAR manœuvra si bien & si à propos, sans perdre beaucoup de monde, qu'enfin il renferma ledit Cartier, avec ses gens, dans un rocher, près d'Alenc, lesquels fe battoient en désespérés, par les forties réitérées qu'ils faisoient il les obligea cependant à capituler. Alors de VENTABREN promit grâce à tous, excepté à leur chef, qu'il fit traduire à Aix, où il fut tiré à quatre chevaux. Par ce moyen il donna la paix & la tranquillité à tous les Seigneurs des environs, qui n'oseroient sortir de leurs Châteaux, & qui n'avoient pu arrêter ledit Cartier: ces différents faits sont cités dans les *Histoires de Provence*. Dominique Grimaldi, Archevêque & Vice-Légit à Avignon, donna, le 6 Février 1589, audit BALTHAZAR, le Gouvernement de la Ville de Cavaillon, au Comtat Venaissin, avec une Commission pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes, pour la conservation de cette Ville, sous le règne d'HENRI III. Le 25 Mars 1590, il fut élu premier Consul des Nobles de la Ville d'Arles, par la voix du Peuple, charge dont il s'acquitta en homme de cœur, comme le rapportent Pierre Louvet & Bouche, Historien de Provence. La Ville d'Arles se trouvant agitée de troubles, & se confiant entièrement au zèle que BALTHAZAR avoit toujours fait paroître pour la défense de la Religion, ce qui l'avoit fait surnommer le *fléau des Hérétiques*, ne crut pas pouvoir faire un meilleur choix, dans l'Ambassade qu'elle fut obligée d'envoyer au Pape SIXTE V, qu'en l'honorant de cette Commission, dont il s'acquitta fort dignement. Il paroît, par la Lettre que S. S. écrivit, le 10 Avril 1590, à la Ville d'Arles, qu'elle fut si satisfaite de BALTHAZAR, qu'elle le nomma Colonel Général de l'Artillerie d'Avignon, avec un Commandement abfolufur tous les Officiers & Soldats du Comté. Ce Pape lui fit présent de sa Calotte avec une pension de 1,200 écus Romains; mais ce ne fut que le 21 Juillet 1591, que les Bulles lui en furent expédiées, sous le Pontificat de

(a) L'Auteur de *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 273, & celui de *l'Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, tom. II, p. 461, disent en 1539, & le dernier Auteur ajoute que ce fut le 9 Décembre. (Note des Editeurs.)

GRÉGOIRE XIV. A son retour de Rome, BALTAZAR DE QUIQUERAN - BEAUJEU - VENTABREN trouva la Ville d'Arles encore plus agitée par les troubles & divisions, &, après avoir rendu compte de sa Commission, il se retira à Avignon, pour y remplir les fonctions de Colonel Général de l'Artillerie; mais la Ville d'Arles sentant le besoin qu'elle avoit d'un homme aussi intrépide, & qu'on appelloit le *Père du Peuple*, le sollicita vivement de revenir dans sa Patrie, pour prendre ses intérêts contre le Sieur Biord, Lieutenant de la Sénéchaussée, homme vain & ambitieux, & contre les autres factieux; ce qu'il fit à la prière de ses concitoyens. A son arrivée à Arles, en 1598, on lui défera le premier Consulat. Biord, ennemi déclaré de la Noblesse, & plus encore du Seigneur de Ventabren, fut éloigné des affaires, & le nouveau premier Consul (*Ventabren*) travailla sans relâche, en vrai *père de la Patrie*, au rétablissement de la tranquillité & de l'abondance; mais ses heureux succès ne servirent qu'à rallumer la fureur & la haine de Biord, & de ses partisans, qui eurent le dessus, & le fatiguèrent si fort, où il fut contraint de s'en retourner à Avignon, où il apprit peu de temps après, que Biord avoit été pendu & étranglé par le peuple, qui traîna son corps dans les rues & le jeta à la voirie. BALTAZAR, après avoir rendu bien des services au Roi & à la Patrie, mourut, fort regretté à Avignon, le 16 Novembre 1623, par l'éclat d'un canon qui creva, lorsqu'il faisoit les fonctions de Général de l'Artillerie à l'entrée de LOUIS XIII dans la Ville. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 7 Novembre 1579, par contrat passé devant *Louis Borelli*, Notaire d'Avignon, *Eléonore de Bourdic*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Moulins, &c.; 2<sup>o</sup> le 4 Octobre 1594, par contrat passé devant *Demarez*, Notaire d'Avignon, *Marguerite de Filleul*, Dame de Remuzat, au Diocèse de Gap, veuve de *François de Rivière*, & fille de *Simon de Filleul*, Sieur de la Madeleine, & d'*Hélène de Rhodes d'Auriac*. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES, qui est mort sans alliance;
2. CATHERINE, qui épousa *Jean-Baptiste de Nobili*, de Pernes;
3. LOUISE, qui s'est mariée à *François-Etienne d'Alleman*, Seigneur de Chateaufeuf;
4. FÉLICE, Religieuse aux Dames de St<sup>e</sup>-Pra-

xède, à Avignon, qui mourut Supérieure, en réputation de Sainteté.

Et du second lit naquirent :

5. ANTOINE, qui suit;
6. JEAN, qui est mort, Religieux Récollet, à Arles, en odeur de Sainteté;
7. MARGUERITE, qui s'est mariée, le 19 Août 1620, à *François de Merles*, Seigneur de Beauchamp;
8. MARIE, qui a épousé, par contrat du 15 Mai 1625, *Barthélemy des Laurents*, Auditeur de Rote d'Avignon, dont postérité, Voy. LAURENTS (DES);
9. Et RICHARDE, qui s'est alliée, par contrat du 27 Juin 1627, à *Gaspard de Rivière*, Seigneur, Baron de Laval-St<sup>e</sup>-Marie, dont elle fut la seconde femme, & en eut postérité. Voy. RIVIÈRE DE LA MURE.

XII. ANTOINE DE QUIQUERAN - BEAUJEU - VENTABREN, Co-Seigneur de Venasque & de St-Didier, Seigneur de Remuzat, étant jeune, perdit, à la mort de son père, la charge de Consul, que le Comte de Bertou, qui portoit le dais à l'entrée de LOUIS XIII, obtint du Roi; il perdit aussi les autres charges & emplois que son père avoit possédés, & mourut à Pernes, dans sa famille, le 3 Juin 1671, après avoir fait son testament, où il nomma pour héritier THOMAS, son fils aîné. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 4 Juillet 1623; devant *Antoine Morini*, Notaire d'Avignon, *Sufanne de Pupus*, fille de *Gabriel*, Auditeur de Rote; & 2<sup>o</sup> le 21 Janvier 1644, contrat passé devant *Perrouquet*, Notaire de Pernes, *Anne de Fabri de Pichony*. Du premier lit il eut:

1. THOMAS, qui suit;
2. ESPRIT, mort Abbé.

Et du second lit vinrent :

3. Et ANTOINE, Ingénieur du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui fut chargé de faire rebâtir la Ville de Dieppe, en Normandie, après son bombardement par les Anglais en 1694. Il est mort à Paris, le 22 Avril 1722, sans postérité.

XIII. THOMAS DE QUIQUERAN - BEAUJEU - VENTABREN, après avoir servi dans des quatre Compagnies de Gentilshommes du Comtat Venaissin, que le Pape avoit créée, testa devant *Jean Malatra*, Notaire à Pernes, & mourut dans sa famille, le 30 Avril 1708. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1676, contrat passé devant *Esprit Bocqui*, Notaire du

lieu de Mazan, *Diane de Grillet de Briffac*, dont :

1. ESPRIT-JOSEPH-MARIE, qui suit ;
2. MARIE-ANNE, qui s'allia à *Gabriel de Camaret*, Capitaine dans le Régiment de la Fare-Lopès, Infanterie ;
3. Et MARIE, qui épousa, par contrat du 11 Novembre 1711, *Jean-Baptiste de Maubec de Cartoux*, Marquis de Bouquier, dont des enfants. Voy. MAUBEC.

XIV. ESPRIT-JOSEPH-MARIE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN servit dans la Marine au Département de Toulon, testa longtemps avant sa mort, devant *Thomas-Hyacinthe de la Tour*, Notaire à Pernes, & mourut dans sa famille, le 14 Novembre 1759. Il avoit épousé, par contrat du 13 Février 1707, passé devant *Joseph Thomas*, Notaire à Bédouin, *Jeanne de Joannis*, Dame de Pierrelongue, aux Baronnie du Dauphiné : par cette alliance, la Terre de *Pierrelongue* est entrée dans cette branche de la famille DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN. Les enfants fortis de ce mariage furent :

1. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL, qui suit ;
2. & 3. JOSEPH & ANTOINE, reçus Chevaliers de Malte, morts en bas âge ;
4. & 5. MARIE-PERRETTE & SUSANNE-GERTRUDE, Religieuses Professes au Monastère des Dames de Sainte-Urfule à Pernes.

XV. JEAN-JOSEPH-DOMINIQUE-THOMAS-ANTOINE-GABRIEL DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, a été Lieutenant dans le Régiment de Tallard, Infanterie, en 1732, & a épousé, le 30 Septembre 1745, contrat passé devant *Thomas de la Tour*, Notaire à Pernes, *Jeanne-Marie de la Coste*, dont :

1. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, qui suit ;
2. VICTOIRE, Religieuse Professe aux Dames du Verbe Incarné, à Avignon ;
3. FRANÇOISE, née le 24 Décembre 1747, non encore mariée en 1774 ;
4. Et CATHERINE, née le 8 Janvier 1751, Religieuse Professe au Monastère des Dames de Saint-Dominique à Viviers.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS-HIPPOLYTE DE QUIQUERAN-BEAUJEU-VENTABREN, Seigneur de Pierrelongue, né le 12 Août 1755, étoit Garde de la Marine au département de Toulon en 1774.

Les armes : écartelé & émanché d'or & d'azur de l'un en l'autre. Supports : deux che-

vaux blancs licornés. Cimier : les deux pieds & la tête du cheval issant, aussi licorné. Devise : VIS CONTRA VIM.

QUIRIT, ancienne Noblesse originaire du Pays de Loudunois, en Poitou, où elle possédoit, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, la Terre & Seigneurie de *Rigny*, Paroisse de *Claunay*, près de Loudun, où l'on voit encore présentement les armes sur la principale porte d'entrée dudit Château, que ceux de ce nom ont conservé jusqu'en 1518, qu'ils se sont établis en Touraine. Cette Famille prouve sa filiation depuis

I. JACQUES QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de *Rigny*, qui fonda, le 22 Novembre 1387, avec *Thenevotte*, deux Chapelles dans l'Eglise de S<sup>te</sup>.-Croix de Loudun, auxquelles les aînés de cette Famille nomment encore aujourd'hui. De son mariage vint

II. JEAN QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de *Rigny*, qui fonda aussi deux Chapelles dans la même Eglise de Sainte-Croix le 4 Décembre 1422. De *Perrine Mauricelle*, sa femme, il eut

III. FRANÇOIS QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de *Rigny*, qui épousa, le 6 Janvier 1441, *Marie Dreux*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du *Vauricher*, & de *Jeanne Hurtolonnerie*. C'est par cette alliance que la Terre du *Vauricher*, Seigneurie, située dans la Paroisse Saint-Laurent de Langeais, en Touraine, est entrée dans la Famille QUIRIT. Leurs enfants furent :

ADAM, qui suit ;

Et PHILIBERT : ils partagèrent noblement le 1<sup>er</sup> Décembre 1479.

IV. ADAM QUIRIT, Ecuyer, Seigneur de *Rigny*, étoit établi en Touraine lors du partage de la succession de ses père & mère, le 4 Avril 1502, & eut pour sa part la Terre du *Vauricher*. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut,

V. JEAN QUIRIT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de *Rigny*, & du *Vauricher*, qui parut, le 4 Juin 1518, à la rédaction de la Coutume du Loudunois, au nombre des Gentilshommes, avec MM. de Beauvau, Sanglier, la Jalle, Dreux, Razilly, du Rivau & autres, comme on peut le voir dans le *Coutumier général*, tom. IV, p. 738, édit. de Paris de 1724. Il avoit épousé *Isabeau Tatin*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ABEL, mort jeune ;
3. MARGUERITE, Religieuse à la Communauté de Guefne, en Poitou ;
4. Et RADEGONDE, mariée à *Nicolas du Rivau*, Ecuyer, Seigneur de Gefeaux.

VI. FRANÇOIS QUIRIT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, fut, sur la représentation de ses titres, maintenu dans la *Noblesse*, par Sentence de M. de Bondis, Commissaire député en la Généralité de Touraine, rendue à Angers le 4 Septembre 1586. Il avoit épouse, 1<sup>o</sup> le 25 Avril 1531, *Catherine Briffault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Jeanne de Caux* ; & 2<sup>o</sup> le 5 Novembre 1537, *Marguerite le Loup*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, & de *Françoise le Breton*. Du premier lit il n'eut que

1. ANTOINE, qui fuit.

Et du second vinrent :

2. PIERRE, Page de Madame la Duchesse de Savoie, en 1570, mort jeune ;
3. ANTOINETTE, qui épousa *Guillaume le Maire*, Ecuyer, Seigneur de la Baucherie ;
4. Et ANNE, mariée à *Jean de Portepaniers*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine.

VII. ANTOINE QUIRIT, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, épousa, par contrat passé le 19 Août 1556, *Marguerite de Marguefalle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Linières & de Mortou, en Anjou, & de *Jeanne de Cloux*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. PIERRE, Seigneur de la Trochetière ;
3. PERRINE, mariée, par contrat du 9 Juillet 1591, à *Guy de Bouffay*, Ecuyer ;
4. Et LOUISE, mariée à *Amirault Girard*, Ecuyer, Seigneur des Perrières.

VIII. FRANÇOIS QUIRIT, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Vauricher, obtint sur la représentation de ses titres, une Sentence, par laquelle les Conseillers Elus en l'Élection de la Justice de la Ville de Tours, le confirmèrent, le 7 Mars 1609, dans sa qualité d'*Ecuyer*. Il avoit épousé, le 27 Novembre 1581, *Yvonne Joubert*, de laquelle vinrent :

1. HENRI, qui fuit ;
2. CÉSAR, auteur de la branche des Seigneurs de la *Motte*, l'*Usage*, &c., en Touraine, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Trochetière, qui s'est marié, par contrat, passé le 7 Septembre 1626, avec *Anne de Noyelles*,

Tome XVI.

fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre, & de *N... de Mabile*. Il en eut :

1. CHARLOTTE, dont on ne voit point de postérité ;
2. Et ANNE, mariée, le 21 Février 1664, à CÉSAR QUIRIT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, son cousin germain, mentionné plus loin.
4. ABEL, maintenu dans sa *Noblesse*, avec CHARLES, son frère, par Ordonnances des 18 Mars 1635 & 8 Avril 1641 ; il mourut sans alliance ;
5. Et FRANÇOISE, mariée à *Alexandre de Berthe*, Ecuyer, Seigneur du Vau.

IX. HENRI QUIRIT, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produisit ses titres & fut maintenu dans sa *noblesse*, avec ses frères, par Ordonnance de M. d'Estampes de Valençay, Conseiller d'Etat, Intendant de la Généralité de Tours, rendue à Angers le 18 Mars 1635, sur le rapport de M. de Bragelonne, Commissaire député par le Roi. Il avoit épousé, le 4 Février 1630, *Antoinette de Jarnage*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, &c., & de *Louise de Cornouailles*. Leurs enfants furent :

1. HENRI, qui fuit ;
2. CHARLES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Trochetière, qui s'est marié à *Catherine Aubry*, de laquelle fortit :  
FRANÇOISE, qui épousa *Innocent de Brosfart*, Ecuyer.
4. Et JEANNE, qui épousa *Pierre Jousseaume*, Ecuyer, Seigneur des Mortiers, dont des enfants.

X. HENRI QUIRIT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, produisit ses titres justificatifs, avec un *Arbre généalog.*, devant Jean-Baptiste Voisin, Chevalier, Seigneur de la Noiraye, Intendant de la Généralité de Touraine, qui le maintint dans sa *noblesse*, par Ordonnance rendue à Tours le 14 Juillet 1666. De *Françoise Aubry*, son épouse, il ne laissa qu'un seul fils,

HENRI-GILLES, mort jeune.

#### SECONDE BRANCHE, devenue l'aînée.

X. CHARLES QUIRIT, Chevalier, Seigneur du Vauricher (second fils d'HENRI, I<sup>er</sup> du nom, & d'Antoinette de Jarnage), épousa, par contrat passé le 5 Février 1663, *Charlotte de*



*Jouffelin*, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Roche, & de *Charlotte de Meslet*. Leurs enfants furent :

1. HENRI, qui suit;
2. JEAN, Chevalier, Seigneur des Mortiers, marié à *Françoise de Henry*, de laquelle il eut :

ANNE-FRANÇOISE & HÉLÈNE, restées filles.

3. Et CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Trochetière, marié à *Elisabeth Gouais*, dont il n'eut point d'enfants:

XI. HENRI QUIRIT, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans sa noblesse d'extradion, par Ordonnance de Messire Jacques-Etienne Turgot, Intendant de la Généralité de Tours, le 28 Juillet 1702, avoit épousé par contrat du 24 Janvier 1690, *Anne Pannau*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoise de Bellepaule*. De cette alliance sont issus :

1. HENRI, qui suit;
2. ALEXANDRE, Prêtre, Chanoine de St.-Martin de Tours, Prévôt de la Varenne;
3. CHARLES, Chevalier, marié, le 26 Janvier 1726, à *Anne-Marie de Lestrenou*, Demoiselle de la Chaubruère, en Anjou, dont vinrent :

CHARLES, Chanoine Régulier, Prieur, Curé d'Avrillé, près d'Angers ;

Et FRANÇOISE, mariée, 1<sup>o</sup> à Messire *Jean-Louis de Vert*, Chevalier ; & 2<sup>o</sup> à *Louis de Mauffabré*, Chevalier, Seigneur des Clos, en Touraine, ancien Garde du Corps du Roi, veuf, en premières noces, d'*Elisabeth le Roux de Gravetot*. Ils vivent sans enfants. Voy. MAUSSABRÉ.

4. ANNE, mariée à N... de *Jersay*, Chevalier ;
5. Et MARIE, qui épousa *Pierre Jouffeaume*, Chevalier, Seigneur des Coudrais, fils de *Pierre Jouffeaume* & de JEANNE QUIRIT, mentionnés ci-devant.

XII. HENRI QUIRIT, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Vauricher, maintenu dans sa noblesse, avec ses frères, par Ordonnance de Messire Bernard Chauvelin, Intendant de la Généralité de Tours, le 5 Février 1717, épousa, le 6 Janvier 1721, *Jeanne-*

*Charlotte de Fesques*, fille de *Jean-Charles*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Boureau, Marmande, en Poitou, & Baron de Coulainnes, en Touraine, & de Dame *Marie-Madeleine de Souvigné*. Leurs enfants furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et HENRIETTE-MARIE, qui a épousé *Aimé-Mathieu Jouffeaume*, Chevalier, Seigneur du Sommau & de la Carandrie, fils des fuf-dits *Pierre Jouffeaume* & de MARIE QUIRIT. Ils ont trois garçons & deux filles, encore jeunes en 1776.

XIII. HENRI QUIRIT, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Coulainnes, Seigneur de la Herpinrière & autres lieux, a épousé, par contrat passé le 28 Juillet 1743, *Anne-Madeleine de Séguin*, fille de *Pierre de Séguin*, Chevalier, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, aîné de la branche des *Séguin de Cabassolle*, établie en Touraine, originaire du Comtat Venaissin, & de *Marie-Anne Caron*. De ce mariage sont nés douze enfants; ceux qui restent sont :

1. HENRI-AUGUSTE, qui suit;
2. HENRI-EDME-JOSEPH, Prêtre, qui fut nommé, le 14 Février 1775, à un Canonicat du Chapitre noble de l'Eglise Collégiale de N.-D.-de-St.-Florentin, au Château d'Amboise, par M. le Duc de Choiseul, Pair de France, Marquis de Stainville & de la Bourdaifère, Seigneur d'Amboise, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, &c. ; il en a été pourvu le 14 Mars 1775. Depuis un acte dûment homologué, passé le 26 Février 1773, entre M. le Duc & Madame la Duchesse de Choiseul, son épouse, & le Chapitre de cette Eglise, il faut faire des preuves de noblesse pour y être admis ;
3. AUGUSTIN-PIERRE, dit *le Chevalier de Coulainnes*, Sous-Lieutenant, puis Lieutenant en second au Régiment de Saintonge, Infanterie, en 1779 ;
4. FRANÇOIS-RENÉ, Sous-Lieutenant audit Régiment en 1776 ;
5. 6. & 7. ANNE-HÉLÈNE, MARIE-HÉLÈNE & MADELEINE-JULIE, non encore mariées en 1779.

XIV. HENRI-AUGUSTE QUIRIT, Chevalier, Baron de Coulainnes, Capitaine au Régiment

de Saintonge, Infanterie, depuis 1759, a épou-  
sée, par contrat passé le 29 Juin 1773, *Marie-  
Aimée Brifard*, fille de *Charles-Mathieu Bri-  
fard du Martray*, Ecuyer, ancien Gendarme  
de la Garde du Roi, & de Dame *Marguerite  
Gibelin de Florançol*. De ce mariage est issue,

ANNE-AIMÉE, née le 14 Avril 1774.

TROISIÈME BRANCHE,

Seigneurs de LA MOTTE, L'USAGE, &c.,  
en Touraine.

IX. CÉSAR QUIRIT, Chevalier, Seigneur de  
la Motte, l'Usage, &c. (second fils de FRAN-  
ÇOIS, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Yvonne Joubert*), pro-  
duisit ses titres & fut maintenu dans sa no-  
blesse, avec HENRI, CHARLES & ABEL, ses frè-  
res, par Ordonnance de M. d'Estampes de  
Valençay, Conseiller d'Etat, Intendant de la  
Généralité de Tours, rendue à Angers le 18  
Mars 1635, sur le rapport de M. de Brage-  
longne, Commissaire député par le Roi. De  
son mariage avec *Anne Gafnier*, il eut :

1. CÉSAR, qui suit;
2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de la Tro-  
chardière, tué au service du Roi;
3. FRANÇOIS, Prêtre, Curé de Sainte-Radegon-  
de-lès-Tours;
4. ANNE, qui s'est mariée, le 9 novembre 1673,  
à Messire *François de Charbon*, Chevalier,  
Seigneur de la Morellerie;
5. Et LOUISE, femme de Messire *Michel d'A-  
ristigny*, Chevalier, Major dans l'Isle de la  
Tortue.

X. CÉSAR QUIRIT, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier,  
Seigneur de la Motte, l'Usage, a servi en Al-  
lemagne, lors de la convocation du ban de la  
Noblesse de Touraine, suivant le certificat de  
M. le Marquis de Givry, Lieutenant Général  
des Armées du Roi, Grand Bailli de Tou-  
raine, du 18 Décembre 1674. Il épousa, 1<sup>o</sup> le  
21 Février 1664, avec dispense du Pape A-  
LEXANDRE VII, ANNE QUIRIT, fille de CHARLES,  
Chevalier, Seigneur de la Trochetière, &  
d'*Anne de Noyelles*. Il n'en eut point d'en-  
fants; & 2<sup>o</sup> le 25 Novembre 1677, *Anne le  
Brun*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de

la Brosse & du Mée, Gouverneur du Château  
de Chinon, & de *Marie le Breton*. De ce se-  
cond lit est né, pour fils unique,

XI. JOSEPH QUIRIT, Chevalier, Seigneur de  
la Motte, l'Usage, &c., qui s'est marié, par  
contrat passé le 14 Septembre 1704, à *Fran-  
çoise du Soul*, fille de Messire *Nicolas*, E-  
cuyer, Seigneur de Pont-Pierre, Grand Bailli  
du Loudunois, & de *Françoise Guéniveau*.  
De ce mariage font issus :

1. JOSEPH-CHARLES, qui suit;
2. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à Messire  
*René-Louis de Montaquet*, Chevalier, Sei-  
gneur de Richemont, &c., Chevalier de  
Saint-Louis, dont deux garçons : l'aîné est  
Capitaine au Régiment de Damas, Dragons;  
& le cadet est Major au Régiment de Brie,  
Infanterie, avec Brevet de Colonel.

XII. JOSEPH-CHARLES QUIRIT, Chevalier,  
Seigneur de la Motte, l'Usage, &c., a épousé,  
le 20 Février 1732, *Marie Torterue*, fille de  
*Joseph*, Seigneur de Sazilly, Conseiller du  
Roi au Bailliage & Siège Royal de Chinon,  
en Touraine, & de *Marie Sermais*. De ce  
mariage font nés :

1. CHARLES-JOSEPH-HENRI, qui suit;
2. MARIE-MARGUERITE, qui s'est mariée, le 19  
Mars 1754, à *Charles-Louis-Joseph-Marie  
de Fesques*, Chevalier, Seigneur de la Cou-  
dre, qui a deux garçons & une fille;
3. Et MARIE-MADELEINE, mariée, le 14 Fé-  
vrier 1756, à *Joseph-René de Crozé*, Che-  
valier, Seigneur de la Treille, & mère de  
trois garçons & de deux filles, l'aîné desquels  
est Sous-Lieutenant au Régiment de Foix.

XIII. CHARLES-JOSEPH-HENRI QUIRIT, Che-  
valier, Seigneur de la Motte, l'Usage, en Tou-  
raine, & de Chaunai, en Poitou, ancien Che-  
vau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, &  
Capitaine de Cavalerie, a épousé, le 27 Juil-  
let 1766, *Marie-Louise de Marin*, fille de  
Messire *Joseph*, Chevalier, Seigneur de la  
Malgue, Chevalier de Saint-Louis, mort, en  
1774, à l'Isle-de-France, Lieutenant-Colo-  
nel du Régiment étranger de Benoufqui, &  
de *Charlotte Fleury de la Gorgendière*. De  
ce mariage il n'y a qu'une fille, nommée

LOUISE QUIRIT.

Les armes : *de finople, au cygne d'argent, nageant sur une rivière du même, Devise : VA FERME A L'ASSAUT, QUIRIT A LA PRISE.*

\* QUITRY, Terre & Seigneurie, dans le

Vexin Normand, Diocèse de Gisors, possédée, de temps immémorial, par la Maison de *Chaumont*, qui tire son nom de la petite Ville de *Chaumont*, au Vexin Français. Voy. CHAUMONT DE QUITRY.





## DICTIONNAIRE

DE

# LA NOBLESSE.

---



**R**ABAIN, en Saintonge. Nous allons répéter ce que nous avons dit de cette Famille dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. VI, p. 232 & suiv., d'après un

*Mémoire* dressé sur titres : les RABAIN, Sires de *Pifany*, sont connus dès l'an 1018. La Terre de *Pifany* est un des premiers Marquisats de Saintonge. La Famille de RABAIN possédoit, en 1316, beaucoup d'autres Terres, tant en Guyenne, qu'en l'Isle d'Oléron, où est encore le Vieux Château de la Terre de *Rabaine*, qui fut donné en mariage à une héritière du même nom.

I. EMMANUEL DE RABAIN fut un des 40 Gentilshommes de la Province de Saintonge, commandés pour le Ban, afin d'empêcher la descente des Anglais, sur les côtes de la Rochelle & aux environs. Il eut pour enfants :

1. PIERRE, Cardinal, du titre de *Sainte-Marie sur la Minerve* ;
2. Et GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE RABAIN épousa *Blanche de Didone*, fille du Baron de *Didone*, dont :

1. GEOFFROY, qui suit ;
2. Et ALARIE, mariée à *Guillaume Foucaud*.

III. GEOFFROY DE RABAIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de *Pifany*, eut d'*Henriette Foucaud*, son épouse,

1. ELIE, qui suit ;
2. Et GEOFFROY, mort sans enfants.

IV. ELIE DE RABAIN fut nommé Plénipotentiaire, par le Roi de France, en 1276, pour faire la paix avec les Anglais. Il fut marié 1<sup>o</sup> à *Agnès*, Dame de Nieul, Saint-Georges-des-Coteaux, &c.; 2<sup>o</sup> avec N... de la Lande, fille de *Jean*, Baron de la Brée, &c.; & 3<sup>o</sup> avec *Hispagne de Bourg*. Il eut de celle-ci :

1. GEOFFROY, qui fut;
2. ELIE, Capitaine de Grenadiers, tué à la bataille de Poitiers, sans alliance, le 19 Décembre 1356;
3. ISABEAU, qui épousa *Guidon d'Ardenne*, Chevalier, Seigneur de Moulidars, en Angoumois;
4. Et MARGUERITE.

V. GEOFFROY DE RABAIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pifany & Vicomte de Blaye, épousa, le 1<sup>er</sup> Novembre 1316, *Almode de Montaufier*, fille de *Foulques*, & de *Marie de Montguyon*. Il fut d'abord Général des Armées du Roi de France & pour le Pape, puis Sénéchal du Périgord & du Quercy. De ce mariage vinrent :

1. GEOFFROY, qui fut;
2. ELIE, mort sans enfants;
3. Et MARGUERITE, aussi morte sans laisser d'enfants.

VI. GEOFFROY DE RABAIN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Pifany, fut Général d'Armée pour les Rois de France & d'Angleterre, & pour le Pape, puis Capitaine Général du Périgord & du Quercy. Il épousa *Fainotte de Saint-Astier*, fille d'*Elie*, Baron de l'Isle & Vicomte de Montreuil, dont :

1. JEAN, qui fut;
2. Et GUILLON, auteur de la branche des Seigneurs de *Tanzat, Briagne, &c.*, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE RABAIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Pifany, prit, avec cinq autres Gentilshommes, à leurs frais & dépens, le fort Château de Mortagne, sur les Anglais; fut fait Ecuyer des Rois CHARLES VII & LOUIS XI, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épousa 1<sup>o</sup> *Jeanne d'Hiers*, qui lui porta en mariage beaucoup de Terres, & dont le fils, ETIENNE DE RABAIN, mort jeune, fut héritier: tous les biens retournèrent à JEAN, son père, qui se remaria à *Jeanne de Maimbier*, dont il eut JEANNE DE RABAIN, qui fut mariée quatre fois, sans laisser d'enfants, & de laquelle GUILLON DE RABAIN, son oncle, devint héritier.

## BRANCHE

des Seigneurs de TANZAC, BRIAGNE, &c.

VII. GUILLON DE RABAIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Pifany, épousa *Marguerite Ardillione*, Dame de Saint-Just, Rioux, Broule, Saint-Carlaix & la Grillac, dont :

1. ELIE, mort sans enfants;
2. ARNAUD, Chanoine de l'Eglise de Saint-Pierre de Saintes;
3. Et LAMBERT, qui fut.

VIII. LAMBERT DE RABAIN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Pifany, épousa *Anne de Montolieu*, Dame de Loubec & de Rouffiac, & en eut :

1. JEAN, qui fut;
2. MARIE, qui épousa *Hélie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa, dont descendent *François de Sainte-Hermine*, Chef d'Efficadre, & l'Abbé de *Sainte-Hermine*, ci-devant Aumônier de la Reine;
3. Et ANALAÏDE, mariée à *Pierre de Bremont*, Comte d'Arts.

IX. JEAN DE RABAIN, II<sup>e</sup> du nom, épousa 1<sup>o</sup> *Françoise de Sainte-Hermine*, sœur d'*Hélie de Sainte-Hermine*, Seigneur du Fa; & 2<sup>o</sup> *Louise de Pons*, sœur de *Guy*, Sire de Pons. De celle-ci il eut

X. JEAN DE RABAIN, III<sup>e</sup> du nom, marié à *Eliette le Fourestier*, dont sont issus :

YVON, qui fut;  
Et CHARDON, suivant leur contrat de partage, de la succession de leurs père & mère, en date du 26 Janvier 1497.

XI. YVON DE RABAIN, 1<sup>er</sup> du nom, épousa *Marie de Sanjac*, fille de *Jean*, Comte de Sanjac, & de *Marie du Repaire*. Ils testèrent le 4 du mois de Juillet 1519, & laissèrent

XII. JACQUES DE RABAIN, qui s'est marié à *Perrette de Beaumont*, dont :

1. RENÉ, qui fut;
2. PAUL;
3. Et ANTOINETTE. Ils partagèrent entr'eux leur succession le 28 Février 1578.

XIII. RENÉ DE RABAIN épousa *Marie Gombaud*, fille de *Philippe*, Seigneur de Tanzac, & de *Louise de la Personne*, Dame de Champfleury. Il en eut :

1. RENÉ, II<sup>e</sup> du nom, dont la postérité dura peu, & s'est éteinte;
2. PAUL, qui fut: il partagea avec son frère aîné le 31 Août 1602;
3. Et FRANÇOISE, mariée, & morte sans enfants.

XIV. PAUL DE RABAIN, 1<sup>er</sup> du nom, Sei-



gneur de Tanzac, Bâgne & Usson, épousa 1<sup>o</sup> *Diane de Stuer*; 2<sup>o</sup> *Louise de Beaumont*, fille de *Jacques*, dont descend *Léon de Beaumont*, Evêque de Saintes; & 3<sup>o</sup> *Jeanne de Ranjanne*. Les enfants du premier lit furent :

1. JEAN, qui eut en partage la Terre d'*Usson*, & dont la postérité s'est éteinte dans la personne de JEAN DE RABAIN, mort âgé de 17 ans;
2. JEANNE, mariée à *Charles de Senneterre*, Marquis de Saint-Victour & de la Tour de Brillac, dont descend le feu Maréchal de *Senneterre*, Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne;
3. MARIE, Religieuse de Saint-Ursule à Bordeaux.

Du second lit font issus :

4. JEAN, qui suit;
5. CHARLES, Capitaine de Carabiniers, mort au service du Roi, sans avoir été marié.

Et du troisième lit vint :

6. Et JEANNE, mariée à *François du Souchet*, Seigneur de la Bignerie, &c.

XV. JEAN DE RABAIN, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Briagne, Tanzac & autres lieux, épousa *Renée de Villedeon*, fille de *Joseph*, Seigneur de Ronfenac & de Malberchie, en Périgord, & de *Renée de Barbezières*. Leurs enfants furent :

1. PAUL, qui suit;
2. JACQUES, Lieutenant de Grenadiers, tué au siège d'Audenarde, âgé de 32 ou 33 ans;
3. Et MADELEINE, qui s'est mariée à *François de Montferaud*, Chevalier, Seigneur de COUX, la Guignardière & la Sipière, en Poitou; elle mourut, sans enfants, le 12 Mars 1754, âgée de 103 ans.

XVI. PAUL DE RABAIN, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Briagne, épousa *Antoinette Perry*, veuve de *François d'Authon*, Chevalier, Seigneur de la Sablière, qui lui porta en mariage la Terre de *la Roche-Genouillac*, en Limousin, & dont vinrent :

1. JEAN-PAUL, qui suit;
2. CHARLES, marié à *Françoise Vigier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Durfort, &c., & de *Catherine Ancelin*. De cette alliance font issus :
  1. CHARLES;
  2. 3. 4. & 5. MARIE, CATHERINE, MADELEINE & MARIE-ROSE.
3. MARIE, femme de *François Pasquet*, Seigneur de Lage, en Limousin, dont N.... *Pasquet*, qui s'est mariée à *Charles de Beauvoil de Saint-Aulaire*;

4. & 5. MARIE-MADELEINE & JEANNE, Religieuses de Fontevault à Fontaines, en Périgord, où la plus jeune a été continuée Prieure pendant 18 ans, & est morte en Décembre 1755, âgée de 64 ans; & sa sœur aînée, en 1747, âgée de 72 ans.

XVII. JEAN-PAUL DE RABAIN, Chevalier, Seigneur de la Roche-Genouillac, Tanzac & Saint-Mathieu, épousa *Marie-Elisabeth de Planche*, fille de *Jean-Hugon*, ancien Jurat de Bordeaux, & de *Marie-Marguerite Bonnaudin*. Leurs enfants font :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, né le 30 Avril 1711, ancien Curé & Prieur d'Oriolles, en Saintonge, ensuite d'une autre Cure, dont il s'est démis en 1758, & Directeur des Dames de la Trinité à Paris en 1760;
3. 4. & 5. FRANÇOISE-DOROTHÉE, JEANNE & CATHERINE.

XVIII. FRANÇOIS DE RABAIN, Chevalier, né le 18 Janvier 1710, servit dans la Gendarmerie, se retira avec Commission de Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnais, Infanterie, & est mort le 31 Août 1753, âgé de 45 ans, laissant de *Marie de Barberin de Reignac*, son épouse,

1. CHARLES, né au Château de la Roche-Genouillac, en Limousin, le 3 Septembre 1743;
2. Et FRANÇOIS-GASTON, né au Château de Goualet, en Poitou, le 31 Mars 1747.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules; accompagnée de 6 coquilles de Saint-Michel du même, 3, 2 & 1. Supports : deux levrettes.*

RABASSE, nom, en Provençal, qui signifie *Truffe* : c'est celui d'une Famille originaire de la Province de Dauphiné, laquelle passa dans le Comtat Venaissin & de-là à Aix, où elle a donné successivement six Procureurs Généraux au Parlement de cette Ville. Elle ne subsiste plus que dans un mâle, vivant sans alliance.

Les armes : *d'azur, au château d'argent, composé de cinq tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres, & celles-ci que leurs voisines, en décroissant, accompagnée en pointe d'une truffe aussi d'argent.* (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 275).

RABASTENS, en Languedoc : illustre Maison, qui a donné un Sénéchal de Castres

en 1307 & un Capitaine Général du Quercy en 1369, sous CHARLES V. Elle a pour armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

\* RABAT, Terre & Seigneurie au Pays de Foix, Diocèse de Pamiers, qui est la première Baronnie des Etats de ce Pays; elle a été le partage d'une branche cadette des anciens Comtes de Foix, issue, dit David Blond, de *Loup de Foix*, Seigneur de Saverdun, qui vivoit en 1243, & duquel descendoit, au XI<sup>e</sup> degré, *Henri-Gaston de Foix*, Baron de *Rabat*, Vicomte de Maffac, &c., en faveur duquel Louis XIV, étant encore mineur, sous la Régence de la Reine, sa mère, érigea la Baronnie de *Rabat* en Comté, en considération de ce qu'il étoit venu de la grande & renommée lignée des Princes, Comtes de *Foix*, lui permettant, & à tous ses successeurs, de porter le titre de Comte. Il y établit deux foires par an, l'une le 16 Août, l'autre le 25 Novembre, & un marché tous les Jedis. Le Comte de *Rabat* avoit épousé *Jeanne de Pardaillan-Gondrin*, dont, entr'autres enfants, FRANÇOIS-GASTON DE FOIX, Vicomte de *Rabat*, dit le Comte de *Foix*, reçut, le 1<sup>er</sup> Octobre 1689, Chanoine honoraire du Chapitre Abbatial de Foix. Il fut marié, 1<sup>o</sup> le 17 Novembre 1654, à *Marie-Jacqueline d'Antist*, Dame de Manfan & de Saint-Plancard; 2<sup>o</sup> à *Claude du Faur de Saint-Jory*; & 3<sup>o</sup> le 13 Novembre 1692, à *Dorothee-Théodore de Pozenas de Villepinte*. Il n'a laissé qu'un fils & trois filles, savoir, du premier lit: 1. ROGER-CHRISTIAN, mort sans enfants; 2. JEANNE-ROSE DE FOIX, mariée à *Jean-François*, Marquis de *Castelnau* & de la Loubère; du second lit: 3. ANGÉLIQUE-CÉSARINE DE FOIX, mariée à *François de Carboneières*, Marquis de la Chapelle-Biron, laquelle obtint de jouir provisionnellement du Comté de *Rabat*; & du troisième lit: 4. MADELEINE-LOUISE-CHARLOTTE DE FOIX, mariée, le 18 Août 1714, à *Jean-Honoré*, Marquis de *Sabran*, Chambellan du Duc d'ORLÉANS, Régent, dont *Elzéar-Gaston-Louis de Sabran*, Colonel d'un Régiment de son nom, marié à *Agathe-Françoise de Coëtlogon*, de laquelle il a laissé AUGUSTE-LOUIS-ELZÉAR, dit le Comte de *Sabran de Foix*, né en Novembre 1742, Guidon des Gendarmes, marié par contrat du 15 Février 1762, à N... *Coste de Champeron*. (*DiCTIONNAIRE des Gaules*, tom.

VI.) Voy. FOIX & SABRAN, & le P. ANSELME, t. III, p. 357.

RABIERS, Famille connue, depuis le XV<sup>e</sup> siècle, en Provence, où LOUIS DE RABIERS acquit les Terres de *Châteauredon*, *Verrailon*, *du Plan*, *du Pont-Julien* & *la Baume*, & qui se signala, sous LOUIS D'ANJOU, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Provence, dans le commandement des Troupes contre les Savoyards, qu'il chassa des Vallées d'Annot: ce Prince, en reconnaissance de ses services militaires, lui donna les armes, que cette Famille porte encore aujourd'hui, qui sont: *de gueules, au dextrochère d'argent, mouvant de fenêtre, empoignant 3 tournefolz d'or*. Cri de guerre: VICTORIA. Elle portoit auparavant: *de sable, à une rave d'or*.

Cette Famille subsiste dans GASPARD DE RABIERS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châteauredon, la Baume & du Pont-Julien, qui s'est marié à *Urfule de Villeneuve-Barrême*; de laquelle vinrent:

1. N... DE RABIERS, qui est Officier dans les Armées du Roi;
2. FRANÇOIS, qui a été Page du Roi;
3. N... DE RABIERS, qui a été Page de Madame la Dauphine;
4. N... DE RABIERS, Seigneur de la Pellonnière, qui a servi dans le Régiment de Mailly;
5. & 6. Et deux filles qui ont été successivement reçues à Saint-Cyr. (Voy. *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 277 & suiv.)

A cette Famille appartient N... de *Rabiers*, Seigneur de la Baume & de Châteauredon, en Provence, qui a épousé, en 1761, *Camille de Galléan*, fille d'*Antoine-François*, Comte de *Galléan*, mort en 1754. Voy. GAL-LÉAN.

\* RABODANGES, Terre & Seigneurie, en Normandie, Diocèse de Sées, qui portoit autrefois le nom de *Culey-fur-Orne*, & fut érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Rabodanges*, par Lettres de 1649, registrées en 1651. *Anne d'Oillemon* la porta en mariage, le 4 Août 1568, à *François de Rabodanges*, Seigneur de Crèvecoeur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre. Voy. OILLIAMSON, ou WILLIAMSON.

RABODANGES, ou RABODANGE, ancienne Maison, qui s'est établie en Norman-

die, vers l'an 1400, & y a tenu toujours un rang fort distingué. Elle est originaire de Flandre, où elle s'est pareillement distinguée, tant par ses alliances que par ses emplois militaires. François & Adrien d'Amboise & Paradin rapportent, dans leurs *Discours ou Traités des Devises & Devises héroïques & Emblèmes*, que MARIE DE CLÈVES, veuve de CHARLES, Duc d'ORLÉANS, avoit épousé, en secondes noces, JEAN, Sire de RABODANGES, Capitaine de Gravelines, & qu'elle avoit fait peindre dans son cabinet, un Ange, tenant un rabot de menuiserie, avec cette Devise : ENCORE N'EST-IL QUE RABOT D'ANGE. On voit dans l'*Hist. de Bourgogne*, en 1351, un MATHIEU, Sire de RABODANGE, à la tête de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Beaujeu, se distinguer dans l'Armée que commandoit ce Maréchal. Son fils, ROBERT, Sire de RABODANGE, servit avec distinction dans les Armées du Duc de Bourgogne. GUILLAUME, Sire de RABODANGE, fils de ROBERT, étoit Gouverneur de Saint-Omer en 1423.

I. ALARD, Sire de RABODANGES, fut pareillement Gouverneur de la Ville de Saint-Omer; & après avoir servi pendant quelque temps dans les Armées du Duc de Bourgogne, il passa en France & s'établit dans la Province de Normandie. Il avoit épousé *Ifabeau d'Ailly*, sœur de JEAN, Vidame d'Amiens, & en eut

II. CLAUDE, Sire de RABODANGES, qui fut Chambellan du Roi, Conseiller d'Etat en ses Conseils, Gouverneur du Château de l'Euif à Naples, & ensuite Gouverneur de Meulan. Il époula *Jeanne de Cinerieu*. On voit encore aujourd'hui son tombeau & son épitaphe dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Paul, à Paris. Leur fils,

III. LOUIS, Sire de RABODANGES, fut aussi Gouverneur de Meulan & de Damvillers, & commandoit, en 1545, dans les Provinces de Brie & de Champagne en l'absence de M. de Nevers. Il avoit épousé *Jeanne de Silly*, de laquelle il eut

IV. FRANÇOIS, Sire de RABODANGES, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de son Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes; il s'est marié, le 4 Août 1568, à *Anne d'Oilliamson*, qui lui porta en mariage la Terre de *Culey-sur-Orne*, en Basse-Normandie. Leur fils,

V. LOUIS, II<sup>e</sup> du nom, Sire de RABODANGES,

Tome XVI.

Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes & Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa, en 1598, *Catherine d'Angennes*, qui fut mère de

VI. LOUIS, III<sup>e</sup> du nom, Marquis de RABODANGES, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en faveur duquel S. M. accorda, en *confidération de ses services*, qu'il lui avoit rendus dans ses armées, tant dedans que hors du Royaume, des Lettres Patentes, portant érection de sa Terre de *Culey*, en *Marquisat*, sous le nom de *Rabodanges*, au mois de Juillet 1649, enregistrees en la Chambre des Comptes de Rouen au mois de Mars 1651. Il avoit épousé, en 1633, *Marie de Longchamps*, Dame de Famechon, & fille de *Jean*, Baron d'Evilly & de Famechon, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Chevalier de son Ordre, Gouverneur de Lificieux, &c. De ce mariage naquirent six garçons & six filles: l'aîné,

VII. GUY, Marquis de RABODANGES, Baron de Famechon, Chevalier de l'Ordre du Roi, époula en Août 1660, *Charlotte l'Escalopier*, qui fut mère de

VIII. LOUIS-CÉSAR, Marquis de RABODANGES, qui époufa en 1693, *Cécile-Adelaïde de Saint-Neftaire*, sa cousine, fille d'*Henri*, II<sup>e</sup> du nom, Maréchal-Duc de la *Ferté-Senne-terre*, Pair de France & Gouverneur du Pays Meffin, & de *Madeleine d'Angennes*. Ils eurent pour fils,

IX. HENRI-FRANÇOIS, Marquis de RABODANGES, qui mourut en son Château de *Rabodanges*, en Normandie, le 30 Novembre 1751, âgé de 51 ans. Il avoit épousé, en 1731, *Elisabeth-Perrette-Dominique-Thérèse de Neuville de Cleray*, fille unique de *Pierre de Neuville*, Marquis de Cleray, &c., & de *Marie-Anne-Thérèse Turgot*, sa seconde femme. De cette alliance font issus:

N.... de RABODANGES, qui suit;

Et trois filles, dont l'aînée, N.... de RABODANGES, a épousé, en 1746, *Philippe-Louis Thibault de la Carte*, Marquis de la Ferté, Seigneur de la Coupe, au Perche, Colonel du Régiment de la Marche.

X. N...., Marquis de RABODANGES, ci-devant Capitaine de Cavalerie, Colonel du Régiment de Bourbon, Infanterie, depuis 1761, & Maréchal des Camps & Armées du Roi,

Qq

duquel nous attendions un *mémoire*. (*Tablettes général.*, part. V, p. 130.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la croix ancrée de gueules, qui est de BERNEUILLES; & aux 2 & 3 de gueules, à 3 coquilles d'or, qui est de RABODANGES.*

RABOT, en Dauphiné.

I. JEAN RABOT, Seigneur d'Upie, Conseiller au Parlement de Grenoble, sous les règnes de LOUIS XI & de CHARLES VIII, exerça divers emplois, fut Conseiller au Grand Conseil le 6 Octobre 1490, puis Maître des Requêtes en 1492, Intendant de Justice au Royaume de Naples lors de la conquête; fait prisonnier dans la révolte de Naples, & conduit à Bénévent, en fut retiré par le Roi, qui paya 10,000 Florins d'or pour la rançon: il fut envoyé ensuite en Allemagne, en Bretagne & en Espagne, & mourut à Avignon, laissant

II. BERTRAND RABOT, Seigneur d'Upie, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui mourut en 1533, ayant eu:

1. LAURENT, qui fut;
2. CLAUDE, Seigneur de Buffière, Conseiller du Roi & Maître des Comptes en Dauphiné;
3. GUILLAUME, Seigneur d'Espernoul, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers;
4. Et autre GUILLAUME, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie.

III. LAURENT RABOT, Seigneur d'Upie, Conseiller au Parlement de Dauphiné, échangea sa Terre d'Upie pour celle d'Illins, avec Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois. Il fut un des plus savants Jurisconsultes de son temps, & est l'Auteur des excellents *Commentaires sur Guy Pape*. Le Parlement de Grenoble le députa pour compiler les *Ordonnances Locales*, qu'on observe encore en Dauphiné, & mourut Doyen des Conseillers en 1572. Il avoit épousé, en 1530, *Méraude d'Aurillac*, fille unique & héritière de *Falque d'Aurillac*, Président du même Parlement de Grenoble. Leurs enfants furent:

1. FALQUE, qui fut;
2. Et ENNEMOND, Seigneur d'Illins, Premier Président du Parlement de Dauphiné, le 20 Octobre 1580, qui s'est marié à *Anne de Bellière*, fille de *Jean*, Seigneur de Hautefort, aussi Premier Président du Parlement de Grenoble, dont pour fille unique,

ANNE, Dame d'Illins, mariée à *Christophe de Harlay*, Comte de Beaumont, Bailli

du Palais & Ambassadeur en Angleterre, dont postérité. Voy. HARLAY.

IV. FALQUE RABOT d'AURILLAC, héritier de son aïeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut Seigneur de Veyffillieu, &c., & eut d'*Ennemonde de Loras*, sa femme, entra autres enfants,

V. LAURENT RABOT d'AURILLAC, Seigneur de Veyffillieu, & de Fontaines, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui s'est marié, par contrat du 24 Avril 1618, à *Marguerite de la Croix*, fille de *Jean*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Chevrières, &c., Président au même Parlement, & de *Barbe d'Arzac*. Leurs enfants furent:

1. JEAN, Seigneur de Buffière & de Veyffillieu, Avocat Général au même Parlement, où il fut reçu le 5 Mai 1645;
2. FRANÇOIS, Seigneur d'Aurillac;
3. PIERRE, Seigneur de Mézieux, Conseiller audit Parlement;
4. JOACHIM, Chevalier de Malte;
5. JOSEPH;
6. Et VIRGINIE, qui épousa *Humbert de Lionne*, Seigneur de Glandevès, Conseiller d'Etat & Doyen de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

Les armes: *d'or, à 5 pals flamboyants de gueules, 2 mouvants du chef & 3 de la pointe; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or, lampassé de gueules.*

RABUTIN, Maison des plus nobles & des plus anciennes du Duché de Bourgogne.

MAIEUL, le premier dont il soit fait mention, vivoit en 1147. — JEAN RABUTIN, Seigneur d'Epiry, épousa, en 1360, *Marie de Balorre*, fille unique & héritière de *Philippe*, Seigneur de Balorre: depuis cette alliance, les Seigneurs de RABUTIN ont écartelé leurs armes de celles de *Balorre*.

La branche aînée de cette Maison a fini à CELSE-BENIGNE DE RABUTIN, Baron de Chantal, Bourbilly, &c., qui fut tué, à l'âge de 30 ans, le 22 Juillet 1637, à la descente des Anglais, dans l'Isle de Ré, où il commandoit l'Escadron des Gentilshommes Volontaires, ne laissant de *Marie de Coulanges*, son épouse, qu'une fille,

MARIE, Dame de Chantal & de Bourbilly, qui est morte en 1696. Elle avoit épousé, en 1644, *Henri*, Marquis de Sévigné, dont elle eut postérité.

La branche de Bussy-RABUTIN a commen-

cé à FRANÇOIS DE RABUTIN, Baron de Buffy, d'Épiry, &c., fils puîné de CHRISTOPHE DE RABUTIN, 1<sup>er</sup> du nom: on le croit Auteur des Mémoires, sous le titre de *Commentaires des guerres de la Gaule Belgique*, entre le Roi Henri II & l'Empereur Charles-Quint, & d'autres ouvrages.

Cette Maison a donné des hommes de mérite & de réputation: CHRISTOPHE DE RABUTIN, II<sup>e</sup> du nom, dans la branche aînée, fut un des plus braves Seigneurs de son temps, & se fit une réputation glorieuse, par les bons services qu'il rendit au Roi HENRI IV en diverses occasions. Il fut tué malheureusement à la chasse par un de ses meilleurs amis; *Jeanne-Françoise Fremiot*, son épouse, Dame recommandable par ses vertus, fut Fondatrice de l'Ordre de la Visitation; — AMÉ DE RABUTIN, tué à l'affaire de Beauvais en 1472, aima l'honneur & la vertu, se distingua, par son courage & sa générosité, dans les tournois & à la guerre, & fut un Gentilhomme des plus accomplis de son temps.

ROGER DE RABUTIN, Comte de Buffy, Maître de Camp de la Cavalerie Légère de France & Lieutenant Général des Armées du Roi, se fit connoître, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, sous le nom de *Buffy-Rabutin*, par sa valeur & encore plus par ses Ecrits, qui firent bruit dans le monde, & mourut le 9 Avril 1693. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Gabrielle de Toulangeon*, sa cousine; & 2<sup>o</sup> *Louise de Rouville*, en 1650; elle est morte en Août 1703. Du premier lit il eut entr'autres enfants,

1. LOUISE-FRANÇOISE DE RABUTIN DE BUSSY, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Gilbert-Allyre de Langeac*, VI<sup>e</sup> du nom, Comte de Dalet, &c., dont elle eut postérité. Voy. LANGEAC; & 2<sup>o</sup> en 1681, à *Henri-François de la Rivière*.

Et du second lit vinrent:

2. AMÉ-NICOLAS, Comte de Buffy, qui est mort sans enfants;
3. MICHEL-CELSE-ROGER, Comte de Buffy, par la mort de son frère aîné, Evêque & Baron de Luçon le 17 Octobre 1723, Abbé Commandataire des Abbayes de Bellevaux, Ordre des Prémontrés, Diocèse de Nevers; de St.-Pierre de Flavigny, Ordre de St.-Benoit, Diocèse d'Autun, en 1720, & Prieur de N.-D. de l'Epeau, Ordre du Val-des-Choux, Diocèse d'Auxerre, un des quarante de l'Académie Française, qui est mort à Paris le 3 Novembre 1736, âgé d'environ

67 ans; il a laissé pour héritiers: *Marie-Roger de Langeac*, Comte de Toulangeon, Seigneur de Chaffaux, son neveu, fils de sa sœur confanguine, ci-dessus; & *Reine de Madaillan de Lefparre*, aussi la nièce, fille de sa sœur, ci-après;

4. Et ANNE-MARIE-THÉRÈSE DE RABUTIN DE BUSSY, qui a épousé, en 1682, *Louis de Madaillan de Lefparre*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de Montataire, &c., veuf de *Suzanne de Vipart*, & duquel elle eut un garçon & une fille. Voy. MADAILLAN.

Les armes: *cinq points d'or, équipollés à quatre de gueules*.

RACAPÉ, en Anjou: Famille qui a formé plusieurs branches.

MICHEL DE RACAPÉ, Seigneur du Ménil, Magnane & Brezé, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut maintenu dans sa noblesse, depuis l'an 1415, avec RÉNÉ DE RACAPÉ son frère, Seigneur de la Briafaye, par Ordonnance du Commissaire départi de la Généralité de Tours, du 19 Juillet 1668. De son premier mariage accordé le 22 Avril 1652, avec *Geneviève Cornuau*, sortirent:

- HENRI-FRANÇOIS, qui suit;  
Et GABRIEL-AUGUSTIN DE RACAPÉ DU MÉNIL, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi.

HENRI-FRANÇOIS DE RACAPÉ, Ecuyer, obtint la réunion & l'érection en titre & dignité de *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1701, registrées au Parlement en 1702, des Seigneuries du *Ménil, Magnane, Brezé, Bressaut, Taigné*, &c., & fut pourvu de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage d'Angers en 1699, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant plusieurs années. De son mariage accordé le 23 Juillet 1693, avec *Anne-Marie Milet*, fille de *Nicolas Milet*, Ecuyer, Seigneur de Naumare, font issus:

- MICHEL-HENRI-AUGUSTIN, né le 1<sup>er</sup> Août 1694;  
Et ANNE-THÉRÈSE-HENRIETTE. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. 1, part. II, p. 451.)

Les armes: *de sable, à 6 roquets, ou rocs d'échiquier d'argent, à l'antique, posés 3, 2 & 1*.

RACENT, ou RASSENT, Ecuyers, Seigneurs du *Bois-Robert*, en Normandie, Election de Bernay; Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 croiffettes de sable, posées dans le sens*



du chevron, & accompagné en chef de deux merlettes du second émail, & en pointe d'une tête de cerf d'or.

RACHAIS, en Dauphiné. Cette Famille noble, s'il faut en croire un *Mémoire* envoyé, dont nous avons déjà fait usage dans notre prem. Edit., tom. VII, p. 397, est sortie du Frioul vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, lors d'une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du temps des Rois Lombards. Il y a encore en Lombardie une Famille de *Rachetti*, qui porte les mêmes armes que celle de RACHAIS, qui subsiste dans le Viennois: celle-ci a été connue dans le Grévaudan à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'on le voit par plusieurs actes de vente passés par des RACHAIS, & que l'on trouve dans les Chartres du Prieuré de Domène, Bourg près de Grenoble. Le plus ancien de cette Famille, dont on tire la descendance en ligne directe, est

I. JEAN DE RACHAIS, qualifié *Damoiseau*, dans des reconnaissances passées en sa faveur, au lieu de Montferrat, en Dauphiné, en 1318. Il eut pour enfants :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et BÉATRIX, mariée à N... *Anclin de Bocsozel*, *Damoiseau*, dit des *Vernays*, qui lui fit une donation le 18 Novembre 1336.

II. PIERRE DE RACHAIS prêta hommage à CHARLES, Dauphin de France, le 10 Mai 1350, dans lequel il a aussi la qualité de *Damoiseau*. De son épouse, dont le nom est ignoré, il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et RAYMOND, Prévôt de la Cathédrale de Die, qui testa en 1361.

III. JEAN DE RACHAIS, II<sup>e</sup> du nom, aussi qualifié *Damoiseau*, dans des reconnaissances passées, en sa faveur, en 1372, épousa *Jeanne de Tournier*, d'une Famille noble du lieu de Marfanne, en Dauphiné, éteinte aujourd'hui. Leurs enfants furent :

1. GUILLAUME, mort sans postérité;
2. ANTOINE, qui suit;
3. Et une fille, mariée à noble *Artaud d'Hémerat*.

IV. ANTOINE DE RACHAIS épousa, en 1424, *Antoinette Bergerie*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Genix, en Savoie. La même année les habitants de Montferrat passèrent un hommage lige en sa faveur. Il fut compris au nombre des *Nobles*, dans une révi-

sion des feux, en 1426; testa le 24 Mai 1428, fit un codicille en 1431, & laissa de son mariage,

V. PIERRE DE RACHAIS, qui transigea, le 19 Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, sur la succession de RAYMOND DE RACHAIS, son grand-oncle. Il avoit épousé *Aimare de Bellegarde*, sœur de *Philippe de Bellegarde*, dont

VI. ANTOINE DE RACHAIS, II<sup>e</sup> du nom, qualifié fils de PIERRE dans une reconnaissance passée le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat. Il épousa *Jeanne de Rogemont*, qu'il nomma dans son testament du 19 Octobre 1518, & en eut :

1. BERNARDIN, qui suit;
2. Et PHILIPPE, Abbé du Mont-Saint-Michel, en Normandie, qui fit réparer cette Abbaye, où l'on voit, en plusieurs endroits, les armes de sa famille.

VII. BERNARDIN DE RACHAIS fut marié en 1522, &, la même année, il y eut des reconnaissances passées en la faveur, dans lesquelles il est porté que les mêmes fonds avoient été reconnus en faveur d'ANTOINE DE RACHAIS, son père. Il laissa pour enfants :

1. GEORGES, qui suit;
2. CLAUDE;
3. PIERRE, Prêtre, qui fit une donation à GEORGES, son frère, en Janvier 1553;
4. Et GUILLAUMETTE, mariée à noble *Philibert Chanferet*.

VIII. GEORGES DE RACHAIS contracta mariage, le 10 Janvier 1535, avec *Antoinette de Sautereau*, fille de noble *Jacques de Sautereau* & de *Françoise d'Avalon*. Il testa le 23 Février 1557, & laissa :

1. CLAUDE, qui suit;
2. BENOIT, auteur de la branche des Seigneurs de *Montferrat*, rapportée ci-après;
3. GASPARD, Chanoine de Saint-Chef à Vienne, en Dauphiné;
4. JEAN, Chanoine de N.-D. de Lille;
5. & 6. ANTOINE & GEORGES, Chevaliers de Malte;
7. JEANNE, Religieuse à Montfleury de Grenoble;
8. 9. & 10. ANNE, CLAUDINE & ISABEAU.

IX. CLAUDE DE RACHAIS épousa, le 17 Janvier 1578, *Bonne Pascal*, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Président pour le Roi au Sénat de Chambéry, & d'*Ennemonde Soffrey*. Il testa le 15 Février 1602, & eut plusieurs enfants, favoir :

1. JEAN, qui fuit;
  2. FRANÇOIS, marié à *Olympe Armand*, veuve de SÉBASTIEN DE RACHAIS, son parent;
  3. CLAUDE, qui servit longtemps dans les Armées du Roi & fut Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie;
  4. Et MARGUERITE, Religieuse à Montfleury.
- X. JEAN DE RACHAIS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Vernatel, épousa, le 20 Octobre 1604, *Françoise du Bourg*, dont:

JEAN & PIERRE DE RACHAIS. (Cette branche est éteinte.)

#### BRANCHE

des Seigneurs de MONTFERRAT.

IX. BENOIT DE RACHAIS (fils puîné de GEORGES, & d'*Antoinette de Sautereau*), épousa, le 1<sup>er</sup> Mars 1588, *Louise de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Belaccueil, Montplaisant, &c., & de *Mérande Rabot*. Il testa le 17 Novembre 1589, & laissa, pour fils,

X. SÉBASTIEN DE RACHAIS, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le testament de *Louise de Loras*, sa mère, du 5 Décembre 1631, & par son contrat de mariage, du 6 Novembre 1605, avec *Olympe Armand*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lux, & de *Suzanne-Philiberte de Charence*. Sa femme, devenue veuve, se remaria à FRANÇOIS DE RACHAIS, Seigneur de Vernatel, ci-dessus, & testa en 1645. Elle eut de son premier lit :

1. ABEL, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> à *Louise d'Agout*, fille de François, Seigneur de Chanouffe, & d'*Anne d'Autane*: il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> à N... de Calignon, dont vint:

1. SÉBASTIEN, Seigneur de Montferrat, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, qui a épousé *Justine de Barral*, fille de François de Barral de Clermont, & de *Louise de Guérin*. Il est mort sans enfants, laissant la Terre de Montferrat à *Joseph de Barral*, son beau-frère. Voy. BARRAL;

2. N... DE RACHAIS, qui mourut aussi sans postérité;
- Et plusieurs filles, Religieuses.

Et du second lit sortirent :

2. SÉBASTIEN, qui fuit;
3. ANTOINETTE, Religieuse à Montfleury;
4. ISABEAU, qui s'est mariée à noble *Claude du Mas*, Seigneur de Charconne;
5. POLIXÈNE, Religieuse à Montfleury;
6. Et MARIE, qui épousa noble *Jacques Mit-*

*talier de la Tour du Pin*, dont le fils est mort sans postérité.

XI. SÉBASTIEN DE RACHAIS DE MONTFERRAT & de la Chabaudière, II<sup>e</sup> du nom, épousa 1<sup>o</sup> *Marie de Porte de Mollaron*, morte sans enfants, & qui fit héritier son mari; & 2<sup>o</sup> au mois de Février 1676, *Catherine d'Espinaçe*, fille de *Luc d'Espinaçe*, Seigneur de Basse, & de *Marie de Regnaud de Chaloz*. Il en eut pour fils unique,

XII. FRANÇOIS DE RACHAIS, Seigneur de Mollaron, Liergues, &c., qui s'est marié, en 1711, à *Etiennette-Thérèse de Falcoz de Malleval*, dont :

1. SÉBASTIEN, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au siège de Prague en 1742;
2. HUGUES, qui fuit;
3. ANTOINE-JUSTIN, d'abord Chanoine à Saint-André de Vienne;
4. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, élu Doyen du noble Chapitre de Saint-Chef en 1743;
5. CLAUDE-POLYCARPE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit le Chevalier DE RACHAIS : il fut le premier qui, en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'assaut à la prise de Prague, & fut blessé, l'année suivante, à la défense de cette Place;
6. Et MARIE-THÉRÈSE, Religieuse aux Dames de Saint-André-le-Haut à Vienne.

XIII. HUGUES DE RACHAIS, Chevalier, Seigneur de Liergues, Mollaron, &c., a aussi servi dans le Régiment de Piémont, & a épousé, en Mars 1748, *Françoise-Gaspard de Galian-Cleret*, dont :

1. ANTOINE-LOUIS, né en Novembre 1748;
2. MARIE-GABRIELLE-FRANÇOISE, née en 1750;
3. Et MARIE-MARGUERITE, née en 1751.

Cette Famille est alliée à plusieurs bonnes Noblesses du Dauphiné, & a pour armes: d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampassé de gueules.

\* RACHE, dans la Flandre Wallonne, Diocèse d'Arras : Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison de *Berghes-Saint-Winoek* dont il y a eu, le 2 Juin 1418, un Grand Veneur de France, dans la personne de *Jean de Berghes*, Seigneur de Cohen, &c. De lui descendoit *Eugène de Berghes*, qui fut créé Prince de Rache par CHARLES II, Roi d'Espagne, qui érigea *Zétrud*, première Baronnie du Comté de Namur, en Principauté, sous

le nom de *Rache*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du 31 Décembre 1681, registrées le 30 Janvier 1682. Il fut fait Chevalier de la Toison d'Or le 9 Octobre 1687, & mourut sans postérité. *Philippe-Ignace de Berghes*, Prince de *Rache* (petit-fils aîné de *Pierre 1<sup>er</sup>*, frère puîné d'*Eugène*), obtint, avec sa femme, & leurs héritiers mâles & femelles, l'union de la Terre de *Boubers*, en Artois, au Comté de *Rache*, en *Principauté*, par Lettres de LOUIS XIV, du mois d'Avril 1701. Il avoit épousé, en 1683, *Marie-Françoise de Berghes*, nièce d'*Eugène*, & fille de *Gabriel-Alexandre*, Baron de *Zetrud*; leur fille aînée, *Louise-Alphonfine de Berghes*, Princesse de *Rache*, mourut en Septembre 1713, ayant été mariée à *Louis*, Comte de *Montesquiou*, neveu du Maréchal de *Montesquiou*. *Marie-Joséphine-Isabelle de Berghes*, sœur puînée & héritière de *Louise-Alphonfine*, épousa, le 24 Avril 1715, son oncle paternel, *Jean-Joseph*, Vicomte de *Berghes*, devenu, par ce mariage, Prince de *Rache*, & qui s'est remarié à N...., *Crégy-Canaples*. Du premier lit sont issus quatre fils & quatre filles, l'une desquelles, *Marie-Andrée-Josèphe de Berghes de Rache*, mariée, en 1734, à *Louis-Albert-François-Joseph*, Comte de *Houchin*, Seigneur d'*Haubourdin*, Marquis de *Lougastre*, &c., dont elle a été la première femme, & duquel elle eut postérité. Voy. BERGHES, tom. II de ce *Diâionn.*, col. 951, & HOUCHIN.

RACINE DE MONVILLE. FRANÇOIS-NICOLAS-HENRI DE RACINE DE MONVILLE, Grand Maître des Eaux & Forêts, veuf, du 15 Décembre 1760, de *Charlotte-Ambable-Félicité Lucas de Concourt*, a pour sœur,

MARIE-HENRIETTE RACINE DU JONQUOY, qui a épousé, le 2 Mars 1745, *Jacques-Louis-Georges*, Marquis de *Clermont d'Amboise*, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, dont elle n'a eu qu'une fille. Voy. CLERMONT, en Anjou.

\* RACONI, ou RACONIS, en Piémont. Les Seigneuries de *Raconi*, *Pançalieri*, *Maillebrune* & *Château-Regnier* en Piémont, furent données en apanage par *Louis de Savoie*, Prince d'*Achaie*, à son fils, *Louis de Savoie*, bâtard d'*Achaie*. Ses services engagèrent le Duc Amé VIII, à lui donner, l'an 1433, les Ville & Château de *Cavours* à la ré-

serve de la souveraineté, & ils lui méritèrent l'Ordre du Collier & la dignité de Maréchal de Savoie. Cette branche, après environ 150 ans, s'est éteinte. *Bernard*, Comte de *Raconi*, le dernier de cette Maison, mourut sans postérité, vers l'an 1585, Chevalier de l'Annonciade & Capitaine des Archers de la Garde du Duc de Savoie. (Voy. pour les degrés de cette branche éteinte, les *Généalogies histor. des Maisons souveraines d'Italie*, t. II, p. 119).

Les armes : DE SAVOIE; au bâton d'azur, brochant sur le tout.

\* RADEPONT, en Normandie, à quatre lieues de Rouen : Fief de *Haubert* qui relève du Roi, & est partagé, depuis longtemps, en deux demi-fiefs; chacune de ces moitiés a le droit de présenter successivement à la Cure du lieu; mais il y en a une des deux qui emporte avec elle le titre de *Châtellenie de Radepont*; celle-ci a, outre cela, le droit de présenter à la Cure de *Fleury-sur-Andelle*. La Terre & ancienne Baronnie de *Radepont* est entrée, le 27 Août 1503, dans la Maison du *Bosc* (originaire de Bourgogne & établie en Normandie depuis le XII<sup>e</sup> siècle), par le mariage de *Louis du Bosc*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Esmandreville*, &c., avec *Marie des Planches*, Dame de *Fleury-sur-Andelle*, *Radepont* & *Bourneville*, de lesquels est sortie nombreuse postérité. Voy. BOSCH (DU), Seigneurs de *Radepont*, &c.

RADIX. Un *Mémoire* & un *Arbre généalogique* nous apprennent que cette Famille noble est originaire de Savoie, & qu'elle a pour auteur :

I. N.... RADIX, qui épousa *Catherine Bont*, & en eut

II. ANTOINE RADIX, qui fut père de  
III. PIERRE RADIX, lequel eut d'*Anne Nuby*, sa femme,

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE;
3. Et MADELEINE.

IV. FRANÇOIS RADIX, Sénateur de Chambréry, en Savoie, en 1603, épousa *Madeleine Girault*, laquelle testa le 28 Avril 1654. Leurs enfants furent :

1. PIERRE;
2. DENIS, qui suit;
3. FRANÇOIS;
4. & 5. ANNE & FRANÇOISE.

V. DENIS RADIX vint s'établir à Puffignan,

en Dauphiné, & épousa *Marie Courbon*, de laquelle il eut :

1. JEAN;
2. FLEURY, qui fuit;
3. Et PIERRETTE.

VI. FLEURY RADIX alla s'établir à Lyon, & passa par les charges. Il épousa, par contrat du 26 Février 1650, *Marie-Lucrèce Tricault*, testa & fit un codicille le 12 Août 1685. De ce mariage vinrent :

1. FLEURY;
2. MATHIEU, qui fuit;
3. Et AGATHE.

VII. MATHIEU RADIX, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, par Provisions du 30 Juin 1725, avoit épousé, le 27 Juillet 1698, *Geneviève-Catherine Guillebon*, dont :

- CLAUDE-MATHIEU, qui fuit;  
Et un autre fils, mort sans alliance.

VIII. CLAUDE-MATHIEU RADIX, Ecuyer, Seigneur, par acquisition, de Chevillon & de la Ferté-Loupière, Terres, qui font honorifiques, & ont appartenu à l'illustre Maison de Courtenay (de celle de la Ferté-Loupière relèvent 32 autres Terres), a épousé, par contrat du 15 Mars 1727, *Marie-Elisabeth Geneviève Denis*, & est mort le 29 Décembre 1732, laissant :

1. CLAUDE-MATHIEU, qui fuit;
2. CLAUDE-PIERRE-MAXIMILIEN RADIX DE SAINTE-FOY, Ministre Plénipotentiaire de S. M. LOUIS XVI, auprès du Prince de Deux-Ponts, place dont il s'est démis en Février 1777, & auquel a succédé le Comte O'Kelly;
3. JACQUES-LOUIS, Chanoine de N.-D. & Conseiller-Clerc au Parlement de Paris;
4. MARIE-GENEVIÈVE, qui s'est mariée, par contrat passé le 14 Décembre 1760, signé de LL. MM. le Roi, la Reine & la Famille Royale, à *Nicolas-Augustin de Malbec de Montjoc*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Briges, premier Ecuyer & Capitaine des Haras du Roi, dont postérité. Voy. MALBEC DE BRIGES;
5. MARIE-CHARLOTTE, veuve de Messire *Jean-Baptiste Talon*, Conseiller au Parlement de Paris, qu'elle avoit épousé, le 30 Janvier 1750, & dont elle eut postérité. Voy. TALON;
6. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'est mariée, par contrat du 25 Mars 1753, à *Louis Masson*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, &c.

IX. CLAUDE-MATHIEU RADIX DE CHEVILLON, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupière,

Chevillon, le Martrois, Belle-Fontaine, &c., Conseiller, Treforier du Parlement de Paris, a partagé la succession de ses père & mère, avec ses frères & sœurs, le 3 Mai 1774, & a épousé, par contrat du 7 Juin 1759, *Marie-Thérèse du Puis-la-Garde*, morte en 17.., fille d'*Antoine du Puis-la-Garde*, Commissaire des Guerres, dont :

MARIE-THÉRÈSE RADIX DE CHEVILLON.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, posé sur un rocher d'argent, tenant dans ses pattes de devant une branche de tournesol de sinople, fleurie d'or, accostée au canton dextre d'un soleil d'or.*

RADULPH, Ecuyers, Seigneurs de la Roche, &c., en Normandie, Election de Vire; Famille noble, qui remonte à

- I. JEAN RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Cailly, vivant en 1300, & qui eut de N.... de Mathan, son épouse,
- II. ARNOUL RADULPH, Ecuyer, Seigneur de la Rivière de Miffy, dont

RAOUL, qui fuit.

On trouve noble homme JEAN RADULPH, qui s'est marié, par acte de 1350, à *Louise de Mathan*, fille de *Robert*, Chevalier.

III. RAOUL RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Cailly, épousa, en 1411, *Hardine de Renuce*, & en eut

IV. THOMAS RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Cailly, marié à *Guillemette de Saint-Germain*. Leurs enfants furent :

ARTHUR, Ecuyer, Sieur de Cailly, qui eut une fille, qui s'est mariée à N... *Turgot de Saint-Clair*;

Et LOUIS, qui fuit;

V. LOUIS RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Lande & Patron de Merrey, épousa N.... le *Verrier*, dont :

1. ROBERT, mort sans alliance;
2. JACQUES, qui fuit;
3. Et GUILLAUME, auteur du second rameau, rapporté ci-après.

VI. JACQUES RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Merrey & de la Sellerie, épousa *Anne Sallet*, de la Famille du *Repas*, & en eut

VII. EDMOND RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Merrey & de la Sellerie, Avocat du Roi à Vire, qui s'allia à *Judith le Vayer*. De ce mariage vinrent :

LOUIS, qui fuit;

Et FRANÇOIS, auteur du premier rameau, rapporté ci-après.

VIII. LOUIS RADULPH, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Avocat au Parlement de Rouen & Maître des Requêtes de la Reine, épousa, en 1613, *Catherine du Moncel*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Cailly, Seigneur & Patron de Saint-Germain-d'Éclot, qui s'est marié à N.... de Bellenger, dont vint :

1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Germain d'Éclot, qui épousa une petite-nièce du Maréchal de *Catinat* ;
  2. CHARLES, Prêtre, Chanoine de Danvou ;
  3. Et MICHEL, Ecuyer, Sieur de la Sellerie, qui s'est marié à N.... de *Jouanne*, de la Paroisse du Fresne.
- 3 Et MICHEL, Prêtre, Chanoine de Danvou & Grand Archidiacre de Bayeux.

IX. CHARLES RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Beaumont & de la Sellerie, Sieur de Lefnault, &c., épousa, en 1638, *Marie de Parfouru*, Dame de Lefnault, dont il eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, qui épousa N.... de la *Broife*.

X. NICOLAS RADULPH, Ecuyer, Sieur de Lefnault, Lieutenant Criminel à Vire, a épousé N.... le *Mancel de Secqueville*.

#### PREMIER RAMEAU.

VIII. FRANÇOIS RADULPH, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meroy (fils puîné d'EDMOND, & de *Judith le Vayer*), Lieutenant Criminel à Vire, vivant en 1588 & 1602, épousa N.... de *Bois-Yvon*, & en eut :

EDMOND, qui suit ;  
Et ROBERT.

IX. EDMOND RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Placy & Patron de Meroy, épousa *René du Hamel de Moulines*, dont

X. CLAUDE RADULPH, Ecuyer, Seigneur de Placy & de Meroy, qui présenta à la Cure de Meroy en 1709, & épousa MARIE RADULPH, sa cousine germaine, issue de ROBERT, Ecuyer, Sieur de Blon.

#### SECOND RAMEAU.

VI. GUILLAUME RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée (fils puîné de LOUIS, & de N.... le *Verrier*), épousa *Marguerite Sallet*, dont

VII. LOUIS RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de Berjou, allié à *Marie de Saint-Germain* ; il en eut

VIII. DANIEL RADULPH, Ecuyer, Sieur de la Vallée, Seigneur & Patron de Saint-Georges-d'Aulnay, marié, en 1602, à *Barbe de la Lande*, dont :

1. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, marié à *Radegonde du Bois-Bellenger* ;
2. Et autre LOUIS, Ecuyer, Sieur du Défert, allié à *Marie Mauger de Cahagnes*.

Dela même Famille étoit ANTOINE RADULPH, Sous-Prieur du Prieuré du Pleffis-Grimoult, mort & inhumé, en 1587, dans le Chœur de cette Eglise, & qui avoit été Prieur de Monsecrét, Saint-Vigor, & Curé de Vassy.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'épéron d'or.* (*Notice envoyée*).

RADZIWIŁ, Maison illustre de Pologne. Le premier, dont il est fait mention, est NICOLAS RADZIWIŁ, 1<sup>er</sup> du nom, qui reçut le baptême en 1386.

NICOLAS RADZIWIŁ, IV<sup>e</sup> du nom, un de ses descendants au IV<sup>e</sup> degré, Palatin de Wilna, Grand Maréchal & Chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de SIGISMOND, Roi de Pologne, qui le fit Capitaine de ses Gardes. Il commanda trois fois ses Armées dans la Livonie, qu'il fournit à la Pologne, après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemands. Ce grand homme ternit sa gloire en embrassant ouvertement la Religion Protestante, à la persuasion de sa femme. Il mourut en 1567, & fut porté au tombeau sur les épaules de ses quatre fils, savoir :

1. NICOLAS, V<sup>e</sup> du nom, Palatin de Novogorod ;
2. GEORGES, Evêque de Wilna, puis de Cracovie, nommé Cardinal par le Pape Grégoire XIII, le 13 Décembre 1583, mort en Janvier 1600, âgé de 44 ans ;
3. ALBERT, Duc d'Olika, & Grand-Maréchal de Lithuanie ;
4. Et STANISLAS, Gouverneur de Samogitie.

GEORGES RADZIWIŁ, fils de NICOLAS V, mourut Castellan de Troki, en 1614, sans postérité : & en lui finit la branche aînée de cette Maison.

D'une autre branche étoit CASIMIR, Prince de RADZIWIŁ, Palatin de Wilna, qui y mourut le 22 Mai 1762, dans la 60<sup>e</sup> année de son âge. (Cette Maison subsiste).



¶ **RAFÉLIS, RAFELLI, « RAFFÉLIS, RAFAÉLIS » & RAPHAÉLI**, suivant *l'Hist. de la Noblesse du Comté Venaisin*, tom. IV, p. 558 « & *l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 282. » Cette Maison est originaire de Milan, & différentes branches ont été répandues dans le Comtat Venaisin, en Provence, à Avignon, dans la Principauté d'Orange & en Hollande. — **PAUL DE RAFÉLIS**, qualifié *noble* dans le testament de **JEAN**, Damoiseau, du 8 Janvier 1406, vivoit en 1330; & **PIERRE DE RAFÉLIS**, qualifié, dans cet acte, *Noble & Chevalier*, vivoit en 1370. Le premier, par où commence la filiation prouvée par titres, est

I. **JEAN DE RAFÉLIS**, qualifié *noble & Damoiseau*, Citoyen de Milan, qui s'est marié à noble Dame de *Graffis*, & fit son testament, le 8 Janvier 1406, dans lequel il nomma pour héritiers ses fils :

1. **PIERRE**, qui fuit;
2. Et **PHILIPPE**, qui fut présent, en 1453, au contrat de mariage de son frère.

II. **PIERRE DE RAFÉLIS**, qualifié *noble*, ainé que son père & son frère, embrassa le parti de **CHARLES**, Duc d'ORLÉANS, servit dans l'Armée de ce Prince, avec lequel il passa les Monts en 1450, lorsque les Milanais choisirent pour leur Souverain **FRANÇOIS SFORZA**, & s'arrêta dans le Comtat Venaisin, où il épousa, par contrat du 3 Septembre 1453, passé à Carpentras, devant *Martial Boneti*, Notaire, noble *Marie Moroni*, fille de *François*, & de *N... de Bus*. Il en eut

III. **ELZÉAR DE RAFÉLIS**, qui fut Député, avec **Pierre d'Agar**, à la Cour de Rome, en 1513, pour faire des remontrances, au nom des Etats du Comtat Venaisin, au Pape **LÉON X**, qui leur donna satisfaction. Il testa devant *Antoine Thomassin*, Notaire à Carpentras, le 25 Février 1528 : ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Vincent, aujourd'hui Sainte-Rose, dans l'Eglise des Frères Prêcheurs de cette ville, où avait été inhumé son père, & fit des legs à sa femme & à ses fils, qu'il nomma pour héritiers, avec substitution réciproque. Il avoit épousé, par contrat du 7 Avril 1484, *Jeanne de Chateignier*, fille de *Guillaume*, & d'*Agnès de la Prade*, et en eut :

1. **PIERRE**, qui fuit;
2. **ELIE**, tige de la branche des Seigneurs de la *Roque*, surnommée de *Tertulle*, rapportée plus loin;

Tome XVI.

3. & 4. **GASPARD & BALTHAZAR**, morts jeunes;
5. **MARTHE**, qui s'est mariée, par contrat du 30 Décembre 1508, à *Jean de Gaultier de Girenton*, duquel elle eut plusieurs enfants, mentionnés dans son testament. Voyez **GAULTIER DE GIRENTON**;
6. **LOUISE**, qui s'est mariée à *André de Séguins*;
7. **MARGUERITE**, qui épousa *Bertrand Martinel*, en Dauphiné;
8. Et **MADELEINE**, qui s'est alliée, le 16 Janvier 1509, à *Jean de Conflans*, fils d'*Antoine*, de la Ville d'Orange.

IV. **PIERRE DE RAFÉLIS**, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rus, obtint des Lettres de naturalité du Roi **HENRI II**, le 17 Mars 1553, acquit la Terre de Rus, par acte du 4 Avril 1561, passé devant *Pierre Pomati*, Notaire. Il avoit épousé, par contrat du 3 Janvier 1546, passé devant *Romain Fillioli*, Notaire à Carpentras, *Madeleine de Grignan*, fille de *Jean*, & de *Françoise des Achards*. Elle se remaria, en 1572, à *Sébastien de Séguins*, Procureur Général au Comtat Venaisin, & fit son testament le 1<sup>er</sup> Novembre 1584, par lequel elle institua pour héritiers ses fils, qui furent :

1. **PIERRE**, qui fuit;
2. **JEAN**, auteur de la branche établie à Orange, & depuis transplantée en Hollande, rapportée ci-après;
3. **FRANÇOIS**, tige de celle des Seigneurs de *Saint-Sauveur*, mentionnée en son rang;
4. **CATHERINE**, mariée, en 1576, à *François de Séguins*, Seigneur de Baumettes, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, à Carpentras;
5. Et **MARGUERITE**, qui épousa *Gabriel de Bunis*, de la même Ville.

V. **PIERRE DE RAFÉLIS**, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Roquefante, épousa, par contrat du 28 Février 1576, passé devant *François Matthieu*, Notaire à Carpentras, *Françoise de Choiselat*, fille de *Catelin*, Seigneur de Roaix, au Comtat Venaisin, & de *Louise de Raimond de Modène*. Il en eut :

1. **SÉBASTIEN**, qui fuit;
2. & 3. **JEAN & PAUL**, morts jeunes;
4. 5. 6. 7. 8. & 9. **PAUL, FRANÇOIS, SCIPION**, autre **FRANÇOIS, TRASIMOND & ANDRÉ**, morts sans postérité;
10. **FRANÇOISE**, mariée, le 24 Janvier, 1621, à *Pierre-Joseph de Salvador*, Auditeur de Rote à Avignon;
11. **LUCRÈCE**, qui épousa le Sieur de *Bot*;
12. Et **HÉLÈNE**, qui s'est alliée à *François de Vidal*, Seigneur de Lirac, dont la branche

R c

s'éteignit dans la Famille de *Brunelli-la-Chaux*, à Sarrisans.

VI. SÉBASTIEN DE RAFÉLIS, Seigneur de Roquesante, Procureur Général des Etats du Comtat Venaissin, mourut en 1652. Il avoit épousé, par contrat du 28 Octobre 1614, passé devant *Pierre Esbéard*, Notaire à Carpentras, *Esprite Galeri*, fille de *Jean*, & d'*Esprite de Verot*, de la même Ville. Il en eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. EMMANUEL, qui s'est marié, par contrat du 13 Février 1654, devant *Esprit-Albert Esbéard*, Notaire, *Françoise de Villeneuve*, fille de *Jean*, & de *Jeanne Meffre*, du Bourg de Montoux. De cette alliance vinrent :
  1. JEAN-SÉBASTIEN, né en 1656, qui fut marié, 1<sup>o</sup> à *Catherine-Blanche de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Ferrier*; & 2<sup>o</sup> à N..... Du premier lit vint une fille, morte, Religieuse Carmélite, à Carpentras; & du second naquit MARIE DE RAFÉLIS.
  2. 3. & 4. Trois garçons, morts sans alliance;
  5. Et PIERRE, Religieux Jacobin.
3. Et MARIE, Religieuse à Carpentras.

VII. PIERRE DE RAFÉLIS, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Roquesante, né en 1619, fut reçu Conseiller au Parlement de Provence, en 1641. Ses grandes lumières & son intégrité lui firent une belle réputation; mais sa droiture & sa fermeté déplurent à ses ennemis, dans la Commission établie, en 1661, par le Roi, pour juger le Surintendant des Finances Nicolas Fouquet; après la Commission finie, on fit un crime à *Roquesante* de parler trop hardiment pour M. Fouquet, & on aigrit contre lui l'esprit du Roi, qui confisqua ses biens & l'exila à Quimper-Corantin, en Basse-Bretagne, le 12 Février 1665, d'où ce Magistrat ne fut rappelé que le 8 Mars 1667, par les fréquentes sollicitations, la patience & le courage de sa femme; mais il ne fut rétabli dans ses biens qu'en 1674, par Lettres Patentés du 29 Janvier de cette année. Il avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1648, passé devant *Claude Soulier*, Notaire à Saïgon, en Provence, *Hélène de Cardebas de Bot de Tertulle*, Dame de Grambois, fille d'*Esprit*, Seigneur de Saïgon & d'Auribeau, au Diocèse d'Apt, & de *Marguerite Gautier*, Dame de Grambois. Leurs enfants furent :

1. HONORÉ, qui suit;
2. 3. 4. CHARLES, JEAN & PIERRE, morts sans

alliance : un de ces trois frères fut Abbé de Senanque, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Cavallon;

5. 6. 7. 8. 9. & 10. THÉRÈSE, MARGUERITE, GABRIELLE, VICTOIRE, HÉLÈNE & autre GABRIELLE;
11. Et MADELEINE, qui s'est mariée à « *Pierre de Gaillard*, d'Aix, qui fut Capitaine d'une des Galères du Roi : elle en eut un garçon & deux filles.

VIII. HONORÉ DE RAFÉLIS, Seigneur de Roquesante & de Grambois, fut reçu Conseiller au Parlement de Provence, après la mort de son père, le 18 Juin 1686, & mourut, dans l'exercice de sa charge, en 1723. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1682, passé devant *Boutard*, Notaire à Aix, *Gabrielle d'Albertas*, fille de *Surléons*, Seigneur de Jouques, Premier Président de la Chambre des Comptes d'Aix, & de *Françoise du Mas de Castellane*, Dame d'Allemagne, en Provence. De ce mariage il eut :

1. N..... DE RAFÉLIS, mort sans alliance;
2. PIERRE, qui suit;
3. MICHEL-JULES, reçu Chevalier de Malte en 1706;
4. Un autre garçon, vivant à Aix, non marié en 1745;
5. Et N..... DE RAFÉLIS, veuve de *François de Reboul*, Seigneur de Lambert, Conseiller au Parlement de Provence, frère de *Pierre François-Xavier*, Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

IX. PIERRE DE RAFÉLIS (a), V<sup>e</sup> du nom, devenu Seigneur de Roquesante, & de Grambois, par la mort de son père & de son frère aîné, quitta l'Ordre de Malte, dans lequel il avoit été reçu par bref du 19 Juin 1705. Il a épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne Barrier*, fille de *Louis-François*, & de *Françoise Monneri*, de la Ville de Cavallon; & 2<sup>o</sup> N..... de *Guillaume de la Jardine*. Du premier lit sont issus :

1. N..... DE RAFÉLIS DE GRAMBOIS, qui fut élevé à l'Académie de Lyon, vivant sans alliance en 1749;

(a). La Chenaye-Desbois, dans sa 1<sup>re</sup> Edit., tom. VI, p. 238, & sa 1<sup>re</sup> Edit., t. XI, p. 660, d'accord en cela avec Arteseuil & l'Abbé Robert de Briançon, dit que cette Famille est représentée aujourd'hui par MICHEL-JULES DE RAFÉLIS, Seigneur de Grambois, Chevalier de Malte (avant la mort de son frère aîné), auquel il donne les mêmes femmes & enfants qu'à PIERRE, V<sup>e</sup> du nom; & il ajoute que ce MICHEL-JULES est fils d'HONORÉ, petit-fils de PIERRE, qui le rendit fa-

2. JULIE, mariée à noble *Joseph-Alexandre de Fabry*, Seigneur de Fabrègues;
3. Et N... DE RAFÉLIS, mariée à Noble *Joseph-Alexandre le Camus*, Seigneur de Puypin, fils de François, Seigneur de Puypin, en Provence, Gouverneur de Mevouillon, & de *Jeanne de Vincens de Caufans*.

## BRANCHE

*établie à Orange, & depuis en Hollande.*

V. JEAN DE RAFÉLIS (second fils de PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, & de *Madeleine de Grignan*), s'établit dans la Ville d'Orange, où il fut fait premier Consul en 1597. Lapis, Historien de cette ville, dit *que par la connaissance qu'on eut de sa probité, on lui confia la garde de l'argent & des biens saisis sur les Sujets rebelles; celui, entr'autres, du Président Colas, que ce Magistrat lui enleva néanmoins par violence avant de se retirer à Genève*. Suivant le même Historien, il paroît que le dit DE RAFÉLIS eut deux fils qui se distinguèrent par leur valeur & par leur fidélité dans l'affaire de l'usurpateur Walkembourg, Jean d'Orsmaël, Gentilhomme Hollandais, Gouverneur de la Principauté d'Orange pour le Prince Frédéric-Henri de Nassau. (On en peut voir le détail dans l'*Hist. de la Noblesse du Comté Venaisin*, tom. I<sup>er</sup>, p. 423). A l'égard de JEAN DE RAFÉLIS, les titres domestiques apprennent qu'après avoir embrassé le Calvinisme, à Orange, où il se retira en 1562, la plupart des biens qu'il avoit à Carpentras, furent confisqués & vendus en partie aux Frères Prêcheurs de cette Ville, qui les possèdent encore. De là il fut servir en Flandre sous le Prince d'Orange, après la mort duquel il retourna à Orange. De son mariage il eut :

1. OLIVIER, qui suit;
2. & 3. PAUL & JEAN, ceux apparemment dont parle Lapse, à l'occasion de Walkembourg. L'aîné, à qui on avoit donné le soin de s'emparer de la Porte de l'Ange, se mit à la tête d'une Troupe de Gens armés, pendant qu'on arretoit le Gouverneur infidèle; s'avança du côté du Château pour repousser la Gar-

meux, sous le nom de ROQUESANTE, dans le jugement du Procès de Fouquet, & arrière-petit-fils de PIERRE DE RAFFÉLIS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Roquesante, Conciller en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Louis des Isnards*; lequel PIERRE I<sup>er</sup> descendoit, par divers degrés, de noble ELZÉAR DE RAFFÉLIS, qui jouissoit, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, des privilèges de la Noblesse.

(Note des Éditeurs).

- nison qui alloit au secours du Gouverneur; en tua une partie, & dilipa le reste pendant que le jeune DE RAFÉLIS, son frère, & le Sieur de *Roaix*, se saisirent des avenues du Château : cette action se passa en Juin 1630;
4. MARIE-ANNE, qui épousa *Marc Saurier*, Conciller au Parlement d'Orange;
  5. Et ANNE, mariée à N..... de Chambrun, de la même Ville.

VI. OLIVIER DE RAFÉLIS, Conciller d'Etat de Frédéric, V<sup>e</sup> du nom, Eleeteur Palatin, vendit quelques restes d'héritage qu'il avoit encore à Carpentras, à François & Nicolas Farraud, par acte passé devant *des Armands*, Notaire de cette Ville, le 3 Septembre 1664; se maria à la Haye, en Hollande, à N.... de *Bajnaër*, & en eut :

1. Un garçon, dont on ignore la postérité;
2. Et une fille, nommée JUDITH qui fut mariée à N..... de *Zilio*.

Cette branche a donné son nom à un quartier du territoire d'Orange.

## BRANCHE

*des Seigneurs de SAINT-SAUVEUR, à Carpentras.*

V. FRANÇOIS DE RAFÉLIS, Seigneur de Rus, en Dauphiné (troisième fils de PIERRE II, & de *Madeleine de Grignan*), fut élevé dans la maison de *Sebastien de Séguins*, Seigneur de la Roque-sur-Pernes, second mari de sa mère. Il épousa, par contrat du 9 Novembre 1580, passé devant *Matthieu*, Notaire à Carpentras, *Laure des Isnards*, fille d'*Helen*, ou *Alain*, Co-Seigneur de la Roque-Henri, Gouverneur du Château de Mornas, Gentilhomme de la Chambre de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Anjou, & de *Jeanne de Raimond de Modène*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. GAUCHER, Chanoine Théologal de la Cathédrale de Carpentras;
3. Et MADELEINE, qui épousa N.... de *Ferrier*, Seigneur d'Authume.

VI. FRANÇOIS DE RAFÉLIS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rus, fit son testament devant *Antoine Amié*, Notaire à Carpentras, le 9 Avril 1639. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juillet 1616, passé devant *François Marmot*, Notaire de ladite ville, *Jeanne de Mathei*, fille de *François*, & de *Peirone d'Audrizet*. Ils eurent :

1. ESPRIT, qui suit;

2. FRANÇOIS;
3. & 4. JEAN & CHARLES, morts sans alliance; le premier fut tué à Candie au service des Vénitiens;
5. ANGÉLIQUE, morte en 1662. Elle avoit épousé, en 1644, *Pierre Guibert*, dont vint *Joseph Guibert*, mort à Vienne, en Autriche, au service de l'Empereur, en 1716;
6. FRANÇOISE, Religieuse Ursuline à Carpentras, en 1668;
7. Et MARGUERITE, dont on ignore la destinée.

VII. ESPRIT DE RAFÉLIS, Chevalier, Seigneur de Rus, servit sous M. de Turenne, aux sièges de Philippsbourg & de Mayence en 1644, se trouva à la bataille de Nordlingen, & au combat de Summerhausen, où il fut blessé en 1648; à celui du Faubourg Saint-Antoine, sous M. de Turenne, son ancien Général, en 1652; fut depuis Lieutenant Général de l'Artillerie de France, au Département de Bresse, par Brevet du 8 Mai 1669, & Capitaine de Vaisseau au Département de Toulon, en 1675. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mars 1649, passé devant *Antoine Amié*, Notaire à Carpentras *Françoise de Soiffan*, qui se rendit fameuse par son esprit & ses talents dans les négociations & les intrigues de Cour, fille de *Jacques de Soiffan*, Seigneur de la Bédosse, & de *Jeanne de Soyau*. Elle se maria avec *Pierre Arnoul*, Seigneur de Vaucreffon, près de Versailles, Intendant de la Marine en Provence, dont la mère & la sœur épousèrent en même temps, l'une, son fils aîné, l'autre, son fils puîné: ce triple mariage est remarquable, en ce que, par l'arrangement singulier de cette femme ingénieuse, *Pierre Arnoul de Vaucreffon* devint, tout-à-la-fois beau-père de ses deux fils, beau-fils de l'aîné & beau-frère du puîné, tandis que ladite *Françoise de Soiffan* devint elle-même belle-fille de son fils aîné & belle-sœur de son fils puîné; le fils aîné beau-père de sa mère & de son beau-père; le fils puîné beau-frère de sa mère, beau-fils de son frère & gendre de sa belle-sœur &c., & tout cela sans dispense & sans inceste (c'est d'ailleurs une espèce d'Enigme, dont l'Auteur de l'*Hist. de la Noblesse du Comté Venaisin* donne l'explication par une Table, tom. IV, pag. 567, & des Observations sur ce triple mariage, pag. 578: nous les donnerons à la fin de cette *Généalogie*). *Françoise de Soiffan* fit son testament, le 5 Décembre 1695, devant *Abel Felton*, Notaire d'Avignon. De son premier mariage vinrent:

JOSEPH-HORACE, qui suit;  
Et PIERRE-DOMINIQUE, auteur de la branche, dite de *Soiffan*, établie à Avignon, rapportée ci-après.

VIII. JOSEPH-HORACE DE RAFÉLIS, Chevalier, Seigneur de Rus, de Saint-Sauveur & du Villard, en Dauphiné, de Vaucreffon, près de Versailles, par l'acquisition qu'il en fit devant *Caillet*, Notaire au Châtelet de Paris, le 19 Avril 1684, rendit hommage pour ses Terres de Dauphiné, le 10 Mai 1679, entre les mains de Joseph de la Porte, Président en la Chambre des Comptes de Grenoble; fut sommé de se trouver, le 29 Avril 1690, à huit heures du matin, dans la grande Place des Tuileries, en armes, chevaux & équipages, pour servir cette année dans l'arrière-ban de la Noblesse de Paris, à cause de sa Terre de *Vaucreffon*; fut pourvu des Gouvernements de Buis & de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, & des Ville & Château de Saint-Maixent, en Poitou. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé, le 26 Mai 1676, devant *Esbérrard*, Notaire à Carpentras, *Geneviève Saulliger*, veuve de *Nicolas Arnoul*, Seigneur de la Tour-Ronde, Conseiller d'Etat & Intendant des Galères, dont il n'eut point d'enfants; 2<sup>o</sup> *Marie Erangot*; & 3<sup>o</sup> par contrat du 17 Octobre 1693, passé devant *Joseph-François Monneri*, Notaire à Carpentras, *Catherine des Isnards*, fille de *François*, Chevalier, & de *Marguerite-Françoise d'Alleman de Saint-Amand*. Il testa le 12 Avril 1708, en faveur des enfants de sa troisième femme. Du second mariage, il a eu une fille, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, à l'Abbaye de la Madeleine, à Carpentras; & du troisième lit vinrent:

1. PIERRE-MARC-SAMARITAIN, qui suit;
2. PAUL-FRANÇOIS-JOSEPH, appelé le *Chevalier de Rus*, mort sans alliance en 1730;
3. VICTOIRE, qui s'est mariée avec N.... de *Ribere*, Seigneur d'Entremont, à Bouléne;
4. MARIE-ROSE, qui épousa *Joseph-Marie de Vincens*, Seigneur de Savoillans & de Bruteix;
5. ESPRITE-ROSE, veuve, en 1737, de N..... de *Beaucy*, Capitaine au Régiment de la Gervaisais;
6. Et FRANÇOISE, Supérieure de la Visitation de Carpentras.

IX. PIERRE-MARC-SAMARITAIN DE RAFÉLIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur & du Villard, dit le *Marquis de Saint-Sauveur*,

Gouverneur, pour le Roi, de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en survivance de son père, par Lettres du 13 Mai 1715, reçu le 11 Mai 1717, à époufé, par contrat du 20 Mars 1714, pañé devant *Jean-Dominique Barjavel*, Notaire, *Marie-Clotilde de Mercier*, fille unique & héritière de *Joseph-Marie de Mercier* & d'*Elisabeth de Rolléry*. De ce mariage naquirent :

1. JOSEPH-MARIE, qui fuit ;
  2. PAUL-ALDONCE, dit *le Comte de Saint-Sauveur*, baptisé le 30 Août 1715, Capitaine au Régiment de Conti, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Châtellerault ;
  3. FRANÇOIS-VICTOR, dit *l'Abbé de Saint-Sauveur*, Chanoine de la Métropole d'Avignon, mort en 1770 ;
  4. ALEXANDRE, appelé *le Comte de Rus*, Gouverneur du Château de Madrid & des Château & Ville de Beaune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, premier Ecuyer de feu le Prince Conti en 1770, mort en 1771 ;
  5. JEAN-LOUIS, dit *le Chevalier de Soyan*, Capitaine au Régiment de Conti, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort Major & Commandant des Ville & Château d'Alais ;
  6. CHARLES - JOSEPH - MARIUS DE RAFÉLIS DE SAINT-SAUVEUR, né en 1725, nommé & préconisé Evêque de Tulle, le 9 Décembre 1764, Sacré le 27 Janvier 1765, Abbé Commandataire des Abbayes d'Orbestier, Diocèse de Luçon, en 1753, & de Montiéramey, Diocèse de Troyes, en 1770 ;
  7. ALEXANDRE-AMBROISE, Capitaine au Régiment du Colonel Général, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur du Château de Madrid & des Ville & Château de Beaune, non marié ;
  8. CATHERINE, vivante fans alliance ;
  9. AGATHE-FRANÇOISE, Religieuse au Monastère de Saint-André à Avignon ;
- Et plusieurs autres enfants, morts en bas âge.

X. JOSEPH-MARIE DE RAFÉLIS, Chevalier, Marquis de Saint-Sauveur, né en 1714, d'abord Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Conti, à l'âge de 14 ans, servit en cette qualité aux sièges de Philippsbourg & de Kehl, dans la guerre de 1732 ; passa depuis Capitaine dans le Régiment de Conti, Cavalerie, en 1740 ; fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1746, Mestre de Camp de Cavalerie en 1747, après avoir servi en qualité d'Aide-Maréchal Général, sous le Prince de Conti & le Maréchal Comte de Saxe ; successivement Maréchal Général des Logis de la Ca-

valerie, dans les Armées du Haut & Bas-Rhin, sous le Maréchal de Broglie ; Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandant successivement dans les Pays d'Artois & d'Albigeois, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, est mort à Tulle, le 12 Octobre 1774, « chez l'Evêque de Tulle, son frère (*Gazette de France* d'Octobre 1774, N° 84). » Il avoit époufé *Jeanne*, Comtesse de Bar, ci-devant Chanoinesse du Chapitre noble d'Alix, & a laissé :

1. ALDONCE-CHARLES-JOSEPH-MARIE-SAMARITAIN-FRANÇOIS DE PAULE DE RAFÉLIS DE SAINT-SAUVEUR, Chevalier, né le 30 Mars 1771 ;
2. CHARLOTTE-CLOTILDE-MARIE-JEANNE, née le 12 Mars 1769 ;
3. ADÉLAÏDE-CHARLOTTE-CLOTILDE-MARIE-SAMARITAINE, née le 3 Avril 1770, morte en 1772 ;
4. Et JOSÉPHINE-MARIE-CHARLOTTE, née le 21 Novembre 1774.

#### BRANCHE

DE RAFÉLIS-SOISSAN, établie à Avignon.

VIII. PIERRE-DOMINIQUE DE RAFÉLIS, Chevalier (second fils d'ESPRIT, Seigneur de Rus, & de *Françoise de Soiffan*, Dame de la Bédosse), fut institué héritier de sa mère, à condition d'en porter le nom & les armes. Il naquit en 1652, commença de bonne heure à servir dans le Corps des Galères, où il fut fait Capitaine & Chevalier de Saint-Louis ; fut nommé Gouverneur de Buis, en Dauphiné, après la mort de son père, & reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, d'après ses preuves faites, par Brevet du Duc CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE, Grand Maître de cet Ordre, daté de Turin, le 5 Janvier 1674. Il avoit époufé, par contrat passé devant *Fermin*, Notaire à Carpentras, en 1680, *Geneviève Arnoul*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Garde-Paréol, au Comtat Venaissin, & de *Geneviève Sauger*. Leurs enfants furent :

1. AUGUSTE-PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. CHARLES-GASPARD-GUILLAUME, Religieux de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, mort Prieur de la Canourgue, en Gévaudan ;
3. CHARLES, appelé *le Chevalier de Soiffan*, Capitaine de Galères & Chevalier de Saint-Louis en 1732, mort ;
4. FRANÇOIS-CLAUDE, mort Enseigne des Galères en 1738 ;



5. PHILIPPE-ANTOINE, mort Religieux Jacobin en 1724;
6. FRANÇOIS-MARIE, appelé *le Chevalier du Villard*, Capitaine de Galères du 15 Avril 1730, mort;
7. LOUIS, dit *l'Abbé de Soiffan*, mort Chanoine de la Métropole d'Avignon;
8. GENEVIÈVE-CATHERINE, née en 1693, qui s'est mariée, le 15 Décembre 1714 à *Charles-Noël de Galléan*, Baron des Iflards, &c., premier Conful d'Avignon, Viguier de S. S. le Pape, &c., dont des enfants.
9. Et MARGUERITE, Religieuse Bénédicte à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. AUGUSTE-PIERRE-FRANÇOIS DE RAFÉLIS-SOISSAN, Seigneur du Villard, Tarendol & Bellecombe, en Dauphiné, &c., né en 1689, Lieutenant de Vaisseau & Chevalier de Saint-Louis, épousa, par contrat du 12 Septembre 1724, passé devant *Abel Fellon*, Notaire d'Avignon, *Dauphine-Esprite-Gabrielle Henrici*, fille & co-héritière de *Girard-Marie*, & de *Madeleine-Rose Armand*, du Bourg du Thor. Il en a eu :

1. JOSEPH-FRANÇOIS-HYACINTHE, qui fuit;
2. FRANÇOIS-MARIE-HYACINTHE, dit *le Chevalier de Soiffan*, Enseigne de Vaisseau au Département de Toulon en 1750, retiré au Service;
3. CHARLES-HYACINTHE, Ecclésiastique;
4. GENEVIÈVE-MARIE-DAUPHINE-GABRIELLE, qui s'est mariée, en 1749, à *Joseph des Bernards*, Sieur de Saint-Andéol, du Bourg de Mazan, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie;
5. Et JEANNE DE RAFÉLIS-SOISSAN, Religieuse de l'Annonciade, au Monastère du Verbe Incarné, à Avignon.

X. JOSEPH-FRANÇOIS-HYACINTHE DE RAFÉLIS-SOISSAN, ci-devant Garde de l'Etendard des Galères, a épousé, par contrat du 13 Février 1749, passé devant *Fellon* & *Poncet*, Notaires d'Avignon, *Jeanne-Marie-Thérèse de Bellis*, sa cousine germaine, fille & co-héritière de *Joseph-François-Gaspard-Xavier de Bellis de Malepine*, Seigneur titulaire de Roaix, & de *Jeanne Henrici*. Il sont postérité.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LA ROQUE, furnommée de TERTULLE, à Carpentras, éteinte.

IV. ELIE DE RAFÉLIS (second fils d'ELZÉAR, & de *Jeanne Chateignier*), fut naturalisé par Lettres du Roi François 1<sup>er</sup>, & fit son testament devant *François Matthieu*, Notaire à

Carpentras, le 13 Mars 1576. Il avoit épousé, par contrat du 24 Janvier 1559, passé devant *Guillaume de Marex*, Notaire d'Avignon, *Louise de Tertulle*, fille puinée de *Nicolas*, Seigneur de Bagnols, &c., & de *Clarisse Roland*. Leurs enfants furent :

1. ALEXANDRE, qui testa le 9 Septembre 1598, & mourut sans alliance, après 1635;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. GABRIELLE, qui s'est mariée, en 1584, à *Bertrand Fournier*, Sieur d'Aultanne, à Vaifon;
4. VICTOIRE, qui s'est mariée, par contrat du 5 Janvier, 1584, à *Jean d'Orléans*, Seigneur de la Motte, à Carpentras, Commissaire des Guerres, dont elle eut des enfants;
5. FRANÇOISE, dotée par sa mère de 2,000 écus d'or, & qui s'est mariée, par contrat du 22 Août 1590, passé devant *Balbi*, Notaire à Carpentras, à *Bernardin de Rhodes*, d'Avignon;
6. CLAIRE, à laquelle son frère ALEXANDRE légua 500 écus d'or; elle a épousé, le 28 Novembre 1598, *Charles d'Inguimbert*, Seigneur de Pramiral, Chevalier de l'Ordre de l'Eperon d'Or, dont des enfants;
7. Et MADELEINE, qui est morte, sans alliance, avant 1590.

V. FRANÇOIS DE RAFÉLIS, Seigneur de la Roque, au Diocèse de Carpentras, par l'acquisition qu'il en fit devant *Pierre Esbérard*, Notaire de cette Ville, d'*Antoinette*, de *Raimond-Modène* & de son fils, le 27 Août 1613, en rendit hommage, le 6 Septembre de la même année, à la Chambre Apostolique du Comtat Venaissin, & testa le 27 Mars 1659, devant *Pierre Rogier*, Notaire à Carpentras, conformément à la subflitution portée au testament du 16 Mai 1578, de *Nicolas de Tertulle*, son aïeul maternel; il quitta le nom de *Rafélis*, pour prendre celui de TERTULLE; mais il en conserva les armes, ainsi qu'on le voit à son Mausolée, qui se trouve dans l'Eglise des Frères Prêcheurs de la Ville de Carpentras, où il est représenté de son long, ayant les Armes pleines de RAFÉLIS sur son écu. Ses descendants ont pris le nom de *Tertulle* seul, pour se conformer au testament dudit *Nicolas*; cependant ils ont toujours porté les Armes de RAFÉLIS, souvent seules, & quelquefois écartelées de celles de *Tertulle*, & des Maisons dans lesquelles ils ont pris des alliances. Il avoit épousé, par contrat du 25 Avril 1602, passé devant *Esprit Figurat*, Notaire à Carpentras, *Françoise de Patris*, fille de *Jean*,

Co-Seigneur de Venasque, & de Saint-Dizier, & de N... de Fortia. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit ;
2. ET GENEVIÈVE, qui s'est mariée à *Quintin Theijon*, dit des *Baches*.

VI. JEAN, dit DE TERTULLE, Seigneur de la Roque, né en 1604, fit son testament devant *Juliani*, Notaire d'Aubignan, le 13 Décembre 1687, & mourut en 1688. Il avoit épousé, par contrat du 30 Avril 1626, passé devant *Henri Jean*, Notaire de Montbrun, en Dauphiné, *Antoinette du Puy-Montbrun*, fille de *Jean-Alleman*, Marquis de Montbrun, & de *Lucrèce de la Tour du Pin-Gouvernet*, dont

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEANNE, née en 1628, qui s'est mariée, par contrat du 19 Février 1641, passé devant *Salvatoris*, Notaire à Carpentras, à *Claude de Panisse de Pazzis*, Marquis d'Aubignan, mort sans enfants ;
3. LUCRÈCE-ALEXANDRINE, née en 1632, qui s'est mariée, par contrat du 13 Février 1650, passé devant *Esbérard*, Notaire à Carpentras, à *Antoine de la Baume-Pluvinel*, Seigneur de Pontaix, la Rochette, &c., Gouverneur des Ville & Château de Crest, en Dauphiné, dont des enfants ;
4. GABRIELLE, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Rogier*, Notaire à Carpentras, le 27 Mars 1658, à *Claude Rolland*, Seigneur de Réauville, Co-Seigneur de Cabanes, Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence, dont postérité. Voy. ROLLAND, ROLLANDI, &c. Leurs descendants ont partagé l'héritage des Seigneurs de la Roque, avec ceux de la Baume-Pluvinel, leurs cousins, sous la condition de porter le nom & les armes pleines de *Tertulle* sans écartelure ;
5. ET ANNE-HÉLÈNE, née en 1633, Religieuse Ursuline à Carpentras.

VII. JOSEPH-FRANÇOIS DE TERTULLE, qualifié *Marquis de la Roque* dans plusieurs titres & dans des Lettres du Roi, fut Page de Louis XIV, qui le pourvut, le 2 Janvier 1668, du Gouvernement du Fort Saint-André de Villeneuve, & rendit hommage pour la Terre de la Roque à la Chambre Apostolique le 20 Mai 1683. Il épousa, 1<sup>o</sup> N... de *Forbin d'Oppède*, & 2<sup>o</sup> par contrat passé en présence & de l'agrément du Roi, qui l'honora de sa signature, ainsi que la Reine & plusieurs Princes, devant *Loyer & Bourin*, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Avril 1664, *Catherine de Béthune*, Chanoinesse de Remiremont,

filles de *Hippolyte*, Comte des Selles, Marquis de Chabris, Baron de Rosny, Chevalier des Ordres, &c., & d'*Anne-Marie de Beauvilliers-Saint-Aignan*, Dame d'Atours de la Reine. Il fit son testament, reçu par *Maurice Hugonis*, Notaire d'Avignon, le 8 Novembre 1686, & laissa sa riche succession à ses sœurs, qui transigèrent avec sa veuve, *Catherine de Béthune*, devant *Jacques Hugonis*, Notaire à Caromb, le 24 Mai 1694. Elle est morte, sans enfants, âgée de 80 ans, le 6 Novembre 1725. Son mari écarteloit ses armes de cinq parties, savoir : RAFÉLIS, TERTULLE, *Patris, du Puy-Montbrun & Béthune*.

Les armes : d'or, à la croix alésée & recroisjetée d'azur.

Table & Observations indiquées dans le tom. IV de l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaisin, sur le triple mariage dont il est parlé, pag. 567 & 578.

	<i>Françoise de Souffan épouse</i>	
	1 <sup>o</sup> ESPRIT DE RAFÉLIS.	
	2 <sup>o</sup> Pierre Arnoul.	
1 <sup>er</sup> lit, HORACE DE RAFÉLIS,	} Pierre de RAFÉLIS.	
<i>Geneviève Saugier,</i>		<i>Geneviève Arnoul.</i>
		<i>Geneviève Saugier épouse</i>
		1 <sup>o</sup> Nicolas Arnoul.
		2 <sup>o</sup> HORACE DE RAFÉLIS.
1 <sup>er</sup> lit, Pierre Arnoul,	} <i>Geneviève Arnoul.</i>	
<i>Françoise de Souffan,</i>		<i>Pierre de RAFÉLIS.</i>

*Observation sur ce triple Mariage.*

*Françoise de Soiffan* devient belle-fille & belle-sœur de son fils aîné, & belle-sœur de son fils cadet; belle-sœur & belle-mère de *Geneviève Arnoul*, sa belle-fille; mère du beau-père & du beau-frère, & belle-mère de *Pierre Arnoul*, son mari; belle-sœur, belle-mère & belle-fille de *Geneviève Saulger*.

*Geneviève Saulger* devient belle-mère, belle-fille & belle-sœur de *Françoise de Soiffan*; belle-sœur & belle-mère de *Pierre Arnoul*, son fils, belle-sœur de *Geneviève Arnoul*, sa fille, & belle-sœur d'*HORACE-JOSEPH DE RAFÉLIS*, son second mari.

*Geneviève Arnoul* devient belle-fille & deux fois belle-sœur de *Pierre Arnoul*, son frère; fiancée d'*HORACE-JOSEPH DE RAFÉLIS*, sa belle-sœur, sa belle-fille & la belle-sœur de sa mère; femme de *PIERRE-DOMINIQUE DE RAFÉLIS*, qui devient par là son beau-frère, beau-fils de son frère, fils de sa belle-mère, beau-frère de sa belle-mère & de sa mère

**RAFFÉLIS**, en Provence : autre Famille qui a pour chef

I. **PIERRE DE RAFFÉLIS**, Secrétaire des Commandemens du Roi **LOUIS D'ANJOU**, III<sup>e</sup> du nom, Comte de Provence, qui vivoit encore vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, & eut pour fils

II. **JEAN DE RAFFÉLIS**, I<sup>er</sup> du nom, aussi Secrétaire des Commandemens du même Monarque. Il fut père de

**HONORÉ**, qui suit;

Et **JEAN**, auteur de la branche des Seigneurs de *Broves*, rapportée ci-après.

III. **HONORÉ DE RAFFÉLIS** se retira à Aix, où il épousa, le 29 Août 1518, *Blanche Tadei*, fille unique de *Louis*, Procureur Général du Parlement de Provence. Il en eut

IV. **JEAN DE RAFFÉLIS**, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Brillanne, Courmes & Saint-Martin-de-Pallières, dont il fit hommage au Roi, & qui fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays es-années 1579 & 1595. Il avoit épousé, le 4 Juillet 1573, *Marguerite d'Arcuffia*, fille de *Gaspard*, Vicomte d'Esparron, & de *Marguerite de Glanvès-Saint-Martin*. De ce mariage est issu

V. **HENRI DE RAFFÉLIS**, Seigneur de Saint-Martin & de Courmes, qui épousa, le 7 Janvier 1597, *Julie de Vincens d'Agoult*, Dame de Rognes, dont :

1. **CHARLES-HONORÉ**, qui suit;
2. **CHARLES**, Seigneur de Saint-Martin, élu second Consul d'Aix & Procureur du Pays l'an 1632;
3. **PIERRE**, reçu Chevalier de Malte en 1620, mort Commandeur;
4. **ANNE**, mariée à *Honoré de Burle*, Conseiller au Siège d'Aix, mort Doyen, ayant eu postérité. Voy. **BURLE**;
5. Et **ETIENNETTE**, qui épousa *Jean du Bourg*, Seigneur en partie de Rognes & de Peynier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, dont aussi postérité. Voy. **BOURG (DU)**, originaire d'Auvergne.

VI. **CHARLES-HONORÉ DE RAFFÉLIS DE VINCENS D'AGOULT**, Seigneur de Rognes, Conseiller au Parlement d'Aix, épousa, le 8 Janvier 1651, *Françoise de la Tour du Pin de la Charte*, dont :

1. **JEAN-BAPTISTE**, qui suit;
2. **JEAN-NICOLAS**, qui mourut Profès de l'Ordre de Malte;
3. Et **GABRIELLE**, qui épousa, par contrat du 21 Octobre 1682, *Joseph-Annibal Donodei*, Lieutenant Principal au Siège & Comté de Sault, qui obtint des Lettres de relief de noblesse, & duquel elle eut postérité. Voy. **DONODEI**, au Comtat Venaissin.

VII. **JEAN-BAPTISTE DE RAFFÉLIS DE VINCENS D'AGOULT**, Seigneur de Rognes, élu premier Consul d'Aix & du Pays en 1711, épousa *Françoise de Templeri*, fille unique de *Marc-Antoine*, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Thérèse d'Yse*. Leurs enfants furent :

1. **JEAN-NICOLAS**, qui suit;
2. Et **ELISABETH**, veuve de *Dominique d'Albert de Chaîne*, Marquis de Fos-Emphoux, qu'elle avoit épousé le 24 Janvier 1709, & dont elle eut deux enfants Voy. **FOS-EMPHOUX**.

VIII. **JEAN-NICOLAS DE RAFFÉLIS DE VINCENS D'AGOULT**, Seigneur de Rognes & de Valfère, élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1734, a épousé *Françoise de Serre*, fille de *Georges*, Seigneur d'Entraigues & de la Roque, & de *Thérèse de Seytres*. Ils ont deux fils & deux filles.

**BRANCHE**  
des Seigneurs de **BROVES**.

III. **JEAN DE RAFFÉLIS** (fils puîné de **JEAN I<sup>er</sup>**), épousa *Madeleine de Durand*, dont :

1. **BALTHAZAR**, qui suit;
2. Et **JEANNE**, qui s'est mariée, le 5 Janvier

1561, à noble *Antoine de Raimondis*, Conseiller & Avocat du Roi au Siège de Draguignan.

IV. BALTHAZAR de RAFFÉLIS s'allia, à Eoux, le 19 Février 1557, avec *Marguerite de Carbonnel*, & en eut

V. JOSEPH DE RAFFÉLIS, qui acquit la Terre de *Broves*, & en prêta hommage au Roi en 1585. Il épousa, le 13 Avril 1588, *Diane d'Auquier*, de laquelle vinrent :

1. BALTHAZAR, dont la branche s'est terminée dans

N.... DE RAFFÉLIS, Dame de Calian, qui épousa *Honoré de Rasfas*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Cannet, dont elle a eu une fille unique. Voy. RASCAS.

2. LOUIS, Capitaine de Cavalerie ;

3. HONORÉ, auteur d'une branche, dont il ne reste plus qu'une fille, qui s'est alliée à la Maison de la Baume ;

4. Et MELCHIOR, qui suit.

VI. MELCHIOR DE RAFFÉLIS, Seigneur de Broves, épousa, par contrat passé devant *Blancard*, Notaire à Draguignan, le 4 Juillet 1628, *Gabriel de Demandols-Trigance*, fille de *François*, Seigneur de Trigance & d'Estelle, & de Dame *Anne de Simiane*. Il eut :

1. JOSEPH, qui suit ;

2. ANNE, qui a épousé, le 7 Février 1655, *Pierre de Perrache*, Seigneur d'Ampus & de Villehute, dont postérité. Voy. PERRACHE, Seigneur d'Ampus, &c. ;

3. & 4. Deux autres filles, qui se font mariées dans les Maisons de *Marin-Keranraiz* & de *Flours-Meaux* ;

Et trois autres filles, Religieuses.

VII. JOSEPH DE RAFFÉLIS, Seigneur de Broves & de Saint-Roman, épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Jourdan*, Notaire à Bargème, le 12 Octobre 1671, *Jeanne de Pontevès-Bargème* ; 2<sup>o</sup> par acte du 24 Février 1675, *Françoise de Lombard-Gourdon*. De ce mariage naquirent :

1. JOSEPH-BARTHÉLEMY, qui suit ;

2. JEAN-JOSEPH, Seigneur de St.-Roman, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, retiré avec pension ;

3. JEAN-BAPTISTE, Seigneur de Clamagnan ;

4. Une fille, Religieuse ;

5. Et LOUISE, mariée, le 4 Mars 1710, à *Barjols*, à *Gaspard de Pontevès-Saint-Blaise*, II<sup>e</sup> du nom, dont elle a eu des enfants. Voy. PONTEVÈS.

Tome XVI.

VIII. JOSEPH-BARTHÉLEMY DE RAFFÉLIS, Seigneur de Broves & de St.-Roman, épousa, le 27 Novembre 1713, *Anne-Marguerite de Glandevès*, fille de *Jean*, Baron de *Glandevès*, & de Dame *Marie de Flotte-d'Agoult*. Leurs enfants sont :

1. JEAN-JOSEPH, Seigneur de Broves & de St.-Roman. Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Vaiffeau, vivant sans alliance en 1759 ;

2. PIERRE-ANDRÉ, Prêtre & Vicaire Général du Diocèse de Fréjus ;

3. JACQUES-VICTOR, Garde du Pavillon Amiral, mort d'un coup de canon le 27 Octobre 1747 ;

4. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

5. CLAUDE-HENRI-CÉSAR, Enseigne de Vaiffeau, qui mourut au retour de la campagne de Mahon ;

Quelques autres fils, morts en bas âge ;

Et huit filles : cinq sont aussi mortes en bas âge ; une est Religieuse à Castellane ; MARIE-MADELEINE s'est mariée, le 12 Octobre 1754, à *Jean de Théas*, des Seigneurs de *Thorenc* & de la *Caille*. Voy. THÉAS ; & MARIE-MARGUERITE vit, sans alliance, en 1759.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE RAFFÉLIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Marine, a été blessé à la bataille d'Haftenbeck d'un coup de feu, dont il a eu le bras gauche percé d'outre en outre. Il a épousé, le 17 Juillet 1751, *Elisabeth de Mourgues*. Leurs enfants sont :

1. & 2. JOSEPH-BARTHÉLEMY & AUGUSTE ;

3. & 4. MARIE-MARGUERITE & MARIE-ÉLISABETH.

Les armes : d'azur, à 3 chevrons d'or. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 279 & suiv.)

\* RAFFETOT, au pays de Caux : Terre & Seigneurie qui appartient à la Maison de *Canonville*, de laquelle est Mademoiselle de *Raffetot*, qui s'est mariée, contrat signé, le 12 Février 1775, par le Roi & la Famille Royale, au Marquis du *Cress*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

RAFFIN d'HAUTERIVE, en Agénois : Noble & ancienne Famille de Guyenne, dont il y a eu plusieurs Sénéchaux d'Agénois, deux desquels, POTHON DE RAFFIN & FRANÇOIS, son fils, furent en même temps Capitaines des Gardes du Corps des Rois FRANÇOIS I<sup>er</sup> & HENRI II. De cette Famille étoit JULES-CÉSAR DE RAFFIN, Seigneur d'Hau-

terive, qui a épousé *Clémence de Villemon*, qui lui porta en dot la Terre, Seigneurie & Baronnie de la *Roque-Timbaut*. De ce mariage est issu

JULES-CÉSAR DE RAFFIN, Marquis d'Haute-rive, qui s'est marié, le 2 Septembre 1711, à *Suzanne de Fumel de Montaigu*, qui est morte le 22 Mai 1723, ayant eu

ARMAND-AUGUSTIN, dit le *Marquis de Raffin*, qui a épousé, 1<sup>o</sup> le 9 Septembre 1739, *Marie-Anne de Lart*, fille de *François*, baron de Rigoulières; elle est morte le 2 Juin 1742; & 2<sup>o</sup> le 4 Février 1749, *Marie-Josèphe-Charlotte de Cadrieu*, fille de *Jean-Louis de Cadrieu*, Comte de Puycalvary. Du premier lit sont issues :

MARGUERITE & CÉCILE.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, surmontée de 3 étoiles d'or, rangées en fasce.*

RAGAREU, Famille dont étoit CATHERINE-HENRIETTE DE RAGAREU, morte le 6 Novembre 1755, âgée de 72 ans, laquelle avoit épousé *Nicolas-Joseph Foucault*, 11<sup>o</sup> du nom, Marquis de Magny, Introduteur des Ambassadeurs, qui se retira en Espagne, où il fut Lieutenant Général des Armées, duquel elle eut postérité. Voy. FOUCAULT, tom. VIII, col. 452 & 453 de ce *Dictionnaire*. Elle étoit fille de RENÉ DE RAGAREU, Seigneur de Belle-Affise, Maître des Requêtes, & de *Catherine Hojdier*.

Les armes : *de finople, à une rivière d'argent, en fasce onnée.*

¶ RAGET (DU), Famille noble, originaire d'Alsace, & établie en Champagne, dont la filiation suivie remonte, par titres authentiques, & pièces originales, à ETIENNE DU RAGET, quoiqu'elle soit beaucoup plus ancienne.

I. ETIENNE DU RAGET, qualifié *Messire & Ecuyer*, Seigneur de St.-Basile & de Domblain, fut le premier de sa Famille qui passa en Champagne, vers 1560, avec le Duc de Guise, Prince de Joinville, dont il étoit Ecuyer & premier homme d'Armes de sa Compagnie de 100 Gentilshommes, ce qui constate l'ancienneté de son extraction. Etant à la suite du Duc de Guise, il signa, en 1562, sur le Procès-Verbal du massacre de Vassy, en Champagne, arrivé le 1<sup>er</sup> Mars de cette année, lequel fut dressé par ordre de ce Seigneur, & partages, le 11 Mai 1570, avec

LOUISE DU RAGET, sa sœur. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Hélène Patot*, fille de noble *Michel Patot*, de Joinville; & 2<sup>o</sup> *Anne Jacquinet*, fille de noble *Antoine Jacquinet*, Ecuyer, Seigneur de Chavanges, morte sans postérité. Du premier lit vinrent :

PAUL, qui suit;

Et JACQUES, tige de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. PAUL DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Cergeronne & de Viltain, acquit, le 16 Novembre 1598, la Terre de *Poivre*, où il fixa son domicile, après avoir demeuré à Piney, & fut présent au contrat de mariage de JACQUES, son frère, en 1594. Il avoit épousé *Geneviève de Riboteau*, fille de *Louis de Riboteau*, de la Ville de Troyes, dont :

1. JEAN, Chevalier, qui servit dans la Compagnie de la Reine-Mère, & fut tué au secours de Bréda, sans laisser de postérité;
2. FRANÇOIS, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, tué au siège d'Hefdin, en 1639, sans laisser aussi de postérité;
3. Et PIERRE, qui suit.

III. PIERRE DU RAGET, Chevalier, Seigneur de Poivre, Page du Duc d'Aumale, ensuite Lieutenant d'Infanterie, quitta le service, & fut présent au contrat de mariage de MICHEL DU RAGET, son cousin germain, en 1634. Il se retira dans sa Terre de *Poivre*, où il épousa, le 26 Novembre 1641, *Hélène du Gretz*, fille de *François du Gretz*, Ecuyer, Seigneur de Roigny, dont

IV. ANTOINE DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Poivre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Cravates, qui se retira du service avec pension du Roi de 600 liv., & est mort, sans postérité, en 1712. Lorsqu'il fut retiré, le Roi LOUIS XIV, par des Lettres, du 4 Mars 1704, le dispensa de tout service d'arrière-ban, à cause de son grand âge & de ses longs services dans ses Troupes.

#### SECONDE BRANCHE. Seigneurs d'ARCEVILLE.

II. JACQUES DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Suzemont (second fils d'ETIENNE, & de noble *Hélène Patot*), fut Conseiller & Procureur du Roi en la Prévôté de la Ville de Vassy, en Champagne, & épousa, le 7 Septembre 1594, *Edme Petitjean*, fille de noble *Jacques Petitjean*, dont :

III. MICHEL DU RAGET, Ecuyer, premier



Seigneur de Champbonin, Conseiller & Procureur du Roi en la Prévôté de Vassy, qui s'est marié le 6 Juillet 1634, à *Isabelle Perrin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Longeaux & de Savonnières-en-Perthois, de laquelle il eut :

LOUIS, qui fuit ;

Et JACQUES, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

IV. LOUIS DU RAGET, Chevalier (« qualité qui a été constatée & reconnue dans sa personne, dès l'an 1687, par plusieurs Actes, Sentences & Arrêts du Parlement de Paris, que l'ainé de la première branche a entre les mains »), Seigneur d'Arceville, Gentilhomme de S. A. le Cardinal-Prince de Furstenberg, un des chefs des Conseils de l'Electeur de Cologne, épousa, le 16 Octobre 1684, *Louise de Gédouin du Val*, fille de Messire *Louis de Gédouin du Val*, Chevalier, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de Dame *Cécile de Lubert*. Il en a eu

V. PIERRE-PAUL » DU RAGET, Ecuyer, Seigneur d'Arceville, « anciennement Gentilhomme & Chambellan de S. A. le Duc de Wurtemberg, & Officier dans ses Troupes, » mourut au mois de Novembre 1730. Il avoit épousé, le 7 Septembre 1720, *Marie-Victoire de Hoffelize*, fille de Messire *Louis de Hoffelize*, & en a eu

VI. CLAUDE-PIERRE DU RAGET, Ecuyer, Seigneur d'Arceville, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier de Dragons au Régiment de Bauffremont, pensionné de S. M., & vivant sans alliance.

#### TROISIÈME BRANCHE.

*Seigneurs de CHAMPBONIN.*

IV. JACQUES DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Champbonin (fils puîné de MICHEL, & de noble *Isabelle Perrin*), fut Conseiller & Procureur du Roi en la Prévôté de Vassy & épousa, par contrat, du 22 Mai 1675, *Marguerite Rouffelot*, fille de *Jacques Rouffelot*, Avocat au Parlement, dont :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JOSEPH, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
3. Et MICHEL, Ecuyer, Aide Major de la Place de Neuf-Brifach, Chevalier de Saint-Louis, mort, sans alliance, le 11 Février 1765. Ledit MICHEL a fait un testament, le 2 Août 1760, où il prend la qualité d'Ecuyer, *Sieur de Champbonin*.

V. JACQUES-FRANÇOIS DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Champbonin, Lieutenant de Dragons dans Bauffremont, ensuite Capitaine d'Infanterie au Bataillon de Saint-Dizier, Pensionné du Roi & Chevalier de S.-Louis, mourut en 1748. Il avoit épousé, par contrat du..... *Anne Paulin*, fille de Sieur *Jean-Louis Paulin*, Sieur de Bourmont, & dont il eut

LOUIS-TOUSSAINT, qui fuit.

Nota. — La Dame veuve dudit JACQUES-FRANÇOIS DU RAGET a été maintenue dans la Noblesse du Sieur son mari, par M. l'Intendant de Champagne, dans le mois de Décembre 1758.

VI. LOUIS-TOUSSAINT DU RAGET, Ecuyer, Seigneur de Champbonin, ancien premier Commis de la Guerre, Commissaire des Guerres, Gouverneur de la Ville de Vassy, en Champagne, retiré avec pension de S. M., & maintenu de nouveau dans sa Noblesse d'extraction, avec FRANÇOIS DU RAGET, son cousin germain, par S. M. LOUIS XV, dans le mois de Juin 1772. Il a épousé, par contrat du ..... 17.., *Anne Mousse*, fille de Messire *Jean-Louis Mousse*, Ecuyer, Seigneur de Jarville. Il n'a point d'enfants.

#### QUATRIÈME BRANCHE, sortie de la précédente.

V. JOSEPH DU RAGET, Ecuyer (second fils de JACQUES, Seigneur de Champbonin, & de *Marguerite Rouffelot*), fut Conseiller & Procureur du Roi en la Prévôté de Vassy, & est mort le 16 Octobre 1757. Il avoit épousé, le 7 Avril 1716, *Catherine le Chat*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur des Pavillons, premier Capitaine Factionnaire du Régiment de Champagne, Sous-Inspecteur des Troupes à Maubeuge, obligé de se retirer du service pour des bleffures très-graves; & petite-fille de *Nicolas le Chat*, qui avoit été Sous-Gouverneur de Monseigneur le Grand Dauphin. De ce mariage font issus :

1. JOSEPH, Ecuyer, qui servit Volontaire dans la Cavalerie, & mourut de ses bleffures à Bruxelles, sans postérité ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. Et JEAN-PIERRE, qui, ayant été réformé à la paix de 1748, a embrassé l'Etat Ecclésiastique, & est, depuis plusieurs années, Curé de Villiers-aux-Bois, en Champagne.

VI. FRANÇOIS DU RAGET, Ecuyer, d'abord

Garde du Corps du Roi, Compagnie de Noailles, où il a servi 20 ans, dont 15 en qualité de Lieutenant, & 5 avec Commission de Capitaine de Cavalerie, & a été Penfionné, depuis placé Aide-Major à Neuf-Brifach, avec brevet de Commandant depuis le 25 Mars 1765 & Chevalier de Saint-Louis. Il a époufé, le 16 Août 1762, *Elifabeth-Marie Durand de Vireloup*, fille de Meffire *Louis Durand*, Ecuyer, Seigneur de Vireloup, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major de Cour & ancien Officier de la première Compagnie des Mousquetaires, & de Dame *Françoife-Charlotte-Sufanne le Prince*. Leurs enfans font :

1. & 2. PIERRE-FRANÇOIS, Ecuyer, & LOUIS-ALEXANDRE, « dit le Chevalier du RAGET », nés jumeaux, le 28 Janvier 1764, qui épurent, avec la grâce du Roi, entrer au service ;
3. ALEXANDRE-JOSEPH, né le 15 Décembre 1767 ;
4. TOUSSAINT-GABRIEL, né le 18 Février 1769 ;
5. CHARLOTTE-IRÈNE, née le 3 Juin 1765 ;
6. LOUISE-CLAUDINE-ELISABETH, née le 16 Octobre 1766 ;
7. FRANÇOISE-OCTAVIE-ÉLÉONORE, née le 28 Avril 1773 ;
8. Et LOUISE-MARGUERITE, née le 14 Décembre 1778.

Cette Famille a obtenu, en 1772, des Lettres de confirmation de Noblesse, & d'ancienne extraction, &c., &c. (« *Généalogie rédigée fur titres authentiques & pièces originales.* »)

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, accompagné en chef de 3 étoiles, & en pointe d'une rofe, le tout d'argent.*

\* RAGNY, en Bourgogne, Diocèse d'Autun : Terre & Seigneurie, au Bailliage d'Avallon, qui fut portée en mariage, en 1522, par *Claude de Damas*, à *Gérard de la Magdelaine*, Seigneur de Courcelles & Coulanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois, qui fut père de *François de la Magdelaine*, Gouverneur de Nivernais, Maréchal de Camp, qui fut créé, Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595, & en faveur duquel *Ragny* fut érigé en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1597, registrées au Parlement de Dijon le 27 Novembre fuivant ; fon fils ainé, *Léonor de la Magdelaine*, Marquis de *Ragny*, Chevalier des Ordres du Roi, laiffa, le

22 Juillet 1628, un fils, qui mourut fans postérité, en 1631, & une fille, *Anne de la Magdelaine*, qui porta à fon mari, *François de Créquy de Blanchefort*, Duc de Lefdiguières, le Marquisat de *Ragny*, que les héritiers de celui-ci vendirent au Sieur *Chartraire de Saint-Agnan*. Voy. MAGDELAINE DE RAGNY (LA).

RAGOIS DE BRETONVILLIERS (LE). BÉNIGNE LE RAGOIS, Seigneur de *Bretonvilliers*, Saint-Dyé, Villemonble, Avelon, Noyfy-le-Sec, &c., Préfident en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 15 Janvier 1700, & laiffa de *Claude-Elifabeth Perrot de Saint-Dyé*, fon époufe, décédée le 23 Décembre 1710, âgée de 79 ans, entr'autres enfans,

MADELEINE-HYACINTHE, décédée au Château de Nointel, le 10 Janvier 1737, âgée d'environ 76 ans, étant veuve, depuis le 31 Décembre 1718, de *Louis Béchameil*, Seigneur, Marquis de Nointel, Noyelles, &c., Conseiller d'Etat ordinaire & auparavant Intendant des Provinces de Touraine, Champagne & Bretagne, & avec lequel elle avoit été mariée au mois de Mars 1679. Ils ont laiffé deux garçons & deux filles.

A cette famille appartiennent

1<sup>o</sup> BÉNIGNE LE RAGOIS, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Bretonvilliers*, &c., ci-devant Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, Maréchal de Camp en 1738, Lieutenant Général au Gouvernement de Paris, qui a époufé, en Avril 1717, *Félicité de Milan de Cornillon*, morte le 13 Septembre 1741. Il en a eu,

CHARLOTTE-BÉNIGNE LE RAGOIS DE BRETONVILLIERS, qui a époufé, 1<sup>o</sup> par contrat du 10, célébration le 18 Février 1760, *Marc-Antoine-Front de Beaupoil-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmary, &c., Guidon de Gendarmerie, mort, fans enfans, le 16 Juin 1761, âgé de 22 ans. Voy. BEAUPOIL, &c. ; & 2<sup>o</sup>, le 20 Juin 1763, *Charles-François-César le Tellier*, Marquis de Montmirail, &c., Capitaine des Cent Suiffes, mort le 12 Décembre 1764, laiffant deux filles. Voy. TELLIER DE LOUVOIS (LE).

2<sup>o</sup> Et CLAUDE-AUGUSTINE LE RAGOIS DE BRETONVILLIERS, qui s'est mariée à *Jean-Baptifte-Henri Sacrifte*, Marquis de *Tombebeuf* & de Montpouillan, Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à une aigle efforante*

*d'argent, tenant de sa patte dextre un rameau d'olivier d'or.*

RAGOTZKI, Maison originaire de Hongrie, qui a donné plusieurs Princes de Transylvanie.

I. SIGISMOND DE RAGOTZKI le fut en 1606. Son fils,

II. GEORGES RAGOTZKI le fut en 1631, fécondé de la Maison d'Autriche, & fut fait Prince de l'Empire.

III. GEORGES RAGOTZKI, II<sup>e</sup> du nom (fils du précédent), succéda à son père, reçut, dans une expédition contre les Turcs, le 7 Mai 1660, 40 blessures, & mourut à Varadin le 6 Juin de la même année. Son fils,

IV. FRÉDÉRIC, Prince RAGOTZKI, vécut en particulier, & eut d'*Helène d'Esdrin*, sa femme,

V. FRANÇOIS-LÉOPOLD, Prince RAGOTZKI, qui, ayant été accusé d'avoir voulu soulever la Hongrie contre l'Empereur, se sauva, déguisé en Dragon, de la Prison de Neustadt, le 7 Novembre 1701; gagna la Pologne; fut déclaré, par les mécontents de Hongrie, Protecteur du Royaume & Prince de Transylvanie; passa en France sous le nom de *Comte de Saros*; eut l'honneur de saluer le Roi le 13 Février 1713, se retira aux Camaldules près de Grosbois; s'embarqua secrètement à Marseille le 14 Septembre 1717; fit voile pour Gallipoli; y arriva le 10 Octobre suivant; y fut traité en Prince souverain par ordre de Sa Hauteffe; fit son entrée à Andrinople le 28 du même mois, & mourut à Paris, le 8 Avril 1735. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1694, *Charlotte-Amélie de Hesse-Rheinfels*, née le 8 Mars 1679, morte à Paris le 18 Février 1722, & de laquelle il laissa :

Deux fils : le dernier, GEORGES, Prince RAGOTZKI, est mort subitement à la Chapelle, près de Paris, le 15 Juin 1756.

RAGUIER, Seigneur de *Pouffey* & de *Fay-aux-Loges* : Famille, originaire d'Allemagne, qui vint en France avec ISABELLE DE BAVIÈRE, femme, en 1383, de CHARLES VI, & dont étoient :

DENIS RAGUIER, Seigneur de *Fay-aux-Loges*, qui en rendit aveu au Seigneur d'*Allonnes*; — JACQUES, aliàs LOUIS RAGUIER, Conseiller au Parlement de Paris en 1438, Président à la Cour des Aides en 1457, qui mourut Evêque de Troyes, le 19 Août 1488. —

Un autre JACQUES RAGUIER (neveu du précédent), fut aussi Evêque de Troyes, & présent au contrat de mariage de son cousin germain, qui suit.

DEUX RAGUIER épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Sénéchal & Perrault*, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Janvier 1507, *Jeanne de Louviers*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du Châtel & de Nangis, & de *Geoffrine Hébert*; & 2<sup>o</sup> *Martine Hennequin*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, Baron de Pouffey, en Brie, né en 1510;
2. HILAIRE, né en 1511, qui épousa *Antoine Piédefer*, Ecuyer, Seigneur de Champloft.

Et du second lit il eut :

3. Et FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS RAGUIER s'est marié, le 8 Janvier 1537, à *Sidoine de Pleffis*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Périgny & de Hautefeuille, Maître d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite des Barres*. De ce mariage vint

AIMÉE RAGUIER, Dame de Fay-aux-Loges, dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit, étant veuve, à *Guillaume Pot*, Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat passé devant *Rouffseau & Vazelin*, Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587. Elle testa, devant *Jahier*, Notaire à Orléans, le 24 Septembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonna la confection de son inventaire. Elle avoit épousé, le 11 Février 1565, *François de Foyal*, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, Donnery, &c., mort le 22 Novembre 1585, & dont les descendants subsistent. Voy. FOYAL.

ANNE RAGUIER, Marquis de Pouffey, Seigneur d'Éclavolles, Origny, &c., dernier mâle de sa branche, & peut-être de son nom, épousa *Angélique-Cécile de Bailleul*, morte le 10 Juillet 1706, âgée de 50 ans, & fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Soisy, &c., & de *Marie le Ragois de Bretonvilliers*. Il laissa, pour fille unique,

MARIE-CÉCILE RAGUIER DE POUSSEY, qui s'est mariée, le 13 Septembre 1713, à *Charles de Mesgrigny*, Comte d'Aunay, Lieutenant Général des Armées du Roi, décédé en 1763, dont un garçon & deux filles. Voy. MESGRIGNY (DE).

Les RAGUIER ci-dessus ont pour tige commune RAYMOND RAGUIER, Seigneur d'Orlay,

Limours & Marcilly, Trésorier de France sous CHARLES VI: Blanchard le nomme HÉMOND, & le qualifie *Conseiller & Trésorier des Guerres du Roi*.

Les armes: *d'argent, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de 4 perdrix au naturel.*

RAI. Voyez RAY.

RAIGECOURT, Maison originaire de la Ville de Metz, l'une des plus anciennes & des plus illustres de cette Ville, qui partageoit, avec la Maison de Gournay, le Gouvernement Civil & Militaire de Metz, sous le titre de *Maitre-Echevin*; elle s'est attachée, depuis longtemps, aux Ducs de Lorraine, qui l'ont honorée de leur confiance, & des plus importantes Charges de leurs Etats: nous en avons déjà parlé dans notre prem. Edit., tom. III, p. 108 & suiv., d'après l'Auteur des *Tablettes général.*, &c., part. VII, p. 102, qui dit qu'elle possède aujourd'hui le Marquisat de *Spincourt*; mais en voici la *Généalogie*, d'après un *Mémoire*, dressé sur titres, qu'on nous a depuis fait passer.

I. PHILIPPE DE RAIGECOURT étoit Maitre-Echevin de Metz en 1243, & eut pour fils,

II. JEAN DE RAIGECOURT, qui fut aussi Maitre-Echevin en 1264, & dont le fils,

III. JACQUES DE RAIGECOURT, eut pour enfants:

1. THIÉBAUT, Chanoine de Saint-Sauveur de Metz, qui fit reprise, en 1334, pour les Fiefs qu'il possédoit;
2. Et GEOFFROY, qui suit.

IV. GEOFFROY DE RAIGECOURT fut un des dix Chevaliers Messins, qui, en 1356, portèrent le Dais à l'entrée de l'Empereur CHARLES IV, dans la Ville de Metz. Il eut pour enfants:

1. JEAN, qui suit;
2. Et NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs d'ANCIERVILLE, rapportés ci-après.

V. JEAN DE RAIGECOURT, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1411, épousa *Mahaut de Vry*, de laquelle vint

VI. JACQUEMIN DE RAIGECOURT, Seigneur de Corny, dont il fit reprise en 1423, & qui fut Maitre-Echevin de Metz en 1455.

#### BRANCHE

*des Seigneurs d'ANCIERVILLE, &c.*

V. NICOLAS DE RAIGECOURT (fils puîné de GEOFFROY), fut Amman, puis Maitre-Eche-

vin de Metz en 1379, & fit faire la Courtine du côté du Pontifroy & eut de *Jeannette de Gronaix*, son épouse,

VI. NICOLAS DE RAIGECOURT, II<sup>e</sup> du nom, dit *Xappey*, Maitre-Echevin de Metz en 1425, qui fut Député de cette Ville, avec son beau-père, en 1432, au Concile de Bâle, vers l'Empereur SIGISMOND, pour obtenir la confirmation des privilèges de la Ville de Metz. Il épousa *Isabelle d'Esch*, fille de *Jean*, Seigneur de Bazoncourt & des Etangs, & de *Catherine Dieuamis*. Elle mourut en 1432, laissant

VII. PHILIPPE DE RAIGECOURT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ancerville, Maitre-Echevin de Metz en 1475, puis Chambellan de RENÉ II, Duc de Lorraine. Il fit, en 1488, le voyage de Jérusalem, où il fut reçu Chevalier du Saint-Sépulcre, & testa en 1490. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Françoise de Varice*, fille de *Geoffroy*, Maitre-Echevin de Metz en 1454, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> *Catherine de Ville*, fille de *Colignon*, Seigneur de *Ville-sur-Ilion*, Bailli des Vosges, & de *Mahaut de Ville*; celle-ci fille d'*André*, Seigneur de Domjulien, & de *Jeanne de Hausfonville*. De ce second lit vinrent:

1. GEOFFROY, marié, en 1492, à *Marguerite de Gournay*, & mort sans enfants;
2. NICOLAS, qui suit;
3. Et PHILIPPE, Seigneur de Mardigny, Marly & Corny, Maitre-Echevin de Metz en 1511, qui s'est marié à *Anne Remyot*, fille de *Nicol*, Seigneur de Secourt, Maitre-Echevin de Metz en 1496, & d'*Anne d'Apremont-Marchéville*. Il n'en eut que

1. ANNE, qui épousa *Jacques d'Esch*, Seigneur de Châtel devant Metz, Maitre-Echevin en 1540, & créa Chevalier en 1541, par l'Empereur CHARLES-QUINT;
2. Et ELISABETH, qui, en 1540, étoit sous la tutelle de sa mère.

VIII. NICOLAS DE RAIGECOURT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ancerville, Maitre-Echevin de Metz en 1530, épousa *Comtesse*, aliàs *Constance d'Esch*, fille de *Jacques*, Seigneur des Etangs, & de *Françoise de Gronaix*. Leurs enfants furent:

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et RICHARD, Seigneur en partie d'Ancerville, Maitre-Echevin de Metz en 1543 & 1546, marié, 1<sup>o</sup> à *Nicole de Chahanay*, & 2<sup>o</sup> en 1559, à *Jeanne de Ligniville*: il est mort sans enfants.

IX. ANTOINE DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville & des Etangs, épousa *Philippe* ou *Philiberte de Pfaffenhoffen*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Thelod, & de *Marguerite de Mailli de Vaux*. Elle se remaria, le 2 Février 1524, à *Jacques de Haraucourt*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Acraigne, &c., Grand Bailli d'Allemagne, dont elle eut postérité. Voy. HARAUCOURT. De son premier mari vinrent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. PHILIPPE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, qui a fait celle des Seigneurs de *Marly*, éteinte, & mentionnée à son rang ;
4. CATHERINE, Prieure des Chanoines nobiles de Clervaux à Metz, morte en 1593 ;
5. Et FRANÇOISE, Religieuse en la même Abaye.

X. NICOLAS DE RAIGECOURT, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Hauconcourt, Brémencourt & Gironcourt, Conseiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES & Bailli d'Epinal, épousa, 1<sup>o</sup> en 1576, *Philippe de Jussy* ; 2<sup>o</sup> *Hélène de Haraucourt*, dont il n'eut pas d'enfants ; & 3<sup>o</sup> *Catherine de Ligniville*, fille de *Christophe*, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Catherine de Sandricourt*. Du premier lit il eut

1. JACQUES, né muet, & mort sans alliance.

Et du troisième lit vinrent :

2. HENRI, qui suit ;
3. Et ANNE-GABRIELLE, qui épousa *Arnould d'Artigotti*, Baron de Corignau, Seigneur des Îles, Gentilhomme Basque.

XI. HENRI DE RAIGECOURT, Seigneur de Brémencourt, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, épousa, en 1613, *Marguerite des Salles*, fille d'*Henri*, Baron de Rorthey, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Elizabeth de Mérode*. Il n'en eut point d'enfants.

#### TROISIÈME BRANCHE.

X. PHILIPPE DE RAIGECOURT, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Ancerville, Buzy, Saint-Jean, Haraumont, Ocourt & Parfondrupt (second fils d'ANTOINE, & de *Philiberte de Pfaffenhoffen*), fut Conseiller & Chambellan du Duc ANTOINE, en 1553, & Sénéchal héréditaire de l'Evêché de Metz, Bailli des Vosges. Il épousa *Philippe de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villers, Secourt, Génicourt & Jouy, & d'*Anne du Châtelet*. Leurs enfants furent :

1. BERNARD, qui suit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs *des Etangs*, rapportée ci-après ;
3. GABRIELLE, qui épousa *Richard*, Baron de *Sérocourt*, Seigneur de Romain, Gentilhomme de la Chambre du Duc HENRI, & Gouverneur de Marfal & du Château de la Motte ;
4. MADELEINE, qui s'est mariée à *Jean de Florainville*, Seigneur de Coufance & d'Hargeville, dont postérité. Voyez. FLORAINVILLE ;
5. Et ANNE, qui épousa *Paul-Bernard*, Comte de *Fontaine*, Gouverneur de Lille & de Bruges, Général de la Cavalerie & de l'Artillerie de Flandre au service d'Espagne, tué à la bataille de Rocroy, en 1643, sans postérité.

XI. BERNARD DE RAIGECOURT, Seigneur d'Ancerville & du Ban de Buzy, &c., Sénéchal de l'Evêché de Metz, Conseiller d'Etat, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Stenay, mourut à Sierck en 1636. Il avoit épousé, en 1621, *Marie-Barbe de Haraucourt*, ci-devant chanoinesse de Remiremont, fille de *François-Henri*, Seigneur de Magnières, &c., Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, & d'*Eve de Gournay*. Elle mourut, en 1679, ayant eu pour enfants :

1. FRANÇOIS-HENRI, qui suit ;
2. PAUL-BERNARD, Comte de Fontaine, Seigneur de Bayonville & de Fougerolles (adopté par *Paul-Bernard*, Comte de *Fontaine*, mari de sa tante) qui quitta le service de France, pour suivre le Duc CHARLES V ; fut chargé du Commandement de l'Infanterie Bavoise, lorsqu'on mena du secours au siège de Vienne, & fut depuis tué au siège de Bude, sans alliance ;
3. MARGUERITE, qui épousa, en 1637, *Anne-François de Beauvau*, Marquis de Noviant & de Tremblecourt, dont elle eut postérité. Voy. BEAUVAU ;
4. Et AGNÈS-ANNE, qui s'est mariée, en 1645, à *Antoine de Cléron*, Baron de Saffre & d'Haussonville, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, dont elle eut postérité. Voy. CLÉRON.

XII. FRANÇOIS-HENRI DE RAIGECOURT, dit *le Baron de Brémencourt*, Seigneur d'Ancerville, Brémencourt, Clayeures, Buzy, Bayonville, &c., Sénéchal de l'Evêché de Metz, fut créé Grand Veneur de Lorraine & du Barrois le 5 Mai 1664. Il avoit épousé, en 1648, *Béatrix de Bauffrenont*, fille de



*Claude*, Seigneur de Litenois, Gouverneur du Comté de Bourgogne, & de *Marguerite de Poligny*. Leurs enfants furent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et BERNARD-HYACINTHE, Seigneur de Brémoucourt & d'Ancerville, dit le *Comte de Brémoucourt*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service de France, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui mourut en 1706. Il avoit épousé, en 1679, *Antoinette de Gournay*, Dame en partie de Ficquelmont, fille de *Paul*, Seigneur de Friaucourt, & de *Charlotte de Picquelmont*. Elle est décédée en 1732, ayant eu :
  1. N.... DE RAIGECOURT, Comte de Brémoucourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, au service de France, mort sans alliance;
  2. Un autre fils, mort Chevalier de Malte;
  3. GABRIELLE-LOUISE, Chanoinesse de St.-Pierre de Metz, puis qui s'est mariée, en 1710, à *Louis-Anne de Loys*, Baron de la Bathie, en Savoie, morte en 1721;
  4. Et JEANNE-PHILIPPE-AGNÈS, Chanoinesse de Remiremont, puis qui s'est mariée, le 2 Juin 1710, à *Charles-Anne Nicolas*, Comte de *Brefsey*, Seigneur de Manoncourt, Thézey, Roville, Conseiller d'Etat, Chambellan de S. A. R. DE LORRAINE, morte en 1720, ayant eu des enfants. Voy. § BRESSEY.

XIII. CHARLES, Comte de RAIGECOURT, Seigneur de Bayonville, Clayeures, Buzy, Sénéchal de Metz, Grand Veneur de Lorraine, Conseiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & du Barrois, Bailli de Saint-Mihiel, mourut en 1733. Il avoit épousé, en 1677, *Antoinette-Gertrude des Armoises*, Dame de Gibeau-meix, fille de *Louis*, Seigneur de Jaulny & de Commercy, Sénéchal de Lorraine, & de *Barbe de Haraucourt*. Ils eurent :

1. JEAN-CLAUDE, Comte de RAIGECOURT, né en 1690, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, mort sans postérité;
2. LOUIS-ANTOINE, qui fuit;
3. JEAN-BAPTISTE, mort à Florence, le 17 Mars 1755, Chevalier de Malte, Commandeur de Vatevre & Commandant les Gardes Nobles du Grand-Duc de Toscane;
4. LÉOPOLD, Comte de RAIGECOURT, né en 1702, Capitaine de Cavalerie en France, puis Chambellan de l'Empereur régnant;
5. CHARLES-IGNACE-ETIENNE, dit le *Comte de Fontaine*, Seigneur de Clayeures, Capitaine au Régiment des Gardes Lorraines, pour le service de France, qui s'est marié,

le 22 Décembre 1727, à *Jeanne-Philberte-Gabrielle de Rosières*, Chanoinesse de Pouffay, morte en Juin 1768, ayant été Dame du Palais de la Reine de Pologne. Elle étoit fille de *Jean-Simon de Rosières*, Marquis de Sorans, Baron de Fondremand, Seigneur de Rosières & Tréfilley, en Franche-Comté, & de *Jeanne-Baptiste d'Alface de Hénin-Liétard de Saint-Phal*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-FRANÇOIS-PAUL, Comte de RAIGECOURT, né le 8 Septembre 1729, Capitaine de Dragons au Régiment de Litenois, Chevalier de Malte & de Saint-Louis;
2. Et N.... DE RAIGECOURT, née en Septembre 1728, qui s'est mariée, le 25 Avril 1752, à *Joseph*, Comte de *Reifenberg*, Seigneur d'Aix, Muffot & Anderny : morte à Briey le 5 Septembre 1772, ne laissant qu'une fille.
6. PLAICARD, né à Nancy en 1708, Chanoine de Saint-Dié, puis de Liège, Aumônier du Roi & Evêque d'Aire, en Gascogne, en 1758;
7. CHARLES-JÉRÔME, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Sabran, qui a été Guidon de Gendarmerie, & a épousé *Marie-Thérèse de Montrichier*, Dame de Tremblecourt & de Menou, dont il n'a point d'enfants;
8. Une fille, morte, le 4 Janvier 1755, Religieuse de la Congrégation à Nancy;
9. Une autre fille, Religieuse au même Couvent que sa sœur;
10. HENRIETTE-ELISABETH, Chanoinesse de Remiremont;
11. CATHERINE-LOUISE, Chanoinesse de Saint-Pierre de Metz, puis qui s'est mariée à N...., Baron de Ritter, Capitaine dans les Troupes de S. A. R., Seigneur engagiste du Domaine de la Chaullée;
12. FRANÇOISE-GABRIELLE, Chanoinesse de Remiremont, dite *Madame de Gibomey*;
13. Et N.... DE RAIGECOURT, fille d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de LORRAINE, puis qui s'est mariée au Marquis de *Chaftey*, en Franche-Comté, Seigneur de Briçon.

XIV. LOUIS-ANTOINE, Marquis de RAIGECOURT & de Spincourt (par donation de sa cousine), Seigneur de Bayonville, Buzy & Vignot, mourut Maréchal des Camps & Armées du Roi, au mois de Février 1754. Il avoit épousé *Marie-Elisabeth de Gournay*, fille & unique héritière de *Regnaut*, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de *Gournay*, Seigneur de Friaucourt, Moutier, Saulny & Villers, Conseiller d'Etat, Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Gou-

verneur du Prince FRANÇOIS DE LORRAINE, Abbé de Stavelot, & de *Marie-Elisabeth de Berghes*, à la charge que le fils aîné, qui fortoit de ce mariage, seroit tenu de prendre le nom & les armes de *Gournay*. Leurs enfants font :

1. JOSEPH, qui suit;
2. CHRISTOPHE, Marquis de RAIGECOURT, Seigneur de Moutier, Buzy, Grosyeux, Chanoine de Liège, puis qui s'est marié, en 1751, à *Marie-Joséphine*, Comtesse de *Saintignon*, fille de N....., Comte de *Saintignon*, Colonel en Espagne, & de N....., Baronne de *Hahn*, de Thionville. Ils ont quatre filles, qui font Chanoinesse de Remiremont;
3. N.... de RAIGECOURT, né à Metz le 11 Avril 1765;
4. CHARLES-JOSEPH, né aussi à Metz le 23 Décembre 1767;
5. FRANÇOISE-BERNARDE, Marquise de RAIGECOURT, Chanoinesse de Remiremont, puis qui s'est mariée, en Juin 1752, à *Charles-Emmanuel-Xavier*, Marquis de *Saint-Mauris-Châtenois*, Brigadier des Armées du Roi;
6. N.... de RAIGECOURT, aussi Chanoinesse de Remiremont, puis qui a épousé N...., Baron de *Roll*, Gentilhomme Suiffe, Capitaine au service de France;
7. Et N.... de RAIGECOURT, Chanoinesse de Remiremont.

XV. JOSEPH, Marquis de RAIGECOURT de GOURNAY, Chanoine de Liège, puis Chambellan & Aide de Camp du Duc CHARLES DE LORRAINE, & Grand Sénéchal de Remiremont, a épousé, 1<sup>o</sup> en 1746, *Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, morte à Nancy en 1748, fille de *Charles-Louis-Henri*, Marquis de Blainville, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, & de *Thérèse-Angélique de Lignville*, Dame d'honneur de la Duchesse Douairière de LORRAINE; 2<sup>o</sup> le 3 Février 1761, *Louise-Adrienne de Bressé*, fille unique & héritière de *Claude-Marie*, Comte de *Bressé*, Chevalier de St.-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie au service de France, & de *Barbe-Bernarde le Preud'homme de Vitremont*; & 3<sup>o</sup> le 8 Janvier 1765, *Marguerite-Joséphine de Rosières*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice-Reine, fille de *Joseph-Jean-François-Alexandre*, Comte de *Rosières* & d'*Euvezin*, Grand Bailli de Thiaucourt, & d'*Anne-Marguerite de Cardon de Vidampierre*. Du premier lit font issus :

Tome XVI.

1. N... de RAIGECOURT, né en Mars 1747;
2. N... de RAIGECOURT, née en Juillet 1748, Chanoinesse de Remiremont.

Du second il a

3. ANNE-BERNARD-ANTOINE, né en 1763.

Et du troisième :

Plusieurs enfants.

QUATRIÈME BRANCHE.  
*Seigneurs des ETANGS, éteinte.*

XI. ANTOINE DE RAIGECOURT (second fils de PHILIPPE, III<sup>o</sup> du nom, & de *Philippe de Gournay*), fut Seigneur des Etangs, Ancerville & Bayonville, Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc CHARLES, & épousa *Renée-Elisabeth de Florainville*, fille de *Charles*, Seigneur de Faims, & d'*Isabelle de Mailly*. Leurs enfants furent :

1. HENRI-FRANÇOIS, qui suit;
2. ANNE, qui épousa *Léonard de Ficquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour;
3. Et CLAUDE, Chanoinesse de Remiremont, qui s'est mariée à *Jean-Christophe*, Comte de *Gournay*, Seigneur de Coin-sur-Seille, Lieutenant Général des Armées de France, Gouverneur de Maubeuge, Commandant en la Province de Hainaut, tué, en 1690, à la bataille de Fleurus. Ils eurent postérité. Voy. GOURNAY.

XII. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, Seigneur des Etangs & d'Ancerville, épousa *Ermengarde d'Aumale*, fille de *Benjamin*, Seigneur de Marche & de la Horgne-au-Sablon, & d'*Aimée de Barify*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, mort sans alliance;
2. HENRI-FRANÇOIS, qui suit;
3. Et MARIE-BARBE, qui épousa 1<sup>o</sup> *Henri d'Erneourt*, Seigneur de Port-sur-Seille, dont postérité. Voy. ERNECOURT (D<sup>o</sup>); & 2<sup>o</sup> *Charles de Quesney*, de Meaux, Capitaine au Régiment de Souvré.

XIII. HENRI-FRANÇOIS DE RAIGECOURT, II<sup>o</sup> du nom, Seigneur des Etangs & d'Ancerville en partie, épousa, en 1661, *Anne-Claude de Lavaulx*, fille de *Claude-Louis*, Baron de Vrécourt, & de *Marguerite de Montarby*. Ils eurent :

1. PHILIPPE, mort sans postérité;
2. CHRISTINE, Abbessé de Clervaux à Metz;
3. Et MARGUERITE, qui épousa *Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

T t

## CINQUIÈME BRANCHE.

Seigneurs de MARLY, éteinte.

X. JACQUES DE RAIGECOURT (troisième fils d'ANTOINE, & de *Philberte de Pfaffenhoffen*), fut Seigneur de Marly, Pournoy, Amnéville, Ramonville, Conseiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES, Gouverneur de Bitche & Maître-d'Hôtel de CHARLES, Cardinal de LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg. Il épousa *Madeleine de Gournay*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Secourt, & d'*Anne du Châtelet*. Il en eut :

1. JACQUES, qui fut ;
2. PHILIBERT, mort, sans alliance, en 1612 ;
3. FRANÇOIS, tué devant Wezel en 1621, étant Capitaine au Régiment de Phalsbourg ;
4. Et CATHERINE, Chanoinesse de St.-Pierre de Metz, puis qui épousa N... *Vock de Hubingen*, morte, en couches, la première année de son mariage.

XI. JACQUES DE RAIGECOURT, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Marly, Pournoy, Amnéville & Ramonville, mourut en 1630. Il avoit épousé *Renée d'Urre de Teyffières*, fille de *Charles*, Seigneur de Commercy, & de *Marie de Marcoffey*. De cette alliance il eut :

CHARLES, qui fut ;  
Et GABRIEL, Seigneur de Marly, Amnéville & Ramonville.

XII. CHARLES DE RAIGECOURT, Seigneur de Commercy & de Marly, Souverain de Fougères, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fabert, est mort, sans alliance, en 1655.

Les armes de RAIGECOURT sont : *d'or, à la tour de gueules.*

RAILLANNE. Voy. REILLANNE.

\* RAIMBOVAL, ou RIMBOVAL, Terre & Seigneurie, en Artois, qui a été possédée par une branche de la Maison de *Créquy*, & qu'*Antoinette de Créquy*, qui en fut héritière, vendit, le 14 Février 1602, à *Antoinette de Wignacourt*, veuve de *Louis de Créquy*, Seigneur de Roitheux, &c. Voy. CRÉQUY.

RAYMOND. Voy. RAYMOND.

RAYMOND, RAYMOND, ou REMOND, dont les Seigneurs de *Modène* dans le Comtat-Venaissin. Cette Maison est une des plus anciennes & des plus nobles de celles qui subsistent, originaires du Comtat : le Languedoc, la Provence, le Comtat Venaissin, la

Ville d'Avignon, celles d'Arles, Carpentras, Beaucaire, Tarascon, Toulouse, Béziers, offrent dans leurs Chartres, les plus anciennes, le nom de RAIMOND ; il seroit difficile de statuer quelle Province & quelle Ville fut en effet le berceau de leur Maison : on les voit également attachés aux Comtes de Toulouse, de Provence & aux Vicomtes de Béziers. Tous les Généalogistes se sont accordés à commencer la filiation à

1. GUILLAUME DE RAIMOND, Chevalier, qui se croisa pour la Terre Sainte à la suite de Raymond de Saint-Gilles, Comte de Toulouse, en 1096. Il transmit à sa postérité *la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent*, & mourut en 1115, laissant :

1. ROBERT, qui fut ;
2. Et PIERRE, Evêque de Lodève dès 1120, en faveur duquel le Pape EUGÈNE III confirma par Bulle expresse de l'an 1145, pour tout le temps qu'il tint l'Evêché, toutes les concessions faites à l'Eglise de Lodève : il mourut en 1154.

II. ROBERT DE RAIMOND, Chevalier (*Miles*), ainsi qualifié dans un acte qu'il passa, en 1130, fut, comme son père, très-attaché aux Comtes de Toulouse, & mérita, par ses services, la continuation de leur amitié, selon les *Mémoires* de Castelnau. De *Marguerite de Montbrun*, son épouse, il eut :

1. RAYMOND, qui fut ;
2. Et GUILLAUME, Evêque de Maguelonne en 1190, mort le 27 Janvier 1195.

III. RAYMOND DE RAIMOND, Chevalier, eut toute la confiance de Raymond V, Comte de Toulouse, qui le fit élire Podestat d'Avignon : cette Ville alors se gouvernoit en République, & le Podestat en étoit le Chef. Il entretenoit les habitants dans l'attachement qu'ils devoient avoir pour le Comte de Toulouse, leur Souverain, & fit un Gouvernement très-glorieux pour lui, & utile à cette Ville. Il suivit ensuite ce Prince dans la guerre qu'il eut contre l'Angleterre, & mourut durant cette guerre. Il eut de *Gabrielle de Pontevès*, son épouse :

1. BÉRENGER, tige de la branche des Seigneurs de *la Visclède*, dont nous parlerons plus loin ;
2. ISNARD, qui fut ;
3. HUGUES, XXXI<sup>e</sup> Evêque de Riez, qui occupa le Siège Episcopal en 1202, & fut LÉgal du Pape INNOCENT III en 1209. Il affir-

ta au Concile de Latran en 1213, & à celui de Montpellier en 1214. Ce même Pontife lui écrivit la 36<sup>e</sup> Lettre du Registre XIII. Il décéda le 11 des Calendes de Novembre 1223 (*Gallia Christiana*, p. 938, & *Nostradamus, Hist. de Provence*);

4. PIERRE, élu Evêque de Marseille, le 10 des Calendes de Mai 1215 & qui en fut le XXXII<sup>e</sup> (*Gall. Christ.*, p. 660);
5. Et BERNARD, Evêque de Carcassonne en 1220, mort en 1250.

IV. ISNARD DE RAIMOND, Chevalier, épousa, en 1236, *Elisabeth du Puy*, fille de *Jean*, Seigneur d'Entrechaux, de laquelle vinrent :

1. RICAN, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Crillon, élu de la Noblesse du Comtat Venaissin, qui eut une fille, nommée

ALAZIE, qui s'est mariée à *Pons d'Aftouaud*, Seigneur de Mazan & de la Fare, &c., dont postérité. Voy. ASTUARD, ou ASTOUARD.

V. RICAN DE RAIMOND, Chevalier, épousa, en 1266, *Catherine de Baux*, de l'illustre Maison de ce nom, qui étoit souveraine de la Principauté d'Orange. Ils furent enterrés, le 17 Mars 1303, dans le même tombeau que leur belle-fille *Catherine d'Avignon*, ainsi qu'il conste par une épitaphe en latin, qui se trouve dans le troisième arceau de la Chapelle de l'Enfant-Jésus, partie du Cloître de la Cathédrale de Carpentras. Leurs enfants furent :

1. BERTRAND, élu de la Noblesse, qui est mort sans postérité de son mariage avec *Catherine d'Avignon*, de la Maison des Vicomtes d'Avignon;
2. LATIL, qui fuit;
3. GUILLAUME, Chanoine & Comte de Lyon, en 1306;
4. RAYMOND, Evêque de St.-Paul-Trois-Châteaux en 1367;
5. Et REINAUDE, aînée des deux derniers, mariée, en 1320, à *Pierre de Giraud*.

VI. LATIL DE RAIMOND, 1<sup>er</sup> du nom, épousa, en 1292, *Madeleine de Thoard*, dont, pour fils unique,

VII. BERTRAND DE RAIMOND, II<sup>e</sup> du nom, qui épousa, en 1320, *Marie de Mevouillon*, fille de *Paul de Mevouillon de Montauban*, Seigneur de Beaumes, de laquelle vinrent :

1. LATIL, qui fuit;
2. Et RAYMOND, habitant en la Ville de Pernes, marié, en 1420, à *Claudine Rasser*, & en eut un fils, nommé

LOUIS, marié à *Ifabeau de Canas*, dont GENEVIÈVE, qui épousa *Antoine de Venasque*, fils de *Roflaing*, & de *Constance de Romieu*.

VIII. LATIL DE RAIMOND, II<sup>e</sup> du nom, épousa *Jeanne d'Agout de Vaësc*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Reilhanne*. Par cette alliance la Maison de RAIMOND tient à celles de *Vaësc* & de *Créqur*, Duc de *Lefdiguières*. Il en eut :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. Et POLIXÈNE, mariée à *Louis de Guast*, Maréchal des Logis du Roi RENÉ, Comte de Provence, & fils d'*Alphant de Guast*, & de *Marguerite d'Estienne*, Dame de Lambec.

IX. PHILIPPE DE RAIMOND épousa *Luce de Sabran*, fille de *Roflaing*, Seigneur de Robion, & de *Blanche de Vassadel*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, Ecuyer du Dauphin LOUIS (depuis LOUIS XI), lors du mariage de ce Prince avec *Charlotte de Savoie*. Etant à Chambéry au mois de Mars 1450, il introduisit auprès du Duc de Savoie le Roi d'Armes de Normandie, que CHARLES VII envoyoit à ce Prince avec des Lettres très-pressantes pour empêcher le mariage du Dauphin, son fils. Ledit JEAN DE RAIMOND mourut sans alliance;
2. Et HUGUES, qui fuit.

X. HUGUES DE RAIMOND fut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi LOUIS XI en 1477, & Juge Mage de Beaucaire, où il s'étoit établi, à l'occasion de cette charge, vers 1435. Il épousa, par contrat du 30 Décembre 1452, SILLETTE DE RAIMOND, fille de PIERRE, Seigneur de la Visclède, & d'*Argentine de Sade*, sa première femme, tous deux originaires d'Avignon. Par cette alliance, la branche aînée des RAIMOND DE LA VISCLÈDE est fondue dans celle-ci. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et MARGUERITE, de laquelle on ignore la destinée.

XI. JEAN DE RAIMOND, Ecuyer du Roi LOUIS XI (dont il est parlé avec éloge, avec le titre de *Miles*, dans les *Fastes de la Ville d'Avignon*), obtint de ce Prince une pension de 400 liv., sur le péage de Beaucaire, par Lettres du 29 Décembre 1477 & vérifiées à Autun le 4 Juillet 1478. Il épousa, par contrat passé à Beaucaire, devant *Michel d'Hières*, Notaire, le 8 Juin 1480, *Marie de Ve-*

*naſque*, Dame de Modène, Urban, la Roque-Henri, &c., fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur deſdites Terres, & de *Geneviève* de *Raimond*, ſa parente. Par ce mariage, les biens conſidérables qui étoient fortis de la Maifon de *Raimond* & étoient paſſés dans celle de *Venaſque*, retournerent à leurs anciens Seigneurs : *Jean* de *Raimond* en rendit hommage à la Chambre Apoftolique, ſéante à Carpentras, le 22 Mars 1483, & teſta, le 16 Juin 1605, en faveur de ſes enfants, favoir :

1. *François*, qui ſuit;
2. *Guillaume*, Seigneur de la Roque, mort fans alliance ;
3. Et *Isabelle*, qui épouſa, vers 1500, *Alleman de Vaſſadel*, Seigneur de Vacqueyran.

XII. *François* de *Raimond* de *Mormoiron*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Modène, la Roque, Urban, &c., épouſa, 1<sup>o</sup> par contrat paſſé devant *Teffier*, Notaire à Tarſacon, le 21 Juin 1517, *Etiennette* de *Villeneuve-Beauvoifin*, fille de *Tanneguy*, Seigneur de Beauvoifin, en Languedoc, & de *Marguerite du Buix*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 15 Août 1531, *Sibylle* de *Saint-Martin*, fille de *Trophime*, & de *Madeleine Hardouin*, de la Ville d'Arles. Du premier lit vinrent :

1. *Jacques*, qui ſuit;
2. & 3. *Jean* & *Joseph*, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
4. *Truffemont* de *Raimond* de *Mormoiron*, Chevalier, Co-Seigneur de la Roque-Henri, qui donna, en payement de dot, à *Antoinette*, ſa ſœur, ci-après, du ſecond lit, en 1561, la moitié de la Terre & Seigneurie de la Roque-Henri ;
5. *Marie*, qui épouſa *N....* de *Grimouard* de *Beauvoir*, Comte du Roure ;
6. *Louise*, qui s'eſt mariée à *Cathelin* de *Choiſelat*, Seigneur de Roaix, au Comtat Venaiſſin, fils de *N....* de *Choiſelat* & de *Marguerite* de la Peane.

Et du ſecond lit fortirent :

7. *Françoise* de *Raimond* de *Mormoiron*, 11<sup>e</sup> du nom, qui réſidoit à *Mormoiron*, petite Ville du Comtat, & épouſa *Vidoire* de *Paniſſe*, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne* de *Montſaucon*. Il en eut :
  1. *Pierre* de *Raimond* de *Mormoiron*, qui épouſa *Elifabeth* de *Colombaud*, dont il n'eut que

Un garçon, qui mourut jeune, & une fille, *Florie*, qui fut mariée à *Joseph* de *Very* de *Canove*, Co-Seigneur de *Payméruſ*.

2. 3. & 4. *Jacques*, reçu Chevalier de Malte en 1592 ; *Paul*, qui le fut en 1603 ; & *Louis*, en 1606.
8. *Laurent*, auteur de la branche des Barons, puis Marquis de *Modène*, rapportée ci-après ;
9. *Charles*, tige de celle des Seigneurs de *Pomerois*, mentionnée à ſon rang ;
10. 11. & 12. *Antoine*, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1550 ; *Jean*, qui le fut en 1552 ; & *François* en 1557 ;
13. *Antoinette*, qui s'eſt mariée, en 1561, à *Jean* de *Chaza* de *Grille*, Chevalier, Seigneur de Champvaire, de la Ville de Pernes, au Diocèſe de Carpentras, & fils de *Balthazar*, & d'*Anne* de *Grillet*. Elle fut dotée par *Truffemont*, ſon frère, ci-deſſus, du premier lit ;
14. *Jeanne*, Dame en partie de la Roque-Henri, qui épouſa, par contrat du 29 Octobre 1565, *Hélen*, ou *Alain* des *Iſnards*, Capitaine de la Citadelle de Mornas, dont elle eut des enfants. Voy. *ISNARD*, d'*ISNARD*, &c. ;
15. Et *Marie*, qui épouſa *N....* de *Very*, Seigneur de *Canove*.

XIII. *Jacques* de *Raimond* de *Mormoiron*, Baron de Modène, Seigneur de Villes, Pernes, la Roque-Henri, Caumont, Urban, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 19 Janvier 1551, *Fleury* de *Maubec* de *Montlaur*, Marquiſe de Maubec, &c., Dame d'Aubenas, veuve de *Jean* de *Vefc*, Baron de *Grimaud*, & fille & héritière de *Louis* de *Maubec* de *Montlaur*, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de Maubec, en Dauphiné, & de *Montlaur*, en Vivarais, Seigneur de *Mirmande*, *Montbonnet*, &c., & de *Philippe* de *Balfac* d'*Entragues*. — (L'auteur de l'*Hiſt. de la Nobleſſe* du Comtat *Venaiſſin* s'eſt trompé en diſant que la Maifon de *Maubec* eſt éteinte; il y a une branche qui ſubſiſte, établie à *Mormoiron*, dans le Comtat. Voy. \* *MAUBEC*.) *Fleury* de *Maubec* teſta, le 2 Février 1576, en faveur des enfants de ſon ſecond mari, ſous l'obligation de porter les noms & les armes de *Maubec* & de *Montlaur* : entr'autres enfants, elle en eut

XIV. *Guillaume-Louis* de *Raimond* de *Mormoiron* de *Maubec* de *Montlaur*, Baron de Modène & d'Aubenas, Marquis de Maubec, Comte de *Montlaur*, Seigneur de *Montpezat*, *Mayrès*, *Montbonnet*, *Vals*, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances en 1577, Grand Bailli d'Épée du



Haut & Bas-Vivarais, du Valentinois & du Viennois, Conseiller aux Confeils d'État & Privé du Roi, Chambellan de François, Duc d'Anjou & d'Alençon, qui servit au fiége de Montélimar, sous les ordres de M. de *Maugiron*, son beau-frère, Lieutenant Général en Dauphiné, aux mois d'Août & de Septembre 1585. Il avoit épousé, par contrat du 18 Août 1577, *Marie de Maugiron*, fille de *Laurent*, Comte de Montléans, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné, & de *Jeanne de Maugiron de la Tivolière*. Il n'en eut que

1. JACQUELINE, qui s'est mariée, par contrat du 27 Juillet 1599, à *Jacques de Grimoard de Beauvoir*, Marquis de Grifac, Comte du Roure, Baron de Randon, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maréchal de Camp, dont postérité. Voy. BEAUVOIR DU ROURE-GRIMOARD;
2. MARIE, Comtesse de Montlaur, Baronne de Maubec & d'Aubenas, &c., qui a épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 8 Décembre 1599, *Philippe d'Agout de Montauban*, Baron de Grimaud, Comte de Sault, &c., dont elle n'eut pas d'enfants : la succession de *Montlaur* & de *Maubec* lui fut adjudgée par arrêt du Parlement de Paris ; & 2<sup>o</sup> en 1608, à *Jean-Baptiste d'Ornano*, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel des Corfes, Lieutenant Général en Normandie, Gouverneur de MONSIEUR, frère de LOUIS XIII, & Maréchal de France, mort de poison au château de Vincennes, le 2 Septembre 1626, sans postérité.
3. Et MARGUERITE DE RAIMOND-MODÈNE, Baronne de Maubec, Dame de Serpaize, &c., qui s'est alliée, 1<sup>o</sup> le 12 Juin 1600, à *Claude*, Comte de *Grolée*, &c., dont elle n'eut pas d'enfants ; & 2<sup>o</sup> le 28 Janvier 1615, à *Henri-François-Alphonse d'Ornano*, Seigneur de Mazargues (frère du Maréchal), Colonel Général des Corfes, premier Ecuier de MONSIEUR, &c., &c., & duquel elle eut quatre enfans, entr'autres *Anne d'Ornano*, à laquelle MARIE DE RAIMOND-MODÈNE, sa tante, fit donation de tout son bien ; elle épousa, le 12 Juillet 1645, au Palais-Royal, en présence du Roi LOUIS XIV, FRANÇOIS DE LORRAINE, Comte de Rieux & d'Harcourt, &c., dont des enfans. Voyez ORNANO & LORRAINE.

(C'est ainsi que s'est terminée la branche des Seigneurs DE RAIMOND DE MODÈNE DE MONT-

LAUR, issue du premier mariage de FRANÇOIS DE RAIMOND, 1<sup>er</sup> du nom, avec *Etiennette de Villeneuve-Beauvoisin*.)

#### SECONDE BRANCHE.

*Barons, puis Marquis de MODÈNE, qui subsiste.*

XIII. LAURENT DE RAIMOND DE MORMOIRON, Seigneur de Modène (fils puiné de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Sibylle de Saint-Martin*, sa seconde femme, est auteur de cette branche qui a résidé à Avignon, de là à Sarrinas, & subsiste à présent à Carpentras, à l'occasion des divers mariages que ses successeurs ont contractés. Il se distingua par ses services & les négociations dont il fut chargé dans le temps des troubles du Comtat Venaissin ; se trouva, sous le Général *Serbelloni*, à la poursuite des Calvinistes devant le Bourg de Sorgues, le 30 Août 1562, & fut député au Pape PIE V, avec Palamède d'Agar, Gouverneur de Cavaillon, pour représenter à S. S. la situation de ses Etats du Venaissin, & le besoin où l'on étoit d'être secourus, depuis que les Calvinistes s'étoient rendus maîtres de Nîmes. Le bruit s'étant répandu, en 1570, que les Sieurs de Coligny & de Montbrun se dispoient à faire des courtes dans le Venaissin, le Sieur DE RAIMOND eut le Commandement d'une Compagnie de 150 hommes de pied, par Commission du mois de Mars de cette année. Il avoit épousé, le 14 Mai 1566, *Françoise de Gaultier de Girenton de Lmac*, fille de *François*, Seigneur de Lirac, & de *Jeanne de Rodulf de Limans*, Dame de Lirac, tante du Connétable *Albert de Luynes*. Il en eut, entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. GUILLAUME, qui se maria, en Languedoc, à *Anne Gout*, dont le fils,  
JEAN-BAPTISTE, épousa *Judith Teiffier*, & fut père de CHARLES, Seigneur de Bignet, qui mourut sans postérité.
3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte ;
4. JEAN-BAPTISTE-ARISTIDE, Aumônier du Roi & Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Loup, Diocèse de Troyes ;
5. Et FRANÇOISE, qui s'est mariée, en 1613, à *Cathelin Gaultier de Girenton*, de Carpentras.

XIV. FRANÇOIS DE RAIMOND DE MORMOIRON, Baron de Modène, par l'acquisition qu'il fit de cette Terre, de MARIE DE RAIMOND DE

MONTLAUR, la cousine, fut Grand Prévôt de France & de l'Hôtel du Roi, Conseiller d'Etat d'Épée, Gouverneur de Fougères, en Basse-Bretagne, &c. Le Roi LOUIS XIII, dont il avoit gagné l'estime & la confiance, par la sagesse de ses conseils & par son expérience dans la conduite des affaires, le nomma son Ambassadeur Extraordinaire à la Cour d'Espagne, à celle de Savoie, &c. De retour de ses négociations, il fut fait Conseiller d'Etat le 25 Juillet 1617 & Conseiller au Conseil des Finances le 7 Janvier 1620, Grand Prévôt de France le 24 Mars 1621, par la démission de Joachim de Bellengreville, dont il se démit lui-même en 1630, en faveur de Georges de Mouchy d'Hocquincourt. Le Baron de *Modène*, appelé à la Cour le *Gros Modène*, fut très-lié avec le Connétable de *Luynes*, son parent, & assista, le 11 Septembre 1617, à son mariage avec *Marie de Rohan-Montbazou*. Les Etats du Comtat Venaissin l'avoient député, en 1603, vers le Roi HENRI IV, pour le plaindre de ce qu'après la chute d'une partie du pont d'Avignon, les Officiers du Languedoc avoient interdit le commerce entre cette Province & les sujets du Pape: il obtint satisfaction, & le commerce fut rétabli. Le Cardinal de Richelieu, qui avoit succédé dans le Ministère au Connétable de *Luynes*, foit par jalousie ou autre motif, fit exiler le Baron de *Modène* à Avignon, où il mourut le 25 Août 1632 & fut inhumé dans la Chapelle des Pénitents Gris, à côté du Maître-Autel, où l'on voit encore son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat passé à Carpentras, le 18 Février 1602, *Catherine d'Allemand*, fille d'*Elie*, Co-Seigneur de Châteauneuf, & d'*Isabelle Giraud*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. ESPRIT DE RAIMOND DE MORMOIRON, connu sous le nom de *Comte de Modène*, né à Sarrisans le 19 Novembre 1608, d'abord élevé Page de MONSIEUR, frère de LOUIS XIII, dont il fut dans la suite un des Chambellans. Il suivit le parti d'Henri de Lorraine, Duc de Guise, avec lequel il passa dans le Royaume de Naples; s'y étant trouvé lors des révolutions du Duc de Guise, il servit en qualité de son Mestre de Camp Général, avec distinction; mais étant tombé dans les mains des Espagnols, ils le retinrent prisonnier dans le Château neuf de Naples pendant plus de deux ans: il y fut traité non en prisonnier de sa condition, mais en

vil esclave. Il a donné l'*Hist. des Révolutions de Naples*, dont deux édit., la prem. in-4°, en 1666 & 1667; la seconde en 2 vol. in-12, & mourut le 1<sup>er</sup> Décembre 1673. Il avoit épousé, 1° par contrat des 19 Janvier & 23 Mai 1630, *Marguerite de la Baume-Suzè*, veuve d'*Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur du Maine & du Perche, & fille de *Rostang de la Baume*, Comte de Suze & de Rochefort, Maréchal de Camp, & de *Madeleine de Lettes des Prez de Montpezat*, sa première femme; & 2° en 1666, *Madeleine l'Hermite de Souliers*, en Limousin. Du premier lit vint:

- GASTON-JEAN-BAPTISTE DE RAIMOND-MODÈNE, baron de Gourdan, qui eut pour parrain GASTON, Duc d'Orléans, & mourut, sans alliance, avant son père.
2. CHARLES, qui suit;
  3. JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de Malte le 14 Avril 1633;
  4. Et MARIE DE RAIMOND DE MORMOIRON, qui s'est alliée, 1° par contrat du 28 Février 1639, à *Jean-Gabriel Motier de la Fayette*, Baron de Champettières, dont elle eut: 1. *Catherine Motier de la Fayette*, qui s'est mariée à *Claude Rabeau*, Marquis de Vivry; 2. Et *Gabrielle Motier de la Fayette*, héritière d'une branche de sa famille, qui a épousé, en 1667, *Melchior de Vogué*, 11<sup>e</sup> du nom, dont elle eut postérité. Voy. VOGUÉ; & 2° à *Emmanuel*, Vicomte d'Alzèr, Seigneur de Blainville, &c., morte le 16 Janvier 1689, ayant eu postérité. Voy. ALEGRE.

XV. CHARLES DE RAIMOND DE MORMOIRON, Baron de Modène, épousa 1° *Louise*, fille de *Dominique Mistral de Mondragon*, Baron de Crozes, Viguier de Marfeille, dont deux filles, qui furent Religieuses; & 2° *Gabrielle de Gévaudan*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Marguerittes, Président en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Gabrielle de Georges de Taraut*. De ce second lit fortirent entr'autres enfants:

1. JEAN-GABRIEL, qui suit;
2. CHARLES, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1658, qui fut nommé Chef d'Escadre, au Département de Toulon, le 1<sup>er</sup> Novembre 1720;
3. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de *Modène*, rapportée ci-après;
4. ANTOINE, aussi reçu Chevalier de Malte en 1646, qui eut mort au service de Savoie, étant Capitaine au Régiment de la Croix-Blanche;

5. HENRI, Seigneur de Modène, Chef d'Escadre & Capitaine Général des Côtes de la Méditerranée, qui est mort sans alliance;
6. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à *Pierre de Soubirats*, Recteur & Gouverneur du Comtat Venaissin & Conseiller au Parlement d'Orange.

XVI. JEAN-GABRIEL DE RAIMOND DE MORMOIRON, devenu Marquis de Modène, par le décès de son frère HENRI, succéda seul aux biens de son père CHARLES, & épousa, vers 1690, *Antoinette Rolland-Cantelmi*, fille de *François*, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Veynes & de Reilhanette, & de *Gabrielle de Flotte de Montauban* (des anciens Comtes de la Roche, alliés à la Maison de Savoie), du Bourg de Mormoiron, au Diocèse de Carpentras. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS-HYACINTHE, qui fut;
2. PAUL-GAËTAN, reçu Chevalier de Malte le 24 Août 1698;
3. JEAN-JOSEPH, aussi reçu Chevalier de Malte en 1707;
4. HENRI, Chevalier de Malte;
5. LOUIS-FRANÇOIS, reçu Chevalier du même Ordre en 1715, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, tué au Combat de Parme en 1742;
6. CHARLES-LOUIS, nommé par le Roi au Doyenné de Saint-Quentin, Diocèse d'Amiens, au mois d'Octobre 1709;
7. JEAN, mort sans postérité, étant Capitaine au Régiment de Normandie;
8. Et MARGUERITE, qui épousa *Louis Guilhem de Clermont*, dit de *Pascalis*, Seigneur de Sainte-Croix & de Laval-Sainte-Marie, à Mormoiron.

XVII. LOUIS-HYACINTHE DE RAIMOND DE MORMOIRON, Marquis de Modène, Syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin en 1720, a épousé, en 1714, *Charlotte d'Orléans de la Motte*, fille unique & héritière d'*Esprit-Joseph d'Orléans*, Seigneur de la Motte, Co-Seigneur de Venafque & de Saint-Dizier, & d'*Aline Fouquier*. De ce mariage sont issus :

1. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD, qui fut;
2. LOUIS-FRANÇOIS DE RAIMOND-MODÈNE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Lieutenant au Régiment d'Aunis, ensuite Lieutenant, puis Capitaine de la Garde Avignonnaise du Pape en 1744: il est mort à Rome;
3. GABRIEL-ESPRIT, Vicaire Général du Diocèse d'Amiens & Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Josse depuis 1764;
4. CHARLES-MARIE, reçu Chevalier de Malte

de Minorité, Officier de Galère, puis Capitaine des Vaisseaux du Roi: il est mort à Paris en 1772;

5. URSULE, qui s'est mariée, le 29 Juin 1736, à N..., Marquis de *Raimond d'Eoulx*, en Provence, Diocèse de Senez, d'une Maison originaire de Naples, dont des enfants. Voy. RAIMOND, ou RAYMOND d'EULX.
  6. MARGUERITE;
- Et quelques autres filles, dont on ignore la postérité.

XVIII. ANTOINE-JOSEPH-BERNARD DE RAIMOND DE MORMOIRON, Marquis de Modène, élevé Page à la Petite Ecurie du Roi, depuis Cornette au Régiment de Bretagne, Cavalerie, a obtenu, au mois de Mai 1738, une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Suze; il a quitté le service, & a été élu Syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin au mois de Mars 1747: Il avoit épousé, à Carpentras, en 1750, *Marie-Thérèse d'Uffel*, fille puinée de *Charles-Antoine*, Marquis d'*Uffel*, Seigneur de Craux, Genestelle & Antraigues, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom. (Nous ignorons s'il a postérité.)

#### BRANCHE

des Comtes de MODÈNE, sortie de la précédente.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE RAIMOND-MODÈNE (troisième fils de CHARLES, & de *Gabrielle de Gévaudan*, sa seconde femme), fut reçu Chevalier de Malte le 27 Janvier 1665. Etant Capitaine des Vaisseaux du Roi, & se trouvant en Grèce dans l'Isle de Naxos, en l'Archipel, il quitta la Croix, pour y épouser, le 15 Octobre 1690, *Catherine Coronello*, fille du Seigneur *Antonio Coronello*, noble Vénitien, dont, ent'autres enfants,

XVII. CHRYSANTHE DE RAIMOND, Comte de Modène, qui s'est marié, le 4 Mai 1721, avec *Antoinette Sommaripa*, fille du Seigneur *Mathieu*, noble Vénitien, de laquelle est issu, ent'autres enfants,

XVIII. FRANÇOIS-CHARLES DE RAIMOND, Comte de Modène, Ministre Plénipotentiaire du Roi au Cercle de la Basse-Saxe, & ensuite auprès du Roi de Suède en Mai 1768, Gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, frère du Roi LOUIS XVI, & Gouverneur du Palais du Luxembourg à Paris. Il a épousé, le 3 Octobre 1773, *Philippine-Louise-Christophe*

de *Lieurray*, fille de *Jean-Baptiste*, Baron de *Lieurray*, Maître de Camp & l'un des Gentilshommes de la Manche du Roi & des Enfants de France, & de *Marie-Charlotte* de *Maizières*. Ils ont :

1. GABRIEL, né le 17 Octobre 1774;
2. Et HIPPOLYTE, né le 5 Avril 1777.

## BRANCHE

des *Seigneurs de POMMEROLS, dite de VILLENEUVE, établie à Tarascon.*

XIII. CHARLES de RAIMOND (fils de FRANÇOIS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Modène, & de *Sibylle de Saint-Martin*, sa seconde femme), d'abord reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1552, quitta, peu de temps après, la Croix de cet Ordre, & fut pourvu de la dignité de Sous-Doyen en l'Eglise Collégiale de Tarascon, à laquelle il renonça pour se marier, par contrat du 13 Novembre 1561, à *Louise Faure*, fille de *Jean*, Seigneur de *Vercors*, & de *Françoise de Sade*, de la Ville de Die, en Dauphiné. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, le 8 Août 1593, à *Claude de Raouffet*, de Tarascon.

XIV. PIERRE de RAIMOND, dit de *Villeneuve*, épousa, 1<sup>o</sup> le 15 Octobre 1586, *Jeanne de Baralier*, fille de *Nicolas*, Seigneur de *Cuirol*, dans la Principauté d'Orange, & de *Geneviève de Bourg-Juif*, Dame de *Pommerols*; & 2<sup>o</sup> par contrat passé devant *le Blanc*, Notaire à Arles, le 9 Juin 1622, *Françoise de Renaud*, fille de *Jean*, Seigneur d'*Alein*, Aurons & Lamanon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Castillon de Beynes*. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et MARTHE, qui s'est mariée, le 7 Juillet 1611, à *Antoine de Foresta*, 11<sup>e</sup> du nom, Baron de *Trets*, veuf d'*Anne d'Hoflager*, & dont elle eut postérité. Voy. FORESTA.

XV. CHARLES de RAIMOND de VILLENEUVE, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de *Pomerols*, épousa, le 9 Janvier 1631, *Sillette du Pré*, Dame du *Mas-Blanc*, fille de *Conrad du Pré* & de *Louise Domine*, de la Ville de *Tarascon*. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JOSEPH, Chevalier de *Malte*, qui servit au siège de *Messine*, Commandant un Bataillon au Régiment de *Normandie* en 1674;
3. CONRAD, aussi Chevalier de *Malte* en 1641,

Commandeur du Temple de *Beuil* & de *Sauvagnac*, en 1691;

4. Et FRANÇOIS-ANGE, nommé à l'Abbaye de *Lieu-Dieu*, au Diocèse de *Rodez*, au mois d'Août 1706.

XVI. FRANÇOIS de RAIMOND de VILLENEUVE, dit le *Comte de Pomerols*, Syndic de la Noblesse de *Provence* en 1658, épousa, le 23 Février 1659, *Marguerite d'Albertas*, fille de *Surléons*, Seigneur de *Jouques*, & de *Françoise du Mas de Castellane*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, tué au siège de *Messine*, à l'âge de 17 ans, en 1674;
2. CONRAD, qui suit;
3. Et MARQUISE, qui s'est mariée, le 11 Août 1698, à *Pierre Aimini*, Seigneur du *Mas-Blanc*.

XVII. CONRAD de RAIMOND de VILLENEUVE, Comte de *Pomerols*, épousa, par contrat passé au Château de *Vogué*, en *Vivaraire*, devant *Raimbaud*, Notaire de *Tarascon*, le 17 Octobre 1691, en présence de *JOSEPH* & *CONRAD* de RAIMOND, Chevaliers de *Malte*, ses oncles, *Françoise-Emmanuelle de Vogué*, fille de *Melchior*, 11<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Vogué*, Baron de *Champetières* & du *Buis*, Seigneur de la *Chapelle*, *Roche-Colombe*, Co-Seigneur du Mandement de *Lanas*, Bailli du *Vivaraire* & du *Valentinois*, Commandant à *Privas* & dans le *Pays de Boutières*, Maître de *Camp* d'un Régiment d'*Infanterie*, & de *Gabrielle Motier de la Fayette*, Dame de *Champetières*. Il en eut :

1. N..... de RAIMOND de VILLENEUVE, qui le noya dans le *Rhône*;
2. JOSEPH-MELCHIOR, qui suit;
3. JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de *Malte* en 1699;
4. JOSEPH, reçu Chevalier du même Ordre en 1700;
5. PIERRE, dit le *Chevalier de Modène*, né le 6 Mai 1709, reçu Chevalier de *Malte* en 1715, Page de la *Petite Ecurie* du Roi en 1716, successivement Capitaine au Régiment de *Bourbonnais*; il servit en qualité d'*Aide Major Général* dans l'*Armée* du Roi, en *Westphalie* & en *Bohême*, sous le *Maréchal de Maillebois*, en 1743; fit les mêmes fonctions dans l'*Armée* de *Piémont*, sous le *Prince de Conti*, en 1744; fut nommé *Colonel* d'*Infanterie* après la bataille de la *Madona* de l'*Orme*, gagnée par les troupes du Roi, sur celles de *Savoie*, le 30 Septembre de la même année; obtint, en

1745, un Régiment de Grenadiers Royaux, à la tête duquel il fut blessé dangereusement, à l'attaque des retranchemens d'Exilles, le 19 Juillet 1743, & est mort, Maréchal de Camp, en 1765;

6. GABRIELLE, qui épousa *Pierre-Annibal Gautier*, Sieur de Saint-Paulet, ancien Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Orléans;
7. Et MARIE, qui s'est mariée, à Tarascon, à N...., Seigneur de *Raouffet*.

XVIII. JOSEPH-MELCHIOR DE RAIMOND DE VILLENEUVE, Comte de Pomerols, reçu Chevalier de Malte en 1703 & Page de la Petite Ecurie du Roi le 17 Avril 1711, quitta la Croix après la mort de son frère aîné, & épousa, par contrat passé au mois de Mai 1716, *Anne de Vifsec de la Tude de Ganges*, fille d'*Alexandre*, Marquis de Ganges, &c., Brigadier des Armées du Roi, & de *Marguerite de Ginefoux*. De cette alliance font issues:

1. CHARLES-GABRIEL, qui suit;
2. FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Pomerols*, Chevalier de Malte, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnais, ensuite Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, & Capitaine dans le Bourbonnais en 1744;
3. Autre FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Ensigne des Vaisseaux du Roi le 1<sup>er</sup> Janvier 1746 & Capitaine de Vaisseau en 1760;
4. JACQUES, aussi reçu Chevalier de Malte;
5. FRANÇOISE, morte sans alliance;
6. Et MARIE-ANNE, qui s'est mariée, à Avignon, à N.... de *Monclar*.

XIX. CHARLES-GABRIEL DE RAIMOND DE VILLENEUVE, Marquis de Pomerols, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin en 1744, a épousé, le 9 Septembre 1758, *Marie-Ernestine-Françoise de Béthune de Saint-Venant*, ci-devant Chanoinesse au Chapitre noble de Maubeuge, fille de *François-Eugène de Béthune des Plangués*, Comte de Saint-Venant, &c., & de *Marie-Ernestine-Joséphine de Houchin*, sa seconde femme.

La Maison de RAIMOND-MODÈNE porte de *argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent*. Devise: SAUCIAS ET DEFENDIS.

BRANCHE  
des Seigneurs de LA VISCLÈDE.

La Branche des RAIMOND, Seigneurs de la *Visclède* & de *Blauzac*, étoit séparée depuis si longtemps de celle des RAIMOND-MODÈNE, qu'elle sembloit n'être plus de la même sou-

che; ce qui paroît y avoir donné lieu, ce sont les armes différentes que les Seigneurs de la *Visclède* (qui résidoient à Tarascon) étoient tenus de porter, *d'or, à 6 tourteaux de gueules, posés 2, 2 & 2*: voilà la raison de cette distinction. Cependant elles tirent leur origine de la même souche. Celle dont nous parlons ici est entièrement éteinte: elle avoit formé deux branches: l'aînée finit en la personne de SILETTE DE RAIMOND, Dame de la *Visclède* & des *Iffarts*, qui épousa HUGUES DE RAIMOND, comme nous l'avons déjà observé plus haut. La branche cadette de la *Visclède* s'est aussi terminée dans les enfans de RENÉ DE RAIMOND, & de *Madeleine d'Andron*, ainsi qu'il sera dit ci-après. Nostradamus, qui a inséré la *Généalogie* de la Famille de la *Visclède*, dans son *Histoire de Provence*, la fait commencer à RAYMOND DE RAIMOND, qui vivoit dans Avignon parmi les Nobles, dès l'an 1307; mais il est prouvé, par des titres plus anciens, qu'elle n'est pas originaire du Comtat, & qu'elle a été entée sur celle des RAIMOND, comme on va le voir:

IV. BÉRENGER DE RAIMOND (fils aîné de RAYMOND DE RAIMOND, Podestat de la Ville d'Avignon, & de *Gabrielle de Pontevès*), ayant été nommé le premier des neuf députés qui furent à Beaucaire en 1255, pour y régler les différends que cette Ville avoit alors avec Alfonso, Comte de Toulouze & Charles d'Anjou, son frère, Comte de Provence, épousa, pendant son séjour en cette Ville, la fille unique du Seigneur de la *Visclède*, & forma, en s'y établissant, la branche des RAIMOND DE LA VISCLÈDE. De ce mariage vint

V. PIERRE DE RAIMOND, Seigneur de la *Visclède*, qui eut pour successeur de son nom & de ses biens,

VI. HUGUES DE RAIMOND, Seigneur de la *Visclède*, dont on trouve le nom dans plusieurs actes de 1291, & qui laissa pour fils

VII. RAYMOND DE RAIMOND, Seigneur de la *Visclède* qui s'est marié, en 1307, à *Claire d'Agoult*, fils d'*Ijnard*, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Sault, de laquelle il eut

VIII. JEAN DE RAIMOND, Seigneur de la *Visclède*, qui épousa *Madeleine de Castellane*, fille de *Pierre*, dont

IX. ELZÉAR DE RAIMOND, Seigneur de la *Visclède*, qui se maria, à Tarascon, en 1371, avec *Sillette d'Aube*, & en eut:

RAYMOND, qui suit;



Et GEORGETTE, qui s'est mariée à *Bertrand de Venasque*, fils de *Jean*, & d'*Ifabeau d'Astouaud*.

X. RAYMOND DE RAIMOND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Visclède, épousa, en 1396, *Hélène de Pazzis*, fille d'*Alleman*, Seigneur d'Aubignan. Leurs enfants furent :

PIERRE, qui fut ;

Et BÉRENGER, rapporté après son aîné.

XI. PIERRE DE RAIMOND, Seigneur de la Visclède, épousa, en premières noces, *Argentine de Sade-Beauchamp*, dont vint

XII. SILLETTE DE RAIMOND, Dame de la Visclède, qui s'est mariée par contrat du 30 Décembre 1452, avec HUGUES DE RAIMOND, fils de PHILIPPE, & de *Luce de Sabran*. C'est en elle que s'est éteinte la branche aînée des Seigneurs de la Visclède, & par ce mariage se réunirent la branche de RAIMOND-MODÈNE & celle de la Visclède. Cependant celle-ci fut continuée par la postérité de BÉRENGER, qui fut.

XI. BÉRENGER DE RAIMOND (fils puîné de RAYMOND DE RAIMOND & d'*Hélène de Pazzis*), fut Seigneur de la Visclède, & épousa, en 1465, *Ifabeau de Romieu*, dont

XII. JEAN DE RAIMOND DE LA VISCLÈDE, qui le maria, en 1493, avec *Louise de Pontevès*, & en eut

XIII. JEAN DE RAIMOND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Visclède & de Blauzac, qui s'est marié, en 1527, à *Ifabeau de Raoulx*, de laquelle vint

XIV. NICOLAS DE RAIMOND, Seigneur de la Visclède & de Blauzac, qui s'est marié à *Louise Aimini*, fille de *Touffaint*, & de *Françoise de Bastonis*, dont

XV. RENÉ DE RAIMOND, Seigneur de la Visclède & de Blauzac, qui épousa *Madeleine d'Andron*, & en eut :

1. NICOLAS, mort sans postérité ;
2. JEAN, Chevalier de Malte le 28 Octobre 1633 ;
3. Et RENÉ DE RAIMOND DE LA VISCLÈDE, mort aussi sans enfants, le dernier de cette branche.

#### BRANCHE

anciennement établie dans le Gévaudan, dont on ne trouve pas la jonction avec les précédentes, & qui remonte à

I. PIERRE, ou JEAN DE RAIMOND, qui reçut une déclaration de Jean de Brouzet, son Vassal, le 18 Janvier 1391, & rendit hommage

au Roi, pour ses biens nobles, le 5 Août 1392. Son fils,

II. JACQUES DE RAIMOND, fit son testament, reçu par *de Pétra*, Notaire d'Avignon, le 21 Mars 1444, en faveur de son fils, qui fut.

III. LOUIS DE RAIMOND, héritier de son père, disposa de ses biens par devant *Privat*, Notaire, le 30 Juillet 1482, & eut, entr'autres enfants,

1. HECTOR, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Française, au Diocèse de Mende, héritier de son père, qui donna le dénombrement de cette Terre devant le Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, le 29 Avril 1503. Il y a apparence qu'il mourut sans postérité ;
2. Et ANTOINE, qui fut.

IV. ANTOINE DE RAIMOND, légataire de son père, par son testament de l'an 1482, eut, entr'autres enfants,

V. JACQUES DE RAIMOND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Française, du Villars, le Crémat, du Mazelet & Calberte, en Gévaudan, qui épousa, affilé de son père, par contrat passé devant *Rochette*, Notaire, le 2 Juillet 1555, *Anne d'Altier*, des Seigneurs du Champ, d'une très-ancienne Noblesse du Gévaudan, dont

VI. JEAN DE RAIMOND, Seigneur du Mazelet, qui s'est marié, du vivant de son père, avec dispense du Pape, par contrat passé devant *du Puy*, Notaire, le 10 Août 1579, à *Anne de Cabelier*, de laquelle vint

VII. JACQUES DE RAIMOND, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Française, &c., qui épousa, par contrat passé devant *Guiran*, Notaire, le 28 Janvier 1619, *Marguerite d'Aguillon*. Il fit son testament le 28 Novembre 1625, en faveur de sa mère, avec substitution au premier enfant mâle qu'il pourroit avoir : cet acte fut déposé chez *Delort*, Notaire. Il rendit hommage & dénombrement pour ses Terres de Saint-Etienne-Vallée-Française, &c., en la Cour du Sénéchal de Nîmes, le 26 Mai 1639. On ne lui connoît qu'un fils, nommé

VIII. JACQUES DE RAIMOND, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Saint-Etienne-Vallée-Française du Villard, le Crémat, du Mazelet & de la Pigeire, qui fit ouvrir, le 18 Octobre 1650, le testament de son père fait en sa faveur, & fut reconnu *Gentilhomme* par Jugement de M. de Bezons, Intendant du Languedoc, le 11 Septembre 1669, suivant les productions de la

Noblesse du Languedoc, déposées au Cabinet des Ordres du Roi, aux Grands-Augustins de Paris. Il avoit épousé, par contrat passé le 28 Janvier 1651, devant *Guiran*, Notaire, *Sufanne de Guiran*, de laquelle nous ignorons s'il eut postérité.

A cette branche appartient *JACQUES DE RAIMOND*, qui épousa *Marie Engracie de la Fare*, dont il eut, pour fille unique & héritière,

*CATHERINE*, qui a épousé, en 1745, *Jean-Jacques-Joseph Borelli*, auquel elle porta en mariage la Terre de la *Rueferrière*, au Diocèse de Mende, qui fut érigée en sa faveur en *Marquisat*, par Lettres Patentes de Juin 1752. Voy. *BORELLI*.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueules.*

(On peut consulter sur cette Maison le *Recueil pour l'Histoire de Louis XI*, par du Clos, p. 85 & 88; les Archives de la Chambre Apostolique du Comtat Venaissin, séant à Carpentras, *ibid.* Archives du Pays & de l'Hôtel d'Avignon; celles de la Langue de Provence & d'Arles; celles de la Ville de Beaucaire; celles de Béziers, & celles de la Ville de Marseille; le Trésor des Chartes à Paris, Cartulaire 99, chap. 303; Vertot, *Hist. de Malte*; l'Abbé Pithon-Curt, *Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, t. II, p. 1 & suiv.; Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence*; l'Abbé Robert de Briançon, *Etat de la Province dans sa Noblesse*, t. II, p. 537 & suiv.; Arféuil, *Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, t. II, p. 283 & suiv.; d'Hozier, *Armor. génér. de France*, reg. I, p. II, p. 458; Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*, la Faille, *Annales de la Ville de Toulouse*, &c., &c.

*RAIMONDIS*, anciennement *RAIMOND*, Famille de Provence, dont il est parlé dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 286 & suiv. D'après l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II, p. 452.

*PIERRE-ANDRÉ DE RAIMONDIS*, aliàs *DE RAIMOND*, Ecuyer, Seigneur d'Allons, Roquebrune, la Penne & Salettes, Gouverneur de la Ville de Draguignan, Lieutenant Général, Civil & Criminel au siège de ladite Ville, fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, depuis l'an 1425, par Arrêt des Commissaires députés par le Roi en Provence, avec les fé-

res, *FRANÇOIS DE RAIMONDIS*, Capitaine dans le Régiment de Saluces en 1678; *ANTOINE*, Capitaine dans le Régiment de Jonzac en 1668, & *JOSEPH*, Enseigne dans le même Régiment la même année 1668. Du mariage de *PIERRE-ANDRÉ*, accordé le 13 Janvier 1678, avec *Marguerite de Glandevès*, fille d'*Honoré*, Baron de *Glandevès*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Castelet, Saint-Cassien, &c., Conseiller du Roi, Sénéchal de la Ville de Castellane, & de *Françoise de Villeneuve*, font issus :

1. *HONORÉ-EMMANUEL*, Lieutenant Général de Draguignan;
2. *JOSEPH*, qui suit;
3. & 4. *CHARLES*; *PIERRE-ANDRÉ*, Capitaine dans le Régiment de la Marine;
5. Et *JACQUES*.

*JOSEPH DE RAIMONDIS*, Ecuyer, Seigneur d'Allons, naquit le 23 Juillet 1684, & épousa, le 16 Juillet 1717, *Catherine Baruetti*, dont vinrent :

1. *JEAN*, né en 1719;
2. *MARGUERITE*, née le 22 Avril 1718, qui fut reçue à Saint-Cyr le 13 Février 1726. Elle a épousé *François de Pontevès*, Vicomte de Bargème, Seigneur de Tournon, &c., Premier Consul d'Aix & Procureur du Pays, dont elle a été la seconde femme & en a eu trois fils. Voy. *PONTEVÈS*, tom. XVI, col. 132, de ce *Didionnaire*;
3. 4. 5. & 6. *MARIE*, *THÉRÈSE*, *MADELINE* & *FRANÇOISE*.

A cette Famille appartient *N...*, Marquis *DE RAIMOND*, Seigneur d'Eoulx, en Provence, Diocèse de Sénez, d'une Maison originaire de Naples, lequel a épousé, le 29 Juin 1736, *Ursule de Raimond-Modène*, fille de *Louis-Hyacinthe*, Marquis de Modène, & de *Charlotte d'Orléans de la Motte*. Ils ont des enfants.

Les armes : *d'or, à 3 fasces d'azur & à 3 aigles éployées de sable, posées entre les 2 dernières fasces de l'Ecu.*

\* *RAINCOURT*, Terre située sur les frontières de la Lorraine, au Bailliage de Vefoul, près de Jussey, qui a donné son nom à la Maison de *RAINCOURT*, qui subsiste encore. Elle a été possédée par la branche aînée jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'elle fut vendue par décret, avec les autres biens d'*AMBROISE DE RAINCOURT*, dernier mâle de cette branche. *François de Saint-Belin*, mari de *VALENTINE DE RAINCOURT*, fille aînée d'*AMBROISE*,

l'acquit à ce décret. Elle passa dans la Maison de *Vesoul*, par le mariage de *Philippote de Saint-Belin* avec *Georges de Vesoul*, Ecuyer. *Marguerite de Vesoul*, petite-fille de *Georges*, la porta à *François de Jouffroy*, Ecuyer, Seigneur de Novillars, son époux. Elle entra ensuite, par acquisition, dans la Maison de *Deuilly*; enfin elle a été rachetée, au mois de Février 1757, par JEAN-BAPTISTE, Marquis de RAINCOURT, chef du nom & des armes de cette Maison.

Le plus ancien de ce nom est GUILLAUME DE RAINCOURT, qui fut témoin d'une donation faite à l'Abbaye de Charlieu, par *Guy de Chaumont*, Chevalier, en 1180; — PAVEN DE RAINCOURT, Chevalier, donna, en 1211, à cette Abbaye, un arpent & demi de pré à *Raincourt*, du consentement de *Cécile*, son épouse, de ROBERT, ETIENNE, ELISABETH & DAGNOTE DE RAINCOURT, ses enfants; — WARNIER & HUGUES DE RAINCOURT, frères, approuvèrent, la même année, les libéralités de feu PAVEN leur père, envers ce monastère, & y ajoutèrent 10 journaux de terre à *Raincourt*, & 4 arpens de pré à *Betaucourt*. Ils lui accordèrent, en 1220, le droit de pâturage dans l'étendue de leurs Terres, & se désistèrent de toutes les prétentions qu'ils avoient contre lui; — SIMON DE RAINCOURT, Prêtre, reçut, en 1250, des Religieux de cette Abbaye, pour en jouir pendant sa vie, un meix à *Raincourt*, qui leur avoit été donné en aumône, par JOBERT DE RAINCOURT, Chevalier.

La filiation suivie de cette Maison commence à ORRY DE RAINCOURT, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Scye, Bourbévelle & Cembouing en partie, qui fut témoin, en 1353, de l'hommage rendu à l'Abbé de Charlieu, par Reynier de Champagnole, de ce qu'il possédoit à *Betaucourt*. Il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Thiebaut de Jussey, suivant le testament de PIERRE DE RAINCOURT, son petit-fils. Il avoit épousé *Marguerite de Betaucourt*, dont trois garçons & une fille. Ses fils furent :

1. N... DE RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, mort sans postérité;
2. JEAN, qui a continué la branche aînée, éteinte au VII<sup>e</sup> degré, dans AMBROISE DE RAINCOURT, dont les biens furent vendus par décret, après sa mort, arrivée avant l'an 1588. Il ne laissa, de *Jeanne d'Augicourt*, son épouse, que trois filles :

3. Et PHILIPPE, auteur de la seconde branche, éteinte au V<sup>e</sup> degré, dans NICOLAS DE RAINCOURT, dont la postérité n'est point connue; mais de laquelle branche est sortie la troisième, qui subsiste, & de laquelle étoit

VII. CLAUDE DE RAINCOURT, qui fut reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1586, & eut de sa première femme, *Catherine de Montarlot*, entr'autres enfants,

VIII. ETIENNE DE RAINCOURT, qui se maria, en 1600, à *Jeanne-Baptiste Touchard*, dont pour fils

IX. CHRISTOPHE-LOUIS DE RAINCOURT, Colonel du Régiment de Bourgogne, pour le service du Roi d'Espagne, en Italie, & qui, de *Barbe de Maisières*, eut entr'autres enfants,

X. JEAN DE RAINCOURT, qui s'est marié, le 15 Mai 1648, à *Anne-Marcelline du Tarte*, qu'il rendit mère, entr'autres enfants, de

XI. GUILLAUME DE RAINCOURT, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris, qui obtint, par Lettres Patentes du mois de Septembre 1719, que les Terres de *Fallon*, *Bournois*, *Leugney* & *Bremondans*, fussent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Raincourt*. Il avoit épousé, le 5 Mars 1696, *Pierrette-Dorothee de Champagne*, dont il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. CHARLES-GAETAN, Prévôt du Chapitre noble de Saint-Pierre de Mâcon;
3. GABRIEL-GASPARD, né le 28 Décembre 1698, Grand Prieur du Chapitre noble de Baume, en Franche-Comté;
4. LÉON-ANTIDE, premier Archidiacre de l'Eglise de Saint-Claude;
5. CHRISTOPHE-MARIE-JOSEPH, second Archidiacre de la même Eglise;
6. HUMBERT-JOSEPH, Major du Régiment de Bourbon-Buiset, Cavalerie;
7. Et CHARLES-PROSPER, Capitaine des Grenadiers du Régiment de Belfunce.

XII. JEAN-BAPTISTE, Marquis de RAINCOURT, Seigneur dudit lieu, Fallon, Leugney, Orfans, &c., né le 14 Avril 1706, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Georges, a épousé, par contrat passé au Château de Villerfexel, le 24 Février 1737, *Hélène-Antoinette de Gramont*, fille de *Michel-Dorothee*, Marquis de Gramont, Baron de Villerfexel, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier d'hon-

neur au Parlement de Befançon, Grand Bailli d'Autun & des Pays de Montcenis & Semur, & de *Barbe-Maurice de Berbis*, Comteffe de Dracy. Il a acquis, comme on l'a dit ci-deffus, en Février 1757, la Terre de fon nom, qui étoit fortie de fa Maifon depuis plus d'un fiècle & demi, & a eu de fon mariage, pour enfans :

1. LOUIS-GABRIEL, né le 7 Septembre 1742, Chanoine du noble Chapitre de St.-Pierre de Mâcon;
2. MICHEL-JOSEPH-CHRISTOPHE, né le 13 Avril 1745;
3. CHARLES-VICTOIRE, né le 22 Juillet 1747, Lieutenant dans le Régiment de Belfunce en 1757;
4. ANTOINE-PIERRE, né le 5 Avril 1754;
5. & 6. Un garçon & une fille, nés jumeaux le 13 Septembre 1755;
7. Et PIERRETTE-DOROTHÉE, l'aînée de tous ces enfans, née le 28 Juillet 1740, Chanoineffe de l'Abbaye Royale de Baume, en Franche-Comté.

(Voy., pour la *Généalogie* de la Maifon DE RAINCOURT, l'*Hift. des Sires de Salins*, tom. I, p. 320 & (liv., note 46.)

Les armes: de gueules, à la croix d'or, accompagnée de 18 billettes du même, 10 en chef & 8 en pointe.

\* RAINEVAL, Terre en Picardie, qui a donné fon nom ou qui l'a reçu de l'ancienne Maifon DE RAINEVAL, illuftre par fes alliances, fes fervices militaires dans tous les temps, & par la poffeffion d'une des premières Charges de la Couronne. — Cette Terre, & plusieurs autres, font paffées, par alliance, dans la Maifon d'Ailly, & de celle-ci dans celle d'Albert de Chaulnes, & eft aujourd'hui dans la Maifon de Mailly d'Haucourt. — Le Carpentier, dans fon *Hift. de Cambrai & du Cambréfis*, parle d'un RAOUL DE RAINEVAL, Chevalier, qui fut inhumé, en 1198, dans l'Abbaye de Saint-Aubert; la Morlière, dans fon *Recueil des Maifons illuftres de Picardie*; Haudicquer de Blancourt, Palliot, du Chêne; la *vieille Chronique de Louis II, Duc de Bourbon*, & plusieurs autres Ecrivains, font auffi mention de cette Maifon; enfin on trouve dans l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, par le Père Simplicien, tom. VIII, p. 614, la filiation de la première branche de la Maifon DE RAINEVAL, ainfi que dans Moréri. — Pour la féconde

en Hollande, les preuves de fa noblesse ont été produites devant M. Dorieu, Intendant de Soiffons, Commissaire nommé par le Roi à la recherche de la Noblesse de cette Généralité, ainfi qu'il paroît par fon Ordonnance du 26 Janvier 1669. La filiation de cette Maifon commence à

I. N.... DE RAINEVAL, qui eut pour enfans :

1. RAOUL, qui fuit;
2. Et probablement MARIE DE RAINEVAL, qui époufa *Jean de Mauquenchy*, Seigneur de Blainville, morte, le lendemain de la Fête de Saint-André, en 1270, & enterrée dans l'Eglife de la Paroiffe de Blainville.

II. RAOUL DE RAINEVAL, 1<sup>er</sup> du nom, Sire de Raineval & de Pierrepont, mourut avant l'an 1300. Il avoit époufé N.... de Nanteuil, fœur de *Thibaut de Nanteuil*, Evêque de Beauvais, Comte & Pair de France, dont vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. BÉATRIX, vivante en 1325, qui époufa N.... de Saucey de Baucey, Chevalier;
3. Et ISABEAU, qui s'est mariée, en 1306, à *Eufache de Conflans*, Seigneur de Mareuil, auquel le Sire DE RAINEVAL, fon beau-frère, promit, en Janvier même année, d'affeoir fur fes Terres de Vermandois & de Flandre, ce qui avoit été donné à fa fœur, par fon père RAOUL, & légué par l'Evêque de Beauvais, leur oncle maternel.

III. JEAN, Sire DE RAINEVAL & de Pierrepont, fut un des Seigneurs qui allèrent, avec le Connétable *Raoul de Clermont de Néelle*, conduire le Comte de Gueldres, en 1289. Il fervit dans les guerres de Gascogne, & le refte de fes gages lui fut payé le 20 Février 1296. L'année fuivante, il reçut une gratification du Roi, en récompense des bons fervices qu'il avoit rendus. C'est lui qu'on trouve qualifié de *Chevalier*, dans une quittance du 11 Décembre 1299, de 9,300 liv., 14 fols, 6 deniers, pour les gages de fes fervices dans la deuxième armée en 1297. Il en avoit donné une autre, le 11 Octobre précédent, de 3,180 liv., 6 fols, 7 deniers, pour les fervices des années 1297, 98 & 1299. Son fceau eft une croix, chargée de 5 coquilles, qu'on voit à la Bibliothèque du Roi (Cabinet de M. Gaignières). Il fut encore payé, en 1301, de ce qui lui étoit dû, pour avoir fervi en Flandre. Lors du mariage de Guillaume, dit le Bon, Comte de Hainaut, de Hollande & de

Zélande, fait à Chauny, le 19 Mars 1305, avec JEANNE, seconde fille de CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, & de Marguerite de Sicile, sa première femme, il fut l'une des cautions des conventions matrimoniales, & deux rentes lui furent déposées en 1314, pour sûreté du douaire de cette Comtesse, ce qui prouve qu'il étoit un grand Seigneur. On le trouve au nombre de ceux qui furent mandés pour se trouver à Paris le Mercredi après la Saint-André de 1318, au sujet du procès de la Comtesse d'ARTOIS, & ensuite à Corbie, avec l'Evêque de Mende & le Comte de Clermont, pour terminer les différends que cette Princesse avoit avec sa Noblesse; & il servit, la même année, dans la guerre de Flandre. De sa femme, dont on ignore le nom, il eut

IV. JEAN DE RAINEVAL, IV<sup>e</sup> du nom, *alias* CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur de *Raineval* & de *Pierrepoint*, qui plaidoit conjointement avec son père, contre les hommes de Montdidier, le 22 Novembre 1325; servit, la même année, en Gascogne, dans la Compagnie de *Jean*, Seigneur de *Blainville*, Sénéchal & Gouverneur de cette Province, son parent; il est nommé dans un Arrêt du 22 Décembre 1327, avec Roques, Seigneur de Hangeft; servit en Flandre en 1328, & amortit, en 1329, certains héritages, en faveur de Mahaut, veuve de Jean de Dommart. Il avoit épousé, en 1323, *Barbe d'Ongnies*, d'une des premières Maisons de Picardie, nièce de *Jean d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, Lieutenant Général des Armées du Roi. Il eut pour enfants :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et PERRONNE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Vast*, Seigneur de *Montigny*; & 2<sup>o</sup> à *Gilles*, III<sup>e</sup> du nom, Baron de *Mailly*, &c., dont elle eut des enfants. Voy. MAILLY. Elle eut différend, au mois de Novembre 1348, avec GUILLAUME, Sire de RAINEVAL, son frère; se disoit Dame du Mesnil en 1361, & étant veuve de *Gilles de Mailly*, elle plaidoit, en 1362, 65 & 67, contre Marguerite de Fremicourt, Dame de Mailly, & ses enfants.

V. GUILLAUME, Sire de RAINEVAL, *Pierrepoint* & *Coudun*, reprit, sous la tutelle de sa mère, le 17 Décembre 1334, le procès que son père avoit eu contre les Moines de Corbie, au sujet du péage de Marigny. Nous avons dit, ci-dessus, qu'il plaidoit en 1338, contre PERRONNE de RAINEVAL, sa sœur; il plaidoit

encore, en 1351, contre Mathieu de Roye. Le Roi JEAN lui confirma, le 9 Septembre 1352, l'acquisition qu'il avoit faite d'une Maison à Amiens. Il vivoit encore en 1365, qu'il assista au contrat de mariage de sa petite-fille. Il eut d'*Agde*, Dame de *Fouilloy*, son épouse, d'une ancienne Maison de Picardie, que nous croyons éteinte,

1. RAOUL, qui suit, auquel son père, en le mariant, réserva les Terres de Lamberfart, la Motte & Monfrans, dans la Châtellenie de Lille;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Robert*, Seigneur de *Fréauville*, Chevalier, lequel plaidoit en 1373, comme exécuteur testamentaire de sa femme, contre RAOUL, Sire de RAINEVAL, son beau-frère.

VI. RAOUL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Sire de RAINEVAL, *Pierrepoint*, *Coudun*, *Méraucourt*, &c., rendit des services importants aux Rois JEAN, CHARLES V & CHARLES VI; servit en Picardie & sur les frontières de la Normandie, sous le Duc de BOURBON & le Sire de Charny, ès-années 1350, 51 & 1352, ensuite sous le Maréchal d'Audeneham, à Ardres, en 1355, & depuis le mois d'Avril jusqu'au 24 Août 1356, qu'il fut établi Capitaine de la Ville & Vicomté de Bayeux, puis en l'Ost de Breteuil, sous le Duc de Normandie. Il est nommé, pour la première fois, *Panetier de France*, dans le don que lui fit, au mois de Juillet 1358, le Dauphin Régent (depuis Roi de France, sous le nom de CHARLES V), d'une foire & marché, pour sa Terre de *Pierrepoint*. Il posséda toute sa vie l'Office de Panetier de France, à 2,000 liv. de pension. Ce Prince lui fit encore présent, au mois de Mai 1359, de la Vicomté de Poix, & d'autres Terres confisquées sur Robert Desqueignes, qui tenoit le parti de CHARLES le Mauvais, Roi de Navarre. Lorsque le Roi d'Angleterre vint, au mois d'Avril 1360, mettre le siège devant Paris, il servit le Régent tant dans cette Ville qu'aux environs, ayant dans sa Compagnie 8 Chevaliers & 14 Ecuyers. Deux ans après, il fut nommé Lieutenant de Roi en Champagne & en Brie, ayant sous lui 80 hommes d'armes, avec lesquels il fut envoyé en Flandre; en 1363, il fut nommé du Grand Conseil du Roi, à 1,000 liv. de pension; fait Lieutenant de Roi ès-parties de Mantes, Meulan, Vernou et Bréval en 1364: traita de la reddition de cette dernière place;



fut établi Capitaine, par-dessus tous les autres, au mois de Mars de la même année, entre les Rivières de Seine & d'Yonne, & fur la fin de 1367, le Roi le retint, avec 100 hommes d'armes, pour l'accompagner dans le voyage qu'il devoit faire en Picardie, au mois d'Août 1368. A la prière du Pape il alla à Bruges, en Janvier 1372, avec plusieurs autres Seigneurs, vers les Cardinaux de Cantorbéry & de Beauvais, au sujet de la paix qui s'y traitoit; y fut encore envoyé, au mois de Mars suivant, pour le même sujet; servit, l'année d'après, sous le Duc de Bourgogne; fut envoyé en Ambassade vers la Reine de Sicile, au mois de Janvier 1376; demeura jusqu'au mois d'Avril 1377, tant à Rome qu'à Florence, & obtint, au mois de Décembre, rémission, pour avoir fait enlever, près de Senlis, où le Roi étoit, le Seigneur de Grancey, & l'avoir fait conduire hors du Royaume. Dans les années 1379 & 1380, il servit, sous le Duc d'Anjou, avec 30 hommes d'armes; se trouva ensuite au Sacre du Roi CHARLES VI, avec 2 Chevaliers & 5 Ecuycers; fut envoyé en Picardie, au mois d'Avril 1381, pour le traité de paix avec les Anglais; accompagna S. M. dans le voyage qu'elle fit à Rouen en 1382; fut nommé, avec plusieurs autres Seigneurs, pour être auprès de la personne de ce Prince à la bataille de Rosbecque; servit, la même année, sous le Sire de Coucy; donna quittance, le 20 Novembre 1383, en qualité de *Panetier de France*, Conseiller & Chambellan du Roi, à *Bernard Aladent*, Receveur Général des Aides, de 160 francs d'or sur ses gages. Son sceau est une croix, chargée de 5 coquilles. Cimier: un casque couronné, surmonté d'une tête de dragon volant. Légende: *RAOUL DE RAINEVAL, Panetier de France*. Il accompagna encore le Duc de Bourgogne à Tournai, au mois de Novembre 1385, pour le traité avec les habitants de la Ville de Gand, puis se rendit à Boulogne, avec l'Evêque de Bayeux, pour traiter de la paix avec les gens du Roi d'Angleterre: il y demeura depuis le 13 Février 1385, jusqu'au 29 Mars suivant. Quand le Roi eut formé le dessein de passer en Angleterre, il se rendit à Amiens le 12 Septembre 1386, ayant dans sa Compagnie un Chevalier & 13 Ecuycers; fut retenu, deux ans après, pour accompagner S. M. au voyage qu'elle vouloit faire en

Allemagne, & se trouva, pour ce sujet, à Montreuil, avec 4 Chevaliers & 29 Ecuycers; suivit encore le Roi en Picardie, lorsque le traité de paix avec l'Angleterre se renouvela au mois de Mars 1391, & ce fut en conséquence de ce traité, que la Cour l'envoya encore l'année suivante à Boulogne. Il est aussi qualifié *Grand Panetier du Roi*, dans une quittance qu'il donna le 12 Janvier 1392. On ignore le temps de sa mort; mais sa femme se qualifioit veuve en 1406. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 444, qu'il se croisa avec plusieurs autres Seigneurs de la Province, pour le secours des Chevaliers de l'Ordre de Prusse (Teutonique), contre les Infidèles; qu'il se trouva à l'Assemblée qui se fit à l'Hôtel du Roi, de Saint-Paul à Paris, le 21 Février 1365, au sujet des Moines de l'Abbaye de Fécamp; qu'il fut l'un des Ambassadeurs du Roi CHARLES V, en 1374, pour conclure le mariage de Louis, second fils de S. M., avec CATHERINE, fille aînée de Louis, Roi de Hongrie, & qu'il fut un des 12 Chevaliers nommés pour Gouverner le Royaume durant la démence du Roi CHARLES VI. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> par contrat passé sous le sceau de la Prévôté de Paris, le 19 Décembre 1350, *Philippe de Luxembourg*, fille de *Jean*, Châtelain de Lille, &c., & d'*Alix de Flandres*; 2<sup>o</sup> *Marguerite*, Dame de *Pecquigny* & du Vidamé d'Amiens, veuve de deux maris, & fille de *Renaud d'Ailly de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, & de *Jeanne de Brienne-Eu*, dont il n'eut point d'enfants; & 3<sup>o</sup> *Isabelle de Coucy*, Dame de Dronay, morte en 1413, fille d'*Aubert de Coucy*, Seigneur de Romeny, & de *Jeanne de Villeavoie*; toutes les trois forties des premières, des plus anciennés & des plus illustres Maisons de Picardie. Du premier lit vinrent :

1. VALERAN, qui suit;
2. RAOULQUIN, Sire de RAINEVAL, lequel fit l'acquisition de la Terre de Cardonnet, dont le Roi lui remit les lods & ventes le 29 Juillet 1372, en considération de ses services & de ceux de son père. Il servoit sous Enguerrand d'Eudin, avec un Chevalier & deux Ecuycers, le 3 Août 1379: on ne voit pas qu'il ait été marié;
3. JEAN, Chanoine d'Amiens, nommé l'un des exécuteurs testamentaires de *Jeanne de Varennes*, Dame de *Raineval*, dans un procès de l'an 1406, entre *Guillaume d'Effouteville*, Sire de *Blainville*, & *Baudouin*

*d'Ailly*, dit *Baugeois*, mari de *Jeanne de Varennes* ;

4. JEANNE, qui fut mariée, par son père, à *Guillaume*, III<sup>e</sup> du nom, Châtelain de *Beauvais*, Seigneur de Saint-Denis-le-Thiboult, &c., Grand Queux de France, dont postérité. Voy. *BEAUVAIS*, tom. II, col. 723 & suiv. de ce *Dictionnaire*. Cette Dame eut en mariage la Terre de *Lévilliers*, & mourut, le Mercredi avant la Saint-Martin d'Hiver, en 1380, & son mari en 1390, fuivant leur épitaphe qu'on voit dans l'Eglise des Dominicains ou Frères Prêcheurs de Beauvais ;
5. ADE, à laquelle les Terres de Bruille, Saint-Erin & Balley furent données, & qui étoit morte en 1391. Elle avoit épousé, par contrat passé sous le scel de la Baillie d'Amiens, le Samedi après la Saint-Vincent 1365, *Jacques de Créquy*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Heilly & de Pas, dont elle eut des enfants.

Et du troisième lit naquirent :

6. JEAN, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, Coudun & Dronay, qui fut présent à l'émancipation de *Jeanne d'Ailly*, sa petite-nièce, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans enfants de son mariage, contracté le 13 Septembre 1407, avec *Jeanne de Montmorency*, fille de *Hugues*, Seigneur de Beaufault, & de *Jeanne d'Harcourt*. Elle tranfigea, au mois d'Août 1416, avec la Dame *d'Ailly*, son héritière ;
7. Et *AUBERT*, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VII. VALERAN DE RAINEVAL, Comte de Fauquembergue, Chevalier, Seigneur de Raineval, Fouilloy, Fluy, ratifia, sous cette qualité, le 24 Décembre 1367, le contrat de mariage de sa sœur ANNE, Dame de Heilly. Haudicquer de Blancourt dit qu'il étoit *Chevalier Banneret*, & cite un compte de Jacques Renard, Trésorier des Guerres. Il fut retenu, avec Jean de Hangest, à 40 payes, 3 Chevaliers & 6 Ecuyers, le 7 Juillet 1368, pour servir dans les guerres du Roi, & depuis és-années 1378, 79, 1380 & suivantes ; servit encore en Flandre, sous le Seigneur de *Coucy* ; fut établi, le 5 Avril 1386, dans la Ville & le Château de l'Ecluse, avec 20 hommes d'armes, pour la garde & la fureté de cette place ; se trouva, au mois de Septembre suivant, à Amiens, avec 3 Chevaliers & 16 Ecuyers de sa Compagnie, pour le passage que le Roi vouloit faire en Angleterre ; servit, le 9 Avril 1387, en Flandre, avec pareil

nombre de gens ; prit la qualité de *Comte de Fauquembergue*, en 1392, après la mort de *Jeanne de Luxembourg*, sa tante, dont il étoit héritier ; eut, pour cette Terre, un procès contre Jean de Beaumont ; tranfigea en 1403, & fut tué à la bataille d'Azincourt. Il avoit épousé *Jeanne de Varennes*, fille de *Jean*, Seigneur de *Varennes*, Wignacourt & la Broye, & d'*Isabelle de Wallincourt*. Ils acquirent ensemble, de *Robert de Pecquigny*, le 7 Novembre 1374, la Terre de Fluy, dans laquelle il fut confirmé par le Roi, au mois de Décembre suivant. *Jeanne de Varennes* étoit morte avant son époux, & de leur mariage vinrent :

1. RAOUL, qui fuit ;
2. Et JEANNE, Dame de Pierrepont, &c., qui s'est mariée, en 1406, à *Baudoin d'Ailly*, dit *Baugeois*, Vidame d'Amiens. Elle plaidoit contre la veuve de son frère en 1408, & aussi contre Jean de Beaumont, en 1409, pour le Comté de Fauquembergue. Elle étoit morte avant le 28 Novembre 1413, que *Jeanne d'Ailly*, sa fille, fut émancipée. C'est par le mariage de cette JEANNE DE RAINEVAL, que les grandes Terres de sa Maison font passées dans celle d'*Ailly*, & de celle-ci dans celle d'*Albert de Luynes*.

VIII. RAOUL, III<sup>e</sup> du nom, Sire de RAINEVAL, mourut, du vivant de son père, avant 1404. Il avoit épousé *Jeanne d'Ondeauville*, fille de *Jean*, Seigneur d'*Ondeauville*, & de *Jeanne de Créquy*, de laquelle il n'eut point de postérité. Elle se remaria à *Guillaume d'Ffonteville*, Seigneur de Torcy, Blainville, &c., Grand Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, lequel plaidoit, au nom de sa femme, contre *Nicolas d'Ondeauville*.

Ainsi finit cette première branche, dont on trouve, dans *l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 209, une PERRONNE DE RAINEVAL, qui épousa *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, en 1396, sans savoir de qui elle étoit fille.

#### SECONDE BRANCHE.

VII. AUBERT DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Bertaucourt, &c. (second fils de *RAOUL* II<sup>e</sup> du nom, & d'*Isabelle de Coucy*, Dame de Dronay, sa troisième femme), fut un des principaux chefs de l'Armée que le Duc de Bourgogne mena contre les Liégeois rebelles, & sur lesquels ce Prince remporta une

victoire signalée, le 24 Septembre 1408. Leur perte fut de 24,000 hommes, & le gain de cette bataille ne coûta au Duc de Bourgogne, que 70 tant Chevaliers qu'Ecuyers : il fut dû à la principale Noblesse de Picardie. AUBERT DE RAINEVAL fit montre à Montreuil, en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 8 Ecuyers de sa Compagnie, le 1<sup>er</sup> Mai 1410. Il fit encore une autre montre, le 1<sup>er</sup> Septembre suivant, à Estrées-Saint-Denis, en la même qualité de Chevalier, ayant 14 Ecuyers & 4 Archers de sa Compagnie, & donna, le 13 Juin 1411, quittance de 142 liv., 10 sols en prêt sur leurs gages, pour servir dans la Compagnie du Comte de Ligny & de Saint-Pol, Capitaine Général des Pays de Picardie & de West-Flandre. Son sceau est : *écartelé, aux 1 & 4 DE RAINEVAL; & aux 2 & 3 trois fasces vairées*, qui est de Coucy. Supports : *deux lions*. Cimier : *une tête de dragon ou de serpent volant*. Il fut présent, en 1413, à l'émancipation de sa petite-nièce, & fut tué à la bataille d'Azincourt, ainsi que ses deux frères, VALERAN & JEAN, & *Baudouin d'Ailly*, son beau-frère, Vidame d'Amiens, Conseiller & Chambellan du Roi. Cette bataille, malheureuse pour la France, lui coûta l'élite de la Noblesse de Normandie, de Picardie & de plusieurs autres Provinces. Le nom de la femme d'AUBERT DE RAINEVAL est ignoré; mais l'existence de cette seconde branche, établie en Hollande depuis plus d'un siècle, comme sortant de la première, est prouvée : 1<sup>o</sup> sur ses titres, produits devant M. Dorieu, Intendant de Soissons, Commissaire nommé par le Roi, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 20 Janvier 1669; 2<sup>o</sup> & par une Enquête en bonne forme de 6 Gentilshommes des plus qualifiés de la Province de Picardie, passée à Rozoy, en Thiérache, le 3 Janvier 1707, devant les Notaires Royaux du Bailliage de Vermandois, lesquels Gentilshommes attestèrent l'ancienne noblesse des RAINEVAL d'aujourd'hui, comme la connaissant, & y apposèrent le sceau de leurs armes. Les guerres de Religion & autres événements, ainsi que l'émigration d'*Esther le Febvre de Parfondru* dans les pays étrangers, avec ses enfants, veuve de GABRIEL, Chevalier, Marquis de RAINEVAL, dont nous parlerons ci-après, ayant fait perdre à cette seconde branche beaucoup de papiers & de titres, nous sommes forcés de n'en reprendre la filiation qu'à PIERRE DE RAINEVAL, que

Tome XVI.

nous présumons être arrière-petit-fils d'AUBERT DE RAINEVAL.

X. Ce PIERRE DE RAINEVAL, Chevalier, Seigneur de Joffeteau ou Sartaux, en Laonnais, mentionné dans la maintenue de noblesse de M. Dorieu, donnée en 1669, & dont le Jugement est favorable à cette branche subsistante, épousa *Anne d'Ongnies*, fille de *Jean*, Comte de Chaulnes, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1550 : c'est la seconde alliance de cette Maison avec celle de RAINEVAL. De ce mariage vint

XI. FRANÇOIS DE RAINEVAL, Chevalier, Comte de Raineval qui épousa *Anne Pastoureaux*, d'une Famille noble de Picardie, qui fit ses preuves depuis 1547, dont :

1. GABRIEL, qui suit;
2. DANIEL, Lieutenant-Colonel au Régiment de Sourches, tué au service, lequel avoit fait preuve de quatre races depuis 1543, avec la veuve de son frère GABRIEL, dit le *Nobiliaire de Picardie* : ce qui remonte à AUBERT, chef de cette branche;
3. Et JOSSETEAU, qui succéda dans l'Office de son frère.

XII. GABRIEL, Chevalier, Marquis de RAINEVAL, premier Maréchal des Logis de MONSIEUR, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV, fut tué au siège de Lille, lorsque ce Monarque faisoit la conquête de la Flandre. Il avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1645, reçu par *Rillard*, Notaire Royal à la Fère, *Esther le Febvre de Parfondru*, d'une ancienne Noblesse de Picardie, laquelle, étant veuve, sortit de France (sans doute pour cause de Religion), & emporta les titres & papiers de sa branche, & se retira en Allemagne avec les enfants, savoir :

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. Et MARTHE, âgée de 57 à 58 ans, lors de l'Enquête faite en 1707, & qui s'est mariée à Herford, en Allemagne, chez la Princesse Elisabeth, au Ministre de la Cour.

XIII. JEAN DE RAINEVAL, Chevalier, Marquis de Raineval, revint en France, pour rentrer en possession des Terres de Raineval & de Sartaux, en Thiérache, provenant de ses aïeux, abjura la Religion P. R., dans laquelle il avoit été élevé, pour embrasser celle de ses ancêtres, & le Comte d'*Ongnies*, son parent, le présenta à M. de Romery, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi,

V v

Lieutenant de ses Gardes du Corps, qui le fit recevoir dans la Compagnie du Maréchal de Loges. D'après d'assez longs services, il parvint au grade de Brigadier de cette Compagnie, devenue depuis Compagnie d'Harcourt. Les blessures qu'il reçut en diverses occasions ne lui permettant plus de continuer son service, il se retira à sa Terre de Raineval, où il vécut sans alliance. Il mourut en Hollande, à Voorburg, près de la Haye.

XIII. FRANÇOIS, Comte de RAINEVAL & de Fauquembergue (second fils de GABRIEL, & d'Esther le Febvre de Parfondru), resta dans les pays étrangers, passa au service de la République de Hollande, & parvint au grade de Commandant des Troupes qu'elle entretenait dans la Colonie de Surinam, en Amérique. Il épousa, le 26 Mai 1702, *Anne-Elisabeth de Glimmer*, d'une Famille ancienne & Patricienne de la Ville d'Amsterdam, dont :

1. FRANÇOIS-CORNEILLE, qui suit ;
2. JEAN-GABRIEL, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Et JEANNE-JACQUELINE, morte à Surinam, en Amérique.

XIV. FRANÇOIS-CORNEILLE, Chevalier, Marquis de RAINEVAL, mort peu de temps après son mariage, contracté en 1736, avec *Wilhelmine-Marguerite Hertzberg*, a laissé, pour fils unique,

XV. FRANÇOIS-JEAN, Chevalier, Marquis de RAINEVAL, établi à Surinam, qui est veuf sans postérité.

XIV. JEAN-GABRIEL, Chevalier, Comte de RAINEVAL & de Fauquembergue (frère cadet de FRANÇOIS-CORNEILLE), a épousé, le 31 Mai 1758, *Anne-Gertrude de Pieterfon*, d'une Famille noble & ancienne de Hollande, fille de *Jean de Pieterfon* & d'*Elisabeth des Loges*, & veuve de *Balthazar van der Meulen*, d'une Famille ancienne & Patricienne de Hollande. Ils ont :

1. BERTRAND-PHILIPPE-SIGISMOND-ALBERT-FRÉDÉRIC, Marquis de RAINEVAL, né le 16 Septembre 1768, décédé le 11 Avril 1770 ;
2. ANNE-ELISABETH-GABRIELLE-VICTOIRE, née le 24 Novembre 1758 ;
3. MARIE-JEANNE-ÉLÉONORE, née le 22 Avril 1760 ;
4. FRANÇOISE-JEANNE-ESTHER-LOUISE, née le 13 Septembre 1763 ;
5. PERRONNE-JEANNE-FRANÇOISE, née le 14 Juin 1766 ;

6. & 7. SYNE-MARGUERITE-GILBERTINE-RODOLPHINE-ADRIENNE & NICOLE-ELISABETH-JEANNE-GABRIELLE, nées jumelles le 19 Septembre 1773.

Les alliances de la Maison de RAINEVAL font avec celles de Nanteuil (dont un Evêque, Comte de Beauvais), *Saucey de Baucey*, *Conflans*, *Maquenchy*, *Ongnies* plusieurs fois, *Montigny*, *Mailly d'Haucourt*, *Brienne*, *Fouillois*, *Luxembourg*, *Pecquigny*, *Coucy*, *Ailly*, *Montmorency-Logny*, *Varennes*, *Créqy*, *Boubers*, *Wallincourt*, *d'Ondeauville*, *le Febvre de Parfondru*, &c. Enfin elle a des alliances dans les Provinces d'Artois, le Cambrésis, la Flandre Française, en Allemagne, jusque chez le Roi de Prusse, par deux Dames de *Boubers*, dont les portraits se voient dans les galeries des Châteaux de Berlin & de Potsdam & en Hollande, avec les premières Familles Patriciennes de cette République.

Suivant le *Nobiliaire de Picardie*, les armes de RAINEVAL font : d'or, au lion de gueules ; mais dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 612, on lit que le Grand Panetier de France, du nom de RAINEVAL, portoit : d'or, à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'argent. Ceux de ce nom, établis en Hollande depuis le milieu du dernier siècle, portent : écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion rampant, couronné de gueules ; aux 2 & 3 d'or, à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'argent. L'écu couronné d'une Couronne ducal, à cause du Grand Panetier de France qui la portoit ainsi, surmontée d'un casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequins d'or, d'argent & de sable. Cimier : une tête & col de serpent, ou dragon ailé, de sinople, lampassé de gueules. Supports : deux lions d'or.

RAISSON, en Provence : Famille maintenue dans sa Noblesse par Ordonnance de M. le Bret, Premier Président du Parlement d'Aix & Intendant de Provence, du 21 Septembre 1693, sur les titres produits. Elle remonte à

I. Noble JACQUES DE RAISSON, premier Consul de Toulon, suivant un acte reçu par *Jean Treffemanes*, Notaire d'Aix, du 8 Novembre 1442. Il laissa pour enfants :

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. HONORÉ, qualifié *noble* dans une transaction du 5 Décembre 1506, & qui fut père de

ISABELLE, mariée, en 1472, à *Jean de Gantès*, III<sup>e</sup> du nom, qui transigea, par acte dudit jour 5 Décembre 1506, passé devant *Marc Salvatoris*, Notaire de Toulon, comme père & légitime administrateur des biens de ses enfants, avec les co-héritiers de son épouse sur les partages des biens de défunts nobles HONORÉ, PIERRE, GUILLAUME, MARGUERITE & SAINTE DE RAISSON, décédés *ab intestat*. Voy. GANTÈS;

3. Et PIERRE, qualifié *noble* dans un acte du 4 Janvier 1472.

II. Noble GUILLAUME DE RAISSON, nommé dans la transaction, citée ci-dessus, épousa 1<sup>o</sup> *Clémence de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, Co-Seigneur de *Pierrefeu*; & 2<sup>o</sup> *Isabeau d'Angelo*. Elle étoit veuve en 1530, & tutrice de ses enfants, savoir :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. 3. 4. & 5. JACQUES, THOMAS, ETIENNE & GUILLAUME.

III. Noble ANTOINE DE RAISSON épousa, par contrat du 6 Mai 1489, *Doufolienne de Pierrefeu*, fille de *Jacques*, Co-Seigneur & Maître de *Pierrefeu*, & d'*Antoinette de Clapiers*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. FRANÇOIS, marié à *Melchione Bouton*, fille de *Barthélemy*, & de *Catherine de Valière*, contrat reçu par *Antoine Poies*, Notaire à Toulon, & ratifié le 8 Juin 1550, par *François Embram*, Notaire d'Hyères. Elle étoit proche parente de *Pierre Bouton*, Seigneur de la Basside, la Roque, Conseiller, Procureur Général du Roi en la Chambre des Comptes, qui lui donna un supplément de légitime le 10 Juin 1586. De ce mariage vint

CATHERINE, mariée, à Toulon, le 5 Mars 1584, à *Gaspard Chabert*.

3. Et MADELEINE, alliée à noble *André de Fulconis*, fils de *Gombaüd*. C'est ce qui se prouve par un acte de donation entre-vifs d'ANTOINE DE RAISSON, son père, reçu par *Raimond de Colonis*, Notaire à Brigolles, le 6 Février 1510.

IV. Noble LOUIS DE RAISSON transigea, avec son cousin *Aimar*, Seigneur de *Pierrefeu*, pour la dot de sa mère & pour sa légitime de

300 florins, par acte passé à Cuers le 1<sup>er</sup> Février 1538. Il est nommé dans le contrat de mariage d'HONORÉ, son fils, qui fuit.

V. Noble HONORÉ DE RAISSON épousa, le 15 Décembre 1510, *Jeanne Aulfrede*, & en eut

VI. Noble JEAN DE RAISSON, qui fut chargé par M. de la Valette, Amiral de France, Commandant Général de l'Armée du Roi en Provence, le 15 Mars 1587, de lever une Compagnie de 100 hommes de guerre, bons soldats & aguerris, pour les commander, se confiant à sa longue expérience. Il avoit épousé, par contrat du 26 Octobre 1554, passé devant *Antoine Paves*, Notaire à Toulon, *Catherine Fillol*, fille de *Jean-Antoine*, & de *Jeanne de Cuges*. Ils eurent

VII. LOUIS DE RAISSON, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> par contrat du 7 Juin 1615, à *Marguerite de Grimaud*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, & de *Louise d'Amalric*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 17 Avril 1619, passé devant *Jean Vacon*, Notaire à Toulon, avec *Françoise de Thomas*, fille de noble *Louis*, Seigneur de la Val-d'Ardenne. Il eut de ce second lit

VIII. GASPARD DE RAISSON, Ecuyer, Seigneur de la Val-d'Ardenne, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> par contrat passé le 9 Décembre 1640, devant *d'Arbes*, Notaire à Aix, à *Catherine de Maliverny*; & 2<sup>o</sup> contrat reçu le 21 Novembre 1651, par *Jacques Bosquel*, Notaire de Toulon, à *Lucrèce de Thomas*. Du premier lit il eut :

1. JOSEPH, qui fuit.

Et du second vinrent :

2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. Et MADELEINE, qui s'est mariée, le 8 Mars 1707, contrat passé devant *Beringuier*, Notaire à Carnoules, à *Louis-Joseph Grifolle*.

IX. JOSEPH DE RAISSON, Seigneur de la Val-d'Ardenne, fut maintenu dans sa noblesse, avec son frère, par M. le Bret, Intendant en Provence, le 21 Septembre 1693. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Louise Monier*, fille de noble *François*, Seigneur de *Châteauvieux*, & de *Claire de Badier*, contrat reçu le 7 Mai 1670, par *Beringuier*, Notaire de Carnoules; & 2<sup>o</sup> par contrat du 20 Août 1684, passé devant *Vialis*, Notaire à Toulon, *Anne d'Inard*, veuve de *Charles d'Arbaud*, & fille de feu noble *Jean d'Inard* & de *Madelcine de Moitier*. (On ignore s'il en eut postérité.)

IX. FRANÇOIS DE RAISSON (fils de GASPARD, & de *Lucrèce de Thomas*, sa seconde fem-



me), né le 7 Décembre 1653, épousa, le 18 Août 1681, *Gabrielle de Lardeil*, fille de *Pierre*, & d'*Anne Bain*. Il en eut

X. FRANÇOIS DE RAISSON, 11<sup>e</sup> du nom, marié, par contrat du 2 Février 1718, passé devant *Mouton*, Notaire à Toulon, à *Lucrèce de Barthélemy de Sainte-Croix*. Il est mort le 4 Mars 1749, sans enfants, & a laissé, par son testament du 5 Novembre 1746, ses biens à MADELEINE, sa tante, mentionnée ci-devant.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperou du même*. Une branche de cette Famille de RAISSON a écartelé, aux 1 & 4, comme ci-dessus; & aux 2 & 3 *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 doubles rocs d'échiquier aussi d'argent*.

RAITY, en Poitou. ANTOINE RAITY DE VILLENEUVE épousa, en 1725, *Marie-Anne-Thérèse de Castellane*, dont il eut:

1. RENÉ-ANTOINE, qui suit;
2. ET MARIE-ANNE-ROSELINE RAITY DE VILLENEUVE-TRANS, veuve de Messire *François-Alexandre*, Marquis de *Castellane*, qui s'est remariée, le 21 Juillet 1766, à *Jean-Fierre*, appelé le *Marquis d'Orfeuille*, dont elle a été la seconde femme; elle est morte sans enfants, le 11 Septembre 1773. Voy. ORFEUILLE (D<sup>e</sup>).

RENÉ-ANTOINE RAITY DE VILLENEUVE, Marquis de Vitré, en Poitou, Colonel du Régiment de *Fumel*, Cavalerie, Chevalier de *Saint-Louis*, a épousé, à Angoulême, le 4 Mai 1760, *Renée-Marguerite d'Aloigny*, fille de *Thomas*, Seigneur du Puy-St.-Aftier, & de *feue Marguerite le Berthon*; & 2<sup>o</sup> en 1770, *Marie-Dorothee de la Barre*, fille de *Jean-François*, Seigneur de *Laage*, & de *Marie-Jeanne de Blom*.

RALLEMONT (DE), ancienne Noblesse de Normandie, qui a rendu des services considérables à l'Etat sous le règne de CHARLES VII, & dont voici une Notice, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués:—EPHRAÏM, JEAN, qui suit, & JACQUES DE RALLEMONT, furent maintenus en leur qualité d'*anciens Nobles*, par Jugement des Commissaires pour la recherche de la Noblesse de la Généralité de Rouen, le 3 Décembre 1667, en vertu d'*anciens Arrêts* rendus en faveur de leurs ancêtres, en 1485 & 1602; les branches d'EPHRAÏM & de JACQUES sont éteintes

par filles; — CATHERINE DE RALLEMONT, sœur unique de JEAN, fut mariée, en 1684, à *Michel de Maulde*, Chevalier, Seigneur de *Bléville* & de *Condette*, Capitaine au Régiment de *Picardie*.

JEAN DE RALLEMONT (frère de ladite CATHERINE), eut pour enfants:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. ANTOINE, Curé de *Saint-Laurent*, mort en 1752;
3. JACQUES, mort sans postérité;

Et quatre autres garçons, dont un est décédé jeune; les trois autres sont morts à l'Armée, dans les guerres de Louis XIV.

FRANÇOIS DE RALLEMONT, après avoir servi avec le Régiment de *Bissy*, Cavalerie, dans les guerres de ce Prince, épousa 1<sup>o</sup> *Barbe le Mafurier du Quesnoy*; 2<sup>o</sup> *Renée de la Barre*, dont une fille, morte jeune; & 3<sup>o</sup> *Marie de la Haye*, Dame du *Mont* & de *Lintot*, d'une ancienne Noblesse, cousine germaine de *feue Madame la Marquise de Roye de la Rochefoucauld*. De ce troisième lit il a eu:

1. MICHEL-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARIE, morte en 1771;
3. & 4. Deux autres filles, mortes jeunes;
5. ET CATHERINE, Religieuse.

Messire MICHEL-FRANÇOIS DE RALLEMONT, Ecuyer, Seigneur du *Crestot*, du *Bois-Milon*, né le 3 Février 1726, a servi dans la seconde Compagnie des *Mousquetaires du Roi*, a fait les campagnes de *Flandre*, & a eu *Brevet de Capitaine de Dragons* en 1755. Il a épousé, le 22 Octobre 1748, *Marguerite-Françoise-Elisabeth de Foville*, Dame & Patronne d'*Ecrainville*, la *Freville*, la *Porte*, le *Trevet*, &c. (d'une ancienne Noblesse de Normandie, & héritière de la branche aînée de la *Maison*), fille unique de *François-Alexandre de Foville*, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise-Elisabeth le Parmentier de Criquetot*. De ce mariage sont issus:

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui a été *Mousquetaire du Roi* dans la seconde Compagnie, & est mort en 1770;
2. FRANÇOISE-ALEXANDRINE, morte jeune;
3. ET MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE, qui s'est mariée, contrat signé le 11 Mai 1777, par le Roi & la Famille Royale, à *Charles-Antoine de Bernart*, Marquis d'*Avernes*, &c., Capitaine des *Gendarmes d'Artois*, Chevalier de *Saint-Louis*, dont elle est la seconde femme. Voy. BERNART D'AVERNES.

Les anciennes armes de cette Famille étoient : *de sable, à 3 râles d'or*; mais depuis 1466 elles font : *de gueules, à 3 râles d'or ; à la bordure de sable*; plusieurs branches y ont ajouté *un mont d'argent*.

RAMADE DE FRIAC, Famille du Limoulin, dans la Vicomté de Turenne, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

I. JEAN DE RAMADE, Ecuyer, Sieur de Friac, ainsi qualifié dans un acte du 6 Novembre 1634, eut pour fils,

II. JACQUES DE RAMADE, Ecuyer, Sieur de Traverfiac & de Friac, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bellunçe, qui eut pour fils aîné,

III. JÉRÔME DE RAMADE, Ecuyer, Seigneur de Friac & de Traverfiac, né le 17 Juin 1663, qui servit le Roi en 1692, & fut blessé à Saluces, en 1693, à la tête d'une escorte qu'il commandoit. Le Duc d'Albret le nomma, le 4 Mai 1696, Cornette du ban & arrière-ban de la Vicomté de Turenne; testa en 1702, & mourut en 1710, laissant de sa femme, *Françoise Grafeuille de la Valette*, pour fils unique,

IV. MERCURE, ou JEAN-MERCURE DE RAMADE, Ecuyer, Seigneur de Friac, Cheval-Léger de la Garde du Roi, qui a épousé, par contrat du 5 Avril 1723, *Marie-Angélique Jouffre de Chabrignac*, dont sont issus :

1. & 2. CHARLES & JEAN-MERCURE, Ecuyers, nés jumeaux le 13 Novembre 1725 : le premier est Cheval-Léger de la Garde du Roi;
3. JEAN, Ecuyer, né le 20 Septembre 1730, Sous-Lieutenant du Régiment Royal, Artillerie;
4. PIERRE, Ecuyer, né le 22 Janvier 1732, Lieutenant au Régiment de Picardie;
5. Autre PIERRE, Ecuyer, né le 24 Décembre 1738;
6. Et MARIE, née le 3 Avril 1737.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de 3 étoiles du même, & en pointe d'un arbre arraché de finople*.

RAMBAUD, en Dauphiné. JACQUES DE RAMBAUD étoit Gouverneur de Gap, en Dauphiné, en 1576.

CLAUDE DE RAMBAUD, Chevalier, Seigneur de Champrenard, épousa, le 7 Juillet 1713, *Louise - Madeleine de Brunel*, Dame de

Saint-Maurice, en Dauphiné, née le 7 Juillet 1678, fille aînée d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de St.-Maurice, &c., & de *Louise de Jaucourt*. Leurs enfants font :

1. FRANÇOIS, né le 24 Décembre 1715;
2. ARMAND, né le... Juin 1718;
3. Et ELISABETH-LOUISE RAMBAUD DE SAINT-MAURICE, dite *Mademoiselle de Champrenard*, née le 17 Juillet 1717, qui a épousé, *Balthazar-Alexandre de Gérente*, Marquis de Sénas & d'Orgeval, près de Poissy, dont des enfants. Voy. GERENTE.

Les armes : *de sable, au cyprès de finople, sur lequel est perchée une tourterelle d'argent*. Devise : ET HABET SUA GAUDIA LUCTUS.

\* RAMBOUILLET, Bourg, avec titre de *Duché-Pairie*, un Château magnifique, un grand Parc, de belles eaux & un Marché très-fréquenté, dans le Mantois, au Diocèse de Chartres : le feu Comte de *Toulouse* y a fait construire un bâtiment neuf de 120 toises de long, orné de trois avant-corps; S. A. S. le Duc de *Penthièvre* actuel y a aussi fait faire des augmentations & des embellissements considérables. Autrefois *Rambouillet* n'étoit qu'un *Marquisat*, qui passa successivement de la Maison d'*Angennes*, dans celles de *Sainte-Maure-Montausier* & d'*Uzès*. Le Sieur d'*Armenonville* l'ayant acheté, il le revendit au Comte de *Toulouse*, en faveur duquel Louis XIV l'érigea en *Duché-Pairie* en Mai 1711, pour lui & ses enfants, tant mâles que femelles. Cette Terre, dit l'Auteur du *Didionnaire des Gaules*, vaut plus de 130,000 liv. de rente, & c'est le plus beau pays de chasse qu'il y ait en France. Pour les anciens Seigneurs de *Rambouillet*, voyez ANGENNES.

RAMBURES, ancienne & illustre Maison de Picardie, éteinte, qui remonte à JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Sire de RAMBURES, Gouverneur de Guise, qui vivoit en 1326. ANDRÉ, Sire de RAMBURES, un de ses descendants, épousa, *Jeanne de Bragny*, dont

DAVID, Sire de RAMBURES, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Maître des Arbalétriers de France en 1411, qui donna des preuves de son courage en diverses occasions, n'étant encore qu'Ecuyer, & mourut en 1415, peu de mois après la journée d'Azincourt. Son fils,

ANDRÉ, II<sup>e</sup> du nom, Sire DE RAMBURES, servit sous CHARLES VII, en différents sièges & combats, depuis 1420 jusqu'en 1449.

JACQUES, Seigneur DE RAMBURES, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, qui fut fait Chevalier au siège de Pont-Audemere en 1449, du vivant de son père, & servit, sous Louis XI, dans la guerre du bien public, en 1465.

Il y a eu de cette Maison plusieurs Maitres des Eaux & Forêts de Picardie, dont le troisième fut Echanfon ordinaire du Roi en 1557, & un Chevalier des Ordres, dans CHARLES, Sire DE RAMBURES, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Doullens, &c., dit *le Brave Rambures*, qui fut reçu le 31 Décembre 1591, & mourut à Paris le 13 Janvier 1633, après avoir été contraint de se faire couper le bras droit pour deux vieilles blessures reçues, l'une à la bataille d'Ivry & l'autre au siège d'Amiens, ayant eue de Renée de Boulainvilliers, Dame de Courtenay, &c., sa seconde femme, pour fils aîné,

CHARLES, Marquis DE RAMBURES & de Courtenay, qui mourut à Calais le 11 Mai 1671, & fut enterré au Couvent des Minimes d'Abbeville, au tombeau de ses prédécesseurs. De Marie Bautru de Nogent, qu'il avoit épousée le 5 Avril 1656, il laissa :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit;
2. MARIE-RENÉE DE RAMBURES DE RENEL DE COURTENAY, qui s'est mariée à *Just-Joseph-François d'Ancezune-Cadart*, Duc de Caderouffé, Aide de Camp de Louis XIV, dont elle fut la seconde femme, & n'en eut pas d'enfants. Voy. ANCEZUNE;
3. Et MARIE-ARMANDE, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, qui a épousé, le 22 Avril 1686, *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard*, Marquis de Polignac, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi; elle est morte en 1706, ayant eu postérité. Voy. POLIGNAC, en Auvergne.

LOUIS-ALEXANDRE, Marquis DE RAMBURES, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué en Alsace, sur la fin de Juillet 1679, à l'âge de 18 ans, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques soldats faisoient de leurs armes. En lui s'est éteinte sa Maison

Ainsi la succession de cette grande Maison passa aux enfants de François de la Roche, Marquis de Fontenilles, qui avoit épousé, le 14 Mars 1645, CHARLOTTE DE RAMBURES,

fœur de CHARLES, Marquis DE RAMBURES, père dudit LOUIS-ALEXANDRE. Voy. ROCHE-FONTENILLES (DE LA).

(On peut consulter, sur cette Maison, l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 65 & suiv.) Elle portoit pour armes : d'or, à 3 fasces de gueules.

RAMEFORT. Les Seigneurs de Ramefort sont sortis des Seigneurs de Montespan, & ont pour auteur Charles d'Espagne, Seigneur de Ramefort, troisième fils de Mathieu d'Espagne, Seigneur de Montespan, qui testa le 12 Juillet 1531. Charles d'Espagne, Seigneur de Ramefort, issu de lui au 1<sup>er</sup> degré, épousa, en 1622, Marguerite de Saint-Palfour, dont Melchior d'Espagne, Seigneur de Ramefort, marié à Françoise d'Orbessan, fille du Seigneur de la Buquiere. Voy. ESPAGNE, tom. VII, col. 366 & suiv. de ce Dictionnaire, pour l'état actuel de cette Maison.

RAMESAY, Famille de Beauce, qui prétend être originaire d'Ecosse, & dont étoient :

1<sup>o</sup> JEAN DE RAMESAY, Seigneur de Lumeau, qui épousa, en 1639, *Marthe Stuart*, fille de Jean, Ecuyer, Sieur de la Grange, & d'Anne Broffet;

2<sup>o</sup> Et CHARLOTTE-LUCRÈSE DE RAMESAY, née le 6 Mai 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1687. Elle avoit pour neveu

ADRIEN-DIEUDONNÉ DE RAMESAY, Page de M. le Comte de Toulouse & Lieutenant dans le Régiment du Prince de Conti en 1726.

Les armes : d'argent, à l'aigle de sable, becquée & membrée de gueules.

RAMEY, en Forez & Champagne: Famille qui fut maintenue dans les privilèges de la Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 28 Avril 1671, & dont est

François-Vital-Marie Ramey, Ecuyer, Seigneur d'Arfeuille & de Sugny, né le 15 Août 1714 (fils aîné de Claude, & d'Antoinette de Chastre, sa seconde femme), qui fut pourvu, le 2 Avril 1744, d'un Office de Conseiller au Parlement de Metz & de Commissaire aux Requêtes du Palais. Il épousa, par contrat du 23 Août 1743, *Rose-Angélique de Vaurillon de Leslang*, fille de Jean-Gabriel de Vaurillon, Ecuyer, & d'Antoinette-Rose de Brienne. De ce mariage font issus :

1. MARIE-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, Ecuyer, né le 17 Octobre 1746;
2. MARIE-PIERRE, né le 6 Juillet 1752;
3. JEAN-MARIE-VITAL, né le 4 Juin 1753;
4. MARIE-JEANNE-CLAUDINE, née le 20 Novembre 1747;
5. Et MARIE-ANTOINETTE, née le 22 Mai 1749.

Les armes : d'azur, à la bande d'argent. (Voy. l'Armor. génér. de France, reg. V, part. II.)

\*RAMPANT, ou RAMPEN, en Normandie, Diocèse de Bayeux : Terre & Seigneurie que possède, depuis 1768, *Robert-Jacques le Héricy*, Marquis de Vaucieux. Elle a donné son nom à une des plus anciennes Familles de Normandie, éteinte.

I. THOMAS, Sire de RAMPANT, ou RAMPEN, Chevalier, eut de sa femme, *Thomas de Moncoq*, pour fils,

II. HUGUES de RAMPEN, Chevalier, duquel fortit

III. THOMAS, Sire de RAMPEN, II<sup>e</sup> du nom, vivant en 1173, 80 & 1233, qui eut pour fils

IV. ROBERT, Sire de RAMPEN, vivant en 1241 & 1280, qui fut père de

V. JORES, Sire de RAMPEN, vivant en 1302, dont

VI. GERMAIN, Sire de RAMPEN, en 1356, qui fut père de

VII. RENOUF, Sire de RAMPEN, en 1367 & 1390, qui eut pour fille unique

VIII. HENRIETTE, Dame de RAMPEN, qui s'est mariée, vers l'an 1380, à *Thomas de Clerel*, Ecuyer, à la charge de prendre le nom & les armes de RAMPEN; de là vient que leur fils, *Robin de Clerel*, Sire de RAMPEN, qui portoit d'argent, à la fasce de sable, accompagnée en pointe de 3 tourteaux d'azur, ajouta en chef les 3 merlettes de sable, qui sont de RAMPEN. Sa postérité s'est partagée en deux branches :

L'aînée est fondue dans *Françoise-Catherine de Clerel-Rampant* (fille unique d'*André de Clerel*, Seigneur de Rampant, & de *Catherine-Françoise de Thieuville*), qui s'est mariée, le 23 Juillet 1742, à *Pierre-Robert le Roux d'Esneval*, Baron d'Acquigny, reçu Président à Mortier au Parlement de Rouen le 9 Mars 1712. Il étoit petit-fils de *Robert le Roux*, Baron d'Esneval, Ambassadeur en Pologne, où il mourut en 1693. Voy. ROUX d'ESNEVAL (LE). — Et la

branche cadette subsiste encore en la personne de *Georges-Léonard-Bonaventure de Clerel*, Chevalier, Seigneur de Tocqueville, né & baptisé le 14 Juillet 1756. Voy. CLEREL.

L'ancienne Famille de RAMPEN portoit pour armes : d'argent, à 3 merlettes de sable, posées en fasce.

RANCONNET d'ESCOIRE, Famille du Périgord, dont il est parlé dans l'Armor. génér. de France, reg. 1, part II, p. 454.

FRANÇOIS-LOUIS de RANCONNET, Ecuyer, Seigneur d'Escoire, en Périgord; Montroy, St.-Médard, en Aunis, & de la Roche-Guéhenneuc, en Bretagne, fut maintenu, par Arrêt du Parlement du 2 Septembre 1682, dans la pleine propriété de la Terre de la Roche-Guéhenneuc, comme héritier principal de noble *Henri de Bourbon-Malause*. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 8 Août 1669, *Marguerite d'Aydie*, fille d'*Arnaud*, Ecuyer, Seigneur des Bernardières, St.-Martial, &c., & de *Jeanne de Clermont-Vertillac*; & 2<sup>o</sup> le 8 Août 1700, *Charlotte-Antoinette de Hautefort*, fille de *François*, Seigneur de Bruzac, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & de *Charlotte-Jeanne de Tiffard de Claye*. Du premier lit vint :

1. ANTOINE-RENÉ, qui fut.

Et du second est issue

2. LOUISE-MADELEINE, morte en 1735, qui avoit épousé, le 14 Août 1727, *Jacques du Boucheron*, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Comte d'Ambrugeac, &c., dont des enfants. Voy. BOUCHERON, aliàs VALON (DE).

ANTOINE-RENÉ de RANCONNET, Ecuyer, Seigneur de Noyant, Escoire, la Roche-Guéhenneuc, né le 24 Octobre 1680, fut reçu Page du Roi dans la Grande Ecurie le 2 Mai 1699. Il a épousé, le 25 Janvier 1726, *Gillette-Jacquette de Rahier*, fille de *Jean-François de Rahier*, Seigneur de la Freinaye, du Pré-Henry, la Mancellière, &c., & de *Jacquette de Caradeuc*. Leurs enfants sont :

1. N... de RANCONNET, né le 7 Avril 1728;
2. LOUIS-RENÉ, né le 5 Décembre 1730;
3. Et ANNE-JACQUETTE, née le 5 Décembre 1726.

Les armes : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un taureau passant d'or.

\* RANDAN, en Auvergne, Diocèse de Clermont : Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Guy-Michel de Durfort*, Duc de Lorges-Quintin, en Bretagne, Vicomte de Pomerit, Baron de Quintin, en ladite Province de Bretagne, qui a été, en cette qualité, Baron des Etats, Seigneur de l'ancien Duché de *Randan*, en Auvergne, titré *Duc de Randan*, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France de la promotion du 1<sup>er</sup> Janvier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant Général du Comté de Bourgogne & Commandant en Chef de cette Province, mourut à Courbevoie, près de Paris, le 6 Juin 1773. Il avoit époué, le 13 Juillet 1728, *Elizabéth-Philippine de Poitiers de Rye*, morte à Paris le 23 Août 1773. Voy. DURFORT. — La Seigneurie de *Randan* fut portée le 5 Février 1518, par *Anne de Polignac*, à son second mari *François*, 11<sup>e</sup> du nom, Comte de *la Rochefoucauld*. Elle fut le partage de leur troisième fils, *Charles de la Rochefoucauld*, Colonel-Général de l'Infanterie Française, qui mourut, à l'âge de 37 ans, le 4 Novembre 1562. Il avoit époué *Fulvie Pic de la Mirandole*, en faveur de laquelle & de ses enfants, la Châtellenie de *Randan* fut érigée en Comté, par Lettres du mois de Mai 1566, registrées le 20 Novembre suivant. Elle fut mère, entr'autres enfants, de *François*, Cardinal de *la Rochefoucauld*, Grand Aumônier de France, mort, âgé de 88 ans, le 14 Février 1643; & de *Jean-Louis de la Rochefoucauld*, Comte de *Randan*, Gouverneur d'Auvergne, qui fut tué, le 10 Mars 1590, à l'attaque d'Ifoire, laissant d'*Isabelle de la Rochefoucauld*, pour fille unique, *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, laquelle étant veuve d'*Henri de Bauffremont*, Marquis de Senecy, Chevalier des Ordres du Roi, obtint, par Lettres du mois de Mai 1649, registrées le 2 Juin suivant, que le Comté de *Randan* & la Baronnie de *Luguet*, mouvants du Duché d'Auvergne, le seroient de la grosse Tour du Louvre. Ce Comté fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661, confirmées par d'autres de Décembre 1663, registrées au Parlement le 15 du même mois, en faveur de cette Dame, Gouvernante du Roi Louis XIV, & de sa fille *Marie-Claire de Bauffremont* & de ses enfants. Cette *Marie-Claire de Bauffremont*, Marquise de Se-

necy, première Dame d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, étoit veuve, depuis 1646, de *Jean-Baptiste-Gaston de Foix*, Comte de *Fleix*, & fut mère de *Jean-Baptiste-Gaston de Foix*, 11<sup>e</sup> du nom, Duc de *Randan*, mort le 12 Décembre 1665; & d'*Henri-François de Foix de Candale*, Duc de *Randan*, dit le *Duc de Foix*, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 22 Février 1714, sans enfants: cette Pairie fut éteinte dans sa personne. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA), BAUFFREMONT & FOIX.

RANDON DE POMMERY. N... RANDON DE POMMERY, Garde Général des Meubles de la Couronne & Garde-Meuble particulier des Châteaux de Compiègne & de Fontainebleau, a un fils,

N... RANDON DE POMMERY, qui est au Garde-Meuble de la Couronne, à Paris, rue Royale, près de la place Louis XV.

RANGONI, Maison du Modénois, & l'une des plus illustres d'Italie, où elle a toujours été distinguée, tant par ses dignités & emplois qui l'approchoient de la souveraineté, que par ses richesses & ses alliances avec les plus puillantes Familles d'Italie, telles que celles d'*Este*, *Gonzague*, *Pio*, *Corregio*, *Pic de la Mirandole*, de *Manfredi*, &c.

GÉRARD RANGONI, 1<sup>er</sup> du nom, qui vivoit sur la fin du XI<sup>e</sup> siècle, est l'auteur de cette Maison. De lui est issu, au XX<sup>e</sup> degré, BONIFACE-JOSEPH, Marquis RANGONI, Comte de *Spilimbert*, Conseiller, Chambellan du Duc de *Modène*, Grand Maître héréditaire des Postes des Duchés de *Modène* & de *Reggio*, né le 5 Mars 1714, qui s'est marié, le 16 Janvier 1741, à *Corone*, fille aînée de *François Terzi*, Comte de *Felfa* & du Saint-Empire, Marquis de *Contignano*, Conseiller d'Etat de l'Empereur CHARLES VI, & d'*Anne-Marie de Sanvitale*.

Cette Maison a formé plusieurs branches: la première, issue des Comtes de *Spilimbert*, subsiste dans la personne de FRANÇOIS-MARIE, dit depuis JEAN-MARIE RANGONI, né le 23 Septembre 1713, marié, le 10 Janvier 1733, avec JEANNE, fille de LOUIS RANGONI, & d'*Emilie Gonzague*, dont des enfants.

La seconde, qui a commencé à HUGUES RANGONI, lequel testa en 1476, s'est éteinte dans les enfants d'ALDOBRANDIN RANGONI, né le 6 Février 1589.



La troisième a commencé à **HERCULE RANGONI**, 1<sup>er</sup> du nom (second fils de **GÉRARD**, & de **Violante Contari**), qui commanda en chef, en 1529, les Troupes de la République de Florence; fut envoyé, en 1551, Ambassadeur en Espagne, de la part du Duc de Ferrare, & en 1561, en Allemagne, ayant accompagné, l'année précédente, en France, Madame **RENÉE DE FRANCE**, Duchesse de Ferrare: il mourut en 1572. Sa postérité s'est éteinte dans **ANTOINE RANGONI**, né le 25 Mars 1652, mort le 10 Juin 1702.

La quatrième a commencé à **ALDOBRANDIN RANGONI**, vivant en 1441, & a fini à **HUGUCCION RANGONI**, 11<sup>e</sup> du nom, né en 1507, mort le 25 Septembre 1554, ne laissant que deux filles.

La cinquième est celle des Marquis de *Ghibello, Lonzano & Roccabianca*, qui a pour auteur **GUY RANGONI** (quatrième fils de **JACOPIN**, 111<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Spilimbert, & de *Béatrix de Corregio*), qui servit la République de Venise, laquelle, en récompense, l'investit, en 1454, des Châteaux de Gordignano & de San-Cassano, dans la Marche Trévifane. De cette branche il n'est resté qu'une fille, **JEANNE RANGONI**, née le 1<sup>er</sup> Août 1714, mariée, le 10 Janvier 1733, au Marquis **JEAN-MARIE RANGONI**, mentionné ci-dessus. Cette branche a donné un Cardinal dans **HERCULE RANGONI** (second fils de **NICOLAS** & petit-fils dudit **GUY**), Evêque de Modène, créé Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, par le Pape **Léon X**, & mort en 1527.

La sixième & dernière branche a commencé à **LANFRANC RANGONI**, 1<sup>er</sup> du nom (troisième fils de **GUILLAUME III**, & d'*Alde de Castelvetri*), qui est mort à Bologne en 1304. Elle s'est éteinte dans **LOUIS & LANFRANC**, qui vivoient en 1604.

(On peut, sur cette Maison, consulter **Moréri**, Edit. de 1759, où la *Généalogie* y est détaillée.)

**RANTZAU, RANZAU, ou RANZOW**, au Duché de Holstein, en Danemark.

**JOSIAS**, Comte de **RANTZAU**, issu de l'illustre Maison des Comtes de ce nom, fit ses premiers exploits dans l'Armée Suédoise; commanda un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie au siège d'Andernach; conduisit l'aile gauche de l'Armée du Prince de Birkenfeld, au combat de Pfaffenhofen, contre le Duc de

Lorraine, le 10 Août 1633; se trouva au siège de Brisach; entra au service de France en 1635; fut Maréchal de Camp & Colonel de deux Régiments; perdit un œil au siège de Dôle, & une jambe à celui d'Arras en 1640; eut le Bâton de Maréchal de France le 16 Juillet 1645, des mains du Duc d'ORLÉANS; se trouva, en Flandre, aux sièges de Béthune, Bourbourg, Courtrai, Bergues, Mardick, Furnes & Dunkerque, dont il fut Gouverneur en 1646. Il mourut d'hydropisie le 4 Septembre 1650, sans avoir eu d'enfants de son épouse, **ELISABETH-HEDWIGE DE RANTZAU**, nommée par d'autres **MARGUERITE-ELISABETH**. Après la mort de son mari, elle se fit Religieuse aux Annonciades de Paris.

La Maison des Comtes de **RANTZAU** est issue d'une ancienne Noblesse du Holstein, de laquelle les *Histoires* font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands personnages, & subsistait, en 1757, dans **CHRISTIAN**, Comte de **RANTZAU**, Sénateur du Royaume de Danemark, ci-devant Ambassadeur du Roi **FRÉDÉRIC IV**, auprès du Roi de Prusse & du Czar; devenu, en 1725, le premier Député du Commissariat Général de la Marine, Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de l'Éléphant, ensuite Vice-Roi de Norvège & Grand Bailli de Fuhnen. Il a épousé 1<sup>e</sup> *Charlotte-Amélie de Gioë*, dont un fils, vivant; & 2<sup>e</sup> *Eléonore de Pleffen*, dont il a eu deux fils & deux filles.

Les armes: *parti d'argent & de gueules.*

\* **RANVILLE**, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre & Seigneurie qui relève directement du Roi, & qui a des extensions dans plusieurs Paroisses voisines, notamment dans celle de *Hérouvillette*: elle est possédée par *Pierre-Antoine-Barnabé de Guernon*, Ecuyer, Seigneur & Patron de *Ranville*, Conseiller au Parlement de Rouen.

**RAOUL, ou RAOULT**, en Normandie, Seigneurs de *la Verdrie*, dans l'Élection de Mortagne; Famille qui porte pour armes: *de gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 écuffons d'azur.*

**RAOULIN d'EMERIES**: *d'azur, à 3 clefs d'or, posées en pal.*

**RAOUSSET**. **GUILLAUME DE RAOUSSET**, Conseiller au Parlement de Provence, épou-

fa *Anne de Vintimille*, fille de *François*, Baron d'Ollioules, laquelle lui porta en dot la Terre de *Seillons*; il en obtint l'érection en *Marquisat* par Lettres du mois d'Octobre 1714. Son fils,

SIMON-JOSEPH DE RAOUSSET, Marquis de *Seillons*, a épousé, 1<sup>o</sup> *Marie-Charlotte de la Roche-Fontenilles*, fille de *François*, II<sup>e</sup> du nom, Marquis de *Fontenilles*, &c., & de *Marie-Thérèse de Mesmes*; & 2<sup>o</sup> *Catherine d'Agoult d'Ollières*. Du premier lit est issue

MARIE-THERÈSE-GABRIELLE DE RAOUSSET DE SEILLONS, qui s'est mariée, le 22 Mars 1753, à *Claude-François Terrier*, Marquis de *Montciel*, Lieutenant-Colonel du Régiment de la *Vieuville*, Cavalerie, & Ministre du Roi, près du Duc de Wurtemberg. Voy. TERRIER.

Et du second lit sont nés :

Trois garçons;  
Et quatre filles.

Les armes : *d'or, à la croix pattée de sable, bordée de gueules.*

\* RAPPERSWYL, Ville située sur le haut Lac de Zurich, & qui appartient aujourd'hui aux Cantons de Zurich, de Berne & de Glaris. Elle a fait autrefois partie de l'ancienne France, & a eu ses Comtes particuliers. *Ulric*, le premier de ces Comtes, dont on ait connaissance, vivoit en 1114. *Jean III*, dit *le Vieux*, le dixième & le dernier Comte de *Rapperswy*, mourut sans postérité, en 1395. Il étoit de la Maison de *Habsbourg*.

\* RAPPOLTSTEIN, nom d'une Seigneurie considérable, dans la Haute-Alsace, mouvante de l'Evêché de Bâle, & divisée en huit Prévôtés : la première, celle de *Rappoltstein*; la seconde, celle de *Guémar*; la troisième, celle de *Bergheim*; la quatrième, celle de *Zellenberg*; la cinquième, celle de *Heiteren*; la sixième, celle de *Wihr* ou *Weyer*; la septième, celle de la *Vallée d'Orbey*, & la huitième, celle de *Markirch*. — Dans le VIII<sup>e</sup> siècle, *Rappolt* (ou peut-être *Roubaud* en Français), riche Gentilhomme, avoit déjà donné son nom à quelques habitations de campagne, qui, par succession de temps, communiquèrent le leur au Château, bâti au sommet d'une montagne voisine, appelé le *Rocher de Rappolt*, en Allemand *Rappoltstein*, & en Français *Ribeaupierre* : cette même monta-

gne est encore remarquable par deux autres Châteaux, différens du premier par leur situation, leur structure & leur nom; ils forment tous trois ensemble un triangle, & vus de loin, ils présentent un spectacle également frappant & agréable, ce qui les a fait mettre au nombre des merveilles de l'Alsace.

— Le premier de ces trois Châteaux, pour le distinguer des deux autres, situés moins avantageusement, est appelé le *haut Rocher de Rappolt* (*hohe Rappoltstein*), & c'est aussi lui seul qui a donné le nom à toute la Seigneurie : l'ancienneté de cette Forteresse est telle qu'elle ne le cède, en Alsace, qu'à celles d'*Iffenburg* & d'*Eguisheim*. L'Empereur HENRI IV, voulant récompenser la fidélité & la confiance que lui avoit marqué *Burcard*, Evêque de Bâle, pendant les troubles trop souvent renaissans entre le Sacerdote & l'Empire, lui donna, en 1084, son domaine de Campagne, appelé *Rappoltstein*, dont il avoit hérité de son père, au territoire d'Alsace, dans le Comté du Comte HENRI : *Rappoltstein* fut donc autrefois du patrimoine des Ducs de Franconie, Empereurs, surnommés les *Saliques*, & qui peut-être en avoient hérité eux-mêmes des Comtes d'*Eguisheim*, leurs parents; car l'Empereur CONRAD II, aïeul de l'Empereur HENRI IV, avoit pour mère *Adélaïde*, fille d'un Comte d'*Eguisheim*. — *Rodolphe*, Evêque de Bâle, rendit, l'an 1115, *Rappoltstein* à l'Empereur HENRI V, en échange de l'Avouerie de Favar, Monastère situé dans l'Evêché de Coire, au Pays des Grisons. Le Pape s'opposa à ce traité, en ayant été requis par *Gewold*, Abbé de Favar; ce qui n'empêcha pas qu'HENRI ne retint *Rappoltstein*, qu'il transmit à ses successeurs de l'Empire. Ceux-ci en jouirent jusqu'à FRÉDÉRIC I<sup>er</sup>, qui s'étant laissé persuader par l'Evêque Ortles, & cédant aux instances de plusieurs personnes de considération, le rendit à l'Eglise de Bâle, avec la moitié du Village de *Rappoltswiler*. Le Château de *Rappoltstein* étant de cette ancienneté, il n'est pas étonnant que dès le XI<sup>e</sup> siècle, il fut regardé comme l'une des plus anciennes Fortereses du Pays. Il fut assiégé deux fois, mais non pris l'an 1287 : ce fut à l'occasion de ce qu'*Anselme*, Seigneur de *Rappoltstein*, ne vouloit pas rendre à son frère & à ses neveux, la portion de cet héritage qui leur revenoit. — L'an 1425, *Ulric*, Seigneur de *Rap-*

*poltslein*, accorda le droit d'entrée dans ce Château, à Charles, Duc de Lorraine, & à Bernard, Marquis de Bade. Il en confia même entièrement la garde à Raynauld, Duc d'Urslingen, en Souabe, sauf cependant la première convention qu'il avoit faite en 1425. Au reste, ce Château donna autrefois le nom aux Chevaliers d'*Altenkastel*, d'une Famille noble de *Rappoltstein*. (Pour un plus long détail on peut consulter le *Diction. des Gaules*, tom. VI, p. 11 & suiv.)

RAQUET (DU), Famille originaire d'Italie, établie en Franche-Comté, depuis un siècle, ou environ, & qui a été maintenue dans son état & ancienne possession noble, par un arrêt authentique de la Chambre des Comptes de Dôle, rendu le 29 Novembre 1689, à la requête de PIERRE, CLAUDE & LOUIS DU RAQUET, frères, demeurant à la Vieille-Loye, Bailliage de Dôle, au Comté de Bourgogne, lesquels ont été reconnus pour descendre de noble race; permis à eux de continuer à prendre les qualités de nobles & d'Écuyers, tant en jugement, que partout ailleurs, suivant cet Arrêt & les actes sur lesquels il a été rendu. La filiation se prouve depuis

I. Noble ANTOINE DU RAQUET, qui épousa *Marguerite de Serode*, dont il eut

II. PHILIPPE DU RAQUET, né en 1524, suivant son extrait baptismal du 7 Mars de cette année, lequel fut marié, le 1<sup>er</sup> Juillet 1548, à *Augustine Maffard*, fille de noble *Jacques Maffard* & de *Jeanne de Barbière d'Altare*, dans le Montferrat, comme le prouve l'acte de la célébration de leur mariage, dont vint

III. HERCULE DU RAQUET, 1<sup>er</sup> du nom, baptisé le 7 Avril 1589, suivant l'extrait baptismal qui en fut délivré, avec les deux précédents, par le Sieur Jean de François, Curé d'Altare, le 7 Septembre 1684, & légalisés ensuite par l'Évêque de Noli, le 23 du même mois. Il eut pour fils

IV. CLAUDE DU RAQUET, 1<sup>er</sup> du nom, qui fit faire une enquête, le 9 Septembre 1680, par-devant MM. les Officiers principaux de l'État de Montferrat, qui déclarèrent que ledit CLAUDE est fils d'HERCULE, lequel étoit fils de PHILIPPE, & que ledits PHILIPPE & HERCULE DU RAQUET étoient nobles & issus d'une noble & ancienne Famille, reconnue pour telle, de tous temps, dans le Montferrat; ladite en-

quête attestée par l'Évêque de Noli le 14 Septembre 1680, & encore par les Prédident & Sénat dudit Montferrat du 20 Septembre de ladite année, & de plus par les Magistrats & Consuls d'Altare, & scellée des sceaux de l'Évêque, du Sénat & des Magistrats : cette enquête fut jointe à l'arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle. Son fils,

V. HERCULE DU RAQUET, 2<sup>e</sup> du nom, s'est marié à N....., dont il laissa :

1. PIERRE, qui suit;
2. CLAUDE, 2<sup>e</sup> du nom, qui est mort sans postérité;
3. Et LOUIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après. — Ils s'établirent en Franche-Comté, où ils ont formé différentes branches, & obtinrent l'Arrêt de confirmation de leur noblesse, cité ci-dessus.)

VI. PIERRE DU RAQUET, Écuyer, Sieur de l'Orme, eut de son mariage,

VII. CHARLES-HUBERT DU RAQUET, Écuyer, Seigneur de Montjay, qui s'est marié, avec *Marie-Louise de Green*, Dame de Saint-Marfaul. Il est mort en 1759, & n'a laissé que

VIII. MARIE-FRANÇOIS-JÉRÔME DU RAQUET, Écuyer, Seigneur de Montjay.

#### SECONDE BRANCHE.

VI. LOUIS DU RAQUET (fils puîné d'HERCULE, 2<sup>e</sup> du nom), eut d'*Élisabeth Cogagne de la Pinaudière*, son épouse,

VII. RENOBERT DU RAQUET, Écuyer, Seigneur de la Vieille-Loye, qui épousa *Marie-Thérèse d'Andrejot*, & en eut :

1. JEAN-FRÉDÉRIC, qui suit;
2. Et HARNoux, qui est au service.

VIII. JEAN-FRÉDÉRIC DU RAQUET est Procureur du Roi en la Sénéchaussée & Barre Royale de Rhuis, en Bretagne.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 3 ferres d'aigle d'or.*

\* RARAY, en Valois, Diocèse de Senlis. Par Lettres du mois de Janvier 1654, enregistrées le 17 Juin suivant, la terre de *Néry*, en Valois, fut érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Raray*, en faveur d'*Henri de Lancy*, Baron de *Raray*, &c., qui, de *Catherine d'Angennes*, son épouse, eut, pour fils aîné, *Gaston-Jean-Baptiste de Lancy*, Marquis de

*Raray*, &c., dont la quatrième fille, *Marie-Lucie*, devint héritière de *Lancy* & de *Raray*: cette Dame, qui mourut le 16 Mai 1693, avoit épousé *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, auquel elle porta lesdites Terres, & duquel elle eut des enfants. Voy. LANCY & CONTE DE NONANT (LE). (*Tablettes généalog.* part. IV, p. 123.)

RASCAS, Famille établie en Provence. Plusieurs Chartes & Actes de fondations du XI<sup>e</sup> siècle prouvent que ceux de cette Famille ajoutèrent, dans ces temps reculés, le nom de *Châteauredon* à celui de RASCAS: néanmoins les Seigneurs du *Cannet* ont pris les armes de BERTRAND DE RASCAS, Gentilhomme Limoufin, parent des Papes CLÉMENT VI & INNOCENT VI, siégeants à Avignon, qui étoit du nombre des Poëtes Provençaux, & mourut en 1353, à Avignon, après y avoir fondé l'Hôpital de Saint-Bernard, où on voit encore ses armes.

I. ANTOINE DE RASCAS fut un des Gentilhommes de la Province, qui prêtèrent hommage au Roi LOUIS II, d'Anjou, Comte de Provence, dans la Ville de Tarascon, au mois de Septembre 1399. De lui naquit

II. GUILLAUME DE RASCAS, I<sup>er</sup> du nom, qui fut père de

1. JEAN, qui suit;
2. Et MONET, auteur de la branche des Seigneurs du *Muy*, &c., rapportée ci-après.

III. JEAN DE RASCAS épousa, en 1430, *Marie de Balb*, fille de *Louis*, Seigneur du *Muy*, du Chaffaut, Bagarris & Châteauredon, de laquelle il eut

IV. MONET DE RASCAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur en partie du *Muy* & de Bagarris, qui testa le 29 Mars 1527, laissant de *Marguerite de Castellane*, son épouse,

ELÉONORE, mariée, en 1509, à *Paulet de Flotte*.

#### BRANCHE

des Seigneurs du *MUY*, &c.

III. MONET DE RASCAS, I<sup>er</sup> du nom (fils puîné de GUILLAUME I<sup>er</sup>), épousa aussi, en 1430, *Alayette de Balb*, Dame du *Muy*, sœur de *Marie de Balb*, femme de JEAN DE RASCAS, son frère aîné. Il en eut

IV. GUILLAUME DE RASCAS, II<sup>e</sup> du nom,

Co-Seigneur du *Muy* & de Bagarris, qui s'est marié à *Madeleine de Barras*, l'une des filles de *Louis*, Seigneur de Mélan & de Thoard, Chambellan du Roi CHARLES VIII, & de *Marguerite de Vintimille-Montpezat*. De ce mariage vint

V. FRANÇOIS DE RASCAS, I<sup>er</sup> du nom, Seigneur du *Muy*, Bagarris & Châteauredon, Juge d'Appeux & ensuite Conseiller au Parlement de Provence en 1536, qui fut Seigneur en partie de la Terre du *Cannet*, par l'échange qu'il fit avec Gaspard de Ville-neuve-Mons, pour des portions aux Terres de Thorenc & d'Andon le 13 Juin 1559. Ses enfants furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs du *Cannet*, &c., rapportée ci-après;
3. JEAN, Archidiacre de l'Eglise d'Aix & Conseiller au Parlement en 1572, qui fonda la Collégiale de Draguignan;
4. Et FRANÇOIS, Chevalier de Malte & Commandeur de Montpellier en 1585.

VI. LOUIS DE RASCAS, Seigneur du *Muy*, épousa, le 15 Juillet 1540, *Anne de Pontevès*, de laquelle il eut

VII. JEAN DE RASCAS, Seigneur du *Muy*, dont les enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. MADELEINE, qui s'est mariée, le 21 Février 1599, à *Jean de Quiqueran-Beaujeu*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Ventabren, dont postérité. Voy. QUIQUERAN DE BEAUJEU, &c.
3. Et JEANNE, mariée à *Annibal d'Astres*.

VIII. FRANÇOIS DE RASCAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du *Muy*, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1634 & 1646, mourut sans postérité de son mariage avec *Marguerite de Pontevès-Montfroc*.

#### BRANCHE

des Seigneurs du *CANNET*, &c.

VI. GUILLAUME DE RASCAS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Châteauredon & de Bagarris (fils puîné de FRANÇOIS I<sup>er</sup>), fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1592. Il avoit épousé, le 16 Décembre 1544, *Suzanne d'Isnard*, dont

VII. GASPARD DE RASCAS, Seigneur du *Cannet*, qui s'est marié, 1<sup>er</sup> le 10 Novembre 1592, à *Lucrèce de Puget-Fuveau*; & 2<sup>e</sup> à

*Sibylle de Cabre-Roquevaire*. Du premier lit naquirent :

1. HONORÉ, qui fut ;
2. JEANNE, qui s'est mariée, en 1617, à *André de Balon*, II<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement, dont postérité. Voy. BALON.

Et du second lit vinrent :

3. HENRI, premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1652, qui s'est marié, le 25 Septembre 1640, à *Lucrèce de Forbin-Soliers*, appelée *la belle du Cannel*, dont il n'eut point d'enfants ;
4. Et LOUIS, rapporté après son aîné.

VIII. HONORÉ DE RASCAS, Seigneur du Cannel, fut Conseiller au Parlement en 1630, après la mort de JEAN DE RASCAS, son grand-oncle. Il épousa, 1<sup>o</sup> *Alexandrette de Tressemanes-Chasteuil* ; & 2<sup>o</sup> *Louise de Laidet-Sigoyer*. Il eut de la première une fille unique,

JEANNE DE RASCAS, mariée à *Pierre de Laidet*, Conseiller au Parlement.

VIII. LOUIS DE RASCAS (fils puîné de GASPARD, & de *Sibylle de Cabre-Roquevaire*, sa seconde femme), épousa, le 3 Septembre 1644, *Isabeau de Clapiers*, fille d'*Esprit*, Baron de Gréoux, & d'*Anne de Gaspari*. Leurs enfants furent :

1. HONORÉ, qui fut ;
2. Et N.... DE RASCAS, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

IX. HONORÉ DE RASCAS, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Cannel, Grand Sénéchal au Siège de Draguignan, épousa l'aînée des filles d'*Hercule de Garnier*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Julhians, & de *Marquise de Félix*, issue des Comtes de *la Reynarde*. De ce mariage est issu, entr'autres enfants,

X. HONORÉ DE RASCAS, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Cannel, qui, de son épouse, N.... de *Raffélis*, Dame de Calian, n'a qu'une fille,

FRANÇOISE-ELISABETH-MAXIME, qui s'est mariée, le 28 Novembre 1754, à *Michel*, Marquis de *Colbert-Turgis*, Chef d'Escadre des Armées Navales, dont des enfants. Voyez COLBERT.

Les armes : d'or, à la croix fleuronée, au pied fiché de gueules : au chef d'azur, chargé d'une étoile à 8 rais d'or. (Hist. hé-

roïque de la Noblesse de Provence, tom. II, p. 292 & suiv.)

\* RASNES, ou RANES, en Normandie, Diocèse de Séez, Election de Falaise : les Baronnies de *Rafnes* & d'*Asnebec* entrèrent, en 1550, dans la Maison d'*Argouges*, par l'alliance de *Renée du Pont-Bellenger*, Dame de *Rafnes* & d'*Asnebec*, du chef de sa mère *Françoise d'Harcourt*, avec *Jacques d'Argouges*, issu d'une ancienne Maison qui tire son nom de la Terre d'*Argouges*, située près de Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus sous le Règne de *GUILLAUME le Conquérant*. Elles furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Rafnes*, par Lettres de 1672, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673, en faveur de *Nicolas d'Argouges*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Colonel Général des Dragons, fils de *Henri*, petit-fils de *Charles*, Baron de *Rafnes*, & arrière-petit-fils de *Jacques d'Argouges* & de ladite *Renée du Pont-Bellenger*. Voy. ARGOUGES, & le *Mercur* de France d'Octobre 1748, p. 244.

RASOIR, en la Province & Comté de Hainaut. Suivant une *Généalogie* probante, authentique & tabellionée, qui nous a été communiquée, cette ancienne Noblesse s'établit, en 1266, à Valenciennes, & les Seigneuries qu'elle a possédées, aux environs de cette Ville, sont au nombre de 18. Elle a pour auteur,

I. EUSTACHE, cadet de la Maison d'*Ayefnes-le-Sec*, à une lieue de la Forteresse de Bouchain, qualifié *Chevalier*, au XII<sup>e</sup> siècle, & allié avec Dame *Jehannette de Lalaing* (voy. le Carpentier, *Nobiliaire du Cambrésis*). Il prit le surnom de *Rasoir*, qu'il transmit à sa postérité. On remarque dans l'*Hist. des Comtes de Guines*, par Lambert d'Ardres, sous l'an 1177, qu'il accompagna en tous ses voyages & entreprifes *Arnoul*, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Guines, avec *Eustache de Salperwick*, Hugues de Mauves & *Henri de Campagne*. Il eut de ladite *Jehannette de Lalaing*, son épouse,

II. BAUDUIN, dit *Rasoir*, qualifié *Ecuyer*, dans un titre de 1226, qui changea l'écusson de ses armes, qui étoient : d'azur, à 3 épées d'argent, la poignée d'or, mises en bande, en trois flèches d'or, sur un champ d'azur,



aussi mises en bande. Il époufa, par contrat passé à Valenciennes, le Mercredi après la St.-Martin de Pan 1238, *Sandrine de Dourlens*, dont :

BAUDUIN, qui fuit ;

Et WILLIAM, qui s'est marié à *Marguerite*, fille de Messire *Guillaume d'Hauuffy*, de laquelle vint une fille, nommée

MAHAUT, qui s'est mariée à *Bauduin*, Sire de *Roifin*, & est morte fans hoirs.

III. BAUDUIN RASOIR, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, se fixa à Valenciennes en 1266, & acheta des biens aux environs, ce qui fit croire ses descendants originaires de cette Ville. Il eut de *Florence d'Aunoy*, son épouse, pour fils unique,

IV. JEAN RASOIR, Ecuyer, appelé, dans une ancienne Charte, *homme gentil, prude & vaillant*, & qui laissa de *Pajques de Moiffettes*, sa femme,

1. GUILLAUME, dit le célèbre aux *tournois*, marié à *Jeanne de Wargny*, dont :

1. MARGUERITE, qui époufa *Allart du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, dont postérité ;

2. Et MAIGNE, qui s'est mariée à *Pierrou de Saint-Amand*, fils de *Regnier*, Ecuyer, Seigneur de *Saint-Amand*, *Haveluy*, & de *Dame N.... de Chin*.

2. BAUDUIN, marié avec *Isabelle de Piauville*, fille d'*Allart*, Ecuyer, de laquelle il eut un fils, aussi nommé ALLART.

3. JEAN, qui fuit ;

4. Et LOTTART, marié à *Jeanne de la Cauchie*, Dame de *Bofeluel*.

V. JEAN RASOIR, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, mourut dans les guerres contre les Infidèles. Il avoit époufé *Marguerite d'Arras*, fille de Messire *Jean d'Arras* & de *Marguerite de Sommaing*. Elle est dite veuve dans une lettre en original sur parchemin, portant constitution de rente à vie, faite en 1343, le jour de Saint-Maur, au mois de Janvier, par-devant *Wattier Cresse* & *Jean de Vertaing*, Echevins de Valenciennes. De cette alliance vinrent :

1. PIERRE, qui, de son épouse, *Agnès de Senwaert*, fille de *Jean*, Ecuyer, eut

AGNÈS, mariée avec *Allart de Leval*, Ecuyer.

2. JEAN, Seigneur de *Campeau*, qui s'est ma-

rié à *Isabelle de Roifin*, fille de *Bauduin*, dont plusieurs enfants, entr'autres :

1. JEAN, Seigneur de *Campeau*, qui, de son épouse, *Jeanne de la Saulx*, eut :

1. ISABELLE, Abbesse du Refuge de Notre-Dame-lès-Ath ;

2. Et MARIE, Abbesse de *Spentielu*, à Mons.

2. Autre JEAN, Seigneur de *Campeau*, qui s'est marié à *Marguerite de Verdeau*, & n'en a pas eu d'enfants ;

3. & 4. Et deux filles.

3. ALARD, qui fuit ;

4. Et PIERROU, Seigneur d'*Audomez*, qui, de *Marie de Quaroube*, son épouse, fille de *Gillon de Quaroube* & de *Maigne de Baiffy*, eut :

1. GILLES, Seigneur de *Brillon*, qui s'est marié 1<sup>o</sup> à *Marie de Sart*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *N.... de Barbançon* ; & 2<sup>o</sup> à *Marie de Castellais*, veuve de *Jean du Gardin*, Ecuyer, Seigneur du Vivier : il mourut fans hoirs de ces deux mariages ;

2. JEAN, Seigneur de *Beuvrages* & d'*Audomez*, Prévôt de Valenciennes en 1430, qui s'est marié avec *Jacqueline de Roifin*, fille d'*Eyrard*, Baron de *Roifin*, Chevalier Banneret du Hainaut, & de *Marguerite de Molembais*. Etant veuve, elle se remaria à *Bauduin d'Humières*, Grand Bailli de Namur, dont elle eut *Hugues d'Humières* ; & du premier lit :

1. GUV ;

2. Et JEAN RASOIR, dernier Seigneur de *Beuvrages*, Audomez, le Château-des-Près, près de Maing, grand homme de guerre, qui accompagna dans tous ses exploits Jacques de Lalaing. Il époufa *Jeanne de Vendegies*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Bouverie*, & n'eut qu'une fille, nommée MARIE, qui est morte jeune, avant lui. Il fit son testament le 7 Février 1469, par lequel il institua NICOLAS RASOIR, son cousin, exécuteur testamentaire, avec *Baudry de Roifin*, aussi son cousin, & *Hugues d'Humières*, son frère utérin, & autres ; légua la somme de 400 liv. Tournois à *Laurent* & à *Antoine de Remy*, que WILHELMINE RASOIR, sa fille naturelle, avoit eus d'*Armand de Remy*, son mari ; mourut le 10

Février 1470, & fut inhumé dans le chœur de l'Eglise Paroissiale de Beuvrages, où le voit son épitaphe ;

3. GUILLAUME, Abbé de Crespin ;
4. MAHAUT, Dame à Beaumont ;
5. Et EVRARD, mort sans alliance : par son testament du 1<sup>er</sup> Mars 1422, il élit sa sépulture à Saint-Jean de Valenciennes.

VI. ALLART RASOIR, Chevalier, Seigneur de Sommaing, dont il hérita, & qu'il vendit ensuite, fut Chef de Cuirassiers au service de S. M. Catholique, & testa, le 28 Avril 1390. Il avoit épousé, par contrat passé le 20 Février 1372, noble Dame *Billehaut de Castellais*, héritière de la Terre & Seigneurie de Wagonville, fille de Messire *Jean de Castellais*, Seigneur d'Erquenne, & de *Marie de Pipart*, veuve d'*Allart de Vendegies*, Ecuier. Etant veuve, elle fit son testament le 28 Octobre 1410, & fut inhumée, trois ans après, en l'Eglise de Saint-Jean de Valenciennes, auprès de son mari, comme elle l'avoit ordonné. Leurs enfants furent :

1. JEAN, mort, à marier ;
2. ALLART, qui, par le testament de son père, eut en partage les Terres situées à Sebourg, & épousa, par contrat du 6 Juin 1411, Dame *Isabelle de Verdeau*, fille d'*Aimery*, Ecuier, & de *Philippe de Sopelet*. Il en eut :

PHILIPPE, héritière de son père, & qui épousa *Jacques de Quaroube*, Ecuier, Seigneur de Rombies, & de la Vallée.

3. WATIER, qui fut ;
4. JEANNE, mariée, 1<sup>o</sup> à *William du Bos*, Ecuier, Seigneur de Lefpaix ; & 2<sup>o</sup> à Messire *Pierre de Vertaing*, dit *Floridas*, Chevalier, Seigneur de Villers ;
5. MARIE, nommée *Mademoiselle de Beaumont* ;
6. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Flines* ;
7. Et ISABELLE, mariée à *Gérard le Fuzeulier*, fils de *Jean le Fuzeulier*, Chevalier, Gouverneur de Bohain en 1369, & de *Jeanne de Gugove*, dont la fille, *Marie le Fuzeulier*, Dame de Warluz, fut la seconde femme de Messire *Jean d'Anneux*, Seigneur d'Abancourt, d'où sont sortis les Marquis de *Wargny*, Barons de *Crèveœur*.

VII. WATIER RASOIR, Chevalier, Seigneur de Wagonville, Capitaine d'une Compagnie Wallone, parut à la Fête de l'Épingle,

où se firent Joutes & Tournois dans la Ville de Lille : il étoit monté sur un cheval brun, caparaçonné aux armes de la Maison, & armé de pied en cap ; fut accompagné de son cousin, JEAN RASOIR, Seigneur de Beuvrages, & jouta avec *Pierre Thieulaine*. On voit, par son contrat de mariage, en original, du 18 Octobre 1421, passé à Valenciennes, qu'il avoit épousé *Jeanne de Hesque*, Dame de Wattignies-Saint-Pierre, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne de Grées*. Il eut dans son partage la Seigneurie de Wagonville, & depuis, certains héritages y situés, par le testament que fit *Billehaut de Castellais*, sa mère, étant veuve. De son mariage vinrent :

1. JEAN, mort jeune ;
2. NICOLAS, qui fut ;
3. ALLART, qu'on croit avoir été Religieux à Saint-Martin à Tournai ;
4. Et QUINTE, première femme de Messire *Sandraz de Wargny*, Seigneur de Dour, lequel se remarqua avec *Marie de Boubaix*. Ces 4 enfants furent partagés par leurs père & mère le 29 Août 1440.

VIII. NICOLAS RASOIR, Ecuier, Seigneur de Wagonville, Wattignies & Floyon, fut avantagé de WATIER, son père, par la donation testamentaire qu'il passa en sa faveur le 8 Mars 1446. Il servit longtemps dans les Armées de S. M. Catholique, dont il fut récompensé sur la fin de ses jours. Il avoit épousé, le 18 Décembre 1449, *Jacqueline de Wargny*, fille de noble Seigneur *Rafe de Wargny* & de Dame *Marguerite de Malines*. Il fut nommé, par le testament du 7 Février 1469, de son cousin JEAN RASOIR, dernier Seigneur de Beuvrages, son exécuteur testamentaire, & mourut en 1510, laissant :

1. NICOLAS, qui fut ;
2. JEAN, Seigneur de Floyon, qui s'est marié avec *Cornille de Masin*, fille de *Thierry*, Ecuier, & de *Marie d'Ongnies*, dont

PIERRE, qui, de *Jeanne Bourgeois*, son épouse, eut

ANNE, mariée à *Nicolas de la Hove*, Ecuier, Seigneur des Mottes.

3. Et JACQUES, mort à marier.

IX. NICOLAS RASOIR, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Wattignies, Wagonville, &c., servit dans les guerres d'Artois, & épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 19 Août 1487 (passé en

présence de son père & de JEAN RASOIR, son oncle), *Jeanne de Foresti*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aniche, & de *Pierronne le Kien*, veuve de *Messire Raoul de Créguy*; & 2<sup>e</sup> *Quinte le Fevre*, fille du Seigneur de Quévaucamp. Il mourut en 1548, & fut inhumé à Wattignies. Du premier lit vint

1. NICOLAS, qui suit.

Et du second il eut

2. PIERRE, qui s'est marié à *Claudine de Panetier*, dont

JACQUES, allié à *Marie de Refseau*, sœur de *Jeanne*, Dame de Croix, ci-après mentionnée. Elle fut mère de

PIERRE, qui épousa *Marie de Bavière*, & en eut

JEANNE, mariée dans la Maison des Seigneurs de *Masnuy*, Gentilshommes des Etats de Mons.

NICOLAS RASOIR, II<sup>e</sup> du nom, eut encore, pour fils naturel,

HUBERT, qui fe maria à Valenciennes, & laissa des enfants, qu'on y retrouve dans les Archives de la Ville, revêtus de différentes charges & Offices municipaux, sous le nom de RASOIR.

X. NICOLAS RASOIR, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Wattignies, Wagnonville, &c., l'un des Gentilshommes des Etats Généraux tenus à Valenciennes en 1541, Capitaine au service de S. M. Catholique, épousa *Jeanne Garet d'Escarmain*, fille de *Messire Allart Garet*, Seigneur d'Escarmain, & de *Jeanne de Martrois*. Elle est dite veuve, dans un acte original passé par JEAN & NICOLAS, ses fils, devant les hommes de Fiefs, le 11 Juin 1557, & mourut vers le mois de Février 1571. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. NICOLAS, neuf fois Prévôt de Valenciennes, qui fut fait *Chevalier*, en considération de l'ancienneté de sa Maison & de ses services, par l'Archiduc ALBERT, le 20 Février 1600, à l'Inauguration de ce Prince à la Seigneurie & Prévôté de Valenciennes. Il eut de son mariage avec *Françoise Lesty*,

Plusieurs enfants, morts au service; Et JEAN, Chanoine de la Cathédrale de Tournai, où l'on voit son épitaphe, lequel revendiqua & obtint, à titre d'hé-

ritier plus proche, l'ancien patrimoine de ses ancêtres, situé à Sebourg, provenant d'ALLART RASOIR, son cinquième aïeul. Dans son testament, du 3 Décembre 1635, se trouve mentionné FRANÇOIS RASOIR, fils naturel de JACQUES, son frère, lequel JACQUES RASOIR, vivant, Chevalier, Seigneur de Douchy & Capitaine de la garnison de Valenciennes, épousa *Jeanne Honnorez*, dont il n'eut pas d'enfants. Elle étoit héritière dudit *Douchy*, où elle gît avec son mari, dans l'Eglise Paroissiale: on y voit leurs épitaphes & quartiers.

3. Et CATHERINE, mariée à *Jacques de Guillegghien*, fils de *Louis*, Ecuyer, & de *Jeanette de Guiselin*. Ils n'ont pas eu d'enfants.

XI. JEAN RASOIR, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ecaillon & de Wattignies, qu'il vendit, mourut en 1603. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1554, *Jeanne Refseau*, Dame de Croix, morte en 1564, fille de *Gilles Refseau*, Ecuyer, Seigneur d'Ellignies & de Croix, & d'*Antoinette de Wargny*. Leurs enfants furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEANNE, qui épousa *Jean*, fils de *Messire Henri de Bauffremes*, Seigneur de *Heries*, &c., & d'*Antoinette de la Chapelle*;
3. Et CLAUDE, fille dévote, qui fit le retrait lignager avec JEAN RASOIR, son cousin, Chanoine de Tournai.

XII. PIERRE RASOIR, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c., Lieutenant de Cavalerie en 1585, dans la Compagnie du Vicomte de Milanais, mourut le 9 Avril 1615, âgé de 59 ans. Il avoit épousé, par contrat du 25 Janvier 1588, *Jeanne Desmaifères du Vassal*, fille de *Jean*, Seigneur dudit Vassal, & de *Jacqueline Werin*. Elle mourut le 27 Juin 1635, ayant eu de son mariage :

1. JEAN, Seigneur de Croix, mort Capitaine d'Infanterie en 1619, sans alliance;
2. NICOLAS, qui suit;
3. Et JEANNE, qui épousa *Jacques Desmaifères*, Ecuyer, Seigneur de Grébert, fils de *Jean*.

XIII. NICOLAS RASOIR, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Croix, &c., devenu chef des nom & armes de sa Maison, par le décès de JEAN, son frère aîné, épousa, par contrat

du 2 Juin 1628, *Charlotte de Vivien*, Dame de Forest, fille de *Messire Jean de Vivien*, Chevalier, Seigneur de Forest, Salmonfart, Sautaing, Calonne, &c., & de *Marie de Maflaing*, dite le *Boucq*. Elle mourut le 16 Mai 1641, & fut inhumée à Saint-Jean de Valenciennes, ainsi que son mari (décédé le 5 Mai 1676), dans le caveau de la Maison de *Vivien*. Ils eurent pour enfants :

1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui suit ;
2. & 3. CLAUDE-IGNACE & MARIE-THÉRÈSE, morts jeunes ;
4. MARIE-THÉRÈSE, Religieuse au couvent de Sainte-Marie à Mons ;
5. Et MARIE-CÉCILE, morte jeune.

XIV. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE RASOIR, Seigneur de Croix & de Forest, servit en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, en 1636, au siège de Valenciennes ; fut créé *Chevalier*, par Lettres Patentes données à Madrid le 16 Décembre 1665, par le Roi & la Reine Régente de CASTILLE, & fut inhumé, le 6 Mars 1691, dans le caveau de ses ancêtres, en la Paroisse de Saint-Jean de Valenciennes. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne-Isabelle le Roy*, morte le 25 Juillet 1662, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Fannius* ; 2<sup>o</sup> *Marie de Willont*, morte sans enfants ; & 3<sup>o</sup> par contrat post-nuptial, passé le 19 Juillet 1681, devant les Echevins de Valenciennes, *Marie-Louise de Beaumont*, Dame de Campagne, fille de *Philippe de Beaumont*, Chevalier, Seigneur d'Andomez, Campagne, Oisy, &c., & de *Suzanne de Boës*. Etant veuve, elle se remaria avec *Abraham Ribier*, Chevalier, Seigneur de Villebrosse, Colonel de Dragons au service de France, dont elle n'eut point d'enfants ; mourut le 4 & fut inhumée le 5 Novembre 1696, en la Paroisse de Saint-Jean de Valenciennes, dans le caveau de ses ancêtres. Du premier lit vint :

NICOLAS-JOSEPH, qui suit.

Et du troisième fortit :

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après son frère aîné.

XV. NICOLAS-JOSEPH RASOIR, Seigneur de Croix, Forest, &c., Capitaine au Régiment de Solre, mourut le 13 Avril 1738, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes. Il avoit épousé, par contrat passé à Mons le 19 Février 1693, *Anne-Marie de Saureux*, en-

Tome XVI.

terrée auprès de son mari, le 9 Mars 1751, fille de *François-Albert de Saureux*, Ecuyer, Seigneur de Marlière, & de *Jacqueline de la Falize*. De ce mariage font restés pour enfants vivants :

1. NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD, qui suit ;
2. MARIE-MADÉLEINE-HYACINTHE-JOSÈPHE, aînée, Religieuse, aux Brigittines à Valenciennes ;
3. MARIE-CATHERINE-JOSÈPHE, veuve de *Messire Charles-Joseph de Robaulx*, Seigneur de Dauffois, dont une fille ;
4. Et MARIE-ANNE-JEANNE-JOSÈPHE, veuve de *Joseph-Ignace de Bruneau*, Ecuyer, Seigneur de Casteau, la Roquette, &c., décédé le 3 Mars 1776.

XVI. NICOLAS-JOSEPH-ARNOULD RASOIR, Seigneur de Croix, Forest, Villers-au-Bois, Marlière, Renancourt, &c., Grand Prévôt de Valenciennes (troisième enfant de NICOLAS JOSEPH) a épousé 1<sup>o</sup> *Bonne-Aldegonde-Josèphe de Haynin*, morte sans hoirs, fille de *Joseph*, Baron de *Haynin*, & de *Marie-Rose de la Porte* ; 2<sup>o</sup> en 1729, *Marie-Maximilienne-Pauline de la Barre du Neuf-Maifnil*, aussi morte sans enfants ; & 3<sup>o</sup> par contrat passé à Valenciennes, le 10 Novembre 1745, *Marie-Catherine-Françoise la Chauffée*, fille de *Louis-Alexandre-Constantin la Chauffée de Theuvy*, en Picardie, Chevalier, Seigneur de l'Etang, Renancourt, ancien Officier aux Gardes Françaises, & d défunte *Catherine-Angélique-Albertine-Dorotheë la Chauffée de Boisville*. De cette dernière alliance font issues :

1. MARIE-LOUISE, mariée, le 18 Décembre 1769, à *Charles-François*, Marquis de *Bonnay*, Chevalier, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy ;
2. Et MARIE-JEANNE-CATHERINE-LOUISE. (Elles font dernières & seules héritières de leur Maison.)

XV. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH RASOIR, Chevalier, Seigneur de Campagne, Andomez, Oisy, Sarteau, le Conflan, Fransbecq, Saint-Vaast-là-Haut, &c. (fils de JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, & de *Marie-Louise de Beaumont*, sa troisième femme), mourut, âgé de 35 ans, au Château d'Andomez, & a été inhumé à Saint-Nicolas de Valenciennes, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat passé à Lille, devant *Hugot*, Notaire, le 1<sup>er</sup> Septem-

X x

bre 1704, *Marie-Louise*, née Baronne de *Woerden d'Heemstede*, en Hollande, Vicomtesse du Pays de Langle, Dame de Chérens, des Mortiers, Grand & Petit-Hôve, &c., inhumée à Paris, en l'Eglise Saint-Gervais, le 16 Juillet 1750. Elle étoit fille de *Michel-Ange*, Baron de *Woerden*, Vicomte de Langle, Seigneur de Barceul, & de *Marie-Catherine de Croix de Wasquehal*, Dame des Blonderies. De ce mariage font nées :

1. MARIE-MARGUERITE-LOUISE, Baronne de Noyelles, Dame d'Andomez, qui s'est mariée, par contrat du 3 Novembre 1722, à *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelles, &c., mentionné ci-dessus, dont elle fut la première femme. Elle est morte le 15 Octobre 1731, âgée de 25 ans, & est inhumée en l'Eglise Paroissiale de Noyelles, où l'on voit son épitaphe & ses quartiers;
2. N... RASOIR, Dame d'Oisy, morte aux Béguines de Valenciennes, où elle est inhumée, avec épitaphe;
3. Et MARIE-ANGÉLIQUE-BERNADE, qui suit.

XVI. MARIE-ANGÉLIQUE-BERNADE RASOIR, aujourd'hui Baronne de Noyelles-sur-Selle, Vicomtesse du Pays de Langle, Dame du Grand & du Petit-Hôve, &c., a obtenu dispense du Pape CLÉMENT XII, & a épousé, le 10 Juin 1732, *Jean-Louis de Carondelet*, Chevalier, Baron de Noyelles, Vicomte de la Hestre, Seigneur d'Haine-St. Pierre, Briat, Gendbrugge, près Gand, &c., veuf de la sœur aînée de sa femme. De ses deux femmes il a eu postérité. Voy. CARONDELET.

Les armes : *d'azur, à 3 fleches d'or, mises en bande. Cimier : une frêne au naturel, qui se mire d'une main & se peigne de l'autre. Devise, au bas de l'écu : USQUE AD METAM.*

RASQUE. Famille établie à Draguignan, & maintenue dans la Noblesse, par Jugement de M. le Bret, Intendant en Provence, de l'an 1704. Elle prouva sa filiation depuis

I. HONORÉ DE RASQUE, qui s'est marié à N... de *Firminy*, & en eut

II. Noble ANTOINE DE RASQUE, qui épousa, le 21 Février 1559, *Marguerite de Tulle*, dont, entr'autres enfants,

III. HONORE DE RASQUE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Taradel, qui s'est marié, le 11 Septembre 1599, avec *Esprite de Raffélis*, des Seigneurs de *Broves*, de laquelle vint

IV. JOSEPH DE RASQUE, Seigneur de Taradel, qui s'est marié, le 20 Juin 1626, à *Madeleine de Laidet*. Il en eut

V. LOUIS DE RASQUE, Seigneur de Taradel, qui épousa, le 24 Novembre 1677, *Jeanne d'Arquier de Laval*, dont

VI. JOSEPH DE RASQUE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Taradel, Conseiller au Parlement, qui s'est marié, le 4 Juin 1706, à *Thérèse de Boyer*, fille de *Baptiste*, Seigneur d'Eguilles, & de *Joyeuse-Garde*, & de *Marie Surlo*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et THÉRÈSE DE RASQUE DE LAVAL, qui a épousé, en 1735, *Jean-Baptiste de Tresseman-Brunet*, dont des enfants. Voy. TRESSEMANES.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE RASQUE, Baron de Laval, Seigneur de Taradel, la Rochette, Saint-Pierre, Sallagriffon & Somme-Longue, a épousé, le 21 Février 1734, *Gabrielle-Marguerite de Vento*, des Seigneurs des *Pennes*, dont :

JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS & FRANÇOIS-MARIE, Lieutenants dans le Régiment Royal-Vaiffeaux en 1759.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croix trefflée, au pied fiché du même; au chef coulé de gueules, chargé d'une étoile d'or. (Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, t. II, p. 295.)*

RASTEL DE ROCHEBLAVE (DE OU DU). Famille du Dauphiné, dont la noblesse & l'ancienneté se justifient par plusieurs titres originaux, selon l'*Armor. génér. de France*, reg. IV, p. 391 & suiv.

I. RAYMOND DE RASTEL, Chevalier, Seigneur de Rocheblave, en Dauphiné, Co-Seigneur de Montolieu & de la Bâtie-Coftechaude, qualifié de *Messire* dans un acte de partage qu'il fit, le 31 Octobre 1267, avec Bertrand d'Eyrolles, du Fief ou territoire de la Bâtie-Coftechaude, qu'ils avoient acquis ensemble. On lui donne pour enfants :

1. & 2. RAYMOND & ISNARD, qui étoient, en 1322, Seigneurs de Rocheblave, & en 1325, Co-Seigneurs de Montolieu;
  3. FRANCON, qui suit;
- Et d'autres enfants des deux sexes.

II. FRANCON DU RASTEL testa le 25 Février



1345 ; il avoit épouſé *Alairade de Chaudelonne* (de *Calidabona*), dont naquit

III. RASTEL DU RASTEL, Co-Seigneur de Rocheblave, qualifié *Damoifeau* dans un acte du 6 Janvier 1364, & qui fut père de

IV. DIDIER DU RASTEL, Co-Seigneur de Rocheblave, qui eut pour fils

V. ANTOINE DU RASTEL, Ecuyer, Seigneur en partie de Rocheblave, qui s'est marié, en 1480, avec *Bertrande Roſſine*, ou *Roffin*, dont fortit, entr'autres enfants,

VI. FLORENT DU RASTEL, Co-Seigneur, puis Seigneur de Rocheblave, Co-Seigneur de Montolieu & de la Bâtie-Coftechaude, qui épouſa *Jeanne de la Tour*, dont il eut

VII. MATHIEU DU RASTEL, Seigneur de Rocheblave & de la Bâtie-Coftechaude, Co-Seigneur de Montolieu, Commandant, pour le Roi, dans la Citadelle de Nyons, ſuivant un acte du 1<sup>er</sup> Octobre 1591, & qui s'étoit marié, le 14 Novembre 1556, à *Jeanne de la Tour*, nièce de *Jeanne de la Tour*, femme de *Florent du Raſſel*, & fille de *Guigue de la Tour*, Seigneur de Gournet, & d'*Eſprite de Boſquet*. De ce mariage naquit

VIII. DAVID DU RASTEL, ou DE RASTEL, Seigneur de Rocheblave, la Bâtie-Coftechaude & Co-Seigneur de Montolieu, qui ſe diſtingua dans le ſervice militaire, & épouſa, par contrat du 5 Mars 1600, *Diane de Cavayillon*, fille de *Barthélemy de Cavayillon*, Seigneur de Caballole. Il eſt mort, en Mars 1612, laiſſant cinq enfants, entr'autres :

IX. ALEXANDRE DU RASTEL, ou DE RASTEL, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Rocheblave, la Bâtie-Coftechaude, &c., qui acheta du Comte du Luc la Baronnie de Montfroc & de Curel, & fut déclaré *ancien noble* en 1641 par ordonnance de l'Intendant du Dauphiné. Chonnier, dans ſon *Nobiliaire du Dauphiné*, dit p. 36, que cet ALEXANDRE DE RASTEL étoit *Pun des plus vaillants hommes du royaume, & qu'il tua de ſa main, au combat du Téſin, trois Capitaines Eſpagnols*. De ſon mariage, accordé le 21 Février 1656, avec *Antoinette de Sillol*, veuve de *Joſeph de Bonne*, Seigneur de Rochefort, Lieutenant-Colonel du Régiment de Sault, & fille de *Louis de Sillol*, Conſeiller au Parlement d'Orange, eſt iſſu

X. ALEXANDRE DE RASTEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Rocheblave, la Bâtie-Coftechaude, la Vallée de Vitrolles & de Montolieu,

qui vendit, en 1695, la Terre de Rocheblave à différents particuliers, & fut déchargé du droit de francs-fiefs, par Ordonnance de M. le Bret, Intendant de Provence. Il épouſa, par contrat du 12 Octobre 1692, *Angélique de Lombard*, héritière de *Joſeph de Grégoire*, fils né de ſon premier mariage avec *Auguſtin-Pierre de Grégoire*, Seigneur de Savournon, Plan-du-Bourg & de la Montagne de Laup-Jubeo, & fille de *Scipion de Lombard*, Seigneur de Château-Arnoux, l'un des cent Gentilshommes du Roi, dont elle étoit veuve en 1706; elle acheta, en 1708, les Terres & Seigneuries du Berſac & de Marmoiries, ou Mourmoirières, ayant droit de haute, moyenne & baſſe juſtice, & mouvantes du Roi. De ce mariage font iſſus :

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
2. ANTOINE, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie pendant 18 ans, & depuis Religieux à Spolète;
3. ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de l'Isle-de-France, qui fut tué en 1744. De ſon mariage, accordé en 1743, avec N... de *Maſſa*, eſt né

N... DE RASTEL DE ROCHEBLAVE.

4. HENRI, Commiſſaire ordinaire de l'artillerie, Chevalier de Saint-Louis;
5. MARIE, qui ſ'eſt mariée, en 1727, à N... *Bertrand*, Seigneur de Saint-Féréol; elle eſt morte en 1729;
6. & 7. JEANNE & FRANÇOISE, Religieuſes; la première en 1727;
8. Et ANNE, morte en 1711.

XI. JEAN-JOSEPH DE RASTEL DE ROCHEBLAVE, Seigneur de Savournon, près de la Ville de Gap, du Berſac & de Mourmoirières, anciennement Capitaine dans le Régiment du Dauphiné, épouſa, par contrat du 6 Février 1720, *Françoïſe-Éliſabeth-Diane de Dillon*, d'une branche cadette de la Maïſon des Lords-Vicomtes de ce nom, en Irlande. De ce mariage font iſſus :

1. JOSEPH-JACQUES-ARTHUR DE RASTEL DE ROCHEBLAVE, né le 18 Septembre 1721, qui fut tué en 1744 à l'attaque des retranchements de Villefranche;
2. ALEXANDRE, né le 30 Octobre 1723, qui eſt mort en 1743;
3. JEAN-NICOLAS, né le 12 Février 1726, qui mourut en 1745;
4. PHILIPPE-FRANÇOIS, né le 23 mars 1727;
5. PIERRE-LOUIS, né le 13 Juillet 1729, Lieu-

- tenant dans les Volontaires Royaux de Belloy ;
6. AUGUSTIN-ALIPPE, baptisé le 20 Octobre 1730 ;
  7. PAUL, né le 20 Novembre 1731, Lieutenant dans le Régiment de l'Isle-de-France ;
  8. GABRIEL, baptisé le 1<sup>er</sup> Février 1733 ;
  9. THOMAS, né le 14 Mars 1734 ;
  10. LUC, né le 9 Novembre 1737 ;
  11. ÉTIENNE, né le 31 Mars 1739 ;
  12. PROSPER, baptisé le 27 Décembre 1740 ;
  13. MARC, né le 22 Juillet 1742, mort peu de mois après ;
  14. ÉLISABETH-ANGÉLIQUE, née le 2 Novembre 1720 ;
  15. MARIE-DIANE, baptisée au mois de Novembre 1722, Religieuse Urfuline à Gap ;
  16. MARIE-FRANÇOISE, née le 25 Décembre 1724, morte en 1727 ;
  17. MÉLANIE, née le 26 Mai 1728, reçue à Saint-Cyr le 11 Février 1740, & morte en 1746 ;
  18. MARGUERITE-ROSE, née le 1<sup>er</sup> Juin 1735, reçue à Saint-Cyr le 1<sup>er</sup> Juin 1742, sur les preuves de sa noblesse ;
  19. N... DE RASTEL DE ROCHEBLAVE, née le 6 Juillet 1736, morte le même jour ;
  20. Et N... DE RASTEL DE ROCHEBLAVE, née le 25 Octobre 1738, morte le même jour.

Les armes : *d'azur, à un pal d'argent, ratelé de sable, ou à dents de rateau, soutenu par 2 lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules.*

\* RASTIGNAC, en Périgord : Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par l'héritière de *Jalhez & de Rastignac*, à *Jean Chapt*, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de la Germanie. Elle fut érigée en *Marquifat*, le 12 Mars 1617, par Brevet du Roi Louis XIII, en faveur de *Jean Chapt*, connu sous le nom de *Comte de Rastignac*, Baron de Luzech, premier Baron du Quercy, Seigneur de Lafours, Paleyrat, Signac, Mespoulet, Saint-Rabier, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Conseiller en son Conseil d'Etat & Maréchal de ses Camps & Armées, lequel eut postérité. Voy. CHAPT DE RASTIGNAC.

RATAUT, en Poitou ; Famille qui porte pour armes : *burelé d'argent & d'azur de 8 pièces ; au bâton engrêlé de gueules, brochant sur le tout.*

RATHSAMHAUSEN. N.... Baron DE RATHSAMHAUSEN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges, Chambellan de l'Electeur de Bavière, & Cornette de ses Gardes du Corps, mourut à Munich en Mai 1756.

RATTE (DE). Cette Famille, noble & ancienne, originaire d'Italie, est établie en Languedoc depuis plus de 300 ans. Elle a donné, dans *Guitard de Ratte*, un Evêque de Montpellier en 1597 ; trois Chevaliers à l'Ordre de Malte en 1614 & 1615, des Prévôts, Conseillers, Avocats & Procureurs Généraux au Parlement de Toulouse & à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

EDNÉ DE RATTE, Chevalier, Baron de Brufque, qui, ayant quitté Carmagnola, sa Patrie, passa en France, sous le règne de Charles VII, l'an 1422, a eu pour septième descendant, en ligne masculine,

JEAN-PIERRE DE RATTE, Conseiller, Sous-Doyen de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, qui a épousé *Gillette de Flaugergues*, fille de feu *Etienne*, Ecuier, Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France, en la Chancellerie près la Cour de Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Planchut*. Leurs enfants furent :

1. ETIENNE-HYACINTHE, Ecuier, Secrétaire perpétuel de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Membre des Académies de Bologne & de Cortone ;
2. JOSEPH-GUITARD, Ecuier ;
3. ET JEANNE-LOUISE-MARIE, qui s'est mariée à *Dominique-Antoine de Flaugergues*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, son cousin issu de germain, dont des enfants.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'argent, qui est de RATTE ; & aux 2 & 3 d'azur, au fautoir d'or, cantonné de 4 fleurs de lis du même, qui est des ASTARDS DE LAUDUN.*

RAUGRAVES, anciens Comtes de l'Empire, dont il y a encore des descendants au Pays de Liège. Ces RAUGRAVES alloient de pair avec les anciens Comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux. Spener, *Historia insignium illustrum*, liv. III, cap. XIII, fol. 617, imprim. à Francfort en 1680, rapporte que Louis RAUGRAVE fut envoyé par l'Archevêque de

Trèves, en 933, au secours de l'Empereur HENRI, dit l'*Oijfeleur*, contre les Huns. — MORÉRI, Edit. de 1759, commence la *Généalogie* de cette Maison à CONRAD RAUGRAVE, Seigneur du vieux & du nouveau Beimberg, qui vivoit en 1198. Elle subsiste dans les enfants de

JEAN-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH RAUGRAVE, des Comtes de *Salm*, Seigneur du vieux & neuf Beimberg, &c., Pair du Duché de Bouillon, qui mourut en 1723. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1712, *Marguerite de Lopez-Gallo*, Dame de Quincy, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, fille de *Charles-Dieudonné de Lopez-Gallo*, Chevalier, Comte de Marchéville, Baron de Mâle, Seigneur de Ville-au-Val-Sainte-Marie, Voormezele & Quincy, & d'*Agnès de Cléron de Saffre*. De cette alliance il a laissé quatre fils & une fille.

Les RAUGRAVES portent pour armes : un *écu, parti d'or & de gueules*.

RAULIN, Nom d'une ancienne Famille du Comté de Bourgogne. originaire de Poligny, qui commença d'être connue sous le Duc JEAN dans la personne de NICOLAS RAULIN, qui fut un des Seigneurs de la Cour du Duc PHILIPPE, qui firent vœu de l'accompagner en la Terre-Sainte en 1403. La Maison de RAULIN a eu d'autres branches en Flandre, descendus de GUILLAUME RAULIN. Elle porte : *de gueules, à 3 clefs d'or, mises en pal*. (Voy. le *Nobil. du Comté de Bourgogne*, par M. Dunod, p. 164 & suiv.)

RAVALLET, Famille noble, originaire de Bretagne, & établie en Normandie, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 croisettes de gueules, & accompagnée de 2 croissants d'argent en chef, & d'une rose du même en pointe*.

RAVAYS (DE), Famille noble, de laquelle étoit

FRANÇOIS DE RAVAYS, Maître d'Hôtel du Duc de Savoie, qui eut pour fils

CLAUDE DE RAVAYS, Seigneur de Vallière, qui a épousé, le 28 Janvier 1453, *Guillemette de la Gelière*, fille de *Pierre*, Seigneur de la *Gelière*, Chevalier, & de *Jeanette de Chandée*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fut ;
2. & 3. PERNETTE & AMBLARDE ;
4. Et LOUISE, qui s'est mariée à *Georges de*

la *Gelière*, Seigneur de Cornaton, &c., veuf de *Louise de la Baulme*, desquelles il a eu postérité. Voy. GELIÈRE (L.A).

JEAN DE RAVAYS, Seigneur de St.-Mauris & de Chavannes en 1480, fut père de

GUILLAUME & PIERRE DE RAVAYS, Seigneurs de St.-Mauris.

RAVEL ou RAVELY, Famille, originaire de Pife, dit l'*Auteur de l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, qui a produit plusieurs personnes de distinction, dans le temps que cette Ville étoit gouvernée par les Grands-Ducs. — AMBROISE & CHARLES DE RAVEL se retirèrent en Provence vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : le premier à Marseille, & le second à Pertuis, où sa branche étant tombée en quenouille, s'est réunie à celle d'AMBROISE DE RAVEL, qui s'est marié à *Marguerite de Monteux*, dont la postérité subsiste dans

LAZARE DE RAVEL, Seigneur des Crottes, & de Montmirail, Conseiller au Parlement d'Aix en 1712, qui épousa *Marie-Thérèse de Luguët*, fille unique, & dont il eut :

1. PIERRE-HYACINTHE DE RAVEL DE MONTMIRAIL, Conseiller au Parlement d'Aix le 18 Octobre 1756 ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant d'Artillerie ;
3. ETIENNE, Ecclésiastique, dit l'*abbé de Ravel*, Vicaire Général du Diocèse d'Embruy, Conseiller-Clerc au Parlement de Grenoble, qui a été nommé, le 1<sup>er</sup> Novembre 1767, à l'Abbaye de Champagne, Ordre de Cîteaux, Diocèse du Mans ;
4. Et MARIE-ANNE, qui s'est mariée, en 1758, à *Pierre-Joseph de Bernardi*, Vicomte de Valernes, de la Ville de Sisteron.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses du même, & en pointe d'un chien colleté d'argent*.

RAVELLI ou RAVEL. Suivant un *Mémoire*, dressé en partie sur les titres originaux & sur des copies légalisées & attestées par les Juges des lieux, cette ancienne Noblesse est originaire de Lombardie, où elle étoit connue sous le nom de RAU. Les Historiens Italiens nous apprennent la cause du changement de son nom : Crescenzi, Bombelli & plusieurs autres, assurent que les chefs de cette Maison ayant pris les armes contre l'Empereur FRÉDÉRIC *Barbe-*

*rouffe*, lors du siège de Milan, leurs biens & leurs maisons ne furent point épargnés dans le sac & la destruction de cette Ville, capitale de la Lombardie, & que pour se soustraire à une entière ruine, ils se répandirent en différens Etats d'Italie, en changeant leur nom de RAV en celui de RAVELLI, ROVELLI, &c. Une branche passa à Pise, qui étoit alors une République considérable; elle y exerça les premiers emplois & les premières dignités; y contracta des alliances illustres, jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, qu'ANTOINE RAVELLI, noble Pisan, passa au service de JEANNE, Reine de Naples, Comtesse de Provence: il rendit des services considérables à cette Princesse, pendant les guerres qu'elle eut à soutenir, pour la défense de son Royaume de Naples, contre Charles de Duras, son neveu, que le Pape URBAIN VI avoit investi de ce Royaume. Ce Pontife, que l'Italie & l'Allemagne reconnoissoient pour Chef de l'Eglise, porta les Pisans à donner du secours à Charles de Duras, contre JEANNE, Reine de Naples, sa tante, ainsi qu'il est rapporté par Fronci, Historien de Pise; mais ANTOINE RAVELLI ne suivit point l'exemple de ses concitoyens, il demeura fidèle au parti de JEANNE, ce qui l'obligea de quitter sa patrie, & se retira en Provence, où il fit acquisition d'une partie de la Baronnie d'Esclapon: Fulco de Pontevès l'engagea de s'établir dans la Vallée de Cotignac; ils donnèrent l'un & l'autre une preuve bien remarquable de leur attachement pour l'infortunée JEANNE, ce qui est attesté par Noftradamus, Historien de Provence, qui dit que, sous le règne de LOUIS I<sup>er</sup>, Comte de Provence, fils adoptif & successeur de la Reine JEANNE, Fulco de Pontevès, Seigneur des Vallées de Cotignac, & plusieurs autres Barons & Gentilshommes, ne voulurent prêter hommage à ce Prince qu'aux conditions que là où la Reine JEANNE ne se trouveroit décedée & seroit encore vivante, leurs hommages seroient nuls & tenus pour non prêtés. — La filiation suivie de cette Maison remonte à

1. ANTOINE RAVELLI, qui s'est marié dans la Ville de Pise, à *Marie Gambacorta*, issue d'une des plus illustres Familles de la République, à laquelle elle a donné plusieurs Gouverneurs. Il fonda une Chapelle dans l'Eglise de Cotignac, où il fut inhumé, &

dans son testament il est fait mention de ses enfans, favoir :

1. PHILIBERT, qui fuit;
2. JEAN, Chevalier de Rhodes;
3. Et ALIX, mariée à *Renaud de Barras*.

II. PHILIBERT RAVELLI, Chevalier, accompagna le Roi LOUIS, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Provence, dans divers voyages que ce Prince fut obligé de faire en Italie, pour défendre son Royaume de Naples, contre l'invasion de Ladislas, fils de Charles de Duras. Il épousa *Catherine de Castellane*, & institua pour héritier ANTOINE, son fils unique, qui fuit; fit divers legs & fondations dans la Chapelle fondée par son père, où il ordonna sa sépulture, par son testament passé devant *Antoine Thanaroni*, Notaire de Cotignac, en 1450. On a de lui un acte de cette année, où il est dit fils de feu ANTOINE RAVELLI, noble Pisan, reçu par le même Notaire. Il eut de son mariage

III. ANTOINE RAVELLI, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, qui épousa, après la mort de son père, par contrat passé en 1451, devant ledit *Antoine Thanaroni*, Notaire à Cotignac, *Alix Faudrani*, fille de noble *Jean*, Ecuyer. Il fut du nombre des Gentilshommes de Provence qui accompagnèrent à Naples, en 1461, Charles, Duc de Calabre, fils du Roi RENÉ; s'y distingua en diverses occasions; donna des preuves de sa valeur, & survécut à ce Prince, ainsi qu'il conste par un acte de l'an 1493, passé devant *Baptiste Thanaroni*, Notaire. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. Et PIERRE, Chevalier de Rhodes: ils sont mentionnés dans le testament de leur père.

IV. LOUIS RAVELLI, Chevalier, est qualifié, dans divers actes qu'on a de lui, *Magnifique Seigneur, Chevalier*; testa le 15 Février 1500, devant *Baptiste Thanaroni*, Notaire, & fit un codicile devant le même, le 11 Juin 1521. Il avoit épousé *Catherine Fabri*, fille de noble *Jean Fabri*, d'une Famille distinguée par sa noblesse & ses services rendus aux anciens Comtes de Provence. Il en eut :

1. ANTOINE, qui prit le parti des armes, & s'acquit une réputation distinguée sous le nom de *Capitaine RAVELLI*;
2. Et JEAN-HUGUES, qui fuit.

V. JEAN-HUGUES DE RAVELLI, Chevalier, acquit des biens considérables à Carcès, par contrat passé devant *Summa*, Notaire de ce Comté, en 1529; il rendit des services considérables dans toute cette Vallée, lors de la rentrée de l'Armée de CHARLES-QUINT en Provence, où il étoit employé comme Officier; se distingua aussi par sa piété, & fonda, conjointement avec *Jean de Pontevès*, Comte de Carcès, le Couvent de l'Observance de cette Ville, qui subsiste encore aujourd'hui: il obtint, à cet effet, une Bulle du Pape, dont il est fait mention dans son testament, reçu en 1529, par *Summa*, Notaire de Carcès; mourut quelques années après, & fut enterré, avec l'habit de St-François, dans l'Eglise qu'il avoit fondée; fit *JOSEPH*, son fils, qui suit, pour héritier; lui substitua ses filles, & fit divers legs à HONORÉ, son petit-fils.

VI. JOSEPH RAVELLI, ou DE RAVEL, habita indifféremment Carcès & Cotignac. Les actes cessèrent, à cette époque, d'être rédigés en latin, & dans ceux qu'on a de lui, il est nommé tantôt RAVELLI ou DE RAVEL, nom que ses descendants ont continué de porter, & sous lequel ils sont connus, depuis qu'on contracte en Français. Il prit les armes, ainsi que plusieurs Gentilshommes de Provence, pendant les troubles dont cette Province fut agitée sous les règnes de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III. Il épousa, du vivant de son père, *Anne de Pazzi*, d'une des quatre premières Maisons de Florence, qui se transplanta en Provence, lorsque cette ville cessa d'être République, & teilla le 25 Août 1562, devant *Jean-Baptiste Thanaroni*, Notaire, en faveur d'HONORÉ, qui suit, laissant l'usufruit de ses biens à son épouse. Dans un acte du 13 Avril 1552, passé devant le même Notaire, il est qualifié *Messire* JOSEPH RAVELLI, *Ecuier*, & dans un autre du 17 Septembre 1553, *Messire* JOSEPH DE RAVEL, fils & héritier de *Messire* JEAN-HUGUES DE RAVEL, Chevalier. Il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, à Cotignac, où on voit son épitaphe en latin, & l'écu de ses armes.

VII. HONORÉ DE RAVEL, *Ecuier*, suivit le parti du Baron de Vins, dans les troubles de Provence; fut un des Capitaines qui se montrèrent les plus opposés aux nouvelles opinions qui s'introduisirent alors en Provence,

& vivoit encore en 1582, ainsi qu'il paroît par un acte d'échange, qu'il passa la même année, avec *Jean & Pierre Humei*, devant *Honoré Thanaroni*. Il épousa, du vivant de son père, *Françoise Monier*, d'une Famille noble de Provence, à laquelle il fit donation, ainsi qu'à son fils aîné, d'une partie de ses biens, par acte passé, le 15 Septembre 1575, devant le même *Thanaroni*, Notaire, & fit légataires ses autres enfants. De ce mariage il eut :

1. MELCHIOR, qui suit;
2. & 3. JEAN & ANTOINE, qui suivirent le parti des Armes.

VIII. MELCHIOR DE RAVEL, Chevalier, transigea, avec ses frères, le 20 Octobre 1600, sur les biens d'HONORÉ, leur père commun; suivit les traces de ses ancêtres, & se distingua dans les guerres civiles de Provence, en donnant, en diverses occasions, des preuves de sa bravoure. Il se maria à *Julie-Amice de Sabran*, d'une branche cadette de la Maison de *Sabran*, si illustre en Provence, où elle a possédé le Comté de *Forcalquier*; fit son testament en 1603, passé devant *Jean Figuinières*, Notaire à Cotignac, & un codicille en 1623, devant *Balthazar Thanaroni*, concernant les biens de défunte son épouse, & transigea, pour les mêmes biens, en 1640, devant ledit *Figuinières*, Notaire, avec ses enfants, savoir :

1. HONORÉ, qui suit;
2. Et GASPARD.

IX. HONORÉ DE RAVEL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Bourguet, acquit une portion de cette Terre, ainsi qu'il conste par une quittance passée devant *Jean Figuinières*, Notaire à Cotignac, en 1621, & épousa, par contrat passé devant *Beau*, Notaire à St-Maximin, le 27 juin 1621, en présence de son père & de plusieurs autres de ses parents, *Marguerite d'Aurevilliers*, fille de noble *Joseph*, *Ecuier*, & de Dame *Anne de Reboli*, dont il eut plusieurs enfants, mentionnés dans son testament, entr'autres *Jean-Baptiste*, qui suit, qu'il institua pour héritier.

X. JEAN-BAPTISTE DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Esclapon, Seigneur de la Napoule, du Bourguet, Bagarris, &c., fut pourvu, à Aix, d'un Office de Secrétaire du Roi en la Chancellerie, qu'il a exercé pendant plus de



25 ans, & que par ce moyen il a confirmé la Noblesse à sa postérité; fut Syndic d'Épée du Corps de la Noblesse de Provence en 1695; s'acquitta de cette charge d'une manière si distinguée, qu'il y fut nommé, une seconde fois, le 19 Août 1705, par délibération unanime du Corps de la Noblesse, ainsi qu'il conste par les Registres de Greffe de ce Corps; mourut revêtu de cette charge, après avoir disposé de ses biens, par un testament olographe, où il est fait mention de ses enfants. Il avoit épousé, après la mort de son père, & du consentement de sa mère, par contrat passé devant *Lazare*, Notaire d'Apt, en 1667, *Françoise de Brun*, fille de noble *Antoine*, Ecuyer, & de Dame *Anne de Brieu*, & nièce de noble *Pierre de Brun*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Ils eurent :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit;
2. HONORÉ, Ecclésiastique, mort jeune;
3. N... DE RAVEL, qui s'est mariée dans la Maison de *Demandols*;
4. ANNE, qui épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Janvier 1684, *Barthélemy d'Adaouf*, dont elle eut deux fils. Voy. ADAOUST;
5. Et N... DE RAVEL, qui s'est alliée à la Maison de *Cortez*.

XI. JEAN-JOSEPH DE RAVEL, Chevalier, Baron d'Esclapon, Seigneur du Bourguet, &c., Gouverneur pour le Roi de la Ville de Callas, par Provisions données à Paris en 1723, prêta hommage au Roi, pour les Terres qu'il possédoit en Provence, en 1707, & testa devant *Raspaud*, Notaire à Aix, le 28 Novembre 1711. Il avoit épousé, du vivant de son père, en 1703, *Madeleine de Taxis*, héritière d'une branche de cette Maison, établie depuis quelque temps en Provence. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, mentionnés dans le testament de leur père, savoir :

1. PIERRE-JEAN, Chevalier, Baron d'Esclapon, qui fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 28 Juin 1732, & mourut en 1766. Il avoit épousé *Marie-Michelle de Catelin*, fille d'*Antoine*, & d'*Urfule de Suchet*. Il en eut :

Six fils;

Et *URSULE-ELISABETH DE RAVEL D'ESCLAPON*, qui s'est mariée, en 1763, à *François-Xavier de Ravel de Cabanes*, son oncle, mentionné ci-après.

2. JEAN-BAPTISTE, appelé le *Baron d'Esclapon*, Mousquetaire du Roi, dans la première Compagnie, Capitaine au Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de St.-Louis,

Major du même Régiment, Major Général des Dragons de l'armée du Prince de Conti & Commissaire Inspecteur Général de l'Ordre Royal & Hospitalier du St.-Esprit de Montpellier, décédé à Paris le 8 Octobre 1775;

3. JEAN-JOSEPH, appelé le *Chevalier d'Esclapon* Mousquetaire du Roi, dans la première Compagnie, ensuite Capitaine du Régiment des Dragons de la Reine, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant-Colonel du même Régiment, depuis 1748, jusqu'en 1762, vivant sans alliance;
4. AUGUSTIN DE RAVEL D'ESCLAPON, Religieux de l'Ordre de St.-Dominique, Docteur de Sorbonne, Prédicateur Conventuel de la Maison de St.-Jacques à Paris, Visiteur Général de son Ordre, mort à Paris en 1765;
5. PIERRE, qui suit;
6. FRANÇOIS-XAVIER, rapporté après son frère;
7. Et *LOUISE DE RAVEL D'ESCLAPON*, qui s'est mariée à Digne, par contrat du 6 Juillet 1732, à *Joseph de Tuffet*, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, la Gremuse, &c., dont plusieurs enfants au service. Voy. TUFFET.

XII. PIERRE DE RAVEL, Chevalier, Seigneur, Comte de Martel, Cornette dans le Régiment des Dragons de la Reine, ensuite Capitaine, Chevalier de St.-Louis, Commandant d'Escadron du même Régiment, a épousé, par contrat passé devant *Robineau* & son Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 11 Janvier 1760, *Claude le Franc de Jettonville*, fille d'*Armand-Claude*, Ecuyer, Seigneur de Jettonville & Boispréaux, dont :

1. ARMAND-PIERRÉ DE RAVEL DE MARTEL, né le 9 Novembre 1760, qui a été Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 25 Novembre 1763;
3. Et *LOUISE-MADELEINE DE RAVEL DE MARTEL*, née le 6 Novembre 1762, qui fut reçue, le 19 Mars 1775, Chanoinesse Comtesse du noble Chapitre d'Alix.

XII. FRANÇOIS-XAVIER DE RAVEL, Chevalier, Seigneur de Cabanes (sixième fils de JEAN-JOSEPH, & de *Madeleine de Taxis*), a d'abord été Cornette au Régiment des Dragons de la Reine, ensuite Capitaine dans le même Régiment, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant-Colonel à la suite des Dragons. Il a épousé, par contrat passé devant *Boyer*, Notaire à Aix, en 1763, & d'après dispense obtenue en Cour de Rome, *URSULE-ISABELLE DE RAVEL D'ESCLAPON*, sa nièce, fille de *PIERRE-JEAN*,

Baron d'Elclapon, & de *Marie-Michelle de Catin*. Il en a eu

Un garçon ;  
Et deux filles, encore jeunes.

Peu de Familles ont donné, comme celle-ci, quatre frères à la fois Chevaliers de St.-Louis & dans des grades de distinction. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 275 & suiv.)

Les armes : de sinople ou d'azur à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 besants du même; au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules, qui est les ancienns armes de RAU. Devise : VALORE ET PRUDENTIA FORTIOR.

RAVEND DE SAINT-FRÉMOND, Famille qui est établie en Normandie, Election de Carentan, & de laquelle était GILLES RAVEND, Ecuyer, Sieur de Neuville, qui épousa *Julienne d'Auxais*. Ils eurent pour petits-fils

JEAN-FRANÇOIS RAVEND, Marquis de St.-Frémond, qui fut créé, sous le règne de Louis XIV, en 1702, Lieutenant Général des armées du Roi.

Les armes : d'azur, au lion contourné & couronné d'or.

\* RAVENEL, Maïson qui tire son nom de la Terre de *Ravenel*, située près de Clermont-en-Beauvaisis, & dont on trouve des possesseurs dès le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. D'eux étoit probablement issu

I. CHRISTOPHE DE RAVENEL, Chevalier, Seigneur de Rantigny, Fouilleuse, Breuil-le-Vert, &c., qui fit hommage de ces terres au Comté de Clermont-en-Beauvaisis le 2 Janvier 1486. Il mourut le 12 Décembre 1512, laissant de sa première femme, *Jeanne de Buffy*, qu'il avoit épousée, par contrat du 12 Janvier 1484,

II. ANTOINE DE RAVENEL, Seigneur de Rantigny, &c., qui s'est marié, par contrat du 10 Août 1514, à *Jeanne de Brie*, fille de *Jean*, Seigneur de Sablonnières. Il mourut le 11 Février 1548. (vieux style), & laissa :

1. CLAUDE, qui fut ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

III. CLAUDE DE RAVENEL, Seigneur de Rantigny, Fouilleuse, Boissy, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes

*Tome XVI.*

d'armes, partagea avec son frère en 1555, & mourut en Janvier 1570 (vieux style). Il avoit épousé *Françoise d'Angennes de Maintenon*, & en eut, entr'autres enfants,

1. CHRISTOPHE, Seigneur de Rantigny, qui vendit cette Terre en 1605, & mourut sans postérité ;
2. EUSTACHE, qui fut ;
3. Et MADELEINE, Dame de Fouilleuse, qui s'est mariée, en 1597, à *Antoine de Conflans*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Remy, &c., Mestre de Camp, dont elle fut la première femme, & en eut des enfants. Voy. BRIENNE.

IV. EUSTACHE DE RAVENEL épousa *Marie de Renty*, dont la fille unique,

FRANÇOISE, fut mariée à *Frédéric*, Comte de *Bergh*, Gouverneur de Fric, dont elle eut un fils, & une fille, *Eléonore-Catherine-Fébronie de Bergh*, qui épousa le 1<sup>er</sup> Février 1634, *Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon.

#### SECONDE BRANCHE.

III. PHILIPPE DE RAVENEL, Chevalier (second fils d'ANTOINE, & de *Jeanne de Brie*), eut, par partage fait avec CLAUDE, son frère, en 1555, la Terre de Sablonnières, dont il fit hommage en 1573. Il servit à la bataille de Dreux, & mourut le 11 Novembre 1592. Il avoit épousé, par contrat du 27 Mai 1554, *Catherine de Conflans*, dont :

1. ROBERT, Seigneur de Sablonnières, mort, en 1609, sans postérité de *Françoise de la Garde* & de *Philiberte de Châtillon*, ses deux femmes ;
2. Et JACQUES, qui fut.

IV. JACQUES DE RAVENEL, Seigneur de Sablonnières, par la mort de son frère, Verdelot, Vindey, Montier-en-l'Isle, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Vaudemont & Gouverneur de la perlonne du Duc de Lorraine, & mourut le 6 Juillet 1636. Il avoit épousé, par contrat du 11 Juin 1595, *Claude de Gennes*, morte 5 mois avant lui, fille & héritière, en 1613, d'*Edmond de Gennes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Launay, Baron de St.-Bris, &c., & de *Marguerite de Saint-Quentin*. Leurs enfants furent :

1. EDMOND, qui fut ;
2. ELÉONORE, qui épousa, par contrat du 12

Y y

Décembre 1618, *Jean de Gauville*, V<sup>e</sup> du nom, Vicomte de Fessard, &c., Capitaine au Régiment de Charlus, dont des enfants. Voy. GAUVILLE, tom. IX, col. 75 et suiv. de ce Dictionnaire;

3. MARIE, qui a épousé, par contrat du 12 Février 1627, *Antoine de Choiseul-Beaupré*, Seigneur de Daillecourt, &c., Major Commandant du Régiment de Cavalerie du Duc d'Orléans, & dont elle eut postérité. Voy. CHOISEUL, branche des Seigneurs de *Daillecourt*;
4. Et MADELEINE, qui s'est alliée à N... de *Chambly*.

V. EDMOND DE RAVENEL, dit le *Marquis de Sablonnières*, fut Colonel du Régiment de Valois, puis Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Août 1651, avoit épousé, par contrat du 11 Septembre 1633, *Anne-Chrétienne*, fille d'*Albert de Savigny* & de *Gabrielle de Choiseul-Meuse*. De ce mariage vinrent :

1. GASTON, marquis de Sablonnières, Seigneur de Saily, Colonel du Régiment de Valois & Gouverneur de la personne de Charles V, Duc de Lorraine, marié à *Suzanne de Barbin*, Comtesse de Broyes, en Brie : leur postérité est éteinte;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de Verdolot & de Vindey, marié à *Françoise de Menardeau*, veuve de *Ferry de Choiseul*, IV<sup>e</sup> du nom, Comte d'Hostel : sa postérité est aussi éteinte;
3. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
4. Et MARIE-ANNE, reçue Chanoinesse à Pouffay en 1672, puis qui s'est mariée à N... de *Vaudetard de Mareuil*.

VI. JEAN-BAPTISTE DE RAVENEL fut marié deux fois; sa seconde femme fut *Jeanne de Germiny*, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

1. BALTHAZAR, qui suit;
2. Et BARBE, veuve de *François*, Comte du *Han*, Colonel d'un Régiment de son nom, Chambellan & Major des Gardes du Corps du Duc de Lorraine.

VII. BALTHAZAR, COMTE DE RAVENEL, Chambellan du Duc Léopold, Capitaine de Cuirassiers au service de l'empereur, obtint, par Lettres du Duc Léopold, du 30 Décembre 1722, registrées dans les Cours Souveraines de Lorraine, le 12 Avril 1723, l'union de la Terre & Seigneurie de *Mandre*, dans le Diocèse de Toul, aux Seigneuries de *Boulach*, *Savignies-à-Etrennes*, &c., & Pérection de

ces Terres en Comté, sous la dénomination de *Comté de Ravenel*. Il épousa, le 22 Juin 1709, *Elisabeth-Françoise des Salles*, fille de *Louis*, Comte des Salles, Seigneur de Génicourt, & de *Marie de Louviers de Mauververt*. Il n'en a point d'enfants.

#### BRANCHE

*établie en Bretagne, et qui a pour auteur*

I. PIERRE DE RAVENEL, qui rendit aveu au Comte de Nevers & de Rethel, le 30 Décembre 1440, étant alors âgé de 72 ans, pour ses Terres de Broyes, St-Remy & St-Martin de Napz. Il épousa *Jeanne Poinclain*, & en eut

II. JEAN DE RAVENEL, Ecuyer de la garde de CHARLES VII, en 1443, qui rendit, comme son père, hommage de ses Terres le 4 Novembre 1479. Il avoit épousé, par contrat du 9 Août 1456, *Catherine de Savigny*, dont

III. JEAN DE RAVENEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St-Remy & de Neuville, qui s'est marié à *Claude des Orties*, de laquelle vinrent quatre garçons, qui partagèrent noblement le 31 Décembre 1545. Le dernier fut

IV. JEAN DE RAVENEL, III<sup>e</sup> du nom, qui vendit, en 1555, les biens qu'il avoit en Picardie, & s'établit à Vitré, en Bretagne, où il épousa *Marguerite Gaësdon*. Il en eut

V. LUCAS DE RAVENEL, Seigneur de la Brouardière, qui vivoit en 1566, & fut marié avec *Andrée de Gennes*. Leurs enfants furent :

1. GILLES, dont la postérité s'est éteinte en 1684;
2. Et LUCAS, qui suit.

VI. LUCAS DE RAVENEL, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Boiguy, épousa, par contrat du 9 Octobre 1576, *Marie de Gennes*, de laquelle vint

VII. JEAN DE RAVENEL, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Boisteilleul, qui s'est marié, par contrat du 3 Août 1604, à *Jeanne Grillet de la Tirlière*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. Et LUC, rapporté après son aîné.

VIII. JEAN DE RAVENEL, V<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Boisteilleul, fut déclaré noble d'ancienne extraction, avec son fils BENJAMIN; THÉODORE-FRANÇOIS, son petit-fils; LUC DE RAVENEL, son frère puîné, & ses neveux, enfants de ce dernier, par deux Arrêts con-

tradiçtoires de la Cour des Aides de Paris, des 16 Juillet 1677, au rapport de M. Larcher, & 26 Mars 1680, au rapport de M. Guillier, rendus en conséquence d'un Arrêt d'attribution du 16 Juin 1667; par un Arrêt du Parlement de Bretagne du 21 Juillet 1696, & encore par Arrêt du Conseil d'Etat, & Lettres Patentes sur icelui, du 27 Octobre 1713, enregistrés au Parlement & à la Chambre des Comptes de Bretagne, qui confirment lesdits deux arrêts de la Cour des Aides. JEAN, V<sup>e</sup> du nom, épousa, par contrat du 16 Septembre 1650, *Judith de Farcy de la Gourtière*, & eut entr'autres enfants :

1. BENJAMIN, qui suit;
2. Et SAMUEL, qui passa à Londres, où il fut marié à N... *Churchill*, nièce du Duc de *Marlborough*, dont un fils.

IX. BENJAMIN DE RAVENEL, Seigneur du Boisteilleul, servit, en 1702, parmi les Gentilshommes convoqués pour le ban de la Province de Bretagne. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1685, *Catherine-Françoise de Farcy de la Carterie*, dont, entr'autres enfants,

X. THÉODORE-FRANÇOIS DE RAVENEL, Seigneur du Boisteilleul, qui s'est marié, par contrat du 7 Février 1721, avec *Angélique-Julie de Broife*. Leurs enfants sont :

1. THÉODORE-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. CHARLES-AUGUSTE, né le 11 Novembre 1726, Officier dans le Régiment de la Tour du Pin, &c.;
3. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-EUGÈNE, né le 13 Septembre 1738, Garde de la Marine;
4. ESPRIT-FÉLICIEN-CASIMIR, né le 9 Juin 1740;
5. 6. & 7. SUSANNE-ANGÉLIQUE, née le 11 Octobre 1725; MARTHE-EUGÉNIE, née le 10 Février 1728, & MARIE-ANNE-JULIE-AUGUSTINE, née le 19 Juillet 1730 : ces trois filles sont Religieuses à l'Abbaye de St-Georges de Rennes;
8. Et MODESTE-EMILIE, née le 14 Avril 1735.

XI. THÉODORE-JEAN-BAPTISTE DE RAVENEL, né le 26 Juin 1723, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1744, a épousé, par contrat du 7 mars 1752, *Marie-Françoise le Mintier des Granges*, fille de *Jérôme*, Seigneur de la Villeblanche, & de *Marie-Anne du Guichet*. Il en a

THÉODORE-JÉRÔME-FRANÇOIS, né le 29 Janvier 1753.

VIII. LUC DE RAVENEL (second fils de JEAN,

Seigneur du Boisteilleul, & de *Jeanne Grillet de la Tirlière*), épousa, par contrat du 26 Août 1651, *Renée de Gennes*, dont :

1. JACQUES, Sieur de Sérán, qui fut père de JACQUES, Sieur de Monterfil : ils sont mentionnés dans les deux Arrêts dont nous avons ci-devant parlé.
2. LUC, qui suit;
3. Et PAUL, Chevalier de St-Louis & Lieutenant de Vaiffeau.

IX. LUC DE RAVENEL, II<sup>e</sup> du nom, déclaré noble d'ancienne extraction, avec son père & ses frères, par lesdits deux Arrêts, épousa, par contrat du 1<sup>er</sup> Août 1686, *Philippe-Jacquette Bufnel de Monterfil*, de laquelle font issus, entr'autres enfants,

1. CHARLES-ANNIBAL-HIPPOLYTE, qui suit;
2. Et LUCRÈCE, encore fille.

X. CHARLES-ANNIBAL-HIPPOLYTE DE RAVENEL, né le 16 Février 1699, épousa 1<sup>o</sup> *Pélagie-Anne-Thérèse Petiot*; & 2<sup>o</sup> *Louise-Guillemette de Chaftenet*. Du premier lit il a :

1. CÉSAR-LOUIS, né le 1<sup>er</sup> Mars 1726;
2. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 18 Janvier 1734;
3. BENJAMIN-MARIE, né le 16 Septembre 1735;
4. MARIE-ANNE-GABRIELLE, née le 25 Avril 1739.

Et du second lit font issus :

5. MARIE-ANNE, née le 7 Octobre 1742;
6. Et N... DE RAVENEL, née le 9 Juin 1744;

(Extrait du *Dictionnaire des Gaulles*, tom. IV, p. 512, au mot MANDRE; voy. les *Tablettes général.*, part. VII, p. 183 & suiv.)

Il y a en Poitou un Gentilhomme du nom DE RAVENEL, Seigneur de la Rivière & de Garzou, qui a des enfants de N... de *Lescure*, sa femme.

Les armes : de gueules, à 6 croissants d'or, posés 2, 2 & 2, surmontés chacun d'une étoile du même, & accompagnés en pointe d'une septième étoile, le tout d'or. (Armor. génér. de France, reg. III, part. II.)

RAVIGNAN, en Champagne : d'azur, à 2 épées d'argent, garnies d'or & passées en sautoir, la pointe en bas.

RAVOT D'OMBREVAL, Famille de laquelle étoit,

I. JEAN-BAPTISTE RAVOT, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aides

de Paris en 1640, puis Premier Président du Parlement de Metz, qui fut reçu le 30 Juillet 1672. Il avoit épousé *Marie Perreau*, dont il eut

II. JEAN-BAPTISTE RAVOT, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aides, qui fut reçu en 1671 & Lieutenant Général de Police de la Ville de Paris. Il s'est marié à *Geneviève Berthelot*, dont vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-NICOLAS, qui fut ;
2. N... RAVOT, Chevalier de St.-Louis, qui a épousé *Marie Brion*, dont il a eu postérité ;
3. MARIE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE RAVOT D'OMBREVAL, qui est morte, sans avoir eu de postérité de son mari, *Charles-Claude de Bréauté* ;
4. Et EDMÉE RAVOT D'OMBREVAL, qui s'est mariée à N... de *Gouffangré* dont vint un fils, qui fut tué au combat de Dettingen, le 27 Juin 1743, étant Officier aux Gardes.

III. JEAN-BAPTISTE-NICOLAS RAVOT, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris en 1705, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi en 1722, Lieutenant Général de Police de la Ville de Paris en 1724, Intendant de Tours en 1725 & Conseiller d'honneur en ladite Cour des Aides, a épousé *Thérèse-Geneviève Bareau*, dont il a eu

IV. NICOLAS-FRANÇOIS RAVOT, Chevalier, Seigneur d'Ombreval, Conseiller de la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement, où il avoit été reçu le 16 Mars 1731, & qui mourut à Paris le 13 Février 1748. (Voy. le *Mercur de France*, de Février 1748, p. 212.)

Les armes : *d'azur, au pal d'or, chargé d'une losange de gneules, le pal accosté en chef de 2 molettes d'épéron d'or.*

RAVOYE (LA). Voy. NEYRET DE LA RAVOYE.

RAXIS, ou RAXI, dans le Comtat Venaissin : Famille, qui, suivant l'Auteur de l'*Hist. de la Noblesse du Comté Venaissin*, quitta sa Patrie pour se soustraire à la persécution des Ministres de la Porte Ottomane, & alla chercher un asile dans la Cour même des Souverains Pontifes : c'est tout ce que l'Auteur a pu apprendre d'un ancien *Mémoire* & par la Tradition de cette Famille; mais ce qui paroît mériter attention, c'est que le chef des armes de cette Famille est le blason de l'Empire d'Orient, dont on a seulement changé

les émaux : elle le portoit autrefois en écartelure. La Couronne que les RAXIS portotent en arrivant dans le Comtat Venaissin, & qu'ils ont toujours portée depuis sur leur Écu, est également remarquable : c'est une *Couronne royale à l'antique, ornée de pointes au lieu de fleurons*, à quoi il faut ajouter que leur Écu est adossé d'un trident, dont les pointes surpassent la Couronne.

I. Le Pape CLÉMENT VIII, par un Bref de 1532, reçut, au nombre des Gentilshommes de sa Maison, JEAN DE RAXIS, originaire de Grèce, à qui PAUL III, son successeur, donna la Terre de Flalàn, au Comtat Venaissin, sous la foi & l'hommage lige : cette inféodation fut confirmée en faveur de ce JEAN DE RAXIS & de sa postérité, par une Congrégation particulière de Cardinaux, tenue au Palais de la Chambre Apostolique, le 19 Janvier 1537. JEAN DE RAXIS, devenu feudataire du Saint-Siège par la libéralité du Pape, trouva l'occasion de signaler son zèle & sa reconnaissance, dans le temps que la fureur des Calvinistes portoit le fer & le feu dans toutes les parties du royaume; s'acquit une grande réputation par sa valeur, sa fidélité & son dévouement, & fit son testament devant *Etienne Joannis*, Notaire à Bedouin, le 18 Novembre 1561. Il avoit épousé, en 1550, *Marie de la Salle*, fille de *Clément*, Co-Seigneur de la Garde-Paréol & de Bédarrides, au Comtat Venaissin, & d'*Anne de Bellis*. Elle testa devant *Pierre Fumati*, Notaire dudit lieu, le 11 Janvier 1587, & après plusieurs legs, elle institua pour héritier son fils, qui fut.

II. FRANÇOIS DE RAXIS, élevé par son père au milieu des armes, se trouva, étant encore fort jeune, au siège de Mormoiron, pris sur les Calvinistes par le Général Serbelloni, le 10 Septembre 1563. Après la réduction de ce Bourg, il fut mis en garnison à Malauçène; servit ensuite, en qualité de Commissaire Général, dans l'Armée combinée des Troupes du Comtat, du Languedoc, de Provence & du Dauphiné, aux sièges de Tulette, Pont-St.-Esprit & Mornas, en Février & Mars 1567; passa de-là au service du Roi, où il fut fait Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, & il paroît, par une commission de capitaine donnée par HENRI IV à Etienne de Cohorn, qu'il serroit encore avec son Régiment en 1596. Il



épousa, par contrat passé devant *Pierre Esberard*, Notaire à Carpentras, le 17 Juin 1607, *Léonette de Maniffi*, fille de *Théodore*, Co-Seigneur de Venasque & de St.-Didier, & d'*Antoinette Durand*, de la Ville de Carpentras. Il en eut

III. CHARLES DE RAXIS, Seigneur de Flaffan, qui s'est marié, par contrat passé, devant *Gabriel Lotton*, Notaire à Tulette, le 29 Octobre 1635, à *Julie de Séguins de Saint-Martin*, fille de *Louis*, Co-Seigneur de Piégon, & de *Madeleine de Cavailon*, du Bourg de Vifan. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. & 3. GASPARD & CHARLES, reçus Chevaliers de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1661.

IV. LOUIS DE RAXIS, Seigneur de Flaffan & de Piervert, au Diocèse de Carpentras, épousa, par contrat passé devant *Guillaume de Villario*, Notaire à Bedouin, le 6 Février 1662, *Jeanne-Catherine de Séguins*, fille d'*Espirit-François*, Seigneur des Baumettes, & de *Gabrielle de Panisse de Pazis*. Il en eut :

1. N... de RAXIS, mort sans alliance;
2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte en 1681, qui servit dans les campagnes d'Allemagne, sous M. le Dauphin, en 1688, 1690 & 1693, où il fut plusieurs fois blessé. Ce Prince, témoin d'une action de valeur, d'où le Chevalier de *Flaffan* sortit avec honneur, lui fit présent des pistolets qu'il avoit à l'arçon de sa selle;
3. DOMINIQUE-CLAUDE, qui suit;
4. CHARLES-HYACINTHE, Chevalier de Malte en 1676, qui quitta la Croix de cet Ordre pour épouser *Marguerite du Quefne*, fille de *David du Quefne-Mofnier*, Secrétaire des Commandemens de MONSIEUR, frère de Louis XIV, & de *Marie Gervais*. Il en eut une fille, nommée

MARIE-CHARLOTTE, née à Paris le 30 Mai 1723, qui est morte sans alliance en 1741.

5. ROSE, Religieuse Augustine à Valréas;
6. Et GABRIELLE, morte sans alliance.

V. DOMINIQUE-CLAUDE RAXIS DE FLASSAN reçu Chevalier de Malte en 1698, s'est marié depuis à N... *Thomas*, fille du Vice-Gérant d'Avignon, Docteur agrégé à l'Université de cette Ville, dont

JOSEPH-DOMINIQUE DE RAXIS, que son aïeule maternelle a inflitué pour héritier universel,

à la charge de porter le nom & les armes de *Thomas*. Il étoit au Collège Mazarin en 1746.

Les armes : *de gueules, à la bande onlée d'argent; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, couronnée du même, membrée & becquée de gueules.*

\* RAY, ou RAI, en Bourgogne: Baronnie située près de celle de Traves, composée des Paroisses de *Ray*, *Membrey*, *Tencey* & *Vanne*, & qui a donné le nom à une Famille distinguée entre celles de Bourgogne.

OTTON DE LA ROCHE, frère de GUY, Sire de *Ray*, est la tige certaine de cette Maison. M. Dunod, dans son *Nobiliaire de Bourgogne*, marque qu'on a douté si cet OTTON DE LA ROCHE, 1<sup>er</sup> du nom, Sire de *Ray*, étoit Franco-Comtois & du Duché de Bourgogne, & si, à le supposer du Comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la Famille des Comtes de LA ROCHE en Montagne. Il y a un fort argument pour cette opinion, dit M. Dunod, c'est la ressemblance des armes; car les Comtes de LA ROCHE en Montagne portoient : *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur*, & les Seigneurs de *la Roche-sur-Lougnon*, Ducs d'Athènes, ont porté : *de gueules, à 4 points équipollés d'hermine*. Mais des donations faites à l'Abbaye de Bellevaux par OTTON, qui se dit Seigneur de *Ray* & de *la Roche*, & qui sont datées d'Athènes; les Seigneuries de *Ray* & de *la Roche-sur-Lougnon*, que ses deux fils & leur postérité ont possédées, & les armes de *Ray*, que son fils aîné a relevées, paroissent des preuves certaines qu'il étoit de la Maison de RAY, d'une branche cadette, qui avoit eu en partage la Terre de *la Roche-sur-Lougnon*, & que n'ayant point encore succédé à la Baronnie de *Ray*, quand il conquirit les Duchés d'Athènes & de Thèbes, il choisit de nouvelles armes, & prit en place du *rais d'escarboucle, 4 points d'hermine sur le même champ: l'hermine* marque le rang de Prince qu'il tenoit dans la Morée. Ses descendants, Seigneurs de *la Roche*, ont conservé ses armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de *Ray*. Cet OTTON DE LA ROCHE est nommé dans une donation qu'*Etienne*, Comte de Bourgogne, fit à l'Eglise de Besançon en 1170; fut de la Croisade de 1202; conquirit les villes d'Athènes & de Thèbes; en fut le premier Duc; remit ses Duchés à GUY, son neveu, fils de PONCE DE

LA ROCHE, son frère, en place de la part qu'il avoit aux biens de Bourgogne, & mourut peu de temps après, laissant :

1. OTTON, qui continua la branche des Sires de Ray;
2. Et GUY, qui continua celle des Seigneurs de la Roche-sur-Lougnon.

MARIE CÉLESTINE, Baronne DE RAY, héritière & la dernière de sa Maison, fut mariée, le 23 Juillet 1636, à Fribourg, en Suisse, avec *Albert de Merode*, Marquis de Treslon, &c., Grand Veneur & Grand Forestier de Flandre, & en a eu postérité. Voy. MERODE.

(On voit à l'abbaye de la Charité les anciens tombeaux de la Maison DE RAY, qui donnent une idée de sa grandeur.) La Terre de la Roche a passé dans la Maison de Ville en 1377, ensuite dans celle de *Plaine*, puis dans celle du *Hautoy* & enfin dans celle de *Gramont*, où elle est aujourd'hui. — Si *Marie-Thérèse-Apolline de Merode*, Baronne de Ray, femme de *Marie-Louis-Ferdinand*, Comte de *Loos-Corswarem*, & *Joséphine-Monique-Mélanie*, veuve de *Denis-Christophe des Ursins*, mariée, en secondes noces, le 24 Janvier 1741, à *Henri-Ange*, Comte d'*Apremont*, Seigneur de *Baricourt*, & toutes les deux filles de *Claude-François*, Comte de *Merode*, Chevalier, Marquis de *Treslon* & Baron de *Ray*, meurent sans enfants, la Terre de *Ray* doit passer, par substitution, aux descendants de *Rose de Ray*, & d'*Alexandre de Marmier*. (Voy., sur la Maison DE RAY, le *Nobiliaire de Bourgogne*, par M. *Dunod*, p. 102 & suiv.)

Les armes : de gueules, à l'escarboucle pommeté & fleuronné de 8 rais d'or.

RAY. N.... DE RAY, Chevalier, ci-devant Colonel du Régiment des Cuirassiers, est Major Général de la Gendarmerie.

RAYMOND. Voy. RAIMOND.

\* RAYMOND, ou REMOND, Terre & Seigneurie, en Berry, avec titre de Vicomté, qui entra, avec celle de *Quincampoix*, dans la Maison de *Gamaches*, par l'alliance, en 1490, de *Marguerite de Saint-Quintin de Blet*, avec *Jean de Gamaches*, Seigneur de *Sury-aux-Bois*, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du 10 Août 1490. Voy. GAMACHES, dans le *Vexin Français*.

† RAYMOND (DE) & DE RAYMOND-BERNARD, ancienne Famille, qui a formé plusieurs branches, dans les Provinces de Guyenne & du Limousin, particulièrement en Angoumois, en Périgord & en Agénois, & qui a la qualité de noble depuis plus de 600 ans, ce qui est prouvé, en remontant à ce temps-là, par les places distinguées que plusieurs de ce nom ont occupé dans le Clergé de France.

On trouve un RAYMOND-BERNARD, ou comme il est écrit en latin RAYMONDUS BERNARDI il est à remarquer que BERNARD est au génitif, qui étoit le nom de Baptême de son père, & qu'il avoit aussi joint au sien, afin de faire connaître suivant l'usage de ce temps-là, à qui il appartenoit d'entre plusieurs parents du même nom; il étoit effectivement fils de BERNARD DE RAYMOND, Damoiseau, Seigneur d'Arboucave, la Gonterie & de Dogé, & de *Marie-Charlotte de Pellegrin*, né au Château d'Arboucave le 10 Mai 1075, Abbé du Monastère de *S<sup>t</sup>-Sever*, in *Capitæ Vasconia*, au Diocèse d'Aire, en 1107, qui fut fait Evêque d'Agen en 1127 : il en occupa le Siège jusqu'en 1149 sous les Pontificats d'INNOCENT II, HONORIUS II & EUGÈNE III, pendant les règnes de LOUIS VI, dit le Gros, & LOUIS VII, dit le Jeune, son fils. Ce RAYMOND-BERNARD, qui est compté le XX<sup>e</sup> Evêque d'Agen, mourut le 7 Mars 1149 : ut sic refertur, *è vivis excessit VI, cal apritis ex necrologio sylvæ maj. in necrologio vero S. Severi in cap. Vasconia Legitur VII, idus apritis, deposito DE RAYMONDI, Ep. Agenensis, Monachi & Abbatis istius Loci. Dicitur cum S. Bernardo canonicorum regularium in Ecclesiâ Burdigal. institutione fassisse.* — C'est de son temps, & par ses dons particuliers que le Couvent des Religieuses de l'Ordre de Fontevault, de *S<sup>t</sup>-Marie-du-Paradis*, près de la Garonne, en Condomois, fut fondé & construit sur un terrain que les ancêtres de la Maison de Malvin donnèrent gracieusement pour ce louable établissement; ce qui se trouve consigné dans des actes authentiques de l'Abbaye de Fontevault en ces termes : *Fondator extitit cœnobii S. Mariæ de Paradiso, ad Garonnâ Monialium Fontis Praldi, quippè qui auctor fuit Amalvino Paradisi, & onorti illius uxori, eorumque filiis ut Deo ejusque Genitrici ad opus ancillium Dei Fontis Ebraldi concederet*

*quid quid habebant in loco Paradiso concessum sua autoritate confirmavit ut patet ex charta donationis, quæ hæc habet; hæc autem dona concedentes affirmaverunt in manu RAYMONDI BERNARDI, venerabilis atque laudabilis divina disponente gratia Agennensis Ecclesiæ Episcopi denique Monasterium ibi constructum in quo XX Moniales constituit, ut liquet & ejusdem Pii antistitis litteris ad Petronillam Fontis Ebraldi Abbatissam, in quibus hæc leguntur: RAYMONDUS BERNARDI, Abbatissæ, Dei gratiâ, Agennensis Episcopus, P. Fontis Ebraldi, nec non & ancillis Dei sibi commissis, salutem & benedictionem & amicitiam junctam in Domino. Amalvinus Paradissi & uxu ejus onors, &c. Hæc autem facta sunt, an. M. C. XXX, epacta IX, ind. VIII, concurrente II, Cyclo decem ovali IX, & illo die fuit II. non. Oðob. & lunæ XIX. Il est parlé de ce digne Prélat dans la *Gallia Christiana*, dans l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne*, & dans l'*Histoire chronologique du Languedoc*, de Guillaume Bardin;*

Un autre RAYMOND-BERNARD, de cette Famille, né au Château de la Gonterie, en Périgord, le 11 Juin 1126, a été Abbé de l'Abbaye de Clairac, Ordre de St.-Benoît, Diocèse d'Agen, en 1180, il est compté pour le 111<sup>e</sup> Abbé de ladite Abbaye, & le premier du nom de RAYMOND, RAYMONDUS J. BERNARDI occurrit Clairiaci Abbas circa annum 1180, in chartulario Sanctæ Crucis Burdegal. in quo legitur ALEXANDRUM Papam III, litem inter Geraldum Abbatem Sanctæ Crucis, & Petrum de Majola Capellanum Sancti Martini de Blancafort, agitatam sopiisse, mediantibus Arbitris G. Episcopo Vajatenfi & RAYMONDO BERNARDI, Clariacensi Abbate;

Un troisième, nommé ARNAUD DE RAYMOND, passa à celle de la Garde-Dieu, dans le Diocèse de Cahors, en 1322. Il est justifié, par des actes authentiques, que ledit ARNAUD DE RAYMOND, Abbé, s'accorda, le 11 Février 1137, avec le Chapitre de Cahors, pour les limites de l'Eglise de Montal, & pour d'autres également, dans le cours des années 1329 & 1332;

Un quatrième RAYMOND, aussi de la même Famille, né à Angoulême, le 16 Mars 1322, a occupé le Siège de Saintes, depuis 1370 jusq' en 1380. Il est compté le LIV<sup>e</sup> Evêque,

& un cinquième RAYMOND, également de la même Famille, a été élu Abbé de l'Abbaye d'Eysses, Ordre de St.-Benoît, au Diocèse d'Agen, en 1408. Il est compté le XV<sup>e</sup> Abbé, sous le nom de BERNARD V DE RAYMOND; il fut aussi nommé, en 1410, au régime & gouvernement de l'Hospice de St.-Martial-de-Villeneuve, où les Moines avoient été le réfugié pendant le malheureux temps des guerres. Il rétablit & augmenta beaucoup ce Monastère en 1419, ce qui se trouve constaté par plusieurs actes & monuments authentiques;

Grand nombre d'autres ont servi l'Etat & la Patrie dans les postes honorables de Maréchaux de Camp, de Brigadiers des Armées, Lieutenants-Colonels, Capitaines, &c. : il y en a même eu un, nommé ROGER, Comte de RAYMOND, de la Branche de RAYMOND, Seigneurs des Terres de St.-Germain, St<sup>e</sup>.-Colombe, du Breuilh & Dignac, en Angoumois, qui a été Officier Général de Bavière, & mort étant Gouverneur d'Ingolstadt, sans laisser de postérité; quatre autres, FLORIMOND, HENRI, GABRIEL, & autre GABRIEL DE RAYMOND, ont occupé, depuis 1570 & les années suivantes, jusq' à nos jours, des charges de Président & de Conseiller au Parlement de Bordeaux. Cette Famille est aussi distinguée par de belles alliances qu'elle a contractées, comme avec la Maison de *Beauvoir*, par le mariage du 21 Mai 1624, d'ISABEAU DE RAYMOND, fille de JEAN DE RAYMOND, Comte de Bourzac, en Périgord, & d'Anne Guibourg, avec *David de Beauvoir*, Seigneur de Fontenilles, aussi en Périgord; avec celle d'*Aydie de Ribéac*, par le mariage du 4 Mars 1631, d'ANNE DE RAYMOND, avec *François d'Aydie*, Comte de Ribéac; avec celle d'*Aubusson*, par le mariage du 16 Avril 1633, de MADELEINE DE RAYMOND, fille de GABRIEL, Seigneur de Vignoles, St.-Paul, Sallegourde & Marzac, & de *Marguerite de Macanan*, avec *Hedor d'Aubusson*; avec celle de *Châteaubriant*, en 1652, par le mariage de SUSANNE DE RAYMOND, fille de LOUIS DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur de Champs, en Agénois, avec *Gabriel de Châteaubriant*, Chevalier, Seigneur de St.-Paul; autre mariage, du 16 Novembre 1664, d'ANNE DE RAYMOND avec *Bernard de Beauvoir*, Seigneur de Pontville & de St.-Chauumont en Périgord, que sa femme lui apporta en dot; encore avec celle de *Gironde*,

le 4 Juillet 1702, par le mariage de MARGUERITE DE RAYMOND, Dame de la Giscardie, en Agénois, avec *Marc de Gironde de Teyffonat*, & aussi avec celles de *Manguet de Beaufoleil, de Macanan, de Sallegourde, de Fournel, de la Crompte, de Sibault, de Saint-Mézard* & autres. Cette Famille, quel-qu'ancienne qu'elle soit, ne peut cependant remonter à une filiation suivie, par défaut de titres, dispersés ou ruinés par le ravage des guerres ou autres accidens, qu'à

I. HÉLIE DE RAYMOND, 1<sup>er</sup> du nom, fils de MONDOT DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur de la Gonterie, en Périgord, lequel dit MONDOT DE RAYMOND, l'année 1449, avoit fait un partage avec ITHIER DE RAYMOND, son frère, Seigneur du Breuil & de Dignac, en Angoumois. Ce dernier a été l'un des principaux aïeux qui ont successivement produit les branches des RAYMOND de *Saint-Germain & Sainte-Colombe, de Vignoles, Sallegourde & des Rivières*. Il se maria, par contrat du 13 Décembre 1451, à *Marie Seychand*, dont vint, entr'autres enfans,

III. HÉLIE DE RAYMOND, 11<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Gonterie & de Doulanie, qui se maria, par contrat du 13 Février 1488, à *Françoise de Jussa*. De cette alliance vint

IV. PONÇET DE RAYMOND, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de la Gonterie & de Doulanie, qui se maria, 1<sup>o</sup> à *Catherine-Agnès de Bernard de Saint-Michel*, fille de Noble *Jean de Bernard*, Ecuyer, Sieur de S<sup>t</sup>-Michel, & de *Thérèse-Emilie de Saint-Paul de la Léotardie*, laquelle *Catherine-Agnès de Bernard de Saint-Michel* apporta, en mariage, à son mari, les Seigneuries de S<sup>t</sup>-Michel & de Pigrolle, en Angoumois; & 2<sup>o</sup> à *Claire de Seyrat*. Il eut de son premier mariage

1. PIERRE, auteur de la seconde branche de RAYMOND DE BERNARD DE SAINT-MICHEL, établie en Agénois, & rapportée ci-après.

Et du second vint :

2. Autre PIERRE, auteur de la branche de RAYMOND DE BEAUSOLEIL, de laquelle on va parler.

Par un traité de famille, du 28 Novembre 1542, PIERRE DE RAYMOND-BERNARD DE SAINT-MICHEL, fils du premier lit de PONÇET, 1<sup>er</sup> du nom, abandonna à noble PIERRE DE RAYMOND, son frère du second lit, tous les droits d'ainesse

qui lui appartenoient dans l'hérédité de leur père commun, moyennant la somme de 6,000 liv. Tournois, qui lui furent payées comptant, & qu'il employa à la formation d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, que le Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> lui permit de lever pour le service de l'Etat & de la Patrie. Deux actes de transaction en fixent l'époque, le premier en date du 28 Novembre 1542, le second du 18 Février 1580, sous de certaines conditions & réserves, qui y sont stipulées; PIERRE DE RAYMOND-BERNARD DE SAINT-MICHEL, fils du premier lit, consent & s'oblige, tant pour lui que pour les descendants, de porter les deux noms de BERNARD & de RAYMOND DE SAINT-MICHEL, & pour armes : *parti*, moitié de celles de RAYMOND BEAUSOLEIL, qui est *lofangé d'or & d'azur*; & l'autre moitié de BERNARD DE SAINT-MICHEL, qui est *d'or, à un chêne de sinople, arraché de 4 racines du même; au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermine de sable*. De forte qu'il résulte de cette convention, qu'en vertu de l'attribution avantageuse au droit d'ainesse, les principaux Fiefs & Seigneuries de la Famille, ont été successivement possédés par les descendants de PIERRE DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur de Doulanie & de la Gonterie, fils du second mariage de PONÇET DE RAYMOND, 1<sup>er</sup> du nom, avec *Claire Seyrat*, qui forme le V<sup>e</sup> degré, & est la souche de la branche de RAYMOND DE BEAUSOLEIL, que nous rapporterons d'abord, suivant ladite transaction, & que PIERRE DE RAYMOND-BERNARD DE SAINT-MICHEL, fils du premier mariage de PONÇET, 1<sup>er</sup> du nom, avec *Catherine-Agnès de Bernard de Saint-Michel*, forme également le V<sup>e</sup> degré de sa branche, qui est la seconde, dont nous donnerons ensuite a filiation.

#### BRANCHE

des Seigneurs de RAYMOND DE BEAUSOLEIL.

V. PIERRE DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur de Doulanie & de la Gonterie (fils du second mariage de PONÇET, 1<sup>er</sup> du nom, suivant la susdite transaction & lettement de *Françoise de Jussa*, son aïeule, du 5 Mars 1548), épousa *Anne Dupuy*, dont

VI. PONÇET DE RAYMOND, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Doulanie & de la Gonterie, qui se maria, par contrat du 3 Décembre 1565,

à *Françoise Manguet*, Dame de Beaufoleil, dont

VII. JEAN DE RAYMOND, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Beaufoleil & de la Grange, qui le maria, par contrat du 7 Novembre 1610 à *Louise de Pindray*, dont font fortis :

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. Deux autres garçons, aussi nommés JEAN; le premier est chef d'une branche, rapportée après celle de son aîné; & le second, Seigneur de la Borie, est mort sans alliance;
4. Et FLORENCE, dont nous ignorons la destinée.

VIII. JEAN DE RAYMOND, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil, de la Grange & la Borie, partagea avec ses frères, le 11 Décembre 1642, & épousa, par contrat du 17 Septembre 1645, *Marguerite de Fornel*, ou *Fournel*, laquelle, devenue veuve, garda le Fief de Beaufoleil & ses dépendances, & abandonna aux Sieurs de la Grange & de la Borie, ses beaux-frères, & à FLORENCE DE RAYMOND, sa belle-sœur, tous les biens situés au Bourg de S<sup>te</sup>.-Croix, avec les rentes & domaines situés dans les Paroisses de S<sup>te</sup>.-Croix & de S<sup>te</sup>.-Priest, près de Mareuil, en Périgord. JEAN, II<sup>e</sup> du nom, eut de son mariage :

IX. JEAN DE RAYMOND, III<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil, & en partie de Sarlande, qui épousa, par contrat du 8 Février 1667, *Martiale de Teyffères*, dont

X. FRANÇOIS DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil, qui mourut le 20 mai 1753. Il s'est marié, le 26 Mars 1706, à *Antoinette de la Faye*, dont font issus :

1. JEAN, qui suit;
  2. & 3. GUILLAUME & PIERRE;
  4. Autre JEAN, dit le *Chevalier de Beaufoleil*, qui fut marié, par contrat du 22 Octobre 1754, à *Françoise de Teyffier du Mas-Deschamps*, dont il a une fille;
- Et trois filles : une desquelles est actuellement Religieuse à la Communauté de S<sup>te</sup>.-Claire, à S<sup>te</sup>.-Yrieix; & les deux autres font décédées sans alliance.

XI. JEAN DE RAYMOND, IV<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufoleil & de Sarlande, s'est marié, le 24 Mars 1737, à *Jeanne de Bruchard de la Pomélie*, & est mort le 6 Avril 1750,

Tome XVI.

trois ans avant ledit FRANÇOIS DE RAYMOND, son père. Il a laissé quatre filles, savoir :

1. N.... de RAYMOND, qui s'est mariée à N... de *Pompador*, Gentilhomme en la Paroisse d'Amboise, contiguë à celle de Sarlande;
2. N... de RAYMOND, qui demeure chez son oncle maternel, M. de *Bruchard*, Lieutenant de Roi à Niort;
3. N... de RAYMOND, qui s'est mariée à N... de *Lanti*, Gentilhomme, ancien Officier & Chevalier de S<sup>t</sup>.-Louis, qui demeure dans la Paroisse de Sarlande;
4. Et N... de RAYMOND, qui vit avec sa mère, au Château de Beaufoleil.

#### BRANCHE

de RAYMOND DE LA GRANGE, PREYSSAC, LA BORIE, LA CÔTE & SAINTE-CROIX, près de Mareuil, en Périgord.

VIII. JEAN DE RAYMOND, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Grange (second fils de JEAN, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de Beaufoleil, & de *Louise de Pindray*), partagea avec son frère aîné. Il épousa, par contrat du 23 Janvier 1646, *Marie du Haulmont*, de laquelle font fortis :

1. LÉONARD, qui suit;
2. MADELON, mort sans alliance;
3. Et JEAN, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

IX. LÉONARD DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur de la Grange, s'est marié à *Françoise Boucher*, & a laissé

X. PIERRE DE RAYMOND, Seigneur de Preysfac & de la Côte, qui s'est marié à N... le *Roi*, de laquelle il a eu entr'autres enfants,

XI. N.... DE RAYMOND, Seigneur de Preysfac & de la Côte, qui s'est marié avec N.... de *Pontrau*, dont un fils & une fille.

*Rameau sorti de la Branche précédente.*

IX. JEAN DE RAYMOND, IV<sup>e</sup> du nom (troisième fils de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, & de *Marie du Haulmont*), a épousé *Antoinette Faure*, Dame de la Chapelle S<sup>te</sup>.-Quitère, Paroisse de Chauderic, en Angoumois, dont font fortis :

FRANÇOIS, qui suit;  
Et deux filles, nommées MARIE & FRANÇOISE, desquelles on ignore la destinée.

X. FRANÇOIS DE RAYMOND, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle-S<sup>te</sup>.-Quitère, a épousé *Catherine de Bernard de Saint-Michel*,

Z z



par contrat du 25 Août 1709. De ce mariage est sorti

XI. JEAN-ELIE DE RAYMOND, Ecuier, Seigneur de la Chapelle-S<sup>te</sup>-Quitière, qui s'est marié à N..... de Saint-Paul de la Léotardie, dont une fille marquée.

Les armes de la branche de *Beaufoleil*, & de ses rameaux, sont : *lofangé d'or & d'azur*.

### SECONDE BRANCHE

de RAYMOND DE BERNARD SAINT-MICHEL,  
établie en Agénois.

V. PIERRE DE RAYMOND-BERNARD DE SAINT-MICHEL, Seigneur de Pigrolle (fils de PONCET DE RAYMOND, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Catherine-Agnès de Saint-Michel*, sa première femme), obligé, par les deux actes de transaction ci-dessus datés, & rapportés au degré IV de la première branche, de joindre à son nom de RAYMOND ceux de BERNARD SAINT-MICHEL, eut permission du Roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, de lever, à ses frais, une Compagnie de 50 hommes d'armes, pour laquelle il vendit à PIERRE DE RAYMOND, son frère du second lit, son droit d'aînesse, pour la somme de 6,000 liv., & testa le 25 Septembre 1591. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> *Claire de Bonneau*; & 2<sup>o</sup> *Diane-Elisabeth de Sibault* : Du premier lit il eut :

1. & 2. CHARLES & FLORENCE, auxquels il fit des legs particuliers.

Et du second lit vinrent :

3. CLÉMENT DE RAYMOND-BERNARD DE SAINT-MICHEL, Ecuier, qui fut nommé, le 15 Juin 1658, Echevin de la ville d'Angoulême, où il s'établit, & auquel son père légua les biens qu'il avoit en Angoumois; sa postérité est éteinte dans la personne d'un JEAN ou CLÉMENT DE BERNARD DE SAINT-MICHEL, Chanoine de la Cathédrale de St.-Pierre d'Angoulême;
4. ARNAUD DE RAYMOND-BERNARD, Ecuier, Seigneur de Puycharnaud & de la Molière, nommé le *Sieur de Puycharnaud*, qui avoit épousé *Suzanne d'Asques de la Salle-Gonnot*, le 8 Février 1637, mourut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Cornette Blanche; laissa de son mariage peu de biens, & beaucoup d'enfants, dont on ne connoit pas la descendance;
5. Et JEAN, qui suit.

VI. JEAN DE RAYMOND-BERNARD, 1<sup>er</sup> du nom

de sa branche, testa le 9 Août 1630. Il avoit épousé *Armande d'Anglade*, dont vinrent :

1. GÉRAUD, qui suit;
2. CHARLES-ROBERT, qui exerça, en 1632, la charge de Conseiller au Siège Présidial & Sénéchal d'Agen, & celle de Trésorier en la Généralité de Bordeaux, en 1636; sa branche existe en Agénois, mais nous n'en avons pas la filiation;
3. DIANE-ELISABETH, morte sans alliance;
4. Et MARGUERITE, qui, après le décès de ses père & mère, se maria, par contrat passé le 10 Juin 1641, à noble *André de Boudon de Saint-Avit*, ancien Lieutenant d'Infanterie. Son contrat de mariage fut signé par ses plus proches parents, qui réglèrent ses droits, en exécution de la clause portée par le testament de son père, du 9 Août 1630; & ceux qui signèrent furent : noble *Louis de Bernard de Saint-Michel*, d'Entraigues, en Angoumois; noble JEAN DE RAYMOND, Seigneur de Beaufoleil & de Sarlande, en Périgord, & noble JEAN DE RAYMOND, Seigneur de la Grange & de St.-Croix-de-Marcueil, aussi en Périgord; noble N..... de *Sibault de Saint-Médard*; noble *Charles de Redon*, Sieur de Montplair; CHARLES-ROBERT DE RAYMOND, Trésorier de France en la Généralité de Bordeaux; GÉRAUD, son frère germain, & beaucoup d'autres.

VII. GÉRAUD DE RAYMOND-BERNARD, ayant été commandé par ordre du Roi, ainsi que tous les Gentilhommes du Pays, pour marcher à la conquête de Perpignan & du Roussillon, & n'ayant alors que deux enfants en bas âge, fit un testament de précaution, le 10 Août 1642, où il nomma pour tuteurs, *Jeanne Juillot de la Claverie*, son épouse, & noble JEAN DE RAYMOND, Ecuier, Seigneur de Beaufoleil, son proche parent, demeurant au Château de Beaufoleil, Paroisse de Sarlande, en Périgord; ce qui prouve la correspondance entière entre les deux principales branches de cette Famille. Mais GÉRAUD DE RAYMOND, de retour chez lui après son service, le 17 Septembre 1678, fit un second testament mutuel avec son épouse *Jeanne Juillot de la Claverie*, & en eut pour enfants :

1. JEAN, Prêtre, qui étoit mort lors du second testament de son père;
2. ARNAUD, qui suit;
3. & 4. Et deux filles: l'une s'est mariée au Sieur du *Prat de Jouaniffon*; & l'autre est morte sans alliance.

VIII. ARNAUD DE RAYMOND-BERNARD, Ecuyer, épousa, 1<sup>o</sup> en 1681, *Jeanne d'Olive*, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> en 1702, *Jeanne du Bas de Balade*, fille de *Pierre du Bas de Balade*, Officier au Corps Royal des Carabiniers de France, & de défunte *Marguerite de la Lanne*. De ce mariage font fortis :

1. JEAN, mort sans postérité;
2. JEAN DE RAYMOND-BERNARD, dit de *Saint-Michel*, Prêtre, Définitive Provincial dans l'Ordre des Capucins, qui vit en 1781, au couvent de Cadillac, en Bordelais, fort considéré dans son Ordre;
3. PIERRE, Sieur de la Molière, mort à l'Armée, sans alliance;
4. JEAN, qui suit;
5. Et MARIE-ANNE, qui s'est mariée au Sieur de *Malbec*, Sieur de la Bessé, dont un fils.

IX. JEAN DE RAYMOND-BERNARD, Ecuyer, s'est marié le 26 Décembre 1723, avec *Marthe de Bégoule*, dont font nés :

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. PIERRE-JOSEPH, Ecuyer, Sieur de Pigrolle, décédé au service du Roi, étant Capitaine-Aide-Major des Troupes des Colonies Françaises de l'Amérique, sous les Ordres du Comte de Belfunce, sans avoir été marié;
3. JEAN-JACQUES, Ecuyer, qui s'est marié, à Charente, en Saintonge, avec *Marie de Briffeau*, dont il n'a point d'enfants;
4. JEAN-GÉRAUD, Ecuyer, qui vit à Bordeaux, de ses rentes;
5. ALEXIS, Prêtre, Curé de la Paroisse de Margueron, & de la Roquette, son annexe, dans la Jurisdiction de S<sup>te</sup>.-Foy, au Diocèse d'Agen;
6. MARIE-MADELEINE, qui s'est mariée à noble *Jean-Baptiste Douazan*, Sieur de Chinchon;
7. Et MARIE-ANNE, qui vit sans alliance.

X. JEAN-PIERRE DE RAYMOND-BERNARD DE SAINT-MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Baudon & des Bourneix, établi dans la Ville de S<sup>te</sup>.-Foy-sur-Dordogne, y a épousé *Jeanne de Guignard de Buffévent*, morte le 20 Avril 1779, sans avoir laissé d'enfants, & après avoir fait un testament en faveur de son mari, en date des 28 & 29 Août 1772.

On conserve, dans la branche de RAYMOND-BERNARD, une quittance du Garde du Trésor-Royal, de 150 liv., pour la taxe de confirmation de noblesse, en faveur de la branche

de BERNARD DE SAINT-MICHEL, & qui a été payée par Messire CLÉMENT DE BERNARD, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de S<sup>t</sup>.-Pierre d'Angoulême, fils de Messire Louis BERNARD, vivant Procureur du Roi en l'Élection d'Angoulême, & petit-fils de CLÉMENT BERNARD, Echevin de ladite Ville.

Les armes de cette seconde branche, insérées dans l'*Armorial de France*, sont : *parti losangé d'or & d'azur*, qui est de RAYMOND DE BEAUSOLEIL; & pour seconde partition : *d'or, à un chêne de finople, arraché de 4 racines du même; au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermine de sable*, qui est RAYMOND-BERNARD DE SAINT-MICHEL.

#### BRANCHE

*des Seigneurs de RAYMOND DE SAINT-GERMAIN & de SAINTE-COLOMBE, &c.*

De cette branche étoit ROGER, Comte de RAYMOND, Lieutenant Général & Généralissime de la Cavalerie de S. A. Electorale de Bavière, mort Gouverneur d'Ingolstadt, sans alliance, qui reconnut par un acte passé devant Notaire, la branche de *Saint-Germain* & de *Sainte-Colombe*, depuis sa séparation avec la branche du *Breuilh* & de *Dignac*, par N... DE RAYMOND D'ANGLES, frère du père de ROGER, cadet de ce même RAYMOND, dont est issu PHILIPPE, duquel est issu HÉLIE, qui a laissé deux filles, l'une s'est mariée au Seigneur de *Pommel de la Ducinière*; & l'autre est morte sans alliance. De cet HÉLIE est issu JEAN, qui a eu plusieurs enfants, dont l'aîné jouissoit de la Terre de *Sainte-Colombe*, qui a été vendue après sa mort, pour payer ses dettes, & celle de *Saint-Germain* passée à l'aîné de ses enfants, qui a été aussi aliénée. Il a servi dans la Marine à S<sup>t</sup>.-Domingue, où il est mort; il a épousé une Demoiselle de son nom, de la branche de RAYMOND DES RIVIÈRES, dont des enfants.— Deux autres garçons ont aussi passé à S<sup>t</sup>.-Domingue, l'aîné a été marié & est veuf; le troisième vit garçon; un quatrième est Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Angoulême; & quatre filles : deux font Religieuses, une à l'Abbaye de S<sup>t</sup>.-Aufone d'Angoulême; l'autre à l'Abbaye de Fontevrault; & les deux autres vivent dans le monde avec leur grand-mère maternelle.

La branche de *Saint-Germain* & de *Sainte-Colombe* subsiste aujourd'hui dans le *Chevalier* DE RAYMOND, ancien Capitaine au Régiment Royal, Dragons, & Chevalier de St.-Louis, qui fait élever auprès de lui le fils aîné de feu son frère, & ce jeune homme est aujourd'hui aîné de la branche de *Saint-Germain* & de *Sainte-Colombe*, qui porte pour armes : *lofangé d'or & d'azur. Couronne de Comte*, & cette branche passe pour être l'aînée de celle de RAYMOND DE SALLEGOURDE, dont on nous a fait passer une filiation suivie.

#### BRANCHE

des *Seigneurs* de RAYMOND de SALLEGOURDE, dont est auteur

I. JEAN, Comte de RAYMOND, Seigneur du Breuilh & Dignac, qui se maria avec *Jeanne de Livenne*, dont :

1. PIERRE, Prêtre, vivant en 1528;
2. COLAS, dont la descendance est inconnue;
3. Et JEAN, qui suit.

II. JEAN DE RAYMOND, Ecuier, Seigneur du Breuilh & Dignac, s'est marié avec *Jeanne de Mareuil*, le 22 Novembre 1517, dont :

1. GABRIEL, qui suit;
2. Et FRANÇOIS, dont la postérité est inconnue.

III. GABRIEL DE RAYMOND, Seigneur du Breuilh, de Dignac, épousa, le 19 Mars 1552, N... de la Tour, dont

IV. GABRIEL, II<sup>e</sup> du nom, Comte de RAYMOND, Seigneur de Vignoles, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 25 Juin 1597, à *Ijabeau Galinard*, dont on ignore la postérité; & 2<sup>e</sup> le 1<sup>er</sup> Août 1602, à *Marguerite de Macanan*, Dame de Sallegourde, dont est né

V. HENRI, Comte de RAYMOND, Seigneur de Macanan, Sallegourde, Vignoles & autres lieux, Président au Parlement de Bordeaux, qui s'est marié, 1<sup>o</sup> le 9 Mai 1629, à *Beatrix du Bernet*; & 2<sup>e</sup> à *Catherine du Roy*, le 10 Mai 1659: Il a eu du premier lit :

1. JOSEPH, qui suit;
  2. GABRIEL, dont la postérité est éteinte.
- Et du second lit vinrent :
3. Autre GABRIEL, Prêtre;
  4. Et autre GABRIEL, rapporté après la postérité de son aîné.

VI. JOSEPH DE RAYMOND de MACANAN, Seigneur d'Eyrans, Sallegourde & Vignoles,

épousa, le 28 Septembre 1673, *Françoise de la Cropte*, Dame de Tranchard, dont est forte

MADELEINE, fille unique, qui s'est mariée le 28 Mars 1708, à FRANÇOIS-ISAAC DE RAYMOND, son cousin germain.

VI. GABRIEL DE RAYMOND, III<sup>e</sup> du nom (fils d'HENRI, & de *Catherine du Roy*, sa seconde femme), Sous-Doyen du Parlement de Bordeaux, Seigneur d'Eyrans & de Vignoles, a épousé, le 13 Juillet 1677, *Susanne le Moigner*, dont

VII. FRANÇOIS-ISAAC, Comte de RAYMOND de MACANAN, Seigneur, Marquis de Sallegourde, qui s'est marié, le 28 Mars 1708, comme on a dit ci-dessus, à MADELEINE DE RAYMOND, sa cousine germaine, fille unique de JOSEPH. De ce mariage font issus :

1. GABRIEL, qui suit;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, rapporté après son aîné;
3. ANTOINE, mort garçon;
4. SUSANNE, non mariée & vivante, âgée;
5. Et MARIE-ANNE, morte fille.

VIII. GABRIEL DE RAYMOND, IV<sup>e</sup> du nom, *haut & puissant Seigneur*, Marquis de Sallegourde, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Bordeaux, a épousé, par contrat du 31 Décembre 1764, passé devant *Lavergne*, Notaire Royal à Périgueux, *Françoise de Chancel de la Grange*, fille de *François-Victor de Chancel*, Chevalier, Seigneur de la Grange, &c., & de *Marie Martin de Nantiat*. Il n'en a encore qu'une fille.

VIII. FRANÇOIS-JOSEPH DE RAYMOND (frère cadet de GABRIEL IV), Seigneur, Baron de Rioms, Vignoles, Tranchard & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, a épousé le 28 janvier 1778, ADELAÏDE-CHARLOTTE-ANGÉLIQUE DE RAYMOND DES RIVIÈRES, née à St-Domingue, dont il n'a encore qu'une fille.

Les armes de cette branche sont : *lofangé d'or & d'azur; au chef de gueules. Couronne de Comte*.

Cette branche de RAYMOND DES RIVIÈRES subsiste à St.-Domingue dans plusieurs enfants : une RAYMOND DES RIVIÈRES, sœur cadette de la femme de FRANÇOIS-JOSEPH DE RAYMOND, a épousé N... DE RAYMOND, Seigneur de St-Germain & de Ste-Colombe. — Le chef de cette branche, Chevalier de St.-Louis, est fort âgé, demeure au Château des Rivières, en Périgord, & n'a pas été marié.

Celui-ci avoit un oncle, frère de son père, qui s'est marié deux fois & a eu plusieurs enfans de ces deux mariages : le fils aîné a servi longtems au Canada, & est mort à Saintes, dans sa maison de campagne, au Carlot; un autre fils du second lit s'est marié à St.-Domingue, où il est mort, & a laissé deux garçons & cinq filles, dont FRANÇOIS-JOSEPH DE RAYMOND, Baron de Rioms, a épousé la cadette.

(Outre les branches ci-dessus rapportées, il y en a encore plusieurs autres qui subsistent, sur lesquelles nous n'avons pas reçu de *Mémoire*.)

RAYMOND, dans le Lauraguais, en Languedoc : ancienne Noblesse, qui, suivant un *Mémoire* que nous avons reçu, s'est distinguée par sa fidélité inviolable envers nos Rois, dans les temps les plus orageux, & par son zèle, toujours soutenu de génération, en génération, pour leur service. — Il n'y en a eu qu'un de cette Famille qui ait embrassé le parti de l'Eglise, & qui fut Evêque de St.-Papoul. Les autres ont suivi la profession des Armes. Un événement fâcheux ôte la connaissance des Seigneurs DE RAYMOND pendant plus d'un siècle.

I. Noble RAYMOND DE RAYMOND, en 1570, soutint, pour le Roi, dans le Château de Lasbordes un siège contre les Huguenots : le Procès-Verbal qui en fut dressé, le 24 Octobre 1618, par autorité du Parlement de Toulouse, qui se trouve visé dans un Arrêt du Conseil du 8 Février 1672, porte que le lieu de Lasbordes & le Château furent battus à canon & pris d'assaut; les papiers, titres & documents & les meubles, furent pillés, brûlés & fagacés, par ceux de la Religion Prétendue Réformée. On ne sauva de cet incendie que quatre actes, savoir : deux dénombrements de la Terre de Lasbordes, que noble RAYMOND DE RAYMOND, le même qui soutint le siège, avoit rendus devant le Sénéchal de Toulouse, Commissaire sur le fait du ban et de l'arrière-ban, l'un en date du 12 Mars 1554, & l'autre du 12 Mars 1557, tirés des Archives de la Sénéchaussée de Toulouse, signé *Lapalisse*, Garde des Archives. Les deux autres actes, plus anciens, sont l'un de 1361, qui contient serment de fidélité fait par les Consuls de Lasbordes, à noble PIERRE DE RAYMOND; & l'autre, de 1381,

contient une présentation faite au même noble PIERRE DE RAYMOND, par lesdits Consuls de ce lieu, de deux Meşteguiers pour rendre la Justice. Tout le reste des papiers périt, mais du moins il est clair par ce serment prêté en 1361, & par cette présentation faite en 1381, que les Seigneurs DE RAYMOND étoient déjà nobles & Seigneurs de Places. Noble RAYMOND DE RAYMOND, suivant son testament du 22 Mai 1571, eut de Dame *Jeanne de Jalabert*, son épouse,

1. GUILLAUME, Seigneur de Lasbordes, Peyrens, Mézerac, Is & de Cefquières, qui servit avec distinction dans la Compagnie de M. de Joyeuse, Lieutenant Général, & épousa *Isabeau de la Tour*, Dame des Juges, dont il n'eut point d'enfants;
2. JACQUES, 1<sup>er</sup> du nom, aussi Seigneur de Lasbordes, Peyrens, Mézerac, Is & de Cefquières, qui servit en qualité de Capitaine de gens de pied, ayant sous lui ARNAUD, son frère. Le Roi HENRI III le gratifia d'une somme de 1,000 écus, pour les services importants qu'il lui avoit rendus dans plusieurs campagnes, & à ses prédécesseurs : c'est ce qui paroît par les Lettres Patentes qui lui furent expédiées à cet effet, le 11 Février 1570. Il rendit dénombrement & hommage, pour les Terres de Lasbordes, Peyrens, Mézerac, & d'Is, au roi, & à la Reine MARGUERITE DE VALOIS, le 28 Juin 1611. Il n'eut point de postérité de Dame *Anne de Boiffon*, son épouse, fille de noble *Etienne de Boiffon*, Seigneur d'Airoux; & il institua pour héritier JACQUES, fils de son frère BARTHÉLEMY, l'aîné de ses neveux & son filleul;
3. BARTHÉLEMY, qui suit;
4. ARNAUD;
5. GUILLEMETTE, qui s'est mariée avec noble *Claude de Chassenous*, Seigneur de Villeslisses & de Buzarens;
6. Et PAULE, qui épousa noble *Jean de Durand*, Seigneur de Montlaur.

II. BARTHÉLEMY DE RAYMOND, Seigneur de St.-Amans, servit le Roi avec distinction, comme il paroît par des Lettres à lui écrites par MM. de Montmorency, Mirepoix, & Montluc, aux années 1612, 1622, 1627 & 1628, Lettres qui furent visées dans un Arrêt du Conseil du 2 Février 1672. Il eut de noble *Jeanne-Isabeau de Bertier-Pinfa-guel*, son épouse, pour enfans :

1. JACQUES, qui suit;
2. FRANÇOIS, tué au dégât de Nîmes en 1628;

3. CATHERINE, Religieuse à Prouille;
4. Et MARGUERITE, qui s'est mariée à noble *Jean-Georges de Caçamajou*, Seigneur du Carla.

III. JACQUES DE RAYMOND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Amans, puis de Lasbordes, Peyrens, Mézerac & d'Is, par la donation de JACQUES I<sup>er</sup>, son oncle, rendit dénombrement & hommage de ces Terres, le 25 Juin 1665, & le 14 Juillet 1666, & se trouva au dégât de Nîmes, où son frère fut tué. LOUIS XIV, pour récompenser ses services, le 10 Février 1649, chargea le Duc d'Épernon, de le recevoir Chevalier de St.-Michel, ce qui conste par le Procès-Verbal, dressé le 15 Mars 1649, de l'Assemblée de la Sénéchaussée de Lauragais, qui marque qu'il fut député par toute la Noblesse de cette Sénéchaussée aux Etats Généraux du Royaume, & qu'en conséquence procuration lui fut donnée, le 6 Février 1651, pour s'y rendre. Il eut de son mariage avec Dame *Louise de Saint-Jean de Mouffoulens*, plusieurs enfants, favoir :

1. FRANÇOIS-OLIVIER, d'abord Page du Roi, puis Enseigne & Lieutenant au Régiment des Gardes, qui fit plusieurs Campagnes, & fut blessé dangereusement à toutes. Étant nommé à une des Compagnies de ce Régiment, il fut tué au siège de Gray en 1669;
2. & 3. Deux autres fils, l'un Capitaine au Régiment de Condé, tué aussi au siège de Gray; & l'autre, étant Mousquetaire, fut tué au siège de Maëstricht, combattant près de M. d'Artagnan, qui le commandoit;
4. FRANÇOIS, qui fuit;
5. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
6. ANNE, qui fut mariée, en 1661, par son père, à noble *Jean-Emeric de Bruyères*, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né, &c., dont des enfants. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATEL;
7. JEANNE, qui s'est mariée à noble *Joseph de Bonnet*, Seigneur de Maureilhan;
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuses à Prouille.

IV. FRANÇOIS DE RAYMOND, Seigneur de Lasbordes, Peyrens & Mézerac, servit avec honneur en qualité de Mousquetaire, comme il paroît par une Lettre de M. le Comte d'Artagnan, Commandant, en date du 21 Décembre 1669, & fut Cornette de la Troupe de l'arrière-ban de la Province du Languedoc, ainsi qu'il se voit par un certificat de M. le Comte de Broglio, Commandant en ladite

Province, du 7 Octobre 1690. Le commandement de cette Noblesse lui fut même dévolu, pendant un assez longtemps, en l'absence du Sénéchal. Il avoit épousé *Catherine de Ferrand*, dont :

1. JACQUES, qui fuit;
2. JEAN-JOSEPH-AIMERIC, Lieutenant-Colonel du Régiment des Landes, Infanterie, Chevalier de St.-Louis, mort à Gènes, y étant allé avec un détachement de 700 hommes pour le service du Roi;
3. JEAN-FRANÇOIS, né en 1692, Major du Régiment des Landes, Chevalier de St.-Louis, mort le 8 Octobre 1763;
4. RAYMOND-NICOLAS, né en 1696, Major dudit Régiment des Landes, puis Capitaine des Grenadiers dans celui de Hainaut, aussi Chevalier de St.-Louis;
5. ROSE-AGNÈS, morte sans alliance;
6. & 7. ANNE, née en 1684; & LOUISE, née en 1688: toutes deux mortes Religieuses à Prouille.

V. JACQUES DE RAYMOND, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Lasbordes, Peyrens & Mézerac, dont il a rendu hommage au Roi, le 21 Septembre 1725, né le 10 Août 1686, fut d'abord Page de la Petite Ecurie, puis Mousquetaire, ensuite Officier au Régiment du Roi, Infanterie, dont il devint Colonel, & Chevalier de St.-Louis. Il servit aussi quelque temps en Espagne en qualité de Colonel; fut choisi, comme le rapportèrent les Nouvelles publiques, pour annoncer au Roi d'Espagne la réduction du Royaume de Majorque, & est mort le 28 Février 1771. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Marie-Yolande d'Autrivay*; & 2<sup>o</sup> *Françoise Menard*. Du premier lit sont issus :

1. ANNE-ANTOINE, qui fuit;
2. ANTOINETTE, née le 14 Novembre 1708, mariée avec noble *Jean-Baptiste de Montfaucon*, Seigneur de Rogles en Gravier & de St.-Croix, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal-Rouffillon, Infanterie, Chevalier de St.-Louis;
3. MARIE-ANNE, morte depuis plusieurs années, qui avoit épousé *Yves de Capella*, fils de Messire *Pierre de Capella*, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Toulouse.

Et du second lit il a laissé :

Trois fils, & une fille, encore jeunes.

VI. ANNE-ANTOINE DE RAYMOND, Seigneur



de Lasbordes, Peyrens, Mézercac & Seigneur direct de St.-Martin-la-Lande, né le 14 Décembre 1709, a été Capitaine d'Infanterie.

SECONDE BRANCHE.

IV. ANTOINE DE RAYMOND, Seigneur de St.-Amans & d'Is (cinquième fils de JACQUES, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Louise de Saint-Jean de Mouffoulens*), servit avec distinction en qualité de Mousquetaire, ce qui est prouvé par un Certificat de M. le Comte d'Artagnan, Commandant, & fut ensuite Capitaine d'Infanterie. Il eut de son mariage avec Dame *Louise de Saint-Jean* :

1. JEAN-ANNE, Seigneur de St.-Amans & d'Is, Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de la Reine & Chevalier de St.-Louis, mort à Graffe en Provence, des blessures qu'il reçut au service;
2. JEAN-AIMERIC, Chevalier de St.-Lazare, mort Officier au Régiment de Rouergue;
3. JOSEPH, d'abord Cornette de Dragons au service de France, ensuite Capitaine de Dragons au service d'Espagne, où il est mort;
4. JEAN-BAPTISTE, qui a aussi servi dans le Régiment de Rouergue;
5. JACQUES-ANTOINE, qui suit;
6. Et CATHERINE, qui s'est mariée avec noble *Marc-Antoine de Pelletier*, morte le 24 Août 1771.

V. JACQUES-ANTOINE DE RAYMOND, Seigneur de St.-Amans & d'Is, a fait quelques Campagnes en qualité de Lieutenant d'Infanterie, a été ensuite Cornette de Dragons, & a épousé noble Dame *Marie-Georgette du Cup*, dont:

1. JEAN-ANNE, qui suit;
2. JACQUES-ANTOINE, Capitaine dans le Régiment Royal-Marine, Infanterie, qui s'est trouvé avec son frère au siège de Mahon;
3. Et MARIE, non encore mariée en 1771.

VI. JEAN-ANNE DE RAYMOND, Marquis de Lasbordes, Peyrens, a servi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Hainaut le 25 Décembre 1755, a été réformé avec ce Régiment en 1762, remplacé en qualité de Major dans le Régiment de Province de Lyonnais au mois de Juillet 1763, a été encore réformé avec ce Régiment en 1768, & est mort le 21 Novembre 1773, au Château de Lasbordes, près de Castelnaudary. Il avoit épousé Dame *Virginie de Robillard*, dont :

JACQUES-MARIE, encore jeune.

Les armes : d'or, à 3 mondes de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accolé de 2 étoiles d'or.

Les titres de noblesse de cette Famille ont été confirmés par jugement souverain rendu lors des recherches sous Louis XIV, en 1672.

RAYNIER (du), Maison l'une des plus distinguées du Piémont, d'où elle tire son origine. Suivant un *Mémoire généalog.* de la Maison de *Lambertye*, le premier qui s'établit en France étoit fils d'une *Saluces*, petit-fils d'une Dame de la Maison d'*Esse-Ferrare*: il épousa une *Maillé*. Les alliances de DU RAYNIER sont avec les Maisons de *Royrand*, *Bauçay*, *Yforé*, *Lignières*, la *Frebaudière*, la *Jaille*, *Mauléon*, *Esse-Ferrare*, *Aubigné*, *Chenin*, *Chabot*, *La Rochefoucauld*, *Montmorency*, *Laval*, *Craon*, *Montbazon*, *Anjou*, *Mayenne*, le *Veneur*, *Sully*, *Vivonne*, *Brienne*, *Beaumont*, *Bretagne*, *Aubeterre*, *Sicile*, *Montferrat*, *Châtillon*, *Harcourt*, *Ponthieu*, *Dreux*; DE FRANCE, dit d'*Artois*, dit de *Valois*, dit de *Bourgogne*, dit DE BOURBON, dit de *Bretagne*, dit de *Courtenay*; *Montfort*, *Castille*, *Angleterre*, *Champagne*, *Dampierre*, *Flandres*, *Bourbon-l'Archaubault*, *Montaut*, *Albret*, la *Tour d'Auvergne* & *Lambertye*, par le mariage contracté, le 8 Octobre 1660, de MARIE DU RAYNIER, Dame d'Atours de S. A. R. MADAME & Dame d'honneur de S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Duchesse d'Alençon, de Guise & d'Angoulême, & fille de CHARLES DU RAYNIER, Marquis des Delfants, & de *Marie-Françoise de Mechin*, avec Jean, Marquis de *Lambertye*, Seigneur de St.-Martin-Lars, &c., Baron de Corigné, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom. Elle a épousé, en secondes noces, *Jean de Vivonne de la Châtaigneraye*, Capitaine au Régiment de Bissy, Cavalier, dont elle n'eut pas d'enfants; mais de son premier mari elle eut deux garçons & deux filles. Voy. LAMBERTYE.

RAZAUD, Famille noble, dont étoit

JOSEPH DE RAZAUD, Ingénieur & directeur des Fortifications de Bayonne, puis de la Franche-Comté, fait brigadier le 1<sup>er</sup> Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant Général le 1<sup>er</sup> Janvier 1748, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis en Décem-

bre 1751, & mort à Versailles le 6 Avril 1754, dans sa 70<sup>e</sup> année. Il avoit épousé, le 28 Juin 1753, *Marie-Charlotte de Malortie*, veuve du Comte de *Bapaume*. (Nous ignorons s'il en a eu postérité, n'ayant nulle connaissance de cette Famille, ni de ses armes.)

\* RAZÈS ou RASEZ, petit Pays du Languedoc, avec titre de *Comté* & de *Vicomté*, que les Comtes de *Carcaffonne*, de la première race, possédoient : vers l'an 956, il fut donné en partage à *Odon*, second fils d'*Arnaud*, Comte de *Comminges* & de *Carcaffonne*; vers l'an 1064, *Raymond II*, quatrième Comte de *Razès*, arrière-petit-fils d'*Odon*, étant mort sans postérité, le Comté de *Razès* retourna aux Comtes de *Carcaffonne*. En 1067, *Raymond-Bernard*, Vicomte d'*Albi* & de *Carcaffonne*, & *Ermenegarde de Carcaffonne*, sa femme, vendirent au Comte & à la Comtesse de *Barcelone* le Comté de *Razès*, avec ses dépendances, les deux Châteaux de *Razès*, tous les autres Châteaux de ce Comté, les Abbayes qui en dépendoient, avec leurs alleux, dimes, prémices, oblations des fidèles, &c., enfin tous les droits seigneuriaux, avec le domaine du Comté & de la Vicomté de *Razès* bornés, suivant l'acte de vente, par le Comté de *Narbonne* au Levant; ceux de *Roussillon*, de *Conflans* & de *Cerdagne* au Midi; celui de *Toulouse* au Couchant, & celui de *Carcaffonne* au Nord, d'où il suit que le Comté de *Razès* comprenoit à peu près le Pays qui forme aujourd'hui le Diocèse d'*Alet*. Depuis, la Maison de *Trincavel* posséda le *Razès*, à titre de *Vicomté*, laquelle fut cédée au Roi *SAINT LOUIS*, en 1247.

RAZILLY, ou RASILLY. C'est une des plus considérables Maisons de la Touraine, par la noblesse de son origine.

On lit dans le *Mercur de France*, de Juin 1749, p. 198, que *GABRIEL*, Marquis DE RAZILLY, Sous-Gouverneur des Enfants de France, les Ducs de *Bourgogne*, d'*Anjou* & de *Berry*, petits-fils de *LOUIS XIV.*, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Touraine, qui avoit épousé, en 1688, *Colombe Ferrand*, laissa pour enfants, 5 garçons & 7 filles, favoir :

1. N...., Marquis DE RAZILLY, qui est mort Colonel du Régiment de son nom ;

2. N....., Marquis de RAZILLY, Guidon de la Gendarmerie & Lieutenant Général de la Province de Touraine ;
  3. ARMAND-GABRIEL, qui suit ;
  4. MELCHIOR-LOUIS, rapporté après son aîné ;
  5. N..... DE RAZILLY, Chevalier profès de l'Ordre de Malte, qui est mort à Tours ;
  6. N..... DE RAZILLY, qui s'est mariée à N... *Avice*, Seigneur de Mougou ;
  7. MARIE-GABRIELLE, qui s'est mariée, en 1708, à *Jean-Louis de Marconnay*, Chevalier, Seigneur de Mornay, dont elle est veuve, & duquel elle a eu des enfants ;
  8. GENEVIÈVE-MADELEINE, qui s'est alliée à *René du Tertre*, Marquis de Montalais, ci-devant Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie; elle mourut le 10 Avril 1749, âgée de 56 ans, au Château du Tertre, en Anjou, n'ayant eu que deux filles: l'une s'est mariée à N.... de Laneray, & l'autre a épousé N.... du Feilleul ;
  9. N..... DE RAZILLY, qui est morte, femme de N... de Boiragon ;
- Et trois autres filles qui se sont faites Religieuses Ursulines à Tours.

ARMAND-GABRIEL, Comte DE RAZILLY, fait Capitaine Commandant du troisième bataillon des Gardes Françaises en 1726, Brigadier en 1740, Maréchal de Camp en 1744, Lieutenant Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de l'Isle de Ré, est mort à Paris le 30 Avril 1766, en sa 76<sup>e</sup> année. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1760, *Amédée-Adélaïde des Noyers de l'Orme*, fille de *Jean-Amédée*, Seigneur de Montoire, Premier Président de la Chambre des Comptes de Blois, &c., & de *Louise-Françoise Malet de Graville*, sœur du Cordon Bleu.

MELCHIOR-LOUIS, Marquis DE RAZILLY, (frère du précédent), qui s'est marié à Loudun, mourut le 25 Mars 1765, âgé de 70 ans, laissant pour enfants :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. N.... DE RAZILLY, Capitaine de Frégate ;
3. Et une fille.

LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE RAZILLY, né en Touraine en 1718, est entré Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes Françaises le 12 Mai 1731, a été fait Enseigne le 8 Juillet 1734, Enseigne à pique le 19 Juin 1739 & de Grenadiers le 19 Mars 1743, Sous-Lieutenant le 10 Juillet suivant, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 18 Mars 1744, Lieutenant le

19 Mai 1745 & de Grenadiers le 3 Mai 1748, Chevalier de St.-Louis le 3 Mars précédent, a eu Brevet de Colonel le 9 Mai 1750, & fut fait Capitaine le 16 Mars 1760.

Les armes : *d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules, posées comme celles de France.*  
Supports : *deux Anges drapés de gueules.*

• RÉAULX (DES), Maison originaire du Nivernais, établie en Brie, ensuite en Champagne. Elle est nommée, dans les anciens titres, DES RUYAULX, & tire son nom d'une Terre qu'elle possédoit dès l'an 1040, & qu'elle a conservée jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, située près de St.-Pierre-le-Moutier, Paroisse du Vieuglain ou du Veullin, où on voyoit encore, pour preuves de son existence & de l'ancienneté de sa noblesse, des tombes & épitaphes placées au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle & d'autres successivement qui rappeloient la descendance de cette Maison depuis BAUDOIN DES RÉAULX, homme d'armes, le premier connu, vivant vers l'an 1040, jusqu'à PHILBERT DES RÉAULX, mort en 1456. — Un CLAUDE DES RÉAULX, qui vivoit en 1611, se pourvut à l'Officialité de Nevers & obtint une Sentence, qui condamna le Curé du Veullin à faire remettre & porter les tombes sur le lieu & à la place où elles avoient été avant l'enlèvement. Vers l'an 1534, la branche cadette devenue l'aînée de cette Famille, & la seule qui subsiste aujourd'hui, passa en Brie, & depuis 1612, elle est établie en Champagne. Cette Maison a fourni, en différents temps, des sujets à l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem : *l'Histoire de Malte*, par Nabérat, apprend qu'AIMERY DES RÉAULX, reçu dans la Langue d'Auvergne, portoit l'étendard du Grand Maître de Villiers de l'Isle-Adam, au siège de Rhodes, entrepris par Soliman, vers l'an 1522. Elle a eu des alliances distinguées avec les Maisons de *Laval-Montmorency, le Clerc de Fleurigny, Béthune, Ancenis, Gontaut-Biron, la Rochefoucauld-Bayers, Charost, Joyeuse, Jaucourt, Fontenoy, Héricy d'Étreham, Ségur, Rambures, Vérac, Bochart de Champigny, Mesgrigny, &c.* Cette Maison, lors des recherches de la Noblesse de Champagne en 1667, produisit ses titres, & fut maintenue dans tous ses droits. Nous avons dit que BAUDOIN DES RÉAULX, le premier de ce nom connu, vivoit en 1040. Il fut inhumé dans

*Tombe XVI.*

l'Eglise du Veullin en 1048. On trouve, en 1248, une Dame DES RÉAULX, qui rendit foi & hommage en la Chambre des Comptes de Nevers, pour le fief & la Maison des Réaulx, que l'on peut croire être la femme de BAUDOIN II, sur lequel on n'a aucuns renseignements; mais on rapporte des preuves certaines de BAUDOIN, III<sup>e</sup> du nom, par lequel nous allons en commencer la *Généalogie*.

I. BAUDOIN, Chevalier, Seigneur DES RUYAULX, est nommé dans un acte de foi & hommage rendu en 1280, par GUILLAUME & RENAULT DES RUYAULX, les fils, devant le Comte de Nevers, en ces termes. *Ly DES RUYAULX a telles paroles di&.... Messirs lou Comtes, y suis vot Vassal.... à cause que j'y ai en mon appartenance la my partie de ly Fié & Seigneurie des Ruyaulx que j'y aien partageance avec RENAULT, mon frère, que tenoit en totalité BALDOIN III, Chevalier, notr père.*

II. GUILLAUME DES RUYAULX, dénommé dans cet acte, *Chevalier*, homme du Roi de France, dans la Marine Normande, est qualifié Seigneur de Plaingon, Garde de la Marine en la Baillie de Rouen & de Caen, dans une quittance qu'il donna le Lundi avant la Pentecôte de l'an 1295, au nommé Rogier de Leding, Garde de la Vicomté d'Auge, de 60 liv. Tournois, pour la garde du Port de St.-Sauveur de Dives. A cette quittance est attaché son sceau, rompu en partie, mais sur lequel on reconnoit encore la moitié supérieure du *corps d'un lion à face humaine, barbue & chevelue*, qui sont les armes que ceux du nom DES RÉAULX ont toujours portées, & qui ont été enregistrées, en 1667, dans le *Nobiliaire de Champagne*. Par son épitaphe, qui étoit placée dans l'Eglise du Veullin, & dont l'existence a été constatée en 1558, par le certificat du Curé de ladite Eglise, & en 1611, par la Sentence rendue en l'Officialité de Nevers, on voit qu'il fut marié à *Marie de Bretignoles*, issue d'une Famille noble. Ce fait est encore prouvé par un acte passé sous le scel de Clamecy en 1291, entre les Sieurs de *Bretignoles*, frères, & les enfans de RENAULT DES RÉAULX, ses neveux. Il mourut, comme l'indique son épitaphe, le Lundi avant la Pentecôte l'an 1336, & laissa de son mariage :

GUILLAUME, qui suit;  
Et PHILBERT.

III. GUILLAUME DES RÉAUX, II<sup>e</sup> du nom, rappelé dans cette épitaphe comme fils du précédent, est aussi nommé dans celle de JEAN, son fils, qui suit, qu'il eut d'*Eléonore de la Salle*, son épouse. On en trouve la preuve dans un acte de vente, passé devant le Garde-Scel de la Prévôté de Clamecy, le Dimanche avant la Fête de St.-Nicolas de l'an 1342, par Jean Fricaut, & sa femme, d'une pièce de pré, au profit de GUILLAUME DES RÉAUX, Chevalier, Seigneur, pour moitié, du Fief & Seigneurie des *Ruyaulx*, à *Eléonore*, sa femme, & à JEAN leur fils unique. Il paroît que GUILLAUME eut aussi une fille, nommée ALIX, qui passa, en 1349, avec & dénombrement au Comte de Nevers, pour la maison du Pleffis & autres choses, à cause de la Châtellenie de Cussy.

IV. JEAN DES RUYAUX, dit, dans l'acte ci-dessus, fils unique de GUILLAUME II, & d'*Eléonore de la Salle*, donna, en 1353, avec & dénombrement au Comte de Nevers, pour la Maison, en partie, des *Ruyaulx*, à cause de la Châtellenie de Cussy : il y est qualifié *Damoiseau*, & mourut en 1398. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Agnès d'Aire*, de laquelle il paroît qu'il n'eut point d'enfants : ce mariage est constaté par des actes de vente de quelques héritages à eux appartenants, passé devant le Clerc, Juré Notaire de la Prévôté de Clamecy, en 1387 & 1389, où il est qualifié d'*Ecuyer*; 2<sup>o</sup> *Jeanne de Mairy*, laquelle, devenue veuve, fit placer dans l'Eglise du Veuillin, où il fut inhumé, une inscription, dont l'existence est constatée par la Sentence de l'Officialité de 1611, dont la teneur se trouve dans les Archives de la Terre de la Charnaye, que les Sieurs DES RÉAUX ont possédée. Après sa mort, *Jeanne de Mairy*, sa veuve, en qualité de mère & tutrice de GAUTIER & de PHILBERT DES RÉAUX, enfants dudit JEAN, remboursa à Philippe de Villaines, Ecuyer, une rente de 10 liv., au principal de 300 écus d'or, que le Sieur de Villaines avoit prêté à défunt JEAN DES RUYAUX. L'acte de remboursement est passé sous le contre-scel de la Prévôté de Sancoins, le 30 Mars de l'an 1401. La même Dame, par acte passé le 30 Décembre de ladite année, devant le Garde-Scel de la prévôté de Sancoins, reçut de Jean Voifin, la remise de quelques portions de biens, qu'il tenoit de la succession de JEAN DES RÉAUX, & lui en

donna décharge. Par autre acte du 13 Mars 1402, passé sous le même scel, elle donna à rente foncière de 30 sols, des terres & prés, dépendants de la succession de son mari. Après la mort de leur mère, ces enfants passèrent sous la tutelle de Guillaume de Charenton, qui, en cette qualité, rendit foi & hommage au Comte de Nevers, à cause de la Châtellenie de Cussy, de la maison de RÉAUX. Il ne reste aucuns renseignements sur GAUTIER, fils aîné de JEAN, & on ne voit pas s'il s'est marié, & s'il a eu postérité : PHILBERT seul paroît l'avoir continuée.

V. PHILBERT DES RÉAUX épousa *Agnès de Coify*, de laquelle il eut, entr'autres enfants, CHARLES, & JACQUES, qui suit. Après la mort de leurs père & mère, en 1456, JACQUES DES RÉAUX, Ecuyer, possédant la totalité du Fief, Terre & Seigneurie des *Réaux*, par foi, d'accord avec CHARLES DES RÉAUX, son frère aîné, qui en avoit hérité pour moitié, ainsi que lui, chacun aux droits de leurs père & mère, rendit foi & hommage au Comte de Nevers pour raison de ladite Terre. L'épitaphe de PHILBERT. leur père, est rappelée dans une Sentence de 1611, contre le Curé du Veuillin, qui fit enlever son inscription & celle de ses prédécesseurs, sous le prétexte de réparer & de décorer son Eglise; mais réellement pour servir les nouveaux propriétaires de cette Seigneurie, qui vouloient détruire les vestiges de leurs prédécesseurs.

VI. JACQUES DE RÉAUX fut pourvu, en 1472, de l'Office d'Ecuyer d'Ecurie près du Duc de Brabant, Comte de Nevers. Prince Souverain : tous les monuments de l'Histoire attestent que cette place étoit honorable, & de la Roque dit qu'elle ne pouvoit être exercée que par des nobles qualifiés. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1458, devant *Denis*, Notaire en la Prévôté de Sancoins, *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble homme *Gouyn de Villeneuve*, Ecuyer, Seigneur de Baugetaïn & Bernay, & de *Marie de Murat*. Ce contrat de mariage, en original, a été produit & visé dans le Procès-Verbal de la Recherche de la Noblesse de Champagne, en 1667. JACQUES DES RÉAUX & *Jeanne de Villeneuve*, son épouse, par acte passé le 10 Mai 1492, sous le scel de Saint-Pierre-le-Moutier, transigèrent avec les Religieux de Fontmorigny, sur des difficultés survenues à l'occasion de la Terre de Vaufultin, apparte-

nant à la Dame de *Villeneuve*. JACQUES y est qualifié de *noble homme, Ecuier, Seigneur* DES RÉAUX, & CLAUDE, un de ses fils, y est nommé avec les mêmes qualités. Ils prirent, le 21 Octobre de ladite année 1492, des héritages à Bordelage, de Pierre Berthier, Ecuier, Seigneur de Bizy. JACQUES fit son testament le 9 Novembre 1498, par lequel il ordonna que son corps seroit inhumé dans la Chapelle devant l'Autel de St.-Maing, en l'Eglise du Veullin, fa Paroisse, & mourut la veille de Noël de l'an 1498. Ses enfants furent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. ROBERT, qui embrassa l'Etat Monastique ;
3. Et PHILBERT, Ecuier, Seigneur de Bernay, mort sans postérité.

Ces trois fils firent ériger à leur père une épitaphe, sur laquelle PHILBERT, son père, & JEAN, son aïeul, sont rappelés : elle est énoncée dans la Sentence de 1611, & déposée aux Archives de la Charnaye, comme les précédentes. CLAUDE, dont nous allons parler, & PHILBERT, son frère, furent nommés légataires universels de leur père, avec *Jeanne de Villeneuve*, leur mère, & les exécuteurs de ses dernières volontés furent CHARLES DES RÉAUX, frère du Testateur, & CLAUDE, son fils aîné.

VII. CLAUDE DES RÉAUX, Ecuier, Seigneur du Veullin, transigea avec PHILBERT, son frère, sur les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux au sujet de la succession de leurs père & mère, & procédèrent, en 1499, dans leur partage comme entre nobles. CLAUDE eut dans son lot, tant pour sa portion héréditaire, que pour le remplir des avantages que ses père & mère lui avoient fait en le mariant, & de ce qui lui revenoit à cause de son droit d'aïneffe, les Terres & Seigneuries des *Réaux*, Veullin, Baugetaïn, &c., & les Terres des *Réaux*, sur la Rivière de Laubois, Bernay, Cheffelet, &c., échurent à PHILBERT. On voit, par ce partage, que cette Famille possédoit deux Terres des *Réaux*, l'une située près du Vieuglain, ou Veullin, & dépendante de cette Paroisse pour le spirituel, & l'autre sur la Rivière de Laubois, toutes deux peu éloignées l'une de l'autre. CLAUDE DES RÉAUX rendit, en 1503, aveu & dénombrement de sa maison des *Réaux*, au Comte de Nevers, à cause de la Châtellenie de Cuffy. Il fit, en 1509, par contrat passé sous le scel de la Prévôté de Sancoins, l'acquisition d'une pièce de pré, moyennant 10 liv. Tournois. Le

partage de 1499, & l'acte de 1509, ont été vifés en 1667, dans le Procès-Verbal de la Recherche de la Noblesse de Champagne. Il avoit épousé, avant la mort de son père, vers l'an 1497, *Jeanne le Clerc*, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Mahiette de Trie*, nièce de *Regnaud de Trie*, Amiral de France, de laquelle il eut, entr'autres enfants,

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. JEAN, Chevalier de Malte ;
3. Et PERRETTE, qui s'est mariée à noble homme *Balthazar de la Rama*, Ecuier, Seigneur de la Borde.

VIII. NICOLAS DES RÉAUX, Ecuier, Seigneur dudit lieu, épousa, en 1534, en présence de CLAUDE, son père, & de JEAN, son frère, Chevalier de Malte, *Jeanne Clyon*, Dame de la Terre du petit Brifon, située près de la Ville de Provins, fille de feu *Guillaume*, Ecuier, Seigneur des grand & petit Brifon, assitée de *Guillaume de Clyon*, son frère. Par ce contrat de mariage NICOLAS eut de CLAUDE, son père, entr'autres biens, les droits qui pouvoient lui appartenir de la succession de *Jeanne le Clerc*, sa mère. Il alla s'établir dans la province de Brie, & fut témoin, en 1537, au contrat de mariage de *Guillaume de Clyon*, son beau-frère, où il est qualifié d'*Ecuier*. NICOLAS DES RÉAUX & sa femme, d'une part, & *Guillaume de Clyon*, Ecuier, Seigneur de Brifon, d'autre part, passèrent, en 1544, un acte d'échange de certains biens acquis ci-devant par CLAUDE DES RÉAUX, Ecuier, & *Jeanne le Clerc*, sa femme, père & mère de NICOLAS : cet acte a été produit en original en 1667, lors du Procès-Verbal de M. de Caumartin, & en 1669, pour la preuve de CLAUDE-FRANÇOIS DES RÉAUX, dans l'Ordre de Malte, ainsi que pour celle de Dame *Claude-Angélique le Clerc de Fleurigny*, fille de GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE DES RÉAUX, reçue au Chapitre de Remiremont le 2 Septembre 1670. NICOLAS DES RÉAUX rendit, en 1554, par acte passé devant *Bellanger*, Notaire au Bailliage de Melun, foi & hommage au Seigneur de Nangis, pour la Terre du petit Brifon, qui lui venoit du chef de sa femme, & de concert avec elle, il fit, en 1564, un échange de 6 quartiers, 17 perches de terre, situés au Finage de Brifon, avec *Balthazar de la Rama*, Ecuier, Seigneur de la Borde, son beau-frère. Il eut de son mariage :



1. RENÉ, qui s'est marié, en 1559, à *Marie Drouart*, en présence de son père, qui promet de faire ratifier le contrat par *Jeanne de Clyon*, son épouse : on ne voit point que ce RENÉ ait eu postérité ;
2. Et CONSTANTIN, qui suit.

IX. CONSTANTIN DES RÉAUX, Ecuyer, Seigneur de Brison, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Gouverneur de Pont-sur-Yonne rendit, le 15 Juillet 1569, foi & hommage à la Dame de Brichanteau, Dame de Nangis, pour le Fief du petit Brison. Le 15 Février 1575, il passa un traité de mariage avec *Valentine d'Acourt*, fille d'*Antoine d'Acourt*, Ecuyer, Seigneur de Pompiere & du Fief de la Forêt ; mais ce traité n'eut pas d'abord son exécution, CONSTANTIN DES RÉAUX n'ayant pu assigner dans ce temps les fonds nécessaires pour assurer le douaire & les reprises de *Valentine d'Acourt*, & le mariage fut différé jusqu'en 1582, que *Balthazar de la Rama*, mari de *PERRETTE DES RÉAUX*, s'obligea, pour son neveu, à remettre, dans le délai d'une année, entre les mains d'*Antoine d'Acourt*, père de la future, les fonds suffisants pour assigner ledit douaire, qui étoit de 20 écus d'or sol. D'après cette obligation, le contrat de mariage de CONSTANTIN DES RÉAUX fut passé définitivement, le 5 Février 1582, devant le Substitut Juré établi au lieu du Plessis-du-Mée, pour le Tabellion de Bray, & le mariage fut célébré. Le 24 Mars 1583, *Antoine d'Acourt* donna quittance, devant le même Substitut du Tabellion à Bray, à CONSTANTIN DES RÉAUX, son gendre, & au *Seur de la Rama*, de la somme de 300 écus d'or, avec déclaration d'emploi : dans tous ces actes il est qualifié *Ecuyer*. Il rendit, le 15 Juillet 1589, foi & hommage, pour la Terre du petit Brison, à *Jeanne d'Aguerre*, veuve de *Nicolas de Brichanteau*, Seigneur de Nangis ; fut pourvu, en 1597, de la charge de Gentilhomme servant le Roi, qui n'étoit alors remplie que par des Nobles. *Antoine d'Acourt* & *Marie le Febvre*, son épouse, lui firent, & à sa femme, par acte passé le 10 Mars 1584, donation de tous leurs biens meubles & immeubles, propres, acquêts & conquêts, pour en jouir, après leur décès, sous des réserves & modifications particulières, & expliquées dans cet acte. *Valentine d'Acourt*, femme de CONSTANTIN DES RÉAUX, fit son testament peu de temps avant sa mort, arri-

vée en 1596, dans lequel elle nomma son mari ; fit *GABRIEL*, son fils unique, qui suit, légataire universel, & fut inhumée dans l'Eglise du Plessis-du-Mée, en Brie. *Antoine d'Acourt*, son beau-père, & sa femme, touchés de reconnaissance envers leur gendre, lui firent personnellement une donation en propriété des biens énoncés en l'acte de 1584, sous la réserve seulement de la légitime de *GABRIEL DES RÉAUX*, leur petit-fils, & de l'usufruit desdits biens pour eux pendant leur vie : cet acte fut passé, en 1602, devant *Thibaudet*, Notaire Royal au lieu de Fontaine, sous le Tabellionage de Pailly, & CONSTANTIN DES RÉAUX y est qualifié, comme dans celui de 1584, *Ecuyer, Seigneur de Brison*. Il épousa 2<sup>e</sup> la même année 1602, *Jacqueline de Madeil*, veuve de *Jean de Sablonnière*, Ecuyer, & fille de *Louis de Madeil*, Ecuyer, & de *Jacqueline de Montelard*, Dame de Bucey. Il n'eut point d'enfants. Les Terres de *Grisy* & d'*Athis-sur-Seine*, qui lui appartenoient, ont passé à la Maison DES RÉAUX, qui les a longtemps possédées, & possède encore celle de *Grisy*. CONSTANTIN résigna, le 7 Août 1609, son Office de Gentilhomme servant le Roi, à *GABRIEL DES RÉAUX*, son fils, & fut pourvu, dans le même temps de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. En qualité de Seigneur de *Grisy*, par sa seconde femme *Jacqueline de Madeil*, il reçut, le 5 Juillet 1612, de *Pierre d'Elbène*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, foi & hommage de la Terre & Seigneurie de *Villarcieux*, relevant de celle de *Grisy*. — Louis XIII, le 27 Mars 1617, lui donna Commission de commander à Pont-sur-Yonne, & de défendre cette Place, très-importante pour son service, voulant (ce sont les termes de S. M.) *pourvoir à la sûreté & bonne situation de notre Ville de Pont-sur-Yonne, pour l'importance d'icelle & du passage sur la Rivière, à ce qu'il n'y puisse arriver aucun inconvénient au préjudice de notre autorité & service, & jugeant nécessaire d'y établir à cet effet quelques personages soigneux & vigilants, & sur qui nous puissions nous reposer, nous vous avons commis & établi pour, sous l'autorité du Gouverneur de la Province, commander notre Port & pour notre service en notre Ville de Pont-sur-Yonne, & aux habitants d'icelle, comme aussi aux gens de guerre, ce qu'il y*

aura à faire pour la garde, sûreté & défense dudit lieu, & l'exécution des commandements que vous recevrez de notre part à ce sujet. Il testa le 6 Mars 1619; nomma pour héritier GABRIEL, son fils, qui suit, & de *Valentine d'Aucourt*, sa première femme, le priant de garder ses armes pour l'amour de lui; mourut le 10 Avril de la même année, comblé d'honneurs & de faveurs de son Roi, & fut inhumé en la Chapelle de N.-D. de l'Eglise de Grisy, où son fils lui fit élever un monument, sur lequel est une inscription contenant le récit de ses services & de ses vertus : une partie de ces pièces ont été visées sur le Procès-Verbal de 1667.

X. GABRIEL DES RÉAULX, Chevalier, Seigneur de Grisy, Athis, Coccois, Nogent-sur-Aube, Chardonnet, Lieutenant des Gardes du Corps, Maître d'Hôtel du Roi, Mestre de Camp d'Infanterie, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, épousa, par contrat passé le 30 Juillet 1612, signé *Sevin*, Tabellion en la Baronnie de Ramerupt, & inénué au Bailliage de Provins, assisté de son père & de *Jacqueline de Madeil*, sa belle-mère, *Guillemette de Marolles*, fille de *Pierre, Cuyeur*, Seigneur d'Ortillon, Chardonnet & Frampas, & de *Guillemette de Bouvot*. Par ce mariage il fixa sa demeure à Coccois, en Champagne, Terre que lui apporta sa femme, & où ses descendants ont demeuré depuis. En 1616 il eut ordre d'aller commander dans la Ville & le Château de Chinon; fut admis, le 16 Janvier 1620, Chevalier de l'Ordre du Roi; obtint, le 6 Août 1621, des Provisions de la Charge de son Maître d'Hôtel, dont il prêta serment le 19 Mars de l'année suivante; eut ordre, le 25 Février 1621, d'aller apaiser les troubles qui s'étoient élevés dans le Vivarais & le Languedoc, avec un pouvoir absolu sur ces Provinces; fut fait Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie de 600 hommes le 4 Septembre 1621; en obtint un autre, en 1622, de 800 hommes; un troisième de 1,000 hommes, en 1627; une pareille Commission en 1629, & fut chargé de la garde & de la conduite du Maréchal de Marillac, lorsque cet Officier Général fut arrêté par les ordres du Roi. GABRIEL DES RÉAULX & *Guillemette de Marolles*, son épouse, partagèrent, par acte passé le 22 Décembre 1619, avec les Demoiselles de *Marolles*, leurs sœurs & belles-sœurs,

les biens délaissés par *Pierre de Marolles*, père de ladite Dame des RÉAULX. Il rendit aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie de *Lirey*, le 6 Janvier 1629, au Duc de Mantoue, & par acte passé le 16 Mars 1631, devant les Notaires de Ramerupt; partagea les biens délaissés par la Dame de *Bouvot*, femme de *Pierre de Marolles*; fit son testament le 1<sup>er</sup> Août 1639, dans lequel il nomma ses enfants; mourut le 4 Novembre 1644, âgé de 62 ans, & fut inhumé en l'Eglise de Coccois, avec *Guillemette de Marolles*, son épouse. Leurs enfants leur firent élever un monument, sur lequel se voient les armes de cette Maison & ses alliances. On conserve dans la Famille une Lettre du Cardinal de Richelieu, du 26 Octobre 1631, une autre de la même année, par M. le Bouteiller, qui l'instruisoit de toutes les marches du Roi, & plusieurs Lettres originales écrites de la main de Louis XIII en 1632, à l'occasion des Commissions importantes que ce Prince lui avoit confiées, & d'où dépendoit la sûreté de sa personne & la tranquillité de l'Etat, ce qui prouve le cas qu'on faisoit de lui à la Cour. GABRIEL eut de son mariage:

1. RENÉ qui suit;
2. FRANÇOIS, mort au siège de Breda, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, âgé de 24 ans, s'étant distingué autant par sa piété que par sa valeur. Son corps fut transporté dans le tombeau de son père à Coccois;
3. GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, qui s'est mariée, 1<sup>o</sup> à *Charles de Castres de la Baume*, Seigneur de Michery, dont elle eut deux filles: l'aînée est morte sans postérité; & *Anne de Castres de la Baume* a épousé, par contrat du 10 Janvier 1652, *Charles le Bascle*, tige de la branche des Comtes de *Moulins*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 5 Janvier 1638, *Louis le Clerc de Fleurigny*, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Fleurigny, &c., d'où sont sortis des Chevaliers de Malte, des Grands-Croix dudit Ordre & des Chanoines de Remiremont. Voy. CLERC DE FLEURIGNY (LE);
4. 5. & 6. JACQUELINE, ANTOINETTE & GABRIELLE, toutes trois Religieuses.

XI. RENÉ DES RÉAULX, Chevalier, Baron de *Lirey*, Seigneur de Coccois, Avant, Ortillon, Brantigny, Chardonnet, Grisy, Athis, Nogent-sur-Aube, né en 1620, baptisé dans l'Eglise de St.-Germain-l'Auxerrois, Lieute-

nant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, rendit, avec FRANÇOIS, son frère, foi & hommage pour les Terres d'Athis, Champeaux, &c., à Alexandre d'Elbène, Chevalier, Seigneur de la Motte; partagea, en 1649, avec GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, sa sœur, épouse du Baron de Fleurigny, les biens de FRANÇOIS DES RÉAULX, leur frère, tué au siège de Breda, & ceux de GABRIELLE, leur sœur, Religieuse à la Congrégation de N.-D. de Provins; fut pourvu, en 1650, de la charge de Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, par le décès de M. du Gué de l'Isle; obtint de S. M., la même année, en considération de ses services, une pension de 2,000 liv, sur l'extraordinaire de l'Epargne; eut, le 24 Août 1652, le commandement des Châteaux & Fort de Montrond, & fut chargé de la garde du Duc d'Angoulême, qui y étoit détenu: il s'acquitta de cette Commission avec tant d'exaëtitude, que le Roi lui écrivit de sa main pour l'en remercier. Le 5 Septembre de ladite année 1652, il fut promu au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi, pour être employé en cette qualité dans l'Armée de Berry; fit son testament olographe en 1663, par lequel il ordonna, entr'autres choses, que l'on distribuât diverses sommes en différents Bourgs ou Villages, où il avoit passé avec ses Cavaliers, pour dédommager des torts qu'ils avoient pu causer, ce qui fut exécuté par ses héritiers; mourut en 1667, & fut inhumé en l'Eglise de Coclois, au tombeau de son père. Il avoit épousé, en 1648, *Anne de Rochereau*, fille de *Denis de Rochereau*, Chevalier, Seigneur de Hauteville, Blaise & du Bochet, dont la noblesse est reconnue dans le *Nobiliaire de Champagne*. De ce mariage il eut plusieurs enfants, entr'autres :

1. GABRIEL, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Confarbruck, sur la Sarre, en 1675;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué dans sa troisième Caravane le 7 Juin 1671;
3. LOUIS, Capitaine de Chevaux-Légers, impétrant pour l'Ordre de Malte, mort à Athis-sur-Seine;
4. PIERRE, Chevalier de Malte, Capitaine de Chevaux-Légers, mort à Coblentz en 1675, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Confarbruck;
5. FRANÇOIS, qui fuit;
6. RENÉ, reçu, sur ses preuves, Chevalier de

Malte, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort des blessures qu'il reçut au bombardement d'Alger & à celui de Gênes;

7. GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, qui s'est mariée à *Jules de Joyeuse*, Comte de Grandpré; elle est morte en 1726, sans enfants. Voy. JOYEUSE;
8. 9. & 10. ANNE-ANGÉLIQUE, MARIE & JACQUETTE, Religieuses à la Congrégation de Châlons.

En 1685, *Anne de Rochereau*, veuve de RENÉ DES RÉAULX, fit donation à LOUIS & à FRANÇOIS, ses fils, pour les égalier aux avantages qu'elle avoit faits à GUILLEMETTE-ANGÉLIQUE, sa fille, en faveur de son mariage avec le Comte de Grandpré, de tous les biens meubles & immeubles appartenants à elle donatrice, & LOUIS & FRANÇOIS DES RÉAULX, en 1688, transigèrent, en présence de leur mère, sur toutes les difficultés qui s'étoient élevées entr'eux, à l'occasion du partage des biens de RENÉ, leur père, & des droits appartenants à sa veuve. En 1690 LOUIS DES RÉAULX, à qui la Terre de Coclois étoit échuë, la fit ériger en *Marquisat*, avec mutation du nom de *Coclois* en celui de DES RÉAULX: il est dit, dans les Lettres d'érection de cette Terre, *que l'ancienne Noblesse de la Famille des RÉAULX a été prouvée par titres, qu'elle a donné plusieurs grands & vertueux personnages qui ont rendu des services considérables à l'Etat*. Lors de la recherche, qui fut faite en 1667, de la Noblesse de Champagne, RENÉ DES RÉAULX produisit ses titres depuis JACQUES DES RÉAULX, marié en 1458, à *Jeanne de Villeneuve*: ce qui forme le VI<sup>e</sup> degré de la filiation, & il fut maintenu en la possession de la qualité de *Noble & de Chevalier*, dans la jouissance des privilèges & exemptions dont jouissent les véritables Gentilshommes du Royaume.

XII. FRANÇOIS DES RÉAULX, Chevalier, Marquis des Réaulx, Baron de Lirey, après la mort de son frère Louis, Seigneur d'Avant, Brillecourt, la Roche, Ortilion-sur-Aube, Brantigny, près de Piney-Luxembourg, Athis, Grisy-sur-Seine, &c., embrassa d'abord l'Etat Ecclésiastique, & fut pourvu du Prieuré de S.<sup>o</sup>.-Thuise. Devenu, par le décès de ses frères, seul héritier de son nom, & obligé de céder aux instances de sa mère & à celles de sa Famille, il rentra dans le monde alors âgé de plus de 36 ans, & après s'être

appliqué à l'étude des Lettres sacrées, il auroit embrassé l'Etat Militaire sans succès, c'est ce qui le détermina à traiter d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris; & dans ses Provisions, il est parlé avec éloge des services de ses ancêtres. Sa mère, en 1697, lui fit donation de tous ses biens, avec réserve de l'usufruit pendant sa vie, & dans la suite, en faveur de son mariage, dont le contrat fut passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Octobre 1697, avec *Marie-Geneviève de Turmenies*, fille de Messire *Jean de Turmenies*, Ecuyer, Conseiller d'Etat, elle se défit de l'usufruit de ses biens, & ne se réserva que le Château de Coclois. Ladite *Marie-Geneviève de Turmenies*, la femme, étant morte en 1715, il fut élu tuteur par avis de parents (qui étoient le Comte de *Grandpré*, le Marquis de *Fleurigny*, le Baron de la *Tour-Landry*, le Président de *Novion* & M. de *Montigny*, Chambellan de S. A. R. Monseigneur le Duc d'ORLÉANS, Régent), le 5 Décembre de ladite année 1715; accepta la garde-noble le 26 Juin 1716; & rendu, le 15 Mai 1733, foi & hommage au Duc de Luxembourg, du Marquisat des Réaux, ci-devant Coclois, & est mort en 1742, à Cannes-sur-Yonne, Terre appartenant à *LOUIS DES RÉAUX*, son second fils : son corps fut transporté à Grisy dans le tombeau de ses ancêtres. Ses enfants, qui partagèrent entr'eux la succession, par acte passé, en 1742, devant les Notaires de Paris, furent :

1. *LOUIS*, qui suit ;
2. Et *RENÉ-FRANÇOIS*, Marquis DES RÉAUX, Baron de Lirey, Seigneur de Brantigny, Ortilion, Grisy, &c., qui est mort le 15 Avril 1751, ayant institué pour légataire universel, son neveu *FRÉDÉRIC-JÉRÔME*, second fils de *LOUIS*, son frère. Il avoit épousé, en 1732, *Marguerite-Hélène de Meuves*, dont il eut :

Deux fils & une fille, décédés avant leur père.

XIII. *LOUIS DES RÉAUX*, Chevalier, Marquis des Réaux, Seigneur de Brantigny, Avant, Brillecourt, Ortilion, Grisy, Seigneur Châtelain de Cannes-sur-Yonne & autres lieux, prit le parti des Armes & fut reçu dans la Maison du Roi; mais la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de continuer son service; il a rendu au Roi, en 1738, foi & hommage de la Terre de Cannes. Il a épousé, en

1735, *Marie-Jeanne de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Ecuyer, Seigneur de la Trémolle. Par ce mariage il est allié au Maison de *Jaucourt, Ségur, le Héricy d'Étream & Bochart de Champigny*. Ses enfants sont :

1. *FRANÇOIS-LOUIS*, qui suit ;
2. Et *FRÉDÉRIC-JÉRÔME*, institué, comme on l'a dit ci-dessus, légataire universel de *RENÉ-FRANÇOIS*, Marquis DES RÉAUX, son oncle. Comme il étoit mineur, il fallut, pour lui nommer un tuteur, un avis de parents, qui fut signé par M. le Maréchal de *Biron*, M. le Duc de *Laval*, les Marquis de *Séгур & J'Étream*. Il a servi en qualité de Sous-Lieutenant & de Sous-Aide-Major des Gardes Françaises, & est mort âgé de 31 ans, sans avoir été marié.

XIV. *FRANÇOIS-LOUIS*, Marquis DES RÉAUX, Chevalier, Seigneur d'Avant, Ortilion, Brillecourt, Verricourt, la Roche, St<sup>te</sup>-Thuise, Jaffeines, Bucey, Souigny, Nogent-sur-Aube, &c., Colonel du Régiment Provincial de Troyes en 1771, Chevalier de St.-Louis en 1772, a été Mousquetaire du Roi, ensuite Aide de Camp du Duc de *Laval*, son oncle, au siège de Minorque; & servi dans toutes les campagnes de la dernière guerre, & est, en 1776, Colonel en second du Régiment de Bourbonnais, commandé par le Marquis de *Laval*, dont il a l'honneur d'être cousin. Il a épousé, en 1753, *Anne-Françoise-Louise de Mesgrigny*, fille de *Pierre-François*, Chevalier, Vicomte de Troyes, Comte de Villebertin, Seigneur de Briel, &c., & d'*Anne Louise le Courtois*, sa première femme. De ce mariage sont issus.

1. *ANNE-LOUIS-MAXIMILIEN*, qui suit ;
2. *PIERRE-MARIE-PHILIPPE*, Chevalier de Malte & Sous-Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie ;
3. Et *ARMANDE-HÉLÈNE-LOUISE-MARIE*, née le 3 Août 1758, qui s'est mariée, par contrat passé en présence & de l'agrément de LL. MM. le Roi, la Reine & toute la Famille Royale, le 9 Avril 1775, célébration le 2 Mai suivant, à *Antoine-Claude-Édouard*, appelé le Chevalier, Comte de *Fleurigny*, ci-devant Chevalier de Malte dont il porte encore la Croix par permission du Grand Maître. Voy. CLERC DE FLEURIGNY (LE).

XV. *ANNE-LOUIS-MAXIMILIEN DES RÉAUX*, Chevalier, Page de la Petite Ecurie en 1766, a été fait, en 1768, Enseigne au Régiment des Gardes Françaises. (Généalogie dressée sur

titres originaux, qui nous ont été communiqués, vérifiés par le Généalogiste des Ordres du Roi.)

Les armes : d'or, au lion monstrueux de sable ; à face humaine de carnation, chevelée & barbée de sable.

RÉAUX (DES) : de gueules, à 6 annelets d'argent, 3, 2 & 1.

REBÉ : d'or, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.

\* REBECQUE, Terre & Seigneurie, située entre Théroouanne & Aire, avec Château, qui a été possédée, pendant plusieurs siècles, par la Famille de *Constant*, comme Fief indépendant & franc-alleu, qui donnoit à ses Sires ou Seigneurs, rang des premiers parmi les Nobles de la Province d'Artois. Mais *Jean Constant*, Seigneur de *Rebecque* & de *Clarques*, en fut dépossédé en 1466, ayant eu, avec l'Evêque de Théroouanne, bâtard de *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, & avec l'Abbé de *St.-Augustin*, de grands démêlés, auxquels il succomba : c'est dans ce temps que le Château de *Rebecque* fut entièrement détruit, & que la Terre & Seigneurie de *Rebecque*, qui ne relevoit de personne, fut unie à la Prévôté d'Aire, comme elle en est dépendante depuis. Une partie des débris de cette belle Seigneurie passa à l'Abbaye de *St.-Augustin*, & l'autre dans la Maison de *Thiennes*, des Comtes de *Romont*, de la Maison de *Savoie*, ensuite dans celle des Comtes de *Croy-Rœux*, & appartient aujourd'hui à Madame la Marquise de *Leyden*. Il ne faut pas confondre cette Terre & Seigneurie avec deux autres Fiefs considérables du nom de *Rebecque* : l'un relevant du Château de *St.-Omer*, situé du côté de *Chocques*, près de *Béthune*; & l'autre au *Locon*, près de *Mazinghem*, qui relevoit de la Maison de *Molinghem*. Ces Fiefs ont été possédés souvent par celle de *Lens*, dite de *Rebecque*, & par celle de *Molinghem*, auxquels a succédé la branche des Châtelains de *Lens*, établie à *St.-Omer*, où ils ont eu une longue suite de Maîtres de cette Ville : césdits Fiefs de *Rebecque* ont aussi passé à la Maison de *Béthune*, & enfin à celle de *Thiennes*, en la personne d'*Allard de Thiennes*, dit de *Rebecque*.

La Famille *Constant* s'étoit retirée dans

les villes d'Aire & de Théroouanne, où elle possédoit encore les Baronnies de *Clarques* & d'*Enguingatte*. Elle obtint, en 1472, de *Charles*, Duc de *Bourgogne*, de porter les armes & le nom de *Rebecque*, par concession faite à un Chevalier de la Toison d'Or de cette Famille, dit *Messire de la Couture*. D'autres, du nom de *Constant*, avoient été s'établir en Poitou dès l'an 1467. Voy. *CONSTANT DE REBEQUE*.

\* REBENAC. C'est une des six petites Baronnies du Béarn, au Diocèse de *Lescar*. Suivant *M. de Marca*, elle fut possédée par la Maison de la *Barthe*. *Arnaud de la Barthe*, qui se qualifioit *Vicomte de Rebenac*, n'ayant point eu d'enfants, institua pour héritière *Jeanne d'Esquille*, sa nièce, & la maria, le 16 Août 1672, avec *François de Pas de Feuquières*, dont naquit, entr'autres enfants, *Catherine-Charlotte de Pas de Feuquières*, héritière de *Rebenac*, qui s'est mariée, le 19 Février 1698, à *Louis-Nicolas le Tellier*, Marquis de *Sourvè* &c., second fils du Marquis de *Louvois*, Ministre & Secrétaire d'Etat. Voy. *TELLIER DE LOUVOIS (LE)* & *PAS DE FEUQUIÈRES*.

REBOLLEDO, Famille Espagnole. *Dom BERNARD*, Comte de *REBOLLEDO*, Seigneur d'*Irian*, fut Ambassadeur du Roi d'Espagne en Danemark depuis l'an 1649, jusqu'en 1661 qu'il fut rappelé à Madrid pour assister au Conseil de guerre : c'étoit un Seigneur d'une belle érudition. (Voy. *Moréri*.)

REBOURS (LE), ancienne Noblesse, originaire de Normandie. Il est parlé de plusieurs de ce nom dans les *Mémoires de Sully* & de l'*Estoile*, dans les *Histoires de France* de *Mézeray* & du *P. Daniel*, dans *Blanchard* & dans le *P. Galland*, de l'*Oratoire*. Le premier connu est

I. *PIERRE LE REBOURS*, Ecuyer, Seigneur de *Maizières*, près de *Falaix*, qui vivoit en 1360. L'Arrêt rendu à Rouen le 24 Janvier 1483, par les Généraux Conseillers du Roi sur le fait de la Justice des Aides, ordonnés pour la guerre en Normandie, marque expressément que *PIERRE LE REBOURS*, Seigneur de *Maizières*, trisaïeul de *JEAN LE REBOURS*, Seigneur du *Buisson-Morel*, du *Mesnil-aux-Vignes* & de la *Bretèche*, étoit, en 1360, jouissant des privilèges, franchises & libertés



de noblesse de même que les prédécesseurs, qui étoient *d'ancienne & noble extraction*, & servoient dans les Armées du Roi depuis un temps immémorial. Cet Arrêt fait l'énumération, de père en fils, des descendants de PIERRE LE REBOURS, jusqu'à JEAN, Seigneur du Buisson-Morel, & à GERMAIN, son frère. Les Chartres de l'Abbaye de Lyre, en Normandie, font aussi mention de PIERRE LE REBOURS, & de ses descendants, qui ont eu longtemps leur sépulture dans cette Abbaye. Il eut, entr'autres enfants,

II. NICOLAS LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, la Noëtte, du Bois-Renoult & du Trouffelin, qui mourut au siège de Louviers, contre les Anglais, du temps de CHARLES VII. Il avoit épousé *Marie Trenchant*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Renoult, près de Lyre, dont

III. ROBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, &c., qui servoit, suivant l'Arrêt sus-énoncé, dans les Troupes du Roi, & eut pour fils,

IV. RAOUL LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, la Noëtte, du Bois-Renoult, du Trouffelin, &c., qui marcha avec l'arrière-ban commandé par le Roi LOUIS XI, contre les Bourguignons, & fut blessé dans les guerres de Picardie. Ses enfants furent entr'autres,

1. JEAN, qui suit;
2. GERMAIN, tige de la branche des Seigneurs de *Bertrand-Fosse*, &c., rapportée ci-après;
3. Et JACQUES, Ecuyer, Procureur du Roi & de la Ville de Paris en 1450, père, entr'autres enfants, de

JEAN, aussi Procureur du Roi en survivance de son père en 1499.

V. JEAN LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, du Mefnil-aux-Vignes, & de la Bretèche, fut maintenu dans la noblesse *d'ancienne extraction*, par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, rendu en sa faveur & celle de GERMAIN, son frère, le 24 Janvier 1483, comme on l'a dit. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Lyre, & ne laissa qu'un fils, nommé

VI. ROBERT LE REBOURS, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur du Buisson-Morel, qui fut père de

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort sans postérité;

*Tome XVI.*

2. Et CATHERINE, aussi morte sans enfants de son mariage avec *Maurice Margeot*, Ecuyer, Seigneur de Champoufoult.

#### BRANCHE

des Seigneurs de BERTRAND-FOSSE, &c.

V. GERMAIN LE REBOURS, I<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, &c. (troisième fils de RAOUL), qualifié & dénommé dans ledit Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Janvier 1483, eut de *Marie de Sens*, son épouse, entr'autres enfants,

VI. HEBERT LE REBOURS, Ecuyer, Seigneur de Maizières, du Buisson-Morel, Gentilhomme servant du Roi LOUIS XI. Il ne laissa de son mariage avec *Perrette Pasquier de Franc-lieu*, fille de *Jean*, & de *Marie de Castille*, que

VII. GERMAIN LE REBOURS, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Maizières, Mortefontaine, Bertrand-Fosse & du Buisson-Morel, Avocat au Parlement de Paris, qui, par son éloquence, s'acquit une grande réputation en cette Cour, & en devint Conseiller. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marie Cotton*; & 2<sup>o</sup> *Marie Brachet*, Dame de Laleu, fille de *Claude*, Seigneur de Villiers, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Françoise du Val*. Du second lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. GERMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Laleu*, éteinte, &c., rapportée ci-après;
3. Et ANTOINETTE, qui épousa *François Sévin*.

VIII. GUILLAUME LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Fosse, Châtillon, Prunelé, &c., reçu Conseiller au Parlement de Paris le 5 Décembre 1572, puis Président aux Enquêtes en la même Cour, ensuite reçu Président en celle des Aides le 1<sup>er</sup> Mars 1578, & Conseiller d'Etat, fit, durant le siège de Paris, où il étoit resté, tout son possible pour ramener les habitants sous l'obéissance du Roi HENRI IV. Le Mardi, 16 Juin 1590, il eut, dit l'Estoile, pendant une Assemblée qu'il tenoit à cet effet dans la Chambre de M. de Roilly, la jambe rompue d'un boulet de canon, tiré du mont des Martyrs (aujourd'hui Montmartre), par ceux du Roi, & pour ce que GUILLAUME LE REBOURS étoit tenu pour Royal, les Prédicateurs disoient en chaire : *que les coups que tiroient les Royaux, al-*

loient tout à Rebours : ces faits sont prouvés par des Lettres Patentes des 23 Juillet 1591 & 28 Juin 1592 ; par celles de Conseiller d'Etat, que ce Prince lui accorda, en récompense de ses services & de sa fidélité, & par les *Mémoires de l'Estoile*, édit. de 1719, tome II, p. 13. Il avoit épousé *Claude le Grand*, frère d'*Alexandre le Grand*, Maître des Requêtes, & fille de *Nicolas le Grand*, Seigneur d'Aigrefin & de St.-Jean-des-Broux, premier Médecin ordinaire du Roi, & d'*Aimée Turpin*. Elle mourut à Paris au mois de Juin 1610, suivant les *Mémoires de l'Estoile*, tome II, p. 333, & son mari le 2 Août 1619. Leurs enfants furent :

1. ALEXANDRE, qui fut ;
2. ANNE, qui épousa *Joseph Charlot*, Seigneur de Princé, en Anjou, Conseiller au Châtelet de Paris, Commissaire aux Requêtes du Palais, puis Grand Maître des Eaux & Forêts ;
3. MARIE, Religieuse à l'Hôpital de St.-Gervais à Paris ;
4. CLAUDE, qui a épousé 1° *Antoine Jabin*, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 9 Août 1595 ; & 2° *Etienne de Ravière*, Seigneur de Cesson, Conseiller en la même Cour ;
5. JEANNE, qui s'allia à N.... de *Baudry*, Seigneur de Biville, Conseiller au Parlement de Rouen : morte sans postérité ;
6. MADELEINE, Abbesse de N.-D. d'Entrains ;
7. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat du 29 Janvier 1623, à *Galiot Mandat*, III<sup>e</sup> du nom, Conseiller au Parlement, dont elle fut la seconde femme, & laissa postérité. Voy. MANDAT.

IX. ALEXANDRE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Fosse & de Prunelé, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller Général en la Cour des Aides, dont il devint Président en 1619, jusqu'en 1643, qu'il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire, & Directeur des Finances, mourut en 1652. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1620, *Marie Pajot*, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, Seigneur de la Chapelle-sous-Gerberoy, & d'*Elisabeth Lambert*. De ce mariage vinrent :

1. THIERRY, qui fut ;
2. CLAUDE, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Mard*, &c., rapportée ci-après ;
3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Prunelé, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en la Cham-

bre des Comptes de Paris, qui mourut en 1680, ne laissant d'*Elisabeth-Anne Compain*, sa femme, fille de *Louis*, Seigneur de l'Estang, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Gourreau*, qu'une fille, nommée

ISABELLE-THÉRÈSE, laquelle fut mariée, le 28 Novembre 1680, à *Michel de Chamillart*, son cousin germain, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant, puis Contrôleur Général des Finances, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi, dont postérité. Voy. CHAMILLART.

4. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Châtillon, tué en 1658, d'un coup de mousquet, au siège de Dunkerque, étant Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises ;
5. & 6. CLAUDE & MARIE, toutes deux Religieuses à la Présentation de Senlis.

X. THIERRY LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Fosse, Conseiller au Grand Conseil le 8 Mars 1650, Maître des Requêtes le 21 Août 1656, Président au Grand Conseil par Provisions du 3 Septembre 1667, reçu le 12 du même mois ; eut permission, le 20 Juillet 1674, de démissionner son Office de Maître des Requêtes de celui de Président ; mourut Président honoraire le 6 Octobre 1706, âgé de 83 ans, & fut inhumé à St.-Severin. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1657, *Marie Malet de Luffart*, morte le 29 Janvier 1708, frère du Conseiller au Parlement, & fille d'*Yves Malet*, Ecuyer, Seigneur de Luffart & de Noiffel, Secrétaire du Roi, & de *Louise Bourgoin*. Il laissa de son mariage :

1. ALEXANDRE, qui fut ;
2. MADELEINE, qui épousa, en 1693, *Charles-Nicolas Huguet de Sémonville*, Conseiller au Parlement de Paris : elle est morte le 11 Juillet 1730, âgée de 72 ans, ayant eu *Charlotte-Madeleine Huguet de Sémonville*, morte le 4 Septembre 1732, ayant eu postérité de son mariage contracté, le 30 Mars 1702, avec *Nicolas-Charles-César*, Marquis de Cotentin, Seigneur de Coutainville. Voy. COTENTIN de TOURVILLE.
3. Et MARIE-ELISABETH, morte sans postérité de son mariage contracté, le 9 Décembre 1700, avec *Etienne-Hyacinthe-Antoine Foulle*, Marquis de Martangy, Maître des Requêtes & Intendant de Bourges & d'Alençon. Voy. FOULLE.

XI. ALEXANDRE LE REBOURS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Bertrand-Fosse, d'abord Substitut du Procureur Général du Parlement de Paris, Conseiller au Grand Conseil, le 14 Mai 1687, Grand Rapporteur de la Chancellerie de France successivement Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances en Août 1704, mourut le 1<sup>er</sup> Octobre 1736, âgé de 74 ans & demi. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1716, *Susanne Tiquet*, veuve de *Pierre-François-Jacques*, Seigneur de *Vitry*, Conseiller au Parlement de Paris, dont il n'a point eu d'enfants.

## BRANCHE

## des Seigneurs de SAINT-MARD-SUR-LE-MONT, &amp;c.

X. CLAUDE LE REBOURS, Seigneur de St.-Mard-sur-le-Mont & de la Bruyère (second fils d'ALEXANDRE, & de *Marie Pajot*), Conseiller au Parlement de Paris, puis Conseiller d'honneur en la même Cour en 1705, mourut en 1718. Il avoit épousé *Jeanne Pantin*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Guère, en Bretagne, &c., & de *Françoise Laurens*. Elle fut reque Dame du Palais de la Reine ANNE D'AUTRICHE, le 22 Juin 1663, & mourut en 1699, ayant eu :

1. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE, qui fuit ;
2. CHARLES-JOSEPH, Chevalier, Prêtre, Prieur de Notre-Dame-des-Herbières ;
3. Et MARIE-ELISABETH, femme de *Jean Rouillé*, Seigneur de Fontaine & de Marly-la-Ville, Maître des Requêtes & Intendant de Bourges, dont des enfants.

XI. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE LE REBOURS, I<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de St.-Mard-sur-le-Mont & de la Bruyère, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, mourut le 29 Octobre 1751. Il avoit épousé, par contrat du 2 Septembre 1714, *Marie-Louise Chubere*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & ancien Avocat au Parlement, & de *Marie Regnault*. De ce mariage il a laissé :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
2. MARIE-LOUISE, née le 25 Août 1715, qui a épousé, par contrat du 11 Avril 1737, *Louis-François de Goujon*, Chevalier, Marquis de Thuisy, Sénéchal héréditaire de Reims, Comte de St.-Souplet, &c., Conseiller d'honneur au Parlement, dont neuf enfants. Voy. GOUJON DE THUISY ;

3. Et MARIE-ELISABETH, morte à Paris le 12 Mars 1769, qui avoit épousé, en 1744, *Charles le Clerc de Lefseville*, III<sup>e</sup> du nom, Baron d'Authon, &c., Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont elle eut :

1. *Charles le Clerc de Lefseville*, Chevalier, né le 25 Décembre 1753 ;
2. *Anne-Charles-Guillaume le Clerc de Lefseville*, né le 15 Septembre 1755, reçu Chevalier de Malte le 1<sup>er</sup> Mai 1758 ;
3. Et *Elisabeth-Louise-Charlotte le Clerc de Lefseville*, née le 29 Décembre 1757, décédée fille le 14 Mars 1772. Voyez CLERC DE LESSEVILLE (LE).

XII. JEAN-BAPTISTE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de St.-Mard-sur-le-Mont, Noir-lieu, Varimont & Poix, en Champagne, né le 2 Juin 1718, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Décembre 1740, puis Président en la première Chambre des Requêtes le 20 Mars 1766, & ensuite en la troisième Chambre des Enquêtes, par Edit du 3 Juillet 1775, est mort en son Château de St.-Mard-sur-le-Mont, en Champagne, le 20 Novembre 1777. Il avoit épousé, par contrat du 29 Novembre 1745, *Marguerite-Mélanie le Féron*, née à Paris le 25 Novembre 1725, fille de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Paris, Conseiller & successivement Président au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louise-Mélanie Berger*. Le Président LE REBOURS a laissé de son mariage

XIII. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE LE REBOURS, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Conseiller au Parlement de Paris, né le 9 Novembre 1746, marié, le 22 Août 1768, à *Marie-Geneviève Clément de Barville*, fille unique de *Jean-Chrysothème-Antoine Clément*, Seigneur de Barville, Comte de Montgomery, Baron d'Ecot, Vignats, Vernouillet, le Mesle-sur-Sarthe & St.-Silvain, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Geneviève Brochant*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE, né le 15 Juillet 1769 ;
2. JEAN-CHRYSOSTOME, né le 7 Août 1770 ;
3. ALEXANDRE-JACQUES-LOUIS, né le 22 Juillet 1771 ;
4. MARIE-MÉLANIE, née le 20 Décembre 1772 ;
5. Et MARIE-HÉLÈNE, née le 23 Mars 1774.

## BRANCHE

des Seigneurs de LALEU, &c., éteinte.

VIII. GERMAIN LE REBOURS, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Laleu, Mortefontaine, Villiers, Chauffy & du Buiffon-Morel, en Normandie (second fils de GERMAIN, II<sup>e</sup> du nom, & de Marie Brachet, Dame de Laleu, sa seconde femme), fut Prévôt, & Juge ordinaire de la Ville d'Orléans en 1579, Maître des Requêtes de la Reine, mère de LOUIS XIII; maintenu & confirmé dans sa noblesse d'ancienne extraction, ainsi que ses prédécesseurs, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 4 Juin 1576. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> Madeleine Brachet, Dame de Port-Morand, sa cousine, dont il n'eut point d'enfants; & 2<sup>o</sup> Anne Bourdineau, sœur de Marie, femme de Mery de Vic, Comte de Fiennes, Garde des Sceaux de France, & fille de Jacques Bourdineau, Seigneur de Baronville, & d'Anne Garrault. Du second lit il eut:

1. GERMAIN, qui suit;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. MARIE, qui épousa Joachim Marchant, Seigneur du Mée;
4. Et MADELEINE, qui s'est mariée à Michel Colas, Seigneur du Champ-Grand.

IX. GERMAIN LE REBOURS, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers & de Billancourt, fut Lieutenant Particulier, Civil & Criminel au Bailliage & Siège Prédial d'Orléans, Procureur Général au Grand Conseil en 1602, ensuite Conseiller d'Etat, eut des Lettres d'Honoraire, pour avoir entrée au Grand Conseil, se démettant de son Office, dans lesquelles il est dit qu'il y avoit plus de 20 ans qu'il étoit Procureur Général: elles furent enregistrées le 10 Mars 1622. Il avoit épousé, en 1601, Madeleine Pasquier, fille de Florent, Ecuyer, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi, & de Catherine Ancel. Leurs enfants furent:

1. GERMAIN, Sieur de Villiers;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. JEAN, Sieur de St.-Chéron, né le 28 Mai 1607, Page du Roi, mort Officier au Régiment des Gardes;
4. NICOLAS, jumeau du précédent, mort jeune;
5. DOMINIQUE, né en 1609;
6. EMMANUEL, né le 25 Décembre 1615, Religieux Capucin;
7. MARIE, née le 15 Août 1603, mariée à An-

toine de Berbigy, Seigneur d'Orville & d'Auvers, dont une fille, femme de N... de Saint-Cyr;

8. LOUISE, née le 5 Août 1608, Religieuse à St.-Etienne de Reims;
9. MADELEINE, née le 28 Mai 1611, Religieuse au même Monastère;
10. Et FRANÇOISE, née le 28 Septembre 1617, Religieuse aux Filles-Célestes à Paris.

X. FRANÇOIS LE REBOURS, Chevalier, Seigneur des Broffes & de Billancourt, né le 16 Juin 1606, épousa, en 1634, Marguerite Charron, fille de Jean Charron des Renouillères, dont il ne laissa qu'un fils, nommé

ALEXANDRE, né en 1637, Enseigne au Régiment des Gardes Françaises, qui fut tué au siège de Berghes-St.-Winock, en 1658.

IX. FRANÇOIS LE REBOURS (second fils de GERMAIN, III<sup>e</sup> du nom, & d'Anne Bourdineau, sa seconde femme), Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chauffy, Ecuyer ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Capitaine & Gouverneur des Châteaux de Madrid, au Bois de Boulogne, de la Muette, du Pont de Saint-Cloud & de la Varenne du Louvre, dont les armes se voient encore à une croix qui est dans le Bois de Boulogne, épousa Anne de Chaunes, fille de Jacques, Seigneur d'Epinau-sur-Seine, Conseiller d'Etat, Doyen des Maîtres des Requêtes, dont, pour fils unique,

X. FRANÇOIS-DE-PAULE LE REBOURS, Chevalier, Seigneur de Laleu & de Chauffy, Prévôt Royal & Juge de Police de la Ville d'Orléans, qui mourut le 15 Mai 1693. Il avoit épousé Françoise Cardinet, fille de Claude, Seigneur de Chenault, Prévôt d'Orléans & Maître des Requêtes de la Reine-Mère, & d'Espérance Maillard. De ce mariage il a laissé:

1. MARIE, qui épousa N.... de Villedar;
2. Et MADELEINE, qui s'est mariée, le 2 Juillet 1696, à Jacques Lamirault, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Piffay, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais, Prévôt & Juge de Police d'Orléans, dont postérité. Voy. LAMIRAULT.

Les armes : de gueules, à 7 losanges d'argent, posées 3, 3 & 1.

(On trouve la Généalogie des LE REBOURS, notamment dans Moréri; mais celle que nous venons d'en donner est beaucoup plus étendue, & a été rédigée d'après les titres origi-

naux communiqués, pour la branche des Seigneurs de Saint-Mard, la seule subsistante.)

REBOURS (LE), en Bretagne : autre Famille, dont étoient FRANÇOIS LE REBOURS, Sieur du Vaumadeuc, & JACQUES LE REBOURS, Sieur du Clofneuf, qui furent d'abord interloqués sur leur Noblesse, au rapport de M. Huart, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 26 Mars 1669, & ensuite déclarés nobles d'extradition, par autre Arrêt, rendu en ladite Chambre, le 23 Mars 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 2 chevrons de sable; & aux 2 & 3 fascé de 6 pièces d'argent & de gueules.

RÉCALDÉA ou RÉCALDE, en langage du Pays RÉCALDIA, Commanderie dans la Basse-Navarre. Soit que cette Commanderie ait donné son nom à une ancienne Noblesse, ou qu'elle le tienne d'elle, elle a été possédée, par ceux de ce nom, jusqu'au temps qu'elle a passé dans les mains du Chapitre de Roncevaux, en Espagne; de ce Chapitre elle a passé dans celles des Seigneurs de Bayonne, qui la possèdent actuellement, & l'aîné de cette Famille a ses biens situés au Royaume d'Espagne.

RÉCALDE, ancienne Noblesse, qui est originaire du Béarn, & dont il y a une branche cadette, établie en Basse-Normandie, Election de Falaise, & au Maine. — Il est prouvé, en divers endroits & en plusieurs actes rapportés en l'*Hist. de Languedoc*, au III<sup>e</sup> vol., que RAYMOND DE RÉCALDE fut d'abord, en 1204, Viguier de Raymond VI, Comte de Toulouse, & que depuis 1210 jusqu'en 1218 il fut son Sénéchal à Toulouse & un de ses principaux Conseillers. — Au IV<sup>e</sup> vol. de la même *Histoire*, p. 99, il est marqué que BERNARD de Saisset, Evêque de Pamiers, prétendoit, en 1301, être de la race des Vicomtes de Toulouse, en ce que GUILLEMETTE DE RÉCALDE, sa grand'mère maternelle, étoit fille du Vicomte de Toulouse, dernier mort. — Il est justifié dans l'*Histoire d'Elisabeth, Reine d'Angleterre*, au II<sup>e</sup> vol., p. 248, 264 & suiv., que l'Amiral Dom JEAN-MARTINET DE RÉCALDE fut qualifié de cette Dignité par PHILIPPE II, Roi d'Espagne, pour commander l'Armée Navale, nommée l'*Invin-*

cible, sous les ordres de Dom Louis-Ponce, Duc de Médina-Sidonia, Chancelier de la Toison d'Or, Généralissime; il est encore rapporté que l'Amiral de RÉCALDE, montoit le Vaisseau Amiral, nommé le *Saint-Jean de Portugal*: Pour aider à composer cette Armée Navale, nommée l'*Invincible*, tous les Etats Catholiques fournirent chacun leur contingent; l'*Histoire* ajoute expressément que de la Biscaye, ou Province de Béarn, étoit originaire cet Amiral de RÉCALDE: elle fournit 10 Galions, 4 Pataches, 700 Matelots, 200 Soldats & 250 pièces d'artillerie, sous le commandement dudit JEAN-MARTINET DE RÉCALDE. — Or, on fait sur ces observations plusieurs remarques pour prouver que les Sieurs de RÉCALDE de Normandie & du Maine sont descendus de cette ancienne Famille, puisqu'ils tirent leur origine de la même Province de Béarn & du même lieu que l'Amiral de RÉCALDE, qui étoit le frère puîné de JOSEPH DE RÉCALDE, leur trisaïeul, suivant qu'il en résulte par les actes reçus par différents Notaires: le premier, en l'année 1518, au sujet de la légitime d'ESTHER DE RÉCALDE, leur sœur; & le second est prouvé par un acte, en forme de transaction, passé devant les Notaires de St.-Jean-Pied-de-Port, entre JEANNET-ANTOINE DE RÉCALDE, d'une part; & JEANNESTO DE RÉCALDE, Grand Valet du Roi de Navarre; & encore BERNARD DE RÉCALDE, tous frères, lequel, Seigneur aîné, s'obligea de leur faire à chacun une pension viagère, suivant les Loix & Coutumes du Pays, étant des successions de leurs père & mère, & de celle du feu Seigneur JEAN-MARTINET DE RÉCALDE, en son vivant Amiral des Armées Navales du Roi d'Espagne. — Ceux de ce nom, établis en Basse-Normandie, Election de Falaise, ont justifié pour la preuve de leur Noblesse, & comme ils sont issus du frère de l'Amiral en question; ils ne peuvent se flatter de rapporter des titres depuis 1204, première époque, & se sont contentés de justifier depuis 1518, jusqu'en l'année 1750, après avoir produit aux Commissaires du Conseil leurs titres & papiers; ils ont obtenu des Lettres Patentes en forme de réhabilitation d'ancienne Noblesse, expédiées à Fontainebleau le 11 Août 1726, enregistrees par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, contradictoirement rendu entre les habitants des paroisses de la



Chaux, Joué-du-Bois, & les Sieurs de RÉCALDE, le 4 Mai 1750 : lesdites Lettres aussi enregistrées au Bureau des Finances de la Généralité d'Alençon.

I. GILLES de RÉCALDE, vivant en 1518, épousa *Suzanne de Varcelle*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. & JEAN-MARTINET, Amiral dans l'Armée Navale, nommée l'*Invincible*, de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, mort sans postérité.

II. JOSEPH de RÉCALDE épousa *Jeanne d'Etchepare*, dont vinrent :

1. JEANNET-ANTOINE, Seigneur des Paroisses de Buffinaritz & Sarraquette & de la noble Commanderie de *Récaldéa*, lequel, en qualité d'aîné, succéda à JOSEPH, son père, & à JEAN-MARTINET, Amiral, son oncle ;
2. JEANNESTO, Grand Valet du Roi de Navarre, que l'on appelle en France Gentilhomme de la Chambre, mort sans postérité ;
3. Et BERNARD, qui suit.

III. BERNARD de RÉCALDE, dont sont issus les Sieurs de RÉCALDE, établis en Basse-Normandie, suivit avec JEANNESTO, son frère, HENRI IV lorsqu'il vint prendre possession du Royaume de France. Il quitta le service, & épousa, *Marguerite le Verrier*, dont il eut

IV. JACQUES de RÉCALDE, qui s'est marié à *Catherine de Pierrefitte*, dont

V. JÉRÔME de RÉCALDE, Sieur du Bois-Gauthier, qui épousa, 1<sup>o</sup> *Françoise le Verrier* ; & 2<sup>o</sup> *Françoise Bidard*. Il eut du premier lit :

1. N... de RÉCALDE, tué au service ;
2. Et HENRI, qui suit.

VI. HENRI de RÉCALDE épousa *Marie-Louin*, dont vinrent :

1. HENRI-FRANÇOIS, Curé de Colombiers ;
2. Et MARIN, qui suit.

VII. MARIN de RÉCALDE s'est marié à *Marie Clouet*, de laquelle il eut

VIII. HENRI-FRANÇOIS de RÉCALDE, Sieur de Mésoffé, qui s'est marié à *Louise de Hardevois*, dont il a eu :

1. LOUIS-HENRI-RAYMOND ;
2. Et LOUISE-HENRIETTE.

Les armes : *coupé d'azur & d'argent, le premier chargé de 3 léopards lionnés, mal ordonnés d'or ; le second chargé d'un pal d'azur, surchargé de 2 vergettes d'or.*

RECHBERG, Famille de Comtes en Allemagne, qui prétend descendre d'ERNEST, qui est mort en 1170. HENRI, fils d'ERNEST, mari d'Anne, fille & héritière d'Albert, dernier Comte de *Biberach*, eut trois fils : RODOLPHE, ULRICH & HILDEBRAND ; du premier viennent les Maréchaux de *Pappenheim* ; du second fortoit la branche des Maréchaux de *Reichenau*, qui est éteinte ; & du troisième descendent les Comtes de RECHBERG. Les terres du Comté de *Rechberg* sont : *Hohen-Rechberg*, sur l'Iller, *Aichheim*, *Scharpsenberg*, *Rothenlæwen*, *Dunzdorff*, *Rechberghausen*, *Bonndorff* ; le Monastère de St.-Blaise, dans la Forêt Noire : toutes ces Terres font des Fiefs qui relèvent de l'Empire. Le Comte de RECHBERG est Catholique. (Voy. le *Nouveau Supplément* de Moréri.)

\* RECHIGNEVOISIN de GURON, ancienne Noblesse, établie en Poitou, qui tire vraisemblablement son nom de la Terre de *Rechignevoisin*, situé sur les frontières du Poitou & de la Marche : elle a formé plusieurs branches, savoir : elle des Seigneurs de *Rechignevoisin de la Maison-Neuve* ; celle des Seigneurs de *Guron* ; celle des Seigneurs de *Gurat* ; celle des Seigneurs des *Loges*, & celle des Seigneurs du *Riadou*. — On trouve, en 1321, *Raimbaud de Rechignevoisin*, Ecuyer, qui étoit, en 1326, Conseiller du Roi & Commissaire député par S. M. dans les Sénéchaussées du Poitou, de la Marche & du Limoufin, au sujet des Finances des Fiefs & autres acquêts ; — PERRIN de RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Capitaine des Gendarmes, donna, le 18 Août 1340, quittance de la somme de 6 liv. Tournois pour prêt fur ses gages & ceux de sa Compagnie, qui ont servi & serviront dans la guerre de cette année : ladite quittance, en parchemin, est scellée du sceau des armes de la Famille de RECHIGNEVOISIN ; — L'abbé de Vertot, dans son *Hist. des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, fait mention d'un RECHIGNEVOISIN, qui étoit à peu-près dans le même temps Commandeur de Saint-Georges de Poitiers ; — JEAN de RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Sire de la Marfaudière, vendit, en 1390, la troisième partie du bois de la Touche-Blenart. Le premier de ce nom, depuis lequel on a une filiation suivie, est

1. GUILLAUME de RECHIGNEVOISIN, Ecuyer,

qui s'est marié, par contrat passé à Luffignan, devant *Auberin*, Notaire, le 1<sup>er</sup> Mai 1402, à *Catherine Martin de Guron*, fille unique & seule héritière d'*Huguet Martin de Guron* & de *Madeleine de la Rochefoucauld*. Elle lui porta en dot la Seigneurie de *Guron*, dont ses descendants ont conservé le surnom, à l'extinction de la branche des Seigneurs de *Guron*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et MARIE, qui épousa, par contrat du 10 Février 1434, passé devant *Grattet*, Notaire, *Simon de Choisy*, Seigneur de Bertheny, à qui son beau-frère laissa tous les biens situés à Bellac, par acte définitif jour, mois & an : dans cet acte ils sont reconnus enfants de GUILLAUME DE RECHIGNEVOISIN, qui eut l'administration de leurs biens, & dont il fit le dénombrement le 6 Février 1405.

II. PIERRE DE RECHIGNEVOISIN, Ecuier, Seigneur dudit lieu & de *Guron*, mourut en 1496. Il avoit épousé *Jeanne de la Celle*, comme il est prouvé par le contrat de mariage de MARGUERITE, une de leur fille. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. LOUIS ;
3. Autre JEAN, dont nous parlerons après son aîné ;
4. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Guron*, rapportée ci-après ;
5. MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Bonnet & Chebridon*, Notaires, le 20 Janvier 1456, à *Jean de Besdon*, Ecuier, Seigneur d'Oyré ;
6. Et CATHERINE, qui partagea avec LOUIS, JEAN & ANTOINE, ses frères, la succession de leur père commun, le 25 Septembre 1481, par acte passé devant *Birault & Héraul*, Notaires.

Les mêmes enfants partageant, le 17 Juillet 1482, passé devant *Ladouin & Gabuille*, Notaires, la succession de *Jeanne de la Celle*, leur mère.

III. JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Chevalier, épousa *Marguerite d'Amboise*, laquelle, étant veuve, partagea, le 24 Septembre 1481, avec LOUIS, JEAN, ANTOINE & CATHERINE DE RECHIGNEVOISIN, ses beaux-frères & belle-sœur, la succession de PIERRE DE RECHIGNEVOISIN, père de feu son mari. (C'est tout ce que nous apprend sur cette branche aînée le *Mémoire*, dressé sur titres, qui nous a été fourni.)

Mais l'*Armor. génér. de France*, reg. IV,

commence ici la branche de *la Maison-Neuve*, d'après la *Thaumassière*, p. 5, note D, qui dit que JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Ecuier, Seigneur de *Rechignevoisin* en 1481, Sieur de l'*Hôtel & Fief noble de la Maison-Neuve* en 1482 & de la *Cucille* (vraisemblablement le second du même nom, troisième fils de PIERRE, & de *Jeanne de la Celle*), fut marié, le 4 Août 1495, à *Anne de Gondouville*. Un Procès-Verbal de Malte, suivant le même la *Thaumassière*, p. 3 & 4, note D, le dit marié, le 18 Mars 1490, c'est-à-dire 1491, à *Marie de Choisy-Bertheny*. Ce qui est certain, c'est que GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, Ecuier, Sieur de la *Maison-Neuve*, un des descendants au VI<sup>e</sup> degré de cet autre JEAN, fut marié avec *Louise Briffon*, dont il avoit, vers l'an 1660, pour enfants :

PIERRE & GABRIEL, Ecuiers, que nous croyons morts sans postérité.

#### BRANCHE

des Seigneurs de GURON.

III. ANTOINE DE RECHIGNEVOISIN, Ecuier, Seigneur de *Guron* & en partie du *Fief de Lautier* (quatrième fils de PIERRE, & de *Jeanne de la Celle*), épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 25 Janvier 1471, passé devant *Doulan*, Notaire, *Antoinette Rouffseau*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Boissière*, Ecuier, & de *Marie de Montléon* ; & 2<sup>o</sup> *Antoinette de Fay*. Du premier lit vint :

1. HILAIRET, mort en bas âge.

Et du second lit sont issus, entr'autres enfants :

2. YVON, qui suit ;
3. Et PIERRE, qui fit un accord, le 18 Juillet 1537, avec LOUIS, son neveu, par acte passé devant *Gorreau & Biraudeau*, Notaires.

IV. YVON DE RECHIGNEVOISIN, Ecuier, Seigneur de *Guron*, se signala en combattant, auprès du Roi François I<sup>er</sup>, à la bataille de Pavie. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1506, passé devant *Mercier & Gauvreaux*, Notaires, *Antoinette Réorteaux*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de la *Crestinière*, & en eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. & 3. GUYOT & JANNOT ;
4. & 5. ANTOINETTE & CHARLOTTE. (Ces enfants partageant la succession de leur père, par acte passé devant *Noy & Nau*, Notaires, le 4 Février 1543.)

V. LOUIS DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur de Guron, des Loges, Chaffenenon, Pénoveau, Monts-en-Prahec & en partie de la Grande-Epine, se trouva au siège de Metz sous le règne d'HENRI II, où il donna des preuves de sa valeur. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Lefrye*, Notaire à Jarnac sur Charente, le 5 Mai 1530, *Jeanne de Lestang*, fille de noble *Jean de Lestang*, Ecuyer, Seigneur de Rulle; & 2<sup>o</sup>, en 1551, *Jeanne de Noffay*, Dame de Monts-en-Prahec. Du premier lit il eut :

GABRIEL, qui suit.

#### Et du second

BERNARD, qui fut mis, après la mort de son père, sous la tutelle de sa mère *Jeanne de Noffay*, & sous celle de Dame *Charlotte Favereau*, veuve de Messire JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Chevalier, Seigneur de la Grande-Epine, Porte-Enseigne du Prince de la Roche-sur-Yon. Il partagea avec son frère aîné GABRIEL, le 9 Mai 1559, devant *Chevalier & Dabet*, Notaires. Ce BERNARD DE RECHIGNEVOISIN fut auteur de la Branche des Seigneurs des Loges, éteinte dans CHARLES DE RECHIGNEVOISIN, Ecuyer, Seigneur des Loges, qui passa en Hollande au service des Etats Généraux des Provinces-Unies, & y servit en qualité de Mestre de Camp. De son mariage, accordé en Hollande, avec *Madeleine van der Myle*, il n'eut qu'un fils, mort, sans alliance, en 1665; & deux filles.

VI. GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Guron & des Loges, Gouverneur des Ville & Château de Lufignan, sous le règne de CHARLES IX, en 1568, fut, le Dimanche gras de la même année, trahi par ceux qui commandoient sous lui dans ledit Château, entr'autres par Tesson & Uffeaux, qui, gagnés par l'Amiral de Châtillon, Chef du parti Protestant, sous prétexte d'amener des prisonniers de guerre dans ce Château, y firent entrer des Troupes ennemies, qui égorgèrent toutes les sentinelles des corps de garde, composés de 300 soldats, & pénétrèrent jusque dans la Chambre du Sieur de Guron, qui, lui douzième, se sauva dans une tour de ce Château. Il se comporta avec tant de valeur & de présence d'esprit, qu'avec le secours qui lui vint de la Ville, il repoussa les ennemis, les passa au fil de l'épée, ainsi que les deux traitres, pris à demi-morts, qui furent coupés par mor-

ceaux & jetés par dessus les créneaux. Mais après avoir fait évacuer & balayer la place de tous les ennemis que ces deux traitres y avoient fait entrer, il eut la douleur de trouver chez lui la femme, *Anne Bonnin*, enceinte de deux enfants, égorgée & percée de plus de 100 coups d'épée ou de poignards; & peu après le chagrin d'apprendre que l'Amiral de Châtillon, piqué de voir son entreprise échouée, avoit, par vengeance, fait mettre le feu à sa Maison, distante de deux lieues de Lufignan, où ses meubles & ses titres furent brûlés. Le Seigneur de Guron, en reconnaissance de cette action, fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi; pourvu, le 23 Juillet 1576, de la charge de Gentilhomme de la Chambre, & le 6 Avril 1580, de celle de Gentilhomme d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. La Famille conserve deux Lettres du Roi, signées HENRI, & une de la Reine, signée CATHERINE, qui font une mention honorable des services du Sieur de Guron. Dans l'une, le Roi lui promet de les reconnoître pour avoir conservé la Ville de Poitiers sous son obéissance. Il épousa, 2<sup>o</sup> par contrat du 9 Août 1574, passé devant *Chauveau*, Notaire, *Catherine Froitier*, fille de *François*, Seigneur de la Mefelière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 100 hommes d'armes, sous la charge de M. Prévoist de Sanfac, & d'*Antoinette Goumard*. Il en eut :

1. JEAN, qui suit;
2. Et CATHERINE, laquelle partagea avec son frère la succession de leur père, le 27 Octobre 1605, par acte passé devant *Jouffelain & Appelvoisin*, Notaires.

VII. JEAN DE RECHIGNEVOISIN, Chevalier, Seigneur de Guron, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé le 21 Novembre 1621, fut pourvu du Gouvernement des Ville & Château de Marans, par Lettres signées & scellées du grand sceau le 6 Septembre 1626, & nommé Introduceur des Ambassadeurs, par Lettres du 4 Juin 1633, dans lesquelles il est fait mention qu'il avoit été Ambassadeur en Angleterre. La Famille conserve aussi une Lettre écrite audit Sieur de Guron, & signée de la main de Louis XIII, datée du 23 Octobre 1627; & plusieurs, tant du Cardinal de Richelieu, que des autres Ministres, pour les différents emplois dont il fut chargé, tant en Allemagne, en Lor-

raine, qu'en Italie. L'Histoire rapporte qu'il se jeta dans Casal, & en empêcha la prise, pendant que Louis XIII étoit occupé au siège de la Rochelle, en 1628. Il mourut en 1635. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 3 Mars 1596, passé devant *Joyeux*, Notaire, *Françoise d'Angoulême*, Dame de Puyrasseau & de Gurat, fille de feu *François d'Angoulême*, & de *Gabrielle Tifon*; & 2<sup>o</sup> par contrat du 28 Mars 1606, passé devant *Chollet & Chaumet*, Notaires, *MARIE DE RECHIGNEVOISIN*, sa parente, veuve de *Daniel Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardière. Un acte de curatelle, passé le 19 Juin 1606, entre ledit *JEAN*, & *GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN*, son fils, d'une part, & *Lancelot d'Angoulême*, Ecuyer, Seigneur de Gurat & autres, fait voir qu'il eut du premier lit :

1. *GABRIEL*, qui suit.

Du second lit vinrent entr'autres :

2. *PIERRE*, connu sous le nom de *Quinçay*, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Marans, blessé au combat de Turin, & mort à Paris des suites de ses blessures;
3. *JEAN*, appelé le *Chevalier de Guron*, tué à l'Isle Sainte-Marguerite en 1636, Commandant un Vaïsseau;
4. Et *LOUIS*, Evêque, Seigneur & Vicomte de Tulle, mort Evêque de Comminges en 1693.

VIII. *GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN*, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Guron & de Gurat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant pour Sa Majesté au Gouvernement de Marans, testa le 14 Mars 1628, & avoit épousé, le 15 Novembre 1618, *Marguerite Chevallier*, comme il est prouvé par un acte de partage passé, le 3 Avril 1616, entre *JEAN*, son père, *MARIE DE RECHIGNEVOISIN*, sa belle-mère, & *Emery Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de la Richardière, fils du premier mari de ladite Dame. Leurs enfants furent :

1. *JEAN*, qui suit;
2. *GABRIEL*, auteur de la branche des Seigneurs de *Gurat*, rapportée ci-après;
3. *EMERY*, Ecuyer, Sieur de Champeaux;
4. Et *MARIE*, mariée le 8 Août 1643, à *Antoine d'Anché*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Ils sont tous rappelés dans un acte de partage du 31 Août 1643, passé devant *Cailas & Marlin*, Notaires, où ils sont dits

Tome XVI.

enfants de *GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN*, & de *Marguerite Chevallier*.

IX. *JEAN DE RECHIGNEVOISIN*, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Guron, Capitaine au Régiment de la Reine *MARIE DE MÉDICIS*, Régente du Royaume, fut maintenu dans la noblesse par ordonnance de l'Intendant de Poitiers, & épousa, par contrat passé le 17 Novembre 1658, devant *Jolly & Gafchet*, Notaires à Meré, *Marie d'Albin*, fille de Messire *Giraud*, Chevalier, Seigneur de Valzergues, & de *Louise de Saint-Georges*, de laquelle il eut deux fils, dont on ignore la destinée.

#### BRANCHE

des Seigneurs de GURAT, &c.

IX. *GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN*, III<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat (second fils de *GABRIEL II*, & de *Marguerite Chevallier*), fut Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, testa le 31 Janvier 1665, & mourut le 6 Février 1665. Il avoit épousé *Catherine du Pin*, fille de Messire *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Guervièrre, & de *Louise de Maunoury*, dont :

1. *JEAN*, qui suit;
2. & 3. *ROBERT & GABRIEL*;
4. Et *MARIE-ANNE*.

X. *JEAN DE RECHIGNEVOISIN DE GURON*, III<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Gurat, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, avoit épousé, en 1683, *Catherine-Thérèse Garnier du Breuil*, fille de Messire *Pierre Garnier*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Madeleine du Chilleau*. Il en eut :

- RENÉ*, qui suit;
- Et *CATHERINE*, mariée à N.... *Joufferant de Layré*.

XI. *RENÉ DE RECHIGNEVOISIN DE GURON*, Chevalier, Seigneur de Gurat, la Madelaine, Caunay, du Breuillac & autres lieux, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, suivant son congé de 1708. Il épousa, 1<sup>o</sup> par contrat du 2 Juin 1721, *Marie-Gabrielle Juliot de la Pénissière*, fille de *Salomon*, Ecuyer, Seigneur de la Pénissière; & 2<sup>o</sup> par contrat du 30 Mai 1736, *Renée-Simonne du Rousseau de Fayolle*, fille de Messire *Pierre du Rousseau*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle, & de *Marie-Anne Prevost de Sanfac de Fayolle*, de la branche des

Seigneurs de *Londigny*. Voy. PREVOST, tome XVI, col. 386. Du premier lit il a :

1. PIERRE-GABRIEL, qui suit.

Et du second :

2. PIERRE-CHARLES, Ecuyer, né le 14 Novembre 1738, Capitaine au Régiment de Cambis, Infanterie, depuis Régiment Royal. Il a été fait prisonnier au siège de Louisbourg, a fait le siège de Mahon & les campagnes de Portugal, & s'est retiré, après 23 ans de services, à cause de sa mauvaise santé, avec une pension de 400 livres, & le Bon de la Croix de St.-Louis. Il a épousé, au mois de Juin 1773, N... de la Roche, fille de Messire *Jean-Charles de la Roche*, Marquis de la Groye, ci-devant Ecuyer du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes, & de *Marie-Geneviève de Montaigu*;

3. CHARLES-LOUIS, né le 16 Avril 1743, Chevalier de Malte, qui a été Page du Grand-Maître en 1754. En qualité de Major du Fort Saint-Elme, il s'y est distingué le Vendredi 9 Septembre 1775. Ayant été jeté par les Prêtres conjurés de l'Isle de Malte dans un cachot, il se remit en liberté vers les huit heures du soir; trouva moyen d'armer neuf soldats, ce qu'il fit avec beaucoup de célérité & d'adresse; fécondé de deux autres Chevaliers, il força les Rebelles, tua lui-même d'un coup de fusil leur chef qui l'avoit manqué, & les expulsa. Ce service, rendu à la Religion, est d'autant plus important, que ces Rebelles étoient sur le point de mettre le feu au magasin à poudre, ce qui auroit causé un dommage considérable;

4. DIDE-ANNE ELISABETH, née le 24 Janvier 1737;

5. MARIE-ANNE, née le 27 Septembre 1740;

6. Et SUZANNE, née le 1<sup>er</sup> Août 1744;

XII. PIERRE-GABRIEL DE RECHIGNEVOISIN DE GURON, Chevalier, né le 3 Août 1724, d'abord Page du Roi dans la Petite Ecurie le 4 Février 1740, a été ensuite Cornette au Régiment de Bauffremont, réformé à la paix suivante, & a épousé, le 3 Juin 1748, *Lucie-Rose Texier de Saint-Germain*, fille de Messire *Alexandre Texier*, & de *Françoise Rogier du Crevi*, dont font issus :

1. LOUIS-CHARLES-DIDE-ANNE, qui suit;

2. FRANÇOISE-RENÉE-ROSE, baptisée le 29 Mars 1749;

3. MARIE-ADÉLAÏDE, baptisée le 3 Février 1751;

4. MARIE, baptisée le 10 Avril 1754;

5. Et ROSE-MÉLANIE, née le 8 Mai 1756;

XIII. LOUIS-CHARLES-DIDE-ANNE DE RECHIGNEVOISIN DE GURON, Chevalier, né le 10 Février 1753, a été reçu, le 14 Juin 1770, Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie.

Il y a encore eu la branche des Seigneurs du *Riadou*, qui s'est éteinte dans JEAN DE RECHIGNEVOISIN, mort sans alliance le 4 Février 1630.

Les titres de cette Famille ont été produits, en 1666, devant M. de *Barentin*, Intendant de Poitou, & le Sieur *Pinet*, Receveur Général, commis pour la recherche de la Noblesse de cette Province.

Les armes : *de gueules, à la fleur de lis d'argent*, par cession de nos Rois, depuis plus de 200 ans, en reconnaissance des services que ceux du nom de RECHIGNEVOISIN ont rendus à l'Etat.

RECLAINE, en Dauphiné : *d'or à 3 chevrons de sable, accompagnés de 3 croix pattées du même, 2 en chef, & 1 en pointe*.

RECLAINES, en Bourgogne : *d'or à 3 chevrons de sable, surmontés de 2 croix pattées de gueules*.

RECOURT, Terre & Seigneurie en Artois, située à quatre lieues de Cambrai, & relevant de la Châtellenie d'Oisy, qui a donné son nom à une ancienne Maison, que le Carpentier, dans son *Histoire du Cambrésis*, p. 934, fait sortir d'un puiné de la très-ancienne & illustre Maison de *Coucy*, nommé ENGUERAND, Sire DE RECOURT, vivant en 1180, dont est descendu, par degrés, GUY, Sire DE RECOURT, Chevalier, vivant en 1291, par lequel nous en commencerons la Généalogie.

La Maison de RECOURT doit être comprise entre celles des plus illustres du pays d'Artois, soit qu'on ait égard à son ancienneté & à ses services, ou aux alliances qu'elle a contractées avec les meilleures de cette Province, entr'autres avec celles de *Lens* & de *Licques*, dont elle a porté le nom & les armes indistinctement. Elle reçoit encore un accroissement de gloire, par la dignité d'Amiral de France, dont fut revêtu CHARLES DE RECOURT, dit de *Lens*, mentionné en son rang. — Quelques Auteurs (notamment celui du *Mercur de France* du mois de Juin 1731), la font descendre d'un puiné des Comtes de Boulogne : c'est une erreur, fondée sur ce que la



Châtellenie de Lens (démembrement du Comté de Boulogne), restée durant plusieurs siècles dans la Maison de RECURT, étoit passée dans une autre Maison, par le mariage d'*Isabelle de Lens*, fille de *Mainfroy*, Châtelain de *Lens*, avec *Eustache le Roux*, que l'on prétend être de celle de *Roux*, parce qu'il portoit d'argent, à l'aigle de sable; mais il y a plus d'apparence que cet *Eustache le Roux* étoit de la Maison de *Béthune*, dont plusieurs avoient le surnom de *le Roux*; & encore parce que la Terre & Seigneurie de *Chocques* en Artois, qui appartenoit à cette Maison de *Béthune*, est restée dans cette branche, qui prit ensuite le nom & les armes de *Lens*, comme il se voit dans un acte d'échange, fait, en 1204, entre ledit *Eustache* & l'Abbaye de *Chocques*, auquel pendoient deux sceaux, l'un à droite, qui représentoit une aigle de sable, avec cette légende autour: *Sigillum Castellani de Lens*; & l'autre sceau de *Jean*, son fils, qui avoit ratifié cet acte d'échange, où il est représenté à cheval, portant les armes pleines de *Lens*, que les descendants d'*Eustache* ont conservées dans leur sceau, y joignant pour contrescel les armoiries sulfidies, en mémoire de leur descendance de la Maison de *Béthune*, comme il consiste par deux Lettres de *Jean de Lens*, III<sup>e</sup> du nom, de 1279, déposées au Cartulaire de l'Abbaye de St.-Augustin. Ceci est extrait d'une Généalogie de la Maison de *Lens*, tirée de la Bibliothèque du Roi.

La Châtellenie de *Lens* resta dans cette famille, qui conserva le nom & les armes de *Lens*, & de laquelle sont descendus les Comtes de *Rebecque* & de *Blandecque*, & les Seigneurs de *Louvet* & de *Brebières*, qui ont formé plusieurs branches, d'une desquelles est issue *Isabelle de Lens*, devenue héritière de la Châtellenie de *Lens*, Dame de *Chocques* & de *Camblain*, par la mort de ses frères, laquelle porta, vers 1300, dans la Maison de RECURT, cette Châtellenie de *Lens*, en épousant PHILIPPE DE RECURT, Seigneur de la Comté, qui en prit depuis le nom & les armes écartelées avec les siennes, comme on le verra au II<sup>e</sup> degré de la Généalogie.

Enfin l'alliance de la Maison de *Licques* en Boulonnois, avec les RECURT, augmenta le lustre & la fortune de ceux-ci, par les grands biens que l'héritière de la Baron-

nie de *Licques* leur porta vers 1400: ses descendants en joignirent encore le nom & les armes à celles de leur Maison, comme ils avoient fait de celle de *Lens*; c'est ce qui occasionna de l'embarras dans la distinction des branches de *Lens* & de *Licques* du nom de RECURT. On pourroit même ajouter que c'est positivement l'erreur où sont tombés plusieurs Généalogistes, et aussi le P. Anselme, dans son *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, à l'occasion de GERARD DE RECURT, fils de FRANÇOIS DE RECURT, & de *Béatrix-Fléonore de Licques*, qu'il dit mort en 1375. On voit dans une Généalogie de la Maison de RECURT & de *Lens*, que, vers 1350, il y eut un *Gérard de Licques*, qui épousa *Marie de Pecquigny*. Le rapport des noms de RECURT & de *Licques*, que la Maison de RECURT a porté indistinctement depuis son alliance avec celle de *Licques*, vers 1400, & même dans les actes, ainsi que celui de *Lens*, a pu faire croire au P. Anselme, que *Gérard de Licques* étoit le même que GERARD DE RECURT, mort en 1375; mais si l'on fait attention au rapport des dates énoncées dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne* du P. Anselme, aux articles de GERARD DE RECURT, de GUILLAUME DE RECURT, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1365, de CHARLES DE RECURT, dit de *Lens*, Amiral de France en 1418, l'on s'apercevra aisément que GERARD DE RECURT ne peut être le père des sulfidits GUILLAUME & CHARLES, étant lui-même fils de FRANÇOIS DE RECURT, marié à *Béatrix-Fléonore de Licques*, laquelle ne porta la Baronnie de ce nom dans la Maison de RECURT, que vers 1400. Moréri est tombé dans la même faute; mais le Rédacteur de l'Édition de 1759 en a soustrait le commencement de la Généalogie, parce que peut-être il a reconnu l'erreur des premières Éditions, & qu'il a voulu s'exempter de très-longues recherches.

Ce qui fait encore croire que le Père Anselme s'est trompé, c'est que la Morlière, dans la seconde partie de ses *Antiquités & choses les plus remarquables d'Amiens*, p. 248, in-fol<sup>o</sup>, article de la Maison de *Mailly*, dit que de *Gilles de Mailly*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'*Authuille*, & d'*Isabeau de Wavrans*, sa première femme, sont issus plusieurs enfants, entr'autres une fille, qui fut mariée à GERARD DE RECURT, dont vint

COLARD DE RECOURT, mari de *Guillemette de Barastre*, fille de *Philippe*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Eglise de l'Abbaye d'Arrouaise, près Bapaume, en Artois, de laquelle il est constant que les Seigneurs du *Sart* sont issus; & que de cette branche il reste encore plusieurs enfants, dont nous rapporterons en son rang la filiation, justifiée par preuves authentiques & pièces juridiques, qui nous ont été fournies.

Le second volume du reg. I de l'*Armorial général de France*, article de RECOURT, n'entre pas dans le détail de la Généalogie de cette Maison, qu'il fait simplement remonter à 1429, & renvoie à l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*; mais ni l'Auteur de cet *Armorial de France*, ni le P. Anselme, & beaucoup d'autres Ecrivains, n'ont eu connaissance du commencement de sa filiation, & n'ont fait mention de la branche des Seigneurs du *Sart*. Feu M. Bultel Président au Conseil d'Artois, dit (dans un petit ouvrage, intitulé *Notice sur l'Artois*, part. II, où il traite des Maisons de cette Province), que la Maison de *Barastre* est tombée en quenouille dans celle de RECOURT, qu'il fait ensuite éteinte, vers le milieu du siècle passé. Voyez article RECOURT. Il y a lieu de croire aussi qu'il n'a pas eu connaissance de ces Seigneurs du *Sart*, établis dans une autre Province. Cependant il est certain que cette branche, quoique sortie depuis plusieurs siècles de l'Artois, n'a pas pour cela perdu le droit d'être regardée comme issue de la Maison de RECOURT.

On s'est encore trompé dans le *Mercur de France*, du mois d'Avril 1756, en annonçant que le Comte de Rupelmonde, tué d'un coup de fusil à l'affaire du 15 Avril 1745, qui le passa près de Pfaffenhofen en Bavière, étoit le dernier rejeton de cette Maison : il y en avoit alors deux branches existantes, dont l'aînée s'est éteinte, le 21 Octobre 1771, dans la personne de FERDINAND-GILLON DE RECOURT, comme on le verra en son rang. L'autre branche est continuée dans les enfants de JEAN DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du *Sart*, près la Fère-sur-Oise, en la Généralité de Soissons.

L'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 826, en commence la Généalogie par JEAN DE RECOURT, que quelques Auteurs nomment CHRISTOPHE, & lui

donne pour femme *Ide de Lens*, qui lui apporta, vers 1300, la Châtellenie de Lens; mais comme l'incertitude occasionnée par le laps de temps, & le défaut de preuves certaines sur l'origine de cette Maison, ainsi que la confusion des noms de RECOURT, de *Lens*, & de *Licques*, empêchoient l'Auteur de lever toutes ces difficultés, nous avons cru ne pas devoir nous en tenir à son sentiment & en donner la filiation dans l'ordre suivant, d'après les extraits de plusieurs titres & notes tirés de différents Historiens que nous avons consultés.

### GÉNÉALOGIE de la Maison de RECOURT.

I GUY, Sire DE RECOURT, Chevalier, vivoit en 1291, & est mentionné dans l'*Histoire du Cambrésis*, p. 934. Il eut pour enfants :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. MICHEL, l'un des Officiers de la Maison du Roi PHILIPPE de Valois, & l'un des Lieutenants de ses Armées, comme il appert d'une Charte de 1340, administrée par le Bailli de Crevecoeur, portant ordre de JEAN, Duc de Normandie, fils aîné du Roi de France, audit MICHEL DE RECOURT, Chevalier, de maintenir & garder les habitants de Crevecoeur dans leurs us & coutumes, pour les bons & loyaux services qu'ils avoient rendus au Roi, son père, vraisemblablement depuis le transport, fait en 1334 par Béatrix de Saint-Pol, à PHILIPPE de Valois, Roi de France, de la Châtellenie de Cambrai, des Terres & Seigneuries de Crevecoeur, Allieux, & Rumilly, &c., auquel signèrent Oudart de Ham & MICHEL DE RECOURT, Chevaliers. Voyez l'*Histoire de la Maison de Châtillon*, p. 308. MICHEL portoit pour armes : de RECOURT; c'est-à-dire, bandé de vair & de gueules de 6 pièces, au chef d'or, avec un lambel, ce qui est justifié par une quittance donnée pour ses gages de Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi, au Receveur de la Baillie de Sens, l'an 1329, dont expédition a été levée. Il fut père de

ROQUE ou ROCH, mentionné p. 414, de l'*Histoire de ladite Maison de Châtillon*, où il est dit fils & héritier de MICHEL DE RECOURT : il fut du nombre des Officiers de la Maison du Roi, à l'occasion des droits qu'ils prétendoient avoir contre les habitants de Reims,

lors du Sacre de nos Rois; ce qui fut jugé par Arrêt du 13 Mars 1344.

On croit que ce MICHEL eut aussi pour fils BRUNEAU DE RECOURT, Chevalier, à cause de la conformité de l'écu avec un *lambel*, & pour seconde brisure une *moucheture d'hermine*, entre les deux premières pièces de vair, comme il se voit au sceau dudit BRUNEAU, apposé à une quittance du 6 Septembre 1352, pour ses gages & ceux d'un Ecuyer servant sous Messire Rabace de Hangeft, Lieutenant du Roi, dont expédition a été délivrée. (On ignore la postérité de cette branche.)

3. MARIE DE RECOURT, mariée à *Enguerrand d'Anneux*, dont il est parlé dans l'*Histoire du Cambrésis*, 3<sup>e</sup> part., p. 79;
4. Et MARGUERITE DE RECOURT, mariée à *Joffe de la Chastre*. Ils font aussi mentionnés dans la même *Histoire du Cambrésis*, p. 382. tome II, part. III, à l'occasion d'une donation faite, en 1326, à l'Abbaye du Mont-Saint-Martin.

II. PHILIPPE DE RECOURT, Chevalier, Sire de Recourt & de la Comté, épousa, vers 1300, *Ifabelle de Lens*, fille de *Jean*, Châtelain de *Lens*, & d'*Ifabeau de Mottinghien*. Elle devint héritière de la Châtellenie de *Lens*, & des Seigneuries de *Chocques* & de *Camblain*, par la mort de *Jean* & de *François de Lens*, ses frères. Dans l'inventaire des Chartres d'Artois, par feu le Président Bultel, art. *Chocques*, N<sup>o</sup>. 5, il est fait mention d'une Lettre de Jacques de Hachicourt, Bailli de Bapaume, écrite en 1312, la veille de Saint-Mathieu, contenant, que PHILIPPE DE LA COMTÉ, & Demoiselle *Ifabelle de Lens*, Châtelaine dudit lieu, sa femme, cédèrent leur Châtel de *Chocques* à Madame la Comtesse d'Artois, moyennant 100 livres de rente, à prendre sur le péage de Bapaume. C'est ce qui est encore prouvé par une Lettre du Lundi après la Décollation de Saint-Jean-Baptiste, même année 1312, donnée par J. de Roisin, Bailli de *Lens*, où il est nommé PHILIPPE DE RECOURT, & sa femme Demoiselle *Ifabeau de Lens*, laquelle Lettre porte qu'ils ont vendu à Madame Mahaut d'Artois leur Châtel de *Chocques*. Leurs enfants furent :

JEAN, qui suit;

Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur du Transloy, Maître des Requetes de l'Hôtel du Roi, en 1365, & Doyen des Conseillers

Laïcs du Parlement en 1366. Il soufcrivit, en sa qualité de Maître des Requetes, avec Jean d'Erquery, Philippe de Troimonts & Gilles de Soyecourt, Chevaliers, aussi Maîtres des Requetes, aux Lettres de CHARLES V, données à Paris le 9 Mai 1365, pour l'établissement des Secrétaires du Roi, en Corps de Collège; soufcrivit encore, avec plusieurs autres Chevaliers à l'hommage qui fut fait au même Monarque, par Jean de Montfort, Duc de Bretagne, le 15 Décembre 1366; & mourut, sans postérité, avant 1379.

III. JEAN DE RECOURT, 1<sup>er</sup> du nom, Châtelain de *Lens*, Seigneur de *Recourt*, de la Comté & de *Camblain*, mort en 1375, avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean de Mailly*, & de *Jeanne de Soiffons*; & 2<sup>o</sup> *Jeanne de Vivonne*, fille de *Savary de Vivonne*, Seigneur de *Thoirs*, & de *Catherine de Chataignier*. Il laissa

JEAN, qui suit;

Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Lambertart*, Chevalier, laquelle eut la Seigneurie du *Transloy*, après la mort de GUILLAUME DE RECOURT, son oncle, suivant un Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, de 1379, au sujet d'un procès entre JEAN DE RECOURT, Châtelain de *Lens*, d'une part, les habitants du *Transloy*, & les Religieux de l'Abbaye d'Artoaise d'autre part.

IV. JEAN DE RECOURT, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Châtelain de *Lens*, Seigneur de *Recourt*, de la Comté & de *Camblain*, fut le premier qui prit le nom & les armes de *Lens*: Il mourut en 1390, suivant son épitaphe, qu'on voit en l'Eglise de *Camblain*, où il est représenté en cote d'armes, avec un écusson des armes de *Lens* écartelées de celles de *Recourt*. Il eut d'*Ifabelle de Brimeu*:

1. JEAN, qui suit;

2. CHARLES DE RECOURT, dit de *Lens*, Chevalier, Vicomte de *Beauvoir* & Seigneur de *Catinieres* en *Cambrésis*. Il s'attacha toute sa vie à Jean, Duc de Bourgogne, qu'il suivit dans ses entreprises; & le parti de ce Prince ayant prévalu, il fut nommé, le 6 Juin 1418, Amiral de France, & reçu au Parlement le même jour, où il prêta le serment accoutumé: ses Lettres ne furent scellées que du sceau secret du Roi CHARLES VI, celui de la Chancellerie ne s'étant pas trouvé. Le Duc de Bourgogne l'établit en même temps son Lieutenant dans

la Ville de Paris; & il étoit dans la Compagnie de ce Prince, lorsqu'il fut tué sur le pont de Montereau-Faut-Yonne le 10 Septembre 1419. CHARLES mourut fans alliance, & peu avant son décès il fit présent, à l'Eglise de Camblain en Artois, d'un Reliquaire qui renfermoit le bras de St.-Quentin;

3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Barons de *Licques*, rapportée ci-après;
4. PIERRE, qui servoit, en 1411, sous les ordres de Messire Alain de Longueval, Lieutenant des Armées du Roi. Il se trouva, avec le Duc de Bourgogne, à la bataille de Mons en Vimeu en 1421, laquelle coûta beaucoup de sang, ce qui détermina plusieurs Seigneurs de Picardie d'abandonner le Duc de Bourgogne, & de reconnoître le Roi CHARLES VII, pour leur légitime Souverain, dans une assemblée de la Noblesse, tenue à Roye en Picardie l'an 1423, où PIERRE DE RECOURT assista;
5. Autre JEAN, qui épousa *Marie de Wavrin*, Dame d'Aine & de Cauroy, & vivoit encore en 1414, suivant une donation qu'il fit à l'Eglise de Lens, de 14 livres 6 sols de rente, pour prier Dieu pour lui, Dame *Marie*, sa femme, JEAN, Châtelain de Lens, son père, & *Isabelle de Brimeu*, sa mère. Il laissa :

IDE DE RECOURT, dite de *Lens*, mariée à CHRISTOPHE DE RECOURT, son cousin; Et MARIE, femme de *Robert de Nédonchel*, dont plusieurs enfants.

6. Et JACQUELINE, mariée à *Jean de la Planque*, dit *Heuchin*, Chevalier, Sire de Mareff. Ils vivoient encore à Béthune en 1424.

V. JEAN DE RECOURT, III<sup>e</sup> du nom, dit de *Lens*, Châtelain de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté & de Camblain, donna son dénombrement, au mois de Décembre 1388, de la Terre & Seigneurie de Camblain, relevante du Comté de Saint-Pol; & mourut à la journée d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il avoit épousé *Alix de Nielles*, dont :

1. & 2. PHILIPPE & HENRI, morts fans alliance, à la bataille d'Azincourt;
3. MARIE, dite de *Lens*, héritière, par le décès de ses frères, de la Châtellenie de Lens. Elle mourut, fans postérité, le 4 Juillet 1443, & fut inhumée en l'Eglise de Saint-Pierre de Lille. La Châtellenie de Lens retourna à JEAN DE RECOURT, son cousin germain. Elle avoit épousé 1<sup>o</sup> *Jean de Berghes*, Chevalier, Sieur de Cohen; & 2<sup>o</sup> *Valestan de Hingettes*, Sieur des Obeaux, Che-

valier, Gouverneur des villes de Lille, Douai & Orchies.

#### BRANCHE

des Barons de LICQUES (a).

V. FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté (troisième fils de JEAN, II<sup>e</sup> du nom, & d'*Isabelle de Brimeu*), épousa *Béatrix-Eléonore de Licques*, héritière de cette Baronnie & de la Seigneurie de Stienfort, par le décès de *Mathieu de Licques*, son frère. Elle étoit veuve en 1418, & tranfigea, en cette qualité, la même année, avec *Catherine de Haveskerque*, sa belle-sœur, veuve dudit *Mathieu de Licques*, & à cet accord parut JEAN DE RECOURT, son fils aîné. Elle eut :

1. JEAN, qui suit;
2. GÉRARD, tige de la branche des Seigneurs de *Sarton, Barastre*, &c. mentionnée en son rang;
3. CHRISTOPHE, marié à IDE DE RECOURT, dite de *Lens*, sa cousine germaine, fille de JEAN DE RECOURT, dit de *Lens*, & de *Marie de Wavrin*. Il en eut JEAN DE RECOURT, mort en 1490, qui avoit épousé *Catherine de Béthune*, dont on ignore la postérité;
4. Et ISABEAU, femme de *Jean du Bois*, Chevalier, Sieur de Hennequin & de Vermelles.

VI. JEAN DE RECOURT, III<sup>e</sup> du nom, dit *Agravin*, Chevalier, Baron de Licques, Seigneur de Steenfort, de la Comté & de Camblain, Châtelain de Lens, par le décès, sans postérité, de MARIE DE RECOURT, sa cousine germaine, Dame de ladite Châtellenie, est qualifié de *haut & puissant Seigneur* dans des titres des années 1418, 27, 29, 45 & 1448, ainsi que dans le partage qu'il fit de ses biens le 9 Janvier 1455, avec *Marguerite d'Allennes*, Dame de Ternant, son épouse, à ses enfants, savoir :

1. JEAN, qui suit;
2. PORUS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Comté*, rapportée ci-après;
3. JACQUES, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Camblain, mouvante du Comté de Saint-Pol, & ne vivoit plus en 1466;

(a) C'est d'après l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* & Moréri, en partie, que nous rapportons la filiation de cette branche & des suivantes, d'ailleurs éteintes par mâles, jusqu'aux Seigneurs des *Auteux* inclusivement.

4. ROBINET, partagé de la Seigneurie de Recourt, qui étoit mort en 1466;
5. COLINET, Seigneur d'Escoivres;
6. ISAAC, Seigneur de Ternant en 1455;
7. GUILLAUME, auquel JEAN, son frère aîné, céda, le 13 Août 1466, la Terre & Seigneurie d'Escoivres, qui lui étoit échue par la mort de COLINET;
8. 9. & 10. Trois autres garçons; Et cinq filles, dont on ignore la postérité.

VII. JEAN DE RECOURT, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de la Comté, de Camblain & de Steenfort, épousa, par contrat du 27 Août 1453, *Jeanne de Stavele d'Isfenghien*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Isfenghien (d'une illustre Maison, fondue dans celle de *Gand*, qui posséda encore aujourd'hui la Terre d'*Isfenghien*), & de *Marguerite d'Antoing*. Elle étoit veuve en 1484, & eut pour enfants :

JACQUES, qui fut;  
Et CHARLES, Abbé de Notre-Dame de Licques, fondée par ses ancêtres.

VIII. JACQUES DE RECOURT, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Steenfort, de Recourt & de Camblain, Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, est qualifié, comme son père, dans plusieurs titres, *noble & puissant Seigneur, Monseigneur & Chevalier*. Il fit hommage, pour lui & pour ses enfants, de la Terre & Seigneurie de Camblain, à Marie de Luxembourg, Comtesse de Vendôme, à cause de son Comté de Saint-Pol, le 17 Septembre 1512, & vivoit encore en 1540, âgé de 80 ans. Il épousa *Jeanne du Fay*, fille de *Laurent du Fay*, Seigneur de Hulluch, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Bonne de la Vieffville*, dont :

JACQUES, qui fut;  
Et FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Recourt & de Camblain*, dont nous parlerons plus loin.

IX. JACQUES DE RECOURT & de Licques, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Bouvignies, &c. Conseiller & Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT; Lieutenant Général du Duc d'Arçhot, en Flandre, Gouverneur, Capitaine & Prévôt de la Ville franche de Landrecies, ne vivoit plus en 1562. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 23 Août 1512,

*Philippe le Fèvre de Hemstede*, veuve de *Jean Vanzwehen*, Seigneur de Wirtviver, & fille de *Roland le Fèvre*, Chevalier, Seigneur de Tamise & de Liewelet, & d'*Havoise de Hemstede*; & 2<sup>o</sup> *Ijabeau de Fouquesfolles*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Fouquesfolles* & d'*Audrechem*, & d'*Ijabeau de Monchy de Senarpont*. Il eut du second lit :

PHILIPPE, qui fut;  
Et MARIE, mariée, 1<sup>o</sup> le 12 Juillet 1545, à *Oudard de Renty*, Chevalier, Baron d'Embry; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Croÿ*, Comte de Reux, Gouverneur de Tournay & de Flandre.

X. PHILIPPE DE RECOURT & de Licques, 1<sup>er</sup> du nom de la branche, Chevalier, Seigneur & Baron de Licques, Châtelain héréditaire de Lens, Capitaine d'une Compagnie de 100 Lances en 1568, Gouverneur & Bailli des Villes de Tournemeh & d'Audruick, & du pays de Bredenarde en 1573; Gouverneur & Capitaine des Ville & Citadelle de Cambrai, & du pays de Cambrésis, en 1574; de Harlem & de Louvain; Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied Wallons en 1579; Capitaine & souverain Bailli du Château de la Motte-aux-Bois de Nieppe, Gruyer & Veneur des Châtellenies de Casfel & de la Motte en 1582, puis Gouverneur de Lille, de Tournai, de Douai & d'Orchies, fut commis par le Roi d'Espagne, le 12 Mai 1586, pour régler, avec les Commissaires du Roi HENRI III, les différends qui pouvoient naître sur l'interprétation & l'exécution des articles de la trêve, conclue à Cambrai le 23 Décembre 1585; fit son testament le 1<sup>er</sup> Mars 1587; mourut à Bruxelles le jour du Vendredi Saint 1588; & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers à Tournai. Il avoit épousé, du consentement de l'Empereur & de son Conseil, le 3 Juin 1554, *Jeanne de Witthem*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur d'Isques, d'une illustre Maison de Brabant, fortie, par bâtardise des anciens Souverains de cette Province, & alliée aux plus considérables des Pays-Bas, & de *Jeanne de Jauffe de Mastaing*. Leurs enfants furent :

1. GABRIEL, qui fut;
2. LAMORAL, Seigneur de Bouvignies, tué, par accident, d'un coup de canon;
3. PHILIPPE, auteur de la branche des Comtes de *Rupelmonde*, rapportée ci-après;



4. LOUIS, mort sans alliance ;
5. JACQUELINE, mariée, le 31 Décembre 1575, à *Jacques de Langlée*, Seigneur de Pecques, fils de *Jean*, & de *Gabrielle d'Ognies*. Elle testa, conjointement avec son mari, le 15 Juin 1614, & fit un second testament le 22 Janvier 1622 ;
6. Et PHILIPPE, Chanoinesse de Nivelles, puis mariée, en 1581, à *Jean de Berlaymont de Floyon*, Seigneur de la Chapelle, Lieutenant des Fiefs du pays de Liège & Comté de Loz, Grand Bailli de Moha & Colonel d'un Régiment de Bas-Allemands.

XI. GABRIEL DE RECOURT & de Licques, Chevalier, Baron de Licques, de Boninghe & d'Audenthun, Gouverneur de Charlemont, & Colonel d'un Régiment de 10 Compagnies de gens de pied, mort en 1589, à la fleur de son âge, avoit épousé, le 8 Juillet 1581, *Hélène de Mérode*, morte en 1589. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Moriametz, & de *Philippe de Montfort*. Ils eurent :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Risbrouck, Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, pour le service du Roi d'Espagne, en 1620 ;
3. Et MARIE, mineure en 1589, Moréri la dit mariée à *Louis de Lasso de la Véga*, Comte de Portillano, Chevalier de Calatrava.

XII. PHILIPPE DE RECOURT & de Licques, II<sup>e</sup> du nom, Baron de Licques & de Boninghe, Seigneur de Risbrouck, de Rodelinghem, d'Audenthun, &c. Conseiller au Conseil de Guerre du Roi d'Espagne, Gouverneur des Ville & Châtellenie de Bourbourg en 1624, Grand Bailli des Bois de Hainaut & de la Forêt de Mormal, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebustiers à cheval en 1631, testa le 6 Février 1657, & mourut le 28 Mai suivant. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> en 1614, *Suzanne de Langlée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pecques, Grand Bailli de Gand, & de JACQUELINE DE RECOURT ; & 2<sup>o</sup> le 13 Juin 1630, *Louise de Cruninghen (a)*, fille & héritière

(a) Elle étoit petite-fille de *Jean*, Baron de Cruninghen, Vicomte de Zélande, &c., & de *Jacqueline de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Seigneur de Beures & de la Vère, Amiral de Flandre & Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Anne de Berghes*, & petite-fille de *Philippe de Bourgogne*, Seigneur de Beures & de la Vère, Amiral de Flandre, Gouverneur d'Artois, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Anne de Bor-*

de *Maximilien*, Baron de Cruninghen, Vicomte de Zélande, & d'*Eve de Knyphausen*. Du premier lit vint :

1. JACQUELINE-SUZANNE, mariée à NICOLAS DE RECOURT DE LICQUES, son parent, Chevalier, Seigneur de la Vère, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne, Gouverneur de Rupelmonde, & Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers à cheval. Son mari & elle testèrent en 1661.

Et du second lit fortirent :

2. PHILIPPE-CHARLES-BARTHÉLEMY, qui fuit ;
3. MARIE-JEANNE (que l'Auteur de la dernière Edition de Moréri fait fille aînée du premier lit, & nomme seulement MARIE), mariée le 22 Décembre 1640, à *Raffe de Gavnre*, Marquis d'Aifeau, Comte de Beaurain & d'Embry, Conseiller au Conseil de Guerre du Roi d'Espagne, Gouverneur & Capitaine de la Ville de Charlemont, premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc LÉOPOLD : il mourut le 31 Mars 1653 ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, Vicomtesse de Loz, mariée à *François d'Andelot*, Seigneur de l'Efclatière & de Hove.

XIII. PHILIPPE-CHARLES-BARTHÉLEMY DE RECOURT & de Licques, des Comtes de Boulogne, Vicomte de Zélande, Marquis de Licques, Baron de Boninghe & de Rodelinghem, successivement Capitaine d'une Compagnie Wallone, Grand Bailli des Bois de Hainaut en 1645, Capitaine de 100 chevaux de Cuirassiers en 1657, & Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Cologne, testa le 16 Mars 1699. Il avoit épousé, 1<sup>o</sup> le 23 Janvier 1659, *Marguerite-Caroline-Gertrude de Berlo*, d'une illustre Maison du pays de Liège, Chanoinesse du noble Chapitre de Montfieur, & fille de *Paul*, Baron de Berlo, & de *Marie de la Fontaine* ; & 2<sup>o</sup> *Françoise de Baynast de Sept-Fontaines*, qui ne vivoit plus en 1699. Du premier lit il eut :

XIV. FERDINAND-ROCH-JEAN DE RECOURT DE LENS & de Licques, des Comtes de Bou-

*felle*, fille de *Wolfart de Borfelle*, Seigneur de la Vère, Comte de Grandpré, Maréchal de France, &c., & de *Charlotte de Bourbon*, fille de *Louis de Bourbon*, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & de *Gabrielle de la Tour*.

logne, Marquis de Licques, Baron de Boninghe, Vicomte de Zélande, né le 16 Août 1666, d'abord reçu Page du Roi en la Grande Ecurie le 5 Août 1684, puis Capitaine d'une Compagnie de Dragons au service de France, mort en 1705. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1700, *Anne-Michelle-Alexandrine le Sart*, fille de *Charles*, Seigneur de Prémont, Lieutenant de Roi es Provinces du Cambrésis & du Hainaut, Gouverneur du Catelet, Chambellan de MONSIEUR, Duc d'Orléans, & d'*Antoinette-Caroline le Sart*, dont :

FERDINAND-GILLON, qui fuit ;

Et MICHELLE-CHARLOTTE-CATHERINE, mariée, par contrat du 23 Février 1729, à *Jacques de l'Espinay de Marteville*, Chevalier, Seigneur de Penfy, &c.

XV. FERDINAND-GILLON DE RECOURT DE LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Marquis de Licques, Comte de Lens, Vicomte de Zélande, Baron de Boninghe, &c., baptisé le 7 Octobre 1705, reçu Page du Roi en la Grande Ecurie le 21 Septembre 1722, est mort en Octobre 1772, le dernier mâle de la branche & non de la Maison, ainsi qu'il a été faussement dit alors dans les feuilles de Picardie ; mais ce qui a été contredit par MM. de RECOURT DU SART, subsistants, aujourd'hui établis en Picardie & en Champagne. Le Marquis de *Licques* avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1730, *Elisabeth de l'Espinay de Marteville*, d'une ancienne Maison de Picardie, fille de *Jacques*, Marquis de Marteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoise d'Abancourt*. Il a laissé :

1. CATHERINE-ELISABETH-HENRIETTE, mariée, par contrat du 1<sup>er</sup> Octobre 1748, à *Louis-Eugène-Marie*, Comte de *Beaufort*, de Moulle, &c., d'une des plus anciennes & illustres Maisons d'Artois. Voy. BEAUFORT ;
2. LOUISE-ALEXANDRINE-AIMÉE, mariée en 1768 à *Charles-François-Joseph*, Comte de *Ghiffelles*, dont des enfants ;
3. Et MARIE-GABRIELLE-VICTOIRE-NIMPHE, dite *Mademoiselle de Licques*.

#### BRANCHE

des Seigneurs & Comtes de RUPELMONDE.

XI. PHILIPPE DE RECOURT & de Licques (troisième fils de PHILIPPE, 1<sup>er</sup> du nom, & de

Tome XVI.

*Jeanne de Witthem*), fut Seigneur d'Auden-thun & de Wiskekercke, Terre érigée en *Barronnie*, par Lettres Patentes de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, le 31 Juillet 1630, en sa faveur, à la charge de la tenir en plein fief du Comté de Flandre ; & ce, en considération des services qu'il avoit rendus, depuis plus de 40 ans, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, de Capitaine de Chevaux-Lanciers, de Colonel d'Infanterie Wallone ; de Capitaine du Château de Rupelmonde, d'une Compagnie de 300 hommes, & de Grand Bailli du pays de Waës. Il s'attacha d'abord au service du Duc de Parme & de Plaisance, étoit Capitaine de la Garde en 1589, & testa le 14 Juin 1630, conjointement avec sa femme. Il avoit épousé le 11 Décembre 1590, *Marguerite van Steelant*, fille de *Servas*, Seigneur de la Terre de Wiskekercke, & de *Marie de Longin*. Elle ne vivoit plus le 12 Mars 1631. Ils eurent :

1. SERVAS, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de la Vère, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Seigneur de Waes-broueck, par partage du 11 Mai 1635, mort sans alliance ;
3. NICOLAS DE RECOURT, Seigneur de la Vère, après son frère, Gouverneur de Rupelmonde, Capitaine de Chevaux-Cuirassiers en 1636, puis Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne, qui testa, conjointement avec sa femme, en 1661, & mourut en Espagne en 1677. Il avoit épousé JACQUELINE-SUZANNE DE RECOURT DE LENS & de Licques, sa cousine, fille de PHILIPPE, 1<sup>er</sup> du nom, & de *Suzanne de Langlée*, la première femme, dont

MARIE-PHILIPPINE, instituée héritière par le testament de ses père & mère de l'an 1661 ;

Et CLAIRE-FRANÇOISE-THÉRÈSE, donataire de sa sœur en 1677.

4. MARIE, mariée à *Jean de la Hamède*, Seigneur de Trivières en 1636 & 1639 ;
5. HONORINE, épouse de *Martin de Sarrria*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & Mestre de Camp d'une Terce d'Infanterie Espagnole, en 1636 & 1639 ;
- 6, & 7, Suivant Moréri, deux autres filles, Religieuses.

XII. SERVAS DE RECOURT & de Licques, Baron de Wiskekercke, Seigneur de Beaufort, successivement Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes au service du Roi d'Espagne,

D d d

Commandant des forts de Callos, de Burcht & de Werrebrouck, Grand Bailli du pays de Waës, Surintendant des gens de guerre dans les Pays & Comté de Flandre, avoit époufé, par contrat du 20 Septembre 1624, *Marguerite de Robles*, d'une illustre Maifon originaire d'Espagne. Elle fe remarqua à *Donati Allamani*, Florentin, Colonel d'Infanterie, dont elle eut *Viçoire-Défrée*, mineure en 1651. Elle étoit fille de *Jean de Robles*, Comte d'Hanap, Gouverneur & Capitaine Général des Villes & Châtellenies de Lille, Douai & Orchies, & de *Marie de Liedekerke*. De fon premier lit vint, entr'autres enfans,

XIII. PHILIPPE DE RECOURT DE LENS & de Licques, IV<sup>e</sup> du nom, Comte de Rupelmonde, Capitaine d'Infanterie Wallone, qui acheta de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, le 9 Avril 1658, les Villes, Château, Terre & Seigneurie de Rupelmonde, mouvans du Comté de Flandre, moyennant la fomme de 31000 livres, & il en donna fon relief, le 5 Septembre de la même année, en la Chambre du Conseil de Flandre. Il avoit époufé, par contrat du 3 Juillet 1655, *Madeleine de Baerland*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Baerland*, &c., & de *Marie de Schuyflen*, & en eut.

XIV. PHILIPPE DE RECOURT DE LENS & de Licques, V<sup>e</sup> du nom, Comte de Rupelmonde, par Lettres d'érection du 6 Février 1670, Baron de Wifsekercke &c., marié, par contrat du 21 Avril 1677, à *Marie-Anne-Eufèbe Truchseff*, d'une grande Maifon d'Allemagne, née Comteffe de Wolfegg, fille de *Maximilien-Guillaume Truchseff*, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Bavière, & d'*Isabelle-Claire de Ligne d'Arenberg*, & d'Arfchot. De cette alliance vint :

XV. MAXIMILIEN-PHILIPPE-JOSEPH DE RECOURT DE LENS & de Licques, des Comtes de Boulogne, Baron de Wifsekercke, &c., émancipé le 26 Janvier 1701, Colonel d'un Régiment de Troupes Wallones en 1702, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne en 1706, puis Maréchal de fes Camps, tué à la bataille de Villaviciofa en Espagne le 10 Décembre 1710, Il avoit époufé, le 4 Janvier 1705, *Marie-Marguerite-Elifabeth d'Alègre*, Dame du Palais de feu la Reine, charge dont elle fe démit le 25 Mai 1741, en faveur de fa belle-fille, avec l'agrément du Roi; elle est morte le 2 Juin 1752, dans la 64<sup>e</sup> année de fon âge. Elle

étoit fille d'*Yves*, Marquis d'*Alègre*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne-Françoife de Garaud de Caminade*, fa première femme. De ce mariage vint :

XVI. YVES-MARIE DE RECOURT DE LENS & de Licques, Comte de Rupelmonde, Baron de Wifsekercke, &c., né le 21 Décembre 1707, qui donna fon dénombrement du Comté de Rupelmonde le 22 Décembre 1711. Il a été Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Alface, avec Brevet de Colonel à la fuite de ce Régiment, puis Colonel du Régiment d'Angoumois, Infanterie, le 20 Février 1734; Brigadier des Armées à la promotion du 1<sup>er</sup> Août fuivant; nommé pour fervir en cette qualité, pendant l'hiver de 1735 à 1736, fur les frontières d'Allemagne; & fait Maréchal de Camp à la promotion du 13 Février 1743; a continué de fervir pendant l'hiver de 1744, en cette qualité, dans le corps d'armée donné au Marquis de Ségur, pour aller en Bavière fecourir l'Electeur; & s'est trouvé au combat près de Pfaffenhofen en Bavière, le 15 Avril 1745, donné entre 15000 hommes Autrichiens & 6200 François, qui alloient joindre les troupes de l'Electeur, & qui firent une très-belle retraite, malgré la fupériorité du nombre : il y fut tué d'un coup de fuil dans le ventre. Le Comte de Rupelmonde avoit époufé, le 21 Avril 1733, *Marie-Chrétienne-Christine de Gramont*, née le 15 Avril 1721, fille de *Louis*, Comte, depuis Duc de *Gramont*, Pair de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général de fes Armées, Colonel du Régiment des Gardes-Françoifes, & de *Geneviève de Gontaut*, fille du Duc de Biron. Elle a été nommée Dame du Palais de la Reine le 25 Mai 1741, fur la démission de feu la Comteffe de Rupelmonde, Douairière, fa belle-mère, avec l'agrément du Roi; après la mort de fon mari & de fon fils, elle s'est démitte de la charge de Dame du Palais de la Reine, & s'est faite Religieufe Carmélite en 1751. Ils eurent :

LOUIS, né le 29 Avril 1740, mort au mois d'Avril 1744.

BRANCHE  
des Seigneurs de RECOURT & de CAMBLAIN,  
fortie des Barons de LICQUES.

IX. FRANÇOIS DE RECOURT, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c., en 1524 (fils

paîné de JACQUES, 1<sup>er</sup> du nom, Baron de Licques, &c., & de *Jeanne du Fay*, mort le 21 Septembre 1535, avoit épousé *Barbe de Saint-Omer*, dite de *Moerbeek*, Dame de Hondchoote, fille de *Denis de Saint-Omer*, & de *Marguerite de Flandres-Drinckam*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. JEANNE & SUSANNE ;
4. JACQUELINE, morte en 1590, alliée 1<sup>o</sup> avec *Antoine de Saquespée*, Chevalier, Seigneur de Dixmude, Gouverneur de Dunkerque, décédé l'an 1568 ; & 2<sup>o</sup> avec *François de Montmorency*, Seigneur de Wastines ;
5. Et FRANÇOISE, femme de *François de Wifjocq*, Seigneur de Tannay, fils de *Philippe*, & de *Claude de Monchy-Montcavrel*.

X. FRANÇOIS DE RECOURT DE LENS, II<sup>o</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c., acquit la Châtellenie de Lens de PHILIPPE DE RECOURT, son cousin germain, & mourut le 29 Août 1589. Il avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1567, *Isabeau de Saint-Omer*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Wallon-Cappelle, & de *Jeanne de Schoutheete d'Erp*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Capucin ;
3. LOUIS, mort sans alliance ;
4. JACQUELINE, mariée 1<sup>o</sup> à *Jean de la Barre*, Seigneur de Moucron ; & 2<sup>o</sup> à *Philippe de Rubempré*, Comte de Vertaing, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur & Capitaine Général des Châtellenies de Lille, Douai & Orchies, Grand Veneur du Duché de Brabant, mort en 1639 ;
5. Et ANNE, morte le 15 Octobre 1609, femme d'*Antoine du Chafel*, Seigneur de Caurines & de la Hovarderie, Vicomte de Hautbourdin, fils de *Nicolas*, & d'*Antoinette d'Averhoult*.

XI. FRANÇOIS DE RECOURT, III<sup>o</sup> du nom, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Recourt, de Camblain, &c., Gouverneur des Ville & Château d'Aire, épousa, en 1604, *Anne de Noyelles*, fille de *Paul*, Seigneur de *Noyelles*, & d'*Anne de Cruninghen*, dont :

1. PAUL, qui se noya à Dangu, âgé de 18 ans, revenant de faire ses exercices à l'Académie de Paris ;
2. PHILIPPE, mort jeune ;
3. FRANÇOIS, qui fuit ;
4. PHILIPPE-CHARLES, Capitaine de Chevaux-Légers, mort en Catalogne pendant la révolte de 1640 ;

5. CHARLES-ANTOINE, Capucin ;
6. ANNE-MARIE, l'une des Dames de l'Infante d'Espagne. Elle avoit épousé *Jean de Velasco*, Comte de Salazar, Gouverneur de la Citadelle de Tournai, Grand Maître de l'Artillerie des Pays-Bas, fils de *Bernardin de Velasco*, & de *Marie de Laffo de Castille* ; elle mourut en Artois au mois d'Octobre 1682 ;
7. & 8. MARIE-FRANÇOISE & MARIE-FLORENCE, Chanoinesses de la noble Abbaye d'Etrunlès-Arras.

XII. FRANÇOIS DE RECOURT, IV<sup>o</sup> du nom, Seigneur & Baron de Recourt, Châtelain héréditaire de Lens, Seigneur de Camblain, &c., mort en 163... , avoit épousé 1<sup>o</sup> *Isabelle-Claire d'Estournel*, décédée sans enfants, fille de *Robert d'Estournel*, Baron de Doulieux, Gouverneur de Baillieu en Flandre, & de *Marguerite de Noyelles* ; & 2<sup>o</sup> avec dispense, *Marie-Florence d'Estournel*, sœur de la précédente, aussi morte sans enfants.

#### BRANCHE

des Seigneurs de la COMTÉ, sortie des Barons de LICQUES.

VII. PORUS DE RECOURT (second fils de JEAN, Baron de Licques, &c., & de *Marguerite d'Allennes*), eut, pour son partage, la Seigneurie de la Comté, mouvante du Chapitre de St.-Aurel de Douai, & épousa *Alix de Saveuse*, fille de *Bon de Saveuse*, Gouverneur de Béthune, & de *Claude d'Inchy*, dont :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs des *Auteux*, rapportée ci-après ;
3. & 4. BONNE, & MICHELLE : celle-ci mariée à *Simon de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavesnes, Gouverneur de Doullens.

VIII. NICOLAS DE RECOURT, Seigneur de la Comté & de Torfontaine, épousa, le 6 Septembre 1487, *Bonne de Gouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy-lès-Heldin, & de *Jeanne de Hertrus*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Gouy, père de NICOLE DE RECOURT, mariée à *Jean de Boubers*, Seigneur de Bernarte ; Et deux filles, mariées.
3. ANTOINE, Seigneur de Torfontaine, marié à *Barbe d'Amerval*, dont

BARBE, Dame de Torfontaine, morte sans enfants de son mariage avec le Seigneur de *Framezelles*;

Et MARIE, épouse de *Jean de Hoye*.

4. JEANNE, mariée à *Jean de Goffon*, Seigneur de St.-Floris;
5. ANTOINETTE, femme d'*Adrien de la Cauchie*, Seigneur de Roques & de Monforel;
6. Et FRANÇOISE.

IX. JACQUES DE RECOURT, Seigneur de la Comté, épousa *Jeanne du Bois de Fiennes*, fille de *Porus*, Seigneur de Beures, & de *Jeanne de Bournonville*. De cette alliance vinrent :

1. PORUS DE RECOURT, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur de la Comté, qui vendit cette Terre, & mourut sans enfants;
2. NICOLAS, Ecclésiastique, mort à Douai le 6 Octobre 1592;
3. PAUL, aussi décédé sans enfants;
4. Et JEANNE, mariée à *Henri-François*, Seigneur de *Bery*, dont : *Jeanne de Bery*, femme de *Maximilien de Swartembourg*.

#### BRANCHE

des Seigneurs des AUTEUX.

VIII. JEAN DE RECOURT, Seigneur d'Allennes (second fils de PORUS, 1<sup>er</sup> du nom, & d'*Alix de Saveuse*), épousa *Antoinette d'Ofretel*, Dame des Auteux, fille de *Gilbert*, Seigneur des Auteux, & de *Jeanne de Franc*. Leurs enfants furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur d'Allennes, mort sans enfants;
3. FERRY, Seigneur de Linques, décédé sans alliance;
4. CATHERINE, Dame d'Outreleau;
5. Et MARGUERITE, Dame de Cauménil.

IX. JEAN DE RECOURT, Seigneur des Auteux, partagea avec ses frères & sœurs, le 7 Avril 1518, les biens de leurs père & mère. Il épousa 1<sup>o</sup> *Marguerite de Bayencourt*, décédée sans enfants; & 2<sup>o</sup> *Marguerite de Saint-Delis*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Morlière, & d'*Antoinette de Fontaines*. De ce second lit vinrent :

1. PORUS, mort sans alliance;
2. ANTOINE, qui fuit;
3. & 4. PIERRE & CHARLES, décédés sans postérité;
5. ANTOINETTE;

6. FLORENCE, femme de *Jean de Bodart*, Seigneur de St.-Aubert;

7. Et BARBE.

X. ANTOINE DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épousa, 1<sup>o</sup> le 8 Septembre 1570, *Guillemette d'Espinay*, dernière fille de *Louis d'Espinay*, Baron de Boisgueroult, & de *Charlotte d'Isque*, la première femme; & 2<sup>o</sup> *Marguerite Yon*. Du premier lit il eut :

1. N... DE RECOURT, mort jeune;
  2. JUDITH, femme de *Louis de Guizelin*, Seigneur des Barres, auprès de Calais;
- Et du second lit :
3. JEAN, qui fuit;
  4. & 5. DAVID & PIERRE, morts sans avoir été mariés.

XI. JEAN DE RECOURT, Seigneur des Auteux, épousa *Anne du Tertre*, fille de *Centurion du Tertre*, & de *N... de Loynes*, dont il n'eut point de postérité. En lui s'éteignit cette branche.

Les branches des Barons de *Licques* & des Comtes de *Rupelmonde*, qui ont pris les noms de RECOURT DE LENS DE LICQUES, ont porté, suivant *Moréri*, pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 contre-écartelé d'or & de sable*, qui est DE LENS; *aux 2 & 3 bandé d'argent, & d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules*, qui est DE LICQUES; & sur le tout *parti de gueules, à trois bandes de vair, au chef d'or*, qui est DE RECOURT, & *parti d'or, à trois tourteaux de gueules*, qui est DE BOULOGNE.

#### BRANCHE

des Seigneurs de SARTON, BARASTRE, &c. (a) *fortie des Barons de LICQUES*.

VI. GÉRARD DE RECOURT (fils puîné de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Recourt & de la Comté, & de *Béatrix-Eléonore*, héritière de la Baronnie de *Licques*), épousa *Marguerite de Mailly*, fille de *Gilles de Mailly*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Authuille, & d'*Isabeau de Wavrans*, la première femme, comme il se voit dans les *Antiquités*

(a) Pour cette branche, de laquelle sont sortis les Seigneurs de *Lesdins*, qui ont formé celle des Seigneurs *du Sart*, subsistante, nous en allons donner la filiation, dressée sur les preuves authentiques & pièces juridiques qui nous ont été fournies.



d'Amiens, par la Morlière, (Art. Maily), p. 248. De cette alliance vinrent :

1. COLARD, qui fut;
2. PERCEVAL;
3. Et ANTOINE, dont une fille, mariée à N... de Rochefort, près Corbie.

VII. COLARD ou NICOLAS DE RECOURT, Ecuier, Seigneur de Sarton, Barastre, la Motte & Grandcourt en partie, est connu par un dénombrement du Fief de la Motte, relevant de la Seigneurie de Grandcourt, qu'il rendit en 1459, avant Pâques, au Seigneur d'Ancre (Terre devenue depuis Albert en Picardie), dans lequel il est fait mention d'un droit qu'il avoit, conjointement avec plusieurs autres Seigneurs, à cause des Fiefs qu'ils possédoient au terroir de Beaumont. On le trouve qualifié *noble homme & très-honoré Seigneur* dans un enfaînement obtenu, le 27 Mai 1476, par les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Saint-Nicolas d'Arouaife, près Bapaume, d'une donation qui lui avoit été faite par Louis de Luxembourg, bâtard de Saint-Paul, d'un Fief & noble tenement situé au village de Rocquigny, mouvant dudit COLARD DE RECOURT, à cause de *Guillemette de Barastre*, sa femme, fille unique & héritière de *Philippe de Barastre*, & de *Marie de Flechin*, inhumés dans l'Eglise de ladite Abbaye d'Arouaife. Il eut entr'autres enfants :

1. ALEXANDRE, qui fut;
2. ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de *Lefdins & du Sart*, rapportée ci-après;
3. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 23 Décembre 1482, à *Jean Dupuis*, Ecuier, Seigneur de Servais, à laquelle ALEXANDRE, son frère, vendit la maison & partie de la Seigneurie de Barastre.

VIII. ALEXANDRE DE RECOURT, Ecuier, Seigneur de Barastre, la Motte, Sarton & Grandcourt en partie, Gouverneur de Ribemont, suivant un ancien mémoire de famille, dressé il y a environ 130 ans, comparut à la rédaction de la Coutume de Bapaume, au mois de Juillet 1509. Il avoit épousé *Bonne de Habarcq*, avec laquelle il vendit de concert, par acte du mois de Janvier 1492, ratifié en 1493, une partie de la Terre & Seigneurie de Barastre, à CATHERINE DE RECOURT, sa sœur, & à *Jean Dupuis*, Ecuier, Seigneur de Servais, son mari, moyennant 700 écus d'or; pour pourvoir, dit l'acte, à leurs urgen-

*tesnécessités & affaires, & expressément par spéciale raison, pour mettre ledit ALEXANDRE DE RECOURT hors des mains, liens & prisons des Bourguignons, lesquelles il étoit alors détenu prisonnier de guerre, dans la ville du Quenoy, payer, satisfaire & fournir la finance de sa rançon, montant à ladite somme de 700 écus d'or.* Cet acte fut passé en l'Hôtel & domicile de la Maison de Sarton, située à Grandcourt, appartenant audit ALEXANDRE DE RECOURT, Ecuier, Seigneur de Barastre. Il eut :

IX. HUE ou HUGUES DE RECOURT, Ecuier, Seigneur de Barastre en partie, qui mourut, vers 1557. Il épousa, par contrat du 13 Mai 1533, *Marguerite de Sacquespée*, veuve de *Bertrand de Morbais*, Ecuier, dont :

CLAIRE & ISABEAU, toutes deux Chanoinesses de l'Abbaye d'Etrun-lès-Arras.

#### BRANCHE

des Seigneurs de LESDINS, près Saint-Quentin, éteinte.

VIII. ROBERT DE RECOURT, Ecuier, Seigneur de la Motte, & de Grandcourt en partie (fils puiné de COLARD ou NICOLAS DE RECOURT, & de *Guillemette de Barastre*), donna son dénombrement le 12 Mars 1518, à Louis de Miraumont, Ecuier, Seigneur de Miraumont, de Sombrin, & de Grandcourt en partie, favoir d'un Fief, nommé *le petit Fief*, où il avoit toute Justice, moyenne & basse. Il mourut à Cambrai, le 25 Novembre 1525, & fut inhumé dans l'Eglise de St.-Géry. Il avoit épousé, par contrat du 4 Mai 1502, *Marie de Louveral*, veuve de *Jean Ingré*, Ecuier, morte en 1552, fille de *Jean de Louveral*, laissant :

JEAN, qui fut;

Et JEANNETTE, née le 12 Octobre 1504, devenue Dame de Barastre par héritage de HUGUES DE RECOURT, son cousin germain, au préjudice de JEAN, son frère. Elle fut mariée, par contrat du 19 Mars 1522, à *Robert de Bacquehem*, Ecuier.

IX. JEAN DE RECOURT, 1<sup>er</sup> du nom de sa branche, Ecuier, Seigneur de Lefdins, né le 11 Avril 1507, Gouverneur & Commandant des Ville & Château de Beurevoir avant le 15 Mai 1548, & de plus Capitaine

d'une Compagnie d'Ordonnance, suivant le Mémoire de famille cité, rendu au Roi HENRI II les services les plus importants. Ayant reçu ordre du Gouverneur de Picardie de s'opposer au transport des vivres du Cambrésis, pour le camp des Espagnols, qui faisoient, en 1557, le siège de St.-Quentin, il sortit du Château de Beaufort, sur l'avis qu'il eut de ce convoi, avec 50 chevaux, le défit entièrement, amena prisonniers ceux qui l'escortoient; mais il y fut grièvement blessé. Les ennemis, qui s'étoient emparés de cette place, allèrent le lendemain de sa reddition, munis de l'artillerie, pour se venger de JEAN DE RECOURT, attaquer le Château de Beaufort, qu'il commandoit, & qui fut pris de force. Il y fut trouvé mort, soit des blessures qu'il avoit reçues à la défaite du convoi des Espagnols, ou de celles qu'il reçut pendant le siège du Château de Beaufort, & fut inhumé en la Paroisse de Bohain. Par une transaction du 15 Mai 1548, passée entre *Robert de Bacquehem*, Ecuyer, & JEANNETTE DE RECOURT, la femme d'une part, & ledit JEAN DE RECOURT, de l'autre, assisté de *Josse Mollet*, Ecuyer, Seigneur de Wincourt, son beau-frère, on voit qu'il avoit épousé *Françoise Mollet*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. MARIE, mariée, le 7 Juin 1571, à *Jean Cadart*, Bailli du Cateau-Cambrésis;
3. JACQUELINE, morte sans alliance;
4. ANNE, laquelle eut pour héritier *Valentin d'Ambraine*, d'où l'on conclut qu'elle avoit épousé quel'un de ce nom;
5. Et CLAUDE ou CLAUDINE, dont on ignore la destinée. Ces deux dernières filles ne vivoient plus le 14 Juillet 1560.

X. JEAN DE RECOURT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Lefdins, né vers 1533, servit avec distinction dans les guerres de son temps; ne s'écarta jamais de la fidélité due à son Prince, & lui fut aussi attaché, & toute sa postérité, que ceux de son nom des autres branches le furent aux Rois d'Espagne, ce qui lui attira, & à ses descendants, grand nombre de persécutions. Il porta d'abord les armes sous M. de Piennes, servit ensuite, en qualité de Maréchal des Logis, sous M. de Prunay; fut pourvu, en 1569, de l'office de Capitaine-Bailli & Gouverneur de Bohain; comparut, le 28 Avril 1574, aux Etats du Cambrésis, en qualité de Bailli du Roi

de Navarre, lors de la rédaction de la Coutume du Cambrésis; & la Reine de Navarre, voulant reconnaître les bons services qu'il lui avoit rendus, lui fit don, le 8 juillet 1583, de 18 cordes de bois & de 2000 fagots, pour son chauffage annuel. Il étoit Capitaine-Bailli, & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beaufort, & Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, quand Balagny, de la Maison de Montluc, Gouverneur de Cambrai, un des principaux chefs de la Ligue, lui fit demander d'entrer au service de son parti: il reçut cette proposition aussi mal qu'un citoyen zélé pour le service de son Prince légitime devoit le faire, & voilà l'époque de la persécution de la Maison de Montluc de Balagny, contre cette branche de RECOURT. La veille de Saint-Jean-Baptiste, 1588, se voyant assiégé par les troupes de Balagny, dans le Château de Bohain, dont les fortifications tomboient en ruine, & n'ayant pu recevoir de secours, forcé de se rendre après la plus vigoureuse résistance, il fut conduit prisonnier de guerre dans la Citadelle de Cambrai: il perdit dans cette affaire, non-seulement une partie de ses biens & meubles, évalués à 10,000 écus; mais encore tous ses anciens titres de famille, ce qui est prouvé par deux enquêtes juridiques, l'une, du 7 Mai 1599; l'autre, du 20 Septembre 1634; & par un certificat des principaux Officiers & Habitants de Bohain, du 12 Août 1618, qui constatent qu'il étoit de la Maison de RECOURT en Artois: c'est ce que MM. DE RECOURT DE LICQUES & DE RECOURT DE RUPELMONDE, de leur vivant, n'ont pas désavoué eux-mêmes, au rapport de plusieurs lettres qui nous ont été communiquées à ce sujet. Lorsque JEAN DE RECOURT, II<sup>e</sup> du nom, eut obtenu sa liberté, par l'entremise de la Dame d'Haplaincourt, femme du Gouverneur de Guise, il se retira à St.-Quentin; continua de servir le Roi avec chevaux & armes, comme faisoient les autres Seigneurs & Gentilshommes du pays; fut de la suite du Duc de Longueville, Commandant à St.-Quentin, qui se servoit souvent de lui quand il s'agissoit d'attaquer l'ennemi. HENRI IV, voulant le dédommager des pertes qu'il avoit souffertes à la prise du Château de Bohain, & content de son zèle & de son attachement pour sa personne, lui fit don, le 28 Janvier 1591, des deux tiers de toutes les biens & héri-

tages des Sieurs de Becarde, Vergier & Gicourt, qui s'étoient déclarés rebelles à Sa Majesté; & Claude, Seigneur de Lannoy, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Catelet, & Capitaine de 50 Chevaux-Légers, lui accorda aussi, le 15 Juin de ladite année 1591, la jouissance des biens & revenus situés au village de Bellecourt, appartenants au Sieur le Preux, dit Bellecourt, qui servoit dans l'armée des Ligueurs, sous la charge du Seigneur de Balagny, en dédommagement de ce que ce Seigneur de Balagny avoit donné audit le Preux, les biens de JEAN DE RECOURT, situés au terroir de Bohain. Le Duc de Longueville, Gouverneur de la Picardie, informé, en 1593, que le Sieur des Fossés, Commandant alors à Bohain, sous les ordres de Balagny, jouissoit des biens de JEAN DE RECOURT, pour lors âgé de 60 ans, chargé d'une femme & de 9 enfants, encore jeunes, en ordonna la restitution, le 5 Mai de la même année; & HENRI IV, pour reconnaître les bons & laborieux services que RECOURT avoit rendus à la Couronne, depuis 42 ans, le confirma de nouveau, le 15 Octobre 1593, dans son état de Capitaine-Bailli de Bohain, pour en jouir tout ainsi qu'il avoit ci-devant fait, en vertu des Lettres de provisions de la feue Reine mère. Il reçut du même Prince plusieurs autres gratifications; enfin il se trouva, en 1594, au siège de Doullens en Picardie, à la tête de 30 Cavaliers volontaires & trois de ses enfants, & y reçut plusieurs blessures, dont il mourut en 1595. Il testa le 20 Octobre 1592, ordonna que l'on mit dans l'Eglise où il seroit enterré une épitaphe, où seroient inscrits son nom & ses qualités, ainsi que les armoiries de la Maison de *Barastre* en Artois, de laquelle il descendoit par femme. Il avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1571, *Françoise d'Achery*, remariée à *François de Faure*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & fille de *Philippe*, Ecuyer, Lieutenant de M. d'Estourmel, Gouverneur de Bohain, & d'*Anne de Bailleul*, dont :

1. GEORGES, qui suit;
2. ANTOINE, lequel servit dans la Compagnie des Chevaux-Légers, commandé par Mathieu de la Simonne, Chevalier, Seigneur de St.-Pierre, lors du siège du Catelet, par les Espagnols, au mois de Juillet 1595; il fit même une action de valeur, en traver-

fant, lui troisième, avec son Capitaine, l'armée des ennemis; mais il en fut la victime, ayant été pris & tué sur le bord du fossé de la place. Il s'étoit trouvé l'année précédente au siège de Doullens, où son père reçut plusieurs blessures, dont il mourut en 1595;

3. FRANÇOIS, qui servit dans la Compagnie du Sieur de Pomey, & aussi comme volontaire, avec du commandement & de l'autorité dans les troupes. A différentes affaires où il se trouva, il donna des preuves de son courage, notamment au siège du Catelet, en 1595, où il fut choisi, avec GEORGES & ANTOINE, ses frères, pour porter dans la place des poudres & mèches, dont elle manquoit. L'enquête de 1634 dit qu'on ne parloit alors que de la valeur de ces trois frères;
4. PIERRE, mort au service & sans alliance;
5. MELGHISEDECH, rapporté après son aîné;
6. LOUIS, aussi mort au service & sans alliance;
7. BERNARD: on ne fait si c'est de lui, de PIERRE ou de LOUIS, ses frères, dont il est parlé dans l'enquête de 1634, comme ayant été blessés & faits prisonniers au siège du Catelet, en 1595;
8. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du *Sart*, rapportée ci-après;
9. ANNE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Jean de Macquerel*, Ecuyer, & 2<sup>o</sup> à *Salomon de Ragaigñe*, Ecuyer, Seigneur d'Esquouelles, comme il est prouvé par le testament de *Françoise d'Achery*, mère des susdits enfants, passé devant *Sorel*, Notaire à Bohain, le 28 Avril 1635;
10. Et CHARLOTTE, mariée, par contrat du 7 Mai 1613, à *Médard de Chanteloup*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Renault.

XI. GEORGES DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Lesdins, maintenu dans son ancienne noblesse, le 28 Mai 1599, par Ordonnance des Commissaires députés pour le Règlement des tailles en la Généralité de Picardie, enregistrée le 8 Août suivant, au Greffe de l'Election de St.-Quentin, vendit, par acte du 6 Février 1618, la Terre & Seigneurie de Lesdins, à Gilles de la Hillière, Ecuyer, Seigneur de Garozel, Capitaine au Régiment de Piémont; transféra, avec JEAN, son frère puîné, le 30 Avril 1614, touchant ses droits & prétentions sur la terre d'Esqueheries, dans le Duché de Guise, moyennant l'abandon que celui-ci lui fit de ses droits & prétentions à celle de Lesdins & au Fief de Malmaison, en Hainaut, & de tous ceux qu'il pourroit

encore avoir dans la succession de feu leur père; & reçut quittance, le 3 Juin 1616, de la somme de 60 livres, à laquelle il avoit été cotifié pour fa part des frais de la députation du Vicomte d'Oulchy, par la Noblesse du pays de Vermandois, aux Etats Généraux de France, tenus à Paris en 1615. Il fut d'abord Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Marquis de Cœuvres (depuis Maréchal d'Estrées), ensuite nommé Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beauvevoir, après la mort de JEAN DE RECOURT, son père; mais le Seigneur de Balagny s'en étant emparé, il n'en eut la jouissance qu'après le décès de MELCHISEDECH DE RECOURT, son frère puîné. Il servit sous les ordres du Vicomte d'Oulchy, dont il commanda la Compagnie, dans une infinité de rencontres où le Roi l'envoya pour son service; se trouva, avec son père, au siège de Doullens en 1594; fut blessé dans une affaire contre les Espagnols en 1596; &, en 1597, d'un coup de mousquetade, qui lui rompit la cuisse; servit au siège de Juliers en 1610, & en Hollande, étant alors dans le Régiment de Cambrai, & mourut le 22 Avril 1626. Il avoit épousé, par contrat du 6 Mai 1598, *Anne d'Hoflat*, veuve de N... *d'Huet*, Ecuyer, Seigneur du Bus, & fille de *Jean d'Hoflat*, Ecuyer, & *d'Antoinette de Hodicq*, Dame du Sart, dont:

MICHEL, qui étoit mort, en 1626, sans alliance.

XI. MELCHISEDECH DE RECOURT, Ecuyer, Seigneur de Neufville (cinquième fils de JEAN, 11<sup>e</sup> du nom, & de *Françoise d'Achery*), Capitaine au Régiment de Rambures, ensuite Capitaine-Bailli, Gouverneur & Commandant des Villes & Châteaux de Bohain & de Beauvevoir, dont il fut pourvu le 15 Juillet 1611, après la fuite de Martin de la Porte, auquel on imputoit quelques crimes & malversations, servit dans les guerres de Hollande, & se trouva au siège de Juliers en 1610. Peu de temps après Alphonse de Montluc, Seigneur de Balagny & Gabriel de Montluc, son frère, appelé le Chevalier de Balagny, étant à la Fère, près de M. de Vendôme, leur cousin, se rendirent à Bohain, pour tâcher de corrompre & d'attirer MELCHISEDECH DE RECOURT, dans le parti des Princes retirés de la Cour, ce qu'il refusa

généreusement; & dès-lors ils résolurent fa perte. Le Roi étant en Béarn, il eut ordre, en 1620, de s'y rendre, avec sa Compagnie: pendant son absence, Balagny s'empara de son Gouvernement. Il y fut rétabli par Sa Majesté; mais du 10 au 12 Juin 1621, MELCHISEDECH DE RECOURT, toujours fidèle à son Prince, comme ses frères & ses prédécesseurs, fut assassiné de plusieurs coups d'arquebuse, par les rebelles du parti de Balagny. JEAN, son frère, ne put avoir raison de cet attentat, vû le trop grand crédit de Balagny. MELCHISEDECH avoit épousé *Charlotte de Chanteloup*, ainsi qu'il appert par une donation faite le 15 Avril 1626, de la somme de 3000 livres, par JEAN, son frère, au profit de ses enfants mineurs, dont sa veuve fut élue tutrice, savoir:

1. JEAN, mort sans alliance;
2. ANNE, Religieuse au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Laon;
3. Et MADELEINE, dont on ignore la destinée.

#### BRANCHE

des Seigneurs DU SART, *subflante*, sortie des Seigneurs de LESDINS.

XI. JEAN DE RECOURT, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier (huitième fils de JEAN II, & de *Françoise d'Achery*), acquit d'*Anne d'Hoflat*, sa belle-sœur, veuve de GEORGES DE RECOURT, son frère aîné, par acte passé le 22 Avril 1626, devant *Trousson & Dauvergne*, Notaires au Châtelet de Paris, la Terre & Seigneurie du Sart, & fut Seigneur de plusieurs autres lieux. Le Roi le fit Chevalier de son Ordre, son Maître d'Hôtel ordinaire, & Gouverneur de Maubert-Fontaine. Il fut successivement Colonel d'un Régiment, Lieutenant Général des troupes Françaises au service de la République de Venise; Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, & Capitaine des Chasses du Vermandois. Il commença de servir, en 1602, dans le Régiment de Piémont; eut ordre du Roi HENRI IV, en 1609, de faire un voyage relatif à des affaires importantes pour son service, commiffion dont il s'acquitta avec succès; se trouva au siège de Juliers en 1610; suivit le Roi à son voyage de Guyenne; s'attacha ensuite au Duc de Candale, qui lui donna une Enseigne dans sa Compagnie des Gendarmes, & l'en fit Lieu-

tenant en 1616 : ce fut en cette qualité, qu'ayant fait rencontre des troupes du Duc de Vendôme, il donna, dans cette occasion, des marques de la plus grande valeur. Chargé, par le Roi Louis XIII, de mettre sur pied une Compagnie, il alla joindre l'Armée que commandoit le Duc d'Angoulême, & reçut de nouveaux ordres de conduire sa Compagnie en Champagne, où le Marquis de Praslin, Maréchal de Camp, assembloit une armée, pour s'opposer aux entreprises des Ducs de Nevers, de Mayenne & de Bouillon. Ce fut là que JEAN DE RECOURT, campé près de Marle, en Thiérache, avec sa Compagnie, surpris & attaqué par les troupes du Duc de Vendôme & des autres Princes ligués, fut blessé & conduit prisonnier à la Fère, où on le traita, non en prisonnier de guerre, mais en criminel : il fut jeté dans un cachot, où il demeura l'espace de trois mois, souffrant beaucoup des vexations des ennemis de l'Etat & des siens : elles ne firent qu'augmenter son zèle pour le service de son Prince, & il en fut récompensé le 10 Août 1622, par Louis XIII, qui lui fit don des biens appartenants au Sieur de Portus, Lieutenant au Gouvernement de Guise, que Sa Majesté avoit confisqués, pour cause de forfaiture. Pour le dédommager encore de la dépense qu'il avoit faite à la conduite des Gendarmes du Duc de Candale, le même Monarque lui fit aussi don de tous les biens de la succession de feu Messire Nicolas de Sarcede, Baron d'Ovillers, qui lui appartenoient par droit d'aubaine. Il servit encore en Hollande, en 1634, au secours de Bréda ; fut fait premier Capitaine d'un Régiment d'Infanterie, que le Roi fit lever à cette occasion, sous la charge de M. de Candale. Ce Duc, reconnu Général d'un Régiment de 1600 Fantassins François, levés le 11 Mai 1625, par la République de Venise, & confirmé dans cette Commission par le Doge Jean Cornelio, nomma, par Lettres du 3 Août de la même année, JEAN DE RECOURT Colonel de son Régiment, & Lieutenant Général desdites troupes Françaises au service de cette République. Il y servit jusqu'en 1627, que la guerre de la Valteline fut terminée par un traité de paix ; & servit encore au siège de la Rochelle, en qualité d'Aide de Camp de S. Majesté. Le 28 Octobre 1629, il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi,

*Tome XVI.*

temps où cet Ordre jouissoit encore d'une grande considération, parce que c'étoient des gens qualifiés qui le composoient. — Le 26 Septembre 1630, il obtint la Lieutenance de Roi au Gouvernement de la Fère, sur la démission, en sa faveur, de François de Choisy, Ecuyer, Seigneur d'Espierres, Capitaine d'Infanterie, charge qu'il vendit peu après, pour accompagner, en 1632, le Roi à son voyage de Picardie & de Lorraine. Il continua de servir dans l'armée commandée par M. d'Hauterive, envoyée pour favoriser les desseins de plusieurs Princes & Seigneurs des Pays-Bas, qui promettoient de remettre au Roi les places d'Arras, de Bouchain & d'Avèfnes ; étoit encore à la fuite de Sa Majesté en 1633 ; servit l'année suivante en Picardie ; fut fait Conseiller, Maître d'Hôtel du Roi, le 2 Octobre 1634 ; nommé Capitaine des Ville & Château de Maubert-Fontaine, le 25 Février 1635 ; obtint, le 6 Septembre de ladite année, de nouvelles Lettres d'Etat, pour suspendre toutes procédures contre lui, en son absence, étant employé avec M. de Rambures, dans l'armée de Picardie, commandée par le Duc de Chaulnes ; & fut blessé le 15 Juillet 1636, dans une affaire arrivée en son village du Sart, où il s'opposa, avec ses habitants, plusieurs de ses amis, & 100 hommes du Régiment de la Marine, que lui avoit envoyés le Comte de Soissons, au passage de l'armée Espagnole, sur la rivière de Serre. Les ennemis, pour se venger de sa résistance & de son zèle envers son Prince, allèrent faccager & brûler son village du Sart, ses granges, étables & bestiaux, plus de 50 Chevaux de service & un haras qu'il tenoit en sa maison. Le 2 Octobre de la même année, le Roi le choisit encore comme son Aide de Camp, pour se transporter en diligence le long des frontières de Picardie & de Champagne, du côté de la Flandre, depuis Ribemont & Neufchâtel, jusqu'à Mezières, pour avertir tous les Gouverneurs & autres Commandants de se tenir sur leurs gardes, & d'ordonner, de la part de Sa Majesté, à la Noblesse, de s'armer & s'assembler promptement, pour garder & défendre les passages. Il en obtint, le 1<sup>er</sup> Mai 1637, la permission de prendre 50 chênes, dans la forêt de Coucy, pour réparer les ponts du village du Sart, & reconstruire les bâtimens de la basse-cour, entièrement brûlés par les ennemis ; & les

E e e



habitants, par un Arrêt de son Conseil, du 31 Mars 1638, obtinrent une exemption de toutes impositions pendant 5 ans. JEAN DE RECOURT servit encore, en 1637, avec M. de Rambures, à l'investissement de Landrecies & de la Capelle, ce qui fut exécuté par son adresse; se trouva au siège du Catelet en 1638, servit, dès années 1639 & 1640, dans les armées auxiliaires qui étoient aux environs de Guise & de la Capelle; fut chargé, en 1639, par le Cardinal de Richelieu, d'aller visiter toutes les places des frontières de Picardie & de Champagne, & de fonder les gués des rivières, pour empêcher les courses des ennemis; servit en 1641, dans l'armée commandée par le Maréchal de Châtillon, en Champagne; en 1642, dans celle du Comte d'Harcourt, tant en Laonnois, Thiérache & Picardie, qu'au pays reconquis; en 1643, dans celle qui étoit aux environs de Guise & de la Capelle; en 1644, dans celle du Duc d'Elbeuf; les années suivantes, dans les armées de Picardie, le long de la frontière, jusqu'en 1650; & dans l'armée du Maréchal du Plessis-Praslin, qui fit lever le siège de Guise: il se rendit très-utile dans cette occasion, par les conseils qu'il donna, pour s'opposer au passage des convois de la grande armée ennemie. Ce fut alors que son Château du Sart effuya encore des dégâts considérables. Sous les ordres du Maréchal d'Hocquincourt, il servit encore en 1651; & reçut ordre, en 1652, de se rendre en Catalogne, pour faire les fonctions de Maréchal de Camp, d'Intendant & de Commissaire Général de l'armée. Enfin après 50 années de service consécutives, sous les Rois HENRI IV, LOUIS XIII & LOUIS XIV, il testa le 18 Juillet 1663; nomma FRANÇOIS DE RECOURT, le seul fils qui lui restoit, donataire & légataire de la Terre & Seigneurie du Sart, à la charge toutefois de payer à MARIE DE RECOURT, sa sœur, alors mariée, la somme de 30,000 livres, pour les droits qu'elle pouvoit avoir en sa succession, par acte passé devant Demas & Raveneau, Notaires au Châtelet de Paris; élit sa sépulture en l'Eglise de Notre-Dame du Sart, & mourut peu de temps après. Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1628, Louise Poulet, fille de Pierre Poulet, Ecuyer, Seigneur de Cambron, de Chevennes, de Malpeine & de St.-Germain, Conseiller du Roi, Président & Lieutenant Général au Siège de Ver-

mandois à Laon, & de Paule Jabin. Elle étoit morte dès 1651, & son mari eut la garde-noble de ses enfants par Lettres du 19 Décembre de la même année. De ce mariage vinrent:

1. & 2. Deux garçons, morts au service;
3. Un autre, mort en bas âge;
4. FRANÇOIS, qui suit;
5. MARIE, femme, par contrat du 19 Juin 1661, de N... de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de Mardilly, du Frety & d'Hémévilliers, en Beauvoisis, fils de Jean, Chevalier, Seigneur de Montalan, Pison, la Mothe, Vernois, St.-Jacques & Savigny, Gouverneur de Bar-le-Duc & du Barrois, Commandant la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, Conseiller, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire de la Maison de Sa Majesté, & de *Suzanne de Belly*;
6. Et CLAUDE, Religieuse au Couvent de la Congrégation à Laon, morte le 1 Octobre 1681.

XII. FRANÇOIS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart & de Chevennes en partie, &c., tenu sur les Fonts de Baptême par FRANÇOIS DE RECOURT, Sire dudit lieu en Artois, Châtelain de Lens, & Seigneur de Camblain, son parent, & par la Maréchale d'Hocquincourt, fut Capitaine des Chasses du Vermandois en 1665; & obtint, le 25 Juin 1668, un certificat du Marquis de Gesvres, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps de Sa Majesté, par lequel il appert qu'il y avoit servi 2 ans en qualité de Cadet, & qu'il avoit donné, dans toutes les occasions qui s'étoient présentées, des marques de sa valeur, particulièrement à la dernière Campagne de Flandre, en 1667. Le 21 Novembre 1674, le Maréchal de Créquy lui en donna un autre, portant qu'en qualité de Gentilhomme du Vermandois, il avoit bien & fidèlement servi le Roi, pendant le temps de l'arrière-ban. Enfin Michel l'Archer, Marquis d'Olizy, & Augustin d'Ausbourg, Marquis de la Bove, l'un & l'autre commandant l'Escadron de la Noblesse de l'Isle-de-France, lui en donnèrent encore deux, en date des 23 Septembre 1689, & 15 Octobre 1692, pour les services dans ledit arrière-ban. Il avoit été maintenu en son ancienne noblesse, par Jugement de M. Dorieu, Intendant de la Généralité de Soissons, lors de la recherche de 1668; & le fut encore en 1700, par M.

Samfon, Intendant de ladite Généralité. Il avoit épousé, par contrat du 6 Janvier 1688, *Anne-Geneviève le Carlier*, fille de *Charles*, Ecuyer, & d'*Anne-Gabrielle Bellotte*, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Chevennes, marié, le 4 Octobre 1729, à *Jeanne-Françoise-Joséphine Mallet*, fille de *Chrétien*, Ecuyer, & de *Chrétienne Mallet*, natus de Cambrai, dont :  
GENEVIÈVE-FRANÇOISE, Dame de Vesles, & de Chevennes, née le 19 Décembre 1731, mariée, au mois de Juillet 1776, à N... de *Valicourt*, Chevalier, né à Cambrai.
3. MARIE-CHARLOTTE, morte le 12 Novembre 1714. Elle avoit épousé, en Avril ou Mai 1713, *Philippe-Florimond de Flavigny*, Chevalier, Seigneur de Liez, Mestre de Camp de Cavalerie; Lieutenant Commandant des Grenadiers à Cheval, & Chevalier de St-Louis, dont N... de *Flavigny*, aujourd'hui Prieure des Dames Religieuses aux Filles-Dieu, de l'Ordre de Fontevrault, à Paris;
4. MARIE-ANNE-GENEVIÈVE, femme, par contrat du 10 Juillet 1724, d'*Alexandre de Signier*, Chevalier, Seigneur de Rogny près Marle en Thiérache, dont un fils & plusieurs filles;
5. Et NICOLE-LOUISE, morte le 5 Août 1773. Elle avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1725, *Louis d'Amerval*, Chevalier, Baron d'Haplaincourt près Péronne, Lieutenant de Dragons au Régiment du Mestre-de-Camp-Général.

XIII. JEAN DE RECOURT, IV<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Sart, né le 14 Janvier 1696, Enseigne dans le Régiment de St-Germain-de-Beaupré le 1 Juillet 1710; nommé, le 23 Novembre 1765, Député, pour la Noblesse du Laonnois; &, en cette qualité, invité, le 30 du même mois, à assister à la nomination des Notables, mort à Laon le 31 Décembre 1770, & inhumé en l'Eglise de St-Pierre de ladite Ville, avoit épousé, par contrat du 26 Février 1726, *Marie-Charlotte Roland*, fille de *Gérard*, Ecuyer, Seigneur de Sorbon, Vicomte d'Arcy, Conseiller, Premier Président des Trésoriers de France en Champagne, & d'*Antoinette Branche*. Il a eu :

1. JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1728, mort âgé de 12 ans;
2. LOUIS, Chevalier, né le 30 Janvier 1730,

- Lieutenant en second dans le Régiment de Guife, le 10 Juin 1743; Enseigne de la Compagnie Colonelle le 1<sup>er</sup> Août suivant, Capitaine au Régiment d'Efcars, depuis Cambis, en 1747 ou 1748; mort, sans alliance, le 4 Novembre 1751, & inhumé dans l'Eglise de Chéret, près Laon;
3. JEAN-CLAUDE-ALEXANDRE-LOUIS, jumeau du précédent, mort en 1730;
  4. LOUIS-JEAN-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier DE RECOURT*, né le 24 Février 1732, fait Lieutenant en second du Régiment de Guife le 14 Juin 1745, & Enseigne le 28 Décembre suivant, tué à l'affaire qui se passa, le 17 Juillet 1747, au Col-de-l'Affiette, près de Fenestrelle en Piémont, où son régiment fut presque entièrement défait;
  5. FLORENT-CHARLES-JOSEPH, qui fuit;
  6. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS, rapporté après son frère aîné;
  7. MARIE-ANNE-GIRARDE-FRANÇOISE, née le 24 Décembre 1726, mariée, par contrat du 20 Septembre 1752, à *Claude-Joseph de Renty*, Chevalier, Seigneur en partie de Bois-lès-Pargny, Chevalier de St-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Pen-thièvre, Infanterie;
  8. MADELEINE-CHARLOTTE, née le 23 Juillet 1737, mariée, le 11 Novembre 1771, à *Charles de Bologne*, Chevalier, Seigneur d'Auberives en Roysans, au Diocèse de Grenoble, Chevalier de St-Louis, Capitaine au Régiment de Metz, du Corps Royal d'Artillerie;
  9. Et MARIE-JEANNE-REMIÉ, née le 19 Août 1739, restée fille.

XIV. PIERRE-FLORENT-CHARLES-JOSEPH DE RECOURT, Chevalier, Seigneur du Sart, par donation de son père, du 10 Novembre 1767, né le 28 Janvier 1734, a épousé, par contrat du 10 Juin 1764, *Antoinette Freymyn*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Etang, & de *Marie-Thérèse de Maillefert*, de Reims en Champagne, dont :

1. JEAN-JOSEPH, Chevalier, né le 20 Juin 1765;
2. ANTOINE-FLORENT, né le 16 Juillet 1768;
3. PIERRE-REMI-JOSEPH, né le 5 Mai 1770;
4. MICHEL, né le 19 Août 1773;
5. Et MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, née le 8 Septembre 1766.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS-NICOLAS DE RECOURT, Chevalier, Seigneur en partie de Bruyères & de Chéret, né le 12 Avril 1735, frère puîné du précédent, a servi depuis 1750,

jusqu'à une partie de 1755, dans le Corps Royal d'Artillerie, résidant à la Fère; & a épousé, par contrat du 15 Avril 1769, *Anne-Marie-Thérèse Fremyn*, la belle-sœur. De ce mariage sont issus :

JEAN-ANTOINE, Chevalier, né le 28 Février 1770, baptisé dans l'Eglise de St.-Hilaire de Reims;

Et FRANÇOIS, né le 9 Décembre 1772, baptisé dans ladite Eglise.

Les armes des deux branches précédentes & de celles de RECOURT DU SART sont : *bandé de vair & de gueules de 6 pièces, au chef d'or.*

RECOURT, autre Maison, en Bourgogne, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles d'or, 2 & 1.*

RECUSSON, C'est une des plus anciennes Maisons de Normandie, & celle dont nous avons moins de connaissance, les branches aînées étant éteintes depuis longtemps, & n'ayant point reçu de *Mémoire* sur celles qui peuvent subsister encore. Son origine n'est pas plus certaine. Il y en a qui veulent qu'elle soit sortie de celle de *Mortemer*, du Bailliage de Gisors, & ils se fondent sur la conformité des armes, qui sont semblables, ainsi qu'il est porté dans l'Armorial de la Province, de 1368, où sont nommés Monsieur JEAN DE RECUSSON, & Monsieur *Jean de Mortemer*, qui portoient : *fascé d'or & de sinople, à des fleurs de lis de l'un en l'autre*, & sur le tout un *bâton d'azur*; mais l'opinion la plus commune est que cette famille est originaire du Bailliage de Caen, où elle a toujours possédé ses principales Terres. Il y a un vieux manuscrit des Nobles de la Province, dans la Bibliothèque de M. Bigot de Soufmenil, Conseiller en la Cour des Aides de Normandie, appartenant aujourd'hui à M. Bigot, Président à Mortier au Parlement de Rouen, où il est parlé d'un RAOULE DE RECUSSON. Monsieur JEAN DE RECUSSON est nommé le premier dans un titre de 1294, & dans un rôle en parchemin, qui est à la Chambre des Comptes de Paris, où sont nommés ceux qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, dans son voyage de mer en 1295. Il paroît qu'il fut

aussi un de ceux qui accompagnèrent Geofroy d'Harcourt, dans un autre voyage de mer l'an 1308.

ROBERT DE RECUSSON, Bailli de Caen, tenoit l'Echiquier en 1316. Il est nommé dans un autre titre de la même année, où il est qualifié *Bailli de Caux*. — En l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel en 1336, JEAN DE RECUSSON y est nommé des premiers; dans celui de 1341, AMAURI & BERTRAND DE RECUSSON, Chevaliers; dans celui de 1344, ROBERT DE RECUSSON, qui est pour fils & successeur

GUILLAUME DE RECUSSON, Chevalier, qui, avec *Jeanne*, sa femme, passa un acte, en 1381, avec Jean de Saint-Luc & Philippe de Menbrenard. Ils eurent :

JEAN DE RECUSSON, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur du Mont-Canify en Auge, & de Chambray-sur-Eure, passa des actes ès années 1407, 1415 & 1428. Il eut pour fils :

DROUET DE RECUSSON, Seigneur du Mont-Canify & de Chambray, en 1445 & 1451. Il laissa :

JEAN DE RECUSSON, Seigneur de Chambray, mort, sans hoirs, en 1451 ;  
Et ANDRIEU, qui suit.

ANDRIEU DE RECUSSON, Seigneur du Mont-Canify, après la mort de son frère aîné, passa plusieurs actes en 1471, & laissa :

JEAN DE RECUSSON, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mont-Canify & de Chambray, vivant depuis 1481, jusqu'en 1516. Il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ELIE, Curé de Tourgéville;
3. Et MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de Caen.

GUILLAUME DE RECUSSON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Mont-Canify & de Chambray, vivoit ès années 1536 & 1554, & épousa *Marie Grent*, fille de *Robert Grent*, Seigneur de Villerville & de Lucque, dont :

LUCQUE, Dame de Chambray & de la Bruyère, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Préval*, fils de *Guillaume*, & d'*Isabeau Daniel*; Et MARGUERITE, Dame du Mont-Canify, femme de *Gui de Briqueville*, Seigneur de Sainte-Croix, fils de *François de Briqueville*, Seigneur de Launay, & de *Françoise de Clere*.

Suivant feu Piganol de la Force, qui nous a fourni cet extrait, il y a encore une bran-

che de cette famille établie au Bailliage de Caux, où ceux de ce nom font Seigneurs d'*Allonville*; mais sur laquelle nous n'avons nulle connaissance, faute de Mémoire.

REDON (DE), en Condomois & Agénois, famille qui se dit issue d'un AMALRIC DE REDON, Sénéchal du Duché d'Aquitaine, le 13 Octobre 1321, & a été maintenue dans son ancienne noblesse, par Ordonnances du Commissaire subdélégué de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 3 Août 1666, & de M. le Pelletier de la Houfflaye, Intendant de Montauban, du 5 Juillet 1698, sur des titres qui justifient sa filiation. Cette famille est divisée en cinq branches, toutes subsistantes. De la cinquième, de laquelle étoit JEAN-JOSEPH DE REDON de LAS CASSAGNES, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beauvoisis, & Chevalier de St.-Louis, mort, âgé d'environ 76 ans, le 17 Juillet 1745, étant Brigadier des Armées du Roi depuis le 1<sup>er</sup> Mars 1738, il ne reste plus qu'un fils, marié en Artois.

Les armes: d'azur, à deux tours d'argent, posées l'une à côté de l'autre. Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. II, où est rapportée la Généalogie de cette famille.

¶ REFUGE, du ressort de Rennes, en Bretagne; ceux de ce nom, par arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 23 Novembre 1668, furent déclarés nobles d'ancienne extraction; la filiation de cette famille remonte à

I. ALAIN DE REFUGE, Seigneur de Menchay, paroisse de Préalay, & de Kernazret, Evêché de Léon, qui se maria, en 1380, à *Tiphaine du Chafel*, fille de *Tanneguy du Chafel*, célèbre dans l'histoire de France, il en eut :

1. HERVÉ, Seigneur de Menchay, & de Kernazret, dont la postérité, qui resta en Bretagne, s'est éteinte en 1660;
2. GAUVAIN, qui suit;
3. Et BRICET, lequel servoit avec Olivier de Clifson, en 1375, sous Jean de Rie, Gouverneur de la Rochelle, dont la postérité resta aussi en Bretagne.

II. GAUVAIN DE REFUGE vint en France avec *Tanneguy du Chafel*, son oncle, & testa en 1448; il avoit épousé, 1<sup>o</sup> la fille d'*Yvon de Liste*; 2<sup>o</sup> la fille de *Jean de Villebrefme*, & 3<sup>o</sup> *Nicole de la Ferté*. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui suit;
2. RAOUL, Chanoine d'Orléans, qui, le 30 Mai 1399, fit l'acquisition de la terre de Courcelle, dans la paroisse de Lignéres, près Fréteval;
3. Et GUILLAUME, mort sans alliance.

III. JEAN DE REFUGE, Général des Aides, puis des Finances, Conseiller de Louis, Duc d'Orléans, frère de CHARLES VI, Gouverneur pour lui, de la ville d'Asi en Piémont, vivoit en 1430, & épousa *Jeanne de Faucrois*, fille de *Renaud de Faucrois*, Maître des Eaux & Forêts de Blois, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et RAOUL, rapporté après son frère aîné.

IV. PIERRE DE REFUGE, Seigneur de Fougères, Général de France, Gouverneur d'Asi, Capitaine de 50 Lances, Chambellan du Duc d'Orléans, assista au procès de Jean, Duc d'Alençon, en 1458, vivoit encore en 1480, & eut de *Marguerite Chambellan*,

1. JEAN, Seigneur du Cartier, mort sans enfants. Il avoit épousé *Marie de Barbançois*;
2. MARIE, mariée : 1<sup>o</sup> en 1484, à *Abel de Maillé*, Seigneur de Villoromain; & 2<sup>o</sup> à *Jean Potin*;
3. JEANNE, mariée à *Jean de Villebrefme*, Seigneur de Fougères;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Pierre de Prunelé*, Seigneur d'Ouarville, au pays Chartrain, dont elle fut la seconde femme, & n'en eut point d'enfants.

IV. RAOUL DE REFUGE (second fils de JEAN & de *Jeanne de Faucrois*), Conseiller du Roi Charles VII, Maître des Comptes, puis Chancelier & Gouverneur des Finances du Duc d'Orléans & de Milan en 1469, & Podestat d'Asi, épousa *Marie Cadier*, fille de *Jean Cadier*, Maître des Comptes du Duc de Bourbon, & de *Denise Raguier*, dont;

1. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Paris, Conseiller au Parlement le 14 Janvier 1484, & Président des Requêtes, mort le 31 Mai 1515, & inhumé à Notre-Dame, derrière le chœur;
2. RAOULET, qui suit;
3. ETIENNE, Chanoine de Troyes;
4. RENAUD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
5. ELIE, tige de la troisième, mentionnée en son rang;

6. FRANÇOIS, Seigneur de la Ravinière, Conseiller & Aumônier du Roi Louis XII;
7. CHRISTOPHE, Seigneur de Marolles, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
8. GUILLEMETTE, Dame de la Malle, mariée, en 1496, à *Jean Potari*, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfants;
9. DENISE, Religieuse à la Guiche;
10. JEANNE, Dame de la Bafme & de la Pitardière, femme de *Jean Hurault*, Seigneur de Saint-Denis, Maître d'Hôtel de Charles, Duc d'Orléans, mort le 20 Juillet 1488;
11. Et YOLANDE, Dame de la Villette, Saint-Ladre, mariée à *Etienne Anjorant*, Seigneur de Lantigny.

V. RAOULET DE REFUGE, Seigneur du Four & de Courcelle, Conseiller, Echanfon & Maître d'Hôtel du Roi Louis XII, en 1499, & Maître ordinaire de sa Chambre des Comptes de Paris, épousa *Catherine Ruzé*, laquelle fit acquisition de la Terre de Précý-sur-Marne. Elle se remaria à *Eustache Allegrin*, Maître des Requêtes. Elle était fille de *Louis Ruzé*, Seigneur de Stains & de la Herpinnière, Bailli de Melun, & de *Pernette Gaillard*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE, femme de *Guillaume Allegrin*, Seigneur de Valence, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfants.

VI. FRANÇOIS DE REFUGE, Seigneur de Précý & de Courcelle, Conseiller & Avocat Général, en la Cour des Aides, puis Maître des Comptes, fuivant son Epitaphe aux Blancs-Manteaux, mort le 4 Juin 1531, avoit épousé *Jeanne Allegrin*, fille d'*Eustache*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Catherine de Nanterre*, dont

1. JEAN, qui suit;
2. CATHERINE, mariée à *Robert Choart*, Seigneur de Buzenval, mort le 24 Mars 1564, dont des enfants.
3. MADELEINE, femme de *Jean Prevost*, Seigneur de Saint-Cyr & de Villabry, Conseiller en la Cour des Aides, dont des enfants;
4. Et MARIE, Religieuse.

VII. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Précý & de Courcelle, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis Conseiller au Parlement de Paris, en 1563, épousa 1<sup>re</sup> *Marie Barthélemi*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauverger,

Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie Bailly*; & 2<sup>o</sup> *Anne Hennequin*, veuve de *Jean le Masson*, Conseiller au Parlement, fille de *Jean Hennequin*, Seigneur de Dammartin, Conseiller au Parlement, & d'*Anne Molé de Juzanvigny*. Du premier lit il eût :

1. EUSTACHE, qui fuist.

Et du second :

2. BERNARD, Seigneur de Dammartin, Maître des Comptes, le 23 Mai 1602, inhumé aux Blancs-Manteaux, en 1625, marié à *Hélène Girard*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Tillet, & de *Lucrèce de Marle*, dont :
  1. CHARLES, mort jeune;
  2. ANNE-MARIE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Gabriel Thiboult*, dit de *Berry*, Seigneur des Aulnois, Comte de la Chapelle; & 2<sup>o</sup> à *Jean Lefcuyer*, Seigneur d'Oignon, Maître des Requêtes;
  3. Et CHARLOTTE, morte le 3 Septembre 1680. Elle avoit épousé le 27 Avril 1628, *Guy d'Elbene*, Seigneur de Villefseau, Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans, mort le 16 Octobre 1655.
3. JEAN, Seigneur de Courcelle & de la Ravinière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué en duel, par M. de Montmorency-Bours, fuivant les mémoires de Castelnau. Il avoit épousé *N.... de Saint-Mauris*, fille de *N.... de Saint-Mauris*, Maître de la Fauconnerie du Cabinet, & en eut :

*N.... DE REFUGE*, femme de *Louis de Goth*, Marquis de Rouillac, dont deux fils;

Et MARGUERITE, mariée à *Denis Vialart*, Seigneur de Favières, dont des enfants.

4. Et ANNE, mariée à *Timoléon de Grangier*, Seigneur de Liverdis, Préfident aux Enquêtes, dont des enfants.

VIII. EUSTACHE DE REFUGE, Seigneur de Précý & de Courcelle, Conseiller au Parlement de Paris, le 20 Mars 1592, Maître des Requêtes, le 20 Février 1600, Ambassadeur en Suisse, en Hollande, & en Flandre, Conseiller d'Etat ordinaire, mort en 1617, avoit épousé, en 1594, *Hélène de Bellière*, fille de *Pomponne de Bellière*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*, dont :

1. POMPONE, tué en 1619, au service du Roi, en Hollande, fans alliance;
2. TIMOLÉON, tué, en 1622, au siège de Rojan, aussi fans alliance;



3. CHRISTOPHE, Abbé de Saint-Cybard d'Angoulême;
4. HENRI, Conseiller au Parlement le 12 Juillet 1624, Abbé de Saint-Cybard après son frère, en 1670, puis de Morigny; mort Conseiller Honoraire, en Mai 1688;
5. CLAUDE, qui fuit;
6. MARIE, mariée à *Bernard Preudhomme*, Seigneur de Fréchine;
7. Et MADELEINE, Religieuse à Poissy.

IX. CLAUDE DE REFUGE, Seigneur de Précý, Lieutenant au Régiment des Gardes, puis Capitaine en 1638, Gouverneur de Mouzon, Maréchal de Camp, & ensuite Lieutenant Général des Armées du Roi, en 1643, époula *Marie Berziau*, fille de *Théodore*, Seigneur de Grave, Président aux Requêtes du Palais, & de *Jeanne Lottin*, dont :

1. POMPONE, qui fuit;
2. HENRY, Seigneur de Précý, Enseigne au Régiment des Gardes, en 1668, Sous-Lieutenant en 1669, Aide-Major en 1674, puis Capitaine, blessé à la bataille de Cassel en 1677, mort retiré à l'Oratoire de Montmorency, le 13 Mars 1725;
3. THÉODORE, Chevalier de Malte, Commandeur de Puifieux, mort, le 4 Mai 1714, Grand-Bailli de son Ordre;
4. Et MARIE, mariée à *Nicolas Tiercelin*, Seigneur de Richeville.

X. POMPONE, Marquis de REFUGE, Seigneur de Précý & d'Arcueil, Lieutenant du Roi, au Bailliage d'Evreux, Colonel du Régiment de Bourbonnais, en 1672, Brigadier d'Infanterie en 1676, Gouverneur de Charlemont, en 1685, Maréchal de Camp en Mai 1688, Lieutenant Général en 1696, Commandant en Franche-Comté en 1703, & dans les Trois-Evêchés en 1705, mort en Octobre 1712, avoit épousé *Anne-Françoise d'Elbène*, morte le 14 Septembre 1712, fille de *Guy*, Chambellan du Duc d'Orléans, & de *CHARLOTTE* DE REFUGE, dont :

- Un enfant, mort en bas âge, le 7 Août 1678;  
Deux enfants jumeaux, morts le 17 Juin 1684;
4. HENRI-POMPONE, qui fuit;
  5. MADELEINE, morte le 22 Juin 1762, à 82 ans. Elle époula, le 10 Juillet 1700, *Charles-Louis de Montenay*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort le 19 Mai 1723, dont deux fils & une fille;
  6. MARIE-ANNE, morte sans enfants, mariée, en 1702, à *François de Barbançois*, Marquis de Sarzay;

7. Et MARIE-CHARLOTTE, mariée le 18 Juin 1714, à *Gaspard-Hubert-Madelon de Vintimille*, Marquis du Luc, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte le 5 Février 1756, à 68 ans, dont des enfants.

XI. HENRI POMPONE, Marquis de Refuge, Seigneur de Villeceau, né le 10 Juillet 1686, Guidon, puis Lieutenant des Gendarmes Ecoffais, Brigadier en 1734, Maréchal de Camp en 1738, Lieutenant Général le 2 Mai 1744, a commandé toute la Gendarmerie, & est mort non marié, le 11 Novembre 1766.

#### SECONDE BRANCHE.

V. RENAUD DE REFUGE, Seigneur de Vilaines, de Fossez & de Galardon (quatrième fils de RAUL, & de *Marie Cadier*), Premier Ecuyer de LOUIS XII, & de FRANÇOIS I<sup>er</sup>, en 1516, avoit épousé *Marie Chauvet*, de Saintes, dont :

1. JEAN, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Saintes, en 1520, Prieur de St-Eutrope, puis Evêque de Saintes;
2. Guy, qui fuit;
3. ELIE, Chanoine de la Cathédrale de Saintes;
4. CHARLES, Commissaire de l'Artillerie, & Capitaine de 50 Lances, sous le Duc de Mantoue, en 1522, mort à Navarre;
5. Et LOUISE, Dame de Villabry, mariée à *Honorat de la Jaille*.

VI. GUY DE REFUGE, Seigneur de Danne-Marie, Ecuyer tranchant du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, en 1522, époula *Jeanne de May*, Gouvernante des Filles de France en 1550, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. Autre JEAN, mort sans enfants;
3. Et MADELEINE, mariée à *François*, Seigneur de *Saint-Simon*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort en 1545.

VII. JEAN DE REFUGE, I<sup>er</sup> du nom, Baron de Galardon, Echanfon du Dauphin, en 1545, Gentilhomme ordinaire de la Chambre d'HENRI II, époula *Madeleine de la Roche*, héritière de la Terre de Couffmes en Bretagne, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et ANNE, mariée à N., d'Armilly, en Touraine.

VIII. JEAN DE REFUGE, II<sup>e</sup> du nom, Comte de Couffmes, Seigneur de Galardon, Cham-

bellan du Duc d'Alençon, fut tué en duel, en 1579, par la Barrée, à Paris. Il avoit épousé *Claude de Montgommery*, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. ELISABETH;
3. SUZANNE, mariée en 1600, à *Benjamin de Frotté*, Sieur de Sey, dont postérité;
4. Et MADELEINE.

IX. JEAN DE REFUGE, III<sup>e</sup> du nom, Baron de Galardon, Comte de Couefmes, épousa *Marie* ou *Madeleine de Clugny*, Dame de Conforgien, fille unique de *Guillaume de Clugny*, Seigneur de Conforgien, & de *Charlotte de Saint-Belin*; il en eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. JEAN-LOUIS, mort sans postérité, marié à *Catherine Letant*.

X. JEAN DE REFUGE, IV<sup>e</sup> du nom, Baron de Galardon, & Comte de Couefmes, épousa, en 1632, *Suzanne de Meauffé*, fille de *Paul*, Seigneur de Rinville & de la Boutelaye, & de *Marie de Remigioux*. Leurs enfants furent :

1. GÉDÉON, qui fuit;
2. Et MADELEINE DE REFUGE, mariée à *Anne de Tenare*, dont *Louise-Aimée de Tenare*, femme de *Claude d'Achey*, Seigneur de Toraise.

XI. GÉDÉON DE REFUGE, Comte de Couefmes, épousa *Louise de Chaumont*, fille de *Henri*, Baron de Lecques, Maréchal de Camp, mort en 1678, & de *Louise de Bouquetot*, dont deux filles :

1. MARIE-MADELEINE;
2. Et LOUISE, mariée en 1652, à *Jacques de Saint-Denis*, Seigneur de Vervaine, dont des enfants.

#### THROISIÈME BRANCHE.

V. ELIE DE REFUGE, Seigneur des Bordes (cinquième fils de *RAOUL*, & de *Marie Cadier*), Maître d'Hôtel de *LOUISE DE SAVOIE*, mère de *FRANÇOIS I<sup>er</sup>*, épousa *Madeleine de Sery*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. FRANÇOIS, qui eut de sa femme dont le nom est ignoré, trois enfants.
3. JEANNE, mariée à *Jean de Diesbach*, Maître d'Hôtel de *FRANÇOIS II*;

4. Et MADELEINE, Religieuse.

VI. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Ravinière, Bullou & Salvret, épousa *Françoise de Voifines*, fille de *Pierre de Voifines*, Seigneur de Laleu, & de *Charlotte de Marcheville*, dont :

1. CLAUDE, mort sans hoirs;
2. PIERRE, marié 1<sup>o</sup> à la Dame de *Simon*; 2<sup>o</sup> à la Dame de *Villandry-le-Breton*, mort aussi sans hoirs;
3. THOMAS, Seigneur de Bullou, marié 1<sup>o</sup> à *Jacqueline de Villebrefme*; & 2<sup>o</sup> à *Jeanne de Saint-Moris*.

Du premier lit fortirent :

*ANNE* & *SCIPION*, dont on ignore les destinées.

Et du second vint :

*MARGUERITE* DE REFUGE, mariée à *Denis Vialart*, Seigneur de Ville-l'Évêque & de Favières, dont des enfants; elle se maria à *Pierre Joulet*, Seigneur de Châtillon, Conseiller d'Etat, dont elle étoit veuve, le 11 Janvier 1526;

4. JEAN, qui fuit;
5. CHARLES, Chevalier de Malte, en 1556, qui fut au secours de Malte en 1565;
6. FRANÇOIS, mort sans hoirs;
7. FRANÇOISE, mariée à N.... de *Maille*, Seigneur de Benchard;
8. & 9. Autre FRANÇOISE & JEANNE, Religieuses;
10. Et autre JEANNE, mariée 1<sup>o</sup> à *Galois du Pleffis*, Seigneur de l'Isle, dont des enfants, & 2<sup>o</sup> au Seigneur de *la Morinière*.

VII. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Salvret & de Bordes, épousa, le 29 Juin 1557, *Jeanne de la Tuille*, de la Maison de l'Estapinage, & en eut :

1. HENRI, Seigneur de Bullon, marié à *Anne de Honville*, dont :  
*HENRIETTE*, mariée en 1631, à *Pierre de Pellevé*, Comte de Flers, duquel elle eut des enfants.
2. JEAN, qui fuit;
3. FRANÇOIS;
4. 5. & 6. *MARGUERITE*, *GUILLEMETTE*, & *ANNE*, dont on ignore la destinée.

VIII. JEAN DE REFUGE, Seigneur de Salvret, des Bordes, la Baupinière, épousa, le 11 Novembre 1597, *Claude Augustin*, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. *MARGUERITE*, mariée à *Jacques Gougnon*, Seigneur du Bois-de-Vèves, Avocat du Roi à Bourges.

IX. CHARLES DE REFUGE, Seigneur de Salvvert & du Courbat, épousa, le 5 Octobre 1625, *Marie Morin*. De ce mariage naquirent :

1. CHARLES, dont on ignore la destinée ;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Salvvert, la Bau-pinière & Rebarfin.

#### QUATRIÈME BRANCHE.

V. CHRISTOPHE DE REFUGE, Seigneur de Marolles, au Diocèse de Chartres, & des Menus (septième fils de RAOUL, & de *Marie Cadier*), fut Correcteur des Comptes, & Maître d'Hôtel de Charles, Duc d'Alençon, en 1516. Il épousa *Julienne Jouvelain*, & en eut :

1. JEAN, Archidiacre de Bourges ;
2. CHRISTOPHE, qui fuit ;
3. CHARLES, Chevalier de Malte en 1547, Commandeur de Villedieu, en Drugéfin, en 1552,
4. MARIE, Religieuse ;
5. PERRETTE, mariée à *Guy de Carnel*, Seigneur de Borran, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, dont des enfants ;
6. ANNE, morte le 11 Avril 1544, mariée le 3 Mars 1522, à *Pierre de Marle*, Vicomte d'Arcy-le-Ponfart, mort en 1531, dont des enfants ; & 2<sup>e</sup> à N... de la *Personne*, qui foutint le siège de la Fère en Picardie, dont elle eut aussi des enfants.

VI. CHRISTOPHE DE REFUGE, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des Menus & de Thieulloy, comparut pour l'état des nobles à Monfort en 1556, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur du pays de Ternois, Sénéchal & Grand Bailli du Comté de Saint-Pol, en 1572. Il épousa *Anne de la Forge*, dont :

1. FRANÇOIS, Ecuyer du Duc d'Anjou, qui fe battit en Ducl, & s'enferra avec son ennemi. Il avoit épousé *Françoise de Velin*, & en eut une fille nommée MARIE ;
2. CHARLES, Seigneur des Menus, & de Grofcouve, Baron de Cany, d'abord Chevalier de Malte, mort en 1600, marié à *Geneviève de Chantelou*, dont :  
ANGÉLIQUE, Baronne de Cany, mariée à *Jean ou Louis le Marinier*, Baron de Cany ;  
Et ANNE, appelée Mademoiselle de Chantelou, qui ne prit point d'alliance.
3. LOUIS, qui fuit ;
4. Et ANNE, morte jeune.

Tome XVI.

VII. LOUIS DE REFUGE, Seigneur de Thieulloy, d'Aix & de Vergny, tué à la bataille de Montcontour en 1569, avoit épousé *Marie de Bigant*, dont il laissa :

JACQUELINE, mariée, le 17 Février 1594, à *Adrien des Effars*, Seigneur de Lignières, en Picardie, dont des enfants vivants en 1647.

Les armes : *d'argent, à 2 fasces de gueules & 2 biffes affrontées d'azur en pal, languées de gueules, brochant sur le tout.*

\* REGARD (BEAU), ou plutôt BEAUREGARD, dans la Principauté d'Orange : Terre & Seigneurie avec un très-beau Château, où il y a, dit-on, autant de fenêtres que de jours dans l'an.

*Frédéric-Henri de Nassau*, alors Prince d'Orange, sépara Beauregard de sa Ville de Jonquières, à laquelle il avoit été annexé, & l'érigea en *sief-franc, noble & gentil*, par Lettres données à la Haye, enregistrees au Parlement d'Orange le 2 Octobre 1630, & vérifiées le 13 Février 1631, en faveur de noble *Sébastien de Laurens*. Ce Prince fit aussi don, audit Sieur de Laurens, de la petite Terre de Galegibie, voisine de Beauregard, & l'unit à ce sief, pour le lustre & la décoration d'icelui, avec tous les mêmes droits & privilèges, dont lui & ses prédécesseurs Princes avoient joui, & en récompense des remarquables services qu'il avoit reçus dudit de Laurens, disent les Lettres Patentes données le 27 Avril 1632. Ces deux Terres ont passé successivement dans la Maison de *Tondui-Malijac*, par acquisition du 19 Octobre 1671, & dans celle de *Biliotti*, le 1<sup>er</sup> Décembre 1673. Voyez BILIOTTI.

REGGIO, en Sicile. De cette grande Maison était :

N... REGGIO, qui laissa :

1. Don LOUIS, qui fuit ;
2. Don MICHEL, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, appelé le *Bailli de Reggio*, Chevalier de la Toison d'Or & Général des Galères du Roi des Deux-Siciles ;
3. Et Don ANDRÉ, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte, Général des Armées Navales du Roi d'Espagne.

Don LOUIS REGGIO, subtitué aux noms de *Branciforte, de Saladino & Colonna*, Seigneur, Prince de Campo-Florido, de la Ville

d'Yaci, Saint-Antoine, de Saint-Philippe, & de la Cadena en Sicile, Duc de Valverde, Marquis de la Ginefra, Baron de Regali & autres Terres dans le même Royaume, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres du Roi de France, de ceux de Saint-Janvier de Naples, & de Saint-Jacques de Calatrava, Commandeur en ce dernier de la Commanderie de Saint-Caloger en Sicile, Capitaine Général des Armées du Roi d'Espagne, appelé *Prince de Campo-Florida*. Il a été Capitaine Général de la Province de Guipulcoa & du Royaume de Valence en Espagne, puis Ambassadeur de S. M. Catholique auprès de la République de Venise, ensuite Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du même Roi à la Cour de France en 1740, est retourné en France en 1746, & a été marié, au retour de son Ambassade, à Dona *Catherine*, fille du Duc de *Gravina*, morte à Naples. Ses enfants sont :

1. Don MICHEL, qui suit;
2. Don ANTOINE, appelé l'*Abbé de Reggio*, Camérier d'honneur des deux Papes *Clément XII*, & *Benoît XIV*, a une Abbaye en Sicile;
3. Don CARLOS, Capitaine de Vaisseaux au service d'Espagne;
4. Don RAPHAEL, Enseigne de la Compagnie des Gardes-du-Corps du même Roi;
5. Dona DOROTHÉE, mariée au Marquis de *Castel-dos-Rios*, Grand d'Espagne, mort Maréchal de Camp au service de la même Couronne. Il étoit fils du Marquis de *Castel-dos-Rios*, Ambassadeur d'Espagne en France, à la mort du Roi CHARLES II, & fut le premier qui falua PHILIPPE V, Roi d'Espagne;
6. Et Dona MARIE-LUCRÈCE, mariée à Don *Antoine-Guillaume Ruffo*, Seigneur, Prince de Palazuolo, Marquis de Crispa & autres Terres en Calabre, arrière-petit-neveu du Cardinal *Thomas Ruffo*, mort Doyen du Collège des Cardinaux, Evêque d'Ostie & de Velletri, le 16 Février 1753.

Don MICHEL REGGIO, substitué aux nom de *Gravina*, *Branciforte*, *Saladino* & *Connata*, appelé *Prince d'Yaci*, Lieutenant-Général des Armées du Roi des Deux-Siciles, son Ambassadeur à la Cour d'Espagne, &c., a épousé, 1<sup>o</sup> le 15 Juin 1740, *Jeanne-Romaine de la Chastre*, née le 27 Février 1726, morte le 3 Décembre 1743, fille de *Louis Charles*; & 2<sup>o</sup> une sœur du jeune Prince

de *Calvaruso*, de la Maison de *Moncada* ou *Moncade*. Il eut du premier lit :

- Une fille, née en 1742;  
Et un fils, né le 2 Décembre 1743.

(Article extrait du *Mémorial Chronologique*, par M. l'Abbé d'Elfrées, année 1754, p. 209.)

REGIS (DE). Cette famille noble de Provence paroît, suivant d'anciens titres, avoir formé deux branches vers 1300. L'une fut s'établir à la Baillide-des-Jourdans, dont elle avoit acquis la Seigneurie, ainsi que celles de quelques Terres voisines; & l'autre resta à Aix.

On trouve dans les Archives du Chapitre de St-Sauveur, que noble N... DE REGIS, de la ville d'Aix, avoit donné, en 1362, sa vasselle, pour faire une châtelle au chef de *Sainte-Ursule*. Voyez les *Annales de l'Eglise d'Aix*, p. 184.

Cette branche, fixée à Aix, ne doit pas être confondue avec une famille de même nom, qui fut annoblie dans la suite par le Roi RENÉ. Ce fut un Consul de cette dernière famille, qui, étant parrain d'un certain *Benjamin*, nouveau converti, lui donna le nom de REGIS : ce *Benjamin* n'a pas eu de suite, à ce qu'il paroît.

Il ne reste aujourd'hui que la famille des REGIS, anciens Seigneurs de la Baillide-des-Jourdans, laquelle passa de ce lieu à Pertuis, d'où elle se transporta à Aix, vers 1625 : elle s'y divisa, de nouveau, en deux branches; l'aînée transplantée à Istres, & l'autre à Digne.

HUGUES DE REGIS, Seigneur de la Baillide-des-Jourdans, en fit hommage le 16 Janvier 1385, acte reçu par *Aimar*, Notaire, comme il conste par les Registres de la Cour des Comptes de Provence. Le même HUGUES, & GUILLAUME DE REGIS, son fils, Seigneur de ladite Terre, passèrent une transaction le 10 Mai 1390, devant *Hugues Raymond*, Notaire. Il y a plusieurs autres hommages rendus à ce GUILLAUME, par de nouveaux habitants de la Baillide-des-Jourdans, en 1421, & années suivantes.

Mais le peu de soin qu'EYRIÈS DE REGIS, mentionné ci-après, eut de ses papiers ainsi que de ses affaires (ayant porté les armes toute sa vie), & les fréquents changements de domi-

cile arrivés dans cette famille, ne nous permettent d'en commencer la filiation suivie qu'à Louis, petit-fils ou arrière-petit-fils du fufdit GUILLAUME.

I. LOUIS DE REGIS, Ecuyer, Seigneur de la Baillide-des-Jourdans, vivoit en 1485, & eut :

II. ANTOINE DE REGIS, qualifié noble & Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, qui se trouva à la bataille de Cérifols, en 1544, fous FRANÇOIS I<sup>er</sup>. Il avoit passé, en 1542, devant Pierre Bertrand, Notaire à la Baillide-des-Jourdans, une reconnaissance en faveur d'Anne de Bernardy, son épouse, dont :

III. EYRIÈS DE REGIS, Ecuyer, qui se distinguait, pendant les troubles de la Ligue, autant par la valeur & ses exploits, que par son zèle pour le service de Sa Majesté. Par allusion à son nom & à sa qualité de Royaliste, on ne l'appela plus que le *Capitaine Roy*. Ses Généraux, qui l'employoient volontiers, lui donnèrent plusieurs Commissions importantes. Il fut Commandant de Villemus, Place alors de conséquence, & servit longtemps le Roi à ses dépens, fournissant sa troupe d'armes, de chevaux, &c. Sa famille conserve deux certificats enregistrés : l'un, de Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France; & l'autre, de Bernard de la Valette, Gouverneur de Provence, en date des 20 Avril 1586 & 6 Janvier 1592, dans lesquels il est fait mention des services dudit EYRIÈS, & des secours qu'il avoit fournis à ces Officiers Généraux, dont il ne put jamais être remboursé, vu le mauvais état des finances du Roi. Il testa le 6 Novembre 1621, devant Raimond Olivier, Notaire à Pertuis; y mourut âgé de 72 ans, & fut inhumé en l'Eglise des Carmes, où l'on voit ses armoiries sur son tombeau. Bouche, dans son *Histoire de Provence*, tom. II, liv. XI, p. 748, en parlant du Capitaine EYRIÈS DE REGIS, dit, qu'il étoit originaire de la Baillide-des-Jourdans, & que ses ancêtres avoient été Seigneurs de ce lieu pendant plus de 200 ans. Il avoit épousé, par contrat passé devant Olivier, Notaire à Pertuis, le 3 Mars 1566, Jeanne de Carlevat, & en eut :

IV. FRANÇOIS DE REGIS, qui, avant de posséder aucune charge, ayant eu une contestation, fit un Mémoire, dans lequel, en parlant de sa noblesse, il déclare que sa famille n'a point de titre primordial, & qu'elle en fait gloire; qu'il se dit noble & Ecuyer, parce que son père l'étoit, & que ses ancêtres de

tout temps ont pris cette qualité, & ont été reconnus pour *Gentilshommes* (a). Il fut pourvu de l'Office de Conseiller du Roi, Secrétaire Contrôleur en la Chancellerie, le 13 Mars 1632; fit son testament le 25 Octobre 1651, par lequel il institua héritier de ses biens, son fils aîné, & légataire son fils cadet. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1597, Marguerite le Blanc, dont vinrent :

JEAN-BAPTISTE, qui suit;

Et ETIENNE, auteur de la branche des Co-Seigneurs de *Chenerilles* & de l'*Escale*, établie à Digne, rapportée ci-après.

V. JEAN-BAPTISTE DE REGIS, Ecuyer, reçu Trésorier Général de France le 31 Mai 1642, & pourvu d'un Brevet de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Privé, & de ses Finances le 26 Mai 1662, prêta hommage pour la Terre de Fuveau, dont il étoit Co-Seigneur du chef de sa femme, le 29 Novembre 1664. M. Colbert, qui en faisoit un cas particulier, voulut l'attirer auprès de lui; mais l'amour de la patrie lui fit négliger le soin de sa fortune. Il fit une fondation pour la Bibliothèque du Collège de Bourbon, à condition de mettre annuellement ses armoiries sur les livres achetés du revenu qu'elle produisoit; & testa le 8 Juillet 1694, devant Peyre, Notaire à Iffres. Il avoit épousé, contrairement par

(a) L'Abbé Robert de Briançon, dans son Ouvrage intitulé : *l'Etat de la Provence dans sa noblesse*, imprimé à Paris en 1693, a eu grand tort 1<sup>o</sup> de donner à cette famille pour auteur ce FRANÇOIS DE REGIS, en faisant entendre que ce sont les charges qui l'ont anobli; 2<sup>o</sup> d'omettre plusieurs titres honorables, comme celui de Conseiller d'Etat, dont fut pourvu JEAN-BAPTISTE, son fils aîné, &c. Il est évident qu'il n'avoit pas pris la peine de lire le Jugement des Commissaires députés par le Roi, du 10 Janvier 1669, déposé aux Archives de la Chambre des Comptes d'Aix, lequel parle des aïeux de FRANÇOIS, & fait une assez longue mention de noble EYRIÈS DE REGIS, Ecuyer, de la Baillide-des-Jourdans, père dudit FRANÇOIS. Ce Jugement cite entr'autres le testament d'ERYÈS, & de plus il déclare ceux de cette famille issus de noble race & lignée, ce que n'auroit pas dû omettre l'Abbé Robert. Le 12 Mai 1645, il y avoit eu un pareil Jugement rendu par M. de Champigny, Intendant de Provence, dont il n'a point aulli parlé.



*Alpheran*, Notaire, le 14 Avril 1635, *Marie de Durand*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de *Fuveau*, & de *Marguerite de Castellane-Esparron*, dont :

VI. JOSEPH DE REGIS, Seigneur de *Fuveau*, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé devant ledit *Alpheran*, Notaire à *Aix*, le 27 Novembre 1661, *Louise de Ferrier*, fille & héritière de noble *Guillaume de Ferrier*, dernier mâle de cette famille, successivement alliée aux *Dedons*, aux *Seguiran*, premiers Présidents de la Chambre des Comptes, aux *d'Isnard*, *Forbin*, &c. Il s'établit à *Istres* à l'occasion de ce mariage, & eut, entr'autres fils,

LOUIS, qui suit ;

& JEAN-BAPTISTE, qui fit Jésuite. Il alla aux missions de la *Chine*, & leva, par ordre de l'Empereur *Kang-hi*, dont il étoit beaucoup considéré, la plupart des Cartes qu'on a de ce vaste Empire. Consultez la grande *Histoire de la Chine*, par le P. *Duhalde*, où il est souvent fait mention de lui. Il concilia notre Chronologie avec celle de la *Chine*. Voyez le tome II de l'*Histoire de la conquête de cet Empire*, par les Tartares *Mantchous*, du sieur *Vojeu* de *Brunem*, qui est l'anagramme de *Jouve d'Embrun*, véritable nom de cet Auteur.

VII. LOUIS DE REGIS, Ecuyer, est mort à *Istres*, le 29 Septembre 1745, & sa mémoire est chère à tout le pays & aux environs, par les services qu'il a rendus & le rare talent qu'il avoit de prévenir & d'accommoder les différends. Il épousa, par contrat du 14 Décembre 1705, passé devant *Peyre*, Notaire à *Istres*, *Louise Jujardy*, fille de *Jean*, Lieutenant de l'Amirauté de *Martigues*, & de *Jeanne de Beaumont*, des Seigneurs de *Saint-Maurin*. De son mariage font nés :

1. JOSEPH-LOUIS, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH-GUILLAUME, Ecclésiastique ;
3. CHARLES-JOSEPH, Prêtre, mort le 12 Mars 1777 ;
4. ETIENNE-LOUIS-ROCH, Prêtre ;
5. MARIE, Religieuse de la Visitation à *Sisteron* ;
6. MARGUERITE-JEANNE DE REGIS, mariée, le 16 Janvier 1748, contrat reçu par *Colla*, Notaire à *Istres*, avec *Laurent de Suffren*, Chevalier, de la ville de *Salon* ;
7. 8. 9. & 10. Trois filles, Religieuses, & un fils, qui étoit Jésuite.

VIII. JOSEPH-LOUIS DE REGIS, Ecuyer, inféodé héritier par le testament de son père du 27 Février 1745 (passé devant *Colla*, Notaire à *Istres*), mort le 1<sup>er</sup> Août 1765, avoit épousé, à *Marseille*, le 20 Août 1754, *Marie-Gabrielle de Varages*, fille de noble *Jean-Baptiste*, Baron d'*Allemagne*, & de *Marguerite de Simiane*, dont il a eu :

EYRIÈS-JOSEPH DE REGIS, mort jeune. (Ainsi la branche de REGIS-FUVEAU va s'éteindre dans la Maison de *Suffren*, les frères dudit JOSEPH-LOUIS ayant embrassé l'état ecclésiastique.)

#### BRANCHE

des Co-Seigneurs de CHENERILLES & de L'ESCALE.

V. ETIENNE DE REGIS, Ecuyer (fils aîné de FRANÇOIS, & de *Marguerite le Blanc*), s'établit à *Digne*, & obtint, le 14 Novembre 1684, une Ordonnance de M. le Comte de *Grignan*, Lieutenant Général du Roi en *Provence*, qui, vu sa qualité de *Gentilhomme*, condamna les Consuls à une amende, & à loger chez eux, pendant 15 jours, deux soldats, qu'ils avoient voulu loger chez ledit ETIENNE DE REGIS, & leur défendit de récidiver, sous peine exemplaire, quoique ces Consuls eussent reconnu sa qualité, en ayant fait mention dans le billet de logement. Il épousa le 13 Janvier 1678, *Marie de Fournier*. Il eut :

VI. JOSEPH DE REGIS, Ecuyer, Co-Seigneur de *Chenerilles* & de l'*Escale*, qui fut Capitaine au Régiment de *Normandie*, & épousa *Gabrielle de Bafide*, dont :

VII. GABRIEL-ETIENNE DE REGIS, Ecuyer, Co-Seigneur de *Chenerilles* & de l'*Escale*, Capitaine au Régiment de *Champagne*, mort en 17.. Il épousa *Blanche d'Honorat*, & en eut plusieurs enfants, qui continuent la postérité, & dont nous ignorons la filiation.

Les armes : d'or, à la bande de gueules, chargée d'une couronne ducale d'or. (Généalogie rédigée d'après un Mémoire dressé sur titres originaux.)

REGNAUD DE MESPILLANT : d'azur, à 3 chevrons d'or.

REGNAULD, en *Normandie* : d'azur,

à trois molettes d'or, posées 2 & 1, au chef coufû de sable, chargé d'un lion d'or paf-fant.

REGNAULD de BISSY, Seigneur de Chalod, Lanoy, &c. en Savoie. Ancienne Noblesse, qui remonte à

I. GUILLAUME DE REGNAULD, 1<sup>er</sup> du nom, en latin *Reynaldi*, Châtelain de Maurienne en 1290. On ignore quelle fut sa femme, mais tout concourt à établir qu'il eut pour fils :

II. JEAN DE REGNAULD, qui fut Secrétaire de son Prince en 1350, ce qui se prouve à la Chambre des Comptes de Turin. Son fils,

III. GUILLAUME DE REGNAULD, II<sup>e</sup> du nom, prêta foi & hommage, avec les nobles de Savoie, en 1430. Il avoit épousé *Emerentienne de Cors*, dont :

IV. PIERRE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Maison-Forte de la Tour, près de Chambéry, Fief qui est dans cette Maison depuis ce temps jusqu'à ce jour. Il vivoit en 1470, & avoit épousé *Claudine de Bagtaliier*, dont le nom, dans les titres latins, est *Bagtaliieri*. De ce mariage vinrent plusieurs enfants; le seul qui ait eu postérité fut :

V. GUILLAUME DE REGNAULD, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour, vivant en 1475, & mort en 1510, âgé de 80 ans, suivant son épitaphe & l'inscription qui est sur sa tombe en l'Eglise Saint-Dominique à Chambéry, laquelle désigne pareillement qu'il eut deux femmes, *Françoise Favre* & *Claudine de Macet*. De la première sortit :

VI. FRANÇOIS DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de la Tour, qui fut successivement Sénateur collatéral, & Maître des Requêtes du Duc de Savoie en 1530 & 1550. Il épousa, 1<sup>o</sup> en 1530, *Louise Drapier*, fille de noble *Amédée Drapier*, Seigneur de Chalod, laquelle lui apporta en dot cette Terre, qui est encore dans cette famille; & 2<sup>e</sup> *Marguerite Scarron*, morte sans postérité. Du premier lit vint :

VII. JEAN DE REGNAULD, Ecuier, Seigneur de Chalod & de la Tour, Conseiller d'Etat de S. A. le Duc de Savoie, marié, en 1580, avec *Françoise Coyonex*, fille du Baron de celieu, dont il eut six enfants, entr'autres :

1. PHILIBERT-GASPARD, Chevalier, Seigneur de Minguvert, marié à *Françoise de Bellegarde*. Ils n'eurent que des filles;

2. CHARLES, qui fût;
3. Et BARBE, mariée à *Prosper de Sauter*, Conseiller d'Etat, & Juge Mage de Savoie.

VIII. CHARLES DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chalod, Biffy & la Tour, épousa en 1620, *Éléonore de Cavet*, dont il eut douze enfants, entr'autres :

1. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de la Sainte-Chapelle de Chambéry;
2. ÉTIENNE, qui fuit;
3. BENOIT, Chevalier, Seigneur de Lanoy, père de

JEAN-BAPTISTE, Gouverneur du Prince VICTOR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, marié à N. de *Lambert de Choisi*, dont plusieurs enfants;

4. MARIE, mariée à *Lud d'Espinaç*, Chevalier, Seigneur de Basse, Machy & Chanca, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi;
5. Et BLANDINE, mariée à noble *François de Lucinge*, Seigneur d'Arenthon & de Choulex.

IX. ÉTIENNE DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chalod, Biffy & la Tour, épousa, le 26 Novembre 1676, *Françoise de Chappuis*, fille du Seigneur de Margniolas, dont le descendant a fait ériger, en faveur de son ancienne noblesse, la Terre de *Margniolas en Marquisat*. De ce mariage fortirent :

1. CLAUDE, mort jeune;
2. PIERRE, Chanoine Régulier de Saint-Antoine;
3. BENOIT-DENIS, qui fuit;
4. GABRIELLE, mariée à *Gaspard de Bienvenu*, Chevalier, Seigneur de Mondragon;
5. & 6. FRANÇOISE & MARIE, Religieuses à Chambéry.

X. BENOIT-DENIS DE REGNAULD, Chevalier Seigneur de Chalod, Biffy & la Tour, Officier aux Gardes du Duc de Savoie, épousa, en 1690, *Jeanne-Marie de Carron de Cessens*, fille de *Pierre de Carron*, Chevalier, Seigneur de Cessens, & de Demoiselle *Marie de Salles*, petite-nièce de *saint François de Salles*, & dont l'aïeul, *François de Carron de Cessens* avoit épousé la fille du Marquis de *Saint-Alban-la-Pierre*, fecur de *Médames de Montainard & de Clermont-Tonnerre*. De cette alliance il a laissé :

AYNARD-JOSEPH, qui fuit ;  
Et MARGUERITE, mariée à *François de Villy de Montfalcon*, Chevalier, Seigneur de différents lieux.

XI. AYNARD-JOSEPH DE REGNAULD, Chevalier, Seigneur de Chalod, Bissy & la Tour, a épousé 1<sup>o</sup> *Marie-Anne de Pingon-Prangin*, morte sans enfants, sœur d'un Comte de Lyon, & d'un Commandeur des Feuillées ; & 2<sup>o</sup> *Marie-Anne de Montfort*, fille de *Jean-Baptiste de Montfort*, Chevalier, Major & Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Liechtenstein, Dragons, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS DE REGNAULD DE BISSY, Lieutenant, en 1772, dans le Régiment des Dragons de Piémont, & Aide-Major ;
2. NICOLAS-MARTIN, Gentilhomme du Duc de Wurtemberg, & Capitaine aux Gardes ;
3. JEAN-BAPTISTE, destiné à l'état ecclésiastique ;
4. FRÉDÉRIC-CHARLOT, Officier dans le Régiment de Royal-Allemand en 1772, fils aîné du Prince de *Holslein-Beck* ;
5. BENOÎT-ANDRÉ, Lieutenant dans les Gardes du Duc de Wurtemberg ;
6. Et MARIE-MARGUERITE, pensionnée de la Cour de Parme, à la mort d'une sœur qu'elle avoit, qui étoit filleule de S. A. R. le Duc de Parme. Ce Prince a continué, sur la tête de celle-ci, la pension que sa sœur avoit. Elle n'étoit point mariée en 1772.

Les armes : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or, 1 en chef & 1 en pointe. Couronne de Comte. Cimier : un cœur traversé d'un serpent. Devise : ARDENS ET ÆQUUM. Supports : deux lions.

REGNAULD DES BARRES. JEAN REGNAULD, Ecuyer, Seigneur des Barres, épousa *Marguerite Millet* (sœur de *Guillaume Millet*, Sous-Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, aîné du Roi). Il en eut :

JEAN-JACQUES REGNAULD, Comte des Barres, Gouverneur & Grand Bailli des Ville, Château & Duché d'Etampes, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, mort le 5 août 1743, âgé de 84 ans. Il avoit épousé, le 22 avril 1716, *Isabelle Jouvenel de Harville des Urfsin*, morte le 16 Novembre 1752, fille d'*Esprit*,

Marquis de Trainel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 9 Septembre 1730, & de *Marie-Anne de Gomont*, dont :

ADRIEN-CONSTANT-ESPRIT REGNAULD, dit le Marquis des Barres, né le 11 Mars 1717, Mousquetaire de la première Compagnie, puis Gouverneur & Grand Bailli des Ville, Château & Duché d'Etampes. (*Mercur de France*, du mois de Septembre 1743, p. 210.)

REGNAULD DE SEGRAIS, en Normandie, Election de Caen, famille noble & très-ancienne, de laquelle étoit

JEAN REGNAULD, le célèbre poète, Ecuyer, Sieur de Segrais, né à Caen, en 1624, reçu à l'Académie Royale des Sciences en 1662, & mort à Caen en 1701.

Les armes : d'azur, au pal d'argent, accosté de deux croix de Lorraine du même.

REGNAULD D'EVRY, à Paris : d'azur, à une tête & col de renard, posés de profil, & surmontés de deux branches de chêne, aussi d'or, passées en sautoir, l'écu timbré d'un casque de profil.

REGNIER DE GUERCHY, ancienne Maison, dont nous ne pouvons donner qu'une Notice, faite de Mémoire.

*L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VIII, p. 839, dit que LUBIN REGNIER est qualifié *Premier Queux du Roi*, dans un titre du 9 Novembre 1429. Nous ignorons s'il étoit de la même Maison.

PHILIBERT REGNIER, Ecuyer, Seigneur du Deffend-lès-Saint-Pourçain, en Auvergne, & de Vauvrailles, fut père de

JEAN REGNIER, qui devint Seigneur de Guerchy, en épousant, vers 1456, *Marie Regnier*, fille unique de *Jean Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Guerchy, Grand Bailli d'Auxerre en 1429, & d'*Isabeau Chrétienne*.

Suivant les *Tabl. Généal.*, part. IV, p. 42, la Terre de Guerchy, dont le nom a été illustré par ses derniers possesseurs, est située près de Joigny, & fut acquise, le 5 Août 1440, par ledit *Jean Regnier*, Ecuyer, Bailli d'Auxerre. La conformité de nom du beau-père & du gendre, a fait croire, dit l'Auteur de ces Tabletes, que l'un étoit fils de l'autre ; mais quoique tous deux d'une noble extraction, ils étoient de familles différentes, & n'avoient point les mêmes armes.

Le Bailli d'Auxerre portoit : *d'azur, à la croix dentelée d'argent, cantonnée de 4 molettes d'or*; & son genre : *d'azur, à 6 besants d'argent*. JEAN REGNIER, devenu Seigneur de Guerchy, par son mariage, fut aïeul de

N... DE REGNIER, dont :

CLAUDE, qui suit;  
Et GEORGE, Grand Prieur d'Aquitaine, puis de France.

CLAUDE DE REGNIER, Seigneur de Guerchy un des 100 Gentilshommes de la Chambre du Roi, eut pour :

CLAUDE DE REGNIER, Baron de Guerchy, qui épousa *Julie de Brichanteau*, fille de l'Amiral, dont :

HENRI DE REGNIER, Marquis de Guerchy, marié à *Marie de Brouilly*, morte en 1672, fille de *Louis*, Marquis de Piennes, & de *Gilonne d'Harcourt*.

LOUIS DE REGNIER, Marquis de Guerchy Comte de Druy, Vicomte de Fontenay, Baron de la Guierche, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Gouverneur de Huningue, auquel est échu, par droit de succession, du chef de ladite *Julie*, le Marquisat de Nangis, après la mort de Louis-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, arrivée le 8 Octobre 1742. Le Marquis de Guerchy est dédédié le 1<sup>er</sup> Février 1748, âgé de 85 ans. Il épousa *Jeanne-Louise de Marion de Druy*, dont :

CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE REGNIER, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Baron de la Guierche, né en Août 1715, Chevalier des Ordres, qui a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouse en 1731; Colonel, le 25 Février 1734, du Régiment Royal-Vaillieu, Infanterie; fait Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal de Camp le 1<sup>er</sup> Mai 1745, Colonel-Lieutenant & Inspecteur du Régiment du Roi, Infanterie, le 26 du même mois; Lieutenant Général le 10 Mai 1748, Gouverneur de Huningue, ci-devant Ambassadeur à Londres, & est mort le 17 Septembre 1767. Il avoit épousé, le 3 Mai 1740, *Gabrielle-Lydie*, née le 21 Décembre 1722, troisième fille de *François*, Maréchal Duc d'*Harcourt*, & de *Marie-Madeleine le Tellier*, sa seconde femme, dont :

1. ANNE-LOUIS, appelé le *Marquis de Guerchy*, né le 3 Février 1755;
2. VICTOIRE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiselle de Guerchy*, née le 27 Novembre 1745;
3. ANTONETTE-MARIE, appelée *Mademoiselle de Nangis*, née le 9 Juillet 1748;
4. Et une fille, née le 9 Février 1752.

Le titre du *Marquisat de Nangis* a été confirmé en faveur du Comte de Guerchy, par Lettres Patentes données à Compiègne au mois de Janvier 1749. Nous ignorons l'état actuel de cette Maison, faute d'instructions.

Les armes : *d'azur, à 6 besants d'argent*, 3, 2 & 1.

REGNIER DE MOUILLERON : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 palmes d'or, aux 2 & 3 de sable, à 3 jumelles d'argent, à la bordure du même*.

\* REGUSSE, en Provence, Diocèse de Riez. Terre & Seigneurie acquise de la Maison de *Casellane*, en 1564, par *Antoine d'Albert*, Contrôleur des Finances.

*Balthazard d'Albert*, son petit-fils, la vendit à *Gaspard de Grimand*, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1649, enregistrées à Aix en 1650. Il est le sixième aïeul de *Louis-Sextius Grimaldi*, Marquis de Regusse, Seigneur de Mimet & de Montmeyan, Président à Mortier au Parlement de Provence, marié à *N...de Bonnard* de Crécy.

REIDELLET DE CHAVAGNAC, famille noble de Bugey, de laquelle étoit

CLAUDE-CHARLES REIDELLET DE CHAVAGNAC, Brigadier de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de St.-Louis.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, à la fasce de gueules brochante sur le tout, chargée de deux étoiles d'or*. L'écu timbré d'un casque de profil

REIFFERSCHIEDT, Maison qui hérita du bas Comté de Salm après la mort de *Henri*, IV<sup>e</sup> du nom, arrivée en 1413, qui, se voyant sans postérité, institua pour son héritier *JEAN*, IV<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE REIFFERS-

CHEIDT, dont la postérité a pris le furnom de Salm. Voyez SALM.

\* REILLANNE ou RAILLANNE, en Provence, Diocèse d'Aix : Terre, Seigneurie & ancienne Vicomté, possédée, en 1768, par *Joseph-Etienne de Thomassin*, Marquis de Saint-Paul, Baron de Châteaurenard, &c., reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1749, & Président à Mortier en 1756. Voy. THOMASSIN.

\* REIMS, en Champagne, Ville située dans une plaine où coule la rivière de Vesle. Selon quelques Historiens, le *Comté de Reims* fut érigé en *Duché-Pairie* par le Roi Louis VII, en faveur de son beau-frère, Archevêque de Reims, auquel ce Prince accorda, & à ses successeurs, le privilège de couronner les Rois de France.

REIMS, famille noble de Lorraine. N... DE REIMS laissa :

1. DIDIER, qui fuit;
2. Et CHARLES, rapporté après son frère.

DIDIER DE REIMS, Seigneur en partie de Saulxures, Burnecourt & Houffélmont, Gentilhomme de la Chambre, & Maître d'Hôtel de Nicolas-François, Duc de Lorraine, & Commandant un Régiment au service de l'Empereur, fut créé *Baron du Saint-Empire* en 1650, conjointement avec son frère CHARLES. Il épousa, en 1647, *Claudine-Henriette*, fille de *François de Riguet*, Seigneur de Barizey-au-Plain, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de la Duchesse Nicole de Lorraine, puis Commissaire Général des Armées du Duc CHARLES IV, & de *Catherine de Baillivy*, dont :

1. CHARLES-ANTOINE, dit *l'Abbé de Brauvilliers*, Grand-Chantre de l'Eglise Primatiale de Nancy, & premier Aumônier du Duc LÉOPOLD;
2. FRANÇOIS, Baron de Reims, & du Saint-Empire, Major du Régiment de Taaff, tué au second siège de Bude, sans alliance;
3. 4. & 5. Et trois filles, Religieuses à la Visitation de Nancy.

CHARLES, Baron de REIMS, Seigneur de Lorry, Arry, & la Cour-en-Haye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, puis Capitaine de

Chevaux-Légers au Régiment de Fabert, pour le service de France, épousa *Marguerite de Bermond*, Dame de Dagonville, dont :

1. ANTOINE-BERNARD, qui fuit;
2. CHRISTOPHE, Baron DE REIMS & du Saint-Empire, marié à *Marguerite Richebois*, dont :

RENÉE-LOUISE, mariée à *Aimé-François*, Marquis de Balay;

3. Et RENÉE-LOUISE, mariée à *Michel*, Comte de Lamezan.

ANTOINE-BERNARD, Baron DE REIMS & du St.-Empire, Seigneur de Saulxures, Barizey-au-Plain & de Vannes (Terre considérable en Lorraine, du côté de Toul, possédée, pendant longtemps, par la Maïson de Ligneville, sur laquelle ayant été décrétée, elle fut acquise par ledit ANTOINE-BERNARD), fut Chambellan du Duc Léopold, & épousa, le 23 Avril 1714, *Elisabeth-Marthe-Christine de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont, & fille de *Charles-Henri-Gaspard*, Comte de *Lenoncourt*, Grand Chambellan du Duc Léopold, & de *Charlotte-Yolande de Nettancourt*, dont :

1. N... Baron DE REIMS & du St.-Empire, Seigneur de Vannes, Barizey-au-Plain, Saulxures, Officier aux Gardes-Françaises, marié, le 17 Mars 1748, à *Marie-Anne-Gabrielle Rose de Barat*, fille de *Claude-Georges*, Seigneur de Maziro, Bazoilles, Brabois, Landaville, Mansberg, &c. Premier Président du Parlement de Metz, & d'*Agathe-Rose de Ponze*, dont plusieurs enfants;
2. Et N... DE REIMS, reçue Chanoinesse à Lons-le-Saulnier, mariée, en 1740, à *Charles-Claude-Ange Duplex de Bacquencourt*, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maïson, Couronne de France, & de ses Finances, l'un des Fermiers-Généraux de S. M. très-Chrétienne. Elle est morte le 25 Novembre 1742, âgée de 23 ans, laissant un enfant. (*Tabl. Généal.* part. VII, p. 345.)

REINACH, famille noble, dont il est parlé dans les *Tablettes généalogiques*, part. VII, p. 200.

N... DE REINACH laissa :

1. N... DE REINACH, qui fuit;
2. Et NICOLAS-HUMBERT DE REINACH DE MONTREUX, Maréchal de Camp & Commandant du Régiment d'Alface, Infanterie,



tué au siège de Girone, après 48 ans de service.

N... de REINACH eut pour fils :

FRANÇOIS-GUILLAUME, BARON DE REINACH, de Foullemagne, qui fut pendant plusieurs années Colonel du Régiment d'Alsace, Cavalerie. Il épousa N... DE REINACH, fille de PHILIPPE-CHARLES, Capitaine pendant 35 ans dans le Régiment d'Alsace, Infanterie. Il a laissé :

FRANÇOIS-JOSEPH-IGNACE, BARON DE REINACH, Foullemagne & Montreux, ci-devant Capitaine au Régiment d'Alsace, Infanterie, puis dans celui de Quadt, Cavalerie, qui a obtenu l'érection en *Comté* des Terres et Seigneuries de Foullemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes situées dans la Haute-Alsace, sous la dénomination de *Grandveller-Foullemagne*, par Lettres Patentes du mois de Juin 1718, enregistrées au Conseil Souverain d'Alsace, le 20 Août suivant, tant en sa faveur, que de sa postérité masculine, en considération de son ancienne noblesse, de ses services & de ceux de sa famille. Il a eu de son épouse, entr'autres enfants,

PHILIPPE-CHARLES DE REINACH, qui étoit, en 1718, Cadet dans les Gardes-du-Corps de Sa Majesté, & Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie.

REINES, famille noble, établie dans le Languedoc.

GÉRAUD DE REINES, Ecuyer, né le 26 Novembre 1681, fut déclaré noble & issu de noble race par ordonnance de l'Intendant du Languedoc du 16 Octobre 1715. Il épousa, le 22 Juillet 1719, *Marie de Genton*, dont :

MARIE-MARGUERITE, née le 18 Mars 1730, reçue à Saint-Cyr, le 2 Mai 1737. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. IV.)

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux tours d'argent, & en pointe d'une croix de Toulouse du même vidée, cléchée & pommetée, posée à la pointe de l'épée.*

RELLY, en Normandie, Election de Caudebec, Généralité de Rouen, famille dont les armes sont : *d'or, à 3 chevrons d'azur.*

Tome XVI.

RELONGUE (DE), Seigneurs de la Salle, en Languedoc, & de la Louptière, en Champagne; famille noble, originaire de Flandre, distinguée par son ancienneté, ses alliances, & par les personnes de mérite qu'elle a fournies. Leurs preuves ont été admises à Malte, où elles ont entré dans celles du Chevalier de *Clairac-la-Mamie*, issu de la Maison de *Relongue*, par MARIE DE RELONGUE, son aïeule. — Leur noblesse de nom & d'armes s'établit, en 1214, dans le Comté de Flandre, depuis GUY DE RELONGUE, Seigneur Châtelain audit Comté. En cette qualité il fut un des 31 Seigneurs qui accédèrent au Traité de paix de Jeanne de Portugal, Comtesse souveraine de Flandre, avec le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ainsi qu'il est rapporté par André du Chesne, Historiographe de France. Mais la filiation suivie de cette famille n'est prouvée que depuis

I. ALEXANDRE DE RELONGUE, Seigneur de la Salle, en Languedoc, qui vivoit en 1497, & testa en 1544. Il eut

II. FRANÇOIS DE RELONGUES, Seigneur de la Salle, Capitaine d'Infanterie, marié, en 1554, à *Antoinette de Manfencal*, fille du Baron de *Manfencal-Vénerque*, premier Président au Parlement de Toulouse, & Lieutenant Général au Gouvernement Militaire de Languedoc, & sœur de Madame du *Faur-Pibrac*, & de Madame du *Bourg*, belle-sœur du Chancelier & du Maréchal du *Bourg*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, mort *ab intestat*;
2. HECTOR, qui suit;
3. CHARLES DE RELONGUE, qui épousa *Constance de Media-Villa-Baura*, fille du Seigneur de Feuillac, dont

JACQUES, marié à *Françoise de Latarey*, fille du Seigneur de Salles. Leurs enfants furent :

1. JEAN-VITAL, qui épousa *Géraude Azémar*, & n'en eut qu'un fils, mort sans postérité;
  2. JEAN-JACQUES, Chanoine de Vic-Fézenfac.
  3. Et MARIE, mariée à *Jean de la Mamie*, des Seigneurs de Clairac.
4. Et ALEXANDRE, Prieur de la Caze-Dieu & de Vic-Fézenfac. Ordre des Prémontrés.

G g g

III. HECTOR DE RELONGUE transigea, en 1596, avec CHARLES son frère, pour le partage des biens nobles de JEAN DE RELONGUE, leur aîné, décédé, comme nous l'avons dit, *ab intestat*. Il épousa *Marguerite de Salan*, de laquelle fortirent :

PAUL, qui suit ;

Et CLAIRE, qui fonda en 1640, à perpétuité, dans l'Eglise des Cordeliers de Toulouse, un *Obit*, dont le Titulaire est à la nomination de l'aîné de RELONGUE. Elle épousa *Jacques de Puget*, Seigneur de Gaffelaze.

IV. PAUL DE RELONGUE épousa, en 1641, *Jeanne de Coste*, laquelle institua son fils aîné héritier de la majeure partie de ses biens. De ce mariage naquirent :

1. JEAN-PAUL, qui épousa *Marie-Thérèse de Guibert*, sœur du Baron de *Guibert de Benque*, Seigneur de la Naufe de Renery, dont il n'eut point d'enfants ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. JEANNE-MARIE, mariée à *Guillaume de Ponfan* ;
4. MARGUERITE, épouse du Seigneur de *Perdigol*, belle-mère du Baron de *Villeneuve*, Seigneur de la Croisille, & du Seigneur Baron de *Gavaret* ;
5. Et FRANÇOISE, mariée à *Marc-Antoine de Moras de la Tour*.

V. JACQUES DE RELONGUE fut maintenu, conjointement avec JEAN-JACQUES & JEAN-VITAL DE RELONGUE, ses cousins germains, dans la possession de leur *ancienne noblesse de race & lignée*, par Ordonnance rendue en la Généralité de Montauban, le 30 Mai 1699, sur titres produits devant M. *le Pelletier de la Houffaye*, Intendant de cette Province, & épousa *Françoise Amirat*, sœur du Seigneur de la Louptière. Leurs enfants furent :

1. JACQUES, Officier aux Gardes Wallones ;
2. ALEXANDRE, appelé *le Chevalier de RELONGUE* ;
3. Et JEAN-PAUL, qui suit.

VI. JEAN-PAUL DE RELONGUE, Chevalier, Seigneur de la Louptière, de Vauregnier & de Maupertuis, ancien Mousquetaire du Roi, & Officier de ses Armées, a fait ses premières campagnes dans l'Infanterie, sous les ordres du fameux Duc de Vendôme, & est mort en son Château de la Louptière, en

Champagne, le 23 Juin 1771, dans sa 87<sup>e</sup> année. Il avoit épousé, en 1724, *Marie-Geneviève Barat*, Dame de la Seigneurie de la Digne, en Languedoc. Leur épitaphe se voit dans le Chœur de l'Eglise paroissiale de la Louptière, au Diocèse de Sens, en Champagne. De leur mariage font issus :

1. JEAN-CHARLES, qui suit ;
2. JEAN-PHILIPPE, appelé *le Chevalier de RELONGUE*, Seigneur de Vauregnier, Officier des Armées du Roi ;
3. AUGUSTIN-PAUL DE RELONGUE DE MAUPERUIS, Clerc Tonfuré du Diocèse de Sens ;
4. CHARLES-EMMANUEL-HYACINTHE DE RELONGUE DE LA DIGNE, mort en bas âge ;
5. MARIE-CLAIRE, mariée 1<sup>o</sup> à *François-Édouard le Gras de Vaubercey*, Chevalier, Seigneur de Mongenoit, Lieutenant des Maréchaux de France ; & 2<sup>o</sup> à *Claude de Villiers-l'Isle-Adam*, Chevalier, Seigneur de Rhéges, dont elle a eu un fils, Elève de l'Ecole Royale Militaire ;
6. ANNE-MARGUERITE, mariée à *Nicolas-Bernard d'Alençon*, noble Romain, fils de *Jean d'Alençon*, Seigneur de Brillecourt, en Champagne ;
7. ANNE-CATHERINE, mariée à *Charles-François*, Vicomte de *Vienna*, Seigneur de Courmonocle & de St.-Benoit-sur-Vannes ;
8. Et MARIE-GENEVIÈVE, mariée à *Michel de Sompsois*, des Seigneurs de *Monceaux*, en Champagne.

VII. JEAN-CHARLES DE RELONGUE, Chevalier, Seigneur de la Louptière ; des Académies de Châlons & de Rome, connu dans la République des Lettres, par ses Poésies, a épousé, le 9 Juillet 1765, *Marie-Anne de Compigny*, sœur de *Marie-Catherine de Compigny*, Elève de la Maison Royale de Saint-Cyr, dont :

- LOUIS-CHARLES, né en 1766, mort en bas âge ;  
Et JEAN-JACQUES, Chevalier, né le 25 avril 1768, destiné Elève de l'Ecole Royale Militaire.

Les armes : *d'azur, à la queue de dauphin d'argent, posée en chef, couronnée d'une rose de gueules, surmontée de trois étoiles de gueules, posées en bande.*

RÉMÉON DE MOQUET, famille établie dans le Condomois & le Vendomois.

CLAUDE-MICHEL DE RÉMÉON, 1<sup>er</sup> du nom, Ecuyer, Sieur de Moquet, fut maintenu dans sa noblesse depuis 1551, par ordonnance du Commissaire départi de la Généralité d'Orléans, du 21 Avril 1699. Il mourut à Blois en 1709. Il avoit épousé, en 1695, *Françoïse le Roux*, dont :

CLAUDE DE RÉMÉON, Ecuyer, Sieur de Moquet, Seigneur de Chappe-Dame, de St.-Firmin-des-Près & de l'Isle, né en 1695, mariée, en 1718, à *Jeanne Colheux*, fille de *Charles Colheux*, Sieur de Longpré, Ecuyer ordinaire de la bouche du Roi, dont :

CLAUDE-MICHEL DE RÉMÉON, II<sup>e</sup> du nom, né en 1719 ;  
Et JEANNE-ELISABETH, née le 4 Juin 1720.

Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 457.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur, & en pointe d'un pin de sinople, sur une terrasse du même, mouvante de la pointe de l'écu.*

RÉMÈREVILLE, qu'on prononce aujourd'hui RÉMÈREVILLE.

Cette Famille tire son origine des anciens Seigneurs DE RÉMÈREVILLE, dans le Duché de Lorraine: elle fut transplantée en Provence il y a déjà près de trois siècles, & le nom du fief a toujours été propre aux Gentilshommes qu'elle a produits; ce qui est, comme l'on fait, une preuve d'ancienne Noblesse. Il en est parlé dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 303 & suiv.

I. GUILLAUME, Seigneur DE RÉMÈREVILLE, Cheville & Courbeseaux, vivant en 1380, est le premier connu de ce nom, depuis lequel on prouve, par titres authentiques, une descendance suivie. Le nom de sa femme est ignoré: on fait seulement qu'elle étoit fille ou petite-fille de *Jean de Vasmont*, Prévôt de Nancy, & de *Catherine de Vaucouleurs*, fille de *Vivian*, Seigneur de *Vaucouleurs*, qu'on croit être de l'ancienne & illustre Maison de *Joinville*. Il laissa entr'autres enfants :

II. JEAN-GUILLAUME, Seigneur DE RÉMÈREVILLE, Cheville & Courbeseaux, dont la femme est seulement nommée *Agnès*, dans un titre qui en fait mention; mais il y a lieu de

croire qu'elle étoit de la Maison des *Hafards*, parce que *Hugues des Hafards*, Evêque de Toul, étoit proche parent de ses petits-fils; & une Bulle du Pape SIXTE IV, l'an 1474, qui permet à un des fils de JEAN-GUILLAUME DE RÉMÈREVILLE, de posséder toutes fortes de Bénéfices incompatibles, à cause des grands & importants services qu'il avoit rendus au Saint-Siège, dit qu'il étoit de *nobili genere ex utroque parente procreatus*, ce qui nous apprend que sa mère étoit sortie d'une Famille noble. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;  
2. JEAN-GUILLAUME, qui partagea, avec son frère, les biens de la Famille, & se maria, en Lorraine, à *Françoïse le Vel*, Dame des Champigneulles, dont :

CATHERINE, Dame DE RÉMÈREVILLE & de Champigneulles, mariée 1<sup>o</sup> à *Nicolas de Mengin*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Président de la Chambre des Comptes de Nancy; & 2<sup>o</sup> à *Pierre de Farege*, Seigneur de Farege & d'Art-sur-Meurthe. Les armes de cette Dame paraissent en plusieurs endroits dans la paroisse de St-Georges de Nancy, & l'on y conserve dans une place honorable le souvenir de diverses fondations pieuses, gravées en caractères d'or sur une plaque d'airain: elle mourut sans successeurs, & les enfants de GUILLAUME II héritèrent en partie de ses biens;

3. NICOLAS DE RÉMÈREVILLE, mort sans enfants. Il épousa, en Normandie, *Guillelme le Gentil*;  
4. Et DOMINIQUE, pourvu d'un Canoniat dans la paroisse de St-Georges de Nancy, par Lettres Patentes de Jean de Calabre, fils du Roi RENÉ, Duc de Lorraine, données l'an 1479. Pour être reçu dans ce Chapitre, il falloit, pour le moins, faire alors des preuves de la noblesse de quatre générations.

III. GUILLAUME, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur DE RÉMÈREVILLE, Courbeseaux & Champigneulles, suivit le Roi RENÉ en Provence, lorsque ce Prince vint, en 1437, prendre possession des Etats, où il étoit appelé par la mort, sans enfants de LOUIS III, son père, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il rendit plusieurs grands services à ce Prince, qui voulant les reconnoître, pourvut, en 1466, le Seigneur DE RÉMÈREVILLE d'une charge de Secrétaire d'Etat, & ensuite de celle de Tré-

forier Général de ses Finances en 1472, & enfin d'un office de Maître Rationnel (a) en la grande Cour des Comptes & Archives de la ville d'Aix. Après la mort du Roi RENÉ, arrivée en 1481, Yolande d'Anjou, Duchesse de Lorraine, fille de ce Prince, voulant disputer la succession du Roi, son père, à Charles du Maine, héritier de RENÉ, envoya des troupes en Provence, sous le commandement de quatre chefs principaux, parmi lesquels le Seigneur de RÉMEREVILLE est remarqué par l'Auteur de l'*Histoire de Marseille*, nommé Ruffy. Les Lorrains firent d'abord de si grands progrès en Provence, que le Comte du Maine envoya demander du secours au Roi de France LOUIS XI. En conséquence, le Seigneur de Genouillac & le Seigneur de Luxembourg eurent ordre d'entrer dans la Province à la tête de 18000 hommes de pied; ils en chassèrent les Lorrains, & reprirent les places dont ils s'étoient saisis; mais le Comte Charles du Maine, étant mort sur ces entrefaites, GUILLAUME DE RÉMEREVILLE voulut encore rétablir le parti de la Duchesse de Lorraine, sa Souveraine: cependant cette nouvelle entreprise eut peu de suites; car LOUIS XI, à qui Charles du Maine avoit laissé sa succession, prit si bien ses mesures, que tous les Ordres de la Province le reconnurent généralement. Le Seigneur de RÉMEREVILLE eut ordre alors de sortir de la Province. Son office de Maître Rationnel fut confisqué, de même que tous les biens qu'il y avoit acquis; mais RENÉ II, Duc de Lorraine, ayant ensuite moyenné sa paix avec CHARLES VIII, successeur de LOUIS XI, il fut fait Gouverneur des Châteaux d'Orgon & de Lambesc, que RENÉ I<sup>er</sup> avoit donnés à Ferry de Vaudemont, quand il épousa Yolande d'Anjou, sa fille. GUILLAUME DE RÉMEREVILLE, épousa, le 4 Octobre 1484, *Catherine*, l'héritière de la Maison de *Corage*, elle étoit fille de *Pierre de Corage*; Gentilhomme de la ville d'Apt, & de *Jeanne de Sade de Saumane*, issue d'une des plus anciennes familles de Provence. Le mariage lui donna occasion de s'é-

(a). Les Maîtres Rationaux, au nombre de quatre seulement, & quelques Archivaires, composoient alors une Cour souveraine, de laquelle tous les Tribunaux subalternes de Justice ressortissent, ce qui rendoit les offices de Maîtres Rationaux très-considérables.

tablir dans la ville d'Apt, où il mourut en 1494. Il laissa :

AGRICOL, qui suit;

GUILLAUME, III<sup>e</sup> du nom, rapporté ci-après.

IV. AGRICOL DE RÉMEREVILLE prit le parti de la Robe, & fut nommé, par Lettres Patentes du Roi FRANÇOIS I<sup>er</sup>, de 1521, Bailli des ville & Bailliage d'Apt, emploi que les plus distingués Gentilshommes de la Province avoient rempli avant lui. Il épousa, en 1521, *Marie d'Autric*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaumettes, & de *Françoise de la Porte*, d'où sortit :

V. FRANÇOIS DE RÉMEREVILLE, marié 1<sup>o</sup> à *Françoise d'Albertas*, fille de *Colin*, & de *Jeanne de Sales*; & 2<sup>o</sup> à *Marguerite de Cofme d'Auribeau*, fille de *Léonard*, Gentilhomme de la ville de Carpentras, & de Dame *Gabrielle de Seguin-Cabaffolle*. De ces deux femmes il ne laissa que des filles, qui prirent alliance avec des Gentilshommes du voisinage.

IV. GUILLAUME DE RÉMEREVILLE, III<sup>e</sup> du nom (frère puiné d'AGRICOL), fut Seigneur de Rémerville & de Champigneulles, en Lorraine, après la mort de la Dame de Farege, Dame de Rémerville, sa cousine germaine. Il eut de l'emploi dans les guerres d'Italie sous LOUIS XII; se trouva à la bataille de Ravennes, & à toutes les guerres qui suivirent; & se maria, en 1539, à *Françoise de Rouffet de Saint-Sauveur*, fille de *Laurent de Rouffet*, Seigneur de St.-Sauveur & de Verelos, Gouverneur du Château & de la ville de Courthezon, & de *Richarde de Galléan des Ifjarts*. De ce mariage sortirent :

PIERRE, qui suit;

Et RICHARDE, mariée à *Jean de Bot*, Seigneur de Saignon & d'Auricol, issu d'une ancienne & illustre Famille, à présent éteinte.

V. PIERRE DE RÉMEREVILLE, Seigneur de Champigneulles, commanda longtemps une Compagnie d'Infanterie sous les Rois CHARLES IX & HENRI III. Il se trouva aux fameuses batailles de Dreux, Jarnac, Saint-Denis & Moncontour, où il reçut plusieurs blessures, comme il est remarqué dans l'épithaphe qui se lit encore sur son tombeau, dans l'Église des Cordeliers de la ville d'Apt. Il épousa 1<sup>o</sup> *Spirite de Choijelat*, fille de *Cathelin*, Seigneur de Roaix, de Venafque & de St.-Didier, & de *Louise de Raymond-Modène*, dont il n'eut aucune postérité; & 2<sup>o</sup> *Made-*

*leine de Bot d'Auribeau*, fille de *Michel*, Seigneur de Saignon & d'Auribeau, & de *Gillette de Tertulle*, Dame de Montrofier, sœur d'*Heñor Bot de Tertulle*, marié à *Marchionne de Bonne*, sœur du renommé Seigneur d'Auriac, qui commandoit un camp volant au siège de la Rochelle, & dont le fils prit la qualité de *Comte de Talard*, & épousa une femme de la Maison de *Neufville-Villeroi*. Du second mariage de *PIERRE* sortirent douze enfants, parmi lesquels on n'en remarquera que trois, savoir :

1. **POMPÉE**, Seigneur de Simonay, qui se maria en Guyenne, où il n'a laissé aucune postérité ;
2. **FRANÇOIS**, Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Saint-Pol, qui se trouva au siège de la Rochelle, & à toutes les guerres de Guyenne, après lesquelles il se maria à *Anne d'Estienne-Saint-Jean*, veuve de *Hubert de Castellane*, Seigneur de Salernes, & fille de *François d'Estienne*, Seigneur de St-Jean de la Salle, Président à Mortier au Parlement de Provence, & de *Honorade de Ponterès de Buons*, de laquelle il n'eut point d'enfants ;
3. Et **FRANÇOIS-ANTOINE**, qui suit.

VI. **FRANÇOIS-ANTOINE DE RÉMEREVILLE** commanda une Compagnie dans le Régiment d'Infanterie de Villeneuve, & se trouva aux guerres de Piémont, sous les Maréchaux de Créquy, de la Force & de Schomberg, & ne se retira qu'après la prise de Casal, où son Régiment fut licencié. Il se maria, en 1633, à *Madeleine de Begue*, fille de *Pierre*, Gentilhomme de la ville de Marseille, & de *Claire de Granery*, & en eut entr'autres :

VII. **FRANÇOIS-JOSEPH DE RÉMEREVILLE** qui étoit un favant. Il mourut à Apt sur la fin de Juillet 1730, âgé d'environ 80 ans. Il épousa, le 4 Octobre 1682, *Jeanne-Bernardine de Thomas de Gignac*, fille de Messire *Melchior de Thomas*, Seigneur de Gignac, & de Roquefure, & d'*Anne de Pellistier*, dont :

1. **JACQUES-BAPTISTE**, mort Prêtre ;
2. **VINGENT**, Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Bloisais, tué à l'attaque des retranchements de Dantzick, en Pologne ;
3. **JEAN-GUILLAUME**, qui suit ;
4. **FRANÇOIS-DE-SALES**, vivant sans alliance ;
5. Une fille, morte Religieuse ;
6. Et une autre fille, élevée à la Maison

Royale de St-Cyr, puis mariée dans la Famille de *Chaffan-Vachères*.

VIII. **JEAN-GUILLAUME DE RÉMEREVILLE** a servi, pendant plusieurs années, dans le Régiment de la Couronne, où il étoit Capitaine, & s'est retiré du service en 1732, avec pension. Il a épousé, le 27 Juillet 1734, *Marie-Catherine de Beillard*, dont il n'est resté que *MARIE*, Religieuse à la Visitation à Apt.

Les armes : *d'argent, au lion issant de sable, armé & lampassé de gueules, coupé d'azur & fretté d'argent*. Pour devise, cette moitié d'un vers de l'*Énéide* de Virgile : *ADERIT VOCATUS APOLLO*, avec cette autre devise : *MEMINISSE JUVABIT*. Les anciens Seigneurs de RÉMEREVILLE ajoutaient à leurs armes : *un quartier d'argent, au perroquet de sinople, ayant un collier grêlé de perles, & péri sur une motte de sinople*.

\* **REMIENCOURT**, en Picardie, Diocèse d'Amiens, Terre & Seigneurie possédée par une branche cadette de la Maison de *Boufflers*. Voy. **BOUFFLERS**.

\* **REMILLY**, en Nivernais, Diocèse de Nevers. La Seigneurie, avec la haute, moyenne & basse Justice, appartient à la Chartreuse d'Apponay, située dans le district de la paroisse de Remilly, dont le Chapitre de Nevers & les Chartreux d'Apponay sont Collateurs de la Cure.

**RÉMOND**, en Bourgogne, en Champagne & à Paris.

Cette Famille, divisée en sept branches, a été maintenue différentes fois dans sa noblesse d'extradition, tant par Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, que par Ordonnances, &c., de MM. Larcher, Intendant de Champagne, Ferrand, Intendant de Bourgogne & de Bresse, de Pomereu, Intendant de Champagne, Bignon, Intendant de Paris; & enfin par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu le 17 Avril 1735, en faveur de **NICOLAS RÉMOND**, Ecuyer, ancien Conseiller au Bailliage & Siège Présidial de Troyes.

La troisième branche subsiste dans **JACQUES RÉMOND**, Ecuyer, Seigneur d'Etrochey, né & baptisé le 15 Mai 1721, qui a pour sœur **ETIENNETTE RÉMOND**, mariée, par contrat du 17 Avril 1738, à *Charles-Marie Févret*, Seigneur de Fontette, Conseiller du Roi en la Cour de Parlement de Bourgogne.



FRANÇOIS RÉMOND (chef de la cinquième branche), Chevalier, Seigneur de Montmort, né le 1<sup>er</sup> Mai 1707, Major des quatre Compagnies des Gardes-du-Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, s'est trouvé à tous les sièges dans les précédentes guerres, a commandé à Dettingen un escadron, eut un cheval tué sous lui, commanda un gros corps de Grenadiers à la bataille d'Hastembeck, s'est trouvé aussi à la bataille de Fontenoy, où il eut encore un cheval tué sous lui. Il a épousé, le 12 Mars 1736, *Marie-Geneviève-Mathurine Videau du Dognon*, fille de *Jean*, & de *Marie Chauvet*, de laquelle il a eu trois garçons, dont entr'autres

LOUIS, Marquis de Montmort, qui a épousé le 23 Juillet 1770, *Marie-Renée Joly de Fleury*, née le 30 Novembre 1747.

Sur cette Famille, qui porte : *de gueules, à trois roses d'argent, posées 2 & 1*, voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. II.

REMOND : *d'or à 3 roses de gueules.*

\* REMOND, Terre & Seigneurie en Berry, avec titre de *Vicomté*, qui entra avec celle de *Quincampoix*, dans la Maison de *Gamaches*, par l'alliance de *Marguerite de Saint-Quentin de Blet*, avec *Jean de Gamaches*, Seigneur de *Sury-aux-Bois*, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du 10 Août 1490. Voy. *GAMACHES*.

REMOND-CHANTEMERLE : *de gueules à 3 croissants d'argent surmontés chacun d'une molette d'or.*

RÉMONT, Famille de Champagne. GUYOT de RÉMONT, Seigneur d'Arnicourt, qui vivoit en 1475, fut le 6<sup>e</sup> aïeul de

MARGUERITE de RAYMOND de RAOULY, née en 1674, & reçue à St.-Cyr au mois d'Octobre 1687.

Les armes : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au franc-quartier d'argent, chargé d'une merlette de sable.*

\* REMOULINS, Seigneurie érigée en *Baronnie*, & unie à la *Vicomté d'Uzès*, avec celle de *Saint-Geniez*, par Lettres du mois de Mai 1565, enregistrées à Toulouse le 6 Mars, & à Montpellier le 8 Mai 1566, en faveur d'*Antoine de Crussol*, Comte, puis Duc d'Uzès. Voy. *CRUSSOL*.

RÉMUSAT. LOUIS-FRANÇOIS-XAVIER DE RÉMUSAT, né le 14 Août 1715, étoit Lieutenant Général du Régiment d'Eu, & Brigadier au mois de Juillet 1767.

REMYON. NICOLAS de REMYON, Colonel d'un Régiment de son nom au service de CHARLES IV, Duc de Lorraine, Commissaire Général des troupes de ce Prince, & Commandant du Château de Wildstein, est bifâteul de

1. CHARLES-FRANÇOIS, Capitaine au service de l'Empereur CHARLES VI; il fut tué à la bataille de Krotzka, donnée contre les Turcs en 1739;
2. Et MARGUERITE-CHARLOTTE, sœur du précédent, qui épousa *Hubert Paliffot*, Conseiller d'Etat de LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar, & son Avocat aux Requêtes du Palais. Voy. *PALISSOT*.

Les armes : *de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'une épée garnie d'or, la pointe en haut, mise en pal, accompagnée de deux molettes d'or, timbrées d'une molette de l'écu, environnée de deux cornettes, l'une d'or & l'autre de gueules, issantes, d'un tortil d'or, d'argent & de gueules; le tout porté d'un armet d'argent, grillé d'or, environné d'un lambrequin aux métaux & couleurs susdits.*

\* RENANSART, en Picardie, Diocèse de Laon, Seigneurie avec titre de *Vicomté*.

*Isabelle*, héritière de *Renansart*, épousa *Georges la Peronne*, Chevalier, Seigneur de Verloing. De ce mariage naquit *Catherine*, héritière de *Renansart*, laquelle fit entrer cette Terre dans la Maison de *Flavigny*, déjà connue dans le XIII<sup>e</sup> siècle. (Voy. *FLAVIGNY*, tom. VIII, col. 87.)

RENARD. CATHERINE RENARD épousa, en 1392, *Jean de Morant*, Chevalier, Seigneur d'Écours, de la Perle & de la Motte. Les armes : *de sinople, au renard passant d'or.*

RENARD ou REGNARD, Seigneur de la Touane & de Courtambray, Famille d'Orléans. Les armes : *d'argent à trois renards passants de sable.*

RENART de FUCHSEMBERG. CHARLES-ALBERT RENARD DE FUCHSEMBERG, Sei-

gneur d'Arçon, de Mouffy, Grand Maître des Eaux & Forêts aux Départements de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Luxembourg, & Alsace, & Gouverneur de Réthel, laissa :

CHARLES-ALBERT RENART DE FUCHSENBERG, Seigneur d'Arçon, de MOUSSY, qui épousa *Aimée-Suzanne de Hodencq*, dont :

MARIE-AIMÉE, mariée, par contrat du 7 Janvier 1729, à *François-Nicolas Oudet d'Angecourt*.

THOMAS RENART DE FUCHSEMBERG, Marquis d'Amblimont, fut Chef d'Escadre des Armées Navales, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis. Il épousa *Marguerite-Michelle de Saint-Fort*, dont :

CLAUDE-MARGUERITE-FRANÇOIS RENART, Comte d'Amblimont, qui épousa, le 17 Juillet 1754, *Marie-Anne de Chaumont de Quitry*, née le 28 Juillet 1736, fille de *Jacques-Antoine*, Marquis de Quitry, & de *Marguerite-Angélique Rebut*, dont :

LOUIS JEAN-CASIMIR, né en 1763, qui a été tenu sur les Fonts Baptismaux, le 26 Septembre 1763, par le Duc de Duras pour le Roi, & par la Marquise de Pompadour. Il est mort en 1765 :

Et une fille, née en 1764, tenue sur les Fonts par le Duc de Choiseul et la Duchesse de Gramont.

RENAUD, ancienne Noblesse de la ville d'Arles, en Provence, où elle a tenu, de tout temps, un des premiers rangs, & établie aujourd'hui à Salon, où elle fait sa résidence, à cause du voisinage de la Terre d'Alein, qu'elle possède depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

On trouve dans les guerres des XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> & XIII<sup>e</sup> siècles les RENAUD, servis avec distinction, surtout pendant les Croisades & le règne des Bofon, auxquels ils avoient rendus de grands services.

I. FOUQUET DE RENAUD, créé premier Podestat de la Ville d'Arles en 1212, fut à la tête du Peuple, pour le recouvrement de la liberté, & eut :

II. PIERRE DE RENAUD, qui donna à nouveau bail divers biens en 1258, & eut pour fils :

III. HUGUES-PIERRE, II<sup>e</sup> du nom, & BERTRAND DE RENAUD, qui étoient comptés parmi les principaux Seigneurs d'Arles, & se dif-

tinguèrent par leur favoir, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. De l'un d'eux naquirent :

PIERRE, qui fuit ;  
Et RAIMOND.

IV. PIERRE DE RENAUD, III<sup>e</sup> du nom, qualifié *Damoifeau*, épousa 1<sup>o</sup> *Adalafie* ; & 2<sup>o</sup> *Cécile d'Arlatan*, fille de *Geoffroy*. Du premier lit vinrent :

RAIMOND ;  
Et PIERRE.

Du second :

GUILLAUME, qui fuit ;  
Et JEANOT, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem : ils transgèrent avec leurs frères aînés du premier lit.

V. GUILLAUME DE RENAUD épousa, en 1348, *Alafie d'Aureille*, fille de *Pierre*, Damoiseau, de la ville d'Arles, dont :

VI. JACQUES DE RENAUD, qui épousa, le 13 Janvier 1395, *Marguerite d'Isnard*, dont :

VII. JACQUES DE RENAUD, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Alein, qui fit son testament, le 13 Mai 1459. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1444, *Marthe des Porcellets*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Fos, & de *Jeanne d'Arlatan*, dont :

VIII. NICOLAS DE RENAUD, Seigneur d'Alein, Valet de Chambre du Roi CHARLES VIII, & son Ambassadeur à Rome. Il testa le 12 Janvier 1527, & avoit épousé, par contrat du 27 Février 1503, *Marguerite de Quiqueran de Beaujeu*. De cette alliance sortit :

IX. JACQUES DE RENAUD, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur d'Alein, d'Aurons & de Lamanon, dont il fit hommage au Roi en 1549. Il avoit épousé, le 27 Mai 1527, *Blanche d'Urre*, fille de *Claude*, Seigneur du Puy-Saint-Martin, Lieutenant-Général en Provence, & de *Gabrielle d'Adhémar de Monteil-Grignan*, dont :

JEAN, qui fuit ;  
Et deux filles, mariées dans la Maison de *Varadier*, d'Arles.

X. JEAN DE RENAUD, Seigneur d'Alein, reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, par le Seigneur d'Entrecasteaux, à qui Sa Majesté en avoit donné la commission, épousa, le 29 Septembre 1575, *Madeleine de Castillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beynes, Chevalier du même Ordre, & de *Louise de*

*Castellane-Laval*, dont :

FRANÇOIS, qui fuit ;  
Et BLANCHE, mariée, en 1600, à *Thomas de Rouffet*, Seigneur d'Aurons.

XI. FRANÇOIS DE RENAUD, Seigneur d'Alein, Lamanon & Aurons, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, premier Conful d'Aix, Procureur du Pays en 1623, Viguier Royal de Marseille, avoit épousé, le 17 Janvier 1607, *Jeanne des Porcellets*, fille de *Robert*, Seigneur de Fos, & de *Catherine de Forbin-Soliers*. Leurs enfants furent :

1. ANDRÉ, qui fuit ;
2. & 3. GILLES, & PHILIPPE-EMMANUEL, reçus Chevaliers de Malte en 1637.

XII. ANDRÉ DE RENAUD, Seigneur d'Alein, de Lamanon, d'Aurons & de Fos, épousa, le 6 Octobre 1643, *Thérèse de Cadenet*, fille de noble *César*, Seigneur de Tamarlet, & de *Lucrèce de Biord*, dont :

CÉSAR, qui fuit ;  
Et LOUIS.

XIII. CÉSAR DE RENAUD, Seigneur d'Alein & des autres susdites Terres, élu premier Conful d'Aix, Procureur du Pays en 1684, obtint du Roi LOUIS XIV, en 1696, l'érection de la Seigneurie d'Alein en *Marquisat*. Il avoit épousé 1<sup>o</sup> *Laurence de Castellane*, morte sans enfants ; & 2<sup>o</sup> *Françoise-Cécile de Roux*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Bonneval, Lieutenant Général de l'Amirauté à Marseille, & de *Lucrèce de Valbelle-Montfuron*. Du second lit il eut :

1. PHILIPPE-EMMANUEL, qui fuit ;
2. LOUIS, Chevalier de St.-Louis, Commandant du second Bataillon du Régiment Dauphin ;
3. FRANÇOIS-EMMANUEL, Officier de Vaisseau ;
4. FRANÇOIS, Major du Régiment de Flandre, Chevalier de St.-Louis, tué en 1744 à la bataille de Coni ;
5. JOSEPH, Capitaine de Dragons au service de S. M. Catholique ;
6. ANTOINE, Officier dans le Régiment Dauphin, mort au siège de Turin ;
7. Et LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, Major du Régiment Dauphin, Infanterie, retiré du service à cause de ses blessures.

XIV. PHILIPPE-EMMANUEL DE RENAUD, Marquis d'Alein & Seigneur des susdits lieux, a épousé, par contrat du mois d'Octo-

bre 1722, *Anne de Milan*, des Seigneurs de *Cornillon*, de laquelle font issus :

1. JEAN-FRANÇOIS-CÉSAR, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-EMMANUEL, Officier de Vaisseau ;
3. Et une fille, Religieuse à l'Abbaye de Nazareth à Aix.

XV. JEAN-FRANÇOIS-CÉSAR DE RENAUD, Marquis d'Alein, Seigneur de Fos, d'Aurons, &c., a épousé, par contrat du 11 Avril 1742, *Marie-Marguerite-Barbe de Cabanes*, fille unique & héritière de *Balthazar-Melchior*, Baron de Viens, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marie-Barbe d'Archias de Sablière*, dont :

Trois garçons & une fille.

Les armes : de gueules, à 10 losanges d'or, posées 4, 4 & 2 (*Hist. Héroiq. de la Noblesse de Provence*, tom. 11, p. 306 & suiv.)

RENAUD, autre Famille que l'on trouve dans l'*Hist. héroiq. de la Noblesse de Provence*, t. 11, p. 309, & qui porte les mêmes armes que la précédente : elle est originaire de Sault, où elle a exercé l'Office de Lieutenant Général au Siège ; mais elle s'est depuis transplantée à Apt.

N... DE RENAUD laissa :

JEAN-JOSEPH, qui fuit ;  
Et FRANÇOIS-DOMINIQUE, ancien Chanoine de l'Eglise d'Apt, Vicaire-Général & Official.

JEAN-JOSEPH DE RENAUD, Seigneur de Fontbelle, fut pourvu de la charge de Trésorier Général de France par LOUIS le Grand, le 2 Septembre 1714. Il avoit épousé *Anne-Marguerite de Thomas*, fille du Sieur de *Thomas*, Seigneur de Gignac & de Roquefure, & de Dame *Marguerite de Guérin*, des Prèsidents de ce nom. De ce mariage font issus :

1. JOSEPH-ELZÉAR-EUTROPE, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Apt ;
2. BRUNO-HYACINTHE, Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie ;
3. JEAN-BAPTISTE-LOUIS-ALEXIS, qui fuit ;
4. Et ANNE, Religieuse au Monastère de la Visitation d'Apt.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS-ALEXIS DE RENAUD DE FONTBELLE, pourvu par le Roi de l'Office de Trésorier Général de France, le 15 Juillet 1740, a épousé *Anne-Thérèse de Jobelot*, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier de St.-Louis,

Major, pour le Roi, des Ville & Citadelle de Contlans, Brigadier des Armées de Sa Majesté, Ingénieur en chef & Directeur des Fortifications des places du Rouffillon, & de *Marie de Robinot*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-ARMAND ;
2. JOSEPH-LOUIS-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Picardie ;
3. Et ANNE-THÉRÈSE.

RENAUD (DE), Famille noble & ancienne, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une Notice, faite de Mémoire.

I. NICOLAS DE RENAUD, Chevalier, épousa *Helène de Bartoly*, & en eut, entr'autres enfants,

II. FRANÇOIS DE RENAUD, Chevalier, lequel épousa *Andrée de Moneri*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marie de Bernard*, dont :

III. JEAN-BAPTISTE DE RENAUD, Chevalier, Seigneur de la Chaigne, qui épousa *Marie-Anne de Trémolles-la-Berge*, fille de *Pierre-Gabriel*, Chevalier, & de *Marie-Françoise de Fayeul*. Il en eut, entr'autres enfants,

IV. FRANÇOISE-VIRGINIE DE RENAUD, mariée, par contrat du 2 Décembre 1724, à *Jean-Claude de Mont-d'Or*, Chevalier, Seigneur de Montragier, fils de *Raymond*, & de *Françoise de Foudras*, dont postérité.

Les armes : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef & en pointe d'une losange du même.

\* RENAUDIE (LA), Seigneurie en Limoufin.

N... de FELINES eut pour enfants :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit ;
2. N... DE FELINES, Commandeur de Malte ;
3. N... Religieuse au Couvent des Dames Mul-toises de Mariel ;
4. Et N..., appelée *Mademoiselle de Felines*.

JEAN-JOSEPH DE FELINES, Comte de la Renaudie, né le 10 juillet 1724, porta la Croix de Malte, par permission du Grand-Maitre, par rapport aux services rendus à l'Ordre par deux de ses grands-oncles, Grands-Prieurs d'Auvergne. Il épousa *Anne-Elisabeth-Josèphe*, Baronne de Boyer, née le 11 Octobre 1730, nièce de la Duchesse de Corwarem.

RENAULT, Seigneur de Duchy, EDME RENAULT, Seigneur de Duchy & de Rebourcèux, Conseiller au Parlement de Paris, épousa, en 1632, *Marie Parfait*, fille d'*Etienne*, II<sup>e</sup> du nom, Conseiller du Roi en ses

Tombe XVI.

Conseils d'Etat & privé, & Contrôleur Général de la maison de Sa Majesté, & de *Marie Lavocat*, la première femme, dont entr'autres :

ANNE RENAULT, mariée à *François Berthelot*, Conseiller Secrétaire du Roi.

Les armes : d'azur, au lion d'or, armé, lampassé de gueules, au chef de sable, chargé de trois demi-vols d'or.

RENAULT DES LANDES, en Champagne : d'argent au sautoir de gueules, accompagné en chef d'une croisette de sable.

RENAULT DE SAINT-QUENTIN : de sable, au lion d'or, au chef coufu d'azur, chargé de 3 demi-vols d'argent.

\* RENEL, Seigneurie en Bassigny, qui entra dans la Maison d'Amboise, par l'alliance de *Marguerite de Joinville*, avec *Hugues d'Amboise*, II<sup>e</sup> du nom, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Françoise d'Amboise*, fille unique de *Jacques d'Amboise*, Seigneur de Bully, mort à la bataille de Marignan en 1515, en devint héritière. Ce fut en sa faveur & celle d'*Antoine de Croy*, Prince de Porcien, fils de *Charles de Croy*, Comte de Seneghen, son second mari, que cette Terre de Renel fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Octobre 1560, enregistrées le 3 Décembre suivant. *Antoine de Croy* étant mort, sans postérité, le 12 Août 1566, ce Marquisat revint à son frère utérin, *Antoine de Clermont d'Amboise*, fils de *René de Clermont*, Seigneur de St.-Georges, qui périt à la St.-Barthélemy, en 1517, & de ladite *Françoise d'Amboise*, sa seconde femme. Voy. CLERMONT, en Anjou.

RENESSE : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, l'écu semé de billettes, du même ; aux 2 & 3 d'argent, à la fasce fuselée de gueules, & sur le tout d'or, à 3 chevrons de sable.

RENAULME (DE) ou REGNIAULME (LE), RENIALME, & aussi RENEALME. Famille noble, originaire du Cambésis, dont plusieurs branches transplantées en Suisse, en Allemagne, & une, entr'autres, dans le Blaisois, qui donne lieu à cet article.

Le Carpentier, dans son *Histoire du Cambésis*, donne un abrégé de la Généalogie de cette même Famille, qu'il remonte jusqu'à 1096, en la personne de JEAN DE REGNIAULME,

H h h

compris au nombre des Chevaliers du Tournois d'Anchin, auquel succédèrent JEAN LE REGNIAULME, vivant en 1185, & PIERRE, Chevalier, en 1196. Ils eurent pour successeurs :

I. JACQUES LE REGNIAULME, vivant en 1201 & 1210, & PIERRE LE REGNIAULME, mentionné avec sa femme en 1244, dans les Archives de Vaucelles, lequel eut pour fils,

II. JACQUES DE REGNIAULME, II<sup>e</sup> du nom, Bailli de Maniois, un des plus célèbres habitants de Cambrai, inhumé, en 1285, à Vaucelles, avec sa femme, dont il laissa

III. JEAN LE REGNIAULME, Bailli des Chanoines de Notre-Dame de Cambrai, mort & enterré, avec son épouse, au mois de Novembre 1316. Son épitaphe est rapportée tout au long dans l'*Histoire du Cambrésis*, par le Carpentier. Celui-ci fut père de

IV. GILLES DE REGNIAULME, Bailli de Cambrai en 1336, qui épousa N... de l'Écluse. Suivant le même Auteur, ils eurent entr'autres enfants :

- 1 & 2. GILLES; MATHIEU;
3. Et JEAN, qui fuit.

V. JEAN DE REGNIAULME épousa *Agnès d'Orville*, fille du Chevalier *Gui*, & d'*Agnès de Bournel*, de laquelle vint :

VI. JACQUES-MARTIN DE REGNIAULME, Échevin à Cambrai en 1407, marié à *Guyotte de Sorel*, dont :

VII. JACQUES DE REGNIAULME, III<sup>e</sup> du nom, qui épousa *Nicaise du Moulin*, & en eut :

VIII. JEAN DE REGNIAULME, marié à *Michelle de Boutteville*, de laquelle naquit :

IX. JEAN-FRANÇOIS DE REGNIAULME, Sire de Rieux, de Pailencourt & de la Mairie héréditaire de Naves, vendue par Madame de Montenac, veuve du Baron de Boutershem. Il épousa *Anne Dauffut*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de la Cocquerie*, dont entr'autres enfants,

1. JEAN, Sire de Naves & de Pailencourt, marié 1<sup>o</sup> à N... de *Henin*; & 2<sup>o</sup> à *Jeanne de Vaucelles*, dont

MARIE, mariée à *Jean Taffard*;  
ISABEAU, qui épousa *Antoine de Bombergue*;

PÉRONELLE, mariée à *Jean de la Croix*;  
Et MELCHIORE, mariée à *Robert Blocquel*.

2. ANDRÉ;
3. JEAN, dit *le Jeune*.
4. CHARLES, qui fuit;
5. Et HIÉRONIMETTE, Dame de Rieux & du

Pinon, féconde femme de *Louis le Cartier*, dit *Remy*, Sire de *Mafnières*, Baron de la *Prée*.

X. CHARLES DE REGNIAULME épousa, vers 1509, *Françoise de Bombergue*, fille de *Corneille*, & d'*Agnès Vranx*, fille de *Gilles*, Bourgmeistre de *Malines*. Ils eurent :

1. JEAN, marié à *Claire de Jonghe*, qui a fait branche;
2. CORNELLE, qui épousa *Marie van den Cruyce*, & fit aussi branche;
3. FRANÇOIS;
4. CHARLES;
5. PAUL, qui fuit;
6. CHARLES, dit *le Jeune*, marié à *Marguerite de Cordes*, qui a fait branche;
7. DANIEL, marié à *Clémence de Schotti*, aussi auteur d'une branche;
8. & 9. ARNOULD & GASPARD;
10. 11. & 12. CATHERINE, ANNE & MADELEINE;
13. AGNÈS, mariée à *Diego d'Ayala*, mère de *Philippe d'Ayala*, Ambassadeur auprès de *Henri IV*;
14. FRANÇOISE, mariée à *Lancelot de Robiano*, mort le 3 mai 1565;
15. SUSANNE;
16. Et ÉLISABETH, morte le 8 Septembre 1557, mariée à *Jean-Baptiste de Schotti*, né le 30 août 1532.

Le Carpentier continue la descendance de quelques-unes de ces branches jusqu'en 1640. Nous nous contenterons de donner ici celle de PAUL, mentionné ci-dessus. Dans cette branche, transplantée d'abord au pays *Blaisois* & depuis à *Paris*, il semble que l'esprit, la science & les talents aient été un droit héréditaire, presque tous ceux qui en sont sortis s'étant distingués & ayant acquis une brillante réputation par leur mérite & le grand nombre d'Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qu'ils ont laissés après eux, en divers genres & en différentes langues.

XI. PAUL DE REGNIAULME laissa de N... le *Boffu* :

1. MARC, Chanoine de *Blois*;
2. Et PAUL, qui fuit.

XII. PAUL DE REGNIAULME, II<sup>e</sup> du nom, un des plus illustres Médecins de son temps, ne fit que succéder à la réputation de MATHIEU, son grand-oncle. Ayant été reçu, en 1590, Docteur en médecine à *Avignon*; vers 1599, il fut Médecin d'*HENRI DE BOURBON*, Prince de *Condé*, premier Prince du Sang de France, duquel il étoit très-aimé & confidéré, ainsi que de MARIE DE MÉDICIS, qui désiroit le l'attacher;



mais quoiqu'il eut reçu plusieurs bienfaits & marques de reconnaissance de cette Princesse, il refusa constamment de fuir la Cour lorsqu'elle quitta la ville de Blois. Ayant découvert à St.-Denis, près de Blois, plusieurs sources minérales, il y fit construire, à grands frais, plusieurs bassins en pierres de taille, des libéralités de cette Princesse, à laquelle il dédia, quelque temps après, un petit Ouvrage sur les vertus de cette Fontaine, qu'il nomma *Fontaine de Médicis*, dont elle porte encore le nom. Au sujet de ses autres Ouvrages & de ceux de ses descendants, voyez l'*Histoire* & les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, & plusieurs autres Auteurs, tels que M. de Thou, l'Abbé des Fontaines, &c. Il épousa *Marie Brunault*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, de la Guillonnière, &c., dont entr'autres enfants :

XIII. MICHEL DE RENIAULME, 1<sup>er</sup> du nom, aussi reçu Docteur en Médecine à Montpellier, marié, en 1626, à *Jacqueline de Montigny*, issue d'une Famille qui avoit donné un premier Président au Parlement de Paris. Ils eurent :

1. & 2. MATHIEU & PAUL, tués au service ;
3. 4. & 5. N...., N...., & ÉLÉONORE, Religieuses ;
6. MARIE, mariée à *Étienne de Vernaison*, Seigneur des Forges ;
7. Une autre fille, mariée ;
8. PAUL, Chartreux au Liget, mort en odeur de sainteté ;
9. MICHEL, qui fuit ;

Et 3 autres enfants, morts en bas âge.

XIV. MICHEL DE RENIAULME, II<sup>e</sup> du nom, épousa, en 1670, *Anne-Jeanne Duchesne*, dont :

1. PAUL-ALEXANDRE, dit *des Angeries*, Chanoine Régulier de S<sup>te</sup>-Geneviève & Prieur de Theuivy ;
2. ÉTIENNE-GILBERT, dit *le Chevalier* DE RENIAULME, Chevalier de St-Louis, Brigadier des Armées du Roi, décédé sans alliance ;
3. Et MICHEL-LOUIS, qui fuit.

XV. MICHEL-LOUIS DE RENIAULME, dit *de la Garenne*, Pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, & Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, mort le 20 Avril 1739, avoit épousé, en 1727, *Marie-Anne Garnier de Marigny*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur de Marigny, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & de *Marie de Melleville*, dont :

XVI. PAUL-LOUIS DE RENIAULME, Seigneur de Présagille, né le 28 Octobre 1728, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 10 Septembre 1760, Maître des Requêtes le 15 Février 1769, a épousé, le 19 Octobre 1762, *Bonne de Cosne de Bullou*, née le 13 Juin 1742, fille de *François-André de Cosne*, Baronde Bullou, & de *Marie-Anne Bailly*. De ce mariage est issu :

PAUL-LOUIS-MICHEL-BON, né le 15 Février 1764.

Les armes de cette branche sont : *parti, au premier, écartelé aux 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de sable; aux 2 & 3 de sable, à la roue d'argent; au second parti, écartelé aux 1 & 4 de gueules, émaillé d'or de six pointes 3 & 3, à la bande d'or; aux 2 & 3 d'azur, à trois befants d'or*. Sur le tout : *d'argent à la croix aléjée d'azur, à la bordure engrêlée de gueules*.

RENIER (DU) OU DU RAIGNIER, famille originaire du Piémont, dont étoit

FRANÇOIS DU RENIER, Cardinal, Évêque de Pise.

DIMANCHE DU RENIER, Chevalier, Seigneur de la Tour du Renier, Maître d'Hôtel de Charles VIII, marié, en 1482, à *Perrine de Maillé*, fille de *Jacques*, Seigneur de Crevant, & de *Blanche Belier*, d'où descendent les Seigneurs du RENIER en Poitou.

Une branche s'est établie en Vendômois, dont étoit

ALEXANDRE DU RENIER, Seigneur de Boisfeleau, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaises, Brigadier d'Infanterie, Commandant en Irlande en 1691.

Les armes : *d'or, chappé d'azur, la chappe chargée en chef de deux étoiles d'or*.

RENNEL, Maison établie depuis très-longtemps en Lorraine, l'une des plus illustres de cette Province, tant par son ancienneté, que par ses grandes alliances.

1. RICHARD DE RENNEL, Chevalier, tenoit, il y a près de 500 ans, un rang considérable à la Cour du Roi d'Angleterre, duquel il étoit Chambellan. Le Roi de France, PHILIPPE DE VALOIS, Payant attiré en France, il lui rendit, en qualité de son Chambellan, d'importants services, notamment à la bataille de Mont-Cassel en 1328, où il combattit vaillamment près de sa personne; il avoit épousé,

en Angleterre, *Marguerite Stuart*, proche parente des Rois d'Écosse de ce nom, & en eut :

II. JEAN DE RENNEL, Chevalier, Capitaine de 100 Lances, Sire de Beaulieu, par le don auquel en fit le Roi JEAN en 1350. Il fut nommé en 1356, par le Dauphin, Lieutenant Général du Royaume pendant la prison du Roi JEAN, son père, à Londres, pour, avec l'Archevêque de Sens, le comte de Roucy, & d'autres Seigneurs du Conseil, aller engager le Prévôt des Marchands de Paris à se trouver dans une maison près de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour conférer ensemble, ainsi que le rapporte l'Abbé Vely, dans son *Histoire de France*, p. 224 du 9<sup>e</sup> vol. Il avoit épousé *Jeanne de Hangeß*, qui testa en 1365, fille de *Aubert*, V<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur de Genlis, dont la bifaïeule, *Étífabeth de Châtillon*, avoit pour aïeule maternelle *Yolande*, fille de *Baudouin*, Comte de *Hainaut*, & d'*Alix de Namur*, issue au V<sup>e</sup> degré, de CHARLES DE FRANCE, Duc de Lorraine, forti du sang de CHARLEMAGNE. Ladite *Étífabeth de Châtillon* avoit pour aïeule paternelle *Alix de Dreux*, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, fils de LOUIS le Gros. JEAN eut :

III. GUILLAUME DE RENNEL, Chevalier, Sire de Baulieu, Chambellan du Roi CHARLES VI, lequel fut marié à *Yolande de Mouy*, dont :

1. BONAVENTURE, qui fuit ;
2. JEAN, Chevalier de Rhodes ;
3. Et YOLANDE, mariée à *Mathieu de Rien-court*, Seigneur d'Orival.

IV. BONAVENTURE DE RENNEL, Chevalier, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes, d'armes, épousa, en 1415, *Alix de Soissons*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Moreuil, Gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite de Poix*. Il en eut :

V. GUILLAUME DE RENNEL, II<sup>e</sup> du nom, Sire de Beaulieu, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi LOUIS XI, qui épousa, en 1445, *Ífabeau de Hangeß*, fille de *Jean*, & de *Marie de Saarebruck*, dont le VI<sup>e</sup> aïeul, *Simon*, Comte de *Saarebruck*, eut pour femme *Lorette de Lorraine*, fille de *Ferry*, Duc de Lorraine, & d'*Agnès de Bar*. Il eut :

1. CLAUDE, Chevalier, Sire de Beaulieu, qui, en 1480, transfiga, avec ses frères & sœur, sur la succession de leurs père & mère ;

2. JEAN, qui fuit ;
3. BONAVENTURE, Religieux de l'étroite Observance de St.-François, trois fois Provincial triennal de son Ordre, & Confesseur des Ducs de Lorraine ANTOINE & FRANÇOIS. Il mourut à Nancy, accablé de vieillesse, le 24 Janvier 1547 ;
4. Et MARGUERITE, mariée à *Martin*, Seigneur de *Rely*.

VI. JEAN DE RENNEL, II<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour la garde de Boulogne, testa le 10 Juin 1530, & avoit épousé *Catherine d'Aumale*, fille de *Jean*, Seigneur d'Epagny, & de *Jeanne de Soissons-Moreuil*, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame, dont :

BONAVENTURE, qui fuit ;  
Et NICOLAS, lequel vint en Lorraine au service du Comte de Vaudemont, second fils du Duc ANTOINE, qui lui confia l'Intendance de sa Maison, & lui érigea en *Fief*, sous le nom de *Rennel*, en 1573, les biens qu'il avoit acquis à Delme. Il mourut le 23 Novembre 1592, & avoit épousé, par contrat du 21 Décembre 1559, *Hillouy de Janin*, sœur de la femme de son frère. Elle décéda à Delme, en son Château de Rennel, le 3 Avril 1610, âgée de 68 ans, & eut :

LOUISE, mariée à *Nicolas de Sauserotte*, Seigneur dudit lieu & de Lefse, Capitaine Gouverneur de Château-Salins, mort le 3 Février 1609 ;

Et FRANÇOISE, Dame de Manoncourt, mariée 1<sup>o</sup> à *Nicolas de Bardin*, Seigneur de Condé, Maréchal des Logis du Duc CHARLES III ; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Mauljean*, Seigneur de Liovie, Euvezin, Bouillonville, Bricourt, Ramboucourt & Refsoncourt, Capitaine du Château d'Aprémont, avec lequel elle est dénommée le 2 Novembre 1599, dans les reprises du fief de Rennel.

VII. BONAVENTURE DE RENNEL, II<sup>e</sup> du nom, fut amené en Lorraine par son oncle, Confesseur du Duc ANTOINE. Il fut reçu Page de ce Prince, qui le fit élever avec ses fils ; le plaça ensuite près du puiné, en qualité de Gentilhomme de sa Chambre ; l'honora de toute sa confiance ; le fit son Chancelier, & lui donna l'entière administration de ses Finances. Il fut aussi Ministre & Secrétaire d'État de Lorraine, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1552. Son ancienne Noblesse fut reconnue par Lettres Patentes du 1<sup>er</sup> Avril 1553. Il mourut le 16 Mars 1584, âgé de 75

ans, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 3 Août 1548, *Marie de Janin*, morte en 1560, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Manoncourt & de Brin, & de *Jeanne Bertrand*, des Barons de *Marimont*; 2<sup>o</sup> par contrat du 13 Mai 1561, *Françoise de Boislaume*, des Barons de *Moitrey*, illue des Maisons de *Domremy*, d'*Ormes* & de *Barizex*, décédée le 25 Octobre 1609. Du premier lit il eut :

1. BALTHAZAR, qui suit.

Et du second :

2. SIMON, Seigneur d'Art-fur-Meurthe & de Xoudailles, marié, par contrat du 14 Juin 1594, à *Nicole de Chavenel*, dont il eut

MARIE-DIEUDONNÉE, née le 7 Juin 1616, mariée, par contrat du 25 Juin 1628, à *Jacques de Juvrecourt*, Seigneur dudit lieu, Bathelémont, Hénaménil, Conseiller d'Etat de CHARLES IV, Sergent-Général de bataille de ses Armées, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'un d'Infanterie, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, tué à la bataille de Lens, & dont postérité. Voy. JUVRECOURT.

3. CHARLES, Seigneur de St.-Martin, Lupcourt, Hoéville, Boncourt, Athienville, Courbefaux, Conseiller d'Etat, décédé sans enfants de sa femme, *Renée de Seichamps*;

4. BONAVENTURE, Chanoine & grand Doyen de l'Eglise de St.-Dié, qui fonda le Prieuré des Saints-Innocents à Rosières-aux-Salines, mort le 3 Décembre 1621, âgé de 53 ans;

5. Et RENÉE, morte le 8 Août 1627, âgée de 63 ans, mariée à *Jacob de Berman*, Seigneur d'Infming, St.-Martin, Pulligny, Ceintrey & Voïnémont.

VIII. BALTHAZAR DE RENNEL, Seigneur de Brin, Jarville, Saint-Germain, Duc-Boing, Malzéville, Ecuyer d'Ecurie du Saint de Mercœur, frère de la Reine LOUISE, puis Ministre d'Etat & Président de Lorraine, affida & signa, avec les principaux Seigneurs Lorrains, au contrat de mariage, du 22 mai 1621, entre le Duc CHARLES & la Princesse *Nicole*, fille du Duc HENRI. Il mourut le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans, & avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1575, célébré le 26 Février 1576, *Barbe de Lescut*, qui apporta dans la Maison de RENNEL, le titre de *Comte du Saint-Empire*, & mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans. Son mari obtint la permission d'écarteler les armes de *Lescut* avec

celles de RENNEL; elle étoit fille de *Jean*, Comte du Saint-Empire, & de *Barbe le Clerc*, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, né le 20 Novembre 1583, Seigneur de Brin, & Conseiller d'Etat des Ducs HENRI & CHARLES IV, marié, par contrat du 1<sup>er</sup> Mars 1609, à *Esther de Barnez*, décédée à Paris le 23 Février 1644, & lui le 11 Février 1649. Ils eurent :

MARIE, née le 21 Juin 1611, morte le 21 Avril 1645, mariée, le 23 Avril 1626, à *Claude de Voillot de Valleroy*, Ministre, Premier Secrétaire d'Etat, & Préfident unique de la Chambre des Comptes de Lorraine.

2. BALTHAZAR, qui suit;

3. BARBE, née le 20 Décembre 1584, morte le 21 Septembre 1629, mariée, le 20 Mai 1601, à *Claude de Bouvet*, Seigneur de Heillecourt, Ministre & Secrétaire d'Etat, mort le 10 Octobre 1614;

4. Et CATHERINE, née le 2 Juin 1591, morte le 10 Mai 1631, mariée, le 6 Novembre 1607, à *Jean de Baillivy*, Seigneur de Baudemont, Conseiller d'Etat, mort le 1<sup>er</sup> Octobre 1621.

IX. BALTHAZAR, II<sup>o</sup> du nom, Comte de RENNEL & du St.-Empire, Seigneur de Jarville & d'Andilly, né le 17 Mars 1593, Conseiller d'Etat, mort le 2 Novembre 1658, avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1621, *Claude de Guérin*, morte le 8 Février 1641, dans la 34<sup>e</sup> année de son âge; elle étoit fille aînée de *Balthazar de Guérin*, Seigneur du Montet, & de *Marie de la Ruelle*, Dame d'Andilly, remariée, en 1616, à *Jean de la Mouffaye*, Seigneur de Carcouët en Bretagne, Chambellan du Duc HENRI. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui suit;

2. BALTHAZAR, auteur de la branche des Comtes de *Lescut*, rapportée ci-après;

3. CLAUDE, Religieux Bénédictin, mort en 1668;

4. CHARLES-JEAN DE RENNEL, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD; il mourut le 14 Avril 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1669, *Thérèse-Françoise de Rouffelot*, morte en 1714, fille de *Charles*, & de *Christine de Berman*, dont :

CATHERINE-VALÉRIE, morte le 13 Février 1753, âgée de 78 ans, veuve, le 7 Avril 1739, de *René de la Géard*, dit le *Marquis de Grégnac*;

MARIE-THÉRÈSE, morte le 8 Mars 1723,

veuve, le 15 Mars 1710, de *Charles-François de Serre*, Chevalier, Seigneur de Romécourt, Ventron & Milberg, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc LÉOPOLD;

MARGUERITE-REINE, morte, en 1710, veuve de *Jean-Baptiste-André*, Baron de *Laugier*, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, tué à la bataille de Hochflædt, le 15 Août 1704;

Et *MARIE-ANTOINETTE*, morte le 24 Mai 1758, veuve, le 3 Mars 1734, de *Claude Comte de la Rodde*, Baron de Montconis, Seigneur de Charnay & Saint-Romain, en Bourgogne.

5. *BARBE*, née le 8 Octobre 1624, morte, sans alliance, le 7 Septembre 1689;
6. *MARIE-FRANÇOISE*, Religieuse aux Dames Prêchereffes à Nancy, morte en 1676;
7. Et *ANNE-MADELEINE*, née le 15 Janvier 1641, Religieuse au grand Couvent des Dames Prêchereffes à Toul, morte le 8 Décembre 1727.

X. *FRANÇOIS*, Comte de *RENNE* & du *St.-Empire*, Seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville, Landécourt, Derbamont & Circourt, né le 7 Juin 1626, fut Conseiller d'Etat du Duc *CHARLES IV*, qui lui donna le commandement de Nancy, avec la Présidence du Conseil de cette Ville en 1666. Il décéda le 21 Février 1687, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat du 6 Novembre 1649, *Antoinette le Febvre d'Ancy*, morte le 5 Mai 1663; & 2<sup>o</sup> par contrat du 8 Juin 1664, *Antoinette le Marechal*, morte le 2 Juin 1680. Du premier lit vinrent :

1. *BALTHAZAR-DIEUDONNÉ-JOSEPH*, qui suit;
2. *JEAN-BAPTISTE-HENRI*, Comte de *RENNE* & du *St.-Empire*, Seigneur d'Amelécourt, né le 18 Octobre 1660, Colonel d'Infanterie, mort le 3 Août 1748, marié à *Marie-Nicole de Baillivy*, morte le 5 Novembre 1703, fille de *Henri-Philippe*, Commandant les Gendarmes de la Garde de *CHARLES IV*, & de *Marie-Louise-Françoise de Voillot de Valleroy*, dont :

1. *CHARLES-JEAN-BAPTISTE*, Capitaine aux Gardes, mort le 8 Août 1724, dans la 32<sup>e</sup> année de son âge, marié à *Claude-Catherine le Febvre de Saint-Germain*, dont :

*JEAN-BAPTISTE SIGISBERT*, mort, sans alliance, le 26 Septembre 1753;  
Et *ANNE-CATHERINE*, née le 8 Août 1724, mariée, en 1744, à *Jean-Baptiste - Hyacinthe - Dieudonné*,

*Marquis de Treffondans*, Maréchal de la Cour du Landgrave de Hesse-Rheinfels;

2. *ANTOINE-AFRICAÏN*, dit le *Chevalier* de *RENNE*, tué, le 9 Octobre 1716, au siège de Temeswar, dans la Haute-Hongrie, étant Enseigne au Régiment de Neipperg;
3. Et *CHARLES-FRANÇOIS*, Seigneur de la Borde, né le 20 Septembre 1701, tué, le 12 Septembre 1729, dans un combat particulier. Il avoit épousé, par contrat du 11 Octobre 1723, *Anne-Françoise-Scholastique de Greifche*, nièce, à la mode de Bretagne, de la Maréchale de *Ligniville*, mère de la Princesse de *Craon*, dont :

*ANNE-CATHERINE*, Dame de la Borde & en partie d'Amelécourt, mariée, par contrat du 12 Juillet 1742, à son oncle, à la mode de Bretagne, *Jean-François*, Comte de *Greifche*, Seigneur de Jalaucourt, Capitaine de Dragons au Régiment de Baufremont, fils unique de *Nicolas de Greifche*, dit le *Comte de Jalaucourt*, Capitaine de Cuirassiers au service de Sa Majesté Impériale, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, & de *Marie-Catherine du Châtelet*.

3. Et *MARIE-FRANÇOISE*, née le 4 Avril 1657, morte le 28 Mai 1698, mariée à *Charles-Henri de Juvrecourt*, Seigneur de Bathelemont, Hénaménil & Art-sur-Meurthe, Commandant les Mousquetaires de la Garde de *CHARLES IV*. Voy. *JUVRECOURT*.

*FRANÇOIS*, Comte de *RENNE*, laissa de son second mariage :

4. *CLAUDE*, Seigneur de Franconville & de Landécourt, décédé le 30 Novembre 1753, âgé de 80 ans, sans alliance;
5. *MARIE-ANNE-ELISABETH*, née le 30 Janvier 1670, morte Religieuse de la Visitation à Nancy, le 27 Mai 1719;
6. Et *JEANNE-FRANÇOISE*, née le 4 Octobre 1665, morte le 19 Février 1729, mariée, le 16 Février 1688, à *Joseph*, Comte le *Bègue*, du *St.-Empire* & de *Germiny*, Premier Ministre d'Etat, & Garde des Sceaux de Lorraine.

XI. *BALTHAZAR-DIEUDONNÉ-JOSEPH*, Comte de *RENNE* & du *St.-Empire*, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Derbamont & Circourt, né le 24 Septembre 1654, Conseiller d'Etat & des Finances, & Premier Président

de la Chambre des Comptes de Lorraine, mort le 24 Février 1726, avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1687, *Françoise de Huyn*, née le 23 Avril 1666, morte le 1<sup>er</sup> Janvier 1723, fille de *François-Henri*, Conseiller d'Etat, Procureur Général de Lorraine, frère aîné de *Jean-Joseph*, Comte de *Huyn*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, son Conseiller de Guerre, & Gouverneur Général de Zigeth, Cinq-Eglises, Siclos, Kapofvar, Dolna, Dombó, Barfesch & des pays contenus entre la Drave & la Save en Hongrie. Ils eurent :

1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JOSEPH-IGNACE, né le 14 Octobre 1693, Chanoine, Grand-Chantre de St.-Dié, Prélat domestique du Pape, & Référendaire de ses deux Signatures de grâce & de Justice, mort le 22 Février 1756 ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, né le 2 Juillet 1696, aussi Chanoine, Grand-Chantre de Saint-Dié & Camérier d'honneur du Pape, mort le 14 Octobre 1761 ;
4. ET JEAN-BAPTISTE-HENRI-BALTHAZAR, Seigneur de Bouvigny, Derbamont, & de Circourt, né le 14 Décembre 1703, ancien Capitaine aux Gardes de l'Empereur.

XII. NICOLAS-FRANÇOIS, Comte de RENNEL & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, né le 9 Décembre 1690, créé Secrétaire d'Etat le 20 Février 1721, Ministre Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, Commissaire en chef de l'Empereur, pour l'extradition de la Lorraine, a épousé, par contrat du 20 Février 1732, *Madeleine de Pons*, morte le 17 Décembre 1745, fille de *Claude Alexandre*, Marquis de *Pons de Rennepont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne-Dorothee de Bettainviller*. Il eut :

1. JOSEPH-IGNACE-DIEUDONNÉ, né le 20 Juin 1734, Enseigne au Régiment du Roi, mort le 18 Novembre 1755, des suites d'une blessure reçue dans un combat particulier ;
2. MARGUERITE-GABRIELLE, née le 20 Mars 1739, mariée, par contrat du 31 Janvier 1756, à JOSEPH-BALTHAZAR, Comte de RENNEL de LESCUT, dont il sera parlé dans la branche suivante ;
3. ANNE-MARIE, dite *Mademoiselle de Sentlis*, née le 21 Avril 1741. Elle est morte en couches, au Château d'Ougney en Franche-Comté, le 20 Avril 1774, mariée, par contrat du 6 Août 1765, à *Joseph-François*, Comte de *Maulcler*, ancien Capitaine au

Régiment des Gardes Lorraines au service de France ;

4. JEANNE-HENRIETTE, dite *Mademoiselle de Moreuil*, née le 3 Juin 1742, mariée, par contrat du 22 Mai 1766, à *François-Philippe-Hippolyte*, Comte de *Lallemant*, Baron de *Vaites*, Seigneur de Côte-Brane, Cormaillon, l'Esley, la Bertinière, Champlive, Glamondans, Vauchamps, Mathay & Mandeuze en Franche-Comté, Chevalier de la Confrérie de St.-Georges, & Capitaine au Régiment de Flandre, &c., dont postérité. Voy. LALLEMAND DE VAITES ;
5. ET ÉLISABETH-GLOSSINDE, dite *Mademoiselle de Florainville*, née le 17 Décembre 1745.

#### BRANCHE

des Comtes de LESCUT, Seigneurs de BETTONCOURT, &c.

X. BALTHAZAR, III<sup>e</sup> du nom, Comte de RENNEL, de Lescut & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville, né le 1<sup>er</sup> Février 1627 (second fils de BALTHAZAR II, & de *Claude de Guérin*), fut substitué au nom de son aïeule maternelle, restée la dernière de la Maison, & mourut le 26 Octobre 1707. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1658, *Élisabeth*, morte au mois de Juin 1702, fille unique & héritière de *Charles de Vittou*, Seigneur de Valfroicour, & d'*Anne Gervard de Saint-Laurent*, dont :

XI. JEAN-SIGISBERT, Comte de RENNEL, de Lescut & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Jarville & Bettoncourt, né le 9 Avril 1663, Conseiller d'État, & Président à Mortier de la Cour Souveraine de Nancy, mort le 29 Juillet 1707. Il avoit épousé, par contrat du 3 Février 1687, *Catherine de Huyn*, morte le 7 Décembre 1741, âgée de 80 ans, fille de *César*, Seigneur de Bettoncourt, & de *Marguerite de Rullan*, dont :

1. THOMAS-BALTHAZAR, qui fuit ;
2. JEAN-JOSEPH, mort, Chanoine de Saint-Dié, le 20 Mars 1736 ;
3. CHARLES, dit le Comte de Lescut, né le 15 Janvier 1702, ancien Capitaine au Régiment de S. A. R. de Lorraine ;
4. MARGUERITE, née au mois de Février 1688, morte le 14 Août 1761, veuve, le 4 Août 1751, de *Paul-Melchior-Henri de Seichamps*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ;
5. ÉLISABETH-CATHERINE, morte le 5 Novembre 1751, mariée à *François de Lançon*, Chevalier de St.-Louis, Commandant à Belle-Isle ;



6. FRANÇOISE, morte, sans alliance, le 16 Février 1771, dans la 79<sup>e</sup> année de son âge;
7. Et CATHERINE, Religieuse aux Dames du Saint-Sacrement de Nancy, morte le 7 Septembre 1739.

XII. THOMAS-BALTHAZAR, Comte de RENNEL, de Lescut & du St.-Empire, Seigneur de Bettoncourt, Lieutenant Colonel & Capitaine au Régiment des Gardes, mort à Nancy, le 17 Novembre 1749, avoit épousé, par contrat du 26 Septembre 1722, *Marie-Anne de Hoffeliçe*, Dame de Burthecourt & Robert-Espagne, morte le 27 Mai 1730, fille de *César de Hoffeliçe*, Chevalier, Seigneur de Burthecourt & de Chambrey, Capitaine au Régiment de la Fère, & d'*Antoinette de Bouvet*, Dame de Robert-Espagne, dont :

1. JOSEPH-BALTHAZAR, qui suit ;
2. CATHERINE-GABRIELLE, née le 30 Juin 1723, mariée, par contrat du 12 Juillet 1746, à son cousin, issu de germain maternel, *Jean-Baptiste*, Baron de *Mahuet* & du Saint-Empire, Comte de Mailly, Seigneur de Coyvillers, dit le *Comte de Coyvillers* ;
3. MARIE-THÉRÈSE, née le 19 Septembre 1727, morte, sans alliance, au Château de Mailly, le 5 Avril 1772 ;
4. Et MARGUERITE, née le 7 Juin 1729, reçue Chanoinesse d'honneur au Chapitre des Chanoines-Comtesses de Neuville en Breffe, en 1758.

XIII. JOSEPH-BALTHAZAR, Comte de RENNEL & du St.-Empire, Chevalier, Seigneur de Bettoncourt, Burthecourt, Bremoncourt & Haigneville, né le 3 Août 1726, ancien Capitaine au Régiment Royal-Barrois, Infanterie, a épousé, par contrat du 31 Janvier 1756, *Marguerite-Gabrielle*, née le 20 Mars 1739, fille de *Nicolas-François*, Comte de RENNEL & du St.-Empire, & de *Madeleine de Pons de Rennepont*. Ayant, par cette alliance, réuni en une seule les deux branches de sa Maison, il a quitté le nom de *Lescut*. Ses enfants sont :

1. NICOLAS-FRANÇOIS-DE-PAUL-BALTHAZAR, né le 16 Février 1762, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi, le 25 Juillet 1775 ;
2. MARIE-ANNE-DOROTHÉE, dite *Mademoiselle de Rennel*, née le 25 Avril 1758, Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du 30 Décembre 1758 ;
3. CHARLOTTE-GABRIELLE, dite *Mademoiselle de Lescut*, née le 10 Septembre 1760, aussi Chanoinesse-Comtesse de Neuville, par Brevet du 30 Janvier 1761 ;

4. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Moreuil*, née le 24 Janvier 1765 ;
5. ANNE-MARIE-PHILIPPINE, née le 10 Avril 1768, dite *Mademoiselle de Senlis* ;
6. & 7. ÉLISABETH-FRANÇOISE-GLOSSINDE, née le 3 Décembre 1772 ; & N...., dite *Mademoiselle d'Anglure*, née le 9 Mai 1777.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix ancrée d'or, chargée en abîme d'une boule de gueules, qui est de RENNEL ; aux 2 & 3 d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, chargé sur l'épaule d'un écusson d'argent, qui est de LESCUT. Pour devise : *Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos.*

\* RENNES, Ville capitale de la Bretagne, qui a eu ses Comtes particuliers.

GURVAUT, ou GARVAUT, fils de NOMÉNOÉ, Roi de Bretagne, devint Comte de Rennes & de Goello en 876. — *Conan*, II<sup>e</sup> du nom, dernier Comte de Bretagne, mourut en 1066, & laissa pour héritière de ce Comté, *Arvoise*, sa sœur, décédée en 1072. Elle avoit porté ce Comté à son mari *Hoel*, 1<sup>er</sup> du nom, Comte de *Cornouailles*.

RENOUARD, ou REGNOUARD, famille noble établie en Bretagne. Il est parlé dans l'Histoire de *Jean-François* & de *Guimichel de Renouard*, Officiers Généraux sous le Maréchal de Briffac, au XVI<sup>e</sup> siècle.

CHARLES-FRANÇOIS de RENOUARD, Seigneur de Fleury, Mézières, &c. Conseiller au Parlement de Paris, Grand Bailli d'Épée à Dreux, mort, le 20 Septembre 1755, Doyen des Conseillers honoraires en la Grand'Chambre de Paris, avoit épousé *Marie-Thérèse Bose*, fille de *Claude Bose*, Chevalier, Seigneur d'Ivry, Conseiller d'Etat ordinaire, dont :

CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit ;

Et N... de RENOUARD, qui, après avoir été Conseiller au Parlement de Paris, après son père, a acheté une charge de Président. Nous en ignorons la postérité, faute de *Mémoire*.

CLAUDE-FRANÇOIS de RENOUARD, Chevalier, Seigneur de Fleury, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, au département des Duché & Comté de Bourgogne, Breille, Haute & Basse-Alface, a obtenu que les Terres & Seigneuries de *Sertans*, *Amancey*, *Malans*, *Dejervillers* & *Abondans* en Franche-Comté, furent unies & érigées en la faveur, en Comté sous le nom de *Villayer*, par Lettres du mois d'Août 1749, enregistrées au Parlement de

Befançon, & en la Chambre des Comptes de Dole, & ce en confidération des services rendus par ses aïeux, & pour rétablir dans fa Maifon le titre d'honneur qui y étoit depuis 1655, que la Terre de *Villayer* en Bretagne fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier de ladite année, enregiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, en faveur de JEAN-JACQUES DE RENOARD DE VILLAYER, Doyen des Confeillers d'État, un de fes aïeux; ladite Terre de Villayer en Bretagne, étant paffée dans la Maifon de *Rofmadec*. Il époufa 1<sup>o</sup> le 30 Juin 1710, *Geneviève-Pélagie Baudouin de Chamoult*, fille de *Hugues Baudouin*, Comte de Chamoult, Enfeigne des Gendarmes de la Reine, Meftrre de Camp de Cavalerie, & de *Michelle Pépin de Boifherpin*; & 2<sup>o</sup> le 24 Juillet 1738, *Madeleine-Périne-Pépin*, Vicomteffe de Boifherpin, fille unique de *Pierre-Pépin*, Vicomte de Boifherpin, Capitaine des Vaiffeaux du Roi, & coufine germaine de fa première femme. Du premier lit font iffus :

1. CHARLES-FRANÇOIS-ÉLÉONOR, d'abord dit le *Comte de Fleury*, enfuite le *Comte de Villayer*, devenu Lieutenant-Colonel du Meftrre-de-Camp-Général de Cavalerie, enfuite Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Cravates, en 1763, décédé, fans alliance, au mois de Mai 1764;
2. ARMAND-FRÉDÉRIC-AMÉDÉE, né le 26 Janvier 1734;
3. ELISABETH, née le 20 Novembre 1735; Et du fecond lit :
4. PHILIBERT-AURICE, né le 1<sup>er</sup> Avril 1746, nommé le *Vicomte de Boifherpin*;
5. CHARLES-LÉON-MÉRIADEC, né le 11 Octobre 1750;
6. CHARLOTTE-FRANÇOISE-DOROTHÉE, née le 23 Juin 1740;
7. ET VICTOIRE-PÉLAGIE, née le 27 Décembre 1742.

JEAN-JACQUES DE RENOARD, Seigneur de Villayer, & CÉSAR DE REGNOUARD, Seigneur de Drouges, Maître des Requêtes, & Tréforier des Etats de Bretagne, iffus de GUY DE REGNOUARD, furent déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le 25 Septembre 1668, & le 21 Mars 1669; au rapport de M. des Cartes; & JEAN-JACQUES DE REGNOUARD fut maintenu dans la qualité de Chevalier.

Les armes : *d'argent, à la quintefeuille percée de gueules.*

Tome XVI.

\* RENTY, en Artois : Terre & Seigneurie qui a donné fon nom à une illuftre Maifon, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le XIV<sup>e</sup> fiècle.

ISABELLE, fille & héritière d'ADRIEN, Seigneur de RENTY & Comte de Seneghen, & de Marie de Brimes, époufa, en 1350, *Guillaume*, Sire de *Croy* & d'Araines, à condition que les descendants écarteleroient de *Croy* & de RENTY, ce qu'ils ont toujours obfervé depuis plus de 400 ans. *Guillaume* fut le quatrième aïeul de

*Philippe II*, Sire de *Croy*, premier Duc d'Arfchot, le même en faveur duquel la Seigneurie de RENTY fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Avril 1532. Son fils puîné, *Guillaume de Croy*, Vicomte de Bourbourg, marié à *Anne de Renneffe*, eut en partage ce *Marquifat*, & fa fille unique, *Anne de Croy*, le porta à fon fecond mari, *Philippe de Croy*, Comte de Solre, dont elle fut la feconde femme. *Charles-Philippe-Alexandre de Croy*, leur fils, créé Duc d'Havré en 1627, époufa *Marie-Claire de Croy*, Marquife d'Havré, dont le fils, *Philippe-Eugène de Croy*, s'étant rendu Carme, laiffa le Marquifat de Renty à fa fœur, *Marie-Ferdinande de Croy*, morte fur la fin de 1683, mariée, en 1659, à *Philippe-Louis*, Comte d'Egmond, & bif-aïeule du Comte d'Egmont Pignatelli d'aujourd'hui Voy. CROY & EGMOND. — La Maifon de Renty fubfifte encore dans des Cadets.

GASTON-JEAN-BAPTISTE, Baron DE RENTY, né en 1611, mort en odeur de Sainteté le 24 Avril 1648, marié en 1633, à *Isabelle de Balzac*, dont

JEAN-JACQUES, Marquis DE RENTY, qui laiffa

N..., Marquis DE RENTY, Baron de Landel, ci-devant Capitaine des Gendarmes de Bourgogne.

Les armes : *d'argent, à trois doloires de gueules, les deux du chef adoffées.*

\* REPAIRE : c'est le nom d'une Baronnie en Quercy, qui fut portée en mariage, avec celle de *Nadaillac*, à

*Guillaume du Pouget*, par *Almande de la Maynanie*, vivante encore avec fon mari en 1450. Ils eurent :

*Etienne* & *Pierre du Pouget*, qui firent deux branches. L'aîné, qualifié *Seigneur du Repaire*, de Laval & de Nabrac, époufa,

*Alpage de la Grange*, laquelle étoit veuve de lui en 1506. *Antoinette du Pouget* fut héritière de sa branche, par le décès, sans enfants de son frère. *Jeanne du Pouget* époufa, le 3 Mars 1577, *Charles de Beaumont*, Chevalier, Seigneur de Montfort en Dauphiné, auquel elle apporta la Baronnie du Repaire & les Seigneuries de Nabirac & de St.-Aubin en Périgord. Voy. BEAUMONT.

Il y a une branche de la Maison des Comtes de *Galard de Brassac*, qui porte le nom de Seigneurs de *Repaire*. Elle a été formée par *René de Galard de Béarn*, Comte de Brassac. Cette branche subsiste. Voy. GALARD.

REQUELEINE: *d'azur, à 2 beliers affrontés d'or; au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'argent.*

REQUISTON, en Provence. C'est une des plus anciennes & des plus nobles Familles de cette Province, puisqu'elle justifie la possession de la Seigneurie d'Alons, depuis plus de 400 ans, & qu'en 1096, GUILLAUME REQUISTON commandoit une Compagnie de 100 Croisés, ayant pour Lieutenant JEAN, son fils.

I. SALVAIN DE REQUISTON, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Alons, vivoit au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, & fut père de

II. SALVAIN DE REQUISTON, II<sup>e</sup> du nom, auquel les habitants d'Alons rendirent leurs aveux le 2 Avril 1287. Il fit hommage de sa Terre, le 26 Janvier 1309, au Roi ROBERT, Comte de Provence. Ses enfants furent :

FERAUD, auteur d'une branche qui ne subsiste plus;

Et RAIMOND, qui suit.

III. RAIMOND DE REQUISTON fit hommage de la portion qu'il avoit en la Terre d'Alons, ès-années 1331 & 1351, & testa le 27 Décembre 1360, en faveur de son fils, qui suit,

IV. FERAUD DE REQUISTON, II<sup>e</sup> du nom, fut Seigneur d'Alons, d'Escagnolles, Taneron, Bagnols, Villepey, Annot, Fugeret, Castellet-les-Saufes, Vauclausé & Draguignan. Il eut :

V. REQUISTON DE REQUISTON, qui rendit hommage de toutes les susdites Terres à Louis d'Anjou, II<sup>e</sup> du nom, en 1399. Ce Prince lui confirma alors tous les Privilèges accordés par ses prédécesseurs, anciens Comtes de Provence, depuis Raimond Bérenquier, jusqu'à lui. Il laissa :

VI. HONORÉ DE REQUISTON, qui rendit son hommage au Roi RENÉ, le 2 Mai 1440, & eut, entr'autres enfants :

N..., mort sans postérité mâle;  
Et VINCENT, qui suit.

VII. VINCENT DE REQUISTON, Seigneur d'Alons & de Vauclausé, reçut les aveux & reconnaissances des habitants d'Alons, le 6 Mai 1489, & testa, en 1497, en faveur de son fils.

VIII. DURAND DE REQUISTON, Seigneur desdits lieux, qui en rendit hommage en 1526, & testa, le 3 Décembre 1531, en faveur de son fils, qui suit.

IX. FRANÇOIS DE REQUISTON, Seigneur d'Alons, & des terres ci-dessus mentionnées, dont il fit hommage en 1540, époufa, le 24 Février 1544, *Honorée de Graffe*, des Seigneurs de *Cabris*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;

2. & 3. HENRI & LOUIS, auteurs, chacun, d'une branche, rapportée ci-après.

X. ANTOINE DE REQUISTON, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur d'Alons, tranfigea avec ses frères le 23 Octobre 1591, & avoit époufé, le 20 Octobre 1569, *Eléonore de Villeneuve*. Leurs enfants furent :

SPLANDIAN, qui suit;

Et JULIE, mariée, en 1604, à noble *Antoine de Hondis*, Seigneur de la Motière.

XI. SPLANDIAN DE REQUISTON, Seigneur en partie d'Alons, testa le 8 Juin 1652. Il avoit époufé, en 1599, *Françoise de Villeneuve*, dont :

ANTOINE, qui suit;

Et ANNE, mariée à *Gilbert de Bonaud*, Seigneur de Roquebrune.

XII. ANTOINE DE REQUISTON, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de St.-Laurent, fut maintenu dans sa noblesse en 1667. Ses descendants la continuent.

X. HENRI DE REQUISTON (second fils de FRANÇOIS, & d'*Honorée de Graffe*), fut Co-Seigneur d'Alons & de St.-Laurent, & époufa, le 8 Février 1587, *Louise de Castellane-Montmeyan*, dont :

XI. ROLAND DE REQUISTON, marié, le 25 Juin 1614, à *Melchione de Perier*, dont :

XII. ANTOINE DE REQUISTON, qui époufa, le 29 Juin 1659, *Ifabeau de Castellane-Montpezat*.

X. LOUIS DE REQUISTON (troisième fils de FRANÇOIS, & d'*Honorée de Graffe*), époufa 1<sup>o</sup> *Hélène de Blacas*; & 2<sup>o</sup> le 19 Octobre

1597, *Hélène d'Agoult-Vincens*, fille de François, Seigneur d'Angles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Castellane-Montmeyan*. Du second lit fortit :

XI. BALTHAZAR DE REQUISTON d'ALONS, marié, à Brignoles, le 6 Février 1650, à *Thérèse de Colonia*, dont :

GASPARD, qui suit ;  
Une fille ;

Et GENEVIÈVE, mariée à Brignoles, en Provence, le 6 Avril 1695, à *Olivier Wale*.

XII. GASPARD DE REQUISTON épousa *Anne de Castellane-Pierrere*, de laquelle sont issus :

Deux fils, qui étoient au service en 1759 ;  
Et une fille, mariée à *Guillaume Lezey*, Lieutenant du Grand Prévôt de la Maréchaussée de France.

Les armes : de gueules, à 2 lions d'argent affrontés, supportant un demi-vol d'or.

RESTAURANT, Famille noble, une des plus anciennes du Pont-Saint-Esprit en Languedoc, comme il est prouvé par l'ancien Cadastre de cette Ville, & par les Archives du Chapitre de Saint-Pierre, Ordre de Cluny.

Elle s'établit au Saint-Esprit, dans le temps que ce pays s'appeloit *Villeclère* : on l'a appelé depuis *Port-Saint-Saturnin*, & y ayant ensuite bâti le pont, on le nomma *Pont-Saint-Esprit*. Le premier, dont on ait connaissance, fut

NOEL DE RESTAURANT, noble Vénitien, qui vint s'y établir à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

I. JEAN RESTAURANT, Ecuyer de la Ville du Pont-Saint-Esprit, testa le 4 Août 1568, & avoit épousé *Jeanne de Sibert*, dont il laissa :

II. JEAN RESTAURANT, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, qui épousa, le 11 Août 1591, *Ijabeau de Philippon*, dont :

III. ETIENNE DE RESTAURANT, Ecuyer, qui épousa, le 3 Novembre 1625, *Marie de Termes*, dont :

IV. PIERRE DE RESTAURANT, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Fabert, Cavalerie, marié, par contrat du 27 Février 1661, à *Claude de Maréchal*. Il en eut :

V. JEAN-BAPTISTE RESTAURANT, Ecuyer, ancien Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, qui testa le 8 Octobre 1617. Il épousa, par contrat du 28 Octobre 1703, *Marguerite d'Armand de Châteaueux*,

morte en 1755, fille d'*Alexandre d'Armand*, Seigneur de Châteaueux, dont :

ALEXANDRE, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guafalla, le 19 Septembre 1734 ;

Et PIERRE-NICOLAS, qui suit.

VI. PIERRE-NICOLAS DE RESTAURANT, Ecuyer, baptisé le 10 Décembre 1705, Prieur & Co-Seigneur de la Baronnie de Montmaur, au Diocèse de Gap, & Co-Seigneur de la Garde-Paréol, se voyant leul, & obligé, par testament de Messire *Joseph d'Armand de Châteaueux*, Gentilhomme ordinaire du feu Duc d'ORLÉANS, Major de son Régiment & Chevalier de St.-Louis, fils d'*Alexandre d'Armand*, ci-dessus mentionné, de porter son nom & ses armes, s'est établi à Carpentras, où il réside. Il a été maintenu dans sa noblesse, & déclaré noble & issu de noble race & lignée, sur la production de ses titres, par Arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 13 Octobre 1745, qui a ordonné que tant lui, que sa postérité, née & à naître en légitime mariage, jouiront des privilèges de noblesse, &c. & qu'il sera inscrit par nom, furnom, armes & lieu de la demeure, dans le Catalogue des véritables Nobles de la Province de Languedoc, &c. &c. Il avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1738, *Louise-Bibiane de Séguin de Piégon*.

D'une autre branche étoit N... DE RESTAURANT DE FONTBONNE, qui laissa

LOUIS, qui suit ;

Et N... DE RESTAURANT, qui fut père de

1. BONAVENTURE, tué à la même bataille que son oncle, étant Aide-Major au Régiment de Guyenne ;
2. N... DE RESTAURANT, Capitaine dans le Régiment Dauphin, qui obtint, après la mort de LOUIS, son oncle & de BONAVENTURE son frère, une pension de 200 liv. Il habite le St.-Esprit où il possède aux environs, dans le Diocèse d'Uzès, les fiefs de Lirac, Carfan, Montaigu, et celui de la Prade, dans le Comtat Venaissin. Il avoit épousé, à Montpellier, N... d'*Arzene* ;
3. Et LOUIS, Ecclésiastique, nommé par Louis XV à un Canonice à Alais.

LOUIS DE RESTAURANT DE FONTBONNE passa en qualité de Commandant au Régiment de Guyenne, dans le Canada, où il fut fait Brigadier, & y fut tué dans une bataille qui s'y donna.

Les armes : *d'argent, à un phénix sur un bucher, qui se brûle à Pardeur du soleil.* Devise : VIRTUS VETAT MORI. C'est ainsi que les portoit NOËL DE RESTAURANT, & ses successeurs les ont conservés.

RESTE (DE), famille originaire de Montauban, établie depuis 1700 dans la ville de Saint-Ybars, Diocèse de Rieux, pays de Foix.

SIMON DE RESTE fut Capitoul de Touloufe en 1520. Voy. les *Annales de Touloufe*, tome II, de la Faille. Il laissa :

JEAN DE RESTE, aussi Capitoul de Touloufe en 1543, qui eut :

Noble JEAN DE RESTE, Ecuyer, marié à Anne de Beauregard, fille de François, dont :

Noble ANDRÉ DE RESTE, né le 5 Juin 1601, Conseiller au Parlement de Touloufe, marié à Marie de Roquade, dont, entr'autres enfants,

JEAN DE RESTE, Seigneur de Villatte, né le 18 Octobre 1632, qui épousa Marie de Faure de la Figuarède, dont :

Noble BERTRAND DE RESTE, Seigneur de Villatte, qui vint habiter dans la ville de St.-Ybars, Comté de Foix, en 1700, où il épousa au mois de Février 1704, Marie-Anne de Ravaign d'Esplanais, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. BERNARD-FRÉDÉRIC, marié, en 1737, à Thérèse de la Tour, morte en 1753, dont, entr'autres enfants,

ANGÉLIQUE, Chanoine de l'Eglise collégiale de la Ville de St.-Ybars, puis étudiant au collège des Jésuites à Touloufe.

3. Et MARIE, non mariée, âgée de 52 ans.

JEAN DE RESTE, écuyer, Seigneur de la Figuarède, visiteur des registres des Etats du pays de Foix, a épousé, en 1730, Marie-Anne d'Orbessan, fille de noble Jean, Seigneur de Castellaillard, & d'Anne d'Orbessan, dont treize enfants, entr'autres :

BERTRAND-FRÉDÉRIC, Prêtre; JEAN-THOMAS; JEAN-PAUL; JEAN-PIERRE; JEAN-GEORGE; & THÉRÈSE-GEORGETTE, reçue à St-Cyr sur les preuves de sa noblesse.

RESVES, Baronne en Brabant, ayant été acquise en 1651, par Henri-Charles de Dongelbergh, Conseiller du Conseil de Brabant, issu d'un fils naturel de Jean 1<sup>er</sup>, Duc de Brabant. Il obtint la confirmation du titre de Baron de Resves, par Lettres du 2 Septembre 1657.

\* RÉTHEL, Ville ancienne, chef-lieu du Réthelois en Champagne. — Les gens du pays veulent que Jules-César en ait été le fondateur, & qu'il y ait fait camper son armée pendant du temps. Ils prétendent que depuis cette époque la ville, dont il s'agit, fut appelée *Castrum reteâum*, d'où on auroit fait l'étymologie du nom de Réthel. Adalberon, Archevêque de Reims, donna Réthel, avec le pays voisin, à l'Abbaye de St.-Remy, après 970, & les Religieux de cette Abbaye y établirent des Avoués pour la défense de leurs Terres, qui se rendirent propriétaires, & prirent en peu de temps le titre de Comte. Ces Comtes ont formé deux races. — *Manassés 1<sup>er</sup>* fut le premier Avoué de la première race; *Eudes*, Châtelain de Vitry, forma la seconde race des Comtes de Réthel; & le dernier fut *Hugues IV*, quinzisième Comte de Réthel, qui mourut en 1180. *Jeanne*, sa fille & son héritière, épousa *Louis de Flandres* & Comte de Nevers, qui forma la troisième race, & mourut en 1322. Ce fut en faveur de leur petit-fils *Louis III*, que les Comtes de Nevers & de Réthel, furent érigés en *Comté-Pairie* le 27 Août 1347. *Marguerite de Flandres*, fille & héritière de *Louis III*, mourut en 1404, ayant épousé PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. *Jean de Bourgogne*, 22<sup>e</sup> Comte de Réthel, mourut en 1481. *Charlotte*, sa seconde fille, lui succéda, & mourut en 1500. Elle avoit épousé *Jean d'Albert*, Seigneur d'Orval, dont la fille & héritière, *Marie*, morte en 1549, avoit été alliée à *Charles de Clèves*, Comte de Nevers, mort en 1521. *Jacques de Clèves*, 27<sup>e</sup> Comte de Réthel, mourut en 1564, & eut pour successeur sa sœur aînée, *Henriette de Clèves*, morte en 1601. Elle avoit épousé *Louis de Gonzague*, en faveur duquel le Comté de Réthel & le Réthelois fut érigé en *Duché-Pairie* le 15 Décembre 1581, avec la Bréonnière de Rozoy qui y fut unie. Il mourut en 1595, & son fils, *Charles I*, second Duc de Réthel & de Réthelois, aussi Duc de Mantoue, mourut en 1627. *Charles III*, quatrième Duc de Réthel & du Réthelois, petit-fils de *Charles I*, vendit, en 1659, les Duchés de Nevers, de Réthel & de Mayenne, au Cardinal *Jules Mazarin*, qui donna les deux derniers au mari de sa nièce *Hortense Mancini*, nommé *Armand-Charles de la Porte*, qui prit le nom & les armes de Ma-



zarin, & en faveur duquel *Réthel* fut érigé, sous le nom de *Mazarini*, en *Duché-Pairie*, le 15 Décembre 1663.

\* RETZ, Pays en Bretagne, qui fut d'abord une *Baronnie*, ensuite un *Comté*, situé entre l'embouchure de la Loire & le Poitou, à Machecoul pour lieu principal. *Aliette de Retz*, fille & unique héritière de *Gasvir*, 11<sup>e</sup> du nom, Sire de Retz, porta en dot la terre de Retz à *Gérard Chabot*, son époux. *Jeanne Chabot*, dite *la Sage*, fille de *Gérard*, devint Dame de Retz par la mort sans enfants de *Gérard*, son frère. Elle déclara, en 1400, son légitime héritier *Guy de Laval*, 11<sup>e</sup> du nom, Seigneur du Blazon, à condition qu'il prendrait le nom & les armes de Retz. Elle révoqua depuis cette donation, & adopta pour son héritière *Catherine de Machecoul*, sa cousine. Dame de la Suze & de Benafte, par acte du 14 Mai 1402, ce qui causa un grand procès entre *Guy de Laval*, & *Jean de Craon*, fils de *Catherine de Machecoul*. Il fut terminé en 1404 par le mariage de *Marie de Craon*, avec *Guy de Laval*. *Jeanne de Laval*, Dame de Retz, fille unique de *René de Laval*, Seigneur de Retz, épousa *François de Chauvigny*, Vicomte de Breffe. *André de Chauvigny*, Seigneur de Retz, leur fils, ne laissa pas d'enfants de *Louise de Bourbon-Montpensier*. Après sa mort, *Claude d'Annebaud*, Seigneur de St.-Pierre, mari de *Françoise de Tournemine*, eut la Baronnie de Retz. *Jean*, leur fils, épousa en secondes noces *Catherine de Clermont*. Il lui donna en dot la Baronnie de Retz, & elle se remaria à *Albert de Gondî*; ce fut en leur faveur, & de leurs hoirs mâles, que Henri II, par Lettres du mois de Novembre 1581, érigea la Baronnie de Retz en *Duché-Pairie*. *Henri de Gondî*, Duc de Retz, ne laissa que deux filles, dont l'une, *Catherine*, porta Retz en mariage à *Pierre de Gondî*, Comte de Joigni, cousin germain de son père. Il obtint de Louis XIII, au mois de Février 1634, de nouvelles Lettres d'érection du Comté de Retz en *Duché-Pairie*, à condition qu'il ne prendrait séance que du jour de la vérification de ces nouvelles Lettres. Par sa mort, arrivée le 21 Avril 1676, ce Duché-Pairie fut encore éteint. Il ne laissa que des filles: l'aînée se fit Religieuse, & sa sœur, *Paule-Catherine-Françoise*, héritière du Duché de Retz, épousa *François-*

*Emmanuel de Bonne de Créquy*, Duc de Lefdiguères; après sa mort, Retz passa à *Nicolas de Neuville*, Duc de Villeroy, Pair de France, comte héritier de *Marguerite de Gondî*. VOY. NEUFVILLE DE VILLEROY ET GONDÎ.

RETZ DE BRESSOLES, famille établie dans le Gévaudan & l'Auvergne.

I. ANTOINE RETZ, Ecuyer, Licutenant du Bailli de Gévaudan, Archer de la Garde du Roi François I<sup>er</sup>, épousa, le 3 Octobre 1526, *Marguerite de Breffoles*, dont l'arrière-petit-fils,

IV. ANDRÉ DE RETZ, Ecuyer, Seigneur de Breffoles, de la Bessière & du Crouzet, fut maintenu dans sa Noblesse par deux ordonnances de 1668. Il épousa, le 5 Octobre 1626, *Jeanne de Besse*, dont

V. JEAN-CLAUDE DE RETZ, Ecuyer, Seigneur de la Bessière & du Crouzet, né le 9 Avril 1641, marié, le 6 Mai 1682, à *Marie-Louise Blanc du Bos*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, Seigneur du Bos, du Fayet, &c., & de *Louise de la Mothe*, dont

VI. JACQUES DE RETZ DE BRESSOLES, Ecuyer, Seigneur du Crouzet, de Servières & d'Albanac, né le 12 Mars 1687, qui épousa, le 24 Février 1717, *Elisabeth de Barthélemy*, fille de *Joseph*, Avocat au Parlement. Ils eurent

VII. JEAN-JOSEPH DE RETZ, né le 10 Décembre 1718, qui fut reçu Page de la Reine le 14 Janvier 1734. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, pag. 461.)

N... Chevalier de Retz est Capitaine de frégate depuis 1767.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une épée d'argent, posée en pal, la pointe en bas.

REUE (LA), Famille noble & ancienne, originaire de Lifieux, dont le nom est orthographié différemment dans les titres: on y lit LA REUE, LA ROE, & LA ROUE.

ADAM DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur d'Elbeuf-en-Bray, vivant encore le 24 Novembre 1466, avec *Mahiette de Semauville*, son épouse, comparut à la montre des Nobles de la Vicomté de Gournay en 1470, sous le nom d'ADAM DE LA ROUE, homme ancien, pour lequel se présenta *Pierre de la Roue*, son neveu, armé d'un harnois complet, excepté le harnois de jambe, avec un Page portant sa

lance, &c.; & fut commandé ANDRÉ DE LA ROUE, avoir harnois de jambe, pour ce un homme d'armes, un Archer. On ne fait s'il étoit père, oncle ou cousin de THOMAS, qui fuit.

I. THOMAS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de Lifores & de Norolles, Conseiller en Cour-Laye, & Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, épousa, vers 1470, *Guillemette Guédon*, Dame de St.-Martin-du-Manoir. Elle se difoit veuve en 1513, qu'elle avoit la garde-noble de ses enfants. Elle étoit fille puînée de *Laurent Guédon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, Conseiller en Cour-Laye, successivement Lieutenant-Général des Baillis de Caux & de Rouen en 1442. Voy. GUÉDON. Ils eurent :

1. ROBERT, Chanoine de Lifieux, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir;
2. & 3. CHRISTOPHE & LAURENT;
4. VINCENT, qui fuit;
5. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 3 Décembre 1530, passé devant les Tabellions de Lifieux, avec *Pierre Regnault*, Ecuyer.

II. VINCENT DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir, &c., épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Fécamp, en 1518, *Marie de Vattemare*, qu'il laissa veuve en 1551. Ils eurent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. JEAN, qui signa, pour son aîné, l'aveu rendu par dénombrement du Fief, Terre & Seigneurie de St.-Martin-du-Manoir, au Duché d'Estouteville, le 19 Octobre 1554;
3. 4. & 5. JACQUES, ROBERT, & CHARLES, dont on ignore les alliances & la postérité.

III. LOUIS DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir, des Monts, Barneville & le Val-Coquin, Paroisse de Honnguemar, Conseiller au Parlement de Rouen en 1571, mourut vers 1600. Il épousa *Anne Piédeleu*, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. LOUIS, duquel on ignore le sort;
3. LOUISE, mariée, en 1592, à noble homme *Jean Thirel* (a), Ecuyer, Sieur de la Railerie, Vicomte de Pont-Audemer.

(a). Dans la Chapelle de Notre-Dame de Nettelet en l'Eglise d'Harfleur, sur deux tombes de pierre, où sont représentés l'homme & la femme avec leurs armoiries, on lit cette épitaphe. *Cy gît M<sup>r</sup> Robert Tyrel, luy vivant Ecuyer, Sieur de Néhaumare, Vicomte de Mont-*

4. JEANNE;
5. Et ANNE, morte en 1650, âgée de 63 ans, & inhumée à l'Abbaye de St.-Amand de Rouen, où l'on voit son épitaphe. Elle épousa *Guillaume Bertout*, Ecuyer, Sieur de Bouttemont. Ces deux dernières, avec LOUIS, leur frère, restèrent sous la tutelle d'*Anne Piédeleu*, leur mère, laquelle vivoit en 1622.

IV. PIERRE DE LA REUE, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin-du-Manoir, des Monts, Barneville, le Val-Coquin, &c., épousa, par contrat reconnu devant les Tabellions de la haute Justice de Hotot-en-Auge, *Louise Labbé*, fille de noble homme *Urfin Labbé*, Ecuyer, Sieur de Billy & de la Tillaie, & de *Marie Touffain de Frontebosc*, dont :

V. FRANÇOISE DE LA REUE, Dame de St.-Martin-du-Manoir, &c., qui épousa, en 1640, ou 1641, noble homme *Jacques Bertout*, Ecuyer, Sieur des Roques, Maribadon, &c., neveu de *Guillaume Bertout*, marié à ANNE DE LA REUE, sa tante, & fils de *Jean Bertout*, Ecuyer, & de *Marie Auber*, dont : 1. *Charlotte Bertout*, mariée, le 17 Août 1660, à *Charles Touffain*, Seigneur de Richebourg, Guenouville, Malmain, le Pavillon, &c. Capitaine au Régiment de Longueville, auquel elle porta la Terre de St.-Martin-du-Manoir, que sa postérité possède aujourd'hui; 2. *Madeleine Bertout*, mariée à *Adrien Filleul*, Seigneur de la Folletière; elle eut en partage le fief du Val-Coquin; 3. & *Marthe Bertout*, Dame des Monts, & de Barneville en partie, mariée à *Nicolas Filleul*, E-

villiers, lequel décéda le 1<sup>er</sup> jour de Septembre 1569. — Le 21 Septembre 1575, fut inhumée CATHERINE DE LA REUE, veuve de feu N. H. Robert Tyrel, Lieutenant de M. le Bailly de Rouen en la Vicomté d'Auge, lequel trépassa à Paris, & fut inhumé audit lieu le 10<sup>e</sup> jour de Février 156. TYREL porte : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois quintefeuildes du même. Il paroît que cette Famille de Tyrel descendoit, par femmes, de *Jean Loifelet*, dit *Nettelet*, fondateur de cette Chapelle en 1407. Mém. de M. *Bajdemer*, Vicaire d'Harfleur & Curé de Saint-Paul-lès-Rouen. — Robert Tyrel Ecuyer, Sieur de Robdimare, Vicomte de Montvilliers, épousa, en 1630, *Marie Bigot*. — Marie Tyrel, leur fille, fut mariée à *Anne le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Rebets; *Jean Thyrel* fut pourvu de l'office de Procureur du Roi en la Vicomté de Montvilliers, le 27 Avril 1566, sur la démission de *Pierre Dejchamps*, Ecuyer, Sieur de Grangues & de Lorient, son cousin germain.

cuyer, Sieur de la Hélinière, dont la postérité subsiste dans N... *Filleul*, Seigneur des Monts, Cheveu-Léger de la Garde du Roi.

Les armes : *d'azur, à une roue d'or, à 8 rais; au chef coufû de gueules, chargé de 3 coquilles d'or.* C'est ainsi qu'on les voit dans l'Eglise de St.-Martin-du-Manoir, & qu'elles font dans le *Nobiliaire de Chevillard*.

\* REUGNY, Terre & Seigneurie près de Saint-Saulge, Election de Nevers, qui a donné son nom à une ancienne noblesse du Nivernais, dont il est parlé dans la dernière Edition de Moréri, & dont on nous a fait passer, en 1758, une Généalogie, impr. in-4, en 1753, à la suite de celle de *Courvol*. Elle remonte à

I. JEAN DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1330. Il eut :

1. GUYOT, Seigneur de Reugny, mort sans postérité, avant 1403 ;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en 1398, laissant :

ISABEAU, Dame dudit Reugny, en partie, mariée à *Hugues des Choux*, Ecuyer, qui vivoit en 1397 ;

Et JEANNETTE, aussi Dame en partie dudit lieu, mariée à *Jean Raulin*, Ecuyer, laquelle vendit, du consentement de son mari, le Vendredi après la Saint-Jacques & Saint-Philippe, 4 Mai 1403, à GUILLAUME DE REUGNY, son oncle, la portion qui lui étoit échue en la terre de Reugny, provenant de la succession de GUYOT DE REUGNY, aussi son oncle.

3 Et GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Reugny, vivoit encore en 1409 ; il épousa, par contrat passé le 5 Avril 1379, devant *Jean Guyart*, Notaire à Saint-Saulge, *Marguerite de Chafeaux*, fille de *Jean de Chafeaux*, Ecuyer, & d'*Alpis de Saint-Granié*, Dame de Lancray, en présence de *Jean de Chafeaux*, Ecuyer, son frère, & de *Jean de Seigueres*, son frère utérin. Il eut :

1. HUGUENIN, Ecuyer, Seigneur de Reugny, qui épousa, par contrat passé devant *Erart*, Notaire, le 15 Mai 1421, *Agnès*, fille de *Jean de Lancray*, Ecuyer, & d'*Agnès de la Tournelle*, dont il n'eut point d'enfants ;
2. JEAN, qui suit ;
3. Et MARC, Ecuyer, Seigneur de Reugny, d'Arcy, de Foretton, Bouveffon, & Vendresse en partie, qui partagea avec ses neveux, enfants de JEAN DE REUGNY, le 17

Juillet 1470. Il avoit épousé *Isabeau de Champrobert*, dont :

1. & 2. JEAN, Prêtre ; PHILIPPE ;
3. & 4. FRANÇOIS & VINCENT, morts sans postérité ;
5. Et CLAUDE, mariée à *Guillaume de Parthenay*, Ecuyer, laquelle vivoit en 1470.

III. JEAN DE REUGNY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Riéjot, Fleury-la-Tour, Saify, Cercy-lès-Decize, & de Promesfon, vivant en 1440, &c., épousa, *Jeannette de Champrobert*, fille de *Jean de Champrobert*, Ecuyer, Seigneur de Bouveffon, & de *Marguerite la Blanche*. Il eut :

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Riéjot, qui partagea avec MARC, son oncle, en 1470, & mourut sans enfants ;
2. NICOLAS, nommé dans le même partage ;
3. GUILLAUME, qui suit ;
4. Et JEANNE, mariée à *Henri d'Orgières*, Ecuyer, qui vivoient en 1460.

IV. GUILLAUME DE REUGNY, II<sup>e</sup> du nom, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Promesfon, Riéjot, &c., partagea avec MARC, son oncle, en 1470, & vendit, le 31 Août 1475, à Philippe de Beaumont, Seigneur d'Espuilles, 60 sols de rente, assignés sur la Terre de Promesfon, Paroisse de Rouy. On croit qu'il épousa *Catherine de Traves*, dont :

PHILIPPE, qui suit ;  
Et CATHERINE, mariée, en 1481, à *Guyot de Coffon*, Ecuyer.

V. PHILIPPE DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Reugny, Riéjot, &c., épousa, par contrat du 11 Janvier 1489, passé devant *Baullard*, Prêtre, Notaire, *Catherine de Marrey*, fille de *Huguenin de Marrey*, Ecuyer, & de *Marguerite Drouaut*. Leurs enfants furent :

1. VINCENT, Ecuyer, Seigneur de Reugny, de Lamiraud & de Lancray (ou Lancreth), marié, par contrat du 24 Janvier 1520, à *Agnès de la Brosse*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de *la Brosse*, au Diocèse d'Autun, dont il n'eut point d'enfants ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. ISABEAU, mariée à *Pierre de Lartigue*, Ecuyer, d'une ancienne Noblesse, qui remonte à 1236 ;
4. Et JEANNE, qui transigea, comme veuve & tutrice de ses enfants, le 20 Juin 1554, par acte passé devant *Gariland*, Clerc-Notaire, avec *Jeanne de Courvol*, sa belle-sœur, elle épousa *Hofelin d'Onay*, Ecuyer, Seigneur de Touteville.

VI. JACQUES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur

de Riéjot & de Lancray, épousa, par contrat passé devant *Dubois*, Notaire, le 8 Octobre 1526, *Jeanne de Courvol*, qui devint héritière de sa branche, par la mort de *Louis de Courvol*, son frère, arrivée peu de temps après son mariage avec *Philippe de Saint-Père*, dont elle n'eut point de postérité. Elle était fille d'*Antoine de Courvol*, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, &c., & de *Philiberte de la Perrière*. Ils eurent :

1. EDMÉ, Ecuyer, Seigneur de Faveray & de Villiers, marié à *Louise de Bongars d'Arilly*, avec laquelle il vivoit en 1554. Ils eurent :

EDMÉ, Seigneur de Faveray ;

JEAN, Seigneur de Villiers, morts, l'un & l'autre, sans alliance.

Et JEANNE, MADELEINE & MARIE, mortes aussi sans alliance ;

2. CHARLES, qui suit ;
3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Riéjot, & de Lancray en Lyonnais, qui eut :

GABRIEL, mort sans alliance ;

EDMÉ, Chevalier, Seigneur de Lancray, marié à une fille de la Famille de la *Bastie*, au pays de Dombes, dont

ANTOINE DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Lancray et de Chassigny, marié à *Marguerite de la Rivière*, fille du Vicomte de ce nom, dont il eut deux filles.

Et PIERRE, mort sans alliance.

N..., mariée à *Antoine de Montchauveau*, Ecuyer, Seigneur de Dame ;

GABRIELLE, mariée à *François de Maulmigny*, Ecuyer, Seigneur de Rivière & de St-Michel ;

Et FRANÇOISE, mariée à *Robert de Malhieu*, Ecuyer, Seigneur de Varrenne & de la Vallée-de-Chevigny. (Cette branche s'est éteinte vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.)

4. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Tais & du Plessis, qui laissa ;

N..., qui épousa, *Charles de Rudo*, Ecuyer, Seigneur de Fontenay & du Plessis ;

N..., mariée à *Pierre de Gerbault*, Ecuyer, Seigneur du Pont ;

5. JEAN, Prieur du Pré-lès-Donzy en 1564, où il mourut le 5 Juillet 1592, & inhumé en l'Eglise Paroissiale du Pré-lès-Donzy, où l'on voit son épitaphe ;

6. ANTOINETTE, mariée, par contrat passé au Château du Tremblay, le 17 Mars 1546, devant *Norry*, Notaire, à *Louis de Marie*, Ecuyer, Seigneur de Pouvies ou Poiriers

(la Thaumassière, dit des Prairies), en la Paroisse de St.-Germain-lès-Gy, près de Montargis ;

7. MARGUERITE, femme de *Jean de Guerry*, Ecuyer, Seigneur de Plotot ;

8. Et CLAUDINE, mariée, 1<sup>o</sup> à *Antoine de Maulmigny*, Seigneur de Rivière ; & 2<sup>o</sup> à *Jean de Pomard*, Ecuyer, Seigneur de Gevrad.

VII. CHARLES DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, Baudouin, Tais & Montaron, fut reconnu noble d'extradition, sur levé de ses titres, par Jugement des Commisaires députés par le Roi, pour le régaléme des tailles en la Généralité de Moulins, du 15 Mars 1599, & avoit épousé, par contrat passé devant *Enfert*, Notaire, le 13 Septembre 1568, *Catherine de Loron*, fille de *Pierre de Loron*, Ecuyer, Seigneur de Chantereau, & de *Louise de Bongars*. De ce mariage vinrent :

1. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Riéjot & du Plessis, Capitaine de 20 Arquebustiers, tué, à l'âge de 22 ans, au siège de Montjeu, le 1<sup>er</sup> Août 1589, comme il appert de son épitaphe, qui se voit dans l'Eglise Paroissiale du Pré-lès-Donzy, où il étoit inhumé, auprès de JEAN DE REUGNY, son oncle, qui en étoit Prieur. Il n'a point été connu de la Thaumassière ;

2. JEAN, qui suit ;

3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Faveray, &c., rapportée ci-après ;

4. CHARLES, Religieux de la Charité-sur-Loire, & Prieur du Pré-lès-Donzy ;

5. CLAUDE, Prieur de Mazilly & du Pré-lès-Donzy ;

6. LOUISE, mariée, en 1596, à *Gilbert de Chevigny*, ou *Chevigny*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Robert ;

7. Et MADELEINE, Religieuse de Sainte-Claire, à Decize en Nivernais.

VIII. JEAN DE REUGNY, III<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Seigneur du Tremblay, d'Issenay, Tais, Montaron, Baudoin, &c., fut fort employé au service, ayant eu plusieurs fois des Compagnies de Cavalerie ; & épousa, par contrat du 7 Novembre 1594, passé devant *Barlezy*, Notaire Royal, *Charlotte de Regnier de Guerry*, fille de *Claude de Regnier*, Seigneur Baron de Guerry, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & d'*Anne de Giverlay*, Dame d'Aulnay, le Baffort, Champoulet, Pouffery, la Forêt-des-Chaumes, &c. Elle étoit

grand-tante de Messire *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & du Château d'Huningue, reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 17 Mai 1739, mort en Février 1748. De cette alliance naquirent :

1. GEORGES, qui fuit ;
2. CATHERINE, mariée, le 3 Juin 1622, à *François Popillon*, Chevalier, Baron du Riau ;
3. GABRIELLE, mariée à *François d'Estutt*, Seigneur de Tracy & de Paray ;
4. Et ANNE, Religieuse Bénédicte à la Ferté, près de Nevers.

IX. GEORGES DE REUGNY, Chevalier, Comte du Tremblay, Seigneur d'Iffenay, Poulligny, Montaron, Remilly, Savigny, Cauly, Saint-Gratien, Vendeneffe en partie, Poulsery & du Perron, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dès 1628, fut en 1645 Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, qu'il leva pour le service du Roi. Il produisit ses titres, seulement depuis 1526 (que *JACQUES DE REUGNY*, son bifaieul, épousa *Jeanne de Courvol*), lors de la recherche générale de la Noblesse du Royaume, & eut acte de leur représentation, en qualité de Gentilhomme, par Jugement de M. Lambert d'Herbigny, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 24 Décembre 1667. Il commanda l'Escadron de la Noblesse de Nivernais, dans la guerre de 1672, suivant un certificat de M. de Turenne, de 1674. Son éloge & ses services, ainsi que ceux de ses ancêtres, sont mentionnés dans le *Mercurie Galant* du mois de Janvier 1687, p. 225. Il mourut en 1686, & avoit épousé, 1<sup>o</sup> par contrat passé devant *Coquille*, Notaire à Nevers, le 26 Juin 1635, *Cloude-Anne de Choiseul d'Esquilly*, laquelle testa devant *Charlieu*, Notaire, le 4 Août 1640, fille de *Claude-Alexandre de Choiseul*, Chevalier, Baron d'Esquilly, & de *Marie Briffon*; & 2<sup>o</sup> par contrat reçu de *Guinet*, Notaire à Nevers, le 4 Novembre 1644, *Juliette de Saulieu*, fille de *Jean de Saulieu*, Seigneur de Rameron, de Niault & du Pavillon-de-Trangy, & de *Catherine Tenon*, de la Maison des Seigneurs de *Nanvigne* & des Barons de la *Guerche*. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, Vicomte du Tremblay, âgé de 24 ans, en 1667, servant alors, en qualité de Lieutenant de Chevaux-Légers, dans la Compagnie du Marquis de Saint-Vians. Il

*Tome XVI.*

mourut fans enfans de *N... de Bretagne de Nanfury*, en Bourgogne, son épouse ;

2. LOUIS, qui fuit ;
3. CATHERINE, Religieuse Urfuline à Nevers.

Et du second lit :

4. JACQUES, Seigneur de St.-Gratien & de Savigny, dont on ne connoît point de postérité ;
5. ETIENNETTE, mariée 1<sup>o</sup> à *Hedor des Cros*, Seigneur d'Eltrées en Bourbonnais; & 2<sup>o</sup> à *François, Seigneur de la Roche*, en Auvergne ;
6. Et FRANÇOISE-LOUISE, mariée à *Edme de Saint-Hilaire*, en Bourbonnais.

X. LOUIS DE REUGNY, 1<sup>er</sup> du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, âgé de 20 ans, en 1667, épousa, par contrat passé devant des *Brueres*, Notaire à Villeneuve, le 19 Septembre 1688, *Madeleine Garnier*, fille de Messire *Jean Garnier*, Président, Trésorier Général de France en la Généralité de Moulins, & de *Jeanne Hardy*, dont :

1. LOUIS DE REUGNY DU TREMBLAY, né le 29 Juin 1696, tenu fur les Fonts Baptismaux, le 17 Avril 1702, par M. le Dauphin, père de feu Louis XV, & par Madame la Duchesse de Bourgogne: il est mort fans alliance ;
2. Autre LOUIS, qui fuit ;
3. EDOUARD, rapporté après son frère ;
4. Et JEANNE-CHARLOTTE, mariée à *Louis Coineau*, Chevalier, Seigneur de Santenon.

XI. LOUIS DE REUGNY, 11<sup>e</sup> du nom, Chevalier, Comte du Tremblay, &c. (a), né le 3 Mars 1701, ondoyé le 5 suivant, a été tenu sur les Fonts de Baptême, en 1707, dans l'Eglise Paroissiale de Noce, au Diocèse d'Aulun, par Louis de Mesgrigny, Comte de Villebertin, gendre du Maréchal de Vauban, & par Madame la Marquise de Montbrun. Il a épousé, par contrat passé devant *Guipon*, Notaire à Moulins, le 7 Janvier 1732, *Marie-Etiennette Hugon de Pouzy*, fille de Messire *Pierre Hugon*, Chevalier, Seigneur de Pouzy & Fourchaud, & de *Gabrielle Baugy de Rochefort*. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, morts en bas âge, et

(a). C'est lui qui a remis à MM. de Courvol tous les titres concernant leur Maison, qui se sont trouvés dans la sienne, après en avoir fait par lui-même une recherche exacte, dont il s'est occupé pendant un an, pour les engager à donner une nouvelle Edition de leur Généalogie plus détaillée par ces fecours, qui a été imprimée en 1753 in-4, & après laquelle fut celle de MM. de REUGNY, que nous donnons ici, comme il a été dit ci-devant.



ANNE-ELISABETH, née le 20 Janvier 1738, mariée, le 17 Septembre 1753, à *Nicolas de Fuffey*, Marquis de Sérigny;  
Et JEANNE-LOUISE, née le 15 Octobre 1741.

XI. EDOUARD DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Pouffery, frère puîné du précédent, est né le 4 Juillet 1703, & est mort le 14 Septembre 1753. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Garilland*, Notaire, le 3 Novembre 1749, *Gabrielle Millot*, fille de *Guillaume Millot*, Chevalier, Trésorier de France au Bureau des Finances de Moulins, & de *Madeleine Gascoing*, dont :

EDOUARD, né le 25 Octobre 1750;  
Et GABRIELLE, née le 7 Novembre 1751.

#### BRANCHE

des Seigneurs de FAVERAY, VILLATTE, &c.

VIII. FRANÇOIS DE REUGNY, Ecuyer, Seigneur de Faveray, Villiers, Chantereau & de Brodon (troisième fils de CHARLES DE REUGNY, Seigneur du Tremblay, & de *Catherine de Loron*), partagea avec JEAN, son frère aîné, le 20 Août 1602. Il épousa 1<sup>o</sup> *Claude de la Rivière*, de la branche de *Champlemey*, Dame d'Honneur de la Reine MARGUERITE, morte sans enfants, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise St.-Martin-du-Pré en Nivernais, près de Donzy. Il est à remarquer, qu'en 1682, 74 ans après sa mort, le Curé ayant fait abattre son tombeau, on y trouva le corps de cette Dame sain & entier; & que l'Evêque d'Auxerre, informé de cet événement, obligea le Curé à rétablir ce tombeau. Ce fait est rapporté dans le *Mercur Galant*, du mois de Janvier 1687, p. 226 & 227. On lit sur son tombeau, où elle est représentée avec tous ses atours, qu'elle décéda à l'âge de 20 ans, étant à Paris, auprès de la Reine MARGUERITE, le 19 Avril 1606. Elle y est dite *Françoise*, & non *Claude*. FRANÇOIS épousa 2<sup>o</sup> *Marie de Loufseau*, fille de *Jean de Loufseau*, Ecuyer, Seigneur de Villatte, & de *Gabrielle le Fort*, dont :

JEAN, qui suit;

Et MADELEINE DE REUGNY DE FAVERAY, mariée 1<sup>o</sup> à *N... d'Estutt*, Ecuyer, Seigneur de St.-Pierre; 2<sup>o</sup> & à *Jacques Graftet*, Chevalier, Seigneur de Rouillé & de Tomier, Gouverneur de la Groffe Tour de Bourges.

IX. JEAN DE REUGNY, Chevalier, Seigneur de Faveray, de Villatte & de la Magdeleine, épousa, le 13 Février 1642, *Susanne Gay*, qui, étant veuve, produisit les titres de no-

blesse de feu son mari, devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins & de Bourges, qui lui en donna acte, comme veuve de Gentilhomme, le 4 Mars 1667. Elle étoit fille de *Jean Gay*, Lieutenant à Lers, en Berry, près de Loire, & de *Marguerite de Montaigu*. Elle avoit eu de son mariage :

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Villatte & de la Magdeleine, auquel on ne connoît pas d'alliance;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. MARIE, mariée à *Jean d'Estutt*, Chevalier, Seigneur de Tracy;
4. & 5. SUSANNE & FRANÇOISE, qui ne paraissent point avoir été mariées.

X. FRANÇOIS DE REUGNY DU TREMBLAY, appelé le *Vicomte de Reugny*, Chevalier, Seigneur de Villatte, Lafin, Chafnay, &c., Ecuyer ordinaire du Roi en sa Petite Ecurie, en survivance de son beau-père, en 1687, obtint de Sa Majesté un Brevet d'affurance de 20,000 livres, sur sa charge d'Ecuyer ordinaire, le 20 Février 1716; & étoit mort le 21 Juin 1718, que sa veuve *Anne de Champfeu*, fille de *Philippe de Champfeu*, Baron de Lafin, Vicomte de la Vauquerie, Seigneur de St.-Martin, de Fourchard, &c., reçut pour elle & ses trois filles, par acte passé devant *Guérin* & son Confrère, Notaires à Paris, les 20,000 livres portées par ledit Brevet, de Messire Jean-Marie-Louis de Sens, Marquis de Morfan, Capitaine au Régiment de Navarre, comme ayant l'agrément du Roi pour cette charge d'Ecuyer de Sa Majesté. Ils eurent :

1. MARIE, majeure en 1718, mariée, le 18 Mars 1719, à *Michel de la Barre*, Ecuyer, Seigneur des Troches & des Cloux, en l'Election de Nevers, dont deux fils;
2. MARIE-ANNE, aussi majeure en 1718;
3. Et CATHERINE-SUSANNE, fille émancipée de droit la même année 1718.

Les armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces, au croissant de gueules brochant sur le tout.*

\* REUILLY, en Berry, Diocèse de Bourges, simple Fief, dont les Supérieurs & Directeurs du Séminaire de St.-Sulpice de Paris sont les Seigneurs spirituels & temporels, & aussi Collateurs de la Cure. Il y a haute, moyenne & basse Justice.

REUSS-GREIZ, en Allemagne, dont est chef

HENRI XI, Conseiller intime de Leurs Maj.

Imp. & Roy., Command. roy. de St.-Etienne, né le 18 mars 1722. Il épousa, 1<sup>o</sup> le 4 Avril 1743, *Conradine-Éléonore-Isabelle de Reuff-Schleiz-Kœfritz*, née le 22 Décembre 1719, morte le 2 Février 1770; & 2<sup>o</sup> le 25 Octobre 1770, *Christiane-Alexandrine-Catherine de Linange-Heidesheim*, née le 25 Novembre 1732, fille du Comte *Christian-Charles-Renard*. Il eut du premier lit :

1. HENRI XIII, né le 16 Février 1747, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gemmingen, Infanterie, au service de L. M. J. & R.
2. FRÉDÉRIQUE-MARIE-JEANNETTE, née le 9 Juillet 1748, mariée, le 7 mai 1770, à *Frédéric-Guillaume*, Prince de *Hohenlohe-Kirchberg*, né le 3 Décembre 1732;
3. HENRI XIV, né le 6 Novembre 1749;
4. HENRI XV, né le 22 Février 1751, Chambellan actuel & Capitaine au service de l'Impératrice-Reine;
5. ISABELLE-AUGUSTE, née le 7 août 1752, mariée le 1<sup>er</sup> juin 1771, à *Guillaume*, Comte & Burgrave de *Kirchberg*, né le 23 Avril 1751, mort le 7 Février 1777;
6. ERNESTINE-ESPÉRANCE-VICTOIRE, née le 20 Janvier 1756;
7. Et HENRI XVII, né le 25 Mai 1761, Capitaine au Régiment de Hesse-Darmstadt, Infanterie, au service de la République de Hollande.

\* REVEL, Seigneurie qui appartient à la maison de Broglie, & est érigée en comté. Voy. BROGLIE.

Il y a une petite Ville de ce nom au Diocèse de Lavaur, connue dans l'Histoire du Languedoc, nommée ainsi par Guillaume Flotte, Seigneur de Revel; car nous voyons que la plupart des Bastides ou nouvelles Villes qui furent construites dans la province de Languedoc, depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du suivant, prirent leur nom des Seigneuries qui possédoient les Lieutenants du Roi, les Sénéchaux ou les Commissaires qui les établirent. Voy. le *Dictionnaire des Gaules*, au mot REVEL.

REVEL en Dauphiné: *d'azur, à une étoile d'or, surmontée d'un demi-vol d'argent*

REVENTLOW, famille distinguée en Danemark. Le Chambellan Baron REVENTLOW, a été envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de S. M. Danoise à la cour de France en 1754.

‡ REVEREND (LE), Famille du Bessin, dans la Basse-Normandie:

I. MICHEL LE REVEREND, Seigneur de Bougy,

est compté entre les Seigneurs qui allèrent joindre à Caen, en 1589, le Duc de Montpensier que Henri III avoit envoyé pour empêcher que la ligue ne lui débouchât entièrement cette province. Il se trouva à la dé faite des Gautiers, qui tenoient pour faire lever le siège de Falaise aux troupes du Roi & à la prise de cette ville; selon Mézerai, *Histoire de France*, tome III, p. 776, édit. de 1685; Maffeville, *Histoire de Normandie*, tome V, p. 268, sec. édit. MICHEL laissa :

II. OLIVIER LE REVEREND, Seigneur de Bougy, qui entra fort jeune au service, & s'y distingua par plusieurs belles actions. Mézerai en parle en ces termes (*ibid. ut supra*, p. 1097, fous l'année 1593.)

*Caen était perdu, si la résolution & le jugement d'OLIVIER LE RÉVÉREND DE BOUGY, Gentilhomme du pays, qui s'y recontra, n'eussent arrêté cette irruption : la Mothe-Corbinière, Capitaine de la Ligue, avoit formé le dessein de surprendre cette ville, pendant l'absence de son Gouverneur. BOUGY sort courageusement dans la rue, fait avertir ses amis, excite les habitants, & cependant, prévoyant bien que les ennemis feroient la porte du Pont-Saint-Pierre, il envoya promptement un de ses gens y clouer une pièce de bois entre les feuillures; de sorte que lorsqu'ils la voulurent fermer, plus ils se hâtoient, moins ils s'apercevoient de l'empêchement. Bougy arrive là-dessus avec quinze ou vingt hommes animés par son exemple; sa venue les étonne, & les met en trouble, & comme ils ne peuvent faire joindre la porte, un de ceux qui accompagnoient Bougy, nommé la Rivière-Renouf, s'étant poussé avec autant de hardiesse que de courage par l'ouverture, va donner du pistolet dans la tête à la Mothe-Corbinière, & fait par sa mort évanouir son entreprise & son parti. La ville reconnut mieux la grandeur du péril quand il fut passé, & le Roi rendit depuis ce témoignage à Bougy, que sa fidélité qu'il avoit déjà éprouvée dans d'autres occasions, lui avoit, en celle-ci, sauvé toute la Basse-Normandie. Sa famille jouissoit depuis longtemps des privilèges de la Noblesse; mais HENRI IV voulut cependant reconnaître les services qu'elle lui avoit rendus, ainsi qu'à ses prédécesseurs, par des Lettres d'annoblissement, du mois de Septembre 1594, lesquelles furent enregistrées*

en la Chambre des Comptes, le 10 Février, & à la Cour des Aides, le 14 Mars 1595, sans indemnité; OLIVIER LE REVEREND DE BOUGY, produisit ses Lettres devant M. de Roiffi, & fut maintenu dans sa noblesse avec ses fils :

1. MICHEL, qui fut;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Calix, qui conjointement avec Pierre le Marchant, Seigneur St.-Manvieux, fit bâtir, en 1619, dans l'Eglise des Cordeliers de Caen, la belle Chapelle des Deux-Amis, laquelle a servi de commune sépulture à l'un & à l'autre après leur mort. Voy. les *Origines de Caen*, par M. Huet, p. 230, 2<sup>e</sup> éd. édition.
3. Et LOUIS, employé, avec ses frères, dans la recherche de M. de Roiffi.

III. MICHEL LE REVEREND, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Bougy, porta les armes pendant plusieurs années, & prit dans son pays une alliance dont sortirent seize enfants, tant garçons que filles; l'aîné fut THOMAS, qui fut, & le cadet, JEAN, rapporté après son frère.

IV. THOMAS LE REVEREND, Seigneur de Bougy, fut maintenu dans sa noblesse, en 1666, par M. de Chamillart, se fit recevoir Avocat à Paris, & y fréquenta le Barreau. Le partage des biens de sa famille l'ayant rappelé à Caen, il y passa le reste de ses jours, & mourut le 20 Mai 1672, âgé de 61 ans.

IV. JEAN LE REVEREND, Marquis de Bougy (frère du précédent), embrassa le parti des armes, fut Lieutenant Général des armées, sous Louis XIV, se distingua dans plusieurs rencontres par des actions de valeur & d'intelligence, & par une fidélité inviolable, qui le tint toujours attaché à son Souverain, lorsque tant d'autres embrassèrent le parti des rebelles, au temps de la dernière guerre civile, en 1649; cependant il étoit de la religion prétendue réformée. Il fut Cornette des Gendarmes du Maréchal de Gassion, qui conçut pour lui tant d'amitié & d'estime, que cela seul peut nous convaincre de sa bravoure & de ses autres vertus. De là, il s'avança de degré en degré jusqu'à celui de Lieutenant-Général, & l'on eut une si bonne opinion de sa conduite & de sa fidélité, qu'il fut choisi pour commander en chef les troupes qui demeureroient auprès du Roi; de quoi il s'acquitta si heureusement, qu'après avoir battu les rebelles qui vouloient lui empêcher le passage de la Loire, à la Charité, & étant entré dans le Berry, il contraignit leur Chef

d'abandonner la ville de Bourges, où le Roi fut reçu peu de temps après. Il avoit auparavant commandé en chef au siège de Château-Porcien; & après la prise de cette place, le Roi lui en donna le Gouvernement. Il se signala encore à la prise du Mas-d'Aginois, à la retraite de St.-Andras, & en diverses autres occasions, & mourut en 1658, âgé de 40 ans. Il avoit épousé *Marie de la Chauffade*, Dame de Calonge, dont :

V. JEAN-JACQUES LE REVEREND, Marquis de Bougy, né en 1655, qui obtint en sa faveur l'érection de la Baronnie de Calonge en Marquisat, sous le nom de Bougy, par Lettres Patentes, du mois de Novembre 1667, enregistrées en la Chambre des Comptes le 9 Septembre 1669. Il servit neuf ans en qualité de Mestre de Camp du Régiment Colonel, & ne se retira qu'à cause de sa religion, en Hollande, où il mourut. Il y avoit épousé, en 1674, *Elisabeth Bar de Camparnan*, & en eut un fils qu'il perdit depuis sa sortie de France, & deux filles, mortes sans enfants :

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de sinople, à 3 mouches d'or; aux 2 & 3 de gueules, à l'aigle d'argent.*

\* REVIERS, en Normandie, Diocèse de Lisieux. Ce lieu est connu dans le pays, antérieurement à la Religion chrétienne, par un Camp Romain, dont on voit des vestiges considérables dans son district, & dont le feu Comte de Caylus a donné la description dans le tom. IV de son *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines & Gauloises*. — L'antiquité de ce lieu est confirmée par les actes de Saint Vigor, Evêque de Bayeux, qui, pour éviter les embarras du mariage, où ses parents vouloient l'engager, quitta sa maison paternelle d'Arras, & vint avec le jeune Théodome se cacher dans le village de Reviers, où, vers 545, il fit bâtir un Monastère, d'où il fut tiré quelques années après, pour occuper le Siège épiscopal de Bayeux. Ce monastère fut ruiné dans le IX<sup>e</sup> siècle, durant les courses des Normands. — La Paroisse & Seigneurie de *Reviers*, possédée autrefois par les Maisons du *Guefclin* & de *Cliffon*, en Bretagne, appartient aujourd'hui, 1777, à *Henri-Charles-Antoine de Marguerie*, Marquis de Vassy, du chef de sa mère, *Louise le Prévôt*, fille de *Louis le Prévôt*, Seigneur de Reviers, & de *Susanne*

*Castel de Saint-Pierre.* — C'est de cette Paroisse de Reviers que tire son nom une des plus illustres Maisons de Normandie, dont est aussi sortie celle de *Vernon*, qui se glorifie de compter parmi ses auteurs *saint Adjutor de Vernon*. Les anciens Seigneurs du nom de *REVIERS* ont été Comtes de Brionne dans la Haute-Normandie, Barons de Crépon & Seigneurs de Reviers dans le Bessin; Barons de Nehou & de Montebourg dans le Cotentin, Comtes de Devon & d'Exeter, Barons d'Oakhampton & Seigneurs de l'Isle de Wight en Angleterre. — On voit par différentes Chartes de ces Seigneurs, rapportées dans le *Monasticum Anglicanum*, qu'ils prenoient indifféremment les surnoms de *Reviers* & de *Vernon*. Le P. du Monstier, dans son *Neustria Pia*, fait descendre la Maison de *REVIERS*, alliée aux Ducs de Normandie, de *Gerfaste*, frère de *Gomnor*, native du Bessin, épouse de *Richard I*, Duc de Normandie. Mais un Mémoire, dressé sur titres, qui nous a été remis en 1771, par le Marquis de Prunelé, nous apprend que cette Maison de Normandie tire son origine de *RICHARD*, Seigneur de *REVIERS* en Bessin, Baron de Nehou en Côtentin, Seigneur de Montebourg, l'un des Chevaliers qui accompagnèrent, en 1066, *GUILLAUME le Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre, où il fut créé *Comte de Devon & d'Exeter*.

La famille de *REVIERS* fit de si grandes donations à l'Abbaye de Montebourg dans ses commencemens, qu'elle en a été en quelque sorte regardée comme fondatrice, & ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est qu'on voit encore aujourd'hui dans la place la plus honorable du chapitre le tombeau de *RICHARD DE REVIERS*, avec cette inscription en forme d'épitaphe, d'une écriture très-ancienne : *hic jacet Ricardus de Reviers hujusce monasterii fundator*. Cependant il est certain que ce fut *Guillaume le Conquérant*, qui a doté le premier cette Abbaye, autrefois très-considérable, & peuplée d'un grand nombre de Religieux. *RICHARD* l'affectionna particulièrement, l'enrichit de la meilleure partie de ses biens, qu'il consacra à Dieu pour la subsistance des Religieux, & demanda en mourant que son corps y reçut la Sépulture. Un *Factum*, pour le patronage de la cure de *St.-Martin-de-Golleville* en Normandie, conservé dans le cabinet de M. d'Hoziere, Juge d'Armes

de France, donne pour femme à ce *RICHARD*, mort en 1137, *Adeline de Pefnel*, dont :

*BAUDOIN DE REVIERS*, Comte de Devonshire, tige de la branche restée en Angleterre, & qui avoit épousé *Jeanne de Vernon*. Il eut, entr'autres enfans,

*RICHARD DE REVIERS*, II<sup>e</sup> du nom, Seigneur des deux Reviers & d'Amfreville en la Paroisse de Nehou en 1173, qui confirma & augmenta les biens que *RICHARD DE REVIERS*, I<sup>er</sup> du nom, son aïeul, avoit donnés à l'Abbaye de Montebourg, Ordre de *St.-Benoit*, Diocèse de Coutances; & ajouta une cinquième Prébende aux quatre qu'il avoit fondées dans son Château de Nehou.

Nous avons dit, au mot *ORGLANDES*, branche de la famille de *REVIERS*, que *BAUDOIN DE REVIERS* Comte de Brionne, marié à *Alberède*, nièce de *Guillaume le Conquérant*, eut pour fils *RICHARD*, créé Comte de Devon, par *Henri*, Roi d'Angleterre, qui lui donna l'île de Wight, avec l'Eglise de *Christ*, bâtie dans cette île, selon le *Monast. anglic.* tome II, p. 178. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Crépon*, Comte d'Herefort, Cousin & Maréchal du Roi *Guillaume*, & l'un des héros de son siècle. Ledit *RICHARD* donna aussitôt cette Eglise à *Pierre d'Orglandes*, qui étoit Clerc, avec plusieurs autres Eglises, Prébendes, Terres & Chapelles, & de plus l'Eglise de *Surinam*, & une autre Terre dans la même île.

On trouve dans un ancien manuscrit — *RICHARD*, vivant environ l'an 1115 ou 1116, qui eut pour successeur *GUILLAUME DE VERNON*, vivant environ l'an 1151 ou 1152, auquel succéda *RICHARD DE VERNON*, en 1165, père d'un autre *RICHARD DE VERNON*, vivant en 1220. Celui-ci eut pour successeur *GUILLAUME DE VERNON*, en 1240.

*BAUDOIN*, qui suit, & *GUILLAUME DE REVIERS*, frères, succédèrent à *GUILLAUME DE REVIERS*, vivant environ l'an 1115, & partagèrent ses biens environ l'an 1160. *GUILLAUME* eut le manoir de la Beuriere à Nehou, donna tous ses biens aux Abbé & Religieux de Montebourg, & décéda sans héritiers.

*BAUDOIN DE REVIERS* eut pour sa part la Seigneurie d'Amfreville, & fut père de *GUILLAUME DE REVIERS*, vivant en 1232, auquel succéda, l'an 1250, *RICHARD DE REVIERS*, qui donna à l'Abbaye de Montebourg la Forêt de Montrond en 1268.

Nous ignorons s'il en subsiste de ce nom en Angleterre & la fuite de la branche de cette famille en Normandie, qui a été maintenue dans son ancienne noblesse, par Raimond de Monfaut, Commissaire du Roi en 1469; Sentence des Elus de Bayeux en 1500; Arrêt de la Cour des Aides de Normandie du 16 Décembre 1598; Ordonnances des Commissaires du Roi en 1599, de M.M. d'Aligre & Chamillart, Intendants de Caen en 1634 & 1666.

Les armes des ci-dessus nommés étoient : *d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1, les mêmes que portent les Seigneurs de Souzy & de Mauny*, dont nous allons donner la filiation, d'après les Titres & Mémoires communiqués au Marquis de Prunelé. ROGER DE REVIERS, Chevalier, épousa vers 1230, *Anne de Sabrevois*, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses du même, 3 en chef, 2 & 1 en pointe*. Il fut le bifaisuel de

I. JEAN DE REVIERS, 1<sup>er</sup> du nom, Seigneur de l'Isle-Thibault, qui épousa *Laurence de la Mothe*, originaire de Normandie, dont :

II. JEAN DE REVIERS, 1<sup>o</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Souzy au bailliage d'Etampes & de Mauny, près de Meaux en Brie, qui épousa *Louise de Saint-Germain*, dont :

III. FRANÇOIS DE REVIERS, Ecuier, Seigneur de Souzy & de Mauny, marié à *Anne de Piédeser*, fille de *Michel*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Denise de Chanterpré*, de laquelle fortit :

IV. JEAN DE REVIERS, III<sup>o</sup> du nom, Ecuier, Seigneur de Souzy, Mauny & Villeconin, près de Dourdan, qui fit foi & hommage au Roi, à cause de la grosse Tour d'Etampes en la Chambre des Comptes de Paris, le 5 Janvier, 1512, pour raison de la moyenne & basse Justice de Souzy (la haute n'y fut réunie qu'en 1649), dont il donna encore une déclaration au Roi, le 13 Avril 1540, après Pâques. Il étoit mort le 28 Août 1556, & avoit épousé, par contrat du 1<sup>er</sup> Décembre 1515, *Anne de la Barre*, qui étoit veuve, lorsqu'elle obtint, avec Louis, son fils aîné, une Sentence du Châtelet de Paris, le 5 Décembre 1556, portant mainlevée de la saisie faite sur le Fief de Mauny, à la Requête de Messire André Clotin, Ecuier, Seigneur de Villeprevoist. Elle étoit fille de *Jacques*, Ecuier, Seigneur de Grosliou, en la Paroisse d'Hattenville, en Beauce, & de *Jeanne du Bouchet*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. ABENAGO, auteur de la branche des Seigneurs de *Mauny*, rapportée ci-après;

3. RENÉE, qui, n'ayant point eu d'enfants de *Gilles de la Planche*, Ecuier, Seigneur de Fourchâville, mourut avant le 15 Novembre 1546, que Louis, son frère, céda à HENRI DE REVIERS, son neveu & filleul, la part qu'il avoit dans la succession de ladite RENÉE, partagée entre ABENAGO, père de HENRI, & MARGUERITE, femme de *Pierre de Radereau*, & le Sieur de *la Planche*, veuf de ladite RENÉE de RIVIERS, par acte passé devant ledit *Cathelin*, Notaire à Villeconin, le 19 Mars 1577;
4. MARIE, mariée, par contrat passé devant ledit *Cathelin*, le 6 Octobre 1559, à *Pierre de Guillaume*, Ecuier, Seigneur de Boïrroger, sans enfants;
5. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Radereau*, Ecuier, Seigneur de Voifins, l'un & l'autre présents aux partages du 19 Mars 1577;
6. Et ANNE, morte, sans alliance, avant lesdits partages.

V. LOUIS DE REVIERS, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, homme d'armes de la Compagnie de M. le Dauphin, fit la foi & hommage à Etampes, le 28 Août 1556, & la réitéra le 2 Août 1562, comme ayant la part qu'ABENAGO DE REVIERS, son frère, avoit dans Souzy, en vertu de la transaction passée avec lui devant *Maury & Regnard*, Notaires à Etampes, le 26 Janvier 1561, ratifiée devant *Cathelin*, Notaire, le 28 Décembre suivant, par ledit ABENAGO DE REVIERS, pour lors en majorité. Il mourut avant le 28 Mars 1585, que ses enfants partagèrent fa succession, & avoit épousé *Jeanne d'Allonville*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Reclainville, & de *Marguerite de Morinville*. Leurs enfants furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. CHARLES, partie, avec son frère & ses sœurs, dans les partages de la succession de Louis, leur père, faits par autorité de Justice, & des curateurs desdits frères, le 28 Mars 1585;
3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Lucault*, Seigneur de Mondétour;
4. Et JEANNE, qui épousa *Ambroise de Rachel*.

VI. CLAUDE DE REVIERS, Chevalier, Seigneur de Souzy & de Moulineuf, maintenu dans sa noblesse, avec CHARLES son frère, par Ordonnance de M.M. Boucher d'Orlay, Blanchard & Regnault, Commissaires députés par le Roi, dans la Généralité d'Orléans, pour le régleme des tailles, rendu à Dourdan le 22 Janvier 1599, épousa *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Jacques*, Baron de St.-Germain-le-Désiré, & de *Jacqueline de Grafart*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. CHARLES, Seigneurs des Huis, y demeurant Paroisse Saint-Jacques-d'Ilhiers, maintenu dans sa noblesse, avec son frère;



3. Et MARIE, dont on ignore l'alliance.

VII. JACQUES DE REVIERS, Chevalier, Seigneur de Souzy, la Motte, Montaudion, Moulineur & Auffains, y demeurant Paroisse de Fains, près Châteaudun, est ainsi qualifié dans le contrat de mariage de LOUIS DE REVIERS de MAUNY, son coulin issu de germain, avec *Angélique de Graffart*, du 3 Juin 1647, qu'il signa. Il vendit, peu après, sa Terre de Souzy, à Louis Pelletier, un des 120 Secrétaires du Roi, en faveur duquel M. le Duc de Vendôme & d'Etampes accorda le droit de haute Justice, à joindre à la moyenne & basse de Souzy, par les Lettres du 19 Août 1649, confirmées par Lettres Patentes de Sa Majesté le 8 Mars 1650; fut maintenu dans sa *noblesse*, avec CHARLES, son frère, & ANNE DE REVIERS de MAUNY, sa cousine, femme de *Philippe d'Elbée*, par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, du 28 Janvier 1667. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1625, *Anne de Fesques*, fille de François, Chevalier, Seigneur de la Folie-Herbault en Chartrain (qui portoit : *d'or, à l'aigle éployée à 2 têtes de gueules, becquées & membrées de sable*), & d'*Anne de Bourfauld*, dont :

CHARLES, qui suit;

Et CHARLOTTE, mariée, le 13 Février 1658, à *François de Cofne*, Ecuyer, Seigneur de Rouvray.

VIII. CHARLES DE REVIERS, Chevalier, Seigneur d'Auffains, épousa, par contrat passé devant *Laurent Borde*, Notaire à Orléans, le 23 Mars 1654, *Louise de Pellart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Menillet, & de *Suzanne Lamy*, Baronne en partie de Louy, dont la postérité est éteinte.

#### BRANCHE

des Seigneurs de MAUNY.

V. ABDENAGO DE REVIERS (fils puîné de JEAN, III<sup>e</sup> du nom, Seigneur de Souzy & d'*Anne de la Barre-Groslieu*, Seigneur de Mauny, près de Meaux, & du tief de Chandres, en la Paroisse de Sours, au pays Chartrain, par les partages qu'il fit, étant en majorité, avec LOUIS, son frère, devant *Cathelin*, Notaire Royal à Villeconin, le 28 Décembre 1561, portant ratification de la transaction qu'il avoit passée, étant encore mineur, avec son dit frère, devant *Maury & Regnard*, Notaires Royaux à Etampes, le 26 Janvier précédent. Il partagea la succession de RENÉ DE REVIERS, sa sœur, avec *Pierre de Radereau & Gilles de la Planche*, ses beaux-frères devant *Cathelin*, Notaire, le 19 Mars 1577; & mourut avant le 26 Avril

1586, date de la Sentence du Bailliage d'Anville-au-Sel, qui nomme Jean de Calvy, Ecuyer, Seigneur des Loges, oncle, à caufe d'*Anne d'Allonville*, veuve du Sieur de Champgirault, sa femme, tuteur des enfants mineurs dudit ABDENAGO, qui avoit épousé, par contrat passé devant *Damien Herouin*, Notaire Royal à Marville, le 19 Juin 1565, *Jacqueline d'Allonville*, la belle-sœur. Leurs enfants furent :

1. HENRI, qui suit;

2. & 3. CHARLES & MARC, qui, après avoir été sous la tutelle de Jean de Calvy, furent sous la curatelle d'HENRI, leur frère aîné, de quels on ignore l'alliance.

VI. HENRI DE REVIERS, Ecuyer, Seigneur de Mauny, Chandres & d'Huis, Paroisse de Crottes, près de Pithiviers, fit la campagne de 1635 dans le Régiment du Maréchal de Brezé, qui lui en donna certifiât le 25 Décembre de la même année; & la campagne suivante, dans l'Armée commandée par GASTON, Duc d'ORLÉANS, dont le certifiât est du 25 Septembre 1636. LOUIS DE REVIERS, Seigneur de Souzy, son oncle & parrain, lui fit don, par acte passé devant *Cathelin*, Notaire, le 15 Novembre 1646, de la part qui lui appartenoit dans la succession de RENÉE DE REVIERS, sa sœur. Il avoit transigé devant *Maugis*, Notaire à Janville, le 12 Juin 1609, avec Anne d'Allonville, veuve de Jean de Calvy, pour raison du compte de tutelle, que ledit de Calvy lui devoit & à ses frères; fit une autre transaction, pour le même sujet, avec Louis d'Allonville, Seigneur du Pleffis-Saint-Benoit, devant *Noel*, Notaire à Chartres, le 16 Mai 1605; fut maintenu dans sa *noblesse*, par Ordonnance de MM. le Maitre & Fleury, Commissaires députés par le Roi dans la Généralité d'Orléans, du 9 Décembre 1634; & avoit épousé, par contrat passé devant *Hobier*, Notaire Royal à Trinay & Ruan, en Beauce, sous le Tabellion de Pithiviers, le 23 Juin 1602, *Geneviève d'Ily*, veuve de *Louis de Montomer*, Ecuyer, Seigneur en partie des Meurs, & fille d'*Alexis d'Ily*, Ecuyer, Seigneur de la Montagne & de Boilly, y demeurant Paroisse de Crottes, présent audit contrat, & de *Marie le Breton*, De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui suit;

2. MARGUERITE, jumelle de LOUIS, née le 27 Juin 1603, mariée à *Catherin de Spinelli*;

3. ANNE, Dame d'Huis, qui étoit veuve lorsqu'elle fut maintenue dans sa *noblesse*, avec LOUIS DE REVIERS, son frère, par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667. Elle épousa, par contrat passé devant *Pichard*, Notaire

à Crottes, le 11 Juin 1642, *Philippe d'Elbée*, Ecuyer, Seigneur d'Elpinville;

4. MARIE, mariée à *Pierre de Mervilliers*, Ecuyer, Seigneur de Rosières, fils de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Baratière, d'une famille noble de Beauce, dont les armes font: *d'azur, fretté d'argent*;
5. LOUISE, mariée à *Lancelot du Coudray* (des anciens Seigneurs de *Férolles*), qui portoit: *fascé d'argent & de gueules de six pièces, au lion de sable brochant sur le tout*;
6. JACQUELINE, mariée, en 1651, à *Pierre des Coptes*, Ecuyer, Seigneur d'Autry, qui portoit: *d'argent, à trois bandes de gueules, accompagnées en chef d'une croix pattée d'azur*;
7. Et MARTHE, mariée à *Pierre du Fay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en Orléanais.

VII. LOUIS DE REVIERS, Chevalier, Seigneur de Mauny, des Meurs, d'Angerville, &c., né le 27 Juin 1603, maintenu dans sa *Noblesse* par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, du 18 Janvier 1667, épousa, par contrat passé devant Maître *Silly*, Notaire à Prez-Saint-Martin, sous le Tabellion de Bonneval, le 18 Juin 1647, *Angélique de Graffard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Thuillay, Prez-Saint-Martin & du Gault-en-Beauce, présent audit contrat, & de *Renée de Cernainville*, dont :

VIII. CLAUDE DE REVIERS, Chevalier, Seigneur de Mauny, Prez-Saint-Martin, &c., Lieutenant des Maréchaux de France, mort le 2 Février 1702, à 45 ans. Il avoit épousé, le 9 Février 1689, *Françoise le Bègue de Majainville*, décédée au Cloître St.-Honoré à Paris, le 8 Octobre 1763, âgée de 96 ans, fille de *Charles le Bègue*, Chevalier, Seigneur de Majainville, Saulnières & Bretonnière, & d'*Anne Foujeu d'Escures*, & sœur de feu l'Abbé de *Majainville*, Chanoine de Chartres, Prévôt d'Anjou, en l'Eglise de Tours, Abbé de Morigny-lès-Etampes, Conseiller Clerc en la Grand'Chambre au Parlement de Paris, dont :

1. JEAN-CLAUDE DE REVIERS, dit le *Marquis de Mauny*, baptisé le 20 Mai 1694, Chevalier, Seigneur de Prez-St.-Martin, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, mort sans enfants en 1769. Il épousa, le 29 Mai 1741, *Marie-Hélène Therard du Coudray*;
2. FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Mauny*, né en Mai 1696, Capitaine dans le Régiment de Navarre & Chevalier de St.-Louis, tué à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746;
3. LOUIS, dit l'*Abbé de Mauny*, né le 26 Janvier 1698, Chanoine de Chartres, Archidiacre de Dreux en la même Eglise, Prévôt d'Anjou en l'Eglise Saint-Martin de Tours, mort à Paris en 1765;
4. JACQUES, qui suit;
5. Et LOUISE-ANNE, née en 1700, mariée le 26 Mai 1726, & veuve, avec trois garçons, de *David de Meaucé*, Commissaire Provincial d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis, Seigneur d'Aunay-sur-la-Loire, & d'Anceife en Dunois, par la donation de *Catherine du Renier de Boisseleau*, Dame d'Anceife, sa première femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur de Lugat, Gentilhomme Ordinaire du Roi. Etant décédé, la Terre d'Anceife fut vendue au Sieur *Urson*, qui la revendit, en 1758, à JACQUES DE REVIERS, ci-après. Voy. MEAUCE.

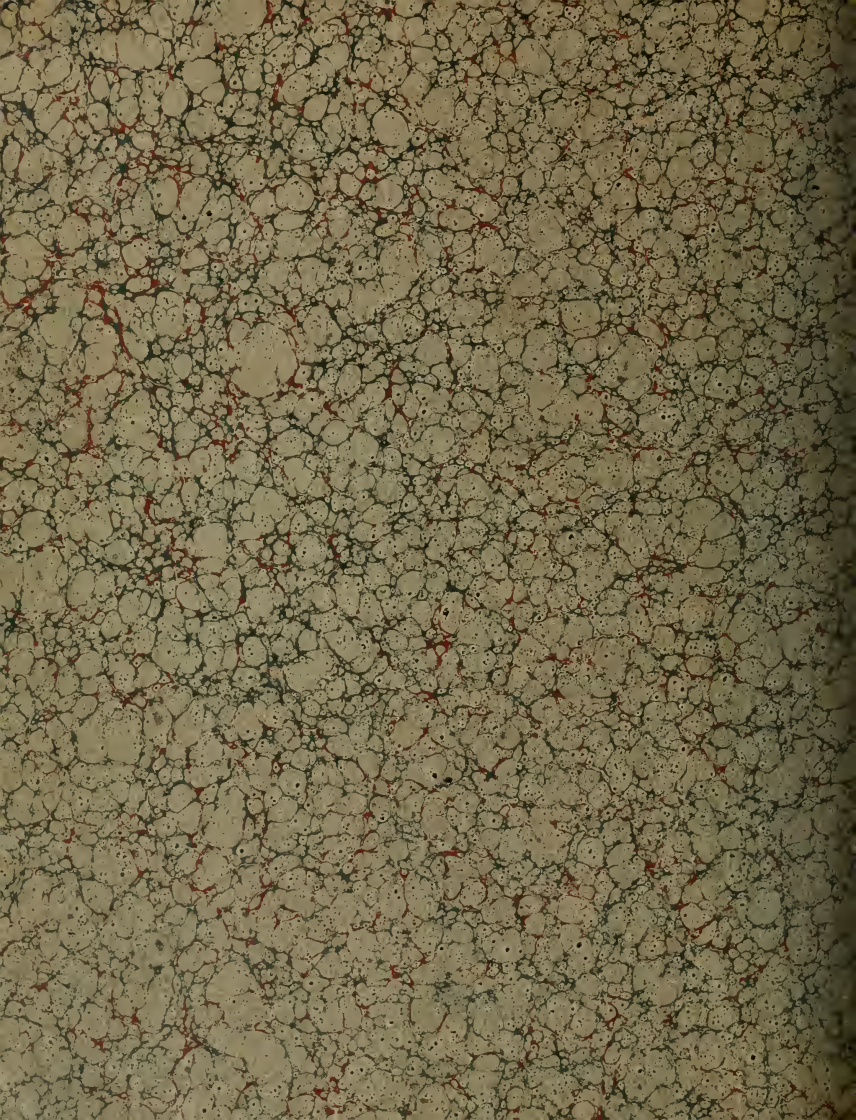
IX. JACQUES DE REVIERS, Chevalier, Seigneur d'Anceife, né en 1701, ancien Commandant d'un Bataillon du Régiment de Navarre, Infanterie, Chevalier de St.-Louis, a épousé, par contrat passé à Châteaudun en Novembre 1751, *Marie-Madeleine de Milleville*, dont :

1. JACQUES-VINCENT-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-CHARLES, né le 23 Juin 1754;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 8 Mars 1760, tous les deux élevés à l'Ecole Royale-Militaire.

X. JACQUES-VINCENT-FRANÇOIS DE REVIERS, Chevalier, est né le 30 Septembre 1752. Les armes : *d'argent, à six losanges de gueules, 3, 2 & 1.*









CP

Document non prêté  
Non-classé - Item

0058736-01-8 RF

CS 587 • L2 1863 V16  
LA CHESNAYE-DESBOIS, F  
DICTIONNAIRE DE LA MO

[Blurred label area]



